LE
CORRESPONDANT
RECUEIL PÉRIODIQUE.

Avis aux Abonnés du CORRESPONDANT.

A partir du mois d'octobre prochain et du volume XXVe, le ***CORRESPONDANT*** *recommencera à paraître le 10 et le 25 de chaque mois. Les livraisons seront de 64 pages chacune, revêtues d'une couverture imprimée.*

Il n'y aura rien de changé aux prix actuels de l'abonnement.

La première livraison du XXVe volume paraîtra le 10 octobre prochain.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

PARIS
AU BUREAU DU CORRESPONDANT
RUE DE SEINE, 36.
1849

LE

CORRESPONDANT.

ERRATUM IMPORTANT.

Les quelques lignes, placées dans notre dernière livraison, en tête de l'article de M. Ozanam, se terminaient par ces mots :

...... *dans un moment où la question est posée d'une manière plus éclatante que jamais entre la civilisation chrétienne et la* BARBARIE.

Par une de ces inconcevables distractions, dont on n'a que trop d'exemples, on a imprimé MONARCHIE au lieu de BARBARIE.

Le lecteur intelligent aura déjà fait de lui-même la correction nécessaire. Néanmoins, nous nous empressons de donner cet *erratum* et de le placer dans l'endroit le plus apparent de notre publication, afin de ne laisser aucun prétexte à ceux qui, par une autre distraction, seraient tentés de nous attribuer une opinion absurde au point de vue de l'histoire, insensée à celui de la raison la plus vulgaire.

SITUATION DE LA PAPAUTÉ.

Sous ce titre, une feuille protestante, *le Semeur*, vient de publier un travail étendu qui peut se résumer en ces termes :

« Quelle est la situation de la Papauté considérée en elle-même ?

« Quels sont ses rapports actuels avec le clergé, les laïques pieux, la Catholicité en général, l'Italie et les États romains en particulier ?

« La Papauté a la prétention d'être immuable. Ce fut sa force, quand

elle était en avant de la conscience des peuples ; c'est sa faiblesse, aujourd'hui qu'elle est en arrière. Son immobilité la tue. Ce n'est pas la loi du progrès qui cédera : ce sera, d'une manière ou d'une autre, la Papauté. Elle sera ou transformée, ou écrasée ; il n'y a pas d'autre alternative possible. La distinction tant de fois reproduite entre l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel du Pape ne saurait le sauver. Il y a une incompatibilité radicale entre le XIXe siècle et la Papauté ; un prince reconnu mauvais, nécessairement mauvais, déclaré déchu comme tel, ne sera jamais un pontife bien obéi.

« Quant aux rapports actuels de la Papauté et du clergé, rien de plus satisfaisant, à première vue. Plus de gallicanisme, plus de germanisme ; les résistances de hiérarchie, de nationalité, se sont évanouies. Mais allez au fond des choses : ce n'est pas de la foi, c'est de la peur ; c'est quelque chose d'analogue à la coalition des partis en France devant le socialisme ; on s'est rapproché, on ne s'est pas uni. — Voilà pour l'épiscopat. — Pour le clergé inférieur, s'agitant sous l'autorité qui l'opprime, s'imprégnant peu à peu de l'esprit contemporain, il aspire à réformer une hiérarchie qui date des temps féodaux et qui n'est plus en rapport avec le nôtre. Ce n'est encore qu'une minorité ; mais, par la force des choses, elle grandira, et, tôt ou tard, le dogme de l'immutabilité du Saint-Siége aura le clergé même contre lui. Cela est fatal, aussi fatal que le cours des planètes. Déjà les prêtres de quelque intelligence sont peu attachés à la Papauté : témoins Gioberti, l'abbé Lambruschini et le père Ventura.

« Parlons maintenant des relations de la Papauté avec les laïques pieux. D'abord, il y a fort peu de laïques *de cette espèce*. Avec cette poignée de fidèles, la Papauté n'irait pas loin. — Puis nous contestons qu'il y ait accord entre eux et le Saint-Siége. (Nous parlons, cela est bien entendu, des laïques se donnant la peine de penser.) M. de Montalembert est en France le type le mieux connu des laïques dont nous devons nous occuper. Eh bien ! M. de Montalembert s'accorde-t-il réellement avec la Papauté ? Nie-t-il le droit d'examen ? Excommunie-t-il 1789 ? Non. Donc il est dans un désaccord profond avec la Papauté. Mais cette inconséquence ne peut durer. Tant qu'on est sur la défensive, les positions équivoques sont tenables ; elles cesseraient de l'être si on triomphait.

« Après avoir retranché les prêtres et les laïques pieux d'une certaine valeur, que reste-t-il ? Des millions de paysans qui n'ont jamais réfléchi sur leurs croyances, et une multitude d'indifférents et d'incrédules. Pour

comprendre jusqu'où est tombée l'autorité pontificale dans l'ensemble de la Catholicité, il suffit de considérer quel cas on y fait des encycliques. On les lit à peine. Chose d'ailleurs singulière et caractéristique! les amis de la Papauté, s'ils veulent être entendus, sont forcés d'entrer dans une voie justement inverse de la voie de l'institution qu'ils soutiennent : ce n'est pas le trop de liberté qu'ils attaquent, c'est le trop peu. Avec les vraies tendances de la Papauté, ils ne trouveraient point de suffrages, et ils seraient épouvantés de leur isolement.

« Du reste, ce qui fait que l'on accorde encore quelques hommages à la Papauté, c'est qu'elle n'est pas bien connue. On ne prend plus le soin de savoir nettement ce qu'elle était, ce qu'elle veut continuer d'être. Ah! si l'on savait clairement ce que c'est que cette Papauté! si nos hommes politiques, si les peuples entendaient ce qui s'enseigne dans les séminaires! C'est encore du Thomas d'Aquin et du Grégoire VII en plein XIXe siècle.

« Les rapports du Saint-Siége avec l'Italie offrent des traits particuliers qui dessinent encore mieux la situation. Là le Pape intervient nécessairement dans les affaires publiques; il intervient tel qu'il est et non tel qu'on se l'imagine ailleurs. Là le Pape doit agir avec l'esprit réel de la Papauté. Aussi, après quelques mois d'illusion, la séparation entre l'élite des peuples d'Italie et le Siége romain a été profonde, et peut-être est-elle irrémédiable. L'objection de l'impulsion donnée par Pie IX ne prouve rien : il n'a pas fait ce qu'il a voulu, et n'a pas voulu ce qu'il a fait; bien plus, il n'a pas su ce qu'il faisait. Il y a duel entre l'Italie et la Papauté. La grande raison de l'antagonisme, c'est que la Papauté ne pourrait vivre avec l'indépendance extérieure et la liberté intérieure de l'Italie. Le suffrage universel est contradictoire avec la Papauté dans le sens le plus rigoureux, car la Papauté repose sur des priviléges de caste : c'est la féodalité des anciens temps sous le rapport religieux. Il est absolument impossible que la souveraineté accordée aux masses pour les affaires politiques ne réagisse pas de toutes manières sur l'exercice de la souveraineté spirituelle.

« Le duel est encore plus resserré et plus vif dans les États romains. La souveraineté du peuple à Rome, c'est l'annulation de la Papauté, dans la sphère politique d'abord, mais bientôt après et infailliblement dans le domaine spirituel.

« Les Romains ont donc à choisir entre la vie morale, sociale, politique, économique du XIXe siècle, et la Papauté.

« On leur oppose les intérêts de 200 millions de Catholiques; mais les trois millions d'hommes qui habitent les États romains ne sont-ils pas, comme les Français, comme tous les peuples du monde, libres d'adopter les croyances religieues et politiques qui leur paraissent les plus conformes à la vérité? Que vos 200 millions de Catholiques, *s'ils existent*, placent leur Pape ailleurs! Pour les Romains, il ne le sera plus; pour les autres Catholiques, il le sera encore; cela est tout simple.

« On dit: Rome perdra beaucoup en perdant le Siége pontifical. C'est fort contestable; mais, quand cela serait, qu'est-ce que le conseil qu'on donne au peuple romain? Renoncez à vos convictions politiques, restez dans une perpétuelle servitude. Pourquoi? Parce que vous y aurez du profit. C'est là un matérialisme abject.

« Terminons. Il se peut que Pie IX rentre à Rome demain, et en triomphe. On dira que la révolution de Rome n'a été qu'un acte passager de démence. Mais la situation restera essentiellement la même. L'esdrit nouveau tuera l'immobile Papauté; ce n'est plus qu'une question de temps. »

Nous n'avons point affaibli l'attaque, nous aurons la même sincérité dans la défense. Ce n'est point la Papauté qui a la prétention d'être immuable, mais la Vérité. Y a-t-il, oui ou non, des vérités absolues, pleinement indépendantes des circonstances de temps et de lieu? Les vérités religieuses sont-elles ou ne sont-elles pas de ce nombre? Y a-t-il, oui ou non, des dogmes révélés de Dieu? Ce que Dieu a révélé comme un dogme peut-il, oui ou non, cesser d'être un dogme? La question est là tout entière. La poser, n'est-ce pas la résoudre? N'est-ce pas demander en d'autres termes si Dieu peut cesser d'être Dieu?

Le Pape, en tant que successeur du chef des Apôtres et que chef lui-même de l'Eglise universelle, croit fermement avoir reçu de Dieu le dépôt et la garde des dogmes révélés, le dépôt et la garde du sens vrai de la parole de Dieu, conservée par l'Ecriture-Sainte et la Tradition. Il ne pense pas avoir le droit de modifier la parole de Dieu. L'immuabilité qu'on lui reproche tant n'est pas autre chose.

Comme les rédacteurs du *Semeur*, nous sommes enfants de ce siècle; élèves de l'Université impériale ou royale, nous avons surtout étudié l'histoire en puisant aux sources laïques, souvent même aux sources protestantes. Eh bien! l'histoire nous a montré la Papauté toujours de son

temps, trop peut-être à certaines époques; ainsi, après Louis XI, au siècle de Machiavel, il y a un Alexandre VI; ainsi, au temps de nos guerres en Italie, il y a eu un pape guerrier, Jules II; ainsi encore, au temps de François Ier, il y a eu Léon X. Les protestants n'ont-ils pas maintes fois accusé la Papauté de trop s'accommoder aux circonstances? Il serait bien pourtant que nos adversaires se missent avant tout d'accord avec eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, il y a toujours eu, il y aura toujours dans le Pape le gardien des dogmes chrétiens, qui sont de Dieu, par conséquent immuables, et le chef de la société catholique, société qui a son côté humain, subordonné aux vicissitudes des temps comme toutes les choses de ce monde. Est-ce que Benoît XIV ressemblait à Pie V? Sous ce rapport, c'est-à-dire en dehors du dogme, la Papauté, sauf quelques exceptions tout à fait passagères, sera toujours de son siècle, parce que tout gouvernement sage tient naturellement compte de la situation des esprits qu'il a mission de gouverner. La Papauté le fera d'autant plus qu'elle n'a point une autorité de coaction, comme les gouvernement purement politiques, mais une autorité toute morale, toute de persuasion et d'amour. Qui donc l'a mieux senti que Pie IX, et quel temps prenez-vous pour crier à l'immobilité du Pape!

Faut-il parler de la situation du Saint-Siége vis-à-vis du Clergé? Est-il besoin de dire que *le Semeur* se méprend au-delà de toute idée sur le sentiment intime de vénération, sur la soumission toute virile, qui, de nos jours, anime tout l'Episcopat catholique envers Rome? Non, ce n'est pas de la peur, c'est bien de la foi. Eh! quel autre sentiment a multiplié dans ces derniers temps, plus que cela ne s'était vu depuis le moyen-âge, les pieux pélerinages des évêques aux tombeaux de saint Pierre et de saint Paul?

Mais, dites-vous, les Papes ne convoquent plus de conciles généraux. En vérité l'argument est curieux. N'est-il pas évident que les conciles généraux ne sont précisément devenus moins nécessaires qu'en raison même de l'autorité plus pleinement, plus universellement acquise au Pontife suprême? Au XVIe siècle, quand Léon X condamna Luther, la Catholicité presque entière réclama un concile général. Au XVIIIe siècle, lorsque Innocent XII lança la bulle *Unigenitus*, de nombreux docteurs en appelèrent encore au futur concile. Au XIXe siècle, Hermès en Allemagne, M. de Lamennais en France encourent la censure de Rome, et toute

la Catholicité s'incline comme un seul homme devant la sentence. Quelle nécessité dès-lors d'assembler un concile général ?

Le Semeur n'a pas été moins singulièrement inspiré lorsqu'en preuve du manque de foi et d'élan de l'Episcopat contemporain, il cite le concile national de Wurtzbourg. Il est vrai que les évêques allemands n'ont point introduit au milieu d'eux une tribune des journalistes; mais est-il bien avéré que, dans les âges de foi, les journalistes fussent admis dans les conciles? Quoi qu'il en soit, que parle-t-on ici de huis-clos? La pensée des Pères de Wurtzbourg n'est point demeurée secrète; elle a percé l'enceinte du sanctuaire de leurs délibérations, elle a éclaté en des accents tels que nous défions *le Semeur* lui-même d'y méconnaître une sève de foi digne des meilleurs siècles de l'Eglise. — Voilà pour l'Episcopat. Voici pour le clergé du second ordre.

Bien que la feuille protestante connaisse « *une foule* de prêtres à demi *hébétés* par *l'abrutissante* éducation des séminaires, pliés à l'obéissance servile par une longue servitude, craignant la tempête pour leur cure de village comme les Prélats pour leur trône épiscopal, *disposés à s'aplatir* autant que les Evêques, et derrière eux, devant la Papauté, » on veut bien reconnaître que l'adhésion du Clergé inférieur au centre de l'unité catholique s'explique assez peu commodément par un calcul d'intérêt personnel. *Le Semeur* n'aime pas les exagérations, et c'en serait une (il l'avoue) de dire qu'il attend du Clergé de cet ordre, du premier coup de main, des réformes bien considérables. Toutefois, qu'ils obtiennent de solides garanties contre les vengeances de leurs supérieurs, *qu'ils discutent surtout en face des journalistes*, et vous verrez. (Le vertueux journal oublie de nous dire dans quel texte de l'Ecriture l'inspiration des journalistes est indiquée pour suppléer à celle d'une bonne conscience ou au souffle de l'Esprit Saint.)

Perrette, là-dessus, saute aussi, transportée.

Voilà que *le Semeur* s'enhardit, et, tout ennemi qu'il est de l'exagération, il voit déjà la hiérarchie bouleversée de fond en comble par une minorité bientôt toute-puissante, à la tête de laquelle il lui plaît de mettre le Père Lacordaire, M. l'abbé Maret, M. Bautain *et tous ceux qui ont acquis une certaine réputation en France*. Vous verrez que le Père de Ravignan sera du nombre.

Nous ne connaissons pas, comme prêtres, l'abbé Gioberti et l'abbé

Lambruschini. Nous les plaignons sincèrement de la joie qu'ils donnent au *Semeur*. Nous n'avons rien à dire du Père Ventura, qui, après avoir attaqué les doctrines de *l'Avenir* en 1831, en est venu à fournir des armes à M. Ledru-Rollin en faveur des révolutionnaires de l'Italie centrale. Mais nous connaissons le Père Lacordaire, M. Maret et M. Bautain. Nous affirmons, sans craindre un démenti, que les deux premiers, au moins, sont des ultramontains déclarés, et nous avons d'assez bonnes raisons pour en dire autant du troisième. Tous les trois seront profondément émus, dirai-je d'indignation ou de pitié? de l'imputation qui leur est faite de manquer de dévouement à la Papauté. *Le Semeur* ignore-t-il donc la *Lettre* du Père Lacordaire *sur le Saint-Siége?* Pourrait-il citer un hommage plus éclatant et moins suspect à la suprématie romaine? Ignore-t-il, du reste, qu'il y a d'autres prêtres encore en France; qu'il y a en Italie un prêtre qui se nomme Rosmini; en Allemagne, des prêtres qui s'appellent Klee, Dœllinger, Windischmann; en Angleterre, un Wiseman et un Newman? Sont-ce donc là des hommes sans nom, sans intelligence, sans valeur? Sont-ils, oui ou non, pour la hiérarchie, pour cette hiérarchie qu'il vous plaît de faire dater des temps féodaux, parce qu'il vous en coûte de la voir rayonner dès les temps apostoliques, ne fût-ce que dans lettres de saint Ignace d'Antioche? Dom Guéranger, l'abbé de Valroger, l'abbé Gerbet, Rosmini, Dœllinger, Newman sont-ils, oui ou non, pour la Papauté? Répondez. Si vous ne répondez pas, tout le monde comprendra votre silence.

Quant aux laïques, la question n'est pas de savoir si la piété est chose commune parmi ce qu'on est convenu d'appeler les hommes éclairés, mais bien de savoir si elle n'y est pas beaucoup moins rare aujourd'hui que sous l'Empire, par exemple, ou même sous la Restauration. Avant ces dernières années, connaissait-on, imaginait-on même quelque chose de comparable aux communions générales de Notre-Dame de Paris? Pour moi, je le dis bien haut, j'ai vu de près les catholiques qui avaient survécu au XVIII[e] siècle, et je n'admets nulle comparaison entre la foi sincère, mais un peu sèche et surtout profondément intimidée de ce petit noyau de fidèles, et la foi vive, émue, ardente, expansive, sans respect humain, des laïques pieux de nos jours.

Sous ce premier rapport, il y a donc progrès et progrès marqué. Et puisqu'il a plu au *Semeur* de nous appeler sur un autre terrain, de nous demander quelle place tiennent les Catholiques du XIX[e] siècle dans les

assemblées politiques, nous lui demanderons, nous, à notre tour, en quel siècle a été obtenue l'émancipation des Catholiques d'Angleterre ; en quel siècle a vécu ce prodigieux tribun catholique, Daniel O'Connell, cet homme si osé dans un *meeting* ou au Parlement, si humble aux pieds de son confesseur et si passionné serviteur du Saint-Siége ? Nous demanderons si les Catholiques ont joué un rôle si effacé au Congrès qui a fondé la liberté des Belges et si, quoi qu'on dise, ils ne tiennent pas encore une place considérable au Parlement de Bruxelles. Nous demanderons si nos frères de Bavière n'ont pas donné, de nos jours, à leur pays un Ministère qui a su conduire et quitter les affaires avec honneur, et si la voix des Catholiques ne s'est pas fait entendre avec quelque succès jusque dans l'Assemblée de Francfort. Nous demanderons enfin si, en France même, dans une occasion récente, les hommes politiques les plus éminents n'ont pas fait à M. de Montalembert et aux Catholiques l'honneur de leur faire une part distincte et notable dans la formation du comité central pour les élections.

Puisque nous avons nommé M. de Montalembert, il nous est bien permis de sourire des doutes du *Semeur* sur l'intime adhésion de l'illustre orateur à la Papauté. La feuille protestante semble même ignorer tout à fait l'acte libre et réfléchi par lequel il s'est soumis à l'encyclique de Grégoire XVI. Elle ne paraît pas se douter davantage que M. de Falloux, cet autre laïque dont il plaît au *Semeur* de suspecter le *papisme*, soit l'auteur de l'*Histoire de saint Pie V*, cette solennelle réhabilitation du Pape le plus pleinement pape que l'Eglise ait eu depuis le XIII[e] siècle. « Ces laïques-là, dites-vous, croient qu'ils croient, ce qui est toute autre chose que de croire effectivement. C'est comme M. de Chateaubriand qui se croyait le meilleur légitimiste du monde et qui n'en était pas moins dominé à son insu par des instincts démocratiques. » Le rapprochement est ingénieux, mais il porte à faux. M. de Chateaubriand avait fait la *Monarchie selon la Charte*, il était le gallican de la légitimité ; nous ne voulons pas rechercher les autres causes de son divorce avec la Cour. MM. de Montalembert et de Falloux n'ont point fait de livre intitulé : *De la Papauté selon l'esprit moderne*. La foi romaine est leur foi ; ils y tiennent par le fond des entrailles, avec une tendresse de cœur pour le Saint-Siége tout à fait inconnue en France depuis Fénelon. *Le Semeur* veut bien accorder que M. de Montalembert *se rend compte de ce qu'il croit*. Comment concilier cette concession avec le singulier doute qu'émet cette feuille et qui heureusement se réfute de lui-même ?

Mais, insiste *le Semeur*, M. de Montalembert nie-t-il le droit d'examen individuel? — Expliquons-nous. « Dieu, dit Pascal, n'entend pas que nous soumettions notre créance à lui sans raison, ni nous assujétir avec tyrannie. Mais il ne prétend pas aussi nous rendre raison de toutes choses. Et pour accorder ces contrariétés, il entend nous faire voir clairement des marques divines en lui, qui nous convainquent de ce qu'il est, pour qu'ensuite *nous croyions sans hésiter ce qu'il nous enseigne*. » On l'a redit mille fois, l'homme doit examiner si Dieu a parlé; mais une fois qu'il est certain que Dieu a parlé, il n'y a plus qu'à obéir. — Qu'est-ce à dire? s'écrient les adversaires. Le droit d'examen existe ou il n'existe pas. S'il existe, vous ne sauriez lui assigner des limites. Vos distinctions sont bonnes pour les séminaires et les casuistes. Elles sont dérisoires; ce n'est ni plus ni moins que de l'hypocrisie. — Comme il vous plaira. Mais ici l'hypocrite, le séminariste, le mauvais logicien, c'est Pascal. Car c'est bien lui qui a dit encore : « Deux excès également dangereux, exclure la raison, *n'admettre que la raison*. Rien de si conforme à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui sont de foi. Et rien de si contraire à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui ne sont pas de foi[1]. » Oh! Pascal n'y entend rien... « Quiconque n'est pas libre d'examiner sa religion, ne l'est pas non plus d'examiner jusqu'au bout ce qu'il doit croire en fait de morale, d'économie sociale, de politique et de physique même. La négation du droit d'examen entraîne nécessairement la négation de toute liberté de conscience, de culte, d'enseignement, de presse[2]. »

N'est-il pas notoire pourtant que toutes ces libertés sont garanties en France et ailleurs, par des lois que les Catholiques ont jurées sous divers Papes avec l'approbation officielle du Saint-Siége? Vous allez dire qu'en ce point la Papauté s'est montrée inconséquente. Accordez-nous qu'en ceci du moins elle n'a pas fait acte d'immobilité, d'incompatibilité avec l'esprit moderne. — Nimporte : aux yeux de la Papauté, ces libertés ne sont pas des progrès, ce sont des fléaux. — Il faut s'entendre. L'homme a été créé libre, capable de bien et de mal. Évidemment, en soi, cette liberté est un bien. Évidemment aussi l'abus de ce don de Dieu, l'erreur, le vice, sont des maux et de grands maux. La Papauté certes n'a jamais nié le libre arbitre, comme l'ont nié Luther et Calvin; jamais donc elle

[1] On trouvera ce passage et le précédent dans l'édition des *Pensées*, par M. Frantin, chap. II.

[2] Tout ce qui est ici entre guillemets est littéralement extrait du *Semeur*.

n'a prétendu supprimer le mal sur la terre. Mais, si elle ne sait que trop que l'homme a *la faculté* de commettre le mal, jamais elle ne lui en a reconnu, jamais elle ne lui en reconnaîtra LE DROIT. Jamais elle n'admettra l'indifférence du bien et du mal.

Cela dit, on peut souffrir ce que Dieu souffre; on n'en est pas réduit à cette unique alternative ou d'exterminer l'erreur ou de la légitimer.

A combien plus forte raison pouvons-nous, sans inconséquence aucune, aimer la liberté politique. Le moyen-age, cet âge de foi dont on parle tant et qu'on connaît si mal, ne l'a-t-il pas beaucoup aimée? Qu'était-ce donc qu'Etienne Langton, qui a fait jurer au roi Jean la grande charte d'Angleterre? Un archevêque et un cardinal. Qu'étaient-ce que les Guelfes, le parti des Papes, en Italie, sinon les champions constants et dévoués des libertés des villes et de l'indépendance de leur pays? Vous criez contre saint Thomas d'Aquin. Lisez ce qu'il dit de la souveraineté des peuples, du droit de déposer les tyrans, et dites-nous si c'est là une théologie servile. A cette époque pourtant, le Catholicisme n'était point sur la défensive (saint Thomas d'Aquin était le contemporain de saint Louis). Que parlez-vous donc *de positions équivoques*, tenables dans un temps de luttes, *mais qui cesseraient de l'être si on triomphait?* Quand saint Thomas d'Aquin écrivait, toute lutte avait cessé; les Hohenstauffen étaient à terre, l'Église et la Papauté à leur apogée. Eh bien! saint Thomas d'Aquin ne retrancha point un iota de la doctrine commune des théologiens antérieurs sur les droits des peuples et les limites du pouvoir des rois. Il faut aller jusqu'au XVIe siècle, jusqu'aux théologiens de la Réforme, pour trouver les idées qui ont prévalu plus tard sur l'autorité inamissible des princes et sur leur pouvoir absolu. Quiconque oublie ces choses fait preuve de peu de mémoire ou de peu d'érudition [1].

M. de Montalembert peut donc en sûreté de conscience rester fidèle à son passé, à l'esprit de liberté qui l'anime, sans cesser de l'être non-seulement aux exemples de Pie IX, mais aux traditions de Grégoire VII, d'Alexandre III et d'Innocent IV. Il n'est donc pas si évident que les amis de la Papauté ne puissent la défendre sans être indociles à l'esprit de l'institution qu'ils soutiennent.

[1] On peut voir, quant à la tradition plus ancienne de l'Eglise aux VIIe, VIIIe, IXe et Xe siècles, les témoignages rappelés par M. Ozanam dans ce recueil, t. XXIII, p. 715 et suivantes.

Et maintenant que *les laïques pieux d'une certaine valeur* sont vengés du soupçon d'hétérodoxie involontaire, que dirons-nous des rapports de la Papauté avec la Catholicité en général, où le *Semeur* ne veut plus voir que des multitudes d'indifférents ou d'incrédules ? Ce serait là certes un grand amoindrissement de l'esprit religieux dans le monde ; et s'il est vrai, pour tout protestant demeuré chrétien, qu'une religion, même fausse, vaut mieux que l'irréligion, nous ne verrions pas, dans la situation dont on paraît s'applaudir, un bien légitime sujet de joie. Mais nous craignons bien que ce tableau de la Catholicité ne soit, comme le portrait de M. de Montalembert, ou comme l'image qu'on se fait de la Papauté, une peinture de fantaisie. Et en effet, ponr comprendre, dites-vous, jusqu'où est tombée l'autorité pontificale dans l'ensemble de la Catholicité, il suffit de considérer quel cas on y fait des encycliques. Or, nous acceptons l'épreuve. Il y a eu de nos jours une encyclique célèbre, celle où Grégoire XVI a condamné M. de Lamennais. Et le lendemain, que s'est-il passé ? Pas une voix ne s'est élevée contre la grande voix du pontife romain, pas un prêtre, pas un laïque. La solitude s'est faite autour de l'homme de génie déchu, une solitude telle que l'histoire de l'Eglise en dix-huit siècles n'en offre pas un autre exemple.

Répétez maintenant tant qu'il vous plaira que, si Pie IX venait en France, la curiosité, le respect du malheur, l'orgueil de l'hospitalité lui vaudraient plus de sympathies que l'adhésion *consciente* à la Papauté. Vous affirmez que les masses ne songeraient pas même à ce dernier point. Le croyez-vous ? Eh bien ! supposez qu'un prince autre que Pie IX vienne demander un asile à la France. Pensez-vous que la curiosité, le respect du malheur, l'orgueil de l'hospitalité attirassent un bien grand concours sur les pas de l'exilé ? Ceux qui se souviennent de Don Carlos à Bourges pourraient répondre.

Vous vous en consolerez, nous le savons, en disant que si l'on accorde encore quelques hommages à la Papauté, *c'est qu'elle n'est pas bien connue*. En vérité ? Mais qu'a-t-il donc manqué aux hommes de ce temps pour bien connaître la Papauté ? Deux fois en dix ans, les archives du Vatican sont tombées dans les mains des ennemis de l'Église ; deux fois ils ont pu scruter à loisir tous les arcanes de la politique papale. Notre siècle est un siècle de publicité : depuis trente-cinq ans, Rome a été visitée par des milliers de voyageurs de toutes nations, de toutes sectes, par des incroyants à tous les degrés ; tous les voiles sont tombés, tout prestige est détruit. Quoi donc empêche aujour-

d'hui de voir la Papauté telle qu'elle est, de la percer de part en part?

Mais voici l'endroit terrible. A vous entendre, la Papauté est toujours la même ; « c'est du Grégoire VII en plein XIXe siècle. » Et vous dites en même temps que « la vieille Papauté n'est plus debout sur le champ de bataille ; elle s'est déguisée, elle s'est éteinte en fuyant. » Voilà deux accusations quelque peu contradictoires; mais allons au fond de l'objection.

Vous prétendez donc que l'impulsion donnée par Pie IX ne prouve rien : d'une part, il a cédé à la nécessité, non à la conviction; d'autre part, il n'a su ce qu'il faisait, il a mis à ses concessions des restrictions qui les eussent annulées s'il eût été le plus fort, et pourtant ce peu de libéralisme a suffi pour conduire la Papauté au pied de l'abîme, tant l'antagonisme est invincible entre la Papauté et l'indépendance extérieure ainsi que la liberté intérieure de l'Italie.

L'histoire à la main, nous ne craignons pas de nier cet antagonisme. Rien n'a été plus cher aux Papes du moyen âge que la liberté intérieure de la Péninsule, et son indépendance extérieure n'a point eu de plus obstinés défenseurs, de plus puissant bouclier : témoins Alexandre III, Innocent IV, que nous citions tout-à-l'heure, et plus tard Boniface VIII, Jules II, Paul IV.

Pie IX a repris cette double tradition des Papes guelfes ; il l'a reprise spontanément, dès les premiers jours de son pontificat, avec une largeur d'initiative qui défie toute suspicion de contrainte morale et d'arrière-pensée. Comme l'a dit si bien M. Ozanam, le Pape a poussé le Souverain à donner l'amnistie, une amnistie sans conditions et sans limites, impatient qu'était le cœur du Pontife de rendre à Dieu beaucoup de cœurs égarés par les haines politiques. Il n'est donc point vrai qu'il n'ait pas voulu ce qu'il a fait.

Pie IX a l'âme profondément italienne. A qui plus qu'à lui tardait-il donc de faire cesser l'étreinte de *cette main de fer qui pesait sur l'Italie?* Mais il connaissait l'impuissance militaire de sa patrie : l'avait-il donc trop mal jugée? Excusons-le de n'avoir pas été prophète, de n'avoir pas prévu le 24 février, que M. Ledru-Rollin lui-même prévoyait si peu. Supprimez le 24 février, et l'ascendant moral de la tiare suffisait à tout : les *carbonari,* ne pouvant se passer de Pie IX contre l'Autriche, étaient forcés de respecter le prince temporel dans le Pontife, comme l'Autriche eût été contrainte d'accepter les conseils du Saint-Siége pour l'émancipation graduelle de la Lombardie.

Sans doute le tremblement de terre de France, devenu européen, a rompu tout équilibre et déconcerté toute prévision humaine en Italie. Mais, loin de perdre Pie IX, ses concessions ont retardé sa chute et préparé son triomphe final. M. de Metternich, qui n'a rien concédé, n'a-t-il pas été emporté bien avant le Pape, et le contre-coup de la révolution de Paris ne s'est-il pas fait sentir à Vienne et à Berlin avant même de réagir à à Milan et surtout avant de s'étendre à Rome ?

Quant aux reproches faits à Pie IX de s'être arrêté dans la voie où il était entré, ce n'est pas à la pétrification prétendue de la Papauté qu'il faut s'en prendre. Ecoutons un homme d'Etat qui est bien certes l'esprit le plus éminent qu'ait aujourd'hui le Protestantisme, M. Guizot :

« Un grand fait s'est produit : la conciliation, non pas apparente, mais sincère, véritable, profonde, de la Religion avec la société moderne. Des efforts avaient été faits de tous côtés pour y parvenir. Mais quels ont été ces efforts jusqu'au pape Pie IX ? Des efforts ardents, emportés, qui n'atteignaient pas le but. Il est arrivé (et M. de Lamartine appelait cela une grande, une bonne fortune pour l'Italie), il est arrivé que le chef de l'Eglise a senti la nécessité de cette conciliation. Les deux plus grands faits contemporains, c'est le pape Pie VII venant sacrer Napoléon, et le pape Pie IX consacrant *ce qu'il y a de vrai, de modéré, de légitime* dans les idées et dans les mœurs de la société moderne. Voilà les deux grands faits de l'histoire contemporaine.

« Mais il faut qu'on ne demande pas au Pape ce qu'il ne peut pas faire. Il faut que la Papauté se maintienne. C'est le besoin de l'Italie, de la France, de l'Europe. On a voulu s'emparer du Pape pour qu'il devînt un instrument contre l'Autriche, et en même temps, dans l'intérieur de l'Italie, l'instrument de passions antisociales. Le Pape ne peut être que le drapeau de l'ordre et de la paix. Le Pape n'est pas dans le monde, depuis tant de siècles, le représentant des idées d'ordre, de progrès ou de paix, pour se faire le représentant des idées de guerre et d'anarchie. Il ne le fera pas. »

Voilà des paroles qui resteront à l'honneur éternel de M. Guizot, et pour la complète justification de certaines résistances de Pie IX. Sans poute, il a résisté aux Mazzinistes, comme l'a fait plus tard Gioberti, comme l'a fait enfin Mamiani lui-même. Mais Mazzini n'est pas l'Italie. Voyez plutôt : Capponi à Florence, Orioli à Bologne, Balbo à Turin, Tommaseo à Venise, d'Azeglio, en un mot tous les hommes éminents de la Péninsule, tous ceux qui ont commencé

le mouvement, protestent en ce moment, les uns par leurs écrits, les autres par leur silence. Mazzini n'est pas le progrès; c'est un recul vers le pire de tous les passés, vers le paganisme incrédule et corrompu du siècle de Marius et de Sylla, de Brutus et de Cassius. Mazzini n'est point l'avenir : l'avenir c'est la réconciliation de la Religion et de la vraie liberté dans les bras de Pie IX et sur les bases que la droiture de son cœur avait posées.

Nous devons toutefois des actions de grâces au *Semeur* pour le démenti si net que donne cette feuille aux sycophantes qui se vantent de sauvegarder l'autorité du Saint-Siége en abolissant le pouvoir temporel du Pape. Seulement nous n'admettons pas qu'il ait suffi de proclamer la déchéance de Pie IX pour le tuer moralement, au moins comme prince. Les triumvirs de Rome n'ont point opéré de si grandes choses que tous les souvenirs du règne de Pie IX pâlissent devant les miracles de leur gouvernement. Que les sicaires de Garibaldi disparaissent; qu'on rende à toute sa liberté le suffrage universel dans les Etats romains, et ce n'est pas nous qui récuserons la sentence.

Et qu'on ne dise point : Pie IX fût-il rentré dans Rome aux acclamations du peuple romain, l'expulsion de la Papauté resterait imminente; ce ne serait qu'une question de temps.

Non, il n'est pas vrai qu'il y ait duel entre l'Italie et la Papauté. Toute l'histoire se révolte contre une énormité aussi gratuite. En effet, si l'Italie est restée quelque chose après que le siége de l'empire romain eut été transféré à Byzance, à qui le doit-elle, sinon à la Papauté? Si, au Moyen-Age, sa nationalité est demeurée sauve, si l'Italie entière, la Sicile même n'est pas devenue allemande, à qui le doit-on, sinon à la Papauté? Si, au XVI[e] siècle Milan et Naples n'ont point été des fiefs français, à qui le doivent-ils, sinon à la Papauté? Et quand ce grand péril a été écarté, qui donc s'est débattu plus que Rome pontificale sous les serres de l'aigle de Charles-Quint?

Vains souvenirs, dites-vous!... Le Pape n'aime pas l'Autriche, mais il la préfère, car une Italie autrichienne l'effraie moins qu'une Italie républicaine.

D'abord, cela n'est pas évident. La Royauté n'a-t-elle pas coexisté, glorieuse et forte, durant des siècles, à côté des républiques italiennes, d'autant plus unie avec les cités de la Péninsule qu'elles étaient plus démocratiques?

Puis il faudrait prouver que l'Italie est fatalement ou autrichienne ou républicaine; et alors comment concevoir l'illusion de Gioberti, d'Aze-

glio, de Balbo, de l'élite du parti national au-delà des Alpes, eux qui ne conçoivent de salut pour la patrie commune que dans le maintien et la féderation des monarchies italiennes, comme dans l'union des princes et des peuples ?

Non encore, il n'est pas vrai qu'il y ait duel, et duel à mort, entre une liberté raisonnable à Rome, et une royauté élective, conférée à un homme sans famille, par un sénat d'hommes sans famille eux-mêmes et consommés dans les affaires; une royauté tempérée par l'esprit de l'Évangile, par le caractère sacerdotal, par la tradition inviolée d'un gouvernement modéré par des conseils. Alexandre, en mourant, léguait l'empire *au plus digne*. Eh bien ! il n'y a plus qu'un lieu dans l'univers où ce mot d'Alexandre soit une LOI, et ce lieu, c'est Rome. Il n'y a que Rome où un gardien de pourceaux puisse devenir Sixte-Quint. Certes, malgré tous les gages possibles d'expérience, de désintéressement, de modération, de sagesse, les électeurs comme l'élu demeurent des hommes. Mais, s'il est un pouvoir au monde qui ait droit aux respects de l'intelligence et de la raison, c'est celui-là.

Nous en convenons toutefois, le Pape doit, selon nous, tenir le sceptre, un sceptre patriarchal sans doute, mais sérieux, mais effectif. Il doit garder son indépendance, et pourtant exercer une puissance plus que nominale, une puissance pleine, bien que paternelle et tempérée par l'assistance d'une *consulte*. Nous n'admettons pas qu'un refus de budget vienne punir légalement le Père commun des Fidèles de n'avoir pas déclaré la guerre à l'une des nations soumises à sa houlette pastorale, ou paraisse exercer une pression quelconque sur la solution de quelqu'une des questions de dogme, de morale, de culte, de discipline, qui sont dans le domaine spirituel du Souverain Pontife. Il ne faut pas que le soupçon puisse atteindre l'intégrité du Vicaire de Jésus-Christ.

Dans ces limites, qui sont celles que Pie IX pleinement libre avait tracées, la part de la liberté, de l'activité romaine reste assez belle pour qu'un patriotisme vrai tienne à honneur d'en jouir et à sagesse de ne pas exiger davantage. Que si les successeurs présents des Scipions se croient esclaves s'ils ne sont souverains, s'ils jugent, comme le *Semeur*, leur dignité incompatible avec le pouvoir temporel du Pape, le Pontife secouera la poussière de ses pieds, comme les Apôtres, et la Catholicité

[1] Ce qui, suivant la remarque de M. Guizot, est précisément le contraire d'une *caste*, soit dit en passant à MM. du *Semeur*.

saura bien lui assurer quelque part un asile, un territoire neutre et sacré, d'où il continuera de régner sur deux cents millions d'âmes ; pontife plus souverain que jamais, « monarque honoraire, ayant sa liste civile à la fois humble et magnifique, le nouveau *denier de saint Pierre*, le sou par semaine des Catholiques [1]. »

Nous voyons bien ce que Rome et l'Italie pourraient y perdre. Nous n'apercevons pas aussi clairement ce que le Protestantisme pourrait y gagner.

FOISSET.

[1] Nous dérobons ces paroles à un remarquable article de M. de Dumast (*Espérance de Nancy*, 27 décembre 1848). Ce n'est pas l'unique emprunt dont nous lui avons l'obligation.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 31 mars 1849.

N'oublions pas, pour apprécier les événements qui se précipitent, le point de départ de notre situation. Nous l'avons déjà dit, jamais la coalition formée contre la France sur le déclin de l'Empire ne s'est dissoute : les vieux ministres, les généraux blanchis sous le harnais en ont nourri la tradition, et les générations nouvelles en ont accepté l'héritage. Depuis 1830 surtout, la France a été l'objet d'une étroite surveillance, et les tempêtes que notre Révolution de l'année dernière a suscitées presque partout ont ravivé un esprit d'hostilité qui n'avait fait que sommeiller au milieu de circonstances plus rassurantes.

Après février, nous nous sommes crus plus forts contre l'Europe que nous ne l'étions réellement : à voir la facilité avec laquelle la propagande française soulevait les capitales et ébranlait les trônes, on a pu croire pendant quelque temps que la carte de l'Europe allait changer d'aspect et que les nations comprimées sous le niveau des grands empires renaissaient à une nouvelle existence. La délivrance de Milan le 18 mars 1848 fut le signe le plus éclatant de cette rénovation.

En comparant les mouvements de la pensée humaine à ce qu'il y a de plus subtil dans les forces de la nature, c'est-à-dire à l'électricité, on peut dire que le souffle violent qui agite l'Europe a aussi ses deux pôles, l'un positif, l'autre négatif. Le pôle positif, ç'a été la victoire des Milanais, le pôle négatif c'est aujourd'hui, à un an de date et pour ainsi dire jour pour jour, l'irruption victorieuse des Autrichiens dans les Etats du roi de Sardaigne, et l'occupation du Piémont par l'armée du vieux Radetzki.

Les souverains absolus, pendant trente ans, s'étaient trop joués des droits des peuples, les promesses les plus solennelles avaient été trop mises en oubli, le gouvernement français s'était trop volontairement soustrait au rôle d'humanité et de justice qu'il aurait dû remplir depuis 1830, pour que nous nous crussions le droit de condamner le mouvement qui entraînait l'Europe dans les hasards d'un remaniement universel. Et en cela nous donnions la preuve d'une grande abnégation : car il nous fallait mettre en oubli l'ingrate et insolente participation des réfugiés étrangers à nos troubles civils ; cette manière de payer l'hospita-

lité et les subsides de la France nous avait profondément révoltés ; il nous revenait sans cesse à la pensée que dans la fatale nuit du 23 au 24 février, après le guet-apens organisé en face du ministère des affaires étrangères, parmi tous ces hommes qui forçaient les boutiques, démolissaient les propriétés particulières et portaient la destruction sur les ornements de notre grande cité, par un hasard qui devait bien avoir sa cause, nous n'avions pas entendu, pour ainsi dire, une voix dont l'accent ne trahît une origine étrangère ! Et pourtant, pour rester fidèles à l'idée que nous nous étions toujours faite des devoirs de la France envers les autres peuples, nous offrions volontiers en holocauste notre calme et nos prospérités intérieures, dans l'espoir qu'un jour la reconnaissance du monde rattacherait au souvenir de nos désastres la conscience d'une grande conquête de l'humanité.

Mais la première condition du succès dans une telle entreprise, c'était l'apparition d'un homme capable de tenir notre timon. Le dépit d'une ambition trompée dans des espérances indéfinies avait jeté M. de Lamartine au milieu d'hommes violents, corrompus et inexpérimentés. Chargé de la terrible responsabilité de l'*Histoire des Girondins*, le gentilhomme tribun avait au moins une certaine générosité poétique qui, dans le naufrage momentané de tous les hommes capables de bien servir la France, pouvait tenir lieu des lumières et des vertus impérieusement exigées par des circonstances si solennelles. La France se jeta donc avec l'enthousiasme du désespoir dans les bras de M. de Lamartine, et, tout d'abord, il la rassura par le ton pacifique de son manifeste aux nations étrangères. C'était une grande erreur : car le ministre imprudent qui plantait ainsi la branche d'olivier au sommet des barricades énervait le pays sans prévenir les haines que l'effet produit par nos enseignements révolutionnaires allait soulever dans le cœur de tous les gouvernements. La sorte de paix dont le manifeste de M. de Lamartime étalait fastueusement la théorie, n'était au fond que la plus perfide des guerres, aussi dangereuse pour la nation qui la soulevait que pour celles au sein desquelles on la propageait sur les ailes de l'émeute. Prétendre maintenir le règne des lois au foyer même de l'incendie, tandis que la torche démagogique se serait promenée de monarchie en monarchie, c'était un plan chimérique qui ne pouvait enfanter pour nous comme pour les autres peuples que d'horribles calamités, et si (comme la chose est en effet arrivée) la propagande échouait devant le mur de fer des grandes armées organisées dans le nord de l'Europe, on devait aboutir uniquement à se préparer les représailles d'une guerre d'invasion.

Vouloir rappeler toutes les causes qui ont fait avorter cette politique, ce serait recommencer l'histoire d'une des années malheureusement les plus longues de nos annales : nous ne l'entreprendrons pas et nous comp-

tons sur la mémoire de nos lecteurs pour qu'ils consentent à se replacer avec nous au moment où l'Italie, à bout d'illusions et de folies, voudraient entraîner notre amour-propre dans les chances si longtemps évitées d'une guerre universelle.

La conduite qu'a tenue depuis trois mois dans les relations extérieures le gouvernement issu du scrutin du 10 décembre a créé, contre nos vœux et, jusqu'à un certain point contre nos espérances, une situation affligeante et singulière : les reproches qui s'élèvent du fond de notre conscience semblent un écho de ceux que nous adressions au général Cavaignac. L'assassinat de Rossi et la fuite de Pie IX traçaient à l'homme des journées de juin sa ligne de conduite d'une manière décisive et impérieuse. Lui, à qui les journaux de la démagogie reprochent aujourd'hui si amèrement son amour de la paix, il aurait dû comprendre que la République modérée ne pouvait avoir pour amie sûre en Italie que la République pontificale : cependant les scrupules qui avaient progressivement substitué le fils du conventionnel et le frère du conspirateur au loyal officier de l'armée d'Afrique, s'allièrent en lui avec une déplorable ignorance du caractère des Italiens pour le faire dévier de la seule voie qu'il dût suivre, et quand il fallut céder le pouvoir à l'élu du suffrage universel, le général Cavaignac laissa à son heureux rival un rôle magnifique à remplir sur les bords du Tibre.

Nous nous étions défiés d'abord des dispositions du nouveau président : nous redoutions les traditions napoléoniennes, quand il s'agit des affaires pontificales : mais la composition du ministère nous inspirait presque de la sécurité.

L'événement est venu nous démentir : dans un moment où nous avions un si grand intérêt à ce qu'un gouvernement assis sur une aussi large base de suffrages poussât de profondes racines dans la confiance de tous les honnêtes gens, une hésitation au moins égale à celle qui s'était emparée du général Cavaignac a pris séance dans les conseils du nouveau cabinet. La progression fatale des événements, la convocation de la Constituante romaine et la déplorable issue des élections, la proclamation de la République sur les bords du Tibre et la déchéance temporelle du Souverain Pontife, le grand-duc de Toscane détrôné et le droit d'intervention, pour ainsi dire, volontairement offert à l'Autriche, rien n'a pu fixer les incertitudes de notre gouvernement : on aurait dit qu'à son tour il était pris de scrupules républicains, tandis qu'au fond c'était l'espoir de prolonger la situation, tout en ménageant l'Angleterre et en conjurant les tempêtes de l'Assemblée nationale, qui le condamnait ainsi à l'inaction.

Le Pape, après avoir vainement compté sur la fidélité de ses troupes et sur le repentir de ses sujets, s'était déterminé à recourir aux puissances catholiques, obligées en conscience et en droit à garantir l'in-

dépendance temporelle du Saint-Siége : la France, abjurant encore une fois son titre de fille aînée de l'Eglise. s'empresse d'abord de céder l'honneur de la délivrance du Pape, qui le croirait ? à l'Espagne et au général Narvaez. Celui-ci, dont les navires et les troupes étaient prêts, ne demandait qu'un secours d'argent pour se mettre en campagne ; la France allait l'accorder, lorsque le grand homme de l'an passé, l'abbé Gioberti, adressa à notre gouvernement des remontrances sur le défaut d'opportunité d'une intervention étrangère dans la plus grande affaire du monde catholique. C'était comme un chapitre du *Primato* qu'il faisait lire à M. Drouin de Lhuys ; ce qui blessait profondément l'abbé Gioberti, c'est que les nations destinées, selon son système, à s'atteler bientôt au char du Pape conquérant que son imagination a rêvé, prétendissent participer au règlement d'un intérêt exclusivement italien. On aurait dit une nouvelle variation de la fameuse cavatine : *l'Italia farà da se*. Notre ministre parut troublé des remontrances du prêtre patriote ; il lui donna carte blanche pour envahir la Toscane, replacer le grand-duc sur son trône, culbuter la république de Florence, traiter avec la Constituante romaine, et proposer à Pie IX une cote mal taillée qui lui aurait laissé au moins le décorum extérieur de la souveraineté.

On sait quel a été le résultat de cette entente cordiale, de cette confiance mutuelle entre Turin et Paris. L'abbé-ministre avait compté sans la législature issue des blessures de son amour-propre et des inquiétudes de son ambition. Peu de temps auparavant, afin de rester seul maître du terrain, il avait, à coups d'émeutes et d'ovations, obtenu la dissolution d'une majorité raisonnable, et s'était donné la satisfaction de faire élire tous les suppôts de la démagogie. On comprend donc quelles tempêtes s'élevèrent dans la Chambre à la nouvelle que l'armée piémontaise marchait au secours du grand-duc, retiré à San-Stefano, sous la protection de bâtiments de guerre anglais, pour attendre l'événement. Cependant, Turin, qui voyait venir le danger et qui avait le sentiment de la faiblesse d'une armée démoralisée par ses précédentes défaites, Turin tenait bon pour Gioberti ; il aurait suffi d'un peu de résolution chez le roi Charles-Albert pour prononcer la dissolution de la Chambre anarchique et accomplir le seul plan salutaire que pût dicter l'extrême gravité des circonstances. Par un motif inexplicable (il se peut que déjà le pauvre roi en eût assez de son grand homme), le roi préféra la Chambre au ministre, et celui-ci, décoré, par un juste retour des choses d'ici-bas, du titre de véritable *Gesuita moderno*, s'enfuit, comme l'âme de Turnu, *indigné sous les ombres*.

Ce moment était le dernier où notre gouvernement pût prévenir encore l'extrémité des malheurs de l'Italie. Il semble en avoir eu la pensée, si l'on en juge par les préparatifs qui recommencèrent à Toulon ;

aussi les démagogues de Turin, à la suite desquels le malheureux Charles-Albert marchait désormais enchaîné par le cou comme un ours de foire, gagnèrent-ils de vitesse nos résolutions toujours hésitantes ; sans s'inquiéter des ressources de leur armée ni même des positions qu'elle aurait dû prendre pour se créer quelques chances de réussite, ils se hâtèrent de dénoncer l'armistice à l'Autriche, de telle façon qu'en apprenant que le canon allait gronder sur les bords du Tessin, le gouvernement français se prit à craindre qu'on ne le considérât, s'il allait à Rome, comme un allié secret de l'Autriche. L'on se résigna donc ici à attendre dans la plus complète inaction l'issue de la nouvelle campagne, sans se faire beaucoup d'illusions sur les chances de la cause italienne, et plutôt comme des gens qui à l'approche d'un orage continuent à se promener dans un jardin, avant que la foudre et la pluie ne les forcent à s'enfuir à toutes jambes.

On espérait encore qu'il y aurait au moins l'apparence d'une campagne. — Nous n'essaierons pas de peindre la stupeur universelle quand on apprit qu'il n'avait fallu qu'une forte patrouille autrichienne pour faire évanouir la dernière espérance militaire de la pauvre Italie.

Quand nous parlons de stupeur, il n'est question que des politiques de salon. Quant au peuple, il ne s'émeut pas de ce qui se passe. Il semble qu'on ait tué en lui toute explosion sympathique pour les autres nations, quand on l'a entraîné le 15 mai à servir l'ambition des clubistes, sous prétexte d'une manifestation généreuse en faveur de la Pologne : on ne l'y reprendra plus. Et quand bien même ces nobles ferments ne seraient point apaisés, comment le faire condescendre à traiter en frères les patriotes italiens, ces dignes champions qui font de la politique à coups de stylet ; merveilleux d'enthousiasme et d'ardeur quand il est question de parader dans une fête civique ou de faire le siége d'un couvent, mais dociles aux conseils extrêmes de la prudence dès qu'il s'agit de paraître sur un champ de bataille ? Ne fallait-il pas s'attendre à ce que le peuple de nos villes resterait froid comme glace quand on lui demanderait de fraterniser avec les républicains qui ont mis en pratique l'hypocrite maxime de Mazzini : *Flatter qui vous sert et détruire qui vous a servi?* La sainte et populaire figure de Pie IX ne domine-t-elle pas et ne dissipe-t-elle pas, à mesure qu'elle se forme, cette fantasmagorie démocratique qu'on voudrait évoquer en faveur des ambitions battues et rebattues depuis le 16 avril ? Nous ne craignons pas de l'affirmer, le cœur du peuple de Paris est tout entier avec Pie IX, et c'est ainsi que les hommes qui ont salué le crucifix du haut des barricades restent fidèles à ce grand respect des choses religieuses qui nous fit dire, le lendemain de la révolution de Février, au risque d'être mal compris par quelques-uns de nos amis, *que la vertu et la poésie étaient revenues parmi nous comme deux belles exilées.*

Si donc il ne s'agissait que de se conformer au vœu populaire, le gouvernement serait entièrement libre dans son action, et nous ne voyons pas ce qui pourrait l'empêcher d'accomplir enfin la mission qui l'attend dans les murs de Rome, pour peu qu'il conserve quelque sentiment de sa dignité et de son devoir. Mais nous pouvons encore succomber sous l'effet des scrupules : le ministère n'oserait faire un pas sans avoir négocié avec l'Assemblée nationale qui n'a pourtant pas eu la force de le renverser, et cette Assemblée elle-même, personnage d'un autre âge, agit comme ces vieillards qui se consolent de la nécessité de mourir en faisant jusqu'au dernier jour de leur existence enrager les vivants. L'Assemblée a tout à fait la disposition chagrine des gens qui ne peuvent rien faire eux-mêmes, mais qui, du moins, empêchent les autres de faire quelque chose. Elle est parvenue, à force de délais arrachés à ceux mêmes qui l'obligent de finir, à répandre toutes ses humeurs peccantes sur la discussion du budget. On a vu ces jours-ci les hommes qui avaient voté obstinément pour le droit au travail se coaliser avec quelques économistes à outrance pour tarir à peu près partout le travail public, si nécessaire à notre population ouvrière, encore dénuée des ressources de l'industrie privée. Ils savent bien que dès que l'Assemblée législative sera convoquée, on sera forcé de rétablir, par des allocations de crédits extraordinaires, la plupart des dépenses qu'ils ont retranchées : ils ne sauraient espérer de se créer aucune popularité par des moyens semblables, tandis que s'ils ont encore quelque sentiment de l'effet produit par leur conduite, ils ne peuvent se dissimuler que partout, grâce à eux, on met sur le compte de la République l'effet désastreux de lésineries inutiles pour rendre à nos finances, avec la sécurité qu'elles ont reprise, l'élasticité de leurs anciennes ressources. Mais que leur importe? Ils jouent de leur reste. C'est devant ces juges rechignés que le gouvernement, qui devrait se sentir l'organe et l'instrument d'une autre France que celle des hommes de la veille, se subordonne avec une espèce de docilité, et sollicite un blanc-seing dont on lui marchande les conditions.

Cette revue sera imprimée avant que la discussion, commencée dans la séance d'hier, ait reçu une solution du vote de l'Assemblée. Tout porte à croire que l'ordre du jour proposé par M. Bixio sera adopté sans modification essentielle. La difficulté gisait dans un adjectif. Si la latitude permise à l'intervention du gouvernement français s'était bornée à la *haute Italie*, on n'aurait rien fait de notre côté, de peur de commettre quelque sottise, et sauf les apparences que le vieux maréchal sait très-bien garder, on aurait laissé le champ libre à la prépondérance autrichienne dans le réglement des affaires de l'Italie. Si, au contraire, on obtient d'avoir le choix dans toute l'Italie pour y faire paraître les baïon-

nettes françaises avec quelque avantage, nous pouvons encore réparer une certaine partie du mal commis depuis trois mois.

On connaît la sincérité de nos vœux en faveur du *gouvernement quelconque* qui contribuera à nous faire sortir de l'abîme. Cependant, que le gouvernement actuel se tienne pour bien averti : il s'établit en ce moment un curieux phénomène ; les deux forces qui se combattaient naguère avec acharnement ont l'air de s'affaiblir en même temps, non dans une égale proportion sans doute, mais visiblement encore, même du côté qui perd le moins. La fanfaronnade socialiste, après avoir rendu aux différentes nuances de l'opinion conservatrice le service de les rallier et de les arracher à une confiance engourdie, a fini par donner le secret de la faiblesse des hommes de désordre. La journée du lundi 26 mars a peut-être été plus décisive pour le triomphe définitif de la paix matérielle des rues que celle du 29 janvier. Si nous devons nous en rapporter à des renseignements d'une origine non suspecte, les meneurs avaient tout fait pour en venir à intéresser de nouveau la place publique à leurs affaires ; nous ne parlons ni de l'acharnement avec lequel on poursuivait la propagande démocratique et sociale parmi les soldats, ni du langage de plus en plus arrogant des feuilles de cette couleur ; outre ces signes extérieurs, il y avait le travail des sociétés secrètes, l'embauchage parmi les ouvriers, la revue des combattants et le dénombrement des troupes. Mais à quelque chiffre que s'élèvent ceux que la misère, le désœuvrement et le vice mettent à la disposition de l'émeute, cette armée ne suffit pas ; il faut encore qu'une passion existe dans la multitude pour la rendre complice des agitateurs de profession, et c'est ce qu'on n'a pas rencontré. Les provocations à la révolte sont donc tombées tout à plat, et force a été de *décommander* un mouvement qui n'aurait abouti qu'à la démonstration d'une ridicule impuissance. C'est dans cette situation désespérée qu'on a inventé l'expédient *des cartes,* ce chef-d'œuvre de l'imagination de nos folliculaires aux abois. On a crié le plus haut qu'on a pu : « Peuple, défie-toi des agents provocateurs ! ils viendront te chercher dans tes foyers afin de profiter de la juste indignation qui te possède ; ils se mettront à construire des barricades, et quand tu les auras imités dans ce noble exercice, les suppôts de la tyrannie fondront sur toi ; tu seras déporté, tandis que les nouveaux professeurs de barricades se feront reconnaître de la police au moyen des *cartes* qu'on leur aura préalablement distribuées ! » — Là-dessus, le gouvernement de lancer dans *le Moniteur* un article qui conjure les journaux socialistes de faire connaître à l'autorité la source à laquelle ils ont puisé ces précieux renseignements : et aussitôt nos fanfarons de reculer. Après cela, qui serait encore assez simple pour se laisser remuer jusqu'au fond des entrailles, parce qu'un voisin viendra dire comme la semaine dernière : « Les clubs sont en permanence ; on fond

des balles dans les ateliers ; le *conseil des dix* ouvre décidément la *tabatière aux émeutes ?* »

Si l'on nous en croyait, on traiterait en grande partie par le ridicule ces pourfendeurs socialistes, qui chaque matin ont l'air de nous dévorer. Nous ne connaissons, par exemple, rien de plus maladroit que la tactique que l'on a suivie jusqu'ici à légard du citoyen Proudhon. Il fallait d'abord se rendre bien compte de la nature du personnage : c'est, selon les us et coutumes de notre siècle, un *homme de lettres* à sa plus haute puissance. Qui dit *homme de lettres* en connaissance de cause, n'implique pas nécessairement dans sa pensée des études positives, encore moins un caractère élevé, et à défaut de vertus réelles, les entraves morales qu'en temps ordinaire imposent les habitudes de l'éducation. Autrefois, il fallait un peu de tout cela pour se soutenir dans la littérature, parce que c'était encore un art que d'écrire, et que la critique gardait suffisamment les portes de la renommée. Mais aujourd'hui, dans la Bohême universelle, on n'a pas besoin de tant de bagage pour faire son chemin. On écrit à la vapeur : la phrase sort toute moulée de la machine, comme les poulies du docteur Brunnel : on vend au poids la logique et l'invective, et le tohubohu de tant de *premier-Paris* qui s'entrecroisent est tel qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus d'intermédiaire entre ceux qui avaient tout et ceux qui n'acceptent rien.

Proudhon a surgi au milieu de ce chaos : c'était un enfant prodigue, qui copiait des dictionnaires, parce que son père, détestable sujet, lui donnait des coups au lieu des livres que l'enfant lui demandait pour étudier. Sa ville natale le prit sous sa protection ; on le fit passer des mains d'un mauvais père dans celles d'une marâtre, c'est-à-dire de l'Université : il apprit d'elle à faire jouer les mots, comme les mathématiciens font pour les nombres, en dehors du domaine des réalités : ainsi muni des moyens de mal faire, il vint de Besançon à Paris, avec une pension franc-comtoise et recommandé aux plus recommandables de ses compatriotes établis parmi nous. Proudhon frappa d'abord à des portes honnêtes, mais difficiles. Il avait été chargé d'éditer je ne sais quel manuscrit de l'abbé Bergier relatif à l'hébreu : cela le mit en goût de linguistique ; il envoya un mémoire à un concours académique et il échoua : des savants charitables l'avertirent qu'il avait fait fausse route, et lui tracèrent un plan d'études régulières. Un an après, il revint : on lui demanda s'il avait mis à profit les conseils qui lui avaient été donnés : *Non pas*, répondit-il, *la voie que vous m'aviez tracée était trop longue et trop difficile : j'ai pris un autre parti, je vais attaquer la société.*

Voilà l'homme qui, avant d'insulter DIEU en le niant (ce qui n'est pas logique) puis de se mettre sur la même ligne que DIEU, avait remporté un prix à Besançon pour un petit livre édifiant *sur l'observation du di-*

manche, et écrit pour une *encyclopédie catholique* l'article *Apostasie* qu'on a lu avec tant d'ébahissement ces jours derniers sur tous les murs de Paris !

Après cela, nous avouons ne rien connaître de plus absurde que les vingt ou trente mille bourgeois qui, chaque matin, échangent à la banque Proudhon leur argent contre un numéro du *Peuple*, faisant durer ainsi une publication qui, sans cela, tomberait d'elle-même, et qui s'en vont sur les trottoirs, parcourant avec un regard pantois les énormités de la rédaction socialiste, en portant écrite sur leur physionomie renversée cette phrase : *C'est fini : on va me prendre mon bien !*

Il est vrai que Proudhon a du *talent* : c'est le passeport, ou plutôt, comme nous l'avons dit souvent, la lettre de marque qui permet tout. Une femme excellente et distinguée, mais qui a le malheur d'appartenir à la catégorie des *hommes de lettres*, disait ces jours-ci, en apprenant la condamnation de Proudhon, appelé à réfléchir trois ans derrière les verroux sur l'inconvénient du paradoxe : « *Hélas ! on veut donc enfermer tous les littérateurs.* »

Pour en revenir au pouvoir contre lequel Proudhon, jusqu'ici invulnérable, est venu se heurter si malencontreusement, son manque de conduite dans les affaires italiennes l'empêchera de tirer parti, pour son propre compte, de l'évidente amélioration qui s'opère dans l'esprit public. C'est que, pour se soutenir au premier rang, il ne suffit pas d'avoir fait pendant vingt ans de l'opposition à tout prix : on aurait aussi besoin d'une connaissance des affaires fondée sur des études suivies. Et les bancs de la gauche comme le bureau des journalistes ne sont pas de ces écoles où l'on travaille avec sérieux et constance. Il en résulte que chez nous, c'est-à-dire dans le centre de la plus grande agitation intellectuelle, la décadence du pays s'accomplit par la perte de toutes les saines traditions, tandis qu'en Autriche, au sein d'une atonie proverbiale, il a suffi de la fixité du gouvernement pour qu'au jour du péril on vît paraître à point nommé des hommes capables de dominer les événements et de se faire admirer, même de leurs adversaires.

Cela vaut la peine qu'on y réfléchisse.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Questions constitutionnelles, par M. DE BARANTE [1].

Faut-il reprocher à M. de Barante de venir trop tard ou de venir trop tôt ?

Une Constitution nouvelle a été votée, il y a quelques mois, si je ne me trompe. Toutes les grandes questions que discute ce livre ont été discutées alors, du moins ont dû l'être. N'était-ce pas alors le moment de soumettre au pays, à ses législateurs, les graves et sérieuses réflexions qu'une longue expérience a inspirées à M. de Barante ? Hélas ! non; préoccupé de toute autre chose que de sa Constitution, le pays, alors pas plus qu'aujourd'hui, ne portait à de telles questions une attention bien recueillie ; elles ont, sauf un petit nombre, passé inaperçues, non-seulement pour les *législatés*, mais je dirais volontiers pour les législateurs.

Mais le temps de ces questions ne va-t-il pas revenir ? Une Assemblée nouvelle est sur le point de se former. Elle peut réviser la Constitution, ou du moins préparer une révision de la Constitution. Tous ces grands problèmes du suffrage universel, du partage du pouvoir législatif, du vote à deux degrés, ne vont-ils pas reparaître? Ne sera-ce pas enfin le jour où sera posé sur des bases solides, dans le sein d'une Assemblée attentive et réfléchie, l'édifice de nos destinées ? Hélas ! non ; je le crains fort du moins ; les événements qui nous poussent, l'émeute qui gronde, la société qui tremble sur ses bases, les intérêts les plus fondamentaux de la vie sociale qui implorent assistance, laissent-ils à notre pays le loisir qu'exigent ces études, si nécessaires, mais si savantes ?

Il faut en prendre son parti. Les constitutions ne se votent et ne se voteront qu'au milieu des orages. La tâche qui exigerait le plus de liberté

[1] Brochure in-8°. Chez Victor Masson.

d'esprit, de calme, de retraite, s'accomplit au milieu des préoccupations, des agitations, des inquiétudes ; comme un marin obligé de calculer avec toute l'exactitude de la science les variations de l'aiguille aimantée, dans la cabine d'un bâtiment en danger de périr. Les hommes de savoir et d'expérience comme M. de Barante peuvent bien jeter un conseil salutaire au milieu du bruit de la tempête ; mais ce conseil, qui le recueillera ?

Aussi, sur presque tous les points, la science se trouve-t-elle dominée par les faits. Elle démontre, mais les faits agissent. M. de Barante expose très-bien les inconvénients et les dangers du suffrage universel ; mais comment le suffrage universel pourra-t-il, une fois implanté dans notre sol, en être déraciné ? Je comprends bien mieux aujourd'hui la France sans électeurs et sans l'Assemblée, que la France avec un corps d'électeurs privilégiés. L'école constitutionnelle, avec plus de force et d'évidence encore, expose très-bien la nécessité d'un partage du pouvoir législatif et de l'établissement d'une seconde Chambre. Mais cette seconde Chambre, où en sont les éléments dans un pays passé sous le niveau comme le nôtre ? M. de Barante insiste beaucoup sur les avantages du vote à deux degrés ; et il est d'autant plus louable de le faire que le vote à deux degrés a été autrefois, de la part du parti qu'on appelait libéral, l'objet d'une constante réprobation. Rien de mieux ; mais le vote à deux degrés, qui aura l'audace de le proposer, le loisir de le discuter, le temps de l'établir ?

Nous avons beau faire, Dieu nous mène trop vite. Nous voudrions fonder un édifice là où il nous permet à peine de dresser une tente. Nous discuterons toujours des constitutions, nous en voterons souvent : nous n'en ferons jamais ; et nous nous trouverons plus ou moins constitués, constitués bien ou mal, sans nous être jamais véritablement, librement, volontairement constitués.

Voilà, je ne dirai pas nos objections, mais les objections que produit contre le livre de M. de Barante le siècle où nous vivons. C'est après tout un des torts de la science politique. Elle arriverait peut-être (qui sait ?) à être claire et positive comme la géométrie, si elle pouvait se faire à loisir : mais dans les temps de loisir on ne pense pas à elle ; on n'y pense, s'il est permis de parler ainsi, que lorsqu'on n'a pas le temps d'y penser. Ce n'est du reste qu'une raison de plus pour estimer davantage les labeurs de ceux qui savent se donner, par la force de leur esprit, le calme et la réflexion que les événements nous refusent. Un livre grave,

ferme, reposé, sans agitation, sans préoccupation, comme celui de M. de Barante, fait la honte de notre temps, si faible de cœur dans ses agitations et si frivole même dans ses inquiétudes.

Après tout, il est toujours utile de parler raison ; et les vérités que M. de Barante développe, quoiqu'elles puissent sembler peu applicables en ce moment, quoiqu'elles aient peine à se faire jour au milieu de nos préventions, de nos émotions, de nos partis pris, pourront dans des temps meilleurs, devenir, je ne dirai pas nos calmes et sérieuses convictions (car nous n'aurons guère en politique de convictions calmes et sérieuses), mais elles pourront devenir à leur tour les préventions, les préoccupations même et les partis pris d'une génération plus heureuse que la nôtre.

FR. DE C.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES RATIONALISTES
ET LES TRADITIONALISTES.

I

SITUATION DES DEUX PARTIS.

La Révolution de février est venue brusquement interrompre une contestation animée sur les droits et les limites de la raison. Cette lutte est ancienne ; mais elle est devenue depuis quelques années de plus en plus ardente, de plus en plus générale. Les journaux, les revues, les brochures n'ont pas été seuls à entretenir la guerre ; les chaires publiques elles-mêmes ont retenti de ces débats.

D'un côté, on accuse les rationalistes d'avoir sur la valeur et l'indépendance de la raison des prétentions exagérées ; de l'autre, on reproche à certains catholiques de déprécier, sinon d'anéantir cette même raison. Notre but est d'examiner si des deux côtés ces reproches n'ont pas quelque chose de mérité. Pour en juger, il nous suffira d'invoquer la raison elle-même.

La philosophie s'était souvent montrée hostile à la religion ; mais jamais à aucune époque elle n'avait aspiré à cette supériorité dédaigneuse qu'elle affecte de nos jours. Ne voyant dans le Christianisme qu'un produit de l'activité humaine, elle s'y admire elle-même, elle y reconnaît son œuvre, laquelle par conséquent doit relever d'elle, et qu'elle a droit d'*expliquer*, de perfectionner et de remplacer. Car aujourd'hui la philosophie est en état d'enseigner toutes les vérités morales et religieuses qu'enseigne le Christianisme. Elle peut exercer le ministère spirituel au même titre que lui, mais d'une manière plus parfaite et plus élevée. La philosophie domine la religion, et il ne faut pas s'en étonner, puisque

toutes les sciences sont dépendantes de la philosophie ; elle doit donc exercer sur la religion une suprématie incontestée. C'est ce qu'on appelle *indépendance de la raison, sécularisation de la raison,* à peu près comme certains hommes politiques disent : *l'État est indépendant, l'État est laïque,* quand il domine, quand il dirige à son gré tous les cultes et toutes les consciences.

Pour constater ces prétentions de la philosophie moderne, il n'est pas besoin de citer des noms ; il faudrait citer tous les écrivains de cette école que nous nommons rationaliste, et qui s'appelle elle-même éclectique. Nous avons donné leurs expressions mêmes, et on les reconnaîtra facilement, pour peu qu'on ait feuilleté leurs revues et leurs journaux, leurs essais et leurs manuels, leurs dictionnaires et leurs histoires.

Toujours le clergé a reconnu l'importance de la raison, sa nécessité même pour la défense de la religion ; et les grands apologistes chrétiens tressailleraient dans leur tombe, s'ils s'entendaient accuser d'avoir renié la philosophie, eux qui, acceptant toujours le combat sur le terrain qu'on leur proposait, durent à la puissance du raisonnement tant de triomphes éloquents.

Mais après les coups funestes portés au Christianisme à la fin du dernier siècle au nom de la raison, des catholiques se prirent à la suspecter comme une arme qui, dans leurs mains, les avait trahis au moment du combat. Un génie impétueux, dans son indignation contre cette arme antique, la brisa, et prétendit marcher sans elle à la victoire. Il nia la raison de l'individu, et ne reconnut que la raison du genre humain. C'était vouloir conserver un édifice, après en avoir détruit les fondements. Aussi, quand l'oracle suprême eut parlé, l'illusion qui avait fasciné les plus généreuses intelligences se dissipa comme un rêve, et un immense désenchantement s'opéra dans les esprits. Si quelques-uns osent encore écrire aujourd'hui : « La confiance naturelle, instinctive, que nous avons à l'autorité des autres hommes, est la cause déterminante des conclusions que la raison prononce ; sans cela il y a scepticisme partout ; » ce n'est qu'une rare exception, et tout le monde avoue aujourd'hui l'inanité du célèbre système. Mais si tout le monde répudie sincèrement l'erreur lamennaisienne, comment se fait-il que plusieurs ne craignent pas de la renouveler, en l'étendant beaucoup plus loin ? M. Lamennais contesta la valeur de la raison individuelle ; comment ceux qui l'ont abandonné viennent-ils contester la puissance et les droits de toute raison humaine, de la raison générale comme de la raison individuelle ? Telle est

pourtant la philosophie de plusieurs écrivains de nos jours, pris dans les rangs des laïques et dans ceux du clergé.

Nous ne pouvons rapporter ici tous ceux que nous avons sous les yeux, mais voici les paroles de quelques-uns d'entre eux : « Notre raison est si incertaine par elle-même que, lorsqu'elle sort de la foi, elle ne peut plus trouver de port sur le vaste océan du doute. Notre entendement ne peut tenir la vérité, la foi seule peut lui donner un fond. La raison livrée à elle-même n'est plus qu'un instrument de destruction. Nous soutenons que la raison de l'*homme n'a pu inventer Dieu et ses perfections*. La raison, la philosophie ne peuvent découvrir aucune vérité, mais seulement démontrer celles qui sont renfermées expressément ou comme conséquences dans les données de la religion. Toute règle morale est impossible, si elle n'est imposée de Dieu et révélée par lui. Les vérités morales ont été révélées, et c'est le seul moyen de les connaître. En un mot, la philosophie n'est encore rien, et ne sera jamais rien. »

Mais ce qui est vraiment nouveau, c'est de voir d'honnêtes catholiques, ayant bien mérité, d'ailleurs, du Catholicisme, se donner la mission périlleuse « de changer la marche, la méthode et le système de la polémique chrétienne, et entreprendre, avec le plus d'humilité qu'ils peuvent, de faire entrer le clergé dans une voie nouvelle, en modifiant l'enseignement dans toutes les écoles catholiques. Car, hélas ! un système tout païen n'est encore que trop répandu dans nos maisons d'éducation. Il faut chasser ces Héliodores du temple. Il s'agit de faire rentrer la philosophie dans sa seule et unique voie ; là est le salut de la société. Depuis trois cents ans l'enseignement est dévoyé ; et même les bases de la philosophie sont fausses depuis Aristote. »

Le clergé ne doit pas l'ignorer, ses adversaires l'observent ; et ils voient avec un plaisir peu dissimulé ces tristes emportements contre la raison. Il en est peu parmi eux qui ne les aient remarqués, et qui ne nous les reprochent en les exagérant, en les attribuant à tout le clergé, à toute l'Eglise. Un des premiers d'entr'eux, et peut-être le plus habile, qui surveille à dessein la presse catholique, nous adresse ces dures paroles : « Chose triste à dire, la philosophie du clergé se réduit maintenant à un cri de guerre universel contre la philosophie. Le clergé, sous prétexte de limiter la philosophie, veut en consommer la ruine..... Il est clair qu'on n'en veut pas à ce fantôme qu'on appelle rationalisme, mais à la raison elle-même et à la liberté..... Le clergé tient en extrême défiance la philosophie et la raison. Aussi cherche-t-il à discréditer la phi-

losophie, à troubler et à décourager la raison. Non-seulement le clergé, mais l'Eglise elle-même condamne la philosophie, condamne toute philosophie à l'impiété et à l'extravagance... La source des mauvais sentiments et des mauvais desseins du clergé à l'égard de la philosophie, c'est le défaut de lumières. » (*Essais sur la philosophie et la religion,* par M. Saisset.)

Dans les derniers jours où elle put encore s'occuper de ces matières, avant le mois de février, la *Revue des Deux-Mondes* entreprit une statistique de la presse française. Or, voici comment elle caractérise la presse catholique sous le rapport qui nous occupe : « Nier la raison, s'insurger contre la science, telle est souvent la tactique des apologistes du clergé. On peut citer tel orateur qui voit dans la raison une fille de Satan... Il y a trois catégories de philosophes contemporains : 1° l'école catholique s'appuie uniquement sur la révélation ; au lieu de faire servir la raison et la philosophie à la défense de la foi, elle se sert de la foi pour attaquer la philosophie et la raison ; elle arrive ainsi à la négation de la science au nom de laquelle elle parle.... »

Le rouge monte au visage de s'entendre appeler les ennemis de la raison et de la philosophie ; de nous entendre dire que nous craignons la science et la lumière, lorsqu'avant tout, dans notre lutte avec les rationalistes, c'est à la raison que nous en appelons ; lorsque c'est la raison que nous prenons pour juge entr'eux et nous, ou plutôt lorsque la raison est le terrain commun où nous devons nous reconnaître et nous rapprocher dans la vérité.

Mais ce qui est infiniment plus regrettable, c'est que des catholiques aient donné lieu à la plupart de ces reproches. Si le clergé n'y prend garde, il s'établira dans le monde comme une chose jugée que l'Eglise est ennemie de la science et de la raison. N'avons-nous pas vu jusqu'à M. Proudhon jeter en passant l'insulte aux chrétiens, comme à des gens *à qui la raison fait horreur*. (*Système des contradictions économiques*.)[1]

[1] Au moment où nous écrivions ceci, la *Revue des Deux-Mondes*, revenant sur cette importante question, déplorait *cette dualité funeste entre l'Eglise et le rationalisme*, qu'elle considère avec raison comme le premier obstacle au raffermissement de l'ordre social. Elle n'y voit d'autre remède que d'engager l'Eglise à se réconcilier avec la raison, et le rationalisme avec le sentiment (mars 1849). Les hommes de la *Revue des Deux-Mondes* ne connaissent pas l'Église ; voilà une des premières sources du mal.

II

POSITION DE LA QUESTION AVEC LES TRADITIONALISTES.

Tout le monde est convaincu que l'esprit humain est fait pour la vérité, qu'il peut la connaître ; et personne aujourd'hui ne pense à soutenir le scepticisme universel. Le scepticisme, dit-on, est le mal qui ronge les sociétés modernes. Oui, le scepticisme pratique, l'indifférence pour la vérité connue, l'absence de conviction énergique. Mais le scepticisme en théorie, le scepticisme en principe n'est point de notre siècle. En voici la raison : pour creuser le fondement de toutes nos connaissances et pousser l'esprit jusqu'au doute raisonné, il faut un certain effort de la pensée, une certaine énergie d'âme; et notre siècle n'en est guère capable. Trop faible pour s'attacher à ce qu'il croit, il n'est pas assez fort pour repousser toute croyance.

Il est vrai que quelqu'un nous parlait encore récemment du trop fameux *pont* qui sépare l'idée de son objet, le *subjectif* de l'*objectif*; « pont mystérieux, que l'intelligence, dit-il, passe et repasse incessamment, sans jamais l'apercevoir dans son rapide passage. » Mais ce n'est là qu'un vain et dernier effort pour désespérer l'esprit humain ; l'esprit humain passe outre ; et c'est son droit.

Il ne s'agit donc pas de savoir si la raison humaine est capable de connaître, mais comment elle peut connaître. Peut-elle acquérir par elle seule quelques vérités ; ou, comme l'ont prétendu certains catholiques, est-elle incapable de rien savoir sans le secours de la révélation ? Pour que la pensée se produise, est-il nécessaire, sinon que Dieu parle à chaque individu, du moins que sa parole lui parvienne par une tradition non interrompue ?

Tous conviennent qu'une fois instruit par Dieu d'un certain nombre de vérités, l'homme peut féconder le dépôt qu'il a reçu ; aux vérités qu'on lui enseigne chercher et trouver un fondement rationnel, une preuve, une démonstration logique; de ces premières vérités faire jaillir par le raisonnement plusieurs autres vérités secondaires qui s'y trouvaient renfermées et qui en découlent comme conséquences. Mais avoir une pensée avant toute révélation, ou, après la révélation, découvrir une vérité entièrement nouvelle, qui n'ait pas été donnée par Dieu ou par ceux qui la tiennent de Dieu, voilà, selon eux, ce qui est impossible.

Parmi les traditionalistes, les uns prétendent que sans un enseigne-

ment divin par la parole, l'individu et le genre humain tout entier n'auraient absolument aucune pensée. Réduit aux instincts aveugles de la brute, il aurait comme celle-ci une vie tout animale et ne pourrait jamais s'élever au-dessus de la sphère obscure des sensations. D'autres accordent un peu plus à la dignité humaine : selon eux, nous aurions une certaine connaissance intellectuelle des corps et de la nature ; et la raison pourrait s'exercer dans le cercle des choses sensibles. Mais ils soutiennent que s'il ne les apprenait de la révélation, le genre humain ne pourrait jamais acquérir les idées métaphysiques, morales et religieuses.

Parmi les vérités morales et religieuses, il en est de surnaturelles ; d'autres sont purement naturelles. Cette distinction, méconnue par les rationalistes, est professée par tous les philosophes chrétiens. Nous viendrons plus tard aux rationalistes ; mais tous les catholiques admettent que, pour les vérités surnaturelles, l'homme ne les aurait jamais connues sans la révélation. Etant toutes des faits libres qui ont dépendu de la volonté de Dieu, ou des vérités incompréhensibles qui n'ont aucune preuve réelle dans la nature, comment auraient-elles été découvertes ou même soupçonnées, si Dieu ne s'en était expliqué lui-même ? La question actuelle roule donc toute entière sur la possibilité pour l'homme de découvrir les vérités naturelles. Et l'on entend par là ces vérités nécessaires qui découlent de la nature des êtres et de leurs rapports essentiels.

Nul doute qu'abandonné à lui-même l'esprit humain n'eût été arrêté par mille obstacles dans la découverte de la vérité. Nul doute que plus d'une fois il n'eût fait fausse route, et qu'aux vérités péniblement conquises il n'eût souvent mêlé bien des erreurs. Mais il ne s'agit point du plus ou moins de facilité qu'il peut avoir en cela, il s'agit de savoir si toute découverte en ce genre lui est absolument impossible, ou s'il peut par ses propres efforts connaître d'abord quelques-unes, puis un plus grand nombre de ces vérités essentielles qui par leur nature semblent être à sa portée. L'homme peut-il progresser par lui seul, ou est-il éternellement condamné à son ignorance native, si une intelligence supérieure ne daigne l'en tirer ?

Nous savons, nous autres chrétiens, que Dieu dès l'origine s'est montré généreux envers l'homme, sa créature de prédilection. En l'élevant à une destination supérieure à toutes les exigences de sa nature, en lui faisant connaître cette fin surnaturelle et tous les moyens d'y arriver, il lui enseigna en même temps les principales vérités naturelles qui sont du ressort de sa raison ; et ces vérités, du moins les plus élémentaires,

se sont conservées et perpétuées généralement dans la société. Cependant, comme elles s'oblitéraient insensiblement et tendaient à disparaître, Dieu a voulu à diverses époques en renouveler l'éclat par de nouvelles révélations. Mais on demande si, sans le secours de la révélation, l'homme avec les facultés dont il jouit aurait pu connaître ces vérités, et par conséquent si la raison en a toujours la puissance radicale.

Là est le point précis de la question. Mais là aussi apparaît dans toute sa force la difficulté d'une solution catégorique. Pour juger de ce que nous pourrions sans l'enseignement divin, il faudrait nous mettre en dehors de ce même enseignement. Or, il existe dans le monde, il remplit le monde, et il ne dépend pas de nous que nous ne soyons enseignés de Dieu. Dans cette condition qui nous est faite, toutes les connaissances dont l'humanité s'honore peuvent être attribuées ou à la raison ou à cet enseignement primitif, sans qu'il paraisse un moyen de faire la part de l'une et de l'autre. Et nous voilà, ce semble, dans une impasse.

Voyons cependant.

III

Origine de nos connaissances. — Sourds-muets.

La première preuve de l'impuissance radicale de la raison, donnée comme péremptoire par les traditionalistes, c'est que pour avoir la première idée, pour commencer à penser, un enseignement est nécessaire, parole, geste, ou signe quelconque. Jusque-là l'intelligence reste inerte et comme endormie. C'est une outre fermée et remplie de ténèbres, où tout dort profondément, jusqu'à ce que le bruit d'une parole ou tout autre signe extérieur vienne réveiller les idées et les mettre en mouvement.

On ne conçoit pas d'abord que pour éveiller l'âme il faille nécessairement une parole, un signe intentionnel, un enseignement exprès. Pourquoi le premier objet venu ne produirait-il pas le même effet ? Pourquoi les sensations qui affectent si vivement l'âme naissante ne provoqueraient-elles pas son activité ? C'est du moins l'origine qu'assigne à nos idées une école nombreuse de philosophie.

Il est clair aussi que Dieu pourrait avoir un autre moyen plus simple, et qui paraîtrait plus digne. Evidemment il pourrait avoir mis dans l'âme une force secrète qui agisse spontanément, une lumière intérieure qui l'éclaire en naissant. C'est l'explication donnée par les plus célèbres philosophes.

Il y a d'ailleurs à la théorie des traditionalistes une impossibilité manifeste. Toute parole n'est autre chose qu'un signe de l'idée, et un signe arbitraire, un signe de convention. Comment l'homme qui n'aurait aucune idée pourrait-il comprendre le sens et la valeur du premier signe qu'on lui donne ? En présence de cet homme, vous prononcerez le mot *Dieu*. Quelle idée, si vous ne lui en supposez aucune, peut-il attacher à ce bruit sorti de votre bouche ? Sait-il même que vous voulez dire quelque chose ? Vous ajoutez : *Dieu a parlé ;* d'abord il ne comprend aucun de ces trois mots. Mais supposons qu'il en reçoive subitement l'intelligence, avec quoi appréciera-t-il votre proposition, qui peut être vraie, comme elle peut être fausse ?

Il faut donc reconnaître, avec saint Augustin, que toute parole doit trouver dans l'esprit de l'auditeur des idées préexistantes qui lui servent à la comprendre et à la juger : *Non loquentem qui foris personat, sed intus ipsi menti præsidentem consulimus veritatem ; verbis fortasse, ut consulamus, admoniti* (lib. *De Magistro*). Saint Thomas n'est pas moins formel ; voici comment il s'exprime dans son ouvrage également intitulé *De Magistro*, art. 1. ad 2 : *Dicendum quod cognitio rerum* (*cum docemur*) *in nobis non efficitur per cognitionem signorum, sed per cognitionem aliquarum rerum magis certarum, id est principiorum...* ad 3 : *Omnis enim disciplina fit ex præexistenti cognitione...* ad 13 : *Ex homine docente certitudinem scientiæ non acciperemus, nisi inesset nobis certitudo principiorum.* » On voit que ces grands théologiens comprenaient cette question d'enseignement autrement que certains écrivains modernes.

Il y avait un moyen de prouver que nous ne savons rien que par l'enseignement ; c'était de dire que l'idée est impossible sans son expression. On l'a prétendu ; et par ce grand argument, qu'on a tourné et retourné sous toutes ses faces, on prouvait du même coup l'impossibilité de l'invention du langage. Là-dessus on en appelait à notre expérience journalière : nous arrive-t-il jamais d'avoir une idée sans avoir présente son expression ? Mais vraiment, il nous semble que cela arrive. Est-ce qu'il n'arrive jamais au poëte, au philosophe, au contemplatif, de rester muets devant leur pensée, sans trouver de parole humaine pour la rendre ? N'a-t-on jamais entendu parler de cette agonie d'impuissance que souffre l'artiste en présence de son idéal, faute d'expression qui en approche ? Si les traditionalistes n'ont pas connu ce phénomène psychologique, que dire de leur philosophie ? Et s'ils le connaissent, que dire encore ?

Pour établir la nécessité de l'enseignement par la parole, on apporte l'exemple de l'enfant. Voyez, dit-on, ce novice de la vie ; comment apprend-il à penser ? N'est-ce pas par l'instruction ? Oui, il apprend beaucoup de choses par l'instruction, mais il en sait aussi plusieurs par lui-même. Il connaît même quelque chose avant toute instruction ; car pour être enseigné, il faut déjà savoir quelque chose.

On parle encore de quelques individus qui ont vécu en dehors de toute société, et chez lesquels on n'a pu découvrir aucune trace de pensée humaine. Tels sont des hommes sauvages trouvés dans les bois ; des enfants séquestrés dès leur bas âge, et qui sont restés constamment au niveau de la brute. Mais il est reconnu que chez le plus grand nombre la cause de cette infériorité de condition n'était autre qu'une organisation défectueuse, offrant tous les symptômes d'un crétinisme natif ; crétinisme auquel on peut même attribuer souvent leur séquestration ou leur abandon dans les forêts. Aussi pour la plupart n'a-t-on pu, avec toutes les ressources de l'art et de l'enseignement, vaincre cette incapacité irrémédiable. Si quelques-uns ont montré plus de dispositions à être instruits, on a pu constater dans ceux-là quelques indices de pensée avant toute instruction. D'ailleurs ces infortunés n'ayant jamais connu la société, comment auraient-ils connu les sentiments et les devoirs sociaux, avec toutes les idées que l'on cherchait en eux ? Si leurs facultés ne se sont point développées hors de la société, c'était manque d'objet, plutôt que manque d'enseignement. Aussi plusieurs d'entre eux, une fois placés en face d'autres hommes, ont-ils pris d'eux-mêmes une prompte initiative de la vie sociale.

Et les sourds-muets? Ne sont-ils pas une preuve irrécusable que si des hommes sont privés de la parole, et par suite de tout enseignement, ils sont par là même privés de la pensée et réduits à la vie purement animale ?

Sur cette importante et célèbre question nous ne pouvons que donner sommairement les dernières conclusions de la science [1].

On a montré souvent beaucoup trop d'empressement à juger cette classe d'êtres à part, toujours difficiles à étudier. L'amour du contraste en a porté plusieurs à exagérer les différences qui les séparent de nous.

[1] Ces conclusions, telles que nous les avons résumées, ont été vues par M. Ed. Morel, premier professeur à l'institution des sourds-muets de Paris, qui nous permet d'invoquer à leur appui l'autorité de son nom, de son savoir et de son expérience.

Les relations qu'on a publiées sont loin de s'accorder entre elles. Certains instituteurs de sourds-muets peuvent être légitimement soupçonnés dans leurs rapports d'avoir chargé le tableau pour mieux faire ressortir la prodigieuse transformation opérée par leurs soins; comme si de quelques brutes ils avaient fait des hommes et leur avaient donné une âme. Il est clair, du reste, que leur langage vise plus à l'effet oratoire qu'à la précision philosophique. Un certain nombre de ces êtres malheureux sont nés plus ou moins idiots, et sont dès lors incapables de toute initiative de la pensée, comme de tout enseignement. Pour les autres mêmes, dépourvus qu'ils sont de l'organe le plus indispensable pour les relations de la vie sociale, et réduits avant leur instruction à la lenteur de leurs efforts isolés, on ne doit pas s'étonner qu'ils manquent d'une foule d'idées qui nous semblent les plus naturelles.

Privés de l'ouïe, ils ne peuvent connaître le son, n'en ont aucune idée et ignorent complétement sa valeur comme signe. Ils ont la voix, et ils ne peuvent avoir la parole, faute de la connaître, et non faute de l'avoir reçue des autres. A peine instruits, on les interroge pour savoir s'ils ont pensé avant toute instruction ; mais souvent on les interroge ou avec prévention, de manière à provoquer une réponse contraire à la vérité ; ou avec maladresse, comme s'ils avaient dû connaître Dieu, l'âme, la loi morale, sous les termes mêmes qui nous servent à les désigner. Les sourds-muets instruits oublient facilement les notions plus ou moins faibles, plus ou moins confuses de leur enfance. Elles disparaissent dans l'éclat de leurs connaissances acquises, comme les lueurs du crépuscule dans la splendeur du jour, sans laisser de traces. Aussi leurs réponses à cet égard sont-elles pleines d'hésitations, d'incohérences, de contradictions : celle de la veille est souvent détruite par celle du lendemain. On a dit et répété mille fois que les sourds-muets, avant qu'ils soient introduits à la vie de l'esprit par la merveille des méthodes modernes, sont incapables de moralité, n'ont aucune idée intellectuelle, aucune notion du devoir, vivent à l'état purement organique et animal, etc. C'est une erreur, une déplorable erreur. Pour la renverser, cette erreur, il suffisait de l'exemple d'un seul sourd-muet chez qui on eût découvert la trace d'une seule idée avant son instruction. Hé bien ! ce n'est pas sur un seul qu'on a constaté l'existence de la pensée ; et il a été reconnu par les meilleurs observateurs que les sourds-muets isolés dans les familles sont généralement capables de penser, de juger et de comparer ; de distinguer le bien et le mal, d'avoir l'idée plus ou moins grossière d'un être supérieur, maître

de la nature (de Gérando, *de l'éduc. des S.-M. de naiss., c.* 1 *et* 4 M. Durup de Baleine, directeur des étud. à l'instit. de Liége). De là le besoin qu'ils manifestent de communiquer leurs pensées et leurs sentiments. Ainsi, dit M. de Gérando (*des signes et de l'art de penser*), « nous les voyons se former par leurs seuls efforts, sans secours et sans enseignement, un langage qui leur appartient, un langage de signes et de gestes ; et quoique ce langage soit borné, il n'exigerait, pour devenir aussi étendu que nos langues, qu'une plus longue continuation des opérations que nous leur voyons commencer. » M. Sicard lui-même, supposant comme possible tout un peuple de sourds-muets : « Hé bien, dit-il, croit-on que les individus y fussent dégradés, sans communication et sans intelligence ? Ils auraient, n'en doutons pas, une langue de signes, peut-être plus riche que la nôtre... Et dès lors, pourquoi ne seraient-ils pas civilisés ? Pourquoi n'auraient-ils pas des lois, un gouvernement, une police ? » Enfin voici un témoignage non moins compétent, et dont l'autorité vivante ne peut être récusée. Dans un discours prononcé il y a peu de temps encore à la distribution des prix de l'institution de Paris et qui avait pour but « de donner une idée exacte de la condition intellectuelle et morale du sourd-muet avant son instruction, » M. Ed. Morel s'exprimait ainsi : « On s'imagine que sans le secours de nos langues artificielles le sourd-muet est incapable de manifester l'activité de son âme ; qu'avant d'entrer dans nos écoles, c'est une table rase où la main de l'instituteur peut seule graver quelques caractères ; on le ravale au niveau de la brute... Le sourd-muet apporte en naissant les mêmes facultés que l'enfant doué de l'ouïe. Les objets extérieurs, les actions des hommes, le spectacle varié de la nature font sur le jeune sourd-muet les mêmes impressions que sur l'enfant qui entend ; ils attirent son attention, frappent son imagination, se gravent dans sa mémoire et fécondent son esprit.... L'égalité entre le sourd-muet et l'enfant qui jouit de l'intégrité de ses sens ne cesse qu'au moment où ce dernier entre en possession de la parole... Témoin des phénomènes de la nature, le sourd-muet observe, réfléchit, juge, lie l'effet à la cause, prévoit... Il éprouve les mêmes sentiments que les autres enfants. Le monde moral ne lui est pas entièrement fermé : il a quelque notion de la propriété, distingue le vrai du faux, le juste de l'injuste, le bien du mal. Il peut même s'élever au vague pressentiment d'un être supérieur. Mais incapable de se former une idée exacte de la Divinité, il la matérialise. »

L'abbé M. A. CHASTEL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LA VIE ET LA MORT

DU PÈRE E.-M.-F. ESTÈVE [1].

Eugène-Martin-François Estève naquit le 26 mars 1807, jour du Jeudi-Saint, à Paris, dans le château des Tuileries. Son père, trésorier général de la couronne, logeait en cette qualité dans le palais impérial. Le comte Estève avait autrefois suivi le premier consul dans les campagnes d'Italie et d'Egypte, et s'était toujours distingué par sa fidélité et son zèle à s'acquitter des emplois qui lui furent confiés.

Les premières années du jeune Estève se passèrent paisiblement au sein de sa famille dans la compagnie de deux frères, ses aînés. Il fréquentait avec eux les classes d'un des lycées de Paris, où il se fit remarquer par son application et ses succès.

Formé dès l'enfance à la piété par les soins d'une mère chrétienne, et préparé plus immédiatement par les instructions des catéchismes de Saint-Sulpice, il s'approcha pour la première fois de la sainte table avec les sentiments de la foi la plus vive ; ses maîtres eux-mêmes furent frappés de l'expression de bonheur et de la sérénité céleste empreinte sur son visage durant la cérémonie. La première communion opéra dans ce cœur innocent une espèce de révolution morale ; cet enfant, naturellement si vif, si impétueux, parut doux, calme, prévenant, attentif à tout ce qui pouvait être agréable à ses parents, toujours prêt à se plier et à s'accommoder aux exigences de la plus délicate charité. Sa piété prit aussi un caractère plus prononcé et se manifesta par le goût des pratiques de la religion, et par une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Il ne pouvait se décider à se livrer au repos sans lui avoir payé le tribut

[1] Cet article est extrait d'une *Notice sur le P. E. Estève*, que vient de publier un des membres de la Congrégation. 1 vol. in-12. Paris, chez Poussielgue-Rusand. — Prix : 75 cent.

journalier de ses prières, et plus d'une fois on le trouva le soir, quand la fatigue l'avait surpris, endormi auprès de son lit, le chapelet à la main.

Jusqu'à l'époque de son entrée au séminaire, son temps fut partagé entre les études graves qui préparent l'homme aux divers emplois de la vie sociale et ces arts d'agrément qui sont comme le complément d'une éducation soignée. Il y joignit par forme de délassement la pratique des œuvres de miséricorde, pour lesquelles il sentit toujours un attrait particulier. Il était heureux d'aider sa mère dans les soins qu'elle donnait aux pauvres. Il visitait les salles des hôpitaux, adressait des exhortations touchantes aux malades qui s'empressaient autour de lui ; précieux germes de sa vocation ecclésiastique et religieuse ; premier apprentissage de cette vie de zèle et de dévouement qu'il devait embrasser un jour.

Autant il ressentait de goût pour toutes ces bonnes œuvres, autant avait-il d'éloignement pour les fêtes du monde. Il y paraissait quelquefois pour satisfaire à des convenances de société ; mais il y paraissait par devoir plutôt que par inclination, et il n'était pas difficile de reconnaître qu'il ne s'y plaisait pas, qu'il s'y trouvait même gêné et comme hors de son élément. Son cœur était ailleurs.

Depuis assez longtemps le jeune Estève avait éprouvé et manifesté le désir de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ; il avait même demandé, vers la fin de ses études de collége, à entrer au séminaire des missions étrangères. Mais sa mère, craignant que ces pensées ne fussent l'effet d'une ferveur passagère et d'un sentiment trop peu réfléchi, ne voulut rien précipiter. Elle l'avait facilement décidé à compléter son éducation et à suivre les cours de droit. Il avait fait ensuite un assez long voyage en Italie avec un de ses frères et d'autres amis sous la conduite d'un guide pieux, qui depuis le rejoignit dans la Compagnie de Jésus. Madame Estève, après s'être assurée par ces délais et ces épreuves de la solidité de la vocation de son fils, ne crut pas devoir s'y opposer davantage et consentit à son entrée dans l'état ecclésiastique. Estève se présenta donc au grand séminaire d'Issy au mois d'octobre 1828, et il y commença son cours de théologie.

Tel il avait été au sein de sa famille, tel il fut au séminaire. Il se livra tout entier à l'étude si importante de la théologie ; et néanmoins son application ne nuisit en rien, comme il arrive quelquefois, à l'esprit de piété et de ferveur. Mais le trait caractéristique de sa vertu fut une admirable simplicité et une humilité profonde que rehaussaient une douceur

et une aménité pleines de charmes. Quoiqu'il parût chercher, en prenant partout la dernière place, à faire oublier la position honorable de sa famille dans le monde, elle ne demeura pas longtemps un secret, et l'on fut singulièrement édifié de voir le jeune Estève fréquenter principalement, pendant les récréations, les séminaristes les plus négligés, et surtout s'abaisser jusqu'à demander et solliciter avec instance la permission de rendre à la communauté les services les plus humiliants.

Cependant la gravité des événements de 1830 obligea les directeurs du séminaire de suspendre les cours de théologie. Heureusement cette interruption ne fut pas de longue durée, et dès le mois d'octobre suivant ils furent repris non plus dans la maison d'Issy, mais seulement au séminaire de Saint-Sulpice, où l'abbé Estève alla terminer son cours et se préparer plus immédiatement à recevoir les deux derniers ordres majeurs. Il avait été élevé au sous-diaconat en juin 1830. Il reçut le diaconat à Noël de la même année, et le samedi saint suivant, 2 avril 1831, il fut ordonné prêtre par Mgr de Quélen dans la chapelle du séminaire.

Ce fut vers cette époque qu'il sentit se développer de plus en plus l'attrait qu'il avait ressenti autrefois pour les missions étrangères. Mais ne voulant pas prendre sans conseil une détermination si importante, il eut recours aux lumières de ses supérieurs, qu'il regardait comme les organes et les interprètes de la volonté de Dieu. Ceux-ci, dans la crainte que ces désirs ne fussent inspirés par le mouvement d'une ardeur indiscrète et qu'il ne s'y mêlât quelque exaltation, jugèrent qu'il ne devait point s'y arrêter, du moins quant au moment présent. Enfant d'obéissance, il acquiesça sans peine à cette décision, et fut attaché comme prêtre administrateur à la paroisse de la Madeleine, sous la direction de M. Matthieu, qui en était alors curé, et qui fut depuis élevé successivement sur les siéges de Langres et de Besançon.

Saintement avare quand il s'agissait du soin de sa personne, il se reprochait tout ce qui dans l'ameublement de sa chambre ne lui paraissait pas nécessaire ou semblait dépasser les limites de la plus stricte pauvreté. Il eût cru manquer à son ministère en conservant autour de lui quelque chose qui ne fût pas rigoureusement conforme à la simplicité sacerdotale. Ses confrères le trouvaient toujours disposé à se charger des occupations qui pouvaient avoir pour eux quelque chose de pénible. *Si l'abbé Estève a un défaut,* disait l'un d'entre eux, *c'est de trop rechercher en tout l'abnégation et l'oubli de lui-même.*

Les pauvres furent les premiers et les plus chers objets de son zèle,

La paroisse de la Madeleine, habitée généralement par une population riche ou aisée, renferme aussi des pauvres. Il y a entre le faubourg Saint-Honoré et la rue de Surènes une cour spacieuse, nommée la *Cour des Coches*. Là principalement se trouvaient des pauvres nombreux que l'abbé Estève visitait journellement, et parmi lesquels sa charité a répandu de grandes aumônes et d'abondantes consolations spirituelles.

L'invasion du choléra vint imprimer un nouvel élan à cette infatigable charité. Tant que dura le fléau, il ne cessa de porter des secours aux infortunés qui en étaient atteints. Il se multiplia et se montra toujours supérieur à la fatigue et aux rebuts. A quelque moment qu'on réclamât sa présence, on le trouvait toujours prêt, et il avait hâte de se rendre au lit des moribonds. Il n'attendait pas même qu'on vînt le chercher ; il faisait les premières démarches, de peur que l'insouciance des familles ne privât quelques âmes de la grâce des sacrements. S'il lui restait du temps, il allait de porte en porte, et demandait s'il n'y avait pas quelque malade. *Je suis prêtre*, disait-il, *et disposé à consoler ceux qui souffrent*. Il porta même le dévouement si loin que Mgr Matthieu, qui le traitait avec une bonté particulière, se crut quelquefois obligé de le retenir la nuit auprès de lui, pour s'assurer qu'il prendrait un peu de repos.

Cette vie, toute consacrée au salut des âmes, aurait semblé aux gens du monde dure et assujettissante : elle lui paraissait douce et agréable, trop douce même par l'aisance qu'elle comportait et la part encore large qu'elle laissait à la volonté propre. Ses pensées se tournèrent vers la profession religieuse : il ne trouvait que dans ce genre de vie le moyen d'apaiser la soif de dévouement et de sacrifice qui le dévorait, et de consommer son immolation au Seigneur en s'offrant à lui entièrement et sans réserve par l'émission des vœux. Il en conféra avec son directeur, le même auquel il avait donné sa confiance dès son entrée dans le séminaire ; et d'après ses conseils il se détermina à solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus. Il y avait un peu moins de deux ans qu'il exerçait les fonctions du ministère paroissial. Cette généreuse résolution rencontra d'abord bien des obstacles : c'est la marche ordinaire de la Providence. L'autorité ecclésiastique, voyant avec peine s'éloigner un sujet si précieux, refusait son consentement : sa mère surtout ne pouvait se résoudre à une séparation qui allait renouveler les déchirements de son cœur. Elle lui livrait des assauts d'autant plus pénibles qu'il était pénétré pour elle du respect le plus religieux et le plus tendre. Mais fermement résolu d'obéir à la voix de Dieu, le saint prêtre ne se

laissa point ébranler : *Dût-on me retenir dix ans*, disait-il, *j'attendrai.* Enfin la grâce l'emporta : cette mère vraiment chrétienne, ne voulant pas contrarier les desseins de Dieu en résistant plus longtemps, donna ce consentement tant désiré ; l'autorité diocésaine cessa son opposition, et le jour du départ fut fixé.

L'abbé Estève se rendit d'abord en Suisse ; de là il fut envoyé à Mélan, dans la province de Faucigny, en Savoie, pour continuer les exercices du noviciat qu'il avait commencé dès le mois de juin 1833.

Quatre années s'écoulèrent pour le Père Estève dans la pratique de modestes et obscurs devoirs auprès des élèves de Fribourg. Toutefois la sainte ambition de son âme n'était pas satisfaite : il désirait faire et souffrir davantage pour l'amour de son Dieu ; mais soumis et résigné, il laissait à ses supérieurs la disposition de son sort, sans hâter par des sollicitations importunes et par les saillies d'une ferveur indiscrète l'heure qui devait ouvrir devant lui une carrière plus vaste et plus conforme à ses goûts.

Il obtint enfin ce qu'il désirait avec ardeur et fut désigné avec deux de ses confrères pour les missions de la Chine et du Japon.

Le P. Estève était rentré en France en 1840 ; destiné par ses supérieurs à la mission de Chine, il avait été placé dans la résidence de Vannes, pour y exercer le saint ministère et pour s'y préparer aux missions étrangères. A la pratique des vertus que nous avons admirées jusqu'ici il ajouta l'exercice du zèle dans les retraites et les missions.

Nous ne rappellerons point ici la douleur et les regrets que causa à sa famille et surtout à sa vertueuse mère la perspective d'une séparation qui, selon toutes les apparences, devait être la dernière en cette vie. Vainement l'on tenta de combattre une résolution qui allait l'arracher à la tendresse des siens ; il répondait à toutes les objections avec sa douceur accoutumée. Si on lui alléguait qu'il pourrait employer utilement son zèle sans sortir de son pays, sans aller chercher si loin des infidèles qu'on trouvait partout ailleurs : « Il faut, disait-il, voir les choses de plus haut. Ici les prêtres ne manquent pas à ceux qui veulent user de leur ministère. Il n'en est pas de même partout. Et n'est-ce pas à ceux qui se sentent appelés de Dieu de venir en aide aux habitants des contrées malheureuses, privées de tous secours spirituels ? »

Enfin, le jour du départ arrivé, le P. Estève se rendit pour la dernière fois à la maison maternelle. Sa généreuse mère, s'élevant alors au-dessus des faiblesses de la nature pour n'obéir qu'aux inspirations de

la foi, eut le courage de l'accompagner elle-même jusqu'à la voiture qui allait l'emmener ; elle témoignait par cette démarche que, si dans le principe elle avait montré quelque opposition à un dessein qui ne lui paraissait pas suffisamment mûri, elle n'entendait plus le blâmer ni le désapprouver, dès que la volonté de Dieu se manifestait, et qu'elle savait aussi, quand il le fallait, immoler ses répugnances et se résigner, digne, en unissant son sacrifice à celui de son fils, d'en partager le mérite et la récompense.

Notre missionnaire s'embarqua donc avec ses deux compagnons le 27 avril sur la frégate *l'Erigone*, commandée par l'amiral Cécile. La traversée fut heureuse, quoique longue et retardée par diverses circonstances. « Dans les premiers jours qui ont suivi notre départ, écrit-il de l'Océan atlantique, nous avons fait peu de chemin, comme si nous avions peine à quitter la chère France... Quoique transplantés pour la première fois au milieu de l'Océan, nous nous sommes bien vite accoutumés à notre nouvelle manière de vivre... Les jours que nous avons laissés derrière nous se sont écoulés rapidement : il en sera de même de ceux qui s'écouleront avant que nous débarquions en Chine et de tous ceux qui viendront après, jusqu'à ce que nous abordions tous au Ciel... Une fois qu'on est éloigné de ses parents, qu'est-ce qui pourrait encore attacher ici-bas ? il n'y a que le désir de faire connaître et aimer Dieu qui puisse faire désirer de vivre. »

Débarqué à Macao vers la fin de 1841, le P. Estève y attendit avec ses compagnons une occasion favorable pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Elle se présenta après quelques mois d'attente. Leur entrée dans la mission s'effectua sans aucun incident fâcheux.

La province de Nankin, où ils allaient prêcher Jésus-Christ, avait été autrefois évangélisée par les Pères de la Compagnie de Jésus, et leur souvenir y avait laissé des traces profondes. Mgr. de Besi, noble romain, que le zèle avait conduit dans les missions de la Chine, gouvernait cette province avec le titre d'évêque administrateur. C'est sur la demande de ce digne prélat que le P. François et ses deux compagnons avaient été choisis pour être les pierres fondamentales de cette nouvelle mission de la Compagnie. Le diocèse de Mgr. de Besi est immense : on évalue sa population à soixante millions d'habitants. Sous le régne de l'empereur Kang-hi, on y comptait trois cent mille chrétiens. Vingt-quatre chapelles, dont plusieurs méritaient presque le nom d'églises, s'élevaient au milieu des campagnes et des villes. Mais les persécutions

et le manque de prêtres avaient réduit le nombre des chrétiens à soixante mille, et la plupart des chapelles avaient été détruites ou converties en pagodes. Tel fut le théâtre où s'exerça le zèle de notre missionnaire.

Rien ne saurait donner une idée plus juste et plus admirable des travaux de nos ouvriers apostoliques dans ces contrées, que la lettre adressée par le Père Estève le 12 octobre 1846 à sa mère : « Je vais vous raconter comment se sont passés les jours de cette semaine. Toutes les semaines se ressemblent assez. Dimanche dernier, après avoir dit ma première messe dans l'endroit où je fais mission, j'allai dire la seconde dans une chrétienté voisine. Je me proposais de retourner dans ma mission après le dîner; mais, ma récréation finie, c'est-à-dire après une douzaine de confessions entendues, on vint me chercher pour un malade : je montai en barque pour aller le voir. Avant d'arriver, je rencontre des chrétiens qui accouraient en toute hâte pour deux autres malades. Je confesse le premier, qui était assez près, puis je vais aux autres. Il était déjà nuit. Pour ne pas perdre de temps, je soupe en barque comme j'aurais fait à terre, j'arrive un peu avant minuit, et après avoir administré mes malades je me repose un peu. Le lendemain, ayant appris qu'un Père nouvellement arrivé et que je n'avais pas encore vu n'était qu'à une lieue de distance, je lui envoyai ma barque en le priant de venir dîner avec moi. Après le dîner il fallut nous séparer. Je retournai à mon premier malade pour lui donner la communion le lendemain matin. Comme on n'avait jamais dit la messe dans cet endroit, beaucoup de païens y assistèrent. Je leur fis une petite apostrophe à la fin de mon sermon, et, la messe finie, j'allai les voir chez eux.

Pendant que je les exhortais à embrasser la foi chrétienne, on vint encore pour deux malades qui étaient à trois lieues de là; mais l'un au nord et l'autre au midi. Celui du nord étant plus pressé, je commençai par lui ; je le confessai, je lui administrai les derniers sacrements, puis je le recommandai au missionnaire que j'avais vu la veille ; après quoi je me mis en route pour aller au secours de l'autre. Il fallut encore souper et passer une partie de la nuit en barque. Je pensais retourner de bonne heure à ma mission ; mais après la messe deux adultes se présentent pour le baptême. Ces baptêmes me conduisirent jusqu'à midi ; et ce n'est que le soir que je pus enfin rentrer dans le lieu de la mission, après une absence de trois jours. Le premier mot que j'entendis à mon arrivée, c'est qu'il y avait dans les environs un malade qui attendait mon retour avec impatience. J'y allai, et je revins vers les huit heures. Le

lendemain jeudi, je suis encore appelé pour un malade qui était à l'extrémité. Mais quand donc pourrai-je terminer ma mission, commencée il y a cinq mois ? Je l'ignore. Le vendredi il m'a fallu aller à cinq lieues de là préparer une chrétienté à recevoir la confirmation que Monseigneur avait promis de venir donner le jour de saint François de Borgia, parce qu'il sait que je m'appelle *François*. Après la cérémonie de la confirmation, je me promettais bien de vous écrire une longue lettre, ma très-chère mère ; mais impossible. J'ai dû reprendre les confessions jusqu'à la nuit. Je remets donc au lendemain dimanche le plaisir de m'entretenir avec vous, présumant bien que vous m'excuseriez de ne pas veiller trop longtemps, n'ayant pas beaucoup dormi les nuits précédentes. Le dimanche je m'aperçois que plusieurs néophytes ne sont pas venus assister au saint sacrifice ; je vais donc de maison en maison pour demander à ces braves gens raison de leur absence ; j'en amène quelques-uns avec moi pour les confesser, je visite aussi plusieurs malades ; déjà le soleil se couche, et je n'ai pas encore achevé de dire mon bréviaire. Au moment où je me prépare à réciter le saint office, un courrier arrive de la part d'un malade qui demandait l'Extrême-Onction. Je continue mes prières en barque, et il est neuf heures quand j'ai rempli mon ministère. Le lendemain matin je dis la messe, et après quelques mots d'exhortation aux fidèles, je m'embarque de nouveau pour aller faire mes adieux à Monseigneur, prêt à partir pour Chang-Hai. Vous pensez peut-être qu'après le départ de sa Grandeur j'ai eu des instants de loisir ; point du tout : au moment où Monseigneur me quitte, j'apprends que depuis la veille on est à ma recherche pour un moribond. Je pars précipitamment, me flattant bien d'arriver avant minuit, car il n'y avait que six lieues à faire ; mais je suis trompé dans mon calcul, et par conséquent je dois remettre mon souper au lendemain : ce qui me le fera prendre avec plus d'appétit. Au lieu d'un malade, j'en trouve cinq ; je remets les moins pressés à quelques heures plus tard, et je vais prendre un moment de repos. La messe se trouve retardée à cause d'une douzaine de confessions : je prêche cependant aux fidèles assemblés, je confère le baptême à onze petits enfants, puis je dîne et je me dispose à partir. Deux confessions me retiennent encore quelque temps ; je me mets enfin en route vers les deux heures pour me rendre à deux lieues de là chez un vieillard octogénaire que Monseigneur m'avait recommandé. Dans ce trajet, qui dure jusqu'à la nuit, je suis appelé deux fois par des chrétiens qui reconnaissent ma barque et qui me crient *: au malade !* Je m'arrête pour

entendre leurs confessions, et, ne voyant rien de grave, je continue mon voyage. C'est dans ce voyage même que je vous écris la présente lettre, ma très-chère mère, craignant que, si je remettais à le faire lorsque je serai à terre, je ne rencontre encore mille empêchements. Cette semaine, comme vous voyez, j'ai été appelé de dix ou douze côtés différents. » Cette citation peut-être un peu longue nous a paru nécessaire pour donner une idée des travaux incroyables et des incessantes fatigues de l'homme apostolique.

Une égalité d'humeur inaltérable, un sentiment de paix et de joie intime lui faisaient goûter avec délices le bonheur de son état. Il l'exprime à chaque instant dans ses lettres. De là cette disposition à prendre en toute rencontre les choses dans le sens le plus favorable, à s'accommoder à tous les événements, à les interpréter en bien plutôt qu'en mal, et à trouver toujours quelque raison apparente ou cachée de bénir la Providence divine. Ainsi, après avoir parlé de ses excessifs travaux au milieu de cette immense moisson, de cinq nuits passées presque sans interruption en barque pour administrer les malades, malade lui-même, et de la douleur qu'il éprouve d'en voir un si grand nombre mourir faute de prêtre, privés du secours des sacrements, il ajoute : « Pour ce qui est du missionnaire personnellement, c'est un sujet de consolation ineffable de pouvoir gagner si vite et à si bon marché une récompense éternelle. » Son âme était-elle donc complètement inaccessible à ce qui aurait pu l'inquiéter et la troubler ? on serait tenté de le croire : il est certain du moins que s'il ressentait quelques peines elles ne faisaient qu'effleurer la surface de son cœur, sans y déposer jamais aucune amertume, et qu'il habitait déjà en esprit une sphère supérieure aux agitations de la terre, où les délices dont le Seigneur inondait son âme excluaient ou du moins tempéraient abondamment les tribulations extérieures dont on n'est jamais entièrement exempt ici-bas.

Dans tous les temps il avait aimé à distribuer des objets de piété, et ce goût n'avait fait que s'accroître dans les missions. A cet égard le Seigneur le servit merveilleusement ; car il ne le laissa jamais manquer des moyens de satisfaire ce pieux attrait. Grâces aux libéralités de sa mère, qui était pour lui l'instrument de la Providence, il avait toujours en visitant ses chrétientés quelque chose à offrir, comme chemins de croix, crucifix, médailles, images et autres objets semblables. Il disait agréablement que si une mère aime à donner à son enfant, serait-ce même quelque chose d'inutile, à plus forte raison un missonnaire, qui est

père et mère à la fois, se plaît-il à donner à ses chers enfants ce qui est pour eux un gage assuré de bénédictions. « Les personnes, ajoutait-il, qui contribuent par leurs largesses à ce genre de bonne œuvre aident puissamment les missionnaires, et font elles-mêmes mission ; ces objets sont comme de petits missionnaires qui vont partout, quoique muets, prêcher éloquemment, et qui ont le double avantage de parler une langue toujours parfaitement comprise, de ne quitter jamais les chrétiens ni le jour ni la nuit, et de faire la garde autour d'eux, prêts à les défendre à la vie et à la mort. Qu'un chrétien touche à son dernier moment, seul, abandonné, appelant vainement de ses vœux un missionnaire trop éloigné pour arriver à temps, s'il a au moins un crucifix, il prendra entre ses mains défaillantes ce compagnon, cet ami fidèle, il le placera sur son cœur comme sur un trône, il pressera sur ses lèvres mourantes l'image de son Dieu, et à la vue de ce Dieu d'amour son dernier soupir ne pourra être qu'un soupir d'amour. »

Jusqu'ici nous n'avons pas encore parlé des bénédictions que Dieu daigna répandre sur le ministère du P. Estève. Un zèle si pur et si ardent pouvait-il demeurer sans récompense? Dieu lui accorda la plus douce aux cœurs d'un missionnaire, la grâce de nombreuses conversions; et ce nombre allait croissant chaque jour, lorsque Dieu dans ses desseins impénétrables l'arrêta au milieu de la carrière: « Je viens de baptiser dans l'espace de trois mois plus de cent adultes, écrivait-il le 8 avril 1846, et j'ai plusieurs centaines de catéchumènes. Ce qui nous manque, c'est une belle église et un hospice pour les enfants trouvés. Si nous avions des fonds suffisants, nous pourrions sauver une multitude de pauvres enfants abandonnés. »

« Les conversions de païens, dit-il encore dans sa lettre du 1er juin 1846, deviennent de jour en jour plus nombreuses. Depuis le commencement de cette année, j'ai baptisé environ cent cinquante adultes. Le mois de saint Joseph est celui qui m'a été le plus favorable : il y a eu peu de jours de ce beau mois où je n'aie fait quelque baptême. La veille de la fête de ce grand patron de la Chine je fus heureux de lui offrir neuf nouveaux clients. Je désirais en avoir au moins une douzaine à lui présenter le jour même de sa fête. Dans la chrétienté où je dis ma première messe, huit catéchumènes me parurent dignes d'être admis dans le sein de l'Église, et dans celle où j'allais dire ma seconde messe j'en trouvai trois autres bien préparés ; ce qui ne faisait en tout que onze. Il manquait encore une fleur au bouquet. Où l'aller chercher? Je l'ignorais, mais

saint Joseph le savait bien. Il y avait dans un réduit obscur un pauvre enfant païen atteint de je ne sais quel mal contagieux, et presque réduit à l'agonie ; c'était sur cet infortuné, tout à fait digne de compassion, que saint Joseph avait daigné abaisser un regard de bonté ; c'était à ce petit lépreux qu'il voulait encore ouvrir la porte du ciel. Je tressaillis de joie quand on vint me parler de lui. Je le trouvai dans un état vraiment pitoyable ; son corps exhalait une odeur fétide, et n'était qu'une croûte depuis les pieds jusqu'à la tête. Les médecins l'avaient abandonné ; personne n'osait approcher de lui, excepté sa mère. En voyant avec quelle assiduité cette pauvre femme lui prodiguait ses soins et lui témoignait sa tendresse, je me disais à moi-même : Un missionnaire pourrait-il donc avoir moins de charité qu'une mère païenne ? Cet enfant n'avait jamais entendu parler de la religion chrétienne. Je m'approche de lui, et je lui demande s'il veut croire en Dieu. Aussitôt il fait effort pour me répondre : *Oui, je le veux. — Et tu veux l'aimer ? — Oui, je le veux.* Saint Joseph l'avait déjà préparé à la grande grâce qu'il devait recevoir. Je l'instruisis, et l'excitai à la contrition en lui présentant le crucifix, qu'il voulait toujours tenir collé contre ses lèvres. Au moment de verser l'eau sainte, je fus obligé de m'arrêter quelque temps, ayant peine à distinguer ce qui était peau de ce qui ne l'était plus. Enfin, ayant trouvé sur le sommet de la tête un petit endroit sûr, je le baptisai et lui donnai le nom de Joseph, comme c'est la coutume en Chine. Le lendemain mon petit Joseph s'en alla au ciel rejoindre son bon patron. Comme il aura dû le remercier !

« Je terminerai ma lettre en vous disant un mot des vierges chinoises. Vous savez que, dans chaque chrétienté, il y a un certain nombre de personnes qui, sans être liées par des vœux religieux, font profession de garder la virginité. Ce sont ces vierges qui font les hosties, les cierges, les ornements d'autel ; ce sont elles aussi qui font cuire le riz du missionnaire. Elles remplissent toutes leurs fonctions à la manière des anges, c'est-à-dire sans que personne les voie ; on peut les appeler avec vérité la fleur de la chrétienté, et cette espèce de fleur fait grand honneur au jardin de l'Église. Qu'il fait beau voir le lis de la virginité briller ici au milieu du fumier de l'idolâtrie ! Rien ne peut exprimer quelle est la licence des mœurs dans les pays infidèles ; mais l'excès du vice sert dans les desseins de Dieu à faire ressortir l'éclat de la vertu. C'est là une des plus belles dont Notre-Seigneur puisse orner son Église dans ces contrées infidèles ; il n'en faudrait pas davantage à des yeux clairvoyants pour re-

connaître sa céleste origine. L'attrait pour cette vertu ne paraît nulle part plus puissant que là où, naturellement parlant, on devrait en ignorer même le nom. En Chine les fiançailles sont indissolubles ; je n'ai encore vu que l'amour de la virginité qui fût capable de les rompre.

« Dans mon district, où l'on compte environ neuf mille chrétiens, il y a plus de trois cents vierges. Je connais telle chrétienté, composée de trois cents fidèles, où le nombre des vierges s'élève jusqu'à près de cinquante. Bon nombre de chapelles sont dues à la libéralité de ces pieuses filles, et presque toutes les aumônes que j'ai reçues pour la mission me sont venues de leurs mains. Celles qui n'ont que le travail pour vivre veulent exercer aussi la charité, et trouvent toujours moyen de faire leur offrande, mais avec une si grande humilité qu'elles évitent autant d'être vues qu'un voleur quand il médite un mauvais coup. Ces vierges sont d'un très-grand secours pour instruire les ignorants, pour baptiser et élever les enfants abandonnés, et pour exhorter les païens en danger de mort. Si l'on est sourd à leurs exhortations, on ne peut du moins s'empêcher de louer leur zèle et de respecter leur vertu. Tout ce que font les sœurs de Saint-Vincent de Paul en Europe, les vierges chinoises en sont capables. Dieu se plaît à repandre ses bénédictions sur toutes les œuvres qu'elles entreprennent pour son amour et pour sa gloire. Je ne puis m'empêcher de vous en citer un exemple. Dans un endroit qui n'avait pas été visité depuis longues années, plusieurs familles chrétiennes vivaient dans l'oubli presque total de la religion. Une vierge appelée Marie Tsam en était vivement affligée, et demandait sans cesse à Dieu qu'il lui fît connaître le moyen de remédier à un si grand malheur. Dieu lui inspira la pensée de bâtir à ses frais une petite chapelle. La chapelle construite, elle fit des instances auprès de ses parents et de ses voisins pour les engager à venir prier avec elle. *C'est impossible*, disaient-ils, *nous ne savons aucune prière.* — *Venez toujours*, leur répondait-elle, *je vous apprendrai celles que je sais ; si vous ne priez pas, comment pouvez vous espérer de vous sauver*? Elle se mit à instruire les parents et les enfants, et en peu de temps la chapelle fut remplie de fervents chrétiens. Maintenant on y prie tous les jours soir et matin, et le dimanche on y fait le Chemin de la Croix. »

(*La fin au prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 7 avril 1849.

Un événement grave pour le public catholique a signalé la semaine qui s'achève en ce moment. L'*Ere nouvelle*, journal quotidien, fondé par le R. P. Lacordaire sous l'impression des barricades de 1848, a cessé de paraître, ou plutôt a laissé transmettre son titre à une pensée politique toute différente de celle qui l'avait inspirée jusqu'à ce jour. Cette transformation a eu lieu au milieu de circonstances assez singulières : assaillie de toutes parts et foudroyée par l'artillerie de l'*Univers* et de l'*Ami de la Religion*, auquel l'*Union* était venue prêter main-forte, l'*Ere nouvelle* avait peine à maintenir son feu contre toutes ces attaques ; il ne fallait pas moins que l'expérience théologique et le sang-froid de M. l'abbé Maret pour que la position restât tolérable : lorsque tout à coup, et au plus fort du combat, la rédaction catholique de l'*Ere nouvelle* a sombré sous voiles, et n'a laissé sur la rive qu'un manifeste testamentaire dont l'insertion n'a pas même pu être obtenue de la nouvelle rédaction.

Qu'un journal, animé des meilleures intentions et répondant à la pensée la plus opportune, soit forcé de discontinuer sa publication faute d'abonnés ou de soutien de la part de ses adhérents, ce ne peut être un sujet de reproches pour ceux sur lesquels tombe une pareille infortune, trop fréquente chez nous où les devoirs de la publicité et les obligations incessantes de la lutte sont méconnus de tant de personnes. Ce ne serait pas d'ailleurs à nous de faire les fiers, et de railler la mésaventure de nos voisins ; ajoutons que la rédaction catholique de l'*Ere nouvelle* se trouvait composée, pour la plus grande partie, d'hommes que nous respectons et dont l'amitié nous est précieuse. Raison de plus pour que nous n'employions à leur égard que les expressions d'une affection véritable et d'un sincère regret.

Mais autre chose est la disparition ou l'affaiblissement d'un organe de la vérité, lorsque le faisceau de l'union n'a pas été rompu ; autre chose est la retraite forcée d'une phalange qui, pour défendre sa manière de voir, a trop souvent paru emprunter les armes et le langage de nos adversaires. Alors la chute est instructive, et nous ne devons pas en négliger le spectacle ni cacher l'enseignement qui en résulte sous les considérations d'une indulgente amitié.

Il est vrai qu'on peut nous accuser de ne parler que quand la véritable *Ere nouvelle* n'est pas là pour nous répondre ; mais comme ce n'est nul-

lement pour éviter la lutte que nous avons usé de réserve à l'égard de ce journal tant qu'il a vécu, on ne nous traitera pas, j'espère, comme ces combattants qui font des passes d'armes lorsque l'arène est devenue déserte. Il nous faut d'ailleurs expliquer les raisons qui ont dicté notre abstention pendant que l'*Ere nouvelle* était l'objet d'attaques énergiques de la part des principaux organes de l'opinion catholique, et qui nous ont ainsi exposé à perdre momentanément la faveur de quelques-unes des personnes à l'approbation desquelles nous attachons le plus de prix.

Le premier motif de notre silence c'est que le *schisme* de l'*Ere nouvelle* (et en parlant de *schisme* nous n'entrons pas dans les murs de la place, nous nous maintenons sur le terrain extra-théologique de la polémique des journaux), le *schisme* de l'*Ere nouvelle*, disons-nous, avait pris naissance dans le sein même du *Correspondant*. S'il éclata à la suite des explosions de Février 1848, il remontait plus haut, et la discussion à laquelle avaient donné lieu entre nous les affaires de la Suisse et de l'Italie en avait été l'occasion. C'est sans doute un grand désavantage pour le succès matériel d'un recueil que de ne pouvoir expliquer au public, à mesure qu'elles se produisent, les causes qui dispersent sa rédaction ; avec un peu d'indiscrétion, on piquerait facilement la curiosité des lecteurs, et ces révélations se traduiraient, momentanément au moins, en surcroît d'abonnements. Mais les circonstances étaient si graves (l'événement l'a trop prouvé) et les dangers d'une division ostensible parmi les défenseurs de la cause catholique frappaient tellement notre esprit, que nous préférâmes à l'avantage de nous défendre en public les inconvénients passagers d'un rigoureux silence. Les rédacteurs catholiques de l'*Ere nouvelle* peuvent dire maintenant si nous avons épargné les supplications et les démarches pour éviter ce premier déchirement de la *tunique sans couture ;* nous fîmes alors tout ce que notre conscience nous permettait de faire, pour laisser à chacun la liberté de ses opinions, dans les limites de la foi et de l'autorité religieuse, sauf à maintenir dans la partie anonyme de notre rédaction la manière de voir qui convenait à la majorité de notre conseil. Mais on était impatient d'en finir avec nous ; on s'imaginait sincèrement que nous ne jouissions pas de notre pleine liberté : on croyait fermement que nous faisions courir des dangers à la religion, en ne nous jetant pas d'avance au-devant de ce qu'on prenait pour le progrès.... C'est sous l'influence de ces préoccupations que la séparation eut lieu, et nous n'avons pas besoin de peindre les sentiments qui remplissaient notre âme, à la vue de ces compagnons qui armaient un nouveau navire d'une autre boussole que la nôtre, et qui se dirigeaient résolument, malgré nous, vers un écueil inévitable.

Ceci rend compte de notre abstention au moment où parut *l'Ere nouvelle :* ce ne serait pas assez pour expliquer pourquoi nous avons per-

sisté dans cette réserve, à l'heure même où les principaux organes de notre opinion, et à leur tête l'illustre orateur que nous reconnaissons pour notre chef, crurent devoir lancer contre *l'Ere nouvelle* un manifeste qui, disons-le franchement, n'épargnait pas certaines paroles de conciliation que nous avions fait entendre au début de cette polémique. Puisque l'heure en est venue, on nous pardonnera de rompre tardivement le silence sur ce point délicat.

Dans l'explication que nous allons donner, la disposition particulière et en quelque sorte le tempérament politique de celui qui écrit ces lignes ne se distingue pas tout à fait de l'opinion des hommes auxquels la rédaction du *Correspondant* demande des inspirations et des conseils, puisque notre réserve reçut alors l'approbation de la plupart d'entre eux; mais enfin, Buffon l'a dit : *Le style c'est l'homme même*, et quiconque tient la plume déteint, de sa propre personne, sur ce qu'il écrit. S'il s'agissait d'un principe, nous ne nous croirions pas le droit de produire un sentiment individuel ; mais quand il est question d'apprécier des faits, la tendance de chacun se prononce inévitablement avec plus de force. Or, s'il faut faire ici notre confession, l'auteur habituel de cette *revue* est convaincu que la vivacité du langage doit se mesurer à la grandeur du péril, et il lui serait impossible, de parler, et surtout de se fâcher, quand il ne ressent pas une peur véritable. Ce n'est pas qu'il se donne pour un brave à toute épreuve : ceux qui lisaient habituellement la *revue politique* du *Correspondant* avant la révolution de Février doivent se souvenir si notre frayeur était médiocre. C'était à tel point que quelques-uns de nos amis nous reprochaient la vigueur de nos coups de tocsin. Depuis lors, et quand l'abîme s'est entr'ouvert, quoique pénétrés de la nécessité de faire tête à l'orage et de soutenir le courage de nos amis, dans la mesure de nos propres forces, nous n'avons dissimulé la gravité d'aucun des périls qui se sont successivement manifestés à nos yeux : mais, quelque effort que nous ayons fait pour nous mettre d'unisson avec nos amis, nous n'avons pu nous résoudre à croire que *l'Ere nouvelle* et ses doctrines fissent courir un danger sérieux, soit à la cause catholique en général, soit à l'Eglise de France en particulier.

L'ancienne rédaction de l'*Ere nouvelle* (dans le sein de laquelle, nous aimons à le répéter, nous n'avons guère que des amis) vient de nous communiquer obligeammment l'écrit posthume qu'elle adresse à ses lecteurs : nous avons lu ces explications avec une religieuse attention, et nous y trouvons la pleine confirmation de notre impression précédente. L'*Ere nouvelle* était aux mains d'excellents catholiques qui n'ont pas failli un seul instant à leurs devoirs et qui, de la meilleure foi du monde, ont cru servir mieux que nous la même cause que nous. A notre avis (et c'est en cela que notre point de vue diffère du leur), le vrai sens po-

litique leur a manqué : ils n'ont vu nettement les choses ni avant, ni après la révolution de février : ils ont cru aux idées *nouvelles* plus de *nouveauté*, et par conséquent plus d'avenir qu'elles n'en ont réellement : faute d'une expérience historique qui pourrait étonner dans quelques-uns d'entre eux, si l'on ne savait que l'histoire fait défaut quand les impressions du moment prennent le dessus, ils n'ont pas su distinguer entre les symptômes qui se manifestent à toutes les époques de désorganisation et les nouveaux besoins qui sont propres à chaque siècle : ils ont entendu, comme au moyen âge, prêcher l'*Evangile éternel*, et cette prédication, qui revient périodiquement dans toutes les crises de la société chrétienne, leur a paru cette fois universelle et féconde : ils auraient dû, selon nous, se mettre en garde contre la disposition personnelle qui, sous l'impression de nos souffrances, nous fait prendre pour un cataclysme général l'inondation partielle sous laquelle nous disparaissons momentanément.

Mais, quant à croire que cette illusion de quelques gens de cœur et de talent fût capable d'entraîner la masse des catholiques et d'exercer une influence regrettable sur la majorité du clergé français, c'était là une sorte de crainte à laquelle nous n'avons pu nous résoudre. En ceci, nous concédons à l'impression de chacun une liberté illimitée. Que les paroles éloquentes de M. de Montalembert aient retenu beaucoup de catholiques et surtout un certain nombre d'ecclésiastiques sur le penchant du précipice, c'est ce que nous aimons à croire, et d'ailleurs une certaine disposition au pessimisme, quand elle a pour effet de surexciter le courage dans celui qui l'éprouve, a quelque chose de plus salutaire pour une nation comme la nôtre, disposée à larguer les voiles et à s'endormir sur les écoutilles à la première embellie, qu'une tendance, comme la nôtre, à compter sur les hommes sous couleur de confiance en Dieu.

Mais du moins, cette fois, si notre importance comme *revue catholique* y a perdu, on ne pourra pas nous reprocher d'avoir mal calculé les chances de l'orage. Le nuage, quelque noir qu'il fût (pour nous servir d'une expression familière aux paysans), le nuage *n'avait pas de pied*. Nous sommes disposés à croire que la polémique des journaux catholiques a fait perdre du terrain à *l'Ere nouvelle ;* mais si le péril eût été aussi grand qu'on l'annonçait, toute l'éloquence du monde n'aurait pas suffi ; M. de Montalembert aurait été prophète, comme dans son mémorable discours sur les affaires de la Suisse, il n'aurait pas été victorieux ; or, si nous nous reportons au point de départ de ces divisions, le triomphe de M. de Montalembert est complet. Oserons-nous écrire que nous l'avons entendu, dans les termes de la plus affectueuse amitié, prédire au seul homme qui, parmi les catholiques, ait pu lui disputer la palme de la parole, le dénouement inévitable de ses généreuses illusions sur la portée des hommes et des choses qui ont triomphé en février 1848 ? De

même que le P. Lacordaire, après s'être assis, avec une audace héroïque, à peu de distance de Barbès sur les bancs de l'Assemblée nationale, s'est hâté d'en redescendre aux premiers mots qu'il a entendus sortir de ces bouches vouées au culte de la force brutale, de même le groupe de *l'Ere nouvelle*, entraîné par les chaînes d'or de ce nouvel Hercule, a vu dans un délai assez court se dissiper la *fata morgana* qu'il s'était complu à admirer dans la révolution de 1848. Qu'il impute encore sa mésaventure à d'autres causes que celles qui l'ont réellement produite, qu'il espère *germer sous la neige* comme les tiges de la prochaine moisson, qu'il en appelle à l'avenir des déceptions du présent, ces protestations *in extremis* sont trop naturelles et trop respectables pour que nous y attachions une grande importance. Le fait est là : à mesure que les événements se développent et que la signification fondamentale en devient plus claire, les positions semblables à celles que *l'Ere nouvelle* avait prises deviennent plus difficiles, et il en est alors de l'accident qui l'a fait disparaître comme de ces violentes attaques auxquelles on attribue l'issue des maladies, tandis que la vraie cause de la destruction tient à un trouble invétéré de l'organisation.

Tandis que nous étions préoccupés de cette question intérieure, l'horizon de l'Europe n'a pas beaucoup changé d'aspect; les Chambres de Turin, après des délires de fanfaronnade italienne, ont été dissoutes, et les conséquences de la victoire de Novare se poursuivent lentement, mais fatalement. Proudhon s'est fait, dit-on, justice, en se dérobant aux conséquences du verdict qui l'a frappé ; Barbès et consorts vont à Doullens, après des débats plus instructifs encore que la sentence de la haute cour nationale; et les gens qui n'ont pas étudié les affaires de l'Allemagne ont cru un instant que le roi de Prusse accepterait le carcan solennellement offert à sa tête, sous forme de couronne, par l'Assemblée de Francfort : à cette crainte nous répondrons en rappelant la conviction tant de fois exprimée dans cette revue que, sur les points essentiels, Saint-Pétersbourg, Berlin et Vienne s'entendent parfaitement.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

UN VOYAGE EN ICARIE.

ESSAI DE SOCIALISME PRATIQUE.

Le 3 février 1848, vingt jours avant la révolution et au moment où la question des banquets était la seule préoccupation du *pays légal*, soixante ou quatre-vingts individus, séparés jusque là par des différences d'âge, de professions et d'habitudes sociales, s'embarquaient au Havre sous la direction du même chef et vêtus d'un uniforme fort modeste. Ces hommes étaient des socialistes-communistes partant pour l'Amérique afin d'y « fonder le champ pratique de la communauté et d'y faire « briller à tous les yeux la vérité qui doit sauver le monde. » Leur enthousiasme, bien que débordant, paraissait moins grand encore que leur confiance. Ils parlaient de *leur maître*, de *leur père*, comme un fidèle parle de Dieu, ou comme M. Proudhon parle de lui-même. Deux ou trois expéditions suivirent à peu de distance celle du 3 février, et bientôt les nouvelles de la *première avant-garde* vinrent accroître un enthousiasme et fortifier des résolutions que les événements qui s'accomplissaient en France n'avaient d'ailleurs pu ébranler.

Nous sommes sur la *terre promise et nous y préparons des logements pour nos frères*, écrivaient les pionniers du communisme. Ainsi l'Icarie existait; cet Eldorado de la communauté n'était pas ou n'était plus un pays imaginaire; ceux qui s'étaient mis à sa recherche, avec les livres de M. Cabet pour boussole, avaient pu y aborder. Néanmoins, aux yeux du vulgaire, l'enthousiasme de la première avant-garde eût semblé assez irréfléchi, car, au fond, la *terre promise* consistait simplement en quelques arpents incultes d'un district à peu près désert du Texas. Mais les icariens avaient la foi, et ils se dirent que si un pareil levier était propre à soulever des montagnes il pouvait aussi aider à couvrir presque subitement de moissons et de *logements* ces terres sauvages. Ils se mirent à l'œuvre avec autant de courage que de confiance. Par ce seul fait on peut reconnaître en eux des hommes convaincus et qu'il y aurait injustice à confondre avec ces socialistes éclectiques qui, sans croire précisément à aucun système, les adoptent tous et sont fort disposés à les sou-

tenir derrière les barricades, persuadés que le succès améliorerait au moins leur situation personnelle. Les icariens obéissaient à de plus nobles mobiles. Le communisme n'était pour eux ni un cri de guerre et de vengeance, ni un refuge pour la paresse et la débauche. Hommes de labeur et même hommes d'ordre, dans l'acception matérielle du mot, le travail ne leur manquait pas en France, et ils l'acceptaient comme un devoir ; avant de s'embarquer chacun d'eux avait pu faire, tant en effets qu'en numéraire, un apport d'environ 1,000 francs. Qu'allaient-ils chercher en Icarie ? Des terres à défricher, des maisons à bâtir, des rivières à rendre navigables, une vie des plus laborieuses enfin. Cette doctrine d'égalité parfaite, absolue, qui les avait si complétement séduits et dont ils voulaient tenter l'application, les empêchait-elle d'obéir ? Nullement. La parole du Maître faisait loi ; elle réglait souverainement même les plus petits détails, même les soins les plus intimes. M. Cabet voulait que ses disciples eussent des *souliers à la napolitaine*, personne ne songeait à en porter d'autres ; le réglement commandait de travailler en silence, il était scrupuleusement obéi ; le coucher, le lever, les récréations, les ablutions, tout était réglé et tout était suivi. Une telle foi, un tel dévouement devaient vaincre bien des obstacles et garantissaient le succès, si le succès était posssible.

L'enthousiasme se soutint assez longtemps. Les icariens ne voulaient pas voir que la terre était bien rude à défricher; qu'il fallait de grands travaux et des guides habiles pour encaisser la plus petite rivière ; que la construction des plus modestes cabanes était déjà une œuvre laborieuse. Ils faisaient mieux : ils se persuadaient que le succès le plus complet, le plus miraculeux, couronnait leurs efforts ; leurs lettres adressées aux *frères de France, ces martyrs de la civilisation*, et insérées dans le *Populaire*, avec d'ingénieuses notes de M. Cabet, présentaient l'Icarie sous les couleurs les plus séduisantes. Le climat était d'une admirable pureté, la terre l'emportait de beaucoup en fertilité sur celle de nos plus riches provinces ; les rivières fournissaient d'excellent poisson ; les chevaux, les buffles, les chevreuils erraient dans les savanes, où on n'avait que la peine de les prendre ; les chasseurs icariens tuaient des lièvres gros comme des agneaux ; enfin tout était parfait, tout allait bien, et les frères de France croyaient, à juste titre, que déjà le *champ pratique de la communauté* était couvert d'habitations commodes et de moissons abondantes. Aussi s'empressait-on d'organiser de nouveaux départs.

Mais tout à coup un bruit étrange se fait jour et circule : l'Icarie n'a

jamais eu une existence sérieuse, et aujourd'hui les apparences même de la vie ne lui restent plus. Le champ de la communauté est de nouveau désert; les seules traces qui puissent y faire reconnaître le passage de l'homme sont des fosses où reposent les corps de plusieurs colons. Ces bruits étaient fondés. Déjà huit icariens avaient succombé sous le poids des fatigues, des privations, et aussi sous les rigueurs du climat. Les survivants étaient tous dans un état de santé déplorable, et quelques-uns, en effet, n'ont pu se rétablir. Le système n'avait pas moins souffert que les hommes. Avant d'abandonner l'Icarie beaucoup d'icariens avaient rompu avec le principe du communisme et de la fraternité. On s'était querellé, injurié, peut-être même un peu battu ; les réglements de compte avaient surtout été fort orageux ; les *fidèles* prétendant avoir seuls droit aux débris de *l'apport social*, et les *déserteurs* revendiquant, au contraire, avec force, leur part de ces dernières ressources. Les accusations les plus dures furent échangées; on se traita de lâche, de traître, de fou, d'escroc, de voleur, etc. En un mot, les doctrines de la fraternité reçurent de fort rudes atteintes.

Tous les journaux de décembre 1848 et de janvier 1849 ont retenti de ces premières déceptions et de ces querelles intimes du communisme icarien. Non-seulement plusieurs des victimes renièrent publiquement alors les doctrines du maître, mais quelques-unes s'en prirent à sa personne et d'autres furent jusqu'à dénoncer les procédés financiers de certains de ses agents.

Voici quelle est, en substance, la défense publiée par M. Cabet dans le numéro 92 du *Populaire* [1], son journal officiel, sous ce titre : JE PARS ! ICARIE !

Au lieu de plaindre ceux de ses disciples qui sont morts au Texas, M. Cabet commence par se plaindre lui-même :

« ....Je quitte la France, mes amis et ma famille. Mais nos frères m'appellent là-bas, et courir à leur secours est mon premier devoir qui ne me permet pas d'hésiter.

« Je brave donc tout, fatigue et dangers ; je me dévoue dans toute la force du mot; je suis déjà parti de Paris, et dans quelques minutes je serai parti de Boulogne pour arriver à Folkestone, à Londres, à Liverpool, à New-York, à la Nouvelle-Orléans. »

Dès qu'il fut arrivé, M. Cabet s'empressa de l'annoncer *aux frères* de Paris par une lettre dont voici la première ligne : « Je me porte bien ;

[1] 17 décembre 1848.

je n'ai aucune indisposition [1]. » Ce souci de sa propre personne est toujours très-vif chez M. Cabet ; on lui apprend que ses disciples meurent de faim ; ne craignez rien, se hâte-t-il de répondre, ce malheur n'a pas compromis ma santé ; j'ai la douleur dans l'âme, mais je digère toujours parfaitement. Le pauvre homme! Revenons à ses explications sur Icarie.

Après un éloge bien senti de son *dévouement au peuple et à l'humanité*, M. Cabet résume ses débuts *d'organisation icarienne, basée sur la fraternité*. Convaincu que les propriétaires communistes sont fort rares en Europe et qu'il lui serait impossible d'en enrégimenter un nombre suffisant pour acheter quelque chose comme une commune, le révélateur de l'icarisme résolut de tenter son essai dans un *désert de l'Amérique*. Il prit, assure-t-il, *toutes les précautions possibles*, c'est-à-dire qu'il fit *deux voyages en Angleterre*, *afin de consulter le vénérable Robert Owen*, célèbre pour avoir complétement échoué dans une entreprise semblable à celle que rêvait alors M. Cabet; la différence, c'est que M. Owen avait expérimenté à ses frais, tandis que son imitateur expérimenta aux frais de *l'apport social :* les leçons de l'expérience ne sont jamais perdues pour tout le monde.

Le socialiste anglais donna au socialiste français des encouragements que certaines gens auraient pu trouver suspects, mais que M. Cabet accepta sans réserve, et avec la conviction profonde, inébranlable (elle dure encore), qu'un homme qui le louait ne pouvait se tromper. En conséquence il se hâta de traiter avec une compagnie qui lui céda gratuitement de vastes terrains dans la partie nord-ouest du Texas, le long de la Rivière-Rouge, à la seule condition que le défrichement serait commencé avant le 1er juillet 1848. Après avoir donné ces détails M. Cabet ajoute :

« Tout était subordonné dans mon plan à cette circonstance que la Rivière-Rouge était navigable jusqu'à l'endroit du premier établissement, où l'on pourrait arriver en bateau, sans fatigues et sans danger. »

Ce point était, en effet, d'une grande importance ; néanmoins M. Cabet avait négligé de l'éclaircir avant de s'engager, bien qu'il y *subordonnât tout son plan*. Il continue ainsi :

« Il était bien entendu d'ailleurs qu'on prendrait toutes les précautions nécessaires pour une émigration et pour une colonisation sur un sol vierge et lointain.

« Fixant le départ de la première avant-garde au mois de janvier ou

[1] *Révolution démocratique et sociale* du 23 mars 1848.

de février 1848, j'envoyai un agent, *Sully*, aussi expérimenté qu'intrépide, pour arriver deux mois avant les autres, et pour explorer les lieux.

« Prévoyant qu'il pourrrait y avoir de graves changements à opérer dans notre plan, je l'autorisai à choisir et à acquérir un autre lieu pour premier établissement provisoire.

« Arrivé à Shreveport, et découvrant là que la Rivière-Rouge n'était pas parfaitement navigable au-dessus, Sully choisit et acquit une ferme avec un vaste terrain à Sulphur-Prairie, à vingt ou vingt-cinq lieues de Shreveport.

« Si l'on s'était arrêté là, on perdait, il est vrai, l'avantage du traité fait avec la compagnie Peters ; mais c'était une nécessité, et l'on avait l'avantage de commencer l'établissement sans beaucoup de fatigues et sans danger.

« Pendant ce temps, la première avant-garde, qui ne devait être qu'une commission de cinq ou dix, et qui, par suite de l'impatience générale, se trouva composée de soixante-neuf icariens qui se présentaient comme résolus à tout souffrir, cette première avant-garde partit du Havre le 3 février et arriva à la Nouvelle-Orléans le 24 mars. »

Il était entendu, assure M. Cabet, que l'on prendrait toutes les précautions nécessaires. Que cela fût entendu, nous ne le contestons pas, mais en fait il est certain qu'aucune précaution sérieuse ne fut prise, et cependant l'on jouait dans cette tentative les économies laborieusement acquises et même la vie des honnêtes ouvriers que l'icarisme avait séduits.

Il résulte, en effet, des explications que nous venons de reproduire :

1° Qu'après avoir négligé, avant de s'engager avec la compagnie Peters, de prendre des informations sur le cours de la Rivière-Rouge, bien que *tout le plan fût subordonné à la circonstance que cette rivière était navigable jusqu'à l'endroit du premier établissement*, on eut encore l'incroyable imprudence de faire partir, pour une position que l'on ne pouvait atteindre sans d'extrêmes fatigues, des malheureux auxquels on avait promis une sorte de voyage d'agrément ;

2° Que l'agent Sully, à qui on avait seulement annoncé *une commission de cinq ou dix personnes*, ne pouvait s'être mis en mesure d'en recevoir et d'en installer d'une façon supportable *soixante-neuf ;* cause nouvelle d'embarras, de souffrance et d'insuccès.

M. Cabet prétend, il est vrai, qu'il céda dans cette circonstance à *l'impatience générale*. Mauvaise défaite ! Jamais souverain absolu, jamais possesseur d'esclaves n'a exercé sur des hommes une autorité plus des-

potique et mieux obéie que celle dont les icariens ont investi sur eux-mêmes « *leur père Cabet.* » Il suffisait donc à ce *cher et vénéré père*, non pas de donner un ordre, mais d'émettre un désir pour que le départ eût lieu à l'époque convenable et ne comptât que le nombre de personnes qu'il était possible d'envoyer au Texas sans les exposer à y mourir de faim.

D'ailleurs, si M. Cabet avait rempli le plus impérieux de ses devoirs en donnant à ses disciples des renseignements exacts sur le lieu du *premier établissement*, il est certain que les demandes de départ eussent été moins nombreuses. Mais cette *impatience* qu'il blâme afin de s'en faire un moyen de défense, c'est lui et lui seul qui l'avait excitée.

M. Cabet cherche encore d'autres excuses. Il dit que la désertion de cinq des émigrants, désertion qui eut lieu à la Nouvelle-Orléans, porta un *immense préjudice* aux soixante icariens *dévoués et courageux* qui continuèrent leur marche sur Icarie. Les déserteurs pourraient réclamer, car, bien que désabusés de bonne heure, ils payèrent leur croyance au communisme de toutes leurs économies, des fatigues d'un long voyage, — pendant lequel *leurs frères* les avaient un peu maltraités, — et de la douleur d'une expatriation. Quels sacrifices imposèrent-ils en revanche à la communauté ? aucun. On ne peut donc admettre que ce départ ait porté à l'œuvre icarienne un *immense préjudice*. Il réduisit de cinq personnes le chiffre des malheureux qui, pleins de confiance dans les promesses de M. Cabet, allaient chercher le bonheur au Texas et n'y trouvèrent que la misère ou la mort. Voilà tout. Au lieu de condamner cette prétendue désertion, le grand-pontife de l'icarisme devrait la bénir, car elle a diminué le nombre de ses victimes.

Après avoir gémi sur cet *immense préjudice*, M. Cabet dénonce un *fait immense ;* c'est que le directeur de sa première avant-garde, patriote ardent, pur démocrate et socialiste éprouvé, avait eu vers 1843 des rapports un peu trop intimes avec la police secrète. Quoi ! encore un ? Hélas ! oui ; du moins quant à l'intention. En effet, il résulte seulement de la plaidoirie de M. Cabet que son délégué *avait offert de se vendre ;* mais comme sa mise à prix était de 200,000 francs, il est probable que l'affaire n'eut aucune suite ; en 1843, on ne s'occupait pas assez du communisme pour acheter si cher un de ses chefs. J'en conclus que, n'ayant pu devenir espion, cet icarien resta bon socialiste. Il est certain que sous ce rapport M. Cabet n'articule contre son délégué aucun fait sérieux ; il se rendit en Icarie avec courage et s'y montra l'un des plus dévoués, l'un des plus persévérants. Mais n'est-ce pas là son crime ? N'avait-il pas

compris que l'entreprise échouerait, et cette conviction n'expliquerait-elle pas son ardeur ? M. Cabet tranche ces questions par l'affirmative et, dans son propre intérêt, il a tort ; car en prouvant que le *traître* était intelligent et voyait juste, il prouve tout le contraire contre lui-même.

On trouve peut-être peu vraisemblable que le *chef de la première avant-garde* ait ourdi une trahison qui le forçait à s'enfoncer dans les déserts du Texas pour y mourir de misère, après y avoir supporté, comme tous ses compagnons, d'intolérables souffrances. De tels calculs sont fort rares et les *traîtres* cherchent habituellement d'autres profits. Le *vénéré père* de l'icarisme a pressenti la question et compris qu'un semblant d'explication était ici nécessaire. Avant la révolution il eût, du premier coup, reconnu et dénoncé dans un tel fait l'œuvre de la police ; cet argument suspect n'étant même plus de mise, M. Cabet, qui possède les œuvres de MM. Sue et Michelet, s'en est pris aux Jésuites. Mon Dieu oui ! Si soixante malheureux ouvriers français ont abandonné leur patrie et leurs familles, sacrifié leur état, vendu leur humble mobilier et épuisé leurs dernières ressources dans l'espoir insensé de réaliser au Texas les théories icariennes ; si tous y ont souffert et s'y sont ruinés, si beaucoup y sont morts, c'est la faute des Jésuites, et l'innocent M. Cabet s'en lave les mains. Voilà pourquoi, sans doute, bien qu'il eût la *douleur dans l'âme,* il s'est toujours si *bien porté :* aucun remords ne pouvait troubler ni sa conscience ni sa digestion.

> Et contre tous les maux fortifiant son âme...
> Gros et gras, le teint frais et la bouche vermeille,
> En pleurant l'Icarie, il se porte à merveille.

Mais voyons ses preuves.

« Il n'y a qu'un cri contre G..... Il n'ose nier ; il avoue...

« On trouve dans sa malle des lettres, des brochures, des ornements ou insignes qui *paraissaient prouver* qu'il est l'agent des Jésuites... *On le croit l'agent des Jésuites !...*

« *Vous devinez l'émotion générale et l'irritation ?* »

Convaincu que *l'on devine,* M. Cabet ne donne pas d'autres détails et se tient pour justifié. Nous protestons contre cette réserve. Premièrement il nous aurait plu de connaître les brochures, ornements *ou* insignes qui ont *paru prouver* que *le traître* G... était *l'agent des Jésuites ;* deuxièmement il eût été bon de rechercher par suite de quelle combinaison profonde ces religieux avaient pu persuader à M. Cabet d'envoyer

ses disciples au Texas sans faire la moindre enquête, sans prendre aucune des précautions que la plus vulgaire prudence commandait, sans paraître se douter qu'il jouait dans cette entreprise non-seulement ses déplorables prétentions de réformateur, mais les dernières ressources et même l'existence de ceux qu'il avait séduits. Voilà ce qu'il faudrait expliquer ; peut-être faudrait-il indiquer aussi quel intérêt les Jésuites pouvaient avoir à la chute de la colonisation icarienne. M. Cabet ne se croit pas obligé à tant de recherches : il invente un système, il en tente l'application ; il choisit parmi les malheureux qu'il a entraînés ceux qui lui semblent les plus intelligents, les plus dévoués, les plus laborieux et dont *l'apport social* est le plus élevé ; il les fait partir, *à leurs frais*, pour les déserts du Texas ; l'entreprise échoue, elle porte la misère et la mort dans plusieurs familles, et M. Cabet se juge quitte de toute réparation envers ses disciples et envers la société lorsqu'il a dit : « C'est la faute de mon agent et des Jésuites. » Il se trompe, et nous pouvons lui affirmer que l'avenir lui garde quelque expiation ; sans doute il souffre déjà dans son orgueil, mais ce n'est pas assez, car il refuse de voir la lumière et ne s'occupe qu'à faire de nouvelles victimes. Cependant aucun avertissement ne lui a manqué. Voici, par exemple, la lettre qui lui a été remise dès son arrivée à la Nouvelle-Orléans, lettre trouvée sur un jeune médecin espagnol nommé Rovira, qui avait fait partie de l'émigration icarienne et qui venait de se suicider :

« *A M. Cabet.*

« Les idées captieuses de vos doctrines n'ont fait et ne font qu'exciter les passions. Je vous en conjure, au nom de l'humanité, abandonnez des projets qui ont causé la perte de tant de malheureux, qui, en vous croyant sincère, ont sacrifié leur santé et leurs intérêts.

« Le gouvernement, plus que personne, devrait mettre une fin à des idées subversives propres à troubler la société.

« Signé, J. Rovira.

« Ce jour, 4 février 1849, à six heures du soir.

« Malheureux communistes, que mon sang soit le seul qui se répande. — Abandonnez un tel ambitieux !

« Signé, J. Rovira. »

Le *Populaire*, forcé de s'expliquer sur cette lettre, a répondu en substance : « Rovira était fou et M. Cabet seul est sage. »

Il serait juste assurément de compléter cet examen de la justification

de M. Cabet, et des versions du *Populaire* sur l'émigration icarienne, par un résumé des plaintes, des accusations et même des menaces en poursuites judiciaires, dont beaucoup d'ex-icariens ont fait retentir depuis quelques mois les journaux américains et français. Mais nous jugeons ce soin inutile. A quoi bon s'occuper d'attaques qu'il serait peut-être possible de récuser en partie, lorsqu'il résulte si clairement de la défense :

1° Que ce système de communauté et de fraternité, bien que mis volontairement en pratique par ses adeptes les plus dévoués, les plus enthousiastes, les plus laborieux, n'a pu résister à la première épreuve;

2° Que les soupçons, les haines, les divisions, l'impatience de tout frein, les sentiments les plus égoïstes de la personnalité s'étaient produits dès les premiers temps de cette vie commune et fraternelle que chacun des émigrants avait rêvée quand il était seul, et à laquelle les mieux avisés, les plus prompts à rompre avec le respect humain, renoncèrent dès qu'ils purent quitter le vaisseau qui les portait en Icarie;

3° Que l'échec était inévitable puisque l'on tentait l'impossible, mais qu'il eût été moins prompt et moins désastreux si le chef de l'*école* avait apporté plus de soin, plus de réflexion dans l'accomplissement des devoirs que son rôle lui imposait.

On doit s'imaginer que de tels faits ont ruiné l'influence de M. Cabet et que la chute d'Icarie a entraîné la chute de l'école icarienne. Erreur! les sectaires sont moins prompts à se désabuser. Il y a des déserteurs, sans doute, mais il y a aussi des fidèles, et l'abandon des premiers ne fait qu'exalter le zèle des seconds. C'est au point qu'ils ne savent pas trouver un avertissement dans les détails suivants que M. Cabet leur adresse lui-même de la Nouvelle-Orléans, sous la date du 10 février 1849 :

« Je me porte bien; je n'ai aucune indisposition. Tout le monde se porte bien généralement.

« Plusieurs de la première et de la deuxième avant-garde sont repartis.

« Des ennemis venus de Paris ont soufflé la division. Plusieurs se sont très-mal conduits envers moi.

« Beaucoup des deux premiers grands départs *sont devenus ennemis* et se sont séparés *à cause* des mauvais vivres, des matelas, *des querelles pendant le voyage*. »

Vous l'entendez ! c'est *pendant le voyage*, c'est-à-dire dès le premier essai de la communauté, et quand on croyait encore que l'Icarie était une terre de merveille où régnait l'abondance et la fraternité, que les *querelles* ont commencé, que *beaucoup sont devenus ennemis*. M. Cabet continue :

« J'ai donné deux cents francs à chacun de ceux qui ont voulu se séparer.

« *Je me suis trouvé dans un enfer ;* mais j'ai et j'aurai le courage nécessaire [1]. »

Nous croyons inutile de commenter ce dernier aveu. Quant aux deux cents francs *donnés à chacun de ceux qui ont voulu se séparer*, il est juste de faire remarquer que ce *don* n'était que la restitution d'une partie de la somme fournie par chaque émigrant. Sans partager les soupçons que l'on a essayé de jeter, au sujet de toute cette malheureuse affaire, sur les opérations financières de M. Cabet, nous tenons, au moins, à ne pas laisser croire qu'il a eu, comme Robert Owen, l'imprudence de faire à son système le sacrifice de toute sa fortune. Sous ce rapport, il faut le reconnaître, il a été plus sage que beaucoup de ses disciples.

Nous avons dit que le communisme icarien avait conservé des fidèles ; le mot est trop faible : il fallait dire des fanatiques. Voyons d'abord comment parlent ceux des disciples de M. Cabet qui, après avoir vu, « de leurs propres yeux vu, ce qu'on appelle vu » les désastres d'Icarie et en avoir durement souffert, sont restés à la Nouvelle-Orléans pour y attendre le Maître, persuadés que sa présence réparerait les premiers malheurs et rendrait *tout le monde heureux* [2]. Prédiction qui semble s'être assez mal réalisée, puisque M. Cabet écrit du siége provisoire de la communauté qu'il s'est trouvé *dans un enfer*. Mais écoutons ces icariens modèles :

« Icarie est fondée, la glorieuse Icarie existe, et rien au monde ne saurait entraver ses progrès *ultérieurs :*

« Mourir pour Icarie,
« C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie [3]. »

Cette déclaration est antérieure de quelques jours à l'abandon complet de la colonie, dont la même lettre contient la description suivante :

« Nous n'avons plus de farine... notre pharmacie n'en a que le nom,

[1] *Révolution démocratique et sociale* du 23 mars 1849.
[2] *Populaire* du 17 décembre 1848.
[3] *Idem.*

le docteur est lui-même malade; la grande majorité de nos hommes est en convalescence, mais aucun d'eux n'est parfaitement rétabli. Nous n'avons encore rien de défriché, nos trente-trois cabanes sont inhabitables, tant à cause de leur éloignement que par leur mauvaise construction. Nous n'avons que quatre hangards, et une maison à l'américaine au centre pour loger les plus malades, et les autres habitent les hangards, qui ne sont pas assez vastes pour garantir de la pluie, qui dans ce pays tombe toujours par raffales....

« Aucune lettre de notre cher père Cabet ne vient nous consoler dans notre solitude... »

Telle était la *glorieuse Icarie* au moment de sa plus grande splendeur.

Dans une autre lettre écrite deux mois plus tard on proclame le communisme *la loi divine* et on ajoute :

« Si nous avons échoué c'est qu'un infâme avait juré notre perte, et il a su faire manquer le premier essai. C'est à recommencer, mais il faut un esprit supérieur à la tête de la colonie. Si M. Cabet avait été là nous serions tous heureux. »

Une déclaration datée de la Nouvelle-Orléans le 29 novembre 1848, et signée de tous les icariens fidèles, contient le passage suivant :

« Oh ! mépris, mépris, ou plutôt pitié pour le déserteur, le rénégat, le traître qui a osé porter sur le glorieux et immortel drapeau d'Icarie une main sacrilège ! Pitié pour le malheureux qui a voulu entraîner dans la fange où lui-même est lâchement descendu ce que demain tous les peuples de la terre élèveront jusqu'aux nues et salueront avec des transports d'admiration et d'enthousiasme [1] ! »

Un rapport de la commission de gérance en date du 28 décembre dernier constate que l'icarien, vraiment digne de ce nom, doit abandonner sa femme et ses enfants pour suivre M. Cabet :

« Chambry père a la douleur de voir sa femme et ses enfants abandonner le drapeau d'Icarie; cependant il reste ferme et résolu à tout braver pour poursuivre sa tâche. Il n'hésite pas à imposer silence à des afflictions qui lui doivent être bien chères, pour remplir ses engagements et obéir à ses convictions [2]. »

Donnons maintenant la parole aux icariens restés en France.

[1] *Populaire* du 21 janvier 1848.
[2] *Idem.*

Cinquante-six icariennes lyonnaises écrivent à M. Cabet :

« Cher père,

« A l'exemple de nos frères et de nos époux, dont nous sommes fières d'imiter le dévouement, nous voulons apporter notre part d'efforts pour le triomphe de notre sainte cause et le succès d'Icarie.

« Puisant une nouvelle énergie, un nouvel enthousiasme dans le sublime courage dont vous nous donnez l'exemple et dans les malheurs qui ont accablé ceux de nos frères qui se sont dévoués les premiers pour nous ouvrir le chemin du bonheur , nous voudrions pouvoir voler à leur secours, mais les temps ne sont pas venus.... »

Les icariennes lyonnaises concluent par une offre d'argent ; le *Populaire* accepte.

Les icariens d'Avignon exhortent leur « cher et vénéré père » à partir au plus vite :

« Fuyez, cher père, ce monde méchant au milieu duquel l'homme vertueux ne peut goûter ni paix, ni bonheur, ni même aucun repos. Allez relever le courage de nos frères et fonder définitivement notre nouvelle patrie. Faites briller dans tout son éclat le flambeau vivifiant de la Fraternité, afin que ses rayons se reflètent sur l'Univers entier et embrasent tous les cœurs de son divin amour ! Ah ! si nous avions autant de fortune que de dévouement, notre Icarie serait bientôt florissante.... »

Les frères de Strasbourg se résignent moins facilement au départ du cher père ; néanmoins ils en reconnaissent la nécessité :

« Vous allez partir, dites-vous, nous allons perdre momentanément notre guide, notre défenseur ; puisqu'il le faut, partez, cher père, nos vœux vous accompagneront sur cette terre promise ; dites à nos frères qui nous ont devancés dans la fondation d'Icarie que notre reconnaissance et notre admiration leur sont à jamais acquises ; dites-leur combien nous déplorons la perte de ceux de nos frères qui ont succombé à l'œuvre sainte ; et vous, cher père, nouveau continuateur de Jésus-Christ, allez fonder la cité nouvelle, le règne de Dieu sur la terre... »

Les icariens de Valence proclament M. Cabet martyr :

« Oui, frères, dignes icariens, serrons nos rangs, rapprochons sincèrement nos cœurs du martyr Cabet, lui, le continuateur du Sauveur du genre humain, lui qui va doublement encore exposer sa vie pour nous, à travers les flots de l'Océan. Honneur au pilote qui conduira l'auteur de la réorganisation que les hommes attendent depuis six mille ans ! »

Nous pourrions remplir vingt pages de citations semblables ; le *Populaire*, lui-même, a dû renoncer à reproduire toutes les adresses des

frères. Et que l'on ne s'imagine pas que cet enthousiasme, où l'apothéose de M. Cabet est toujours mêlée d'odieux blasphêmes, soit affaire de forme ou de commande. Non, les actes suivent les paroles ; les malheureux qui parlent ainsi n'aspirent qu'à partir pour l'Icarie ; ils envient sincèrement le sort de ceux qui dans l'*enfer* de la Nouvelle-Orléans vont *posséder parmi eux le patriarche moderne de la fraternité, le digne apôtre de l'humanité, leur père à tous, le vénérable Cabet! le glorieux successeur de Jésus et de Rousseau!* Ils regrettent de n'être point au nombre des premiers fondateurs de cette *société sainte* appelée à remplacer la *société égoïste qui, par les Montalembert* et *les Falloux*, demande *au cadavre du moyen-âge le secret de revivre en inoculant à la France de Voltaire la peur de l'enfer pour les rebelles, le paradis pour les résignés* [1]. Et en attendant qu'ils puissent compter les tombes de leurs frères, morts au Texas, ils prennent sur leur pain de chaque jour pour souscrire au *secours icarien*.

La morale de cette lamentable histoire est assez évidente pour être donnée en peu de mots. Les communistes icariens, comme la plupart des ouvriers probes et laborieux que le socialisme a séduits, sont dans une complète ignorance des lois chrétiennes ; ils ont été privés de cette éducation religieuse que l'Eglise seule peut donner, que rien ne remplace, qui seule forme la conscience, qui seule répond pleinement pour l'individu et à l'avantage de la société, au besoin invincible de croire et d'obéir à sa croyance, de s'y sacrifier. Ce besoin le socialisme ne saurait le satisfaire, sans doute, mais il lui donne un aliment, il le trompe, car il procède par affirmation et indique un but, tout à la fois positif et élevé : la satisfaction des désirs personnels et le bonheur de l'humanité. On dit, on prouve que ces différents systèmes sont absurdes ; on compte les malheurs qu'ils ont déjà causés ; c'est très-bien et nous tenons toutes ces critiques pour excellentes. Cependant le socialisme reste debout. Pourquoi ? par la raison souveraine qu'une critique n'est pas une doctrine et que ceux qui souffrent sans connaître aucune raison de se résigner, sans rien attendre de Dieu, seront toujours facilement accessibles aux rêves les plus insensés. Cette assertion emporte sa preuve avec elle ; aussi en conclurons-nous que si la société veut empêcher MM. Cabet, Considérant et Proudhon de faire des socialistes, il faut qu'elle sache faire des chrétiens.

Eugène VEUILLOT.

[1] *Populaire* du 21 janvier.

LA VIE ET LA MORT

DU PÈRE E.-M.-F. ESTÈVE [1].

(FIN.)

Nous complétons les précieux renseignements que le P. Estève donnait dans ses lettres sur la population chrétienne de la Chine.

« Les vierges de ce pays-ci n'ont pas d'autre clôture que la prudence, ni d'autre voile que la modestie ; elles n'en sont pas moins la consolation de l'Eglise et un sujet d'admiration pour les païens.

« En Chine, comme partout, les bénédictions spéciales de Dieu sont pour les pauvres ; c'est parmi eux surtout que l'on voit se multiplier le nombre des conversions. Un jour que je revenais fort triste d'un petit bourg où je n'avais pu convertir personne, le bon Dieu permit pour me consoler que je rencontrasse dans la rue une vieille femme estropiée. *Il faut absolument croire en Dieu,* lui dis-je. — *Et pourquoi pas ?* me répond-elle aussitôt. A quelques pas de là, j'aperçois une pauvre mendiante aveugle ; je l'engage à se faire chrétienne. *Oh ! qu'il y a longtemps que je le désire !* s'écrie-t-elle ; *mes parents étaient chrétiens, mon mari l'était aussi : il n'y aurait donc que moi qui ne le serais pas !* Un peu plus loin se présente une autre mendiante octogénaire ; je lui fais la même exhortation qu'aux autres, elle ne me répond rien. *Elevez la voix,* me dit un enfant, *car autrement elle n'entendra pas ; elle est sourde.* Je lui crie alors de toutes mes forces, de manière à être entendu jusqu'au bout de la rue : *Veux-tu croire en Dieu?* Elle répond sur le même ton : *Oui, je le veux.* Et tous les passants de rire aux éclats. Toutefois cette estropiée, cette sourde, cette aveugle parlaient très-sérieusement. Ce fut un vrai triomphe pour moi de pouvoir les décider sur-le-champ à me suivre, et je bénis mille fois le Seigneur de ce qu'il daignait vérifier ainsi en leur personne la parabole de l'Evangile.

« Je crois inutile de vous dire que nous marchons partout tête levée ; c'est un avantage que nous devons au décret impérial obtenu par la sagesse et la piété de M. de Lagrené. Mais ce qui vous surprendra peut-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 40.

être c'est qu'on n'ose plus nous insulter. Il n'y a pas longtemps, deux enfants, me voyant passer en chaise à porteurs, attendirent que je fusse bien loin pour se mettre à crier contre moi. Je ne m'en étais pas même aperçu. Le lendemain le petit magistrat du lieu vint me faire toute sorte d'excuses, craignant que je ne le rendisse responsable du prétendu délit devant l'autorité. Je pardonnai pour cette fois, après avoir fait promettre qu'on prendrait à l'avenir des moyens efficaces pour donner une meilleure éducation à la jeunesse. La semaine dernière, un enfant lança une pierre sur le toit de la chapelle où les fidèles étaient rassemblés pour réciter la prière du soir. On porta, comme de raison, plainte au magistrat. A l'instant celui-ci accourt en toute hâte vers moi. De sa part mille salutations, mille excuses, mille lamentations, et de mon côté mille reproches ! *Eh quoi !* lui dis-je, *si vous n'y prenez garde, nous serons bientôt tous écrasés. Si cette pierre, au lieu de s'arrêter sur le toit, avait percé la voûte, jugez un peu ce qui serait arrivé! Ignorez-vous donc que votre grand empereur nous honore de sa protection, et que c'est vous qui le représentez* ? Le nom de l'empereur nous rend vraiment service. Je me suis déjà fait livrer, par l'autorité de ce nom, je ne sais combien d'objets superstitieux. *Puisque l'empereur permet d'élever des temples en l'honneur du vrai Dieu*, dis-je souvent aux païens, *n'y a-t-il pas lieu d'espérer qu'il croira lui-même à celui qu'il permet d'honorer* ? »

Telle était la vie du P. Estève : elle n'admettait guère de notables modifications ; de temps en temps néanmoins un surcroît de travail venait encore se joindre à ses occupations ordinaires. Ainsi en 1848 un des missionnaires qui évangélisaient la même contrée que lui étant tombé malade, il eut à desservir deux districts au lieu d'un, quand déjà le travail dont il était accablé dépassait les forces d'un homme. Toutefois sa santé semblait se soutenir. A l'entendre, il ne s'était jamais mieux porté. Quoiqu'il ne fût pas robuste en apparence, il avait un tempérament assez fort, capable de supporter la fatigue, et rien ne faisait appréhender qu'il ne pût longtemps encore soutenir le poids de ce pénible ministère. Peut-être aussi n'avouait-il pas tout ce qu'il avait de rude pour la nature; peut-être même ne le sentait-il pas, tant étaient grandes l'ardeur de son zèle et son amour pour les souffrances!

Mais la mesure de ses mérites se remplissait chaque jour ; moins il se ménageait, plus il hâtait le moment du repos dont il avait besoin et qu'il ne savait pas se donner à lui-même. Il avait beaucoup fait, et désiré

faire plus encore. Et Dieu, qui a égard non-seulement aux œuvres, mais aux désirs, lui tenait prête sa récompense. Il avait marché vite ; il arriva promptement au but. Il fut de ceux qui, selon l'expression de l'apôtre, rachètent le temps par la manière dont ils l'emploient, fournissent dans une vie courte une vie pleine, et atteignent jeunes encore la maturité de l'homme parfait.

Sa mort, du reste, a été comme sa vie, celle d'un saint religieux. Nous laissons au supérieur qui l'assista à ses derniers moments le soin de nous en redire les détails si édifiants et si consolants. La lettre qui les renferme est du 6 juillet 1848. C'est comme le résumé et en même temps le complément de tout ce que nous avons raconté jusqu'ici.

« Dans une des dernières lettres que vous adressiez au P. Gotteland, écrit le P. Poissemeux au R. P. provincial, vous nous félicitiez de n'avoir perdu jusqu'ici aucun missionnaire : vous rapportiez cette faveur à une protection spéciale de la divine Providence sur cette mission. Nous en avons tous remercié le Seigneur à l'invitation de notre R. P. supérieur : aujourd'hui je viens vous annoncer que Dieu enfin a voulu avoir des prémices ; et en vérité il les a choisies dignes de lui. Son choix est tombé sur l'excellent P. Estève. Il était mûr pour le ciel ; et quoiqu'il n'y eût pas encore longtemps qu'il travaillait dans cette mission, ce n'était que la septième année, cependant il y avait fait beaucoup de bien. Dieu s'est hâté de l'en récompenser. Il a travaillé dans plusieurs districts successivement, et partout avec la réputation d'un ouvrier infatigable. Appelé à le remplacer dans le plus grand district qu'il ait évangélisé et dans celui-là même où il a résidé le plus longtemps, j'ai été, moi qui vous écris ceci, à même d'apprécier mieux que personne les fruits de son zèle. Il a été chargé de douze, quinze et jusqu'à vingt mille chrétiens à la fois, répartis dans une étendue d'une quinzaine de lieues de long, sur huit ou dix de large. Il semblerait que dans une pareille position un missionnaire ne pouvait faire que voyager sans cesse, et de fait le bon Père a parcouru vingt fois dans tous les sens cet immense territoire, et cela avec d'incroyables fatigues qui lui causèrent deux maladies graves, et compromirent même son existence. Le jour ne suffisant pas à l'ardeur de sa charité, il consacrait fréquemment la nuit à entendre les confessions, ou à porter des secours aux moribonds. Il fallut que l'obéissance vînt souvent l'arrêter. Pendant le peu de temps que j'ai été son supérieur, il m'a demandé deux ou trois fois la permission de prendre sur son repos pour se livrer à des œuvres que son zèle industrieux lui faisait regarder

comme nécessaires. Le premier d'entre nous il a travaillé avec quelque succès à l'œuvre de la conversion des païens. C'est lui aussi qui a commencé dans son immense district l'œuvre charitable du Baptême des petits enfants païens ; il parvint à en sauver un grand nombre que la barbarie de leurs parents destinait à la mort. Il y a aujourd'hui peu de chrétientés où l'on n'en élève quelques-uns. Beaucoup d'entre eux lui doivent la vie du corps, et lui devront un jour, il faut l'espérer, le salut éternel.

« La mort de cet excellent Père est une perte irréparable pour notre mission ; c'était un des trois premiers arrivés. Il possédait parfaitement tous les détails du ministère ; il savait assez bien la langue ; j'ai trouvé dans ses papiers des instructions sur tous les dimanches et fêtes de l'année, sur les principaux points de la doctrine chrétienne et un plan pour une mission qui pourrait, je crois, fournir des instructions pour un mois et demi ou deux mois. Tout est écrit en nankinois ; ce travail immense, exécuté au milieu de continuelles interruptions, prouve jusqu'à quel point il savait ménager le temps. Je ne pense pas qu'il y en ait un seul d'entre nous qui ait trouvé le loisir de tant écrire. Du reste, Dieu l'a appelé à lui dans l'exercice actuel du zèle et de la charité. Il est mort, pour ainsi dire, les armes à la main, et à son entrée dans le distrtct le plus difficile du diocèse.

« Il régnait dans une partie de son district une épidémie qui l'obligeait à des déplacements fréquents pour porter le jour et la nuit les secours religieux aux personnes attaquées de la contagion. La nuit qui précéda l'administration de la Confirmation ayant dû être en grande partie consacrée à entendre les confessions de ceux qui devaient recevoir ce sacrement, il fut attaqué de la fièvre dès le lendemain, qui était le vendredi après l'octave de l'Ascension. Il fit pourtant un effort extraordinaire pour célébrer la sainte messe le dimanche et le lundi de la Pentecôte : c'est la dernière fois qu'il est monté à l'autel ; puis il m'écrivit pour m'annoncer sa maladie, qu'il n'exagérait certes pas. Il se disait mal portant depuis trois jours, ajoutant qu'il avait néanmoins pu dire la messe le jour où il écrivait, qu'il espérait que son indisposition n'aurait pas de suites fâcheuses ; il l'attribuait uniquement à la fatigue que lui avait causée la préparation à la Confirmation. Il se bornait à me prier d'envoyer à son secours le P. Tinguy, que je lui avais promis pour compagnon quelques jours auparavant. Cette lettre ne me donna pas grande inquiétude : ces sortes d'indispositions sont si communes ici ! mais le bon Père ne me disait pas tout son mal; il ne le connaissait pas lui-même. Dans l'état d'épuisement

où il était, on l'appela dans une chrétienté voisine pour administrer une malade atteinte de la contagion : il administra à jeun, et contracta lui-même la maladie, le *typhus*. Hélas ! si nous l'avions su plus tôt ! Je partis cependant pour l'aller voir ; mais ayant rencontré le P. Tinguy, je voulus le conduire à Monseigneur, qui désirait s'entretenir avec lui avant qu'il se rendît à son district. Nous nous mîmes ensuite en route pour visiter notre cher malade ; c'était le samedi, veille de la Trinité. Il me parut grièvement attaqué. Dès le lendemain, un médecin anglais très-habile, établi à Chang-Hai, vint le visiter, et continua ses visites pendant les deux semaines qu'il vécut encore. Ce médecin combattit d'abord le mal avec succès : il parvint même à faire entrer son malade en pleine convalescence ; mais le mieux ne dura que trois jours. La constitution du P. Estève n'était pas assez forte pour résister à la violence de la maladie. La fièvre revint, fit des progrès qu'il ne fut plus possible d'arrêter, et il y succomba.

« Dès qu'il se sentit sérieusement malade, il me pria de lui donner l'Extrême-Onction, que je crus devoir lui différer. Le saint Viatique lui a été administré quatre fois, et ce fut toujours avec une sensible consolation. Il a montré une patience angélique ; pas un mot de plainte n'est sorti de sa bouche durant trois semaines de douleurs. Après avoir reçu l'Extrême-Onction trois jours avant sa mort, il se trouva notablement mieux ; il en profita pour me parler avec un calme admirable de différents détails dont il était important que je fusse instruit. Ce fut alors qu'il me demanda s'il pouvait espérer d'aller au Ciel ; et sur ce que je lui répondis qu'il se pourrait qu'il y allât bientôt, il manifesta une joie inexprimable : je lui recommandai de ne pas nous y oublier, et il me promit d'y prier toujours pour la Compagnie, pour cette mission, pour tous nos chrétiens, pour les païens de ce pays et pour toutes les œuvres dont la Compagnie y est chargée. Je lui demandai s'il n'avait pas quelque chose à faire savoir à Madame sa mère, que je lui écrirais bientôt. Il me remercia, et me dit qu'il n'avait rien de particulier ; cependant il désirait que je l'assurasse bien qu'il ne l'oublierait jamais dans le Ciel. Depuis cette conversation, il n'eut plus la force que de prononcer quelques mots, entre autres celui-ci : comme il souffrait beaucoup, je lui disais : *Pensez au Ciel, mon bon Père. — J'y pense toujours,* me répondit-il. Il regardait avec une expression de dévotion et d'amour tendre les tableaux des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie que nous avions placés auprès de son lit. Il baisait affectueusement les reliques de nos

Saints renfermées dans mon reliquaire, que lui-même avait retiré des mains des païens qui me l'avaient enlevé. Quand sa tête penchée par la douleur ne put plus se mouvoir, elle s'abaissa sur l'image de Jésus crucifié, que ses yeux ne cessèrent de fixer autant de temps qu'il put les tenir ouverts. Le 1er juillet, nous lui appliquâmes l'indulgence plénière vers neuf heures du matin; vers midi nous récitâmes ensemble les prières des agonisants; nos Pères, qui arrivaient ici au nombre de dix pour faire leur retraite, et comme pour être témoins du spectacle d'une mort si édifiante, se relevèrent auprès de lui le reste du jour. Enfin, lorsque nous terminions le souper, on vint nous avertir qu'il touchait à son dernier moment : nous nous rendîmes tous à sa chambre, et quelques instants après il expira, tandis que nous récitions pour lui les litanies de la très-sainte Vierge. »

La nouvelle de cette mort inattendue arriva en Europe dans le courant du mois de novembre, et vint frapper comme un coup de foudre sa famille, et surtout sa digne mère. Le supérieur de la mission de la Compagnie de Jésus en Chine s'était hâté d'adresser à madame Estève quelques paroles de consolation. La lettre est du 8 juillet.

« Je voudrais, Madame, disait le digne supérieur, vous donner quelque consolation, et je sens que j'en aurais besoin moi-même pour la grande perte que cette mission a éprouvée par la mort de votre fils, notre excellent P. Estève. C'était un ouvrier infatigable. Il s'était acquis ici la réputation d'un saint. On aimait à lui donner ce nom. Il pouvait nous servir de maître à tous; il était jeune encore, et nous nous promettions de jouir longtemps de ses bons exemples et de son puissant concours pour procurer la gloire de Dieu et le salut d'un grand nombre d'âmes; mais Dieu en avait jugé autrement. C'était un fruit mûr pour le Ciel; la main de notre Seigneur a voulu le cueillir et l'y placer. Qui oserait dire que Dieu a mal fait? Nous dirons donc, et je vous invite à le dire avec nous, Madame : *C'est le Seigneur qui nous l'a donné ; c'est le Seigneur qui nous l'a repris.*

« Votre haute piété et votre foi vive vous consoleront bien mieux que je ne pourrais le faire. »

C'est en effet dans les réflexions présentées ici à leur piété, c'est aux pieds de Jésus crucifié et dans la vue des récompenses qui devaient couronner tant de vertus, que madame Estève et ses enfants ont cherché et trouvé les consolations et la force dont leur cœur avait besoin.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 14 avril 1849.

La victoire de Radetzki est venue à temps pour empêcher de s'obscurcir tout à fait l'éclat jeté récemment sur les armes autrichiennes. Sans la promptitude du coup porté dans le Piémont, l'*Empire de l'Est* se serait trouvé dans une situation pire qu'à l'époque correspondante de l'année dernière : pour peu qu'une résistance sérieuse se fût organisée au delà du Tessin, à la nouvelle des avantages remportés par les insurgés hongrois, la révolte de la Lombardie aurait pris des proportions sérieuses, ainsi qu'on peut en juger par les soulèvements de Brescia et de Bergame, et le vieux maréchal, voyant ses communications coupées avec l'Allemagne, aurait eu peine à se tirer d'une situation aussi critique. Les nouvelles du Piémont sont donc venues fort à propos pour faire diversion aux graves préoccupations de la cour d'Olmütz.

A travers les réticences des uns et les exagérations des autres, la vérité a fini par se faire jour sur l'état de la guerre en Hongrie : la conclusion que nous avions tirée d'abord avec trop de précipitation de la prise de Pesth s'est trouvée complètement démentie. Après une campagne d'hiver à travers d'immenses plaines détrempées par les pluies, contrairement à ce qu'on attendait du cours ordinaire de la saison, les troupes impériales n'ont pu résister à cette valeureuse et infatigable cavalerie madgyare qui les harcelait de tous les côtés : impossible de transporter le théâtre de la guerre au delà de la Theis ; quand un corps d'armée s'avançait dans cette Vendée à cheval, aussitôt il se sentait inquiété sur les flancs et derrière sa ligne d'opération par des partis dispersés dans la campagne ; toute tentative pour investir les places échouait également : il a donc fallu rétrograder jusque sous le canon de la capitale, et Kossuth n'a pas craint d'ajourner de nouveau dans les murs de Pesth la diète réfugiée à Debreczin.

Cependant les malheureuses villes saxonnes de la Transylvanie étaient appelées à expier les prétentions hautaines du germanisme. Plus heureux que celui de ses compatriotes entre les mains de qui vient de fondre l'armée piémontaise, le général Bem était allé à l'extrémité de la monarchie autrichienne chercher une chance de résurrection à la cause polonaise dans les aventures d'une guerre de partisans. S'appuyant d'abord sur le noyau peu considérable de la population madgyare dans cette contrée, il a su tirer de leurs montagnes les tribus des Szeclers, encore plus voisines de l'état nomade que les Madgyares, véritables *Hippomolgues*

dont la barbarie est encore telle qu'on s'imagine reconnaître parmi eux les descendants des derniers débris de l'armée d'Attila. Jusqu'ici l'administration autrichienne avait eu l'art de maintenir la paix entre les éléments disparates qui composent la population de la Transylvanie; mais les derniers événements ont rompu tous les liens, et à l'heure qu'il est les communes allemandes subissent la coalition des autres races conjurées contre une seule. Les Valaques ne sont pas moins acharnés que les Szeclers et les Madgyares : la Némésis polonaise, qui attise cette discorde, a les yeux fixés sur la Gallicie ; elle espère y faire tourner cette fois contre l'Autriche cette guerre de paysans où la bureaucratie du vieux système avait trouvé de sinistres triomphes, précurseurs de sa chute ; et il faut le dire, sans les Russes qui menacent de l'autre côté la même contrée, déjà sans doute Olmütz serait entouré d'une ceinture de flammes.

On ne comprend même plus quelle peut être la politique des Russes au milieu de ces péripéties : lorsqu'on les vit envoyer des troupes au secours des villes saxonnes de la Transylvanie, ces défenseurs de la population allemande furent considérés comme l'avant-garde d'une armée entière, toute prête à franchir la frontière, si ces premiers auxiliaires ne suffisaient pas. Aujourd'hui, le corps du général autrichien Puchner a été forcé de se retirer en Valachie : les garnisons moscovites n'ont su défendre contre Bem ni Hermanstadt ni Kronstadt, et les Russes restent immobiles : Saint-Péterbourg trouve-t-il Olmütz encore trop libéral, et exige-t-il, pour prix de son appui, un retour sans réserve à la politique absolutiste ? ou bien les forces concentrées par la Russie dans les provinces danubiennes sont-elles moins considérables ou moins appuyées qu'on ne l'avait cru d'abord, et l'inquiétude que leur causent les préparatifs guerriers de la Porte suffit-elle pour les tenir en respect ? Pendant ces hésitations, les Madgyars gagnent du terrain, et à la veille d'une grande bataille on ne peut s'empêcher de penser qu'une défaite de Windischgraetz devant Pesth peut tout remettre en question non-seulement dans la monarchie autrichienne, mais encore en Europe.

Ce serait calomnier le ministère Stadion-Schwarzenberg que de ne pas le considérer comme franchement libéral : il a voulu se frayer une voie légale et salutaire entre les folies du rongisme et du socialisme, et le rétablissement du niveau que le despotisme avait étendu jusqu'à l'année dernière sur tout le pays. Les Hongrois offraient seuls une exception à la servitude universelle, mais c'était aux dépens des populations conquises par leurs ancêtres, et maintenues jusqu'alors dans un état de complet hilotisme : aussi, malgré l'alliance contre nature de l'aristocratie madgyare et du radicalisme viennois, le gouvernement autrichien a-t-il trouvé d'abord un puissant appui contre ses adversaires dans l'espoir qu'avaient tous les Slaves de s'affranchir de la domination hongroise : mais après que l'insurrection madgyare a été refoulée sur son propre terrain, les diffi-

cultés ont surgi de toutes parts : dévorés par l'anarchie dans une grande ville comme Pesth, les Hongrois se sont retrempés sur leur propre sol, au milieu des rudes habitudes de leurs campements, et quand le soin de la défense commune les a forcés de mettre de côté les doctrines à la mode pour ne s'occuper que de l'indépendance nationale. Les Slaves, si longtemps opprimés par les Hongrois, ne sauraient leur être comparés sous le rapport de l'énergie guerrière, et d'ailleurs, pourvu qu'ils gardent leur nouvelle liberté contre leurs anciens maîtres, ils ne peuvent se soucier grandement du complet triomphe de l'Autriche : de là l'appui assez équivoque qu'ils prêtent au pouvoir central.

Déjà tout espoir d'une acceptation générale de la constitution octroyée à Olmütz peut passer pour abandonné : si l'on n'est pas accablé par les Madgyares, on traitera avec eux, et cet arrangement séparé autorisera de plus en plus les prétentions de la Rascie et de la Bohême à jouir d'une existence distincte et d'une constitution séparée. Au lieu d'une grande monarchie constitutionnelle, comme on l'espérait il y a quelques mois, on n'aura donc qu'un gouvernement fédératif ; combien de temps alors l'idée de la patrie autrichienne se maintiendra-t-elle dans l'armée qui jusqu'ici nous avait montré ce phénomène de la nationalité militaire ? On n'a donc apporté jusqu'ici que des palliatifs aux causes de désunion qui minent l'empire autrichien.

Qu'on se figure l'effet qu'auraient produit de semblables nouvelles à l'époque des troubles de la Gallicie, et quand la France n'avait pas encore reçu la terrible blessure de février ? On n'aurait pas eu assez de vœux pour la cause des insurgés. Aujourd'hui, pourquoi le dissimulerions-nous ? Il faut nous armer de toute notre raison, il faut imposer à notre cœur les sentiments d'une rigide équité pour nous abstenir de faire des vœux en faveur des Impériaux ; et pourtant, indépendamment de ce qu'il y a de sacré dans la cause des peuples si longtemps opprimés par les puissances du Nord, et surtout dans celle de la Pologne, dont le triomphe sera bien un jour nécessaire pour absoudre les temps modernes, les adversaires que l'Autriche renferme dans son propre sein nous rendent un service essentiel, en écartant de nos frontières les chances d'une invasion et en bornant pour le moment nos périls à ceux de la question intérieure. Mais malheureusement la préoccupation du socialisme gâte tout aujourd'hui. Pour avoir mordu au fruit de l'arbre de notre détestable science, les opprimés de l'Europe orientale ont fait de leur triomphe un danger de perturbation pour le reste du monde civilisé. Et qui sait ce qu'ils deviendraient eux-mêmes, si, gangrénés comme ils le sont par la fatale propagande, ils parvenaient à reconstituer leur indépendance ? Pouvons-nous leur souhaiter la liberté pour qu'ils en fassent le même usage que l'Italie ?

Tel est l'effet de la *peste noire* du XIXe siècle : il n'y a plus de poli-

tique générale, de balance de l'Europe devant un tel fléau ; nous l'augmentons nous-mêmes par nos terreurs. Apprenons enfin à apprécier nos adversaires à leur juste valeur : ils seront par là plus qu'à moitié vaincus. Quelle épouvante le seul nom de Proudhon ne cause-t-elle pas encore ! et pourtant les pieds d'argile du colosse sont déjà brisés ; il a suffi qu'on prouvât à l'idole que l'impunité ne lui était pas à tout jamais assurée. Proudhon, qui la veille parlait de lui-même avec une superbe digne du Satan de Milton, a perdu subitement toute contenance ; il a fui devant la perspective d'une détention, et il a du même coup entraîné dans sa chute cette fameuse *Banque du peuple*, que tant d'honnêtes gens considéraient, sur la foi de son auteur, comme une machine capable de réduire en poudre tout l'édifice actuel de la société.

L'Union a eu l'heureuse idée de rappeler les termes dans lesquels Proudhon avait proclamé l'établissement de la *Banque du peuple : Si je me suis trompé*, disait-il, *la raison publique aura bientot fait justice de mes théories ; il ne me restera qu'à disparaître de l'arène révolutionnaire, après avoir demandé pardon à la société et à mes frères du trouble que j'aurai jeté dans leurs âmes, et dont je suis après tout la première victime. Après ce démenti de la raison générale et de l'expérience.....* J'APPELLERAIS SUR MOI, DÈS MAINTENANT, LE MÉPRIS DES HONNÊTES GENS ET LA MALÉDICTION DU GENRE HUMAIN.

Les hommes d'exécution du parti révolutionnaire s'aperçoivent aujourd'hui de la faute qu'ils ont faite de s'en rapporter à la terreur des gens paisibles et de décerner à Proudhon un brevet de général en chef : voici le général qui, à peine nommé, donne le signal du sauve-qui-peut.

Cependant l'agonie de l'Assemblée se signale par les scènes les plus étranges. Pour peu que le dehors nous laisse de loisir, nous étudierons ces derniers spasmes d'un corps qui lutte entre un sentiment d'honnêteté, incontestable quoique peu éclairé, et la coalition des petites et des mauvaises passions. M. de Montalembert a eu la gloire de conquérir le salut de la magistrature sur les préjugés et la faiblesse qui forment si souvent la majorité parlementaire. N'est-ce pas une chose providentielle que la magistrature, si prévenue contre les catholiques, ait été sauvée par un *ultramontain*, alors qu'elle se voyait à peu près abandonnée de tout le monde ?

La prise de Gênes par le général La Marmora enlève aux républicains de l'Italie leur dernier espoir. Quel triste rôle la faiblesse et l'atonie de notre gouvernement nous font jouer dans ces affaires de l'Italie où pourtant se décide le sort du monde !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Théologie dogmatique ou exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique, par M. Thomas* GOUSSET, archevêque de Reims [1].

2° *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens, par Henri* KLEE, docteur en théologie, professeur ordinaire à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Bonn, traduit de l'allemand par l'abbé P. H. MABIRE, professeur de philosophie [2].

Un bulletin consacré au premier volume de la *Théologie dogmatique* [3] a fait apprécier la portée du nouvel ouvrage de M. l'archevêque de Reims; il a reproduit aussi, dans une rapide analyse, les principales conclusions auxquelles est arrivé le savant auteur touchant l'Ecriture-Sainte, la Religion chrétienne et l'Eglise catholique, c'est-à-dire en matière de dogmatique générale.

Le second volume traite de la dogmatique spéciale : il présente l'enseignement de l'Eglise sur Dieu, sa nature et ses œuvres, sur les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation, sur la Grâce, la Justification et les Sacrements.

M. l'archevêque expose la notion de Dieu dégagée de tout ce qui peut l'obscurcir ou l'altérer; il invoque les Ecritures, les enseignements des Pères, les données fournies par la conscience universelle et par l'histoire, pour faire connaître avec exactitude la nature divine. Ce point est de la plus haute importance. Peut-être n'a-t-on pas assez observé, soit dans l'enseignement doctrinal, soit dans la controverse, qu'une solidarité étroite unit l'idée de Dieu à celle de l'homme, en sorte que l'une ne peut être défigurée sans que l'autre ne se défigure au même degré, et sans que l'activité humaine ne soit entraînée dans le désordre, comme un fleuve qui sort de son lit accoutumé. En effet, toute activité a sa détermination dans la volonté, qui elle-même trouve sa règle et ses motifs dans l'intelligence. Par suite, une intelligence trompée n'est plus qu'une règle fausse et qui égare les résolutious et conséquemment les actes du sujet; car toute con-

[1] Tome II. Paris, Jacques Lecoffre.
[2] 2 vol. in-8. Paris, Jacques Lecoffre.
[3] *Le Correspondant*, numéro du 12 novembre 1848.

naissance est un moyen et se rapporte nécessairement à un but pratique. D'ailleurs, lorsque deux termes sont constitués, par le fait même de leur coexistence, dans un état permanent de rapport, comme Dieu et l'homme, il n'y a rien dans l'un qui ne suppose ou ne place dans l'autre quelque chose de corrélatif. On ne peut donc rien donner ou soustraire, par la pensée, soit à l'un, soit à l'autre, qu'à l'instant même un rapport nouveau ne s'élève entre eux et ne détermine des lois, des droits et des devoirs nouveaux. C'est d'une rigueur géométrique. Aussi les faits ont partout vérifié ces principes : toute doctrine philosophique ou religieuse qui a supprimé ou simplement obscurci quelque attribut divin, a nié de suite ou seulement dénaturé quelqu'un des devoirs de l'homme, et réciproquement tout philosophe et toute religion qui ont exagéré les droits de l'homme, ont bientôt fini par diminuer Dieu dans la même proportion.

Il faut donc, avant tout, avoir des notions parfaitement justes sur la nature et les attributs de Dieu. C'est le cercle immense où doivent se tenir renfermées les investigations de la raison ; c'est la lumière nécessaire à qui veut sonder les secrets de la philosophie et de la théologie ; c'est la base de toute discussion sérieuse sur la valeur des théories politiques et sociales qu'il s'agit de vaincre ou de faire prévaloir.

Ces remarques sont applicables, de tout point, à la doctrine catholique touchant la création du monde et les conditions faites à l'humanité. Qui ne voit, en effet, que l'état social n'est qu'un moyen et non un but, qu'il doit par conséquent être mis en rapport avec la fin où il mène ? Il est donc indispensable de savoir où va l'humanité pour entreprendre de la conduire, il est même indispensable de savoir d'où elle vient ; car le point de départ et d'arrivée, le milieu qui les unit, tout se tient, s'explique et s'éclaire réciproquement. Si l'humanité n'est pas déchue, je comprends qu'on essaie d'abolir la douleur qui n'a de sens que dans l'hypothèse d'une expiation obligatoire ; dès qu'on se trompe sur le caractère de la déchéance, je comprends qu'on médite une réhabilitation purement charnelle, et qu'on repousse les moyens de salut institués par Jésus-Christ.

Il faut donc aussi avoir des idées parfaitement justes sur la nature et la destinée de l'homme. C'est le moyen de comprendre et d'expliquer le passé, de gouverner et de réformer le présent, de préparer les grandeurs de l'avenir. C'est là seulement qu'on trouve la raison de l'obéissance, la garantie du pouvoir, la justification de la loi.

Ainsi la vérité catholique apparaît comme le seul *criterium* de toutes les théories qui prétendent attaquer ou défendre la société, comme la suprême ressource des nations. Donc un bon livre à consulter en ce moment, c'est un livre où les dogmes chrétiens sont exposés d'une façon claire, nette et exacte. Or, tel est l'ouvrage de M. de Reims, ouvrage substantiel, méthodique, écrit d'un style limpide, muni d'indications précises qui, pour chaque question spéciale, renvoient aux sources premières, et ouvrent ainsi la route à des recherches étendues, à

des études plus profondes. On verra se dérouler, en quelque sorte, sous la plume de l'honorable auteur, toutes les vérités qui sont le cœur du catholicisme pratique, qui dominent et enveloppent, pour la régler et la rendre parfaite, la vie chrétienne avec ses obligations et ses espérances. On lira surtout avec fruit les pages où il nous montre la Providence nourrissant le vœu du salut de ses créatures et veillant sur les intérêts spirituels de chacun de nous, le Créateur instituant l'ordre surnaturel pour glorifier à jamais l'humanité qu'il traite en fille adoptive, enfin Jésus-Christ plaçant dans tous les sacrements des trésors de lumière et de charité qui rejaillissent en bonnes œuvres et en titres de gloire dans la vie des vrais enfants de l'Eglise.

Le Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens s'occupe absolument des mêmes questions que la *Théologie dogmatique,* mais en les abordant par une autre face. Il y a même entre les deux livres une différence profonde; leur titre respectif suffirait seul à la constater.

Le docteur Klee écrit un manuel de l'histoire des dogmes. Si le dogme est tout d'une pièce, s'il a eu, dès le principe, sa pleine et entière réalité, il est possible qu'on le retrouve aux diverses époques de l'histoire, c'est-à-dire qu'on le voie porté sur le flot des siècles, qu'on le sente sous ces palpitations tumultueuses qui accusent la vie des empires et qui se rattachent nécessairement à la pensée intime, aux croyances, à la religion d'un peuple; mais le dogme lui-même peut-il avoir sa propre histoire, comme ce qui est changeant et transformable? Voilà la difficulté; elle est au moins apparente. Aussi, lorsque les catholiques proclament l'immutabilité du dogme, on les appelle stationnaires, et le progrès leur envoie ses malédictions; lorsqu'ils parlent de l'histoire et des développements du dogme, l'hérésie et le rationalisme leur tendent la main en signe de parenté.

Aux reproches et aux sympathies, les catholiques ne font qu'une seule et même réponse : L'immutabilité n'est pas l'immobilité. Le dogme est l'expression révélée des rapports positivement établis entre Dieu et l'homme. Si de tels rapports n'ont jamais existé ou jamais été connus, le Christianisme tout entier n'est qu'un mensonge, il faut le détruire de fond en comble et cesser de prendre la vie au sérieux; car alors il n'y a plus rien de certain, et nous sommes trahis par le Créateur. Si le Christianisme fut vrai un jour, il est vrai tous les jours; car la nature humaine et la nature divine n'ont pas changé, elles soutiennent conséquemment les mêmes rapports qu'autrefois; le dogme, qui exprime ces rapports, n'a pas dû varier. Il est la limite infranchissable, l'horizon fixe de notre intelligence : limite si reculée que l'esprit humain ne l'atteindra jamais, loin de la faire fuir devant lui; horizon si étendu qu'il ne pourra jamais le mesurer tout entier dans son vol le plus intrépide. C'est en ce sens que nous nommons le dogme immuable.

Mais, d'un autre côté, ce dogme forme une vaste synthèse dont les éléments nombreux appellent et supportent l'effort de toutes les facultés humaines. La critique qui constate les motifs de crédibilité et les

vérités dogmatiques considérées comme faits révélés ; le travail rationnel si bien défini par saint Anselme : *Fides quærens intellectum*, et qui cherche les secrètes harmonies des deux ordres naturel et surnaturel ; enfin la vérification pratique des dogmes appliqués dans la vie des individus et des peuples : une telle étude est honorable, légitime, nécessaires, et de plus elle implique un mouvement, un progrès. Ainsi les races humaines se succèdent en frappant de leur contrôle les faits primitifs qui sont la base du Christianisme ; elles s'attachent à pénétrer le dogme dans ses détails, à l'embrasser dans son ensemble ; elles le saisissent comme objet de science, le soumettent à des rapprochements et à des comparaisons, l'attaquent, le défendent, lui créent la nécessité de se formuler contradictoirement à leurs erreurs ; elles le font passer dans leurs habitudes et leurs lois ; elles lui imposent, selon le besoin et le génie variable de l'époque, des épreuves nombreuses, d'où résulte pour lui une solennelle et suprême sanction. En un mot, l'humanité ne fait pas le dogme, et voilà comment il y a immutabilité, mais elle se l'assimile, et voilà comment il n'y a pas immobilité.

Au reste, et ceci nous ramène à M. Klee, cette explication n'est pas imaginée pour les besoins de la polémique ; elle date, au contraire, des premiers siècles de l'Eglise, et sans remonter si haut, les grands théologiens du XVIIe siècle, particulièrement Petau et Thomassin, avaient préludé, d'une manière assez brillante, je pense, à une histoire des dogmes chrétiens. Pourquoi ne pas dire, puisque l'occasion s'en présente, que l'érudition théologique de l'Allemagne n'a pas encore dépassé, si ce n'est dans des questions secondaires et dans la forme, les travaux trop peu connus de l'érudition française des trois derniers siècles ? Nous ne voulons rien enlever à la gloire de la science germanique ; nous regrettons seulement que l'on ne vive pas assez avec la science diffuse, mais certes profonde et complète, de nos illustres aînés. Quand au docteur Klee, son mérite, et il est très-grand, consiste dans une méthode parfaite, dans une exposition clairement ordonnée, dans une vaste connaissance de son sujet. Il est sobre au milieu d'un luxe d'érudition ; il est précis avec brièveté. Les faits sont accusés par le côté qu'il importe de faire voir dans la matière spéciale ; les dogmes apparaissent avec les développements successifs qu'ils reçurent en traversant les siècles. On saisit de la sorte la marche de l'esprit humain, le travail secret du dogme sur les grandes intelligences, la puissance de l'idée chrétienne que les variations du langage n'altèrent pas, la liberté de la raison qui modifie ses points de vue et dispose ses conceptions sans porter atteinte à l'intégrité de la parole révélée.

Il nous semble que le *Manuel* du docteur Klee peut rendre un éminent service et contribuer à élever le niveau de la science théologique, en attendant qu'un ouvrier laborieux écrive une nouvelle démonstration du Christianisme. Jamais époque ne fut mieux préparée pour enfanter et comprendre un tel travail. La philologie livre ses derniers secrets ; l'Orient déchire le voile de ses sanctuaires et nous envoie ses

monuments ; l'histoire a vu reculer devant la critique moderne les ténèbres où elle tenait encore une partie du passé. Il y a plus : le rationalisme, inévitable et suprême conséquence des doctrines de Luther, est mis en demeure d'appliquer ses théories de reconstruction s'il en a. Tout est poussière hormis l'Eglise ; tout est réduit à une question de force dans le camp de ceux qui attaquent l'Eglise. Quel moment pour démontrer que le catholicisme est non-seulement vrai, mais indispensable !

Le livre de M. Klee est une pierre ajoutée à toutes celles que taillent, sous l'œil de Dieu et dans l'énergie silencieuse de leur foi, les ouvriers de l'Evangile. Le grand architecte soufflera quand il en sera temps sur ces éléments épars, et, touché de l'espérance de ses fils, il enverra quelqu'un d'entre eux qui fera luire aux yeux des incroyants la beauté de l'édifice spirituel, en la revêtant de l'éclat de la science religieuse.

Ajoutons, en terminant, que M. l'abbé Mabire a rendu merveilleusement facile la lecture de l'ouvrage allemand, et c'est à notre avis un grand éloge et qu'il est difficile de mériter en traduisant les livres de l'Allemagne. Les notes forment une partie essentielle et l'on pourrait dire la base dans un travail tel que celui de M. Klee, parce qu'elles sont la justification sommaire de ses doctrines ; M. l'abbé Mabire a veillé consciencieusement à ce que de si importantes indications ne fussent pas erronées ; il a même complété, sous ce rapport, l'œuvre originale, en renvoyant aux textes des docteurs et des théologiens, quand la pensée de l'auteur devait en recevoir de la force et de la clarté.

G. D.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES SUR LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

(Troisième article[1].)

LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ.

J'ai terminé le second article de ces études en esquissant les caractères extérieurs qui distinguent les qualités différentes et les mérites relatifs de la bienfaisance publique et de la charité privée. Résolu aujourd'hui de parvenir, selon mes forces, jusqu'aux notions les plus générales et les plus précises que cette comparaison puisse mettre en lumière, je suis conduit d'abord à un aveu : les hommes qui professent comme moi la haute prééminence de la charité libre sur la charité légale ont commis souvent envers celle-ci une injustice que je tiens à réparer.

Ils lui ont reproché d'être froide, de faire de la bureaucratie, de soumettre indifféremment tous les objets, si inégaux ou sensibles qu'ils fussent, à la rigidité du même niveau administratif. Tout simplement, c'est lui reprocher d'être *légale*, d'appartenir à l'ordre civil, et d'en garder les allures naturelles. Il y a là une erreur et un anachronisme. Une erreur : c'en est une grave que d'exiger d'une institution ce que sa nature se refuse à donner. Un anachronisme : car le temps actuel autorise moins que tout autre la méprise qui conduit à une telle exigence. Quand je parle ainsi de l'époque présente, je consulte, il est vrai, ma raison plutôt que la pente que je remarque moi-même dans les esprits. Singulier peuple que nous sommes ! le pouvoir que nous nous habituons à faire et à défaire à volonté n'est pas plutôt ébauché par nos mains que notre imagination, chargée encore des traditions d'un autre siècle, s'emporte à lui prêter, quoi qu'on dise et qu'on fasse, une vertu surhumaine. A nous voir passifs et dans l'attente devant lui, il semblerait qu'un souffle émané du Dieu naissant va vivifier nos actes, animer nos pensées. Mon étonnement à cet égard ne date pas de février 1848. Sous la dernière monar-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 355.

chie au moins, si ce n'est plus tôt, je me contentais de demander à cette hiérarchie de fonctionnaires qui s'appelle le gouvernement et qui déjà, dans la saine interprétation de la Charte, nous servait plus que nous ne la servions, les qualités propres d'un bon serviteur : probité, ordre, exactitude, égalité persévérante par conséquent, plutôt que zèle ardent et spontané. Loin de me croire en cela mauvais citoyen ou même, alors que ce mot pouvait se prononcer, sujet irrévérencieux, je me serais fait scrupule de prétendre à plus. A mon sens, cette appréciation raisonnable et fondée sur les faits se concilie avec le respect sincère et pratique de l'autorité beaucoup mieux qu'une superstition qui veut des miracles à toute force et qui, bientôt déçue, se tourne en fureur et brise l'idole après l'avoir adorée. Le sentiment national n'en est point froissé non plus, car, grâce au ciel, l'enthousiasme et le dévoûment patriotique ne doivent pas pour cela disparaître ou faiblir dans le pays. Seulement l'initiative et la responsabilité sont par là déplacées : des mains de l'État elles ont passé dans les nôtres. Oui, c'est désormais à nous, enfants de la France, et avant tout enfants de Dieu, de réchauffer ces sentiments impérissables dans nos cœurs libres et de les y rendre féconds. C'est à nous de nous livrer à leur divine influence et de la répandre ensuite, sans attendre qu'un drapeau agité par un bras officiel les suscite en nous.

M. de Montalembert l'a dit excellemment sous la monarchie : César, à présent, c'est nous. Avec l'héritage il faut accepter les obligations. Le nouveau César donc, sous peine d'indignité ou de déchéance, connaîtra tous ses devoirs, courra au devant des sacrifices qu'impose la grandeur de la patrie, mais il ne pourrait sans contradiction demander à aucune autorité constituée par lui ses inspirations. Où les prendra-t-il ? Dans son âme, c'est-à-dire, pour le nouveau César collectif, dans la société non officielle, toute morale, formée par l'accord libre des volontés généreuses, des idées élevées, des sentiments dévoués et purs. Société vraiment souveraine dans la France républicaine ou constitutionnelle ; source de vie, principe de direction pour l'État dont elle reste séparée, à qui pour parler et agir elle n'a besoin d'emprunter ni sa voix ni son bras, mais sur qui elle exerce autorité et action, comme l'âme au moyen du corps, par l'intermédiaire du mouvement général des esprits et de l'activité de tous indépendante des lois et des gouvernements.

Cependant, si actif que soit César, il ne peut faire tout par lui-même ; ce qui nous ramène à la question posée. Content de l'empire supérieur, il laisse prudemment des fonctionnaires spéciaux et expérimentés gérer

de nombreux détails et il honore avec justice ceux qui s'en acquittent bien. Que ceci serve de règle à chacun de nous : soyons justes envers les hommes qui dans la sphère des intérêts quotidiens et de la police publique remplissent une mission nécessaire, assurent notre existence, rendent ainsi possible l'action indépendante et directrice dont nous nous glorifions, et qui suppléent enfin, par leur persévérance continue et réglée, à ce que nos mouvements spontanés doivent offrir d'inégal et d'insuffisant pour l'ordre de chaque jour.

Loin donc de blesser l'administration publique en matière de bienfaisance par des comparaisons tirées des prodiges du zèle privé, soyons prêts à la louer et à la seconder toutes les fois qu'elle se tient à sa place et voit sans envie l'élan des cœurs libres se donner carrière en avant d'elle avec l'ambition, qui ne sera jamais satisfaite, de la rendre inutile si possible était. Dans un Etat réglé selon la liberté moderne, le devoir rigoureux de toute administration est de s'effacer devant le citoyen agissant innocemment dans la plénitude de son droit : commençons à nous plaindre quand la nôtre l'oublie. Engageons seulement la lutte lorsque de suppléante elle entend devenir directrice et maîtresse, prend le ton dominateur, affecte, comme dans un passage cité précédemment [1], de considérer tout *intérêt collectif* comme une part de son domaine, poursuit enfin dans l'œuvre qui se dévoue à un bien général un rival suspect d'usurpation, qu'on peut tolérer s'il est souple et soumis, qu'il faut anéantir à la moindre tentative d'indépendance.

Dans la célèbre discussion de 1844 sur la loi de l'enseignement, M. le premier président Portalis a prononcé à la chambre des pairs des paroles qui jettent un jour lumineux sur la vraie fonction de l'Etat et sur les limites assignées à son action par l'esprit moderne. Les changements opérés dans les institutions ne font qu'ajouter à la force de ces paroles.

« L'Etat ne donne pas l'enseignement, il n'est pas instituteur.

« Il n'enseigne pas plus les langues anciennes, la rhétorique, la philosophie dans les colléges *qu'il n'exerce la médecine et la chirurgie dans les hôpitaux : les hôpitaux sont des établissements publics, ouverts aux familles qui ne peuvent soigner leurs malades ; les colléges sont des établissements publics, ouverts aux familles qui ne peuvent élever et instruire leurs enfants.* C'est aux pères de famille qu'appartient le droit, c'est sur eux que pèse le devoir d'élever et d'instruire leurs enfants ;

[1] Premier article, 10 février 1848.

le droit et le devoir de les faire instruire sous leurs yeux, *dans leur maison ou hors de chez eux.* »

En résumé donc c'est seulement lorsque les devoirs naturels ne peuvent être accomplis sans son aide que l'Etat intervient et qu'il a droit d'intervenir. L'administration n'est plus présentée que comme un dernier recours offert en commun à toutes les faiblesses : à l'enfance, à l'infirmité, et sûrement aussi à la misère. Enfin, l'expression *hors de chez eux*, qui clôt la citation, en même temps qu'elle étend au-delà de l'instituteur domestique et jusqu'à l'instituteur extérieur et de choix, la priorité de rang et de droit sur l'instituteur légal, nous autorise à admettre, par une induction naturelle, que dans l'ordre de la charité l'éminent publiciste verrait avec approbation le secours émané d'une source libre primer le secours distribué par l'Etat. Nous n'avons pas à faire ressortir l'entière conformité de ces principes avec nos doctrines en matière de liberté. Mais l'assimilation qui les corrobore nous cause à un autre titre une vraie satisfaction. Elle montre que nous ne sommes pas les seuls ni les premiers à saisir un rapport étroit entre la question qui nous occupe et celle du droit d'enseignement qui, en dépit des obstacles et après bien des efforts réputés vains, a conquis dans l'opinion la place qu'il lui reste à se faire dans la législation du pays. Suivons M. Portalis dans cette voie : notre pensée y prendra pour la suite de la discussion plus de largeur et de force.

Il ne faut pas une grande sagacité pour découvrir en effet un grand rapport entre ces deux ordres d'idées et de luttes. Remarquons que l'Université se prévaut à juste titre de mérites très-analogues à ceux de la charité légale : elle aussi peut en s'appuyant sur des raisons très-plausibles se proclamer nécessaire. Il y aurait pareille témérité à se fier aux seules forces du dévouement privé pour fonder et maintenir les établissements d'instruction que pour les établissements de bienfaisance. Tel ordre de hautes études exige des avances de capitaux bien rares à rencontrer hors des mains de l'Etat ; enfin le service exact et permanent, la répartition égale sur le sol, ces deux attributs de l'ordre administratif, ont ici une importance décisive à un certain degré. Convenons de tout cela avec les fonctionnaires de l'enseignement officiel ; demandons-leur seulement en retour deux concessions : la première, déjà pénible, est celle du droit incontestable que l'enseignement libre a de se produire. La seconde, plus sensible encore, consiste à reconnaître aux établissements que le zèle a créés dans des conditions favorables des qualités supérieures, auxquelles les

établissements du gouvernement ne sauraient jamais atteindre. C'est précisément ce que nous demandons aux agents de la charité légale : les uns et les autres nous répondent par des accusations qu'il convient de rapprocher aussi.

Quelles sont les objections opposées par l'Université aux maisons d'éducation qui prétendent à vivre hors de son sein ? Moins de garanties de capacité données par ceux qui les dirigent ; une organisation souvent moins ferme et moins stable ; un caractère parfois précaire.

Que reproche la bienfaisance officielle à la charité libre ? Le défaut d'expérience, d'ensemble et de mesure qui peut se rencontrer dans la distribution des secours ; la mobilité quelquefois nuisible de son personnel, de ses institutions et des règles qui les régissent.

Ainsi dans les deux cas mêmes griefs : ceux dont nous avons reconnu dans de certaines limites le juste fondement. Ensuite, même silence sur les mérites supérieurs qui font bien plus que balancer les imperfections. Enfin, même prévention qui devient iniquité aussitôt que la critique dégénère en une pensée de proscription.

Mais ce n'est pas tout que de voir comment des prétextes fondés sur de prétendus motifs d'intérêt public sont amoncelés dans une question dont la solution ne peut faire doute en justice pure. Il importe de les réfuter, et la meilleure manière est de substituer à des appréciations et à des comparaisons partiales un parallèle sérieux. Or, l'assimilation qui précède rend ce parallèle plus facile ; il en est élargi et simplifié à la fois. Ce n'est plus, en effet, la cause particulière des instituteurs et des hommes de charité qui est en jeu, c'est la cause générale du zèle et de l'action personnelle dans leur expansion naturelle, innocente et spontanée, qu'il s'agit de défendre contre les prétentions de l'État, comme droit sans doute, mais aussi au point de vue de l'utilité générale. C'est là le tronc commun d'où s'élance comme une double branche le dévouement pour les enfants et le dévouement pour les pauvres. Protégez ce tronc contre les étreintes de fer de la politique et de l'administration : ces branches et bien d'autres verdiront, fleuriront, fructifieront, nourries de la sève de liberté puisée jusqu'en ses racines !

Assez d'autres ont parlé de l'esprit de routine, sédiment véritable dont l'administration imprégne comme fatalement ses rouages, de sa facilité à se laisser conduire par des usages qu'elle prend bientôt pour des idées, de son manque d'élasticité pour se ployer aux variétés des situations particulières. Nous éviterons de produire de nouveau ces redites.

Mais sous le relâchement apparent des œuvres libres, quel qu'en soit l'objet, ne se cache-t-il pas dans bien des circonstances une puissance pour le bien que la symétrie officielle ne compensera jamais ? Cette puissance merveilleuse ne jaillit-elle pas de sources que la constitution même de l'ordre administratif le plus irréprochable ferme et tarit ? Voilà le point à éclaircir pour compléter le parallèle : il ne porte plus alors sur les défauts inévitables, mais sur les qualités mêmes des choses comparées. Essayons d'y jeter quelque lumière.

A mesure que l'administration marche vers sa perfection, des garanties nouvelles sont prises contre les abus que ses agents pourraient commettre et contre leur inévitable inclination à l'arbitraire. Le partage des attributions devient donc plus étendu et plus net, le contrôle réciproque des fonctionnaires plus positif et plus précis ; les réglements sont plus impératifs et plus minutieux. Après avoir reconnu ce fait et y avoir trouvé un sujet d'éloge plutôt que de reproche, comment supposer cependant que ces moyens d'ordre ne refroidissent pas l'ardeur dont est souvent possédé l'homme qui se sent une œuvre en main et qui s'y livre corps et âme? Est-il douteux, ensuite, que la responsabilité, quand elle se répartit entre plusieurs, ne change pour chacun de poids et même de nature? Le regard du responsable se retourne alors, pour ainsi dire : il se fixe moins sur les objets de la mission que sur le supérieur qui l'a donnée et à qui il en faudra rendre compte : le sentiment intime du devoir cède ainsi peu à peu la place à une préoccupation personnelle. Que le travail soit administrativement bien exécuté, le chef est content, la conscience du subordonné reste en paix. N'y a-t-il pas d'ailleurs des instructions écrites ? quel scrupule pourrait concevoir celui qui s'y est exactement conformé ? Ne méconnaissons pas le mérite des réglements d'administration. Obstacles incessants contre la négligence des agents, leur légèreté capricieuse ou passionnée, ils sont encore d'utiles préservatifs contre les entraînements de leur bonne nature qui favoriserait certaines personnes, laisserait dans l'oubli les droits rivaux et violerait ainsi la justice. Ils nous sauvent donc de grands abus ; mais là aussi il faut acheter le bienfait. Toutes ces barrières dressées pour isoler le fonctionnaire de ses passions bonnes ou mauvaises finissent par écarter de la fonction qu'il remplit le principe même de sa personnalité ; tout mouvement humain et sympathique disparaît ainsi des relations que la fonction impose ; partant, tout caractère paternel chez l'administrateur. Les enfants, les pauvres ne s'y trompent point, et pour peu que

nous réfléchissions, nous-mêmes n'en serons pas surpris. Qui de nous, approchant du personnage officiel le plus poli, ne s'est senti près de lui *le premier venu*, figurant avec une valeur pareille à celle d'un chiffre sur ses listes si bien alignées? Qui, dès-lors, se trouvant dans une situation embarrassée ou douloureuse, n'a réservé sa confiance pour le moment où il rencontrerait une pensée ou une volonté librement et familièrement en contact avec sa pensée et sa volonté propres? Oh! alors le rapport vivant, soudainement établi, rayonnant d'une âme à l'autre, les épanouira même sous le froid de la détresse et malgré la crispation de la douleur. Le pauvre aigri, l'enfant déréglé: le faible, enfin, sous quelque forme que se présente son infirmité, se sentira ému, confiant, moins désolé; il saura supporter la remontrance et la contradiction, subir l'ascendant avec gratitude; sous une sorte d'impulsion naturelle, même sans une grâce toute spéciale de Dieu, il pourra aimer la soumission. Il se croira parmi les siens, il oubliera qu'il n'est pas en famille.

Dès qu'on fait appel à la nature, la famille apparaît en effet comme un exemplaire obligé. Or la famille (et ceci fortifie notre thèse en portant l'attention vers un autre point) offrira toujours la négation des artifices administratifs perfectionnés par la civilisation moderne. Continuité, intimité indéfinies dans les rapports, hiérarchie indélébile avec pouvoir discrétionnaire dans l'enceinte du for intérieur, voilà sa constitution impérissable. Si, comme je le crois, la charité et l'éducation ne peuvent atteindre à toute leur puissance moralisatrice que sous la condition de modeler leur organisation sur celle de la famille, ne suit-il pas de là cette conséquence, confirmée au surplus par l'observation, que leur organisation ne sera jamais constitutionnelle avec avantage, et que la balance des pouvoirs ne saurait y prendre place sans la glacer et la raidir? N'en faut-il pas conclure que l'esprit administratif n'y doit pénétrer que dans la mesure de l'indispensable, le moins possible, et par exception[1]?

Cette nouvelle déduction nous fait retrouver au foyer même de la liberté le principe de l'autorité la plus puissante. Si bien justifiée qu'elle soit, elle pourra sembler hardie à quelques esprits. Faute d'une attention suffisante, ils y verraient facilement une allusion au moins indirecte à la théorie de la famille exposée avec tant de supériorité par M. de Bonald: ils pourraient suspecter sous nos paroles une apologie implicite du pouvoir absolu en matière politique et nous supposer dès lors en contradic-

[1] Par exemple en matière de comptabilité et de maniement de deniers.

tion radicale avec nos protestations répétées. Rien pourtant ne serait plus injuste, car c'est tout à l'opposé que tend notre doctrine. Nous prétendons qu'il en ressorte seulement, et tout au contraire, que l'assimilation de l'autorité paternelle à l'autorité politique, déjà abusive peut-être au temps passé, est devenue absurde aujourd'hui. Nos gouvernants républicains ou autres se révoltent encore contre un aveu sur lequel il est temps qu'ils s'exécutent enfin : c'est qu'avec la croyance religieuse toute la vie, moins ce qui tient aux obligations étroites du citoyen, enfin toute la part intime et supérieure de la nature humaine, a passé du même coup dans le domaine privé. Certes, ce domaine privé ainsi agrandi réagit, nous l'avons déjà indiqué, sur le domaine public ; mais c'est seulement par une influence indirecte et toute morale. Eh ! quoi de plus naturel que le for intérieur, tout en recevant une extension nouvelle, garde sa nature et ses lois; que les règles du for extérieur, c'est-à-dire de l'ordre politique et les pondérations qu'il admet, n'y soient point de mise et qu'elles s'y tournent, si l'esprit d'erreur les y propage de force, en causes de malaise et de désordre ?

En appuyant, après comme avant février, sur ce changement fondamental introduit dans ce pays par la révolution de 1789, nous n'y voyons encore une fois aucun sujet de blâme; nous cherchons seulement à hâter la fin de tiraillements funestes causés par une confusion opiniâtre entre le régime présent et le régime ancien. Il n'est assurément pas sans grandeur l'ordre social qui confie à l'homme libre la charge de développer et de maintenir les idées et les croyances qui font la dignité sur la terre et le salut après la vocation remplie. Il y a plus, et nous ne prenons pas le change sur la portée de cette attribution. Par voie de conséquence obligée, le mouvement intellectuel et moral, en apparence purement spéculatif, donne le branle aux peuples, dirige les gouvernements dans leur marche et fait les révolutions. Sans rien nier de ce qui est certain, sans disputer contre ce qui est inévitable, tâchons, puisque c'est l'unique rôle utile à prendre, de découvrir et de développer les moyens de rendre plus digne de sa mission l'homme dont le ministère social et la responsabilité personnelle grandissent ainsi.

On ne peut nier que plus la tâche imposée aux hommes est considérable, plus ils ont besoin de vivre dans un milieu qui les soutienne et qui les inspire. Or, dans l'ordre nouveau, où trouveront-ils des appuis, où puiseront-ils des inspirations ?

Les institutions civiles et politiques offriront-elles le soutien désiré ?

Mais l'ordre nouveau auquel il s'agit de satisfaire commande précisément aux institutions de s'écarter pour ne gêner en rien le libre développement de la pensée humaine.

A défaut d'appui leur demandera-t-on un principe d'enthousiasme et de force morale ? Mais n'est-il pas évident que, hors les temps de crise et en exceptant certaines natures privilégiées érigées par lui en chefs d'opinion, le gouvernement pondéré conçu par la raison moderne est peu inspirateur. Ce que nous avons dit de l'effet de l'esprit administratif sur les mœurs des employés s'applique ici sur une échelle plus vaste aux gouvernements : même pente secrète à l'indifférence et à la préoccupation de soi.

Voilà donc l'homme livré à lui-même et moins fort au moment où, des obligations énormes venant peser sur lui, il aurait besoin d'une vigueur nouvelle. La chose est grave, en vérité. En cet extrême besoin, ce que les institutions nous refusent, n'est-ce pas un devoir de le chercher ailleurs ? Si donc il s'offre aux regards, parallèlement à l'action de la société politique, une action morale puissante, indépendante de celle, fortement établie sur des principes, qu'elle ne connaît pas, capable d'imprimer aux hommes la trempe qui leur manque aujourd'hui, avec quel empressement, je le demande, ne doit-on pas l'exciter et l'encourager !

La religion, bien avant la liberté de conscience, avait soustrait à la puissance temporelle un ordre immense de vie privée que la législation moderne étend et affermit encore. C'est de là, croyons-le bien, que peuvent jaillir de fécondes inspirations qui, après avoir réglé l'individu, seront transmises par lui à l'ordre politique et constitutionnel. Là se dresseront, pour soutenir les hommes et les embrasser de toute leur énergie, les véritables ressorts de la société naturelle ; là les hommes appuieront leur faiblesse pour résister dans les luttes que le gouvernement moderne inaugure et autorise. Mais ces luttes causeront des chutes inévitables : eh bien ! si dans l'usage de l'indépendance que leur constitue la loi un de ces hommes a faibli ou failli, on le verra encore trouver son unique ressource en dehors des conventions civiles, au sein de cette même société morale, impérissable, indépendante des temps et des lieux, qui sait dominer l'individu en exaltant sa valeur personnelle au lieu de l'éteindre dans une abstraction morte ; qui, pas plus que la famille, ne sera jamais constitutionnelle, et qui, comme la famille encore, ne pourrait perdre son caractère absolu sans perdre avec sa puissance toutes ses douceurs et ses tendresses. Oui, proclamons-le pour conclure sur ce point : le gouvernement

de l'ordre politique et civil par des institutions librement consenties et sagement pondérées présente des avantages certains, et c'est d'ailleurs le seul possible aujourd'hui. Mais ajoutons aussitôt : Ce gouvernement n'est légitime qu'à la condition de borner scrupuleusement son empire à ce qu'exige l'intérêt temporel immédiat et clairement défini ; à la condition de comprendre ensuite en dehors de sa juridiction une existence morale complète, réglée sur des principes tout différents des siens. Que si, le mot de liberté à la bouche, on essaie de confondre les deux domaines et d'introduire dans le second les maximes qui dans le premier sont justement nommées libérales, on n'aboutit qu'à l'oppression et à l'anarchie.

La complexité de ce double point de vue étonnera peut-être certains esprits, et la doctrine d'autorité qui en découle leur semblera dure, même renfermée, comme elle est ici, dans l'ordre purement moral. Nous leur répondrons en les invitant à s'interroger eux-mêmes, à écouter la voix de leur conscience éclairée par la connaissance des hommes et des choses. Si la distinction entre les règles du domaine moral et celles du domaine civil, que nous voudrions rendre évidente jusqu'en ses dernières conséquences, n'est pas fondée, expliquez, leur dirons-nous, pourquoi les partisans les plus tranchés du régime constitutionnel et, avant Février, du gouvernement représentatif, hésiteraient à glisser parmi leurs épithètes louangeuses le mot *paternel* si populaire jadis, et craindraient de froisser par cette expression un instinct d'amour-propre chez les gouvernés. Ce n'est certes pas que le sentiment paternel ait perdu dans l'opinion, mais le mot implique une idée de pouvoir sans contrôle que cette même opinion n'accepte plus dans l'ordre politique.

Voilà pour le langage. Ne trouverons-nous pas beaucoup d'actes en accord avec les paroles, et qui sont comme un aveu que la vie pratique de chaque jour ne saurait se contenter des principes de législation tempérée, justement en faveur aujourd'hui dans l'organisation extérieure des sociétés ? Si l'influence des maximes constitutionnelles étendue sur les mœurs suffisait en effet pour régler toute l'existence humaine, comment approuver la conduite des familles qui cherchent dans la discipline exceptionnelle de l'armée, ou dans la règle plus rigide encore de la marine, un remède contre les écarts de jeunes gens emportés par leurs passions. Qui ne voit d'autre part le fond du système pénitentiaire dans un retour à la vie subordonnée de l'enfance par la suppression de la volonté propre [1] ? C'est encore certainement le même principe d'autorité discrétion-

[1] On ne peut lire l'ouvrage de MM. de Tocqueville et de Beaumont sans être

naire qui inspire et dirige le traitement si efficace employé actuellement dans les maladies mentales. Il est juste de dire que cette interprétation de l'action utile des procédés modernes contre les vices de l'humanité et ses infirmités les plus déplorables n'est pas universellement acceptée. Bien des gens attribuent ici une puissance miraculeusement curative à des perfectionnements matériels et s'extasient devant les prodiges opérés par des combinaisons de murailles. Pour nous la surprise est moindre parce que le succès s'explique autrement. Si la Providence accorde parfois au lait qu'ont sucé nos lèvres enfantines et à l'air du pays qui nous vit naître la vertu de refaire nos santés délabrées, quoi de plus naturel à notre sens que cette Providence concède à l'imitation même très-imparfaite de la vie simple et disciplinée qu'elle destine à toute enfance et à toute jeunesse, une action souvent salutaire et réparatrice?

Mais, dira-t-on, il ne faut pas tirer une règle d'établissements tout exceptionnels. Ils le sont moins qu'on pourrait le penser. Ils opèrent sans doute dans une vue de réparation, tandis que l'éducation et la charité se proposent surtout une vue de prévoyance, usent de moyens plus doux, et se déploient sur des proportions plus étendues. Mais, en définitive, ne s'agit-il pas toujours des vices à combattre, de la raison, de la conscience à cultiver? Que d'une part le champ s'offre au laboureur, neuf, sauvage ou épuisé ; de l'autre dévasté, bouleversé par les ouragans, c'est pourtant le même sol, au fond le même but final poursuivi : comment les procédés devraient-ils différer profondément? Faut-il donc s'étonner que dans ce travail commun sur les âmes, l'ascendant libre, le pouvoir exercé sous sa forme simple et primitive, efficaces d'un côté, le soient aussi de l'autre, et que l'esprit administratif soit partout également impuissant ou nuisible! C'est là une pensée du pur bon sens; voilà pourtant ce qu'on ne comprend pas en France. Comme manifestation de la liberté, comme principe d'autorité, n'importe, l'expansion naturelle de la vie sociale y rencontre une égale défaveur et provoque une antipathie plus générale certainement, plus incurable peut-être que l'antipathie pour l'action religieuse si souvent reprochée à ce pays depuis un siècle.

Au reste ces deux aversions se combinent le plus souvent, et produisent en commun deux effets désastreux. D'abord un voile est jeté sur l'inconsistance des prétextes allégués contre l'inestimable valeur du dé-

avant tout frappé de l'immense latitude du pouvoir dévolu aux chefs des pénitenciers américains.

vouement libre, et les avantages sociaux qui y sont attachés disparaissent devant les secondaires mérites de l'ordre administratif. Mais il y a plus : le même esprit qui s'attache à stériliser le vaste champ de l'activité volontaire propage son influence jusqu'au sein des établissements fondés par l'Etat et gouvernés par ses agents : à leur grand dépit, ceux de ces hommes pratiques qui aspirent à une action de quelque importance s'y sentent paralysés, ou n'arrivent à la conquérir que par une tolérance tacite et, à vrai dire, illégale de leurs supérieurs. Dès que cette sorte de connivence fait défaut, l'effet de la division du travail pèse sur l'agent administratif comme sur l'ouvrier de manufacture : en tant qu'être intelligent il est bientôt annulé : tout obstacle cesse alors contre l'invasion de la routine, et une résistance invincible s'oppose aux améliorations les plus désirées. Je m'abuse, ou l'application cent fois promise et jusqu'ici très-incomplète du système pénitentiaire en France nous fera faire sous ce rapport une expérience triste, qui deviendra plus convaincante à mesure qu'on l'entreprendra sur une échelle plus étendue.

Il y a dans tout cela un grand aveuglement à déplorer; nous avons nommé les deux antipathies qui lui servent de bases. Mais ces mauvais sentiments ont eux-mêmes leurs causes : au début de ces études, je me suis engagé à pénétrer jusqu'à elles : il me coûterait trop d'y renoncer, quoique la Révolution de Février, en changeant l'aspect de toutes choses, ait rendu sur ce point la tâche incomparablement plus difficile.

En quelques heures, la classe moyenne, en pleine possession du pouvoir, s'en est vue complétement dépouillée au profit de la démocratie la plus radicale. Les révolutions ne changent pas le cœur humain, mais elles peuvent modifier beaucoup l'expression des passions qu'il récèle. Aussi le ton général n'est-il plus du tout le même qu'auparavant à l'égard de la charité libre; il est tout autre aussi envers l'action du clergé. Pour continuer le rapprochement établi plus haut, disons que bien des partisans du monopole universitaire font amende honorable : les représentants du corps enseignant eux-mêmes se montrent disposés à des concessions. Est-il utile, est-il juste alors de revenir sur le passé? Qui m'écoutera récriminant contre des convertis ?

Il y aurait de quoi faire hésiter ; un mot pourtant sur le caractère de cette conversion.

Elle reçoit une explication première de la frayeur causée par les emportements de la démagogie, mais une autre plus positive encore du découragement de prétentions déçues et d'intérêts désappointés. Ce-

lui qui, à force d'habileté ou de bonheur, s'est rendu maître d'un domaine légitime ou non, le défend avec rage contre tout agresseur ; mais une fois qu'il le voit envahi, il ne se fatigue plus à rechercher , dans le nombre de ceux qui s'y précipitent pour entrer en partage, le caractère qui désigne plus particulièrement certains d'entre eux à sa rancune. Or, il faut le reconnaître, l'évolution sociale à laquelle nous avons assisté jusqu'au mois de février 1848 tendait ouvertement à constituer au profit de la bourgeoisie un domaine exclusif de ce genre, et il est facile de montrer comment elle pouvait se flatter que les monopoles légaux contribueraient à l'accroître et à le consolider. Depuis qu'il a paru profondément ébranlé, ne nous étonnons pas de rencontrer chez les possesseurs compromis des idées moins absolues et des caractères plus accommodants. Un coup-d'œil jeté sur ce passé, rendu déjà lointain par les événements qui nous en séparent, me met en mesure d'établir par comparaison le changement que la dernière révolution a opéré dans les sentiments ; il m'aide à discerner ensuite, dans les causes d'antipathie que j'ai l'intention de mettre en lumière, ce qui dépend des circonstances et ce qui est inhérent à la nature humaine ou du moins à l'esprit français. Sous ce rapport, Février 1848 me vient en secours ; c'est là une compensation aux difficultés nouvelles que j'indiquais ci-dessus.

La classe moyenne avait donc foi en son patriciat, fondé à la fois sur l'état de la société et sur la loi ; elle ne voulait négliger aucun moyen de l'affermir. Comment n'aurait-elle pas distingué au milieu de l'égalité universelle deux sources naturelles d'infériorité : l'enfance et la pauvreté, auxquelles correspondent deux sources de patronage fécondes en avantages de plus d'un genre. Utiles d'abord aux protégés, celles-ci, on en avait la preuve, pouvaient faire remonter jusqu'aux protecteurs des moyens d'influence qui n'étaient pas à dédaigner. L'importance présente y gagnait, l'avenir y fondait des espérances : fallait-il plus pour éveiller l'ambition, la rendre ombrageuse et même jalouse de toute concurrence possible ?

Cette manière de juger la tenacité des partisans des monopoles sociaux n'est pas nouvelle pour moi. Déjà, en 1843, dans un article sur la Liberté de l'enseignement[1], j'ai assigné une semblable origine à l'opiniâtreté des membres de l'Université contre toute interprétation un peu libérale de l'article 69 de la charte de 1830. J'étais heureux d'écarter ainsi le soupçon mesquin qui les accusait d'avoir principalement en vue dans leur résistance les places et les traitements que la liberté pouvait compro-

[1] Voir *le Correspondant*, t. I, p. 145.

mettre. Dans l'ordre de la charité, le caractère gratuit de la plupart des fonctions nous permet d'éloigner plus facilement encore toute insinuation blessante, sans nous obliger toutefois à ne voir qu'un sentiment de pure abnégation dans l'empressement de ceux qui les ont remplies ou qui ont aspiré à les remplir.

Il est curieux d'observer combien étaient recherchés depuis longtemps à Paris le titre de commissaire et surtout celui d'administrateur de bienfaisance. Indépendamment de l'attrait qu'offrent ces nobles devoirs à ceux qui se sentent portés de cœur à les accomplir, il faut bien dire que de telles fonctions mettaient plus en vue les personnes qui en étaient investies; elles pouvaient devenir un marchepied pour monter aux dignités municipales, objets d'une émulation légitime et ardente, portes entr'ouvertes pour les désirs de l'ambition parlementaire. Or, il faut bien en convenir, du jour où les distributeurs de la charité officielle en seraient venus à se renfermer avec scrupule dans le rang que la raison et la Constitution leur assignent et se seraient bornés à suppléer la charité spontanée absente, impuissante ou négligente, ils devaient considérer comme probable que leur empire au moins apparent sur la classe indigente y perdrait; ils avaient sujet de craindre que les liens qui les rapprochaient de la magistrature urbaine fussent plus relâchés, conséquemment les avantages de la position pour le progrès personnel de celui qui l'occupait fort affaiblis.

En 1843, quand nous cherchions à indiquer les causes qui présageaient une longue durée aux luttes sur le terrain de l'enseignement, nous disions :

« Un sentiment d'intérêt collectif, oublié des rédacteurs du *Globe* quand l'Université leur fermait ses rangs, s'est révélé à eux de nouveau dès qu'une révolution leur a donné cette Université à gouverner. Dans l'affaiblissement possible du corps dont ils sont les chefs, dans sa réduction éventuelle à un rôle secondaire, ils out prévu une perturbation pour beaucoup d'existences, un grand désappointement pour beaucoup d'ambitions.

« Telle qu'elle existe, l'Université procure graduellement à un grand nombre d'hommes une prépondérance intellectuelle trop souvent confondue dans ce temps avec la prépondérance morale ; son organisation, répandue sur la France entière, y sert partout d'appui à une hiérarchie d'influences dont ses chefs ne peuvent manquer de tirer une jouissance, un honneur, un avantage. Enfin, elle offre aux prétentions modestes une

multitude de positions sûres; elle sait, de plus, conduire la grande ambition jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État. »

Il y aurait bien peu à changer pour appliquer à la hiérarchie de la charité officielle ce langage qui explique la passion du monopole moins superficiellement que les allégations de jalousie ou d'intérêt sordide. Cette passion resterait néanmoins imparfaitement connue si l'on ne pénétrait pas jusqu'à un principe plus profond et plus général, tout politique, indépendant encore de la question religieuse.

C'est ici qu'il importe surtout d'envisager d'abord les choses à leur point de vue d'avant Février, afin de déterminer ensuite l'action des éléments nouveaux introduits par la révolution.

Si rapidement que procédât le nivellement qui date de 1789, le désir de ceux qu'il favorisait allait plus vite encore, et leur inquiétude poursuivait sans relâche les traces éparses des vieilles influences et des existences étayées par l'habitude et le souvenir. Or, l'histoire l'apprenait à tous : l'aristocratie française a succombé sous l'alliance du pouvoir central et monarchique avec la classe de la société qui a grandi par les emplois. Un tel antécédent ne pouvait demeurer dans la mémoire des hommes sans dicter leur conduite à venir : puisque la tradition enseignait à combler l'inégalité de force qu'on croit à regret reconnaître en soi par un emprunt fait à la force légale, il devenait simple que ceux que stimulait un sentiment traditionnel de convoitise profitassent de la leçon et cherchassent à continuer les errements du passé afin de recueillir à leur tour les mêmes fruits. C'est ainsi que la soif inextinguible d'égalité rend compte de la considération et de la déférence attachées toujours en ce pays aux positions officielles : elle découvre l'une des causes principales de l'empressement à les occuper lors même qu'elles ne procurent aucun avantage matériel, et aussi l'origine de l'accord intime qui règne en France entre le génie démocratique et le génie administratif et bureaucratique, trop souvent confondu de nos jours avec le génie du gouvernement. De là cette démangeaison de réglementer qui se manifeste à tout propos; de là ce concert de toutes les ambitions pour étendre indéfiniment les ramifications de l'administration publique; de là cette ardeur à livrer au pouvoir, contre l'esprit et le texte de la Constitution, ce qu'il y a de plus respectable et de plus inviolable dans l'activité des sentiments naturels : l'influence du père sur ses enfants ou de l'homme riche sur les pauvres.

Mais ce n'est pas tout : la classe moyenne, en triomphant de l'aristo-

cratie, n'avait pas éteint en ce pays le principe de toute rivalité. Le poids qui nivelle broie du même coup, et chacun des fragments de la société soumise à sa pression, devenu distinct et mobile, entre naturellement en frottement, je dirai presque en lutte avec les autres. Tout se réduit à la fin en un sable mouvant, agité par le flot de la fortune et le vent de l'opinion. Dans cette confusion, chacun en arrive à ne plus voir qu'une masse de débris dont il est entouré, à ne plus distinguer, pour ainsi dire, d'homme que lui-même : sous cette hallucination égoïste, il sent croître en lui l'ambition de dominer dans ce milieu, en même temps que s'augmente pour lui la difficulté de s'y poser et de s'y maintenir. Mais au centre s'élève le tronc de la puissance publique, étendant au loin ses branches vastes et nombreuses : faut-il admirer que toutes les mains ambitieuses se dressent pour saisir le plus chétif rameau né ou greffé sur elles?

Parlons sans figure : sous le dernier régime, un homme parvenait à fortifier l'autorité morale qu'il avait pu acquérir, par mérite ou par industrie, d'un titre public qui le chargeait, au nom de la loi, d'une mission sociale interdite au zèle des autres citoyens : il était par là même classé hors de pair ; une clientèle obligée entourait ce nouveau patricien. A défaut des rangs de la noblesse, ceux du mandarinat s'ouvraient à lui : ne pouvant atteindre à mieux, sa vanité s'y installait. Qu'il finît par admirer l'organisation qui le favorisait et cherchât tous les moyens de la perpétuer, encore une fois, quoi de plus naturel !

Voilà donc ce qui se passait avant Février. Nous n'avons, sous ce rapport, aucune explication à donner sur l'Université : ses prétentions d'alors sont bien connues de nos lecteurs. La hiérarchie de la charité officielle offrait une constitution moins forte et moins complète ; il est par conséquent moins facile de porter un jugement sur elle. Toutefois, pour y développer au même degré l'esprit exclusif, il n'y avait que deux pas à faire : d'abord, y accroître le nombre et y grandir l'action déjà si importante des fonctionnaires rétribués ; ensuite, faire prévaloir graduellement dans la bienfaisance la doctrine et le système sur le pur sentiment de charité. Or, il est incontestable que le mouvement en faveur des agents administratifs, sous couleur d'ordre plus parfait et de comptabilité meilleure, se prononçait tous les ans davantage. Quant au second point, on ne peut nier que, pour les partisans d'une école nombreuse et puissante dans les rangs du pouvoir antérieur à la dernière révolution, la bienfaisance ne fut d'abord et presque exclusivement qu'une branche de la science

économique, dont, au reste, le danger de la munificence à contre-temps constituait la partie la mieux étudiée et la plus claire. Une fois sur ce terrain, je demande si une déduction naturelle n'aurait pas conduit bientôt à ne plus permettre l'intervention auprès des classes souffrantes et dans un but de soulagement, à d'autres qu'à des économistes dûment formés et pénétrés de la *saine doctrine*. A vrai dire, quand on réfléchit sur les idées qui dominaient alors, il n'y a pas d'exagération à penser que dans un avenir prochain on nous aurait proposé la création d'examens de bienfaisance, avec amende pour les gens convaincus d'avoir exercé l'aumône sans diplôme de charité.

La république a-t-elle changé tout cela ? A ne considérer que le moment, la chose est indubitable. Du côté des vainqueurs, la haine invétérée contre le personnel administratif ancien ; du côté des vaincus, la juste défiance de nouveaux cadres ; enfin la lumière qui jaillit d'une grande commotion, ont fait comprendre d'un commun accord aux hommes du jour ce qu'il y a de vain à chercher la force dans les institutions officielles, et les ont conduits à entrevoir les sources de la vie sociale où elles sont réellement. Cet effet heureux d'une catastrophe sera-t-il de longue durée ? Autant vaut demander si la pure démocratie a par nature moins d'affinité que le juste-milieu avec l'esprit de monopole. Autre aspect de la question qui mérite bien un examen et qui nous amène à conclure.

Ce serait, nous le croyons, une grande illusion que d'attribuer aux lois démocratiques la puissance d'éteindre subitement dans un pays l'esprit de bourgeoisie. De telles lois auraient plutôt pour effet d'y augmenter indéfiniment le nombre des bourgeois et d'y étendre dans une proportion plus rapide encore les prétentions bourgeoises. Or ces nouveaux venus mettront-ils moins de prix que leurs devanciers à appuyer leur élévation présente sur les honneurs de tout degré que fournit la hiérarchie des fonctions publiques ? Surveilleront-ils de moins près la société, qui, livrée à elle-même, pourrait laisser surgir à sa surface des inégalités dont la pensée les révolte ? Il y aurait folie à le croire.

Il est vrai, les restes de l'ancienne arristocratie ont trouvé jusqu'à présent dans la multitude que la Révolution investissait de nouveaux droits, une sorte de sympathie que les triomphateurs de 1830, vaincus en Février, leur refusaient. Est-ce à dire que la jalousie des supériorités et la mémoire ombrageuse des antiques inégalités vont s'endormir pour jamais ? Le soutenir serait puéril. Ensuite il va de soi que la démocratie développe l'antagonisme au sein de la foule des égaux devant la loi, et

ajoute par conséquent une valeur considérable aux dignités quelconques qui distinguent un citoyen, l'élèvent pour un temps au-dessus du combat des rivalités, et lui persuadent qu'il échappe à l'obscurité commune.

Au surplus un fait digne d'être observé, tiré de l'histoire des dernières années, vient ici confirmer notre prévision.

A première vue il semble que le monopole légal, incessamment accru par les soins de ceux à qui l'Etat déléguait le droit de l'exercer, aurait dû produire en dernier résultat moins de privilégiés que de mécontents; et il paraîtrait logique, à moins de quelque motif particulier, que l'irritation de ces derniers eût tourné au profit de la liberté. Le ressentiment général devait naturellement surexciter l'esprit d'association libre, qui aurait bientôt apporté mieux qu'un contrepoids aux efforts de la bienfaisance administrative et lui aurait appris à se contenir dans la juste mesure. Or c'est ce que l'observation dément : elle revèle alors entre les masses et le petit nombre d'hommes qui entendaient se partager l'autorité sur elle une sorte de compromis contre l'esprit de liberté.

Ce fait devait tenir à des causes permanentes : pour les bien expliquer il faudrait, sur le caractère propre de la démocratie, toute une étude qui nous entraînerait trop loin. Elle serait d'ailleurs à la fois inégale et parallèle aux belles appréciations de M. de Tocqueville dans son ouvrage sur l'Amérique : cela suffit pour nous engager à nous abstenir. Mais ce fait dépendait aussi de causes transitoires qui n'étaient autres que les appréhensions des vainqueurs de l'aristocratie. Celles-là pourront s'effacer momentanément devant une inquiétude plus imminente; mais, l'instant passé, elles reparaîtront, et l'on verra les mêmes vainqueurs, ombrageux de nouveau, s'unir étroitement et se laisser fouler sans murmure par quiconque leur paraîtra propre à lutter contre le spectre encore menaçant.

Il n'y a donc là, malgré les symptômes favorables qui apparaissent aujourd'hui, rien de rassurant pour les amis sincères de la liberté. Mais les temps qui ont suivi la révolution offrent encore d'autres sujets de craindre. Un phénomène étrange qui s'est produit à nos yeux, prouve quel effort peut s'imposer l'homme dominé par la passion. Du milieu de l'affaiblissement des croyances n'est-il pas prodigieux de voir surgir et se propager une sorte de culte mystique? il a pour objet l'Etat, idole créée par l'abstraction, divinité nouvelle ou ressuscitée des temps anciens, peu importe, mais devant qui tout sentiment personnel, toute libre volonté, toute obligation morale doit s'anéantir. Souvent dans les derniers temps

de la monarchie nous avons vu rappeler avec blâme l'idolâtrie pour le prince, si générale au dernier siècle et plus aveugle peut-être chez ceux qui n'étaient pas aristocrates. L'idolâtrie pour l'Etat succède à la première, ou plutôt elle en procède, bien qu'elle ait à satisfaire à la passion d'hommes différents. Elle autorise l'holocauste des droits les plus sacrés, offerts, sous le nom de l'Etat, aux hommes qui savent se faire les maîtres du pays. Elle perpétue à l'usage de ces hommes les moins justifiables d'entre les priviléges fondés jadis sur la théorie du droit divin. Enfin cette idolâtrie nourrit le socialisme, qui n'est au fond que sa perfection systématique ou, si on l'aime mieux, sa chimère logique. Elle revêt d'un voile religieux son immoralité et ses contradictions; elle lui fournit un langage dont le mysticisme couvre l'ambiguité et le vide, à l'aide duquel les diverses sectes du socialisme dissimulent leurs dissentiments et déguisent leur seule volonté commune, celle de nier la liberté sans le dire ouvertement, mais en mariant, dans une logomachie savante, à cette négation audacieuse des formules libérales.

Tout cela est absurde, tout cela est contraire à la clarté, à la franchise, j'ajouterai à la légèreté française. Les hommes ne font pas une telle violence à leur raison et à leurs penchants naturels sans obéir à des instincts puissants et profonds, par conséquent vivaces : si nous voulons espérer la liberté, c'est dans un autre ordre qu'il importe de puiser nos motifs.

Cependant faut-il ici accuser seulement la passion politique? L'irréligion haineuse n'est-elle pas au fond de cet empressement à chercher en dehors des voies divines un but à l'abnégation et au dévouement absolus ? Plus haut, en regard de l'antipathie pour la vie naturelle et libre des peuples, j'ai nommé l'antipathie pour la religion et l'action du prêtre. J'ai réservé attentivement cette seconde face de la question, voulant l'examiner à part. Mon intention était de terminer par là l'article d'aujourd'hui. Les conditions actuelles du recueil et l'étendue que ce dernier sujet a pris graduellement dans ma pensée m'obligent à en reporter le développement à un prochain numéro. Nous compléterons ainsi ce qu'il reste à dire sur la Liberté de la charité, première partie de ces études.

E. WILSON.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 21 avril 1849.

Enfin !... il a fallu qu'il n'y eût plus d'Italie pour qu'on se décidât à venir au secours de l'Italie ; et encore, quand on a dû exposer à l'Assemblée nationale les motifs de l'expédition qui se dirige en ce moment vers les côtes de l'Etat romain, le président du conseil a balbutié, sans oser produire la véritable pensée du gouvernement. Les nuages ne seraient pas dissipés, et nous pourrions craindre presque qu'on n'ait envoyé nos vaisseaux et nos soldats au secours des adversaires de Pie IX, si le général Lamoricière n'eût tranché le nœud gordien et ne se fût porté au secours du gouvernement, auquel il a gardé trop longtemps rancune de l'élection du 10 décembre. Grâce aux explications du général, nous savons à peu près le but que va poursuivre l'expédition française. La défaite de Novarre a été *le Waterloo de l'Italie :* désormais les partisans d'une unité impossible sont la proie de l'Autriche : si nous avions tardé davantage, le Pape aurait été rétabli dans sa souveraineté temporelle par les baïonnettes allemandes. Non-seulement nous aurions été exclus de toute influence en Italie, mais, ce qui est bien pire, Pie IX aurait passé d'une obsession à une autre ; il lui aurait fallu subir des conditions bien dures pour un cœur patriote et vraiment libéral comme le sien : l'expédition française, en débarquant à Civitâ-Vecchia, va soustraire à tout danger personnel les républicains de Rome (qui ne nous intéressent guère), et permettre à Pie IX de rentrer dans sa capitale, non en esclave, mais en libérateur.

Voilà qui est bien sans doute, et pourtant il nous est impossible de ne pas récriminer : quand on se figure tout le mal que l'intervention française aurait évité à l'Italie et à la France elle-même, si elle avait eu lieu il y a deux mois, on ne peut accepter ce qui se fait actuellement comme un dédommagement de ce qu'on aurait dû faire. Tous les malheurs qui ont accablé la Péninsule ont été le résultat de notre inaction. Nous avons ainsi contribué à l'expulsion du grand-duc de Toscane, et le Piémont, livré au délire de la faction démagogique, aurait le droit de nous dire : France, rends-moi mes légions ! Mais pour qu'on vît clair dans la faiblesse de l'Italie, il fallait sans doute que l'épreuve allât jusqu'au bout : nous

avons eu l'insigne honneur de contribuer pour une large part à cette fatale démonstration.

Sommes-nous même complétement à l'abri d'une dernière déception ? On a parlé de transactions entre les partis, de réserves en faveur des institutions libérales, et presque de conditions à imposer à Pie IX pour qu'il lui soit permis de rentrer dans Rome. On dépeint à dessein l'illustre Pontife comme tombé sous le joug des *obscurantistes*, ses anciens adversaires. — Dans les conférences de Gaëte, notre ambassadeur avait déjà pris une attitude peu digne de son intelligence et des preuves de dévouement qu'il a précédemment données à Pie IX. Pour l'amour de Dieu et pour l'honneur de notre pays, ne gâtons pas le tardif accomplissement du devoir de la France envers la Papauté, et fions-nous à l'âme généreuse et éclairée du saint Pontife, quant à ce qui concerne la mesure de liberté dont est capable un peuple aussi malade que celui de la Péninsule.

L'Italie souffrait depuis des siècles sur le lit de douleur que lui avait fait la tyrannie étrangère : depuis quelques années pourtant, les soins de ses amis l'avaient fait entrer en convalescence ; au lieu de seconder pas à pas, par un prudent régime, ces symptômes favorables, on a forcé le malade à se lever tout-à-coup et à se mettre en marche, comme si les forces avaient pu répondre à ses désirs : de là la déplorable rechute dont nous avons été témoins. Alors même que des événements plus conformes à la saine raison se produisent, la manière dont ils s'accomplissent est encore une preuve de la fâcheuse disposition des esprits. Les Florentins avaient tout supporté jusqu'ici de la part de la faction révolutionnaire : ils avaient vu, sans tenter le moindre effort, s'éloigner d'eux un prince généralement aimé et dont la présence est indispensable à la prospérité du pays ; les agitateurs étaient fondés à croire que le terrain leur appartenait sans contestation, au moins jusqu'au moment où paraîtrait la patrouille autrichienne : mais l'étincelle est enfin venue, et ce n'est ni le patriotisme, ni l'affection pour le grand-duc, ni l'intérêt général qui l'ont allumée. Les Florentins, jusqu'ici si merveilleusement passifs, n'ont pu supporter les bravades des Livournais : une querelle de cabaret a décidé une émeute générale dans laquelle le peuple de la capitale a versé son sang avec une prodigalité sans exemple : on a vaincu les Livournais, c'est là la grande affaire, et le grand-duc ne revient que par-dessus le marché.

Mais nous qui parlons des autres, n'avons-nous pas largement nos petitesses ? le parti modéré, le parti de conciliation vient d'introduire un triste chapitre dans son histoire. Lorsque quelques années se seront passées sur nos misères actuelles, on ne voudra pas croire que la seule annonce de la candidature de M. Guizot dans le Calvados ait été un sujet d'épouvante pour les plus chauds partisans de la monarchie de Juil-

let. En vérité, nous avions une assez pauvre idée de l'ancien parti conservateur, et pourtant nous ne l'aurions pas cru capable, après tant d'épreuves et de leçons douloureuses, d'une aussi étrange faiblesse. Que les âmes candides n'aillent pas croire que l'idée de prononcer, au nom de la conciliation, l'ostracisme contre M. Guizot, soit partie des rangs de ses anciens adversaires ; ce sont les conservateurs qui se croiraient perdus si M. Guizot venait prendre place sur les bancs de l'Assemblée législative.

Les deux influences politiques du 29 octobre ont fait entendre presque en même temps leur voix au public : M. Duchatel a écrit aux électeurs de Jonzac une lettre pour leur faire connaître son intention de ne prendre pour le moment aucune part aux affaires politiques ; M. Guizot, au contraire, s'adresse *à ses amis* pour leur faire savoir que dans le cas où le suffrage universel l'appellerait à faire partie de la prochaine législature, il est tout prêt à accepter ce nouveau mandat.

Nous n'établirons pas de parallèle entre M. Duchatel et M. Guizot : le défaut d'inopportunité de toute polémique rétrospective nous impose une réserve à laquelle nous ne devons pas manquer. Mais si nous nous abstenons de revenir sur le passé, que tout le monde du moins s'en abstienne, et qu'on ne fasse pas peser la responsabilité du côté où tout homme éclairé conviendra qu'elle est la moins engagée.

Ce n'est pas que l'opinion au nom de laquelle nous parlons ait de médiocres reproches à faire à M. Guizot. La différence fondamentale qui existe entre cet homme d'État et l'ancien ministre de l'intérieur, c'est que ce dernier n'a jamais été assez considérable pour assumer la grande responsabilité des actes auxquels il a pris part, tandis que M. Guizot s'est gravement compromis pour s'être fait l'éditeur de pensées et d'actes dont l'initiative ne lui appartenait pas.

Ce sera sans aucun doute un des plus grands phénomènes de notre histoire que l'obstination d'un homme supérieur par le caractère, le talent et l'intelligence, non-seulement aux coryphées de son parti, mais encore à la plupart de ses adversaires, que l'obstination d'un tel homme à sacrifier ses idées propres et à se faire le chevalier de celles que repoussait sa raison. Un jour, un homme qui devait énormément à M. Guizot, et qui croyait avoir à se plaindre de lui, s'écria dans sa mauvaise humeur : « *Ah ! si vous aviez, comme qualités, la moitié des défauts qu'on vous reproche*, les choses iraient tout autrement ! chacun ferait mieux son métier, et vous le vôtre, qui est d'empêcher les sots de prévaloir. *Les vaches seraient mieux gardées.* »

La France a eu de grands ministres, et ces ministres ne tiennent pas une place indifférente dans son histoire : qui pourrait dire tout ce qu'elle doit à Suger, au cardinal d'Amboise, à Sully, à Richelieu, à Colbert?

Nous ne connaissons guère dans le détail ce qui concerne les deux premiers, mais pour les trois autres, c'était certainement ce qu'on appelle *de mauvais coucheurs.* S'ils avaient été d'humeur plus facile, ils n'auraient jamais dompté leurs adversaires, et les idées qui les recommandent à notre admiration n'auraient pas certainement fait leur chemin.

Il est vrai de dire que M. Guizot s'était imposé pour mission de naturaliser dans notre pays la pratique des doctrines constitutionnelles. Que n'aurait-il pas fait, que n'a-t-il pas fait pour donner à cet égard le bon exemple ? C'est chose notoire qu'après avoir soutenu dans le conseil quelque idée juste et salutaire, il se soumettait au préjugé de ses collègues, et, pour preuve de loyauté, assumait devant les chambres et le public la responsabilité de l'opinion qu'il avait subie. Il fallait voir alors les ressources et les subtilités de son talent : que si malgré ses efforts, l'esprit public se soulevait avec quelque énergie contre la mesure qu'il avait défendue, ceux qui en étaient les véritables auteurs savaient bien s'arranger pour que le grand orateur en supportât tout le poids.

M. Guizot a montré jusqu'au bout une véritable passion pour les luttes de la tribune : quand l'orage grondait le plus fort, il y faisait tête avec un sang-froid imperturbable. Toute autre domination pâlissait alors devant la sienne, et à moins qu'il n'eût à défendre une cause radicalement mauvaise, l'avantage de la journée lui restait. Mais M. Guizot croyait à la publicité de ses victoires parlementaires, et ç'a été là une de ses plus graves erreurs. A peine était-il descendu de la tribune que la falsification s'emparait de ses paroles : on le mutilait, on le travestissait avec une audace sans exemple ; on tournait contre lui cette impopularité dont la hauteur de ses dédains n'a jamais pu faire justice.

Quelques-unes des personnes qui pratiquent dès à présent à l'égard de M. Guizot une impartialité plus digne de l'avenir, se sont choquées de plusieurs des opinions développées dans la lettre que cet homme d'État vient d'adresser *à ses amis.* On lui reproche d'avoir exprimé trop nettement l'incertitude de la situation actuelle, en montrant aux partis entre lesquels se divise l'esprit public qu'aucun d'eux n'a la force nécessaire pour triompher seul et pour recueillir seul les avantages de la lutte. On prétend qu'il s'est montré trop franchement monarchique ; on trouve enfin qu'il a fait un éloge à peu près sans restriction du régime renversé en février, et l'on semble croire qu'il s'obstine à méconnaître volontairement les causes trop réelles de cette catastrophe. Admettons sans contestation ces diverses critiques : M. Guizot est-il le seul qui les ait méritées, et parce qu'il possède admirablement l'art de dire ce que les autres n'expriment que d'une manière imparfaite, cette manière supérieure de mettre en œuvre les idées qui circulent doit-elle avoir pour

effet de concentrer sur leur meilleur interprète toutes les objections que ces idées peuvent justement soulever ?

Pour nous, depuis longtemps habitués à juger impartialement toutes les opinions, un partis pris, des illusions plus ou moins volontaires ne nous étonnent pas chez l'ancien président du conseil. Les catholiques ont voté pour M. Thiers, contre lequel ils avaient bien quelque grief ; ils ont porté dans leur conduite politique, depuis quinze mois, un esprit d'entière conciliation ; que dis-je ? c'est à eux seuls que revient l'initiative de ce programme. Ils l'avaient proposé aux hommes honnêtes de tous les partis, bien avant la Révolution de Février, et pour conjurer les périls dont la société n'était que trop menacée. Quand M. Guizot parle de conciliation, il ne fait que développer magnifiquement ce que nos humbles publications ont prêché si longtemps en pure perte. Nous ne croyons pas plus à M. Guizot tout seul (quelque prémunis que nous soyons contre les suggestions de l'envie, cette plaie des époques et des gouvernements démocratiques) qu'à M. Thiers tout seul, à M. Molé tout seul, à M. Berryer tout seul, voire même à l'action unique du plus admiré et du plus respecté de nos amis. Il y a quelque chose qui domine aujourd'hui les plus hautes intelligences et qui empêche qu'un homme complet ne se produise parmi nous, c'est la division fondamentale de la France. Il n'appartient à personne de guérir une plaie si profonde, et c'est là ce que nous remercions M. Guizot d'avoir exprimé avec plus de netteté qu'aucun autre.

Au X[e] siècle, à une époque où les dangers extérieurs avaient déjà cessé, l'impossibilité de concilier les partisans des Carlovingiens qui devaient bientôt s'éteindre et ceux des Capétiens qui montaient lentement sur l'horizon, maintint tellement la perturbation de la France qu'on s'imagina que le monde allait finir. Voici près de soixante ans que dure chez nous une crise analogue, et, pour comble de misère, nous comptons trois légitimités, ou du moins trois prétentions pour une. Après que chacune d'elles s'est flattée de clore à son profit l'ère des discordes civiles, nous avons fini par nous faire une trêve en nous arrêtant à une forme de gouvernement qui a surgi par accident, que rien ne paraît justifier dans les traditions de notre histoire et que nul n'oserait considérer comme une solution définitive.

Dieu seul sait quel sera le terme de ces déchirements ; mais du moins ce que l'expérience nous aura appris, c'est l'inutilité des conspirations, c'est l'impossibilité d'arriver à rien de définitif autrement que par le consentement libre du peuple et par le respect des décisions du suffrage universel, en entendant cette dernière expression dans son acception raisonnable et sincère. Dans cette voie de légalité rigoureuse, le progrès de

l'esprit public est frappant et incontestable ; rien ne nous semble plus instructif que le contraste offert aujourd'hui par la violence insensée des partis démagogiques affectant le mépris du consentement national, et la modération confiante de tous les défenseurs de l'ordre social, quelle que soit leur origine et à quelque parti qu'ils aient précédemment appartenu. L'impulsion est donnée, la loi règne véritablement ; pour conserver intact le respect de la loi , on capitule sans cesse avec les rancunes et les retours hostiles d'une Assemblée qui ne représente plus la France, et dont un quart au moins a été le produit de l'épouvante des électeurs.

La loi règne , et l'homme qui s'est sacrifié au respect de la loi serait seul exclus de la coalition générale ! Les journaux honorables lui demandent de se retirer *au nom de la conciliation* , et ses *amis* ou plutôt ses *abuseurs* n'osent pas le defendre. Ah ! du moins, la presse catholique n'a point donné ce triste exemple de faiblesse, mais elle a bien le droit de prendre en compassion les hommes que la gravité de la situation nous oblige à prendre pour chefs du mouvement électoral.

P. S. — Les dernières nouvelles de Rome contiennent un fait qui doit achever de fixer les convictions des catholiques sur un personnage dont la chute est un sujet de profonde affliction pour l'Eglise. Le jour de Pâques de cette année a été l'occasion d'une horrible profanation. Le gouvernement insurrectionnel a commandé un service religieux dans la basilique de Saint-Pierre, et parmi les acolytes du prêtre qui a osé célébrer les divins mystères, sur l'autel réservé au Souverain Pontife, figurait le R. P. VENTURA. Après la messe, on a osé donner la bénédiction du Saint-Sacrement du haut de la tribune où le Pape a coutume d'appeler la protection du Ciel sur *la ville et le monde*, et le P. Ventura prenait en- part à cette démonstration. Le fougueux novateur est allé rejoindre au abîme de la révolte l'abbé de Lamennais, son ancien adversaire. Quelle leçon !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Moïse révélateur*, ou *Exposition apologétique de la théologie du Pentateuque*, par l'abbé Charles-Marin ANDRÉ, professeur de rhétorique au petit séminaire de Villiers-le-Sec, diocèse de Bayeux [1].

2° *Précis d'histoire ancienne*, — *romaine*, — *du moyen âge*, — *de France*, — *et moderne*, par M. l'abbé DRIOUX, membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain. Chaque partie formant un volume [2].

M. l'abbé André se propose, dans *Moïse révélateur*, de dégager la notion de Dieu des ténèbres que le rationalisme répand autour d'elle et de la présenter pure et exacte aux yeux de l'intelligence humaine. Le but pratique qu'il veut atteindre, c'est d'empêcher, dans la mesure de son action, que l'idée la plus haute et la plus salutaire ne soit altérée par de dangereux sophismes et qu'ainsi l'erreur de l'esprit n'introduise le dérèglement dans la conduite. L'auteur exprime la crainte qu'on ne trouve peut-être hors de propos un livre de théologie spéculative apparaissant à l'heure même où la société se débat dans les angoisses contre des ennemis qui la tiennent à la gorge ; mais il passe outre, certain que la cause de Dieu est celle de la société. Nous sommes de cet avis, et nous en dirons le motif, autant pour faire apprécier, en particulier, le *Moïse révélateur*, que pour rappeler tous les esprits, en général, au culte des saines et fortes doctrines.

Chez les peuples de l'actif Occident, dans la France surtout, les idées se traduisent immédiatement en œuvres, rien ne reste à l'état de spéculation oiseuse. Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas, nous ne serons jamais le Bas-Empire ; la France étoufferait bientôt sous son mépris les spadassins philosophiques qui se donneraient pour mission de la divertir par les vains tournois de la parole. Nos aïeux les Barbares, dans leur puissante invasion du V[e] siècle, ont tué et enseveli le paganisme de l'ancien monde ; devant ces guerriers intrépides, remuants, toujours armés, la race des sophistes devait disparaître ; en effet, elle expira sans même

[1] 1 vol. in-12 de XXVIII-340 pages. Paris, J. Lecoffre.
[2] 5 vol. in-12. Paris, librairie classique d'Eugène Belin.

qu'on y fît attention. Elle ne put renaître dans l'atmosphère où vivaient les jeunes monarchies de l'Europe, au milieu de ces mouvements quelquefois convulsifs, mais énergiques, dont le bruit remplit l'histoire des nations occidentales. Aussi les erreurs mêmes, dans l'Occident, ne roulent que sur des questions pratiques et vitales : de Pélage à Luther, du XVIe siècle au temps présent, ce qui se trouve attaqué dans les crises et sous les formes les plus diverses, c'est la nature, le but et la condition de l'activité humaine. Dans l'Orient, au contraire, l'Empire ne fut emporté que par lambeaux, des peuples neufs ne vinrent pas le régénérer subitement et dans toute son étendue. La philosophie païenne, aimant mieux parler que de se battre, se réfugiait dans les écoles, les académies et la cour, pendant que les armées mouraient à la frontière ; elle resta constamment assez influente pour empêcher le triomphe complet du vrai Christianisme. Sabelliens, Nestoriens, Eutychiens, Macédoniens, les sectes hérétiques égalaient en nombre ces nuées de Goths et de Sarrazins suspendues sur la tête de l'empire. Les sophistes pullulaient entre deux batailles perdues par leurs concitoyens ; ils dissertaient au bruit des fers que leur apportait le vainqueur, et le jour où, du haut des murs de Constantinople, on vit étinceler le cimeterre de Mahomet II, il y avait dans la ville une polémique ardente sur la nature intime de la lumière qui investit le Thabor au moment de la Transfiguration. L'Orient est un vieillard que la philosophie a fait radoter de bonne heure ; l'Occident et surtout la France, c'est le sens pratique marchant l'épée à la main.

Voilà pourquoi nous répétons qu'il importe extrêmement de tenir à la pureté des doctrines, puisque chez nous elles portent si vite leurs fruits, et de protéger contre toute altération les idées qui exercent une influence inévitable sur la direction de l'activité humaine, par exemple les idées fondamentales de la philosophie et de la religion.

Cela dit, en général, sur les livres tels que celui de M. l'abbé André, nous ajouterons que *Moïse révélateur* est propre à faire comprendre jusqu'à quel point la raison humaine se trompe touchant la nature de Dieu, lorsqu'elle prétend s'isoler de toute révélation et marcher, en quelque sorte, à la conquête de l'infini sur la foi de ses seules lumières. L'auteur, pour atteindre son but, a mis en parallèle les diverses notions que la Bible, les philosophes anciens et modernes, les livres traditionnels du haut Orient nous fournissent sur la nature et les attributs de Dieu. On préjuge, dès-lors, qu'il a dû faire de nombreuses citations, et que c'est par par là surtout que son travail se recommande. En effet, il dépeint d'abord le créateur du ciel et de la terre, le père de l'humanité, à l'aide des textes sublimes du Pentateuque ; ensuite il montre la philosophie ancienne n'admettant qu'un Dieu incomplet, la philosophie moderne se

faisant un Dieu monstrueux confondu avec l'homme et le monde ; il lève enfin le voile des vieux sanctuaires de l'Asie pour convaincre le lecteur que s'il y est resté quelque vérité, c'est grâce à la tradition, et que si la raison y a mis du sien, c'est souvent de manière à dénaturer la vérité primitive.

Les principes posés plus haut nous engagent à recommander aux chefs de maisons d'éducation les *Précis d'histoire* de M. l'abbé Drioux. L'idée religieuse y domine constamment et éclaire l'exposé des faits. Il a senti la nécessité de mettre en relief l'influence de l'Evangile en comparant l'infirmité et les vices des constitutions sociales de l'ancien monde à la transformation graduellement opérée par le Christianisme dans les lois et les mœurs des peuples. Il a comblé de la sorte une lacune que l'on regrette de retrouver dans une foule de manuels placés entre les mains de la jeunesse. Ainsi, à ce point de vue, son *Histoire ancienne* et son *Histoire romaine* sont comme une préparation et une démonstration évangélique ; dans l'*Histoire du moyen-âge,* on voit l'Église s'emparer des générations nouvelles, les initier à ses enseignements, discipliner leur activité et les conduire à la civilisation ; enfin dans l'*Histoire de France* et l'*Histoire moderne,* la religion brille également, soit par sa présence en dictant aux grands peuples leurs plus généreuses résolutions, soit par son absence, en abandonnant aux tempêtes les peuples qui l'ont repoussée.

On ne peut qu'applaudir, sous d'autres aspects encore, aux travaux de M. l'abbé Drioux. Il discerne et accuse nettement les principaux caractères des époques que sa narration doit traverser et reproduire. Les origines et les migrations primitives, les siècles de gloire et de décadence, toutes ces phases sont décrites, sans que l'on perde de vue le but unique où Dieu mène les empires comme des troupeaux dont il est le pasteur. Les mouvements intérieurs des nations et ce qu'on pourrait nommer leur vie intime ne sont point sacrifiés à la facile description de batailles éclatantes. Le lecteur assiste à la formation, aux épreuves, au triomphe et à la ruine des républiques anciennes, et de ce puissant ordre de choses que les destructeurs de l'empire romain avaient bâti sur toute l'étendue de l'Europe. Il assiste à toutes ces grandes luttes du dehors et du dedans qui ont préparé et maintenu jusqu'aujourd'hui l'équilibre où vivent et s'agitent les forces de notre tumultueux Occident.

G. D.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES RATIONALISTES

ET LES TRADITIONALISTES.

(Deuxième partie[1].)

IV

QUEL PROGRÈS EST POSSIBLE A LA RAISON HUMAINE.

Quand il serait aussi vrai qu'il nous paraît faux que l'homme ne peut commencer à penser s'il n'a reçu un enseignement primitif quelconque, on ne prouvera jamais qu'une fois en possession de la pensée il ne puisse ajouter à cet enseignement aucune vérité nouvelle. L'esprit humain est essentiellement inventif, il peut augmenter chaque jour le trésor de la science. Prétendre qu'à aucune époque un siècle ne peut posséder une plus grande somme d'idées qu'aux époques lointaines de révélation, c'est faire de la révélation la borne de nos connaissances, c'est lui rendre un hommage injurieux. La révélation ne fait point obstacle au progrès, et elle ne l'interdit point à l'humanité. Elle n'a jamais défendu, je ne dis pas de cultiver les idées révélées, mais d'en découvrir d'autres non comprises dans l'enseignement divin. Est-ce que chaque siècle, aux applaudissements de la religion, ne peut pas s'enrichir de sciences nouvelles, de découvertes nouvelles ?

On avoue la puissance de l'esprit humain dans les sciences physiques, mais on a osé dire « qu'il est incapable, par lui-même, de s'élever au-dessus des sens, qu'il peut tout au plus s'agiter dans la sphère des choses matérielles ; qu'il ne peut atteindre aucune des vérités morales et religieuses, et spécialement l'existence de Dieu et ses premiers attributs, la spiritualité de l'âme, sa destination dans une autre vie, etc. » Et sur

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 29.

quel fondement avance-t-on de pareilles assertions ? La raison humaine a pu inventer les mathématiques et découvrir les vérités innombrables de cette science difficile ; elle a pu explorer les astres, deviner la cause de leur mouvement et calculer la rapidité de leur course, pénétrer les secrets de la nature et connaître ses lois les plus profondes et les plus générales ; elle a saisi, analysé et fixé à jamais les lois de la pensée elle-même. Est-ce que tout cela est plus facile à découvrir, est plus naturel à l'esprit de l'homme, que de savoir qu'il existe un Dieu maître du monde, que nous avons une âme spirituelle et faite pour l'immortalité ? Sur quoi donc se fondent les détracteurs de la raison ? Sur ce que « le fini ne peut atteindre l'infini ni connaître aucun attribut de l'infini ; que pour savoir ce qui existe dans un autre monde, il faudrait avoir habité cet autre monde, etc. » On s'étonne de trouver de telles énormités sous la plume d'écrivains catholiques ; et nous n'estimons pas que de pareils arguments méritent d'être refutés.

Essayons de voir directement s'il est un moyen pour l'homme de découvrir Dieu, l'âme et l'autre vie, indépendamment d'une révélation d'en haut. Nous ne parlerons point de ces nombreux penseurs qui, ne croyant d'abord ni à Dieu et à la révélation, ni à la spiritualité de l'âme et à son immortalité, sont parvenus à se prouver par la force du raisonnement ces grandes vérités. On dirait peut-être que la tradition ou la société dont ils méconnurent le bienfait leur en avait cependant donné l'idée, et qu'ils ne l'auraient jamais eue d'eux-mêmes. Mais supposons des individus à qui la société n'ait jamais rien enseigné là-dessus, qui n'aient jamais entendu parler de Dieu, de l'âme et de la vie future. Assurément on ne peut nier qu'il y en ait ou qu'il puisse y en avoir de placés dans ces conditions. Hé bien, nous demandons si ces hommes, pour peu qu'ils y mettent d'attention et de bonne volonté, ne pourront jamais rien soupçonner de ces vérités essentielles ? En considérant chaque jour le spectacle de la nature, la beauté, l'ordre et la marche de l'univers, n'en pourront-ils conclure un maître invisible ? n'en pourront-ils conclure, selon l'expression de l'apôtre, sa puissance et sa divinité ? *Invisibilia ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur ; sempiterna quoque ejus virtus et divinitas.* (Rom. 1, 20.) On voit que saint Paul regardait cette connaissance comme possible aux hommes, et même aux païens. Et, remarquons-le, il leur rappelle qu'ils ont pu l'acquérir, cette connaissance, non par la révélation ou l'enseignement de la société, mais par l'observation et le seul travail de l'intelligence. On peut en dire

autant pour la connaissance de la spiritualité de l'âme par les opérations mêmes de la pensée, et celle d'une vie meilleure par les élans de notre cœur et la nécessité d'une sanction à la vie humaine.

Cette puissance légitime de la raison a toujours été hautement reconnue : on aurait cru, en la niant, outrager son auteur. Ceux qui l'attaquent aujourd'hui ne prouvent pas le progrès de la science, et surtout ne font pas honneur à la cause qu'ils prétendent servir. N'est-il pas triste d'entendre adresser à des catholiques de nos jours cette sévère réprimande de Leibnitz : « Il y a des gens qui croient convenable de parler contre la raison... Si ceux qui se moquent de la raison parlaient sérieusement, ce serait une extravagance d'une nouvelle espèce. Parler contre la raison, c'est parler contre la vérité. » (*Nouv. essais sur l'entend. hum.*)

V

DE LA NOTION DE LA LOI NATURELLE.

Les traditionalistes ont élevé des difficultés spéciales sur la notion de la loi naturelle. Il est nécessaire de les examiner.

On a toujours entendu par loi naturelle cette loi du devoir qui découle de la nature des êtres, et qui est manifestée à chacun de nous par la raison. Dans toutes les définitions qu'en donnent les théologiens, on trouvera toujours ces deux conditions réunies, qu'elle est une nécessité résultant de l'essence des choses, et qu'elle est connue par la simple lumière de la raison (D. Thom., 1-2, q. 91, a. 2. — Suarez *de Leg.*, l. 1, c. 3, n° 9. — Tournely, etc.).

Selon la doctrine commune et les paroles mêmes de saint Thomas (1-2, q. 94, a. 3. c.), elle n'est pas seulement l'expression de nos devoirs essentiels ; elle est encore le fondement de toutes les obligations imposées par Dieu ou par les hommes ; car ces obligations ne nous atteindraient pas, s'il n'y avait une raison antérieure de nous y soumettre.

L'ensemble de nos devoirs essentiels envers nous-mêmes et envers nos semblables s'appelle morale naturelle, et nos devoirs essentiels ou naturels envers Dieu s'appellent religion naturelle, ou, si l'on veut encore, religion rationnelle. La loi naturelle renferme également ces trois genres de devoirs, qui ont toujours été distinctement enseignés par les théologiens catholiques, sinon sous les mêmes dénominations, du moins dans toute leur réalité.

La loi du devoir se connaît par la raison, et non par le sens moral, comme on l'a prétendu.

Nous connaissions le sentimentalisme allemand, professé par une nombreuse école dans ce pays des chimères, de là importé en France, et appliqué aux vérités religieuses par quelques apôtres de la religiosité. Mais ce n'est pas sans surprise qu'on voit un catholique de nos jours enseigner dans un ouvrage philosophique sur le christianisme que « toutes les vérités morales relèvent du sens moral ; que le raisonnement ne peut ni les démontrer ni les réfuter, pas plus que le sentiment ne peut démontrer et réfuter une proposition mathématique ; que les notions de justice, de moralité, de devoir, de conformité à l'ordre, sont le résultat exclusif de l'impulsion de notre cœur. » Comme si la vérité morale n'était pas, aussi bien que les autre vérités de principe, quelque chose d'objectif et d'absolu; comme si le sentiment, qui par sa nature est purement subjectif, purement relatif, pouvait percevoir l'objectif et juger l'absolu. La loi morale n'a-t-elle pas besoin d'être appréciée, discutée souvent, démontrée et appliquée ? et qui fait donc tout cela, sinon la raison ? *Cum lex,* dit saint Thomas, *sit quædam regula et humanorum actuum mensura, necessario ad rationem pertinet* (1-2, q. 90. a. 1). Sans doute le devoir accompli est accompagné de plaisir intérieur, et la mauvaise action de déplaisir ; mais il faut que la raison ait précédé, pour montrer le bien et juger le mal. Le sentiment qui n'est point fondé sur la raison, qui n'est point éclairé et dirigé par elle, c'est du fanatisme, c'est de l'enthousiasme, qui conduit bientôt aux folies des quakers et des piétistes. Non, la sensibilité n'est point dans l'homme la faculté destinée à juger le bien et le mal ; et en vérité, c'est trop se moquer de la raison que de faire de la morale une affaire de goût et de plaisir.

Mais la raison seule, sans le secours de la révélation, peut-elle découvrir les grands principes de la loi naturelle ?

Plusieurs théologiens protestants prétendirent qu'il n'y avait aucune différence essentielle, intrinsèque entre le bien et le mal, et que tout à cet égard dépendait de la libre disposition de Dieu. Ils en concluaient rigoureusement que l'homme ne peut connaître ce qui est bien et ce qui est mal sans une révélation positive de Dieu. (Voir J.-F. Buddæus, *Hist. theol.*, p. 234.)

Ces principes et ces raisonnements sont reproduits de nos jours par des écrivains qui nous disent : « La seule volonté libre de Dieu a constitué nos devoirs. Les vérités morales et les préceptes moraux ont été

révélés; et c'est là le seul moyen de les connaître. — Sans précepte positif, Adam aurait eu tout au plus une opinion sur ses devoirs, mais il n'y aurait eu aucune obligation, etc. » C'est ainsi que les réformateurs de l'enseignement clérical prétendent « tirer la morale du chaos où l'a mise la vieille méthode. »

A ces catholiques pour qui dans le bien et le mal il n'y a rien d'essentiel et d'intrinsèque, aux yeux desquels il n'y a bien ou mal que là où Dieu l'a établi librement, on pourrait demander ce qu'ils pensent de cette assertion : « La fornication n'a rien de mauvais en soi, elle n'est mauvaise que parce qu'elle a été défendue. » C'est la 48e proposition condamnée par Innocent XI en 1679.

Croient-ils donc, ces philosophes, que Dieu soit libre d'improuver et de défendre ce qui est bien, d'aimer et d'ordonner ce qui est mal ; ou seulement qu'il soit libre de rester indifférent pour tout ce qui est contraire ou conforme à la nature et à la raison ? C'est, dit Suarez (*De leg.* l. II, c. 6, n° 13), une absurdité qui répugne à la sagesse, à la bonté de Dieu, et qui supposerait en lui une volonté perverse ou aveugle, un gouvernement injuste ou insensé.

Le bien et le mal sont fondés sur la nature, sur l'essence immuable des choses ; et Dieu, loin de décider arbitrairement le bien et le mal, est au contraire nécessité par sa perfection même à défendre l'un et à vouloir l'autre. Par conséquent il n'est pas besoin d'une révélation pour connaître la volonté de Dieu sur ce point, ni pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal en vertu de la loi naturelle. Cette loi primordiale, gravée dans le cœur de chacun de nous, est promulguée par la voix de la raison et de la conscience. Tel a été dans tous les temps l'enseignement chrétien. Saint Paul (Rom. 2) affirme que les païens eux-mêmes portent cette loi écrite dans leur cœur, et qu'un tribunal irrécusable est élevé dans leur conscience. « Comment donc les Gentils, demande saint Jean Chrysostome, peuvent-ils dire : Nous n'avons point de loi posée par elle-même dans la conscience, et Dieu ne l'a pas gravée dans notre cœur ? C'est de cette loi que les premiers hommes ont tiré leurs lois, qu'ils ont inventé les arts et les autres choses (*Homel. ad pop.* Antioch. 12, c. 4). Cette loi, dit saint Ambroise, ne nous est point enseignée du dehors, elle est née en nous-mêmes ; nous ne la tirons point des livres ; chacun de nous la puise dans la source féconde de sa nature. » (*Apud* Suarez, *ibid.*, c. 5.)

Dans la loi naturelle, telle que la manifestent la conscience et la raison,

il faut distinguer deux choses : 1° le caractère du bien et du mal, c'est-à-dire ce qui est conforme ou contraire à la nature des êtres et à leurs rapports essentiels; 2° l'intervention nécessaire du maître de la nature, qui veut le bien et défend le mal. D'abord, l'exigence de la nature, ensuite le précepte divin ; deux choses distinctes, dont l'une est logiquement antérieure à l'autre. Pour que Dieu ordonne ou défende, il faut concevoir quelque chose à ordonner et à défendre. Le bien n'est pas tel parce qu'il plaît à Dieu, mais il plaît à Dieu parce qu'il est bien ; de même le mal n'est défendu de Dieu que parce qu'il est mal.

A part le précepte divin, il y a donc toujours bien et mal essentiels, il y a l'exigence de la nature. Or, on demande si, abstraction faite de Dieu et de sa volonté, la seule exigence de la nature suffit pour créer un devoir, pour constituer une obligation morale ; en d'autres termes, s'il y a une loi morale indépendamment de toute loi divine ; ou encore jusqu'à quel point la morale est indépendante de la religion. Cette question délicate a été trop souvent et trop vivement soulevée pour n'avoir pas besoin d'une solution complète.

Avouons d'abord que ce qui fait la principale force de la loi naturelle, est sans contredit l'intervention de Dieu. La majesté de la volonté divine s'imposant à la conscience, et montrant à l'homme une sanction inévitable et clairement déterminée, agira toujours bien plus fortement sur nous que la simple considération de la nature. Néanmoins il faut voir si cette seule considération de la nature n'impose point par elle-même une obligation quelconque.

Voici la réponse de Suarez (*De Leg.*, l. II, c. 6, n. 11) : « Je dis, en second lieu, que cette volonté de Dieu, défense ou précepte, n'est pas la raison totale du bien et du mal que renferme l'observation ou la transgression de la loi naturelle ; mais cette volonté suppose dans les actes mêmes une honnêteté ou une difformité essentielle, et elle y ajoute l'obligation spéciale de la loi divine. Cette assertion, tirée de saint Thomas, est fondée sur cet axiome reçu en théologie, que certaines choses mauvaises sont défendues parce qu'elles sont mauvaises. En effet, si elles sont défendues parce qu'elles sont mauvaises, elles ne peuvent tirer de cette défense leur raison première d'être mauvaises, puisque l'effet ne peut être la raison de la cause. » — Et n° 17 : « Je réponds que, dans l'acte moral, il y a bien ou mal provenant de la nature de l'objet seul, considéré en lui-même, selon qu'il est conforme ou contraire à la droite raison, et que, d'après cette considération, l'acte peut être appelé mau-

vais et coupable, abstraction faite de toute loi proprement dite. Mais cet acte revêt un caractère spécial de bien ou de mal relativement à Dieu par l'intervention de la loi divine. » — N° 18 : « C'est ce que semble entendre saint Thomas, quand il dit (1, 2, q. 71, a. 6, ad 5) que le péché peut être considéré en tant qu'il est contre la raison et en tant qu'il est contre Dieu; que la philosophie le considère sous le premier rapport, et la théologie sous le second. »

Antérieurement à la prescription et à la volonté divine, il y a donc bien et mal moral; il y a donc obligation morale, non aussi forte mais réelle, *de faire ce qui est bien et d'éviter ce qui est mal.* Cela est si vrai que cette loi est la raison même de notre soumission à la volonté divine. Car enfin, si Dieu ordonne ou défend, il faut qu'il y ait en nous une raison antérieure d'accepter sa volonté et de la suivre.

On demandera quelle est la force de cette obligation et quelle est sa sanction? La raison nous dit que tout être, ou du moins tout être raisonnable, doit agir conformément à sa nature et aux rapports essentiels qui le lient aux autres êtres; sous peine, en allant contre sa nature, de marcher à la contradiction, au désordre, à la destruction : voilà la loi. Or, qui va à la destruction et à la souffrance, doit la trouver : voilà la sanction.

Maintenant, cette obligation morale, simple résultat de la nature des êtres, l'appellerez-vous une loi, ou lui refuserez-vous ce nom, sous prétexte que toute loi émane d'un supérieur ? Peu importe. Suarez vous dira qu'elle n'est pas une loi proprement dite, bien que d'autres théologiens lui donnent ce nom, en distinguant deux espèces de loi, celle qui indique, qui détermine le devoir, et celle qui l'impose comme expression d'une volonté supérieure (Suarez, *ibid.*, n° 3). Mais cette dispute de mots n'empêche pas qu'il y ait toujours obligation morale, devoir réel, quand on ferait abstraction de Dieu et de la religion. Cette vérité n'a point échappé au puissant génie de Leibnitz : « Il est très-vrai, dit-il, que Dieu est par sa nature supérieur de tous les hommes. Cependant, cette pensée que tout droit naît de la volonté d'un supérieur ne laisse pas de choquer et d'être fausse, quelque adoucissement qu'on apporte pour l'excuser. Car Grotius a judicieusement remarqué qu'il y aurait quelque obligation naturelle, quand même on accorderait, ce qui ne se peut, qu'il n'y a point de divinité, ou en faisant abstraction pour un moment de son existence. » (*Pensées*, t. II, p. 306.)

Dieu, a-t-on dit, est la source de la morale : donc elle repose sur lui.

Oui, Dieu est la source de tous les êtres, de toutes les vérités, des vérités morales comme des vérités mathématiques; cependant, ne peut-on prouver les vérités mathématiques sans recourir au dogme de l'existence de Dieu? Le soleil est la cause de la lumière crépusculaire; ne peut-on pour cela voir cette lumière et la constater, avant d'avoir aperçu le soleil sur l'horizon? Sans doute l'existence de Dieu, comme principe de tous les êtres, est en soi nécessaire pour la possibilité de l'obligation morale; mais l'existence en nous d'une âme spirituelle et libre, comme sujet de cette obligation, est nécessaire aussi. Cependant, celui qui méconnaît ou ignore, ou n'a pas présente à la pensée la spiritualité de l'âme, n'est-il pas toujours obligé de reconnaître et d'accepter la loi du devoir? Il en est de même de celui qui ferait abstraction de l'existence de Dieu.

Certains catholiques nous reprocheront peut-être d'avoir fait au rationalisme des concessions inutiles. Nous répondrons que nous devions accorder ce qui est vrai. Quand on veut s'entendre avec des adversaires, il ne faut point leur proposer de conditions exagérées. Si vous leur contestez la portion de vérité qu'ils ont droit de retenir, ils se retireront indignés, et se précipiteront dans leur tort, plutôt que de vous pardonner le vôtre.

VI

QUELLE A ÉTÉ LA PENSÉE CONSTANTE DES CATHOLIQUES SUR LA VALEUR DE LA RAISON HUMAINE.

Ce n'est pas le catholicisme qui a mis en doute la valeur de la raison humaine. L'Église enseigne que par suite de la dégradation originelle l'homme ne jouit plus pour le corps et pour l'âme de tous les avantages qu'il devait posséder (*secundum corpus et animam in deterius commutatum.* Conc. Trid.) Mais, selon sa doctrine, les facultés humaines n'ont point perdu leurs propriétés essentielles. Si le flambeau de la raison ne brille plus aussi éclatant, aussi indéfectible, sa lueur bienfaisante peut encore éclairer nos pas et nous diriger dans la découverte du vrai.

C'est le protestantisme qui est venu enseigner que par le péché originel la nature humaine était radicalement atteinte. La volonté sans force n'est plus libre pour le bien, et l'intelligence obscurcie est incapable de rien voir sans la lumière de la révélation ou de l'inspiration divine. Tel est le fond même et la substance de la doctrine protestante. Aussi les théologiens de la réforme ont-ils commencé par attaquer la logique et toute

philosophie, qu'ils appellent l'œuvre de la chair et l'ennemie de la foi. Leur haine pour la raison ne leur laisse apercevoir dans les vertus des philosophes que des vices et des péchés, et dans les sciences profanes qu'un immonde assemblage d'erreurs. (Leibnitz, *De la Conformité de la Raison et de la Foi.* — Bühle, *Histoire de la Philosophie moderne.* Biblioth. fratr. polon., t. 1, p. 537 seqq.) Il serait curieux de rechercher comment les protestants, qui exaltaient ainsi la foi au détriment de la raison, en sont venus graduellement, à mesure qu'ils ont perdu le sens du christianisme, à proclamer l'apothéose de la raison sur les ruines de la foi.

La théologie catholique a toujours professé que la raison peut connaître par elle-même les principales vérités naturelles, telles que l'existence de Dieu et ses attributs infinis, la spiritualité de l'âme, sa liberté et son immortalité, l'existence d'une loi morale, règle première de nos actions.

Aux catholiques qui seraient tentés de dire la raison impuissante sans la révélation, on peut opposer la révélation elle-même. La sagesse éternelle avait déjà dit : « La grandeur et la beauté de la créature peuvent faire connaître et rendre visible le créateur » (Sap. 13, 5). Mais voici quelque chose de plus formel encore. Après tant de siècles d'erreurs, toute la gentilité pouvait invoquer en sa faveur une longue absence de la révélation. — L'apôtre des nations leur répond : « Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que les créatures nous en donnent ; en sorte qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié,... prenant le nom de sages, et agissant comme des insensés » (Rom. 1, 20 seqq.). Tous les hommes depuis la création peuvent connaître Dieu par le spectacle de l'univers ; mais le crime des sages qui l'ont connu, c'est de ne l'avoir pas fait connaître aux autres, de ne l'avoir pas *glorifié*, démontré aux peuples inattentifs, et de n'avoir pas entouré son existence de tout l'éclat des preuves fournies par la raison.

Les Pères de l'Eglise n'ont pas un autre langage. Il serait facile d'en citer un grand nombre. « Les preuves de l'existence de Dieu, dit Tertullien, sont tout ce que nous sommes et tout ce qui nous environne » (*Contra Marcion*, l. 1, c. 10). Puis, distinguant nettement deux manières différentes de connaître Dieu, l'une par la révélation, l'autre par la raison, il ajoute : « Nous disons que la connaissance de Dieu nous est don-

née d'abord par la nature, et qu'elle nous est confirmée ensuite par l'enseignement ; la nature nous parle par les créatures, l'enseignement par la prédication des envoyés de Dieu. » (*Ibid*, c. 18.)

Selon S. Grég. de Nazianze (Disc. 34) « c'est être stupide et inepte (*hebes et stolidus*) de ne pas s'élever de soi-même à ce degré de connaissance, et de ne pouvoir saisir la force de ces démonstrations naturelles. » Cette doctrine des Pères sur la facilité de connaître Dieu, ou plutôt sur l'impossibilité pour la raison attentive de ne pas connaître Dieu et ses perfections infinies, rappelle involontairement ces paroles d'un rationaliste moderne (M. Saisset, *Christianisme et Philosophie*, p. 306) : « Tout grand ouvrage veut du temps... Il est chimérique de croire que le dogme d'un Dieu unique et spirituel soit une donnée naturelle et primitive de la raison. » Et il date l'invention de ce dogme de l'époque de Socrate et de Xénophane ! Comme si le genre humain avait raisonné plus de 3,500 ans, sans pouvoir trouver Dieu ! Comme si la raison avait eu besoin de trois ou quatre mille ans pour percer ses ténèbres natives ! Étrange système d'un partisan, souvent exagéré, des droits de la raison !

Les vrais représentants des droits de la raison ont toujours été et sont encore les théologiens catholiques. « Il y a, dit saint Thomas, dans la raison spéculative des principes naturellement connus; il y a d'autres vérités qui se tirent des principes, sous le nom de conclusions ; il y a également dans la raison pratique des principes qui sont naturellement connus. » (2. 2. q. 47, a. 6. c.) — Voir aussi — 1, p. q. 12, a. 12. Ailleurs il s'exprime ainsi : « L'existence de Dieu et autres vérités semblables peuvent être connues par la raison naturelle, comme il est dit *Rom.* 1. » (1. p. q. 2, a. 2, ad 1.) Cet oracle de la théologie, la gloire du catholicisme, ne se contente pas de prouver l'existence de Dieu par cinq genres différents de preuves purement naturelles (1. p. q. 2, a. 3) ; mais réfutant directement ceux qui disent que « cette vérité ne peut être trouvée par la raison, qu'elle ne peut être reçue que par la foi et la révélation, » il combat *cette erreur* par une série d'arguments invincibles. (*Contr. Gent.*, l. 1., cap. 12.)

Il est vrai que contre cette doctrine il s'élève dans l'histoire une objection formidable. Si telle est la puissance de la raison humaine, pourquoi, toutes les fois qu'elle fut abandonnée à elle-même, montra-t-elle une faiblesse si déplorable? Il est un fait incontestable, immense; c'est que tous les peuples de l'antiquité, à mesure qu'ils ont perdu davantage

les traces de l'enseignement divin, sont tombés dans les erreurs les plus grossières sur Dieu et le culte qui lui est dû, sur la nature de l'homme et la règle morale de ses actions. Plus la civilisation se perfectionnait sur les autres points, plus la religion et les mœurs se dégradaient et s'avilissaient.

L'esprit humain dans les temps modernes ne s'est point montré plus capable, lorsqu'il a voulu repousser l'enseignement divin pour ne suivre que ses lumières superbes. Au grand siècle de la science et de la civilisation, on a vu les philosophes ressusciter la plupart des erreurs païennes ; et si le flambeau de l'Eglise s'était éteint pour nous, nous retournions à la barbarie. Pour un moment qu'il parut s'éclipser, quel chaos !

On prétend que la raison aujourd'hui virile, et parvenue au terme de son éducation, peut marcher seule et se passer de la religion. Quel est donc le pays où elle se montre si puissante ? Est-ce l'Allemagne, avec ses rêves nuageux et ses inepties transcendantes, qui n'ont de clair que leur résultat général, le panthéisme, le sensualisme, et le scepticisme pratique ? Est-ce chez nous, qui nous croyons plus positifs ? Mais on serait stupéfait du simple relevé des extravagances enseignées à notre époque. Nous ne voulons pas parler des chefs divers du socialisme et de leurs doctrines sauvages, avec lesquelles ils auraient bientôt bouleversé toute religion et toute société ; nous parlons des Sages, et de leurs livres longuement étudiés, de leurs affirmations calmes et environnées de tout l'attirail de la science. — Les preuves de l'existence de Dieu infirmées. — Une seule substance dans le monde. — Un Dieu non distinct de l'univers, se transformant sans fin, dont tous les êtres et nous-mêmes ne sommes que les évolutions successives. — Une création, non de rien, mais de la substance divine ; création nécessaire, fatale, incessante. — Une providence également fatale, imprimant à tous les événements son caractère de fatalité. — La question de la spiritualité de l'âme et de son immortalité ajournée comme trop problématique. — La raison de l'homme impersonnelle à l'homme, et pure émanation de la raison absolue. — Certitude toujours incomplète, toute affirmation étant aussi nécessairement fausse qu'elle est nécessairement vraie. — Dogme païen de la métempsychose. — Les fondements de la morale ébranlés ou déplacés. — Presque point de vertu qui n'ait été attaquée, mise en question. — Presque point de vice qui n'ait eu son excuse ou sa glorification : le suicide, la moralité du succès, la réhabilitation de la chair et de tous les penchants mauvais, etc. — Telles sont les erreurs dangereuses, fonda-

mentales, dont chacune est enseignée par quelques-uns des penseurs actuels, avec l'ascendant et le prestige de la science et de l'habileté que tout le monde leur reconnaît. De sorte que l'on pourrait dire encore aujourd'hui ce que l'on a dit d'une autre époque : il n'est point d'absurdité qui ne soit enseignée par quelque philosophe. On ne prouve donc pas que la raison soit plus forte de nos jours qu'elle n'était autrefois ; on prouverait plutôt le contraire. Et nous ne savons en vérité où les Sages modernes seraient capables d'aller, si la religion n'était là pour leur servir de garde-fou, et le bon sens public, nourri par elle, pour les empêcher de se trop déshonorer.

Sur la puissance de la raison, malgré la théorie, voilà la réalité ; malgré la logique, voilà l'histoire. Il faut se garder de la nier. Au contraire, quand on examine la puissance de la raison humaine, il faut distinguer avec soin l'ordre purement logique, suivant lequel l'homme avec ses tendances, ses besoins, ses facultés et ses lumières naturelles, doit nécessairement pouvoir arriver au vrai sur les points essentiels ; et l'ordre pratique, historique, où l'on considère les obstacles de tout genre qui viennent lui rendre la découverte du vrai, non impossible, mais généralement très-difficile. Ces difficultés naissent pour lui de la nature de la vérité, souvent obscure, abstraite, complexe, bien moins facile à découvrir qu'à démontrer une fois qu'elle est trouvée ; du milieu où il vit, entouré de préjugés puissants qui pèsent sur lui à son insu ; de ses passions, qui troublent ou égarent sa vue ; de son esprit même et de son peu d'étendue, de ses ténèbres et de ses erreurs qu'il aime; du besoin de fermeté et de constance nécessaire pour chercher toujours sincèrement la vérité et juger en tout selon la droite raison. Si, d'après l'ordre logique, la raison possède la faculté absolue de découvrir et de connaître les vérités naturelles ; dans l'ordre historique et d'expérience, il lui est moralement impossible d'arriver par elle seule à un résultat satisfaisant. Or, il ne faut jamais séparer ces deux ordres, ni les considérer isolément. Les rationalistes, n'envisageant que la puissance absolue de la raison, prononcent qu'elle se suffit à elle-même. Les traditionalistes ne voient que l'expérience, et prétendent qu'elle n'est propre à enfanter que des erreurs et des vices. Ce sont deux excès également condamnables. L'homme peut connaître les vérités naturelles qui lui sont indispensables, mais avec des difficultés dont, pour l'ordinaire, il ne parvient pas à triompher complétement. Un esprit solide pourrait absolument découvrir et se prouver un certain nombre de théorèmes mathé-

matiques ; néanmoins, sans un livre ou Un maître qui l'enseigne, quel progrès fera-t-il dans cette science ? Et que serait-ce s'il s'agissait d'une science morale ?

Concluons avec tous les théologiens : 1° un enseignement divin est absolument nécessaire pour toutes les vérités surnaturelles ; 2° pour les premiers principes et les premières vérités naturelles, il n'est point rigoureusement nécessaire ; 3° pour les conséquences et l'application de ces principes, pour obtenir un système complet et le conserver quelque temps sur la terre, la révélation est moralement nécessaire ; 4° même pour les vérités accessibles à la raison, le secours divin est pour nous d'un inappréciable avantage ; il facilite pour tout le monde des connaissances, autrement réservées à quelques hommes d'élite ; il les affermit dans tous les esprits, et les maintient pures de tout alliage.

L'abbé M. A. CHASTEL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOTES DE VOYAGE.

(EXTRAIT D'UN OUVRAGE INÉDIT.)

Ecrire un voyage en s'abstenant de tout effet pittoresque et en évitant de parler de soi, c'est, nous le savons, manquer absolument aux règles du genre. Mais peut-être le lecteur, saturé de descriptions, d'impressions et de monologues, tolérera-t-il, dans ses goûts vraiment réactionnaires, qu'on se montre, même en voyageant, préoccupé des intérêts d'autrui et jaloux de servir la cause si instante des améliorations sociales. Quoi qu'il en soit, nous rapportons avec simplicité des faits sérieux que nous avons observés nous-même, sans avoir de parti pris, sans avoir reçu ni sollicité aucune mission officielle. Nous ne craignons pas de donner des détails positifs jusqu'à la minutie, précis jusqu'à la sécheresse, sur des institutions excellentes, sur des associations pratiques qu'il est aussi facile qu'urgent d'imiter.

I

GUEBWILLER.

MANUFACTURE DE MM. NICOLAS SCHLUMBERGER et Ce. — Exécution de la loi sur le travail des enfants. — Ecoles. — Inconvénients du système des relais. — Sociétés de secours mutuels. — Caisse des malades. — CAISSE DU PAIN.

MM. Schlumberger et J.-J. Bourcart ont fondé et dirigent à Guebwiller (dans le Haut-Rhin) de vastes établissements industriels. Filateurs de coton et de lin, et constructeurs de machines pour la filature et le tissage, ils occupent dix-sept à dix-huit cents ouvriers. Je rencontrai à Guebwiller plusieurs jeunes Allemands, des Prussiens notamment, qui y séjournaient depuis plusieurs mois. Riches et destinés, par le vœu de leur famille ou par leur propre vocation, soit à introduire, soit à développer dans les états du Zollverein les industries exercées par MM. Schlumberger et Bourcart, ils faisaient l'office d'ouvriers et de contre-maîtres dans les ateliers de ces fabricants émérites, et achevaient ainsi un stage laborieux et indispensable. Quant à moi, je voyageais pour m'instruire de l'état des ouvriers, et sans méconnaître que leur sort dépend, plus qu'on ne semble le penser aujourd'hui, du talent du fabricant, de son crédit et de son activité progressive, j'étais attiré et je fus retenu pendant plusieurs jours à Guebwiller par le désir de connaître les différentes institutions d'éducation et de secours mutuels établies au profit des ouvriers de M. Nicolas Schlumberger et de ses associés.

Si la loi sur le travail des enfants doit être quelque part exécutée avec soin, c'est assurément dans une manufacture dont M. Bourcart est un des propriétaires. On sait que cet honorable fabricant appela en 1825 la sollicitude de la Société industrielle de Mulhouse sur les enfants soumis dans les fabriques à un labeur précoce et immodéré. M. Bourcart fut le promoteur de la pétition par laquelle la Société industrielle de Mulhouse réclama l'interdiction d'abus effroyables. Il n'a cessé de s'intéresser aux progrès d'une législation dont l'initiative lui appartient. En même temps qu'il en réclamait le perfectionnement dans deux brochures spéciales [1], il la pratiquait avec une sollicitude doublement paternelle.

Quoique la loi permette au père de famille et au fabricant de faire travailler les enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de huit ans, aucun enfant n'est admis dans la fabrique de MM. Schlumberger et Bourcart s'il n'a au moins dix ans.

Les enfants âgés de moins de douze ans entrent dans la fabrique à huit heures du matin et y restent jusqu'à midi. De midi à une heure ils dînent et se reposent; d'une heure à deux ils fréquentent l'école, retournent au travail de deux à six heures, et terminent à sept heures leur journée par une nouvelle leçon d'une heure.

Les enfants de douze à seize ans passent à l'école deux heures par jour, trois fois par semaine. Pendant ce temps ils sont suppléés par un relai de trente enfants.

De cette façon les enfants âgés de moins de douze ans ne travaillent pas plus de huit heures par jour, temps fixé par la loi; les enfants de douze à seize ans travaillent, de deux jours l'un, dix heures et douze heures alternativement, ce qui, en moyenne, fait onze heures de travail quotidien, c'est-à-dire une heure de moins que le maximum fixé par la loi.

Les écoles de la fabrique sont dirigées par un maître, un aide et une institutrice. Les enfants de douze à seize ans sont répartis dans six classes, selon le degré d'instruction et l'âge. On leur enseigne la lecture et l'écriture française et allemande, la syntaxe de ces deux langues, les quatre règles d'arithmétique, les fractions ordinaires et les proportions.

Les élèves ne sont pas séparés selon le culte auquel ils appartiennent,

[1] *Du travail des jeunes ouvriers dans les manufactures, usines ou ateliers. Observations relatives à l'art. 2 du projet de loi sur le travail des enfants.* Paris, 1840.

ainsi que cela a lieu en Alsace dans la plupart des communes. Deux fois par semaine, de onze heures à midi, les pasteurs du culte catholique et du culte protestant donnent séparément, à leurs jeunes disciples, des leçons d'instruction religieuse.

Cette école n'a pas été établie pour satisfaire à la lettre de la loi, par une vaine formalité, remplie de mauvaise grâce. L'assiduité et les progrès des enfants sont surveillés avec soin. Le 1er de chaque mois, l'instituteur et l'institutrice communiquent aux contre-maîtres de chaque salle la répartition des élèves dans les différentes classes. Les contre-maîtres sont responsables de l'exactitude avec laquelle les enfants placés sous leur surveillance se rendent à l'école et reprennent leur travail aux heures fixées.

Le temps que la loi et les circonstances industrielles réservent à l'instruction des enfants employés dans les fabriques réglementées est bien court ; cependant ici les élèves peuvent faire des progrès sérieux. Les ouvriers ont la faculté de faire admettre gratuitement, dans l'école de la fabrique, ceux mêmes de leurs enfants qui sont trop jeunes encore pour être employés dans les ateliers. Ceux-là reçoivent par jour six heures de leçon et recueillent ainsi un premier fonds de notions élémentaires, que des leçons plus courtes, mais répétées pendant six ans, développent fructueusement.

L'école, ouverte aux enfants avant l'âge qui rend leur présence sur les bancs légalement obligatoire, reste ouverte à leur zèle et à leur bonne volonté après qu'ils ont atteint leur seizième année. Quatre fois par semaine un cours supérieur de langue française, d'arithmétique et de géométrie, a lieu de sept à huit heures du soir.

En outre, des cours de dessin linéaire et de géographie sont donnés tous les dimanches et jours de fête. Trente jeunes ouvriers suivaient les leçons de dessin, lorsque je visitai la manufacture.

Le système des relais d'enfants, qui est en usage à Guebwiller et dans un grand nombre de fabriques, paraît offrir le moyen le plus pratique d'exécuter fidèlement la loi sur le travail des enfants dans les manufactures. Cet emprunt que nous avons fait à l'Angleterre n'est pas sans inconvénient [1]. Le rattacheur et le bobineur n'ont guère d'autre avenir que

[1] « D'ici à deux ans, les ateliers regorgeront d'enfants ; car ils se trouveront, « n'en doutez pas. Ces enfants grandiront ; ils seront remplacés par d'autres. L'ou- « vrier âgé sera congédié, et bientôt on ne verra plus que des jeunes gens dans « les fabriques. » *Les Relais, ou la mère de famille et le fileur. Fiction d'une triste réalité.* 1840 et 1841. — 5 février 1841. Paris et Strasbourg. P. 9.

de devenir fileur. Or, l'effet naturel du système des relais ou des suppléants est de faire plus de rattacheurs qu'il n'y a de métiers dans les filatures mécaniques ; tous les suppléants ne peuvent donc pas devenir fileurs. Il est vrai que la conscription et le remplacement en emmènent un grand nombre.

Le remplacement est en Alsace une industrie ignoblement exploitée par certains entrepreneurs. Mais un grand nombre de remplaçants n'ont pas à leur disposition d'autre carrière ; quelques-uns, qui ne manquent pas de ressources, s'enrôlent avec prime pour avoir l'occasion d'apprendre le français. C'est ainsi qu'autrefois on voyait en Suisse des fils de famille aisés ou riches s'engager dans les régiments capitulés au service de France, afin d'aller voir Paris. Les jeunes Alsaciens qui manquent de goût ou d'aptitude pour le service militaire continuent souvent comme grands rattacheurs l'office qu'ils ont rempli pendant leur enfance; puis, dégoûtés d'un salaire qui suffit à peine à nourrir un enfant, excédés d'une gymnastique qui devient plus fatigante à mesure que les membres du rattacheur grandissent et deviennent moins souples, ils recrutent cette population d'ouvriers nomades qui va de fabrique en fabrique chercher, au prix de mille privations, un travail qu'elle ne trouve pas toujours. Tel est l'inconvénient du système des relais.

Il est vrai qu'à Guebwiller, chez MM. Schlumberger et C[ie] , les enfants empoyés dans la filature ont une chance d'avenir particulière, une espérance qui excite vivement leur émulation ; aussi de simples réprimandes suffisent au maître d'école pour maintenir la discipline et entretenir le zèle parmi ses élèves. Non-seulement les jeunes gens les meilleurs et les plus instruits deviennent contre-maîtres, mais s'ils font preuve d'aptitude, ils passent dans les ateliers de construction ; là l'apprentissage commence à dix-sept ans, et au bout de trois ans l'ex-rattacheur est en état d'exercer une véritable profession.

Deux caisses de secours mutuels pour les cas de maladie existent dans le même établissement , l'une pour les contre-maîtres et ouvriers des deux sexes de la filature, l'autre pour les ouvriers constructeurs de machines.

La première fut fondée originairement en 1825; elle eut des commencements difficiles, et dut être réorganisée deux fois. D'abord elle fit banqueroute; ensuite, relevée avec le concours et sous les yeux des fabricants, elle est aujourd'hui en pleine prospérité. Je réserve pour une étude générale sur les établissements du même genre les renseignements que

j'ai recueillis sur cette société de secours mutuels et sur d'autres caisses accessoires qui lui viennent en aide.

Les statuts de la caisse des malades des ateliers de construction ont été discutés et rédigés par quarante ouvriers, choisis par moitié parmi les plus âgés et les plus anciens de service.

Le type des diverses institutions que nous venons d'énumérer existe sur des bases plus ou moins larges dans presque toutes les grandes fabriques d'Alsace. Mais ce qui fait à nos yeux l'heureuse originalité des établissements de MM. Schlumberger et Cie, c'est une société particulière formée entre leurs ouvriers, et qui réalise l'esprit d'association dans des conditions éprouvées par un succès complet.

Ailleurs, les ouvriers sont enclins à se défier des innovations et surtout de celles qui leur sont proposées par les maîtres. Sous ce rapport, l'Alsace est privilégiée. Si je m'en rapporte aux impressions que j'ai recueillies dans ce pays en 1845, les relations entre les entrepreneurs d'industrie et les ouvriers ont rarement, si ce n'est peut-être dans certaines fabriques de Mulhouse et de Thann, le caractère de défiance réciproque, d'antipathie préconçue, d'hostilité sourde, qui ailleurs règne, au grand dommage des individus et de la société, dans la plupart des ateliers et des manufactures. Mais MM. Schlumberger et Bourcart ne sont pas de ceux qui croient avoir rempli leur devoir lorsqu'ils ont payé plus ou moins régulièrement le salaire gagné dans leurs ateliers. Ils ont des droits à la confiance et à l'affection de leurs ouvriers, et savent user de ce légitime ascendant.

Lorsque les ouvriers, et c'est le cas le plus ordinaire, achètent chez les boulangers à crédit et en détail, ils payent plus cher et sont plus mal fournis que les autres pratiques. Les avances qu'ils ont reçues jour par jour, et qu'ils sont dans l'impossibilité absolue de rembourser tout à coup, leur enlèvent la faculté de choisir et de débattre le prix, lorsque le pain n'est pas taxé. En 1832, MM. Schlumberger et Bourcart résolurent de mettre leurs ouvriers à l'abri de ces abus. Ils leur firent comprendre l'avantage qu'ils auraient à fabriquer eux-mêmes leur pain. Leur conseil fut entendu, et au bout de trois mois la *Caisse du pain* était en pleine prospérité. Les fabricants mirent à la disposition des associés un local très-convenable; le bureau, les magasins et dépendances de la *Caisse du pain* occupent le rez-de-chaussée et les caves d'un édifice construit tout exprès, et dont le premier étage est réservé aux écoles que nous avons décrites.

L'association a conservé son nom originaire, qui ne répond plus aujourd'hui à la diversité des services qu'elle rend aux associés. La *Caisse du pain*, bornée d'abord aux opérations de boulangerie, a successivement entrepris la fourniture du bois et de certaines denrées de première nécessité; enfin, elle est devenue une banque de prêt gratuit.

Cette société est formée, alimentée, dirigée par les ouvriers; elle ne relève que d'eux. C'est pourquoi, fondée et administrée fraternellement, composée de gens qui ont les uns dans les autres une pleine confiance, la *Caisse du pain* n'a pas de réglement écrit. Sa constitution repose principalement sur des usages consacrés.

Les contre-maîtres et les ouvriers les plus anciens et les plus estimés se formèrent en comité. Les ouvriers et ouvrières restèrent et sont encore parfaitement libres de ne point faire partie de l'association. Bien plus, le comité se réserve le droit de ne pas admettre ceux qui ne lui offrent pas des garanties de moralité suffisantes. Le comité est élu par les ouvriers sociétaires. Il peut être renouvelé par moitié tous les deux ans. Lorsqu'il y a lieu de procéder à un scrutin, un des enfants employés dans la fabrique parcourt les ateliers, une boîte de carton à la main, et reçoit le vote des électeurs. Un seul commis suffit à l'achat des denrées, à l'emmagasinement, à la surveillance, à la comptabilité, qui ne laisse pas d'être importante et surtout minutieuse. La *Caisse du pain* a eu l'avantage de rencontrer dans son président et dans son agent comptable deux hommes pleins de capacité et de zèle. C'est à eux qu'il faut rapporter en grande partie le développement rapide que l'association a reçu et le crédit dont elle jouit. Les fonctions du président expirent tous les six mois, mais, satisfaits de celui d'entr'eux que le comité avait choisi, les sociétaires l'ont conservé depuis treize ans.

Le fonds social est formé d'une masse apportée par chaque sociétaire, et dont le montant est proportionnel au salaire gagné par chaque catégorie d'ouvriers.

La masse des filles de bambroches (bancs à broches) et de cardeuses est de. . . . . 10 fr.
— des devideuses, batteuses, manœuvre homme, grand rattacheur. . . . . 20 fr.
— des fileurs et ouvriers constructeurs de machines. . . . . 40 fr.

Les célibataires n'ont le droit d'obtenir des avances soit en nature, soit en argent, que jusqu'à concurrence du montant de leur masse. Cepen-

dant, si un sociétaire tombe malade, on lui continue à crédit sa ration de pain jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri. S'il meurt, les fournitures faites tombent à la charge de la société.

Les familles ont sur les célibataires un privilége. Les avances qui leur sont faites peuvent dépasser le total des masses réunies du père, de la mère, des frères et des sœurs adultes. Le comité, selon les renseignements qu'il a pris et les circonstances dont il est juge, restreint ou étend le crédit des sociétaires embarrassés. C'est à lui d'allier dans une mesure équitable les intérêts des individus et ceux de l'association.

Le remboursement des avances faites par la *Caisse du pain* s'opère facilement.

Chaque sociétaire possède un livret divisé en six colonnes : sur l'une l'agent-comptable inscrit la date de la fourniture, et sur les autres les quantités de vivres, d'argent, de bois de coupe et de bois provenant des déchets de la boulangerie, et enfin les avances diverses livrées à chacun. Toutes les sommes portées sur les livrets sont relevées sur une feuille générale que, chaque jour de paye, l'agent-comptable de la *Caisse du pain* envoie au commis chargé d'acquitter les salaires. Celui-ci, selon les propositions indiquées par le comité, prélève sur ce qui revient à chaque sociétaire le montant de la créance de l'association. C'est par le même procédé que les masses des sociétaires sont formées : le commis de la paie prélève dix pour cent sur les salaires des sociétaires nouveaux, jusqu'à concurrence de l'apport obligé.

Nous avons fait connaître l'organisation générale de la *Caisse du pain.* Il nous reste à vous donner quelques détails sur les services particuliers qu'elle comprend : la boulangerie, la fourniture de denrées diverses et le prêt gratuit.

Deux boulangers cuisent tous les deux jours, dans deux fours, environ deux cents à deux cent cinquante miches de cinq livres.

Les distributions de pain ont lieu les lundis, mercredis et vendredis.

L'association livre le pain à des prix variables comme ceux du blé, mais toujours inférieurs à ceux des boulangers du dehors. Au mois d'octobre 1845, le pain était cher à Guebwiller. En ville, la miche de cinq livres coutait 95 centimes ; la *Caisse du pain* vendait le même poids 10 centimes de moins.

En ce moment l'association supportait une perte d'environ 3 centimes par miche. D'autres fois, et souvent, grâce à la préparation en gros qui reduit à 7 centimes par miche les frais de bois, de sel et de main

d'œuvre, l'association fait des bénéfices tout en livrant au-dessous du cours un pain de très-bonne qualité. Le 18 décembre 1839, M. Augustin Scheurer, sociétaire de la Société industrielle de Mulhouse, fit dans l'assemblée générale de cette société un rapport sur la *Caisse du pain* de Guebwiller. Il estimait que depuis 1832 cette boulangerie, tout en livrant aux sociétaires 452,181 miches de cinq livres à 12 centimes et demi de moins que les boulangers, avait réalisé un fond de caisse d'environ 13,000 francs, ce qui, joint au bénéfice recueilli jour par jour par les ouvriers sur la quantité de pain qu'ils avaient consommée, constituait une économie réelle de 69,522 fr. 62 c. [1].

Le comité prend envers les membres de l'association l'engagement de leur rendre, à l'aide de leur capital, le plus de services qu'il peut ; il n'est pas tenu de leur fournir telle ou telle denrée, autre que le pain ; mais le comité ne laisse pas échapper l'occasion d'acheter avec avantage pour emmagasiner ou revendre, soit au prix coûtant, soit au-dessous du prix d'acquisition, des pommes de terre, du saindoux, des sabots, du drap, etc.

L'agent comptable fait de son chef les achats de peu d'importance, et prend l'avis du comité pour les marchés considérables ; il suit les ventes de bois et achète des coupes qu'il distribue par petite portion aux sociétaires.

Les consommations faites par la société se montent par année, en :

Bois.	de 17,000 à 20,000
Farine	54,000
Fournitures diverses, étoffes, saindoux, etc	10,000

Les prêts en argent faits aux membres de la société s'élèvent annuellement à une somme d'environ 16,000 fr.; et ce qui manifeste la prudence et l'exactitude qui président aux avances et aux remboursements, c'est qu'un capital de 3000 fr. suffit à cette circulation. Une banque de prêt gratuit est en tout pays la plus secourable institution que l'on puisse ériger en faveur des travailleurs. Les bienfaits d'une pareille institution sont inappréciables en Alsace, dans un pays incessamment ravagé par les juifs.

A la différence de cette race usurière, la *Caisse du pain* manquerait à son caractère, si le comité exigeait à terme fixe, avec une rigueur implacable, le remboursement des avances qu'il a faites. La *Caisse du pain* a toujours des débiteurs *traînards*, comme le comité les nomme d'un

[1] *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*. T. XIII, 1840, p. 69.

ton paternel; ils sont classés en trois catégories, selon le degré d'indigence et les chances de solvabilité qu'ils présentent.

Je copie sur le bureau de l'association l'une de ces listes des associés retardataires. Ce document offrira quelque intérêt à ceux qui, depuis quelques mois, commencent enfin à s'apercevoir que ce n'était pas peut-être perdre absolument son temps que de s'enquérir de la condition des ouvriers, même avant février 1848.

PREMIÈRE CLASSE.

	fr.	c.
Horny (Antoine). Longtemps malade par suite d'une blessure à la main.	66	40
Germann, batteuse, et son frère. Maladies très-longues de plusieurs membres de la famille.	76	25
2. Bonnorent père, vieux invalide de l'empire. Femme malade.	35	50
Klein (famille). Le père est mort après une longue maladie; les enfants ont été souvent malades; de là la misère extrême de cette famille.	163	50
Lotz (Françoise). Maladie de sa mère.	20	25
2. Deflandre (Barbe), veuve. Maladie des enfants.	7	40
2. Manier (Antoine). Beaucoup d'enfants; femme malade; hiver rigoureux.	17	»
Schmitt (Antoine). Des maladies, une couche de sa femme, la mort des enfants sont la cause de son indigence.	158	»
2. Bürgbucklen (Antoine). Enfants longtemps malades.	12	55
Juvel (Laurent). Reste en arrière à cause de la maladie de sa femme.	115	»
Wexler (Joseph). Malade deux mois.	37	95
2. Marc (Jean). Maladie des enfants l'hiver dernier.	23	»
Jaecker (Madeleine). Frère blessé; elle-même et sa mère malades.	63	»
Schnebel (veuve). Le mari est mort après une longue maladie; la femme aussi a été longtemps malade.	96	95
Freppel (Barbe). Sa sœur morte après une longue maladie. La maladie de sa mère est pour beaucoup dans cette dette.	108	95
Felck (famille). Arriéré pour cause de maladie.	66	90
Richard (famille). Des maladies et le défaut d'ordre dans le ménage sont la cause de cette dette.	94	90
Biekl (veuve), a été souvent malade. Les enfants sont trop petits et gagnent encore peu de chose.	60	30

Pfleger (Jacques). Est arriéré depuis un hiver pour cause de maladie. . . . . 66 »

2. Bischoff (famille). Arriéré pour cause de maladie. . . 44 »

DEUXIÈME CLASSE.

Schwager. Même cause. 88 20

Hugel (famille). Même cause. . . . . 64 »

Jaecker (Thérèse). Même cause. 41 50

Huser (Ursule). Empêchement pour cause de couches. . 20 »

1. Kohler (veuve). Mort des deux seuls enfants qui gagnaient déjà. . . . . 59 »

3. Zaengle (Martin). Arriéré à cause de la maladie de son enfant. 61 »

Kuhn (Jacques). Arriéré à cause de maladie. . . . . . 43 »

TROISIÈME CLASSE.

Keeling (Joseph). Dépense de mariage. Nous l'avons favorisé, parce qu'il y avait urgence. . . . . 31 »

Les chiffres posés à la gauche de certains noms indiquent que depuis le classement la position de tel ou tel membre est changée ou a été mieux observée, et que, par suite d'événements survenus ou d'informations recueillies, il doit monter ou descendre dans l'échelle de la solvabilité.

Le comité devait délibérer sur cette liste dans sa prochaine réunion, et décider à quels traînards il accorderait de nouveau ou refuserait des avances. La largesse des membres du comité n'est limitée que par leur prudence et leur sollicitude pour les intérêts de la société. Cette prudence les conseille bien ; car, depuis une dizaine d'années, le nombre des traînards est demeuré à peu près le même ; nombre assez faible, puisque sur cette liste, que nous pouvons prendre pour type, nous ne voyons figurer que vingt-neuf noms, tandis que la société se compose d'environ trois cent quarante familles qui en moyenne comprennent chacune quatre à cinq membres.

Il serait superflu d'insister sur les avantages qui découlent d'une pareille association. Nous n'aurions sur ce point rien à apprendre aux sociétaires de la *Caisse du pain*. Alors que nous prenions la liberté de les assaillir de nos questions et d'élire domicile dans leur bureau, ils songeaient à doubler les masses et à joindre, aux diverses distributions qui sont faites par l'Association, une fourniture régulière de viande de boucherie, afin qu'à l'avenir la nourriture des ouvriers de Guebwiller cessât

de se composer presque exclusivement de lard et de choucroute qu'ils préparent eux-mêmes.

Les sociétés de charité et en général les associations de secours mutuels ne prêtent à leurs clients ou à leurs membres que l'assistance la plus indispensable et la plus exigue. Elles trompent la faim ; elles ne nourrissent pas. Elles couvrent la nudité, sans vêtir.

Au contraire, la *Caisse du pain* de Guebwiller fournit à de nombreuses familles un secours positif et véritablement efficace. J'omets le bénéfice que les achats en gros et la préparation en commun ménagent aux associés sur le prix du pain, du bois et d'autres denrées. Ce bénéfice, si on le calcule jour par jour, est peu considérable ; cependant, en se répétant constamment pendant toute l'année, il produit sur le salaire une économie très-appréciable. M. Scheurer disait en 1840 : « Une économie surprenante. » — « Ce résultat, ajoutait-il, est dû entièrement au principe de « l'association, qui, s'il était appliqué *à tous les objets de consommation*, « rendrait à l'ouvrier la vie plus facile et lui permettrait encore d'accu- « muler des économies considérables. » Le grand mérite de la *Caisse du pain* c'est de pouvoir prêter en temps opportun des sommes de cinquante, cent, deux cents francs, sans intérêt, sans assigner à l'emprunteur un terme inflexible. Le moindre accident renverse l'humble ménage des ouvriers de fabrique, et les plonge dans la détresse ; mais aussi, le moindre appui sérieux les soutient ou les relève. Qui pourrait compter combien d'individus et de familles ont été sauvés de l'indigence depuis dix-sept ans, grâce à une avance d'argent faite par la *Caisse du pain*, gratuitement et à propos ?

La liste même que nous avons produite témoigne des excellents effets que cette association exerce sur la moralité de ses membres. La plupart des dettes contractées par les retardataires dont nous avons donné les noms, ont été causées par l'accomplissement d'un devoir de piété conjugale, paternelle ou filiale. Il n'y a sur ce tableau que des dettes honorables, c'est pourquoi nous l'avons exposé avec joie aux regards de tous.

L'habitude de prendre part ou intérêt à l'administration d'une chose commune et bien réglée donne aux sociétaires des idées d'ordre, des pensées de prévoyance, dont chacun profite pour la conduite de ses affaires privées.

Enfin, l'avantage vraiment social des institutions de ce genre, c'est d'imposer à chaque sociétaire la nécessité d'entretenir son crédit, en se ménageant l'estime de ses camarades. Amédée HENNEQUIN.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 28 avril 1849.

Rien n'empêchera les choses de suivre leur cours naturel : depuis l'immense commotion du 24 février et les conséquences que cet événement produisit en Europe, nous n'avons cessé de ramer à l'encontre de l'abîme dans lequel il s'en est fallu de si peu que nous n'ayons été engloutis. L'entreprise est rude, et quelquefois les courants semblent sur le point de nous entraîner de nouveau ; mais peu après les matelots reprennent courage, et nous faisons un pas de plus vers le port inconnu qui doit enfin abriter notre navire. Sans doute, Dieu a ses secrets, et à chaque instant il peut, par des coups imprévus, troubler nos espérances et déconcerter nos calculs. En présence de ces grandes éventualités, la raison humaine doit se prosterner dans la poussière ; mais si Dieu continue à se montrer envers nous miséricordieux, comme il l'a été jusqu'à présent, nos épreuves reprendront de plus en plus l'allure des chances ordinaires de la société humaine.

Ce n'est pas sans un grand miracle, convenons-en, que la Providence a pu envoyer les flottes de la République française pour rétablir le Pape dans ses États. Pendant les longues années de la paix et de la prospérité, notre ingratitude a été sans bornes ; nous en étions venus, comme les Sybarites de l'antiquité, à ne pouvoir supporter le pli d'une rose sur notre couche ; la moindre contrariété se transformait à nos yeux en calamité ; tout exercice de l'autorité était, selon nous, un acte de tyrannie, et c'est surtout pour notre ingratitude que Dieu a lancé les foudres sur notre tête. Cependant qu'est-il arrivé ? Quand tous les remparts ont été abattus, quand nous nous sommes vus en face de toutes les fureurs et de toutes les folies, il s'est trouvé que la société n'était pas tellement malade qu'elle ne portât en elle-même un remède à ses convulsions. Sous le régime déchu, la religion avait été l'objet de toutes les défiances : l'opposition s'entendait avec les conservateurs pour élever des digues contre ses prétendus envahissements ; les plus favorables en apparence lui répétaient sans cesse qu'il serait imprudent à elle de voler de ses propres ailes, et qu'elle ne se sauverait pas sans leur appui ; en échange de cette protection indispensable, elle leur devait, disaient-ils, une entière condescendance. Soudain les protecteurs sont frappés, et ceux qui les renversent semblent animés de passions encore plus hostiles : mais de toutes parts on a compté sans ces masses au nom desquelles s'opère la catastrophe. Le peuple, errant sans boussole au milieu des enivrements que les démagogues lui prodiguent, se dirige, par un instinct salutaire,

vers la seule autorité qui soit restée debout sur les ruines ; ce n'est pas seulement une froide neutralité qu'on offre au prêtre, c'est sa popularité qui commence. En vain les meneurs, s'apercevant de l'influence exercée par la religion, s'efforcent de ranimer les préjugés et les antipathies du temps passé ; ils échouent dans leurs tentatives, et nous voyons, par des faits éclatants, se justifier la confiance qui s'était emparée de notre âme (nos lecteurs peuvent s'en souvenir) lorsqu'accourant le matin du 29 février pour voir si le sanctuaire n'avait pas été profané par une tourbe enivrée de sang et de vin, nous trouvâmes *un combattant de la veille*, la tête bandée et le fusil à la main, à genoux derrière un prêtre qui disait la messe.

Tel n'avait pas été l'effet du 24 février en Italie : le saint Pontife, qui, jusqu'alors, s'était heureusement défendu contre des esprits en délire, débordé par la commotion universelle, avait été obligé d'écarter de Rome, dans l'intérêt de leur sûreté personnelle, les dignes religieux qu'il n'était plus en état de défendre : « Éloignez-vous, leur avait-il dit les larmes aux yeux en mettant entre leurs mains le bâton du pélerin, éloignez-vous et pour vous et pour moi.... » et sans doute, dans le fond de sa pensée, le Pontife prévoyait le jour où il serait à son tour contraint de prendre le chemin de l'exil. La tempête jeta un assez grand nombre de ces pauvres bannis sur nos rives : ils traversaient rapidement la France pour se rendre en Angleterre ou en Amérique : nous en vîmes quelques-uns à leur passage et ils se félicitaient grandement des égards dont ils étaient l'objet, principalement dans cette Babylone révolutionnaire dont ils avaient sans doute redouté l'approche : « Nous nous trouvons très-bien « à Paris, nous disaient-ils naïvement : tout le monde nous ôte son « chapeau quand nous passons dans les rues, tandis qu'à Rome, depuis « plusieurs mois, nous étions journellement insultés. » Nous ne nous rappelons pas précisément la date de cette conversation : tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle a eu lieu entre le 17 mars et le 16 avril, à l'époque où nous écrivions : « Nous vivons sous la protection de Dieu et des ouvriers de Paris ! »

C'est ainsi que la France a préludé à la grande et noble tâche qu'elle accomplit en ce moment. Ce n'est pas sans de longues hésitations, et puisque nous sommes en République française, il faut convenir que les précédents n'étaient pas favorables. Nous connaissons des républicains qui, dans les premiers mois, ont rendu des services essentiels à la religion, et qui dernièrement se prenaient à dire : « Après tout, il se peut que « le temps de la puissance temporelle des Papes soit passé. » Quant à nous, nous connaissons bien des choses qui passent, mais ce n'est pas la puissance temporelle des Papes.

Nos six frégates à vapeur ont mis à la voile, emportant plus d'hommes qu'il n'en faut pour faire fondre trois ou quatre puissances comme la Ré-

publique romaine. Cependant, quelle est au vrai la disposition du peuple de Rome ? Dans l'étonnement plein de dégoût où nous ont jetés les événements de l'année dernière, nous nous demandons ce qu'est devenu l'enthousiasme sans bornes qui avait donné aux étrangers présents l'idée d'une regénération sublime opérée par la religion. Faudra-t-il croire que tant de milliers d'hommes aient obéi dès lors au principe révolutionnaire posé par Mazzini : flatter ceux dont on a besoin jusqu'à ce qu'arrive le moment de les renverser ? Des voyageurs dignes de foi qui n'ont quitté Rome que très-récemment prétendent que la masse de la population est encore plus ingrate que pusillanime.... En regard de cet affligeant spectacle, se montre l'attitude du clergé dont la constance a dépassé l'attente des personnes les mieux disposées en sa faveur, tellement que, pour accomplir la profanation du jour de Pâques, il a fallu recourir à des ecclésiastiques étrangers, y compris le P. Ventura qui est sicilien. Quoi qu'il en soit, nous croyons à la mobilité des Romains tout autant qu'à leur ingratitude. Quand la chance aura tourné, ils ne peuvent manquer de crier *viva Pio nono!* aussi fort que devant : c'est bien triste !

Grâce aux embarras intérieurs de l'Autriche, la France arrive en Italie au milieu de conjonctures plus favorables qu'on n'aurait pu l'attendre depuis le désastre de Novarre. Après que la soumission de Livourne aura complété le mouvement de Florence et que le grand-duc sera rentré dans ses Etats, quand la Sicile aura achevé de reconnaître son impuissance contre l'armée disciplinée, aguerrie, et habilement conduite du roi de Naples, alors surtout que Pie IX aura reparu comme un arc-en-ciel aux yeux des Romains qui ne sont pas dignes de lui, et des habitants des légations dont l'attachement pour le saint Pontife n'aurait demandé qu'à pouvoir faire ses preuves, il sera encore possible de former, sous le patronage de la France, un faisceau de puissances raisonnables, devouées au progrès possible de l'indépendance italienne, et déterminées consciencieusement à accomplir les améliorations compatibles avec l'état actuel de la Péninsule. Radetzki avait rêvé autre chose : il prétendait réaliser dès à présent un protectorat autrichien qui aurait abouti à mettre des garnisons dans toutes les places fortes, à peu près comme les Macédoniens le faisaient à l'égard de la Grèce asservie et humiliée. Mais le vainqueur de Novarre ne s'attendait pas à l'extrême complication des affaires hongroises. Non que nous soyons de ceux qui comptent tous les matins sur la prise de Pesth ou même de Vienne : les choses ne marchent pas si vite quand deux peuples belliqueux en sont venus aux mains, et quand celui qui paraît pour le moment éprouver un désavantage est, de tous les peuples guerriers, le plus difficile à décourager. Les Madgyares ont fait des merveilles ; derrière leurs hussards, la meilleure cavalerie légère de l'Europe, secondés par des lanciers polonais qui ne valent guère moins,

ils ont organisé à la hâte les Honveds, infanterie qui compense par le nombre ce qui lui manque du côté de l'instruction et de la fermeté. Les carrés croates sont plus forts, l'artillerie autrichienne plus exercée, les régiments de cuirassiers sûrs de l'emporter, quand l'ennemi consent à les attendre : il n'est donc pas probable que le théâtre de la guerre s'étende désormais ; mais sur leur propre terrain, les Madgyares semblent invincibles, et en tout cas il faudra traiter avec eux, et leur concéder de nouveau une constitution séparée, comme on a déjà été obligé de le faire pour les Croates, afin de les maintenir dans les rangs de l'armée impériale.

L'Autriche a en ce moment un intérêt considérable à se passer des secours des Russes, sans pour cela renoncer à l'amité du Tzar : pour que les masses accumulées dans la Pologne ne dépassent pas les frontières de la Gallicie, il est nécessaire que l'*Autriche fasse par elle-même ;* elle en est plus capable que l'Italie, cela va sans dire : mais elle ne peut à la fois se défendre de l'horrible guerre civile qui la dévore, et peser sur l'Italie. Nous lui rendons un grand service en mettant à la raison les gouvernements révolutionnaires de la Péninsule : c'est bien le moins qu'elle nous accorde, pour prix de cette coopération loyale à l'ordre européen, une indépendance italienne telle que nous devons l'entendre sans mettre Vienne en souci journalier pour la possession de la Lombardie.

La confusion des affaires allemandes ne finit pas : il semble que l'acceptation de la couronne impériale par le roi de Prusse soit nécessaire pour empêcher la moitié du pays de tomber en République, et les républicains ne sont pressés de transformer le roi de Prusse en empereur que pour hâter le moment de le faire descendre du trône. O dignes républicains ! ô savante nation, qui fait ses affaires avec autant de clarté que les livres !

Cependant, avec l'agitation inséparable du mouvement électoral, et la difficulté de supporter l'humeur chagrine de notre vieille Assemblée, nous nous édifions à la lecture du rapport de M. Ducos sur les dépenses du gouvernement provisoire. Quel quart-d'heure de Rabelais : surtout quand on songe que le Rabelais qui paye n'est pas celui qui a mangé le diner !

On sait que nos représentants s'amusent à combiner des rébus avec la liste des noms de l'Assemblée nationale : en voici un qui s'est arrangé tout seul, comme pour décorer la salle du festin de nos Balthazars démocratiques et sociaux :

Ledru-Rollin, Levet, Laissac, Dargent ;
Crémieux, Leidet.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

CONTROVERSE LITURGIQUE.

VÉRITABLE ÉTAT DE LA QUESTION.

La liturgie romaine et les liturgies françaises, détails historiques et statistiques, par Melchior Du Lac [1].

On sait qu'un débat plein d'ardeur s'éleva, dans ces dernières années, sur le caractère et la légitimité des liturgies françaises. Des hommes amis de la paix se plaignirent de ce bruit et tremblèrent que le respect pour la religion en général ne souffrît encore plus que l'unité de la liturgie ne profiterait au milieu d'une semblable querelle. D'autres, croyant que l'étude et la profession publique de la vérité sont, dans des mesures diverses, le droit, le devoir et le suprême intérêt de toute conscience chrétienne, ont exprimé et, dans l'occasion, pratiqué ouvertement leur croyance liturgique. Les spectateurs de cette lutte qui ne prennent pas le silence et l'immobilité pour la plus haute expression de la vie, ont contemplé, non seulement sans peine, mais encore avec de vives sympathies, les efforts tentés pour préparer et affermir le règne des saines doctrines. Nous sommes de ces derniers et nous avons un faible pour ceux qui, dans des jours d'égoïsme et d'indifférence, savent porter leur drapeau. Après tout, ce qui tombe dans le temps ne s'y maintient qu'à la condition de se défendre, la vérité encore plns que le reste. C'est à travers les contradictions que l'Église, comme l'humanité, fait son chemin. Il faut en prendre son parti.

La publication des détails historiques et statistiques sur la liturgie romaine et les liturgies françaises n'est donc ni inopportune ni dangereuse, comme l'auteur aurait pu le craindre s'il eût écouté des critiques

[1] 1 vol. in-8° de 422 pages. — Paris, Jacques Lecoffre, 1849.

pusillanimes. Du reste, il s'explique très-abondamment sur ce point dans le premier chapitre de son livre. Il montre que, si la discussion n'est pas absolument sans inconvénients, le silence a ses inconvénients peut-être plus redoutables ; que ces luttes tout intérieures n'ont rien qui nous divise sur le terrain où se rencontre l'ennemi ; que la question a, d'ailleurs, une gravité que personne ne saurait se dissimuler. Il observe que son titre de laïque ne crée pas contre ses arguments une fin de non-recevoir ; que ni dans ses intentions, ni par le fait, il n'insulte les églises dont il attaque la liturgie ; que son rôle est celui d'un rapporteur et d'un historien ; il raconte et déplore la révolution liturgique opérée en France au XVIII[e] siècle ; il exprime le vœu d'un retour universel et complet à l'unité de liturgie, en reconnaissant qu'il n'appartient qu'aux chefs des églises particulières de fixer l'heure de ce retour et d'en prendre l'initiative efficace.

La conclusion définitive de M. Du Lac, c'est que les liturgies françaises, introduites contrairement au droit, n'ont que la simple tolérance du Saint-Siége pour toute raison de subsister et qu'ainsi elles sont tenues de reculer et de disparaître le plus possible. Cette conclusion a déjà été exprimée avec motifs à l'appui dans un travail trop remarquable pour qu'on se dispense d'y faire au moins allusion toutes les fois qu'il s'agit de controverse liturgique, je veux dire *les Institutions* de l'abbé de Solesmes. C'est même ce travail qui, après avoir éveillé l'opinion publique, détermina ce que les uns ont nommé mouvement de retour à l'unité, ce que les autres ont qualifié d'innovation téméraire et injustifiable ; car les liturgies françaises eurent leurs apologistes et leurs vengeurs. A ce sujet, une polémique s'engagea qui ne fut ni sans verve ni sans causticité.

Avant de faire connaître comment M. Du Lac, suivant les traces du R. P. abbé de Solesmes, poursuit son but et amène sa conclusion, il importe de circonscrire le débat, en lui assignant ses limites obligées. On peut réduire la question à des termes bien simples, en sorte qu'il soit aisé de la comprendre et de la résoudre, du moins en ce qu'elle a de spéculatif et abstraction faite des difficultés de la pratique.

L'Église est le Christianisme à l'état social. Instituée pour conduire les âmes à Dieu par la religion, elle a nécessairement une manière sociale d'exprimer et de manifester sa religion envers Dieu. Cette expression et cette manifestation se produisant par rites, symboles, chants et actes, voilà la liturgie. Il y a donc une liturgie dans l'Église.

Maintenant, la liturgie est-elle une matière réglée, oui ou non? Certes, on ne pourrait s'étonner assez qu'elle ne le fût pas. De quoi donc le pouvoir législatif qui subsiste dans l'Église s'est-il occupé, s'il n'a pas déterminé, dans son ensemble et même dans ses détails, le culte que l'on doit à Dieu? Comment! depuis dix-huit siècles, le culte serait sans direction, sans contrôle, sans formes autorisées! Alors il ne faut ni attaquer ni défendre des liturgies qui n'ont absolument rien d'obligatoire. Mais non; malgré les différences qui distinguent les diverses liturgies, il y règne un caractère d'unité et de permanence assez sensible pour qu'on soit logiquement tenu d'assigner à ce phénomène une cause qui n'est pas le caprice changeant des individus et qui, par conséquent, est bien une autorité, une loi quelconque.

Ainsi la liturgie est une matière réglée. Mais alors il n'y a qu'une chose à faire dans la discussion présente: c'est d'invoquer la loi. Ou le texte est clair, et il suffit de le citer, ou il ne l'est pas, et sans doute il y a dans l'Église, comme dans toute société bien organisée, un pouvoir judiciaire qui complète le pouvoir législatif, une magistrature chargée d'interpréter et d'appliquer les lois. En ce dernier cas, il faut recourir au tribunal compétent, et tout sera dit. Qui donc rappellera, par l'exemple, le monde au respect du droit, sinon les fils de l'Église?

Le débat ouvert sur la liturgie est donc une question de jurisprudence canonique et non pas de législation. On l'a traitée comme une question de législation lorsque, au lieu d'en appeler au texte formel des conciles, des constitutions pontificales, on a recouru aux principes qui démontrent la convenance et même la grande opportunité d'une loi, mais qui n'établissaient nullement l'existence d'une telle loi. Il n'y a pas de principes, si habilement maniés qu'ils soient, qui puissent imposer un caractère obligatoire à des dispositions qu'il conviendrait de prendre, mais qui ne sont pas encore portées. Il n'y a pas non plus de raisons pour que la controverse finisse sur un pareil terrain. En effet, toute loi sociale tend à rattacher l'activité des individus à l'utilité générale, sans sacrifier l'une à l'autre et en protégeant, au contraire, l'une et l'autre également. Or, entre le triomphe absolu du pouvoir qui représente le bien commun, et l'effusion désordonnée de la liberté particulière; entre l'unité qui comprime et aplatit, et l'unité qui élève et protége, entre l'activité régulière et la folle indépendance, il y a tant de degrés intermédiaires que des hommes même de haute intelligence et de bonne foi peuvent ne pas s'entendre pour fixer le point précis où les deux intérêts trouveront en même

temps une satisfaction légitime. Ceci est d'autant plus vrai qu'en matière de droit positif, une loi qui n'existe pas encore puisqu'il s'agit de la faire, dans l'hypothèse où nous parlons, ne peut être regardée comme ayant une valeur absolue ni comme s'élevant à l'invariabilité d'un principe.

Ainsi les liturgies françaises sont-elles blessées à mort par cela seul qu'on fait valoir contre elles des maximes d'unité, d'antiquité, d'universalité et de sainteté, maximes qui, d'ailleurs, ne sont pas étrangères à la question ? Quels débats avant de vaincre sur toute cette ligne, si même il est possible de vaincre ! On parle de l'unité de liturgie. En quoi consiste cette unité ? Dans la pureté de la doctrine ? Mais les liturgies françaises ne sont pas hérétiques ; elle le seraient qu'on pourrait y ramener l'orthodoxie, absolument comme on la maintient dans l'enseignement des écoles théologiques et dans les catéchismes diocésains. Dans l'uniformité de la discipline touchant les points de majeure importance ? Mais on ne voit pas que de tels points sont méconnus ou bravés par les liturgies françaises. Dans l'identité, soit des formules de la prière, soit des rites et cérémonies extérieures ? Mais s'il s'agit de l'identité en des choses nécessaires, elle existe ; s'il s'agit de l'identité complète et sans réserve, en principe elle ne peut exister, en fait elle n'existe pas, tout le monde le reconnaît, personne ne propose d'y porter remède. Ce qui démontre péremptoirement que les liturgies françaises ne sont pas dépouillées du caractère intrinsèque et essentiel de l'unité, c'est qu'elles s'écartent beaucoup moins de la liturgie romaine que celles d'Orient. Et toutefois, celles d'Orient sont vénérées et sûres de vivre, tandis que celles de France, assaillies par la critique, n'échapperont que difficilement à une ruine complète. La raison de cette différence, c'est que les premières émanent de l'autorité légitime, et que les secondes se sont produites contre le droit, attaquant ainsi, non pas l'unité liturgique, mais bien, si l'on veut parler juste, l'unité du pouvoir législatif qui est dans l'Eglise. Voilà le péché originel des liturgies françaises, et si elles meurent un jour, elles mourront de ce vice congénial, et non d'hérésie ni de difformité.

On pourrait faire des remarques ou semblables ou analogues sur l'antiquité, l'universalité et la sainteté, considérées comme notes caractéristiques de la véritable liturgie. Mais ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir une si vaste discussion. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué le point précis où l'on doit ramener la controverse, en rappelant que l'Eglise, œuvre de la sagesse divine, colonne et fondement de la vérité religieuse, impose à tous ses enfants et pratique elle-même le respect du droit, condamne et

punit la violation de la loi; qu'elle repousse, autant qu'il est en son pouvoir, et frappe de sa censure ou de son blâme tout ce qui se produit contrairement au droit en vigueur et aux lois non rapportées, et que ces principes, inspirant son gouvernement tout entier, sont le critérium suprême qui permet d'apprécier à leur juste valeur toutes créations et toutes réformes en fait de religion. Ces principes, d'ailleurs, résolvent pleinement la question spéculative. Ainsi

Lorsque des modifications, quelle qu'en soit la portée, furent introduites dans la liturgie des Eglises de France, au XVIIIe siècle, y avait-il une loi réglant la matière? Oui.

Ces modifications vinrent-elles de l'autorité compétente, ou du moins les a-t-elles sanctionnées? Non.

Alors elles furent regrettables et illégales? Oui, elles furent un malheur et une faute.

Revenons à M. Du Lac et faisons à son livre l'application de ce qui vient d'être dit. M. Du Lac a touché le vif de la question et il l'a résolue par les vrais principes. Ce n'est pas que son livre soit consacré à mettre en lumière cette face du débat; il a voulu surtout fournir des documents historiques, des détails statistiques propres à faire comprendre le vice d'origine des liturgies françaises; il a voulu les discréditer en montrant ce qu'elles furent dès leur apparition et quel mouvement d'instabilité les transforme sans cesse, les affaiblit et les emporte. Mais la pensée générale que nous venons de rappeler est l'âme de son travail; on en retrouve le souffle d'un bout à l'autre de ses recherches; on le ressent surtout lorsque, arrivant aux conclusions pratiques de la discussion, il exprime le désir et l'espérance de voir bientôt la liturgie romaine reprendre dans les Eglises de France la place qu'elle y tint autrefois, ou qu'on lui a faite en droit le jour où les liturgies gallicanes autorisées avant le XVIIIe siècle succombèrent sous la main de ceux qui auraient dû les défendre.

Ce qu'il y a de doctrinal dans *la liturgie romaine et les liturgies françaises* peut donc se résumer en ces termes qui sont presque ceux de l'auteur : Les formes liturgiques sont l'expression et comme l'enveloppe de la croyance; distinctes du dogme dont elles sont la manifestation significative, elles se rattachent à lui par une sorte de lien vivant, comme la parole tient à la pensée, et le corps à l'âme; d'où résulte la présomption, pour ne rien dire de plus, que la liturgie ne peut être arbitraire, indécise, mais qu'elle doit être fixe, autorisée, traditionnelle. Ensuite fixer et autoriser la liturgie est évidemment le droit de l'Eglise; aussi a-t-elle

prononcé d'une manière solennelle, soit par la voix du concile de Trente, soit par les constitutions générales des Papes ; contre sa sentence on ne peut ni alléguer l'ignorance, ni faire courir la prescription, en sorte que les changements introduits en France sous l'empire d'une telle loi ne sauraient invoquer que le bénéfice d'une simple tolérance et non la garantie d'un droit positif. Enfin, bien qu'il y ait des exceptions à l'unité de la liturgie romaine et qu'ainsi il soit absolument permis de regarder comme possible dans l'avenir ce qui s'est déjà produit dans le passé, toutefois les modifications apportées aux liturgies françaises n'ont point en leur faveur des constitutions qui les motivent et les légitiment. Voilà pourquoi ces liturgies sont travaillées d'un mal intérieur qui les ruinera.

C'est dans le cadre de ces propositions que M. Du Lac fait entrer les développements historiques et statistiques qui forment la partie principale de son livre. Il définit la liturgie et marque ce qu'il faut entendre par liturgies universelle, générales et locales. La liturgie universelle comprend ce qui est essentiel à la célébration du sacrifice chrétien et à l'administration des sacrements et, de plus, les pratiques, rites et symboles religieux réputés de majeure importance dans l'Eglise et qui, pour cela même, se retrouvent dans toutes les liturgies catholiques ; on la reconnaît à son caractère d'universalité absolue. Les symboles, supplications, chants, observances et cérémonies peuvent ne pas s'offrir partout dans le même ordre, avec la même distribution ; ils peuvent affecter, au contraire, selon les lieux et les temps, des différences profondes qui constituent précisément ce qu'on nomme liturgies générales : tels sont le rite grec et le rite latin. Dans chacun de ces rites, les patriarchats, provinces et diocèses peuvent avoir et presque toujours ils ont des fêtes propres, des traditions spéciales, des usages particuliers qui font la liturgie locale et qui n'altèrent pas plus la liturgie générale que celle-ci n'altère la liturgie universelle. Or, dans la discussion présente, il ne s'agit ni de rentrer dans la liturgie universelle puisqu'on n'en est pas sorti, bien moins encore d'en sortir puis qu'on cesserait d'être catholique, ni d'attaquer ou de défendre les liturgies locales qui, de l'aveu de tous, sont nécessaires pour conserver à chaque Eglise sa vie propre, sa physionomie et son caractère ; il s'agit purement et simplement d'empêcher la naissance des liturgies plus ou moins générales et de les supprimer partout où elles existent illégalement. C'est ainsi que M. Du Lac lui-même pose la question. Dès-lors, qui ne voit combien il est difficile et même impossible d'établir entre les différences légitimes ou locales et les différences générales ou condamnées une

limite qui ne puisse être déplacée aisément, si l'on veut n'invoquer, de part et d'autre, que des principes intrinsèques à la matière en litige ? Que de motifs spécieux ou même puissants, que d'analogies et d'inductions judicieuses, mais élastiques, à développer et à faire valoir ! Le seul moyen d'en finir tout d'un coup et sans retour, c'est d'en appeler au pouvoir législatif ou judiciaire de la société religieuse, lequel seul est compétent pour poser et faire respecter la limite nécessaire. Voilà pourquoi j'ai dit que, dans cette discussion, il n'y a vraiment qu'un point à examiner et à résoudre, c'est l'origine des liturgies ; sur tout le reste, le débat peut s'éterniser, et chaque opinion se croire et se nommer invincible, sinon invulnérable.

M. Du Lac trace ensuite l'histoire des diverses liturgies, et d'abord de celles d'Orient. Il reconnaît le fait d'une grande variété dans les liturgies primitives et l'explique par la nécessité où se trouvait l'Eglise naissante de se plier aux mœurs et au génie des peuples pour rendre plus facile et plus prompte la propagation de l'Evangile. Peut-être convenait-il d'ajouter qu'il y a dans la liturgie, comme dans l'organisation extérieure de l'Eglise, un élément mobile qui est laissé à l'activité de l'intelligence humaine sous l'assistance et la direction de l'Esprit-Saint, et qui, soumis en quelque chose aux lois de notre nature, se fait d'abord remarquer par sa spontanéité et sa libre expansion, puis se fixe, se coordonne et atteint progressivement une forme plus parfaite. Quoi qu'il en soit, au reste, l'auteur observe avec raison que la variété primitive des liturgies ne prouve rigoureusement rien en faveur des modernes liturgies de la France, attendu qu'on ne peut faire entre les deux termes donnés une complète assimilation. La même conclusion résulte des deux chapitres sur les liturgies des ordres religieux et sur les anciennes liturgies de l'Occident : des différences et une variété légalement introduites ne peuvent être invoquées comme un exemple justificatif à l'appui de différences et d'une variété notoirement illégales. Tous ces documents historiques peuvent se résumer dans les propositions suivantes : 1° Avant le IVe siècle, les persécutions et les obstacles que rencontra l'Evangile nécessitaient plus de condescendance et de liberté, c'est ce qui explique la multiplicité des liturgies ; 2° dans toutes les Eglises fondées après le IVe siècle, les apôtres des nations barbares n'ont pas même l'idée de donner aux contrées qu'ils évangélisent une autre liturgie que celle de Rome ; 3° à partir de cette même époque, l'Eglise travaille constamment à établir, au plus haut degré possible, l'unité liturgique, imposant suc-

cessivement aux diocèses la liturgie de la métropole, aux métropoles celle de tout le royaume, aux royaumes celle de l'Eglise souveraine.

Qu'il faille, en conséquence, songer à faire triompher complétement la doctrine de l'unité liturgique, c'est ce que M. Du Lac développe en rappelant que, si les liturgies françaises sont tolérées, c'est le fait et non le principe qui est l'objet d'une telle tolérance ; puis en montrant, au moyen des liturgies protestantes, que les innovations dans les formes du culte préparent ordinairement, ou consomment et perpétuent les erreurs dogmatiques. Il observe, en outre, que la multiplicité des liturgies, fussent-elles orthodoxes, crée entre les Eglises une sorte d'isolement, relâche le lien de la fraternité chrétienne, et enlève à la prière publique quelque chose de sa grandeur et de son efficacité, tandis que l'unité liturgique tend à rapprocher, à unir plus étroitement soit les Eglises, soit les nations entre elles, à revêtir la prière publique d'un caractère plus solennel et plus puissant, à garantir enfin et à mieux mettre en évidence l'intégrité et la pureté de la foi catholique. C'est par suite de toutes ces considérations que l'auteur « demande si vraiment il est permis à des « Eglises particulières, ou même à une réunion d'Eglises, de chercher à « rétablir un état de choses que l'Eglise a jugé dangereux et nuisible, « qu'elle a constamment cherché à abolir, s'il est permis de s'opposer « à une action constante de l'Eglise et de travailler à accroître ou à maintenir la variété liturgique, lorsque l'Eglise travaille, depuis plus de « quatorze siècles, à accroître l'empire de l'unité. »

Tous les vices du système qu'il combat, M. Du Lac les dénonce ; tous les reproches qu'on peut faire à ce système, M. Du Lac les énumère. Ainsi il signale les différences intrinsèques et extrinsèques qui existent entre la liturgie romaine et les liturgies françaises, et qui se révèlent spécialement par la suppression de quelques fêtes de la sainte Vierge et des saints, opérée dans les bréviaires et missels français, et par le caractère plus ou moins pieux, plus ou moins inspiré des deux liturgies comparées. Il trouve, en outre, que les livres liturgiques de la France ne portent nullement la garantie canonique d'une saine et parfaite orthodoxie : il rappelle, à ce sujet, que ce sont ou des novateurs dangereux ou des hommes peu recommandables à tous égards qui accomplirent la révolution liturgique du XVIII[e] siècle, et que ce mouvement, une fois inauguré, menaçait de se poursuivre indéfiniment, chaque évêque voulant retoucher à l'œuvre de son prédécesseur. Enfin M. Du Lac montre que la logique ne permet guère à ses antagonistes de s'arrêter à une li-

mite précise et bien définie, attendu 1° que les raisons alléguées en faveur de l'unité métropolitaine de liturgie seront également applicables à un système d'unité diocésaine et même paroissiale ; 2° qu'en échappant à cette difficulté par un système d'unité nationale, on crée un péril grave à l'orthodoxie, on réalise dans la liturgie le principe si cher aux gouvernements modernes qui consiste à parquer les cultes dans les mêmes bornes que les nationalités et à mettre la religion sous la main de l'Etat.

Dans sa *conclusion*, M. Du Lac appuie ses raisonnements sur des chiffres qui ont bien aussi leur logique. Il expose la situation anormale des Eglises de France. « Il y a en France, dit-il, à côté de la liturgie ro-« maine, vingt liturgies différentes. Il y a dans le reste de l'Eglise, à « côté de la liturgie romaine, huit liturgies : sept en Orient et une en « Occident ; c'est-à-dire que la France seule a dix-neuf liturgies de plus « que l'Eglise d'Occident ; quatorze de plus que l'Eglise d'Orient, douze « de plus que l'Eglise tout entière. Une telle multiplicité dans un seul « royaume tend manifestement à absorber dans les liturgies particulières « la partie générale de la liturgie et à partager la catholicité en autant de « rites qu'il y a de diocèses. Or l'Eglise n'a jamais voulu de ce morcel-« lement, de cette division à l'infini... » C'est pourquoi l'auteur ajoute un peu plus loin : « Je ne vois dans le présent, je ne vois dans le passé « rien de semblable, rien d'analogue à la situation liturgique des Egli-« ses de France, si ce n'est peut-être l'état anarchique des premières « années du XVI[e] siècle, état solennellement flétri par le concile de « Trente qui en décréta la suppression, état condamné par le Souve-« rain-Pontife (Pie V) qui le fit cesser... » Avant de terminer, l'auteur constate le mouvement de réaction qui entraîne la plupart des diocèses français vers l'unité de la liturgie romaine ; il augure que rien n'arrêtera désormais ce mouvement et que, dans un temps donné, toutes les Eglises de France seront, comme elles l'étaient avant le XVIII[e] siècle, en communion parfaite de rites et de prières avec l'Eglise romaine et par elle avec l'immense majorité des Eglises catholiques de tout l'univers.

Une remarque essentielle et qu'on ne doit pas perdre de vue en lisant l'œuvre de M. Du Lac, c'est que les documents historiques et statistiques, avec les conséquences qui en découlent, ne sauraient avoir, dans son intention, une portée et une rigueur suffisant à établir le point en litige par elles-mêmes et indépendamment de la loi formelle qui régit la matière spéciale. Que l'on ait droit de limiter ainsi la valeur que M. Du Lac entend donner aux détails d'histoire et de statistique qu'il fournit, cela

résulte de l'esprit général de son livre ; car il a, comme nous l'avons dit, posé la question sur son vrai terrain, celui de la légalité. Qu'il soit nécessaire de s'en souvenir et d'en tenir compte, c'est ce que nous avons pensé en voyant quelques propositions dont la force démonstrative n'est pas évidente ; car l'écrivain regretterait sans doute qu'on s'autorisât d'objections de détail pour infirmer et repousser sa conclusion finale.

Il ne faut pas oublier, du reste, que le livre de M. Du Lac, écrit dans l'entrain de la polémique et pour le besoin courant de la controverse, garde les allures militantes qu'il avait dans le journal quotidien où il fut en partie publié. Il y perd peut-être en concision, mais il y gagne en vivacité et en intérêt. L'auteur s'excuse, d'ailleurs, de n'avoir pas traité la question en théologien ou en canoniste, en liturgiste ou en érudit. Le fait est cependant qu'on trouve en lui quelque chose de tout cela, et son aveu semblera trop modeste à ses nombreux lecteurs.

L'abbé G. Darboy.

MARY BARTON.

SCÈNES DE LA VIE DE MANCHESTER.

I

Il y a près de Manchester des champs bien connus sous le nom de *Heys Fields;* un petit sentier les traverse et conduit à un village à deux milles de distance. Ces champs, bien que plats et dépourvus de bois (cet ornement ordinaire des pays plats), ont cependant un charme qui frappe même l'habitant d'un district montagneux, par le contraste que présentent ces champs parfaitement rustiques avec l'activité bruyante de la ville manufacturière qu'il a quittée une heure auparavant. Çà et là on aperçoit une vieille ferme noire et blanche dont les bâtiments épars rappellent d'autres temps et d'autres travaux, bien différents de ceux auxquels est adonnée maintenant la population du voisinage. Là on peut assister pendant l'été aux travaux de la fenaison et du labour, si pleins d'agréables mystères pour les habitants des villes; là l'ouvrier, assourdi par le bruit des voix et des machines, peut venir écouter un instant les sons délicieux de la campagne, le mugissement du bétail, l'appel de la fermière, le caquetage incessant des poules dans la vieille basse-cour. Le lecteur ne s'étonnera donc pas que ces champs soient le but favori de promenade pour les ouvriers dans tous les jours de fête, et je voudrais pouvoir décrire le charme d'une certaine barrière qui est en ces occasions un lieu de rendez-vous très-fréquenté. Tout près de cette barrière il y a un grand étang profond et limpide qui réfléchit dans ses eaux tranquilles les arbres touffus dont les branches le défendent du soleil. Le seul endroit où l'on puisse s'asseoir au bord de cet étang fait face à une cour de ferme attenante à une de ces vieilles maisons à raies noires et blanches dont j'ai déjà parlé, et qui donne sur le champ que traverse le sentier. Le porche de cette ferme est couvert par un rosier; le petit jardin qui l'entoure est rempli d'une quantité d'herbes jadis utiles, et des fleurs plantées à une époque où le jardin était la seule pharmacie des environs, s'y sont développés avec une abondance extrême ,es roses, la lavande,

la sauge, le romarin, les œillets et les giroflées, les oignons et le jasmin, le tout dans l'ordre le plus confus et le plus républicain. Cette ferme et ce jardin sont à cent mètres environ de la barrière, entourés par une haie d'aubépine, et on dit qu'on trouve souvent des primevères et quelquefois aussi des violettes sur la pente couverte de gazon qui les sépare de la barrière.

Je ne suis pas certain si c'était un jour de congé accordé par les maîtres, ou un jour de congé pris par les ouvriers en l'honneur de la nature et du printemps ; mais un après-midi (il y a dix ou douze ans) ces champs étaient remplis de monde. C'était un soir du mois de mai , l'avril des poëtes ; il avait plu toute la matinée, et les nuages arrondis et blanchâtres que chassait un vent d'ouest sur le ciel d'un bleu foncé étaient quelquefois suivis de nuages plus sombres et plus menaçants. La douce température du jour provoquait le bourgeonnement des jeunes feuilles, et les saules, qui le matin jetaient une ombre brune sur l'étang, avaient revêtu ce vert grisâtre qui se fond si doucement dans les couleurs harmonieuses du printemps.

Des groupes de jeunes filles gaies et bruyantes, dont l'âge variait de douze à vingt ans, s'approchèrent d'un pas léger. C'étaient pour la plupart de jeunes ouvrières des manufactures, et elles portaient le costume que porte en général cette classe de personnes hors de l'atelier, c'est-à-dire un châle, qui dans la journée ou lorsqu'il fait beau ne sert que comme châle, mais qui devient vers le soir, ou quand le temps est froid, une espèce de mantille espagnole ou de plaid écossais qu'elles ramènent sur la tête et laissent flotter à l'abandon, ou bien qu'elles attachent sous le menton d'une manière assez pittoresque.

Ces jeunes filles n'étaient pas remarquables par leur beauté ; elles étaient même, sauf une ou deux exceptions, au dessous de la moyenne ; elles avaient des cheveux noirs arrangés proprement, des yeux noirs ; mais leur teint était pâle et leurs traits irréguliers. La seule chose qui pût attirer l'attention, était une vivacité et une intelligence dans la physionomie qu'on a souvent remarquées chez les populations manufacturières.

Il y avait aussi des groupes de jeunes garçons, ou plutôt de jeunes gens, qui se promenaient dans les champs, tout prêts à plaisanter avec tout le monde, et surtout très disposés à entrer en conversation avec les jeunes filles, qui se tenaient à l'écart, plutôt par indépendance que par timidité, et répondaient avec indifférence aux plaisanteries bruyantes et aux grossiers compliments des jeunes gens. De temps en temps passait un couple tranquille, tantôt deux amants qui se parlaient tout bas, tantôt un mari et une femme ; les derniers presque toujours chargés d'un petit enfant que portait généralement le père, quelquefois même accompagnés

de quatre enfants portés ou traînés jusque-là, pour que toute la famille pût jouir de cette délicieuse journée de mai.

Auprès de la barrière dont nous avons si souvent parlé, deux ouvriers s'accostèrent avec un bonjour amical ; l'un deux était le parfait spécimen de l'habitant de Manchester ; fils d'ouvrier, il avait été élevé et avait toujours vécu au milieu des machines. Il était au-dessous de la taille moyenne, sa constitution était chétive et grêle, et son visage maigre et pâle donnait à penser que dans son enfance il avait souffert du manque de nourriture, résultat de la dureté des temps et d'une imprévoyance habituelle. Ses traits, fortement marqués, n'étaient pas irréguliers ; leur expression annonçait une résolution très-forte, soit pour le bien, soit pour le mal : une espèce d'enthousiasme sombre et sévère. Au moment que je décris, le bien l'emportait sur le mal dans sa physionomie, et un étranger aurait pu lui demander une faveur avec assez d'espoir qu'elle lui serait accordée. Il était accompagné de sa femme, qu'on aurait pu sans exagération appeler une jolie femme, quoique son visage fût gonflé par les larmes, et elle le cachait souvent sous son tablier. Elle avait de la fraîcheur, mais sa figure manquait d'expression, ce qui caractérise en général les habitants des champs lorsqu'on les compare aux habitants des villes manufacturières. Elle paraissait dans un état de grossesse très-avancé. L'ami qui venait de s'approcher d'eux était mieux de figure et avait l'air moins intelligent que l'homme que je viens de décrire. Il paraissait plein de cœur et d'espérance, et quoique plus âgé, i y avait dans toute sa personne beaucoup plus de la vivacité de la jeunesse. Il portait avec tendresse un petit enfant dans ses bras, et sa femme, qui était frêle, délicate et boiteuse, en portait un autre du même âge ; les deux petits jumeaux avaient hérité de la faiblesse de leur mère. Ce dernier venu prit la parole, une vive sympathie obscurcit son visage joyeux. « Eh bien, John, comment cela va-t-il ? » puis il ajouta à voix basse : « Avez-vous des nouvelles d'Esther ? » Pendant ce temps les femmes se parlaient comme d'anciennes amies, et la voix douce et plaintive de la mère des jumeaux semblait faire pousser de plus profonds soupirs à mistriss Barton.

« Venez, femmes, dit John Barton, vous avez bien assez marché ; Marie doit accoucher dans trois semaines, et quant à vous, mistriss Wilson, vous n'êtes jamais qu'une pauvre patraque. » Il dit cela avec tant de bonté qu'on ne pouvait pas s'en offenser. « Asseyez-vous là ; le gazon est à peu près sec à l'heure qu'il est, et vous n'êtes pas de ces gens délicats qui s'enrhument pour un rien. Attendez, ajouta-t-il avec tendresse, voilà mon mouchoir que vous pouvez étendre par terre pour préserver les robes, dont les femmes sont toujours si occupées ; et maintenant,

mistriss Wilson, donnez-moi l'enfant, je le porterai bien pendant que vous consolerez ma femme; elle est bien triste au sujet d'Esther. »

Ces arrangements furent bientôt faits : les deux femmes s'assirent sur les mouchoirs de cotonnade bleue de leurs maris ; ces derniers, chargés chacun d'un enfant, continuèrent à se promener ; mais aussitôt que Barton eut tourné le dos à sa femme, son visage reprit une expression sombre.

« Vous n'avez donc rien appris sur Esther, pauvre fille ? » demanda Wilson.

— Non, et nous n'apprendrons rien, je le crois. Mon idée à moi, c'est qu'elle est partie avec quelqu'un. Ma femme s'agite et croit qu'elle s'est noyée ; mais je dis que les gens qui ont envie de se noyer ne mettent pas pour cela leurs plus beaux habits; et mistriss Bradshaw (chez qui elle logeait, vous savez) dit que la dernière fois qu'elle l'a vue, c'était mardi dernier, elle est descendue, avec sa robe du dimanche, un ruban neuf à son chapeau, et des gants, comme une dame, elle qui aimait tant à se croire une dame.

— Elle était aussi jolie que qui ce fût sous le soleil.

— Oui, c'était une jolie fille ; ça n'en est que plus triste maintenant, ajouta Barton en soupirant. Tous ces habitants du Buckinghamshire qui viennent travailler à Manchester sont tout différents de nous, gens de Manchester. Vous ne verrez jamais parmi les filles de Manchester des joues si fraîches, ou des sourcils si noirs avec des yeux comme en avaient ma femme et Esther. Je n'ai jamais vu deux si jolies sœurs, non, jamais Il est vrai que la beauté est un terrible piége; Esther était si orgueilleuse qu'il n'y avait pas moyen de la retenir. Elle s'emportait toujours quand je voulais lui dire seulement un mot d'avis ; ma femme la gâtait, j'en conviens, car vous savez qu'étant beaucoup plus âgée qu'Esther elle lui était comme une mère, et faisait tout pour elle.

— Je m'étonne qu'elle ait pu vous quitter, dit son ami.

— Il n'y a rien comme les manufactures pour perdre les jeunes filles.

— Ma fille Mary ne travaillera jamais dans une manufacture, j'y suis bien décidé.

— Esther dépensait son argent à sa toilette pour faire remarquer sa jolie figure, et elle revenait si tard le soir à la maison qu'à la fin je lui dis ce que j'en pensais. Ma femme trouve que je le lui ai dit sévèrement, mais c'était à bonne intention, car j'aimais Esther, ne fût-ce qu'à cause de Mary. « Esther, dis-je, je vois bien comment vous finirez avec vos fleurs artificielles, et vos voiles flottants, et vos promenades quand les honnêtes femmes sont dans leurs lits ; vous ne serez qu'une coureuse ; et alors, ne vous figurez pas que je vous laisse franchir le seuil de ma maison, quoique ma femme soit votre sœur. — Ne vous

inquiétez pas, John, me répondit-elle ; je vais m'en aller tout de suite, car je ne veux pas rester pour m'entendre appeler des noms que vous me donnez. Elle était rouge comme un coq, et je croyais qu'il sortirait des étincelles de ses yeux ; mais quand elle vit Mary pleurer (car Mary ne peut pas supporter les querelles), elle alla l'embrasser, et dit qu'elle n'était pas si mauvaise que je croyais. Alors nous causâmes plus amicalement, car, comme je l'ai déjà dit, j'aimais assez et son joli visage et ses manières joyeuses ; mais elle dit que nous serions beaucoup mieux ensemble si elle prenait un logement séparé et venait seulement nous voir de temps à autre.

— Alors vous étiez toujours bien avec elle. On avait prétendu que vous l'aviez chassée, et que vous aviez dit que vous ne lui parleriez plus jamais.

— On fait toujours les gens beaucoup plus méchants qu'ils ne sont, dit John Barton avec aigreur. Elle est venue chez nous bien des fois après avoir cessé de vivre avec nous. Il y a eu dimanche quinze jours ; non ! c'était dimanche dernier, elle est venue prendre une tasse de thé avec Mary ; et c'est la dernière fois que nous l'ayions vue.

— Y avait-il quelque différence dans ses manières ? demanda Wilson.

— Ma foi, je n'en sais rien. J'ai souvent pensé depuis qu'elle avait des manières plus tranquilles ; qu'elle était plus douce, qu'elle rougissait plus, et qu'elle n'était plus si bruyante et si turbulente. Elle vint vers quatre heures, au moment où on sortait du service de l'après-midi, et elle alla d'abord pendre son chapeau au vieux clou qui lui appartenait quand elle vivait avec nous. Je me souviens que je fus frappé de sa jolie figure, tandis qu'elle se tenait assise sur un petit tabouret près de Mary qui se reposait, et qui était assez souffrante. Elle riait et pleurait tour-à-tour, mais cela si doucement et si paisiblement, comme un enfant, que je ne pouvais pas prendre sur moi de la gronder, surtout parce que Mary était déjà mal disposée. Je me rappelle pourtant une chose que je lui ai dite et assez vivement même. Elle avait pris dans ses bras notre fille la petite Mary.

— Ne l'appelle donc plus la petite Mary ; il n'y a pas une plus belle fille sous le soleil ; elle est plus du côté de sa mère que du tien, dit Wilson.

— Bien, bien, je l'appelle petite parce que le nom de sa mère est Mary. Mais, comme je disais, elle prit Mary en la caressant, et dit : « Mary, que penseriez-vous si je vous envoyais chercher un jour pour faire de vous une belle dame ? » Je ne puis pas supporter qu'on dise de telles sottises à ma fille, et je dis : « Croyez-moi, vous feriez beaucoup mieux de ne pas mettre toutes ces bêtises dans la tête de cette enfant ; j'aimerais mieux lui voir gagner son pain à la sueur de son front, comme la Bible dit

que cela doit être, que de la voir devenir une belle dame bonne à rien, qui ennuierait des marchands toute la matinée, tapoterait sur un piano, et irait se coucher sans avoir été utile à une seule des créatures du bon Dieu. »

— Tu n'as jamais pu souffrir les riches, dit Wilson, presque amusé par la vivacité de son ami.

— Et quel bien m'ont-ils fait pour que je les aime? reprit Barton, les yeux étincelants, avec une passion jusqu'alors contenue. Si je suis malade, viennent-ils me soigner? si mon enfant est mourant (comme l'était le pauvre Tom quand ses lèvres si pâles tremblaient, faute d'une bonne nourriture que je ne pouvais lui donner), les riches apportaient-ils le vin ou le bouillon qui pouvait lui sauver la vie? Si je suis sans ouvrage pendant des semaines, et que l'hiver vienne avec la gelée épaisse et le vent d'est si perçant; si je n'ai pas de charbon pour mon feu, pas de draps pour mon lit, et qu'on voie les os décharnés que ne peuvent cacher des habits en haillons, les riches viennent-ils me faire part de leur superflu, comme ils le devraient, si leur religion n'était pas de la parade? Quand je serai étendu sur mon lit de mort, et que Mary (Dieu la bénisse!) sera malheureuse, comme je sais qu'elle sera malheureuse, une belle dame viendra-t-elle la chercher pour l'emmener chez elle s'il le faut jusqu'à ce qu'elle puisse se retourner, et voir ce qu'elle aura de mieux à faire? Non, vous dis-je, ce sont les pauvres, et les pauvres seulement, qui prennent soin des pauvres. Et ne me dites pas cette vieille chanson, que les riches ne connaissent pas les malheurs des pauvres. Je vous dis que, s'ils ne les connaissent pas, ils devraient les connaître. Nous sommes leurs esclaves aussi longtemps que nous pouvons travailler; nous amassons leur fortune à la sueur de nos fronts; et nous vivons aussi séparés que si nous étions dans deux mondes différents, oui, aussi séparés que le riche et Lazare, avec un grand gouffre entre eux; mais je sais bien qui fut le mieux partagé des deux dans l'autre vie. » Et il finit son discours par un rire sourd.

— Tout cela, voisin, dit Wilson, peut être vrai, mais ce que je veux savoir maintenant c'est ce qui concerne Esther. Quand avez-vous entendu parler d'elle pour la dernière fois?

— Eh bien, elle a pris congé de nous ce dimanche soir-là très-affectueusement; elle a embrassé ma femme et ma fille Mary, et elle m'a donné une poignée de main, le tout d'une manière assez gaie. Le mercredi soir, arrive le fils de mistriss Bradshaw avec la malle d'Esther; puis mistriss Bradshaw elle-même avec la clé; en causant avec eux, nous avons découvert qu'Esther leur avait dit qu'elle revenait vivre avec nous, et qu'elle paierait la semaine puisqu'elle n'en avait pas donné avis;

le mardi soir elle a emporté un petit paquet (elle avait mis sa plus belle toilette, comme je l'ai déjà dit), et elle a dit à mistriss Bradshaw qu'elle n'avait pas besoin de se tourmenter d'apporter tout de suite la grande caisse, mais qu'elle l'apporterait quand elle aurait le temps. Elle croyait donc trouver Esther chez nous ; quand elle eut raconté cette histoire, ma femme poussa un cri, et tomba dans un profond évanouissement. Mary apporta de l'eau pour sa mère, et je pensais tant à ma femme que je n'avais pas l'air de me soucier du tout d'Esther. Mais le lendemain j'ai qnestionné tous les voisins (les nôtres et ceux de Bradshaw), et personne ne l'avait vue, ni n'avait entendu parler d'elle. J'ai même été trouver un surveillant de police, un assez brave homme, mais à qui je ne parlais jamais à cause de son habit, et je lui ai demandé s'il ne pourrait pas en découvrir quelque chose. Je crois qu'il a parlé à d'autres surveillants ; l'un d'eux avait vu une jeune fille, comme notre Esther, marcher très-vite, avec un paquet sous le bras, mardi soir, vers huit heures, monter dans un fiacre, près de l'église Hulme ; nous ne savons pas le numéro du fiacre, et nous ne pouvons pas le découvrir. Je suis bien affligé pour la jeune fille, car elle est perdue, mais j'en suis plus fâché pour ma femme. Après moi et Mary, c'était Esther qu'elle aimait le mieux, et elle ne s'est jamais remise depuis la mort du pauvre petit Tom. Mais retournons vers elle ; votre femme lui a peut-être fait du bien. »

Pendant qu'ils revenaient d'un pas plus rapide, Wilson exprima le regret qu'ils ne fussent plus proches voisins comme ils l'étaient autrefois.

« Notre Alice demeure dans la cave sous le numéro 14 dans la rue du Barbier, et si vous la faisiez demander, elle serait chez vous dans cinq minutes, pour tenir compagnie à votre femme quand elle est seule. Quoique je sois le frère d'Alice, et que je ne dusse peut-être pas le dire, il n'y a personne de plus disposé à aider les autres de tout son cœur et de toute son activité.. Quoiqu'elle ait souvent bien à blanchir dans la journée, il n'y a pas un enfant malade dans toute la rue sans qu'Alice aille s'offrir à le veiller, et souvent elle veille quand l'ouvrage commande et qu'il faut être à la besogne à six heures le lendemain matin.

« Elle est pauvre, et peut sympathiser avec les pauvres, Wilson ; » fut la réponse de Barton ; puis il ajouta : « Merci bien de votre offre ; peut-être la prierai-je de rester un peu avec ma femme, car quand je suis à l'ouvrage, et que Mary est à l'école, elle se tourmente terriblement. Ah ! voilà ma fille Mary ! » Et le visage du père s'épanouit en apercevant de loin, au milieu d'un groupe de jeunes filles, sa fille unique âgée d'à peu près treize ans, qui venait en folâtrant chercher son père, avec une confiance qui prouvait que cet homme au regard sombre avait de la tendresse dans le cœur. Les deux amis venaient de passer la barrière

tandis que Mary restait en arrière pour cueillir quelques boutons d'aubépine prête à fleurir, quand un grand jeune homme s'approcha d'elle, et lui déroba un baiser, en disant : « Au nom d'une ancienne connaissance, Mary.

— Prenez ceci pour l'amour d'une ancienne connaissance, alors, » dit la jeune fille rougissant plus de colère que de modestie, en lui donnant un soufflet. Sa voix fit retourner son père et son ami ; l'agresseur se trouvait être le fils aîné de Wilson, plus âgé de près de dix-huit ans que ses frères.

« Allons, enfants, au lieu de vous embrasser et de vous quereller, prenez chacun un enfant, car si les bras de Wilson sont comme les miens, ils sont bien fatigués. »

Mary s'élança pour décharger son père, et le jeune Wilson semblait perdre sa nature rude et grossière en amusant et en caressant son petit frère.

« Les jumeaux sont un grand fardeau pour un pauvre homme, Dieu les bénisse ! » dit le père fatigué et fier en même temps en donnant un bruyant baiser à son enfant avant de s'en séparer.

II

« Nous voici, femme, nous croyais-tu perdus ? » dit gaiement Wilson, tandis que les deux femmes se levaient pour reprendre le chemin de chez elles. Mistriss Barton s'était évidemment calmée, sinon consolée, en racontant à son amie ses craintes et ses pensées, et son regard approbateur vint appuyer la proposition de son mari d'aller prendre le thé chez eux tous ensemble, au retour des Heys-Fields. Mistriss Wilson ne fit qu'une faible objection, fondée sur ce qu'il faudrait revenir tard et qu'elle craignait le froid pour les enfants.

« Allons, taisez-vous, femme, je vous prie, dit le mari gaiement. Ne savez-vous pas que les enfants ne s'endorment jamais avant dix heures passées ? Et n'avez-vous pas un châle, sous lequel vous pouvez fourrer la tête d'un des garçons aussi commodément qu'un oiseau met la sienne sous son aile ? Et quant à l'autre, je le mettrais plutôt dans ma poche que de ne pas accepter, maintenant que nous sommes si loin d'Ancoats.

— Ou bien je pourrais vous prêter un autre châle, dit mistriss Barton.

— Oui, n'importe quoi, mais nous resterons. »

La chose ainsi décidée, toute la compagnie tourna ses pas vers la demeure des Barton à travers une quantité de ruelles, qui se ressemblaient tant qu'il eût été très-facile de s'y perdre. Nos amis pourtant ne firent point un pas de trop ; ils descendirent une ruelle, tournèrent un coin, et entrèrent enfin par une de ces innombrables rues étroites dans

une petite cour pavée sur laquelle donnait le derrière des maisons et que partageait un ruisseau où l'on jetait les eaux de vaisselle et de lessive du ménage. Les femmes qui habitaient cette cour étaient occupées à rentrer des robes et autres linges étendus pour sécher sur des cordes à travers la cour, et qui, un moment plus tôt, leur auraient barré le passage.

Quoique la soirée semblât peu avancée tant qu'on avait été à l'air libre des champs, au milieu de ces maisons entassées, la nuit épaissie par le brouillard commençait à tomber.

Beaucoup de bonjours furent échangés entre les femmes et les Wilson.

Deux garçons grossiers, debout à la porte d'une maison en désordre, s'écrièrent, en voyant passer la jeune Mary Barton : « Ah ! regardez donc, Mary Barton a trouvé un amoureux ! »

Naturellement ce propos désignait le jeune Wilson, qui jeta un regard à la dérobée sur Mary pour voir comment elle accueillait cette idée. Il vit qu'elle prenait l'air d'une jeune furie, et elle ne lui répondit pas un mot la première fois qu'il lui adressa la parole.

Mistriss Barton tira de sa poche la clef de la maison, son mari s'empressa de découvrir le feu dont la flamme éclaira et réchauffa bientôt la chambre tout entière. Mistriss Barton alluma une chandelle qu'elle mit dans un chandelier d'étain, puis regarda autour d'elle pour continuer ses préparatifs hospitaliers. Sa chambre était assez grande et commode. A droite de la porte en entrant était une grande fenêtre et deux longs rideaux à carreaux bleus et blancs, fermés alors pour protéger contre les regards curieux les amis qui se réunissaient pour s'amuser ensemble. Deux géraniums touffus complétaient la décoration de la fenêtre. Dans le coin, entre la fenêtre et la cheminée, se trouvait un buffet plein de plats, d'assiettes, de tasses et de soucoupes, et aussi de certains autres objets sans utilité apparente pour leurs possesseurs, tels que des morceaux de verre destinés à empêcher les couteaux et les assiettes de salir la nappe. Il était évident que mistriss Barton était fière de ses assiettes et de ses verres, car elle laissait la porte de son buffet ouverte, en y jetant de temps en temps un regard de satisfaction. En face de la fenêtre étaient l'escalier et deux portes, l'une donnant dans une petite cuisine où on lavait la vaisselle et qui servait de garde-manger. L'autre porte ouvrait sur le trou au charbon ; une toile de couleur brillante couvrait le plancher du bas de l'escalier à la cheminée. Les meubles étaient entassés dans la chambre, ce qui prouvait qu'il y avait de l'ouvrage à la manufacture. A côté de la commode était une table de sapin, au-dessus de laquelle brillait un plateau de tôle vernie. La lueur du feu éclairait tout cela, et prêtait un riche coloris à

ce coin de la chambre. Un boîte à thé de tôle rouge ajoutait encore à l'éclat de l'ensemble. Un papier fané, mais propre, couvrait les murs, et maintenant, si vous pouvez vous représenter tout celà, vous aurez une idée de la demeure de John Barton.

Le plateau fut bientôt sur la table, et avant que le bruit joyeux des tasses et des soucoupes commençât, les femmes se débarrassèrent de leurs châles et de leurs chapeaux. Puis vint un long colloque à voix basse, on entendit le son de l'argent. M. et mistriss Wilson, trop polis pour faire attention, savaient très-bien que tout ce mouvement avait rapport aux préparatifs d'une hospitalité qu'ils auraient à leur tour tant de plaisir à offrir. Ils essayèrent donc de se montrer très-occupés des enfants et de ne pas entendre les instructions que mistriss Barton donnait à Mary.

« Cours vite, ma chère Mary, au coin de la rue, et prends quelques œufs frais chez Tipping ; prends-en un pour chacun, ce sera 10 sous, et demande s'il a du bon jambon coupé ; prends-en une livre.

— Dis deux livres, femme, dit le mari ; ne sois pas avare.

— Eh bien ! une livre et demie, Mary, et que ce soit du jambon de Cumberland ; c'est le pays de Wilson, cela lui fera plaisir. Et, Mary (voyant que la jeune fille allait partir), achète pour deux sous de lait et un pain ; fais attention à ce qu'il soit frais, et... et... c'est tout, Mary.

— Non, ce n'est pas tout, dit son mari ; achète aussi pour 12 sous de rhum pour réchauffer le thé ; tu en trouveras à la Grappe. Et va chez Alice Wilson, son frère dit qu'elle demeure au coin, sous la maison du nº 14, rue Barbier, et dis-lui de venir prendre le thé avec nous ; elle sera bien aise de voir son frère, j'en suis sûr, sans compter Jean et les jumeaux.

— Si elle vient, il faut qu'elle apporte sa tasse et sa soucoupe, car nous n'en avons qu'une demi-douzaine, et nous sommes déjà six, dit mistriss Barton.

— Bah ! bah ! Jean et Mary peuvent bien boire dans la même tasse. »

Mais Mary résolut intérieurement de prendre soin qu'Alice apportât sa tasse et sa soucoupe, car elle ne voulait pas partager avec Jean.

Alice Wilson venait de rentrer. Elle avait passé toute la journée dans les champs, à ramasser des herbes pour des tisanes et des remèdes, car outre ses inappréciables qualités comme garde-malade, et son état de blanchisseuse, elle posédait une connaissance assez étendue des simples, et dans les beaux jours, quand elle n'avait pas d'ouvrage, elle allait se promener dans les prairies et dans les petits chemins aussi loin que ses jambes pouvaient la porter. Ce soir-là, elle était revenue chargée d'orties, et son premier soin fut d'allumer une chandelle et de les pendre en faisceau dans tous les coins de la cave qui lui servait de

chambre. Tout était parfaitement propre autour d'elle ; dans un coin, son modeste petit lit avait un rideau à carreaux ; le plancher, carrelé, était d'une propreté exquise, et si humide qu'il semblait toujours qu'on vînt de le laver. Comme la fenêtre de la cave donnait sur la rue et que des enfants pouvaient jeter des pierres, la fenêtre était protégée par une barre de bois, à laquelle étaient suspendus des paquets de ces plantes que nous regardons comme sans valeur, mais qui sont pourtant très-efficaces et que les pauvres emploient beaucoup. La chambre était parsemée de ces plantes qui, suspendues de tous côtés, obscurcissaient le pauvre réduit et y répandaient en séchant une odeur peu agréable. Les ustensiles de cuisine d'Alice étaient rangés sur la cheminée, et un petit buffet contenait son charbon et ses provisions.

Elle avait froid et se sentait fatiguée ; elle essayait d'allumer son feu avec du charbon humide et du bois à moitié vert quand Mary frappa.

« Entrez, dit Alice ; puis se rappelant qu'elle avait fermé sa porte pour la nuit, elle s'empressa d'aller l'ouvrir.

— Est-ce vous, Mary Barton ? s'écria-t-elle en apercevant à la lumière de sa chandelle la figure de la jeune fille. Comme vous êtes grandie, depuis que je ne vous ai vue chez mon frère ! Entrez, entrez.

— Maman vous prie de venir prendre le thé, dit Mary hors d'haleine, et d'apporter votre tasse et votre soucoupe, car George et Jane Wilson sont chez nous avec les jumeaux et Jean. Dépêchez-vous, s'il vous plaît.

— C'est bien bon à votre mère de m'inviter ; je vais venir, et je suis très-reconnaissante. Mary, votre mère a-t-elle des orties pour faire de la tisane pour le printemps ? Si elle n'en a pas, je lui en porterai.

— Non, je ne crois pas qu'elle en ait. »

Et Mary partit comme un éclair pour accomplir sa commission. Elle s'acquitta très-bien de ses affaires, et revint chez elle, une petite bouteille de rhum et les œufs dans une main, et dans l'autre d'excellent jambon de Cumberland enveloppé dans du papier.

Elle était rentrée et faisait frire le jambon avant qu'Alice eût choisi des orties, éteint sa chandelle, fermé sa porte, et fût arrivée en se traînant jusque chez John Barton. Quel air confortable avait cette chambre, comparée à la misérable cave d'Alice ! Elle ne pensait pas à comparer, mais elle jouissait pourtant de la délicieuse chaleur du feu, de la brillante lumière qui éclairait tous les coins, de l'odeur savoureuse du jambon que Mary faisait frire, et du son joyeux de la bouilloire. Elle fit une petite révérence bien gauche à la porte et répondit tendrement aux *bonjours* bruyants de son frère charmé de la voir.

Tous les préparatifs étant faits, chacun s'assit, mistriss Wilson à la place d'honneur, dans le grand fauteuil à côté du feu, l'un de ses enfants sur ses genoux, tandis que son mari, assis en face d'elle, essayait en

vain de faire taire l'autre en lui donnant du pain trempé dans du lait.

Mistriss Barton savait trop bien vivre pour faire autre chose que de s'asseoir près de la table et faire le thé, quoiqu'elle eût bien envie de surveiller le jambon, et qu'elle jetât plus d'un regard inquiet sur Mary qui cassait les œufs et retournait le jambon avec beaucoup d'aplomb et de confiance en ses talents culinaires. Jean s'appuyait contre le buffet, et écoutait d'un air gauche les discours de sa tante à laquelle il répondait un peu brusquement parce qu'il trouvait qu'elle le traitait comme un petit garçon, tandis qu'il se regardait comme un homme, attendu qu'il allait avoir dix-huit ans. Barton allait du feu à la table à thé, troublé dans sa satisfaction en voyant la figure de sa femme rougir et se contracter de temps en temps comme dans un accès de souffrance.

Bientôt on n'entendit plus que le bruit des couteaux et des fourchettes, des tasses et des soucoupes; la conversation cessa, car on avait faim, et l'on ne prenait pas le temps de parler. Alice rompit la première le silence, et, la tasse à la main, elle dit, comme pour porter un toast : « Aux amis absents ! »

C'était un toast mal choisi, comme elle le sentit aussitôt; chacun de penser à Esther, à Esther absente; mistriss Barton posa sa fourchette et ne put retenir ses larmes. Alice se serait arraché la langue.

Ce fut comme un seau d'eau froide jeté sur toute la soirée; quoiqu'on eût dit et suggéré dans la promenade tout ce qui pouvait se dire et se suggérer à ce sujet, tout le monde avait envie de dire un mot de consolation de plus à la pauvre mistriss Barton, et personne ne pouvait parler d'autre chose pendant que ses larmes coulaient sur ses joues. Georges Wilson, sa femme et ses enfants, partirent de bonne heure pour retourner chez eux, après avoir exprimé le désir de se réunir souvent ainsi, vœu que John Barton appuya de tout son cœur disant que dès que sa femme serait remise il faudrait avoir une soirée toute semblable.

« J'aurai bien soin de ne pas venir la gâter », pensa la pauvre Alice, et s'approchant de mistriss Barton, elle lui prit la main humblement en disant : « Vous ne savez pas combien je suis fâchée de ce que j'ai dit. »

A la grande surprise et à la grande joie de la repentante Alice, Mary Barton lui passa les bras autour du cou et l'embrassa. « Vous n'aviez pas mauvaise intention, c'est uniquement ma faute; mais c'est un grand chagrin pour moi de ne pas savoir où est Esther. Bonsoir, n'y pensez plus. Dieu vous bénisse, Alice. »

Bien des fois, en pensant à cette soirée, Alice bénit dans son cœur Mary Barton pour ces bonnes paroles, mais elle ne put dans le moment dire autre chose que : « Bonsoir ; Dieu vous bénisse, Mary. »

(La suite à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 5 mai 1849.

Toute réflexion faite, nous croyons qu'on a sagement agi en célébrant la fête du 4 mai. Ce qui nous touche, ce n'est pas l'anniversaire de cette fameuse séance où, pour nous servir de l'expression vraiment originale de M. Buchez, *on acclama dix-sept fois la République ;* une seule fois aurait mieux valu, à la condition qu'on s'y fût pris plus gravement et plus mûrement : dans l'empressement même avec lequel le trop fameux général Courtais voulait mettre l'Assemblée en rapport avec le peuple et l'entraînait pour fraterniser sur le perron extérieur, il y avait un triste prélude du 15 mai. Mais, République ou non, le 4 mai est le jour où la France a repris possession de l'ordre légal, et sous ce point de vue on peut dire qu'à ce moment la protestation contre le 24 février a commencé, protestation d'abord timide et embarrassée de concessions qu'on aurait pu éviter, mais qui depuis lors a grandi et s'est fortifiée de jour en jour, parce qu'elle avait sa racine dans le droit. Aujourd'hui, la manière dont la question est posée entre la société qui veut énergiquement se reconstituer et l'armée du désordre, résume admirablement le combat d'une année, et les élections générales qui vont avoir lieu la résoudront sans aucun doute dans un sens favorable aux éternelles notions de la justice. Ceux qui, pour déblayer le terrain devant eux, ont eu recours au suffrage universel comme à une poudrière capable de faire sauter la société d'un seul coup, apprendront à leurs dépens qu'on ne dispose pas d'une nation sans son propre consentement, et que les gouvernements qui s'imposent périssent bientôt sous le vice de leur origine.

Reste à savoir ce que la nation décidera quand elle aura achevé de rentrer en possession d'elle-même : question énorme et dont nous ne sommes pas près de voir la solution.

Indépendamment de la grande affaire des élections qui tient la France

en suspens, cet anniversaire du 4 mai trouve l'Europe au début d'une nouvelle phase de ses bouleversements. La première a été la plus courte, grâce à l'incurable perversité des partis révolutionnaires ; l'espoir que nous avions conçu de voir l'Europe se reconstituer au moins sur une base plus équitable que celle des traités de 1815, cet espoir que nous acceptions de grand cœur, même avec la perspective de payer la plupart des frais de cette expérimentation, n'a pas tardé à s'évanouir. Peu de temps après les catastrophes du mois de mars, les gouvernements, ébranlés jusque dans leurs fondements, ont retrouvé un point d'appui dans l'élément militaire. Toutes les tentatives pour introduire le désordre parmi les soldats ont échoué, et les principes ont commencé, contre les passions révolutionnaires, une lutte dont il a semblé pendant quelque temps que l'ordre constitutionnel allait sortir pour le centre de l'Europe. Nous le croyions en septembre, lorsque l'Assemblée de Francfort avait si bravement soutenu la lutte contre les tentatives républicaines. Sans doute, la question de l'unité germanique présentait dès cette époque une énigme insoluble, et l'obscurité du génie allemand ne laissait pas de l'embrouiller encore. Mais quand bien même on se serait vu contraint de renoncer à la brillante chimère du rétablissement de l'Empire et d'en revenir au régime de la confédération qui jusqu'ici nous semble aussi nécessairement allemand que la langue allemande elle-même, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, contraints d'accomplir enfin les promesses de 1815, c'était là bien assez pour une fois, et le parti révolutionnaire s'en serait contenté, s'il était dans sa nature de se contenter de quelque chose.

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere manes.

Et en effet, l'esprit révolutionnaire a quelque chose d'implacable ; s'il rencontre une résistance sérieuse, il fait semblant de se discipliner, et les forces croissent à proportion de la modération qu'il déploie : mais que l'occasion lui redevienne favorable, le succès lui donne quelque chose qui ressemble à la folie furieuse ; il n'a ni paix ni cesse qu'il n'ait gâté la plus belle situation, et c'est de lui beaucoup plus justement que des trappistes qu'on peut dire qu'il ne cesse de se creuser une fosse.

C'est ce dont l'Allemagne commence aujourd'hui la triste expérience : quelle qu'en soit l'issue, la troisième phase sera peut-être encore plus instructive que les deux autres. En octroyant des constitutions vraiment libérales, surtout celle de la Prusse qui va si loin dans cette voie, Fré-

déric-Guillaume IV et le jeune empereur Ferdinand offraient à l'opinion la plus avancée un terrain de conciliation acceptable ; mais le cerbère auquel on présentait cette pâture n'a pas consenti à s'endormir, et dès ce moment l'impossibilité d'accomplir au nord comme au midi l'œuvre mitoyenne, a dû paraître une chose démontrée. Après ses romans de féodalité chevaleresque, le roi de Prusse avait eu son moment de confiance enthousiaste pour le système des concessions : la constitution qu'il avait octroyée n'était guère moins libérale que celle de la Belgique ; mais dès le début de la mise à exécution de cet acte magnanime à certains égards, les ravages que l'incrédulité philosophique a faits dans tous les rangs du peuple allemand se révélèrent par les plus graves symptômes, et il fut aisé de prévoir que le parti révolutionnaire ne tarderait pas à rendre impossible la loyale observation du pacte proposé au consentement national : la servitude offerte au roi de Prusse, sous la forme d'une couronne plus haute que celle qu'il porte déjà, ne pouvait être acceptée par Frédéric-Guillaume, à moins d'impuissance et de désespoir, et c'est parce qu'il refuse d'échanger le titre de roi véritable contre celui de vain empereur, qu'on recommence les barricades dans les rues de Berlin, et que l'Assemblée de Francfort, naguère protectrice des princes contre les attentats des bandes républicaines, organise contre tous les gouvernements qui ne veulent pas subir sa loi une propagande d'insurrection, embauche à son service les troupes que les divers gouvernements de l'Allemagne ont mises à sa disposition, et descend sur cette pente avec une telle rapidité qu'il lui faudra bientôt mettre à la tête de l'armée qu'elle organise, Struve, ou quelque autre de ceux qui, l'an passé, prétendaient la jeter par la fenêtre.

Le roi de Prusse et les autres monarques de l'Allemagne seraient peut-être impuissants à résister, s'ils restaient livrés à leurs propres forces ; mais la Russie est derrière eux et s'apprête à recueillir le fruit de sa longue patience. Nous n'avons cessé de le dire, les trois puissances du Nord s'entendent depuis longtemps sur les questions qui intéressent leur sécurité. Le roi de Prusse comme l'empereur d'Autriche auraient bien voulu sans doute échapper à la tutelle de la Russie, en se sauvant à eux tous seuls ; mais les révolutionnaires n'y ont pas consenti ; à force d'abuser du régime constitutionnel, ils en ont compromis l'existence, et l'intervention russe, qui eût révolté en Allemagne le sentiment patriotique dans le cours de l'année dernière, sera acceptée comme une délivrance par les gens paisibles, c'est-à-dire par l'innombrable majorité des ci-

toyens. Sous ce rapport, les journaux de Vienne sont d'une franchise qui approche de la crudité : *être ou ne pas être*, c'est pour eux toute la question. Quand le danger en est arrivé à ce point que Dembinski entre à Pesth et qu'on aperçoit des environs de Vienne les avant-postes de l'invasion hongroise, lorsque dans les faubourgs de la capitale on voit les assassins du général de Latour relever la tête, qu'importe et la question danubienne, et la prépondérance désormais inévitable de l'autocrate moscovite ! On a lutté aussi longtemps qu'on a pu ; tandis qu'on reculait pas à pas devant l'audace toujours croissante des armées madgyares, on espérait encore pouvoir refuser l'appui de Nicolas. Cependant le tzar avait quitté Saint-Pétersbourg, et en s'établissant à Moscou s'était rapproché du théâtre des événements. Les derniers désastres de l'armée autrichienne ont tranché la question, et, comme une conséquence inévitable des victoires de l'insurrection hongroise, les deux cent mille hommes accumulés dès l'année dernière tant en Pologne que dans les principautés moldo-valaques se mettent en mouvement pour franchir la frontière autrichienne. Avec l'agitation de la Prusse et les menaces d'insurrection à Berlin, Frédéric-Guillaume va être contraint de subir la même protection, et dès lors il ne faut plus compter sur la prolongation du système des concessions généreuses et confiantes ; l'absolutisme se montre à découvert comme le sauveur de toutes les contrées livrées à la vésanie révolutionnaire.

Que serait-il arrivé, ou plutôt que ne serait-il pas arrivé, si les événements qui se précipitent depuis quinze jours eussent devancé d'un mois seulement l'époque marquée pour leur accomplissement ? les résultats de la victoire de Novarre eussent été immédiatement suspendus, Florence serait restée au pouvoir de Guerrazzi, la Sicile qui se soumet aujourd'hui presque sans condition eut continué la lutte contre le roi de Naples, l'expédition des Français dans l'Etat romain n'aurait pas quitté la rade de Toulon, et nous resterions avec la responsabilité de toutes les calamités européennes capables de justifier quelque chose d'aussi formidable pour l'avenir de l'Occident qu'une pacification opérée par la prépondérance de la Russie. Mais la Providence, qui veille sur notre pays, malgré la folie ou l'insuffisance de ceux qni se succèdent dans son gouvernement, n'a pas permis que tant de danger et d'humiliation s'accumulât à la fois sur notre tête. Après les hésitations déplorables des mois derniers, elle nous offre un beau rôle à jouer en Italie, si nous savons le comprendre. Nous y pouvons désormais dicter des lois, même à l'Autriche, si nous

restons à la fois modérés et intelligents ; modérés... ce n'est pas sur ce point que porte notre inquiétude ; la France, par son incontestable modération, semble aujourd'hui vouloir expier tous les anciens excès de sa politique ; mais intelligents... hélas ! tous nos vieux routiers de parlement semblent n'avoir pas eu le temps d'apprendre l'*a b c* de la politique étrangère. C'est ainsi (nous le craignons du moins) qu'ils gâtent aujourd'hui la conception de l'expédition italienne, après l'avoir inutilement retardée d'au moins quatre mois.

Nos gouvernants n'ont pas plus l'idée de l'autorité ecclésiastique et des devoirs d'un pape qu'ils n'ont su comprendre précédemment la nature des principes qui, depuis dix siècles, régissent la société romaine. Hier, ils redoutaient comme une atteinte aux prérogatives d'une nation indépendante l'exercice des droits qui, aux yeux de tout Romain honnête et éclairé, appartiennent dans Rome à la France comme à tous les peuples catholiques : aujourd'hui, ils s'imaginent avoir le droit de stipuler des garanties politiques contre les tendances probablement rétrogrades de la papauté. Quelle que soit encore la position de ceux qui soufflent à Paris de si funestes conseils, nous ne songeons pas à faire peser une responsabilité de plus sur une tête déjà chargée, aux yeux de l'Église et de l'Italie, d'un poids bien difficile à porter. Il paraît d'ailleurs que notre ambassadeur à Gaëte, naguère si courageux et si dévoué, s'est mis sur le pied de jouer le rôle d'arbitre entre le Pape et ses sujets. Et pourtant, on a le droit de le demander, indépendamment de ce qu'a d'inévitablement susceptible une puissance dont l'indépendance spirituelle, nécessaire au monde entier, domine les devoirs du souverain temporel, quel prétexte peut-on inventer pour jeter le moindre soupçon sur les intentions libérales de Pie IX ? On veut donc, comme en 1831, se donner, aux dépens de la papauté, tout l'honneur des améliorations à introduire dans l'administration civile de l'État romain? On oublie, de gaîté de cœur, qu'il n'est pas échappé à Pie IX un seul mot qui puisse le faire soupçonner de l'intention de retirer aucune des concessions qu'il a faites spontanément à l'esprit de la société moderne. On ne réfléchit pas que le moins qu'on puisse faire c'est de restaurer sans condition un souverain que, pour prix de ses bienfaits, les révolutionnaires italiens ont privé par un assassinat du ministre investi de sa confiance, et ont ensuite contraint à s'enfuir, après l'avoir assiégé et retenu prisonnier dans son palais.

Acceptons toutefois les bienfaits de la Providence sans trop murmurer

contre les hommes : les fautes de notre gouvernement lui resteront personnelles, et il suffira que l'astre bienfaisant de Pie IX se lève de nouveau pour dissiper les derniers nuages qui enveloppent l'horizon.

P. S. — Il se confirme que le général Oudinot a rencontré des préparatifs de résistance au moment où il s'approchait de Rome, et qu'il a rétrogradé sur Civitâ-Vecchia. Le danger d'un *baiser Lamourette* semble donc écarté, et le dénouement, c'est-à-dire la restauration du Pape, n'en devient que plus inévitable.

M. Eugène Rendu vient de publier (chez Comon, quai Malaquais) une brochure fort remarquable, intitulée : *L'Italie devant la France*. Dans cette brochure sont nettement retracées toutes les phases de la question italienne, depuis l'avénement de Pie IX, l'attitude respective de la Péninsule et de la France, et le détail des négociations auxquelles ont donné lieu les tentatives de solution, poursuivies par le gouvernement français. M. E. Rendu ne se place pas sur le terrain étroit de la pensée italienne ; il élargit la question et l'étudie au point de vue de l'intérêt de l'Europe et de l'Autriche elle-même. Sur ce terrain seulement, il est permis de parler le langage de la conciliation et de la vraie politique.

M. E. Rendu a fait précéder l'examen critique des faits d'une lettre à M. Massimo d'Azeglio, lettre où est tracée impartialement et rapidement l'histoire du parti modéré. L'auteur parle en connaissance de cause : il est en relations avec la plupart des hommes éminents qui, avant et depuis l'avénement de Pie IX, ont dirigé le mouvement national italien ; et ce n'est pas un des moindres intérêts de sa brochure que de présenter les opinions personnelles d'hommes tels que MM. d'Azeglio, Balbo, Capponi, etc.

Cet ouvrage ne pourra qu'augmenter la réputation du jeune écrivain qui a si brillamment débuté dans la polémique quotidienne.

L'un des Gérants, Charles DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — Desoye, Valery et Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE

DANS L'ANNEE 1848.

I.—GÊNES.

Le 15 mai 1848 je quittais Paris, résolu à me rendre en Lombardie, afin de prendre part à la première grande guerre qui venait d'éclater en Europe depuis la chute de Varsovie. Lié d'amitié avec plusieurs Italiens pendant mes longs séjours dans la péninsule, j'espérais un accueil favorable, et regardais presque comme un devoir de concourir de mes faibles efforts à l'affranchissement d'un pays dans lequel j'avais trouvé l'hospitalité la plus généreuse comme la plus affable. Sur la route de Bourges je fus frappé de plusieurs questions adressées par les ouvriers. J'eus la pensée qu'un mouvement devait avoir eu lieu à Paris. Ce doute fut confirmé à Lyon.

Cette ville était encore au pouvoir des *Voraces.*

Ce n'était pas avec l'orgueil de l'hidalgo espagnol, mais avec un cynisme insultant qu'ils étalaient leurs guenilles dans tous les édifices publics. La vue de ces maîtres de la seconde ville de France faisait saigner le cœur.

En descendant le Rhône sur le bateau à vapeur, je fis route avec une compagnie de volontaires italiens. Leur tournure ne rappelait que trop celle des Voraces lyonnais, et les propos de ces fiers libérateurs de l'Italie sentaient quelque peu leur Mandrin et Cartouche.

Parmi eux pourtant je distinguai un jeune homme dont le maintien réservé et la mine décente faisaient un heureux contraste avec ses compagnons. Il causait de préférence avec un grand homme à chapeau pointu, à la barbe longue et touffue, portant, par-dessus une redingote brune trop étroite, une épée de préfet à la poignée d'acier.

Sans sa plume rouge, verte et blanche, je l'eusse pris pour un comédien ambulant. Ces deux personnages ayant appris, je ne sais comment, qui j'étais, et mon dessein de me rendre au camp, vinrent me saluer. Leur conversation m'eut bientôt prouvé qu'ils étaient gens d'un esprit distingué. Après quelques phrases banales, le plus jeune m'offrit, au nom de la compagnie, de me mettre à leur tête. Je déclinai immédiatement un tel honneur ; il parut deviner la cause de mon refus empressé, et, sans s'en montrer offensé, il tâcha de relever ses compagnons dans mon estime.

« Je suis convaincu de la bravoure et du patriotisme de vos amis, lui dis-je ; mais je les entends parler de tout massacrer, même les princes aujourd'hui à la tête du mouvement italien, et je préfère me battre en compagnie de gens plus calmes et plus civilisés. Quant à vous, monsieur, je ne vous donne pas deux jours d'Italie pour vous séparer de cette horde, digne tout au plus d'une barricade ; alors, voulant rester fidèle à la cause pour laquelle vous avez cru devoir quitter l'Amérique, vous viendrez au camp, où je vous reverrai avec un véritable plaisir.

— Je ne crois pas, monsieur. En quittant le Nouveau-Monde, où je m'étais réfugié pour me soustraire à un joug honteux, je ne reviens pas dans mon pays avec l'intention de seconder les desseins ambitieux d'un prince dont le patriotisme m'est suspect. Milan veut la république et non pas un maître, peut-être bientôt plus oppresseur que les Autrichiens.

— Comment pouvez-vous espérer votre délivrance avec de pareilles idées ? Vous me parliez tout-à-l'heure d'unité, et déjà vous êtes plein de défiance vis-à-vis de votre libérateur.

—Vous pensez donc que Charles-Albert veut réellement la liberté de l'Italie ?

— Je suis convaincu qu'il veut agrandir le plus possible ses États ; et comme il a donné à ses peuples une constitution très-large, il doit en agir de même avec ses nouveaux sujets. Mais, dites-moi, quel est ce matador avec lequel je causais et dont l'épée semble avoir été dérobée au vestiaire du Théâtre-Français ?

—Eh, mon Dieu ! c'est un homme de lettres, un libraire italien établi à Paris. Il a tout quitté pour aller servir la cause commune, et ayant été nommé lieutenant dans notre petit convoi, il a ceint l'épée de marquis, faute de mieux. »

Je demandai alors au jeune Gonzalès (c'est ainsi que s'appelait mon

compagnon) quelques détails sur divers volontaires réunis sur le pont.

« Celui que vous voyez debout à l'avant, parlant d'un ton si animé et ne cessant de jouer avec son sabre, est notre brigadier. Il a toujours le sabre à la main, parce qu'il prétend avoir perdu le fourreau. Le fait est qu'il ne l'a jamais possédé; cette arme, comme celles de presque tous mes compagnons, n'a point de titres de propriété bien en règle; mais, le 23 février, elles devaient toutes faire partie des arsenaux de l'État.

— Votre brigadier m'a l'air bien jeune?

— Oui; il est chanteur ambulant de son métier. C'est un Brescian, et conséquemment un homme de cœur.

— Et ce gros lourdaud, au regard en dessous et aux larges épaules?

— Quant à celui-là, c'est un Bergamasque, ancien portefaix du port de Gênes, d'où il prétend avoir été chassé pour certains délits de contrebande. »

Un gros garçon, bâti en Hercule, nous interrompit alors et me demanda si je le reconnaissais. Sur ma réponse négative, il voulut bien me rappeler m'avoir servi à Marseille, à mon retour d'Italie, en 1846.

« Depuis lors, monsieur, j'ai fait bien des métiers; et dernièrement, peu s'en est fallu que je ne dépêchasse dans l'autre monde l'ambassadeur d'Autriche. Je lui ai fait une fameuse peur, allez! Mais le gouvernement de la République est comme l'ancien, toujours poltron! On m'a engagé, d'une certaine manière très-persuasive, à m'en aller chasser le Radetzki. »

Je regardai le jeune Gonzalès; il était embarrassé des propos de ses compagnons.

« Quel grade a ce héros? lui dis-je.

— C'est le quartier-maître trésorier.

— Avez-vous de l'argent au trésor?

— Non; pas si bête!

— A la bonne heure. Nous nous reverrons, mais sans le reste. Franchement, mon jeune ami, ce sont de tristes libérateurs que vous voudriez mettre sous mes ordres; je préfère porter la capote du soldat dans un régiment de ligne. »

En arrivant à Avignon je quittai cette compagnie singulière, dont les costumes délabrés et les couleurs nouvelles semblaient amuser beaucoup la population.

Pendant que je faisais charger mon bagage pour me rendre au che-

min de fer, une espèce de chenapan, la figure enluminée, s'approcha rapidement de moi et me tendant la main avec une sorte d'autorité, me dit :

« Frère, aidez. »

Je compris que c'était la nouvelle formule dérivant de la devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. Mais, ne m'attachant qu'au premier mot, je refusai sèchement, au grand étonnement du pauvre de 1848.

L'aumône due à la crainte me semble un peu de la famille du vol; et mon *frère* n'ayant point d'escopette comme le vieux routier de Gil Blas, j'en profitai pour faire de l'indépendance.

A Marseille j'appris les détails des événements du 15 mai.

J'eus la pensée de revenir sur mes pas, regardant comme un devoir d'être près des miens dans un temps et un pays si agité ; mais réfléchissant au besoin d'acquérir un peu d'honneur et aux suppositions que ne manquerait pas de faire naître mon retour, je m'embarquai le 19 mai. Le 21 je débarquais à Gênes.

J'allai rendre visite à la marquise Louise Palavicini, charmante Génoise, dont l'esprit est plus solide que ne semble l'indiquer sa conversation légère, et dont l'imagination a tourné les opinions politiques vers le républicanisme oligarchique des beaux temps de Gênes.

L'armée, la France et Gioberti étaient alors les seuls sujets des conversations. Mais Gioberti l'emportait de beaucoup sur les deux autres : c'était le vrai lion du moment.

Il venait d'arriver à Gênes, revenant de sa visite au camp, et il devait s'embarquer le lendemain pour Rome sur le même bateau qui m'avait amené.

Le soir, après une courte promenade à l'Aqua-Sola, délicieuse oasis suspendue au sommet d'une des collines intérieures de la ville, la marquise Palavicini voulut bien me conduire à la chapelle de Sainte-Catherine de Gênes, dont c'était la fête. L'autel était resplendissant de lumières ; un peuple immense se pressait dans la chapelle, et il nous eût été impossible d'approcher des reliques, sans la parenté de la marquise avec la sainte, issue de la famille de Fiesque ; parenté qui nous fit aussitôt ouvrir un passage jusqu'à la balustrade de l'autel.

La marquise se mit à prier avec ferveur. La contemplation de cette femme belle, élégante, courtisée, reine de la mode, ainsi prosternée au pied des autels, et la vue de cette foule accourant à l'adoration des reliques de sainte Catherine, me firent plaisir ; tant de croyance dans

toutes les classes prouve que la société italienne est loin encore des égarements de la France.

Le soir nous allâmes au Casino, où le célèbre abbé avait été invité.

L'abbé Gioberti doit sa grande célébrité à son exil, à ses ouvrages, dont le style passe pour être des plus purs, et à sa haine des Jésuites, contre lesquels il a lancé une violente diatribe intitulée : *Le Jésuite moderne,* ouvrage dont le succès fut immense en Italie.

Il est d'une taille assez élevée ; son visage, assez coloré, a de la finesse ; ses cheveux (dont il prend un soin poussé à l'extrême, ne mettant jamais de chapeau pour ne pas froisser sa coiffure) sont plutôt roux que châtains. On aperçoit, sous ses lunettes, la vivacité de son regard. Sa voix est peu agréable ; elle a toujours quelque chose d'enroué et de forcé. Sa toilette, d'une propreté irréprochable, se compose invariablement d'un habit noir, boutonné au milieu, d'un gilet et d'un pantalon noirs. Rien dans la coupe de ses vêtements n'indique l'ecclésiastique ; la tonsure même a disparu du sommet de sa tête. Son éloquence ne répond pas à son style. Son amour-propre, surexcité par l'enthousiasme dont il est l'objet, supporte impatiemment la contradiction; aussi a-t-il beaucoup perdu de son prestige depuis son entrée au parlement.

Nommé aumônier de Charles-Albert en 1833, il dit un matin la messe au palais. Sa figure, ou bien la manière dont il officiait, déplut à ce prince. On répondit aux questions de S. M. que ce nouvel aumônier était un pauvre prêtre des plus studieux et fort inoffensif. Le roi déclara néanmoins qu'il éprouvait une antipathie insurmontable pour sa personne. L'abbé Gioberti fut donc écarté. Peut-être le roi n'y pensait plus, mais les courtisans crurent le flatter en poursuivant l'objet de sa disgrâce. On voulut croire Gioberti coupable, et le procureur fiscal reçut l'ordre de le faire arrêter.

Saisi en pleine rue par deux carabiniers, il leur dit en étendant vers eux ses mains auxquelles ils se préparaient à attacher les menottes : « Ces mains que vous voulez enchaîner ont pourtant, ce matin même, consacré la sainte eucharistie. » Les carabiniers, honteux de leur violence, le firent alors monter en voiture et le conduisirent en prison. Interrogé plusieurs fois par le procureur chargé de le trouver coupable, ses réponses réduisirent à l'impuissance ses ennemis. Trop innocent pour pouvoir être condamné, il fut rendu à la liberté ; mais ses amis l'engagèrent à chercher le repos dans un pays plus libre.

La Belgique, l'Angleterre et la France furent tour à tour habitées par

M. Gioberti. Il est à croire que ce fut l'influence du vieux libéralisme français qui le porta à abandonner les habitudes sacerdotales ; mais tout en blâmant le prêtre, on doit rendre justice à l'homme.

Il est incontestable que par ses ouvrages contre les Jésuites M. Gioberti, concourant, à son insu, aux vues secrètes du roi Charles-Albert, aida à diminuer l'influence cléricale en Italie ; et il est permis de penser que, sans les réformes accomplies par le Pape Pie IX et sans les ouvrages de Gioberti, le mouvement anti-prêtre eût été violent et ne se fût pas arrêté sur les ruines de la célèbre compagnie [1].

M. Gioberti rendit un autre service signalé à son pays. Dans le moment où la France faisait retentir l'Europe du mot de République, il eut le courage de se séparer entièrement de Mazzini, et de lutter par sa parole dans toutes les occasions pour faire triompher le principe du maintien de la monarchie constitutionnelle ; profondément convaincu que la nation italienne n'était pas mûre pour la République.

Homme d'esprit, il avait jugé avec sagacité que la question d'organisation intérieure ruinerait infailliblement celle de l'indépendance, et que les déchirements révolutionnaires amèneraient des fractionnements bien plutôt que des agrégations de territoire ; et néanmoins il laissait aller son imagination à poursuivre la chimère de l'unité italienne.

Tout Gênes était dehors pour voir, suivre et entendre cette idole du jour.

Je ne connais rien de plus joli que les foules gênoises. La plupart des hommes portaient l'uniforme de la garde nationale, les autres avaient revêtu le costume italien, gracieux vêtement, dont l'adoption à Milan avait été due à la haine contre l'Autriche. Quant aux femmes, elles portaient toutes le léger mezzaro blanc, fraîche mousseline sous laquelle les plus jolis visages restent ce qu'ils sont, les passables gagnent et les vilains peuvent se dissimuler.

De bruyants vivats annoncèrent l'arrivée de Gioberti.

Il parcourut les salles du casino, saluant avec politesse, et escorté des commissaires, avec les honneurs qu'on rend tour à tour en Italie aux princes, aux actrices et aux grands hommes.

Appelé au balcon par la foule, une extinction de voix totale, gagnée à force de parler, l'obligea à se servir d'un interprête, au grand désappoin—

[1] Les événements de Rome n'ont pas justifié ces prévisions de l'auteur et l'indulgence de son jugement. Là comme ailleurs le mal n'a eu que trop toutes ses conséquences : il a même atteint ses extrêmes limites.

tement du peuple gênois. Les phrases qu'il soufflait me parurent curieuses.

Il assurait que la monarchie était le vrai palladium de la liberté et de l'indépendance, se portait garant des généreuses intentions du roi, annonçait qu'il allait à Rome engager le Pape à se séparer entièrement des anciennes traditions de la politique romaine.

Ce billet d'absolution donné à son souverain, ce voyage à Rome devant amener de si importants résultats, plusieurs grandes phrases sur l'unité italienne et sur la nécessité *per fare da sè,* avaient bien quelque chose de fantasmagorique, mais qu'est-ce qui ne l'était pas alors? Et puis le peuple de Gênes, comme les peuples du midi, est spécialement imaginatif.

Il applaudissait avec fureur; les cris de *viva Gioberti! viva Carlo Alberto! viva Pio nono! viva l'Italia!* retentissaient de minute en minute; l'esprit n'avait guère le temps d'analyser, la raison était réduite à suivre le torrent.

Après la séance au Casino, M. Gioberti s'étant retiré à son auberge, nous nous empressâmes d'aller nous placer sur la magnifique terrasse de marbre entourant le port, afin d'entendre la sérénade dont la ville régalait M. l'abbé.

Tout est poétique sous ce beau ciel d'Italie, même le ridicule. La foule entassée dans la rue, cette terrasse de marbre blanc couverte de dames au regard plein d'enthousiasme, un clair de lune singulièrement lumineux, étaient bien faits pour mettre dans l'oubli le comique de cette sérénade donnée à un prêtre qui avait renoncé à son caractère religieux par un peuple venant de baiser de saintes reliques.

D'ailleurs la musique était très-belle et bien chantée.

Le final d'Ernani, morceau adapté tour à tour au nom du Pape, du roi et du grand-duc de Toscane, répété par une foule immense, avait réellement quelque chose d'entraînant.

Quelques personnes nous ayant rejoints, la conversation se reporta sur l'armée piémontaise. Un marquis de vieille roche, garde national de nouvelle date, me vantait beaucoup la valeur indomptable des Piémontais, et lançait des sarcasmes sur la retraite précipitée des Autrichiens. La marquise lui demanda machinalement quand il partait pour aller escorter les trois cents Croates prisonniers, attendus à Gênes, et que les gardes nationales, faute de troupes, devaient accompagner. Je fus fort diverti du changement de ton et de visage du pauvre marquis, lorsqu'il

apprit que c'était à sa compagnie qu'un tel honneur était réservé. J'admirai les précautions dont il nous fit l'énumeration, et à l'aide desquelles il espérait parer à toutes les mauvaises chances d'une semblable expédition. Il comptait pousser les attentions pour ces pauvres prisonniers jusqu'à leur faire lier les mains deux à deux, et à relier les files entr'elles au moyen d'une longue chaîne. J'ignore si cette manière ingénieuse d'empêcher toute évasion fut mise à exécution, mais dans ce cas les Croates, bien traités jusque-là partout où ils avaient passé, durent être fort étonnés.

Un jeune exalté, M. de S. R., vint se mêler à nous. La marquise, en me présentant, lui dit que je venais pour combattre avec l'armée. Là-dessus ce personnage se prononça contre toute intervention française avec la plus violente prolixité, répétant à chaque instant *qu'Italia doveva fare da se* et ferait *da se*, qu'on n'avait pas besoin d'étrangers, etc..... Il eut alors beaucoup de peine à ajouter quelques mots de politesse à mon sujet.

Lorsqu'il nous eut quittés, je ne pus m'empêcher de dire à la marquise qu'une pareille réception était peu encourageante pour l'avenir. — C'est un républicain, me dit-elle, un de nos forcenés; ne faites pas attention à ses propos. Pour moi, je souhaite que l'Italie accomplisse son indépendance par elle-même, mais je crains bien que ces mêmes hommes, si dédaigneux aujourd'hui de l'appui de la France, ne regrettent amèrement un jour leur jactance et leur dédain. « En tout cas, vous voyez que si le roi a tous les applaudissements, il n'a pas tous les cœurs. »

En effet, M. de S. R. s'était exprimé avec une méfiance très-significative sur les arrière-pensées de son souverain.

Les rois de Sardaigne ne furent jamais très-populaires à Gênes. Cette ville se souvient encore de sa vieille indépendance, et son aristocratie a rarement paru dans les palais de la cour de Turin, où par une maladresse singulière on cherchait peu à l'attirer.

Le lendemain je visitai avec un vif intérêt les belles fortifications de la ville, fortifications notablement augmentées depuis le siége mémorable soutenu par Masséna.

Je fis cette promenade avec le colonel Hermann, Anglais de savoir et d'expérience, qui avait pris une part active aux dernières guerres civiles de l'Espagne comme officier dans la légion étrangère. N'étant à Gênes qu'en passant, comme moi, il se divertissait beaucoup de cette exaltation

italienne. Il la jugeait sévèrement, et je partageais assez sa manière de voir. Il se rendait en Orient, chargé, je pense, d'une mission par le gouvernement anglais.

Le soir, de bonne heure, nous nous rendîmes à bord du pyroscaphe. Bientôt tout les navires se pavoisèrent, la rade se couvrit d'embarcations, portant toutes en poupe des pavillons aux couleurs italiennes. A peine pouvaient-elles se mouvoir, tant elles étaient chargées de monde. Un trois-mâts, ancré près de nous, fut envahi par une nuée de prêtres ; une foule immense se répandit sur les quais ; le tambour, battant le rappel dans toutes les directions, appelait les gardes nationaux à venir assister à l'embarquement de M. l'abbé Gioberti.

Des chants patriotiques s'élevaient en chœur de tous les points du port, au-dessus duquel la ville, étagée en amphithéâtre, reflétait les feux du plus magnifique coucher de soleil. Tout dans cette scène respirait un air de fête grandiose, dont l'animation singulière contrastait avec le calme absolu des eaux de la Méditerranée. A six heures, un coup de canon nous avertit que ce dieu du moment quittait le rivage.

Bientôt nous vîmes son canot, remorqué par une vaste barque chargée de musiciens, accoster le flanc du bateau à vapeur. Un peloton de garde nationale lui rendit les honneurs, à son apparition sur le pont ; des cris, des vivats, des baisers partaient de toutes les embarcations. La brigade de petits abbés en herbe, étagés dans les haubans du trois-mâts, faisait un tapage effroyable. Dans un bateau un enthousiaste se trouvait mal, à force de crier ; dans un autre, un chanoine dirigeait d'une voix de Stentor les chœurs patriotiques, montrant le poing aux poumons fatigués. Notre pont était inondé de femmes, de gardes nationaux, d'enfants, qui, tous, voulaient voir le modeste abbé et lui baiser la main. Quant à lui, son attitude était celle d'un homme que rien de semblable ne peut plus étonner. Il se laissait baiser la main comme un évêque, saluait avec reconnaissance ; sa figure respirait la satisfaction ; une pointe d'orgueil se dessinait dans sa physionomie ; mais en somme il était simple et de bon goût, dans un moment où bien des gens eussent perdu la tête.

Grâce à sa présence, nous ne pûmes partir avant huit heures. Les barques essayèrent de nous suivre, mais la merveilleuse vapeur leur eut bientôt enlevé cet espoir. L'air ne nous apporta plus, après quelques minutes, que de lointains échos de ces adieux bruyants ; les sons de l'hymne à Pie IX s'affaiblirent rapidement, les ombres de la nuit effa-

cèrent à nos yeux les contours des montagnes de Gênes. Je me retournai alors et vis l'abbé Gioberti allumant bravement son cigare.

J'en fis autant tout en me promenant sur le pont. Après quelques tours, ayant remarqué que le cigare de l'abbé s'était éteint, je profitai de cette occasion pour lier conversation avec lui en lui offrant du feu. Nous entamâmes largement la politique. L'impétueux abbé prit l'un après l'autre tous les princes, tous les états, établissant les plus bizarres permutations, bouleversant l'Italie, l'Église, l'Autriche. Cette verve d'imagination, causant sur moi un effet inverse, m'avait entièrement refroidi avant la fin de mon cigare, que j'allais achever sur le gaillard d'avant, lorsqu'une charmante dame américaine me pria de lui avoir un autographe de l'abbé.

Madame, lui dis-je, quoique je vienne de parler pour la première fois à M. Gioberti, je vais tenter de satisfaire votre désir. — L'abbé accueillit de bonne grâce le vœu de la jolie touriste, et y joignit la politesse de tracer quelques mots obligeants pour moi.

Ma jolie Américaine, satisfaite, vint remercier l'abbé, qui fut d'une galanterie charmante ; puis l'heure avancée nous fit descendre chacun vers notre couchette. Avant de m'endormir, le roulis du vaisseau me berça longtemps, et ce mouvement cadencé, en reportant ma pensée sur les premières années de ma vie, me rappelait à de trop belles années pour me laisser regretter le sommeil.

II. — FLORENCE.

A peine entrés dans le port de Livourne, la nouvelle des combats livrés à Naples le 15 mai nous fut communiquée par un passager qui se donnait comme arrivant de cette ville.

— Oui, Messieurs, disait le narrateur, le *Bombardatore* (surnom donné au roi de Naples) a fait égorger la garde nationale par ses Suisses ; puis il a soudoyé les Lazzaroni, qui ont massacré par son ordre plus de quatorze mille personnes. La rade était rouge de sang, et sans la flotte française peut-être cette boucherie durerait encore.

Cette nouvelle, malgré son exagération évidente, avait trop de gravité pour ne pas produire un effet considérable en Italie. Gioberti en l'apprenant nous prédit l'assassinat ou le renvoi du roi avant peu de jours.

Pressé d'échapper aux bruyantes manifestations évidemment préparées à Livourne en l'honneur de Gioberti, et qui ne devaient être que la

répétition de celles de la veille, je me hâtai de descendre à terre.

Au bureau des passeports on donnait de nouveaux détails sur les événements de Naples. Ce n'était plus déjà tout-à-fait la même chose. Le roi manquant à sa parole avait voulu dissoudre les Chambres ; les députés indignés avaient protesté et appelé la garde civique. Le roi avait aussitôt fait attaquer par ses Suisses, le peuple avait pris parti pour le roi, six mille personnes avaient été massacrées.

Cette forte diminution du nombre des victimes me fit espérer que la vérité n'était pas encore bien connue. Je me rendis directement à l'auberge San-Marco. En passant devant la porte du consul de Naples je vis les traces de l'auto-da-fé que le peuple de Livourne avait fait de l'écusson des deux Siciles, en signe de haine contre le *Bombardatore*.

Trois Américains, arrivés le matin même de Naples, déjeunaient dans la salle commune lorsque j'entrai, et racontaient les événements dont ils venaient d'être témoins. Les faits concordaient assez avec les premières nouvelles, mais leur appréciation différait singulièrement de celle qu'exprimaient les Italiens et les différents journaux de la Péninsule. Comme cette appréciation est celle de témoins oculaires et, qui plus est, de républicains étrangers à l'Europe, j'ai cru devoir la consigner ici.

— Le roi de Naples, disaient-ils, peut avoir eu des torts par le passé ; il peut avoir gouverné tyranniquement ; mais dans le fait actuel rien de plus légal, de plus constitutionnel que sa conduite. Il a fait repousser par la force une agression anti-constitutionnelle, une tentative dirigée contre sa dynastie. Les Chambres étaient convoquées ; elles devaient, avant de commencer leurs travaux, prêter serment au *statuto* promulgué par le roi.

Des députés, républicains connus, enhardis par la présence de la flotte française, résolurent, à l'aide d'une équivoque, de précipiter les choses et d'arriver au renversement de la monarchie. Deux jours avant l'ouverture des Chambres, leur plan d'attaque était préparé, et des munitions transportées dans les maisons choisies comme centre d'action.

Les troupes avaient été consignées dans leurs casernes, un seul bataillon était resté rangé en bataille, l'arme au pied, devant le palais du roi. Les conspirateurs ayant fait un appel à la garde nationale, quatre cents gardes nationaux seulement obéirent à cette provocation. Désappointés en voyant le petit nombre de leurs adhérents, ils eussent probablement abandonné cette folle entreprise, si quelques hommes trop compromis pour reculer désormais n'eussent précipité les choses en faisant feu sur

la troupe, spectatrice impassible de la construction des barricades. Un Suisse tomba frappé à mort ; aussitôt ses camarades indignés entamèrent la lutte. Les troupes sortirent de toutes parts, la bataille fut longue, sanglante, acharnée. Les Lazzaroni vinrent aider la troupe, heureux de pouvoir satisfaire impunément leur soif de pillage ; et Naples, frappée de terreur, fut momentanément en proie à une sorte d'anarchie. Qu'il y ait eu des excès graves commis par la populace, nul ne peut le contester, mais n'est-ce pas aux fauteurs de pareils troubles qu'on doit les attribuer ?

— J'entends avec plaisir votre jugement sur ces tristes scènes, Messieurs ; mais le nombre des victimes a-t-il pu être apprécié ? est-il considérable ?

— Monsieur, on évalue à un millier de personnes, au plus, les morts et les blessés des troupes et des révoltés.

Ainsi, en moins d'une demi-heure, voici donc la barque à Caron déchargée de treize mille âmes. Je me sentis le cœur soulagé. Je n'ai jamais connu le roi de Naples ; mais le massacre à froid d'une population était un crime trop horrible pour qu'on n'éprouvât pas une sorte de bien-être en apprenant la vérité des faits. Aujourd'hui, en Italie, cette vérité est parvenue à se faire jour, mais le mot d'ordre est donné, nul journal n'oserait prendre la défense du roi *Bombardatore*.

Le maître de l'hôtel vint bientôt m'avertir pour le départ.

« Eh bien ! Smith, vous voilà donc avec une Constitution, et bientôt sans Autrichiens en Italie ?

— Ah ! monsieur, oui sans doute, ce sont de grands changements, mais....

— Comment, mais ! mon cher Smith, seriez-vous *codino* (rétrograde), ou bien les affaires vont-elles mal ?

— Très-mal, Excellence, horriblement mal. Cette ville-ci surtout contient une troupe de bandits, âmes damnées d'un certain Guerrazzi, mauvais brouillon qui nous causera bien des maux.

— Tout cela se calmera, mon cher Smith, et la victoire vous ramènera des voyageurs.

— Dieu vous entende, Excellence ! Mais je vous assure qu'on ne peut plus vivre tranquille depuis cette bienheureuse Constitution.

Il paraît que la Constitution et la guerre ne plaisent pas à tout le monde en Italie. Mon batelier pleurait en me conduisant du bateau à vapeur à terre, parce que son fils était à l'armée ; Smith aurait pleuré volontiers parce

que la Constitution n'enfantait que des troubles. Naples voyait ses rues ensanglantées, parce que son roi ne voulait pas laisser violer les lois ; le roi de Sardaigne avait besoin de l'absolution Giobertiste auprès de ses sujets, peu rassurés sur son dévouement à la liberté intérieure ainsi qu'à l'indépendance italienne ; le Pape, effrayé des effets de ses premiers actes, avait besoin d'être raffermi dans la voie libérale par Gioberti, dépêché à cet effet ; tout cela commençait à me montrer ce grand mouvement italien sous un aspect bien différent de ce que je me l'étais représenté.

Je m'attendais à trouver à Florence un enthousiasme analogue à celui de la ville de Gênes. Je m'amusais d'avance de l'effervescence patriotique de l'ancienne et unique République démocratique moderne ; j'aimais à me figurer le changement de langage que je voulais prévoir dans les discours de mes anciennes connaissances. Je fus rapidement détrompé.

Je trouvai le *piazzone des cascine* occupé par les mêmes voitures qu'autrefois ; seulement l'affluence des étrangers ayant disparu, le piazzone avait un air morne que la physionomie préoccupée des promeneurs tendait peu à égayer.

Le second jour de mon arrivée, j'eus l'honneur d'être reçu par le grand-duc.

En revoyant ce prince, je fus frappé de la tristesse de sa physionomie ; son changement était notable ; une vieillesse anticipée et de secrètes douleurs se lisaient sur ce visage plein de bonté et de douceur.

Léopold II n'est point sans doute un de ces princes destinés à remplir de leurs hauts faits les pages de l'histoire, mais son caractère équitable, ses mœurs d'une pureté parfaite, l'usage modéré qu'il sut faire de son autorité, ses soins constants pour la prospérité de son pays le placent au rang des meilleurs souverains, le rendent digne de la vénération de ses sujets, ainsi que de tous les gens honnêtes, appelés à apprécier ses nobles qualités.

Avant les dernières réformes, la Toscane formait comme une petite oasis au milieu des gouvernements d'Italie ; aussi la Constitution y était-elle superflue.

En l'accordant de son propre mouvement, le grand-duc ne jeta pas un regard de regret sur son autorité passée.

Il résolut, dès le premier jour, de gouverner sincèrement selon l'esprit de la Constitution. Voyant la puissance autrichienne décroître en Italie,

il espérait que la société trouverait une défense contre l'esprit révolutionnaire dans ces formes constitutionnelles; il comptait pour sa propre sécurité sur la reconnaissance de ses sujets.

Ceux-ci, pour la plupart ignorant l'importance de concessions dont le besoin n'avait jamais été sérieusement senti, furent étonnés de toutes ces élections pour créer des pouvoirs.

Ils répondaient aux petits ambitieux, solliciteurs de votes : Mais pourquoi faire ? Tout allait si bien ! C'est au grand-duc à s'occuper de tout cela, c'est lui qui a notre confiance. Et malgré toutes les explications, cinquante-deux colléges nommaient le grand-duc député à la chambre des communes lors des premières élections.

Cette naïve confiance n'est-elle pas le plus bel éloge de ce prince, et n'aurait-elle pas dû retenir l'insolente agitation de quelques hommes pervers ?

Aussitôt que la guerre avait éclaté en Lombardie, Léopold II, bien qu'Autrichien de naissance, n'hésita pas à s'unir au mouvement italien et envoya le contingent de ses États au roi de Sardaigne. Tant de gages donnés à l'Italie semblaient devoir lui assurer la tranquillité dans ses États; mais une institution manquait absolument en Toscane. Héritier des principes de son aïeul Léopold Ier, le grand-duc regardait son pays comme uniquement destiné à une vie agricole, industrielle et commerciale; la tradition militaire s'y était conséquemment entièrement perdue. Les troupes, mal instruites, mal commandées, recrutées dans le rebut de la population, ne comprenaient pas la discipline; aussi le pouvoir ne trouva-t-il le point d'appui d'aucune force pour se faire respecter dans ces temps d'agitation.

L'esprit public aurait bien pu devenir le soutien de la liberté et du prince; mais cet esprit public, excellent du reste, n'inspirait aucune énergie aux citoyens. Véritable troupeau de moutons, habitué à marcher sous la houlette du grand-duc, les Toscans ne devaient faire aucune résistance et ne devaient au contraire qu'accélérer leur marche servile sous le fouet du premier tribun qui saurait les châtier avec insolence.

Quelques hommes courageux essayèrent néanmoins de sauver ce beau pays du retour de ses antiques discordes. M. le marquis de Lajatico (Nerino Corsini), issu d'une des plus illustres familles d'Italie, s'unissant au marquis Ridolfi, eut le mérite de retarder le mouvement désorganisateur. L'issue malheureuse de la guerre devait annihiler leurs efforts, et M. le marquis Capponi, vétéran du parti libéral, vit le pouvoir tomber de ses

mains dans celles de MM. Guerrazzi et Montanelli, malgré l'appui d'une immense majorité.

On a cru généralement qu'excepté en Piémont, aucune vue ambitieuse ne se cachait sous le grand mouvement qui entraînait aussi à une espèce de croisade contre les Autrichiens les populations de la Romagne et de la Toscane. Certes toute cette jeunesse généreuse, campée sous les murs de Mantoue, n'obéissait qu'à un sentiment de fraternité pour les Lombards, n'aspirait qu'à délivrer la péninsule de la présence d'une force étrangère, comprimant le désir des Italiens de former enfin une nation capable de jouer par elle-même un rôle important en Europe; mais chaque gouvernement avait un but secret qu'il s'efforçait d'atteindre, soit par la persuasion, soit par le déploiement de ses forces militaires ; et tandis que des troupes d'étudiants traversaient les Apennins au son des hymnes de liberté, les chefs des troupes, suivis d'agents secrets, prolongeaient leur séjour au sein des populations dont on convoitait les votes. C'est ainsi que la Toscane cherchait à s'assurer le duché de Modène, et parvenait, au grand déplaisir du Piémont, à s'emparer de Livizzano, Sarzana et autres petits districts.

Lorsque je vis le grand-duc, une partie de ces faits n'était pas encore accomplie. Après que je lui eus exposé les motifs de mon voyage, ce prince me dit avec bonté : « Soyez certain que c'est avec plaisir que les rangs des volontaires toscans s'ouvriront pour vous. Vous aurez trouvé ce pays-ci bien changé ?

— Il est vrai, Monseigneur, je m'attendais à voir tout le monde dans la joie des sages réformes accordées par Votre Altesse Royale, mais il y a un voile d'inquiétude tout nouveau sur la Toscane.

— Oui, les temps difficiles, les passions exaltées, les révolutions accomplies dans d'autres contrées ont précipité les esprits sur une pente rapide.

— Les vertus de votre auguste famille, ses bienfaits, trouveront leur juste récompense ; et l'affection des peuples évitera à Votre Altesse Royale toutes les scènes douloureuses dont furent témoins d'autres pays.

— Quant à nous, reprit-il avec une certaine vivacité, nous sommes tout prêts, et nos voitures ne se feront pas attendre. Je n'ai jamais voulu que le bonheur du peuple qui m'était confié ; je céderais tout ce qui m'est personnel, mais je préférerais quitter ce palais plutôt que d'autoriser par ma sanction des actes attentatoires au bonheur du pays. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

LES VOYAGEURS NOUVEAUX.

B. Head. *Journeys across the Pampas and among the Andes.* — Voyages à travers les Pampas et dans les Andes, par M. Head.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

Un autre race d'hommes occupe dans l'immense espace des Pampas l'attention des voyageurs, c'est celle des Indiens, jadis possesseurs du pays, subjugués, écrasés par les Espagnols, condamnés aux plus rudes travaux par leurs maîtres, exterminés par les guerres et les persécutions. Ceux que l'on trouve dans les districts les plus reculés des Pampas n'ont jamais été vaincus. Leur isolement et leur genre d'existence assurent leur liberté ; mais quel isolement et quelle existence !

Ces Indiens passent littéralement leur vie à cheval. Malgré les rigueurs du climat, si ardent en été, si froid en hiver, ils ne portent aucun vêtement, ils n'ont même rien pour se couvrir la tête. Ils forment différentes tribus gouvernées par des caciques. Mais ils n'ont point de demeure fixe. Ils s'en vont de pâturage en pâturage. Ils n'ont ni fruits, ni pain, ni végétaux ; ils ne vivent que de la chair de leurs juments, qu'ils ne montent jamais, et dont le sang leur sert à laver leurs cheveux. C'est là leur toilette de luxe.

La guerre est à leurs yeux le plus naturel, le plus noble emploi de la vie. Ils disent que l'homme n'est jamais plus beau que lorsqu'il monte à cheval pour s'élancer contre son ennemi. Leur arme principale est une lance de dix-huit pieds de longueur qu'ils manient avec une rare dextérité et à laquelle ils impriment une sorte de balancement qui souvent fait tomber l'épée des mains de leurs adversaires européens.

L'habitude constante de monter à cheval affaiblit leurs jambes et leur donne une déviation qui leur rend la marche à pied très-pénible.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, page 589.

Comme troupes militaires, ils sont admirables. Nulle nation n'a un système de guerre aussi hardi, aussi simple que le leur. Quand ils ont pris la résolution d'aller attaquer leurs ennemis ou d'envahir une région chrétienne, ils rassemblent une quantité de chevaux, de juments, et s'élancent au galop avec des cris sauvages. Dès que le cheval qu'ils montent est fatigué, ils se jettent sur le dos nu d'un autre, gardant toujours le meilleur pour le moment où ils arriveront en face de l'ennemi. Partout ils trouvent pour leurs animaux des pâturages assez abondants ; quant à eux-mêmes, que leur faut-il ? Dès leur enfance, ils sont accoutumés à coucher sur la terre, et la chair des juments est leur seule nourriture.

Quelle différence avec un régiment de soldats courbés sous le poids de leurs armes et de leurs sacs, traînant le pied dans des chemins bourbeux, s'avançant pas à pas avec des chariots de munitions, des femmes et des bagages ! Comment une telle armée pourrait-elle lutter contre ces légions aériennes de guerriers nus? Autant vaudrait essayer de lutter contre une nuée d'hirondelles.

En allant de Buénos-Ayres à Mendoza et en revenant par la même route, je rencontrai, dit M. Head, une troupe considérable de ces Indiens qui avaient eu un engagement avec les soldats de Rio-de-la-Plata. Des Gauchos, qui avaient pris part à la mêlée, me dirent que les Indiens avaient combattu vaillamment, mais que leurs chevaux étaient fatigués, sans quoi on n'eût osé les attaquer. Le Gaucho, qui est un cavalier si habile, reconnaît qu'il est impossible de lutter de souplesse et de vitesse avec l'Indien. Sans selle et sans bride, l'Indien s'élance, suspendu pour ainsi dire au ventre de son coursier, en poussant de tels cris qu'il épouvante les chevaux contre lesquels il se précipite.

A ceux qui ne connaissent que les frivoles passions des contrées septentrionales de l'Europe, il serait impossible de faire comprendre la haine invétérée, furieuse, sauvage, qui existe entre les Gauchos et les Indiens. Ceux-ci envahissent une province pour l'unique plaisir de tuer des chrétiens, et, de part et d'autre, il n'y a ni miséricorde ni pitié. Un jour qu'un Gaucho me racontait une bataille à laquelle il avait assisté contre les Indiens, je lui demandai combien l'armée à laquelle il appartenait avait fait de prisonniers. Il me répondit en grinçant des dents avec un regard et un geste que je n'oublierai jamais : Nous les avons tous tués. Cette fin cruelle ne surprend point l'Indien. Dès sa première jeunesse, il est préparé à subir non-seulement la mort, mais les tortures s'il tombe vivant entre les mains de ses ennemis. Cependant les Indiens n'ont pas encore surmonté la crainte superstitieuse que les armes ɛudes Espagnols inspiraient à leurs ancêtres.

J'ai bien regretté, dit M. Head, de ne pouvoir visiter dans leurs lointains ces curieuses peuplades. Ce que je sais de leur caractère et de leurs mœurs, je l'ai appris par des personnes qui avaient eu avec elles de nombreuses relations. La religion des Indiens est fort compliquée. Ils croient à des bons et à des méchants esprits et les invoquent également. Si un de leurs amis meurt avant le terme ordinaire de la vie, ils supposent que le méchant esprit l'a tué à l'instigation de quelque ennemi, et ils se réunissent pour chercher quel peut être cet ennemi, et pour se venger.

Ils croient à un autre monde dans lequel ils entrent immédiatement en quittant celui-ci. Là ils doivent avoir la joie de boire sans cesse et de chasser sans cesse. La nuit, en parcourant à cheval les plaines des Pampas, ils montrent à l'étranger avec la pointe de leurs lances les étoiles brillantes, et disent que ce sont leurs ancêtres qui montent des chevaux plus rapides que le vent et poursuivent les autruches.

Quand ils ensevelissent un mort, ils tuent sur son tombeau plusieurs chevaux, afin qu'il ne soit pas obligé de faire le chemin de l'autre monde à pied.

Ils ont une passion désordonnée pour toute espèce de spiritueux. Quand ils sont en paix avec les habitants de Mendoza ou d'autres provinces, on les voit souvent apporter dans les villes des peaux d'autruches et d'autres animaux qu'ils échangent contre diverses denrées.

Le jour de leur arrivée, ils s'enivrent complètement. Mais avant de se livrer à cette douce occupation, ils remettent entre les mains du cacique leurs couteaux et leurs autres armes, sachant que lorsqu'ils auront bu ils en viendront bien vite à se quereller. Cette précaution prise, ils boivent jusqu'à ce qu'ils en perdent l'usage de leurs sens. Le lendemain ils s'imposent par prudence la sobriété, et se mettent à vendre leurs denrées, non pas pour de l'argent, dont ils n'ont nul souci, mais pour du sucre, du maté, pour des couteaux ou des éperons. On ne peut employer avec eux ni poids ni mesures, car ils n'y entendent rien. Ils montrent d'une main l'objet qu'ils veulent vendre, de l'autre celui qu'ils veulent avoir, et le marché se négocie ainsi jusqu'à ce qu'on arrive de part et d'autre à une conclusion. Cette grave affaire finie, ils passent encore une journée à boire, puis remontent à cheval, avec leurs nouvelles brides, leurs nouveaux éperons, et s'enfuient dans leurs plaines sauvages.

Il est à regretter que ces peuplades ne soient pas mieux connues. Plusieurs traits que l'on m'a racontés d'elles me font croire que, de même que les Indiens de l'Araucanie, elles ont de sérieuses et louables qualités. Mais c'est une chose singulière que notre ignorance à leur

égard. Ces soldats indomptés ne savent rien du gouvernement, des mœurs, du luxe, des vertus et des folies du monde civilisé, et le monde civilisé que sait-il d'elles ? Ce sont des sauvages, dit-il, et quand il a prononcé ce mot, il a tout dit.

Il ne paraît pas probable que ces sauvages puissent en venir un jour à renverser les faibles gouvernements qui existent à présent autour d'eux. Cependant ces hommes, armés seulement d'une lance, ont été deux fois à cinquante lieues de Buénos-Ayres, pendant que j'étais dans la contrée. L'histoire du passé nous prouve d'ailleurs que la prospérité et la chute des nations tiennent à des causes qui souvent trompent toutes les prévisions humaines. Les tribus sauvages et méprisées de notre ancien monde se sont plus d'une fois précipitées des régions polaires vers les régions de l'équateur. Il ne serait pas déraisonnable de penser à une alliance des Indiens des Pampas et des Indiens de l'Araucanie. Alors on verrait ces hommes opprimés sortir des froides contrées où il ont été refoulés, s'élancer avec une fureur irrésistible, avec le sentiment que l'heure de la vengeance est arrivée, que les crimes des pères doivent être punis dans leurs enfants, que les Européens doivent à leur tour être foulés aux pieds, et demander en vain dans leurs tortures grâce et miséricorde aux farouches Indiens.

Après ces considérations préliminaires, M. Head entre dans le récit de ses excursions, récit écrit au courant du crayon, simples notes d'un voyageur exact qui relate fidèlement ses impressions çà et là telles qu'il les éprouve, et qui, sans avoir la prétention de faire un livre, nous donne une série de notions précises, plus instructives que beaucoup de livres plus habilement élaborés.

Buénos-Ayres est le premier point de halte et le premier point de départ du hardi voyageur. La description qu'il fait de cette ville donne une pauvre idée du pays dont elle est la capitale.

Buénos-Ayres, triste résidence, dit-il, pour celui qui est habitué au comfort anglais. L'eau y est rare, chère par conséquent, et mauvaise. Les rues sont mal pavées et poudreuses, les murs des maisons humides, moisis ; à la place des parquets des carreaux de briques mal entretenus, brisés, crevassés ; point de plafond dans les chambres, et nulle autre manière de se chauffer que de boire du maté bouillant ou de se grouper autour d'un feu de charbon que l'on place en dehors de la porte jusqu'à ce que l'acide carbonique soit évaporé.

Quelques riches familles ornent à grands frais leur demeure d'une façon splendide, mais incommode. Elles couvrent le parquet de tapis de Bruxelles, suspendent un lustre aux poutres de leur chambre, et rangent contre les murailles humides une quantité de chaises éclatantes de

l'Amérique du Nord. Elles ont un piano et des vases en marbre, mais toutes ces productions étrangères sont disposées sans goût et de la manière la moins agréable.

La société se compose de marchands anglais, français, et d'un ou deux Allemands, presque tous agents de diverses maisons européennes. La différence des heures de repas et des autres habitudes journalières fait qu'il y a peu de rapports entre eux et les gens du pays. Dans cette ville, les hommes et les femmes se promènent séparément. Au théâtre, les deux sexes sont également séparés ; les femmes sont seules dans les loges ; les hommes, au parterre ; marchands, matelots, soldats, esclaves, tous membres de la même république.

La ville est approvisionnée par les Gauchos, qui y apportent à cheval du lait, des œufs, des fruits, des végétaux. Excepté le bœuf, tout est ici plus cher qu'à Londres, et quelquefois on a même beaucoup de peine à se procurer les denrées de première nécessité. Je me suis trouvé à Buénos-Ayres en plein été. Je demandais des fruits. On répondait que les Gauchos n'en avaient point apportés, et les gens de la ville paraissaient pleinement satisfaits de cette raison. Les mêmes privations se font sentir dans divers autres ordres de choses. Par exemple, vous commandez une voiture pour aller dîner dehors. Cette voiture n'arrive pas. On vous dit qu'il pleut, et que les loueurs d'équipages ne sortent pas quand il pleut.

C'est dans cette ville, où l'étranger trouve si peu de ressources, que M. Head fait ses derniers préparatifs pour s'aventurer dans les Pampas.

Il y a deux façons de voyager à travers les Pampas : à cheval ou en voiture. Les voitures qu'on emploie dans ce long trajet n'ont point de ressorts, mais elles sont assez ingénieusement disposées sur des lanières de cuir qui en adoucissent les mouvements. Les unes se composent d'une longue caisse à huit places posée sur quatre roues, et tirée par six chevaux ; les autres, plus petites, n'ont que deux roues et sont attelées de trois chevaux.

Quand j'entrepris, dit M. Head, ce voyage pour la première fois, j'avais pris pour moi une des grandes voitures, et une autre à deux roues sur laquelle je chargeai des outils de mineur pesant deux mille cinq cents livres. Je pris à mon service un *capataz* (chef de convoi) qui m'amena un certain nombre de péons, à chacun desquels je devais donner de trente à quarante dollars (150 à 200 fr.) pour me conduire à Mendoza.

La veille de notre départ, le capataz vint me demander de l'argent pour acheter les peaux nécessaires à l'arrangement des voitures. Ces peaux furent trempées dans l'eau, puis coupées en lanières de la lar-

geur d'une pouce environ. On lia le timon et les autres pièces des chariots avec ces lanières qui, lorsqu'elles furent desséchées, avaient la solidité d'un lien de fer. Les rayons et les jantes des roues furent liées de la même façon. Nous déclarâmes que tout cet attirail de cuir serait brisé avant que nous eussions quitté le pavé de Buénos-Ayres ; mais il se soutint parfaitement sur un espace de sept cents milles et ne fut coupé que par les rocs de granit qu'il nous fallut traverser.

On nous avait prévenus que, dans les Pampas, nous ne trouverions que du bœuf et de l'eau. Pour ne pas nous surcharger de bagages, nous ne prîmes cependant qu'une provision de thé et d'eau-de-vie ; mais dès notre premier jour de voyage, nous nous trouvâmes dans un tel dénuement que nous n'avions que du thé à boire, et pour tasses des coquilles d'œufs.

Un voyage à travers les Pampas sur un espace de neuf cents milles est vraiment une tâche étonnante ; on ne voit devant soi qu'un sentier variable et incertain. Les huttes qui portent le nom de postes sont à une vingtaine de milles de distance l'une de l'autre. Lorsqu'on voyage avec des voitures, il faut envoyer un homme en avant.

La manière dont les péons conduisent les chariots est extraordinaire. Le pays, qui est encore à l'état de nature primitive, est coupé par des ruisseaux et même des rivières qu'il faut absolument traverser. Parfois les bords de ces rivières sont très-escarpés, et l'on s'engage dans des passages qu'un officier européen déclarerait infranchissables. L'attelage des chevaux est du reste habilement adapté aux difficultés de cette marche. Les chevaux tirent par la selle et non point par le collier. Notre chariot d'ustensiles chargé de deux mille cinq cent livres était presque toujours lancé au galop. Très-souvent les péons qui les conduisaient couraient après moi en criant : Ah ! mi padron et en donnant de l'éperon à mon cheval ; je pouvais à peine m'écarter d'eux assez rapidement. Mais il faut voir comme ces péons traitent leur monture ; leurs éperons, leurs jambes sont couvertes de sang, et le sang coule à flots des flancs du cheval. Ces péons sont de hardis écuyers. Très-souvent nous les avons vus, sans ralentir leur galop précipité, prendre du tabac dans une de leurs poches, une feuille de papier dans l'autre, battre briquet et allumer leur cigarette.

Dans certains endroits les postes sont si éloignées l'une de l'autre qu'il faut emmener avec soi des chevaux pour relayer à moitié chemin, et l'on ne peut s'imaginer un spectacle plus étrange que celui de ces lourds chariots emportés au galop dans la plaine déserte, et suivis ou précédés de cinquante à soixante chevaux sauvages lancés à fond de train par un couple d'enfants. Une fois que je m'amusais à observer ce

tableau, au lieu de regarder prudemment devant moi, mon cheval roula dans une de ces crevasses qu'on appelle biscacheros. Dans cette chute, j'eus un bras tellement meurtri que je ne pouvais plus le mouvoir. Je recueillis toutes mes forces pour me remettre en selle, mais déjà le convoi avait disparu ; il me fallut courir en toute hâte après lui, et je fis au grand galop plus de sept milles avant de pouvoir l'atteindre.

Quelques personnes prennent, pour traverser les Pampas, des domestiques ; d'autres se joignent au courrier qui se rend en douze ou treize jours à Mendoza. Ceux qui veulent faire ce voyage de la façon la plus indépendante ne prennent ni bagages ni domestiques. En ce cas, on prend en partant un Gaucho qui est relayé par un autre à chaque poste. On dort la nuit sur la terre nue, et il faut se contenter de ne manger que du bœuf, de ne boire que de l'eau. C'est un régime dur, il est vrai ; mais de cette façon on voyage avec une rapidité étonnante et un délicieux sentiment de liberté.

Quoique j'eusse, dit M. Head, une très-grande habitude de monter à cheval, la première fois que je traversai les Pampas, je ne pouvais suivre les péons. Après avoir galopé cinq à six heures, j'étais obligé de remonter à cheval. Mais lorsque j'eus fait cet exercice pendant trois à quatre mois, et ne vivant que de bœuf et d'eau, je me sentis doué d'une vigueur extraordinaire. Quelques heures de sommeil sur une selle suffisaient pour me reposer. Je pouvais me lever avant l'aube, courir jusqu'après le coucher du soleil et fatiguer dans le cours de la journée dix à douze chevaux.

Dans cette expédition, il est nécessaire d'être armé, car on est exposé à rencontrer des voleurs, surtout dans la province désolée de Santa-Fe. Je voyageais dans un si modeste accoutrement et avec de si bonnes armes que les bandits qui me voyaient passer ne pensaient pas qu'il y eût quelque avantage à m'attaquer. J'avais deux paires de pistolets à ma ceinture et un fusil à double coup à la main. Je m'étais fait une règle de ne jamais quitter ces armes et de préparer mon fusil dès que je rencontrais des Gauchos.

Quant aux Indiens, il n'y a point d'autre précaution à prendre que de fuir assez tôt, s'il est possible. Le voyageur qui tombe entre leurs mains sera torturé et égorgé, et ils voyagent si lentement et la contrée est si inhabitée qu'il est impossible d'avoir des renseignements exacts sur leurs mouvements et leur direction.

Le plus grand danger auquel on s'expose en traversant seul les Pampas est de tomber dans les crevasses des biscacheros. J'y suis tombé plusieurs fois sans que ces chutes eussent pour moi aucune grave conséquence. Mais quelle terrible situation que celle du voyageur qui se briserait ou

se démettrait là un membre, à plusieurs centaines de milles de tout secours humain !

Douze jours après son départ de Buénos-Ayres, la caravane de M. Head arrive à San-Luis. Les voyageurs cherchent depuis longtemps à l'horizon les murs de cette ville et se réjouissent à l'idée de s'y reposer le soir. Douze jours dans les plaines sauvages des Pampas, douze jours de fatigue extrême, de privations continues, doivent sembler longs au touriste européen le plus déterminé. Enfin, voilà un lieu de repos, une ville dans le désert. On va revoir des visages humains, s'asseoir à table, dormir dans un lit, goûter les jouissances du bien-être matériel, oublier gaiement ses heures de disette dans quelque satisfaction gastronomique. Non, non, il ne faut pas se livrer à de tels rêves dans ces parages de l'Amérique du sud. San-Luis est la capitale d'une province ; mais quelle capitale ! Y a-t-il une auberge ? s'écrie le voyageur en entrant dans cette ville. — No hay, señor, lui répond-on tranquillement, no hay ; — des lits ? — no hay, señor ; — un café ? — no hay, señor.

M. Head se fait conduire chez le gouverneur, pour lequel il avait une lettre de recommandation ; le gouverneur le confie à un soldat qui ordonne au maître de poste de le traiter de son mieux. Mais, dans la demeure enfumée du maître de poste, il ne peut pas même trouver de pain, pas même un œuf. On lui donne pour son souper du fromage et on lui prépare sur un plancher sale un lit plus sale encore. Voilà le luxe hospitalier de San-Luis. Quand on vient de voir cette pauvre capitale, Mendoza, chef-lieu d'un autre province, doit paraître charmante. C'est une jolie petite ville située au pied des Andes, arrosée par une rivière qui la traverse dans toute sa longueur. Les rues, construites à angle droit, aboutissent à une place ornée d'une église. De côté et d'autre apparaissent plusieurs autres églises et plusieurs couvents. Les maisons n'ont pour la plupart qu'un étage ; les principales ont des vitres aux fenêtres et une porte cochère qui s'ouvre sur une petite cour. Les autres sont presque toutes occupées par des boutiques où l'on vend surtout des cotons anglais.

Les habitants de cette ville ont une apparence calme et respectable. Les hommes portent des jaquettes bleues ou blanches, qui remplacent la chemise ; les femmes sont, pendant le jour, assises à leur fenêtre, en deshabillé complet ; le soir, elles s'en vont à la promenade sur l'Alameda, parées avec soin selon les modes de Londres et de Paris.

Toute cette population est d'une nature indolente. Le matin, un peu après onze heures, les marchands se préparent à la sieste. On les voit bâiller, puis enlever peu à peu les divers articles étalés sur leur comptoir. A midi moins un quart, ils ferment leur boutique, les volets de leurs

fenêtres, et jusqu'à cinq ou six heures du soir on ne voit plus personne dans les rues.

Pendant ces heures de repos, j'allais, dit M. Head, me promener dans différents quartiers. De quelque côté que je me tournasse, je n'apercevais pas un être humain, je n'entendais pas un autre bruit que celui de mes pas. J'aurais pu me croire dans les rues désertes de Pompéia.

Le soir, le mouvement renaît. Les boutiques s'ouvrent; on voit arriver les chevaux ensevelis en quelque sorte sous la masse d'herbe dont ils sont chargés; les Gauchos viennent vendre des fruits, et les mendiants à cheval demandent l'aumône en chantant un psaume d'un ton mélancolique.

Dès que le soleil est couché, tout le monde se rend à l'Alameda, vaste allée d'un mille environ de longueur, bordée d'une double ligne de peupliers, et rafraîchie par les eaux de la rivière qui arrose la ville. Les hommes se placent là devant des tables pour manger des glaces ou fumer; les femmes s'asseoient sur des bancs. Souvent l'Alameda est éclairée par des lanternes de papier coupées en forme d'étoiles, et les musiciens y font entendre leurs mélodies.

Pendant mon séjour dans cette ville, j'allais chaque soir à l'Alameda, savourant les glaces rafraîchissantes, contemplant les cimes vaporeuses de la Cordillère, écoutant le tonnerre qui grondait au loin dans les montagnes. J'ai pensé plus d'une fois alors que, pour celui qui voudrait vivre d'une vie d'oubli et d'indépendance, nulle retraite au monde ne serait mieux choisie que Mendoza, car il pourrait dormir là tout le jour et manger des glaces le soir.

La situation de cette ville la condamne à l'inactivité. D'un côté les Andes, de l'autre les Pampas; ces deux formidables barrières la séparent du reste du monde. Les habitants ont peu de besoins et trouvent aisément autour d'eux de quoi les satisfaire. Lorsqu'ils ont déjeuné et pris quelques dispositions pour le souper, la chaleur les oblige à dormir. Qu'ont-ils de mieux à faire?

X. Marmier.

(La suite à un numéro prochain.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 12 mai 1849.

Le rédacteur de la *Revue politique* du *Correspondant*, frappé tout à coup dans ses affections les plus chères et les plus respectées, et se devant à de bien tristes devoirs, se voit dans l'impossibilité de remplir aujourd'hui sa tâche habituelle. Nos lecteurs le regretteront sans doute dans un moment de paroxysme politique; mais ce que les circonstances ont d'extrême et de tendu justifierait au besoin une réserve momentanée de notre part. L'action ne nous concerne pas; c'est à la presse quotidienne qu'il appartient de s'y jeter chaque jour. Notre mission de *revue* consiste à résumer les événements accomplis plutôt qu'à coopérer à ceux qui s'accomplissent.

Encore une fois, le sort est jeté, *alea jacta est*. La destinée de la France sortira avant trois jours du scrutin qui va s'ouvrir. Le résultat ne nous inquiète point. Sauf une proportion inappréciable à l'avance, on sait dans quel esprit sera élue l'Assemblée législative, et il n'est pas douteux que l'Europe ne profite de ce témoignage solennel de l'apaisement des esprits en France. Cet apaisement est tel, que les projets de désordre conçus par ceux que le suffrage universel va débusquer de leurs positions, échouent successivement, et que les plus perfidement combinés crèvent en l'air comme des bulles de savon.

A l'extérieur, nous avons pris une mauvaise position, et un échec de nos armes a coïncidé avec l'adoption par notre gouvernement de la politique *giobertiste*. Tout s'éclaircira néanmoins; l'honneur de nos armes sera vengé, et Pie IX sortira victorieux des embûches d'hommes qui ne se courbent devant lui avec les apparences du respect que pour attenter à sa liberté. Le juste-milieu giobertiste est le pire de tous les systèmes; l'école de la liberté religieuse en a déjà fait justice en France; il en sera de même pour l'Italie, dès que l'éducation de nos gouvernants et de nos généraux sera assez avancée pour qu'ils comprennent ces deux vérités:

La pire entrée de Rome, c'est le coupe-gorge qu'on appelle *la porte Cavalleggieri*;

Le pire terrain pour la pacification de l'Eglise, c'est celui où règnent *Jansenius*, *Febronius* et *Gioberti*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

1° *Essai sur la mobilité politique des Français, depuis la fin du dernier siècle*, par J.-B. DE SEVELINGES [1].

2° *Le bon Instituteur, études morales sur ses devoirs et ses services*, par M. l'abbé COLLARD, aumônier du lycée d'Alençon [2].

L'auteur de l'opuscule sur la mobilité politique des Français constate d'abord rapidement le fait de cette instabilité qui brise et emporte, depuis soixante ans, les gouvernements de notre pays ; il déplore un fait si calamiteux qui frappe dans sa source la prospérité nationale en nous ôtant la paix du jour et la certitude du lendemain, et qui réagit d'une manière triste sur l'esprit public, en le détachant de ce qui est pour le précipiter vers ce qui va venir. La cause de ce phénomène, M. de Sevelinges la découvre dans le scepticisme, c'est-à-dire dans cette nudité de principes où se trouvent plongées la plupart des intelligences, surtout en ce qui regarde la religion. En effet, l'absence de religion réelle et pratique détermine une foule d'abus et de désordres qu'on impute volontiers aux formes politiques ; les passions sans frein s'attachent à ce qui les environne pour le détruire, plutôt que de rechercher et de supprimer en elles-mêmes ce qui les fait souffrir ; de toutes parts, on délaisse ce qui subsiste sans satisfaire personne, et un jour tout tombe sans qu'un bras se lève pour rien défendre.

Or, ce scepticisme est l'œuvre d'une philosophie fausse qui, patronnée par des hommes puissants, s'érige partout des chaires sous le manteau de l'Etat enseignant : cette philosophie a nom l'éclectisme. L'auteur expose

[1] Grand in-32 de 142 pages. Roanne, 1849.
[2] In-12 de 176 pages. Paris, Dezobry et Madeleine.

brièvement ce système et en montre le vice et les dangers. Ce n'est pas nous, assurément, qui ferons aucune réserve aux anathèmes dont les esprits judicieux frapperont la doctrine éclectique, doctrine impuissante à rien édifier, incapable de légitimer son point de départ et ses procédés, bonne à faire des pédants qui critiquent, mais non certes des hommes qui aient foi en des principes de quelque valeur et qui les mettent généreusement en pratique.

L'auteur propose donc de ramener au culte des principes par l'exemple et par l'enseignement. Par l'exemple, les hommes du gouvernement doivent les premiers exercer une influence réparatrice. Il ne s'agit pas de billets de confession : la religion n'est pas un instrument de politique, mais elle est un élément d'ordre social. Quel respect peut concilier à l'autorité, à la loi, à tous les principes en général, un homme public dont la vie est une insulte permanente à la divinité, une insulte aux plus nobles instincts de l'homme ? Par l'enseignement, on pourrait attaquer le mal jusque dans le cœur des jeunes générations et préparer à la patrie un avenir meilleur et plus stable.

En terminant, l'auteur signale trois erreurs, ou si l'on veut trois formes de la même erreur qui s'opposent le plus au retour et au triomphe des vrais principes : ce sont le rationalisme, le panthéisme, et le système du progrès religieux. Mais il reste beaucoup à faire non pour vaincre doctrinalement ces erreurs, mais pour persuader les hommes qui les professent !

Pour nous résumer, l'opuscule de M. de Sevelinges n'a pas la prétention de présenter une analyse détaillée et scientifique des systèmes qu'il combat, ni d'entrer dans des discussions approfondies ; il est consacré à faire voir clairement le mal qui travaille la France et le remède qu'il y faut apporter. Ces pages sont écrites avec sens et patriotisme : bon livre et bonne action.

Dans les *Etudes morales sur les devoirs et les services de l'Instituteur*, M. l'abbé Collard se propose de donner au maître chargé d'instruire la jeunesse une connaissance vraie et pratique de la vie qu'il doit mener pour remplir dignement ses laborieuses fonctions. A cet effet, l'auteur prend le maître dans le noviciat de l'école normale et lui enseigne ce qu'il doit faire pour la culture de son intelligence et de son cœur et pour se préparer à sa profession si utile. Il lui remet devant les yeux les avantages et les dangers de l'avenir, afin qu'ainsi sa vocation lui apparaisse sous son vrai jour et qu'il se décide en connaissance de cause.

M. Collard rappelle ensuite ce que demande le bon gouvernement d'une classe et expose aux maîtres la conduite à tenir pour communiquer à leurs élèves une instruction véritable, saine et religieuse. Enfin il leur trace des règles pleines de prudence touchant leurs rapports avec le public, les familles et le ministre de la religion.

Ce petit livre peut être regardé comme un excellent manuel de l'instituteur, et à ce titre conseillé particulièrement au temps où nous sommes. Bonne ou mauvaise, l'initiative des réformes appartient, en fait, aux grandes villes ; la force de résistance est principalement réfugiée dans les campagnes. Si donc le peuple des campagnes s'égare, quel boulevard restera-t-il autour des idées d'ordre ? Pour qu'il ne soit pas bientôt et irréparablement égaré, qu'on lui donne donc des maîtres honnêtes et vertueux, qu'on forme soigneusement ceux-ci par une éducation intelligente et pure, morale et religieuse ; autrement les jours, devenant de plus en plus mauvais, amèneront le désordre des rues au bout du désordre des idées, on verra la société entraînée de nouveau dans des luttes homicides, et la génération naissante pourra se plaindre que nous ne lui avons pas transmis un héritage qui valût même celui que nous ont légué nos pères :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

SITUATION POLITIQUE DE L'ORIENT.

LES TROIS EMPIRES.

(1er ARTICLE.)

Les événements qui se passent dans l'Europe orientale sont d'une haute gravité et d'une grande complication ; nous ne nous excuserons pas de les suivre avec attention et de les mettre devant le public avec quelques détails. La Russie touche par ses deux frontières à deux empires, qui ont entre eux beaucoup de points de ressemblance. Nous avons nommé l'Autriche et la Turquie. La maison de Hapsbourg et les successeurs d'Osman règnent sur une agglomération de nations, d'origine, de religion, de langues diverses. Longtemps ces deux puissants empires donnèrent au monde le spectacle de leurs luttes terribles. Le premier aspira à la monarchie universelle, et le royaume très-chrétien crut devoir chercher dans l'appui du second un contrepoids à sa menaçante ambition. Le croissant porta jusque sous les murs de Vienne la terreur de ses armes. En 1697, au moment où la France, l'Angleterre, l'Empire, la Hollande et l'Espagne signaient le traité de Ryswick, le czar Pierre était à quelques lieues de là, et aucun des hommes d'Etat qui représentaient à cette conférence les grands intérêts de l'Europe ne songea peut-être au souverain d'une puissance dont le nom était à peine prononcé dans la politique générale de l'Europe. Nous ne raconterons pas ici les faits qui ont amené la situation respective de ces trois empires, mais nous allons entrer dans le développement de leurs relations actuelles. Nous voulons aujourd'hui parler des principautés de Valachie et de Moldavie ; mais d'abord jetons un regard dans le passé.

Vers la fin du XIVe siècle les Roumains des deux principautés de Valachie et de Moldavie (c'est le nom que prennent les populations qui descendent des colons laissés par Trajan dans la Dace après la défaite et

l'expulsion des premiers possesseurs du sol), passés entre les attaques incessantes des Turcs et les agressions des Hongrois, des Polonais et des Tartares, se placèrent d'eux-mêmes sous la suzeraineté de la Porte, par un traité conclu entre Mircea Ier, prince de Valachie, et Bajazet Ier, sultan des Turcs. Ce traité fut signé à Nicopolis l'an 1393. Les Valaques y firent reconnaître leur droit d'autonomie. En 1460, un nouveau traité, commémoratif et confirmatif du premier, fut conclu à Andrinople entre Vlad X, prince de Valachie, et Mahomet II. L'article 2 de ce traité est ainsi conçu : « La Sublime Porte ne s'ingérera en rien dans l'administration locale de ladite principauté, et il ne sera permis à aucun Turc de venir en Valachie sans un motif ostensible. »

Ce sont ces deux traités qui sous le nom de « capitulations » rattachent la Valachie à l'Empire ottoman. La Moldavie, par un traité séparé (1513) signé par son prince Bogdan, stipula en sa faveur des conditions encore plus avantageuses. En se plaçant sous la suzeraineté de la Porte, les principautés cherchèrent donc une protection pour leurs priviléges et leur autonomie, et bien que la Sublime Porte eût quelquefois porté atteinte au traité de 1460, elle entendait cependant en réclamer les bénéfices, et c'est ce qu'elle fit à Carlowitz lorsque son plénipotentiaire disait aux envoyés polonais, qui élevaient des prétentions sur une partie du territoire moldave : « Les principautés n'ont pas été soumises par la force des armes ; elles ont fait leur soumission volontairement, en vertu de capitulations qui obligent la Porte à protéger leur territoire ainsi que leurs libertés. »

Mais la Porte, qui savait au besoin se prévaloir dans son intérêt des traités qui liaient les principautés à son empire, faisait sentir péniblement son joug aux Moldo-Valaques, qui tournèrent les yeux vers la Russie ; et au commencement du XVIIIe siècle, Pierre-le-Grand conclut deux traités d'alliance, l'un avec la Valachie, en 1710, l'autre avec la Moldavie, en 1711. Ce dernier traité, signé par Pierre et Demetrius Cantemir, porte (art. IX) que la Russie ne pourra jamais s'immiscer dans les affaires du pays ; mais on peut faire remonter à cette époque l'intervention russe dans les principautés moldo-valaques, intervention contre laquelle elles se débattent aujourd'hui après l'avoir désirée et appelée.

Ces traités passés entre les principautés et la Porte, entre les principautés et la Russie, étaient, pour ainsi dire, des affaires de famille ; l'Europe ne s'en occupait pas et ne s'y intéressait pas. C'est le traité de Kaïnardgi signé avec la Porte Ottomane sous Catherine II, et par lequel le gouvernement russe se fait accorder le droit de faire des représenta-

tions à la Sublime Porte en faveur des principautés de Valachie et de Moldavie, qui appelle sur elles l'attention de l'Europe, qui apprend pour ainsi dire alors qu'elles vivent d'une vie propre et séparée au milieu des vastes possessions de la Turquie, et que deux influences rivales s'y disputent la suprématie, celle de la Porte et celle de la Russie. A partir de cette époque, les traités entre la Porte et la cour impériale de Saint-Pétersbourg, au sujet des principautés, se succèdent : en 1779, convention explicative du traité de Kaïnardgi ; en 1791, traité de Jassy. Ce fut vraiment là l'époque où les Moldo-Valaques s'appuyèrent le plus fortement sur les Russes pour obtenir une amélioration à leur condition, amélioration que tous ses actes ne réussirent pas à amener. L'instabilité des hospodars avec la domination tyrannique qui en était la conséquence fut surtout le mal qu'il s'agissait de faire disparaître.

A la suite de nouvelles démarches de la Russie, un hatti-sheriff (1802) accorda la septennalité de l'hospodorat, la suppression des impôts établis depuis l'année 1783 et l'intervention des consulats russes, chaque fois que les hospodars dévieraient de la ligne de conduite que leur traçaient les traités. Les prescriptions du hatti-sheriff de 1802 ne régirent pas longtemps les principautés ; la guerre de 1806 survint, et, après la paix de Tilsitt et l'armistice signé avec la Porte, les troupes russes n'évacuèrent pas les principautés, attendant l'accomplissement des éventualités que l'empereur Napoléon avait laissé entrevoir à l'empereur Alexandre. On sait les hésitations du vainqueur de Friedland au sujet de l'exécution des promesses de Tilsitt et de la réunion de la Moldo-Valachie à l'empire de Russie. C'est là peut-être la véritable cause de l'insuccès de la campagne d'Espagne. La guerre, après de longs tiraillements, éclata de nouveau entre les deux amis du radeau du Niémen, et la Russie signa, en 1812, le traité de Bucharest, par lequel, abandonnant momentanément la Moldo-Valachie à l'influence de la Porte, elle obtenait la libre disposition de ses forces pour résister à l'invasion des armées françaises, et mettait en même temps la main sur la Bessarabie, qui faisait partie de la Moldavie, dont Pierre-le-Grand avait promis de respecter le territoire.

De 1716 à 1821, c'est-à-dire depuis l'alliance faite par Cantemir avec Pierre I[er] jusqu'à la guerre de l'indépendance des czars, les principautés avaient été gouvernées par des princes phanariotes. A cette époque Ypsilanti, à la tête de corps francs organisés en Russie, envahit les principautés et chercha à les soulever contre la Porte ; mais le parti national, ayant à sa tête Théodore Wladimirzco, sut résister aux tentatives d'Yp-

silanti et se retourner franchement vers la Porte ; c'est là l'origine de la politique nouvelle inaugurée dans les principautés, de leur tendance à s'appuyer sur la Porte Ottomane contre les envahissements du pouvoir de la Russie, comme pendant plus d'un siècle ils s'étaient appuyés sur cette dernière puissance pour échapper à la tyrannie des Turcs. En 1811, après l'expulsion d'Ypsilanti, la Porte accorda des princes indigènes à la Moldo-Valachie. — Cependant, l'administration ottomane n'était pas encore assez éclairée, le divan n'avait pas encore vu assez nettement quelle ligne il devait suivre pour faire entrer l'empire dans la seule voie qui puisse le sauver, et les prétextes à l'intervention russe, à son influence, loin d'être écartés, furent souvent fournis par les Turcs et les Moldo-Valaques eux-mêmes.

Nous en avons la preuve dans le traité d'Akerman, signé en 1826, et par lequel la Russie reconquit une partie du terrain qu'elle avait perdu en 1821 par la restauration de l'autorité des princes indigènes.

Cette convention porte :

1° Que les deux principautés choisiront leurs hospodars pour sept ans dans leurs divans respectifs ;

2° Que les impôts seront fixés d'après le hatti-sheriff de 1802, et avec le consentement des boyards ;

3° Que les usurpations faites sur le territoire valaque seront restituées.

4° Que le nombre des gardes turcs sera fixé une fois pour toutes et ne pourra être augmenté par la suite ;

5° Que les habitants des principautés jouiront de la liberté du commerce ;

6° Que les boyards ne pourront être punis qu'à la suite d'un jugement préalable ;

7° Que les consuls russes exerceront une surveillance active et dénonceront tous les actes arbitraires qui contreviendraient aux nouvelles stipulations, comme aux anciens priviléges dont jouissaient les principautés ;

8° Que les hospodars seront tenus de s'occuper avec les divans respectifs des mesures nécessaires pour améliorer la situation du pays, et que ces mesures seront l'objet d'un règlement général pour chaque province, lequel sera mis immédiatement à exécution.

Mais le traité d'Akerman préludait à la guerre contre la Porte, et cette guerre amena le traité d'Andrinople, l'occupation des principautés par les troupes russes, avec le consentement de la Porte, et l'administration du comte Kisselef, qui fit le règlement organique de la nouvelle

charte des principautés, lequel cependant n'abolissait aucun de leurs priviléges. L'article 5 du traité d'Andrinople est formel à ce sujet. Il y est dit, en effet, que : « Les principautés de Moldavie et de Valachie s'étant, par une capitulation, placées sous la souveraineté de la Sublime Porte, et la Russie ayant garanti leur prospérité, il est entendu qu'elles conserveront tous les priviléges et immunités qui leur ont été accordés en vertu de leur capitulation, etc. » Le règlement organique, à l'époque où il fut mis en pratique, fut considéré comme une œuvre entièrement libérale, et tous les hommes d'Etat furent frappés de ce fait que la Russie avait cru devoir, sur deux points différents de son empire, en Pologne et en Moldo-Valachie, accorder aux populations des institutions représentatives dont étaient privés les autres sujets de l'empire. Le comte Kisselef se retira après la nomination des deux hospodars, Michel Stourdza pour la Moldavie et Alexandre Gyka pour la Valachie. Notre plan n'est pas de raconter ici l'administration des deux hospodars, ni la lutte du parti national et de la Russie. Le prince Alexandre Gyka tomba après avoir gouverné la Valachie pendant huit ans et quatre mois, et il tomba parce que le protectorat russe, représenté par M. Daskopoff, avait intérêt à tromper la cour impériale et parce que le commissaire ottoman, Chekib-Effendi, préludait déjà aux habitudes vénales par lesquelles il s'est depuis distingué dans le Liban.

L'hospodar Gyka fut remplacé par le prince Bibesko, qui était hospodar lorsque la révolution de Février éclata à Paris. Le contrecoup s'en fit d'abord sentir à Jassy. Là, la révolution fut arrêtée dès le principe, et l'hospodar Michel Stourdza resta au pouvoir. A Bucharest, l'hospodar Bibesko, après avoir accepté la déclaration de principes, le programme que le parti national victorieux sans combat lui avait présenté, et avoir nommé un nouveau ministère, effrayé des périls de la situation nouvelle où il se trouvait, envoya son abdication au conseil des ministres et abandonna la capitale. Une commission exécutive, composée en grande partie des membres du dernier ministère, et présidée par le métropolitain, s'organisa et prit le pouvoir sous le nom de gouvernement provisoire.

Voilà certainement une révolution faite rapidement et, selon toutes les apparences, avec l'assentiment de la nation. Nous croyons en effet qu'il y avait bien des réformes à faire dans le gouvernement des principautés moldo-valaques ; mais nous pensâmes dès le commencement que cette révolution était inopportune. La suite n'a fait que nous confirmer

dans cette opinion. Voici nos raisons : les principautés, en vertu de leur capitulation avec la Sublime Porte, et de l'article 5 du traité d'Andrinople, que nous avons déjà cité, ont été maintenues dans leur autonomie. La Russie avait reconnu, contribué elle-même à les doter d'institutions représentatives.

Le règlement organique, œuvre du général Kisselef, était considéré par tous les gens impartiaux comme une œuvre très-libérale, malgré les facilités qu'il offrait à l'influence russe de s'ingérer dans les affaires du pays. Il y a plus : cette ingérence n'était pas encore à cette époque considérée dans les principautés sous le point de vue où elle l'a été depuis. Elle avait été appelée par les habitants eux-mêmes, nous l'avons suffisamment prouvé plus haut, et la Russie avait éte réellement regardée comme la puissance protectrice, tant que le pouvoir de la Porte avait paru formidable, tant que la politique exclusivement musulmane avait inspiré de la terreur ou de l'ombrage aux chrétiens ; en un mot, pendant plus d'un siècle, c'est vers la Russie que les Moldo-Valaques s'étaient tournés pour échapper aux vexations de la Porte. Mais déjà lors de l'insurrection grecque et plus tard sous l'occupation russe, et du temps du général Kisselef, des désirs, des tendances de demi-indépendance s'étaient glissées dans l'esprit et dans le cœur des populations de la Moldo-Valachie ; on faisait revivre l'idiôme national, on recherchait les traditions historiques. Les institutions représentatives, données par le règlement organique, ne firent que fortifier ces dispositions, et la nationalité roumane prit un large développement. En même temps, la politique de la Porte se modifiait. Une administration nouvelle inaugurait des principes nouveaux, et le vieil esprit du Coran était remplacé par l'esprit de progrès et de tolérance de l'occident. L'exemple était venu du trône de Mahomet II et de Soliman-le-Magnifique, et avait été imposé à la nation conquérante. Les nombreuses nations chrétiennes placées sous ce sceptre qui leur était jadis si pesant relevaient la tête et entraient dans une vie nouvelle. Les Roumains s'aperçurent bientôt du changement qui s'opérait dans toute la Turquie d'Europe. En Servie, une race héroïque et qui avait si longtemps lutté contre les Turcs cherchait son appui à Constantinople contre l'influence de Saint-Pétersbourg, jadis toute-puissante à Belgrade. En Bosnie, des catholiques, des religieux se débarrassaient de la protection de l'Autriche, qu'ils avaient tant cherchée, pour se jeter dans les bras de la Porte ; des populations grecques, qui avaient pleuré sur leur sort à l'époque où la diplomatie européenne

les rejetait sous la domination du croissant, se félicitaient de leur sort en voyant revenir au milieu d'elles des compatriotes qui fuyaient le royaume affranchi et chrétien de Grèce ; enfin, des milliers de familles bulgares, séduites par les promesses des Russes, et qui, après la paix d'Andrinople, avaient quitté leurs foyers pour aller se fixer dans l'empire des czars, revenaient dans les champs paternels après mille souffrances et en déplorant leur fatale confiance.

Tous ces exemples avaient profondément frappé les Roumains et leur faisaient tourner les yeux vers la Turquie. La manière dont le protectorat de la Russie était exercé dans les principautés ne contribua pas peu à fortifier chez les habitants l'éloignement pour cette puissance et le rapprochement vers la Porte. Nous voulons éviter tout ce qui ressemble à la déclamation. On n'en a que trop abusé. Elle a gâté beaucoup de bonnes causes, et nous ne voulons pas nuire à celle que nous voudrions servir. Mais nous devons dire que les abus du protectorat, l'intervention avouée au grand jour des consuls généraux de la Russie dans des affaires souvent honteuses, ont occasionné un véritable scandale et achevé de faire regarder la protection de la cour de Saint-Pétersbourg comme un fléau, au lieu de la faire bénir comme un bienfait. Si le roi le savait ! disait-on en France sous la monarchie absolue. Nous avons pensé bien souvent que l'empereur Nicolas ignorait des actes que l'élévation de son caractère personnel, le soin de sa gloire, l'intérêt de sa politique ne lui auraient pas permis de laisser impunis. Toutes ces causes réunies avaient donc profondément éloigné les principautés de la Russie, et elles cherchaient avec ardeur une amélioration dans leur situation. Eh bien ! nous pensions et nous pensons encore que la paix, le développement pacifique des institutions, la résistance légale et honnête, les publications qui pouvaient appeler l'attention de l'Europe sur leur état intérieur, sur leurs droits, leurs justes griefs, leurs luttes, étaient les meilleures armes que les Moldo-Valaques pouvaient employer pour arriver à un but raisonnable, c'est-à-dire à l'amélioration de leur administration et à la correction des abus du protectorat russe.

Une révolution faite au moment où une partie considérable du continent était bouleversée, et où la France était attristée par une lutte horrible, la proclamation d'un programme dont plusieurs articles étaient un danger pour la Russie, devaient causer à cette puissance une vive inquiétude, lui donner le désir et lui fournir le prétexte d'une nouvelle intervention armée dans les principautés. Déjà, à la demande du prince Michel

Stourdza, quelques forces avaient passé le Pruth ; ce fut la Porte qui fournit au gouvernement russe le prétexte d'entrer en Valachie. Il se serait peut-être passé de ce prétexte pour intervenir à main armée dans cette principauté, mais la Porte n'en a pas moins commis une faute en fournissant un prétexte. Bien que nous soyons amis de la Porte, nous ne voulons pas la flatter et nous lui dirons la vérité.

Sa conduite dans le principe a manqué d'habileté et de fermeté. Quel devait être son but? Empêcher à tout prix l'intervention d'une armée russe dans les principautés. Pour obtenir ce but, il y avait deux voies à suivre : intervenir sur-le-champ, rétablir l'ancien gouvernement, se retirer et laisser un commissaire, et inviter la Russie à en envoyer un de son côté, afin de discuter avec le prince un projet de réformes à présenter aux délibérations de l'assemblée ; ou bien se tenir tranquillement sur la rive droite du Danube, protester contre toute intervention russe en Valachie et ne passer le Danube que dans le cas où les Russes seraient intervenus malgré cette protestation. Au lieu de cela qu'a fait le divan? Il a attendu sans agir, sans même faire connaître son opinion au gouvernement provisoire valaque, et ce n'est qu'après la publication du manifeste de l'empereur Nicolas, que 24,000 Turcs passent le Danube (2 août) sous le commandement d'Omer-Pacha et la direction suprême de Suleyman-Pacha, envoyé extraordinaire de la Sublime Porte dans les principautés. Suleyman-Pacha, à son arrivée, refusa d'abord de reconnaître le gouvernement provisoire, et adressa une proclamation sévère aux boyards et notables de Bucharest ; jusque là il était dans le vrai, mais il se relâcha bientôt de sa sévérité, et le gouvernement provisoire s'étant retiré en faisant une protestation contre le retour à l'ancien ordre de choses, Suleyman-Pacha reconnut, au nom de son souverain, une lieutenance-princière composée de trois membres et élue par le peuple, et qu'il fit reconnaître par les consuls généraux des puissances étrangères. Ces trois membres étaient MM. Nicolas Golesco, Eliade et Tell, qui avaient fait partie du gouvernement provisoire. Ainsi que l'on devait s'y attendre, Suleyman-Pacha ne fut pas approuvé par sa cour, dont la politique venait d'être de nouveau confiée à Rechid-Pacha, momentanément remplacé, et la députation qui avait porté à Constantinople le projet de constitution en 22 articles ne fut pas reçue. Un nouveau commissaire, Fuád-Effendi, fut envoyé à Bucharest, et quelques jours après (23 septembre) les troupes turques y entraient au pas de charge, et une collision fatale avait lieu entre la milice valaque et les soldats ottomans. Le len-

demain, la ville de Bucharest était déclarée en état de siége et placée sous le commandement d'Omer-Pacha, général en chef de l'armée impériale ; M. Canstantin Cantacuzène était installé comme caïmacan, et la lieutenance-princière se trouvait ainsi dissoute de fait ; le 28 septembre, le général Lüders franchissait le Pruth à la tête de l'avant-garde russe ; enfin, le 10 octobre, le général Du Hamel faisait savoir au représentant de la cour suzeraine qu'il occupait militairement les principautés. Fuad-Effendi voulut protester, mais ce fut en vain. L'occupation des principautés par la Russie était un fait accompli.

Cette double occupation est contraire aux traités, aux droits des principautés, aux principes d'intégrité de l'empire ottoman. Mais si nous en recherchons les causes, notre impartialité nous commande de dire que le plus simple raisonnement aurait dû faire comprendre aux Roumains qu'en faisant, dans l'état où était l'Europe, une révolution aussi radicale, en établissant les formes républicaines au milieu même des territoires de la Russie, de la Porte et de l'Autriche, ils devaient rencontrer une opposition formidable de la part de ces trois puissances, dont une semblable révolution, faite sur leurs propres frontières, menaçait la tranquillité intérieure. Ils auraient dû, en outre, réfléchir que la Porte étant liée avec la Russie par des traités, elle ne pouvait voir sans agir le renversement de ces traités. Aussi l'avons-nous vivement condamnée comme ayant fait rétrograder le mouvement national de la Roumanie. Les principautés, nous l'avons dit plus haut, avaient fait des progrès, elles avaient même fait un premier pas vers une unité qui a été et qui est encore, et justement, l'objet de leurs désirs, en établissant entre elles une union douanière, un Zollverein. C'était ainsi qu'il fallait continuer, légalement, modestement, et non en mettant en avant les mots d'indépendance et en singeant les essais de révolution sociale. La Porte, en pactisant d'abord avec cette révolution, au lieu de la limiter dès le principe, fournit aux Russes le prétexte de l'intervention dont l'occupation de l'Europe occidentale s'est émue, et contre laquelle la France a protesté.

Ici commence un autre ordre de faits, de faits diplomatiques, que nous allons raconter en peu de mots et apprécier avec l'impartialité que nous voulons apporter dans tous nos jugements. Le gouvernement français protesta directement, à Saint-Pétersbourg, par une dépêche écrite à notre chargé d'affaires, M. de Ferrières, et qu'il avait pour instruction de lire à M. de Nesselrode.

La dépêche était mesurée, mais ferme ; elle fit sensation.

Le ministre des affaires étrangères de l'empereur Nicolas chercha à en déguiser l'effet sous un semblant d'indifférence et même d'ironie. Il dit que la cour de Saint-Pétersbourg n'ayant pas reconnu la République française, n'avait pas à s'inquiéter de la protestation de son gouvernement. Mais cette protestation n'avait pas moins porté coup. La modération et le droit ont une si grande force ! A Londres, les choses s'étaient passées autrement. M. de Brunow, dès le commencement de l'occupation, avait eu avec lord Palmerston une conférence dans laquelle il avait donné des explications, fait des communications, et obtenu que le cabinet anglais ne ferait pas, à l'exemple du gouvernement de la République, de protestation officielle.

Lord Palmerston ne tint pas longtemps sa promesse, et l'on apprit que sir Strafford Canning, l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, dont le silence avait si fort attristé le divan et qui n'avait pas voulu s'unir même au général Aupick, le ministre de France, pour aider la Porte de ses conseils et la soutenir de son intérêt, venait de protester bruyamment contre l'occupation des principautés et poussait la Porte à la plus énergique résistance. Sir Strafford agissait d'après des instructions de lord Palmerston, dont copie avait été envoyée à Saint-Pétersbourg, sans que M. de Brunow en eût connaissance. Ce dernier demanda immédiatement une audience à lord John Russell comme au chef du cabinet, et se plaignit vivement de la conduite de lord Palmerston. Un conseil de cabinet eut lieu, et le principal secrétaire d'État eut à y entendre l'expression de la désapprobation de ses collègues. Tout le monde sait en Angleterre que ce n'est pas la première fois que cela lui est arrivé. Si donc la Russie n'a pas fait droit plus tôt aux justes protestations de la France et de l'Angleterre, c'est que celle de cette dernière puissance n'était pas aussi sérieuse qu'on l'avait cru. Nous voulons bien admettre qu'elle ait fait subir un échec diplomatique à M. de Titow à Constantinople, qu'elle l'ait empêché d'obtenir de la Porte certaines concessions, mais il n'en est pas moins vrai que le désaveu de lord Palmerston par le cabinet anglais en général a singulièrement affaibli l'attitude de l'Angleterre envers la Russie. Nous pensons même que la Sublime Porte aurait tort d'avoir une trop grande foi dans l'assistance britannique, et que c'est surtout de son bon droit et de sa prudence qu'elle doit prendre conseil. Elle ne doit point se laisser pousser inutilement à des démonstrations hostiles ou même irritantes envers la Russie, qui ne demanderait pas

mieux que d'avoir un nouveau prétexte pour peser sur les affaires intérieures de la Turquie; cette dernière doit se montrer ferme, mais calme. Nous ne voudrions pas être taxés d'optimisme, mais la Russie ne nous inspire pas de bien grandes craintes. Elle puise bien plus souvent sa force dans les projets qu'on lui prête que dans ceux qu'elle forme elle-même, et l'on s'est beaucoup trop habitué, depuis quelques années, à voir dans les événements, et dans les actions de certains gouvernements, autre chose que ce qui y était.

On s'est beaucoup trop laissé aller à la spéculation, et l'imagination, en cherchant à découvrir des combinaisons cachées et des desseins profonds, a souvent ôté au jugement des hommes d'Etat son calme et sa lucidité pour apprécier les choses réelles. Nous croyons donc, quelle que puisse être l'ambition de la Russie, qu'à cette heure la grande préoccupation de son gouvernement est de rétablir autour d'elle la paix et le *statu quo ;* que ce qu'elle craint par dessus tout, c'est de venir en contact avec l'Occident, c'est d'ouvrir la porte chez elle à ces idées de liberté, de gouvernement représentatif, de progrès raisonnable, idées qui, tant qu'elles restent dans de justes limites, ont une puissance irrésistible, et qui finiront, tôt ou tard, par pénétrer même dans l'empire russe; qui sont peut-être plus près d'y pénétrer qu'on ne le pense généralement.

Nous venions d'achever le travail qui précède lorsque nous avons appris la mission du général Grabbe à Constantinople. M. de Titow avait échoué dans la conclusion d'un traité avec la Porte concernant les principautés du Danube ; l'empereur a voulu employer un moyen déjà essayé avec succès dans le cours de ses relations avec la Turquie. On se rappelle en effet qu'en 1832 le comte Orloff arriva à Constantinople avec une lettre autographe de l'empereur Nicolas pour le sultan, et que, malgré la résistance du divan, et particulièrement celle de Pertew-Pacha, alors ministre des affaires étrangères, il fut entraîné par Achmet-Pacha, grand chambellan, le logothète Aristaki et le prince de Samos, à signer le traité d'Unkiar-Skelessi. Cette fois le général Grabbe est aussi arrivé porteur d'une lettre autographe pour le sultan, et d'une instruction qu'il devait modifier suivant les circonstances. Dans cette lettre, l'empereur de Russie se plaignait au sultan de son ministère, l'assurait de son amitié, lui remettait sous les yeux l'état de l'Europe, les manœuvres révolutionnaires qui la désolaient, la situation de la France et de l'Angleterre, qui se trouvaient dans l'impossibilité de lui prêter un concours sérieux, et proposait la signature d'un traité d'alliance offensive et défensive. Le

sultan n'a pas été entraîné, et son ministère a montré la même résistance; mais tout en refusant de signer un traité général, la Porte a signé un traité particulier des provinces danubiennes, une convention qui porte déjà le nom de convention de Balta-Liman.

Cette convention conclue pour sept années se compose de huit articles. Il y est dit que toutes les dérogations qu'elle peut contenir aux traités d'Akerman et d'Andrinople, et à celui de Saint-Pétersbourg, ne sont stipulées qu'à titre provisoire. L'arrangement, ainsi que nous l'avons dit, a uniquement rapport au réglement des affaires des principautés de Moldavie et de Valachie, à la nomination des hospodars, à la révision des statuts organiques de ces principautés, aux contingents de troupes à y maintenir, et au mode d'éducation.

La Porte, après avoir protesté contre l'occupation des principautés par les Russes, et avoir provoqué la protestation de la France et de l'Angleterre, reconnaît dans l'article 1er la nécessité de cet arrangement, savoir: les circonstances extérieures, les désordres qui ont éclaté dans les principautés, et l'occupation qui en a été la suite.

Les hospodars, qui étaient nommés pour sept années par le traité d'Akerman, et qui, d'après le règlement organique, étaient nommés à vie par l'assemblée générale, seront de nouveau, mais pour cette fois seulement, nommés pour sept années. Les deux cours suzeraines et protectrices s'entendront sur le choix, et les nominations seront ensuite faites par un hatti-scheriff du sultan. Le pouvoir de l'*Assemblée nationale* se trouve donc suspendu. La Porte et la Russie conserveront chacune dans les principautés pendant ces sept années un commissaire. Ces commissaires aideront les hospodars de leurs conseils et adresseront à leur cour respective des avis motivés sur leurs actes.

Suivent deux articles très-importants. L'un décide qu'un conseil de révision sera établi à Bucharest et à Jassy pour discuter les changements qu'il est utile d'apporter au règlement organique, à la formation et à la convocation des assemblées générales et au mode d'élection des hospodars. Les deux cours choisiront les membres de ces conseils de révision parmi les principaux boyards des deux principautés.

Chacune des cours pourra entretenir dans les principautés un contingent de 25 à 35,000 hommes. Les milices nationales doivent être réorganisées de manière que dans un an, ou plus tôt si l'on en reconnaît la possibilité, le contingent des troupes d'occupation puisse, de chaque côté, être réduit à 10,000 hommes.

L'époque de l'évacuation complète n'est point fixée. Il est dit seulement qu'elle aura lieu *quand l'état des principautés le permettra.* Il est entendu, *mais il n'a pas été formellement stipulé* que l'entretien des troupes d'occupation ne sera pas à la charge des principautés, mais à celle des deux cours.

La Russie retirera immédiatement les troupes qu'elle a dans les principautés au-dessus du nombre fixé plus haut, 25 à 35,000, mais elle pourra les conserver sur la frontière, de manière à pouvoir les faire rentrer dans les principautés si les circonstances l'exigeaient et de concert avec la Porte.

On assure que le plénipotentiaire russe avait voulu exiger un article secret par lequel la Russie aurait été autorisée à pouvoir au besoin passer de Valachie en Transylvanie, et à prendre des précautions relatives aux troubles qui ont lieu dans le Banat.

Cet arrangement n'est pas aussi sérieux que le premier traité proposé par la Russie, mais il est cependant avantageux pour elle, et nous ne voyons pas que le Divan puisse le considérer comme une victoire. La Russie occupera les principautés pendant sept années, et restera pendant tout ce temps en contact avec les populations. Une nouvelle chance lui est ouverte de se faire bien venir des Moldo-Valaques dégoûtés d'une révolution qui n'aura abouti qu'à rendre leur situation plus pénible. Les formes représentatives sont suspendues, et il ne faut guère espérer qu'un nouveau général Kisselef relève dans les principautés des institutions que les gouvernements de la Porte et de la Russie trouvent sans doute trop libérales. Enfin, pour dire toute notre pensée, nous ne sommes pas très-rassuré sur la victoire remportée par le plénipotentiaire ottoman au sujet de l'article secret. Nous nous rappelons que le comte Orloff en partant de Constantinople disait qu'il n'avait réussi à rien faire, qu'il était venu comme la moutarde après diner. Le général Grabbe aussi était d'abord, si nous sommes bien informé, parti pour Brousse, et on avait entonné bien haut le chant de victoire de la Porte. Est-ce là un triomphe, dans un moment où la Porte jouit d'une paix intérieure parfaite, et où les populations chrétiennes reviennent vers elle avec une sorte d'entraînement réfléchi ? Non ! la Porte a échappé, il est vrai, à un grand danger si l'arrangement de Balta-Liman est tel qu'on le dit être, mais elle est loin d'avoir recouvré son indépendance morale vis-à-vis de la Russie, et sa situation est certainement moins bonne qu'avant les événements de Valachie. C'est ce que nous examinerons bientôt. UN DIPLOMATE.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE

DANS L'ANNEE 1848 [1].

Je quittai le grand-duc, ému de ses paroles, de sa résignation, de sa bonté ; mais involontairement je me demandais si c'était bien là le langage d'un homme capable de sauver l'État au milieu d'événements aussi graves. Je ne voyais de salut pour sa monarchie que dans l'esprit guerrier développé par des victoires en Lombardie. J'ignorais encore que des professeurs étaient les chefs de la jeunesse sur les bords du Mincio, et que l'imagination seule guidait cette troupe généreuse, comme autrefois le sentiment chrétien poussait vers le Jourdain la masse des croisés sous l'impulsion d'un moine.

Le soir du même jour, j'appris l'arrivée de madame la princesse de Lucques. M. Hamilton, ministre d'Angleterre, secrètement prévenu, était allé au devant d'elle sur la route de Bologne dans une berline attelée de quatre chevaux. Aux Filigare (relais de poste sur la frontière), il vit arriver cette malheureuse princesse dans un *calessino* découvert, accompagnée d'une seule femme de chambre. Elle était au moment d'accoucher : et la fille de tant de rois, auxquels la France doit sa grandeur, était forcée de fuir inconnue, sans ressources, la haine peu raisonnée dont les Italiens poursuivaient son mari.

Digne du sang dont elle sort, elle n'articulait pas une seule plainte, elle dont les conseils éclairés eussent évité à sa nouvelle famille une chute cruelle. Poursuivie par la destinée, cette jeune femme, née dans le palais des Tuileries où se sont passées ses premières années, au milieu des dernières pompes royales, recourait à la générosité du grand-duc, afin de trouver un abri pour faire ses couches ; à l'hospitalité de l'Angleterre pour s'assurer une nouvelle terre d'exil.

Pendant tout le temps qu'elle passa dans la villa Careggi, près de

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, page 169.

Florence, personne ne fut admis à l'honneur de la voir, si ce n'est la famille du grand-duc et le ministre d'Angleterre. Le grand-duc le lui avait demandé, et l'effervescence populaire en faisait une nécessité.

Les nouvelles de Naples, commentées par l'esprit de parti, avaient ameuté toute la presse italienne contre le roi des Deux-Siciles. Lorsqu'on sut l'ordre donné au général Pépé de revenir sur ses pas, l'indignation publique ne connut plus de bornes. Le bruit courait que le général, décidé à ne pas obéir, avait rassemblé un conseil de guerre, et que le général Statella, ayant opiné pour l'obéissance aux ordres du roi, se rendait en poste à Naples, chargé de remontrer à ce prince les dangers d'une pareille retraite, soit pour son influence sur les opérations de la guerre, soit pour l'armée elle-même, forcée de traverser des populations exaltées, lesquelles ne manqueraient pas de regarder le retour des troupes napolitaines comme une trahison.

Cette nouvelle avait jeté une grande émotion dans les exaltés de Florence, ayant à leur tête un jeune Sicilien appelé La Farina. Des agents embusqués sur la route annoncèrent sur les cinq heures l'arrivée du général Statella; celui-ci, étant imprudemment entré dans la ville, vint s'arrêter à l'hôtel du Pélican, sur la place Santa-Trinità. M. Gasparini, maître de l'hôtel, lui exprima ses regrets de ne pouvoir le recevoir, ayant chez lui beaucoup de Siciliens refugiés depuis le bombardement de Palerme.

Pendant que le général allait à la recherche d'un autre logement, le peuple s'amassa devant la remise où sa voiture avait été laissée temporairement. Bientôt la foule, d'abord silencieuse, excitée par les prédications d'un prêtre fanatique et de M. La Farina, brisa les portes, se rua sur cette malheureuse voiture, et l'ayant à moitié brisée, en pilla le contenu. Un ami de M. Gasparini, voulant éviter le même sort aux autres voitures, placées sous la remise, se mit à crier qu'il fallait brûler l'impur véhicule. Aussitôt on traîne les restes inoffensifs de ce coupé sur la place Santa-Maria-Novella, et les flammes s'élevant à l'entour ont bientôt satisfait la colère stupide de cette populace.

Le général, prévenu à temps, se réfugia à la forteresse, d'où il fut promptement expédié sur Livourne.

J'avais suivi avec tristesse l'accomplissement de cet acte de vandalisme, m'indignant de ne pas voir la garde civique intervenir et faire respecter la propriété d'un étranger, non responsable des actes de son gouvernement; mais l'esprit public à Florence, parfait de raisonnement, est d'une

inaction absolue. La mollesse a tué la vie dans la nation. L'énergie s'est réfugiée chez les gens sans aveu qui, constamment aux prises avec la misère, ont échappé à l'influence délétère de mœurs efféminées.

Cette faiblesse de la part du gouvernement m'avait causé une irritation que je ne pus maîtriser le soir chez madame R....., où se réunissaient habituellement la plupart de mes connaissances intimes.

Au premier mot que je laissai échapper, une charmante femme, d'un patriotisme bien connu, s'écria :

— Ah ! qu'est devenu, n'est-ce pas, notre gai Florence ?

« Vous parlez de gouvernement ! mais il est sans force, ou plutôt il n'y en a plus ! Le grand-duc avec toute sa bonté est un homme faible, qui se laisserait chasser plutôt que de faire un seul acte de sévérité. Parfois je le crois complice de ses ennemis.

— S'il en est ainsi, madame, c'est aux bons citoyens de prendre en mains la défense de l'ordre et de la liberté.

« Pourquoi réclamiez-vous avec tant d'ardeur des institutions libérales, si c'est pour n'en faire aucun usage ?

« Pourquoi cette garde nationale laisse-t-elle commettre sous ses yeux des excès déshonorants pour une nation ?

— Vous vous étonnez ! mais depuis que le Pape a eu la belle idée de se faire révolutionnaire, que peut-on empêcher ? Que peut-on prévoir ? Que peut-on réprimer ? Ici on ne peut faire du gouvernement, car gouverner s'y traduit maintenant par tyranniser.

« Peut-être tant d'excès renaissants feront-ils, à nos dépens, notre éducation ; mais, jusqu'à ce jour, personne n'agira. Au reste, vous autres Francais, cela ne doit pas vous étonner ; après tant de révolutions, vous avez été assez simples pour vous laisser mener par vos fameux républicains de la veille ; allons ! un peu plus d'indulgence pour les autres peuples ! les Français ont perdu le droit de s'étonner de l'imbécillité des nations. »

La femme qui me parlait ainsi était, trois années avant, l'ardent promoteur de toutes les réformes !

Mais si les opinions avaient subi une modification si profonde par rapport à l'application des idées libérales, du moins sur le terrain de l'indépendance, toutes se retrouvaient pleines du même enthonsiasme et des mêmes espérances. Les combats honorables, soutenus les 4 et 13 mai près du lac de Mantoue par les volontaires et les troupes toscanes, étaient fêtés et racontés avec un enthousiasme réel. Aussi, malgré son

peu de ressources militaires, la Toscane faisait les efforts les plus grands pour aider à la cause commune, et chaque événement heureux survenu en Lombardie faisait éclater dans tout le pays des manifestations non équivoques de joie et de bonheur.

III. — BOLOGNE.

J'avais hâte de rejoindre l'armée; aussi, résistant aux bonnes sollicitations de mon père, je partais le 26 mai de Florence.

Des lettres de France, en me rassurant sur l'état des affaires intérieures de la République, m'avaient rendu toute ma gaieté, toute mon ardeur première. Je pensais que sous peu de jours j'allais enfin me trouver au milieu de cette armée victorieuse, voir ce roi dont l'épée semblait devoir à la fois délivrer toute une nation, et créer, à l'instar de l'épée de Frédéric-le-Grand, un nouveau royaume au sein de la vieille Europe.

Le 27 j'arrivais à Bologne. Je trouvai la ville encombrée de troupes napolitaines. Les hôtels étaient littéralement remplis. J'eus la plus grande peine à me procurer un petit cabinet pour m'habiller.

En voyage je me fais toujours faire la barbe. Je dois cette habitude aux souvenirs du *Barbier de Séville*. Quelque loin que soit un barbier réel du type sublime de Beaumarchais, il y a toujours quelque chose à apprendre de cet homme auquel vous confiez de prime abord votre cou, conséquemment votre existence tout entière. La confiance est contagieuse; aussi s'établit-il en un instant entre vous et lui une familiarité dont les mille bruits du jour sont les prémices.

A peine celui que j'avais fait chercher fut-il entré, la conversation s'entamait.

« Votre Excellence va probablement au camp ou à Venise?

— Peut-être bien.

— Vous savez que nous avons ici le général Guillaume Pépé?

— Oui; et que font les troupes?

— Ah! signor, qui peut le dire!

— Comment! refusent-elles de marcher?

— *Sangue della Madonna!* oui, elles refusent. Mais il faudra bien qu'elles se décident à passer le Pô; car, de même que le peuple de Bologne les a accueillies comme jamais pape n'a été accueilli, de même il les traitera sans pitié, si elles veulent trahir la *santa causa*.

— Et que fait le général Pépé ?

— Il se démène comme un diable, le pauvre homme; mais il est trahi par tous les chefs. On attend aujourd'hui un magnifique régiment de dragons qui a refusé de passer le Pô. Ces hommes prétendent que le roi de Naples a défendu d'entrer dans la Vénétie, comme si le *Bombardatore* était un roi. Oh ! signor, s'il y avait seulement vingt Bolonais à Naples, son affaire serait bientôt faite à celui-là. C'est que, voyez-vous, la ville de Bologne est connue pour son patriotisme et son amour de la liberté. Tous nos jeunes gens sont à l'armée, notre argent passe tout entier dans les caisses militaires. Mais ces hommes habillés à neuf et nourris de notre meilleur pain depuis leur arrivée, ce ne sont pas des soldats, ce sont des Napolitains.

— Vous croyez donc qu'ils finiront par franchir le Pô ?

— *Per Dio !* il le faudra bien ; car sans cela leur tombeau est creusé d'avance dans les Calabres.

— Vous croyez ?

— *Per Bacco !* c'est comme je vous le dis ; il n'en échapperait pas un seul. »

Je n'étais pas bien convaincu ; mais je ne discute jamais avec mon barbier. Aussi je ne fis pas la plus petite objection.

« Votre Excellence va probablement à la revue ?

— Quelle revue ?

— Eh ! celle d'un magnifique régiment de lanciers. Ah ! ce sera très-beau à voir. D'abord, toute la ville y sera : les dames, les nobles, le nonce du Pape, puis les lanciers.

— Je le pense bien. Et qui passe la revue?

— Mais le général Pépé en grand uniforme. Il faut aller voir cela, Excellence, vous serez content. Les lanciers sont superbes ; j'en ai rasé aujourd'hui plus de trente. »

Je regardais involontairement le rasoir. Comme mon opération était terminée, je vis avec plaisir le soin avec lequel cette arme pacifique était nettoyée par son maître.

« Et où doit se passer cette revue ?

— A cinq heures du soir, sur la place..... Excellence, dois-je revenir demain ?

— Non, je vous remercie. Adieu. »

Mon raseur parti, je me hâtai de m'habiller. Je n'avais pas de temps à perdre pour me rendre à la revue. J'envoyai une carte au général

Pépé, en le faisant prévenir que, partant le soir même pour le camp, j'étais à sa disposition, s'il avait quelque chose à y envoyer.

Je joignis à ma carte une lettre dont m'avait chargé le docteur de Lacorbière.

C'était en effet un beau coup d'œil que celui de cette place dont chaque fenêtre était garnie de visages de femmes en belle toilette, appuyées sur des coussins recouverts de riches étoffes de damas, qui retombaient largement en dehors et tranchaient par l'éclat de leurs couleurs sur les tons mats des maisons. Au centre de la place, six escadrons de lanciers, brillamment équipés, faisaient flotter dans les airs leurs pennons aux trois couleurs. Une foule considérable, respirant à la fois l'orgueil et le soupçon, contemplait ce bel échantillon des forces italiennes. De nombreux vivats accueillirent le général à son arrivée. Il fit aussitôt exécuter divers mouvements, à la grande joie des assistants. Le régiment manœuvrait bien ; ses chevaux, tous Calabrais, étaient élégants et pleins de feu ; l'armement et le paquetage me parurent bien entendus.

Pendant le défilé, les cris de : *Vive Pépé! vivent les lanciers! vive l'Italie!* retentirent de nouveau. Je remarquai une froideur singulière dans les soldats, vis-à-vis de leur chef et des applaudissements de la foule.

Je revins dîner à mon hôtel. C'était l'heure de la table d'hôte ; je m'y installai en face de quatre officiers napolitains. Plusieurs bourgeois, soit de la ville, soit des environs, se placèrent à côté de moi. Une seule place restait vacante ; elle fut bientôt occupée par un jeune homme dont tout l'extérieur attira mon attention. Son visage était pâle, d'un blanc mat ; ses yeux noirs, surmontés de sourcils épais, avaient une expression rêveuse, qu'ils perdaient par moment pour faire place à une vivacité singulière. D'épais cheveux noirs, artistement coupés, tombaient autour de sa tête, s'échappant en boucles soyeuses de dessous un haut chapeau pointu. Une petite moustache parait sa lèvre et donnait à sa physionomie mélancolique un certain air martial. Un vaste collet de batiste, rabattu sur ses épaules, laissait voir un cou nerveux. Sa taille élancée, dessinée par une tunique de velours noir collant au corps, fermée d'un seul rang de boutons ronds en soie noire et retenue aussi par une ceinture de cuir noir, dont le luisant se détachait sur le mat du velours. Son pantalon était de cette même étoffe et de la même couleur.

Après avoir salué avec aisance, il s'assit à l'extrémité opposée à la

mienne et resta silencieux, plongé dans une profonde rêverie, dès qu'il eut goûté d'un ou deux plats. Son entrée avait attiré mon attention, et involontairement mes yeux restaient attachés sur lui, quand un des officiers m'interpella.

« Monsieur est militaire, sans doute ?

— Je l'ai été, monsieur.

— Puis-je vous demander de quelle nation ?

— Français, monsieur. »

A cette réponse je me vis en but à l'attention générale.

« Eh bien ! monsieur, vous qui appartenez à une nation essentiellement militaire et qui avez servi, dites-nous ce que l'on ferait en France à un militaire refusant d'obéir aux ordres de son chef ?

— Eh parbleu ! monsieur, on le casserait immédiatement ou on le fusillerait, selon les circonstances de son manque à l'autorité supérieure. »

La figure des officiers rayonna de satisfaction; celle des bourgeois, au contraire, se rembrunit d'une façon fort significative. Je sentis que je venais de dire une imprudence par rapport au général Pépé. Aussi, reprenant la parole, je me hâtai d'ajouter :

« Cependant, monsieur, il est des cas où la désobéissance peut prendre les proportions de l'héroïsme et devenir un acte méritoire aux yeux de tout un peuple. Nelson, par exemple, bombardant Copenhague et refusant d'obéir à l'ordre de se retirer, en profitant de l'œil qu'il avait perdu pour s'écrier : « Je ne vois pas le signal de l'amiral, » est une preuve frappante qu'un mâle courage, fermement convaincu de sa juste appréciation des événements, peut, dans des cas exceptionnels, se mettre au-dessus des règles ordinaires de la discipline. »

Les bourgeois me firent leur plus gracieux sourire. Je crus même voir le jeune homme dont j'ai parlé m'adresser un léger signe de tête en remerciement. Les officiers se regardaient mutuellement.

« Cependant, monsieur, reprit l'un d'eux, ces exemples sont bien rares, et dans le cas présent la position n'a aucune analogie avec l'affaire de Copenhague. Le roi a rappelé ses troupes ; nous aimons le roi, qui toujours a été plein de sollicitude ponr l'armée ; nous le savons menacé ; c'est notre père, nous devons aller le défendre.

« Le trouble est dans notre pays, nous devons d'abord défendre notre propre patrie.

— Mais le roi de Naples n'a-t-il pas conservé des forces nombreuses

près de lui, et n'êtes-vous pas Italiens ? L'Italie, cette patrie commune, n'est-elle pas en danger, et ne lui devez-vous pas quelques sacrifices ?

— Oh ! monsieur, certes nous serions heureux de concourir aussi pour notre part à l'indépendance italienne ; mais remarquez que cette indépendance vers laquelle les agitateurs poussent si ardemment, n'est pas le véritable but de leurs efforts. Pour eux c'est un moyen. Si on eût voulu en effet atteindre ce seul résultat, on n'aurait pas commencé par diriger contre l'armée tant d'accusations, par chercher à la dégoûter en la séparant des hommes qu'elle respecte et dans lesquels elle a confiance. Si on eût confié le commandement à un général aimé de la troupe et connu pour son dévouement au roi, tout irait autrement. Mais loin de là, on a mis à notre tête un ennemi personnel du roi, inconnu à l'armée. Aussi n'inspire-t-il aucune confiance, et nous craignons ses arrière-pensées.

— Ainsi vous prévoyez que l'armée n'entrera pas dans la Vénétie !

— Monsieur, soyez bien convaincu que si le roi nous envoie l'ordre de traverser le Pô par un homme connu pour lui être dévoué, nous irons gaiement en avant, résolus à nous battre en gens de cœur. Si au contraire cet ordre nous est apporté par un de ces généraux à opinions exaltées, nos soldats refuseront d'obéir, et rien ne pourra leur ôter l'idée que le roi, trahi par ses généraux, veut au contraire le retour des troupes.

— Peut-être ce retour vous serait-il impossible. Les Romagnols sont ardents pour la cause italienne, ils croiront à une trahison et vous décimeront sur la route.

— Vous croyez donc, monsieur, à toutes ces exagérations ? Bologne est fanatique, c'est vrai, mais le pays que nous avons parcouru marcherait au contraire bien plutôt sur Rome, si le Pape, trop pressé par les démagogues, disait un seul mot. »

Cette conversation me donna beaucoup à penser, et je résolus de m'assurer si le mal était aussi profond qu'il le paraissait d'après le langage des officiers.

Au moment où je descendais l'escalier, je me sentis arrêté par le bras ; c'était mon inconnu de la table d'hôte. Comme je parus surpris de ce mouvement :

« Pardonnez-moi, monsieur, me dit-il ; j'ai voulu vous remercier de vos paroles à ces misérables. J'ignore les motifs qui vous amènent en Italie, mais si j'ai bien compris ce que vous êtes et qui vous êtes, nous nous reverrons bientôt.

— Je le souhaite, monsieur; mais je pense qu'il y a ici quelque méprise.

— Plus tard, monsieur, vous verrez qu'il est inutile de dissimuler. » Je voulais répondre, mais mon inconnu s'élanca rapidement en avant, me laissant tout étonné de ce mystérieux langage.

Je descendis dans la rue. Plusieurs sergents étaient rassemblés sur la porte de l'hôtel; je me mis à causer avec eux. Leurs discours furent identiquement les mêmes que ceux de leurs officiers. Il n'y avait plus à en douter : les douze mille Napolitains retourneraient à Naples, abandonnant sans regrets la cause italienne, qui de fait ne les intéressait guère.

C'est ici le cas de remarquer que, si une classe nombreuse, répandue sur tout le sol italien, sympathisait de cœur avec la cause des provinces insurgées, néanmoins les masses étaient loin de pouvoir comprendre cette croisade libérale, entreprise contre l'Autriche. Dans les villes comme Turin, Gênes, Florence, Rome et Naples, le parti libéral trouvait bien de vigoureux appuis de la part d'une jeunesse généreuse, élevée dans la haine de l'Autriche, dont l'influence compressive se faisait depuis longtemps sentir par la morgue hautaine des agents de cette puissance ; mais les populations des provinces et des campagnes n'avaient aucun grief contre les Autrichiens dont on voulait leur inspirer l'horreur. D'ailleurs les partis religieux, libéraux, monarchiques et républicains se faisaient une guerre ouverte, qui tendait à contrebalancer leurs efforts mutuels; et sans la sanction tacite donnée par le Pape et patriotiquement adoptée par une partie du clergé, il est positif que le mouvement général de l'Italie eût été singulièrement amoindri. D'autre part il y avait peu d'intérêt pour certaines parties de l'Italie à s'immiscer dans cette lutte. On comprend parfaitement que le Piémont favorisât cette impulsion dont il devait retirer tous les fruits ; que Rome effrayée, et d'ailleurs en contact constant avec la férule autrichienne, la vît avec une certaine satisfaction ; mais on comprend aussi que la Toscane, toujours ménagée et heureuse sous les lois d'un prince autrichien, devait se montrer froide, et que le royaume de Naples, plus éloigné de l'Autriche, n'ayant même avec elle aucun point de contact, ne devait trouver aucun intérêt dans une querelle si éloignée de ses frontières.

Aussi la nouvelle des glorieuses journées de Milan eût-elle été accueillie avec froideur par une grande partie des populations de la Toscane, de la Romagne et du royaume de Naples, sans les sociétés secrètes

organisées depuis longtemps sur tous les points de la péninsule, sans l'action du clergé, ému par les paroles du Pape, et sans les agents lombards, que le gouvernement milanais s'empressa de lancer dans toute l'Italie, pour convier, au nom du patriotisme commun, à leur défense propre.

Les idées d'indépendance, mieux comprises par les classes instruites, trouvaient pourtant là aussi des antagonistes, par cela même qu'elles étaient avidement saisies comme une arme de guerre contre les institutions existantes, par certaines gens qu'avait depuis longtemps fait connaître leur opposition ardente aux gouvernements établis et à l'ordre de choses préexistant. Aussi, lorsque la Lombardie, pleine d'enthousiasme et d'angoisse, fit entendre son cri d'appel à toute l'Italie, ses émissaires se transformèrent presque partout en agents complaisants d'émeutes destinées à ruiner tous les gouvernements. Ils espéraient par-là entraîner toutes les forces vives de l'Italie à leur défense : ils commirent une grave erreur. Le Pape, effrayé par tant d'exigences, après tant de concessions données en si peu de temps, s'arrêta et sentit le doute pénétrer dans son esprit. Son âme, grande et généreuse, resta pleine de confiance dans les vrais principes libéraux, mais les hommes cessèrent de lui apparaître tels qu'il les avait jugés. Il reconnut qu'un peuple endormi dans l'ignorance ne peut passer brusquement à la pratique d'une liberté absolue; il vit dans ces libéraux à phrases pompeuses des ennemis de son pouvoir bien plutôt que des amis sincères du peuple, et découvrit sous la haine des Autrichiens la crainte qu'un jour il pût trouver de ce côté un point d'appui pour résister à des exigences sans cesse croissantes.

L'ambition des partisans de la maison de Savoie lui représentait aussi les Etats de l'Eglise comme prochainement enveloppés sur tout un côté de leurs frontières par une puissance que rien ne semblait devoir arrêter, et les volontés du maître autrichien de la haute Italie devaient bientôt lui dicter des lois dans le Vatican même.

La guerre répugnait à son cœur éminemment pacifique et doux, et la crainte de voir s'élever un schisme au sein de l'Eglise catholique le tourmentait sans cesse. C'est à ces raisons que doit être attribuée la résolution du Souverain-Pontife de se refuser à toute déclaration de guerre ouverte contre l'empire d'Autriche.

Cette résolution, puisée dans des considérations de la plus haute gravité, ne fut pas sans influence sur l'issue de la guerre.

Les tristes événements de Naples en exercèrent une encore plus désastreuse.

En voyant les réformes données ou arrachées précipiter constamment les peuples dans les tentatives les plus insensées, on ne peut s'empêcher de se demander si l'extension des principes libéraux n'est point la ruine des sociétés, dès qu'ils dépassent le degré de liberté que comportent à la fois le respect de l'ordre public et le droit de l'égalité devant la loi.

En voyant les démagogues attaquer sans relâche les trônes, alors que les monarques se dessaisissent d'une partie de l'autorité, on comprend l'absolutisme ; et bien des hommes d'un libéralisme ardent ont brusquement passé dans les rangs opposés, à la suite des révolutions de 1848.

Lors des événements du 15 mai à Naples, les républicains ou les exaltés Napolitains servirent à souhait l'Autriche par leur tentative factieuse. Le roi de Naples, instruit que des émissaires secrets, envoyés par le gouvernement de Milan, parcouraient les Calabres afin de les soulever contre son autorité, ressentait une vive jalousie contre le roi de Sardaigne, dont les progrès rapides en Lombardie lui faisaient craindre qu'il ne portât bientôt ses armes victorieuses jusque sur les bords de l'Adriatique ; confiant dans son armée, il en craignait l'éloignement, à la vue du flot révolutionnaire qui le menaçait de plus en plus.

La refuser à la cause italienne c'était se compromettre trop ouvertement, et abandonner au roi Charles-Albert une omnipotence presque absolue en Italie. L'envoyer combattre l'Autriche, c'était rompre ouvertement avec la puissance qui plusieurs fois avait maintenu sa famille sur le trône.

D'ailleurs la reine, fille de l'archiduc Charles, était autrichienne de cœur et d'esprit ; son influence était considérable ; la révolte de la Sicile nécessitait des envois de troupes dans cette partie du royaume ; aussi la cour de Naples était-elle dans les plus grandes anxiétés.

M. Toffetti, spirituel Milanais, envoyé par le gouvernement provisoire de Milan, tentait chaque jour de nouveaux efforts près du roi : il cherchait à ébranler ce prince par la perspective d'un partage dans lequel les Marches eussent rémunéré Naples de ses sacrifices, tandis que Modène eût compensé Rome d'un autre côté. Il paraissait probable que les agents piémontais ne démentaient point par leur langage ces promesses de M. Toffetti. Enfin il en était venu un jour à rabattre ses demandes de quarante à douze mille hommes.

« Eh bien soit ! je vous les donne, répondit le roi ; mais sachez bien

que c'est au gouvernement provisoire de Milan que je les accorde, et non au roi de Piémont. »

Cette phrase prouve suffisamment la haine suscitée par les progrès chaque jour croissants du roi de Piémont. Elle explique bien des difficultés actuelles de la politique italienne.

L'expédition promise fut promptement préparée. Le choix du chef était une question épineuse. L'armée napolitaine, trop méprisée jusqu'à ce jour, a fait des progrès remarquables ; surtout sa cavalerie et son artillerie. Ces améliorations sont dues en grande partie au général Filangieri, officier du mérite le plus réel, et qui seul pouvait sans doute diriger avec succès les opérations de la guerre. Bien que ses talents ne fussent contestés par personne, les libéraux, voyant en lui un homme dévoué au roi, mirent tout en œuvre pour l'écarter. Ils le signalaient comme un homme capable de se vendre à l'Autriche, comme un ennemi des libertés publiques, contre lesquelles il se retournerait, si malgré lui il revenait vainqueur. Ils craignaient aussi, et avec plus de raison, les ordres secrets que le roi pouvait lui donner et auxquels le général Filangieri se serait certainement conformé.

Désireux d'affaiblir l'autorité royale dans l'armée, ils crurent faire merveille en présentant au roi comme chef de l'expédition le général Pépé, vieillard loyal, mais de peu de talent, dont la vie, passée dans les conspirations, les prisons et l'exil, donnait en effet les gages les plus certains de son attachement aux idées libérales et de sa fidélité à la cause italienne. Un tel choix était déjà une maladresse. Le roi, sans être dupe, lui conféra la suprême autorité, et, plus habile que ses adversaires, feignit de lui montrer la confiance la plus absolue. L'expédition s'achemina vers la Vénétie.

On a prétendu que le roi, en consentant à cette expédition, faite en dépit de ses sentiments secrets, avait donné au général Statella des pleins pouvoirs pour s'opposer à la marche des troupes au-delà du Pô, sur les bords duquel elles devaient s'arrêter, se contentant de tenir dans l'incertitude les Autrichiens, de donner un appui moral aux populations de la Vénétie, et de ne s'avancer au-delà de ce fleuve que si l'armée piémontaise, continuant sa marche victorieuse, parvenait à pénétrer dans la Vénétie. On a même été jusqu'à dire que les Napolitains avaient l'ordre secret de se joindre aux Autrichiens contre les Piémontais. Ces bruits, accueillis par la passion des partis, n'avaient rien de sérieux, du moins pour ce qui regarde l'alliance des Napolitains avec les Autrichiens. Mais quand

même le roi de Naples eût entendu borner l'action de ses troupes à une expectative sur les rives du Pô, c'était déjà une diversion importante, qui forçait les Autrichiens à former un gros détachement pour les observer et les contenir au besoin. J'ignore si telles étaient les vues secrètes de la cour de Naples ; mais les événements du 15 mai, en amenant la révolte au sein même de la capitale, offraient un prétexte plus que suffisant pour le rappel des troupes.

Le roi n'hésita pas, et ses ordres, trop fidèlement exécutés par ses soldats, portèrent un coup funeste aux succès de la guerre de Lombardie. La révolte anticonstitutionnelle du mois de mai était donc à la fois un crime et une lourde faute ; elle servait les desseins supposés du roi, et en tous cas lui faisait naître la pensée que dans l'éloignement de ses troupes on n'avait recherché qu'une plus grande facilité pour saper la monarchie.

A neuf heures précises j'entrai chez le général Pépé.

Je le trouvai assis sur un canapé, entouré d'un nombreux état-major et des différents chefs des corps réunis à Bologne. Sa figure triste et sévère, ses cheveux blancs, inspiraient le respect ; la position difficile dans laquelle il se trouvait, l'importance pour l'Italie de sa décision et de son habileté à triompher du mauvais vouloir de ses troupes, me le faisaient considérer avec une curiosité respectueuse, qui n'était pas dépourvue d'émotion.

(La suite à un numéro prochain.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 19 mai 1849.

Nous serons sobres de réflexions : il y aurait trop à dire sur la physionomie qu'ont prise tout à coup les élections à l'Assemblée législative. Les plus habiles s'y sont trompés : on n'aurait jamais cru le socialisme capable d'un ravage si complet et si étendu ; le centre, l'est, sont en ce moment en proie à une sorte de choléra politique. Partout ailleurs les élections ont été ce qu'on s'attendait à les voir et ce qu'elles devaient être. A Paris, personne n'a eu son compte, et si la liste de *l'Union électorale* n'a pas obtenu un succès plus complet, il faut s'en prendre à ces malheureuses divisions dont les *dix-neuf journaux* de la presse modérée ont donné le premier exemple.

Recherchons cependant en peu de mots les causes de la forte déception que nous venons d'éprouver. Il en est de générales, d'autres ne sont qu'accidentelles. Un gouvernement sous le coup d'un échec a toujours du désavantage, et l'on ne peut se dissimuler que le mauvais succès de notre tentative pour entrer dans Rome n'ait agi sur un assez grand nombre d'esprits. Tout a manqué à cette malheureuse expédition : l'opportunité, la netteté d'intention, l'habileté dans la combinaison des moyens d'attaque, et l'on a pu exploiter largement cette accumulation de fautes contre le gouvernement qui les avait commises ou laissé commettre.

D'ailleurs la France n'a-t-elle pas par dessus tout le goût de l'opposition ? Peu importait que, dans la circonstance, pour trouver des éléments d'opposition, il fallût descendre jnsqu'aux hommes de désordre et aux utopistes : afin de n'en pas perdre l'habitude, partout des milliers d'électeurs auront voté pour les socialistes, uniquement parce que leur liste était celle de l'opposition.

Pourquoi Louis-Napoléon a-t-il réuni au mois de décembre une telle masse de suffrages ? C'est en partie parce qu'en le nommant on narguait les prétentions du général Cavaignac : devenu le chef du pouvoir exécutif, le président de la République perd une grande partie de son influence : il n'en pouvait être autrement dans un *pays femme* comme le nôtre.

Ajoutez à cela que les habitants des campagnes, en portant leurs suffrages sur Louis-Napoléon, prétendaient lui confier un mandat de destruction à l'égard de ce qui existe ; mais il s'est trouvé que le nouveau président avait de la modération et des scrupules : les conseils du parti modéré l'ont maintenu rigoureusement dans les limites de la Constitution, quoi qu'on en dise : une partie puritaine de son ministère l'a surtout compromis en se refusant à pousser vivement la lutte contre l'Assemblée. Pendant ce temps, on maintenait l'impunité de la presse démocratique, et celle-ci débordait sur toute la France avec une audace de mensonge qui lui tenait lieu de talent et d'éloquence. Les paysans attendaient toujours, et voyant qu'il ne se faisait rien de conforme à leurs espérances, ils se sont en grand nombre jetés aux bras des *partageux* devenus les grands prometteurs. Il n'en a pas fallu davantage pour assurer un succès inattendu à la nuance la plus violente et la plus déraisonnable de l'opposition.

On se demandait il y a huit jours : Que fera la nouvelle Assemblée? Le parti vainqueur allait, disait-on, se diviser dans la victoire : les projets de restauration devaient se produire sans détour, et des discordes nouvelles s'apprêtaient à déchirer notre malheureuse France.—Mais le danger n'est plus là, et dès qu'il y a danger sérieux, malgré la légèreté de notre pays et de notre époque, il faut compter sur l'union et la sagesse : c'est là un premier service que nous rendra nécessairement la nombreuse phalange des démocrates socialistes.

D'ailleurs, le grand inconvénient d'une victoire trop facile, ç'aurait été l'oubli des questions si graves qui divisent la société, questions pour lesquelles les socialistes n'offrent que des solutions trompeuses, mais qui n'en demandent pas moins à être étudiées et résolues. Dans la nouvelle Chambre, les hommes d'affaires auront moins d'empire, mais les hommes de dévouement et de conscience trouveront un grand rôle à remplir.... Allons ! allons ! Dieu sait mieux que nous ce qui nous convient.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LA DÉMOCRATIE

DEVANT L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

CAS DE CONSCIENCE

PAR MGR PARISIS, ÉVÊQUE DE LANGRES [1].

Au milieu de la bourrasque qui souffle sur la France et sur l'Europe depuis quinze jours, Mgr Parisis, évêque de Langres, vient de faire paraître la seconde série de ses *Cas de conscienee.*

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, Mgr Parisis avait dit loyalement à la royauté constitutionnelle et ses devoirs et ses torts et les dangers vers lesquels elle précipitait la France. L'illustre prélat avait tout spécialement signalé, comme le plus éminent, un péril dont se riaient la plupart des hommes d'Etat d'alors. Il avait annoncé comme très-prochaine l'invasion du *Communisme*, système dont presque tous les journaux irréligieux étaient le programme et presque tous les romans modernes le tableau. Le pouvoir d'alors dédaigna ces avertissements, et il persévéra dans sa voie jusqu'au jour où la tempête populaire l'emporta comme une feuille desséchée. Aujourd'hui qu'une situation nouvelle nous est faite, de nouveaux devoirs nous sont imposés. — Ce sont ces devoirs que l'évêque de Langres se propose de rappeler aux catholiques de France. Le savant prélat examine successivement ce que c'est que la souveraineté du peuple, quelles sont ses limites et quel sens il faut attacher aux trois mots, si souvent invoqués aujourd'hui, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Mgr de Langres établit d'abord comme principe fondamental et absolu

[1] Paris, Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier.

que toute puissance vient de Dieu. On a attaqué le pouvoir de *droit divin*, en combattant l'application exclusive que des hommes de parti prétendaient faire de ce droit uniquement en faveur d'un système politique ; mais on a trop souvent dépassé le but. En déclamant contre les théocrates, on a violemment ébranlé, sinon détruit la foi à l'action de la Providence. Et cependant, en dehors de cette foi, point de base acceptable à la légitimité d'aucun pouvoir. Si le pouvoir ne vient pas de Dieu, en effet le seul droit véritable, c'est la force. Aussi les vrais auteurs de nos révolutions ce ne sont pas tant les multitudes qui ravagent que les écrivains qui aveuglent et qui corrompent. Il n'y a que deux droits possibles dans ce monde : le droit divin, ou le droit du plus fort. Le droit du plus fort, la conscience humaine le repousse. Tout se réduit par conséquent à chercher où Dieu a placé la souveraineté dans les sociétés qu'il n'a pas organisées immédiatement et visiblement.

La souveraineté est dans toute société une condition voulue de Dieu ; elle peut revêtir trois formes diverses, également légitimes : la forme monarchique, la forme aristocratique et la forme démocratique. Mais comment s'établissent-elles ?

Généralement c'est Dieu lui-même qui désignait les chefs du peuple hébreu par ses prophètes. Cependant la Bible nous apprend que les enfants d'Israël, livrés aux Philistins et aux Ammonites, se choisirent Jephté pour juge et que l'esprit du Seigneur reposa sur Jephté.

De là les conséquences que, toutes les fois qu'un peuple n'a plus de pouvoir régulier et légitime, il peut se donner à lui-même des chefs et que ceux-ci sont investis d'une vraie souveraineté à laquelle tous doivent respect et soumission, parce que, une fois constituée, elle est investie d'un droit divin.

Mais, alors même que les Saintes Écritures seraient muettes à cet égard, la légitimité de la forme élective ne dériverait-elle pas du droit suprême de la nécessité ? Concevrait-on une société existant sans chefs pour la gouverner? Et n'est-il pas évident que si elle en manque, elle trouve le droit de s'en donner dans le besoin même d'en avoir? Cependant, de ce que le peuple peut ainsi se donner ses souverains, s'en suit-il qu'il est souverain lui-même et qu'il domine tous les pouvoirs qu'il délègue ? — Mgr de Langres n'hésite pas à reconnaître que l'enseignement catholique admet cette argumentation.

Ici une grave question se présente : la souveraineté est-elle permanente dans le peuple ?

Avant de répondre à cette question, Mgr Parisis examine si l'acte par lequel le peuple se donne des chefs pour se constituer en société est, dans toute l'étendue des termes, un acte de souveraineté. Sans doute, dans la nomination de ses représentants, un peuple fait un acte de suprême autorité, en ce sens qu'il ne peut être, dans cet acte, ni forcé ni réformé par aucun autre pouvoir politique. Mais n'est-il pas certain que la souveraineté renferme essentiellement l'exercice de bien d'autres droits encore, droits que le peuple n'exerce jamais par lui-même, et que cette souveraineté, dont on cherche à le rendre idolâtre, se réduit, après tout, à le mettre sous la main de ceux qu'il s'est préposés ?

Donc, en prenant la souveraineté dans toute l'étendue de son acception véritable, il est faux que le peuple la possède jamais.

Maintenant, une fois les pouvoirs publics légitimement constitués, dans quelle situation le peuple est-il vis-à-vis d'eux ? Si l'autorité ne découlait que du peuple, évidemment il pourrait l'enlever à son gré à ses délégués. Mais l'enseignement chrétien ne saurait admettre un pareil système. Que le pouvoir s'appelle monarchie, aristocratie ou démocratie, qu'il vienne de l'élection ou de l'hérédité, dès lors qu'il est régulier et qu'il fonctionne, sa majesté est inviolable et sacrée. En procédant à l'élection des dépositaires de la puissance publique, quelle qu'elle soit, législative ou exécutive, consulaire ou impériale, un peuple fait deux choses très-distinctes ; d'abord il donne ce dont il peut pleinement disposer : il consent au sacrifice d'une partie de ses biens et de sa liberté ; mais ensuite il transmet ce qui vient de Dieu seul, c'est-à-dire l'autorité, c'est-à-dire quelque chose qui place un homme, non pas seulement en apparence et par convention, mais en réalité et devant Dieu, au-dessus de ceux qui d'ailleurs, par toutes les conditions de la nature, sont ses égaux. C'est pour cela que, dans le langage de la religion, les chefs s'appellent *des supérieurs*, et qu'on leur doit, en vertu de leur position, respect, obéissance, fidélité.

Il est donc incontestable que le peuple, même considéré dans tout l'ensemble des citoyens, est *inférieur à ses chefs.*

« Aussi, dit Mgr de Langres, quand, à une époque d'exaltation révolutionnaire, on osait appeler un roi le premier commis de la nation, non-seulement on manquait à la religion, qui fait une obligation toute particulière d'honorer cette haute puissance, *Regem honorificate*, mais de plus on outrageait la langue et le bon sens.

« Ajoutons qu'on attaquait la société tout entière en altérant une de ses conditions essentielles, le respect pour le pouvoir.

« Aussi recueillons-nous aujourd'hui les fruits amers de ce qu'on a semé alors, et de ce qu'on n'a cessé de propager depuis cette lamentable époque. N'est-ce pas parmi nous un cri général de douleur et d'effroi que cette parole, devenue vulgaire à force d'être répétée : Il n'y a plus de respect pour personne !

« Mais de quoi se plaint-on ? N'a-t-on pas voulu ce résultat ? N'a-t-on pas livré à la dérision et au sarcasme ces époques déjà tout historiques où la majesté du prince, toujours enveloppée d'un certain prestige, était saluée de loin par le sentiment unanime d'une vénération exceptionnelle et vraiment religieuse ! N'a-t-on pas décrié cette disposition des peuples comme l'effet de l'ignorance et de la superstition ? Et pour faire disparaître à tous les yeux l'auréole de la majesté souveraine, n'a-t-on pas répété sur tous les tons, comme une découverte curieuse, que les princes, quels qu'ils soient, ne sont que des hommes comme les autres ? ce que, pour le dire en passant, nous soutenons n'être pas vrai dans tous les sens. Et enfin, n'a-t-on pas ajouté, ce que précisément nous combattons en ce moment, que le peuple leur reste toujours supérieur, qu'ils ne sont toujours que ses délégués et ses mandataires ?

« Que s'en est-il suivi et que devait-il s'ensuivre ? Qu'aujourd'hui l'autorité, comme telle, n'existe plus dans le sens moral ; que sa parole n'a plus rien par elle-même qui la distingue de toute autre parole ; qu'il lui faut ou le talent pour séduire, ou la force pour contraindre, et que, en exceptant peut-être l'état militaire et la carrière ecclésiastique, ce mot, *Mon supérieur le veut*, n'est plus par lui-même une puissance devant laquelle les âmes s'inclinent spontanément par un mystérieux instinct d'ordre et de foi, mais seulement une force coactive que l'on subit sans respect et sans amour, par le seul fait de la nécessité ou du calcul. »

— Mais quelles sont donc les limites de la souveraineté du peuple ? Si, en vertu du principe de l'élection, qui vient de Dieu, il a le droit de choisir ses chefs, comment n'aurait-il pas celui de révoquer les pouvoirs qu'il leur a confiés ? — Ici Mgr Parisis se livre à une discussion des plus importantes, à laquelle nous renvoyons tous nos lecteurs, et dont voici la conclusion :

« 1° Le droit d'instituer les pouvoirs suprêmes n'entraîne pas avec lui le droit de les révoquer ni de les remplacer quand ils sont établis ;

« 2° L'insurrection est en soi un mal de premier ordre, qui ne peut se justifier que par des circonstances tout à fait extrêmes ;

« 3° Ces circonstances ne sont reconnues existantes que quand elles

sont signalées par des conditions spéciales, et toutes tellement nécessaires que l'absence d'une seule rend l'insurrection illégitime ;

« 4° Même en présence de toutes ces conditions réunies, on serait condamné par l'enseignement chrétien, si l'on s'insurgeait contre les pouvoirs constitués par des motifs ou des intérêts particuliers et non par des considérations d'intérêt public.

« On ne porte donc aucunement atteinte au principe de l'élection populaire en soutenant que presque toutes les révolutions sont criminelles en elles-mêmes, et que la plupart de leurs agents sont, au jugement de la morale évangélique, coupables devant Dieu.

« Que l'on nous permette de faire observer, en finissant, combien les catholiques doivent se montrer sobres d'applaudissements à l'égard des insurrections révolutionnaires, quand même elles auraient triomphé et quand même il en serait résulté un certain bien pour le pays. Le crime est toujours crime, lors même que, contre sa nature, il occasionne quelque bien. Laissons à d'autres l'adoration du succès. Sans nous faire au fond les juges de personne, sachons toujours blâmer ce qui est mal. Si le méchant l'emporte, gardons devant lui notre dignité, et si la cause de la justice est soumise à des épreuves, ne cessons pas de lui rester fidèles. »

Mgr l'évêque de Langres examine ensuite la valeur des trois mots qui servent de symbole à la République : *Liberté, égalité, fraternité.*

« Partout où est l'esprit de Dieu, là est la liberté. »

« Celui qui aura les yeux toujours fixés sur la loi parfaite de la liberté, celui-là sera vraiment heureux dans la conscience ; — de là la conséquence que la liberté vient de l'Evangile, et que violer la liberté c'est violer l'Evangile, qui en a doté le genre humain. »

Ici une nouvelle confusion de mots est à signaler. Les républicains de nos jours identifient la démocratie avec la liberté. Dans leur esprit l'idée de liberté et l'idée de république se confondent. Or, la liberté est parfaitement indépendante de telle ou telle forme. Sous une république, comme sous une monarchie, la famille, la conscience, l'individu, peuvent être libres ou soumis à une effroyable tyrannie.

Ainsi donc, la démocratie et la liberté sont deux choses différentes. Sans doute la dernière n'est pas un droit antipathique à l'autre. Mais il arrive, comme l'a dit un illustre orateur, qu'elle en est souvent l'antipode. « Toutes les formes de gouvernement, dit Mgr Parisis, peuvent être oppressives, non par leur nature, mais par les passions humaines qui se mêlent à leur gouvernement ; et toutes peuvent être libérales dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire, douces, bienveillantes et paternelles ; c'est-à-

dire, laissant à chaque homme le développement libre de toutes les facultés et de toutes les puissances qu'il a reçues de Dieu, pour les exercer, selon les intérêts du bien, dans toute la plénitude de sa spontanéité.

« Car c'est là la liberté, la liberté mise en rapport avec l'autorité sociale, c'est-à-dire la volonté individuelle agissant en toutes choses dans les conditions fixées par les institutions publiques qui reçoivent d'elle leur valeur. En effet, moins ces institutions la gênent, plus elles sont en harmonie avec la dignité humaine, et plus, sans la gêner, elles la font incliner vers le bien, plus elles sont en harmonie avec la loi de Dieu.

« C'est uniquement en ces termes que, dans la première série de nos Cas de conscience et dans tous nos écrits précédents, nous avons défendu la liberté, soutenu ses droits, expliqué ses intérêts divers et déterminé ses limites. »

Mais qu'est-ce donc au juste que la liberté démocratique? Ah ! quand une révolution éclate, n'est-il pas vrai que les cris de liberté qu'elle fait entendre ne sont le plus souvent, dans la bouche et dans le cœur d'un grand nombre, que ceux de la plus effrénée licence? Liberté ! Liberté ! ces mots, pour la multitude déchaînée, ne signifient-ils pas : Tout va m'être permis ! J'ai le droit d'obéir à tous mes instincts, de satisfaire à tous mes désirs, d'assouvir toutes mes passions! Certes personne ne confondra cette liberté avec celle de l'Evangile. Et, pourtant, si nous cherchions dans nos souvenirs, dans des souvenirs récents, « n'y trouverions-nous pas que ce rapprochement a été fait même hélas! par des écrivains catholiques ! »

Examinant quelles sont les libertés spéciales que la démocratie donne aux peuples, quels sont les résultats de ces libertés pour la liberté humaine en général, et enfin quels rapports elles ont avec la liberté donnée au monde par l'Evangile, Mgr l'évêque de Langres établit de la manière la plus solide les trois points suivants :

1° Il n'est pas vrai que la forme démocratique contribue toujours à donner plus de dignité et de vraie indépendance aux classes inférieures. Il faut, pour le soutenir, avoir oublié que toutes les républiques de l'antiquité païenne avaient d'innombrables troupeaux d'esclaves. Non, il n'est pas vrai que la démocratie ait exclusivement ce privilége. Pourquoi une institution monarchique ne pourrait-elle pas donner aux ouvriers, et même aux domestiques, des droits en vertu desquels ils se maintiendraient dans une liberté convenable, malgré les exigences oppressives de leurs maîtres ou de leurs patrons? Ce qui assure à chacun la liberté ci-

vile, ce sont les lois, et les lois peuvent lui être favorables aussi bien sous une monarchie que sous une république.

2° Une condition essentielle, fondamentale, indispensable de la liberté des individus, c'est la stabilité, la sécurité, la prospérité de l'Etat. Qui oserait se dire libre quand le sol tremble et que l'émeute gronde dans les rues ? Pour que la démocratie eût le droit de soutenir qu'elle accorde plus de liberté aux hommes que les autres formes de gouvernement, il faudrait donc qu'elle donnât plus qu'elles à la société des garanties de sûreté, d'ordre, de paix. Or, c'est tout le contraire qui a lieu. Il est évident à cette heure pour tout homme sensé que la fermentation surexcitée dans une partie nombreuse de la société y a diminué la somme totale des libertés dont elle jouissait. Pour parler des classes inférieures, depuis que l'esprit démocratique s'est emparé d'elles, font-elles mieux qu'auparavant ce qui leur convient et obtiennent-elles mieux ce qu'elles désirent ? Depuis qu'on leur a communiqué un dégoût inquiet de leur position et une envie haineuse de la position des autres ; depuis qu'on leur a fait rêver l'impossible et conspirer le chaos, qu'est devenue leur liberté ? Elle s'est heurtée contre des montagnes, elle s'est précipitée dans des abîmes et, comme dit l'Ecriture, elle s'est fatiguée vainement dans la voie de la perdition et de l'iniquité, rencontrant pour châtiment, non le despotisme d'aucune volonté étrangère, mais la tyrannie de ses désirs et l'insurmontable résistance de la nature même des choses.

3° Il est très-essentiel d'établir et de reconnaître que la liberté, qui est le fruit de la rédemption du fils de Dieu, appartient à l'ordre surnaturel. La foi nous enseigne que, par le péché, nous devenons esclaves et que cette servitude eût été perpétuelle si le fils de Dieu fait homme ne nous eût donné les moyens de nous racheter, c'est-à-dire de sortir du mal, de purifier nos âmes et de reconquérir nos droits à l'héritage éternel. Par conséquent, il n'est pas vrai, comme ose le prétendre et le soutenir le socialisme, *que le sens vrai de la doctrine de la rédemption* soit l'avénement du bonheur parfait en ce monde par une organisation nouvelle de la société humaine. Il n'est pas vrai surtout que la liberté produite par la divine mort du rédempteur *soit l'émancipation de tous les désirs naturels*. C'est le contraire qui est vrai, qui est certain, qui est divinement incontestable.

Après avoir établi avec une logique admirable qu'on peut, sans manquer aucunement soit à la liberté donnée aux hommes par l'Evangile, soit même à la liberté humaine en général, *ne pas être partisan de ce que*

l'on appelle la liberté démocratique, Mgr Parisis arrive à l'examen de ses deux derniers *cas de conscience* : l'égalité, la fraternité.

Tous les hommes sont égaux devant Dieu, et ce ne sont certainement pas les démocrates qui ont révélé cette vérité au monde, car, dans l'antiquité païenne, il y avait des républiques parfaitement organisées où existaient les plus choquantes inégalités, non comme exceptions, mais comme règles. Tous les hommes sont égaux devant Dieu, c'est Dieu lui-même qui l'a dit au monde, et quand le monde l'eut presque partout oublié, c'est l'Evangile qui le lui a rappelé. Mais il est essentiel de bien définir en quel sens cette vérité touche aux enseignements de la foi.

Oui, tous les hommes sont égaux ;

1° Par leur origine, étant tous sortis des mains du Créateur ;

2° Par leurs devoirs, ayant tous pour obligation d'accomplir la volonté de Dieu ;

3° Par leur destinée, étant tous appelés à subir également la mort et à être jugés d'après les mêmes lois.

Voilà, dans ses trois acceptions réelles, l'égalité des hommes devant l'Evangile ; la voilà tout entière, telle qu'elle appartient au dogme chrétien. On n'a pas le droit de l'étendre au delà. — Mais, a-t-on dit, les œuvres de l'homme étant d'autant plus parfaites qu'elles se rapprochent davantage des œuvres de Dieu, un gouvernement est d'autant mieux organisé que l'œuvre de l'homme se rapproche davantage de l'œuvre de Dieu. — Ce principe, dit Mgr Parisis, est incontestable et parfaitement évangélique ; mais est-il vrai, comme on le prétend ensuite, que, dans les œuvres de Dieu, tous les hommes sont égaux? Ici l'erreur se glisse à côté de la vérité. Non, dans les œuvres de Dieu, les hommes ne sont pas égaux. Ils sont égaux devant les commandements du souverain maître, ils sont égaux devant ses jugements, en ce sens qu'il y a des préceptes qui obligent tous les hommes et que tous sont jugés d'après ces préceptes. Mais il n'est pas vrai que, dans les œuvres de Dieu, dans l'organisation de ce monde, telle qu'elle est divinement constituée, ils soient égaux en ce sens qu'ils soient également partagés, ou dans l'ordre matériel ou dans l'ordre spirituel, par la dispensation divine. Il est mille fois évident, au contraire, que tout est inégal dans les destinées humaines, santé, beauté, force, esprit, aptitudes, capacités. Dans l'univers, mêmes inégalités dans tous les ordres de la nature : l'harmonie de l'ensemble résulte de ces innombrables et constantes inégalités.

Il y a plus : même dans l'ordre surnaturel, les hommes sont fort in-

également traités. N'est-il pas vrai que les uns reçoivent beaucoup de grâces et trouvent beaucoup de facilité pour leur salut, tandis que d'autres obtiennent beaucoup moins de secours et rencontrent des difficultés plus nombreuses? Ainsi, les œuvres de Dieu, bien loin de détruire les inégalités, les établissent et les constituent. Est-ce à dire, toutefois, que les gouvernements doivent les exagérer, les multiplier, ces inégalités? Non certes; mais il faut en conclure que lorsqu'elles existent on peut et, le plus souvent, on doit les maintenir, au moins dans une certaine mesure, comme une nécessité.

Donc tous les raisonnements des démocrates sont sans aucune valeur, excepté sur un seul point : *l'égalité devant la loi.*

Il est incontestable que tous les hommes sont égaux devant la justice de Dieu. N'est-il pas permis d'en conclure que tous doivent être égaux devant la justice humaine! Évidemment, la loi humaine n'est et ne doit être dans ses actes qu'une application partielle de la justice divine. Or, comme une des perfections de la justice divine c'est de ne faire acception de personne, il en résulte que tous doivent être absolument égaux devant la loi humaine. Ce raisonnement n'admet aucune objection. Mais aussi chacun comprend qu'il s'applique également à tous les régimes et que la démocratie ne peut rien en conclure en sa faveur.

Maintenant est-ce à dire que, dans une même société, les lois doivent être les mêmes pour tous les citoyens ? c'est là, comme on voit, une autre sorte d'égalité, tout à fait différente de la première. Cette égalité, la démocratie se glorifie de l'avoir conquise en 1789, par l'abolition des privilèges. Mais Mgr Parisis fait observer que ce principe égalitaire d'une même loi pour tous les hommes n'a jamais régné aussi constamment, aussi naturellement que dans l'Eglise catholique depuis 1800 ans; cette sainte Église n'exagère rien : elle reconnaît les inégalités sociales établies ou permises par son divin auteur, et, en conséquence, elle admet certaines distinctions dans les manifestations matérielles de son culte. Elle consacre même ces différences dans les honneurs qu'elle rend aux saints; elle leur donne des rangs divers dans la classification de ses prières liturgiques.

Mais, dans ses lois, quelle admirable unité, quelle égalité sublime ! La vie spirituelle de tous les chrétiens s'écoule dans une admirable égalité sous l'empire des mêmes obligations et sous le bénéfice des mêmes droits!

Mgr Parisis termine cet admirable chapitre par les paroles suivantes :

« Je dis que cet esprit (l'esprit démocratique-égalitaire) est presque exclusivement produit, alimenté, surexcité par l'orgueil, par un orgueil qui s'indigne de toute supériorité. Je dis qu'en général ceux qui en sont animés demandent l'abolition des inégalités sociales, non par intérêt pour la dignité humaine, dont ils ont peu souci, mais pour eux-mêmes ; parce qu'ils veulent devenir, non pas égaux, mais supérieurs aux autres, supérieurs à ceux que maintenant ils voient au-dessus d'eux. Je dis qu'une fois arrivés où ils aspirent, ils seraient les plus grands ennemis de l'égalité la plus légitime et la plus inviolable, de celle que proclame l'Evangile, et qui veut que l'on voie dans chaque homme, même dans les plus inférieurs, son semblable et son frère.

« Voilà, de ce côté, l'esprit que nous déclarons avoir reconnu et très-clairement discerné dans les démocrates modernes. Et quand on ose prétendre que c'est là l'esprit de l'Evangile, je dis que l'on blasphème.

« Il résulte de tout ce que nous venons de dire, qu'en fait, l'égalité démocratique s'est produite de nos jours avec des caractères qui blessent la délicatesse et la conscience humaine ; qu'en droit, ce que l'égalité peut avoir de légitime et d'avantageux n'appartient pas tellement à la démocratie qu'il ne puisse se trouver, au moins à un égal degré, sous les autres formes de gouvernement.

« Nous ne voyons donc pas que l'on offense en rien la loi de Dieu, parce que l'on croit devoir ne pas prendre parti pour l'égalité républicaine ; et nous croyons, au contraire, que l'on est beaucoup plus exposé à devenir coupable en s'associant aux tendances d'un nivellement qui ne produirait que des ruines, et qui ne serait ni selon l'Evangile, ni même selon la nature. »

« Est-il vrai que la fraternité démocratique et la charité chrétienne soient une seule et même chose ? » C'est là la matière du sixième et dernier *Cas de conscience* posé par Mgr Parisis. A la charité particulière, à la charité donnée au monde par l'Evangile, on prétend substituer aujourd'hui la charité sociale, sous le nom de fraternité démocratique ; l'esprit est le même, dit-on ; seulement les agents sont changés. Ce que la charité a fait jusqu'ici par les individus, il faut qu'elle le fasse désormais par les gouvernements. Voilà tout le système ; Mgr de Langres n'a pas de peine à établir que la charité chrétienne diffère essentiellement de la fraternité démocratique.

1° Le caractère essentiel de la charité chrétienne, c'est d'avoir son principe dans la foi et d'être un écoulement de l'amour de Dieu. Or, est-ce en vue de Dieu que s'exerce la charité légale ?

La charité chrétienne est essentiellement une vertu. La charité légale,

qui, comme son nom l'indique, procède de la loi, a-t-elle ce caractère? Nullement, car la loi c'est la contrainte, c'est la subordination de toute volonté personnelle à l'autorité supérieure qui s'appelle l'Etat, c'est en un mot l'extinction totale de toute spontanéité.

2° La charité chrétienne, si différente de la charité légale quant à sa nature, ne lui est pas moins opposée quant à ses œuvres. Donner ce qu'on a, puis le donner soi-même, voilà ce que font ceux qui pratiquent la charité évangélique. *Impendam et superimpendar ipse,* disait le grand apôtre dans son sublime laconisme.

Selon l'économie de la fraternité républicaine, au contraire, c'est l'Etat qui est le distributeur de toutes les aumônes, et nul de ses agents ne se sacrifie soi-même à ce genre de charité. Mais si dans l'exécution légale de la fraternité démocratique on ne se donne pas soi-même, donne-t-on du moins ce que l'on a? Donne-t-on quelque chose de ce que l'on possède? Non, ce n'est pas leur argent que distribuent les agents de la charité légale; ce sont toujours les biens d'autrui; donc l'emploi du mot charité est ici une véritable profanation.

3° Mais c'est surtout dans leurs résultats que la charité légale et la charité chétienne sont dissemblables et marchent à l'opposé l'une de l'autre.

En apparence et matériellement il semble qu'elles doivent avoir toutes les deux les mêmes résultats. Mais c'est une grande illusion. Celle-ci donne le produit de ses revenus et de ses impôts; celle-là verse le fruit de ses sacrifices et de ses aumônes: la première se charge de faire des statistiques, de tenir des écritures; c'est la seconde qui seule, et partout, voit les pauvres, leur parle, les soigne, les *relève*, les édifie, les assiste personnellement. On ne peut se le dissimuler, le but de tous les gouvernements, depuis plus d'un demi-siècle, c'est de substituer complétement la charité légale à la charité chrétienne. Or, ce projet accompli, plus de *charité* dans ceux qui donnent, plus de *reconnaissance* dans ceux qui reçoivent.

Après avoir fourni sa part à l'assistance publique, chacun finirait par dire, comme le lévite sans pitié de l'Evangile, auprès de l'homme indigent et nu: *Je ne suis plus chargé de lui; j'ai donné pour lui.* Or qu'est cela, sinon la mort de la charité chrétienne?

Mais du moins l'assistance publique diminuera-t-elle le nombre des pauvres? Il est sûr, au contraire, qu'elle s'augmentera et par une raison bien simple, c'est qu'elle rendra les secours trop visiblement assurés.

Quoi ! vous ne voulez pas laisser aux hommes quelque inquiétude pour leur avenir ? Vous voulez que l'Etat se charge à l'avance d'y pourvoir dans tous les cas ? Mais c'est dispenser l'homme de toute prévoyance, de toute privation, de toute économie !

Ainsi moins de maux, plus de misère, premier résultat.

En second lieu, moins les pauvres seront économes, moins ils auront de conduite. Et avez-vous bien réfléchi à l'exagération de leurs exigences lorsqu'ils sauront que les secours qu'on leur donne sont une dette envers eux ?

« Ah ! vous avez cru, s'écrie Mgr Parisis, que des calculs humains valaient mieux que la marche de la Providence : vous avez jeté des yeux de dédain sur ces aumônes éparses que répand inégalement la charité chrétienne, sans rigoureuse symétrie et sans plan d'ensemble, et vous avez dit : C'est le désordre ; et vous avez ajouté : C'est à la sagesse humaine et à la puissance publique du pays qu'il appartient d'organiser ces choses. Arrière donc la charité privée ! Tout secours doit être donné par la charité légale.

« Insensés et téméraires ! C'est comme si vous disiez : « Il y a trop d'intempérie dans l'air et trop d'inégalités dans les influences du ciel. Il y a des terrains trop féconds et des terres trop arides ; il y a des grêles et des gelées qui viennent ravager certaines campagnes, tandis que d'autres ne reçoivent que les bienfaits du soleil ; tout cela est un désordre : c'est à la sagesse et à la puissance humaines qu'il appartient d'y remédier. Voici le remède : il faut tout mettre en serre-chaude ; de cette manière, nous réglerons nous-mêmes la température à notre gré, et nous serons bien sûrs que toutes les productions de la terre seront pour toujours à l'abri de toute intempérie. »

— Telle est, en substance, l'œuvre du savant évêque de Langres. Que tous les catholiques la lisent, la relisent et la méditent sérieusement. Il y a là des enseignements indispensables à tous, et ils sont donnés par l'illustre prélat dans un style d'une clarté admirable et avec la brièveté d'un écrivain qui résume tout parce qu'il possède à fond son sujet. L'opuscule de Mgr Parisis se termine par les graves considérations qui suivent et qui sont comme la conclusion de tous les travaux antérieurs du vénérable évêque :

« L'Eglise reconnaît que notre société française éprouve en ce moment de bien douloureuses et bien redoutables souffrances ; et certainement elle désire qu'on emploie, pour les soulager, les moyens les plus

efficaces et les plus prompts ; mais elle ne dit pas que la démocratie possède seule ces remèdes.

« L'Eglise sait bien que, d'un côté, les classes pauvres sont parfois exigeantes, insubordonnées, menaçantes ; mais elle sait bien aussi que, de l'autre, on les a démoralisées en les rendant irréligieuses ; elle sait qu'on a rendu leurs murmures sous certains points légitimes, en rendant leur misère souvent inévitable et quelquefois excessive, sans même laisser à cette misère du corps aucune compensation dans l'âme.

Cette situation est trop violente pour être durable, surtout parmi nous. Il faut en sortir absolument ; et ce serait par de nouvelles catastrophes si ce n'était par une amélioration à tous les degrés. Pour que les peuples cessent d'être matériellement à craindre, il faut qu'ils deviennent moralement meilleurs. Or, les peuples ne s'amélioreront ainsi qu'autant qu'ils en recevront l'impulsion et l'exemple des classes qui les gouvernent et qui les dominent.

« La question tout entière de tout notre avenir est là. Elle n'est pas tant dans la forme des gouvernements que dans leur moralité.

« Que ce soit un prince héréditairement légitime, ou que ce soit un président et une assemblée démocratiquement élus, il y a sous ce rapport les mêmes chances. S'ils veulent, comme par le passé, flatter les mauvaises passions pour s'en servir comme d'un instrument de règne, *instrumentum regni*, ils périront également, et nous avec eux.

« Si, au contraire, ils veulent sincèrement remonter à la source du mal, s'ils veulent offrir à la religion leur loyal concours pour établir les vraies doctrines dans toutes les intelligences et les bons sentiments dans tous les cœurs ; ah ! dans ce cas, c'est que Dieu, selon l'expression de ses saintes Ecritures, voudra que notre nation soit encore guérissable.

« Maintenant, est-ce à la démocratie qu'appartiendra de préférence cette vertu de régénération ? Est-ce elle qui aura, mieux que les autres, et assez de force pour maintenir l'ordre, et assez de sagesse, de justice et de calme pour régler, pour purifier, pour adoucir les mœurs ? L'expérience seule peut répondre à cette grande et souveraine question. La démocratie est à l'œuvre ; elle a dans sa main tous les pouvoirs réunis : la religion a béni ses symboles, ses drapeaux et ses armes. Qu'elle rende la nation heureuse et prospère, en la rendant morale, en rétablissant partout le règne de la conscience au lieu du règne de l'égoïsme : qu'ainsi elle fasse mieux, beaucoup mieux en somme que la monarchie. — De quel droit alors la détrônerait-on ? »

Aurélien de COURSON.

SOUVENIRS DU COLLÉGE D'OULLINS.

Au temps où se font les orages, lorsque tout s'ébranle et lutte entre le ciel et la terre, les petits oiseaux des derniers beaux jours, la tête sous les ailes, soupirent tristement dans le secret de leurs nids. Les mêmes choses se passent dans l'orage d'une âme bouleversée par la marche de la vie ; il y a toujours au fond, de calmes pensées, de doux regrets, de tendres soupirs. Or, je veux faire ici comme si un rayon de soleil venait par hasard les réveiller un peu, et déterminer un cri du cœur ; je veux parler du collége d'Oullins que j'ai quitté au temps où l'on entre dans le monde ; le souvenir sera mon génie.

Mais quel mot hideux que ce mot *collége* ! il soulève, il produit dans toute âme généreuse le dégoût ou la pitié. Mais le collége d'Oullins n'est point un collége comme un autre......

Ancien château des archevêques de Lyon, situé sur la pente d'un côteau en face du mont Blanc, il domine trente lieues du pays ; la ville des Césars avec Fourvière, les confins mourants de la Suisse avec la Savoie et la haute chaîne des Alpes, limitent cette vue immense, remplie par la plaine du Dauphiné ; le Rhône passe au milieu, dans toute la majesté de sa force et dans tout l'orgueil de sa beauté.

Derrière le château s'élève un grand bois où les arbres, remués autrefois par la pensée de *Lenôtre,* gardent aujourd'hui un rayon de sa gloire ; ce bois traversé, l'on arrive, suivant un labyrinthe, en un lieu appelé le *Pavillon.* Du pavillon l'on voit s'ouvrir la célèbre vallée de *Bouan* qui montre en son sein tranquille un vieil aqueduc tout chargé de siècles et de lierres sauvages ; interrompu par les hivers et le soc des laboureurs, on retrouve plus loin à l'horizon la suite de ses arcades bleues.

A droite, au bas d'une pente rapide, couverte de vignes d'où sortent de distance en distance des pruniers et des amandiers, est bâti le village

d'Oullins. — Le collége en tire son nom, comme le village tient sa gloire du collége. — Qu'il est gracieusement original ce petit bourg avec ses toits inclinés et son air allemand ! Quand, après le soleil couché, je me plaisais jadis à le considérer, submergé par les vapeurs du soir, solennellement étendues comme un manteau de nuit à la gorge des vallées, alors que çà et là les lumières s'allumaient aux divers foyers des familles et les étoiles dans les cieux, qu'enfin la cloche venait au-dessus épanouir ses sons mélancoliques et bénir le repos, oh ! mon âme était saisie, quelque chose passait sur mon front !...

J'ai tant souffert dans les divers colléges où l'on m'a successivement traîné, et où l'on n'a pu tirer de moi que des larmes, comme d'une fleur encore pleine de la rosée du matin et jetée sous la meule, qu'à présent ma plus chère pensée est de faire éviter aux âmes délicates des petits enfants ces supplices qui les aigrissent d'abord jusqu'à ce qu'ils aient tué en eux toute vie morale, éteint toute imagination, et flétri tout enthousiasme pour la grande nature et les choses de Dieu. Oh ! c'est acheter bien cher un petit paquet d'instruction banale et sans profondeur ! c'est par trop de sacrifier l'état de son âme à l'état de son intérêt, les joies du ciel aux plaisirs factices de la société, son amour à son ambition ! Je vous le demande, que valent le plus grand nombre de ces jeunes gens que les colléges revomissent périodiquement, après leur avoir sucé toute la sève que le souffle infini leur avait donnée en les créant ? Pour quelques pierres sèches et vainement érudites, quelques pédants insupportables, que d'êtres sans saveur, que de poitrines silencieuses !... On n'apprécie plus qu'un mérite aujourd'hui : être reçu à un examen d'école, calculer, posséder une science, belle il est vrai, mais qui, prise isolément, est la plus misérable de toutes, la plus anti-naturelle, la plus désastreuse, pour tous ces esprits si divers que l'on force brutalement à s'y plier bon gré mal gré. L'étude exclusive des mathématiques donne un excès de *positivisme*, c'est-à-dire de matérialisme égoïste ; enfermé dans le fini, on se rit de l'infini que l'on ne connaît pas, et des grands sentiments qui sont les seuls vraiment positifs à la lumière de Dieu. Ah ! je ne crains pas non plus de signaler l'émulation de notre *système* d'études, comme une des grandes causes de cette sécheresse envieuse et hypocrite de nos rapports sociaux. D'un autre côté, je vois l'origine des folles et absurdes utopies, écloses de nos jours, dans cet enseignement grillé par le rationalisme ; qui ne sait qu'à force de raisonner on perd toujours la raison? Le raisonnement a été inventé par l'erreur ; la vérité porte en elle sa douce lumière que le

cœur aperçoit et comprend dès qu'il le veut. Oui, l'éducation des colléges est une œuvre diabolique. Heureusement, il n'est pas en France une pensée vraiment haute, une âme vraiment noble et complète, qui ne fasse des vœux pour le renouvellement total du système enseignant. — Mais l'œuvre nouvelle sera longue ; brusquer c'est ruiner ; cependant, par-dessus les misères des esprits étroits ou intéressés, elle marchera comme sur des têtes de serpents, et s'accomplira sans bruit, ainsi que tout ce que fait Dieu qui n'en fait jamais. *Non in commotione Dominus.*

Est-il besoin de vous le dire? Oullins est une maison du Christ. Placée au ciel sous l'invocation de deux grands saints, Thomas-d'Aquin et Catherine de Sienne, elle est ici-bas sous la direction de quelques prêtres d'élite; ils attirent par l'amour plus qu'ils ne commandent par la verge. Ajouterai-je un commentaire à ce mot de *prêtre,* si beau pour qui le comprend ! non, je ne suppose pas qu'ils se rencontrent encore ces hommes desséchés par l'orgueil et le doute qui se vantent de ne voir dans le ministre de Dieu qu'un infâme parce qu'il réprouve leurs vices, dans le héros du sacrifice et du dévouement qu'un jésuite rusé et ambitieux, parce qu'il fait honte à leur égoïsme. Je crois l'œil des esprits plus ouvert aujourd'hui.

Six années de ma vie coulèrent en me purifiant dans cet asile. Ah! six années du passé ne semblent pas six jours de l'avenir ! Vous les peindre toutes, ces années tombées une à une, dans le gouffre des choses qui ne sont plus, vous dire toutes les mille impressions qui les ont traversées, je ne le puis. Mais en vous rapportant quelques impressions de la sixième année, vous jugerez mieux de leurs objets.

J'habitais dans les murs d'Oullins, l'an passé , au bas du château un bâtiment qui lui fait face, et s'étend le long d'un verger, où dans l'herbe haute la pomme tombée se perd sous les marguerites et les mauves bleues. C'était un petit réduit ombragé d'un grand cerisier fleuri qui formait tout mon domaine sur la terre. C'est là, c'est dans cette cellule si chère, que ma jeune sensibilité avait, pour ainsi dire, filé et tendu sa toile délicate ; mon intelligence y apprit doucement à méditer et à connaître; et elle s'y trouvait, la remplissant toute, comme une atmosphère sortie de mon cœur, monde de bonheur que j'y ai créé, puis laissé!

Mon année de philosophie était terminée; c'est pourquoi l'on m'avait donné cette petite retraite dans la grande retraite de la pensée et de la foi.

Il me souvient encore, lorsque, le soir venu, les grandes ailes noires

de l'édifice se dégageaient des ombres du bois aux contours indécis, pour se détacher par le haut sur un ciel immense tissu d'étoiles scintillantes ; ma petite lampe solitaire brillant alors derrière moi, j'ouvrais ma fenêtre, et, la joue appuyée dans ma main, je me plaisais à écouter le son des cloches des villages voisins ; il me semblait que leurs lourds calices d'airain s'élevaient au sommet de leurs tours, vers le ciel, comme pour se remplir d'une certaine harmonie qui en descendait, et qu'en se retournant ils jetaient avec bruit sur les campagnes et sur mon front rêveur.

Il me le semblait et je bénissais Dieu !

Je ne m'y trompe pas cependant : de si douces émotions venaient surtout de l'état de mon âme ; à présent mon cœur détendu n'en éprouve plus ; les cloches bavardes de Saint-Jacques du Haut-Pas, mes voisines, font vacarme au milieu des bruits étranges de la rue étroite, et je me bouche les oreilles et les laisse sonner. C'était à mon entourage que je devais tout ; je me sentais abrité comme dans un taillis d'amis grands et petits ; je me savais sous les ailes chaudes de l'amitié, comme je l'étais sous celles de mon ange gardien, qu'avec amour j'avais gravé en mon plafond, et à ce sujet un enfant d'Oullins m'écrivit ces vers que je ne puis oublier :

Votre main.....
Au plafond a jeté, d'un dessin gracieux,
Cet ange gardien au vol capricieux,
Ouvrant sur votre couche et balançant son aile
Comme pour le couvrir de sa garde immortelle,
Et conserver heureuse en la donnant à Dieu
Votre paisible vie en ce paisible lieu.

Tous ici-bas cherchent le bonheur, tous caressent des rêves d'où ce bonheur ne descend pas. Pour celui-ci, c'est un phalanstère ; pour celui-là, une république platonique ; pour cet autre aveuglé, le communisme, qui n'est que l'esclavage en commun ; et ainsi à l'infini. Eh bien ! ce bonheur que tant de calculs et de veilles n'ont pu trouver, quelques hommes marqués du signe de la croix, à Oullins, l'ont réalisé sans même y songer ! Oh ! une grande vérité, c'est que la raison n'est rien à côté de l'amour. La raison ne sort pas du monde fini, elle observe et absorbe ; l'amour nourri de l'infini enfante, et se répand sans jamais s'épuiser.

Et ils n'ont pas franchi l'enceinte d'Oullins ces désastreux préjugés d'éducation si répandus et tant accueillis, sur le mépris des facultés aimantes et chaleureuses ! L'éducation s'y donne non-seulement pour la terre, passage d'un jour, mais en but du ciel, seule carrière digne de notre ambition. On croit qu'agrandir l'intelligence, élever les sentiments, vaut mieux que bourrer la mémoire et surcharger l'esprit. A Oullins, l'on a encore pensé qu'il était noble de remplacer le système d'émulation classique par le sentiment de la vertu. Lamartine s'y fût ressouvenu des leçons de sa douce et pieuse mère, modèle des mères chrétiennes, qui voulait, dit-il, faire de lui une créature de Dieu et non une poupée des hommes, et Bernardin de Saint-Pierre eût pleuré de joie en parcourant cette maison où l'amour a tout fait, et en retrouvant, écrites à l'entrée de la petite chapelle, ces paroles de Jésus-Christ qui résument tout : *Sinite parvulos venire ad me*, « Laissez venir à moi les petits enfants ! »

Les charmes si purs de la vie d'Oullins, venaient de l'éducation religieuse, c'était là le foyer ; l'instruction y prenait son étincelle. La science ne se présentait pas alors comme un lourd et inutile fardeau qui effraie la faiblesse, l'étanchement d'une soif qui aspire à Dieu par toutes les voies. La science humaine n'est qu'une évolution pour tourner notre ignorance et la venir reconnaître de face.

Mais que n'ai-je déjà parlé de ces fêtes chrétiennes ! O mes amis, vous souvient-il de cette paix doucement joyeuse qui, la veille des solennités, descendait sur nous comme une influence secrète du ciel abaissé pour mieux entendre les chants du lendemain ? Et puis, l'office accompli, relevés de la table sainte, nous promenant au dehors avec ces hommes consacrés à notre enfance, quelle vie circulait dans nos âmes ! Il nous semblait être réconciliés, harmonisés avec cette splendide nature, ce grand Rhône bleu, et ces montagnes couronnées de glaciers, d'où, entre leurs dents aigus, se dégageait, non sans efforts et non sans ensanglanter l'horizon, le soleil radieux, image terrestre de la lumière divine.

Combien ils élevaient aussi nos jeunes âmes encore légères, ces chants d'église sous le ciel arrondi de la petite chapelle aux brillants vitraux ! Rien n'était touchant comme le coup d'œil de cette chapelle romane remplie de petites têtes d'enfants, espérances de tant de mères, et se mouvant, comme l'on voit dans le champ du laboureur les blonds épis que caresse le zéphyr, quand la faux ne les a point encore touchés. A genoux, les yeux recueillis, l'on éprouvait intérieurement la vérité

de cette parole du Christ : « Lorsqu'une famille s'assemblera pour prier en mon nom, je serai toujours au milieu d'elle. »

On ne se figurera jamais ce qu'était mon bonheur, à moi libre habitant d'une petite chambre. Jusqu'à mes moments d'angoisse et à mes secrètes tempêtes, il y avait un *je ne sais quoi* que je regrette. Mes ennuis avaient leur couleur propre, mes souffrances me fortifiaient.

Après mes longues heures de travail devant ma table de bois noir, j'allais et frappais à la porte d'un ami ; avec lui nous causions, nous rions à plein cœur, et ne pensions qu'à la joie du moment présent, que soutenait secrètement une sainte espérance. D'autres fois, durant l'hiver, lorsque la neige voilait la terre et étouffait les bruits, nous nous trouvions plusieurs réunis autour du feu, dans une aile reculée, chez un de nos excellents maîtres.

Puis à certains jours l'heure sonnait, nous sortions pour quelques promenades paisibles, sur les bords de ce Rhône que vous voyez se dérouler au devant du château. Là, sous les peupliers et les boulaux, au feuillage blanc retourné par les vents frais du rivage, nous ouvrions nos yeux naïfs et nos jeunes pensées ; ou bien, quittant ces lieux à un signal de rappel, nous nous engagions dans les chemins creux du pays, le long de la petite rivière, où çà et là des groupes de laveuses étendaient leur linge sur les aubépines en fleur, auprès d'un feu d'herbes sèches.

Le pélerinage de Fourvière était aussi un de nos buts de prédilection. Qui a compris et oublié le coup-d'œil dont on y jouit, les impressions qu'on ramasse sur toute la montée, et celles que l'on trouve là-haut ! Malheureusement, ce n'est pas toujours que l'on peut apercevoir du bas de la tour gothique la ville étendue à ses pieds. Souvent les brouillards la cachent, et forment ainsi une ville de fantômes au-dessus de la ville des réalités. Mais toujours pour la prière la route est libre du côté du ciel, et souvent l'infirme se relève exaucé.

Retrouvant après ces vivifiantes promenades le magnifique ensemble de notre paysage accoutumé, il n'est aucun de nous qui n'ait éprouvé un sentiment de volupté encore plus entier, et que l'unité du beau peut seul procurer. A Oullins, le beau était notre pain quotidien, il abondait comme une manne sur cette nature notre berceau, dans l'âme de nos maîtres, profonds penseurs pour la plupart, dans nos instructions, dans nos livres choisis, dans chaque détail de notre vie, et enfin dans cette large solennité des grandes fêtes, sommet de nos joies. Plus près du ciel, nous en recevions plus de lumière ; plus près de la

vérité, nous contemplions mieux sa divine auréole qui est la beauté.

C'est assez, je m'arrête dans ces souvenirs, je n'ai voulu faire comprendre qu'une chose : le sentiment et la nature, bannis, dédaignés, incompris par tant d'hommes dégénérés, se retrouvent consacrés et garantis par la foi évangélique d'Oullins. J'ajoute, pour me résumer, que dans ce retour des jeunes âmes à la nature et à la foi, se trouve le salut de la société. Et ainsi que l'a dit le prêtre éminent qui a conçu l'idée de cette maison déjà célèbre : *l'éducation c'est l'avenir*, et pour nous croyants, l'avenir c'est la patrie.

ARTHUR DE G***.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 26 mai 1849.

Est-ce aujourd'hui le dernier jour de l'Assemblée constituante ? Est-ce seulement l'avant-dernier ? Que faut-il attendre ou plutôt craindre des derniers moments de cette quinteuse vieillesse? Beaucoup de nos législateurs s'étaient imaginé qu'à l'avènement des nouveaux élus du suffrage universel, ceux dont le mandat expire se seraient considérés comme atteints par cela même dans la plénitude de leurs droits ; ils s'attendaient donc qu'aux derniers moments la Constituante garderait une attitude d'expectative; ils croyaient même qu'un ajournement pendant la dernière semaine était le meilleur moyen de ménager la transition, et en conséquence ils avaient interprété dans un sens un peu large la permanence de leur mandat... Mais agir ainsi c'était compter imprudemment sur le bon sens et la modération d'adversaires que depuis quatre mois surtout ils connaissaient à l'épreuve, et qui d'ailleurs devaient être exaspérés par leur exclusion en masse de la nouvelle Chambre. Cette sécurité trompeuse a produit les désastreuses mesures de la semaine dernière : l'abolition au 1er janvier 1850 de l'impôt sur les boissons, le rejet du projet de loi destiné à régulariser dans les mains du général Changarnier la concentration de toute l'autorité militaire de la capitale. On redoutait pis encore : l'anarchie s'enhardissait par ses victoires : le ministère, déjà démantelé par la retraite violente de M. Faucher, usé d'ailleurs, comme il arrive toujours dans notre cher pays, par ses divisions intérieures, ne gardait plus que la défensive ; mais les absents se sont ravisés et, d'après ce qui vient de se passer pendant les derniers jours, on est fondé à croire que la clôture aura lieu sans nouveau désastre.

Pendant que le ministère battait ainsi en retraite, après avoir mis le public dans la confidence de ses dissensions, résistant mal au feu d'une artillerie pourtant bien grossièrement dirigée, un seul homme a su faire une diversion heureuse en prenant tout à coup une offensive hardie : rien de plus éclatant et de plus mérité que le succès obtenu par M. de Falloux dans la séance de jeudi ; à mesure qu'un nouvel adversaire se levait pour l'embarrasser en lui lançant d'odieuses accusations, il trouvait, avec une politesse de formes et un bonheur d'expressions incomparables, de ces traits qui portent et qui embrochent un homme sans rémission : la passion sauvage se trouvait ainsi subjuguée par le talent. Hier, les vaincus sont revenus à froid sur leur défaite ; ils ont tâché, par des citations

falsifiées, d'inquiéter la conscience de ceux qui, depuis la veille, se sentaient disposés à confier les espérances de l'ordre et de la sûreté sociale au talent admirable et au caractère éprouvé de M. de Falloux ; mais ils en ont été pour leur peine, et l'impression du public reste dans son intégrité ce qu'elle doit être.

Admirez pourtant l'art perfide avec lequel l'envie démocratique sait obscurcir les plus éclatantes renommées, et trop souvent affaiblir la portée d'action des hommes les plus nécessaires au salut de leur pays. Que de tempêtes n'a-t-on pas soulevées avec le *voyage à Gand* de M. Guizot? et pourtant il n'est personne qui puisse ignorer à quel point cette accusation est misérable. A supposer que le voyage de Gand eût été une faute politique (ce qui mériterait encore d'être discuté), c'était une chose bien étrange et qui aurait dû révolter toute conscience honnête, que de voir ainsi faire d'un acte discutable, accompli à l'âge de vingt-cinq ans, une tache indélébile et capable d'entraver à tout jamais la marche d'un homme d'un talent immense et d'un caractère éminemment respectable : et pourtant, quand l'ancienne gauche se levait en masse pour hurler à l'encontre de M. Guizot des injures qui n'avaient pas d'autre fondement, il y avait parmi ces hurleurs plus de cent hommes de cœur et de probité, que nous avons été trop heureux de trouver depuis un an au premier rang des défenseurs de la société : voilà ce que c'est que la bonne foi des partis !

La première période de la carrière de M. de Falloux n'a rien de politique : amoureux de l'étude, entraîné par le grand et heureux mouvement qui a fondé l'école catholique dans la science comme dans l'art et la littérature, il a publié d'abord des travaux historiques qui ne se rattachent au temps présent que par le mouvement général des idées et qui se recommandent avant tout par la conscience des recherches et par la hauteur impartiale des pensées. A cette époque, le don de la parole ne s'était pas révélé à M. de Falloux ; il pressentait à peine les ressources de fermeté qu'il trouverait en lui-même pour remplir un grand rôle politique. Nous parlons de tout cela en connaissance de cause, puisque notre recueil est celui qui accueillit ses premiers travaux polémiques. Cependant les *congrès scientifiques* offraient aux hommes studieux de la province une occasion précieuse pour se faire connaître : personne ne sut mieux la mettre à profit que M. de Falloux : dès lors on put deviner en lui non le grand orateur, mais simplement l'orateur, et les électeurs de Maine-et-Loire ne tardèrent pas à l'investir de leur mandat. Depuis cette époque, M. de Falloux a pris sa grande et belle place dans l'histoire de France : néanmoins, il importe encore de constater que c'est par bonds qu'il s'est avancé dans la carrière, et que l'homme d'aujourd'hui est un sujet de surprise pour ceux qui admiraient déjà l'homme d'avant-hier.

Mais c'est en vain que M. de Falloux possède, avec cette modération qui inspire la confiance, toute la grâce et même toute la séduction des manières : on traite dans notre pays la supériorité avec une rigueur implacable, et en sa qualité d'homme vraiment supérieur, M. de Falloux doit s'attendre à un acharnement dont nous venons de voir les premiers symptômes.

L'éclatant succès de tribune que M. de Falloux vient d'obtenir a d'ailleurs l'avantage de mettre dans son vrai jour la situation qui va se dessiner à l'Assemblée nationale. Nous avons eu une bien mauvaise chance sans doute ; au milieu d'une sécurité trompeuse, la propagande socialiste a fait un chemin immense dans les départements ; l'action personnelle du président, qu'il était raisonnable de déduire du scrutin du 10 décembre, s'est trouvée par le fait moins considérable qu'on ne le pensait, et pour avoir écouté les conseils de ceux qui l'enchaînaient au respect de la Constitution, le chef du pouvoir exécutif a perdu ce que le prestige de son nom avait d'artificiel et de grossier. D'un autre côté, ces hommes qui condamnent Louis-Napoléon à une vertu oisive n'accomplissaient qu'imparfaitement leur mandat de défenseurs de la société ; ils laissaient à la mauvaise presse une impunité que nous n'avons cessé de signaler comme le plus grand de tous nos périls ; et quand la *rue de Poitiers*, qui avait malheureusement donné asile aux plus mesquines préoccupations personnelles de nos *sauveurs*, a voulu contreminer le socialisme par des publications du même genre, elle est tombée dans l'officiel, ce qui est chez nous un obstacle invincible au succès.

D'un autre côté, la *rue de Poitiers* ayant donné l'exemple d'une infidélité choquante au principe de la vraie conciliation, d'abord par la manière dépourvue de franchise et de dignité dont elle a traité l'affaire de la candidature de M. Guizot, ensuite par la perturbation qu'elle a laissé les dix-sept journaux coalisés, au nom de l'*opinion modérée*, jeter dans la liste parisienne de l'*Union électorale*, on s'est senti plus que jamais autorisé presque partout à une division dont on n'avait que trop les germes dans le cœur ; des prétentions exclusives ont été affichées dans une quantité de départements, et si parfois, comme dans la Loire-Inférieure, elles ont été couronnées de succès, quarante autres centres d'élections ont vu le parti socialiste profiter de la discorde des modérés pour introduire sur la liste victorieuse tout ou partie de ses adhérents. La circonstance, la chose du moment, se sont trouvées aussi défavorables ; on ne peut s'imaginer le ravage qu'a produit la nouvelle de l'échec éprouvé par nos troupes devant Rome ; le gouvernement, en adoptant une ligne si fausse de conduite dans cette grande affaire, justifiait d'avance les accusations que l'opinion hostile faisait pleuvoir sur lui ; ça été là le ré-

sultat de la conduite égoïste de ceux de nos grands *sauveurs* qui, après avoir contribué vivement à l'élection du 10 décembre, n'ont pas jugé cependant leur élu digne de se mettre à leur tête dans un cabinet qui aurait été composé en vue de la gravité du péril public, et qui ont trouvé qu'un *petit ministère* était assez bon pour essuyer les plâtres de la présidence ; le petit ministère a fait de grandes fautes, et les *sauveurs* qui l'ont lancé comme le ballon d'essai de leur ambition sont aujourd'hui tout abasourdis de voir gravement entamée une position qu'ils croyaient pourtant avoir remparée bien soigneusement.

Voici surtout pourquoi nous allons avoir dans la nouvelle Assemblée législative un banc de deux cents socialistes, ayant un renfort de populaire qui le rendra, dit-on, aussi pittoresque qu'embarrassant. Ce n'est pas assez de ce danger; on se hâte d'en tirer les conclusions les plus violentes. Désormais, dit-on, il sera impossible de faire une nouvelle épreuve du suffrage universel : cette fois il y a eu trente départements d'infectés ; à la première élection générale, on en comptera soixante, et tout sera perdu ; sans parler des inductions à perte de vue qu'on tire des votes de l'armée (qui pourtant ont été misérablement travestis par la presse socialiste) et de l'organisation permanente au centre du pays de la grande armée du désordre, organisation, il faut l'avouer, qui nous conduira inévitablement encore à des luttes sanglantes, à moins que la protection auprès de Dieu de celui qui a dit en mourant : *que mon sang soit le dernier versé!* ne continue d'être efficace : et ce n'est pas là, disons-le avec sincérité, la moins ferme de nos espérances.

Nous venons de faire largement la part du mal à venir ; nous sera-t-il permis de faire aussi celle du bien? Nous avons beaucoup d'ennemis, mais ils sont profondément divisés ; c'est en vain que *le National* s'est honteusement mis à la disposition des socialistes; les gens qui font le dernier tapage à l'Assemblée nationale, et qui vont à peu d'exceptions près disparaître de la scène parlementaire, n'ont rien de commun avec la faction à laquelle ses succès partiels viennent de donner de si chaudes espérances ; il y a entre les socialistes et les républicains du *National* tout le fleuve de sang des journées de Juin ; et en effet c'était une conduite insensée que de mitrailler les faubourgs, si l'on devait, moins d'une année après, se mettre à la queue des faubourgs. Nous préférons pour notre compte la manière loyale dont M. de Falloux a su y conquérir tant de suffrages ; il y a un principe fécond de pacification dans un tel succès, tandis que *le National* s'est désigné d'avance comme la première victime si le socialisme sauvage finit par l'emporter. Par là s'explique le manque de rapport qu'on a pu remarquer ces jours-ci entre les tempêtes de l'Assemblée expirante et l'attitude du parti organisé au dehors contre

la propriété et la famille; ce parti attend, et il ne veut rien devoir aux hommes du *National ;* il rejette dédaigneusement leurs avances, et, dans son point de vue, il a raison.

C'est ainsi que nous arrivons plus paisiblement qu'on n'aurait osé l'espérer à la nouvelle Chambre : celle-ci aura sans doute une position bien difficile en face de ces deux cents furieux tout prêts à déchaîner une armée qu'on peut d'avance comparer aux bandes de routiers qui ont fait la terreur et le désespoir du moyen-âge. Mais nous le demandons à tout homme de bonne foi, serions-nous beaucoup mieux lotis, si l'Assemblée nationale, par le succès général et incontesté des *modérés*, eût donné quelque produit comparable à la *Chambre introuvable* de 1815 ? Hélas! le prologue nous fait juger de ce qu'aurait été la pièce. Nous avons vu avec quelle légèreté, sous l'impression d'une sécurité trompeuse, tous les anciens partis ont repris leurs allures et manifesté leur antipathie héréditaire. On aurait dit une course au clocher pour la prise de possession du pouvoir : ici on excluait la droite comme suspecte de féodalité, là on faisait prendre des engagements par écrit dans le sens des opinions exclusives de la droite : presque partout on mettait dans un oubli scandaleux la vérité inscrite à toutes les pages de notre révolution de soixante années, c'est à savoir que le cours de nos discordes ne peut finir que par une transaction, transaction qui tienne compte de tous les droits comme de toutes les fautes, et qui sous l'influence bienfaisante de la religion, supérieure à toutes les contingences politiques, soit enfin acceptée par tout ce qu'il y a de sentiments honnêtes et éclairés dans la nation.

Eh bien ! Messieurs, vous avez encore une fois repoussé la lumière importune de l'expérience; vous avez embrassé de nouveau vos chimères favorites ; laissez faire les socialistes, commencez contre eux cette lutte de la chambre et de la rue, du château et de la hutte, du propriétaire et du voleur, dont vous menace une faction si formidablement organisée, et vous apprendrez, à vos dépens, messieurs les légitimistes, messieurs les Orléanistes, messieurs de la vieille droite, du vieux centre et de la vieille gauche, ce qu'on gagne à vouloir « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir jeté par terre. »

Ceux qui se disent les honnêtes gens, et qui le sont en comparaison des voleurs, n'auront la victoire que quand ils auront tout à fait mérité le titre qu'ils usurpent aujourd'hui pour une grande moitié.

MADAME RÉCAMIER.

Ce nom était toute une poésie, il désignait une personne belle entre toutes, aimable et charmante, et chère à tous ceux qui l'avaient approchée ; maintenant il n'est déjà plus qu'un souvenir pour cette terre où tout passe avec tant de rapidité devant ceux qui restent, un moment de plus, à compter les regrets et les amertumes de la vie.

Celle que nous voyions encore naguère si vivante par cette jeunesse de cœur qui brave les années, elle a disparu ; elle est allée rejoindre ceux qui l'aimaient, qui l'ont précédée dans un meilleur séjour. « Ils m'appellent, » me disait-elle un jour ; hélas ! et elle a bien peu tardé à répondre à cette voix qu'elle entendait parfois dans son cœur. Maintenant commence pour elle une autre vie hors de la terre et aussi une autre vie sur la terre, la vie de l'immuable histoire. La voici qui dès aujourd'hui prend son rang parmi les femmes illustres dont la France s'honore. Les plus célèbres et les plus admirées ne seront ni plus louées, ni plus admirées qu'elle, et sa renommée restera l'une des plus enviables, puisque c'est sa beauté, sa bonté, le charme de sa douceur, de sa grâce et de sa vertu qui la lui auront acquise.

Etre aimée, voilà quelle a été l'histoire de madame Récamier. Aimée de tous, dans sa jeunesse, pour son étonnante beauté, aimée pour sa douceur, pour son inépuisable bienveillance, pour le charme d'un caractère dont son aimable visage était le reflet ; aimée pour l'amitié sympathique et tendre qu'elle savait accorder à chacun, avec une mesure, un tact, une finesse exquise du cœur ; aimée des jeunes et des vieux, des petits et des grands, des femmes même, des femmes, si difficiles pour les autres femmes ; aimée toujours et de tous, depuis le berceau jusqu'à la tombe ; voilà quel a été le lot, quelle sera la célébrité de cette femme charmante. Quelle autre gloire est plus digne d'envie !

Je n'ai point connu madame Récamier dans les splendeurs de sa beauté, je ne l'ai connue qu'entourée du doux éclat d'un beau soir ; et ce qui m'a conduit vers elle, ce n'était pas ce que j'avais entendu raconter de ses succès inouïs. Pourtant je savais que, si beaucoup de femmes sont demeurées dans l'histoire pour leur beauté et surtout pour ce qu'elles avaient su conquérir par elle, aucune n'avait eu des triomphes

pareils aux siens et n'était demeurée plus simple. L'époque toute parisienne où elle avait vécu avait été favorable au culte dont elle était devenue l'objet. En Angleterre, pays de la beauté, le peuple, fasciné par son aspect, avait, dans son enthousiasme, dételé ses chevaux et traîné sa voiture au milieu d'une foule pressée. Un prince de Prusse, épris d'elle jusqu'à l'adoration, avait essayé, sans y parvenir, de lui persuader de faire rompre son mariage avec M. Récamier, pour lui faire partager des destinées alors encore entourées de prestige. Je savais que les hommes les plus remarquables avaient soumis leur cœur à l'empire de ses charmes et qu'au milieu de cette brûlante atmosphère elle était demeurée toujours irréprochable. Toutes ces merveilles de beauté et de sagesse si admirées méritaient, sans doute, l'attention, et pourtant ne seraient peut-être pas parvenues à l'exciter en moi ; mais, je l'avoue, je désirais vivement connaître une femme que M. Ballanche, le meilleur et le plus parfait des êtres qui ont traversé la terre, aimait avec une profondeur, une abnégation, une adoration sans égale. Avoir obtenu, avoir mérité d'être ainsi aimée de M. Ballanche, c'était à mes yeux le titre le plus élevé.

Bientôt il nous mit en rapports. Je pénétrai dans le sanctuaire le plus poëtique, — un salon tout blanc éclairé par des reflets de rideaux bleus à moitié fermés. Sur l'une des parois, la Corinne de Gérard toujours inspirée et inspiratrice, rappelant avec tout le charme de l'idéal et de l'absence l'immortelle amie des temps de la jeunesse, du dévouement et de l'exil. Au bas l'illustre vieillard qui fut René, discourant avec sagesse ou se taisant avec majesté. Plus loin, M. Ballanche, promenant ses yeux sereins sur des amis qu'il devait aller attendre, le premier, dans ces demeures dont son lumineux génie avait toujours tenté de pénétrer les insondables mystères ; M. Ampère ; M. Lenormant, auquel elle avait confié le bonheur de sa fille adoptive ; des poëtes, des savants, des orateurs, des artistes éminents étaient groupés autour de ces deux hommes supérieurs.

Plus loin, vis-à-vis de la Corinne au front sublime, était assise madame Récamier, belle toujours, mais de cette beauté qui jaillit incessament de l'âme. Vêtue de blanc, elle était là calme, gracieuse, harmonieuse, comme un doux accord. Sa voix, d'un timbre admirable, ne se faisait entendre que pour prononcer des paroles de bienveillance et d'encouragement, qui réveillaient la pensée chez les hommes sérieux, le souvenir chez les vieillards ou l'imagination chez les poëtes. La conversation roulait brillante et variée, avec un charme, une grâce, une abondance extraordinaires, et madame Récamier, comme la plus habile et la plus aimable magicienne, la guidait, la faisait jaillir, la conduisait à son gré avec une adresse merveilleuse, pressant les uns, interrogeant les autres et ne laissant personne en arrière. Causer, tout le monde le sait en France,

mais savoir faire causer, savoir tirer de chacun ce qu'il a de remarquable dans l'esprit, c'est un art presque perdu et qu'elle possédait au plus haut degré. Aussi, quel salon que le sien ! beaux-arts, politique, littérature, anecdotes piquantes, tout avait sa place, hors la médisance. Jamais on ne parlait des absents que pour en dire du bien, et ceux qui se trouvaient sous les regards si doux de la maîtresse de la maison pouvaient se croire parfaits et surtout très-aimables, et véritablement ils l'étaient en effet pour un moment, tant la bienveillance les faisait valoir, car notre esprit dépend de l'accueil qu'on lui fait.

Jamais les discussions n'allaient trop loin ; comprenant tout avec une promptitude de tact que je n'ai vue qu'à elle, madame Récamier, dans son intelligence, apaisait tout et adoucissait toutes les aspérités. On se trouvait bien et heureux auprès d'elle ; son atmosphère était celle de ces climats privilégiés où l'air est balsamique et où la brise ressemble à une caresse. Un homme très-malheureux me disait un jour : « Quand j'ai passé quelques moments chez madame Récamier, je ne sens plus mes maux. » — Aussi son salon était toujours rempli.

Mais quand la foule était retirée, alors commençaient les entretiens intimes, les causeries de l'âme, et cette femme si charmante pour le monde se montrait sous un jour plus séduisant encore. C'était l'amie parfaite, attentive et soigneuse, occupée de tous avec une intelligence et une clairvoyance infinies. Son cœur privé des joies de la mère s'était répandu en amitiés hautes, choisies, et pourtant nombreuses. Le malheur l'a trouvée dévouée, la mort l'a trouvée fidèle. Ceux qui l'ont précédée ont tous reçu ses soins, ils ont été consolés par son angélique sourire. M. Ballanche, M. de Châteaubriand ont connu le charme apaisant de ses consolations trempées de larmes ; et ceux qui lui survivent savent bien pourquoi elle a été si aimée dans le cours de sa belle vie et sentent trop combien elle sera regrettée, car sa mort leur laisse un vide affreux.

Ses derniers moments ont été courageux et résignés. La religion est venue les fortifier par ses divines espérances. — Je vais rejoindre mes amis et je vous attendrai, disait-elle à sa nièce chérie, dont la tendresse avait charmé sa vie et consolait sa mort.

Qui sait à quels orages elle échappe en nous quittant ! Hélas ! comment ne pas envier ceux dont la journée est finie et qui s'éloignent de cette terre d'angoisse ! ANNA MARIE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

HISTOIRE
DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

(TOME VIII)

PAR M. THIERS.

(2e ARTICLE [1].)

Avant de pénétrer avec l'habile historien dans les incidents si compliqués et si dramatiques de ces affaires d'Espagne, jetons un regard en arrière, et afin de mieux comprendre l'immensité du fardeau dont Napoléon allait se charger, rappelons en quelques mots les créations ou les transformations de souverainetés qu'il avait déjà accomplies du droit de son épée victorieuse et de son génie civilisateur.

A ce moment même de son histoire, et quelques semaines avant l'entrée des troupes françaises dans la Péninsule espagnole, il avait élevé un trône français au-delà du Rhin. La fille du roi de Wurtemberg venait d'arriver dans le palais des Tuileries, où elle avait été mariée au prince Jérôme, le plus jeune frère de Napoléon. Jérôme avait reçu en dot le royaume de Westphalie, nouvel État formé de Hesse-Cassel et d'une partie de la Prusse. A part cette funeste ambition qui poussait Napoléon à distribuer l'Europe entre les membres de sa famille, il est impossible de pas admirer la sagesse des instructions dont il accompagnait l'octroi de chaque couronne. M. Thiers reproduit celles qu'il donna à Jérôme quand celui-ci partit pour prendre les rênes de son royaume. Est-ce un conquérant habitué à prendre pour règle la loi du plus fort, ou est-ce un prince sagement libéral qui a écrit les conseils suivants: « Vous trouverez ci-jointe la Constitution de votre royaume... Vous devez la suivre fidèlement. Le bonheur de vos peuples m'importe, non-seulement par l'influence qu'il peut avoir sur votre gloire et la mienne, mais aussi sous le

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, page 673.

point de vue du système général de l'Europe. N'écoutez point ceux qui vous disent que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé dans le royaume de Westphalie qu'on ne voudrait vous le persuader, et votre trône ne sera véritablement fondé que sur la confiance et l'amour de la population..... Les bienfaits du code Napoléon, la publicité des procédures, l'établissement des jurys, seront autant de caractères distinctifs de votre monarchie; et, s'il faut vous dire ma pensée tout entière, je compte plus sur leurs effets pour l'extension et l'affermissement de cette monarchie que sur le résultat des plus grandes victoires. Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnus aux autres peuples de la Germanie..... Cette manière de gouverner sera une barrière plus puissante pour vous séparer de la Prusse que l'Elbe, que les places fortes et que la protection de la France. Quel peuple voudra retourner sous le gouvernement arbitraire Prussien, quand il aura goûté les bienfaits d'une administration sage et libérale? Les peuples d'Allemagne, ceux de France, d'Italie, d'Espagne, désirent l'égalité et veulent des idées libérales... Soyez roi constitutionel. Quand la raison et les lumières de votre siècle ne suffiraient pas, dans votre position la bonne politique vous l'ordonnerait » (page 168).

Quelle modération et quelle intelligence de son époque dans ces paroles de Napoléon! mais, ainsi qu'il arrive aux plus hautes intelligences, il lui était plus facile de donner aux autres d'excellents conseils que d'y conformer sa propre conduite.

Jérôme était le troisième des frères de Napoléon qui fût devenu roi. Joseph avait déjà le royaume de Naples et de Sicile. La Hollande, transformée de république en monarchie, avait été attribuée à Louis. Ce n'est pas tout. Eugène, fils de l'impératrice Joséphine, était vice-roi et héritier désigné du royaume d'Italie. Murat, époux de la princesse Caroline, sœur de Napoléon, régnait sur le grand-duché de Clèves et de Berg. De ses deux autres sœurs l'une, Eliza, gouvernait le duché de Lucques et le pays de Massa; l'autre, Pauline, avait reçu en partage le duché de Guastalla. A cette liste, déjà si longue, ajoutons encore le maréchal Berthier, lui aussi fait prince souverain par l'investiture de la principauté de Neuchâtel.

Il n'y a pas un demi-siècle que ces événements extraordinaires se sont accomplis; et que reste-t-il aujourd'hui des royaumes, des principautés, des duchés dont Napoléon avait posé les couronnes sur la tête des mem-

bres de sa famille ou sur celle de ses compagnons d'armes? Aucune de ces souverainetés fantastiques n'a vécu autant que son fondateur. De ces rois improvisés, l'un a péri de mort violente, les autres sont morts dans la proscription ; et le seul qui survive encore, le plus heureux de tous, n'a plus à gouverner que de vieux soldats mutilés, et veille sur les cendres glorieuses que fit revenir de Sainte-Hélène un autre roi qui, à son tour, est en exil : tant il est vrai que, pour le gouvernement des empires, il y a une sagesse de sens commun dont l'excès n'est pas moins à craindre que les ambitions d'un caractère héroïque ! Les uns sont renversés pour avoir trop dédaigné la grandeur et la gloire, et les autres pour les avoir trop aimées.

Ces rois que Napoléon avait créés, comme autant de satellites destinés à rouler autour de son astre impérial, il se réservait de les rehausser et de les grandir encore, suivant les besoins de sa politique ou les services qu'il en aurait reçus. Dans cette carrière royale ouverte à sa famille et aux grands de son empire, l'*avancement* était promis à chacun, et celui qui recevait une couronne pouvait prétendre à une couronne plus belle encore. Quand Napoléon eut décidé la déchéance des Bourbons d'Espagne, ce fut à Joseph, déjà roi de Naples, qu'il destina le trône qui allait vaquer.

Mais, comme on l'a vu, les projets de Napoléon sur l'Espagne n'eurent rien de prémédité ; ils se formèrent et se développèrent peu à peu dans son esprit. Avant de s'arrêter dans une résolution extrême, Napoléon avait porté son attention sur deux combinaisons dont une consistait à céder la majeure partie du Portugal à l'Espagne pour en recevoir en échange les provinces situées entre l'Ebre et les Pyrénées. Ce plan, qui avait toutes sortes d'inconvénients, était soutenu par M. de Talleyrand, non pas qu'il le crût bon, ni aisément réalisable, mais parce qu'il croyait flatter ainsi les idées de Napoléon. Tombé à cette époque dans une demi-disgrâce, il essayait de ressaisir la faveur du maître en flattant ses vues ambitieuses, qu'un des premiers il avait devinées. Dans une de ces pages piquantes comme il en a tant, M. Thiers nous montre le courtisan boiteux s'essoufflant à suivre l'empereur qui se promène à pas pressés comme ses pensées dans les vastes galeries de Fontainebleau.

L'autre combinaison sur laquelle s'était portée un instant la pensée de Napoléon était de marier une de ses nièces au prince royal d'Espagne. Dans cette vue, il avait même fait venir à Paris une fille issue du premier mariage de Lucien. La cour d'Espagne désirait elle-même un tel mariage, et Charles IV avait été le premier à demander pour Ferdinand

la main d'une princesse française. Mais des causes toutes domestiques obligèrent Napoléon à renvoyer sa nièce en Italie, et ce projet d'alliance devint impossible. « Même sans cet incident, dit M. Thiers, Napoléon aurait probablement fini par préférer le parti le plus décisif, c'est-à-dire le détrônement des Bourbons. En tout cas, il n'avait plus le choix. Les renverser, pour leur substituer un membre de sa famille, était la seule solution qui lui restât. Mais le prétexte à faire valoir pour les détrôner sans offenser profondément le sentiment public de l'Espagne, de la France et de l'Europe, était toujours ce qui l'embarrassait le plus. » — « C'était là, ajoute plus loin M. Thiers, le seul point sur lequel il eût véritablement hésité ; car s'il avait admis un moment comme praticable le plan de rapprocher les deux dynasties par un mariage, et comme discutable le plan de s'adjuger une forte partie du territoire espagnol, au fond il avait toujours préféré comme plus sûr, plus décisif, plus honnête même, de n'enlever à l'Espagne que sa dynastie et sa barbarie, en lui laissant son territoire, ses colonies et son indépendance. »

Les bons rapports établis depuis Tilsitt entre Napoléon et Alexandre n'avaient pas peu contribué, comme on l'a vu, à engager Napoléon dans l'aventureuse entreprise qu'il allait tenter en Espagne. Avec trois cent mille de ses meilleurs soldats retenus sur les bords de la Vistule ; avec la Prusse abattue et désarmée, il est vrai, mais au fond toujours ennemie, avec l'Autriche qui désirait momentanément la paix pour rétablir ses forces, mais qui nourrissait le désir et l'espérance de venger ses défaites ; avec l'Angleterre qui avait perdu dans la personne de Pitt le représentant de ses grandes haines contre la Révolution française et contre Napoléon, et dont le gouvernement avait substitué la politique des intérêts à celle de la passion, mais qui n'en continuait pas moins à être pour la France une ennemie redoutable ; en présence des inimitiés ouvertes ou cachées dirigées contre sa prodigieuse fortune, en présence des embarras nécessairement attachés au gouvernement et au maintien de son vaste empire, Napoléon, à la veille de frapper le dernier coup sur la dynastie espagnole, sentit le besoin de resserrer par des liens plus étroits son alliance avec la Russie.

C'est ici que les affaires d'Orient viennent se lier à celles d'Espagne. Il n'y a, ce nous semble, rien de plus intéressant ni de plus instructif dans l'histoire contemporaine que l'exposé fait par M. Thiers, à l'aide des documents authentiques, des négociations qui furent suivies entre les deux empereurs pour essayer de régler en commun le partage de

l'empire ottoman. On put croire un moment que cette éventualité qui préoccupe depuis si longtemps la politique européenne allait se réaliser, et la vieille ambition de la Russie recevoir satisfaction. Cette ambition, d'abord si vivement excitée dans les conférences de Tilsitt, fut portée au comble par une lettre que Napoléon adressa à Alexandre, au mois de février 1808, et « dans laquelle il annonçait l'intention d'aborder la « question de l'empire d'Orient, de la traiter sous toutes ses faces, de la « résoudre définitivement ; dans laquelle il exprimait aussi le désir d'ad- « mettre l'Autriche au partage et posait pour condition essentielle de ce « partage, quel qu'il fût, partiel ou total, une expédition gigantesque « dans l'Inde, à travers le continent d'Asie, exécutée par une armée « française, autrichienne et russe. »

Ce projet d'une expédition dans l'Inde, que Napoléon avait conçu lors de l'expédition d'Egypte, et qui lui était revenu en pensée dans les entretiens de Tilsitt, n'effrayait point le jeune empereur de Russie. Il en voyait les difficultés, il les avait déjà signalées à Napoléon, mais il était prêt à mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour contribuer à les vaincre. La sympathie d'Alexandre pour la personne et pour les vues de Napoléon allait en ce moment jusqu'à une sorte d'enthousiasme.

M. de Caulaincourt, ambassadeur de France à Pétersbourg, et M. de Romanzoff, ministre d'Alexandre, et qui avait été autrefois celui de l'impératrice Catherine, se mirent aussitôt à traiter cette grande affaire du partage de l'empire ottoman. Deux plans furent discutés : l'un, celui d'un partage partiel, conservait à la Turquie les deux détroits et la ville de Constantinople, avec ses possessions d'Asie ; l'autre effaçait complétement la puissance turque, soit en Europe, soit en Asie, et donnait à la France l'Albanie, une partie de la Thessalie, la Morée, Candie, avec toutes les îles de l'Archipel, Chypre, la Syrie, l'Egypte. La Russie avait pour sa part, non-seulement la Valachie et la Moldavie, mais elle passait les Balkans, occupait l'ancienne Thrace jusqu'aux détroits et obtenait Constantinople avec une portion du territoire asiatique environnant. Enfin, l'Autriche recevait pour son lot la Bosnie et la Servie, avec la Macédoine jusqu'à la mer, moins Salonique qui appartiendrait à la France.

C'était pour la première fois sans doute que de si vastes remaniements de territoire se trouvaient discutés dans le tête à tête de deux diplomates, cherchant à réaliser tout d'un coup des combinaisons qui ne sont d'ordinaire que l'œuvre laborieuse des siècles. Les vues de la Russie furent consignées dans une note écrite de la main de M. de Romanzoff.

Cette note, qui est peut-être, comme dit M. Thiers, le monument le plus curieux de ce temps extraordinaire, fut envoyée à Napoléon et se trouve aujourd'hui dans le dépôt du Louvre. C'est un des documents dont la première publication est due à M. Thiers.

Dans cette prodigieuse combinaison, la grande difficulté était Constantinople. C'était la conquête à laquelle les Russes attachaient le plus de prix, et de son côté Napoléon ne pouvait se résoudre à la leur abandonner. « On avait beau discuter sur ce grave sujet, dit M. Thiers, on ne « pouvait pas s'entendre, et la querelle interminable qui s'élevait, au-« dacieuse et folle anticipation sur les siècles, révélait l'intérêt vrai de « l'Europe contre la Russie dans la question de Constantinople. L'em-« pire français, devenu en ce moment grand comme l'Europe elle-même, « en ressentait tous les intérêts et ne voulait pas livrer le détroit d'où les « Russes menaceront un jour l'indépendance du continent européen... »

En présence de ces difficultés d'un partage des Etats ottomans, Napoléon avait cherché à détourner l'ambition d'Alexandre d'un autre côté : il avait encouragé de tous ses efforts une expédition russe contre la Suède, ayant pour résultat la conquête de la Finlande. Mais l'acquisition de cette province, quoique si importante pour le développement de la puissance russe dans le Nord, ne répondait point aux vastes espérances qu'Alexandre avait rapportées des conférences de Tilsitt et qui, de proche en proche, d'indiscrétion en indiscrétion, étaient devenues les espérances de la nation même. « Je ne pensais pas, disait un jour Alexandre à l'ambassadeur francais, je ne pensais pas aux provinces du Danube ; c'est votre empereur qui, en recevant la nouvelle de la chute de Sélim, s'est écrié à Tilsitt : *On ne peut rien faire avec ces barbares... La Providence me dégage envers eux ; arrangeons-nous à leurs dépens !* Je suis entré dans cette voie et M. de Romanzoff avec moi. La nation nous y a suivis, et ce n'est pas trop d'un notable avantage de ce côté pour la rendre favorable à la France... »

Napoléon avait eu tort peut-être de poser cette question redoutable entre lui et son nouvel allié. Mais dès que ce premier pas avait été fait, il était trop tard pour reculer, et la sagesse voulait que la question une fois soulevée fût résolue. Dans l'état des choses, la moindre concession qui pût être faite à la Russie était celle de la Moldavie et de la Valachie ; mais à ce prix l'ambition d'Alexandre était satisfaite et l'alliance de la Russie avec la France se trouvait cimentée. Cette alliance eût-elle été durable et profitable à la France ? C'est une question que le temps seul

eût résolue ; ce qui est certain, c'est que, eu égard aux vastes entreprises de Napoléon et à la coalition continentale qu'il organisait contre l'Angleterre, l'alliance russe était devenue une des conditions essentielles de sa politique.

Mais, sans attendre le résultat des négociations suivies entre M. de Caulaincourt et M. de Romanzoff, Napoléon s'était engagé de plus en plus dans les affaires d'Espagne.

Rappelons en peu de mots les événements qui s'étaient passés dans ce pays. La division qui existait entre le prince des Asturies d'une part, et de l'autre sa mère et le prince de la Paix, était arrivée au comble ; le roi étant tombé gravement malade, et sa mort paraissant imminente, la reine et le favori avaient songé à parer aux conséquences d'un événement qui devait nécessairement entraîner la fin de leur pouvoir : ils avaient pris des mesures qui ne tendaient à rien moins qu'à écarter du trône le prince des Asturies, à y appeler un de ses frères plus jeunes et rendre ainsi nécessaire une régence, qui serait confiée à Emmanuel Godoy. De son côté, le prince des Asturies, dans la même prévision, et pour n'être pas dépouillé de ses droits à la couronne, avait pris quelques dispositions toutes naturelles de sa part dans de telles circonstances, mais qui, étant découvertes, furent transformées en une véritable conspiration.

Le faible Charles IV crut aisément aux accusations portées contre son fils, le mit en état d'arrestation dans le palais de l'Escurial, et, en attendant le procès criminel qui allait avoir lieu contre le prince et ses complices, le dénonça à la nation, dans une proclamation officielle, comme un sujet déloyal et un fils dénaturé qui avait voulu usurper violemment la couronne.

Le prince des Asturies (et c'était un des griefs articulés contre lui) s'était adressé à Napoléon pour lui faire connaître la situation dans laquelle le plaçaient la haine de sa mère et celle du tout-puissant Godoy ; il avait réclamé son appui et, afin de se le concilier plus sûrement, il avait demandé à l'Empereur la main d'une de ses nièces. De son côté, Godoy, afin d'assurer le succès de ses desseins, avait songé à se ménager le même appui. Il en avait d'autant plus besoin que la nation espagnole, indignée à la fin des turpitudes de la reine et du favori, avait pris fait et cause pour le prince des Asturies et plaçait en lui ses dernières espérances. Godoy et la reine firent donc écrire par Charles IV à Napoléon une lettre dans laquelle il annonçait, dans les termes d'une exagération ridicule et du ton le plus larmoyant, l'attentat dont son fils venait de se

rendre coupable ; il l'accusait non-seulement d'avoir cherché à lui ôter la couronne, mais d'avoir voulu attenter à la vie de sa mère. Il annonçait l'intention de changer l'ordre de succession au trône et finissait par prier Napoléon de *l'aider de ses lumières et de ses conseils.*

Ainsi sollicité, et par le fils et par le père, à se mêler des affaires d'Espagne, Napoléon n'avait plus hésité à passer du projet à l'exécution. Il avait fait avancer des troupes considérables du côté de la frontière espagnole, et Murat, qui les commandait, avait reçu l'ordre d'aller occuper Madrid. Napoléon espérait qu'en présence de cette invasion, qui serait d'ailleurs opérée avec tous les ménagements possibles pour la susceptibilité de la nation espagnole, la cour d'Espagne serait saisie de frayeur et, à l'exemple de celle de Portugal, chercherait à aller se réfugier dans ses possessions d'Amérique. Le trône se serait trouvé vacant de la façon la plus simple, et il y avait tout lieu de croire que le peuple espagnol, détaché d'une dynastie encore plus avilie par une fuite aussi lâche, accepterait sans peine un nouveau roi de la main puissante de Napoléon.

Cette combinaison avait été sur le point de réussir. Tandis que le prince royal et la nation elle-même accueillaient l'entrée des troupes françaises comme un auxiliaire qui allait les débarrasser enfin de la puissance d'Emmanuel Godoy, les vieux souverains et le favori, ne pouvant obtenir ni à Paris, ni de l'ambassadeur de France à Madrid, aucune explication satisfaisante de ces grands mouvements de troupes françaises, s'étaient épouvantés de l'obscurité calculée dont Napoléon couvrait ses desseins et avaient sérieusement songé à s'enfuir au-delà des mers. On devait partir de la royale résidence d'Aranjuez et se rendre d'abord en Andalousie. Tout était disposé pour le départ, quand l'intervention soudaine du peuple vint donner aux événements une physionomie nouvelle. Une émeute terrible éclata à Aranjuez ; la demeure de Godoy fut envahie, et le favori n'échappa qu'à grand'peine à la mort dont le menaçait l'exaspération du peuple : couvert de meurtrissures, tout ensanglanté, un œil à moitié arraché de son orbite, celui qui quelques instants auparavant était le maître absolu du gouvernement de l'Espagne, fut réduit à chercher un abri sur la paille de l'écurie d'une caserne. Ce mouvement populaire forme dans le livre de M. Thiers une peinture qu'on dirait faite d'après nature. Ceux qui ont voyagé en Espagne et qui en connaissent la population s'accordent à rendre témoignage à la vérité de coloris que M. Thiers apporte dans ses descriptions du pays, du caractère et des mœurs des habitants.

Tous les récits que contient ce volume sont empreints du même caractère de naturel et de vérité ; et si un jour quelque poëte dramatique est tenté de mettre sur la scène cette histoire du détrônement des Bourbons d'Espagne, il n'aura qu'à ouvrir le livre de M. Thiers, il y trouvera tracés d'avance les mouvements du drame et les caractères des personnages.

L'insurrection d'Aranjuez avait eu pour effet non-seulement la chute du prince de la Paix, mais encore l'abdication du roi, qui avait déclaré se démettre de tous ses droits en faveur de son fils Ferdinand. La population espagnole avait accueilli cet événement avec enthousiasme, et le trône, que Napoléon s'était proposé de rendre vacant, se trouvait tout à coup raffermi par l'avénement d'un prince en qui la nation s'était habituée à mettre son espérance.

Dans cette situation nouvelle, l'esprit de Murat, excité par l'ambition personnelle qu'il apportait dans cette affaire d'Espagne, et qui devait être à la fin si cruellement déçue, l'esprit de Murat conçut une combinaison que Napoléon, peu de jours après, imagina de son côté, en apprenant à Paris les événements d'Aranjuez. Murat, occupant alors Madrid à la tête de ses troupes, fit offrir son appui aux vieux souverains; il n'eut pas de peine à leur persuader que, n'ayant abdiqué que comme contraints et forcés, ils devaient protester solennellement et revendiquer les droits dont ils avaient été dépouillés par un effet de la violence populaire.

La protestation de Charles IV produisit cette situation singulière que, sans faire revivre son autorité royale, elle empêchait son fils de revendiquer pour lui-même la plénitude de la même autorité. C'était amener jusqu'à un certain point la vacance du trône d'Espagne, dans ce conflit des prétentions rivales du père et du fils. A partir de ce moment les événements se précipitèrent avec rapidité vers le dénouement.

Avec une armée française présente en Espagne, il était évident que la contestation ainsi élevée entre Charles IV et son fils ne pouvait être décidée en faveur d'aucun d'eux qu'avec l'intervention de Napoléon. Ce fut donc vers ce redoutable arbitre que se tournèrent le vieux roi et le prince des Asturies ; et c'est ainsi que l'un et l'autre, victimes sans s'en apercevoir du plan astucieux conçu par Napoléon et Murat, furent amenés jusqu'à Bayonne, où ils croyaient trouver un protecteur et où ils ne rencontrèrent qu'un spoliateur de leur couronne.

On aimerait à pouvoir douter de tout ce que ce grand génie de Napo-

léon apporta de déloyauté et d'astuce préméditées dans cette affaire d'Espagne. Malheureureusement les recherches consciencieuses auxquelles M. Thiers s'est livré pendant des années entières jettent sur cette affaire une lumière qui est celle de la vérité même. L'histoire a des devoirs sacrés; il faut être reconnaissant envers M. Thiers d'avoir su les remplir avec autant de persévérance et de fidélité, malgré l'admiration dont il est pénétré pour l'homme extraordinaire dont il est le digne historien.

Grâce aux efforts de M. Thiers et aux documents originaux dont nul avant lui n'avait fait usage, nous avons l'explication d'une lettre, déjà publiée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* et ailleurs, que Napoléon écrivit à Murat le 29 mars, et dont le langage est en formelle contradiction avec tout le reste de sa conduite dans cette affaire Cette lettre, dont l'authenticité n'est pas douteuse, montre qu'il y eut un moment où, la raison de Napoléon l'emportant sur son ambition, il entrevit avec un degré de clarté extraordinaire toutes les difficultés que son entreprise allait rencontrer de la part du peuple espagnol. Malheureusement cette lettre, à peine écrite, fut écartée par Napoléon lui-même ; il la remplaça par des instructions qui prescrivaient à Murat de faire arriver jusqu'à Bayonne le prince des Asturies, puis les vieux souverains, avec Godoy, et enfin tous les autres membres de la famille royale d'Espagne.

On souffre de voir ce grand homme descendre à ce rôle subalterne de la perfidie, embrasser le prince des Asturies à son arrivée à Bayonne, et presque aussitôt, passant de la ruse à la violence, découvrir brusquement ses desseins au confident de Ferdinand et lui déclarer son inflexible volonté de lui ôter à lui et à tous les siens la couronne d'Espagne.

Les vieux souverains s'étaient mis avec joie en route pour Bayonne et y étaient arrivés peu de jours après le prince royal. Le peuple n'avait mis aucun obstacle à leur départ. Mais lorsque Murat voulut faire partir l'infant don Francisco et le reste de la famille royale pour cette redoutable destination de Bayonne, la population de Madrid, dont les soupçons étaient excités au plus haut degré, ressentit une vive irritation à la vue des préparatifs de ce nouveau départ. Une insurrection redoutable, soutenue principalement par les paysans accourus à Madrid, éclata contre les troupes françaises. On se battit dans les rues, et traqués de maison en maison les insurgés furent l'objet d'une répression prompte et terrible.

Cette insurrection, dans laquelle les sentiments de la population espagnole s'étaient manifestés avec tant d'hostilité contre la domination étrangère, aurait dû, ce semble, exercer sur la volonté de Charles IV une in-

fluence défavorable aux projets de Napoléon. Il en fut tout autrement : incapable, dans l'état de faiblesse et d'abaissement où il était tombé, de comprendre les nobles susceptibilités de l'indépendance nationale, et encore moins de s'y associer, il ne vit dans l'insurrection de Madrid qu'une suite de l'émeute d'Aranjuez, qui moins de deux mois auparavant avait amené la chute du prince de la Paix et entraîné sa propre abdication. Il eut peur de cette agitation du peuple espagnol, comme d'un nouveau symptôme du mouvement révolutionnaire commençant à envahir l'Espagne, et en même temps il en fit peser la responsabilité sur son fils Ferdinand, déjà coupable aux yeux de ses parents d'avoir provoqué l'insurrection d'Aranjuez.

Napoléon se hâta de mettre à profit ces dispositions du roi et de la reine. A la suite d'une entrevue des infants avec les vieux souverains, dans laquelle ceux-ci se livrèrent contre leur fils à des reproches et à des emportements dont la forme ignoble contrastait singulièrement avec la majesté de leur rang, deux traités furent conclus. Par le premier Charles IV abandonnait la couronne d'Espagne à Napoléon pour en disposer à son gré ; il recevait en échange une liste civile de 7 millions et demi ; la jouissance durant sa vie du château et de la forêt de Compiègne, et le château de Chambord en toute propriété. Par le second, Ferdinand VII recevait le château de Navarre en toute propriété, avec un million de revenu pour lui et quatre cent mille francs pour chacun des infants, moyennant leur renonciation commune à la couronne d'Espagne.

C'est ainsi que, servant par leurs divisions domestiques la politique de Napoléon, les Bourbons d'Espagne en arrivèrent d'abaissement en abaissement à se dépouiller de leurs propres mains et à accepter, avec une résignation qui ressemblait à une sorte de satisfaction, la paisible opulence d'une existence matérielle en échange de leur couronne.

Il restait à Napoléon à faire ratifier ce marché par la nation espagnole, et à lui faire agréer son frère Joseph pour nouveau souverain. Il est certain que ce choix n'était pas le plus heureux. « A prendre un roi français, dit M. Thiers, Murat était celui que sa renommée militaire, sa bonne grâce, sa jactance méridionale, sa présence à Madrid auraient fait accepter le plus facilement par le peuple espagnol. » Joseph n'avait pas les qualités militaires ni les dons extérieurs et brillants de Murat, et il manquait de la fermeté de caractère et des facultés d'esprit qui eussent été nécessaires dans des circonstances si difficiles. Le faire roi d'Espagne et fondateur de dynastie, c'était donc une faute de plus ; mais Napoléon, qui ne

trouvait pas plus difficile de gouverner le monde que de le conquérir, comptait sur les ressources de sa propre activité et de son génie pour pourvoir à la bonne administration de l'Espagne; ce n'était, sous le nom de son frère, qu'une province de plus ajoutée à son empire. Voici en quels termes il annonça à Joseph, déjà roi de Naples, qu'il l'appelait au trône d'Espagne :

« Le roi Charles, par le traité que j'ai fait avec lui, me cède tous ses droits à la couronne d'Espagne... C'est à vous que je destine cette couronne. Le royaume de Naples n'est pas ce qu'est l'Espagne; c'est onze millions d'habitants, plus de cent cinquante millions de revenus, et la possession de toutes les Amériques. C'est d'ailleurs une couronne qui vous place à Madrid, à trois journées de la France, et qui couvre entièrement une de ses frontières. A Madrid vous êtes en France; Naples est le bout du monde. Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à Bayonne par le plus court chemin de Turin, du mont Cenis et de Lyon. »

Les trônes se donnaient alors comme on donnerait aujourd'hui une ambassade ou une préfecture. En annonçant à Murat les événements qui venaient de s'accomplir à Bayonne, Napoléon lui offrait à son choix la couronne de Portugal ou celle de Naples. Murat, qui se regardait comme déjà en possession du trône d'Espagne, ne vit dans cette offre qu'une disgrâce et ne se résigna qu'avec une profonde douleur à devenir roi de Naples. Il fut tellement affecté qu'il tomba peu de temps après dangereusement malade.

Cependant, sans perdre un seul jour, Napoléon s'occupait du grand objet de la régénération de l'Espagne; il prenait des mesures pour la réorganisation des finances, de l'armée et de la marine de ce pays, et pour la conservation de ses colonies; en même temps il faisait venir auprès de lui les personnages les plus considérables d'Espagne, et il préparait pour ce pays une Constitution.

Arrivé à Bayonne au commencement de juin, Joseph y trouva réunie une sorte de cour espagnole assez bien disposée à le recevoir. Parmi les personnages venus à Bayonne, les uns étaient déjà séduits par l'ascendant personnel de Napoléon, les autres dégoûtés de leur ancien gouvernement se rattachaient au nouveau roi par l'espérance d'un meilleur avenir pour leur pays. « Joseph, par beaucoup de prévenances et l'étalage de quelques connaissances acquises à Naples, sut plaire, dit le spi-

ritual historien, et inspirer la confiance dans sa capacité. Bientôt, comme la servilité est contagieuse, la plupart des Espagnols appelés autour de lui se mirent à vanter ses vertus, même à y croire. »

Joseph prêta serment à la Constitution, le 7 juillet, au sein d'une junte formée des Espagnols présents à Bayonne, et deux jours après il se mit en route pour Madrid. Il ne connaissait point le peuple espagnol, et il ne se doutait pas des événements terribles qui allaient suivre son avènement à la couronne d'Espagne. Mais laissons parler M. Thiers : « Joseph partit le 9 juillet, escorté de vieux soldats, et précédé et suivi de cent voitures que remplissaient les membres de la junte. Napoléon le conduisit jusqu'à la frontière de France, l'embrassa et lui souhaita bon courage sans lui dire tout ce qu'il entrevoyait déjà dans sa profonde intelligence. Le faible cœur de Joseph n'eût pas tenu à de pareilles révélations, bien que le génie de Napoléon, à demi éclairé sur l'avenir, ne vît pas encore la moitié des maux qui allaient découler de la grande faute commise à Bayonne.

« Tels furent les moyens par lesquels Napoléon, obéissant à une idée systématique bien plus encore qu'aux affections de famille, car il avait de quoi pourvoir tous ses proches sans usurper la couronne d'Espagne, parvint à détrôner les derniers Bourbons régnant en Europe. Comme il ne pouvait, à cause de leur faiblesse, y employer la force, car il eût été ridicule de déclarer la guerre à Charles IV, il voulut y employer la ruse et *les faire fuir en leur faisant peur*. L'indignation de l'Espagne ayant arrêté dans leur fuite ces malheureux Bourbons, il profita de leurs divisions de famille pour les attirer à Bayonne par l'espérance d'une justice qu'il leur rendit comme le juge de la fable qui donnait l'écaille de l'huître aux plaideurs. Il fut entraîné ainsi de la ruse à la fourberie et ajouta à son nom la seconde des deux tâches qui ternissent sa gloire. Il lui restait pour l'absoudre le bien à faire à l'Espagne et par l'Espagne à la France. La Providence ne lui réservait pas même ce moyen de se laver d'une perfidie indigne de son caractère.

« Mais ne devançons pas la justice des temps. Les récits qui vont suivre montreront bientôt cette justice redoutable, sortant des événements eux-mêmes, et punissant le génie, qui n'est pas plus dispensé que la médiocrité elle-même de loyauté et de bon sens. »

Nous n'ajouterons rien à cette belle page qui termine le volume et qui le résume.

P. FAUGÈRE.

LES VOYAGEURS NOUVEAUX.

B. HEAD. *Journeys across the Pampas and among the Andes.* — Voyages à travers les Pampas et dans les Andes, par M. HEAD.

(TROISIÈME ARTICLE [1].)

En retournant à Buenos-Ayres, M. Head apprend que le courrier de cette ville a été égorgé le long de la route. On l'engage à ne pas voyager seul et sans précautions. Il prend avec lui trois péons bien armés et se joint à un vieux courrier qui avait passé sa vie à galoper dans les Pampas. C'était le père de celui qui venait d'être assassiné. Chemin faisant, il raconta à M. Head que le pauvre jeune homme n'avait que dix-neuf ans, qu'il venait d'entrer en fonctions, qu'il ne portait point d'armes et qu'il avait dû mourir comme un agneau.

A chaque station de poste il s'arrêtait pour raconter cette histoire, que l'on écoutait avec une av de curiosité. « Quelques jours après, dit M. Head, nous arrivâmes à l'endroit où le jeune courrier avait été égorgé, et nous nous dirigeâmes vers les ruines d'une hutte dévastée, incendiée par les Indiens. Nulle autre habitation humaine n'apparaissait à nos regards. Nous étions au centre d'une province dépeuplée. Dans la hutte étaient le cadavre du courrier et celui du postillon à demi couverts par les briques tombées des murailles. A côté de l'infortuné jeune homme on voyait encore des enveloppes de lettres que les meurtriers avaient ouvertes, et au milieu de la cabane la cendre blanche du feu qu'ils avaient allumé. Nous détachâmes des murs ébranlés des briques et de la terre pour en couvrir le corps des victimes. Le vieux courrier, après être resté quelques instants immobile devant les restes mutilés de son fils, nous dit : *Haremos señores, una oracion para el defunto.* A ces mots, nous ôtâmes nos chapeaux, il dénoua le mouchoir qui couvrait sa tête blanche, fit le signe de la croix et se mit à prononcer des prières

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 184.

dont les Gauchos répétaient après lui les versets. Puis il se releva, tirant un cigarre de sa poche. *Vamos* (allons), dit-il, et nous remontâmes à cheval. »

La province de Santa-Fe, où le voyageur anglais assistait à cette scène de deuil, a tellement été ravagée par les Indiens, qu'on n'y trouve plus de troupeaux et que peu de personnes osent y rester. A droite et à gauche de la route, de distance en distance, on aperçoit les restes d'une hutte qui a été brûlée, et, en passant devant ces ruines, le Gaucho raconte combien de gens y ont été tués, et combien de femmes enlevées. Sur les décombres des anciennes maisons de poste on en a bâti de nouvelles ; mais elles ne sont occupées que par des hommes qui en général sont des voleurs et qui n'osent garder près d'eux leur famille. Çà et là s'élèvent, dans cette province, des postes fortifiés par des palissades. Les Indiens viennent souvent les attaquer. J'en ai vu un qui pendant une heure fut défendu par huit Gauchos contre trois cents sauvages. Une troupe de femmes, d'enfants assistaient là à un combat d'où dépendait leur existence. Les Indiens commencèrent par faire le tour de la palissade en poussant des cris effroyables. Après avoir reconnu qu'ils ne pourraient l'escalader, le cacique leur ordonna d'attaquer la porte. Deux d'entre eux mirent pied à terre, et s'approchèrent du point qui leur était indiqué. L'un d'eux tomba frappé d'une balle. Aussitôt les autres se précipitèrent sur son cadavre, l'enlevèrent, puis se retirèrent. Pour cette fois, la petite forteresse avec ses réfugiés était sauvée. Mais il est impossible de passer devant une demeure où il y a des femmes, des enfants, sans songer à quel péril sont sans cesse exposées ces pauvres créatures.

Dans leurs expéditions, les Indiens ne marchent ordinairement que la nuit et se cachent le jour, ou si pendant le jour même ils continuent leur route, ils se tapissent de telle sorte sur les flancs de leurs chevaux qu'on ne les voit pas et que ces chevaux paraissent courir en pleine liberté.

C'est dans les ténèbres qu'ils accomplissent leurs brigandages. Ils s'élancent au galop avec des cris effroyables vers les huttes solitaires et commencent par y mettre le feu. A ces cris qui lui annoncent son danger mortel, aux aboiements des chiens, à la lueur de l'incendie allumé sur sa tête, la famille épouvantée se précipite hors de sa demeure : les Indiens sont là qui égorgent les hommes, prennent les enfants au bout de leurs longues lances et les jettent en l'air. Quant aux femmes, il s'en fait deux parts : les vieilles sont tuées ; les jeunes assises sur des chevaux et destinées à servir de compagnes à leurs barbares ravisseurs.

« Un officier français qui servait dans l'armée péruvienne et qui avait traversé les domaines de ces Indiens m'a raconté, dit M. Head, qu'il avait vu là plusieurs de ces malheureuses enlevées ainsi dans une nuit d'hor-

reur à leur sol natal, à leur famille. Il leur demanda si elles ne voudraient point le suivre en qualité d'interprêtes, leur promettant d'obtenir la permission de les emmener, et leur offrant une assez grosse somme d'argent pour prix de leurs services. Elles lui répondirent qu'elles ne voulaient point quitter leurs maris, leurs enfants, et qu'elles se trouvaient très-heureuses. »

Après ses différentes courses dans les Pampas, M. Head se prépare à franchir la Cordillère. Sa caravane se compose d'un capataz, de plusieurs péons, de six mules de bagages et deux mules de rechange. Tous les bagages sont d'abord entassés dans la cour de sa demeure pour être répartis selon les forces de chaque bête de somme. Puis un péon attire à lui avec ses lassos une des mules, lui couvre les yeux avec son poncho. La privation de la vue la subjugue, elle se laisse tranquillement charger ; on lui met sur le dos une large selle en paille, puis on y attache de côté et d'autre son fardeau, avec tant de force et d'habileté, qu'elle ne peut parvenir à s'en délivrer.

« Quand ce travail fut achevé, nous prîmes, dit M. Head, nos pistolets, nos carabines, et nous dîmes adieu à l'auberge de Mendoza. L'heure de la sieste était passée, une quantité de personnes assistaient à notre départ. Au-delà de l'Alameda la route s'étend à travers une plaine d'une fertilité extraordinaire, arrosée au moyen d'un appareil hydraulique par le Rio de Mendoza. Sur les bords du chemin pendaient des grappes superbes, et de tout côté les fruits vermeils du pêcher éclataient au milieu des champs de blé, tandis qu'à l'horizon s'élevait, dans sa magnifique splendeur, la chaîne de la Cordillère. Mais lorsqu'on a dépassé la ligne de l'irrigation, cette fécondité disparaît. Le sol est nu et sablonneux ; sur un espace de plus de trente milles, on ne trouve plus que de chétives broussailles. Cette vaste plaine desséchée n'offre aux regards qu'un aspect monotone. Lorsqu'on quitte Mendoza, il semble que les montagnes ne soient qu'à trois ou quatre milles de distance, et plus on marche, plus il semble que le chemin s'alonge. Nous atteignîmes enfin le premier ravin de la Cordillère ; les montagnes, voilées par les ténèbres, ne nous apparaissaient plus que comme des masses confuses ou des lignes fugitives , à la clarté des étoiles. Nous marchâmes en nous guidant sur le murmure d'un ruisseau, et bientôt les aboiements des chiens nous avertirent que nous étions arrivés à la maison de poste.

« La poste de Villa-Vicenzia, qui figure si honorablement sur toutes les cartes de l'Amérique du Sud, n'est qu'une hutte solitaire sans fenêtres, fermée par une peau de bœuf qui lui sert de porte. Comme il faisait froid, j'aimai encore mieux coucher là qu'en plein air ; je pris une carcasse de tête de cheval pour oreiller, et m'endormis près du foyer.

« Le lendemain matin la caravane se remit en route par un ravin qui est l'un des plus beaux passages de la Cordillère. De chaque côté s'élèvent des montagnes escarpées. Parfois ces montagnes se resserrent de telle sorte qu'on n'y voit plus aucune issue, et çà et là des rocs suspendus à la cime de ces remparts, et qui semblent prêts à s'écouler, ajoutent dans l'âme du voyageur une idée de danger à la sombre grandeur du paysage. De ce ravin on monte au sommet du Paramilla, d'où la vue s'étend au loin, puis on redescend graduellement dans la vallée d'Uspallata, base supérieure de la grande chaîne de la Cordillère. De là les cimes élevées de Paramilla n'apparaissent plus que comme des collines en face de cette barrière formidable, de ces masses de rocs dont les sommités couvertes de neiges éternelles sont comme une région inaccessible entre le ciel et les habitations des hommes ; de là les vertes plaines qui s'étendent de l'autre côté de Villa-Vicenzia ressemblent à un océan. Les exhalaisons naturelles de la terre la couvrent d'une brume vaporeuse. Les lieux que l'on a entendu signaler comme des points importants disparaissent dans l'espace. Mais on n'a pas le temps de moraliser sur le sommet de Paramilla, car il y souffle un tel vent qu'on a assez à faire de retenir son chapeau sur sa tête.

« La vallée d'Uspallata, où l'on a creusé quelques mines, est l'un des lieux les plus arides qu'il soit possible de voir. Son sol est couvert de fragments de rocs tombés des montagnes, il n'y pousse que quelques broussailles résineuses, et l'air y est si vif que les animaux morts s'y dessèchent dans leur peau.

« Dans la maison de poste, il n'y avait aucune provision. Un jeune Gaucho s'en alla avec un lasso attraper une chèvre sauvage, qui fut en un instant dépecée et rôtie sur des charbons.

« Pendant que nous étions là, dit le voyageur dont nous essayons de reproduire les principales aventures, arriva une femme anglaise avec un enfant âgé de sept ans, deux autres plus jeunes et quelques péons. Elle avait, sans autre protection, traversé la Cordillère et marché ce jour-là douze à quatorze heures pour atteindre Uspallata.

« La situation d'une faible femme, voyageant ainsi avec sa jeune famille, était très-intéressante, et il nous était doux de l'entendre dire qu'elle avait accompli ce périlleux trajet sans accident. L'aîné de ses fils avait chevauché tout le temps. Les autres avaient été portés par les péons sur le devant de leur selle.

« J'avais entendu raconter qu'une Anglaise, qui se rendait avec son mari au Chili, avait dû s'arrêter à la poste de Villa-Vicenzia et attendre là qu'elle fût en état de continuer sa route. C'était cette même Anglaise que je rencontrais à Uspallata, qui avait accouché dans la misérable

hutte de Villa-Vicenzia et avait transporté son enfant au Chili. »

A quelque distance d'Uspallata, les voyageurs rencontrent un Gaucho qui revenait de la chasse aux lions avec quelques couples de chiens vigoureux. Quand ces chiens découvrent un lion ou un tigre, ordinairement ils se précipitent sur lui, et tandis qu'ils le harcèlent, le chasseur lui lance une balle à la tête. Si les chiens n'osent attaquer l'animal sauvage, le Gaucho lui jette son lasso, puis l'entraîne sur le sol à la suite de son cheval lancé au galop, tandis que les chiens s'acharnent après lui.

Après avoir traversé encore une plaine aride et sèche, et franchi deux torrents rapides, les voyageurs entrent dans l'enceinte des Andes. Un peu plus loin, les péons s'arrêtent à un endroit où le sol est couvert d'herbe et de broussailles. « Hay, s'écrient-ils avec joie, hay aqui parto « bueno para las mulas, y para su Merced buen alojamiento, hay agua « aqui hay todo. » (Ici il y a une bonne pâture pour les mules, ici un bon gîte pour Monsieur, et de l'eau et de tout.) » Ce bon gîte, c'est la terre nue. Les péons cueillent des broussailles, allument le feu, préparent le souper et se couchent dans leurs manteaux.

La nuit enveloppait les montagnes, mais le soleil dorait encore leurs sommités de neige, et ces masses sombres de rocs couronnées par des rayons de lumière formaient un imposant tableau.

« Le lendemain avant l'aube les péons étaient debout, et nous fûmes réveillés, dit M. Head, par les grelots des mules. Au moment de partir notre campement offrait une scène pittoresque. Trois de nos hommes, assis près du feu, déjeunaient sur une roche qui leur servait de table. Quelques-uns des péons chargeaient les mules, d'autres attachaient leurs éperons. L'aurore commençait à briller sur les pics de neiges, tandis que les ravins étaient encore plongés dans les ténèbres, et un silence profond régnait autour d'eux. Bientôt les mules commencèrent à gravir leur sentier escarpé, sentier impraticable pour tout autre animal que la mule tenace. Les souffrances de ces pauvres bêtes occupaient notre attention. Depuis Mendoza elles n'avaient eu que peu de repos et une chétive nourriture, elles étaient lasses et faisaient tous leurs efforts pour suivre la madrina, c'est-à-dire la mule qui marche en tête du convoi avec une clochette au col. Quelquefois on arrêtait l'une d'elles pour rajuster sa charge, en lui jetant un manteau sur les yeux pour calmer son impatience ; dès que le manteau était enlevé, elle partait au trot et ne ralentissait le pas qu'après avoir rejoint la caravane.

« Le long de notre chemin, nous trouvons une quantité de mules qui ont succombé à la fatigue. A les voir desséchées par l'effet du climat, les

jambes de derrière alongées et la tête étendue vers le sentier, il était évident qu'elles avaient toutes péri de la même manière, dans un dernier effort.

« Nous franchissons encore plusieurs rapides torrents, puis nous arrivons par un défilé étroit, escarpé, à la *Ladera de las vacas* (pente des vaches), qui est le point le plus difficile à franchir, qui est même absolument infranchissable à l'époque de la fonte des neiges.

« La montagne descend là en ligne perpendiculaire jusqu'au lit du torrent. Sa surface est couverte de terre mouvante et de pierres qui y ont été roulées par les eaux. Le sentier s'élève sur cette pente escarpée ; sur un assez long espace, il n'a que quelques pouces de largeur, mais la place la plus périlleuse est celle où il est tantôt arrosé, tantôt couvert de pierres roulantes par l'eau qui tombe des prés supérieurs. Là, parfois, le cavalier touche d'un côté le roc avec son épaule, et de l'autre voit à ses pieds l'abîme. Sur sa tête sont suspendues des masses de pierres qu'on dirait prêtes à s'écrouler au moindre choc et à se précipiter dans le torrent. Cependant le péril du voyageur est purement imaginaire, car les mules sont si attentives à leur situation qu'il n'y a pas de chance qu'elles fassent un faux pas. Le capataz me dit que ce passage si difficile n'était vraiment redoutable que pour les mules chargées de bagages, que déjà on y en avait perdu plusieurs centaines, et que probablement nous en perdrions une. Il ajouta qu'il allait descendre à quelques centaines de pieds afin de prendre avec son lasso celle qui tomberait dans le torrent. Il mit pied à terre, et moi je restai sur la pointe d'un roc pour voir venir la caravane. Les mules arrivaient l'une après l'autre. Quand elles furent près du passage dangereux, celle qui ouvrait la marche s'arrêta comme si elle refusait de tenter la terrible épreuve. C'était la plus forte de nos mules et la plus chargée. Elle portait quatre valises, dont deux renfermaient mon argent et des papiers sans lesquels je ne pouvais continuer mon voyage. Par sa halte elle arrêtait toutes celles qui la suivaient. Les péons l'animèrent par leurs cris, lui lancèrent des pierres, et enfin la décidèrent à se remettre en marche ; le museau penché sur le sol, comme si elle flairait son chemin, elle fit quelques pas, hésita de nouveau, reprit courage et enfin franchit le défilé. Quelques autres la suivirent heureusement. Mais une jeune mule qui portait des sacs de provisions heurta son fardeau contre le roc et perdit l'équilibre. Ses deux jambes de derrière tombèrent sur le bord du précipice en détachant un amas de pierres roulantes. Cependant ses jambes de devant restaient fixées à l'étroit sentier, et elle semblait vouloir se faire un autre point d'appui en appliquant son museau sur le sol. Son sort fut décidé par une autre mule qui, en s'avançant le long de la La-

dera atteignit la pauvre bête qui, cédant à cette secousse, roula sur la pente de la montagne et tomba sur le dos dans le torrent. Je crus qu'elle était tuée, mais elle se releva bravement et s'efforça de remonter le torrent impétueux. Un instant il sembla qu'elle y parviendrait, quand soudain sa charge tourna. Une seconde fois, la malheureuse mule perdit l'équilibre et fut renversée ; je la vis lutter encore contre le torrent qui l'emportait, puis disparaître. Les péons coururent à son secours avec leurs lassos, puis revinrent l'un après l'autre. Je pensais que c'en était fait de cette mule quand soudain je la vis arriver, à pas lents il est vrai, et d'un air fort abattu ; mais pas un de ses membres n'était brisé.

« A deux lieues de là nous traversâmes le *Rio de las vacas*, le plus dangereux des torrents qui se trouvaient sur notre route. Si accoutumées qu'elles soient à franchir ces courants, les mules éprouvent cependant à leur aspect une grande frayeur, et il faut user à coups redoublés de l'éperon pour les déterminer à y entrer. En traversant ces torrents, les péons ont toujours leur lasso tout prêt pour retirer de l'eau celui qui y tomberait, mais comme les mules sont leur propriété individuelle, je pense qu'ils s'occuperaient plutôt de sauver la mule que le cavalier.

« Au delà du Rio de las vacas, la caravane s'avance dans des masses de neige où souvent les mules s'enfoncent jusqu'au poitrail. Là s'élevaient à deux ou trois lieues de distance des huttes en briques construites avec une pensée charitable pour servir de refuge au voyageur dans les tourbillons de neige, dans les ouragans, qui souvent le surprennent au sein de ces montagnes. »

Ces ouragans sont si subits et si violents que nul homme ne peut leur résister. Le capataz raconte à M. Head que dix voyageurs furent un jour enfermés par un tourbillon de neige dans une de ces huttes solitaires. Quelque temps après, le courrier passant par là les trouva tous morts de faim et de soif, après qu'ils eurent dévoré leurs mules et leurs chiens.

Ces huttes sont toutes bâties sur le même modèle, en briques solides. Leurs murailles épaisses ont douze pieds de hauteur et deux ou trois ouvertures de six pouces carrés.

« Nous entrâmes, dit M. Head, dans la triste retraite des pauvres gens dont le capataz venait de nous raconter l'horrible destinée. Quel désespoir les malheureux avaient dû éprouver en voyant d'heure en heure la neige s'amonceler à leur porte et leur barrer toute issue ! Pour jouir d'un moment de chaleur, ils avaient brûlé la porte qui devait les protéger contre la fureur des éléments. Ils avaient, au péril de leur vie, enlevé la poutre placée au-dessus de cette porte, la poutre sur laquelle reposait une partie de la muraille. On voyait que pour faire cette opé-

ration, ils n'avaient pu employer que leurs couteaux. Leur travail avait dû sans doute durer plusieurs jours.

« Le lendemain nous gravîmes une colline escarpée au-dessus de laquelle s'élevait une croix en bois. Le capataz, après avoir porté ses regards de côté et d'autre d'un air inquiet, me dit qu'il y avait là autrefois un méchant esprit qui épouvantait les péons et les arrieros. Pour le bannir de ces lieux, on avait fait venir un prêtre qui avait béni cette croix. — Et le méchant esprit, lui dis-je, a-t-il disparu ? — Oui, me répondit-il en reprenant une mâle assurance ; jamais on ne l'a revu. »

Les voyageurs poursuivent intrépidement leur route à travers toutes les difficultés des sentiers tortueux, des montagnes escarpées, des amas de neige, et des torrents rapides. Enfin les voilà de l'autre côté des Andes ; ils commencent à descendre du côté du Chili, ils dépassent la région des neiges, et bientôt ils arrivent avec joie à la première zône de la végétation, puis à une ville : *la Villa Nueva* des Andes, bâtie sur le même plan que la plupart des villes du Chili. Des rues larges, coupées à angle droit et aboutissant à une place carrée. Sur un des côtés de cette place est la maison du gouverneur, où une troupe de pauvres soldats poudreux et sans souliers dorment dans un corridor.

Dans cette ville, point d'auberge. M. Head, après avoir longtemps demandé de côté et d'autre un gîte, trouva un petit garçon à moitié nu qui le conduisit dans une chambre sans vitres aux fenêtres, pleine de vermine, et lui demanda pour prix de ce logement dix pences par jour, en lui disant qu'on lui préparerait son dîner dans la maison voisine.

A Santiago, capitale du Chili, l'intrépide voyageur ne trouva pas même une chambre pour se reposer de son pénible et dangereux trajet. Il en est réduit à s'établir dans l'atelier d'un charpentier.

Certes, le livre de M. Head est bien de nature à effrayer ceux qui, en s'abandonnant à une fantaisie de touriste, ne veulent point s'écarter des grandes routes ni renoncer au plaisir de voir chaque jour briller à leurs yeux l'enseigne d'un confortable hôtel. Mais il éveillera plus d'un ardent désir dans le cœur de ceux qui se plaisent surtout aux expéditions aventureuses, qui aspirent aux régions inexplorées, aux grandes scènes de la nature primitive ; et ce livre, dont nous n'avons extrait que quelques fragments, sera un guide excellent pour quiconque voudrait se hasarder dans les plaines sauvages des Pampas et les sombres défilés des Andes.

X. MARMIER.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 2 juin 1849.

O thou dull god. . . . .
Wilt thou upon the high and giddy mast
Seal up the ship boy's eyes, and rock his brains
In cradle of the rude imperious surge,
And in the visitation of the winds. . . .
Can'st thou, o partial sleep ! give thy repose
To the wet sea-boy in an hour so rude ;
And in the calmest and most stillest night,
With all appliances and means to boot,
Deny it to a king ?. . . . .

« O sommeil, divinité stupide, tu te plais sur le sommet des mâts « élancés à clore les paupières du pauvre mousse, et à le bercer au branle « des vagues impétueuses; tu peux, ô divinité partiale, verser ton repos « sur cet enfant humide de la mer dans une heure si terrible ; et au milieu « du calme des nuits, dans tout le luxe des palais, tu le refuses à un « roi.... » (Shakspeare, *Henri IV*, p. II.)

Nous ne savons si le sommeil, au milieu des tempêtes de la société moderne, montre encore sa partialité contre les rois ; mais, quant à nous, qui, comme le mousse, nous tenons depuis si longtemps dans la hune du navire pour étudier l'aspect des flots et pour signaler au loin les écueils, il est vrai qu'un invincible sommeil commence à peser sur nos yeux. Sans crainte bien réelle d'une catastrophe qui nous livrerait à des bourreaux, sans espoir d'une embellie qui nous ferait enfin atteindre le port, nous pouvons tenir à peine nos paupières ouvertes au spectacle monotone de toutes ces péripéties qui n'aboutissent à rien qu'à perpétuer notre malaise et à faire descendre chaque jour la France d'un cran de plus. Main-

tenant, qu'on nous apporte une de ces grandes nouvelles qui naguère nous auraient fait tressaillir jusques dans nos entrailles... — Bude prise d'assaut par les Madgyares, et par représailles l'entrée des masses russes dans la Hongrie... la dissolution de l'Assemblée de Francfort... la prise de Worms par les Prussiens, le grand-duc de Bade en fuite, le Palatinat révolté contre la Bavière, Rastadt tombé au pouvoir des républicains, des régiments qui massacrent leurs officiers et en compensation les *démocrates* de Berlin emprisonnés par centaines... les Autrichiens à Bologne, à Florence, demain à Ancône, et le roi de Naples faisant rentrer ses troupes au dedans de ses frontières comme pour protester contre l'inexplicable attitude de notre armée autour de Rome ; un armistice avec les triumvirs livrant la ville pontificale au pillage et à la désolation ; la diplomatie venant aggraver les fautes du général en chef ; pas un plan, pas une décision, pas un principe, pas un avenir ; la force seule, les gros bataillons, les canons de calibre, *ultima ratio regum,* comme disait si profondément ce grand cardinal Ximenès, apparaissant comme le seul dénouement possible à tant de désordres et d'impuissance.... — Eh bien ! rien de tout cela ne nous émeut et ne nous touche, pour ainsi dire, plus heureux quand nous pouvons échapper quelques instants à ce qui nous entoure en nous replongeant dans quelque étude qui n'ait aucun rapport avec le XIX[e] siècle, ce modèle des siècles dans lesquels on ne sait où l'on va ni ce qu'on veut... Cette indifférence croissante, cette somnolence invincible ne sont pas favorables à la rédaction d'une *Revue politique*, et nous en demandons pardon à nos lecteurs.

Les premières séances de l'*Assemblée législative* ont réduit à leur juste valeur les appréhensions qu'avait fait naître le succès inattendu des *démocrates-socialistes* dans une vingtaine de départements. Ces victorieux n'apportent rien avec eux que le désordre ; pour leur prédire un avenir politique de quelque importance, il faudrait en eux autre chose, et tout leur manque hormis les passions sauvages et aveugles qui les ont portés à la législature. Nous pouvons le déclarer d'avance sans crainte d'être démentis par l'événement, il ne sortira pas un talent, pas une idée de cette tourbe confuse. Leur coryphée, le citoyen Ledru-Rollin, semble un orateur de grande maison en comparaison du reste de la bande dont il ne saurait discipliner les mouvements ; et pourtant, laissons de côté l'espèce d'épouvantail qu'il a le secret de porter avec lui ; à tout prendre, c'est un pauvre homme tout gonflé, un ballon. Après le citoyen Ledru-Rollin, tirons l'échelle et nous nous trouverons de plain-pied avec le ser-

gent Rattier, l'orateur que vous savez déjà, pour peu que vous ayez lu un journal qui rapporte les choses à peu près comme elles se passent.

Cette histoire de Boichot, Rattier et Commissaire est certainement la plus humiliante qu'on puisse rencontrer chez un peuple livré aux caprices de la démagogie. Jusqu'ici l'armée avait été respectée : au moment de la révolution, les sous-officiers brisèrent les liens de la discipline, mais leurs officiers émigraient, et on savait laver à la frontière le déshonneur de la révolte. Aujourd'hui, chacun sait que le privilége n'a plus d'empire dans l'armée, et les chefs illustres qui ont survécu à nos grandes guerres sont là pour attester les droits et l'avenir du simple soldat. Cependant, à force de rôder autour de l'armée, les hommes de désordre ont trouvé quelques traînards, hanteurs de cabarets, liseurs de mauvais journaux et habitués de la salle de discipline. Aussitôt, avec la même absence de vergogne qui a fait prêcher dans nos campagnes le vol et la spoliation, on s'est accroché à ces pauvres cervelles, on leur a fait entrevoir une fortune politique pour prix de leurs coups de tête ; on avait découvert des candidats *démocrates-socialistes* dans l'armée.

Ce n'était là que la moindre honte : la moralité et le but de ceux qui ne cessent de remuer les égouts de la société au nom de promesses chimériques et de doctrines insensées sont trop connus, pour que cette bassesse de flatterie prodiguée à de pauvres sous-officiers puisse étonner personne. Mais, en dehors de ces extrêmes, il y avait des hommes qui jusqu'ici avaient su jusqu'à un certain point se respecter eux-mêmes : c'étaient les républicains de la veille, les *Amis de la Constitution*, le parti du *National*. L'an dernier, la plupart d'entre eux se battaient très-bravement contre les émeutiers de juin, et nous témoignaient toute leur aversion pour une prétendue politique qui tend à faire surgir la barbarie du sein même de la civilisation ; il n'a pas dépendu d'eux un moment de nous faire une vie très-douce à l'ombre du drapeau de Février, *otium cum dignitate*. C'étaient dans leur genre des talons rouges et non des bonnets rouges, et pour peu que nous leur eussions passé leur aristocratie de la Convention et du carbonarisme, nous aurions repris cahincaha notre marche à peu près accoutumée.

Mais l'événement a déjoué ces espérances : le parti n'a pas rendu ; il s'est trouvé au-dessous de la tâche dont la victoire des rues l'avait chargé. Ceux mêmes qui acceptaient avec le plus de résignation les faits accomplis ont été forcés d'avoir recours à la vieille gauche, malgré le souvenir de ses fautes ; les soldats manquant, on a armé des invalides,

et jusqu'ici on a passablement gardé la place ; enfin, le scrutin du 13 mai est venu révéler l'opinion de la France, et *le National* a passé dans le camp des ombres indignées, mais impuissantes.

Cependant, dans Paris même, où l'on pouvait croire que *le National* avait son état-major, le parti de la veille s'est donné le coup de grâce, en se faisant petit et humble auprès des socialistes qu'il avait mitraillés l'année dernière, en allant au devant de la candidature des Ledru-Rollin et des Lagrange ; que dis-je? après que la liste qui comprenait ces noms eut été arrêtée, on se ravisa ; le citoyen Ducoux et quelque autre que nous ne nous rappelons pas immolèrent leurs prétentions sur l'autel de la patrie, et l'on décida en plein cénacle des *Amis de la Constitution* qu'on portait *Boichot*, ce grand soldat-citoyen qu'on ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam, mais qui avait le grand mérite de s'être laissé raccoler par les émissaires du socialisme... et on a tenu parole, et grâce à cet appoint, Boichot, l'inconnu Boichot, est sorti l'un des premiers du scrutin électoral de la Seine.

Quant à ce premier grand homme, nous ne savons pas encore de quelle couleur sont ses paroles ; mais s'il a lancé son acolyte Rattier pour tâter le terrain, il se sera sans doute aperçu qu'il n'y avait pas pied pour les hommes d'Etat de son espèce... et en attendant, des gens qui avaient eu le mérite de comprendre l'armée et de s'appuyer sur elle pour le maintien de la société et l'honneur de la France, se sont faits raccoleurs à la suite pour introduire parmi nos soldats le ferment de l'indiscipline.

Il y a quelque chose d'indomptable dans les passions égoïstes de notre époque ; jamais Byzance n'a offert rien de plus absurde et de plus honteux. Croyez-vous que nous ayons une opinion beaucoup plus favorable des hommes qui, au début de l'Assemblée législative, s'étudient à créer un tiers-parti dans la majorité ? Nous connaissons leur prétexte : ils sont là pour maintenir la pureté des institutions républicaines et le respect de la Constitution. Et qui donc songe à la violer, la Constitution ? La modération désormais bien éprouvée du président de la République est le plus sûr garant des intentions de ceux qui entreront ou resteront dans ses conseils. Le maréchal Bugeaud, qui, après beaucoup d'hésitations et d'intrigues de la part du tiers-parti, reste maître de la situation, a donné récemment des gages éclatants de son respect pour la légalité. Mais en même temps il faut que le pouvoir se relève et que la société se défende ; et cela ne pourrait se faire avec les hommes qui, par leur faiblesse envers

la presse, les clubs et les banquets, ont laissé l'an dernier la pauvre imagination populaire en proie à la prose du citoyen Proudhon. On croyait faire de la modération en s'entourant des Gervais (de Caen) et des Recurt, et, en réalité, on faisait la courte échelle à Félix Pyat et à Mathieu de la Drôme...

Veut-on connaître le secret motif de ces hommes si dangereux dans un temps comme le nôtre? Ils sont à la fois timides et orgueilleux; hier, en se séparant de la majorité pour porter le général Lamoricière à la présidence, ils ont espéré se rendre nécessaires par un commencement de division : mais le scrutin leur a répondu rudement. La leçon leur profitera-t-elle?

Somme toute, nous croyons fort à la République : car la prophétie de l'an passé se réalise : *la République sera possible, quand il n'y aura plus de républicains au pouvoir.*

BEAUX-ARTS. — MUSIQUE.

MESSE BRÈVE *pour deux dessus, ténor et basse, avec accompagnement d'orgue, dédié à M. le baron* DE DAMAS; par Albert SOWINSKI. (Op. 71 [1]).

M. Sowinski est un de ces compositeurs qui sacrifient peu à l'exigence de la mode. Plein d'une conviction religieuse, il trouve dans sa foi des accents de respect, de résignation, pour prier et louer le Seigneur. Dans cette nouvelle production, M. Sowinski nous offre plusieurs morceaux de facture, sans oublier jamais la simplicité, la pureté, principales qualités d'une musique religieuse. La chapelle de M. le baron de Damas a donc inspiré plusieurs belles pages à M. Sowinski. Cette chapelle fait partie de l'antique et illustre château d'Hautefort, situé sur une haute montagne. M. le baron de Damas ayant offert l'hospitalité et de belles voix à un enfant de la Pologne catholique, nous lui devons cette messe de Sowinski, destinée à compléter une lacune qui existe dans la musique religieuse. Comme on voit, le but que l'auteur s'est proposé, c'est de placer tous les grands morceaux du texte ordinaire dans l'espace que dure une messe basse. D'après ce plan, le *Kyrie,* le *Gloria* et le *Credo* doivent finir au moment du *Sanctus;* c'est alors que la musique suit fidèlement le saint sacrifice de la messe.

Quant au caractère général de la composition, elle est bien écrite, d'un style facile, bien prosodiée surtout. Les voix sont groupées avec art. Le *Kyrie* a une teinte religieuse, point d'intonations hasardées; l'auteur apporte un soin extrême dans les parties intermédiaires; nous lui reprochons seulement de faire descendre le second dessus trop bas, dans certaines imitations.

Le *Gloria* se distingue par un mouvement vif, qui exprime bien le sens du premier verset. *Quoniam tu solus sanctus* est d'une allure énergique; on y trouve plusieurs modulations d'un bon effet. Ce chœur a de

[1] Chez madame veuve Canaux, éditeur de musique religieuse, rue Sainte-Appoline, 15, à Paris.

l'ampleur et de la franchise. Il y a aussi une transition heureuse vers la fin, aux mots, *in gloria Dei patris,* qui nous a paru de très-bon goût.

Le *Credo* est attaqué par toutes les basses à l'unisson. Le motif a quelque chose de solennel, et au moment où le chœur entre, le même motif passe par renversement au premier dessus ; ensuite il est traité par imitations serrées. Il y a une jolie modulation après *omnia secula.* Dans le *qui propter*, le premier dessus fait une quinte juste et une quinte fausse avec le second dessus ; il est vrai que c'est dans les parties intermédiaires, mais on doit éviter cette suite dans une œuvre écrite pour les voix. L'*incarnatus est* est pour ténor-solo ; le motif a une teinte mélancolique et pouvait prêter à un développement intéressant ; mais l'auteur n'a pas voulu sortir de son cadre. Nous remarquons une entrée de chœur au moment du *sepultus est* qui est amenée avec habileté.

Le *Resurrexit alla breve* renferme une imitation fuguée d'un mouvement large et d'un bon style. Après le point d'orgue, le premier motif revient fortissimo au *Confiteor unum baptismum* et forme une fort belle péroraison.

Le *Sanctus* a de l'expression, de l'harmonie ; il rappelle un peu l'ancienne forme de l'école italienne, mais d'un bon rhythme. Il y a une phrase charmante pour le premier dessus au moment de l'élévation. L'*hosanna* est à trois quarts d'une grande sonorité, mais d'une exécution facile.

L'*Agnus Dei* a de l'onction et du sentiment. Ce morceau, le dernier de la messe, est bien posé, bien écrit, et renferme une mélodie délicieuse. C'est l'élan d'un cœur pur et résigné qui invoque la miséricorde divine. L'harmonie soutenue par des accords plaqués exprime bien l'ensemble de la prière qui est d'une suavité remarquable. Cet *Agnus Dei* termine bien la messe brève de M. Sowinski. Elle nous paraît destinée à tenir une place distinguée dans le répertoire de la musique religieuse, tant par son beau caractère que par une certaine pureté dans le dessin et la contexture des morceaux.

L'un des Gérants, Charles DOUNIOL.

ERRATUM.

Dans l'article de Mme Anna Marie sur Mme Récamier, page 251, première ligne, au lieu de : *L'époque toute parisienne*, lisez : *L'époque toute païenne*.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — Desoye, Valery et Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES GERMANIQUES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE[1]

PAR A.-F. OZANAM.

Je ne parle ici à nos lecteurs de rien qu'ils ne connaissent et qu'ils n'aiment. Ils ont déjà lu dans le *Correspondant*, en partie au moins, le premier volume de M. Ozanam. Nous étions assez heureux récemment pour leur offrir un fragment du second. Son nom, son talent, sa science sont connus et appréciés d'eux. Ils ne me reprocheront pourtant pas ce retour sur des souvenirs qui leur sont doux et précieux autant qu'ils sont instructifs et féconds.

« Toute la société française, dit M. Ozanam, repose sur trois fondements : le christianisme, la civilisation romaine, et l'établissement des barbares. » Ce dernier élement de notre société, le moins connu de tous, le moins illustré par les traces qu'il a laissées, le plus obscur par ses origines, est celui sur lequel M. Ozanam s'occupe à porter la lumière. Il n'est pas le premier, du reste, qui ait tenté de le faire sortir de son obscurité. Avant lui, et avec une exagération loin de laquelle il sait se tenir, l'Allemagne nous a chanté ses pères ; fiers barbares, nos conquérants, nos maîtres, nos instituteurs, nos aïeux à tous, sortis de leurs forêts avec le génie du poëte, le courage du héros, la pureté de la vierge ; que Rome n'a pas instruits, mais qu'elle a bien plutôt travaillé à corrompre ; que le christianisme n'a pas améliorés, qu'il a bien plutôt rapetissés, disent-ils, en énervant leurs fiers courages, en brisant leurs poétiques traditions nationales, en les pliant au joug de sa discipline, âpre, minutieuse, scolastique. Il fallait toute la ferveur du teutonisme renaissant au commencement de ce siècle, toute la jeunesse de ce patriotisme allemand qui sommeillait depuis longues années, pour enfanter de tels paradoxes. Nous ne sommes en France, ni les fils, ni les disciples des Germains. Leur sang n'a pas passé dans nos veines, plus que leur langage n'a passé dans notre idiôme ; la langue, ce témoin vivant de la généalogie des nations, nous ramène bien plutôt à Rome, notre maîtresse, ou même aux Celtes nos

[1] 2 volumes in-8°. Chez Lecoffre. 1847-1849.

premiers pères. Nos lois, nos mœurs, nos institutions ont été pendant le moyen âge se dépouillant de plus en plus du manteau germanique, jeté un instant sur nos épaules. La race franque a gouverné notre pays ; elle a eu pour mission de le conduire, pendant quatre siècles au moins, du gouvernement romain des Césars au gouvernement catholique du moyen âge. Elle a produit Charlemagne, le plus noble type et la plus frappante expression de cette situation intermédiaire : c'est déjà beaucoup pour sa gloire. Mais, cela fait, l'élément germanique s'est peu à peu retiré de notre pays. Les partages entre les descendants de Charlemagne, où l'unité de la nation gauloise a revécu d'une manière si énergique ; leurs guerres par lesquelles les trois branches du grand empire ont achevé de se séparer ; la chute des Carlovingiens qui a marqué le jour où non pas la race sans doute, mais le pouvoir germanique, a définitivement repassé le Rhin ; la féodalité qui, si elle n'était germanique d'origine, se liait du moins par des rapports postérieurs à la race et aux institutions germaniques, battue en brèche avec ces institutions par l'Eglise, par la royauté, par les communes : tout cela a amené le véritable enfantement et la véritable éducation de la nation française, celtique par ses aïeux, romaine par ses traditions, chrétienne par sa foi, germanique seulement par ses souvenirs.

Je me permets d'indiquer, selon mes faibles vues, cette part qu'il faut faire à la race germanique dans la formation de la nation française. Je regrette que M Ozanam, dont l'esprit si juste et si dégagé l'eût fait bien mieux que moi, n'ait pas pris le soin de l'indiquer. Mais un autre point qu'il éclaircit admirablement contre les paradoxes de l'enthousiasme germanique, c'est ce qui touche à la valeur propre, à la supériorité morale, intellectuelle, théologique même, de ces barbares qui ont régénéré l'Europe romaine. Chez eux, sans doute, la poésie des peuples primitifs se retrouve dans tout son éclat ; et à travers cette poésie, qui n'a pas été, comme chez les peuples civilisés, obscurcie par une poésie de seconde main et par des traditions tout arbitraires, transparaissent quelquefois des notions supérieures sur la divinité, sur l'homme, sur l'âme immortelle. Leur énergie guerrière est incontestable ; le sentiment de l'indépendance personnelle est chez eux singulièrement exalté ; les mœurs y sont pures, si on les compare, comme le faisait Tacite en son temps, à la dernière corruption des mœurs romaines. Mais est-ce à dire que cette race, dans sa force et sa pureté native, put être à elle seule l'instrument de la régénération humaine ? que Rome n'ait rien eu à lui apprendre ? que le Christianisme surtout lui ait été inutile ?

Je crois peu à la pureté native des races barbares. Nous sortons tous d'une souche corrompue. Nous ne naissons pas purs ; tout au plus nous naissons *purifiables,* et cette vérité, qui, traduite en un autre langage, devient un dogme du Christianisme, est aussi un des corollaires les plus évidents de l'histoire. Chez les Germains, d'ailleurs, toutes les misères des peuples idolâtres se rencontrent. Les obscénités du polythéisme ne sont pas dues aux poëtes sensuels et aux artistes de Rome et de la Grèce : non, M. Ozanam les retrouve dans les forêts Scandinaves et sur les bruyères Saxonnes, comme on les retrouve dans l'Inde et au Mexique. Les sacrifices humains et la barbarie des anthropophages ne sont pas le malheur exclusif des aînés du genre humain : la Germanie, cette vierge pure, offrait aussi de pareils holocaustes à ses dieux. Elle a l'imagination du poëte, elle l'aura toujours. Mais son âme est-elle à la hauteur de son imagination ? A travers l'éclat de la poésie, la bassesse des sentiments se trahit ; c'est l'amour de l'or, c'est le goût du sang, c'est le double besoin de jouir et de détruire, qui anime et encourage les héros ; et, en rapprochant ses fables des fables grecques, M. Ozanam fait plus d'une fois comprendre que, si la mythologie germanique respire une poésie plus native et plus pure, la mythologie grecque est moins étrangère aux affections désintéressées, aux impressions généreuses, aux jouissances de l'âme. Le cœur ne s'élève pas toujours, quand l'imagination s'élève : l'une devance l'éducation ; l'autre, plus peut-être qu'aucune des puissances de notre être, naît sous l'influence de l'éducation. L'enfant est poëte, mais il est égoïste : les peuples barbares chantent et jouissent ; ils ont de la poésie et des appétits. C'est en se civilisant qu'ils arrivent à des affections. Ils apprennent à sentir comme ils apprennent à penser.

Mais pardessus tous, ce qui manquait aux Germains et ce qu'ils avaient besoin d'apprendre à la grande école romaine et surtout à la grande école chrétienne, c'était la *discipline,* mot Romain, mot chrétien, profondément inconnu à ces barbares. L'indépendance germanique était la négation de toute loi, la haine de tout devoir. L'Église a passé quatre siècles, que dis-je, elle en a passé douze à discipliner ces âmes indociles. Or, au bout de douze siècles, la race germanique lui a échappé, se jetant par une révolte de l'intelligence dans le vague infini du protestantisme, comme devant les armées romaines les tribus errantes des Suèves se jetaient dans l'espace infini de leurs forêts. Et cependant tout ce que la race germanique a produit de grand, elle l'a produit sous l'influence de cette discipline romaine et chrétienne. C'est elle qui a fait Charlema-

gne ; c'est elle qui a dominé tout le moyen-âge, par cette grande pensée du Saint Empire, pensée d'ordre, de règle, de suprématie, si jamais il en fut une : pensée dont Rome chrétienne avait donné la juste mesure, et que le germanisme poussa jusqu'à l'excès.

Mais, après avoir ramené avec M. Ozanam les prétentions du germanisme à leur juste mesure, il est équitable d'apprécier avec lui toute la grandeur, toute la jeunesse, toute la poésie de ces peuples dont l'accession a été nécessaire, pendant quatre siècles au moins, à la société chrétienne pour la faire vivre. Qu'était par elle-même la race Germanique ? Qu'est-elle devenue sous l'influence du travail chrétien ? Telles sont les deux questions qui remplissent le livre de M. Ozanam, et qui partagent ses deux volumes.

Le premier, comme je le disais, est en bonne partie connu de nos lecteurs. Mais ce qui me frappe surtout en le relisant et le point de vue que M. Ozanam a plus particulièrement développé dans la révision de son travail, c'est la pensée de l'identité d'origine, de mœurs, de traditions entre tous les peuples de cette vaste famille que les savants appellent du nom d'*Indo-Germanique*. Tout le monde sait que les admirables travaux qui ont éclairci de nos jours l'étude des langues, ont conduit à reconnaître une origine commune, non-seulement entre tous les peuples de l'Europe actuelle, Celtes, Germains, Latins, Slaves, Grecs, mais encore avec les peuples de la Perse et ceux de l'Inde. L'étude des idiômes a amené cette vérité jusqu'à une évidence presque mathématique.

Ce point de départ, aujourd'hui acquis à la science, est pour M. Ozanam un flambeau dont il fait jaillir de vives clartés. Dans cette série de chapitres qui forme son premier volume, il montre, non-seulement en ce qui touche la langue, mais en ce qui touche la religion, les lois, la poésie, la fraternité évidente, d'abord des différentes branches de la famille Germanique, Goths, Teutons, Saxons, Scandinaves ; puis de la famille Germanique elle-même avec la famille Celtique, la famille Slave, la famille Latine, la famille Grecque, la famille Persique, la famille Hindoue. Le temps me manque malheureusement pour entrer dans le détail de ces rapprochements, qui nous font retrouver dans la mythologie Grecque et dans les traditions du Zend-Avesta les fables des Eddas scandinaves ; dans les lois Romaines des traits identiques aux coutumes de la Germanie barbare ; dans l'épopée Germanique, si brute et si sauvage, quelque chose de l'épopée Grecque, bien plus civilisée et plus polie ; dans le Polythéisme des Saxons et des Goths, le frère du Poly-

théisme Grec, Indien ou Romain. Rien ne peut se lire avec plus d'intérêt que ces traces de la fraternité humaine retrouvées après tant de siècles et à des distances si grandes chez des peuples au premier coup-d'œil si divers. On voit ainsi se renouer, au bout de 4 ou 5000 années d'oubli, la parenté entre ces différentes familles de Gomer, de Magog, de Madaï, de Javan, de Thubal, de Moloch, de Thiras, que l'Ecriture, dans ce langage qui finit toujours par se vérifier, fait naître tous d'un même père, Japhet, et qui « se sont partagé les îles des nations, chacun selon sa langue, sa famille et sa race. » (Gen., x. 2. 5.)

C'est cette race de Japhet dont le nom signifie *dilaté*, et sur laquelle Noé prononçait cet oracle : « Que Dieu dilate Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sion, et que Chanaan soit son serviteur. » (*Ibid.* 27.) Et c'est elle aujourd'hui, cette *race audacieuse de Japhet*, pour parler le langage du poëte romain, qui, rétablissant au bout de 50 siècles les preuves de sa généalogie ineffaçablement demeurées dans ses idiômes, nous apparaît en effet siégeant dans l'Europe comme au centre du monde civilisé, peuplant l'Inde et la Perse, envahissant l'Asie, saisissant par toutes ses extrémités la péninsule africaine, *se dilatant* sur l'Amérique, défrichant l'Océanie.

J'ai déjà dit quel travail remplit le second volume de M. Ozanam, l'étude du Christianisme chez les barbares. Il me serait difficile d'extraire quelque chose de ces belles pages, si philosophiquement conçues et en même temps si dramatiques dans leur ensemble, où il montre, en face de la barbarie qui renaît toujours, l'infatigable lutte du travail chrétien. C'est un côté de l'histoire presque ignoré et dont surtout on ne sait pas toutes les vicissitudes, que ce labeur de l'Église dans la conversion des peuples barbares. Lorsque Clovis s'est fait baptiser à Reims, et que les Goths d'Espagne se sont faits catholiques, il semble que la barbarie soit convertie tout entière. On ne sait pas ce qu'il en a coûté, et combien cette race germanique, qui a de si singulières boutades contre le Christianisme, a demandé à l'Eglise chrétienne de sang et de sueurs. Tous les siècles et toutes les nations se remirent à l'œuvre, et l'œuvre accomplie fut plus d'une fois détruite.

Dès avant la conquête du Ve siècle, la Germanie romaine, c'est-à-dire ces vastes provinces qui allaient jusqu'au Rhin, jusqu'au Danube et même au-delà, est amenée au Christianisme par la prédication des missionnaires romains. L'invasion du Ve siècle arrive, disperse la chrétienté, détruit les églises, anéantit la foi. Puis les Francs se convertis-

sent, et dans leur zèle de néophytes veulent porter la lumière chez les peuples germains, leurs voisins ou leurs sujets. Mais chez ces peuples trop peu mûrs encore, l'idolâtrie tient de trop près au cœur; à peine convertis, ils retournent anx dieux de leur nation. Les Francs eux-mêmes sont trop sujets à ces déplorables rechutes. Alors, d'une île qui seule à l'occident avait échappé à la conquête romaine, d'une île qui avait reçu le christianisme comme un patrimoine héréditaire, sans résistance et sans combat, dans laquelle les institutions monastiques, cette forme si nécessaire dès ce moment de la piété chrétienne, avaient reçu un développement merveilleux, s'échappent des centaines d'apôtres, qui reprennent à l'idolâtrie la Souabe, l'Helvétie, la Bavière, ces contrées où le Christianisme avait fleuri sous le sceptre romain.

Mais ce n'est encore qu'une reprise de possession; le Christianisme, au bout de trois siècles, n'a fait que reconquérir ses anciennes limites: il faut que les missions chrétiennes se placent plus directement que jamais sous la conduite de la papauté, et que cette grande stratégie de l'apostolat parte tout entière d'un même centre. C'est ainsi que l'île de Bretagne a été reconquise et que, sans sortir de Rome, saint Grégoire-le-Grand a converti le peuple anglo-saxon. Cette conquête devient féconde. L'esprit monastique et en même temps l'esprit de prosélytisme passe de l'Irlande à l'Angleterre. C'est celle-ci qui devient à son tour l'*île des saints* et l'île des apôtres. Son grand missionnaire, saint Boniface (Winfried) va porter au nom d'un peuple germanique la foi chrétienne à la Germanie encore idolâtre. Il convertit la Frise, la Thuringe, la Hesse; il appelle ses frères à sa suite, et les cloîtres anglo-saxons, semés sur ses pas au milieu d'une terre barbare, deviennent les avant-postes de la civilisation et de la foi.

Cela fait, il restait encore toute une Germanie à convertir; et il fallait encore un missionnaire d'une autre espèce, qui mît au service du Christianisme non sa parole, mais son épée; défenseur armé de la civilisation, Charlemagne vainquit les Saxons et les amena au baptême. L'œuvre de l'Église semblait donc finie; et peu s'en fallut pourtant qu'elle ne fût à recommençer tout entière. Une nouvelle invasion idolâtre vint ébranler l'œuvre des papes et l'œuvre de Charlemagne. Les Danois en Angleterre, les Normands en Allemagne et en France, furent, pendant deux siècles, la terreur des peuples, la douleur de l'Église, le péril imminent de la foi. Mais, par une hardiesse héroïque, l'Église alla combattre son ennemi au cœur. Pendant que les Scandinaves profanaient

les temples chrétiens de la Gaule, elle alla purifier les sanctuaires païens de la Scandinavie. Elle fit la guerre au paganisme, au plus profond même de cette dernière retraite, d'où il débordait sur l'Europe. Ce fut encore un combat de plusieurs siècles. Pourquoi M. Ozanam ne nous le raconte-t-il pas ? La conversion des Normands en France, des Danois en Angleterre, de leurs frères en Suède et en Norvège, cette conversion qui s'achevait à peine à l'époque où la race Teutonique prétendit de nouveau échapper à l'Église par la réforme protestante, ne rentrait-elle pas dans le sujet de son livre, et ne devait-il pas nous mener jusqu'au baptême du dernier Scandinave ou Germain ?

Restent maintenant trois chapitres, où M. Ozanam nous montre les premiers fruits de la civilisation chrétienne chez les peuples Germaniques : la constitution de l'Église, celle de l'Etat, la filiation des écoles ; de ces trois chapitres, le premier peut-être n'a pas un caractère assez distinct de tout ce qui l'a précédé ; le dernier, curieux par beaucoup de détails, paraîtra long à quelques lecteurs, et quoique M. Ozanam y découvre avec une raison parfaite et un esprit très-ingénieux la chaîne de la tradition scolaire que l'on supposait perdue et qui s'est toujours conservée, on le trouvera, je crois, un peu trop indulgent envers les minuties et les puérilités de la rhétorique Gallo-Romaine. Le chapitre relatif à l'Etat est trop récent dans le souvenir des lecteurs du *Correspondant* pour qu'ils me permettent de leur en parler ; mais, en somme, ce sont trois études supérieures qui couronnent dignement un livre dans lequel la science est saisie dans ses résultats les plus récents et les plus élevés, en même temps qu'elle est rendue claire, facile, littérairement acceptable par tous les esprits ; dans lequel les immenses travaux de l'Allemagne sont résumés, coordonnés, rendus populaires, traduits en langue et en pensée françaises, rectifiés enfin par un esprit calme et droit : rectification toujours nécessaire, surtout quand il s'agit de l'Allemagne travaillant sur l'Allemagne.

M. Ozanam, en effet, n'a aucune de ces préventions enthousiastes et dénigrantes qui obscurcissent la vue de l'historien. Il n'a qu'un préjugé, celui-là, il l'avoue, et nous lui en faisons gloire : c'est le préjugé chrétien. Il est impossible de mieux définir qu'il ne le fait dans sa préface ce que peut et ce que doit être l'impartialité du savant chrétien : « Ceux qui ne veulent pas de croyance religieuse dans un travail scientifique m'accuseront de manquer d'indépendance ; mais je ne sais rien de plus honorable qu'un tel reproche. Je ne connais pas d'homme de cœur qui

veuille mettre la main à ce dur métier d'écrivain sans une conviction qui le domine, dont il dépende par conséquent. Je n'aspire pas à cette triste indépendance dont le propre serait de ne rien croire et de ne rien aimer... On ne peut demander à l'écrivain que deux choses : premièrement, que sa conviction soit libre et intelligente, et le Christianisme n'en veut pas d'autre..... Secondement, que le désir de justifier une croyance n'entraîne pas à dénaturer les faits, à se payer de témoignages douteux et de conséquences prématurées. C'est le péril de ceux qui se mettent au service d'un système nouveau... pressé de trouver ses preuves. Mais rien ne presse les écrivains chrétiens... Si leurs recherches aboutissent à justifier un dogme révélé, ils le constatent, non pour le besoin du dogme, mais pour amour du vrai. Et s'il ne leur est pas donné de lever les obstacles et de conduire la science jusqu'au point où elle rencontrerait la foi, ils savent que d'autres la pousseront plus loin, et ils prennent patience, pensant que la route est longue et que Dieu est au bout ! »

Remercions donc M. Ozanam des heures qu'il nous a fait passer dans la Germanie du Ve et du VIe siècle, avant de retomber dans la France du XIXe. Il est toujours dur de retomber de l'histoire dans le présent. Et quoi que les rapports de cette époque et de la nôtre soient frappants par bien des endroits, je ne puis en accepter le rapprochement dans la mesure ou plutôt dans le sens où souvent on le fait. Ce ne sont pas les barbares du dedans qui régénèrent. Ceux qui depuis des siècles entendent la voix de l'Eglise et y sont rebelles, ceux qui vivent au milieu de la civilisation et veulent la briser, ne seront ni les enfants favoris de l'Eglise ni les rénovateurs de la civilisation. Les *barbares* de notre époque (dans le sens qu'on attache à ce mot) ne pourraient être qu'en dehors de nous ; et, comme la perfection des choses matérielles ne permet plus que la civilisation européenne soit vaincue autrement que par ses propres armes, il faudrait qu'ils fussent initiés d'avance, au moins à la civilisation matérielle, sans avoir encore tout à fait perdu l'enthousiaste élan de la conquête barbare. Nous ne sommes pas au Ve siècle ; nous sommes bien plutôt au IIIe ou au IVe, lorsque l'empire romain s'en allait en dissolution, et que les révoltes et les dévastations des Bagaudes préparaient les invasions des barbares. Le Ve siècle viendra peut-être ; car les années comptent maintenant pour des siècles. Et consolons-nous, s'il doit venir. Si le Ve siècle a été un siècle douloureux pour la société, il a été un siècle glorieux pour l'Eglise.

Fr. de Champagny.

PORTRAITS PARLEMENTAIRES.

Nous avons à deux reprises, au commencement et au milieu de la session dernière, essayé de peindre la physionomie de l'Assemblée nationale et esquissé le profil de ses principaux membres. Au début de l'Assemblée législative, nous croyons le moment opportun pour commencer une série de portraits des orateurs parlementaires. Les morts passent les premiers : ce sont les plus pressés ; on oublie si vite les morts !

Nous donnons aujourd'hui MM. Louis Blanc et Flocon. Après viendra M. Jules Favre.

LOUIS BLANC.

Au delà de la voie battue du vulgaire, l'homme supérieur a deux étapes à parcourir. A la première, il trouve l'envie ; il n'est point assez éloigné pour que les regards haineux ne le puissent atteindre. A la seconde, il jouit de sa gloire, et l'envie est dépassée. Le monde ne voit de lui que l'éclat lumineux de ses œuvres et n'entend que le bruit lointain de ses pas montant vers la postérité.

Louis Blanc n'a jamais pu franchir la première limite ; il n'avait que la moitié d'un grand homme. Sa conformation physique n'a pas été étrangère à son malheur. Petit et mesquin de taille, il portait dans un corps de nain une intelligence de géant ; elle semblait vouloir déborder sa courte taille ; son visage imberbe et ses yeux à fleur de peau, des yeux d'oiseau, lui donnaient une apparence frêle que démentait son énergique et mâle volonté. Il avait l'air d'un enfant parmi les hommes, et les hommes n'aiment pas qu'on les domine quand on est si petit. On ne saurait imaginer avec quelle âpreté on parlait de lui dans les derniers temps.

Fort jeune encore et avide de parvenir, il ne s'était pas senti cette *patience* dont parle Buffon, et qui, si elle n'est pas le génie, en est l'inséparable qualité. Les ambitieux doutent souvent de leur propre force ; ils n'hésitent jamais à s'élever à l'aide de la puissance des autres. Autrefois, ils flattaient les rois ; aujourd'hui, ils flattent le peuple. Il suffit de rechercher quelle passion triomphera demain. Les bons courtisans de Louis XIV avaient deviné plus d'un an auparavant la faveur de Mme de Maintenon : Louis Blanc prévit la victoire des classes ouvrières ; il peignit leurs misères et écrivit le code de leurs désirs, jusqu'alors inexprimés.

Il ne faut pas croire que son plan d'organisation du travail fût le but auquel il tendait : c'était sa machine ; son livre est sec et froid ; ses discours du Luxembourg, où il appelait les ouvriers *mes amis*, et où il encadrait sa théorie dans des formules fraternelles et des citations de l'Evangile, étaient pleins de recherches. Sa lettre à Barbès est l'œuvre d'un rhétoricien qui obtiendra le prix au grand concours ; son esprit trouvait ces belles phrases, non son cœur ; on n'était point ému, on ne sentait pas la fibre amollissante et tendre. Je n'ai pas foi en ces amis du peuple qui se plaisent à montrer les souffrances du pauvre à la manière de ces chirurgiens bourreaux qui touchent les plaies saignantes du bout de l'acier pour faire mieux vibrer la douleur : ils n'aiment pas le peuple. Louis Blanc n'avait pas compris le sens des questions actuelles ; il avait vu que le règne du peuple arrivait, et il embrassait sa cause pour en profiter. La vraie pensée de ses paroles n'était pas la fraternité, c'était le *ministère du travail*. Aristocrate perdu dans une démocratie, il se résolvait à faire du bien aux hommes, puisque les hommes ne donnaient le pouvoir qu'à ce prix.

Au fond, il était cependant impuissant pour le but qu'il poursuivait. Il se tendait toujours en efforts surnaturels ; il sentait si bien que sa trop mesquine apparence ferait douter de sa valeur, qu'il exagérait le sérieux et le ton grave. S'il eût plaisanté un moment, il eût paru avoir seize ans. Il ne riait donc point, pour qu'on ne pût rire de lui. Il se tenait raide et guindé, boutonné jusqu'au cou, serré dans son habit, tout d'une pièce.

A la tribune, on lui avait d'abord donné un tabouret pour l'élever un peu. Il jugea que cela était ridicule, et n'en voulut plus. Il s'éloignait du bord de la tribune, assez pour être vu et ne rien perdre de sa taille. Il prenait la parole, et il sortait de cette petite poitrine une voix tellement

forte qu'on en était effrayé ; il usait ses poumons dans l'intérêt de son ambition.

Il avait le malheur d'être constamment préoccupé de l'effet qu'il devait produire ; il était à la torture intérieurement, et cette bile qui le tourmentait lui donnait une aigreur qui ressemblait à de l'envie. Ses qualités étaient la logique et la fermeté ; portées à l'extrême, elles devenaient raideur, sécheresse et monotonie. Son geste, régulier et gêné, montait et descendait, toujours le même ; vain et le ton décisif, *ainsi que le sont tous les petits hommes* (1), il parlait par sentences et par apophthegmes : comme Flocon, comme Jules Favre, comme tous ces orateurs que j'appelle des *Anglais*, il avait deviné d'instinct les habitudes parlementaires et les formules acceptées ; mais dans sa politesse diplomatique et froide, on sentait que tout était calculé et que le cœur n'y était pour rien. Il rappelait *le temps qu'il avait eu l'honneur de passer aux affaires*, il choisissait les mots longs et prétentieux : *Cette manifestation m'effraya extrêmement*... On ne peut prononcer cela sans un ton pointu : *Mes appréhensions ne furent point partagées... L'hétérogénéité même du gouvernement empêchait de s'entendre... J'adjurai les ouvriers de ne point*... etc.

Depuis Robespierre, qu'il reproduisait sous beaucoup de rapports, on n'avait jamais tant vu invoquer sa bonne foi. « Je vous le dis, Messieurs, avec une extrême franchise, et dans toute la sincérité de mon âme »... « J'ai toujours été un homme d'ordre »... « Je ne veux pas apporter ici de paroles irritantes » ... Il avait voulu empêcher la manifestation du 17 mars ; « elle avait eu lieu malgré lui, il s'était efforcé de la calmer. » A ses yeux, le suffrage universel était bien moins « un principe de liberté qu'un principe d'ordre. » (Discussion sur le cautionnement des journaux, 7 août.)

Mais ces protestations se présentaient si condensées, il était si évident que ces belles maximes ne lui venaient pas naturellement et de prime saut à l'esprit, mais qu'elles avaient été arrangées d'avance avec un art et une volonté retenue, que l'on se prenait à douter de la force même de son argumentation ; on soupçonnait un sophisme. « Le suffrage universel, avait-il dit, est un principe d'ordre, l'expression de la majorité. La liberté de la presse en est le contrepoids, et le cautionnement est contraire à la liberté de la presse. » Quel était le lien de ces

[1] Lesage.

arguments systématiquement rapprochés ? Cette vérité qu'il avait été obligé d'exprimer : « La majorité peut se tromper. » Mais si la majorité peut se tromper, la presse, libre de cautionnement, est l'expression de la majorité ; et la majorité de la presse ne peut-elle pas aussi se tromper? Comment sera-t-elle donc un contrepoids ?

Il tombait ainsi dans une erreur commune à tous les sophistes ; ils prétendent aller jusqu'au bout de la logique, et rien n'est plus absurde et plus impossible que la logique absolue.

A force de contraction, il devenait maladroit ; il affectait de tout expliquer ; mais le sentiment seul explique tout, parce qu'il empêche tout raisonnement ; il enlève à soi-même, on est touché, on ne discute pas, et l'on est entraîné. En lui point de sentiment : il ne cherchait qu'à convaincre, à prouver qu'il ne s'était pas trompé, qu'il avait toujours eu raison ; peu soucieux de persuader, nul n'était plus haut et plus plein de son importance ; il ne sortait pas un instant de sa personnalité pour entrer dans le cœur des autres, il voulait s'imposer, il parlait toujours de lui : c'était un morceau d'amadou qui brûle, on le touche, on en tient la partie sèche, et on ne sent pas le feu. Sous l'impression de cette unique pensée, le *moi*, son débit devenait monotone et fatigant, l'ennui prenait l'Assemblée, les hommes ne sont pas patients à écouter l'éloge que l'on fait de soi ; au bout d'une demi-heure, on devenait distrait, on ne l'écoutait plus, et les bancs se vidaient peu à peu.

C'est ce qui arriva dans la première partie de sa défense, le 26 août ; et pourtant on ne peut nier que l'Assemblée ne fût consciencieusement disposée. Ses convictions étaient à peu près formées, mais elle était résolue à entendre les accusés jusqu'à la fin, et la majorité était d'abord si flottante qu'il n'était pas impossible de l'entraîner. Louis Blanc s'oublia à exposer tout au long sa théorie du travail, ses idées d'organisation, ses efforts, les résultats partiels qu'il avait obtenus ; l'impatience gagna si bien la Chambre qu'il fut obligé de s'en apercevoir ; il eut heureusement le tact de s'arrêter et de demander un instant de repos. Quand il reprit la parole, il était tout autre.

Il s'était roidi et tendu comme un arc ; il avait une double puissance, la volonté de son talent, et ce sentiment de la conservation, essentiellement égoïste, qui rend éloquent même un homme médiocre. Jamais il ne fut plus remarquable : habileté, convenance, énergie, logique, modération, toutes les forces de son âme avaient répondu à son appel ; il repoussa chaque accusation avec netteté, précision ; il expliqua chacun

de ses actes, déduisit les conséquences de toutes ses paroles, de toutes ses démarches ; il ébranla de ses petites mains crispées l'édifice hâtivement construit de l'enquête ; il eût pu se sauver, mais là encore il se perdit par son excessif orgueil. Si son ton eût été modeste, s'il se fût adressé à ses collègues représentants comme à ses juges, il eût peut-être ému la pitié, et, après une verte semonce, peut-être eût-on laissé aller cet enfant terrible. Mais il était par nature incapable de soumission ; glorieux de sa dialectique serrée, sa superbe se révolta. Il se gonfla avec une violence ménaçante ; il traita l'Assemblée comme une armée d'ennemis ; il la brava, il voulut l'épouvanter ; il s'élança sur une hauteur énorme d'où il devait la foudroyer ; il se posa comme le représentant de la révolution ; il embrassa l'image de la République, et, regardant l'Assemblée en face, la lèvre gonflée et l'œil fixe, il s'écria fièrement : La République, c'est moi ! Je suis la révolution incarnée ! Oserez-vous en me frappant commettre un si grand attentat ?

L'Assemblée fut choquée et irritée ; les uns savaient très-bien qu'il n'était pas la révolution, les autres étaient enchantés de châtier en lui la révolution. Quelques-uns avaient eu pitié de Caussidière, que son expansion extrême pouvait avoir entraîné. Il y eut une très-grande majorité pour condamner Louis Blanc. On fut indigné contre ce petit homme, qui combinait tout, qui ne s'oubliait jamais, qui avait une volonté si entière et si tenace. Les représentants pensèrent qu'en un temps donné il était capable de les livrer aux licteurs sans hésitation et sans remords ; et ils firent comme les thermidoriens avec Robespierre, ils le frappèrent pour n'être pas frappés.

Il avait commencé trop vite, il était tout de suite arrivé. C'était bien un de ces hommes qui entrent dans la vie tout formés, sans jeunesse, sans illusions et sans amour, pour qui *vouloir*, *pouvoir* et *avoir* ne sont qu'un. A dix-neuf ans, il comptait dans la presse ; à vingt-cinq, il était rédacteur en chef ; à trente, sa réputation courait le monde ; à trente-quatre, il parvint à la plus haute position qu'il pût avoir. Son rôle est fini ; il s'épuisera encore en de prodigieux efforts, mais il ne fera que tourner comme les lions prisonniers dans une cage inébranlable : son passé a clos autour de lui des barreaux d'airain qu'il ne franchira jamais.

FLOCON.

Cet ex-membre du gouvernement provisoire est peu connu ; comme il se met rarement en avant, on le juge indigne de paraître. Il ne perdrait pourtant rien à être vu au grand jour : son obscurité me semble volontaire, son mutisme tient à un esprit de prudence. Il sent sa force, mais il a une certaine honte à en faire parade ; quand le moment est venu, il se montre. Sa première qualité, et la meilleure, — beaucoup de gens vont s'en étonner, — c'est le sentiment de l'ordre : il a la passion de la régularité, le respect des traditions parlementaires, par suite, la haine des utopies, le sens pratique, et, quoi qu'on en ait dit, une véritable probité.

Il est ambitieux. Qui ne l'est pas? Il a si longtemps assisté aux séances de la Chambre des Députés qu'il s'est cru capable de siéger sur les bancs comme représentant, au lieu d'écouter dans la tribune comme sténographe. Très-jeune encore, il se mit dans l'opposition, mais sans faire d'éclat ; il était connu parmi les républicains ; on pouvait compter sur lui. Les jours d'émeute, il prenait son fusil et s'en allait à la barricade, tout seul ; il se battait bien. Ses amis le voyaient, ses ennemis ne le remarquaient pas. Il a autant servi la cause de la démocratie que les plus ardents ; mais il ne se compromettait jamais gravement ; les autres étaient pris et jugés comme chefs, lui servait comme soldat.

Quand il s'aperçut que l'habitude du pouvoir et l'absence de résistance réelle commençaient à obscurcir la vue des ministres du roi Louis-Philippe, il comprit que l'heure de la république était proche, et il se déclara plus publiquement. Sans hésiter, il abandonna sa place au *Constitutionnel*, qui lui donnait 5 ou 6,000 fr., pour accepter la rédaction en chef d'un nouveau journal radical, *la Réforme*, où il ne gagnait que 1,800 fr. ; encore ses appointements lui étaient-ils mal payés. Les premiers mois de *la Réforme* furent si durs, que chaque rédacteur fouillait quelquefois dans sa poche pour trouver les 30 ou 40 sous qui devaient parfaire la poste ou le timbre. Mais il avait foi dans la république ; il se logea dans une rue obscure, au quatrième, et attendit avec patience ; il sacrifiait aujourd'hui pour demain.

Il fit plus : *la Réforme* agonisait ; chaque jour on craignait de la voir défaillir et passer ; il alla trouver un médecin célèbre, l'homme qui pouvait la sauver, un ambitieux qui avait de l'argent, Ledru-Rollin. Il l'a-

mena au lit de la malade, et la lui livra, comme Napoléon Marie-Louise au chirurgien Dubois. Ledru-Rollin la traita en brutal ; il voulut tout, la haute main sur l'administration et sur la rédaction. Dans une réunion où fut discuté le sort de *la Réforme*, les timides hésitaient à donner tant de pouvoir à un seul homme. Flocon se leva et déclara que ceux-là seuls étaient républicains qui se décidaient à une dictature momentanée pour arriver au but de toute leur vie. Les Girondins se retirèrent, les Jacobins restèrent, et *la Réforme* vécut. Il laissa Ledru-Rollin maître absolu ; il attendit, certain qu'à l'heure du succès il en aurait sa part.

Elle lui a été donnée, en effet. Quelques mois avant la révolution de Février, il redoubla d'activité ; il parlait dans les banquets, il répondait aux manifestations des étudiants, il allait dans les départements ; son nom était souvent cité : il le fallait alors ; les républicains de province commençaient à connaître celui qui devait monter à la direction de la nouvelle République. Il avait vu juste ; quand la liste des membres du gouvernement provisoire fut dressée, il devint impossible de l'omettre.

On sait comment il se comporta dans les premiers temps de la révolution ; tandis que ses collègues s'emparaient chacun d'un ministère, lui se retirait à la direction du télégraphe, ne prenant à l'administration générale que juste la part indispensable ; tandis qu'ils se carraient dans les palais, il observait que déjà leur regard était troublé par les hauts plafonds des salons dorés ; tandis que l'un lançait éperdument des circulaires qui soulevaient un cri de haine par toute la France, que l'autre usait sa force étroite dans les déclamations du Luxembourg, qu'un troisième s'enchantait de sa propre éloquence, qu'un quatrième tentait l'application de vaines théories dans la partie de l'administration qui exige le plus de traditions, les finances, et minait la confiance et le crédit, lui, Flocon, soulevait la question de l'abolition du cumul, se chargeait d'en faire le travail, interrogeait, prenait des notes ; on ne prononçait le nom des autres qu'avec pitié, dédain ou indignation, sauf un seul, qu'on admirait alors ; lui s'arrangea pour qu'on citât son nom avec espérance ; on savait qu'il s'occupait de la réforme d'un abus jusqu'alors inutilement attaqué, et il n'est pas de réforme plus excellemment populaire que celle du cumul.

Les membres du gouvernement provisoire, divisés, se querellaient, se menaçaient ; deux partis s'étaient formés. Il supportait qu'on le comptât parmi les plus avancés, mais il ne se compromettait par aucun

acte violent isolé ; il sentait la vanité de doctrines impraticables et songeait à se séparer de ses amis, bons pour faire une révolution, impropres à la diriger.

A l'Assemblée, il se posa immédiatement tel qu'il voulait être. Après son passage dans un ministère peu brillant, mais qui convenait à son application et à ses désirs de popularité, le ministère du Commerce, il va s'asseoir à la gauche, non pas à la cime de la Montagne, parmi les plus emportés et les plus radicaux, mais au milieu, dans une région moyenne, d'où il donne la main à ses anciens amis, d'où il touche aux hommes pratiques de l'ancienne opposition, et observe les royalistes de la droite. Il ne se mêle point aux clameurs furibondes des Deville ou aux acclamations emportées des Mathieu (de la Drôme). Il fait ses interpellations seul, pour son propre compte ; il devient le centre d'une opposition républicaine, régulière et parlementaire. Il garde une réserve modérée, tenant qui il veut à distance, préoccupé d'être accepté comme un homme *possible*, avouant qu'il a fait partie des sociétés secrètes, mais déclarant que, sous la République, régime du suffrage universel, il condamne les conspirations occultes (26 juillet) ; il cherche à se dégager de la gêne que lui ont donnée des habitudes trop familières, et il affecte une politesse dont on doit lui savoir d'autant plus de gré qu'elle semblait plus contrainte. Il s'est trouvé une fois montant à la tribune en même temps que M. de Montalembert, et il lui a demandé la priorité par un geste si convenable et presque si affable, que l'on a souri avec un étonnement sérieux.

Va-t-il prendre la parole, il descend lentement de son banc, à pas réguliers, carrément ; il marche par les épaules. Arrivé à la tribune, il se croise les bras et les appuie sur la barre, position commode et qui soutient la force ; sa parole n'est point entraînante, il n'a ni l'élan, ni la verve, ni la flamme soudaine ; il n'est point éloquent, mais il possède à un éminent degré la pénétration, l'énergie, la sagacité et la connaissance des traditions parlementaires. L'extrême attention qu'il porte à tout écouter, par esprit d'ordre et par conscience, lui fait apercevoir plus vite qu'à beaucoup d'autres où doit conduire une mesure nouvelle ; il a souvent prévenu la Chambre, et l'a arrêtée. Ce fut lui qui empêcha d'adjoindre à la commission, chargée de réviser la Constitution, les délégués des bureaux ; il fit comprendre que ces nouveaux membres seraient avides de proposer une rédaction nouvelle, d'apporter un nouveau projet (séance du 11 août). Ce fut lui qui avertit le premier de l'impossibilité

de tenir deux séances par jour ; après quelques épreuves malheureuses, il fallut revenir à sa proposition de quatre séances par semaine consacrées à la Constitution, et de deux autres aux affaires courantes. Dans la discussion sur les théâtres, la Montagne idéaliste aurait voulu détruire toute inspection ; lui, le républicain, il prit la défense de la censure, afin que la scène ne pût être exploitée par les partis ; il savait que déjà on avait ridiculisé un membre du gouvernement provisoire dans une pièce bouffonne, et il s'était enquis de ce qui faisait rire au théâtre du Palais-Royal. Ce ne fut pas par amitié pour Louis Blanc, sur lequel son opinion est faite, qu'il demanda la surveillance des théâtres, mais par respect instinctif du principe de l'autorité (17 juillet). Il avait toujours détesté les exagérations féminines, et ce qu'il avait vu depuis Février l'avait suffisamment édifié sur le concours des femmes dans la politique : il leur refusa le droit de parler dans les clubs, et sur ce point il se trouva d'accord avec le pasteur protestant Coquerel.

Cependant, et c'est là le trait capital de sa personnalité, il conservait son caractère de républicain de la veille ; il attaquait bien les vagues imaginations de Pierre Leroux, et cherchait à gagner la faveur de la majorité en soutenant le réel contre l'idéal (17 juin) ; mais toutes les fois qu'il s'agissait de défendre le principe républicain, on retrouvait en lui le champion du vieux parti démocrate. Le lendemain de la bataille de juin, il s'éleva avec force contre le décret de transportation ; il ne comprenait pas qu'on sévît contre des révoltés sans les avoir entendus. Si on les eût jugés régulièrement, la forme eût été légale ; il n'eût rien dit. Leur condamnation lui parut arbitraire et le révolta, et il prononça ces énergiques paroles qui ont quelque chose de l'emphase révolutionnaire, mais qui produisent toujours un profond effet dans les assemblées : « Songez qu'aujourd'hui on va juger des hommes, mais que l'histoire a toujours jugé les juges. » (27 juin.)

Il n'abandonna jamais cette cause : avec une tenacité qu'on ne peut s'empêcher d'estimer, et de concert avec Lagrange, il en avait fait sa spécialité ; il y revenait sans cesse. En octobre, il interpellait le ministère en faveur des transportés ; au mois d'avril, il les rappelait encore au souvenir de l'Assemblée ; enfin, et le dernier jour, il resta le dernier sur la brèche : il prononça, le dernier, le mot d'*amnistie*.

Quant à sa sagacité, je n'en donnerai qu'une preuve ; elle n'a pas été assez remarquée : à la fin de la discussion sur la Constitution, et quand on était près de voter l'ensemble, M. de Puységur monta à la tribune et

développa sans éclat, sans phrases, avec un tact plein de mesure, sa proposition de soumettre la Constitution à la sanction du peuple ; c'était tout simplement une des propositions les plus importantes qu'on pût soulever.

La Chambre était préoccupée et distraite ; on eût cru qu'elle ne voulait pas examiner la question ; on causait, on sortait : le bruit couvrait la voix de M. de Puységur.

M. Flocon s'inquiéta de cette singulière indifférence ; il craignit une surprise et se leva. On s'étonna qu'il voulût discuter, quand personne ne paraissait s'en soucier. On se tourna vers lui :

« Je demande, dit-il alors, que l'on fasse silence. Plus l'opinion que l'orateur apporte à cette tribune est isolée, plus elle mérite l'attention de l'Assemblée. »

Je ne sais si je me trompe, mais ce mot me semble digne d'un homme d'État.

Malgré ses services, ses qualités, et la persistance inaltérable de ses opinions, il n'a pas cependant été réélu. Les républicains purs n'ont pas été assez forts ; les socialistes l'ont dédaigné.

« Si j'avais voulu, l'a-t-on entendu dire, moi aussi j'aurais fait des promesses menteuses, j'aurais donné par avance, dans mes paroles, un paradis plus beau que celui de Mahomet ; on m'eût acclamé et porté aussi en triomphe ; mais de même que tous les autres, je n'aurais pu rien réaliser, et je tombe, parce que je n'ai pas voulu mentir à ce peuple qui n'aime pas la vérité. »

C'est que, depuis huit mois, la situation du parti démocratique est bien changée ; il lui a fallu aller jusqu'au bout de ses théories. Comme dans la première révolution, les plus avancés de la veille se sont trouvés en arrière des derniers arrivés : les républicains sont devenus les Girondins de ces nouveaux Jacobins, les socialistes.

Les radicaux, qui n'avaient vu dans la République qu'une forme de gouvernement, ont été amenés à la regarder comme un moyen de transformation sociale ; la logique des soldats a poussé les chefs. Pour ceux-ci, il n'y avait pas à hésiter ; il fallait céder le premier rang, ou accepter ces nouvelles idées qui, jusqu'alors, n'avaient passé chez les esprits sensés, même parmi les démocrates, que pour d'irréalisables utopies. Les tribuns de la République ont été condamnés à subir cette immortelle punition des révolutions ; à suivre jusqu'en ses plus absurdes divagations l'instinct matériel qu'ils avaient éveillé, à descendre jusqu'au plus bas cette suite de cercles concentriques qui forment l'enfer populaire.

Après avoir obéi au pouvoir de la borne, ils ont été forcés de flatter le ruisseau.

On sait à quoi ils se sont résolus ; les banquets ont retenti de paroles inattendues ; les républicains de la veille se sont levés socialistes du lendemain ; leur ambition les avait facilement initiés à cette science qu'ils avaient négligé d'apprendre. Il leur a suffi d'envelopper dans la pompe de leur éloquence gonflée et violente les théories que les journaux de la rue traînaient depuis la révolution dans les cabarets des faubourgs, et ils sont ainsi devenus les chefs de ce peuple qui commençait à les déborder.

Les chasseurs du Nouveau-Monde, parfois, égarés dans les vastes plaines, voient tout à coup poindre au loin un incendie allumé par la fermentation des terres séchées. La flamme, avec une impétueuse rapidité, courant au-dessus des hautes herbes en nappe brûlante, gagne de proche en proche, et, embrassant la vaste étendue, s'avance vers le pionnier isolé. Dans son audace téméraire, le hardi chasseur prend une résolution terrible, il enflamme les herbes près de lui ; lui aussi il allume un incendie, et pour combattre la flamme il pousse contre elle la flamme.

Alors deux chances se présentent : si le vent incertain pousse ces deux forces dévorantes en des sens contraires, elles se choquent, s'étreignent dans leur impénétrable essence, absorbent tous les sucs de la terre, et épuisant à la fois leur rage et leur aliment, pétillant, lançant les gerbes de feu avec des crépitements sourds, elles décroissent, s'affaissent et s'évanouissent, ne laissant que des cendres brûlantes amoncelées.

Mais que l'âpre souffle du Nord courbe sous sa pression glacée l'incendie déjà étendu, le feu, roulant sur une seule ligne comme un bataillon, a bientôt atteint le nouveau feu imprudemment allumé ; les deux foyers se rejoignent encore, mais cette fois pour doubler leur rage. Le chasseur pâle d'effroi fuit en vain cette vague de feu rugissante ; elle court plus vite que les cavales les plus légères ; nul tigre bondissant après sa proie, nul simoun soulevé dans le désert ne dévore plus rapidement l'espace, les herbes se tordent alentour, la terre brûle sous ses pas éperdus, déjà il sent dans ses os d'ardentes morsures ; enfin, désespéré, ne se connaissant plus, tout à coup enveloppé dans un tourbillon, il disparaît.

L'incendie court au-delà encore, insatiable, jusqu'à la limite des terres, jusqu'au dernier brin de végétation, qu'il anéantit.

De même pour les révolutions populaires : un incendie aussi a été depuis longtemps allumé, et les chefs ont joué, sans hésiter, cette double et

mortelle partie : pousser les théories les plus sauvages contre les théories destructives, ruiner la base quand le sommet était renversé, infiltrer dans les veines saturées de poison un poison plus violent encore. Par une secousse surhumaine, ils espèrent se sauver peut-être, ils savent aussi qu'ils accélèrent peut-être leur mort. Mais ce qu'ils ont oublié, c'est ce grand mot que Dieu pose au bout de toutes les destructions de l'homme : *Après !* Il est pour eux, comme pour le chasseur du Nouveau Monde, un invitable avenir ; mort ou sauvé, quand la flamme qu'il a lancée a fini son œuvre et s'est éteinte, devant lui, — autour de lui, partout, il ne reste qu'un sol déchiré, sans bruit, sans aliment, sans vie, et, jusqu'à l'horizon infini, le désert s'étend aride, immense et désolé.

Eugène LOUDUN.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 9 juin 1849.

Notre temps a cela de particulier, que les choses en apparence les plus solides et les mieux formées n'y ont ni corps ni durée. Comme des navigateurs, nous apercevons du bord des côtes escarpées, de grandes montagnes; la vigie signale la terre et l'équipage se livre à toutes les joies de l'attente. Mais qu'on avance un peu davantage, et l'illusion va se dissiper : la prétendue côte, la montagne apparente n'étaient qu'un amas de nuages aux bords de l'horizon, et sous le souffle des vents on traverse bientôt avec la même monotonie, la même instabilité, l'espace où l'on s'imaginait quelques instants auparavant rencontrer la terre ferme et des vestiges humains.

Cette expérience, constamment répétée, de la vanité des apparences qui nous entourent, ne nous dégoûte pas des généralités; plus tout se montre vague autour de nous, plus nous tenons à bâtir nous-mêmes des palais de nuages. Un directeur de *revue* sait bien cela ; il ne se passe guère de semaines qu'un auteur inconnu ne lui fasse parvenir, du fond de sa ville ou de son château, une bonne et belle théorie de toutes choses, qui doit servir de panacée aux maux de l'époque, et la plupart du temps ces théories sont fondées sur l'illusion du moment, sur les nuages de la matinée. Si, au lieu de se livrer à cette philosophie sans objet, les hommes qui ont du loisir et l'amour de l'étude prenaient enfin le parti de s'attacher à des choses réelles, si restreint que fût le but de leurs investigations, ils éprouveraient bientôt la forte et saine jouissance que donnent les travaux positifs, et en même temps ils contribueraient à nous faire sortir de cette illusion universelle, qui semble avoir passé des rêveries du bouddhisme dans les rêveries de la politique européenne.

Qui n'a cru l'année dernière à l'avénement de la décentralisation ? Que dis-je ? on a fondé des revues pour constater et propager cet immense progrès. L'impulsion était enfin donnée ; tout le monde le croyait du moins ; c'en était fait de la tyrannie de Paris et des Parisiens. Désormais, grâce au progrès des institutions départementales et municipales, chaque point du territoire allait devenir un foyer d'activité et de résistance; une vie nouvelle et multiple devait rapidement se propager dans toutes les ramifications de l'unité française. Adieu la fable des membres et de l'estomac ! tout était membre, tout devenait estomac. La France du moyen âge, avec sa féconde confusion, offrait à peine une idée du spectacle qu'allait nous donner la France du XIX[e] siècle.

Parmi les grandes illusions qui ont précédé le dernier mouvement

électoral, la plus grande sans doute fut celle qui comptait sur l'émancipation absolue des provinces. Un comité central se forma à Paris : nous ne prétendons pas dire que ce comité fût à la hauteur de sa mission ; la prétention d'en faire un noyau du centre gauche, avec un appoint de légitimistes et un appoint de conservateurs, a réduit bientôt ce fameux comité aux proportions d'une coterie. Mais ce n'est point là ce qui a nui principalement à la rue de Poitiers. Dès l'abord on s'est récrié de toutes parts : « Nous ne voulons pas de tutelle parisienne ; nous ne voulons pas qu'on nous expédie par la poste des listes dressées à Paris ; que Paris n'attente plus à notre indépendance, car nous sommes décentralisés. »

Tandis que les modérés s'amusaient à ces mesquines querelles, les émissaires de la propagande socialiste n'avaient eu qu'à s'emparer des procédés et des habitudes de la centralisation pour acquérir une force dont nous pouvons maintenant nous faire une juste idée. Étrange contraste ! d'un côté le pouvoir s'annulle volontairement, et les hommes qui marchent d'accord avec le pouvoir semblent n'avoir d'autre préoccupation que de ne pas froisser l'épiderme des décentralisateurs ; de l'autre côté, les hommes du désordre entrent dans la centralisation comme dans une place abandonnée, et les moyens matériels qu'on leur a quittés comme surannés et hors d'usage deviennent dans leurs mains des armes meurtrières dont la portée se fait sentir jusque dans les hameaux les plus écartés. L'état-major universitaire n'a plus d'action : il est découragé et presque désorganisé ; mais les instituteurs primaires, poussant jusqu'au bout la logique des idées dont ils ont reçu la semence, se font les limiers actifs de passions et de mensonges que la propagande démocratique et socialiste leur expédie par ballots : il n'est plus question de leurs anciens chefs de file, les Cousin et les Dubois, vieux carrosses aristocratiques qui pourrissent sous la remise. A présent ils obéissent à des généraux dont la parole est plus claire et l'encouragement plus direct ; la prose de Félix Pyat n'a rien de trop haut goût pour ces gosiers pavés d'impudence et d'irréligion. Personne n'ignore que dans les départements où la propagande socialiste a fait tant de ravage, ce sont les instituteurs primaires qui l'ont servie avec le plus de dévouement.

Dans cette organisation dont nous avons vu les terribles effets, à côté du service des doctrines, il y avait celui des promesses et celui des nouvelles qui concouraient énergiquement à l'action commune. Comment des hommes ont-ils pu descendre au degré de perversité que suppose l'emploi de tels moyens ? Comment la loi s'est-elle tue devant ces excitations et ces mensonges? Peut-on comprendre l'aveuglement de la majorité dans l'Assemblée nationale, qui ne s'est pas aperçue qu'en laissant, par un sentiment de dépit, le champ libre à des prédications criminelles, elle

se déconsidérait et se ruinait encore plus que ceux dont elle ressentait le besoin de se venger? Nous avons suivi jour par jour ces honteuses folies, nous avons tenu dans les mains des centaines d'écrits que, dans l'état même de la législation, si dépourvue des moyens de répression nécessaires à la défense de la société, il aurait suffi de décerner au jury pour que la condamnation en fût prononcée : et rien n'a pu faire sortir l'Assemblée de son illusion, le gouvernement de sa torpeur. C'est ainsi que, contrairement au vœu exprès de la loi, on a fondé tout un mouvement électoral sur l'excitation d'une classe de citoyens contre les autres, livrant les *riches* à des calomnies qui les englobaient tous dans une condamnation commune, excitant ouvertement à la spoliation, attaquant sous toutes ses faces le principe de la propriété que l'Assemblée nationale avait pourtant, par une délibération solennelle, placé sous une protection spéciale.

Alors, pour complément de ces attentats si patiemment supportés, est venue la fabrique des fausses rumeurs, et les attaques à la liberté des élections qui en ont été la conséquence. Les préfets se sont vus assiégés de foules ameutées qui leur criaient : «Vous nous cachez les vraies nouvelles! le président de la République et ses ministres sont à Vincennes! Ledru-Rollin est dictateur! » Et plus les préfets protestaient contre ces inventions qui avaient pris leur source dans les conspirations insensées du parti vaincu au 10 décembre, conspirations sans cesse conçues et sans cesse dissipées, plus la foule ignorante qui avait bu le poison de la presse socialiste accueillait les rumeurs qu'on lui distribuait comme un dernier spiritueux après l'effroyable intoxication à laquelle elle était en proie.

Cependant l'orage dont on avait besoin au centre pour arracher partout la victoire au parti modéré déjà si affaibli par ses divisions intérieures, cet orage annoncé d'avance comme devant tout renverser, s'est dissipé dans l'impuissance et le ridicule. Le ministre de l'intérieur se hâte de transmettre aux départements cette heureuse nouvelle : peut-être a-t-il eu le tort, dans cette circonstance, de donner trop de place à la victoire ministérielle et de ne pas insister assez sur ce qu'il y avait d'essentiel dans l'avantage remporté par le gouvernement. Mais qu'est-ce en vérité maintenant que la trace de cette faiblesse, qui n'est qu'un trait de caractère chez M. Faucher, au prix de l'inexplicable tempête qui s'éleva dans la Chambre à l'occasion de la dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur? Et quand on pense qu'il a fallu sur l'heure, avant que rien ne fût éclairci et expliqué, renverser un ministère, comme on abat un bœuf, que dans la majorité modérée il s'est trouvé plus de cent cinquante voix pour faire l'appoint des fureurs de la Montagne, qu'à l'exception de cinq représentants, véritables Spartiates auxquels il fau-

drait aujourd'hui décerner des couronnes civiques, l'héroïsme des meilleurs a consisté à s'abstenir, que parmi les collègues de M. Faucher il s'est trouvé des ministres pour recruter des voix contre lui et compléter ainsi le scrutin qui devait le renverser !

Le croirez-vous, races futures ?

Hélas ! il ne nous aura pas fallu de bien longues années pour nous apercevoir que, si les individus sont sujets à des résolutions trop précipitées, les assemblées sont vingt fois plus folles que les individus, que le rapprochement des colères et des illusions du moment y produit l'effet de la contagion et centuple le mal, et que toute constitution, par conséquent, qui place la souveraineté dans une Assemblée unique, n'a pas d'autre résultat que d'offrir des chances aux hommes qui ne seraient rien dans un gouvernement régulier et dont l'unique ressource consiste à se jeter en aventuriers au milieu des révolutions. Mais que dis-je ? Ne le savions-nous pas d'avance, que la tyrannie d'une Assemblée est la pire des tyrannies ?

Ce qui n'a pas empêché, à une époque où des chances raisonnables se présentaient pour former au sein de la Constituante une saine majorité, qui alors aurait été énergiquement soutenue par l'immense majorité de la nation, les hommes dont tout le passé appartenait au système constitutionnel, d'offrir spontanément en holocauste aux passions populaires le principe des deux chambres, comme si l'on désarmait la démagogie par des concessions !

Ah ! messieurs les temporiseurs, messieurs de l'éternel tiers-parti, ce refuge de la pusillanimité abritée sous le manteau de la modération, puisque vous voici encore une fois les maîtres, et qu'à quatre-vingts que vous êtes vous avez pris six ministères pour vous, n'en laissant que deux aux quatre cent trente membres qui complètent la majorité ; il n'est pas hors de propos, je pense, de vous remettre vos vérités sous les yeux. Vous venez d'assumer une immense responsabilité : il vous faut gouverner, restaurer le pouvoir, et savez-vous bien dans quelles conditions vous venez de vous charger de cette terrible tâche ? Je vois à votre tête un homme d'un grand talent de tribune, M. Dufaure, mais sous lequel et par les conseils duquel on a de nouveau lâché la bride aux clubs et à la presse démagogique après la terrible expérience des journées de juin. Nous n'oublierons pas la séance où, sur la prévoyante dénonciation des représentants qui s'inquiétaient de l'audace avec laquelle le parti vaincu en juin rentrait dans la lice, M. Dufaure monta à la tribune et se mit à répondre, à propos du banquet de Passy, avec toute la désinvolture ironique d'un ministre anglais appuyé sur l'aristo-

cratie des trois royaumes : « Ils étaient 250 ; oui, je crois bien qu'ils étaient 250. »

Et combien étaient-ils au scrutin du 13 mai ? A qui la fante ? car enfin, cette population n'est point foncièrement mauvaise : nous pensons même que, sous beaucoup de rapports, il serait difficile d'en trouver une meilleure. Le terrible fléau qui nous ravage montre encore une fois les vertus de la population parisienne ; au milieu de l'effroi général, on ne peut s'empêcher d'être frappé du dévouement avec lequel les malades sont secourus, du pieux concours des amis qui accompagnent les morts à leur dernière demeure ; et pourtant la sévérité de l'épidémie a surpris le peuple de Paris presque autant que la première fois ; tant le langage des hommes de la science était léger et confiant : on aurait dit que le choléra ne revenait qu'après avoir fait un arrangement avec les médecins ! Le côté élevé et religieux de la question avait été dissimulé à dessein comme toujours ; l'idée que Dieu punit ou avertit par l'envoi de tels fléaux est une de celles contre lesquelles se raidit tout l'orgueil de notre temps. Malgré cela, le peuple abandonné à lui-même semble se retremper dans les terribles maux qui le frappent ; qui l'observera au milieu de ces scènes de désolation, ne pourra consentir à désespérer de lui.

D'où vient donc qu'il a cédé si facilement encore une fois aux mensonges et aux excitations de la presse socialiste ? Hélas ! le peuple français est de ceux qui veulent être fermement et sérieusement gouvernés. Il murmure contre la grue qui le dévore, mais aussi il monte sur le soliveau qui tient la place de son maître. On ne peut se figurer combien l'absence de gouvernement favorise la crédulité et le penchant au désordre dans une nation comme la nôtre, qui n'a, pour ainsi dire, pas d'autres traditions que celles d'un pouvoir énergiquement concentré. Le socialisme a séduit, dans ces dernières circonstances, une quantité de têtes faibles, encore moins par ses promesses que par l'apparence d'organisation qu'il porte en lui. Un dictateur ! un dictateur ! Louis-Napoléon n'a pas voulu l'être ; sa modération, sa profonde honnêteté, qui éclate d'une manière si évidente dans toutes les parties de son message, loin de lui rallier les imaginations populaires, éloigne de lui, au contraire, ces millions d'esprits affamés d'un peu de pouvoir. Parlez-nous de Ledru-Rollin, le seul qui aujourd'hui s'annonce comme dictateur. Il y aurait peut-être à souffrir avec cet aventurier ; mais qui sait ? Nous aurons peut-être enfin la satisfaction d'obéir !

Cela dit, nous souhaitons aux ministres tiers-parti toutes les prospérités imaginables, même à Rome, où le tiers-parti a eu le champ libre et a bien sagement exploité la situation.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La pureté du cœur, par M. l'abbé Frédéric-Edouard CHASSAY, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux [1].

Voici un livre dont nous pouvons dire qu'il se recommande également par le sujet auquel il est consacré, et par le mérite bien établi de son auteur. C'est une bonne fortune pour la critique de rencontrer ainsi sur son chemin une œuvre que distinguent tout à la fois la valeur de l'intention et la réputation déjà faite d'un noble cœur et d'une haute intelligence.

Le livre de M. l'abbé Chassay « se rattache par des liens intimes et profonds à l'*Apologie complète de la révélation chrétienne* », dont il a déjà publié des parties importantes et qu'il achève courageusement dans une laborieuse solitude. « Si les faits surnaturels contenus dans l'Evangile, nous dit le savant auteur, ont été l'objet d'attaques persévérantes, la morale évangélique a peut-être été encore plus maltraitée [2] » C'est une apologie de cette morale, chrétienne indignement outragée de nos jours par d'imprudentes théories, que l'auteur nous donne comme un épisode entre deux pages de son grand travail dogmatique.

Il est facile de présenter en peu de mots le plan et le dessein de son ouvrage. Après avoir rappelé dans une courte introduction le dogme fondamental de la déchéance, que Voltaire et Kant n'ont pu s'empêcher de reconnaître comme étant la base des traditions religieuses de tous les peuples, il attaque, dans son premier chapitre, la théorie sentimentale de l'école de Rousseau, dont George Sand a développé de nos jours les dernières conséquences. Pénétrant ensuite au fond de son sujet, il nous montre l'âme ne pouvant trouver le bonheur dans la satisfaction des passions ; et le voluptueux passant bientôt de la tristesse qui dévore le cœur à l'anarchie qui le livre en proie à un irrémédiable désordre.

[1] 1 vol. in-12, XXXII-320 pages. Paris, Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier.
[2] Préface, page VIII.

C'est alors qu'on voit se produire les plus étranges paradoxes, et qu'on entend d'impudents apologistes du vice s'exprimer en termes que le paganisme le plus déhonté n'a jamais autorisés. Par un étrange renversement de langage, la volupté devient pour ces nouveaux adorateurs de la nature une vertu généreuse, et le principe des nobles inspirations et des actions éclatantes. Triste aberration qui se plaît à effacer jusqu'aux dernières traces du chemin par où serait possible le retour à l'ordre et à la vertu ! Théorie funeste qui fait rétrograder l'humanité, de la liberté donnée par le Christianisme à la servitude honteuse du paganisme ! Là se termine la première partie du livre, celle qui montre les effets tristes et dégradants de la volupté dans l'individu. L'auteur a tracé avec une remarquable énergie cette suite de tableaux, en regard desquels il nous présente avec non moins de force et aussi avec un charme pénétrant les idées chrétiennes sur les passions, sur la nécessité de les combattre et sur les moyens de les guérir.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur considère dans leurs applications à la société les théories sensualistes du panthéisme contemporain ; il nous les montre produisant dans la famille l'abrutissement de la femme et l'esclavage de l'enfant, pendant que le Christianisme rend à la femme régénérée sa dignité et son influence, et à l'enfant respecté l'honneur et la protection que réclame sa faiblesse. Les derniers chapitres sont consacrés à développer la théorie chrétienne du mariage. L'auteur expose en regard de cette théorie celle que tendent à faire prévaloir les productions scandaleuses de l'école sentimentale, et il flétrit avec une éloquente indignation ces glorifications de l'adultère, qui défraient en ce temps-ci un si grand nombre de romans. Le mariage chrétien laisse à l'expansion des sentiments légitimes du cœur humain toute la liberté que comportent le caractère de la vie présente et la destinée morale de l'homme et de la femme : telle est la conclusion que l'auteur développe dans ses deux derniers chapitres, où il envisage le mariage dans ses rapports avec la liberté et avec l'amour.

Nous voudrions que cette rapide esquisse fît désirer à tous les cœurs honnêtes de lire et de méditer ce livre, que l'on peut considérer comme le manuel de la pureté chrétienne. Le mal que l'auteur veut combattre a des racines si profondes dans la nature déchue, qu'on ne saurait trop le féliciter d'avoir essayé d'arracher à cette passion fatale les charmes imposteurs dont un art corrompu se plaît à l'embellir. La saine philosophie doit se féliciter d'avoir attaqué résolument les théories panthéistes, dont le sensualisme s'est fait de nos jours une arme et un rempart. Car ce livre, dont le titre semble ne promettre que des considérations morales et de pieuses exhortations, est plein de doctrines en même

temps que de sages conseils. Il prouve, une fois de plus, que la vertu qui donne d'heureuses inspirations pour parler au cœur, donne aussi la science du bien et le droit de parler aux intelligences.

Du reste, M. l'abbé Chassay ne se contente pas de parler en son nom ; il a recours fréquemment à d'illustres autorités, et il enchâsse volontiers dans son texte d'éloquentes confirmations de sa doctrine, qu'il emprunte aux plus graves apologistes de la pureté chrétienne. Cette méthode, qui donne de la variété à son exposition, sans nuire à l'unité des idées, fait de son livre un riche trésor d'importantes et saintes vérités, exprimées dans le plus beau langage. Ses notes, placées à la suite des chapitres, confirment aussi la doctrine par de nombreux témoignages, dont plusieurs ont d'autant plus d'autorité qu'ils viennent des adversaires eux-mêmes. Ces notes font d'ailleurs connaître au lecteur tout ce qu'il lui importe de savoir des productions tristement célèbres que le livre combat.

P. H. M.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES RATIONALISTES
ET LES TRADITIONALISTES.

(Troisième partie[1].)

VI
DE L'INDÉPENDANCE DE LA RAISON, OU DU RATIONALISME.

La philosophie antique, née au milieu de religions absurdes et de traditions puériles qui n'avaient aucun fondement dans l'histoire ni dans la conscience humaine, put braver leur joug et rester indépendante. Loin de fléchir devant ces chimères adorées, la raison avait à les juger, à les apprécier, à les condamner ; et si elle mérita un reproche, ce fut de ne l'avoir pas fait avec assez d'indépendance et de fermeté.

Quand le Christianisme vint illuminer la terre de ses clartés nouvelles et du plein jour de la vérité, la raison humaine, après une trop longue résistance, finit par accepter le bienfait et se montrer reconnaissante. La philosophie se fit humble et prit modestement le titre de servante de la théologie, qui pourtant ne la traita jamais qu'en auxiliaire honorable.

Mais elle revint bientôt à ce fonds d'inquiétude qui fait son caractère natif et à ce désir indomptable de se suffire à elle-même. Plus d'une fois, au moyen âge, elle essaya ses forces, et plus d'un professeur, soumettant les mystères à une analyse orgueilleuse, soutint les explications de la raison contre les définitions de l'Eglise.

A toutes les époques la raison humaine a laissé apercevoir combien l'autorité de la révélation lui pèse ; à toutes les époques on a vu des esprits impatients s'insurger contre cette règle divine de la vérité. Les libres penseurs de nos jours, qui depuis quelque temps montrent une ardeur si naturelle pour rechercher leurs ancêtres dans l'histoire, ne manquent pas de noms pour grossir leur généalogie. Il n'était pas nécessaire pour cela de calomnier les gloires les plus pures et de les forcer à entrer violemment dans les rangs de leurs aïeux. N'ont-ils pas assez de tout ce

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 355.

qu'il y eut dans tous les siècles d'esprits orgueilleux ou turbulents, ambitieux ou bizarres ; de tout ce qu'il y eut d'hérétiques ou de dissidents ? Jamais néanmoins aucune école philosophique ne s'était déclarée contre toute espèce de révélation et n'avait combattu pour une liberté absolue. La véritable guerre d'indépendance ne date en France que du XVIIIe siècle. Les philosophes jurèrent alors, non de secouer le joug, mais de le briser. On sait avec quelle haine implacable ils attaquèrent la religion au nom de la raison ; on sait aussi qu'ils semblèrent un moment triompher, et que la raison divinisée fut proposée pour idole à un grand peuple.

Depuis lors la philosophie continue de croire à son triomphe et en affecte la modération. Elle se fait un mérite de relever son ennemi vaincu, et prend à son égard des airs de protection et de supériorité. Elle ne parle plus d'anéantir la religion, mais elle prétend à l'avenir la dominer. La raison désormais tient le sceptre du monde, et son règne s'est inauguré sous le nom de rationalisme.

Le rationalisme ne consiste pas à interroger la raison et à suivre constamment ses lumières ; à ce compte nous voudrions tous être rationalistes. Mais il consiste à ne reconnaître aucune lumière, aucune autorité supérieure à la raison, ou même à ne reconnaître d'autre lumière et d'autre autorité que la sienne. C'est dans ce sens que des écrivains proclament « l'indépendance absolue, la suprématie universelle de la raison » (M. Saisset, *Essais*, p. 9 et suiv. — MM. Jacques Simon et Saisset, *Manuel de phil.* p. 5). C'est dans ce sens qu'ils célèbrent « la complète émancipation de la réflexion humaine, définitivement sortie des liens de l'autorité. » (M. Cousin, *Cours de l'hist. de la phil.*, 1re leçon.)

S'ils se bornaient à dire que dans la sphère des sciences purement humaines la raison s'exerce sans contrôle et ne relève que d'elle-même, tant qu'elle ne heurte pas les principes d'un ordre plus élevé, ils seraient d'accord avec tout le monde. Mais telles ne sont pas leurs prétentions. Pour eux, le domaine de la raison n'a point de bornes qu'elle doive respecter, et elle peut tout dans sa sphère illimitée.

La raison absolue domine tout, en un sens ; et on peut l'appeler indépendante et souveraine universelle. Mais la raison absolue ne se trouve nulle part qu'en Dieu. Et qui oserait revendiquer pour la raison humaine les attributs de l'infini ? Qui oserait dire que, se suffisant à elle-même dans la plénitude de son être, elle ne doit recevoir d'ailleurs aucun secours, aucune lumière, aucun soutien ?

Toutefois, ceux qui croient à l'entière suffisance de la raison humaine ne prétendent pas l'attribuer, que nous sachions, à la raison individuelle. Tous reconnaissent pour l'individu l'utilité de l'enseignement, la nécessité du témoignage ; et nous ne connaissons aucun rationaliste assez avancé, assez épris des droits de sa raison, pour croire que dans son enfance il n'eut aucun besoin d'instruction ou qu'il puisse connaître *à priori* par lui seul tous les faits de l'histoire, les lois et les coutumes des peuples de l'antiquité. Quand on dit la raison indépendante et souveraine absolue, on parle de l'humanité en général, de la raison humaine, avec tous les secours que lui offre l'histoire et la société ; c'est pour elle qu'on nie la nécessité ou l'existence d'une autorité supérieure, d'une autorité surhumaine.

La raison, a-t-on dit, ne peut être limitée que par elle-même (Lamennais, *Esquisse*, 1, 52). Cette parole peut cacher une vérité ou une erreur. Sans doute il nous faut des raisons pour soumettre notre raison, et en obéissant à une autorité qu'elle s'est démontrée, c'est encore à elle-même qu'elle obéit. Toute la question est de savoir si, comme le prétend le rationalisme, il n'existe en effet aucune autorité dont elle doive accepter les décisions et les enseignements. En fait, l'esprit humain sera toujours libre d'examiner les titres qu'offre cette autorité, et, par suite, de l'accepter ou de la dédaigner ; nous ne méconnaissons pas cette liberté de la pensée et de la volonté. Mais en droit, nous demandons si elle n'est pas tenue d'examiner ; si elle n'est obligée de reconnaître aucune règle, aucune autorité divine.

Sur quel fondement s'appuient les rationalistes pour établir l'indépendance de la philosophie ? Ils invoquent comme une gloire et un privilége ce qui est une marque de son infériorité. La philosophie, disent-ils, consiste à connaître la vérité par les lumières de la raison seule : voilà sa règle, elle ne doit point en suivre d'autre : *Philosophi non est recurrere ad Deum.* Accordons-leur que telles sont les bornes de la philosophie et de son domaine propre ; il reste à savoir si, en se renfermant dans leur sphère ainsi restreinte, ils peuvent nier ou méconnaître l'existence d'une sphère supérieure qui perfectionne la leur et la règle au besoin. Comme philosophes ils ne s'appuieront pas sur la parole de Dieu ; mais quand elle viendra les redresser, ont-ils le droit de la repousser ou de la contredire ?

En supposant le fait d'une révélation divine, constatée et prouvée, le rationalisme est ce qu'on peut imaginer de plus irrationnel. La parole de

Dieu est vérité sans doute ; or, dira-t-on que la raison est indépendante de la vérité ? Dieu est infaillible, il est omniscience et sagesse infinie, il est la raison à sa plus haute puissance ; voilà une des vérités les plus évidentes à la raison. On doit donc respecter sa parole et croire ce qu'elle enseigne, lors même qu'elle nous atteste une chose que nous ne comprenons pas parfaitement. Etrange prévention de l'esprit humain ! il croit au témoignage des hommes, et il se méfie du témoignage de Dieu ! Il reconnaît pour l'individu le bienfait de l'enseignement social, et il nie pour l'humanité l'enseignement divin !

Telle est en définitive la position du rationaliste en face d'une parole certainement révélée, s'il conteste la vérité qu'elle enseigne : ou sa raison, ou la raison de Dieu est convaincue d'erreur ; ou bien il faut dire que les contraires sont également vrais. Poser la première alternative, c'est le paroxisme de l'orgueil ; admettre la seconde supposition, c'est le comble de l'absurde.

Le philosophe s'imagine que soumettre sa raison, c'est dégrader, c'est abdiquer la raison ; comme si la raison ne lui commandait pas alors de soumettre sa raison ; comme s'il n'arrivait pas tous les jours que le seul parti rationnel pour nous est de soumettre notre raison pour suivre une raison mieux instruite. Fénelon était un sage, or voici comment il philosophait : « Je préfère sans hésiter la raison de Dieu à la mienne, et le meilleur usage que je puisse faire de mes lumières est de les sacrifier à son autorité. Ainsi, sans m'écouter moi-même, j'écoute la seule révélation qui me vient par l'Eglise, et je nie ce qu'elle m'apprend à nier. Si tous les géomètres du monde disaient à un ignorant sensé une vérité de géométrie qu'il serait hors d'état de comprendre, il la croirait prudemment sur leur témoignage unanime. Ne dois-je pas croire davantage la raison infinie de Dieu ? Dès que je le conçois infini, je m'attends de trouver en lui infiniment plus que je ne saurais concevoir. » (*Lettre IV*).

Les philosophes éclectiques croient à la révélation ; ils sont chrétiens, puisqu'ils le disent. Toutefois leur langage ne laisse pas d'être souvent étrange. Nous ne parlons pas des éclectiques de second ordre, disciples plus ou moins obscurs de cette école, qui ont attaqué brutalement, mais franchement, le Christianisme et toute révélation. Les maîtres sont toujours plus réservés, plus prudents que les disciples. Cependant les maîtres eux-mêmes, soit inattention, soit persuasion, nous n'osons dire défaut de connaissances précises, les maîtres eux-mêmes s'expriment souvent de telle façon qu'il faudrait plus que de la bienveillance pour

trouver à leurs paroles un sens irréprochable. Ainsi MM. Jacques Simon et Saisset nous diront sans ménagements : « La philosophie conservera toujours l'ambition de tout dominer ; sa définition même renferme l'idée d'une suprématie universelle. Car il ne faut pas que le philosophe reçoive des lois, mais qu'il en donne. » (*Manuel*, p. 4 et 5.) Comment ces messieurs s'exprimeraient-ils, s'ils voulaient faire entendre que la raison et la philosophie, indépendantes de la révélation et supérieures à elle, ont à juger son enseignement, au lieu d'être jugées et redressées par lui ? Ils ajoutent : « Tout ce qui ne tombe pas sous notre entendement, tout ce qui excède la limite de nos facultés, est pour nous comme s'il n'était pas, et à notre égard n'est rien » (p. 6). Et un de leurs défenseurs veut ainsi les justifier : « Le philosophe procède par la raison seule, et n'admet rien qui lui soit supérieur. Ce que dit la révélation, cela ne me regarde pas, je raisonne en philosophe. » Y aurait-il injustice à conclure que ceux qui parlent de la sorte semblent disposés, au cas où la révélation serait contraire à leurs raisonnements, à la repousser, à la mettre au néant ?

« Au-dessus de tous les préjugés, dit M. de Rémusat, avant comme après toutes les leçons, toutes les traditions, l'homme a une règle définitive, sa propre pensée. A cette souveraine il soumet toutes les sciences, devant elle il fait taire toute autorité du passé, » même celle des révélations divines. (*Discours à l'Acad.*)

M. Saisset ne tient pas un autre langage : « Exige-t-on d'un philosophe un engagement pris d'avance de ne rien admettre pour vrai qui ne soit conforme à telle religion ? (Comme si les différentes religions se valaient toutes !) Qui ne voit qu'une telle prétention porte atteinte à l'existence de la philosophie, trahit un singulier oubli des conditions et de la nature même de la philosophie ?... On ne peut croire dans sa pensée à la religion, et rester libre. Quiconque enchaîne sa raison à un système religieux l'enchaîne tout entière. » Or, le philosophe doit être libre : « La philosophie ne peut souffrir qu'on la limite en vertu d'une autorité étrangère » comme la révélation (*Essais sur la phil. et la relig.*, p. 10, 11, 13). Le chef de l'école avait déjà dit : « La philosophie consiste dans la liberté de penser ; un cercle imposé, contînt-il toute vérité, exclut la philosophie » (*Cours de* 1828, première leçon). Mais n'est-ce point vous montrer bien susceptibles envers la vérité, de la redouter à ce point ? Si vous ne croyez ni à la révélation ni à la religion, vous ne pouvez prendre d'avance l'engagement de ne pas la contredire, puisque vous devez la regarder comme une erreur et une chimère ? Mais si vous êtes convain-

cus de sa vérité, si vous regardez le fait de sa révélation comme un fait prouvé, indubitable, ne pouvez-vous pas, ne devez-vous pas commencer par tenir compte de ce qu'elle enseigne? Quand on a un principe établi, une vérité acquise, ne doit-on pas partir de là et en faire la règle de ses investigations ultérieures? Vous semblez donc agir comme si vous ne croyiez pas à la révélation. Vous faites plus : vous agissez comme si vous croyiez, comme si vous étiez convaincus, assurés, que la révélation n'exista jamais. Car si vous doutiez seulement de la non-révélation, vous ne pourriez pas *à priori* vous proclamer à son égard souverains et indépendants, sans vous exposer au plus funeste mécompte. Ou retirez vos paroles, ou expliquez vos sentiments.

Mais voici quelque chose de plus suspect encore. Le nouvel éclectisme a toujours paru ne voir dans le Christianisme qu'une œuvre purement humaine, un développement de la civilisation, un produit des facultés naturelles de l'homme. La religion a toujours été pour lui un ensemble d'images et de symboles recouvrant autant de vérités philosophiques que la réflexion doit dégager et montrer sous leur forme rationnelle (Cousin, *Frag. phil. et introduct. à l'hist. de la phil.*, l. I). Récemment encore il s'exprimait ainsi : « Le Christianisme est à nos yeux le chef-d'œuvre de la raison, l'honneur du genre humain... Oui, l'idée chrétienne, l'idée de l'homme-Dieu avec ses développements naturels est la plus magnifique conquête du genre humain. » (Saisset, *Christ. et phil.*, p. 320.) Assurément, il serait impossible de s'exprimer autrement si on était convaincu que la révélation prétendue divine du Christianisme n'est qu'une invention, un mythe, une fable.

Jamais cependant on ne les voit nier nettement, attaquer directement la révélation; ils répudient même les philosophes voltairiens qui le firent avec la franchise d'une haine avouée. On se demande donc comment il se fait qu'avec des convictions orthodoxes, comme ils le prétendent, ils affectent un langage qui fournit aux interprétations les plus anti-chrétiennes. L'explication la plus bienveillante qu'on puisse donner de ce phénomène est de dire qu'ayant vécu dans une longue familiarité avec la philosophie d'outre-Rhin, ils en ont emprunté, sans y penser, la langue et les manières. Mais qu'ils y prennent garde : le rationalisme allemand est décidément hostile à toute révélation divine. Il nie ouvertement la divinité de Jésus-Christ, les miracles et toute l'histoire surnaturelle du Christianisme; il professe un naturalisme universel, et c'est par ce motif qu'il s'exprime d'une manière si libre, si indépendante à l'égard de la

religion. Si les philosophes français sont éloignés de ces excès de pensée, qu'ils se gardent aussi de ces excès de langage. Ce n'est pas assez de ne point être irréligieux, il faut éviter de parler comme si on l'était. Ce n'est pas assez de ne point combattre la révélation, on ne doit pas s'exprimer constamment comme si l'on supposait qu'elle est fausse. Quand on parle trop longtemps dans le sens d'une supposition, on finit par admettre et par croire la chose comme on la suppose. On finit surtout par la faire admettre aux autres, d'autant plus sûrement qu'on attire moins sur elle leur attention, et qu'ils y croient, qu'ils s'y attachent presque sans s'en apercevoir, par la seule habitude de la supposer comme vraie. Nous signalons ce danger à tous les écrivains et professeurs de l'Université, nous le signalons à tous les catholiques, et spécialement à la vigilance du clergé.

VII

LA RAISON ET LA RÉVÉLATION.

Outre les autres acceptions données à la raison, elle signifie plus généralement la faculté innée dans l'homme de découvrir et de connaître les vérités de l'ordre naturel ; ou encore la lumière naturelle au moyen de laquelle nous apercevons ces vérités. Dans le premier sens, considérée subjectivement, elle est la puissance de voir et comme l'œil de notre âme ; dans le second, prise objectivement, elle est comme le rayon lumineux qui rend l'objet visible au regard de l'esprit.

Révéler, c'est ôter le voile qui cachait une chose ; c'est la faire voir et la faire connaître. Le témoin révèle des circonstances ignorées. L'esprit ou la raison découvre aussi des vérités inconnues, et le génie surtout est révélateur. Mais la révélation ne signifie rigoureusement que l'action spéciale de Dieu manifestant aux hommes une vérité ; soit qu'ils en aient eu déjà quelque connaissance, soit qu'elle ait été jusqu'alors ignorée ; soit que nous puissions, soit que nous ne puissions pas la connaître par nous-mêmes.

Pour manifester et enseigner une vérité, les moyens ne manqueront pas à Dieu. Les hommes peuvent enseigner ; comment l'auteur de toute chose ne le pourrait-il pas ? Il peut faire entendre une parole articulée ; offrir aux yeux un fait extérieur, d'une signification évidente, ou illuminer intérieurement une intelligence et ouvrir son regard à une vérité nouvelle. Le dernier moyen s'appelle quelquefois inspiration, quoique ce mot signifie plus rigoureusement, avec la lumière donnée, une im-

pulsion reçue d'en haut, un mouvement intérieur qui porte à agir.

Sans doute qu'il n'est pas toujours facile de distinguer dans ces phénomènes intérieurs l'opération divine du travail de notre esprit. De même encore, pour connaître qu'une parole ou un signe est de Dieu, il faut évidemment des preuves. Mais évidemment aussi ces preuves doivent être possibles ; si Dieu veut se révéler aux hommes, il leur donnera sans doute les moyens de le reconnaître.

Quoi que puisse dire ou penser le rationalisme, il y a donc, outre les révélations du génie, outre les inspirations du poëte et de l'artiste, du penseur et du philosophe, il y a inspiration et révélation divine, il y a action distincte, positive et immédiate de Dieu, en dehors des lois qui régissent la nature ou les facultés de l'homme.

On peut appeler *naturelles* ces révélations du génie et de l'enthousiasme, et *surnaturelle* la révélation divine, quoique la révélation divine puisse elle-même se diviser en *naturelle* et en *surnaturelle*. Mais pour faire avec exactitude cette distinction, il faut y apporter plus de soin ou de pénétration qu'on n'en a montré quelque fois. Nous avons parmi les catholiques d'étranges théologiens. D'après eux, « la révélation naturelle est celle que Dieu fait par la parole extérieure ; et suivant cette règle, les révélations de Jésus-Christ sont toutes naturelles. La révélation surnaturelle se fait intérieurement, par une impression sur l'âme, et appartient à l'ordre mystique. » Laissons là ces futilités, et disons seulement que la révélation divine naturelle serait celle où Dieu n'enseignerait que des vérités naturelles, dans un but également naturel ; tandis que la révélation surnaturelle a pour objet principal des vérités surnaturelles, et pour but unique une fin également surnaturelle, avec un mode spécial d'opération divine correspondant à cette fin.

Les rationalistes et certains catholiques, partant de points opposés, sont tombés dans une erreur commune, en pensant que la raison et la révélation ne peuvent avoir pour objet que les mêmes vérités. « La raison, a dit un écrivain religieux, est comme l'œil de l'esprit et le regard de l'âme ; la révélation est comme la lumière qui rend les objets visibles. » On reconnaît le traditionaliste, pour qui la raison n'est dans l'homme que la faculté de tout recevoir de la révélation. D'un autre côté, certains philosophes, ignorant sans doute ce que c'est que vérités surnaturelles, semblent persuadés que la révélation, s'il existe une révélation, a pour fonction unique d'enseigner d'une nouvelle manière ce que la raison enseigne déjà, c'est-à-dire la morale et la religion naturelle ; de sorte que la

raison et la révélation feraient double emploi dans l'instruction du genre humain (voir M. Saisset, *Christ. et phil.*, p. 282 à 304). C'est par suite de ce raisonnement qu'ils en sont venus à ne paraître soupçonner dans les dogmes et les faits du Christianisme que des vérités rationnelles, philosophiques, qui dès lors doivent être explicables et de tout point accessibles à la raison. Quelque penchant qu'on ait à l'indulgence, il est difficile de voir là autre chose qu'une ignorance profonde du Christianisme, ou une affectation réfléchie de dénaturer ses dogmes. La révélation chrétienne enseigne des vérités morales et religieuses que la raison, jusqu'à un certain point, aurait pu et dû enseigner; mais elle propose aussi, et principalement, des faits et des mystères que la raison n'aurait jamais soupçonnés. Dans le premier cas, elle facilite et augmente, propage et assure la connaissance des vérités naturelles sur la terre; dans le second, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, et nous fait participer aux secrets de la Divinité.

La révélation nous offre donc un double avantage sur la raison humaine; et la repousser pour ne suivre que celle-ci, est un triste privilége de notre liberté. L'ouvrier ne préfère pas la lueur de sa lampe à la clarté du soleil, et le pilote engagé entre les récifs du port ne désire pas voir s'éteindre la lumière du phare, pour consulter une étoile.

Il est puéril de venir exalter la raison de l'homme à l'égal de la révélation, et de lui prodiguer des adulations auxquelles on ne peut croire soi-même. Que sert-il de la présenter comme « aussi pure, aussi sainte, aussi infaillible que la révélation même?» (M. Saisset, *Christ. et phil.*, p. 276.) De montrer en elle « le médiateur entre Dieu et l'homme, ce *logos*, ce verbe fait chair, homme à la fois et Dieu tout ensemble; le Dieu du genre humain? » (M. Cousin, *Fragm. phil.*) Un philosophe devrait s'interdire envers la raison ces excès idolâtriques, pardonnables tout au plus à l'imagination d'un poëte sans conviction.

Il n'est pas moins injuste de déprécier le mérite et la valeur de la raison humaine, pour faire hommage de tout à la révélation. La raison aussi est un bienfait de Dieu, *un don du Père des lumières duquel émane tout don parfait*. Elle est nécessaire à l'homme comme la révélation, et même avant la révélation, pour en établir l'existence, les caractères et la certitude; « et la vouloir proscrire pour faire place à la révélation, ce serait, dit Leibnitz, vouloir s'arracher les yeux, pour mieux voir les satellites de Jupiter à travers un télescope » (*Nouv. ess.* l. 4, c. 19).

La raison n'est pas seulement pour constater et étudier la révélation

divine ; c'est là sa plus noble fonction, mais elle ne perd rien pour cela de ses autres prérogatives. Dans le vaste champ des spéculations humaines, elle peut déployer toute son activité. Qu'elle y amasse des trésors de connaissances et de découvertes, la révélation n'interviendra jamais, n'entravera jamais sa liberté ; elle encouragera plutôt son ardeur. Dans la sphère même de la morale et de la religion naturelle, elle ne perd rien de son action. Elle peut tout ce qu'elle pourrait sans la révélation ; elle ne doit attendre de sa part que d'être secourue par elle, que d'être préservée par elle de toute erreur. Mais après cela, quand la raison est au terme de ses efforts, aux limites de son domaine, qu'elle ne soupçonne plus rien au-delà, la révélation ouvre devant elle un nouvel horizon, élève son regard et offre à son ambition un monde nouveau de vérités jusqu'à lors inaperçues. Quel tort lui fait donc la révélation, et en quoi nuit-elle à ses progrès ? Est-ce que l'œil s'irrite contre le verre qui découvre à son regard un monde de merveillles, sans cela à jamais nul pour lui ?

VIII

LA PHILOSOPHIE ET LA THÉOLOGIE.

On peut définir la philosophie, telle qu'on l'entend aujourd'hui : la science naturellement acquise de Dieu et de l'homme intellectuel et moral. La théologie est la science de la religion, par conséquent encore de Dieu et de la morale, mais d'une manière supérieure et plus étendue. Certaines connaissances sur Dieu, la religion et la morale, peuvent s'acquérir par les forces de la raison seule, et sont du ressort de la philosophie ; mais elles sont enseignées aussi et plus complétement par la théologie, qui en outre possède le riche trésor des vérités surnaturelles.

On voit donc que la philosophie et la théologie ont une partie commune, la morale et la religion naturelle. Mais si toutes les deux sont appelées à cultiver ensemble ce champ commun de la science, elles étendent en sens divers l'une et l'autre leur domaine particulier, où elles n'ont plus aucun contact ; pour la philosophie, domaine inférieur des vérités purement humaines ; et pour la théologie, domaine supérieur des doctrines célestes.

Elles offrent encore une autre différence non moins essentielle. La philosophie dans ses investigations, dans ses constructions, et, comme dirait Leibnitz, dans ses établissements, ne s'appuie que sur la raison, n'emploie que des moyens humains, le travail de l'intelligence, le secours des sens et le témoignage des hommes. La théologie reçoit la vérité de la

bouche de Dieu même, s'appuie pour les principes, dans la partie même qui lui est commune avec la philosophie, sur la parole de Dieu, biblique ou traditionnelle. Il est facile d'apercevoir déjà quel avantage, quelle supériorité lui donne ce privilége sur la philosophie humaine.

On ne peut donc concevoir deux sciences plus nettement différenciées par leur objet, leur but et leurs moyens. Comment se fait-il qu'en raisonnant en sens opposé les rationalistes et les traditionalistes en soient venus également à identifier la philosophie et la théologie, et que, continuant de leur donner deux noms différents, en réalité ils les confondent ?

En effet, la théologie, étant la science ou la connaissance raisonnée des dogmes révélés, comprend nécessairement les explications et les développements que la raison peut en donner, les applications qu'elle peut en faire ; invoquant pour cela le secours de la philosophie, mais partant toujours de principes révélés et s'appuyant primitivement sur la révélation. Or, dans la théorie des traditionalistes, il n'y a et il ne peut y avoir d'autre philosophie que celle-là, par cette considération bien simple que la raison, si elle ne part de vérités reçues traditionnellement ou de principes révélés, ne peut absolument rien, et ne saurait dès lors engendrer aucune science que sur le fondement de la révélation. Aussi d'après eux, « expliquer ces vérités reçues est la fonction véritable, mais la fonction unique de la raison et de la philosophie. — La philosophie consiste précisément à s'assimiler ce fonds divin, et à y puiser la matière première de ses opérations. — L'esprit philosophique, dans la bonne acception du mot, c'est la pénétration respectueuse des vérités et des fondements de la foi par les lumières naturelles de la raison. — La philosophie théologise, c'est-à-dire parle de Dieu tout comme la théologie... elle parle de Dieu d'après Dieu, comme la théologie, seulement un peu moins explicitement qu'elle. Sa part est de travailler sur ces vérités premières, de chercher à les comprendre... »

Si, après avoir nettement reconnu une philosophie naturelle, ils se bornaient à dire que la pénétration scientifique des vérités révélées, que l'étude de leurs rapports et de leurs analogies avec les autres sciences, avec le monde et la nature, peut former une science à part sous le nom de haute philosophie, de philosophie chrétienne ou catholique ; en réservant à la théologie la fonction plus positive de constater la révélation, d'en fixer le sens et l'étendue d'après l'Ecriture et la Tradition ; quoique arbitraires, ces définitions ainsi expliquées et entendues n'auraient rien d'inexact ou de dangereux. Mais prétendre que la philosophie n'est que

l'explication de la théologie, ou la prendre constamment en ce sens dans la discussion avec les rationalistes, c'est heurter gratuitement leur bon sens et leur raison, c'est avancer une erreur manifeste et peu honorable pour ses auteurs.

On ne peut s'autoriser ici du langage des premiers Pères de l'Eglise, qui ne donnaient pas au mot de philosophie le même sens qu'on lui donna universellement depuis. Pour Justin, Origène, Eusèbe, et même saint Augustin, la philosophie est la *recherche du divin*, tel qu'il se trouve exposé dans le Christianisme. Selon Clément d'Alexandrie « la vraie philosophie nous vient du fils de Dieu » (*Strom.*, l. 1, § 18). Il est évident que la philosophie qu'ils entendaient opposer ainsi à la philosophie grecque, c'était généralement la vérité chrétienne, l'ensemble des enseignements du Christ, la doctrine nouvelle, la véritable gnose, γνῶσις ἀληθὴς, dit saint Irénée, ἡ τῶν ἀποστόλων διδαχή (IV, 33, n. 8). Ce langage, ce nom général donné à la philosophie, était compris alors, il était accepté, et n'offrait aucun danger. Mais à mesure qu'on cultive davantage uue science, que l'attention des hommes d'étude se porte sur toutes ses branches et les approfondit, chacune d'elles se dessine plus fortement et se distingue de celles qui l'avoisinent ; de sorte que ce qui était compris sous une expression commune s'honore bientôt d'un nom séparé. C'est ainsi que la philosophie et la théologie ont depuis longtemps formé deux sciences distinctes. Qu'on ne s'imagine pas du reste que ce soit une innovation arbitraire, un écart des méthodes modernes ; cette distinction est fondée sur l'essence des choses, elle est due au perfectionnement de la science. D'ailleurs, loin d'être contraire à la pensée des Pères, elle fut plus d'une fois indiquée par eux ; et ce qui prouve qu'ils l'admirent toujours implicitement, c'est que tous accordaient à la raison humaine, en dehors de la révélation, une valeur réelle, et plusieurs l'ont reconnue en termes exprès. Ils auraient tous dit avec saint Thomas : *Ut homo consequi posset æternam salutem, præter philosophicas disciplinas quæ naturali lumine acquiruntur, aliquam doctrinam per revelationem... extare fuit necessarium* (1. p. q. 1, a. 1).

A côté de la théologie, science divine, il y a donc la philosophie naturelle ; et il n'est plus permis aujourd'hui, contre l'usage universel, de les confondre ou de leur donner un objet et une fin commune. Il y a une science spéciale qui se nomme philosophie ; et celle-là, il serait absurde de l'appeler catholique plutôt que protestante, chrétienne plutôt que musulmane, cléricale plutôt que laïque. Il n'y a qu'une philosophie, c'est la vraie.

Les rationalistes aussi tendent à identifier les deux sciences. Mais tandis que les traditionalistes absorbent la philosophie dans la théologie, c'est la théologie que les rationalistes s'efforcent non de rendre subalterne, mais de supprimer. Niant toute révélation, ou raisonnant constamment dans la supposition qu'il n'y en eut jamais aucune, ils devaient nécessairement conclure qu'il n'existe point de science des dogmes révélés. Ils admettent cependant des vérités religieuses, renfermées sous l'écorce des symboles et des pratiques de tous les cultes ; mais la science de ces vérités, l'explication et la systématisation de ces vérités, c'est la philosophie, et non la théologie. Pour eux la théologie, lorsqu'ils la nomment, n'est point une science. Quand la raison humaine, recueillant tous les travaux antérieurs des philosophies et des religions du passé, en forma ce vaste et magnifique système qui s'appelle christianisme, ce fut une œuvre philosophique, plus que théologique. La religion considérée comme culte et comme symbole ne peut avoir le caractère de la science. « Elle ne peut être à la fois une église et une philosophie, et aucun mariage n'est possible entre la science et la religion » (M. Saisset, *Écol. d'Alex.* p. 184, 187.) Les prêtres doivent connaître et propager les enseignements de la religion, mais leur théologie n'est que l'indication non raisonnée, le formulaire invariable des devoirs et des pratiques du fidèle. La science du prêtre n'en est donc pas une ; et nous avons entendu nous-même un professeur de la République enseigner que si l'on partageait la société en trois catégories, les travailleurs, les artistes et les savants, les prêtres ne devraient pas être rangés dans la dernière catégorie.

Ils aiment cependant à comparer la religion à la philosophie, la religion non comme science, mais comme sentiment et comme culte, ou comme expression de l'instinct religieux. C'est comme si l'on comparait l'amour filial ou tout autre sentiment à une science exacte, pour en découvrir les différences et les analogies. Cette manière de procéder leur sert du moins à trouver dans la philosophie des marques nombreuses de supériorité sur la religion. Il est vrai qu'elles ont l'une et l'autre, tous sont de cet avis, le même objet et la même fin, les mêmes devoirs et les mêmes vérités à propager (M. Cousin, *Fragm. phil.*; Lamennais, *Esquisse*, t. 1, p. 95. — Saisset, *Essais*, p. XXXIV, XXXV, 188. — *Manuel* de MM. Jacques Simon et Saisset, p. 16). Mais la religion livre ces vérités sans les discuter, et comme enseignement reçu ; les proposant à croire sous la forme du symbole et du culte. Elle ne s'en rend point compte elle-même et n'exige point que le fidèle s'en rende compte, mais

qu'il les adopte de confiance et comme aveuglément. Tandis que la philosophie appelle d'abord la réflexion et le libre examen, pénètre la vérité, la dégage des voiles du symbole, et la montre dans sa pureté idéale et sous sa forme scientifique (*Manuel*, p. 15. — Cousin, *passim*. — Saisset, *passim*. — *Omnes*, *passim*).

Ainsi la religion et la philosophie sont également, non deux sciences, mais deux puissances indépendantes, exerçant parallèlement le ministère spirituel, et opérant l'une et l'autre le salut du genre humain, chacune à sa manière (Saisset, etc.). Toutefois, elles ont beau fonctionner à part et sans s'observer mutuellement, comme elles marchent toutes les deux à la conquête des âmes, il est manifeste qu'elles tendent nécessairement à s'absorber l'une l'autre. D'où résulte un antagonisme non voulu, mais essentiel ; antagonisme précieux, qui a pour but et pour résultat le bien de l'humanité (Saisset, XXXVIII, *et alii*). Après tout, on sait bien que la lutte n'est pas égale : la philosophie, supérieure à sa rivale, donne la vérité sous sa forme la plus parfaite et la plus élevée. Elle doit donc, conséquemment à la loi du progrès humanitaire, gagner chaque jour du terrain, attirer à elle tous les peuples et les inonder de ses clartés. La religion, graduellement annulée, disparaîtra comme l'ombre devant la lumière, et le catholicisme n'en a plus que pour 300 ans... (Phrase inachevée de M. Cousin.)

Cette romanesque utopie sur la philosophie et la religion accuse dans ses auteurs ou une entière ignorance de la matière, ou, s'ils parlent sciemment, une grande légèreté d'esprit. Nous n'avons point à discuter ces théories fantastiques

Nous avons vu que la philosophie et la théologie sont deux sciences réelles et distinctes, deux sciences principales qui honorent le plus l'esprit humain. Montrons rapidement quelques-uns de leurs rapports.

La théologie, pour établir le fait de la révélation et constater la doctrine révélée, emploie le secours de la raison et s'appuie sur les principes philosophiques. Mais une fois en possession du dogme, elle combine la lumière supérieure de celui-ci avec la lumière naturelle de la raison ; et sous cette double lumière, elle fait jaillir des déductions scientifiques dont la nature mixte réunit l'élément humain et l'élément divin : ces épanouissements de la vérité s'appellent conclusions théologiques. Ainsi, pour parvenir à la révélation, la théologie possède toute la certitude des principes de la philosophie, et par conséquent est égale à cette science. Mais une fois appuyée sur la révélation, elle est supérieure à elle, parce

qu'elle a de plus qu'elle la garantie de prémisses divines et infaillibles, d'où elle part dans toutes ses investigations. Avec plus de sécurité dans ses décisions, plus d'autorité dans sa parole, elle peut diriger la philosophie quand elles se rencontrent, la redresser au besoin ou lui signaler le précipice.

Le philosophe objectera-t-il que la révélation appartient à tout le monde, qu'il peut l'interpréter aussi bien que le théologien, et qu'il lui appartient comme à lui de juger si le vrai sens du texte sacré est conforme ou contraire à ses conceptions philosophiques. Assurément il peut en avoir le droit, et y réussir quelquefois ; à condition pourtant qu'il ait autant que lui consulté, étudié, compris, non-seulement le dogme contesté, mais tout le système de révélation auquel il appartient. Mais alors il n'est plus seulement philosophe, il est théologien. Tel est peut-être son bon plaisir ; et nous savons que c'est la prétention de plus d'un philosophe de nos jours. C'est pourquoi il faut un moyen de prononcer entre lui et son adversaire. Mais ce moyen doit exister dans le monde, et dès qu'on le lui présente, il ne peut passer outre ; s'il est sincère et loyal, il ne lui reste qu'à reconnaître la vérité.

Ce n'est point faire tort au philosophe que de l'arrêter ainsi ; à moins qu'apprendre à mieux voir ne lui soit désagréable. En tout cas ce n'est point faire tort à la science, c'est lui apporter un puissant secours ; et lorsque les libres penseurs, au nom de la philosophie, réclament son indépendance de la théologie et sa complète émancipation, ils sont coupables avant tout envers la philosophie. C'est, par un zèle aveugle ou criminel, priver leur mère d'une auxiliaire bienveillante, et revendiquer pour elle le droit de se tromper, le droit de se déshonorer, sans être avertie par personne.

L'abbé M. A. CHASTEL.

(*La suite à un prochain numéro.*)

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE.

DANS L'ANNEE 1848 [1].

(Troisième partie.)

« Monsieur, me dit-il, je vous remercie de la lettre que vous m'avez apportée. Je me rappelle parfaitement M. de Lacorbière, que j'eus le plaisir de voir autrefois chez M. Odilon Barrot. Lorsque vous le verrez, faites-lui mes compliments.

— Je n'y manquerai pas, général.

— Où allez-vous actuellement ?

— Général, j'ai eu l'honneur de vous faire dire que je me rendais au camp du roi. Je compte m'arrêter un jour au camp toscan ; mais si vous aviez des dépêches à envoyer ou des ordres à me donner, je vous prie de disposer entièrement de moi.

— Je vous remercie. J'aurais voulu pouvoir vous donner quelque nouvelle à porter au roi ; malheureusement je ne puis rien dire encore. Vous me voyez, Monsieur, entouré de personnes sur la fidélité desquelles je ne puis pas compter, j'ignore si je ne suis pas trahi par tout le monde.

Je fus effrayé d'entendre le général parler ainsi à haute voix devant les autres généraux, dont les visages contractés étaient rouges de colère. Je ne pouvais comprendre qu'on hasardât un pareil langage ; aussi, me hâtant de l'interrompre, je repris :

— En vous voyant secondé par ces Messieurs, j'ai l'espérance que tout prendra une tournure favorable et que de beaux faits d'armes viendront clore la carrière du frère d'un des plus braves défenseurs de Dantzig [2].

— Non, Monsieur, je ne m'abuse pas ; la trahison est partout, et Dieu sait si je pourrai franchir le Pô.

[1] Voir *le Correspondant,* t. XXIV, p. 210.

[2] Le général Florestan Pépé, frère de Guillaume Pépé, se couvrit de gloire au siége de Dantzig en 1813.

Deux des officiers se levèrent et sortirent brusquement. Croyant utile de changer la conversation, je lui dis :

— Mais, général, ne viendrez-vous pas du moins rejoindre le roi de Sardaigne ? Ce serait une consolation pour vous de voir des armes italiennes victorieuses ?

Et que fait le roi ? qui le retient inactif ? Ah ! ce n'est pas ainsi que l'on fait la guerre. Sous Napoléon l'armée aurait franchi le Mincio et aurait marché droit sur l'Allemagne. C'est à pas de géant et non à pas de tortue que se fait la guerre.

— Peut-être, général, la situation est-elle exceptionnelle ; et si Paris eût été Milan, l'empereur lui-même eût hésité à entreprendre une marche audacieuse en abandonnant à la vengeance d'un ennemi irrité tous les pays entourant sa capitale.

— Oh ! Monsieur, pour vaincre l'Autriche il fallait se porter immédiatement sur l'Isonzo ; alors seulement on peut se croire vainqueur. »

Le but de ma visite étant rempli, je me levai pour prendre congé du général. Il voulut me reconduire jusqu'à la porte, et là, me retenant doucement par le bras :

« Vous direz au roi, Monsieur, que je ferai tous les efforts imaginables pour entraîner mes troupes, mais que je doute fort de pouvoir y parvenir. Adieu, et tâchez d'arriver à bon port. »

Je rentrai à mon auberge, j'étais mécontent. Chaque jour, en m'éveillant, l'influence du plus beau ciel, de la plus belle nature, me rendait à l'espérance, à l'illusion ; et chaque soir mes observations du jour, les faits accomplis sous mes yeux me replongeaient dans l'inquiétude pour l'avenir de cette belle cause d'indépendance.

Au moment où le garçon d'auberge m'avertissait que ma voiture était prête, je vis entrer mon jeune inconnu de la table d'hôte.

« Vous partez pour Modène, Monsieur ?

— Il est vrai. Comment le savez-vous ?

— Oh ! cela n'est point un mystère ; c'est par votre domestique que je l'ai su. Mais oserais-je vous demander si la *grande mystérieuse n'a rien à dire* au *travail fécond ?* »

Ces derniers mots, ajoutés à voix basse et accompagnés d'un coup-d'œil investigateur, me firent partir d'un éclat de rire. Mon inconnu se redressa avec une colère mal dissimulée et attendit, plein d'impatience, la fin de mon hilarité. Dès que j'eus repris un peu mon sérieux, je lui dis :

« Pardonnez-moi, Monsieur, mais voici deux fois que vous me parlez avec mystère ; cette fois-ci je vois clairement que nous tournerions dans un cercle vicieux, si je ne me hâtais de vous dire qui je suis. »

Le jeune Italien baissa la tête et sembla plongé dans une profonde rêverie. Il y avait tant de douleur sur ce noble visage, que je me sentis ému. Je lui pris la main, et le regardant avec amitié :

« Monsieur, lui dis-je, je vois que la vérité est ici un cruel désappointement pour vous ; vous attendiez sans doute un ami politique : ne vous refusez pas à en avoir rencontré un dont les sentiments sympathiseraient peut-être avec les vôtres. Je ne vous demande pas vos secrets, mais si vous pensez que je puisse vous être utile, parlez franchement, je vous répondrai de même. »

Pendant que je parlais ainsi, les yeux de l'inconnu s'étaient troublés plusieurs fois, des larmes grondaient sous ses paupières. Il fit un violent effort sur lui-même, puis me serrant la main avec émotion :

« Merci, Monsieur, vous me paraissez trop bon pour ne pas excuser mon importunité et le trouble où vous me voyez ; mais mes dernières espérances m'échappent en ce moment. Depuis huit jours j'attends un homme dont l'arrivée devait me rendre au bonheur ; aujourd'hui le temps est terminé. En vous voyant, en lisant votre titre, j'ai cru reconnaître l'incognito dont devait s'envelopper la personne que j'attendais. L'itinéraire de votre voyage, tracé sur votre passeport, a servi à me confirmer dans mon erreur ; c'est alors que je fis usage des mots convenus. Je vois, hélas ! que tout espoir est perdu ; il ne me reste plus qu'à aller chercher la mort sur ces champs de bataille que j'ai abandonnés un moment, et où peut-être mes amis m'accusent déjà de lâcheté.

— Ne le croyez-pas ; un homme tel que vous le paraissez doit avoir déjà fait ses preuves ; et d'ailleurs votre retour dissipera tout doute à cet égard. Où devez-vous rejoindre vos compagnons ?

— Ils doivent être actuellement dans le Tyrol italien, monsieur, mais c'est sous Vérone que je voudrais aller.

— Eh bien, venez avec moi jusqu'à l'armée, là vous aviserez à ce que vous devez faire.

— Je n'oserais, Monsieur, vous importuner de ma compagnie, et d'autant moins que je dois me rendre à Plaisance, où des lettres importantes m'attendent sans doute.

— Voulez-vous venir demain jusqu'à Modène ? là nous nous sépare-

rons, et plus tard, à votre arrivée au camp, vous viendrez me trouver. Peut-être serai-je en mesure de vous donner alors un bon conseil. »

Comme je vis qu'il hésitait : « Point de façons, Monsieur ; je viens ici pour faire le métier de soldat, et veux être traité comme je traite les autres.

— Alors j'accepte, me dit-il, et je vous avouerai franchement que vous me rendez un vrai service.

— Partons donc tout de suite ; la voiture nous attend, et n'ayant plus beaucoup de nuits à dormir dans un lit, j'aime autant arriver de bonne heure à Modène. »

Quelques minutes après nous sortions de Bologne.

IV. — CURTATONE.

Je laissai donc à Modène mon jeune compagnon, dont la confiance avait justifié la sympathie qu'il m'avait dès l'abord inspirée.

Il commençait à faire jour lorsque, le 29 au matin, je me mis en route pour Curtatone, quartier-général de la division toscane, où je comptais voir le général Laugier, avant de me rendre au quartier général du roi.

J'étais convenu avec mon *vetturino* de faire la route seul dans la voiture ; mon domestique Henri prit donc place à côté du conducteur. Mais les conventions de ce genre sont toujours illusoires en Italie. A peine avions-nous parcouru deux milles, qu'un volontaire vénitien, évidemment de connivence avec le vetturino, s'installait auprès de lui ; et celui-ci répondait à mes observations :

« Ah ! Monsieur, peut-on refuser une place à un héros (*prode*) qui va combattre pour la *santa causa* ! »

Le héros n'avait certes jamais manié le fusil ; il avait l'air doux comme un mouton. Mais comment, en effet, refuser une place à un homme qui marche au combat ?

Je pris patience et me mis à réfléchir à tous les détails intéressants que je devais à mon nouvel ami, le jeune Antonio.

Je prenais un vif intérêt à cette nature enthousiaste et aimante ; aussi je me promettais de mettre tout en usage pour assurer son bonheur, puisque le hasard voulait que je connusse particulièrement la personne de laquelle ce bonheur dépendait. Il y avait à peine un quart d'heure que nous roulions, lorsque la voiture s'arrêta de nouveau.

Le vetturino parlait avec une volubilité merveilleuse à un groupe d'hommes arrêtés sur la route.

« Eh bien ! qu'est-ce encore ? lui dis-je.

— Ah ! excellence, c'est le brave capitaine Gorgi, le Florentin ; il se rend au camp et vous demande de le laisser monter. »

Cette phrase n'était pas achevée que la portière s'ouvrait avec vivacité, et qu'un grand escogriffe, haut de cinq pieds huit pouces, se présentait, vêtu en bourgeois.

« Pardonnez-moi, excellence, mais je suis tellement pressé que je vous supplie de me laisser monter ; je vais au quartier général, je suis en retard et...

— En voilà assez, Monsieur ; montez vite, je vous en supplie, car moi aussi j'ai hâte d'arriver.

— Pas plus que moi, excellence ; car quand je vous aurai dit...

— Eh parbleu ! capitaine, vous me direz cela en route ; montez vite et contentez-vous de prendre d'assaut la voiture.

— Monsieur, me cria Henri, permettez-moi d'entrer dans la voiture ; voilà un second volontaire installé sur mes genoux ; je mourrai de chaleur.

— Entre, mon garçon ; mais, pour Dieu ! dépêche-toi. »

Pendant que je parlais, penché hors de la portière, je me sentis comprimé du côté opposé. M'étant retourné aussitôt, je vis qu'un nouveau voyageur avait su profiter du moment pour se hisser dans la voiture. Ce nouvel intrus était d'une grosseur singulière ; sa figure rebondie avait un cachet tout particulier de mollesse et de nature efféminée.

En voyant cet autre compagnon, la colère me monta au visage, et je me disposais à défendre énergiquement ma propriété, lorsque les chevaux, partant au galop, me donnèrent l'espoir que mon drôle de vetturino me ferait du moins oublier sa perfidie en nous menant grand train.

Cependant le capitaine avait des jambes énormes, qui me gênaient beaucoup ; son compagnon était tellement volumineux que j'étais littéralement refoulé dans mon coin à chaque petit cahot ; je maudissais les vetturini.

A peine commencions-nous à nous installer le mieux possible dans cette affreuse tabatière, que notre cocher entonna l'hymne patriotique : *Viva Italia! viva Pio nono! viva il Re!* Ses rosses, habituées, selon toute apparence, à écouter avec respect ce chant d'indépendance, se

mirent au pas, et tous mes compagnons firent chorus avec la plus grande véhémence.

Que pouvais-je dire à un cocher si bon patriote ? Il fallut se résigner. A la fin de chaque strophe, un coup de fouet me faisait espérer une reprise de rapidité ; mais les chevaux demeuraient impassibles dans leur allure. Enfin l'hymne achevé, à ma grande satisfaction :

« Allons, vetturino, réparons le temps perdu !

— Oui, excellence ; n'est-ce pas un beau chant que celui-là ?

— Très-beau ; mais partons.

— Votre excellence connaît-elle l'hymne à Pie IX du grand Rossini ?

— Non.

— Ah ! excellence, je vais vous le chanter.

— Non, mille fois non !

— Mais c'est superbe ! excellence ; tenez...

— Ah ça, écoute : tes chevaux vont-ils aussi au pas sur l'air de Pie IX ?

— Certainement.

— Dans ce cas, si tu tiens à tes os, lui dis-je d'un air menaçant, tu vas marcher bon train et te taire.

— Oui, excellence ; mais si cela ne vous fait rien, puis-je chanter, pourvu que nous allions ?

— Tu ne peux donc pas te taire ?

— C'est que, voyez-vous, excellence, si on me voit passer comme cela, silencieux sur la route, je serai perdu de réputation : on croira que je mène des rétrogrades.

— Chante donc, mais marche. »

Ayant obtenu cette autorisation, le vetturino préluda à l'hymne à Pie IX par deux vigoureux coups de fouets qui, faisant perdre à ses chevaux tout respect pour la mélodie papale, les mirent enfin à une allure raisonnable.

(La suite au numéro prochain.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 16 juin 1849.

Le 13 juin a pris place parmi nos crises politiques; cette journée ne marquera pas moins dans le souvenir de la nation que les dates devenues célèbres pendant l'année 1848. Les ennemis de la civilisation et de la patrie ont voulu encore une fois étendre les fastes de l'émeute et de la révolution : ils nous ont aussi forcés d'enrichir ceux de la répression.

La journée du 13 juin appartient avant tout au général Changarnier : distinguons, entre toutes, les dates qui sont à lui, 16 avril, 29 janvier, 13 juin, à cause du caractère non sanglant qui les distingue. Sous ce rapport, le général aurait été digne d'y joindre celle du 15 mai ; mais cette journée, quoique pure de toute immolation. a été la triste préparation des terribles catastrophes de juin. Un pouvoir imbécile avait craint de se séparer du crime pour avoir enfin le droit de le réprimer; le 15 mai au soir, Ledru-Rollin se pavanait parmi les sauveurs de la patrie.

Nous osons espérer que les incrédules comprennent enfin la journée du 29 janvier; ceux dont elle avait trompé les espérances l'avaient fait cruellement expier au général Changarnier, s'il est vrai toutefois que la bassesse des attaques soit arrivée *à la hauteur de son dédain*. Rien de plus méprisable que la guerre faite, pendant les derniers mois de l'Assemblée constituante, aux actes et aux attributions du général Changarnier. La méconnaissance de l'homme en était venue au point qu'il a fallu à M. Dufaure des explications personnelles avec l'honorable général, pour reconnaître en lui autre chose qu'un ennemi de la paix publique. M. Dufaure mettait d'abord pour condition de sa rentrée au pouvoir l'éloignement du général Changarnier !

Le 29 janvier, avec une majorité aussi douteuse et souvent si mal inspirée, il fallait prévenir les actes parlementaires en même temps que les démonstrations de la rue ; c'est ce que le général fit avec une promptitude, une habilité et une abnégation sans égales. Il savait d'avance qu'en agissant comme il le fit, il se livrait aux commentaires des ennemis de la paix publique et aux accusations des gobe-mouches ; cette perspective

assurée n'a pu l'empêcher d'accomplir son devoir, et c'est ainsi, c'est par les épreuves de toute sorte qui ont suivi cette difficile journée qu'il a mérité que son nom sortît pur et glorieux de l'échauffourée du 13 juin, qu'en un mot il devînt le *virum quem* de nos humiliantes discordes :

Si forte virum quem
Conspexere, silent.

Dimanche dernier, 10 juin, la France a fait une perte irréparable ; un homme qui joignait à une gloire militaire de premier ordre une grande fermeté, une modération éclatante, le bon sens, l'humanité, la religion, toutes les qualités qui font le premier de tous les titres, celui d'honnête homme, le maréchal Bugeaud a été emporté par le fléau qui remplace, pour notre XIX[e] siècle non moins coupable, la peste noire du XIV[e] siècle.

Les brigands organisés en parti politique ont illuminé, dit-on, à la nouvelle de la mort du maréchal ; d'autres, à cette occasion, ont porté un toast en l'honneur du choléra ; d'un autre côté, ceux qui s'obstinent à ne pas tourner les yeux vers le seul dominateur des révolutions, ont été attérés par cette nouvelle, comme s'ils avaient perdu leur dernier espoir de salut. Il est vrai que le coup était rude ; le président de la République, avec cette courageuse droiture qui lui fait prendre des racines de jour en jour plus profondes dans l'affection et dans l'estime de tous les bons Français, frappé de la manière simple et digne dont le général Bugeaud avait contenu les factions dans la partie de la France où la faiblesse des bons semble incurable, avait appelé le maréchal Bugeaud pour constituer le ministère qui devait inaugurer les premiers travaux de l'Assemblée législative ; la situation appartenait si nécessairement au maréchal Bugeaud, qu'au moment même où se concluait la combinaison du tiers-parti, nous croyions encore et nous écrivions que le maréchal Bugeaud était le maître du terrain. Mais le vaillant guerrier s'était momentanément retiré devant les misères des réserves personnelles ; il attendait l'effet inévitable de ces petites manœuvres, bien assuré qu'on ne tarderait pas à revenir à lui, et tout consolé si l'on n'y revenait pas. C'est dans une telle position, c'est à la veille d'une crise dont la pusillanimité des honnêtes gens agrandissait d'avance les proportions, que la mort l'a frappé. Nous l'attendions à l'épreuve d'un grand rôle politique ; il nous a donné le spectacle d'une belle et sainte mort : le guerrier couvert de gloire a usé du noble privilége de montrer en pleine lumière toute l'humilité du chrétien ; il a répandu ainsi sur la France, et en particulier sur l'armée, une bénédiction et un exemple.

Nous ne redoutions pas, personne ne redoutait les conflits entre le

maréchal Bugeaud et le général Changarnier : tous deux également résolus, tous deux intelligents de la situation et profondément honnêtes, ils auraient certainement donné l'exemple d'une union d'autant plus frappante qu'on aurait gardé le souvenir de quelques anciens dissentiments sur la terre d'Afrique ; mais Dieu nous a prouvé encore une fois que nous avions tort de mettre toutes nos espérances sur la tête d'un homme, aussi fragile que le plus faible et le plus éphémère des êtres organisés ; et nous ne commettrons pas, quant à nous, la même faute à l'occasion du général Changarnier. Parce qu'il reste seul et qu'il a démesurément grandi mercredi dernier, nous ne le considérerons pas pour cela comme l'unique palladium de notre salut ; quand on s'adresse à la Providence en toute simplicité de cœur, elle n'abandonne pas les hommes :

Uno avulso, non deficit alter
Aureus.

La France n'est pas plus épuisée que la miséricorde divine ; mais Dieu, qui choisit lui-même les hommes, les marque à un jour donné d'un sceau qu'il est impossible de méconnaître.

Telle est aujourd'hui l'empreinte que nous reconnaissons sur le front du général Changarnier.

Tout est vulgaire, tout se ressemble dans la vie, excepté certaines physionomies, certains actes, certains moments qui s'illuminent d'une espèce de lueur suprême. Voyez se réunir au Château-d'Eau et s'avancer en colonnes serrées le long des boulevards cette masse conduite par des factieux qui bravent depuis dix-huit mois le mépris public, cette armée, toujours prête au désordre, que la démagogie solde dans l'ombre, et dans les rangs de laquelle n'ont pas manqué cette fois plus que les autres de se montrer les niais qu'on attire infailliblement par un mensonge. Les gens qui travaillent de toutes leurs forces au renversement de la Constitution ont décidé que la *Constitution était violée ;* le cri de *vive la République démocratique et sociale* a l'inconvénient d'épouvanter les intérêts ; on convient qu'on y substituera cette fois un vœu plus rassurant : *Vive la Constitution* ! et l'on se flatte que cet escamotage ne réussira pas moins que celui du 22 février, quand la garde nationale criait à gorge déployée : *Vive la réforme* ! et, en effet, déjà près de deux mille gardes nationaux sans armes ont pris place dans les rangs de l'émeute ; pour peu que la démonstration pacifique ait de succès, il s'en montrera dix fois plus dans la soirée, et le moins qu'on puisse obtenir, c'est que les légions se divisent, et que celles des quartiers démocratiques se lèvent pour comprimer les trois arrondissements où la fidélité au drapeau de l'ordre a été jusqu'ici inébranlable. Aussitôt les chefs de barricade seront à leur poste ; Paris se couvrira d'un immense réseau de fortifications improvi-

sées comme en juin, et les déportés prendront leur revanche : c'est pour cela que les journaux démagogiques ont franchi toutes les bornes et ont prêché la révolte avec une impudence que le succès seul peut amnistier. C'est dans cet espoir que Ledru-Rollin a porté l'appel aux armes dans le sein même de l'Assemblée législative, et qu'à ce mot cent trente voix ont rugi de concert. M. Baroche, le procureur général, voulait sur l'heure demander à la Chambre une autorisation de poursuites contre le Catilina de la Basoche; mais MM. Odilon Barrot et Dufaure n'ont pas voulu. Le lendemain, la Montagne semblait toute radoucie, et l'on donnait des commentaires édifiants sur le sens qu'il était juste d'attacher à cet appel aux armes : M. Thiers, dont nous ne sommes pas, depuis le fameux comité de la rue de Poitiers, portés à admirer la conduite, enpaumait cette fois l'éteuf avec bonheur, et rivait vigoureusement le clou du tribun ; et, en effet, dans ce moment, les chefs avaient décidé qu'on ne descendrait pas moins dans la rue.

Mais est-ce qu'il y a des chefs dans les rangs de la démagogie, et Ledru-Rollin, cet homme qu'un ridicule ineffaçable vient d'atteindre comme pour adoucir l'effet de l'horreur publique, ne mérite-t-il qu'on lui applique le mot de *Jocrisse* devenu *chef de brigands : Ils m'ont nommé leur chef, il faut bien que je leur obéisse!* Tandis que les parlementaires doutaient et reculaient, les clubistes leur enjoignaient l'ordre de tenir enfin leur promesse et de se mettre à la tête du *peuple* révolté : et c'est ainsi que la capitale se voyait appelée à devenir le théâtre d'une nouvelle journée.

La colonne insurrectionnelle s'avançait donc sur le boulevard, aux cris assourdissants de : *Vive la Constitution*! *vive la République romaine!* avec la naïve confiance du 15 mai. Nous étions sur la place de la Bourse dans les rangs de la seconde légion, déjà fort nombreuse, quoique rassemblée sans bruit et avec des avertissements à domicile; les traîtres (car il y en a partout) venaient nous dire : « Ils sont plus de cinquante mille sur le boulevard! » Tout à coup nous voyons déboucher par la rue Neuve-Vivienne une colonne de fuyards qui se répandait dans les rues environnantes, en criant : *Aux armes*! *aux armes*! Nous croyions que c'étaient les avant-coureurs de l'armée insurgée; pauvres gens! ce n'étaient que ses débris. Au moment où la colonne atteignait la hauteur de la rue de la Paix, le général Changarnier s'était avancé à peu près seul au devant de ces honnêtes messieurs, leur avait demandé poliment, quoique d'un ton un peu sec (c'est le défaut du général) ce qu'ils voulaient, et comme la réponse n'était pas à son gré, aussitôt les dragons, s'ébranlant dans plusieurs directions différentes, avaient coupé, balayé en un rien de temps toute cette cohue.

Il ne suffisait pas d'avoir dissipé la manifestation pacifique : pour achever l'œuvre, on devait rendre impossible l'action guerrière qui, dans le plan des conjurés, en était la conséquence obligée ; et, en effet, ce n'étaient guère que les niais dont la place se trouvait marquée sur le boulevard ; pendant qu'ils couvraient ainsi le complot principal d'un voile rassurant pour les gens qui ne comprennent que quand il n'y a plus de remède au mal, le noyau qui devait porter la foudre se rassemblait dans le jardin du Palais-Royal. Guinard y avait convié la légion d'artillerie de la garde nationale ; Ledru-Rollin se trouvait au rendez-vous ; des orateurs montaient sur les chaises et jouaient au Camille Desmoulins ; quand on se sentit à peu près en force, on prit le chemin opposé à celui que suivait la colonne des boulevards et l'on se dirigea vers les *Arts-et-Métiers*, c'est-à-dire vers l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs, où se trouve, avec le grand établissement de la science industrielle, la mairie du VIe arrondissement et l'état-major de la VIe légion ; on espérait faire germer la semence jetée en terre par le colonel Forestier dans la journée du 29 janvier. Forcer le poste, s'emparer de l'établissement, obliger M. Pouillet à servir de grand-référendaire à la nouvelle Convention, ce fut l'affaire d'un moment pour les artilleurs de la garde nationale et pour les représentants insurgés auxquels ils servaient d'escorte ; aussitôt on commença des barricades dans les rues environnantes.

Mais la pensée de Changarnier était partout : il avait plus de 100,000 hommes de troupes à sa disposition. La garde nationale, malheureusement divisée dans la journée du 29 janvier, se montrait cette fois en immense majorité, décidée à ne pas souffrir le rétablissement des barricades ; l'armée, à laquelle des gens de bien avaient fait injure en doutant de ses admirables dispositions, n'avait besoin que d'être contenue dans son élan ; l'appui de la garde nationale la rassurait sur la légitimité de ses colères, et elle ressentait profondément la complicité des émeutiers de Paris avec les bandits qui à Rome se trouvent en face de nos troupes. En un moment la capitale fut hérissée de baïonnettes et de canons, disposés avec une intelligence admirable. On n'avait pas commis la faute de laisser les maisons à la disposition des insurgés : aux angles de toutes les rues suspectes, les carabines des chasseurs de Vincennes garnissaient les fenêtres des entresols, toutes prêtes à faire prompte justice de ceux qui oseraient soulever un pavé. A vrai dire, et sauf quelques symptômes, quelques commencements d'exécution, suffisants pour indiquer l'espérance des conjurés, personne ne bougea, et la Convention, rassemblée aux *Arts-et-Métiers*, ne tarda pas à comprendre qu'il fallait mourir à son poste ou s'enfuir : elle s'enfuit. Ledru-Rollin, Boichot, Rattier, et bien d'autres dont l'histoire n'enregistrera pas sans doute les

noms, donnèrent en ce moment des exemples d'agilité merveilleuse. M. Pouillet, homme exact en sa qualité de membre de l'Académie des Sciences, était là pour constater les faits. La promptitude de la fuite et la ressource des issues secrètes, de l'existence desquelles, à ce qu'on prétend, Ledru-Rollin s'était informé dès son arrivée au Conservatoire, n'avaient pas été telles que la garde nationale et la ligne n'eussent eu le temps de mettre la main sur sept représentants en goguettes de Convention; un huitième, dépêché à la recherche du colonel Forestier, peu exact au rendez-vous, à ce qu'il semble, s'était laissé prendre au traquenard de la mairie. Les morceaux de lettres déchirées en toute hâte, à l'entrée des défenseurs de l'ordre, ont fourni des renseignements positifs sur huit autres fuyards; le reste était inscrit au bas d'une proclamation affichée dans le quartier, qu'on croyait assuré à l'insurrection. Mais quoi! tout mauvais cas est niable. On a vu, dans la séance du 14, une foule de ceux qui hurlaient avec Ledru-Rollin, l'avant-veille de la journée, et qui se seraient infailliblement posés en Brutus si le coup n'eût pas manqué, venir honteusement désavouer toute participation au mouvement insurrectionnel. L'un d'eux a eu la naïveté de mettre une dernière fois l'affaire sur le compte de la police. Qui sait? nous avons peut-être dans Paris bon nombre de gobe-mouches pour le croire; ils le croiraient certainement si la Providence n'avait détaché un bon témoin comme M. Pouillet, ancien député de la majorité conservatrice expulsée du Palais-Bourbon par l'insurrection de février; il est revenu à côté de la Chambre où il avait si longtemps siégé, pour donner des renseignements circonstanciés sur les faits et gestes de son ex-collègue Ledru-Rollin, ex-orateur, ex-dictateur, tombé en un moment du piédestal où l'avait momentanément élevé l'association de la folie et de la bêtise.

On ne cesserait de raconter : car enfin le cœur se dilate un peu après tant d'angoisses et de dégoût; mais la place nous manque, et d'ailleurs les lecteurs du *Correspondant* excuseront notre brièveté, après une semaine si fatigante. La journée du 13 juin a été heureuse; elle peut devenir à jamais salutaire, si l'on sait en profiter. La majorité de l'Assemblée paraît le comprendre; on dit que le ministère se laisse un peu traîner à la remorque; ne nous en étonnons pas, c'est sa nature : heureusement jusqu'ici les faits n'ont pas été assez indécis pour lui rendre l'hésitation quelque peu honorable. Il faut agir; il faut frapper. La proclamation du président de la République a seule dit la vérité : *il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent.*

La situation actuelle offre de grands avantages; point d'équivoque possible sur la nature du complot; les chefs se sont désignés eux-mêmes; les petits peuvent être épargnés sans inconvénient; le gouverne-

ment n'a par conséquent pas de querelle personnelle avec la classe ouvrière; celle-ci ne s'est nulle part associée au mouvement; soit que la promptitude des mesures ait suffi pour la comprimer, soit que, courbée sous les coups du choléra, elle ait subi l'influence de ce que les journaux démagogiques, dans un horrible langage, appelaient une *fatale distraction*, soit enfin, ce que nous aimons à croire, ce que nous croyons en effet que, la majorité des ouvriers ait enfin reconnu ses vrais ennemis dans les hommes qui se flattaient de les entraîner encore une fois à la révolte, le peuple de Paris se trouve hors de cause et la repression n'a plus affaire qu'aux vrais auteurs du mal, c'est-à-dire à cette exécrable classe des avocats sans cause, des huissiers en banqueroute, des gens de lettres affamés, monstrueux composé de ce que l'orgueil et l'intérêt froissés et désespérés peuvent produire dans l'âme humaine quand le frein de la loi morale a depuis longtemps disparu. Le moment est solennel pour les libertés publiques; nous ne parlons pas du droit de réunion, dont notre nation se montre décidément incapable de jouir légalement et pacifiquement; nous parlons d'un droit entré bien plus avant dans nos habitudes, c'est-à-dire de la liberté de la presse. Eh bien! c'est aujourd'hui une question des plus graves que de savoir si la liberté de la presse est possible dans notre pays. Evidemment les suppressions actuelles des journaux ne dureront pas; d'ici à quelque temps, quelque précaution que l'on prenne, la démagogie retrouvera de l'argent pour empoisonner le peuple; à défaut d'autre subvention, celle des bourgeois qui achètent le journal empoisonné pour se tenir au courant de ce qu'on dit suffira pour alimenter d'affreuses publications comme le *Peuple*; les spéculateurs le savent bien.

De deux choses l'une : ou l'on se décidera enfin à faire contre les corrupteurs du peuple la loi la plus sévère, *immanis lex*, comme la demandait M. de Chateaubriand dans la *Monarchie selon la charte*, et la liberté de la presse pourra être sauvée; ou l'on mollira encore, et à la première crise une nouvelle application de la *Lynch-law* devancera la décision suprême.

Ce que nous disons là, c'est de la prévoyance et du bon sens.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — DESOYE, VALERY ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE.

DANS L'ANNÉE 1848 [1].

(Quatrième partie.)

Pendant que l'on braillait à tue-tête sur le devant de la voiture, mon grand capitaine florentin entama la conversation. Le surnom de brave dont l'avait paré le vetturino, ses cinq pieds huit pouces, ses longues moustaches, inspiraient une certaine considération. Je pensais avoir là devant moi un matador connu, ayant déjà appris aux Allemands qu'il existait encore des Ferrucio en Toscane. Je fus donc fort étonné en entendant la plus ennuyeuse des narrations sur ce qu'il était victime d'une injustice pour laquelle il avait envoyé sa démission.

« Mais, capitaine, c'est depuis la guerre que vous avez quitté le service ?

— Oui, excellence. Comment un homme comme moi pouvait-il rester en arrière quand son régiment marchait? Le chagrin m'a fait faire un coup de tête. J'envoyai ma démission.

— Qui ne fut pas acceptée ?

— Pardonnez-moi ; et c'est là mon malheur. Après vingt années de service, me voici privé de ma pension de retraite. Aussi ma femme a-t-elle voulu que je me rendisse auprès du roi, afin de solliciter de lui qu'il intercédât en ma faveur auprès du grand-duc.

— Il me semble que dans un temps comme celui-ci, où le besoin d'officiers se fait sentir, cela sera assez facile.

— Ah ! excellence, qu'on me rende mon épée, et ma carrière est faite. Je compte sur votre bienveillance pour me recommander, excellence.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 324.

— Et à qui, capitaine ? Je ne connais personne et ne vous connais pas vous-même.

— Oh ! c'est égal, excellence, vous savez mon nom. Vous pouvez dire que vous avez voyagé avec un capitaine connu par sa bravoure et ses talents, dont les services seraient éminemment utiles ; cela me sera fort avantageux, et nul n'oserait vous démentir. *Corpo di bacco* ! Ma réputation est faite. »

Tant d'assurance me donnait au contraire des doutes sur la vaillance du fameux Giorgi. Aussi je me promis bien, à part moi, de me débarrasser le plus tôt possible de cette espèce d'aventurier. Lui ayant demandé s'il connaissait mon compagnon, celui-ci s'empressa de me dire de la voix la plus enfantine ;

« Monsieur, je suis un homme ruiné !

— Ruiné ! Ah ! mon Dieu ! Et comment cela ?

— J'étais chantre dans la chapelle du saint Pape Grégoire.... non, je veux dire du Pape Grégoire XVI.

« On vient de me réformer, non pas faute de talent, mais sous prétexte que le Pape actuel a plus besoin d'argent que de musique, et de soldats que de chantres ; comme si cette exécrable..., je voulais dire cette sainte guerre devait être la ruine de tout le monde ! Bientôt il n'y aura que les soldats auxquels le pain sera assuré !

« Ne pouvant plus chanter dans la chapelle Sixtine, je vais à Casalmaggiore, rejoindre une sœur auprès de laquelle j'espère vivre en paix en donnant des leçons de musique.

— Ne vous a-t-on pas assuré une pension de retraite ?

— Si vraiment ; ces gens nouveaux ont cru faire beaucoup en me laissant la moitié de mon traitement.

— Ce qui fait ?

— 250 écus romains, Monsieur.

— Ce n'est pas déjà si peu. Mais n'a-t-on donc pas conservé la musique de Saint-Pierre ?

— Eh ! oui, Monsieur ; et c'est là l'injustice criante. On garde les basses, les ténors ; quant aux soprani, on prétend que le Pape ne veut plus nous entendre, que notre présence est une insulte à la religion, que sais-je, moi ? une foule d'absurdités, Monsieur ; car une musique sans soprano, cela peut-il se comprendre ?

— Il me semble, en effet, que cela doit lui faire perdre beaucoup ; mais j'avoue que je préfère les voix réellement féminines.

— Des femmes chanteraient dans Saint-Pierre ! Ah ! Monsieur, ce serait une indécence sans exemple !

— Vous trouverez peu de monde de votre avis ; au contraire, vous entendrez généralement approuver une réforme qui depuis longtemps aurait dû être radicalement accomplie, en détruisant une spéculation barbare. »

Le gros homme me regarda d'un air ébahi.

« Vous me paraissez, lui dis-je, peu enthousiaste du Pape Pie IX et de ses réformes, et pourtant vous chantiez tout à l'heure l'hymne patriotique.

— Ah ! Monsieur, affaire de métier. Et puis, voyez-vous, je suis patriote aussi libéral que Ciciruacchio lui-même. »

Sans être convaincu de cette dernière assertion, j'en savais assez sur mes compagnons de voyage. Peu enthousiasmé du capitaine, j'éprouvais un certain dégoût pour le *musico*. Aussi, prenant un livre, je les laissai s'endormir chacun de leur côté, me contentant de stimuler de temps à autre la paresse de notre vetturino.

Vers les cinq heures du soir nous arrivâmes à Brescello, où nous dûmes mettre pied à terre pour traverser le Pô sur le bac. Le coup d'œil du fleuve était vraiment superbe. Une compagnie de pontonniers était en train de jeter un pont sur chevalet; la journée de travail venait de finir ; les soldats, réunis dans de grands bateaux, revenaient vers la rive ; le soleil s'abaissait vers l'Occident, et ses rayons de feu, reflétés par les flots du grand fleuve italien, inondaient de lumière son cours majestueux. Les soldats, tête nue, le visage hâlé et les yeux fixés vers le Nord, chantaient en chœur l'hymne de l'indépendance ; sur les deux rives, de nombreux groupes d'hommes et de femmes unissaient leurs voix à la leur. Cette scène avait vraiment quelque chose de grandiose.

Tout a coup les voix s'arrêtèrent comme par enchantement ; nos rameurs pesèrent sur leurs avirons et restèrent immobiles : un son sourd et lointain venait d'arriver jusqu'à nous.

Au bout de quelques minutes ce bruit se répéta ; il n'y avait plus à s'y tromper : c'était le canon. Aussitôt sur les deux rives, hommes et femmes tombèrent à genoux ; les soldats, agitant en l'air leurs bonnets, reprirent avec un nouvel enthousiasme le chant interrompu, tandis que sur notre barque pesante nous cédions, nous aussi, à cet élan patriotique, tout en redoublant d'efforts pour atteindre plus tôt le rivage.

Peu d'instants après être abordés, nous entrions à Viadanna, chef-lieu de district de la province de Mantoue. C'était le lieu marqué pour notre dîner ; mais comme il n'était que dix heures, je dis au capitaine :

« Je vais faire changer de chevaux, et nous continuerons directement notre route. Il est tard, mais j'ai hâte d'apprendre des nouvelles.

— Ma foi, excellence, je trouve que c'est bien nous aventurer. Nous pouvons trouver des coureurs ennemis et être pincés avant de rejoindre les nôtres. Je crois qu'il vaudrait mieux dîner. Pendant ce temps-là nous recevrons peut-être des nouvelles, d'après lesquelles vous règlerez votre marche. »

Le conseil était raisonnable, et je me décidai à le suivre.

Pendant qu'on nous préparait à dîner, j'allai dans la ville. Toute la population était dehors, dans l'attente de quelque nouvelle ; mais personne ne put me donner le moindre renseignement. Le bruit du canon indiquait un combat vers Curtatone. Les Toscans avaient donc dû avoir un vigoureux engagement dans la journée. Comme depuis longtemps le canon s'était tu, je rentrai à mon auberge, où je trouvai mes compagnons de voyage déjà installés.

Au train dont il y allait, le capitaine menaçait de ne rien laisser aux autres. Je me hâtai de me servir, en lui disant :

« Diable ! capitaine, on voit que l'odeur de la poudre vous donne de l'appétit.

— Excellence, c'est vrai ; jamais je ne mange mieux que lorsque j'entends le canon.

— Vous l'avez donc entendu déjà ?

— Mais... à toutes les grandes fêtes. »

Je ne pus m'empêcher de rire du sang-froid avec lequel il me répondait de la sorte. Le capitaine, quelque peu embarrassé, ne perdit pourtant pas la tête, et saisit ce moment pour s'adjuger les deux ailes d'un maigre poulet. Il allait même les entamer, lorsque la porte, poussée avec violence, donna passage à deux officiers toscans, suivis d'une jeune et jolie femme, pâle et effarée.

Tout le monde se leva instantanément. Les officiers, jetant leurs épées sur des chaises, s'écrièrent en nous regardant avec douleur :

« Battus ! mis en pleine déroute ! trahis !

— Comment ! major, m'écriai-je en m'adressant au plus âgé ; expliquez-vous !

— Je ne saurais vous donner aucun détail, Monsieur ; car malheureusement j'étais à l'hôpital d'Ospedaletto, où ma femme était venue me rejoindre, ayant été blessé à cette jambe le 13 mai. Mais le lieutenant que voici, et auquel nous devons peut-être la liberté, était présent.

— Vous étiez donc au combat, lieutenant ?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien ! lieutenant, j'espère que vous ne nous refuserez pas des détails que chacun de nous est avide d'entendre ; mais d'abord la déroute est-elle complète ?

— Que trop, Monsieur ! »

Je regardai le capitaine Giorgi ; il me parut très-pâle et très-soucieux. Sortant enfin de sa rêverie, il vint serrer la main de ses compatriotes.

« Tiens! c'est toi, Giorgi ! et comment diable es-tu ici ?

— Mais je rejoignais l'armée.

— Tu t'es donc repenti d'avoir donné ta démission le jour où nous recevions l'ordre d'entrer en campagne ?

— Parbleu !.... « répondit d'une voix mal assurée le *brave* capitaine, perdant toute contenance.

Sa figure m'eût amusé dans toute autre occasion ; mais à l'instant même je m'aperçus que la femme du major pâlissait de plus en plus. Je m'empressai de la faire asseoir près de moi et de lui faire prendre quelques aliments, ce qui lui eut bientôt rendu des forces. J'invitai les officiers à partager sans façons mon dîner, et dès que nous eûmes fini, je priai le lieutenant de vouloir bien commencer son récit.

Je remarquai cependant que le gros homme avait disparu. Ayant dit au garçon de l'appeler, celui-ci me répondit :

« Mais, Monsieur, dès qu'il a entendu la nouvelle, il est reparti à pied, et son paquet sous le bras, pour Brescello.

— Le lâche ! s'écria le capitaine Giorgi avec un superbe dédain ; mais après tout, ce n'était pas un homme ! Allons, Maldacini, conte-nous un peu toute l'affaire.

— Volontiers ! dit le lieutenant, nous consultant du regard ; mais comme peut-être vous ne connaissez pas dans quelles conditions nous nous trouvions, je prendrai mon récit d'un peu plus haut.

« L'armée sarde, tout occupée de couvrir le siége de Peschiera, tenait depuis quelque temps les fortes positions qui entourent cette place.

Le quartier général du roi est à Somma-Campagna. Le général Bava, commandant du second corps, a échelonné ses deux divisions et la réserve sous les ordres de S. A. R. le duc de Savoie, depuis Somma-Campagna, Custezza, Valeggio et Volta, jusqu'à Goito. Le général Sonnas, chef du second corps, est concentré depuis Osteria del Bosco, Cavalcasella, Solienza et Mozembano, autour de Peschiera, étroitement bloquée de toutes parts, les bateaux du lac étant tous en notre pouvoir. Le siége de cette place est plus spécialement confié à S. A. R. le duc de Gênes. Quant au corps toscan, composé de 6,000 hommes environ, dont 4,000 hommes d'infanterie de ligne, 1,200 volontaires commandés par des professeurs de l'école de Pise, élus officiers par cette brave jeunesse; d'un bataillon napolitain du 10e d'infanterie, d'une centaine de dragons et d'une batterie d'artillerie; il fut destiné à contenir la garnison de Mantoue du côté de la Lombardie, et occupa, en conséquence, à cinq milles en avant de Goito, les positions de Curtatone et de Montanara, appuyant ainsi sa gauche au lac, étendant sa droite vers l'Oglio, Montanara étant le point extrême. Le général Laugier, notre chef, avait confié au colonel Giovanetti le commandement de l'aile droite, se réservant celui du centre et de l'aile gauche. Le 13 mai, un corps de 3,000 Allemands, sorti de Mantoue avec six pièces d'artillerie, voulut tenter de nous déloger, mais reçu très-vigoureusement, il dut se retirer avec perte. C'est dans ce combat que le major Fortini fut blessé, tandis qu'il combattait avec une rare valeur à la tête de son bataillon.

— Continuez, mon cher ami, dit le major avec modestie; je ne faisais que mon devoir et fus plus épargné que bien d'autres qui trouvèrent une mort glorieuse dans cette belle journée.

— Mon bien cher mari, s'écria la jeune Italienne, moi je suis fière de votre courage, et je voudrais que vos louanges fussent entendues de tout le monde. »

En même temps elle prenait la tête martiale du major entre ses mains et l'embrassait avec une tendresse orgueilleuse. Nous nous mîmes à sourire; le lieutenant reprit :

« Notre ministre de la guerre, don Neri Corsini, était présent à cette affaire et sut prouver par son sang-froid que dans sa famille le courage est égal à l'élévation des sentiments. Tout le monde avait bien fait son devoir; aussi un noble orgueil, et peut-être une trop grande confiance s'empara-t-elle de nous.

Le capitaine Carminati et l'adjudant Prekliner, tous deux lucquois,

s'étant aussi singulièrement distingués, devinrent les idoles de nos troupes. Nos volontaires, enflammés d'ardeur, n'aspiraient plus qu'au jour où l'ennemi viendrait nous donner une nouvelle occasion de triomphe. Aussi , lorsqu'hier dans la nuit le capitaine d'état-major Villa-Marina apporta au général Laugier l'annonce qu'un corps d'environ vingt mille Autrichiens était entré dans Mantoue et nous attaquerait peut-être aujourd'hui même, aucun de ceux qui en eurent connaissance n'eut le moindre doute sur le résultat de la journée.

Le général Bava, qui nous envoyait cet avis, en jugeait autrement; car il recommandait à notre général de concentrer ses troupes en cas d'attaque, afin de défendre ses positions autant qu'il le croirait possible, puis de se retirer sur Goito, où il trouverait des renforts, l'armée piémontaise s'avançant vers ce point, mais ne pouvant, vu la distance, arriver à temps pour nous secourir à Curtatone.

Ce matin, dès la pointe du jour, le général Laugier visita toutes les troupes, et, après avoir relié la position de Curtatone, où se trouvaient massées ses forces principales, avec celle de Montanara, en postant au centre un bataillon de volontaires, avertit le colonel Giovanetti de se tenir sur le qui-vive.

On ne nous avait pas trompés : vers neuf heures du matin nos vedettes nous signalaient l'approche de l'armée ennemie, et à dix heures un feu bien nourri de mousqueterie et d'artillerie s'ouvrait sur tout le front de notre position.

Le terrain, coupé de plantations d'arbres, chargé de vignes couvertes de feuilles, dissimulait à nos soldats la force immensément supérieure de nos ennemis; et d'ailleurs le souvenir du 13 mai était là pour animer leur courage : aussi le combat fut-il soutenu avec une rare énergie jusqu'à trois heures de l'après-midi. L'ennemi, surpris d'une défense à laquelle il était loin de s'attendre, fut forcé plusieurs fois de se retirer en désordre. Malheureusement nous avions trop peu de troupes pour reprendre l'offensive en temps opportun, et ne pouvions profiter des moments favorables pour refouler l'ennemi lorsque notre feu portait la terreur dans ses rangs. Le général Laugier, jugeant bien qu'une plus longue résistance nous deviendrait fatale, donna l'ordre de la retraite ; mais tandis que les troupes exécutaient ses ordres, nos volontaires indignés ne voulaient pas quitter leur poste et criaient que la retraite serait une lâcheté; que, vainqueurs le 13 mai, ils sauraient aussi le devenir par leur opiniâtreté le 29.

La retraite fut donc forcément suspendue, le général ne pouvant se décider à compromettre ces braves étudiants en les abandonnant dans un tel danger. Une batterie d'artillerie avait été placée en avant du village de Curtatone; son feu bien dirigé incommodait sensiblement les Autrichiens ; aussi avaient-ils concentré le feu de deux batteries contre la nôtre. Les artilleurs tombaient frappés à mort à chaque instant, mais aussitôt d'héroïques jeunes gens se trouvaient tout prêts à les remplacer ; le combat devenait de plus en plus furieux sur ce point; nos munitions étaient presque épuisées, un seul caisson n'avait pas encore été entamé, lorsqu'une fusée à la congrève vint y mettre le feu. La détonation fut terrible, ses effets épouvantables; le brave Cipriani renversé à terre vit ses vêtements enflammés lui brûler le corps. Aussitôt, Monsieur, il les déchire avec sang-froid, les rejette loin de lui et court à son logement prendre de nouveaux habits ; un quart d'heure après il était de nouveau près des pièces, les mains et le visage horriblement brûlés, et reprenait, malgré d'affreuses douleurs, le service d'un chef de pièce tué quelques instants auparavant.

Deux autres artilleurs dont les habits avaient été brûlés s'en étaient rapidement dépouillés et continuèrent de combattre comme des lions malgré leur nudité.

« Brave Cipriani! s'écria le major, comme je reconnais bien là son courage indomptable!

— Est-ce de Leonetto Cipriani que vous parlez, lieutenant?

— Non, Monsieur, c'est de son frère; l'un et l'autre ont su acquérir des titres à la reconnaissance de l'Italie, dans cette triste mais glorieuse journée. Après le désordre, suite de cette explosion malheureuse, et l'épuisement de nos munitions, il ne fallait plus hésiter à se retirer. »

Les ordres furent donnés immédiatement, et le général, voyant des houlans ennemis faire mine de s'avancer, ordonna à notre escadron de dragons de les charger. Nos hommes, intimidés par le nombre des ennemis, hésitaient, quand le général s'élançant à leur tête avec Leonetto Cipriani, les lança lui-même sur l'ennemi. Dans ce moment un boulet vint frapper le cheval du général; il tomba et resta la jambe engagée sous le corps de son cheval. Nos dragons, vigoureusement ramenés par les houlans, passèrent rapidement ainsi que les ennemis par dessus le brave Laugier, calme et résigné en face de cette mort imminente, à laquelle il n'échappa que par miracle. Leonetto Cipriani avait pourtant cherché à résister au choc de l'ennemi ; toutefois entraîné dans ce tour-

billon il allait passer outre, lorsqu'il reconnut le général couvert de sang et de poussière, alors qu'il venait de se dégager de dessous son cheval, après les plus grands efforts.

Oubliant le danger et la perspective presque certaine d'être fait prisonnier, Leonetto mit pied à terre et força le général à prendre son cheval.

« Allez, n'hésitez pas, lui dit-il, votre présence sera plus utile que la mienne pour la retraite.

« Le général voulait résister ; mais si vous connaissez Cipriani, Monsieur, vous savez s'il est facile de résister à sa volonté de fer ?

— En effet, je connais Cipriani pour un homme très-énergique.

— Ajoutez noble et généreux, reprit le major. Mais dites-moi, lieutenant, que faisait Giovanetti pendant tout ce temps?

— Giovanetti se battait comme un lion à la tête de ses troupes. La retraite était déjà commencée à Curtatone depuis une demi-heure, lorsque le général, entendant l'artillerie tonner encore à Montanara, me dit :

« Je ne comprends pas ce que l'on fait à notre aile droite; j'ai déjà envoyé deux fois à Giovanetti l'ordre de se retirer. Peut-être ne lui sera-t-il pas arrivé. Partez, et tâchez de pénétrer jusqu'à lui. »

Je pris aussitôt le cheval d'un dragon blessé à mort, et parvins, malgré la rencontre de bataillons ennemis, jusqu'à notre aile droite. Je la trouvai qui s'avançait en bon ordre pour se rallier au gros de nos forces. Les Napolitains faisaient merveille; les volontaires combattaient comme de vieux soldats; la ligne marchait avec confiance. Lorsque j'eus communiqué au colonel les ordres du général :

« Vous voyez, me dit-il, que je les prévenais, mais vous êtes le premier qui me les apportiez. »

Dans ce moment une lâche trahison acheva ce que le nombre n'avait pu faire. Notre colonne vit paraître devant elle un bataillon autrichien ; et les cris de *Viva l'Italia! Nous sommes des frères; ne nous faites pas de mal*! vinrent frapper nos oreilles. La malheureuse similitude d'habillement de nos troupes avec celles de l'ennemi nous fit donner dans le piége. Mais lorsque nous fûmes à cinquante pas, une horrible décharge vint décimer nos rangs. Les soldats étonnés reculèrent en désordre; en vain Giovanetti se prodiguait, il lui fallut se jeter dans les champs, abandonner les canons et chercher à se frayer une nouvelle retraite vers l'Oglio. C'est alors que, frappé des dangers que pouvaient

courir nos blessés déposés à Ospedaletta, le colonel Giovanetti me dit :
« Partez, courez et faites évacuer nos blessés.

Je le quittai, malgré ma répugnance à lui obéir en ce moment. Dieu sait s'il me sera donné de le revoir encore ! »

Le lieutenant s'était tu, et chacun de nous restait silencieux, réfléchissant avec amertume à ce premier revers des armes jusqu'alors victorieuses de l'Italie, lorsque la femme du major Fortini, se levant de table, vint tendre la main au jeune lieutenant en lui disant :

« Pardonnez-moi, car je vous ai mal jugé. En vous voyant arriver à Ospedaletta avec un cheval épuisé de fatigue, votre pâleur m'avait portée à méconnaître votre caractère ; mais j'éprouve trop de joie en sachant la vérité pour que vous ne m'excusiez pas si dans le premier moment j'ai eu mauvaise opinion de vous. C'était d'autant plus mal à moi, Monsieur, dit-elle en se tournant de mon côté, que sans lui nous serions probablement au pouvoir des Allemands.

Le jeune lieutenant prit la main qui lui était tendue et, regardant le major, répliqua avec gaieté :

« Madame, vous pouvez me payer de tous mes services et me prouver vos regrets de m'avoir pris pour un lâche. Vous avez la plus jolie fossette du monde ; laissez-moi vous embrasser, si le major le permet, et je reste votre débiteur.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez, mon brave compatriote, si ma femme le trouve bon. »

Le major se mit à rire avec bonhomie, et le lieutenant s'empressa d'accepter ce qu'on lui accordait de si bonne grâce.

Je pensais qu'il serait prudent de faire prendre quelques précautions dans la ville. Je proposai au major de m'accompagner, il approuva mon dessein, et nous nous acheminâmes tous deux vers la municipalité ; la nouvelle de la déroute était déjà ébruitée ; toute la population se pressait dans les rues : on voyait la crainte et la tristesse empreintes sur tous les visages. J'avais eu soin de mettre mon uniforme. Aussi lorsque nous entrâmes dans la salle du conseil, je vis que l'aspect de cet habit français faisait une certaine impression, et je résolus d'en profiter.

M'adressant aux membres du conseil, je louai le zèle qui les avait fait se réunir pour aviser aux besoins d'une semblable situation, puis je les priai de me faire donner une carte du pays. L'ayant examinée, j'ajoutai :

« Messieurs, un combat malheureux a entraîné la déroute d'une partie du corps toscan. Cet avantage, que les ennemis ont dû à une sur-

prise, n'est rien en lui-même, puisque la plus grande partie de cette division a su conserver les positions à Curtatone, comme vient de me l'apprendre le major que voici (je lui fis un signe d'intelligence) ; mais comme des fuyards jetteraient le plus grand effroi dans le pays et que, si on les laissait courir, ils en profiteraient peut-être pour retourner dans leur pays ; je crois qu'il faudrait appeler la garde nationale sous les armes, établir des postes avancés en dehors de la ville, barricader les débouchés des rues, afin de se garantir d'une surprise contre les coureurs ennemis, faire faire des patrouilles le long du Pô, afin de ramasser les fuyards et de les diriger sur la ville. Enfin il serait bon de défendre aux bateliers, sous les peines les plus sévères, de passer qui que ce soit sur leurs barques, qui doivent être au contraire réunies immédiatement, dans le cas où il deviendrait nécessaire de s'en servir demain matin pour évacuer les blessés. »

On approuva fort mon discours, et des ordres furent aussitôt donnés pour mettre à exécution ces conseils. Rentré à l'auberge, nous retrouvâmes tout le monde à table. Le capitaine parlait avec véhémence, disant qu'il ne se consolerait jamais de ne pas avoir assisté à cette terrible journée ; que, s'il eût été là, on aurait vu ce qu'il savait faire ; ayant soin d'accompagner chacune de ces rodomontades d'une rasade copieuse.

« Capitaine, lui dis-je, votre courage trouvera d'autres occasions de se signaler ; et, puisque vous êtes si plein d'ardeur, je vais vous donner une bonne nouvelle : je pars demain, à quatre heures du matin ; tenez-vous donc prêt, et à midi vous pourrez sans doute remettre votre uniforme.

— Ah ! Monsieur, je suis bien reconnaissant; mais comment voulez-vous que je quitte mes frères d'armes dans un pareil moment ? Oh ! ce serait une lâcheté; et *Corpo di Bacco* ! Giorgi n'abandonnera jamais ses amis.

— Mais je ne suppose pas que le major puisse rejoindre l'armée, blessé comme il l'est. Vous irez donc avec le lieutenant ?

— Excellence, le major est mon ancien ami ; il est blessé, je lui dois mes soins ; je ne le quitte plus.

— Je te remercie beaucoup, Giorgi ; mais tes soins me seraient inutiles ; j'en ai de plus tendres et de plus intelligents auprès de moi, » lui dit le major en regardant sa femme.

Le capitaine était décontenancé ; la jeune femme souriait avec mépris; elle se pencha vers moi et me dit :

« Laissez-le, Monsieur ; il ne serait qu'un embarras pour vous, et rien ne lui fera faire un pas de plus en avant ; nous le connaissons de longue date.

— Je crois que vous avez raison, Madame. Adieu donc ; puissiez-vous être assez heureuse pour ramener votre mari sain et sauf à Florence, et jouir en paix de la belle réputation qu'il s'est acquise. Messieurs, la journée d'aujourd'hui est néfaste ; mais bientôt, j'en suis sûr, de nouveaux lauriers viendront consoler nos drapeaux de ce léger échec. »

Me levant alors, je donnai le signal de la retraite, en prenant congé de mes compagnons de table.

V. — GOITO.

Le 30 mai, à cinq heures du matin, je quittai Viadana. La défaite des Toscans m'avait fait modifier à la fois et mon itinéraire et mes projets.

Je me dirigeai vers Casalmaggiore, afin d'éviter les partis ennemis qui pouvaient battre le pays au delà de l'Oglio. Ce circuit me faisait gagner par Piadona l'armée piémontaise.

La route que je parcourais était couverte de fuyards se dirigeant vers le Pô, qu'ils espéraient franchir, ne voyant de salut qu'au delà de ce fleuve.

A Casalmaggiore, je rencontrai les débris de la colonne du colonel Giovannetti. J'allai trouver ce brave officier et lui offris mes faibles services. Il me demanda une carte et me chargea de dire au général Laugier l'état dans lequel il se trouvait. Il ne restait autour de lui que trois compagnies de Toscans et une vingtaine de chevaux.

Peu de temps après l'avoir quitté, je parvins à Piadona.

Là, je ne pus obtenir de chevaux à la poste ; tous étaient en course. Les rues, encombrées de chariots de bagage, de recrues, de valets d'armée, révélaient le voisinage de la guerre. Voyant que je courais risque de perdre toute la journée à attendre, je me rendis à la municipalité. Je m'y adressai à un petit vieillard sec et maigre, occupé à viser les feuilles de route de plusieurs militaires. Dès que je lui eus expliqué le motif de ma visite :

« Des chevaux ? s'écria-t-il ; des chevaux ? Mais il n'en existe plus, Monsieur ! A chaque instant on vient en demander ! Croyez-vous que je puisse en créer, des chevaux ?

— Non, Monsieur ; mais vous pourriez me donner un ordre écrit, à l'aide duquel j'irais moi-même à la recherche.

— Et qui êtes-vous, pour demander des chevaux ?

— Je suis Français, et je dois être rendu sans faute ce soir au quartier général. »

Le petit vieillard changea aussitôt de manières, et, me faisant asseoir auprès de lui, il chargea un de ses collègues de me procurer au plus vite des chevaux et une voiture ; puis reprenant la conversation :

« Monsieur vient peut-être annoncer l'arrivée des Français ?

— Non, Monsieur.

— Tant mieux ! Monsieur ; car les Piémontais se tirent bien d'affaire seuls, et l'*Italia farà da se*, comme ils disent partout. Vous savez la victoire d'hier ?

— Comment ! la victoire ? Vous voulez dire la défaite.

— Oh ! vous parlez là des Toscans ; mais pendant ce temps-là les Piémontais frottaient les Allemands à Colmasino, sur les bords du lac de Garde.

— A-t-on quelques détails sur cette affaire ?

— Peu, Monsieur ; nous savons seulement que les Autrichiens ont tenté, à l'aide de 7,000 hommes, de faire lever le siége de Peschiera, en tournant les positions de l'armée par Colmasino ; mais le brave général Ris les a brillamment repoussés ; ce qui forcera bientôt la place à se rendre ; car elle est en piteux état. Ah ! Monsieur, quelle terrible chose que la guerre ! On ne peut plus faire ses affaires ; le pauvre monde est ballotté dans tous les sens ; aujourd'hui il faut crier : *Vive l'Italie* ! demain, rentrer les bannières et préparer un discours pour le général autrichien. Avez-vous une maison, on vous la bombarde ; et c'est ce qui m'arrive à Peschiera, où mon père m'a laissé une jolie maisonnette dont il ne restera peut-être pas pierre sur pierre.

— La défense est donc vigoureuse ?

— Parbleu ! Le vieux Rath, le gouverneur, est un de ces soldats qui ne plaisantent pas. Il a repoussé les sommations qui lui furent faites le 13 avril, et c'est bien dommage ; car, qui souffre, je vous le demande, de toutes ces prouesses et de tous ces points d'honneur ? C'est l'homme de la terre, c'est le petit propriétaire. Oh ! si j'avais été auprès du vieux Rath, je lui aurais bien dit : « Ecoutez, mon brave général, il paraît que vous ne pouvez pas conserver l'Italie ; aussi malgré tous les regrets que fera naître ce changement de gouvernement... »

— Comment ! de quels regrets parlez-vous ?

— Mais de ceux de pas mal d'habitants.

— Parlez-vous sérieusement ?

— Sans doute, Monsieur ; et cela se comprend facilement.

— Expliquez-moi donc cela, lui dis-je en me rapprochant, tant ce langage sympathique pour les dominateurs m'étonnait.

— Il est tout simple, Monsieur, que des gens qui vivaient tranquilles, heureux, libres de vaquer comme bon leur semblait à leurs affaires, voient avec inquiétude des changements auxquels ils ne savent pas ce qu'ils pourront gagner ; tandis que, pour le présent, ils voient leurs champs dévastés et tous leurs intérêts compromis. Je veux bien croire que le futur gouvernement sera bon ; mais celui des Autrichiens n'était pas mauvais. Nous savions ce que nous avions, et c'est déjà beaucoup.

— Mais la liberté ?

— Oh ! je sais bien qu'on dit que nous n'étions pas libres ; mais, Monsieur, il suffisait de ne pas se mêler de politique, et on était sûr de ne pas être inquiété.

— Mais l'indépendance ?

— Quant à l'indépendance, c'est autre chose. Mais croyez-vous, Monsieur, que le roi de Piémont se serait dérangé de si loin pour nous laisser là, une fois la chose finie ? Non, non, allez ! C'est un fin renard ! Nous deviendrons Piémontais ; et si vous voulez que je vous dise tout ce que je pense, j'en suis bien aise.

— Ah ! et pourquoi ?

— Mais dame ! Monsieur, c'est que ce sera quelque chose ; tandis que s'il nous abandonnait après avoir battu les Autrichiens, on ne peut pas savoir qui est-ce qui gouvernerait ; et certes ni Brescia ni Crémone ne consentirait à obéir à Milan.

— Beaucoup de monde pense-t-il comme vous ?

— Mais dans nos pays c'est l'avis général. »

Ayant été averti que la voiture était prête, je pris congé du petit vieillard, dont la conversation m'avait singulièrement surpris. J'étais tout déconcerté. A mesure que je pénétrais vers le théâtre de la guerre, je voyais décroître rapidement l'enthousiasme italien. Mais je touchais au terme ; une fois à l'armée, j'étais convaincu de retrouver toute la foi dans la cause, et, en tous cas, j'étais sûr de rencontrer ces nobles sentiments de dévouement et d'honneur qui vivent toujours sous les drapeaux.

A peine avais-je quitté Piadona, que le canon se fit entendre dans la direction de Goito. Je hâtai le cocher, et bientôt j'arrivai à Guidizzola. Là je retrouvai l'autre débris du corps toscan. Je m'arrêtai quelques instants pour prendre des informations sur la bataille dont la grande voix arrivait jusqu'à nous.

On me répondit que sans aucun doute un choc décisif avait lieu entre les deux armées. Les soldats paraissaient inquiets; on voyait qu'ils avaient la mémoire encore fraîche de leur défaite de la veille. Tout à coup quelques coups de fusil se font entendre; le cri : *les Allemands* ! circule comme par enchantement; la foule fuit dans toutes les directions; les paysans, pâles, effarés, courent à toutes jambes, poussant devant eux leur bétail; les femmes emportent leurs enfants dans leurs bras; la confusion est au comble, la panique est générale.

Quelques officiers s'élancent vers le point d'où sont partis les coups de feu; un dragon arrive tout joyeux en criant :

« *Mantoue est pris* ! »

Aussitôt chacun s'arrête; les coups de fusil entendus avaient été tirés en signe de réjouissance par des volontaires. Un hurrah général se fait entendre; tout le monde s'arrête étonné; puis un rire homérique part de toutes les bouches. Chacun se jette pêle-mêle au cou de son voisin. Heureux ceux que le sort plaça dans cet instant près d'une de ces gracieuses filles de la Lombardie ! Ses lèvres purent recueillir le parfum d'une fraîche accolade. Mais, hélas ! ceux là furent rares, et pour moi, mon partage fut l'étreinte d'un gros paysan dont l'ail et l'oignon avaient certainemant alimenté la table depuis bien des jours.

L'ordre étant un peu rétabli, je pus repartir pour Volta, où j'arrivai vers quatre heures. Ce village, bâti sur une colline escarpée, est une des fortes positions militaires que présente cette magnifique arène, dont tant de célèbres combats ont illustré les diverses parties.

On y parvient par une route rapide serpentant sur le flanc de la côte et couronnée, à une cinquantaine de pieds d'élévation, par une assez vaste église, dont le portail ouvre sur une belle terrasse. L'œil, de là, domine toute la plaine depuis Castiglione-delle-Stiviere, Piadona, Goito, jusqu'à Mantoue. Sur la gauche, on aperçoit le Mincio, dont les eaux limpides et impétueuses forment une de ces fortes barrières naturelles qui semblent indiquer des temps d'arrêt marqués à l'ambition des conquérants.

Du haut de cette terrasse, on reconnaissait, par les masses de fumée

s'élevant au-dessus des rideaux de mûriers, le lieu de la bataille; mais la culture du pays, par sa riche exubérance, ôtait toute possibilité de juger des incidents de l'action et des manœuvres qui s'exécutaient. Aussi, descendant rapidement de cet observatoire, j'entre chez un paysan; il a un cheval vieux, poussif, laid, petit et entêté; n'importe, je l'achète.

« 100 francs! me dit don Luigi.

— Va pour 100 francs! »

Cinq minutes après, je galopais sur mon criquet vers le champ de bataille.

Goito est un nom qui marquera dans l'histoire militaire du Piémont. Déjà, au début de la campagne, un brillant fait d'armes avait eu lieu à Goito, lors du passage du Mincio, le 8 avril 1848. Mais le 30 mai, c'était une véritable bataille rangée qui se trouvait engagée sur la rive droite du fleuve; ses résultats pouvaient être d'une importance presque égale pour les deux armées. Si les Autrichiens parvenaient à rompre l'armée piémontaise, ils réparaient l'échec éprouvé la veille à Colmasino et tombaient sur les derrières de l'armée, croyant être encore à temps de lui faire lever le siége de Peschiera. En tous cas, ils détruisaient sa base d'opérations, l'affamaient et pouvaient la ruiner entièrement, en la forçant à une retraite précipitée sur Brescia. Alors toute la Lombardie se trouvait livrée aux excursions des Autrichiens, la route de Milan ne les arrêtant par aucun obstacle. Si, au contraire, les Piémontais remportaient la victoire, la prise de Peschiera était assurée; l'armée autrichienne vaincue tombait dans le découragement; les populations sentaient leur enthousiasme redoubler; on était libre de porter la guerre plus avant et de combiner de nouvelles opérations. D'ailleurs une victoire était devenue en quelque sorte une nécessité politique : elle seule pouvait détruire les espérances d'un parti exalté, qui, sous le masque de l'amour de la patrie, ne faisait que servir les intérêts de l'Autriche. Cette journée était donc capitale. Le roi avait été prévenu le 28 de la marche sur Mantoue de fortes colonnes ennemies; il avait su que le maréchal Radetzki et deux archiducs se trouvaient avec les troupes autrichiennes. Ce mouvement détermina le roi à voler aussitôt au secours des Toscans avec une partie de ses forces. Malheureusement la distance était trop considérable, et le général Bava n'était arrivé la veille avec quelques escadrons que juste à temps pour arrêter la poursuite de l'ennemi. Toutefois la longue résistance des Toscans arrêta la marche de l'armée autri-

chienne au delà de son attente. Sans cela Goito fût tombée probablement en leur pouvoir, et dès ce jour le sort de la guerre pouvait tourner contre les armes piémontaises.

Le 30 au matin, environ vingt-quatre mille hommes se trouvaient réunis dans la plaine de Goito, prêts à combattre l'armée autrichienne si elle pensait à poursuivre ses avantages de la veille, ou à fondre sur elle si elle s'aventurait à marcher au delà de l'Oglio.

La ville de Goito est appuyée au Mincio sur la rive droite de ce fleuve. Elle se trouve dans un bas-fonds : la campagne, plantée de mûriers, entrecoupée de canaux, est peu favorable aux évolutions de la tactique. Goito formait l'extrême gauche de l'armée piémontaise ; un bataillon du 10e de ligne napolitain et trois compagnies toscanes occupaient ce point important et surent conquérir l'estime de l'armée par leur brillante conduite. Le reste de l'armée, rangé sur trois lignes, s'étendait vers Callapane. Mais j'arrivai trop tard pour reconnaître les dispositions de chaque corps. Monté sur mon criquet de paysan je parcours la ligne, cherchant à voir ce qui se passe, à découvrir le roi, les princes, l'ennemi. La bataille est engagée sur toute la ligne, mon cheval semble peu accoutumé au canon ; je me demande pour qui on me prendra, étant sans uniforme.

Mais je me rassure bientôt, en réfléchissant que chacun a trop à faire pour songer à un simple pékin, parcourant sur une bique cette belle scène militaire. Un sergent, que j'accoste au passage, me raconte que sur les deux heures l'armée ne croyait plus à la bataille, que le roi était même reparti pour Volta, lorsque tout à coup les Autrichiens se sont présentés.

Un colonel de cavalerie en avait, dit-on, averti ; mais un officier d'état major, envoyé en reconnaissance, avait certifié que l'ennemi ne se montrait nulle part. « Il paraît, me dit le sergent, qu'il n'était guère au fait du métier ; mais enfin, c'est égal, vous voyez que nous les recevons bien.

— Et le roi ?

— Le roi ! tenez, voyez-vous ce grand homme maigre et pâle en habit de général, au milieu de tous ces brillants officiers ?

— Oui.

— Eh bien ! c'est le roi, le vaillant Charles-Albert ! »

Au même instant, un obus vient rouler aux pieds du cheval du roi. Ce prince, impassible, sourit en portant la main à son oreille et en rassemblant son cheval, qui frissonnait d'épouvante à l'éclat du projectile. Le roi a été atteint d'un éclat de pierre lancé par l'obus ; ce n'est pas une blessure, mais une galanterie de Mars.

J'ai vu le roi ; il me faut voir le duc de Savoie. En route, Criquet ! Criquet galope ; je crois qu'il a peur ; il se figure qu'il va s'éloigner du combat. Bientôt une fusillade des plus vives lui apprend son erreur.

Cette fois-ci nous sommes à l'aile droite ; le combat y est acharné. Je cherchais le duc de Savoie, ce sont les Autrichiens que je rencontre. Ils poursuivent vivement un régiment piémontais ; la victoire paraît se décider pour les impériaux : mais en cet instant passe près de moi un jeune officier général ; son cheval arabe est en nage, le sang ruisselle sous les éperons qui le pressent.

Le cavalier, l'œil en feu, l'épée à la main, ses épaisses moustaches hérissées, se précipite vers un beau régiment de la garde.

A quelques pas du front le jeune général s'arrête :

« A moi, les gardes, pour sauver l'honneur de la maison de Savoie ! »

Aussitôt un cri de tous répond à cet appel chevaleresque. Le régiment s'ébranle ; le combat se rallume plus acharné ; les Autrichiens s'arrêtent et reculent. Mais bientôt, renforcés de nouveau, ils vont accabler ces braves gardes, dont les officiers déploient à l'envi cette valeur qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. Le jeune général, le premier au feu, plein d'audace et de sang-froid, parcourt les rangs, encourageant les soldats. Sa valeur est relevée encore par une balle qui vient le frapper à la cuisse. Je l'entends dire gaiement à ses jeunes aides de camp, intrépides compagnons de ses dangers : « Le duc de Gênes serait bien content de recevoir la pareille ! »

Mais enfin une batterie d'artillerie arrive, ouvre son feu et force les Autrichiens à la retraite.

Un officier blessé passe près de moi.

— Monsieur, lui dis-je, quel est ce brave général qui a su vous électriser du geste, de la voix, de l'exemple ?

— C'est le duc de Savoie.

— Hurrah ! vivat ! pour la maison de Savoie ! Les descendants de Philibert-Emmanuel n'ont point dégénéré : et l'artichaut de ce prince, au lieu d'être mangé feuille à feuille, pourrait bien cette fois-ci avoir trouvé qui le mangera en entier sans tant de prudence.

Criquet meurt d'impatience de s'en retourner ; il est presque nuit, la victoire semble se décider sur toute la ligne.

Me voici de nouveau près du roi : je le vois de face ; il lit une lettre qu'un officier, chapeau bas, vient de lui remettre. Sa figure, toujours calme et sévère, s'éclaircit d'un rayon d'orgueil...

« Messieurs, dit-il à haute voix, le duc de Gênes m'annonce la reddition de Peschiera. »

Ce mot arrache un cri d'enthousiasme de toutes les poitrines ; les soldats enivrés font retentir le champ de bataille des cris de : *Vive le roi!* et s'élancent contre l'ennemi. Celui-ci se retire alors sur toute la ligne ; la cavalerie se précipite à sa poursuite. C'en est fait : la victoire a couronné l'aigle à la croix d'argent, et chaque prince de la maison de Savoie a eu sa part de gloire dans cette mémorable journée, où l'Italie semble plus que jamais toucher à son indépendance.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 23 juin 1849.

L'affaire de l'intervention française à Rome a pris des proportions gigantesques : ce n'était pas là l'idée que nous en avions dans l'origine. Le Pape expulsé de sa capitale et l'établissement d'un gouvernement païen dans la ville de Saint-Pierre nous paraissaient sans doute l'événement le plus grave que la révolution de Février eût produit. Quand le Pape n'est plus à Rome, disions-nous alors en nous servant de l'expression shakespearienne, *la terre a son axe dérangé*, et il se manifeste dans les choses humaines un trouble et des désordres extraordinaires ; mais si l'exil du Pape et le triomphe momentané de Mazzini, envisagés du côté moral, nous apparaissaient sous cet aspect, nous n'en avions pas la même opinion sous le rapport matériel. Du côté des Romains, tant de pusillanimité, une application si exagérée du *laissez faire, laissez passer* de l'école du libre échange ; du côté des républicains unitaires de l'Italie qui venaient de s'emparer de Rome, une bande d'aventuriers au lieu d'une armée et d'un peuple, avec de tels éléments et la tendance alors irrésistible de l'opinion en France, nous pensions qu'il nous suffirait d'un coup de main pour remettre l'ordre à Rome et rétablir dans ses droits légitimes le pontife libéral qui n'avait pas hésité à bénir notre république, quelque trouble qu'elle suscitât autour de lui, parce qu'elle avait respecté la religion.

Dieu n'a pas voulu que le grand enseignement qu'il nous préparait restât ainsi étouffé sous les apparences d'un événement secondaire : en jetant dans l'atmosphère des conseils humains une bonne dose de cet esprit de vertige et d'erreur qui embrouille les affaires, il a nourri peu à peu cet embryon de tragédie de manière à en faire un grand spectacle pour tous les hommes. Le général Cavaignac, expression de ce que l'école républicaine a jamais pu produire de plus solide, parce que sous le rapport des faits ce n'est encore qu'un républicain du lendemain, le général

Cavaignac voit ses meilleures conceptions sans cesse viciées par ces lettres de noblesse conventionnelle et régicide qu'il porte si précieusement sur son cœur ; ses qualités personnelles l'élèveraient facilement au premier rang, ses scrupules le retiennent en bas. Dès le début de l'affaire de Rome, porté de cœur à venger Pie IX des assassins de Rossi, il a eu peur que les grandes barbes et les chapeaux pointus ne lui reprochassent d'avoir attaqué une république. Elle n'existait encore qu'en germe cette bienheureuse République romaine, que déjà le général Cavaignac lui présentait les armes : c'est sur ce scrupule que les démagogues italiens ont fondé toutes leurs espérances, et avant qu'ils n'aient été détrompés par l'issue de nos derniers troubles, ils auront attendu de pied ferme le courrier qui devait leur apporter en aide une bonne révolution parisienne, *qualche buona revoluzione*.

Nous en conviendrons sans hésiter et même avec une sorte de satisfaction, les républicains de l'Italie font à Rome, sous le rapport militaire, une meilleure figure qu'on ne s'y serait attendu. Jusqu'à un certain point, et malgré tout ce que nous avons dit sur l'absence de l'esprit guerrier dans la péninsule, cette attitude des soldats d'Avezzana et de Garibaldi ne nous étonne pas. Le parti païen en Italie est très-dangereux, mais non méprisable et absurde ; il a des racines profondes dans l'histoire de la péninsule, il s'appuye sur des traditions de haine et de vengeance qui se sont transmises de génération en génération. Rienzi, au milieu du XIVe siècle, n'était que le successeur des Crescence, des Pierre Leoni, des Arnaud de Brescia ; l'héritage de Rienzi s'est transmis jusqu'à nos jours mystérieusement comme la royauté juive, dont Benjamin de Tudèle, au XIIe siècle, retrouvait dans quelque ruelle obscure de Bagdad le représentant légitime et secrètement reconnu. Les Bohêmes ont aussi, dit-on, leur roi nomade, dont les droits remontent jusqu'à l'époque du séjour de la nation dans l'Inde.

Quand pour défendre la papauté et par conséquent la religion catholique, et par conséquent, ajouterons-nous sans hésiter, le Christianisme contre les successeurs de Rienzi, il se présenta des hommes pour qui notre expérience du XVIIIe siècle était nulle et non avenue, et qui n'imaginaient d'autre moyen de sauver la barque de saint Pierre que de jeter à la mer la moitié de son lest et de son équipage, ces jansénistes posthumes, ces *gallicans de l'Italie*, pour nous servir d'une expression bizarre mais exacte, ont, par leur absurdité et leur outrecuidance, excité en nous une indignation que nous n'avons pu dissimuler. Quelques per-

sonnes, qui ne connaissaient pas comme nous le terrain et la question, se sont mêmes scandalisées de la dureté de notre langage envers un philosophe réputé illustre aux yeux de quelques juges qui ont bien le droit de dire leur avis. Nous avons accepté tranquillement ce malentendu, certains que nous étions de l'éclaircissement dont la suite des faits nous serait bientôt prodigue, et tout le monde en conviendra aujourd'hui, l'histoire contemporaine a servi notre justification à souhait. Il n'a fallu que bien peu d'efforts aux Mazziniens pour débusquer le tiers-parti italien des positions intermédiaires où il avait prétendu se cantonner ; disons mieux, le tiers-parti italien s'était réduit d'avance au rôle de ce carnassier de petite proportion qui fait l'office de pourvoyeur du lion ; le lion repu n'a pas même laissé à son pourvoyeur sa petite part du butin.

Ce n'est pas que dans ces derniers temps le tiers-parti [1] ne se soit donné bien du mouvement pour reprendre le haut du pavé ; nous ne parlons pas de ses prétentions toujours malheureuses à Turin, où, à l'ombre des baïonnettes autrichiennes, on persiste à crier : Nous sommes en plein soleil ! Nous ne disons rien non plus des patriotes de la Toscane, qui, après s'être laissé jouer et vilipender par Guerrazzi, se sont décidés, six mois trop tard, à user de leur force pour prévenir l'invasion autrichienne par une réaction nationale. En dépit de leurs remontrances, le général d'Aspre est venu occuper cette province de l'empire allemand, où, sous un prince autrichien, on s'était amusé à jouer le jeu de l'indépendance italienne. Mais c'est surtout à Paris, à Gaëte, dans le camp français et à la suite de nos diplomates, que les gallicans de l'Italie se sont agités, certains qu'ils se croyaient de prendre leur revanche et de faire oublier leurs récentes déconveuues. Les rôles semblaient s'être partagés entre les deux nuances de ce ridicule parti. Tandis que Gioberti versait des torrents de lumière dans l'âme de l'honorable M. Drouin de Lhuys, fort effarouché de la différeuce qui existe entre la critique et l'art :

La critique est aisée et l'art est difficile,

les Mamiani et consorts, ces honnêtes philosophes qui n'ont pas le poi-

[1] Le tiers-parti *italien*, qu'on ne s'y trompe pas !

A ces mots l'animal pervers.....
C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme : on pourrait aisément s'y tromper.

gnet assez ferme pour tenir le stylet, mais qui profitent de ses coups, préparaient, par de beaux petits *raggiri* diplomatiques, ce merveilleux état de choses, renouvelé non des Grecs, mais des chancelleries allemandes du moyen âge, où le Pape doit jouir à Rome de la plénitude de ses prérogatives spirituelles, sans plus de droits sur l'administration temporelle du pays que n'en possède un prince russe logé à la place d'Espagne.

Pour ménager sous ce rapport la transition entre Mazzini et Mamiani, il y avait un personnage tout près, le Père Ventura, l'ancien adversaire de Lamennais, et destiné, à ce qu'il semble dans les secrets de la colère de Dieu, à trébucher sur la même pente jusqu'au fond de l'abîme, de même que Gioberti, terrible contre M. Cousin quand il s'agissait de foudroyer la philosophie française, a fini par se faire catholique à la mode de M. Cousin. Le Père Ventura, qu'une réprobation si légitime repousse du milieu des Catholiques, a eu son jour de gloire et de confiance auprès de l'excellent général Oudinot ; c'est lui qui se chargeait d'expliquer au chef de l'armée française, selon la doctrine de Mamiani, le programme embrouillé de la politique Barrot : une part à droite, une part à gauche, d'un côté le spirituel, de l'autre le temporel, le spirituel au Pape sans contestation, le temporel au peuple sans exception... Et peu de jours après, un pair catholique, lord Beaumont, soutenait dans le parlement d'Angleterre que le Pape n'a pas besoin d'une souveraineté temporelle pour gouverner l'Eglise d'une manière indépendante. Et M. Bastide, qui, pendant son ministère, s'était montré bon catholique au point de se refuser à reconnaître la république romaine, uniquement parce qu'elle avait pour point de départ l'expulsion du Pape, M. Bastide descendait dans la rue afin de soutenir la *manifestation pacifique* du 13 juin, bien convaincu, comme il l'a dit du reste très-gravement dans une lettre que les journaux ont insérée, que cette manifestation n'avait rien que de pacifique. Et le bonnetier du coin convenait avec le tabletier du milieu de la rue, de même que lord Beaumont approuvé grandement dans son dire par lord Brougham et tous les lords *Church and State* du Royaume-uni, que le Pape serait bien mieux, quand il n'aurait plus les embarras d'une domination temporelle. Et M. de Lesseps, consul élevé au rang de diplomate par les souvenirs de son honorable et courageuse conduite à l'époque du bombardement de Barcelone, M. de Lesseps qui, naguère encore, envoyé à Madrid, après la révolution de Février, auprès de la sœur de la duchesse de Montpensier, avait su maintenir la saine et ferme tradition

de la politique dynastique, moins la dynastie en France, cet homme dans lequel on était en droit de supposer, à défaut de la connaissance suffisante du terrain religieux, l'intelligence et la probité qui font le vrai négociateur, cet homme, après des tergiversations qui faisaient craindre pour la préservation de son bon sens, a fini par se mettre à la remorque des triumvirs romains, jusqu'à exciter le soupçon qu'il n'ait sacrifié son devoir et les instructions qui le liaient au désir de se ménager d'avance la faveur du parti dont l'audace menaçait d'une catastrophe le gouvernement actuel de la France.

Contre cet entraînement universel et fatal, à travers les complications de la politique intérieure, quand l'intelligence de nos gouvernants semblait destinée à nager indéfiniment dans le vague de l'ignorance et le mirage des préjugés, Dieu n'a mis qu'une petite pierre dans le plateau opposé de la balance, et cette petite pierre a suffi pour entraîner tout de l'autre côté. Ce contrepoids si puissant, ç'a été l'obstination fanatique des païens retranchés dans Rome. On a publié diverses pièces émanées de ce gouvernement, et empreintes d'un mysticisme hypocrite. Il faut bien qu'au milieu de tant de misères morales le sentiment de la foi catholique soit profondément enraciné dans l'âme de la population romaine, pour que la présence de la sainte Eucharistie soit encore nécessairement pour elle le symbole de la protection divine, lorsque les ennemis acharnés du Pape l'invoquent officiellement. Mais à part cette concession, qui ne leur fait pas honneur, Mazzini et les siens se montrent conséquents avec eux-mêmes; il y a dans leur aveuglement même une sorte de résignation stoïque qu'il fallait s'attendre à trouver chez des hommes qui, dans l'exil et sous des gouvernements qu'ils détestaient, ont eu toujours au moins le mérite de ne pas cacher leur pensée. Il est vrai que le mystère forcé de leurs complots les avait jusqu'ici habitués à confondre le poignard de l'assassin avec l'épée du soldat : c'est ainsi que pour eux le stylet qui, avant d'immoler Rossi, s'était exercé sur la jugulaire de l'innocent abbé Ximenès, avait quelque chose de divinement patriotique comme le poignard de Brutus. Du moins, dans les dernières rencontres, ils ont à demi lavé cette tache dans un sang plus noblement versé, et la guerre qu'ils soutiennent donnera à leur chute quelque distinction, comme au succès de nos armes un plus grand éclat. Et quand enfin la cause, si tristement perdue aujourd'hui de l'indépendance italienne, apparaîtra de nouveau comme une faible lueur à l'horizon, les Mazziniens auront le mérite d'y avoir attaché la première espérance sérieuse

d'une renaissance en Italie de l'esprit militaire, sans lequel il n'y a pas de nation.

Pour le moment, toutefois, ces efforts seront vains ; car, quoi qu'on fasse, l'abîme ne cesse d'appeler l'abîme. Et ici, qu'on nous permette de ne pas confiner notre regard à l'horizon de Rome, malgré la solennité du théâtre et l'immense portée des événements qui s'y accomplissent.

Nous ne sommes pas de ceux, on a dû s'en apercevoir, qui s'imaginent qu'on ne se bat à Rome que parce que M. Laviron. M. Pilhes et d'autres *condottieri* de la démagogie sont allés relever dans le *Corso* les barricades renversées en juin par l'élan providentiel de la garde nationale et de l'armée. Malgré l'importance du secours apporté par les auxiliaires étrangers, secours qu'il était si facile à notre gouvernement de prévenir, nous reconnaissons dans les défenseurs de Rome le noyau obstiné et courageux de ceux qui depuis si longtemps rêvent une Italie délivrée du Pape et de la religion catholique, et qui se sont cru quelque droit d'attendre de la République française un appui pour l'accomplissement de leurs rêves. Nous reconnaissons donc de grand cœur, qu'en laissant de côté ce que les projets des païens de l'Italie ont d'impossible et d'anti-historique, ces projets ont un fondement solide et respectable, c'est-à-dire l'aversion que tout citoyen d'une nation nombreuse et importante dans l'ordre de la civilisation doit éprouver contre toute domination étrangère. Il en est de même pour l'Allemagne, que les divisions intérieures ont toujours laissée à la merci des autres puissances, bien que la nation allemande marche à la tête des peuples militaires; pour la Pologne, qui ne cessera de s'agiter jusqu'à ce que ses tronçons aient fini par se rejoindre; pour la Hongrie qui, ayant si souvent sauvé l'Autriche, a le droit de trouver mauvais que l'Autriche la traite en pays conquis.

Nous ne nions pas davantage la solidarité qui existe entre toutes les nations opprimées et la nôtre : quand la France passe sous le joug, comme en 1815, l'heure de la servitude sonne pour l'Europe ; quand l'Encelade français se retourne sous le mont Gibel de la sainte alliance, les Titans de moindre taille pensent à renouveler la guerre contre le Jupiter absolutiste ; si cette étroite liaison de notre cause avec celle des autres peuples est pour nous un pesant fardeau, elle est aussi notre gloire, et quelque embarrassante que soit pour nous cette gloire dans les circonstances actuelles, nous ne consentirons jamais à la répudier.

Mais le tort irrémédiable de nos alliés naturels, c'est de s'être obstinés

à ne tenir aucun compte de la question intérieure, en ce qui concerne la France. C'est ainsi que la grande cause de l'affranchissement européen a fini par devenir le monopole des sociétés secrètes. Si les Polonais, les Allemands, les Italiens, tous ceux qui sont venus se franciser chez nous pour apprendre à devenir indépendants, ne s'étaient pas misérablement attachés aux ébullitions extérieures de l'opinion, s'ils n'avaient pas obstinément confondu le langage des journaux avec l'esprit réel de la France, s'ils n'avaient pas foulé aux pieds, comme de pauvres aveugles, la tradition religieuse, pour s'enrôler, en véritables badauds cosmopolites, sous la bannière philosophique du dernier siècle, on ne les verrait pas pour le moment réduits à des alliances sans nom avec la lie des factions qui dévorent la France.

Aux dernières nouvelles, Rome tenait encore, parce qu'elle comptait sur une révolution à Paris et sur la dictature de Ledru-Rollin, c'est-à-dire qu'il fallait à ces Messieurs, pour que l'indépendance italienne s'accomplît à leur gré, que nous tombions à la merci des nouveaux barbares, que la sécurité des citoyens, la fortune publique, les traditions de la civilisation, les temples, les prêtres, le sanctuaire de la famille et de la propriété devinssent la proie de doctrines insensées et d'ambitions grossièrement effrénées... Et voilà ce qui perd en Europe la cause des nations, voilà ce qui ajourne pour un temps qu'on ne peut calculer ces généreuses espérances qui faisaient palpiter notre cœur, quand les discordes civiles n'avaient pas encore fait de notre existence une condition viagère, dans laquelle on se sent trop heureux d'avoir un mois de tranquillité devant soi. Sous quelque aspect qu'on envisage cette question, on arrive irrésistiblement à une conclusion qui est le cri de toute l'histoire : la démagogie est la route assurée du despotisme.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire de Thomas More, grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, par Thomas STAPLETON, traduite par M. A. MARTIN, membre de l'Académie tibérine de Rome, avec une Introduction, des commentaires et des notes par M. AUDIN, auteur des *Histoires de Luther, Calvin, Henri VIII*, etc.

La vie de Thomas Morus se recommande par la beauté naturelle du sujet, par les soins et le charme avec lesquels elle fut écrite. Le chancelier d'Henri VIII est une des belles figures historiques du XVI[e] siècle. Ses mœurs, ses actions, sa noble mort, sa science et sa piété élevée le présentent comme le type illustre de l'homme d'Etat dans un pays chrétien. Rien ne surpasse la calme douceur de ce caractère pourtant si énergique. Son érudition le place au rang des lettrés qui ont le plus honoré l'époque de la Renaissance. Il mérita les louanges et les honneurs sans y prétendre ; il les obtint sans en ressentir l'influence corruptrice. Bon époux et bon père, il était admirable de simplicité au sein de sa famille ; ami sincère et agréable, la finesse enjouée de sa conversation égalait la profondeur et la pureté de sa philosophie. Il encourut la haine d'Henri VIII pour la cause la plus honorable ; il se montra magnanime dans la lutte, résigné dans l'épreuve, doux envers la mort. Ame que j'appellerais antique, si ce terme qui exprime ici courage et probité, désignait, de plus, cette grandeur et cette pureté d'intention dont le secret n'appartient qu'à des consciences chrétiennes.

Tel était Thomas Morus. Des plumes distinguées ont tracé son histoire. Sans compter les nombreux auteurs de mémoires ou documents qui nous font connaître le grand homme, on peut citer parmi ses biographes Guillaume Roger, Charles More, arrière petit-fils du chancelier, Hoddesdon et Walter en Angleterre, Fernand de Herrera en Espagne, Domenico Regi en Italie, Rudhart en Allemagne, et la princesse de Craon en France. Mais entre tous ces travaux de mérites divers, il faut louer, au titre de l'exactitude et de l'intérêt, le travail de Thomas Stapleton. Anglais de naissance, exilé avec sa famille, sous le règne d'Elisabeth, pour cause d'orthodoxie, docteur célèbre de l'Université de Douai, controversite éminent, Stapleton eut toute sorte de motifs pour mettre sous les yeux de la postérité la vie pure et le trépas héroïque de son compatriote. Il eut aussi toute sorte de facilités pour composer un récit fidèle

[1] 1 vol. in-8° de XXXII-474 pages. Paris, L. Maison, libraire-éditeur. (Il faut écrire *Thomas Morus*, ou *sir Thomas More.*)

et complet : il interrogea soigneusement la correspondance, les amis et la famille de Morus, aussi bien que les écrits des contemporains les plus fameux qui avaient pu le voir et l'apprécier, par exemple Erasme, Reginald Pole et les grands humanistes de la Renaissance.

La traduction de M. Alex. Martin, fait entièrement revivre l'aimable simplicité du texte original. On pourrait citer de nombreuses pages où la plume de l'écrivain et du traducteur court avec cette pureté gracieuse qui est le mépris de toute recherche. Assurément la biograhie d'un homme tel que Morus n'aurait pu se passer d'une telle qualité de style ; en effet, n'est-ce pas là peindre au naturel et louer de la seule manière qui lui convienne, ce personnage supérieur et modeste, qui, renommé pour son érudition solide, poëte élégant, orateur chaleureux, homme d'Etat plein de sagesse, se récrie avec une candeur incomparable sur l'insuffisance de son savoir et la stérilité de sa parole ?

L'Introduction, les commentaires et les notes que M. Audin a joints au travail de Thomas Stapleton en ont fait un travail réellement neuf. M. Audin a beaucoup vécu avec le XVIe siècle ; il l'a étudié dans l'Allemagne troublée par le génie orageux de Luther, dans la France et la Suisse où Calvin semait les sophismes et allumait le feu des guerres civiles, dans l'Italie que Léon X transformait en un vaste palais des beaux-arts, dans l'Angleterre enfin qui, oubliant ses gloires catholiques, recevait de la main d'un prince luxurieux la flétrissure de l'apostasie. Les controverses théologiques, les guerres, les sciences, les lettres, tout ce qui ébranla l'Europe en ce moment, M. Audin s'est vu naturellement amené à l'approfondir et à le dépeindre. Il a réuni, chemin faisant, les documents bibliographiques les plus variés et les plus curieux : humanistes, poëtes, historiens, érudits, peintres et sculpteurs, leurs œuvres, leur vie, les sources à consulter sur cette mémorable époque, lui sont familièrement connus. C'est de ces nombreux documents qu'il a fait usage dans les notes amassées aux différents chapitres de l'*Histoire de Thomas More* et destinées à éclaircir et compléter le texte. En outre, M. Audin a recouru aux ouvrages de toute nature, anglais, allemands, français, aux papiers publics, aux biographies, aux histoires générales et particulières, qui pouvaient donner à son étude sur Thomas Morus toute la perfection désirable.

En un mot, ce livre nous paraît le complément indispensable de tous ceux où M. Audin a précédemment entrepris de mettre en lumière quelques-unes des grandes figures du XVIe siècles.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE, ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DU NOUVEAU PROJET DE LOI

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRÉSENTÉ PAR M. DE FALLOUX A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DANS LA SÉANCE DU 18 JUIN 1849.

Nous devrions être contents : à l'encontre de toutes les prévisions humaines, un des nôtres, un homme dont le zèle pour la cause catholique a révélé les qualités au monde et dont le talent n'a cessé de grandir même par de là les prévisions de ses amis, arrive au ministère de l'instruction publique, et c'est le flot de la révolution, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus contraire à toutes nos prévisions, qui le porte à cette situation éminente : cet homme, l'auteur de *la Vie de Louis XVI* et de l'*Histoire de saint Pie V*, ces deux titres d'honneur qu'on lui a tant reprochés, et dont nous lui tenons un si grand compte, après avoir habilement résisté aux tendances d'une assemblée qui, comme Robert de Normandie, avait reçu autant de leçons du diable que d'inspirations du bon Dieu, compose une commission dans laquelle figurent en majorité les plus illustres, les meilleurs amis de la liberté religieuse. Les séances de cette commission ont de grands retentissements au dehors ; on apprend qu'il s'y est produit des conversions immenses, inespérées : nous connaissons des confessionnaux qu'on a balayés d'avance pour ces saints de fraîche date ; en attendant, de bien beaux discours ont été prononcés. Que ne devait-on pas attendre d'une si parfaite éloquence en de telles bouches? Cependant la commission, aussi persévérante dans ses travaux que féconde en discours, a complété son œuvre, et le ministre qui l'avait convoquée apporte à l'Assemblée législative un projet auquel il ne manque que le travail de son rapporteur désigné, M. de Corcelles, parti pour Rome afin de réparer la monstrueuse conduite de M. de Lesseps. Le projet de la commission, dont M. de Falloux endosse la responsabilité entière avec cette élégance et cette netteté de diction auxquelles il nous a accoutumés, est accueilli avec faveur par la majorité de nos représentants. La commission qu'a produite la discussion dans les bureaux est telle que, dans nos vœux les plus ardents, nous aurions à peine osé la

désirer : on y voit siéger M. de Montalembert, M. l'évêque de Langres, M. l'abbé de l'Épinay, M. Beugnot, M. Armand de Melun, M. Fresneau, etc.... Quel miracle, et quelle étonnante perspective ! En vérité, nous devrions être contents.

Le sommes-nous ? C'est là toute la question.

Quant au mouvement de l'opinion, quant aux noms propres, le succès dépasse nos espérances. Lorsque les luttes de la liberté d'enseignement ont pris les proportions formidables dont on se souvient, jamais plus petite phalange n'a subi plus de grêles et de foudres que la nôtre. Nous ne parlons pas de l'épiscopat : c'était un corps suspect ; il était bien entendu alors que les évêques, conspirateurs d'habitude et organes des prétentions d'un autre âge, devaient être repoussés au préalable, d'une manière *respectueuse*, mais *inflexible*. Pour nous, enfants perdus d'une cause détestable, lépreux de la grande cité, on nous traitait avec clémence en nous abandonnant à notre isolement; nous avons encore dans les oreilles les phrases clémentes des Martin (du Nord) et des Salvandy.

Cependant un changement à vue s'opère sur cette scène si hautaine et si sûre de sa pérennité : au lieu d'un édifice de belle ordonnance, on n'aperçoit plus que des ruines au sommet desquelles une croix reste plantée : cette croix, qu'on avait dévouée la première à la tempête, brille d'un éclat imprévu ; elle calme les fureurs populaires, elle désarme les intentions criminelles, elle donne un abri à ceux qui lui offraient naguère une protection conditionnelle ; la leçon n'est pas perdue pour tout le monde : elle semble avoir profité à tous ou du moins à presque tous. On avait voulu sacrifier l'Eglise à l'Université, et celle-ci n'a produit que des fruits de désordre et de sédition ; dans l'enseignement primaire, elle a livré les générations nouvelles aux politiques de cabaret ; dans l'enseignement secondaire, à celle des maîtres d'école. Evidemment la gangrène est partout et l'on reconnaît avec épouvante que si l'on ne se hâte de porter remède à tant de maux, la France ne se relèvera pas de l'inoculation philosophique et impériale.

Il advient alors de l'Université ce que les récits qui ont bercé notre enfance nous racontent de certaines fées : le charme qui protégeait l'Alcine du château des Tuileries est enfin rompu ; à une beauté enchanteresse succède une laideur repoussante : c'est à qui s'éloignera d'elle après lui avoir dit ses vérités en face.

Dès ce moment, il n'y a plus, à vrai dire, de parti universitaire, ou s'il se montre encore, c'est pour abandonner une à une ses plus orgueilleuses prétentions. Au milieu des luttes de l'Assemblée constituante et du gouvernement, luttes à la conséquence desquelles nous avons échappé par miracle , la majorité de nos représentants, courrou-

cée du choix de la commission organisée par M. de Falloux, devance le ministre en toute hâte et prépare une loi organique de l'enseignement, et cette œuvre de colère contient les concessions les plus extraordinaires ; on dirait que l'Université va se mettre à genoux pour échapper à l'arrêt qui la menace.

Les élections dernières, par leur bon et leur mauvais côté, n'ont fait qu'aggraver ces symptômes ; quatre instituteurs primaires avaient été appelés à la Chambre : aujourd'hui, tous les quatre sont englobés dans les poursuites auxquelles donne lieu l'affreuse conspiration du 13 juin. Partout où le suffrage universel est tombé dans la fange, la voix publique place les instituteurs primaires au nombre des instigateurs du désordre. Les facultés, les colléges de l'Etat ont fourni leur contingent de conspirateurs et d'insurgés. La branche aînée, par les fatales ordonnances de 1828, avait sacrifié l'Eglise à l'Université, et l'Université contribua à sa chute avec une sorte de frénésie ; la branche cadette livrait ses enfants mâles au minotaure, et le minotaure l'a dévorée elle-même. Après de telles leçons, la majorité qui doit nous sauver de l'abîme échappe évidemment à ce que les influences universitaires avaient jusqu'ici de fatal et d'irrésistible.

C'est pour profiter de cette heureuse révolution que M. de Falloux présente son projet de loi, et que M. de Montalembert, qui s'en fait le garant, annonce la prochaine conclusion d'un *concordat* sur le terrain de l'instruction publique :

« Il en a été ainsi, au commencement de ce siècle, pour un acte ana-
« logue, dans une sphère plus élevée et plus difficile encore, pour le
« Concordat. Puisse-t-il en être de même pour cette loi, qui sera alors
« le concordat de l'enseignement ! »

En vérité, avant de dire tout à fait ce que nous pensons, ayant devant les yeux de si grandes autorités, nous nous tâtons plutôt vingt fois qu'une, et nous nous demandons si quelque tarentule ne nous a pas piqués, et si, après avoir si souvent prêché aux catholiques la modération des désirs et du langage, nous n'allons pas démentir tout d'un coup la bonne réputation que nous nous sommes faite à cet égard.

Mais d'abord, M. l'évêque de Langres, personnage encore plus grave, s'il est possible, par son caractère que par sa dignité, s'est exprimé dans son bureau avec une sévérité qui ne différait pas beaucoup de celle à laquelle nous nous sentons disposés. Il est vrai que l'illustre prélat hésitait à engager le feu ; il lui répugnait de se séparer dès l'abord de ses plus chers compagnons d'armes ; mais, au fond, le désappointement était cruel, et ses paroles l'ont assez laissé voir.

C'est là, pour nous, il faut en convenir, un encouragement à nous ex-

primer sans détours ; nous ne l'aurions pas eu que nous aurions agi tout de même, et c'est sur ce point que nous devons exposer, dans toute sa netteté, la position du *Correspondant*.

Il y a quatre ans, on comptait parmi nous, comme partout, des esprits impatients et d'autres plus calmes, des brûlots et des glaçons : telle est la nature humaine et son inévitable diversité. Cependant les *modérés* dominaient dans le *Correspondant*, et c'est ce dont il se faisait gloire. Bien avant le quasi-concordat, les *modérés* avaient parlé de transaction ; on sentait bien qu'on ne pouvait ni tout enlever ni tout abattre, et dans cette conviction, à une époque où le plus grand nombre refusait encore de se laisser convaincre, le conseil de rédaction du *Correspondant* établit des conférences sur la question de l'enseignement libre, et le recueil publia le résultat de ces conférences. On peut le lire dans notre collection, vol. XVII, p. 1, 161, 321. Nous fîmes de ces trois articles un *tirage à part* qui fut répandu avec profusion, et dont il nous reste encore quelques exemplaires.

Or ce travail de transaction, pendant qu'il nous occupait, fut l'objet de vives inquiétudes de la part de quelques-uns des amis de notre cause. A les entendre, il s'en fallait de peu que nous ne passions à l'ennemi, et quand nos capitulations furent enfin livrées au public, c'est à grand'peine que l'on convint de notre fidélité au drapeau commun.

Nous le demandons aujourd'hui en toute sincérité, qu'on veuille bien comparer notre travail avec le projet présenté à l'Assemblée législative, partout où les mêmes questions rendent le rapprochement possible; nous consentons à prendre pour juges ceux de nos amis qui nous traitaient alors avec le plus de sévérité : leur position sera peut-être plus embarrassante que la nôtre.

Quittons enfin les entraves d'une trompeuse déférence. Il le faut bien ; car évidemment ceux de nos amis qui se sont laissé aller à accepter et à patroner le projet de la commission n'ont pas envisagé d'avance le danger qu'ils font courir à notre cause. « Voilà bien ce qui ar- « rive toujours, diront à coup sûr nos adversaires. De loin on s'ignore « mutuellement, et on médit les uns des autres. Mais qu'une circon- « stance rapproche les hommes, et aussitôt les préventions s'affaiblis- « sent, la concorde est prête à s'établir. Grâce au ciel, ces Messieurs « qui nous voulaient tant de mal commencent à nous rendre justice ; « pourvu que nous leur fassions une petite place à nos côtés, ils con- « sentent à nous laisser la direction du grand sanhédrin de l'instruction « publique. Quelle admirable et efficace conversion ! Nous ne perdrons « pas un inspecteur du premier, du second, du troisième ou du qua- « trième degré, et nous aurons, Dieu aidant, soixante-six recteurs de

« plus. Proviseurs, censeurs, professeurs, maîtres d'études, dormez en « paix ! il ne sera pas touché à un cheveu de votre tête. Avec la néces- « sité des grades et le droit exclusif de les conférer, nous continuerons « d'avoir à notre disposition la porte d'entrée et de sortie : *Janitores* « *Orci*. Il est vrai que l'*inspection des établissements libres ne pourra por-* « *ter que sur la moralité, le respect de la Constitution et des lois, et l'hygiène.* « Mais ne nous abandonne-t-on pas, outre l'*admission des livres qui pour-* « *ront être introduits dans les établissements de l'État*, L'INTERDICTION *de ceux* « *qui devront être* DÉFENDUS *dans les* ÉTABLISSEMENTS LIBRES ? Et quand on « nous laisse de telles armes entre les mains, nous nous inquiéterions « de quelques concessions insignifiantes ! Décidément, ces Messieurs va- « lent mieux que leur réputation, et nous leur rendrons désormais la « justice qu'ils nous rendent eux-mêmes. »

Nous concevons parfaitement la mansuétude avec laquelle les débris du parti universitaire dans l'Assemblée législative ont accueilli le projet de la commission ; avec l'espérance qu'ils ont de l'*améliorer* encore, ils peuvent se croire à la veille d'une victoire d'autant plus assurée qu'elle aura pris les apparences d'une humiliation et d'une défaite. Nous rendons justice à l'Université : pourvu qu'elle garde tout, elle est femme a se contenter de ce qu'on lui laisse.

Quant à nous, privés à ce qu'il semble de nos chefs et de nos guides, nous nous livrons sans défense aux nouvelles excommunications du mandarinat universitaire.

Nous avons attaqué principalement dans le monopole trois énormités : la nécessité des grades universitaires imposés à ceux qui ne veulent pas être de l'Université ;

Le droit assuré à l'Université d'être juge et partie dans sa propre cause en examinant ceux qu'elle n'a pas élevés ;

Le privilége exorbitant d'interdire et par conséquent de prescrire les livres dont l'enseignement libre voudra faire usage.

Comment consentirions-nous à approuver un projet de loi qui consacre ces trois énormités ! grâce à Dieu, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien en tout ceci ; car, sans cela, et avec des exemples aussi extraordinaires devant nous, comment échapperions-nous à l'empire des illusions ?

Après cette déclaration que nous lançons à nos risques et périls, mais qu'en conscience il nous fallait bien faire, nous n'avons guère besoin d'entrer dans l'économie et dans les détails du projet de loi. Allons ! interrogeons-nous sérieusement encore une fois, sondons nos reins avec tout le détachement de nous-même dont nous sommes capables, ne se trouve-il pas de notre côté quelque blessure d'amour-propre ?

Nous avons écrit sur ces matières, la chose est notoire, particulièrement sur l'*enseignement secondaire*. Nous avons osé dire que cette organisation, cette création distincte de l'*enseignement secondaire* était une des grandes aberrations de notre époque ; car enfin, qu'est-ce que l'enseignement secondaire, si ce n'est une préparation à l'enseignement supérieur? Partout où il existe de vraies Universités, et où par conséquent l'enseignement supérieur est à la hauteur de la science et de la civilisation, les institutions préparatoires s'organisent d'elles-mêmes : l'Etat n'a point à s'en inquiéter, il n'a pas la terrible et impossible responsabilité des pensionnats ; voilà le bon sens, voilà l'expérience de tous les peuples civilisés, hors le nôtre. Chez nous, à rebours, l'enseignement supérieur est nul, il se réduit à un vain apparat de cours oratoires ; mais l'enseignement secondaire est au grand complet ; depuis Gravelines jusqu'à Bagnères-de-Bigorre, on y trempe la soupe, on y compte les serviettes ; l'Etat est maître d'études, économe, professeur de huitième ; tel est le chef-d'œuvre de la création impériale.

Devant un pareil non-sens, qu'a fait la commission? Elle maintient avec un respect scrupuleux le négoce, le ménage, la distribution des férules et des *pensum*, au nom de l'État; quant à l'enseignement supérieur, c'est un luxe dont on s'occupera plus tard. Pas une hésitation, ce semble, pas une voix qui se soit élevée pour proclamer la suprématie du haut enseignement sur l'enseignement secondaire et préparatoire.

En revanche, le projet de loi a des inventions bien remarquables. Sans parler du *stage*, doué, selon quelques-uns, de propriétés merveilleuses, nous avons la création d'un conseil académique par département; et ici, qu'on nous pardonne encore, à l'aspect imprévu de cette nouveauté, la sincère expression de notre surprise. L'Empire avait créé autant d'académies que de cours d'appel : l'an dernier on a réduit tout d'un coup le nombre des recteurs, et parce que les recteurs ne suffisent plus à leurs immenses circonscriptions, on veut que l'unité départementale devienne le point de départ d'autant de petits sénats universitaires. Nous comprenons l'origine de cette determination : de toutes les lois organiques tentées depuis vingt ans, celles des conseils généraux est la seule qui ait laissé dans le sol de profondes racines ; faute de mieux, on amarre à ses rameaux la pauvre barque universitaire ; mais, en agissant ainsi, on persiste à traiter l'Université en corps administratif ; cela peut être bon pour les contributions indirectes, c'est détestable pour l'enseignement.

L'organisation impériale, en nivelant tout, avait pourtant respecté dans une certaine mesure, les anciens centres de la vie intellectuelle en France. En général on avait élevé les cours d'appel sur les débris des

anciens parlements ; y placer le centre des établissements d'instruction, c'était reconnaître la liaison qui avait existé entre les grandes institutions judiciaires et la culture élevée de l'intelligence. Toutes les anciennes villes parlementaires ont conservé des hommes d'étude, des académies florissantes, de riches bibliothèques ; un pauvre professeur n'y est pas perdu comme dans la plupart de nos villes de province ; mais si le projet de loi est adopté tel qu'on l'a présenté, il faudra que le grain de la science lève partout de force, à Privas comme à Besançon, à la Roche-sur-Yon comme à Rennes ou à Aix ; que dis-je ? Les lettres ne vont-elles pas être obligées d'émigrer d'Aix à Marseille à la suite du conseil général ? — Mais, dira-t-on, cette organisation des quatre-vingt-six conseils académiques, est proposée en vue de l'instruction primaire ; pourvu qu'on réussisse de ce côté, l'instruction secondaire deviendra ce qu'elle pourra. — C'est-à-dire que, pour obéir à certaines préoccupations du moment, on aura ruiné à plaisir tout ce qui restait debout des vieilles traditions littéraires dans la province, on aura travaillé largement au progrès de la barbarie !

Tout en nous berçant de l'espoir que la fameuse commission nous aurait préparé un chef-d'œuvre, nous lisions dernièrement avec une curiosité mélancolique, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les lettres que l'ami préféré de Châteaubriand, M. Joubert, alors conseiller de l'Université impériale, adressait à son autre ami, le poëte Chénedollé, devenu, par sa protection, inspecteur de l'Académie de Caen. Joubert, malgré la finesse de son esprit et ses vertus incontestables, avait endossé avec la toge d'hermine toutes les illusions du corps dont il faisait partie : « Il faut savoir, disait-il à son ami, qu'en dépit du Ciel il n'y a rien « de si docile et de si aisé à ramener au bien et aux anciens pâturages, « que ces troupeaux et ces bergers. De la fermeté, du bon sens, de la « vigilance, mêlés d'aménité et de sourires, font fleurir, partout où « l'on passe, les semences des bonnes mœurs, de la piété, de la poli- « tesse et du bon goût... Aimez tout ceci, attachez-vous à cette affaire « et à nous tous, et nous vous verrons un des nôtres. Ce titre et cette « place sont situés sur la route ordinaire du conseil où je m'ennuie, « mais où vous vous amuserez assez et où je vous verrai avec un « extrême plaisir. » Ces phrases si confiantes, appliquées à une institution qui, à l'époque où elles furent écrites (1812), renfermait d'horribles abus, ont confirmé en nous une pensée déjà bien vieille dans notre esprit. Les honneurs décernés aux chefs de l'enseignement sont la mort de l'enseignement. Le vénérable de la Salle a eu le sentiment du vrai, quand il a mis sur le corps de ses disciples la livrée de l'humilité : c'était leur enseigner que le succès légitime de l'enseigne-

ment ne peut exister que dans la satisfaction de la conscience. L'hermine et les palmes universitaires sont l'antipode du costume des frères de la doctrine chrétienne ; aussi, voyez ce qu'elles ont produit.

Il y a autant de Joubert remplis d'illusions que d'honnêtes et réguguliers universitaires. Quant aux autres, je n'en parle pas. Or, le moins que fasse le nouveau projet, c'est de livrer définitivement aux Joubert le sort des nouvelles générations ; c'en est assez pour qu'on s'explique notre profond désappointement et notre invincible tristesse.

Il est vrai qu'en ce moment les meilleurs esprits désespèrent de la liberté. Sait-on pourquoi M. de Montalembert approuve ce qu'il appelle *une sorte de gouvernement géneral de l'instruction publique*, tout en convenant que ce gouvernement *pourrait à bon droit effaroucher les partisans de la liberté?* C'est, dit-il, que *les exigences de l'ordre public et de la sécurité sociale en font peut-être une condition de vie et de succès pour l'émancipation et le développement de l'éducation religieuse, surtout dans les circonstances critiques où nous sommes.*

Aussi, grâce au socialisme, après avoir tonné contre le Salvandy, on en revient brusquement au Frayssinous ; et pourtant, qu'à produit le Frayssinous, si ce n'est l'hypocrisie de l'Université, et par conséquent l'aggravation du mal ?

Nous ne nous sentons pas de force à soutenir le courage de ceux qui désespèrent de la liberté : l'épreuve par laquelle nous passons est trop difficile. Nous pourrions seulement exprimer le vœu que les hommes qui se sont signalés par la défense passionnée de la liberté laissent aux chasseurs de Vincennes à maintenir l'ordre public, et n'exposent pas la sainte cause de l'Eglise à ce qu'on dise encore une fois qu'elle n'invoque la liberté qu'à défaut d'autres ressources, et la repousse dès qu'elle peut ressaisir son ancienne autorité.

Tant que tout le monde a peur, ce n'est rien : mais, à notre humble avis, c'est créer pour l'avenir un danger aussi grand que tous les dangers du socialisme.

Mais enfin, comment expliquer notre attitude? Est-ce que nous repousserions l'idée de *transaction*, après l'avoir proposée les premiers, après avoir subi, pour l'avoir proposée, les défiances et les colères de nos amis ?

Les transactions, en ceci comme en toute chose, sont toujours ce qu'il y a de mieux : seulement il y a de vraies et de fausses transactions.

Les fausses sont celles où l'on entame les principes essentiels ; les vraies, celles où l'on démontre à l'adversaire la salutaire nécessité des principes.

Le National a beau faire la grosse voix ; c'est un jeu : les adversaires

du principe catholique savent bien tout ce que leur laisse le nouveau projet de loi ; ils gardent tous les moyens de rendre l'enseignement libre incomplet et inefficace comme il l'a été jusqu'à présent. Qu'on ose dire qu'avec les moyens d'action qu'on lui a laissés, l'enseignement officiel ne continuera pas de dominer l'enseignement libre?

L'expérience prouve que dans les conseils mixtes, l'élément permanent, c'est-à-dire l'élément universitaire est une lime qui use rapidement tout le reste.

L'esprit de transaction consiste à respecter l'enseignement de l'Etat, quelque mal qu'on en pense, à voter, à augmenter, si les autres le jugent à propos, le budget de l'instruction officielle, à travailler obstinément jusqu'à ce qu'on ait fait pénétrer dans le système universitaire l'esprit de réforme qui pourrait seul lui donner une vie saine et forte, à relever l'Université, malgré elle, par la faveur accordée aux gens de bien qu'elle renferme, par la sévère surveillance des malheureux qui la compromettent et qui achèvent de perdre un système déjà si vicieux par lui-même. En agissant ainsi, avec la tendance si générale en France à tout laisser faire par l'Etat, avec la marotte de la surveillance des établissements libres par l'État, qu'il est sage de satisfaire largement, on aura fait pour la conciliation tout ce qu'il est raisonnable de faire.

Mais qu'au moins en échange d'une condescendance pour l'Université qui, dans l'intérêt bien entendu de cette corporation, va jusqu'au zèle pour sa prospérité, on consente à ce que nous expérimentions enfin une liberté sincère au lieu d'un affranchissement conditionnel.

Eh quoi ! nous vivons dans un temps où l'on a poussé les expériences politiques jusqu'au délire de l'imprudence, et jusqu'ici, ce sont pourtant ces témérités qui nous sauvent : nous trouvons notre salut dans les expérimentations les plus audacieuses, celle du suffrage universel, celle de la souveraineté d'une assemblée unique ; et parce qu'il est question de l'Eglise, parce qu'on sait que seule elle fera un large et puissant usage de la liberté, tous les esprits, jusqu'à celui de nos amis, se sentent tout à coup pris d'une prudence excessive.

Pour brider la presse et les clubs, on attend que la société soit bouleversée et que l'abîme soit ouvert sous nos pas ; c'est à l'enseignement libre, parce que l'Église y domine, qu'on réservé les mesures préventives.

Le projet de loi, bien accueilli par l'Assemblée législative, y suivra son cours, et s'il doit réussir, ce n'est pas nos paroles qui entraveront son succès ; mais pour croire que le jour de la véritable transaction soit enfin venu, c'est autre chose ; il faudrait pour cela que la bonne foi fût la même des deux parts ; jusque là, nous ne sortirons pas du provisoire.

SIXIÈME SESSION

DU CONGRÈS CENTRAL D'AGRICULTURE.

Le Correspondant n'a jamais négligé les travaux du congrès d'agriculture. Alors que la plupart des journaux et des revues vaquaient à d'autres soins, nous considérions comme un fait important et digne d'être mis en lumière l'association de ces propriétaires, de ces savants, de ces administrateurs, de tous ces amis de l'agriculture, qui s'efforçaient d'attirer la sollicitude du gouvernement et la sympathie publique sur le plus vital intérêt de la France. Aujourd'hui, tout le monde tombe d'accord que le développement de l'esprit et des mœurs agricoles est une des conditions premières de la véritable restauration sociale. Aussi nous n'aurons garde de manquer à nos habitudes et de passer sous silence les vues progressives et les vœux d'amélioration que le congrès d'agriculture a produits cette année. Nous regrettons que les dimensions actuelles de cette Revue nous forcent d'écourter notre compte-rendu. Nous n'essaierons pas de présenter, comme de coutume, l'analyse complète des travaux du congrès ; nous nous bornerons à recueillir les idées sages et pratiques qui ont triomphé devant cette assemblée, et que les hommes zélés pour les améliorations sociales peuvent considérer comme des résultats acquis à l'économie agricole.

Le congrès a tenu séance dans l'ancienne salle de la Chambre des Pairs. Il s'est assemblé le 4 juin et s'est séparé le 14 du même mois. Le nombre des membres présents était beaucoup moins élevé que d'ordinaire. L'époque avancée de la saison, le choléra, l'imminence de la crise redoutable qui s'est dénouée le 13 juin ont éloigné du congrès les agriculteurs pratiques, les pères de famille prudents et la plupart des hommes engagés dans la vie politique.

Six questions importantes ont été traitées par le congrès : 1° les sucres ; 2° le régime des bois ; 3° l'organisation des chambres consultatives d'agriculture ; 4° le régime des eaux ; 5° le crédit foncier ; 6° l'in-

struction agricole. Deux autres sujets non moins opportuns et tout aussi considérables : la mise en culture des terres incultes et les assurances agricoles, avaient été mis à l'ordre du jour. Force a été de les ajourner à l'année prochaine.

SUCRES.

Il n'est pas sans inconvénient que les questions préparées pour une session soient remises à l'année suivante, ou du moins qu'elles ne soient pas accompagnées d'un rapport nouveau. Les problèmes économiques sont toujours soumis à l'empire des circonstances : leur aspect varie avec les temps. La question des sucres en est un exemple. Depuis l'année dernière, un fait depuis longtemps prévu, fait légitime, nécessaire, mais dont les conséquences ne pouvaient être déterminées à l'avance, l'affranchissement des esclaves aux colonies, est intervenu. Jusqu'à quel point cette grande nouveauté du travail libre doit-elle réagir sur la production coloniale, et affecter l'égalité de condition que le congrès d'agriculture veut maintenir entre le sucre de canne et le sucre de betteraves ? Tel est le nouveau point de vue que les événements ont fait surgir.

Le rapport rédigé en 1848 n'avait pas pu en tenir compte ; et l'on comprend que, dans une Assemblée qui ne se réunit qu'à de longs intervalles et dont les membres accourent de tous les coins de la France, les travaux des commissions ont une importance prédominante, et déterminent le terrain de la discussion. Aussi nous n'avons pas été surpris, mais nous avons regretté que le congrès d'agriculture ne portât pas presque exclusivement son attention et ses recherches sur la situation nouvelle que l'affranchissement des esclaves a faite aux colonies. Nous n'avons entendu sur ce point que des affirmations contradictoires. Selon M. de Mofras, qui parlait avec l'autorité d'un témoin oculaire, d'un voyageur éclairé qui a visité toutes les colonies étrangères et françaises, nos possessions d'outre-mer périssaient même avant l'émancipation. Au contraire, selon M. Payen, les colonies sont loin d'être ruinées. Le dommage momentané que l'affranchissement des esclaves aura pu leur causer sera bientôt compensé par l'avantage incomparable du climat, par la richesse supérieure de la canne à sucre, par l'infériorité du prix de la main-d'œuvre, qui, pour cesser d'être gratuite, sera néanmoins moins chère qu'en France, sans compter la facilité d'employer les appareils de fabrication perfectionnée. M. Roberet est plus rassuré encore sur le sort des colonies : il les considère comme placées dans une situation égale, sinon supérieure, à celle du

pacha d'Egypte, qui produit le kilogr. de sucre à 20 centimes et le vend 60 centimes.

Si le congrès s'est divisé sur cette question principale, en revanche il a souhaité d'une voix presque unanime que l'Etat de nos finances permît bientôt de réduire d'une façon notable l'impôt sur les deux sucres. L'accroissement de consommation qui résulterait d'un abaissement des droits aurait bientôt compensé le déficit passager dont cette réduction pourrait affliger le trésor. M. Payen, M. de Romanet, M. Louis Leclerc, M. Pommier, esprits positifs et peu sujets aux illusions, ont convaincu le congrès que cette espérance de voir la consommation du sucre s'accroître prodigieusement en France, aussitôt que les droits seraient réduits sensiblement, reposait sur les conjectures les plus plausibles, sur les observations les plus sérieuses, et que cette réforme serait non-seulement agréable mais salutaire à la plus grande masse de nos concitoyens.

Le congrès, tout en s'associant à ce vœu, a compris que malheureusement le temps n'était pas propice pour demander de nouvelles réductions d'impôt, lorsque les finances sont soumises à des expériences si chanceuses et si graves.

RÉGIME DES BOIS.

Voici les trois vœux principaux émis par le congrès sur cette question :

1° Réunion de l'administration des forêts au ministère de l'agriculture;

2° Interdiction absolue de défricher les bois situés sur des pentes;

3° Nécessité d'une autorisation pour défricher les bois en plaine.

Le premier de ces vœux se rattache à un désir que le congrès poursuit avec persévérance, au désir d'accroître les attributions légitimes du ministère de l'agriculture. Dans l'état actuel des choses, l'administration des forêts dépend du ministre des finances ; or, par instinct, ce ministre est plus porté à exploiter ou à hypothéquer qu'à conserver et à développer le sol forestier. Les forêts sont avant tout pour leur maître actuel un objet de spéculation financière. M. Sauzeau n'a pas eu besoin d'insister pour faire reconnaître par le congrès que puisqu'un ministre de l'agriculture existe, les forêts devaient être nécessairement attribuées à cette administration protectrice.

Ceux même qui ne veulent pas admettre en principe que les bois constituent une espèce de propriété particulière, et qui réclament pour le propriétaire le droit de défricher à sa guise, sont cependant forcés de convenir qu'il y aurait un péril public à laisser abattre les bois situés *sur les pentes*.

L'usage a consacré mais n'a pas défini cette expression, le congrès s'est efforcé vainement de fixer cette définition.

Il n'appartient pas à une loi générale de déterminer par un chiffre invariable la *pente* qui rend la conservation d'un bois indispensable ou indifférente au salut public. En effet, l'avantage général ou même la nécessité impérieuse de conserver telle ou telle forêt, située sur un plan incliné, dépend de mille circonstances relatives. Un simple relèvement de hauteur ne peut les embrasser toutes. Un membre du congrès avait proposé de faire dresser par le gouvernement un tableau complet du sol forestier de la France; cette étude générale eût permis de déterminer scientifiquement les zônes dans lesquels il doit être permis ou bien interdit de défricher.

Cette idée n'est pas nouvelle, et elle a même déjà reçu un commencement d'exécution : Barrère avait demandé à l'Assemblée constituante de faire lever une carte générale des forêts nationales, indiquant le parti le plus avantageux que l'on pourrait tirer de chacune d'elles. De même l'ordonnance du 1er août 1825, rendue pour l'exécution du Code forestier, enjoignit au ministre de la marine de former le tableau des départements, arrondissements et cantons qui devaient être assujettis à l'exercice du droit de martelage pour les constructions maritimes. Il ne s'agirait donc que de poursuivre le même travail sur un plan plus étendu et de faire un cadastre du sol boisé, avec assez d'exactitude et d'habileté pour qu'une loi ou un règlement d'administration publique pût déterminer, par voie de mesure générale, dans quel lieu les bois doivent être conservés pour le bien général et frappés d'une servitude perpétuelle.

Le congrès, sans repousser formellement cette idée, s'est enquis d'un moyen plus immédiat de soustraire à l'empire de la faveur les autorisations de défricher, et de les subordonner exclusivement à l'intérêt public. Il s'est flatté de réunir toutes les garanties désirables d'indépendance et de lumières dans une commission formée dans chaque département par le préfet, et composée d'agriculteurs, membres des Chambres consultatives et des Sociétés d'agriculture, de conseillers généraux, d'ingénieurs de l'Etat et d'administrateurs des forêts. Cette commission départementale désignera les terrains que leur déclivité interdit de défricher.

Quant aux bois que cette commission aura passés sous silence et qui seront par cela seul rangés dans la catégorie des bois en plaine, à quel régime seront-ils soumis? Le propriétaire sera-t-il libre de les défricher à sa guise, ou devra-t-il, avant d'exercer son droit d'user et d'abuser, obtenir l'autorisation de l'Etat? M. de Vogué a soutenu bril-

lamment la première opinion, mais le congrès, sur l'avis de M. Chevandier et de M. le général de Girardin, s'est prononcé pour le système de l'autorisation préalable. Bien plus, ce n'est pas au conseil général, comme le proposait la commission du congrès ; ce n'est pas même à cette commission départementale, instituée par le congrès lui-même et chargée de déterminer les terrains en pente ; c'est au conseil d'Etat que le congrès a voulu confier la mission de statuer sur les demandes de défrichemeut. La décision du Conseil d'Etat sera précédée d'une enquête de *commodo* et *incommodo* faite dans la commune et éclairée par l'avis des Conseils cantonnaux et généraux.

Le congrès a compris que ce luxe de formalités administratives risquait d'éterniser les poursuites des autorisations de défricher. Aussi, pour stimuler le zèle du conseil d'Etat, il a été convenu que si ce juge suprême tardait plus de six mois à rendre sa décision, le défrichement serait de droit.

Nous aurions quelques objections à présenter contre ce vœu du congrès. Il nous semble excessif. D'un côté, il tend par des formalités infinies à dégoûter le propriétaire de l'exercice d'une faculté qu'il vaudrait mieux lui ravir franchement, si on la croit dangereuse pour l'intérêt public. D'un autre côté, après avoir étendu sur les bois en plaine une protection exagérée, ou du moins dénuée de franchise, ce qui ne sied jamais au législateur, le vœu du congrès met à la merci du rôle du conseil d'Etat, plus ou moins surchargé d'affaires administratives, l'existence d'un bois dont la conservation peut intéresser la salubrité et la fertilité d'une région considérable. En tout cas, ce second rouage nous paraît faire un double emploi avec la commission départementale chargée de désigner les bois en pente, et à laquelle on doit supposer assez de science et d'indépendance pour statuer sur les demandes en défrichement formées par les particuliers.

Il est vrai qu'un vœu additionnel, proposé par M. Chevandier, introduit un correctif heureux aux imperfections des vœux précédents. En tout cas, que le bois soit situé en pente ou en plaine, le propriétaire qui élèvera une maison d'habitation aura toujours le droit de défricher quatre hectares autour de sa maison , à la condition que la totalité des hectares défrichés ne dépassera pas le vingtième de la propriété boisée. M. Chevandier a voulu ainsi donner au propriétaire la faculté de construire, au sein même de sa forêt, soit une maison d'habitation pour lui-même, soit un logement pour son garde.

Encore faut-il ne pas entourer les forêts d'un culte druidique, et, comme l'a dit M. Guillaumin, sacrifier les hommes aux arbres.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Le congrès d'agriculture a, dans ses sessions précédentes, fait valoir les raisons de justice et d'utilité publique qui commandent de donner aux intérêts agricoles une représentation particulière au moins égale à celle que le commerce et les manufactures trouvent dans les chambres consultatives qu'ils ont le privilége de nommer. Le principe des chambres consultatives d'agriculture n'était plus en question. Il s'agissait d'organiser cette institution nécessaire :

Les chambres consultatives d'agriculture seront-elles établies par département ou bien par arrondissement ?

Où, et par qui les membres de ces chambres seront-ils élus ? Telles sont les trois questions qui se présentaient au congrès.

Après un débat fort animé, le congrès a décidé la première question par un compromis entre les deux systèmes ; il a demandé qu'une chambre consultative fût établie au chef-lieu de département, et que cette chambre se fractionnât en sous-commissions réparties par chaque arrondissement.

Le vote à la commune l'a emporté aisément sur le vote au canton. « En fait de suffrage universel, a dit M. de Romanet, le vote au canton est un mensonge. Lorsqu'il s'agit d'élection politique, le plus petit nombre des électeurs trouve le temps ou le moyen de se déplacer pour aller voter au canton. Lorsqu'il s'agira d'une élection non politique, vous n'aurez personne. »

Le congrès n'a pas marchandé avec le suffrage universel, il a demandé que tous les propriétaires ruraux et tous ceux qui exploitent le sol, soit comme fermiers, colons partiaires ou métayers, ainsi que les agents agricoles domiciliés dans le canton depuis deux années au moins et faisant des travaux de la campagne leur occupation principale, participassent à l'élection des membres des chambres consultatives. Une discussion tout au moins superflue s'est établie sur ce mot : *agents agricoles ;* il avait été manifestement exprimé par la commission que ce terme générique comprenait non-seulement les ouvriers, mais tous les hommes utiles et modestes, maîtres-valets, valets, garçons de ferme, domestiques, dont la désignation varie selon les anciennes circonscriptions de la France.

RÉGIME DES EAUX.

Le régime des eaux a des aspects bien variés. Le congrès, dans ses précédentes sessions, a déjà traité cette question multiple et pour ainsi

dire toute nouvelle. Car, ainsi que l'a dit avec raison M. Pistoye, chef de bureau au ministère des travaux publics, jusqu'à ces derniers temps les eaux ont été considérées, par l'administration française, comme force motrice et non point comme agent fertilisant.

Le congrès s'est spécialement occupé cette année des cours d'eau non navigables ni flottables. Il les a considérés au point de vue de l'irrigation ; les conflits de prétentions et de droits réclamés par les copropriétaires de ces cours d'eau entravent l'agriculteur riverain qui veut irriguer. Pour lever ces embarras et tarir une source de procès trop féconde, le congrès a demandé qu'une loi générale déterminât les droits des copropriétaires de cours d'eau non navigables, ni flottables. Il ne s'est pas contenté de ce vœu général, il a posé quelques jalons qui pourront éclairer les pas du législateur.

Mais ces détails pourraient paraître trop techniques aux lecteurs du *Correspondant*. Nous préférons arrêter leur attention sur des abus dont plus d'un propriétaire a déjà eu à souffrir, et dont il est urgent de poursuivre le redressement.

Dans l'état actuel des choses, toutes les demandes administratives formées par les particuliers en matière d'irrigation sont instruites par les ingénieurs des ponts-et-chaussées. M. d'Esterno, rapporteur de la commission, a dit que cette fonction convenait peu aux ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique, très-experts en tout ce qui concerne leur art, mais n'ayant de l'agriculture aucune notion, et partant fort enclins à la dédaigner ; à ce point qu'il n'est pas sans exemple de les voir confier à leurs plus mauvais conducteurs l'étude des projets d'irrigation qui leur sont soumis, et qu'ils ne s'abaissent pas à examiner. De là des plans tout à fait défectueux, propres à induire le confiant propriétaire dans des dépenses stériles, s'il n'a pas eu la précaution de faire rectifier par un ingénieur civil ces perfides documents.

Nous répétons les paroles de M. d'Esterno. Cet honorable agriculteur fait autorité en fait d'irrigation, et nous étions, sur son seul témoignage, disposés à accueillir l'accusation d'incompétence qu'il a élevée contre le corps des ponts-et-chaussées, lorsqu'un autre membre du congrès, M. Barral, répétiteur à l'Ecole polytechnique, tout en s'inclinant devant le prestige qui entoure cette institution, a déclaré qu'en effet l'agriculture ne figurait point dans le plan d'études de l'école. Les élèves, a-t-il ajouté, s'en tiennent à ce qu'ils ont appris au collége, dans les auteurs classiques. Modeste bagage pour un irrigateur, en supposant, ce qui ne se rapporte guère à nos souvenirs, que tous les collégiens retirent des huit ou dix années qu'ils passent sur les bancs cette faible compensation de comprendre les *Géorgiques* ou Caton *de re rustica*.

Vainement M. Pistoye, pour calmer l'Assemblée, a-t-il déclaré qu'un cours d'irrigation avait été institué à l'Ecole des ponts-et-chaussées, et qu'il était même question de la doter d'une chaire d'agriculture ; le congrès a été bien près de demander que le service des irrigations fût retiré aux ingénieurs de l'État et confié aux agents voyers. M. Grunge a fait remarquer fort à propos que réclamer une pareille déchéance c'était infliger une offense gratuite à des fonctionnaires justement considérés. Les agents voyers, a-t-il dit avec raison, ne possèdent pas en fait d'agriculture plus de notion que les ingénieurs des ponts-et-chaussées, et ils ont certainement moins d'aptitude pour suppléer par leurs propres efforts aux lacunes de leur éducation première.

Les formalités nécessaires pour obtenir les concessions d'eau ont donné lieu à des révélations plus curieuses encore, et qui ont causé dans le congrès un véritable scandale. Lorsqu'un abus s'est une fois implanté dans une administration, il se perpétue pour ainsi dire de lui-même, et comme à l'insu de ceux même qui en profitent. Personne n'a l'occasion de remonter à l'origine d'un usage qu'il trouve établi et que chacun suppose fondé sur la loi. C'est ainsi que nous nous expliquons les faits étranges révélés au congrès par MM. Bordeaux et d'Esterno.

Les ingénieurs des ponts-et-chaussées ont l'honneur d'être fonctionnaires de l'Etat ; ils sont rétribués à ce titre. Le service des irrigations fait partie de leurs attributions. Ils sont chargés d'instruire et de réviser les demandes en concession d'eau formées par les propriétaires. Il semble donc qu'ils n'aient aucun droit de réclamer auprès des particuliers des honoraires ou pour mieux dire des *épices*, lorsqu'ils accomplissent une des fonctions qui leur sont confiées par l'Etat. Détrompez-vous, a dit M. Bordeaux, dans l'état actuel des choses on paie fort cher les vacations et les frais de voyage des employés des ponts-et-chaussées. La moindre demande de prise d'eau coûte 80 à 150 francs de frais, quand bien même la demande est repoussée. Les frais d'une demande en barrage s'élèvent de 200 à 500 francs.

M. d'Esterno a raconté que, pour un seul barrage établi dans la Nièvre sur une propriété de MM. de Montalembert et de Mérode, l'administration des ponts-et-chaussées a reçu 1,100 fr. de frais.

Lorsqu'il s'agit de travaux spéciaux entrepris sur la demande et dans l'intérêt d'un propriétaire, on peut admettre jusqu'à un certain point que l'ingénieur des ponts-et-chaussées soit indemnisé de ses veilles et de ses frais de déplacement par le particulier qui profite de ces soins extraordinaires. Encore, pour faire cette concession, faut-il oublier qu'il s'agit d'un fonctionnaire public, et que dans nos mœurs politiques ces deux idées : fonctions publiques et salaire privé, sont inconciliables. Mais

ce qui est vraiment inoui, incompréhensible, intolérable, c'est que si le préfet envoie d'office MM. les ingénieurs pour inspecter un cours d'eau, sans l'aveu, souvent contre le gré des propriétaires, des frais de voyage sont prélevés sur chaque riverain, et exigés avec une rigueur extrême par le receveur des contributions, au nom de l'ingénieur partie prenante.

Il va sans dire qu'un pareil abus n'eût pas osé se produire s'il ne pouvait se donner une apparence de légalité et se couvrir de l'ombre d'un texte de loi. L'administration des ponts-et-chaussées fonde cette espèce de droit seigneurial sur un décret de 1804.

M. Bordeaux a démontré l'inanité de cette prétention dans un ouvrage spécial[1], et il lui a été facile de prouver de nouveau devant le congrès que le décret de 1804 ne concédait pas le privilége exorbitant dont l'administration des ponts-et-chaussées s'est emparée. Au reste le congrès n'a point vu dans cette discussion une question de légalité plus ou moins controversable, mais une question de justice certaine ; il a demandé formellement :

« Que les formalités nécessaires pour arriver aux concessions d'eau soient considérablement abrégées et simplifiées ;

« Que l'instruction des demandes de concession de prise d'eau par l'irrigation sur les rivières navigables et de barrage, soient désormais complètement gratuites. »

Un autre vœu d'une grande importance a été émis par le congrès, sur la proposition de M. Barral. La réunion des travaux publics au ministère de l'agriculture a été demandée. Un membre a soutenu avec raison que les travaux publics devaient être en France les voies et moyens des intérêts agricoles, mais que trop souvent, pour ne pas dire toujours, on n'avait tenu aucun compte de cette destination. M. Raudot s'est plaint que les ingénieurs des ponts-et-chaussées fussent trop portés à faire de l'art pour l'art, et à se livrer à des entreprises colossales qui les illustrent sans enrichir la France. Les exemples qu'il a cités ne laissent pas que d'être fort tristes.

Le canal du Nivernais, qui a coûté 50 millions, ne rapporte pas de quoi entretenir les employés. Le canal de Bourgogne, l'orgueil des ingénieurs, a coûté 60 millions, sans compter les intérêts des intérêts pendant les années de construction ; il rapporte 1,300,000 fr.

Tous les esprits sensés imiteront le congrès et reconnaîtront qu'il est indispensable de mieux coordonner à l'avenir les travaux publics et de tirer un parti plus avantageux des millions de la France. Mais fallait-il

[1] *De la législation des cours d'eau dans le droit français ancien et dans le droit moderne*. Paris, 1840.

pousser la subordination légitime des travaux publics aux intérêts agricoles jusqu'à supprimer le ministère des travaux publics et à ne faire de cette vaste administration qu'une dépendance du ministère de l'agriculture ? Nous sommes loin de le croire. En tout cas, comme M. de Tillancourt l'a fait observer, la question méritait d'être discutée de sang-froid et ne pouvait être tranchée à la légère. Le congrès avait été, ce nous semble, plus modéré et plus sage, il avait su donner à tous les intérêts une satisfaction convenable, lorsque, sur la proposition de MM. Pistoye et Barral, il avait émis deux vœux ainsi conçus :

1° Que les chambres consultatives d'agriculture soient entendues sur toutes les questions d'intérêt général relatives au régime des eaux, et que tout ce qui concerne le régime des eaux soit attribué à une seule administration ;

2° Que plusieurs membres du conseil général d'agriculture fassent partie de la commission centrale des travaux publics.

Il nous resterait à parler des vœux émis par le congrès sur le crédit foncier et l'instruction agricole. Nous nous réservons de traiter ces deux sujets plus amplement que nous ne pourrions le faire aujourd'hui, lorsqu'ils seront soumis, ce qui ne peut tarder, à l'Assemblée législative.

Amédée HENNEQUIN.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE.

DANS L'ANNÉE 1848[1].

(Cinquième partie.)

VI. — VALEGGIO.

Quel beau sommeil que celui qui s'empare de l'homme le soir d'une victoire ! Quel bonheur inonde toute son âme quand il étend ses membres fatigués après de glorieux travaux entrepris pour accomplir le plus saint des devoirs, la défense de la patrie et de ses frères ! La terre sur laquelle le soldat vient de conquérir des lauriers lui paraît alors la couche la meilleure ; il ne sent plus les aspérités qui la veille encore eussent endolori ses membres, et l'ivresse du triomphe le rend insensible aux intempéries de l'air. Tout son être repose à la fois ; de riantes images bercent son esprit, et son mâle visage décèle à celui qui l'observe toutes les émotions de son âme, à la suite des événements rapides dont il a été l'actif témoin pendant la journée.

Ces réflexions me passaient dans l'esprit à la vue des bivouacs éclairant à leur tour le silence de la plaine de Goito, dès que les dernières lueurs du soleil eurent disparu, emportant avec elles les derniers échos de la lutte des aigles autrichiennes contre la croix de Savoie.

Moi-même, étranger sur cette terre arrosée d'un sang généreux, j'avais besoin de repos et de mettre de l'ordre dans mes idées, que les émotions du jour avaient en quelque sorte ballotées dans tous les sens. Assis sur le bord de la route, je laissais reposer mon cheval, épuisé par une course à laquelle il n'était pas habitué, et je cherchais, en causant avec quelques officiers, à me rendre compte de la bataille à laquelle je venais d'assister inopinément.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 337.

Lorsque la marche des Autrichiens sur Mantoue fut connue au camp piémontais, le roi avait son quartier général à Somma-Campagna; toute l'armée occupait les fortes positions des collines qui s'étendent depuis Colmasino jusqu'à Sona, Osteria del Bosco, Somma-Campagna, Custozza, Valeggio, Volta et Mozembano, protégeant ainsi par une ligne des plus fortes le siége de Peschiera. Goito était occupé et servait à assurer un autre passage du Mincio et à relier la division toscane, placée à Curtatone avec le gros de l'armée.

Le 30, de grand matin, de nouvelles troupes étant arrivées, le général Bava, qui, parti le 29 au matin de Curtatone, s'était établi le soir à Goito, prit toutes ses dispositions et distribua savamment son armée.

Le marquis d'Arvillars commandait l'aile droite, le chevalier de Ferrere l'aile gauche.

L'armée piémontaise consistait en vingt-quatre bataillons d'infanterie, plus six compagnies de Bersaglieri [1], quatre régiments de cavalerie et cinq batteries d'artillerie, ce qui représente environ une force de 18,000 baïonnettes et de 2,400 chevaux.

Pendant que les Piémontais se préparaient ainsi à recevoir l'armée autrichienne, celle-ci, reposée du combat de la veille, se remettait en marche. Elle était divisée en deux colonnes : l'une, sous le commandement du général d'Aspre, se dirigeait sur Castelluccio et Cerasara; l'autre, commandée par le maréchal Radetzki, marchait sur Goito par Rivolta et Sacca. On serait porté à croire que le maréchal, mal renseigné ce jour-là sur les mouvements de l'armée piémontaise, ne s'attendait pas à livrer bataille et voulait plutôt manœuvrer dans la plaine pour prendre à revers les positions de Goito, Volta, Mozembano et Valeggio, afin d'enfermer l'armée piémontaise dans le fameux quadrilatère des forteresses et délivrer Peschiera.

Néanmoins, l'avant-garde du corps d'armée qu'il commandait engageait le combat, sur les trois heures et demie, avec une telle vigueur, que bientôt l'affaire devint générale.

Malgré l'absence du corps du général d'Aspre, les Allemands ne se laissèrent pas intimider; mais tous leurs efforts n'empêchèrent pas la victoire de leurs rivaux.

Le corps d'armée qui livra bataille était en nombre égal aux Piémontais. Si le corps du général d'Aspre eût pu rejoindre à temps, il est pro-

[1] Les *Bersaglieri* sont un corps d'élite d'infanterie légère.

bable que l'armée piémontaise eût été contrainte de céder la victoire à la disproportion énorme de forces contre laquelle elle aurait eu alors à lutter.

Dans cette belle journée, le général Bava déploya un sang-froid imperturbable, une présence d'esprit digne d'un chef expérimenté ; ses belles dispositions, ainsi que ses manœuvres habiles, lui acquirent une juste réputation et la confiance du soldat.

Malheureusement la pluie, qui ne cessa de tomber pendant toute la nuit, et la connaissance du corps du général d'Aspre, accouru pour couvrir la retraite des impériaux, empêchèrent de tirer de la victoire de Goito les fruits qu'on aurait pu en espérer ; et deux jours après, l'armée autrichienne s'avança de nouveau sur le théâtre de sa récente défaite, soit pour mieux tromper sur des plans ultérieurs, soit pour dissiper dans l'esprit des soldats le découragement qu'avait fait naître la bataille du 30 mai.

Le roi s'attendait à un nouvel effort des Allemands, et Peschiera étant enfin tombée en son pouvoir, il avait dirigé de nouvelles troupes sur Goito. Le 3 juin, il avait 40,000 hommes en ligne ; et la confiance des chefs et des soldats était telle que bien probablement l'armée autrichienne eût éprouvé un désastre complet si elle eût attendu l'attaque arrêtée pour le 4 au matin. Mais tandis que tout se disposait pour ce nouveau combat, le maréchal Radetzki se retirait silencieusement pendant la nuit et disparaissait derrière Mantoue, se dirigeant rapidement vers la Vénétie.

Le quartier général du roi était établi à Valeggio, gros village pittoresquement bâti sur la rive gauche du Mincio, qu'il domine. La route de Volta à Valeggio est des plus agréables ; elle serpente au milieu de petites vallées délicieusement cultivées et qui avoisinaient à cette époque les campements d'une partie de l'armée ; puis, après s'être élevée au sommet d'une colline, elle descend rapidement vers le Mincio, qu'elle côtoie, laissant la vue découvrir en face Borghetto, vieux bourg remarquable par sa digue antique, garnie de forts bastions qui opposent une barrière aux eaux du fleuve, le forçant à se précipiter par une étroite ouverture pratiquée au centre. Sur la droite est Valeggio, dont on aperçoit le vieux château en ruines, surmonté d'une tour carrée encore bien conservée et qui, bâtie sur le sommet de la montagne, semble commander à tout le cours de l'impétueux Mincio.

Après avoir traversé le port de Borghetto, la route s'élève par une

pente des plus raides sur le flanc de la montagne jusqu'au sommet, sur lequel se trouve bâti Valeggio.

Là, les chariots de toute espèce obstruent les rues ; un mouvement continuel de troupes, d'aides de camp qui se croisent, causent un moment d'étourdissement.

On cherche un hôtel ; il est rempli d'une telle manière qu'on ne peut pas même trouver un coin pour s'asseoir à une table ; il faut manger debout quelques misérables os, qu'en toute autre circonstance on s'empresserait de donner aux chiens. La place publique est surtout animée ; elle est formée par deux rues se coupant à angle droit ; une fontaine arrose le centre. Hommes, femmes, muletiers, soldats, chevaux se disputent l'espace autour de cette eau bienfaisante. Un des angles de la place est formé par l'auberge, que rend impénétrable la foule qui s'y presse ; à l'angle qui fait face se trouve le café : là, même encombrement ; le malheureux limonadier ne peut suffire aux demandes de café, de chocolat, de limonade, qui lui sont faites de toutes parts. Pour rendre la place plus encombrée encore, une musique de régiment exécute des valses et des marches militaires, écoutées avec délices par les jeunes filles groupées sur les portes et que lorgnent une masse de jeunes officiers de toutes les armes, tandis que toutes semblent n'avoir de regards que pour le jeune héros de Goito, le duc Victor-Emmanuel de Savoie, dont le regard franc et hardi se fixe avec une certaine complaisance sur ces charmants visages campagnards.

C'est à désespérer de jamais pouvoir se caser. Le troisième angle de la place est celui où la plus jolie fille du pays habite : est-il besoin de dire qu'il est le plus encombré ?

Elle est fille d'un bourrelier ; aussi chacun semble avoir besoin d'une sacoche, d'un porte-manteau, et les paie sans entendre le prix, les yeux tournés vers le joli visage qui resplendit derrière le comptoir.

Je commençais à désespérer lorsque, tournant les regards vers le quatrième angle, j'aperçus enfin une masse de visages de connaissance. En effet, cet angle est formé par la maison d'un riche particulier, M. Guerra, hôte hospitalier, dont la femme, pleine de grâce et de distinction, rivalisait avec lui d'attentions et de soins délicats pour tous ceux qu'un heureux hasard amenait à leur porte. Mais à la *casa Guerra*, comme ailleurs, on ne peut pénétrer en dedans ; chaque lit est partagé par trois personnes, chaque chambre par six ; la cour renferme quarante

chevaux et quinze voitures, le vestibule sert de dortoir à trente domestiques. Le piano est assiégé par dix rivaux de Talberg ; les vers à soie sont écrasés sans pitié par des hommes épuisés de chaleur et de fatigue ; la cuisine est continuellement en action. Aussi madame Guerra est-elle sur la porte toute la journée, entourée de ses hôtes. Ce groupe est moins militaire, l'habit bourgeois y domine : c'est l'angle diplomatique.

Là vous voyez M. Martini, ministre de Toscane, homme distingué par son esprit et son caractère ; M. Leopardi, ministre de Naples, ancien réfugié politique à Paris, dont l'esprit philosophique et les sentiments d'extrême libéralisme font de sa conversation une lutte continuelle et divertissante entre les instincts de sa nature, sa position officielle, et les théories de son esprit imaginatif. Deux autres Martini sont là aussi, causant avec animation : l'un est représentant du gouvernement provisoire de Milan près du roi, l'autre est capitaine agrégé à l'état-major. Esprit vif et délié, le représentant du gouvernement de Milan a su se bien placer dans l'esprit du roi ; il comprend l'imprudence de ceux qu'ils représente et a l'esprit trop juste pour ne pas voir qu'ils peuvent, par leur passion pour le pouvoir et leur incapacité à le manier, faire surgir de graves embarrras pour la cause italienne.

Autour de ces personnages se presse la foule des délégués que les villes de la Haute-Italie ont envoyés pour rendre hommage au roi de Sardaigne.

A les voir ainsi réunis au camp de ce prince, on se croit transporté à un autre âge du monde ; on croit à l'union d'idées, de sentiments, de besoins, de caractère de toutes les parties de l'Italie.

La victoire de Goito, la prise de Peschiera ont ôté tout souci à ces nouveaux hommes d'Etat ; l'admiration a fait succéder l'empressement à l'indécision. Ils sont accourus de toutes parts mettre aux pieds du roi les clefs de leurs villes. Milan et Venise sont les seules qui n'aient pas encore complétement satisfait à cet acte de reconnaissance, devenu désormais une nécessité.

Au milieu de ce groupe on distinguait un jeune hongrois, le baron Spleni, envoyé du fameux Kossuth près du roi de Sardaigne. On ne semblait pas lui accorder une très-grande confiance, mais pourtant il était bien traité. Un autre visage se faisait aussi remarquer par son type exceptionnel. Malgré la cocarde italienne placée sur son chapeau, on reconnaissait facilement un anglais.

Je sus bientôt qu'il était le correspondant du *Times*, chargé par ce

journal de suivre l'armée et de lui rendre un compte exact de toutes les opérations.

Le roi habitait une belle maison de campagne, située à l'extrémité nord-est du village. Ce prince a des habitudes d'une régularité extrême. Tous les matins il se lève à cinq heures et entend aussitôt la messe, puis donne audience jusqu'à l'heure du déjeuner. Il réunit à sa table les officiers supérieurs de l'état-major général. Insensible à la chaleur, comme au froid ou à la pluie, il fait de longues excursions à cheval, pour visiter les positions ou les hôpitaux, pendant la plus forte chaleur du jour. Il est escorté dans ses marches par trois escadrons de carabiniers et entouré de son nombreux état-major.

Il appelle tour à tour auprès de lui ses aides de camp et les chefs des différents corps de l'armée, lorsqu'ils se trouvent dans le cortége. Parmi les personnages dont sa suite se compose, nous devons d'abord citer le comte Salasco, chef d'état-major général. C'est un homme fort brave, grand travailleur, dont le langage est celui des circonstances actuelles, c'est-à-dire tout italien. Lorsque, à la bataille de Goito, le roi annonça la reddition de Peschiera, tous ceux qui l'entouraient crièrent : *Vive le roi* ! M. Salasco seul s'écria : *Vive l'Italie* ! Peut-être était-ce une flatterie; en tous cas, elle était de bon aloi.

Il est affable dans ses rapports ; ses manières sont celles d'un homme de bonne compagnie ; mais on peut lui reprocher de faire trop par lui-même et de perdre ainsi un temps précieux.

On remarque encore dans le cortége royal le marquis de La Marmora, prince de Masserano, l'aîné de cette belle lignée de soldats dont s'honore l'armée piémontaise ; le général du génie Chiodo, homme d'un savoir éminent, aimé de tous ceux qui le connaissent, mais qui a le grand tort de monter un cheval sarde, l'effroi des cavaliers qui l'entourent, ce qui le force à marcher solitairement toutes les fois que la route est assez large pour qu'il soit permis de s'éloigner de lui; le général de l'artillerie Rossi, officier très-distingué et d'une rare modestie ; les généraux Lazari, Scati, Robillant, aides de camp du roi ; enfin le général de la cavalerie Olivieri. Puis le colonel Sassato, sous-chef d'état-major, homme simple, modeste, infatigable travailleur, dont le caractère froid éloigne au premier abord, mais que l'on aime bientôt pour ses qualités solides, et le colonel d'Angrogna, commandant en second l'artillerie, l'un des plus braves et plus brillants officiers de l'armée, suivent ce groupe de généraux et précèdent une foule de jeunes officiers d'état-major, la plu-

part volontaires, auxquels le roi a donné des grades honoraires, comme moyen de servir la cause italienne.

Parmi eux quelques-uns ont une certaine célébrité, comme M. Mario Minghetti, jeune bolonais, ex-ministre de l'intérieur à Rome, et M. Achille Battaglia, récemment arrivé des prisons autrichiennes, où l'avaient conduit ses sentiments patriotiques trop vivement exprimés.

L'énumération des hommes distingués de ce cortége serait trop longue : je citerai seulement encore le marquis Cordon de Latour, fils du maréchal de Latour, gouverneur de Turin, dont le courage s'est déjà fait remarquer plusieurs fois; et M. de Dino-Talleyrand, français venu pour étudier la guerre et prendre part aux dangers de ses anciens compagnons de plaisir.

Tel est le gros du cortége de Charles-Albert. Au départ tout est resplendissant, les chevaux sont fringants, soignés, coquets; mais au bout de quelques minutes, l'or, l'argent, la soie, le velours ont disparu sous l'épaisse couche de poussière que soulèvent les chevaux ; et au retour des courses royales, on ne saurait plus distinguer les généraux des capitaines, la jeunesse de l'âge mûr; tous sont blancs également, ruisselant de sueur ; le roi seul paraît n'avoir point ressenti de lassitude. Je devais à la complaisance d'un de mes amis d'avoir vu défiler le cortége ; l'heure de dîner s'avançait, nous retournâmes à la *casa Guerra*. On avait servi. Quinze ou seize personnes étaient pressées autour d'une table ronde passablement servie et préludaient au dîner par les propos les plus fous et les plus joyeux. Gardes nationaux accourus pour voir leurs amis, jeunes femmes venues pour saluer l'objet de leurs affections, diplomates, militaires entraient, dînaient, sortaient, faisaient place à d'autres arrivants, donnaient une poignée de main amicale, un tendre baiser ; puis à chaque instant un vivat au roi, à l'Italie, à l'armée partait d'un commun accord au choc des verres. Il y avait là une joie complète, une abnégation précieuse de soi-même pour la cause commune; mais aussi confiance un peu trop orgueilleuse dans l'avenir. Le 30 mai portait ses fruits, et lorsque, étranger, j'osai faire entendre que cette heure de triomphe était aussi celle de sceller par une paix avantageuse l'indépendance de la Lombardie, des cris de colère, d'indignation étouffaient ma voix. L'Italie, l'Italie toute entière devait être libérée du contact des barbares. Les Alpes et l'Isonzo ! s'écriaient les plus sages. — Trieste et l'Illyrie ! s'écriaient les plus fougueux. Telles étaient les seules limites possibles, les seules acceptables.

Puis la conversation s'élança dans une autre direction. Alors l'unanimité se scinda d'une façon singulière : les uns voyaient l'unité de l'Italie sous le sceptre de Charles-Albert déjà accomplie, d'autres réclamaient pour les droits de Pie IX, l'initiateur du mouvement italien, d'autres pour le grand duc de Toscane, esprit généreux, cœur d'or, digne de tant de respects.

De ces contradictions en naquirent bientôt d'autres. La langue qu'on parlerait devint la source d'une discussion des plus vives. Tous tombaient sur le toscan, puriste effronté, à la prononciation gutturale ; mais ce dialecte, écrasé d'abord sous le feu convergent de tous, trouva bientôt des alliés contre le Bolonais. Le Milanais, s'étant trop vanté, rencontra dans le Vénitien un antagoniste redoutable. Le Napolitain, voyant fondre sur lui une tempête imminente, fit habilement remarquer que le Piémontais ne pouvait pas soutenir sa thèse autrement qu'en français. De là une cacophonie épouvantable, qui, s'étendant des grands Etats italiens aux subdivisions de villes, amena une lutte passionnée entre les seize convives. Heureusement le café, cette passion des Italiens, fut le signal d'un rapprochement immédiat.

Chacun fit silence, et je pus remarquer que cette liqueur, si peu estimée de madame de Sévigné, pouvait être habilement employée pour calmer les agitations parlementaires, le jour où toute la péninsule voudra faire décréter l'unité de ses croyances, de ses besoins, de ses passions, de son langage.

(*La suite à un prochain numéro.*)

A MADAME RÉCAMIER.

LE NAUFRAGE.

Rebut de l'aquilon, échoué sur le sable,
Vieux vaisseau fracassé dont finissait le sort,
Et que du charpentier la main impitoyable
Allait dépecer dans le port!

Sous tes ponts désertés un seul gardien habite;
Autrefois tu l'as vu sur ton gaillard d'avant,
Impatient d'écueils, de tourmente subite,
Siffler pour ameuter le vent.

Ce vaisseau c'est ma vie, et ce nocher, moi-même;
Je suis sauvé! mes jours aux mers sont arrachés,
Un astre m'a montré sa lumière que j'aime
Quand les autres se sont cachés.

Cette étoile du soir qui dissipe l'orage,
Et qui porte si bien le nom de la beauté,
Sur l'abîme calmé conduira mon naufrage
A quelque rivage enchanté.

Jusqu'à mon dernier jour, douce et charmante étoile,
Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau:
Et quand tu cesseras de luire pour ma voile,
Tu brilleras sur mon tombeau.

CHATEAUBRIAND.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE, ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE.

DANS L'ANNÉE 1848 [1].

(Sixième partie.)

VII. — GARDA.

Le 8 juin je me rendis à Peschiera ; une expédition contre un corps de quatre à cinq mille hommes établis à Rivoli semblait imminente ; je ne voulais pas manquer cette occasion de voir ce champ de bataille si fameux dans notre histoire, animé de nouveau par une lutte guerrière.

Rien de plus pittoresque que la position de Peschiera, qui s'élève à l'extrémité sud du lac de Garde. On découvre du haut de ses remparts ce magnifique bassin, dont les eaux, alimentées par les torrents descendant du Tyrol, claires, limpides, transparentes, viennent s'échapper entre deux bastions de la forteresse, qu'elles traversent dans sa longueur et où elles commencent à porter le nom de Mincio.

La ville se trouve donc ainsi partagée entre deux parties presque égales. Les eaux du lac servent à alimenter les fossés de la place, puis par leurs infiltrations dans les terres environnantes, offrent les plus grands obstacles aux travaux de sape et de tranchée. En outre des fortifications du corps de la place, deux ouvrages extérieurs ajoutent encore à son importance : l'un, sur la rive gauche du Mincio, s'appelle le fort Mandella, l'autre, sur la rive droite, est le fort Saviati.

La ville de Peschiera portait encore les traces du nouveau siége qu'elle venait de soutenir. Presque tous les toits étaient détruits, les maisons étaient percées à jour, et dans quelques endroits les traces des incendies augmentaient la pitié qu'inspirent toujours après l'action les ra-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIII, p. 384.

vages de la guerre. Il est évident que l'artillerie piémontaise a fonctionné avec une grande habileté et que la défense a été digne d'un guerrier comme le lieutenant-feld-maréchal Rath. Le roi a fait distribuer des secours aux habitants, qui néanmoins ne semblent pas voir de très-bon œil leurs libérateurs.

Singulière condition des Piémontais! Partout on les appelle en frères, et on les reçoit en hôtes incommodes! S'ils se présentaient en conquérants, les populations leur sauraient gré de leur humanité, de leur désintéressement et du respect gardé par les soldats aussi bien que par les officiers pour les propriétés. Ils arrivent en libérateurs, on a l'air de ne calculer que les désastres déjà produits par la guerre et de les leur imputer!

La prise de Peschiera a été le plus beau fruit des différents combats livrés jusqu'à ce jour; le siége en a été conduit avec habileté et intrépidité par le duc de Gênes; les corps du génie et de l'artillerie ont donné des preuves palpables de leur savoir faire. Aussi les soldats se promènent avec complaisance dans ces murs d'origine vénitienne; ils contemplent avec orgueil les canons des remparts, sur plusieurs desquels ils voient avec étonnement la croix de Savoie, et écoutent avec curiosité les vieilles moustaches, qui leur racontent comment ce fut l'empereur Napoléon qui les y plaça lors de ses immortelles campagnes.

Le 11 juin, la troisième division, forte de douze mille hommes environ, sous les ordres du général comte Broglia de Casalborgone, s'avança vers Rivoli par les routes de Garda et de Cavallone. Contre toute attente les Autrichiens se retirèrent, après une faible résistance, vers le Tyrol, laissant au pouvoir des Piémontais ces positions fameuses qui coûtèrent tant d'efforts à l'armée française et qui alors livraient une des clefs du Tyrol, au moment même où l'empereur d'Autriche, fuyant sa capitale insurgée, venait chercher un asile à Inspruck.

Ce nouveau succès était un brillant préliminaire à la cérémonie qui devait marquer le soir de cette journée Le roi, en revenant de Rivoli, s'arrêta pour la nuit à Garda, joli village bâti sur les bords du lac dont il prend le nom. S. M. fixa sa demeure dans la magnifique villa du comte Alberti, et à peine descendu de cheval, on l'avertissait que le comte Casati, MM. Bevretto et Greppi, membres du gouvernement provisoire de Milan, étaient arrivés pour lui offrir l'acte de fusion avec le Piémont, voté par la Lombardie à la presque unanimité.

Cet acte, bien que tardif et accompagné de la condition d'une assem-

blée constituante à convoquer aussitôt après la guerre, afin de fonder la constitution future des Etats réunis, mettait le sceau aux faveurs de la fortune envers le roi Charles-Albert. Ses victoires avaient forcé au silence ces esprits inquiets qui ne voyaient de salut que dans la forme républicaine.

Les forces du Piémont allaient se trouver doublées, si les événements permettaient de tirer parti de cette adjonction considérable d'hommes, de territoire,d 'argent.

Cet hommage était le plus précieux et sanctionnait en quelque sorte la devise italienne : *Italia farà da se.* Ce fut donc un moment où le cœur de Charles-Albert dut bondir d'orgueil, que celui où le président du gouvernement provisoire milanais lui remit les rênes du nouvel Etat. Il put alors retourner sa pensée avec confiance vers l'illustre lignée dont il sort et se dire que, digne de ses aïeux, il avait agrandi plus qu'aucun autre l'héritage de la maison de Savoie.

Mais la fortune, qui jusqu'alors avait souri si complaisamment à ses travaux, devait-elle lui rester constante?

Il venait en effet de gagner une belle couronne, et pouvait dès ce jour aller la saisir dans la cathédrale de Mouza et la placer sur sa tête.

Continuer la lutte, ne pas s'arrêter dans ces triomphes, n'était-ce pas tenter l'inconstance de la fortune? n'était-ce pas courir vers un danger imminent?

Oh ! certes, si le roi avait été le maître absolu comme par le passé et qu'il eût hésité alors à traiter avec l'Autriche, l'histoire pourrait lui reprocher les revers qui changèrent en larmes amères les cris de joie de toute la Lombardie; mais derrière le roi se trouvait un parti menaçant, jaloux, soupçonneux, dont les folles illusions séduisaient toutes les imaginations. Ne pas secourir immédiatement la Vénétie était, suivant ce parti, préférer honteusement une guerre de conquête *à la guerre de l'idée*, suivant la ridicule expression de leur métaphysique révolutionnaire.

Or, les hommes qui tenaient ce langage jouissaient d'une si grande influence dans la haute Italie, qu'ils pouvaient retirer à Charles-Albert toutes les sympathies, et les remplacer par les injures et l'outrage chez un peuple pour lequel il s'était exposé à de si grands sacrifices.

A cette influence se joignait l'impulsion occulte de l'Angleterre, alors presque aussi mal disposée contre l'Autriche que contre la France.

Elle envoyait en Italie lord Minto, chargé de se promener de capitale

en capitale, semant les espérances sur sa route, sans jamais s'engager dans rien de positif; car au fond de sa pensée le cabinet anglais ne voulait qu'inquiéter l'Autriche et la ramener sous son influence, comme il voulait le faire avec la France. Deux hommes l'embarrassaient : M. de Metternich et le roi Louis-Philippe ; aujourd'hui tous deux sont en Angleterre. Ce n'est plus comme au temps de Rome, où les armées amenaient en triomphe aux pieds du sénat les rois ennemis; c'est à l'aide d'une diplomatie implacable qu'aujourd'hui la fière Angleterre voit les peuples lui livrer eux-mêmes les chefs qui voulurent les affranchir de son servage.

Lord Minto trouva dans le roi de Sardaigne des dispositions trop favorables à ses plans pour ne pas en avoir profité avec adresse. Le roi de Sardaigne, Charles-Albert de Savoie Carignan, est né le 2 octobre 1798 et est monté sur le trône le 27 avril 1831 ; son aspect a quelque chose de frappant : son visage est long et pâle, ses yeux gris clairs et limpides ; un front haut, des cheveux coupés ras, la bouche recouverte par une moustache épaisse lui donnent quelque chose de martial; sa taille très-haute pêche par trop de maigreur. Toujours revêtu de l'uniforme, on voit que le roi de Piémont tient à conserver les habitudes militaires, convenables à tous les princes destinés à se maintenir par l'épée ou à fonder par elle. Son regard rêveur indique les vagues pensées d'ambition qui l'ont toujours préoccupé et qu'il s'est vu au moment de réaliser.

L'habitude de la représentation royale a imprimé à son sourire quelque chose de nerveux pénible à voir; car alors ce visage impassible se contracte comme sous la pression d'un ressort d'acier. Il en est de même de son salut, lorsque, à cheval, après avoir ôté son chapeau, il le replace sur sa tête par un mouvement saccadé; sa voix est douce, affectueuse; son caractère est aussi difficile à connaître que sa pensée à pénétrer. Bon, généreux, on l'a vu pourtant abandonner ses amis avec facilité lors de la révolution de 1821, les rappelant près de lui en 1848 et s'en entourant sans défiance apparente. Pour les uns il est l'homme le plus libéral de l'Italie, pour les autres il n'est guidé que par une ambition tyrannique.

Mais le parti définitif qu'il a pris dernièrement n'explique-t-il pas diverses phases de sa vie?

Libéral d'esprit, Italien de cœur, il donne en 1821 l'appui de son nom aux libéraux.

Reconnaissant bientôt que la lutte est inopportune jusqu'à l'impossibilité, il se retire et amasse dans son cœur une haine profonde contre l'Autriche, le jour où le général de Bubna, faisant ouvrir les rangs à ses soldats, leur dit avec insolence, en leur montrant le prince de Carignan, prêt à traverser les lignes autrichiennes :

« Laissez passer le roi d'Italie. »

Accusé de lâcheté par ses partisans, il fait en simple volontaire la campagne d'Espagne de 1823, et y conquiert par la bravoure la plus brillante le titre de premier grenadier de France. La mort du roi Charles-Félix l'appelle enfin sur le trône ; mais l'Autriche est toute-puissante dans ses propres États. Il patiente, dissimule, feint une entière indifférence pour les volontés de Vienne. Il exile sans pitié les fauteurs de troubles ; mais inébranlable dans ses secrets désirs, il voit dans la couronne de fer déposée à Monza le but à atteindre pour libérer les rois de Sardaigne de cette perpétuelle obligation de louvoyer entre deux influences rivales, et pour se venger d'une manière éclatante des insolents propos du général autrichien.

Jaloux de son pouvoir, il le sacrifie volontiers à son ambition, à sa haine. Du moment que l'instant lui semble enfin arrivé, il jette le masque pour rassurer entièrement les peuples, et s'élance sur la Lombardie.

La politique autrichienne en Italie avait été singulière d'imprudence. Elle sembla prendre à tâche de pousser à la révolte ces peuples qui déjà n'y étaient que trop enclins, et de leur préparer un soutien dans le roi de Piémont, qu'elle semblait se plaire à braver. Le prince Félix de Schwartzemberg, ambassadeur à Turin, s'attirait la haine des Piémontais par ses propos dédaigneux et arrogants. Le roi ne les ignorait pas, et on sentait chaque jour s'augmenter sa soif de vengeance. Un jour qu'il se rendait en voiture à la chasse, il raconta lui-même au comte de R***, son aide-de-camp, que la veille le prince de Schwartzemberg avait dit, en revenant d'une manœuvre à laquelle le roi l'avait invité :

« Oui, les soldats piémontais ne manœuvrent pas mal pour des pères nourriciers. »

Après quelques minutes d'une profonde rêverie, Charles-Albert saisit le bras de son aide-de-camp, et le serrant avec force :

« Qu'il attende, dit-il, et il apprendra... »

Pendant que la diplomatie autrichienne s'aliénait de plus en plus une puissance limitrophe, le gouvernement de la Lombardie procédait de la

même manière vis-à-vis des populations. Plus les réformes accomplies dans les autres États italiens faisaient bouillonner de désirs les Lombards, plus le gouvernement redoublait de rigueurs et d'insultes vis-à-vis d'eux. Le danger était pourtant réel, et le plus vaste des complots, depuis celui de Jean de Procida, couvait dans tous les cœurs. Ici seulement il n'y avait point de chef; le sentiment public servait seul à coordonner tous les actes d'un peuple disséminé sous tant de gouvernements différents.

La noblesse surtout se faisait remarquer par sa haine pour l'Autriche; elle donnait l'impulsion partout et à propos de tout, coordonnait les mouvements sur toute la Lombardie et disciplinait en quelque sorte par avance l'insurrection, à l'aide d'épreuves toujours favorablement acceptées. C'est ainsi que l'on vit toute une province renoncer à l'usage de fumer, du jour où un jeune homme jeta son cigarre en disant :

« Je ne fumerai plus, puisque ce plaisir est une source de richesse pour l'Autriche. »

De pareils signes eussent dû éclairer cette puissance. Elle cherchait, suivant sa manière, à gagner du temps par de fallacieuses promesses, auxquelles nul ne voulait croire, tandis que toutes les espérances se tournaient vers le roi de Sardaigne et sa brillante armée.

D'ailleurs les Lombards ne voulaient pas de réformes libérales concédées par l'Autriche; ils poursuivaient leur indépendance, et dans la fougue de leur passion rejetaient dédaigneusement des concessions tardives, arrachées à la peur. On ne sait véritablement ce que l'on doit le plus admirer de l'accord d'une conspiration publique dont tous avaient le mot, ou de l'entêtement des dominateurs. Mais enfin tant d'orgueil devait être puni, et aussitôt que le manifeste de M. de Lamartine eût fait éclater les mines cachées sous tant de trônes de l'Europe, la révolution de Vienne devint le signal si longtemps attendu par les Lombards. La vengeance fut un éclatant triomphe, et après cinq journées d'efforts généreux, les Milanais purent rejeter à leurs ennemis ces insultes méprisantes dont ils avaient été abreuvés; ils virent fuir loin de leurs murs les seize mille hommes à l'aide desquels on les défiait de bouger. A l'appel de Milan, le roi de Sardaigne, surpris par la marche rapide des événements, lança ses régiments les uns après les autres au delà du Tessin. Les Piémontais, sans être préparés à une guerre aussi prochaine, saisirent cette occasion de gloire, et par plusieurs combats préludèrent à la bataille de Goito.

Mais la retraite précipitée des Allemands était-elle une fuite réelle ou le résultat d'un calcul ? Pouvait-on s'écrier, comme le firent le premier jour les républicains milanais : « La lutte est finie ; la poursuite commence ? » Les farouches sectaires du trop célèbre Mazzini étaient-ils bien venus à accuser la lenteur des opérations des Piémontais, une fois parvenus devant le Mincio ?

Les Milanais ne commirent-ils pas la plus lourde, la plus cruelle des fautes, en ne se jetant pas, comme Parme et Modène, dans les bras de la puissance qui venait les secourir ?

En observant les opérations du maréchal Radetzki, on doit reconnaître qu'il a agi en habile politique comme en bon général. C'était gagner plus qu'une bataille que d'arriver aux forteresses avant que le complot immense qui venait d'éclater à Milan eût permis aux populations d'en chasser les faibles garnisons.

En passant le Tessin, l'armée piémontaise comptait à peine vingt-cinq mille hommes, peu ou point préparés à la guerre, qu'elle saluait comme une armée salue toujours l'occasion de se distinguer ; mais elle était étonnée de son rôle, et comprenait mal cette irruption soudaine.

Aussi beaucoup d'officiers restèrent dans les rangs uniquement par point d'honneur, et j'ose assurer que, bien que se battant contre leurs convictions, ils ne furent pas néanmoins les derniers à se distinguer par leur bravoure et leur zèle. Dès le début de la campagne, plusieurs petites circonstances eurent un effet tout contraire à celui qu'on en attendait : entr'autres, la distribution des drapeaux aux trois couleurs italiennes fut peut-être une des plus malheureuses inspirations.

La troupe en effet attache une grande importance à son étendard ; de religieux souvenirs rallient la famille du régiment autour de ce vieux témoin des gloires antérieures.

Reléguer les anciens étendards dans des fourgons pour les remplacer par ces couleurs inconnues de l'armée fut donc affliger profondément beaucoup d'officiers et ne satisfaire personne.

Il eût mieux valu orner les anciens drapeaux d'une cravate verte, blanche et rouge ; cela eût rempli le même but sans causer un froissement regrettable.

En même temps, ceux à qui s'adressaient de telles concessions n'y répondaient pas, à beaucoup près, avec une égale bienveillance. La presse piémontaise, dans son inexpérience, profitait de ces premières heures de liberté d'une manière désastreuse, en se faisant l'écho des plus

indignes calomnies contre l'armée. A l'extérieur, on colportait ce mot insultant :

« Nous avons chassé des barbares, et on en amène d'autres. »

Tout cela disparaissait dans les premiers temps devant l'accueil joyeux des populations lombardes ; Crémone et Brescia ouvraient leurs portes avec une ivresse qui contrebalançait toutes ces fautes regrettables, et l'armée répondait glorieusement à l'appel de son roi et des Milanais à Goito, à Pastrengo, à Santa-Lucia, à Colmasino.

Quant aux reproches adressés à la lenteur des opérations, ils n'ont aucun fondement jusqu'au 12 juin. L'armée n'était ni réunie, ni approvisionnée : il fallait donc attendre :

1° Que le gros de l'armée eût rejoint l'avant-garde ;

2° Qu'une organisation régulière eût assuré, avec la subsistauce des troupes, les premières conditions des opérations.

De plus, les difficultés militaires augmentaient à mesure que l'insurrection s'étendait.

Ce n'était plus seulement la Lombardie qu'il fallait délivrer, c'était la Vénétie. On ne devait plus seulement arriver au Mincio, mais bien tourner et emporter les fortes positions de Peschiera, Mantoue, Legnago, Vérone. La guerre paraissant devenir celle de l'Italie entière contre l'Autriche, on devait tendre à équilibrer les forces en les coordonnant. Or de ces peuples les uns n'étaient pas assez près pour s'élancer dans la Vénétie ; les autres pas assez confiants pour venir se joindre aux Piémontais.

L'esprit jaloux et soupçonneux des Italiens commençait à se manifester. On se craignait mutuellement, et bientôt l'Italie allait renoncer d'elle-même à ce rôle si brillamment commencé. Le Piémont allait rester seul devant une puissance de premier ordre et devant une question agrandie outre mesure.

Une encyclique du Pape et son refus de déclarer la guerre à l'Autriche avaient porté une première atteinte à la cause italienne, lorsque, revenu à Valeggio, le roi apprit que tous les efforts du général Pépé avaient été infructueux et que les troupes napolitaines étaient retournées à Naples. A peine ce général avait-il pu se jeter dans Padoue avec 2,000 hommes qu'il était parvenu à entraîner.

Cette dépêche avait les plus graves conséquences. La Vénétie ne pouvait plus attendre sa délivrance que des Piémontais ; car on apprenait en même temps que le général Nugent arrivait avec de nombreux renforts,

et, après avoir battu différents corps épars dans la Vénétie, marchait sur Vicence.

Le général Durando, forcé d'opérer une retraite devant des forces supérieures, s'était replié dans cette ville. Son corps d'armée était composé de 6,000 hommes d'excellente infanterie suisse, de 3 à 4,000 soldats romains ou volontaires étrangers, de quelque peu de cavalerie et de deux batteries de mauvaise artillerie. Plusieurs fois le roi avait fait inviter le général Durando à venir se joindre à l'armée piémontaise ; mais le général n'avait pas voulu s'y résoudre, soit qu'il espérât faire à lui seul une guerre glorieuse pouvant le conduire à d'assez hautes destinées dans l'Etat vénitien, soit qu'il ne pût se résoudre à abandonner sans défense une ville telle que Vicence, qui, par son patriotisme et les échecs qu'avaient déjà éprouvés sous ses murs les troupes du général Welden, semblait avoir tout à craindre de la vengeance des Autrichiens.

Dans tous les cas, cette résolution fut fatale à la cause italienne. Pendant que l'attention des Piémontais se portait vers les hauteurs de Rivoli, le maréchal Radetzki sortait de Vérone avec des forces imposantes, et, opérant sa jonction avec les forces du général Welden, attaquait le 9 juin la ville de Vicence. Dès qu'il eut connaissance des projets de l'ennemi, le général Durando envoya prévenir le roi du danger qui le menaçait, l'assurant d'ailleurs qu'il saurait se maintenir pendant dix-sept jours.

Les attaques précédentes, repoussées avec énergie par le général Durando, lui faisaient espérer un même résultat ; mais il ignorait quelles forces considérables l'ennemi dirigeait contre lui.

Aussitôt que cette nouvelle parvint au roi, un conseil de guerre s'assembla, et il fut décidé que, profitant de l'absence des Autrichiens, l'armée irait se présenter sous les murs de Vérone pour en tenter l'escalade, entreprise que l'on espérait voir réussir à l'aide d'un soulèvement de la population, depuis longtemps préparé et qui devait éclater facilement pendant l'absence des forces autrichiennes.

Le roi ordonna aussitôt que le 13 juin, à neuf heures du matin, l'armée fût concentrée près de Villa-Franca, afin de marcher sur Vérone.

A l'heure prescrite, l'armée réunie saluait avec enthousiasme le roi, arrivant à Villa-Franca, et se mettait aussitôt en marche.

Pendant que le roi déjeunait, le capitaine Canella, aide-de-camp

du général Durando, vint lui apporter la nouvelle de la capitulation de Vicence.

Cette nouvelle désastreuse ne changea pas la marche de l'armée ; on espérait arriver encore à temps pour surprendre Vérone, dégarnie de troupes ; mais à peine arrivé à Aspro, un habitant de Vérone se présentait au roi, lui annonçant le retour du vieux maréchal dans cette ville, conséquemment l'impossibilité de faire soulever la population.

Le malheureux avortement de cette expédition décida Charles-Albert à reprendre les positions qu'il venait de quitter.

La capitulation du général Durando fut un coup funeste pour les affaires de l'Italie. On ne peut que déplorer la résolution de ce général ; car s'il eût su se replier à temps, soit sur l'armée piémontaise, soit sur Venise, il eût certes trouvé plus d'une occasion de déployer ses talents et sa bravoure incontestables. Réuni aux Piémontais, il leur assurait pour le reste de la campagne une supériorité numérique marquée. Réuni au général Pépé, il rassemblait les corps épars dans la Vénétie et pouvait, à la tête de 24,000 hommes, faire une diversion des plus importantes dans la Vénétie. Le malheur voulut qu'écrasé par des forces triples des siennes, il capitula et promit, pour lui et ses troupes, de ne plus porter les armes contre l'Autriche pendant trois mois à partir du jour de la capitulation.

(*La suite à un prochain numéro.*)

MADAME DE KRUDENER.

SA VIE

PAR CHARLES EYNARD [1].

Pendant qu'un grand mouvement se faisait dans le catholicisme, et que les âmes, éprises d'abord de sa poésie, arrivaient à reconnaître que son principe était le seul durable, immuable, immortel, une transformation, en sens inverse se produisait dans le protestantisme. Longtemps, parmi les disciples de Luther et de Calvin, la raison seule avait fait reconnaître ses droits; tous ceux qui s'étaient séparés de l'Église, s'étaient soumis à cette règle unique. Il s'était formé dans le monde une famille sévère jusqu'à la sécheresse, chez qui les mœurs, les lois, les habitudes, les caractères étaient déterminés par des lignes arides et austères : la nature, en vain, protestait contre cet anéantissement systématique de toute une partie de l'homme; la raison développée jusqu'à son extrême limite semblait avoir annihilé le sentiment.

Dieu avait préparé son jour pour un changement; il a été donné à ce siècle d'en être témoin; nous avons été tout à coup étonnés d'apprendre qu'une dissidence venait d'éclater dans le protestantisme. Deux écoles, disons mieux, deux religions se déclaraient : l'une conservait le principe ancien de Calvin, l'examen, la discussion, le raisonnement pur; l'autre, éclairée comme par un reflet de la grâce, s'apercevant que cette raison ne lui suffisait pas, invoquait le sentiment, se laissait aller à tous les entraînements du cœur, et demandait à la religion si elle ne pourrait répondre à ses aspirations de tendresse et à ses élans vers l'infini. Une sorte de mysticisme étrange, inconnu au protestantisme, pénétrait dans les rangs serrés de ces puritains austères et ralliait à lui les âmes incertaines de leur but, inquiétes de leur malaise et souffrant de leur propre indépendance.

[1] 2 volumes in-8°. A Genève. (Ce livre est dédié à MM. de Falloux et Rességuier.)

Un besoin d'autorité se faisait vaguement sentir; ces esprits isolés et perdus dans le monde, cherchaient un centre où se rallier, une volonté pour guider leur volonté fatiguée de son inconstance.

C'est là le premier pas de l'universelle transformation que Dieu de longue main prépare, et qui, tôt ou tard, doit ramener les églises séparées à une immuable unité. Mais jusqu'ici ce mouvement est encore resté incomplet; nous ne sommes qu'à la première phase de cette révolution chrétienne.

La nouveauté même de cette secte passionnée fait sa force du moment ; la satisfaction d'avoir groupé autour de soi un noyau d'âmes, l'orgueil de la direction spirituelle, dont ne se rend pas souvent compte celui-même qui cherche le plus à combattre l'orgueil, la résistance naïvement superbe des chefs de ce protestantisme sentimental, ont arrêté pour un temps encore cette fusion tant désirée. Ils cherchent un centre, ils ont une aspiration vers l'autorité, et ils ne peuvent se résoudre à abdiquer leur pouvoir, éphémère, leur influence respectée. Ils souffrent les premiers de leurs luttes intérieures, et ils se soutiennent dans ce combat par le contentement d'une gloire humaine, sans oser s'en affranchir ; ils ont l'instinct de la vérité, et ils n'ont pas la force de la proclamer par leur soumission.

Telle fut madame de Krudener, dont la vie vient d'être publiée par M. Eynard dans un ouvrage que M. de Sainte-Beuve avait depuis longtemps annoncé.

Madame de Krudener est le type de la femme mondaine que la grâce à touchée : Y eut-il une femme qui réunit plus de moyens de plaire? la fortune, le rang, le pouvoir, la considération dans le monde, la beauté, l'esprit ; elle avait tout ce qui fait réussir, de plus, le désir, la volonté d'en user ; tendre, nerveuse, d'une imagination vive, éprise de cette admiration passionnée pour la nature dont J.-J. Rousseau semble avoir été le premier touché, l'intelligence ouverte à toutes les ardeurs, elle se jetait, aux jours de sa jeunesse, à cœur perdu, pourrait-on dire, dans ce torrent de plaisirs, de gaieté folle, de distractions, d'affections faciles, d'amour, qui est la vie de ce qu'on appelle le *monde*. Elle a toute la futilité de la femme, la vanité suprême, la recherche des applaudissements et de la gloriole, la mollesse de conscience nécessaire pour le but qu'elle cherche : « Le charlatanisme est indispensable pour se faire connaître, » disait-elle ; et elle ne reculait pas à employer le charlatanisme. Elle ne se contentait pas de faire écrire des articles par ses amis, elle allait même dans les rues, dans les magasins, se prônant incognito ; elle avait la soif de l'opinion du monde, la passion de la renommée. Plus tard elle aura la passion de Dieu.

Pour cela il lui fallut descendre jusqu'au dernier degré de faiblesse, jusqu'à cette faute qui brise le cœur de remords, en lui faisant sentir son avilissement. Elle aima avec emportement, avec folie, jusqu'à l'avouer hautement, jusqu'à se parer de son amant, à déclarer son crime à son mari, à ne plus rien sentir, voir, et vouloir dans la vie que celui qu'elle aimait.

Cet amour fini, son âme fut comme un vase qui, par l'action du feu, a jeté au dehors toutes les impuretés de la liqueur. Il lui reste la même ardeur qu'auparavant, mais elle ne veut plus du monde, elle rompt avec la terre, elle ne pense plus qu'à aimer Dieu. Mais elle va aimer Dieu, avec excès, pour ainsi dire; elle ne le veut pas aimer pour elle seule, elle veut qu'on l'aime ; elle est prise d'un entraînement de prosélytisme, elle cherche les âmes, elle parle à chacun de ceux qu'elle rencontre de cet amour qui la remplit, plus encore, elle prend un ami avec elle, une de ces âmes que son abondante éloquence touchées, et elle part, elle va prêcher.

Sa vie dès lors est une mission continuelle ; avec un petit groupe de cœurs fidèles qu'elle a glanés çà et là, elle parcourt l'Europe, s'arrêtant dans des petits bourgs, dans des villages où elle sent que la parole peut fructifier; s'établissant pour un hiver dans un château démantelé ou dans une mansarde ; en une seule année on la trouve en Russie, en Prusse, en Danemark, en France, en Suisse, en Italie; elle voit des gens de toutes sortes; grande dame, elle n'abandonne pas ses relations du monde, elle reçoit les princes, les grands seigneurs, les rois et les empereurs ; elle correspond avec madame de Staël et la reine Hortense, elle reçoit l'empereur Alexandre, elle émeut cet esprit français, cette imagination vive, ce cœur ouvert aux sentiments généreux, *aussi grand par l'âme que Napoléon par le génie*, a dit Châteaubriand. Mais en même temps qu'elle transforme le cœur de l'empereur, qu'elle rédige en partie la déclaration de la sainte-alliance, qui porte un caractère religieux dont on s'étonne aujourd'hui, elle fait l'école aux petits enfants, elle va visiter saint Lazare, elle fait tomber à genoux des voleurs et des brigands étonnés d'entendre une parole si touchante et si profonde; et partout, à toute heure, qu'elle parle, qu'elle écrive, qu'elle s'adresse à un ami seul, ou qu'elle prêche en plein air, devant plusieurs centaines de personnes ; qu'on aille la voir, qu'elle se trouve à une fête, qu'elle visite des pauvres, des écoles, des prisonniers, toujours elle est prête ; la recherche de la paix, la grâce, le retour à Dieu, l'amour du Christ, l'esprit saint, la béatitude céleste, le mystère de la piété, toutes ces expressions de la langue mystique découlent de ses lèvres avec une abondance facile et éloquente ; elle est pleine de vie et d'amour, elle déborde, il faut

qu'elle parle, qu'elle donne ce qui est en elle, qu'elle touche ; ses lettres sont sans fin ; ce sont des traités : elle ne se lasse pas de parler d'amour.

L'amour de Dieu, c'est là sa principale vertu, et elle est si grande que, non-seulement elle est la source de ses autres vertus, mais qu'elle fait passer pardessus ses défauts. Et nous aussi, nous avons été frappés d'une certaine affectation, d'une sorte de *forfanterie*, pour ainsi dire, nous avons senti la femme, vaniteuse jusque dans son mysticisme et dans sa prétention à passer pour une élue de Dieu, pour une âme spécialement protégée par la Providence. Il y avait dans son oubli des intérêts matériels une sorte d'orgueil candide qui appelle le sourire sur les lèvres ; à chaque instant on la voit près de manquer d'argent ; elle ne s'en effraie pas : Dieu y pourvoiera, dit-elle ; et, en effet, au moment où elle va tout à fait tomber dans le besoin, il arrive 100 louis, 150 louis, 5,000 fr., 3,000 fr. C'étaient certes d'heureux hasards ; pourtant il faut avouer qu'il n'y a que les riches qui puissent se permettre cette indifférence, et, sans nier l'action providentielle, on peut bien dire que ces sortes de miracles n'arrivent guère aux pauvres.

Mais nous ne l'avons pas jugée comme quelques contemporains sévères, uniquement frappés de ces faiblesses ; nous n'acceptons pas en entier l'appréciation de M. Sainte-Beuve, qui ne peut s'empêcher de jeter un peu de plaisanterie ironique sur sa dévotion et sa conduite, et qui est prêt à dire comme M. de Maistre : *Son mysticisme est encore du roman.* M. Sainte-Beuve, d'ailleurs, si fin dans ses critiques, a une partie d'esprit trop sceptique pour avoir pu comprendre en entier madame de Krudener. Le génie de M. de Châteaubriand était aussi trop personnel pour être frappé et touché de sa parole : « Je l'ai connue dans le monde, a-t-il dit ; je l'ai connue dans la dévotion, et elle m'a toujours laissé de glace. » Non, la femme qui avait des élans si soudains, des accents si chaleureux, qui écrivait des lettres si tendres, comme la lettre sur la paix du cœur à M. de Norvins ; la femme aux pieds de laquelle tombaient de repentir tant de malheureux de tout âge, de tout pays et de toute condition ; la femme que M. de Labédoyère, condamné à mort, remerciait de l'avoir consolé, une telle femme n'avait pas que de l'imagination ; nous savons à quoi nous en tenir sur les effets de l'imagination, nous qui avons vu de nos jours faire un si étrange abus de cette faculté fiévreuse, et ce n'était pas l'esprit qui vivait en elle, c'était le cœur.

Mais, et l'on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion à mesure que l'on avance dans la lecture de cette vie passionnée, comment une femme si bien douée, d'une nature si vraie, d'une âme si aimante, d'un

cœur si religieux, n'a-t-elle pas produit plus de résultats, comment ne laisse-t-elle rien après elle, ainsi que sainte Thérèse ; comment, elle morte, le groupe d'amis dont elle était le foyer s'est-il évanoui et éteint ; comment tout ce bien qu'elle avait commencé est-il resté suspendu ?

C'est que, et l'auteur de sa vie (qui est protestant), a prévu cette objection, en la combattant par avance, elle n'était pas catholique. Il lui manquait un principe de doctrine, et la tradition de l'autorité ! elle-même en était émue ; quand on l'interrogeait à ce sujet, elle ne savait que répondre, et, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, l'*inspiration tournait*. Les hommes, quand on leur parle le langage de la vérité éternelle, quand on leur reproche leur faiblesse, et quand on les appelle à se relever, en tout temps, en tout lieu, font instinctivement cette réflexion : Qui donc à donné à celui-ci le droit de parler ainsi ? Pendant les prédications du Christ, les Juifs étaient étonnés : à Jésus-Christ aussi ils demandaient d'où il tenait ce pouvoir ? Jésus-Christ répondait qu'il le tenait de Dieu, et Dieu était son principe, c'était à son père que remontait sa tradition, et quand il avait invoqué son père, les pharisiens se taisaient, et la foule croyait.

Ainsi parle l'Eglise catholique, qui descend directement du Christ, et c'est ce que ne pouvait faire madame de Krudener. Par sa tendresse de cœur elle amollissait certaines âmes, plutôt que par sa doctrine ; et toute femme ainsi organisée arrivera au même résultat, sans avoir son mysticisme et son ardeur religieuse.

Madame de Krudener était poursuivie par le besoin de se fixer, de s'attacher à un principe, mais ces aspirations n'étaient que des lueurs. Elle assistait à la mort d'un saint moine et à celle du préfet de Strasbourg, M. de Lézay, elle en était frappée ; il y avait là un calme, une simplicité, une résignation douce qu'elle se plaisait à peindre, mais elle ne voyait pas que cette mort était la mort d'un catholique, et qu'il y avait entre cette fin, et celle d'un protestant, à la fois austère et sèche, la même différence qu'entre la philosophie et la religion.

Elle ne comprenait pas davantage les motifs de la conduite que tenaient envers elle les protestants et les catholiques. Les premiers la persécutaient ; elle fut en plus d'un lieu poursuivie, traquée, chassée ignominieusement. Les seconds la recherchaient, l'écoutaient et conversaient avec elle. Ne devait-elle pas sentir de quel côté était la vérité ? Celui qui possède la vérité ne craint pas de la voir discuter.

Non, elle avait bien une aversion pour le protestantisme, quelle déclarait n'être qu'une *tromperie de Satan*. Elle disait qu'elle n'était ni catholique, ni grecque, ni protestante, mais chrétienne, et sa vie, ré-

plique justement M. Eynard, était une protestation permanente contre l'autorité ; elle restait isolée, et aussi elle ne produisait pas tout le bien qu'elle eût pu faire. Elle ne pouvait être un centre, elle eût créé une secte; elle ne ramenait pas au centre commun.

Son action était indépendante d'elle et de sa volonté ; l'entraînement qu'elle communiquait à ses auditeurs, l'ardeur de la foule qui se pressait autour d'elle, et qui, accourue de plusieurs lieues, demandait de nouveaux sermons, sans jamais en être assouvie, sont un témoignage non de sa propre puissance, mais de ce besoin immortel que l'homme a d'entendre des paroles qui l'enlèvent à la terre, qui le rappellent à son origine divine, et qui lui font entrevoir la réalité à laquelle il aspire, la paix en Dieu.

Un de ses visiteurs l'a bien appréciée ; c'était une comète dont « l'apparition produira des effets salutaires en réveillant les âmes de l'assoupissement où elles sont plongées, » et non un rayon de l'astre permanent qui éclaire et échauffe du haut des cieux.

Nous avons été entraînés à juger madame de Krudener plutôt que le livre : cette réflexion même est un éloge. L'auteur s'est oublié ; son livre est un de ceux où l'écrivain se plaît à se mettre de côté pour ne laisser voir que son sujet. Il ne se préoccupe pas un seul instant de se faire valoir ; dans la première partie seulement, pendant la vie mondaine de madame de Krudener, il est entré dans des détails plus intimes. La société si variée des premiers temps de la Révolution, du Directoire, du Consulat, apparaît dans ses représentants les plus aimables et les plus illustres ; à chaque page brille un nom célèbre, et le récit simple et attachant a tout l'intérêt du roman. L'auteur aime aussi à décrire les beautés de la nature et il le fait avec ce sentiment qui semble appartenir en propre à la génération du XIX[e] siècle ; il a dans le style quelque chose de noble et de doux qui décèlent une âme généreuse ; il comprend les faiblesses du cœur, et quand il lui faut raconter par quelle pente fatale son héroïne céda à une coupable tendresse, il l'explique sans l'excuser, et trouve des mots qui, en la condamnant, la font encore aimer. C'est la meilleure louange qu'un chrétien puisse adresser à un chrétien.

Eugène LOUDUN.

LA VÉRITÉ SUR LES ARNAUD

PAR M. P. VARIN [1].

M. P. Varin nous avait communiqué, et nous avions inséré dans notre vol. XVI, p. 842, un fragment *de la vérité sur les Arnaud* avant la publication de cet important ouvrage. Notre intention était ensuite d'en rendre un compte détaillé, et sans l'extrême gravité des événements, sans la réduction de notre recueil, il y a longtemps déjà que nous aurions rempli cet engagement. M. P. Varin, absorbé par ses recherches scientifiques, n'était pas pour nous un collaborateur habituel; mais nous le comptions au nombre de nos amis les plus sympathiques. Récemment encore, il nous avait confié le manuscrit d'un mémoire capital sur le *Sacramentaire* de saint Grégoire, mémoire qui touche aux questions les plus importantes de la liturgie dans l'église catholique, et nous en donnerons bientôt une analyse raisonnée.

La foudre est venue frapper M. Varin : en deux jours, le mari et la femme ont été emportés par l'épidémie ; le mari, plein de sérénité et de foi jusqu'au dernier moment, et accomplissant les derniers actes de la vie avec une ponctualité héroïque ; la femme, expirant de douleur sur le corps inanimé d'un homme qui, par l'admirable bonté de son caractère, avait mérité un attachement si passionné et si touchant.

Les sciences historiques ont fait une grande perte dans la personne de M. Varin ; jamais on n'a connu plus d'obstination et une conscience plus imperturbable dans les recherches. A cet égard, il possédait des qualités vraiment herculéennes, et il en a peut-être abusé, pour l'intérêt de sa réputation, surtout dans ses interminables *Archives de la ville de Reims*, qui font partie de la collection des *Documents historiques* publiés par le gouvernement. Là, d'inappréciables trésors sont noyés dans les détails ; M. P. Varin ne pouvait s'empêcher de tout mettre et de tout dire. C'était l'excès d'une vertu, non l'impuissance d'un savantasse qui ne sait

[1] Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 31.

pas mettre l'ordre dans son fatras. Professeur, il avait fait preuve d'une diction correcte, élégante et animée; ses cours d'histoire à Rennes ont été suivis et appréciés par les juges les plus compétents; c'était excellent et pour le fond et pour la forme. La plume à la main, il conservait ses avantages; il avait un style très-pur, et, quand il le fallait, un tour spirituel et incisif.

Homme de mœurs respectables, savant consciencieux au suprême degré, M. P. Varin avait reçu la récompense de ces précieuses qualités par son retour a la foi. Dès que la lumière s'était montrée sans voiles à ses yeux, il s'était rangé à tous les devoirs de la vie chrétienne avec cette netteté de conduite qui formait le trait principal de son caractère. Soldat de la science, sans quitter son drapeau, il était devenu le défenseur de la religion : telle fut le motif déterminant de ses derniers travaux, *la vérité sur les Arnauld*, le seul ouvrage publié; l'*Histoire de l'Église d'Irlande*, monument achevé d'une érudition imperturbable, et qui, nous l'espérons, verra bientôt le jour; enfin, le *Mémoire sur le sacramentaire de saint Grégoire*, dont la lecture récente avait fait une profonde impression sur l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et contribué à aplanir pour l'auteur les voies qui mènent directement à l'Institut.

C'était là l'ambition de M. P. Varin, et il y avait sacrifié une position heureuse et assurée en province, celle de doyen de la *faculté de Rennes*. Des amis dévoués, au premier rang desquels il faut mettre M. Naudet, lui avaient arrangé à Paris, par une place à la bibliothèque de l'Arsenal et des travaux au comité des documents historiques, la possibilité de vivre, de travailler et d'attendre. La Révolution survenant a rendu plus pénible une existence déjà pleine de difficutés et de luttes; c'est par de pareilles épreuves que Dieu purifie les âmes qu'il a ramenées vers lui : il faut adorer la profondeur de ses jugements.

La querelle du jansénisme, comme toutes celles qui touchent aux vérités fondamentales de nos destinées, a vivement préoccupé le siècle qui l'a vue naître : c'était moins, à vrai dire, une dispute de principes, que d'hommes se détestant cordialement, contrairement à ces mêmes principes qui commandent avant tout, le support mutuel ou la charité.

Il est de l'essence de la vérité, et en particulier de la vérité catholique, de soulever autour d'elle, toutes les passions qu'elle a charge de

réprimer. L'irritation qu'elle provoque est d'autant plus ardente, que sa sanction est plus absolue. Hercule étouffant les serpents dans son berceau, et terrassant plus tard l'hydre de Lerne, est l'image de l'Eglise luttant depuis son origine contre les hérésies qui l'ont providentiellement assaillie.

Et cela même est une nécessité, car, dans ce monde éphémère, la lutte est le moyen dont le ciel est le terme ; c'est par là seulement que l'homme répond à sa destinée de créature intelligente et libre.

C'est la voie qu'ont suivie toutes les grandes âmes, qui n'ont vu dans ce passage sous le soleil qu'une étape vers l'éternité.

Dépositaire de la vérité éternelle, l'Eglise a donc seule une sanction pour contenir la liberté humaine ; dans les limites inflexibles mais salutaires de l'ordre, atmosphère naturelle de l'homme avant sa chûte.

En effet, en dehors de cet ordre, tout n'est que misère et ténèbres.

Or, le principe fondamental de l'Église, celui qui fait graviter sa nef merveilleuse, à travers les flots du temps, vers la Jérusalem celeste, c'est la charité.

DIEU EST AMOUR, disent les livres saints.

Tous les hommes, en effet, depuis l'artisan dans son échoppe jusqu'au monarque, veulent être aimés et honorés ; mais, si tous prétendent aux bénéfices de l'amour et de la gloire, il en est très-peu qui se résignent à en accepter les charges.

Le moyen de juger de la bonté, non pas de la doctrine catholique, elle est hors de cause depuis dix-huit cents ans, mais de ceux qui l'ont embrassée, c'est la charité. Si elle leur manque, tenez pour certain qu'ils sont hérétiques et archihérétiques, dussent-ils crier sur les toits qu'ils sont orthodoxes plus orthodoxes que le Pape.

C'est dans cette pensée que M. Varin nous fait assister aux révélations des coryphées du jansénisme, révélations d'autant plus piquantes, qu'elles sont extraites de leur correspondance confidentielle.

Fidèle jusqu'au scrupule au titre de son livre, *la Vérité*, M. Varin a tout colligé, conféré, étudié avec cette admirable sagacité de critique, que donnent à la fois une vaste érudition, un esprit souple, pénétrant et limpide.

Ce scrupule est tel qu'il a soin d'élaguer le plus possible tous les documents dont se sont servi les Jésuites contre Port-Royal, quelqu'authentiques qu'ils soient d'ailleurs, ne voulant pas que le plus léger souffle de partialité ternisse son œuvre.

Mais, comme l'absolu n'est pas de ce monde, pas même pour la vérité, qui n'est telle que dans le ciel, nous nous permetterons de ne point partager absolument, les préventions de M. Varin contre certains membres de la famille Arnaud.

Le grand mal, par exemple, que Robert d'Andilly, le frère du grand Arnaud, soit très-jaloux de s'avancer en cour, de se glorifier dans sa famille, dans ses amis, dans ses talents : il ne fait là, ce semble, que ce que chacun fait, et fera, même en pleine république égalitaire ; et ce que font, à la rigueur, tant d'autres citoyens de la république chrétienne, lesquels disent leurs patenôtres devant le Christ né dans une étable et mort sur un gibet, et qui, au sortir de là marchent la tête haute et fière, se félicitant de n'être pas un de ceux-là, et humant la double ivresse de la coupe des anges et de celles des démons.

Quoi d'étonnant que le Christ leur dise alors : Les voleurs et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume du ciel, si le souffle de sympathie et de tendre pitié qui n'est plus dans votre cœur s'échappe de leur cœur.

Car la sympathie est l'étincelle divine, et ceux qui la logent dans leur cœur, sont plus près de Dieu que ceux qui l'étouffent sous le bonnet de leurs vertus.

Revenons à M. Varin.

Que contrairement à la loi en vigueur de son temps, Robert d'Andilly favorise Simon, son fils, au dépens de ses aînés, le bon sens et notre code lui donnent raison ; et puis, cette prédilection n'est-elle pas justifiée par les dons naturels, et la sagesse précoce de ce fils, qui devint plus tard une des illustrations de l'Etat, en plein siècle de Louis XIV ?

Que d'Andilly coure les places et les brevets : il a tort, puisqu'il prêche le renoncement en vers et en prose [1] ; mais M. Varin conviendra avec nous que s'il ment à Dieu, il ne ment pas à ses bienfaiteurs, et sa gratitude n'est pas équivoque. Ainsi quand il reçoit un brevet du roi ou de la régente, il ne prétend pas, comme certains puritains de la veille ou du lendemain, le tenir des mains de la nation pour se dispenser de reconnaissance.

Car enfin, si d'Andilly vivait encore, il serait en droit de dire à ces austères citoyens : Ou vous servez le roi ou la nation ; si le roi, vous le trahissiez lâchement, si la nation, vous n'en valez guère mieux, car elle

Œuvres chrestiennes de M. Arnauld d'Andilly. A Paris, chez Pierre Patu, 1669.

ne vous paie pas, que je sache, pour servir un roi qu'elle déteste.

Mais cumuler les deniers du fisc et la popularité, manger au ratelier de la résistance et boire à celui du mouvement, ce qui offre le double avantage d'arrondir le corps et d'alléger l'âme de la reconnaissance; c'est par trop fort. Sans doute, ajouterait d'Andilly, mon contemporain le fabuliste pensait à vous, quand il mettait en scène la belette et la chauve-souris.

> La dame du logis, avec son long museau,
> S'en allait la croquer (la chauve-souris) en qualité d'oiseau,
> Quand elle protesta qu'on lui faisait outrage ;
> Moi ! pour telle passer !... vous n'y regardez pas :
> Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage.
> Je suis souris, vive les rats !
> Jupiter confonde les chats !...

Que M. Varin s'indigne encore contre d'Andilly, parce qu'il renie parfois en public ce jansénisme qu'il adore à deux genoux dans sa chambre, rien de mieux, mais il conviendra avec nous que l'avantage lui reste encore sur nos contemporains les puritains.

Car enfin, son apostasie passagère n'exclut pas quelques velléités courageuses. Et puis le jansénisme ne l'avait fait ni conseiller d'État ni ministre, comme MM. tels et tels, que la monarchie avait comblés et qui lui ont asséné, avec plus de brutalité que les républicains de la veille, l'ignoble ruade du dernier des assaillants du lion.

Mais le plus grand des griefs, aux yeux de M. Varin, celui que sa plume fine et railleuse poursuit à outrance, c'est la prétention de ce pauvre d'Andilly à devenir précepteur du dauphin (depuis Louis XIV).

Il dit bien, il est vrai, dans une de ses lettres, qu'*il se sent né pour les grandes choses de l'Etat*. Mais ce qui honore d'Andilly et légitimerait presque ce petit écart, c'est qu'il ajoute, avec une sincérité qui n'est pas jouée, qu'il adore sa patrie et son roi. Toute son ambition se borne à donner un grand roi à la France.

Mais M. Varin trouve encore sa prétention trop haute ; et néanmoins, il avoue quelque part que d'Andilly est aussi fort théologien que le grand Arnauld, son frère, et plus profond politique que lui. Quoi d'étonnant alors qu'il brigue l'honneur de devenir le précepteur du nouvel Alexandre ? Il manque son coup, voilà tout, et le jansénisme lui joue ce mauvais tour.

Pourquoi lui en faire un crime ? Qui donc oserait affirmer que sous un tel gouverneur Louis XIV n'eût pas été plus grand de cette grandeur réelle qui illustra à jamais son aïeul, saint Louis, aux yeux de tous les sages qui aiment la vérité pour elle-même ?

Sans être plus janséniste que M. Varin, j'incline pour cette dernière opinion, et lui-même, au fond, n'est pas éloigné d'en faire autant.

Sans doute, en sa qualité d'historien et de savant anatomiste du cœur, il a peut-être raison de nous montrer l'écorché de ces héros de vertu. Seulement, il aurait dû se souvenir que les ambitieux les plus dangereux ne sont pas ceux qui se montrent en naïf déshabillé, mais ceux qui se voilent d'une fausse pudeur.

Mais si M. Varin se livre parfois à une préoccupation un peu trop vive contre les chefs de cette illustre famille, voyez aussi avec quelle délicatesse il relève le caractère de Simon de Pomponne, ce fils préféré de d'Andilly.

On sent ici, à l'urbanité du style, à ses grâces coquettes sans afféterie, que la pensée de l'auteur a traversé la cour du grand roi, et que l'air lui en est aussi familier qu'au duc de Saint-Simon lui-même, qui prendrait à coup sûr ce crayon de Pomponne pour un feuillet tombé de ses mémoires.

En effet, le marquis de Pomponne n'est pas seulement un homme d'Etat qui voit de haut et de loin, mais, ce qui ne gâte rien, un philosophe chrétien, marchant d'un pas prudent et ferme à travers les écueils de la cour ; car si Versailles n'est pas semé de chausse-trappes, comme Plessis-les-Tours, sous Louis XI, le moindre faux pas peut vous lancer, sur les ailes d'une lettre de cachet, dans une basse-fosse de la Bastille.

Non-seulement M. de Pomponne voit de haut et de loin dans les affaires de ce monde, mais sa pensée se replie avec un égal bonheur dans les profondeurs du monde invisible.

A peine sent-il la fortune enfler trop rapidement ses voiles, qu'il n'attend pas, comme Polycrate de Samos, qu'elle le déborde. Ainsi, dans une lettre à son père, racontant sa subite élévation au premier poste de l'Etat, après un long exil, et sentant sans doute une folle bouffée d'orgueil traverser sa pensée, il se rappelle soudain ces paroles de saint Augustin aux Romains conquérants : *Receperunt mercedem suam vani vanam.* Et il tremble qu'aux grandes assises de l'éternité ce portefeuille ne

s'élève contre lui, et que l'ange ne lui dise, en le lui désignant du doigt :

Vous avez bâti sur le néant, vous serez rémunéré par le néant.

Où sont aujourd'hui les ministres qui ont de telles syndérèses? Et pourtant les subites élévations ne manquent pas autour de nous. La fortune, que les hommes à courte vue nomment hasard, et qui n'est en définitive que l'instrument intelligent de Dieu, nous a montré des hommes perdus d'orgueil et de débauche, conspirateurs de bas étage, s'asseyant au rang des Colbert et des Pomponne.

Ces hommes sont venus faire expier à cette bourgeoisie vaniteuse et repue son insolence et ses écus, comme celle-ci avait fait expier à la noblesse, plus incorrigible encore, ses dédains et ses débauches. Dieu les broie pour les corriger, et pas un n'ouvre les yeux. Pas un n'est humble et bon à l'exemple du Christ miséricordieux : nobles, bourgeois, prolétaires, vainqueurs et vaincus, tous sont rogues, dédaigneux et cupides, tous veulent de l'or, des plaisirs, du pouvoir surtout, insoucieux qu'ils sont tous de ces grandes assises de l'éternité, vers lesquelles la peste et la guerre civile, ces diligents pourvoyeurs de la mort, nous emportent de minute en minute.

Où trouver aujourd'hui la paix et la sainteté du foyer, ces joies intimes de la famille, dont le seul souvenir parfume et rajeunit le cœur du vieillard?

C'est ce qu'apprécie M. Varin, avec sa délicatesse habituelle, à l'occasion de la correspondance confidentielle d'Arnaud d'Andilly, avec son fils de prédilection.

« Il est impossible, dit M. Varin, de participer sans être ému à ces
« épanchements où le cœur trouve toujours, sans le chercher, le mot
« et la pensée, qui vont droit au cœur ; où l'amour filial a ses mille pré-
« venances, ses petits soins, ses recherches et jusqu'à ses désespoirs que
« ne connaît plus de nos jours un autre amour. »

Rien de plus frais et de plus gracieux que la peinture qu'il fait ensuite de cet intérieur du château de Pomponne, quand d'Andilly désabusé du monde et de la cour, et sentant à travers le vent glacial de la tombe ce parfum de l'Eden perdu, dont le souvenir vit toujours au cœur des fils d'Adam, prodigue son amour plus épuré à ses petits-fils.

A côté de cette belle figure du vieillard, se détache, avec non moins de bonheur, celle de la jeune mère de ses rejetons, chrétienne aux mœurs

douces et pures, une de ces femmes qui, lorsque le nombre s'en accroît chez un peuple font les hommes grands, libres et forts.

Là se passe une de ces scènes d'intérieur que révèle la correspondance intime de cette jeune mère, dont la touche naïve ferait le désespoir du coloriste le plus habile.

Viennent ensuite les figures non moins naïves, mais plus accusées de la mère Agnès, de la sœur Angélique de Saint-Jean, de Charlotte de Pomponne, saintes filles qui résistèrent sans plier à la colère du grand roi, et dont le souvenir a immortalisé les ruines de Port-Royal-des-Champs.

Chacune d'elles est admirablement caractérisée par la touche fine et énergique de M. Varin.

Mais la figure capitale, celle qui souffle son énergie, tant à la partie virile qu'à la partie féminine de la famille, est celle du grand docteur, Antoine Arnauld, homme aux proportions antiques, écrivain à grand style, arc-boutant de ses larges épaules, jusqu'à son dernier souffle, les doctrines de Jansénius.

Témoins de l'inflexibilité de cette grande famille et de la rigidité de ses mœurs, Tallement des Réaux, le cynique conteur, l'accuse de n'*avoir que du vent*, et Péréfixe, d'*allier la pureté des anges à l'orgueil des démons*.

Ce dernier jugement n'est que la paraphrase de ce mot de saint Paul : *la science enfle, mais la charité édifie*.

Autour de ces chefs du jansénisme viennent se grouper le fameux abbé de Rancé, le maréchal Fabert, la régente, Anne d'Autriche, MM. de Colbert, de Lyonne, Torcy, etc., tout le grand siècle enfin dont les splendeurs naissantes se réflètent dans les pages de ce livre.

L'illuminisme y trouve aussi sa place en la personne de la célèbre Antoinette Bourignon.

Rien de plus curieux que cette histoire d'Antoinette Bourignon, attirant dans ses rêts un curé de Malines, Christian de Cort, lequel change son rôle de directeur des âmes pour celui de directeur d'assurances sur l'île de Nordstrand dans la Baltique.

L'histoire de cette entreprise, dans laquelle les deniers de Port-Royal sont fort aventurés, débute comme un roman, et se dénoue comme un scandale vulgaire en cour d'assises.

En résumé, d'après M. Varin, le jansénisme, ce type des chrétiens purifiés, passe par des phases très-peu chrétiennes. Il est d'abord

hérétique, puis spéculateur, illuminé et se termine par une faillite.

Ces reproches sont graves, pour ne pas dire plus. Ne serait-il pas possible que M. Varin eût exagéré ici les tons de sa palette, d'ailleurs si délicate, et qu'il prêtât aux chefs du jansénisme les erreurs de quelques enfants perdus du parti ?

Nous mettons ce doute en avant, mais avec une extrême réserve ; car chacune des assertions de l'auteur se trouve flanquée d'un bataillon carré de citations et de gloses, si compacte et si formidable qu'il ne nous reste plus qu'à baisser pavillon.

Que d'autres jugent donc jusqu'à quel point les terribles conclusions contre le jansénisme répondent aux prémisses.

Quant à nous, la vérité qui ressort avec la dernière évidence de ce grand procès historique, si admirablement résumé par M. Varin, c'est que toute révolte contre l'Eglise dont Jésus-Christ ou la charité incarnée, la pierre angulaire, n'est autre chose qu'orgueil.

Qu'est-ce après tout que le jansénisme, sinon un protestantisme mitigé, qui lui-même n'a été que la continuation de toutes les hérésies qui ont assailli l'Eglise depuis son berceau ?

Jamais Luther, avec toute sa fougue, ne s'éleva avec plus de force contre la papauté que saint Bernard ; mais Luther rompit avec l'unité, qui est l'amour, et saint Bernard y resta fidèle : l'un a déchiré la robe sans couture du Sauveur du monde, l'autre l'a respectée.

C'est encore l'Eglise avec sa forte unité, mais l'Eglise épurée et régénérée dans ses membres, qui doit présider aux destinées du monde nouveau prêt à éclore de tant de révolutions.

En ce moment l'épée symbolique du Christ divise la chair morte de la chair vive ; son van s'agite avec bruit, le grain va tomber.

Qui sera la paille, qui sera le grain ?

Telles sont les impressions produites par le livre de M. Varin, la VÉRITÉ SUR LES ARNAULD. Certes on ne saurait pousser plus loin que lui le scrupule pour cette vertu capitale. Les esprits sérieux, qui n'aiment qu'à se nourrir de faits empreints d'une saine critique, ne seront pas moins charmés de son livre que ceux à qui plaisent dans une érudition féconde et variée l'atticisme et l'urbanité du style, qui, bannis du langage révolutionnaire, ont aujourd'hui toute la saveur de la nouveauté.

L. AMIEL.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 7 juillet 1849.

Nos soldats sont entrés dans Rome; la lutte matérielle doit être finie; elle a été soutenue glorieusement; l'armée française y a déployé des qualités de persévérance, et qu'on nous permette de l'ajouter, de *bonne santé*, qui prouvent que l'Afrique a donné à nos troupes ce qui leur manquait autrefois sous le rapport de la constance : nous faisons ici de la bonne santé une vertu militaire ; car, au milieu des circonstances du climat romain, la force morale a seule pu soutenir le tempérament de nos soldats ; pour peu qu'ils eussent été démoralisés par les lenteurs du siége, la fièvre les eût envahis et décimés.

Cependant nous ne connaissons pas encore les détails et les conséquences immédiates de ce grand événement ; jusque-là, suspendons notre jugement et attendons tout de la justice et de la bonté de Dieu qui a permis aux Français de frapper le coup décisif dans la nuit de la fête de saint Pierre et de saint Paul, dont les reliques reposent sous la tombe d'or de Constantin, à quelques portées de fusil des murailles enlevées d'assaut par nos troupes.

Cependant la révolution démagogique du Palatinat et du grand duché de Bade a été énergiquement réprimée ; les troupes prussiennes, commandées par le prince héréditaire, que naguère les libéraux allemands mettaient au ban de l'opinion publique, les ont menées tambour battant depuis Worms jusqu'aux frontières de la Suisse; on a vu à l'œuvre l'odieux parti que l'incrédulité systématique a produit en Allemagne comme en France, et l'indignation des populations délivrées de leurs illusions le poursuit dans son désastre.

Ancône s'est rendue aux Autrichiens ; Venise succombe à son tour, et l'on attend la nouvelle de la reddition sans conditions de la pauvre république, ce fantôme exhumé du passé, qui, grâce à de vrais patriotes, les Manin et les Tomaseo, n'a pas été sans dignité et sans grâce : les lagunes de l'Adriatique gagneront en mélancolie à cette nouvelle chute, et les voyageurs qui glisseront le long des palais du grand canal se feront raconter les belles scènes de la dernière histoire : c'est tout ce qui res-

tera pour le moment de cette tentative galvanique. Les républiques municipales peuvent durer bien longtemps ; mais une fois que les grandes monarchies les ont absorbées, c'est en vain qu'elles profitent des agitations voisines pour revenir momentanément à une existence distincte : l'arrêt de leur fusion demeure irrévocable.

Des conséquences d'abord si formidables de la dernière révolution française, il ne reste plus debout que l'armée hongroise, et les dernières nouvelles, la prise de Raab, la marche concentrique des Russes, des Autrichiens et des Croates vers le foyer d'une rébellion longtemps victorieuse, prouvent aux yeux clairvoyants que les Madgyares, en maintenant contre les autres provinces de la monarchie autrichienne leur prépondérance militaire, n'ont fait qu'attirer sur leur tête, par l'intervention russe, un désastre inévitable. Les Autrichiens et les Slaves réunis ne sont pas en état de dompter l'énergie des troupes hongroises, l'événement l'a prouvé ; mais les Russes sont aussi dans leur genre des soldats de premier ordre, et les masses dont la nouvelle coalition dispose doivent, chez ses adversaires, réduire à l'impuissance, même les efforts du désespoir.

Partout les souverains ou les princes se sont mis à la tête des troupes dont la fidélité a résisté aux suggestions révolutionnaires. Le jeune empereur d'Autriche a marché bravement à l'attaque de Raab ; c'est une revanche éclatante et heureuse. Ce que deviendra, au milieu de tout cela, le système constitutionnel, où les gens raisonnables avaient voulu faire une halte après les convulsions de février et de mars 1848, Dieu seul le sait ! La vérité est que les démagogues, en poursuivant à outrance les hommes dévoués à l'opinion constitutionnelle, ont admirablement fait l'affaire des princes, et ceux-ci, dans la rancune du passé, dans l'ivresse de la victoire, sont-ils capables de s'arrêter en chemin ? L'opinion constitutionnelle, si cruellement démantelée, peut-elle se défendre avec quelque avantage contre ceux qui la sauvent en ce moment des excès du socialisme ? Nous voudrions faire l'histoire actuelle de l'Allemagne, mais c'est une tâche impossible : il y a trop d'éboulements et de poussière. On y reviendra quand un peu d'ordre et de calme se sera mis dans ce chaos. En somme, le pays revient grand train de l'Allemagne unitaire à l'Allemagne fédérative ; c'était bien la peine de se ruiner en révolutions !

Et nous, sans qui rien n'aurait commencé, où en sommes-nous, à notre tour ? Nous contribuons plus que personne à la répression des factions anarchiques ; le parti auquel nous avions remis nos destinées, après que le trône eût été traîné dans la boue, a disparu de l'Assemblée et des affaires. La majorité victorieuse se compose de tous ceux contre lesquels

la révolution de Février s'est faite, et pourtant la forme constitutionnelle de la République reste intacte et respectée. Nous avons un président honnête homme qui a juré loyalement la constitution, et qui tient fidèlement sa promesse. Les personnes dont il s'est entouré sont à mille lieues d'une révolution impériale, et le pays qui, en décembre, l'eut acceptée comme une délivrance, n'en veut plus, depuis qu'il sait que le président a trop de bon sens et de conscience pour ambitionner la gloire du petit chapeau. Dans l'Assemblée législative, dans la France entière, les anciens partis sont occupés à la fois à surveiller l'ennemi commun et à se surveiller les uns les autres. Le *statu quo* est une nécessité des circonstances toutes particulières dans lesquelles nous nous trouvons, et nous n'entrevoyons pas la fin du *statu quo*. C'est un temps de régence sans qu'on sache quel est le roi absent ou mineur.

Quand la restauration du pouvoir monarchique, désormais inévitable, se sera complétée en Europe avec l'éclat que les derniers événements viennent de jeter sur nos armes, avec la conscience qu'a l'Europe de la persistance de l'esprit militaire dans notre nation, même, il faut le dire, (quoiqu'on ne doive guère compter sur la mémoire des princes ou des peuples), avec la reconnaissance que l'Europe nous doit pour avoir enrayé en pleine république l'esprit de ceux qui, comme nous, repoussent toute idée d'une invasion et d'une coaction imposée par l'Europe armée, n'ont, en ce qui concerne l'avenir, qu'à s'en remettre à Dieu, qui, plus que jamais, fait les choses à rebours de toutes les prévisions humaines.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE, ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ENCORE UN MOT

SUR LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'article que nous avons publié dans notre numéro du 1er juillet sur le nouveau projet de loi relatif à la question de l'enseignement, a causé une certaine sensation dans le monde catholique. *L'Univers*, qui avait ouvert la tranchée contre ce projet avec une fermeté peu commune, s'est autorisé de notre témoignage, au reste comme de celui de presque tous les organes de notre cause ; *la Voix de la Vérité*, sans citer nos paroles comme *l'Univers*, a attaché quelque importance à ce que *le Correspondant*, recueil connu pour la modération de ses jugements, se prononçât si nettement dans un sens contraire aux conclusions de la commission instituée par M. de Falloux.

Jusqu'ici rien que de très-naturel. *L'Univers* et *la Voix de la Vérité* ont le droit d'en user comme il leur convient ; *l'Univers* qui souvent a été accusé d'un excès de zèle, fait bien de se prévaloir d'un témoignage comme le nôtre ; car, unis intimement pour le fond des principes, il nous est quelquefois arrivé, sans jamais nous combattre, d'apprécier différemment certains faits et de maintenir chacun de notre côté une nuance différente. Si donc, dans l'occasion présente, et par des motifs qui ne sont pas toujours exactement les mêmes, nous nous rencontrons dans l'expression du même sentiment, il y a lieu de penser que notre commune opinion n'est pas dénuée de tout fondement.

Mais, nous le reconnaissons sans peine, ceux de nos amis dont l'attitude actuelle se trouve implicitement sous le coup de notre critique ont droit à des explications de notre part, et ces explications sont de celles qui ne peuvent que gagner à être produites au plus grand jour de la publicité.

On aurait dû peut-être se rappeler en lisant notre article, qu'après les intérêts de la religion, ceux de la science et de la littérature ont toujours été pour nous l'objet d'une inquiète sollicitude. Or le nouveau projet de loi, sujet à quelques objections bien graves sous le rapport de l'enseignement populaire, est plus défectueux encore (nous n'avons pas manqué de le dire) dans la partie qui se rapporte à

l'enseignement littéraire et classique. M. de Falloux, dans l'origine, avait justement pensé que la seconde question ne pouvait se confondre avec la première, malgré les points connexes de l'une et de l'autre, et c'est pourquoi il avait nommé deux commissions, l'une pour l'enseignement primaire et l'autre pour l'instruction secondaire. Dès la première séance de chacune de ces commissions, on exprima le désir de les fondre toutes deux en une seule. Le prétexte donné à ce projet de réunion se fondait, si nous avons bonne mémoire, sur la crainte qu'on aurait éprouvé de voir les deux commissions suivre chacune une ligne différente sur quelques-uns des principes essentiels ; il était pourtant facile de répondre à cette objection. Car enfin, ces commissions officieuses dont s'entourent les ministres ne sont pas tellement souveraines que celui qui les a convoquées ne garde un droit de contrôle sur leurs travaux, et s'il ne s'était agi que de concilier certaines antinomies des deux projets, le public et la Chambre s'en seraient volontiers remis de ce soin à M. de Falloux. On aime assez que les ministres les plus capables s'appuient sur l'opinion des hommes spéciaux ; on se montrerait plus satisfait encore si l'on voyait enfin nos hommes d'état parvenus au pouvoir, s'assimiler tellement le travail de leurs conseillers, qu'ils eussent le droit de dire, en découvrant leur poitrine à l'ennemi :

Me, me adsum qui feci : in me convertite ferrum.

M. de Falloux, qui a donné des preuves d'un admirable courage dans des circonstances bien autrement critiques, n'est pas de ceux qu'on puisse accuser de s'être mis derrière le plastron d'une commission ; mais si sa fermeté est à l'abri de tout soupçon, il n'en est pas de même d'un excès de condescendance de sa part, et dans le cas dont nous parlons, nous pensons qu'il aurait dû se montrer moins prompt à accomplir le projet de fusion qui lui était proposé. Quelques amour-propres auraient eu peut-être à souffrir de ce partage d'attributions ; mais les travaux auraient pu être conduits de part et d'autre en connaissance de cause, et l'influence du ministre serait devenue bien autrement prépondérante.

Au lieu de cela, dès qu'il s'est agi de traiter les questions de l'enseignement littéraire, celles qui réclament le plus impérieusement l'intervention des hommes du métier, la commission n'a offert, contre un très-petit nombre de personnages experts en ces matières (et la plupart appartenaient à l'enseignement officiel), qu'une masse d'hommes fort distingués sans doute sous tous les autres rapports, mais qui seraient les premiers à convenir qu'en fait de *pédagogie* et de *pédeutique* leur expérience n'est pas des plus complètes et des plus rassurantes.

Ainsi donc, pour rappeler une opinion que nous avons exprimée à plusieurs reprises, avec aussi peu de succès que Cassandre parlant aux défenseurs de Troie (et l'on sait que Cassandre finit pourtant par avoir raison), toute commission compétente qu'on aurait chargée de réorganiser l'enseignement secondaire aurait répondu sans hésiter que cette tâche est la conséquence obligée de la constitution donnée à l'enseignement supérieur. Elle aurait demandé au ministre d'assurer la priorité à cette dernière question, et l'adoption d'un tel parti aurait prévenu la plupart des erreurs ou des piéges dans lesquelles sont tombés les auteurs du nouveau projet de loi.

Notre résolution de le combattre s'est fondée sur un second motif plus grave encore que le premier : et ici, ce n'est pas seulement *le Correspondant* qui parle, c'est le principal rédacteur de ce recueil. Le voile de notre anonyme n'est pas tellement épais qu'il ne nous soit permis de le rendre plus transparent encore. Celui qui trace ces lignes s'est trouvé a deux reprises en position de voir des hommes de théories arriver au pouvoir et transporter dans la pratique des affaires l'application de leurs principes. On sait que les hommes de la *Revue française* et du *Globe* ont fourni à la monarchie de juillet ses défenseurs les plus habiles, les plus respectables et les plus sérieux. Or, ces mêmes hommes qui se virent tout à coup chargés par une révolution des destinées de la France, la veille encore se livraient à toute la vivacité d'une opposition qui ne tenait aucun compte ni des services immenses rendus par la Restauration à notre pays, ni de la justesse des vues qui avaient distingué les fondateurs du gouvernement constitutionnel, ni des passions sauvages qui minaient le principe de la légitimité.

Dès qu'il fallut passer des tracasseries de la presse au maniement des affaires, l'embarras fut sérieux et personne ne s'en tira d'une manière irréprochable : les uns se hâtèrent de se rattacher au noyau des mécontents, faute du courage nécessaire pour apprendre un métier plus utile et plus loyal : ce sont ceux-là qui ont fini par mettre en accusation les ministres de Louis-Philippe, et auquels l'opinion impute surtout la chute de la monarchie. Les autres, plus consciencieux et plus résolus, se mirent sérieusement à l'étude des affaires ; mais aussi, dès le second mois, brûlaient-ils les dieux qu'ils avaient adoré jusqu'alors, et sans aller jusqu'à la passion gouvernementale de quelques-uns des hommes convertis alors par le succès, ils admirent un tempérament chaque jour plus prononcé dans l'application des principes, naguères défendus par eux avec une farouche indépendance.

A leur tête, comme pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, se plaçait M. Guizot, et certes, quel que soit l'avenir de ceux

qui surgissent aujourd'hui à l'horizon, nous leur connaissons trop de goût et de tact pour souffrir qu'on les compare, sous le rapport du talent, avec le premier orateur politique des temps modernes. M. Guizot, d'ailleurs, était le mieux préparé à la transition ; il connaissait l'administration pour l'avoir pratiquée dans un poste éminent dès sa première jeunesse ; il modérait l'ardeur des bouillants soutiens de l'opposition, et ses réserves contre l'oubli du côté pratique des choses étaient telles que sur la plupart des points, il était difficile de mettre le ministre en contradiction avec l'ancien rédacteur de la *Revue française*.

Et pourtant quelles concessions le besoin spécieux de transiger avec les hommes n'a-t-il pas arrachées à M. Guizot et à ses amis ! Nous disons *transiger avec les hommes*, car les choses sont de bien meilleure composition que les hommes en matière de transaction : dès qu'il s'agit de concilier des principes opposés, un homme intelligent et de bonne foi trouve toujours le moyen de rapprocher les montagnes ; mais les hommes sont intraitables, parce que le plus grand nombre n'a ni les connaissances, ni la supériorité de caractère indispensable en pareil cas, et quand, par suite des institutions représentatives, les hommes supérieurs se trouvent en contact journalier avec les médiocrités dont se compose la majorité des assemblées, la plupart d'entre eux (en France surtout, où la prééminence intellectuelle n'est jamais franchement reconnue) sont exposés à laisser le meilleur de leur toison à ces ignobles buissons de la route.

Les hommes de notre opinion arrivent aux affaires d'une manière plus imprévue, mais, à notre sens, beaucoup plus sûre que les doctrinaires de 1830. L'auteur de cet article a pu, comme le public, et peut-être mieux que le public, juger les deux armées ; et quand bien même nous n'aurions pas pour notre cause la vérité absolue de la religion, il donnerait la préférence aux hommes dont la révolution de 1848 est venue à son propre insçu, préparer les logements. Aucune des qualités généreuses et vraiment progressives qui distinguaient les hommes du *Globe*, surtout ceux de la *Revue française*, n'est étrangère aux hommes de l'école catholique, et ils ont de plus l'avantage de savoir où ils vont et de pouvoir rendre pleine justice à tout ce qui se trouve en dehors du cercle de leur opinion. Ce ne sont pas, comme les hommes de 1830, des bâtards du XVIII[e] siècle qui renient leur père, sans savoir où ils devront aller après avoir quitté sa maison : ce sont de vrais et légitimes enfants de l'Eglise qui s'emparent de toutes les lumières pour dissiper les fausses lueurs de la philosophie du siècle dernier. Ce qu'il y avait de sincère, de sérieux et d'élevé dans les hommes de la *Revue française* et du *Globe* a fait vivre dix-huit ans la monarchie de Juillet, mais la position

qu'on avait été contraint de prendre dès le début autorisait la reconstitution du parti légitimiste, et c'est la force réelle des griefs de ce parti qui a empêché le gouvernement fondé en 1830 de défendre avec succès la cause de l'ordre social contre l'aveugle entêtement de l'opposition. Aujourd'hui les catholiques n'ont contre eux que des instincts qui tous aboutissent évidemment au désordre, et qui n'ont plus, comme avant février, la faculté de se maintenir décemment à l'aide des séductions de l'idée libérale.

Il n'est pas malaisé de tirer l'horoscope de nos amis : ce sont eux qui ont donné la plus forte impulsion au contre-courant qui, dès le début, a porté remède aux entraînements de la démagogie; toutes les fois qu'il s'est agi d'une résolution forte, d'un de ces actes de courage qui mettent la majorité du côté de la justice, on les a vus sur la brèche avec un éclat qui a fait grandir leur influence hors de toute mesure avec leur point de départ. La grande difficulté, non du présent mais de l'avenir, c'est-à-dire la fusion définitive et sincère des anciens partis dynastiques, ne peut s'accomplir que sur le terrain choisi par les catholiques, longtemps avant qu'ils ne crussent eux-mêmes à des épreuves si prochaines et si radicales. La conséquence irrésistible de ce qui s'est passé depuis bientôt deux ans, assigne un rôle prééminent aux catholiques dans les affaires de la France. Pour exercer cette haute influence, nous ne leur souhaitons pas de rester seuls au timon de l'Etat, bien au contraire ; il suffit qu'ils soient présents partout où les délibérations se traduisent en actes puissants, et ont, comme disent les Italiens, *une chaire et des os*, *carne ed ossa*. Car alors, l'expérience nous le démontre, c'est leur avis qui prévaut, par la voie directe ou indirecte, peu importe, et c'est eux qui ont presque toujours la plus belle part de l'exécution.

Les catholiques ont donc à leur tour passé brusquement de la théorie à la pratique, de la critique à l'exécution; qu'il leur arrive ce qu'ont éprouvé les hommes de 1830, et qu'éclairés par l'expérience, ils rendent plus de justice aux efforts de ceux qui, avant eux, ont éprouvé l'embarras des affaires et des hommes, cette disposition est digne de leur intelligence et de leur équité. Seulement, il ne faudrait pas qu'elle les conduisit à désespérer déjà des principes et à verser dans un sens directement opposé à leurs précédentes protestations.

Dans une telle occurence, il s'opère nécessairement une séparation entre les hommes qui jusqu'ici ont combattu sous le même drapeau; les uns s'élèvent aux régions du pouvoir et passent du rang de publicistes à celui d'hommes d'Etat; les autres, qui demeurent sur le rivage, en sont réduits à suivre de loin la marche victorieuse, mais semée d'écueils, de leurs anciens compagnons. Quand la position réci-

proque n'est plus la même, le point de vue diffère nécessairement.

Profiterons-nous de cette séparation inévitable pour nous assurer les bénéfices et les popularités de l'opposition ? Hélas ! dans la société actuelle, l'opposition, c'est le vol et le pillage ; et d'ailleurs, nous n'avions pas besoin de cette leçon ; car nous avons toujours professé la plus salutaire aversion pour l'opposition systématique. Nous ne choisirons pas le moment du succès de nos amis pour donner un démenti à nos principes.

Il nous reste donc le droit et le devoir du conseil, et nous en usons librement. Nous disons à nos amis : Dès le début, et sur la question la plus importante à vos yeux comme aux nôtres, vous avez porté l'esprit de concession jusqu'à l'imprudence.

Direz-vous que sans cette condescendance vous n'auriez rien obtenu ? Il nous semble alors que vous poussez trop loin la modestie, et que vous ne vous faites une juste idée ni de votre importance, ni de la hardiesse avec laquelle il vous est permis d'user de votre position. Cette défiance de vous-même est l'effet de l'existence parlementaire ; de quelques lumières qu'on soit pourvu, on n'échappe pas à l'influence du milieu dans lequel on passe sa vie. Les grandes assemblées sont toujours de grandes coteries, et la permanence que la Constitution a donnée à celle qui nous régit rend cet effet encore plus inévitable. C'est donc pour nous un devoir de profiter de notre poste au-dehors pour faire parvenir dans la forteresse parlementaire quelques impressions plus générales et plus vraies. Or, pour que cent mille habitants de Paris aient porté sur leurs bulletins, dans la première épreuve électorale, les noms de M. de Falloux et de M. de Montalembert, il faut bien qu'une immense barrière ait été abattue, et que l'opinion de la France cherche la force, la conviction et le talent là où désormais résident les qualités sans lesquelles la société serait perdue. Quand la capitale se prononçait ainsi en faveur des hommes les plus éminents de l'opinion catholique, ce n'est pas certes qu'ils eussent mis le moindre ménagement à dissimuler leur conviction. On les a pris *quand même*, parce que l'on ne pouvait se passer d'eux. Est-ce que la position a changé, et les catholiques qui siégent dans l'Assemblée législative se croiraient-ils sérieusement menacés dans leur influence, parce qu'ils tiendraient à mettre les lois organiques en dehors du concordat qu'ils se hâtent de signer avec l'Université ?

Telles sont les explications que nous devions à des hommes dont nous sommes fiers, et que nous honorons trop pour ne pas leur parler avec franchise. Quant à ceux qui voudraient tirer de ce dissentiment des conclusions autres que celles qui en découlent naturellement, s'ils nous considèrent, dans leur extrême bienveillance, comme des auxiliaires

même momentanés, nous devons les prévenir qu'ils s'exposent à commettre une erreur considérable. Nous savons qu'un des caractères de ce temps, c'est que le catholicisme se trouve partout à une extrême dose, même parmi ceux dont l'opinion a des conséquences directement anarchiques; mais de là à ce qu'on admette qu'il existe un catholicisme démocratique, qui serait le vrai, c'est là une question jugée encore plus par les faits que par les hommes, et nous croyons qu'après la chute de l'*Ère nouvelle* il n'est plus permis de revenir sur cette irrévocable sentence.

Au temps où les clubs florissaient, un commissaire de police se présenta, la loi à la main, pour faire clore une de ces réunions où les paroles n'étaient qu'une excitation violente à la guerre sociale. Au moment où l'homme de l'ordre matériel apparaissait dans la salle, un homme de Dieu occupait la tribune : c'était un prêtre respectable qui bravait avec un incontestable courage les huées et les insultes de l'auditoire, pour y faire pénétrer quelques vérités salutaires. Eh bien ! cet homme excellent trouva mauvais que le commissaire de police interrompît son discours : « Mon Dieu ! s'écriait-il avec une bonne foi touchante, pourquoi porter atteinte au droit sacré de réunion ? Si on m'avait laissé une heure de plus, j'allais convaincre ces Messieurs. »

Cela rappelle l'avare qui trouva ses chevaux morts d'inanition : « C'est bien dommage, s'écriait-il; ils commençaient à s'y habituer. »

Il est beau de se dévouer quand le péril existe, mais on se dévoue alors d'autant mieux qu'on n'a pas contribué au mal, et ce que nous devons demander à Dieu avant tout, par modestie comme par humanité, c'est d'épargner, autant que possible, à la société chrétienne, les occasions dans lesquelles les grands dévouements sont nécessaires.

Quant après que les mauvais sujets de Chaillot eurent chassé leur curé, un prêtre courageux, délégué par son archevêque, se rendit au club du quartier, et par sa résolution éloquente, fit remuer, au milieu de ces passions brutales. la fibre de la conscience, jusqu'à entraîner son auditoire dans l'église et l'y faire tomber à genoux, les moyens dont il usa dans cette circonstance extrême étaient parfaitement légitimes. Est-ce à dire qu'il faille qu'un prêtre élise désormais son domicile au club et fasse l'apologie de ces hideuses assemblées après la nouvelle expérience qu'on a faite de l'influence du droit illimité de réunion sur les têtes françaises?

Le catholicisme démocratique est non-seulement un non-sens, c'est de plus en ce moment un anachronisme; il ne se produirait pas au grand jour s'il avait le moins du monde conscience de sa propre inanité.

DE LA DOULEUR

(FRAGMENT)

PRÉCÉDÉ *D'UN AVANT-PROPOS INTITULÉ*

DES TEMPS PRÉSENTS

PAR

M. BLANC SAINT-BONNET [1].

La douleur joue un grand rôle dans le monde; d'abord parce qu'elle s'est emparée de la création tout entière et qu'elle y règne inexorablement, ensuite parce qu'elle n'a d'autre mission que de marquer, pour une gloire définitive, les choses que sa main touche et flétrit en passant.

La douleur a surtout de particulières affinités avec le présent et l'avenir des hommes. Aussi tous la ressentent, encore que tous ne la comprennent pas. Et pourtant, tous en seraient-ils atteints si elle n'était la condition actuellement nécessaire, la loi inflexible de l'humanité ? Dieu n'est-il pas bonté, et permettrait-il à la douleur de vivre un seul jour, si elle n'avait pour but que de faire souffrir ? D'un autre côté, si elle est inévitable et méritoire, d'où vient que, entre les serres de ce vautour, tant de victimes se débattent avec un courage indompté ou palpitent avec un morne désespoir, plutôt que de laisser saigner leurs plaies dans la résignation, ou même de les nourrir dans un transport d'héroïsme ? Cela vient d'un écart de la liberté, me dira-t-on. Eh ! sans doute; mais est-ce bien là faire une réponse complète, quand la liberté elle-même n'est qu'un douloureux effort pour arriver à un terme où l'on ne peut parvenir autrement? En effet, pourquoi l'exercice de notre activité, lorsqu'il est légitime et noble, n'exclut-il pas la souffrance? O douleur, si difficile à supporter, et surtout à chérir, encore plus difficile à éviter, ô douleur, que me veux-tu ?

Ce mystère étrange tient au ciel et à la terre, comme un pont sublime

[1] Paris, chez Langlois.

jeté de l'un à l'autre : il dicte à toutes les religions leur acte principal, le sacrifice, qui est la forme commune de toutes les pratiques du culte. Le Christianisme, en particulier, est la religion de la douleur ; il la prêche, l'explique et en fait sa devise ; il proclame que l'humanité, soit en masse, soit en chacun de ses membres, est tenue de souffrir dans le présent, qui est son Golgotha, pour atteindre l'avenir, où elle aura son Thabor. Ce mystère respire dans la conscience et les habitudes de toutes les nations : elles saluent la douleur comme une chose grande et vénérable ; elles dressent de glorieux mausolées, et même des autels, à qui sait souffrir et mourir avec dévouement ; elles nomment illustres tous ces courages dont on peut suivre la trace aux sueurs et au sang qu'ils ont généreusement répandus ; elles pensent que, dans son but le plus élevé, la douleur n'est pas exclusivement personnelle comme la joie, et qu'on souffre pour tout le monde, tandis qu'on ne se réjouit que pour soi-même. Ce mystère, enfin, provoque le regard de la science : elle s'étonne de cet empire universel et opiniâtre qui est dévolu à la douleur ; elle se demande comment la souffrance est possible sous un Dieu bon, si l'on ne pourrait pas la faire reculer graduellement et l'amoindrir, et d'où vient aux larmes cet éclat solennel et triste qui impose à l'âme et qui s'appelle dans toutes les langues la majesté du malheur.

M. Blanc Saint-Bonnet, déjà connu dans le monde philosophique par un livre remarquable sur l'*Unité spirituelle*, est un des hommes qui ont voulu scruter, au nom de la science, ce mystère de la douleur. Les pages qu'il publie aujourd'hui sur ce sujet ne sont qu'un fragment d'une œuvre plus étendue et encore inédite ; mais ce fragment révèle une étude consciencieuse ; il présente une doctrine suivie et complète en son genre. On peut donc le lire et l'apprécier à part et sans rapport au grand travail d'où il est détaché. En outre, l'auteur a mis en tête de cet extrait un *Avant-propos* qui en justifie la publication anticipée et qui montre que peut-être *les temps présents* sont énigmatiques et tourmentés, parce qu'on a perdu l'intelligence de la *douleur* et le secret de souffrir. Cet *Avant-propos* est une partie importante de l'écrit que nous annonçons, et qui mérite d'être connu et étudié.

Dans cette première partie, M. Blanc Saint-Bonnet restitue aux difficultés de notre époque leur caractère précis, il pose dans leurs termes exacts les problèmes qui la fatiguent, il les résout selon le bon sens, la véritable science et la religion.

Le philosophe part de ce principe, que la calamité de ce siècle, c'est

le schisme établi et maintenu par l'impiété entre Dieu et l'homme. On n'a plus voulu s'occuper des biens du ciel, il était naturel de s'abattre sur les biens de la terre ; car il n'y a que deux routes à prendre : jouir de la vie présente, ou travailler pour la vie future. Ce dernier parti repoussé, le plaisir devient la loi du monde. Mais alors, la question est de savoir si tous pourront s'appliquer le bénéfice de cette loi. En attendant, on s'attaque, on s'entre-dévore pour y parvenir. Voilà justement où nous en sommes.

Le seul moyen de vaincre cette situation, violente parce qu'elle est fausse, c'est de rentrer dans la vérité, source unique de l'ordre. La vérité, c'est qu'il n'y a pas d'intelligence sans liberté, ni, en dehors de Dieu, de liberté sans épreuve, c'est-à-dire sans travail et sans lutte. En ce cas, si l'homme a le bonheur pour fin, le bonheur ne peut arriver que sur les pas du travail ; d'où il suit que l'homme est au monde pour travailler, et non pour jouir. Vainement les esprits grossiers et les cœurs pervertis voudraient contester l'existence de cette loi ; fût-elle chassée d'ici-bas sous sa forme de principe, elle y resterait implacablement sous la forme des faits. « *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front... Tu retourneras dans la terre, d'où tu es tiré.* » La faim, le travail et la mort, contemporains de l'humanité, dureront jusqu'au moment où le dernier homme descendra dans son sépulcre. Il n'y a pas de progrès qui fassent reculer la parole de Dieu.

Mais qu'est-ce à dire, sinon que la société s'est trompée en cherchant sa force et sa sécurité dans le développement exclusif des intérêts matériels et dans un savant équilibre de production et de consommation ? Elle n'a vu qu'un bout de la vie, celui qui touche à la terre. Encore s'y est-elle mal prise pour l'atteindre. Car enfin la richesse repose sur le travail, le travail sur le capital, le capital sur la vertu, et la vertu sur la foi ; il ne fallait donc pas chasser Dieu des esprits, des lois, des mœurs, des faits, de partout ; il fallait l'appeler, même au point de vue de l'utilité publique, puisque l'on ne veut pas sortir de là. Le paupérisme, dans son origine logique, est donc une hérésie, et maintenant, il n'y a que la vertu chrétienne qui puisse dire au flot montant de la misère : Tu viendras jusque là, pas plus loin. Mais alors avouons qu'on s'est trompé.

Cette doctrine est exposée par notre auteur dans un langage métaphysique, mais qui devient facilement intelligible et même attrayant, à raison de ce qu'il a de pittoresque et d'imprévu, à raison de sa marche

brisée, et *prime-sautière,* pour parler comme Montaigne. D'ailleurs, il n'y a pas d'inconvenient à prendre les choses de haut dans ce siècle, et dans ce pays : à la lueur éclatante des révolutions, on aperçoit plus distinctement le lien qui rattache les conséquences à leurs principes; et lorsque des secousses répétées déchirent le sol où la société est assise, les vérités profondes qui lui servent de base se montrent à nu et les conditions de l'ordre apparaissent. Quand la faim parle et que le sang prêche, bien des hommes finissent par écouter.

Nous ne voulons pas laisser croire, au reste, que M. Blanc demeure suspendu dans sa métaphysique au-dessus des difficultés réelles et vivantes qui implorent une solution pratique et immédiate. Il aborde, au contraire, les points les plus débattus et sur lesquels il importe que tous les esprits soient de suite et bien fixés : *le capital, les idées, les hommes.*

L'auteur parle très-avantageusement du *capital,* cette chose doublement inconnue de ceux qui la décrient. Il le regarde comme le thermomètre non-seulement de la prospérité, mais encore de la vertu des nations. Un tel éloge semblera paradoxal à la première vue, il n'est que vrai toutefois, si on l'accepte comme exprimant une loi de l'ordre moral et se prêtant à une application élastique. Mais avec ces réserves mêmes, il ne porte pas le caractère d'une évidence intrinsèque, il appelle bien plutôt la contradiction. Peut-être convient-il d'exposer et de discuter au moins brièvement la doctrine de l'auteur sur ce point délicat.

Le capital est d'abord un produit, mais ensuite un produit épargné et puis employé; par conséquent il est toujours en raison du travail qui féconde, de la vertu qui économise et de l'intelligence qui met en œuvre. Il réside dans la terre telle que les sueurs de l'homme l'ont faite, dans les machines et approvisionnements de toute sorte, dans les bras, l'adresse et le savoir de l'ouvrier. Produire, c'est employer les forces de la nature, le travail de l'homme et la puissance du capital; mais la nature ne donne qu'en proportion du travail, et le travail qu'en proportion du capital; d'où il suit qu'il faut beaucoup de capital pour produire beaucoup. Enfin le capital, s'il est le fruit de l'activité dans la production, est aussi le fruit de la retenue dans la consommation. L'économie politique est donc basée sur ces deux préceptes chrétiens : il faut travailler avec courage, il faut user avec réserve. L'économie politique, c'est tout simplement la morale de l'Evangile.

Si donc le capital est la double preuve de l'activité dans la production et de la modération dans les jouissances, il s'ensuit qu'on peut

mesurer non-seulement la prospérité, mais aussi la vertu des peuples à la quantité de leur capital. Dans le fait, partout la misère et la barbarie se sont montrées compagnes inséparables; partout la civilisation a monté avec la richesse. C'est la richesse qui fit du sauvage un esclave possédant sa vie; de l'esclave un serf possédant sa personne; du serf un ouvrier possédant son travail; de l'ouvrier un propriétaire possédant tous ses droits. Les nations chrétiennes ont environ cinq fois plus de capital que les plus riches nations du paganisme, et trois fois plus de population sur le même emplacement, et cela parce qu'elles sont chrétiennes. C'est pourquoi « telle est la prospérité d'un peuple, dites que telle est « sa quantité de capital; telle est sa quantité de capital, dites que telle « est sa vertu, ou la quantité divine en lui. L'économique n'est que le « champ de la morale. L'amélioration d'un peuple ou son élévation vers « Dieu n'est que le même édifice. » (Avant-propos, page XXXI.)

Telles sont les pensées et, je pourrais dire, les expressions de l'honorable auteur. D'après lui, la richesse remplit parmi les hommes une fonction auguste et elle a plus de titres encore à l'estime des philosophes qu'à l'avidité de ceux qui ne le sont pas. Je ne veux nullement m'inscrire en faux contre cette thèse, mais je crois qu'il importe d'y joindre quelques observations.

D'une part, rien n'empêche qu'on voie dans la richesse un des signes naturels et même une des conditions indispensables du progrès intellectuel et moral dont les siècles offrent l'image sans cesse grandissante. Le monde visible est un sacrement général qui doit mettre l'homme en perpétuelle communication avec Dieu; pourquoi le capital serait-il exclu de ce rôle illustre? Plus les idées sont pures et sublimes, plus elles ont besoin de prendre un corps pour devenir accessibles à l'homme; et plus un peuple est descendu sur l'échelle de la civilisation, plus il est besoin de moyens matériels et grossiers pour le soulever graduellement au-dessus de ses ténèbres et l'affranchir de la barbarie; d'où vient que le capital ne serait pas un de ces moyens salutaires? Le capital s'étant accru, le salaire peut augmenter; si le salaire augmente, l'homme peut racheter successivement sa liberté extérieure, ses bras, son temps; maître de son temps, il peut cultiver son intelligence, étendre sa valeur personnelle, soustraire son âme à ses semblables et élever le niveau de ses droits civils et politiques. C'est en ce sens que l'argent opère la réhabilitation de l'homme, et sous bénéfice de cette explication, on peut faire un acte de foi au capital.

Mais, d'un autre côté, cette doctrine ne doit pas être produite sans quelques restrictions.

D'abord l'influence régénératrice dont il s'agit, tient beaucoup moins à la quantité du capital qu'à son mode de répartition ; les raisonnements et les faits ne manqueraient pas pour le démontrer. Or, la répartition du capital s'exécute, non point en vertu de lui-même, mais en vertu d'une idée qui lui est extrinsèque. C'est donc à cette idée, bonne ou mauvaise, que revient spécialement la gloire ou la honte des résultats obtenus. L'idée qui partout et toujours préside à la répartition du capital est celle de la justice soutenue ici peut-être par un sentiment naturel de philanthropie, là sans doute par un sentiment supérieur de charité. Mais cette idée et ces sentiments, divins dans leur origine et purs en eux-mêmes, sont conventionnels et point infaillibles dans la plupart de leurs applications; aussi arrive-t-il que ces applications quelquefois ne vont à rien moins qu'à supprimer, de fait, le principe qu'elles consacrent en droit. C'est de la sorte que l'esclavage a paru aux plus grands génies du paganisme autant fondé sur la nature que sur la nécessité, absolument comme il paraît à certains sauvages que manger ses vieux parents est un acte de piété filiale. Dans les deux cas, il n'y a pas indigence, mais aberration ; pour élever de tels hommes, il faut les prendre par en haut et non par en bas, ce n'est pas assez des moyens exclusivements matériels, une doctrine est nécessaire. Ainsi je doute que l'exiguité du capital rende suffisamment raison de l'esclavage dans les brillants empires du Haut-Orient, dans la sage et laborieuse Egypte, dans les républiques élégantes et polies d'Athènes et de Rome, et que le capital, en s'accumulant au triple ou au quadruple, eût fait sentir aux mages d'Asie, aux prêtres de Memphis, aux philosophes de la Grèce, tout ce qu'il y avait de naturellement injuste à baser la société sur la distinction des castes, sur la prépondérance de la force, et à légitimer des inégalités révoltantes et même l'esclavage ; j'en doute pour le même motif qui me fait croire que les sauvages dont je parlais ne sont pas poussés à leur affreux festin par la disette des aliments ordinaires. Quelle qu'en fut la quantité, les richesses de l'ancien monde, distribuées selon les règles et l'esprit de l'évangile, eussent élevé davantage les rangs du peuple ; car non-seulement le Christianisme a multiplié les richesses en dirigeant et en purifiant l'activité qui produit et consomme, mais encore et surtout il tend à les répartir de la manière la plus salutaire, en faisant prévaloir dans le monde le principe d'une solidarité étroite et le sentiment d'une charité frater-

nelle qui doivent rapprocher et unir tous les membres de la famille humaine.

Si donc je ne m'abuse pas, les louanges et les critiques adressées au capital retombent, de droit, sur la morale qui le manie. Cette conclusion ne contredit point la doctrine de M. Saint-Bonnet, qui explique précisément par le règne du Christianisme l'accroissement de la fortune publique dans les siècles modernes ; mais elle adoucit et corrige ce qu'il affirme d'une manière un peu absolue touchant l'action civilisatrice de la richesse. Assurément, l'ensemble du livre ne permet pas de penser que l'auteur ait voulu exclure les réserves que nous faisons ; mais il était peut-être opportun de les exprimer à cause des erreurs contemporaines. Certains économistes, apercevant la place immense que l'industrie et le commerce occupent dans la vie des peuples et les prodigieux résultats qui s'attachent aux découvertes et aux progrès de l'ordre matériel, ont fait l'apothéose du capital et proclamé la rédemption du monde par les écus. La société n'est que trop disposée à recevoir et à pratiquer ce dogme étrange qui recèle le germe d'une morale d'anthropophages et qui déjà compte de nombreux sectateurs. Il importe donc de prémunir l'esprit public contre une religion si avilissante et bientôt si terrible, au lieu de l'y incliner peut-être par la candeur ou l'énergie du langage.

Une seconde remarque, c'est que, comme le monde ne peut être sauvé par le capital exclusivement, de même l'accroissement du capital n'est ni toujours ni partout l'indice certain d'une vertu proportionnelle. Le sol et le climat, qui sont la mise de fonds de la Providence, puis les aptitudes diverses qui distinguent les nations comme les individus, ensuite l'héritage laissé par les races antérieures, enfin les conditions géographiques et politiques, toutes ces choses agissent sur la fortune publique pour l'élever ou l'amoindrir ; toutes ces choses ne sont pas naturellement données aux peuples dans la même mesure ; toutes ces choses sont plus ou moins indépendantes de la volonté humaine. C'est pourquoi des trois sources du capital, deux étant inégalement réparties, à savoir les richesses naturelles qui sont matière première et l'intelligence qui est agent producteur, il en résulte que la troisième, c'est-à-dire la vertu qui économise, pourrait exister partout uniformément sans que le niveau s'établît. Ainsi la catholique Irlande meurt d'inanition à côté de la protestante Angleterre qui regorge de biens ; l'Espagne, comparée aux autres nations de l'Europe, tient un rang plus élevé devant Dieu que devant la finance. Je ne suis pas bien sûr

non plus que le moyen âge nous ait autant surpassés par la quantité de son capital que par la richesse de sa foi.

La raison ultérieure du dissentiment qui existe sur ce point entre l'auteur et le critique se trouve probablement dans la signification qu'ils attachent au mot de vertu chrétienne. Le Christianisme a deux pôles, dont l'un regarde les choses de l'éternité et l'autre les choses du temps, et l'activité humaine est appelée à parcourir l'axe qui les unit. Elle peut faillir à son devoir et déserter tout à fait la région d'en haut pour s'abattre vers la région d'en bas. Mais ce dérèglement même ne lui enlève pas tout le bénéfice de sa vocation chrétienne ; elle repousse alors et méconnaît le côté de l'Evangile qui est surnaturel et tourné vers le ciel ; elle garde tout le côté rationnel et tourné vers la terre. Quand un peuple en vient là, comme l'Angleterre par son schisme, l'Allemagne par l'hérésie du XVIe siècle, la France par l'affaiblissement actuel de la foi, la véritable vertu, « la quantité divine » s'abaisse et diminue en lui ; mais il peut retenir encore un ensemble de convictions, de lois et d'habitudes morales, un reflet de la vérité disparue, un parfum de la charité absente, quelque vestige de son glorieux passé. Il a cessé d'avoir cette plénitude de vertu chrétienne qui met les hommes en possession de leur immortelle destinée ; mais il conserve ce genre de vertu qui suffit à fonder et à maintenir la fortune matérielle des nations, et s'il est servi par un concours heureux de circonstances, sa prospérité éclipsera celle des peuples rivaux dont la valeur morale, d'ailleurs plus réelle, s'exerce dans des circonstances plus ingrates. En un mot, il en est des empires comme des individus : les meilleurs ne réussissent pas toujours le mieux dans les affaires. La vertu qui nous fait croître en perfection n'amène pas nécessairement avec elle la vertu qui accumule les capitaux.

Quoi qu'il en soit, au reste, M. Blanc fait très-bien voir que la France manque aujourd'hui de la plupart des conditions qui généralement garantissent la prospérité des Etats, et que, dans ces derniers temps, les hommes et les choses ont fait à son capital des blessures qu'il sera difficile de guérir. Et c'est là un *premier* et grave sujet de souffrance et d'alarme.

Les *idées* ou doctrines qui travaillent la société ne peuvent qu'ajouter à la douleur et à l'anxiété, loin de les faire disparaître. C'est ce que l'auteur établit d'une manière évidente au second chapitre de son *Avant-propos*. L'homme se cherche lui-même, en délaissant Dieu ; il n'a d'au-

tre pensée que de jouir. Comment est-on arrivé à ce fait, si triste en lui-même et si plein de conséquences lamentables? Notre publiciste l'explique dans des pages qui peuvent se résumer ainsi :

Nous sommes sur terre, ou bien pour jouir, ou bien pour ce que le Christianisme a dit; pas de milieu. Donc on ne saurait prêcher d'exemple ou de parole la doctrine du plaisir, sans faire la guerre au Christianisme par là même, et l'on ne saurait battre en brèche le Christianisme sans livrer passage aux doctrines d'un sensualisme égoïste. Et en effet, la licence et l'incrédulité ont été vues se tenant par la main. Les hommes, refusant de croire en Dieu, ont fini par ne croire qu'à eux-mêmes; puis, ne songeant plus à l'éternité, ils ont fini par ne songer qu'à la vie présente. Ainsi murés dans ce monde, sous le sentiment des joies et des douleurs du corps, ils ont fait taire en eux les réclamations de l'âme, la voix de ses besoins, le souffle importun de ses nobles aspirations. Alors la logique a dit : Puisque l'homme n'existe que pour lui-même, il n'a que des droits avant tout et au-dessus de tout, et si par derrière arrivent quelques devoirs, ce ne sera jamais pour faire échec à ses droits. Or, le premier droit, c'est d'être heureux ; la première condition du bonheur, c'est de vivre. Tout homme peut donc réclamer du pain et, si l'on refuse, en prendre. En outre, puisque la religion chrétienne se trompe, l'homme n'est pas né dans la déchéance et la corruption; il est, au contraire, bon de sa nature, et par suite nullement destiné à souffrir. Et pourtant le mal et la douleur existent : l'homme est dépravé, la nécessité le place sous le caprice d'un maître, les lois le gênent, le travail le fatigue, la faim le torture. Cette anomalie vient donc de Dieu ou de la société; il faut maudire l'un et renverser l'autre en ce qui lui sert d'appui. Et maintenant vous comprenez l'organisation du travail attrayant, la réhabilitation de la chair et l'abolition de la famille. Vous comprenez le citoyen Proudhon, l'ennemi personnel de Dieu et l'Attila de la propriété !

Et qui ne sent tout ce qu'il y a de rigoureux dans ces raisonnements de l'auteur? Le dogme chrétien étant méconnu, la morale s'est bientôt faussée; sur la foi d'une morale fausse, la science économique s'est égarée, le commerce a détrôné l'agriculture, on a multiplié les objets de luxe, et la production des objets de première nécessité s'est trouvée proportionnellement réduite. L'industrie en robe éclatante est montée sur ses chars de feu pour porter à toutes les capitales de l'Europe ses tissus les plus fins et les plus riches, son or et son argent ciselés avec un

art infini, et voilà qu'un fantôme la suit partout, étendant vers elle des bras amaigris et laissant tomber de sa lèvre contractée par la faim et la menace ce cri implacable : Du pain ! du pain !

Or, que proposent les réformateurs pour apaiser d'abord les besoins impérieux, ensuite les convoitises éveillées et entretenues par l'esprit mercantile ? Quelles sont leurs idées ? Ils attaquent la propriété, réservoir et canal de la richesse privée et publique ; ils attaquent le capital réel, en demandant une augmentation de salaire avec diminution de travail, et le capital fictif, en effarouchant la confiance, mère des entreprises ; ils attaquent l'équilibre général du pays, en appelant ou fixant par grandes masses dans l'industrie des forces arrachées à l'agriculture ; ils attaquent la vraie morale et la religion, sources de tous les droits et de tous les devoirs, garanties d'une saine et glorieuse politique, dernières sauvegardes des intérêts individuels et généraux.

En passant des idées aux *hommes*, l'auteur ne pense pas qu'il y ait lieu de se rassurer beaucoup. « Quelques jours après la révolution, on entendit en France ce cri qu'aucun peuple n'avait proféré jusqu'alors, ce cri sorti de l'aveu des partis : Nous manquons d'hommes ! Un pays qui perd sa foi et son capital devait manquer de grands esprits » (page LXXVIII). M. Blanc explique ensuite comment la dégradation progressive des études tombant du dogme à des croyances plus ou moins solides et de ces croyances aux simples opinions, a successivement abaissé les esprits, les cœurs, les caractères, et comment aujourd'hui nous sommes dans une véritable disette d'hommes. En effet, lorsque la société tout entière rattachait l'ordre matériel à l'ordre intelligible, les hommes d'Etat se nommaient Suger, d'Amboise, L'Hospital, Sully, Richelieu ; lorsque l'étude de la physique et de l'âme humaine remplaça l'étude de la religion et de son auteur, les hommes d'Etat se nommèrent Bâcon, Montesquieu, Condorcet, Benjamin Constant, etc. ; aujourd'hui que le journalisme est la seule école de gouvernement, et l'économie sociale et politique la seule préoccupation, les hommes d'État s'appellent..... que le lecteur nous soit en aide !

M. Saint-Bonnet montre à ces hommes-là qu'ils sont incapables de conduire, en reniant le Christianisme, des peuples que le Christianisme a formés ; que leur pensée vivant dans le faux, leurs actes ne peuvent se trouver dans le vrai ; qu'une révolution est toujours une question de conscience et qu'ainsi elle réclame bien plus une réforme des cœurs, c'est-à-dire la suppression des cupidités ambitieuses, qu'un changement

dans les conditions et les dépositaires du pouvoir. Il leur montre qu'ils manquent de grandeur et de force dans l'intelligence, parce qu'ils ne tiennent pas compte de Dieu et ne savent point tout ce qui est de l'homme. « Comme l'ontologie ou le divin n'est que la loi prise à sa source ; comme la sagesse ou le juste n'est que la loi en tant qu'elle entre dans notre âme ; comme l'histoire ou l'expérience n'est que la loi en ce qu'elle mesure de praticable au présent ; ignorant ces trois choses ils ne peuvent rien pour l'homme. Alors ils outrent ou renient le passé. » (Page LXXVI.)

Aussi la valeur intellectuelle et morale, les œuvres et les aptitudes de ces hommes, la médiocrité de leur passé, la misère de leur présent et l'étroitesse de leur avenir, sont rudement caractérisées par notre écrivain. Il distingue avec raison la classe moyenne et laborieuse qui recueille le capital, et la bourgeoisie, cette classe qui a voulu faire les lois, les mœurs, les arts, la philosophie et même la religion. « Cette classe, dit-il, qui a l'argent à sa racine, et non le sacrifice et l'épée, partout a porté avec elle l'empreinte de son origine..... la noblesse a brillé mille ans, elle a vécu quatorze siècles ; la bourgeoisie en cinquante ans a mis la France en décadence..... La classe ouvrière qui venait derrière la noblesse put immédiatement acheter et cultiver le sol ; celle qu'amène derrière elle la bourgeoisie est prête à le dévorer. » (Page XV.) En citant ce passage de l'auteur, nous ne voulons ni humilier des vaincus, ni exercer sur eux des représailles ; nous le citons, parce qu'il exprime une censure méritée et un fait désormais historique ; nous le citons, parce que le mal n'est pas sans remède et qu'on doit le connaître si on veut essayer de le guérir. Il s'agit bien de représailles, en vérité ! quand on songe, d'une part, aux lourdes critiques, aux quatrains espiègles, aux factums ampoulés, aux romans fastidieux, aux méchants livres que ces bons bourgeois, philosophes, révolutionnaires, avocats, poëtes, rhéteurs, écrivains de toute sorte, dirigent depuis un demi-siècle contre les trois gloires de la vieille France : la royauté, la noblesse et le clergé ; quand on songe, d'un autre côté, que ces hommes jadis courageux à guillotiner des prêtres et des femmes, sont devenus tout à coup muets et dociles sous le sabre d'un soldat heureux, pour s'abandonner ensuite avec intempérance à une faconde soi-disant libérale, et jouer pièce à une monarchie débile ; que de là ils sont montés au pouvoir pour y dévorer avec égoïsme leur règne d'un jour, se consumer rapidement au sein d'une fortune qu'on serait tenté de croire prématurée, et

tomber sans lutte non dans les flots de leur sang, mais dans la boue de leurs mœurs : quand on songe à cela, je dis qu'il vient sur le cœur un sentiment dont je saurai taire le nom, mais qui, certes, ne ressemble point à la colère.

Il y aurait un remède à cet abaissement : que les esprits rentrent avec sincérité dans le Christianisme, et les actes pourront s'élever et se soutenir à la hauteur d'une morale plus noble ; que les uns donnent l'exemple de la fidélité aux croyances et aux pratiques religieuses, et les autres instruits et surtout persuadés, pratiqueront à leur tour l'acceptation résignée du travail, de la douleur, des inégalités de fait qu'ils s'habituent à maudire, mais dont ils apprécieraient alors l'inévitable nécessité. Une nation dépourvue de vertus serait ingouvernable ; comment la classe des gouvernants peut-elle donc se passer de vertu ? Est-ce qu'on règne sur les hommes en se plaçant à leur égard dans un état d'infériorité morale ? Mais, comme l'observe M. Saint-Bonnet, le malheur seul peut servir de maître, à qui une certaine éducation manque. Dès lors, ne faut-il pas s'attendre à des calamités ultérieures, et la situation n'est-elle pas également inquiétante, qu'on l'étudie dans les *hommes*, dans les *idées*, dans le *capital ?*

Les jours sont donc mauvais : à la source immanente de douleur que chacun porte en soi, vient se joindre du dehors le flot des douleurs publiques. Or, on ne doit pas laisser les esprits se méprendre sur le but de la Providence dans les coups qu'elle frappe. C'est pourquoi il est utile et nécessaire de rappeler et d'expliquer l'origine et la nature de la douleur, les fonctions qu'elle remplit dans la vie présente et les résultats qu'elle prépare pour la vie future. M. Saint-Bonnet s'est imposé cette tâche dans la seconde partie de son livre ; nous y reviendrons prochainement.

L'abbé G. DARBOY.

MARY BARTON [1]

SCÈNES DE LA VIE DE MANCHESTER.

III

Au milieu de cette même nuit, une voisine des Barton fut réveillée par des coups réitérés frappés, à sa porte, du profond sommeil qu'elle avait péniblement gagné, ils lui semblèrent d'abord faire partie de son rêve, mais elle les reconnut bientôt pour une réalité ; elle ouvrit la fenêtre et demanda qui était là.

« Moi, John Barton, répondit une voix tremblante. Ma femme est dans les douleurs de l'enfantement, pour l'amour de Dieu, entrez chez nous pendant que je vais chercher le médecin, car elle est bien mal. »

Pendant que la voisine s'habillait précipitamment la fenêtre ouverte, elle entendait les cris d'angoisse qui retentissaient dans la petite cour au milieu du silence de la nuit. En moins de cinq minutes, elle fut à côté du lit de mistriss Barton pour aider la pauvre Mary, qui allait et venait comme un automate pour faire ce qu'on lui disait, les yeux secs, le visage calme, quoique d'une pâleur mortelle, et sans faire entendre d'autre son que celui de ses dents qui s'entrechoquaient.

Les cris devenaient toujours plus douloureux.

Le médecin fut très-long à entendre les coups de sonnette qui se succédaient rapidement à la porte, et plus long encore à comprendre qui est-ce qui l'appelait si soudainement ; enfin il pria Barton de l'attendre afin de ne point perdre de temps à tâtonner pour trouver la cour et la maison. Barton resta devant la porte, marchant en long et en large avec impatience, et lorsque le médecin fut enfin descendu, John marchait si vite que le docteur lui demanda plusieurs fois de ralentir le pas.

« Est-elle donc si mal ? dit-il.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 210.

— Plus mal, beaucoup plus mal que je ne l'ai jamais vue auparavant, » répondit John.

Non, il n'en était rien, hélas ! elle était en paix. Ses cris s'étaient tus pour toujours.

John n'avait pas le temps de prêter l'oreille ; il ouvrit la porte, ne se donna pas la peine d'allumer une chandelle pour montrer au docteur le chemin de l'escalier que lui-même connaissait si bien, en deux minutes il fut dans la chambre où était étendue morte la femme qu'il avait aimée de toutes les puissances de son âme. Le médecin, tâtonnant à la lueur du feu, trouva enfin son chemin, et rencontra le regard terrifié de la voisine, qui lui fit comprendre tout de suite l'état des choses. La chambre était silencieuse ; il s'approcha, sur la pointe du pied, de ce pauvre corps que rien ne pouvait plus troubler. Mary Barton était agenouillée à côté du lit, la figure cachée dans les draps qu'elle pressait contre sa bouche pour étouffer ses sanglots. Le père restait là atterré. Le docteur questionna tout bas la voisine, puis s'approchant de Barton il lui dit :

« Il faut descendre ; c'est un grand coup, supportez-le en homme ; descendez. »

Il obéit machinalement et s'assit sur la première chaise. Il n'avait pas d'espoir. Le doigt de la mort était trop clairement empreint sur le visage de sa femme. Cependant, en entendant deux ou trois bruits inaccoutumés, il fut frappé de la pensée que ce n'était peut-être qu'une léthargie, un évanouissement, il ne savait quoi ; mais pas la mort, oh ! pas la mort ! Et il se levait pour remonter quand le pas lourd du médecin se fit entendre sur l'escalier ; alors John comprit ce qui se passait en haut.

« Rien n'aurait pu la sauver ; toute l'organisation avait été ébranlée. »

Ainsi parlait le médecin, mais il s'adressait à des oreilles inattentives qui retinrent pourtant ses paroles, non pas pour s'en servir immédiatement, mais pour les méditer plus tard. En le voyant, le médecin eut pitié de ce pauvre homme ; mais comme il avait très-envie de dormir, il pensa que ce qu'il avait de mieux à faire était de s'en aller et dit bonsoir. Point de réponse ; le médecin sortit, et Barton resta assis raide et immobile, comme une pierre. Il entendit remuer en haut ; il savait ce que c'était. Il entendit ouvrir le tiroir où sa femme gardait son linge. Il vit la voisine descendre et chercher de l'eau et du savon. Il savait bien ce dont elle avait besoin, et pourquoi elle en avait besoin, mais il ne parla pas et n'offrit point son aide.

Il repoussa la pensée que ce qui venait de se passer fut réel, et alors son esprit s'égara dans le souvenir d'autres temps, d'autres jours bien différents. Il pensa à leur amour, à la première fois qu'il l'avait vue; elle était une belle paysanne, bien gauche, et trop maladroite pour l'ouvrage délicat qu'elle apprenait à la manufacture : il songea au premier présent qu'il lui avait fait, un collier de perles de verre, qu'elle avait serré depuis longtemps dans l'un des profonds tiroirs de la commode, afin de le garder pour sa fille Mary. Il se demanda s'il était encore là, et saisi d'une étrange curiosité, il se leva pour le chercher malgré l'obscurité, car son feu était presque éteint, et il n'avait pas de chandelle. Sa main se heurta contre les tasses accumulées qu'il l'avait priée de laisser jusqu'au matin sans les laver, à cause de la fatigue qu'elle éprouvait. Cela lui rappela une de ces petites actions de tous les jours, qui acquièrent un tel empire quand elles ont été faites pour la dernière fois par quelqu'un que nous aimons. Il se prit à penser à ce que sa femme faisait chaque jour, et la seule idée qu'elle ne ferait plus rien de tout cela ouvrit la source des larmes, et il se mit à pleurer tout haut. La pauvre Mary, pendant ce temps, avait machinalement aidé la voisine dans tous les derniers soins rendus à la morte, et les larmes coulaient silencieusement sur ses joues quand cette femme l'embrassait et la consolait; elle réservait pour le moment de la solitude l'explosion de toute sa douleur. Elle ferma doucement la porte de la chambre quand la voisine fut partie, et s'agenouilla près du lit qu'elle ébranlait dans son désespoir. Elle répétait sans cesse avec angoisse la même interrogation à celle qui ne pouvait plus lui répondre :

« Oh! mère! mère! êtes-vous réellement morte? Oh! mère! mère! »

A la fin, elle s'arrêta, parce qu'il lui vint à l'esprit que la violence de sa douleur pourrait troubler son père. Tout était calme en bas, elle se pencha sur le visage si altéré, et pourtant toujours le même, pour l'embrasser. Le froid glacé de cette joue la fit frissonner, et, cédant à un premier mouvement, elle saisit la chandelle et ouvrit la porte. Alors elle entendit les sanglots de son père, et, descendant promptement et silencieusement l'escalier, elle s'agenouilla près de lui, et baisa sa main. Il ne fit pas d'abord attention à elle, mais lorsque les cris aigus et les sanglots convulsifs que sa fille ne pouvait retenir frappèrent son oreille, il fit un effort sur lui-même.

« Enfant, il faut que nous soyons tout l'un pour l'autre, maintenant qu'elle n'est plus là.

— Oh ! mon père, qu'est-ce que je pourrai faire pour vous? Dites-le moi, je ferai tout ce que vous voudrez.

— Je le sais bien. Ne te rends pas malade, c'est ce que je te demande d'abord. Laisse-moi, et va te coucher comme une bonne fille.

— Oh ! mon père, vous laisser ; ne dites pas cela.

— Va, va, ma fille, tâche de dormir ; tu auras bien assez à faire et à supporter demain, pauvre enfant ! »

Mary se leva, embrassa son père et gagna tristement le petit cabinet où elle couchait. Elle pensa qu'il était inutile de se déshabiller, il lui semblait impossible de dormir, elle se jeta donc sur son lit toute habillée, et avant dix minutes, la douleur passionnée de la jeune fille avait fait place à un profond sommeil.

La présence de sa fille avait arraché Barton à sa stupeur, il était enfin en état de songer aux devoirs qu'il avait à remplir, aux préparatifs de l'enterrement, dont les frais seraient heureusement supportés par une association dont il était membre : puis à la nécessité impérieuse de se remettre vite à l'ouvrage, car après les dépenses de la soirée précédente il se trouverait à court d'argent s'il ne retournait pas bientôt à la manufacture. Ses pensées se reportèrent encore avec amertume sur Esther qu'il accusait dans son cœur d'être la cause de l'ébranlement qui avait si douloureusement atteint la constitution délicate de sa femme.

John Barton, rendu à sa propre nature par le malheur, livré à lui-même, privé de la douce influence de sa femme, devint plus que jamais sombre et amer. Pour Mary seule, il conservait une affection tendre et indulgente, car le père et la fille étaient unis par le lien mystérieux qui rattache l'un à l'autre les êtres que la même et vive tendresse réunissaient dans le cœur de ceux qui ne sont plus.

Le temps passe vite, trois ans s'écoulèrent, Mary n'était plus une enfant, et son père pensa enfin à lui chercher une occupation. Il trouvait dans la vie des manufactures de grands dangers pour une jeune et jolie fille comme Mary, ses sentiments indépendants se révoltaient à l'idée de la voir entrer en service, enfin après beaucoup de réflexions et de pourparlers, Mary fut installée chez une couturière appelée miss Simmonds où elle devait travailler pendant deux ans comme apprentie, et au bout de ce temps, commencer à gagner quelque chose.

Une année s'écoule encore sans amener pour le père et la fille aucun événement remarquable. John Barton est toujours sombre, on ignore toujours le sort d'Esther ; Mary continue de travailler chez miss Simmonds ;

elle fait un soir chez Alice Wilson la connaissance de Margaret, la petite fille d'un vieil ouvrier qui aime passionnément les insectes et les reptiles, tout en leur préférant sa petite fille, personne pleine de sens et de jugement, et qui en outre a une voix superbe. Mais un grand malheur menace Margaret, elle commence à perdre la vue, et la pauvre fille qui gagne sa vie à coudre voit venir avec effroi le moment où elle ne pourra plus rien faire. En attendant, elle cache son chagrin à son grand père et ne le confie qu'à Mary à qui elle dit tous ses secrets ; Mary n'en agit pas tout à fait de même envers elle, elle lui cache une chose, une seule chose, la cour assidue que lui fait le jeune M. Carson, le fils du maître de la manufacture où travaille son père. Tandis qu'elles cousent ensemble chez Mary, on vient un soir leur dire que le feu est à l'une des manufactures de M. Carson, elles vont voir ce qui s'y passe, une foule pressée contemple l'incendie : deux hommes ont été oubliés dans le bâtiment en flammes, l'un d'eux est Wilson. On apporte des échelles, et Sem Wilson qui est maintenant un grand et beau jeune homme de vingt-deux ans, s'élance sur le pont improvisé, et reparaît au bout de quelques instants portant son père évanoui sur ses épaules, la foule silencieuse attend avec anxiété le résultat de l'héroïque témérité de Sem ; Wilson est sauvé, il reprend ses sens, son fils s'élance de nouveau dans les flammes pour arracher à une mort certaine l'homme qui y reste encore : Sem reparaît, il tient l'homme, mais son pas est moins ferme, la tête semble lui tourner, il s'arrête et hésite où poser le pied. La foule est muette d'anxiété, Mary s'évanouit, un moment de plus et Sem et celui qu'il porte sont perdus : l'un des pompiers lance une corde avec un nœud coulant, elle arrive jusqu'à Sem ; raffermi et ranimé par ce secours, il fait quelques pas et touche enfin terre avec son fardeau, salué par un de ces triples hourras que le peuple anglais sait si bien articuler. Mary revient à elle et rentre chez son père qui, après avoir entendu le récit de la noble conduite de Sem, déclare dans son admiration que s'il lui demandait la main de Mary, il la lui donnerait, n'eût-il pas un sou pour la nourrir. Mais l'excitation du moment passe bientôt, les horreurs de la misère redoublent dans Manchester, l'ouvrage manque dans toutes les manufactures ; Wilson ne vit que de ce que gagne son fils chez un entrepreneur de machines. Barton travaille à peine et beaucoup de leurs pauvres voisins souffrent plus encore. Un soir que Barton était assis près de son feu à demi éteint, en attendant Mary qui tardait à rentrer, la porte s'ouvrit et Wilson entra hors d'haleine.

« Vous n'avez pas un peu d'argent, Barton? demanda-t-il.

— Non; mais qui est-ce qui en a? Je voudrais bien le savoir. Pourquoi en avez-vous besoin?

— Ce n'est pas pour moi, quelque pauvre que je sois; mais vous connaissez bien Ben Davenport, qui travaille chez Carson? Il a la fièvre, et pas une étincelle de feu ni une pomme de terre chez lui.

— Je n'ai pas d'argent, vous dis-je, répondit Barton. »

Wilson semblait désappointé. Barton faisait tout ce qu'il pouvait pour ne pas s'intéresser à Davenport; mais en dépit de la rudesse de sa nature, il ne put y réussir. Il se leva et alla au buffet, jadis l'orgueil de sa femme. Là étaient les restes de son dîner, destinés à leur souper : du pain et une tranche de lard. Il les enveloppa dans un mouchoir, les mit dans son chapeau, et dit :

« Allons, marchons !

— Marchons? Est-ce que tu vas travailler à cette heure-ci?

— Non, imbécille! certainement non. Mais allons voir le camarade dont tu parlais. »

Ils mirent leurs chapeaux et partirent. En route, Wilson raconta que Davenport était un brave homme, quoique un peu trop méthodiste; que ses enfants, trop petits pour travailler, avaient faim et froid; qu'après avoir mis en gage tout ce qu'ils possédaient, tombés de plus en plus bas, ils vivaient maintenant dans une cave à Berry-Street. Barton grommela quelques mots peu bienveillants pour une classe nombreuse de l'humanité, et la conversation continua sur ce ton jusqu'à Berry-Street. La rue n'est pas pavée; le ruisseau du milieu se répand dans les nombreux trous formés çà et là. Le vieux cri : Gare l'eau! est plus nécessaire là que partout ailleurs. Sur le passage de Barton et de Wilson, les femmes jetaient sans cesse, de leurs portes dans le ruisseau, les eaux de leur ménages, qui allaient se joindre aux mares stagnantes qui obstruaient son cours. Des tas de cendres tenaient lieu de seuil aux maisons. Nos amis n'étaient pas délicats; mais ils choisirent pourtant la place de leurs pas, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à quelques marches qui conduisaient dans la cave où vivait une famille d'êtres humains. L'obscurité y était maintenue, en plein midi, par les chiffons qui, remplaçant les carreaux cassés, empêchaient l'air et le jour de pénétrer dans le misérable réduit qu'habitait Davenport et sa famille. L'odeur était si fétide en ce lieu que Barton et son ami en furent presque suffoqués. Mais revenant promptement à eux, comme gens accou-

tumés à de semblables choses, ils commencèrent à entrevoir trois ou quatre petits enfants qui se roulaient sur les carreaux humides et mouillés qui formaient le plancher ; la cheminée était vide ; la femme, assise sur la couche de son mari, pleurait à chaudes larmes.

« Me voilà, me voilà ! Taisez-vous, enfants ; ne tourmentez pas votre mère ; voilà quelqu'un qui vous apporte du pain. »

A cette lueur sombre, qui était de l'obscurité pour des étrangers, ils se pressèrent autour de Barton et lui arrachèrent la nourriture qu'il avait apportée. Le morceau de pain était gros ; mais il disparut en un instant.

« Il faut faire quelque chose de plus pour eux, dit Barton. Restez ici ; je serai revenu dans une demi-heure. »

(*La suite à un prochain numéro.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La Bonne Année, nouvelle bibliothèque catholique et populaire, publiée sous les auspices de Mgr DEBELAY, archevêque d'Avignon et sous la direction de M. l'abbé BERNARD [1].

Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur l'œuvre éminement utile que vient d'entreprendre M. l'abbé Bernard, encouragé par M. l'archevêque d'Avignon. Il s'agit de la publication de bons livres, également éloignés du prône et du roman, courts, simples et clairs, et destinés à être répandus à bas prix parmi le peuple.

Si l'on s'est bien rendu compte de la situation actuelle de l'Europe et en particulier de la France, on doit comprendre le rôle que la presse à bon marché peut remplir et la nécessité de ne point abandonner aux mauvaises passions un instrument si énergique ; on comprendra surtout qu'après avoir fait tout de suite l'aumône matérielle parce que la faim n'attend pas, il faut faire l'aumône du bon exemple et de la vérité parce que la disette qui ravage l'esprit et le cœur précède toutes les autres dans l'ordre chronologique et les surpasse, assurément, en conséquences lamentables. Les peuples sont pauvres de vertus, avant de tomber dans la misère, et la misère qui flétrit les corps est moins déshonorante pour la race humaine que le mensonge et le crime qui égarent, corrompent et font périr les âmes.

Ce n'est pas que nous soyons dans l'illusion touchant l'efficacité comparative de la bonne et de la mauvaise presse. Nul ne fait attention à l'homme qui passe poliment son chemin ; tout le monde regarde et écoute l'homme qui dit violemment des injures. Cependant, nous avons foi en la vérité d'abord : nous avons foi au bon sens de la France ensuite. Une exposition brève, limpide, substantielle et variée des doctrines qu'il importe de rappeler au peuple, ne peut manquer de produire d'heureux résultats. Ici, d'ailleurs, on nous contredirait en pure perte : moins les résultats seraient consolants, plus il faudrait redoubler d'efforts pour les rendre meilleurs ; est-il sage de repousser le seul expédient qui se présente, sous ce prétexte qu'il ne remédie pas à tout en même temps?

En employant la presse comme moyen de propagande, quels livres va publier M. l'abbé Bernard ? Pas de grands, ni de gros livres; c'est trop beau, trop long et surtout trop cher. Point de romans religieux ; c'est

[1] Paris et Lyon, chez Périsse. Troyes, chez Anner-André, éditeur.

d'une portée toujours médiocre, souvent dangereuse : de tels ouvrages créent dans les jeunes esprits le besoin d'émotions factices et leur inspirent le goût des récits fabuleux et des lectures passionnées. Le directeur de *la Bonne Année* pense avec raison qu'il vaut mieux offrir au peuple des livres où il retrouve ses habitudes d'idées et de mœurs et qui lui fournissent des conseils amis, d'utiles considérations, la démonstration des vérités les plus nécessaires et souvent les plus méconnues, enfin une réponse aux objections et aux préjugés répandus contre la religion.

Dans les volumes déjà parus, M. l'abbé Bernard semble avoir assez bien réussi. Des dialogues intéressants, des récits naïfs, l'histoire mise à profit, une polémique roulant sur les points du catholicisme que le peuple des campagnes ignore ou combat, des instructions données par une mère avec la douce autorité de l'âge et de la tendresse, ou bien proposées plus carrément par un vieux soldat, qui ne connut jamais qu'un drapeau : tout est compris et exécuté de manière à provoquer la curiosité des lecteurs, à répandre la lumière dans leur esprit et la vertu dans leurs cœurs, pour peu qu'il y reste de droiture et de bonne volonté.

Tel est le motif qui a déterminé la création de *la Bonne Année ;* telle est la voie où elle est entrée et qu'elle veut suivre. Répandre parmi les ouvriers des villes et des campagnes les publications qu'elle édite, c'est faire du bien plus qu'il n'y paraît au premier coup d'œil. La raison en est bien haute et pourtant bien simple : c'est de l'Evangile et de l'économie politique. La misère nous a frappés ; beaucoup souffrent. Le sort du grand nombre s'améliorera par l'accroissement du capital ou de la propriété. Le capital général s'accroîtra si tous sont assez courageux pour travailler comme il faut ; le capital particulier s'accroîtra de même, si tous sont assez maîtres de leurs passions pour renoncer à la jouissance quand ils le doivent et ne consommer qu'en la mesure où il convient. C'est-à-dire que le travail et la vertu nous sauveront ; c'est-à-dire encore que l'homme est fait pour lutter contre la nature et contre lui-même, et non pour jouir. Il est bien vrai qu'on lui crie le contraire par la parole et par l'exemple, et voilà le malheur ; mais le christianisme n'en proclamera pas moins ses maximes, et ce sera notre salut. Il est vrai encore que plusieurs refusent de croire au christianisme ; mais patience ! ils ne veulent pas de la foi qui élève, ils auront la foi qui abaisse : ils croiront à la misère quand elle leur livrera un effroyable duel, et pour s'en débarrasser ils invoqueront, comme un suprême espoir, un glaive porté par une main de fer.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE, ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE

DANS L'ANNÉE 1848[1].

(Sixième partie.)

VIII. — ROVERBELLA.

Les Toscans ont enfin rejoint l'armée; faible renfort, car leur principal effet, jusqu'ici, se restreint à des proportions de plus en plus modestes. Chaque jour on apprend qu'un des morts de Curtatone se trouve prisonnier chez les Autrichiens.

M. Montanelli, entre autres, professeur à l'Université de Pise, n'a pas été peu surpris d'apprendre que sa mort a été célébrée partout avec de grands honneurs. Des vers ont été improvisés, ses vertus chantées, sa science et son courage exaltés.

On raconte que son frère, à cette nouvelle, s'est rendu sur les lieux où l'on disait qu'il avait perdu la vie. Un paysan, à qui ce frère s'adressa, pensa aussitôt à exploiter la circonstance.

« Venez, Monsieur; suivez-moi. Je vous promets de vous montrer le lieu où votre illustre frère a été enterré. »

Il le conduisit à un monticule assez élevé.

« Quoi! c'est ici, mon ami; mais je voudrais connaître la place exacte.

— Ah! cela, Monsieur, est impossible; car, voyez-vous, nous avons réuni tous les corps et les avons déposés dans une même fosse. C'est pour cela que vous voyez la terre toute boursoufflée.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 393.

— Grande et noble pensée, digne des amis véritables de l'égalité et de la fraternité ! Tous morts avec un courage égal, tous ensevelis dans une même tombe ! »

Le paysan, quelques heures après, ramenait à sa cascine le frère de M. Montanelli et recevait une bonne gratification pour avoir soin de mettre une croix sur le monticule funèbre. Son hôte parti, il alla trouver un de ses voisins :

« Dis donc, compère, sais-tu qu'il y a ici de l'argent à gagner ?

— Bah ! Et comment cela ?

— Ecoute. Les parents des Toscans viennent chercher la tombe des morts du 29 mai. Comme je ne sais pas où ils se trouvent, j'ai imaginé qu'il ne fallait pas perdre cette bonne aubaine pour notre pauvre pays, et j'en ai mené un ce matin là où nous avons enterré les chevaux. »

Quant aux Lombards, qui arrivaient toujours, disait-on, et ne paraissaient jamais, ils formaient des régiments de recrues non habillés, mal armés, commandés par des officiers improvisés, sans instruction militaire comme sans expérience. Ces gens-là ne pouvaient faire que de très-mauvaises troupes ; d'ailleurs, on mit la plus coupable apathie dans leur organisation, et ils étaient travaillés par des agents de Mazzini, qui ne cessaient d'exciter leurs soupçons. Mais ceux qui s'incorporèrent spontanément dans l'armée piémontaise, les Torelli, Vimercati, Pio, Martini, Casati, Bataglia, s'y montrèrent toujours gens de cœur.

Le soldat piémontais, de son côté, commencait à trouver bien longue l'absence de son pays. Cette armée est, en effet, organisée bien plus pour la défense du territoire que pour la conquête. Les soldats ne passent que quatorze mois sous les drapeaux, puis retournent dans leurs foyers, où ils sont à la disposition du gouvernement durant dix années ; de sorte que sur 60,000 hommes, dont se composait l'armée le 15 juin, il y avait environ 30,000 hommes mariés, pères de famille, dont toutes les pensées se retournaient vers leurs femmes et leurs enfants, abandonnés et privés du secours de leurs bras pour subsister. Aussi les entendait-on se dire fréquemment :

« Il nous est égal de nous battre, pourvu que cela finisse vite. »

Leur bravoure calme et résignée, sentiment si vraiment digne d'admiration, est jointe à un esprit général de discipline et de religion. Partout où l'armée s'arrête, on voit les églises remplies de soldats. Chaque régiment a son chapelain, toujours respecté et exerçant une influence considérable sur sa troupe. Ces ecclésiastiques ne sont jamais exposés

à aucune plaisanterie inconvenante, comme cela arrive en d'autres pays. Leur conduite justifie la vénération dont ils sont l'objet; il n'y a point de dangers qui arrêtent leur zèle. Les soldats respectent scrupuleusement les propriétés; et leur mérite est grand, car le service des subsistances est si mal organisé, qu'ils manquent souvent du nécessaire, et pourtant la maraude est presque sans exemple parmi eux. Ils ont un grand enthousiasme pour leur roi.

Ce fut le 30 juin que ce prince, quittant Valeggio, alla prendre son quartier-général à Roverbella, joli village situé sur la grande route de Vérone à Mantoue.

Lorsque l'armée fit son mouvement sur cette nouvelle ligne, la décision du blocus de Mantoue avait été arrêtée; mais avant d'investir la place, on voulait attendre l'arrivée des troupes lombardes, dont les interminables lenteurs étaient incompréhensibles. Les Toscans ne se pressaient pas davantage de paraître; et on dut attendre encore quelques jours avant de se porter sous Mantoue. Pendant que l'armée se trouvait dans cette position, on saisit un courier du maréchal Radetzki.

Une des lettres dont il était porteur dévoilait une partie des plans des Autrichiens avec une arrogance qui n'excita, en ce moment de succès, qu'un rire méprisant dans l'armée piémontaise.

« Nous nous occupons, disait cette lettre, de nettoyer la Vénétie; puis, lorsque nous serons assurés de ce côté, nous en finirons avec le *nain* piémontais. »

« M. le maréchal pourrait bien trouver, dit le duc de Savoie, que si le nain a le bras court, il manie une longue épée. »

La prise de cette lettre ne fut pas sans résultat : elle annonçait des projets d'une réalisation prochaine et fit redoubler d'activité pour obtenir des informations exactes sur les plans de l'ennemi. Malheureusement le service des espions était très-imparfait. On avait toujours cru que, combattant pour la délivrance du peuple, on serait informé par lui des moindres mouvements des Autrichiens; mais il n'en était rien, soit peur, soit insouciance.

Enfin, la division lombarde, commandée par le lieutenant-général baron de Perron, étant arrivée sur les bords de l'Oglio, on décida de se porter sous Mantoue le 13 juillet.

J'ignore quelles considérations ont pu empêcher d'investir la place concurremment sur les deux rives; mais ce jour-là on se contenta d'investir Mantoue sur la rive droite. On voulait confier cette partie du blo-

cus à la seule division lombarde. Le général Perron ayant déclaré ne pouvoir répondre de ses soldats s'ils n'étaient pas soutenus par des troupes piémontaises, le roi ordonna que la division du général Ferrère renforçât la division lombarde de ce côté de la ville.

En même temps la quatrième division, commandée par le duc de Gênes, eut ordre d'occuper Villa-Franca; et trois bataillons de la réserve piémontaise avec six cents recrues lombardes furent envoyés à Volta, à Valeggio et à Monzambano.

Les Toscans, au nombre de trois mille hommes, se dirigèrent de leur côté sur Villa-Franca, où ils devaient s'établir et tenir garnison avec deux bataillons de la brigade de Pinerola.

Le roi était venu pour assister à l'investissement de Mantoue sur la rive droite.

En passant devant le front des troupes lombardes il fut salué par des cris d'enthousiasme de bon augure; mais les vêtements de toile de ces pauvres soldats faisaient peine à voir; il était évident que les nuits fraîches des bords du lac et l'air pestilentiel des marais feraient rapidement de grands ravages dans leurs rangs.

Je m'étais rendu aux Grazie pour assister à l'opération d'investissement; je suivais à cheval le cortége royal, lorsque je m'entendis appeler.

En tournant la tête j'aperçus un caporal des Lombards qui venait à moi, la main étendue.

« Ne me reconnaissez-vous pas, Monsieur? me dit-il.

— Franchement, mon ami, j'aurais peine à mettre votre nom sur votre figure.

— Je vous ai pourtant vu sur le bateau à vapeur du Rhône.

— Ah! je vous remets à présent, mon cher Gonzalès. Mais vous me pardonnerez, car votre sarreau de toile et votre casquette militaire vous rendent méconnaissable.

— Eh bien! que dites-vous de me voir affublé de la sorte?

— Que vous avez fait ce que je vous prédisais, et que vous avez eu raison.

— Et vos compagnons que sont-ils devenus?

— Mes compagnons? Ne m'en parlez pas; de toute la bande je suis le seul à l'armée. Une fois à Gênes la compagnie était déjà dissoute.

— Et qu'avez-vous fait alors?

— Ma foi! je vous avoue que j'ai voulu rejoindre les bandes de volontaires; mais n'ayant pu rattraper ni celle de Simonetta, ni celle de

Manara, ni celle de Greffini, je me suis décidé à m'enrôler dans les troupes lombardes.

— Vos camarades se battront-ils ?

— Je crains que non : ils ne sont point sûrs d'eux et encore moins de leurs officiers.

— Enfin, avec les Piémontais, nous essaierons de nous faire quelque honneur. »

Je souhaitai bonne chance au pauvre Gonzalès et le quittai tristement en pensant à la position présente de ce jeune homme qui bravait une mort obscure, soit sur un champ de bataille, soit dans un hôpital, après s'être arraché à des occupations où il pouvait trouver un bel avenir en Amérique, afin de payer le tribut de son sang pour la liberté de son pays.

Des dames milanaises ou génoises venaient de temps à autre au camp embrasser un fils, un frère, un parent. Elles faisaient, par leurs courtes apparitions, d'heureuses diversions à la monotonie de cette vie de camp, à demi initiée aux habitudes militaires telles que les comprend le Français. La marquise Doria avait eu l'honneur de tirer le premier coup de canon contre Peschiera, à la grande joie des canonniers. Pendant qu'à Roverbella on attendait les Lombards, deux charmantes dames milanaises vinrent nous rappeler ce que c'était que l'élégance, l'esprit et la grâce. Mesdames Taverna et Ippolita d'Adda arrivèrent une nuit en poste. Leur voiture était chargée de provisions de toutes sortes; mais elles furent mal reçues par les sentinelles avancées. Comme elles ne savaient pas le mot d'ordre et n'entendaient pas le qui vive, l'inexorable factionnaire eut la rigidité de faire feu. Heureusement que personne ne fut blessé ; leur frayeur d'un instant leur prouva seulement que leurs jolis visages n'avaient pu être aperçus, et que l'armée faisait bonne garde.

Pendant leur séjour à Roverbella une députation envoyée par Venise vint à son tour présenter au roi l'acte de fusion de cette république avec le Piémont. C'était un nouveau succès, dû en partie à l'habileté de M. Henri Martin, envoyé à Venise peu de temps auparavant; mais les obligations des Piémontais s'en accroissaient d'autant et rendaient la paix de moins en moins possible.

Un autre personnage parut à son tour, c'était M. Garibaldi, récemment revenu de Montevideo et qui dès son débarquement à Gênes avait été proclamé le sauveur de l'Italie.

On eut tort peut-être de ne pas l'admettre dans l'armée : car blessé

dans son amour-propre, cet homme, d'une valeur incontestable et d'un rare désintéressement, s'est jeté à corps perdu dans le parti révolutionnaire. Il faut convenir néanmoins que le fracas des Génois pour leur compatriote ne pouvait avoir beaucoup d'écho dans l'armée, qui ne comprenait guère comment on saluait des titres de *eroe*, *prode*, *vincitore*, un homme qui n'avait rien fait jusqu'alors, ou du moins dont les services en Amérique n'offraient rien de bien éclatant.

Le 16 juillet la nouvelle arriva qu'un corps de huit mille Autrichiens, commandés par le prince de Lichtenstein, s'avançait sur le duché de Modène.

Il était important de voler à la défense de cette contrée dans laquelle le duc de Modène comptait encore de nombreux partisans, n'attendant qu'un appui pour se soulever et renverser le nouveau gouvernement. L'ordre fut donc donné au général Bava de partir immédiatement pour le duché.

La colonne qu'il commandait se mit en marche le 17 au matin, et se dirigea vers Borgoforte, où il apprit que l'ennemi s'était retiré sur Ostiglia.

Cette retraite rendait inutile la marche sur les duchés; mais le général, jaloux de se signaler, résolut de profiter de ce mouvement pour aller attaquer Governolo, point important dont le pont aurait permis à l'ennemi de tomber à l'improviste sur les troupes du blocus placées à la Virgiliana. Par une attaque bien combinée, et exécutée avec autant de précision que de vigueur, le général Bava, secondé par le major général Trotti, s'empara de Governolo. Ce village est bâti sur la rive gauche du Mincio, et communique à l'autre rive par un pont de pierre, qui se termine du côté du village par un pont-levis. Les troupes s'avancèrent sur la rive droite pendant que la compagnie des Bersaglieri, qui avait passé le Pô dans des bateaux couverts, à quelque distance de Governolo, vint prendre l'ennemi par derrière au moment où l'artillerie, placée sur la rive droite, venait d'ouvrir contre le village un feu très-vif. Les Autrichiens se voyant ainsi attaqués des deux côtés fléchirent; les Bersaglieri s'élancèrent contre le pont-levis qu'ils abaissèrent ; la cavalerie de la rive droite s'y lança aussitôt. Avant que le reste des troupes fût passé, la déroute des Autrichiens fut complète ; ils s'enfuirent en désordre vers Mantoue, laissant entre les mains des Piémontais deux pièces d'artillerie, le drapeau du régiment Rokavina, et quatre cents prisonniers, dont huit officiers.

Ce brillant fait d'armes vint à propos pour relever le moral des troupes, que cent vingt jours de bivouac commençaient à éprouver fortement. Il augmenta singulièrement l'estime de l'armée pour le général Bava, qui avait eu à lutter jusqu'à ce jour contre bien des préventions.

Pendant cette expédition, l'armée avait exécuté un nouveau mouvement : le quartier-général avait été porté à Marmirolo ; le duc de Gênes occupait Candole, le duc de Savoie se trouvait entre Castel-Belforte et Castellana, le général Sommariva à Castel-Belforte.

Il ne restait plus de libre que la route de Mantoue à Legnano par Sanguinetta. On s'attendait d'un jour à l'autre à voir le blocus entièrement formé. Il est malheureux qu'on n'ait pas profité de l'enthousiasme excité par le brillant fait d'armes de Governolo pour marcher sur Ostiglia ; on aurait pu y rejoindre le corps du prince Lichtenstein et remporter de notables avantages sur cette partie de l'armée allemande ; ce qui aurait amené probablement de profondes modifications dans le résultat des journées suivantes.

Le 19 juillet on amena successivement au quartier-général deux officiers d'état-major autrichien, faits prisonniers pendant qu'ils se rendaient tranquillement en voiture à Vérone, sans se douter du voisinage de l'armée.

L'un d'eux ne pouvait se consoler de sa disgrâce et répétait souvent que ce qui l'affligeait le plus, c'est que l'armée piémontaise se trouvait précisément dans la position que désirait le maréchal, et que dans peu de jours celui-ci gagnerait une bataille à laquelle il ne pourrait pas assister.

Ces propos du prisonnier m'avaient été rapportés ; je voulus me rendre compte de la position de l'armée, et le 22 j'allai visiter les divers campements sous Mantoue, le long de la rive gauche du Mincio. J'arrivai le soir au camp du duc de Savoie. Les troupes étaient sous les armes, chaque bataillon avait formé le cercle pour écouter la lecture de l'ordre du jour adressé par le général Bava, annonçant le succès de Governolo. Un soleil rouge était au moment de disparaître, et ses rayons se reflétaient sur les fusils ; dans le lointain on apercevait le dôme majestueux de la cathédrale de Mantoue. Ce spectacle avait quelque chose de fier, de martial et de religieux à la fois ; je m'arrêtai pour le contempler, et au milieu du plus profond silence j'écoutai la fin de la lecture de cette proclamation : « Soldats ! cette victoire de vos compagnons d'armes est une gloire commune pour toute l'armée et démontre que partout où il

nous est donné de rencontrer l'ennemi, il ne peut résister à la valeur italienne; l'indépendance de la patrie est désormais infailliblement assurée par vos robustes mains. »

Un cri de *Vive le roi*! répondit à cette proclamation; les airs résonnaient encore de ce cri d'enthousiasme, lorsqu'un coup de canon parti de la citadelle de Mantoue vint en quelque sorte protester contre l'assertion des Piémontais.

En entendant ce son menaçant rompre les vibrations de l'air encore rempli des cris de victoire, une pensée sombre s'empara de mon esprit; il me sembla que j'assistais au dernier cri de triomphe de l'Italie.

IX. — STAFFOLO.

Le 22 juillet au matin, les Autrichiens, descendant du Tyrol par le Monte-Baldo, avaient attaqué la Corona, mais s'étaient vus arrêtés pendant six heures par la résistance opiniâtre d'un bataillon du 14me de ligne, soutenu d'une section d'artillerie. Au bout de ce temps le major Jean Vitale, commandant de ces troupes, se voyant dans l'impossibilité de tenir plus longtemps, se replia en bon ordre sur Rivoli. Mais lorsqu'il eut été rejoint par le général Sonnaz, à la tête de deux bataillons du 16me de ligne et d'une demi-batterie d'artillerie, le combat recommença avec une nouvelle ardeur, et la Corona fut reconquise par les Piémontais, malgré l'énorme supériorité numérique des Autrichiens.

Ce combat avait duré jusqu'à neuf heures du soir, les troupes étaient épuisées : aussi le général Sonnaz ayant compris, par les forces imposantes qui l'avaient attaqué, que l'attaque se renouvellerait le lendemain, fit évacuer la Corona pendant la nuit et se replia sur Offi et Cavaglione.

Chargé de défendre toutes les hauteurs qui de Rivoli jusqu'à Somma-Campagna couvrent la place de Peschiera, le général Sonnaz avait été forcé d'éparpiller ses troupes sur un espace très-étendu.

Or depuis quelques jours le maréchal Radetzky avait effectué une concentration considérable sous Vérone, et le dimanche 23, à six heures du matin, il faisait attaquer les positions de Somma-Campagna, Madonna-del-Monte, Sona et Osteria-del-Bosco.

Le village de Somma-Campagna, formant l'extrême droite des Piémontais, était occupé par un bataillon du 13me régiment d'infanterie, un régiment toscan et une demi-batterie.

A peine le feu était-il ouvert, que les Toscans lâchaient pied, entraînant leur artillerie dans leur fuite.

Le bataillon du 13me de ligne piémontais se défendit vaillamment plus de trois heures ; mais enfin tourné, il opéra sa retraite.

Pendant ce temps, le combat se soutenait avec la plus grande vivacité à Sona et Osteria-del-Bosco, où l'artillerie piémontaise se distingua comme partout par son habileté et son sang-froid.

Le marquis de Cortazze, commandant une demi-batterie à Sona, fut blessé d'une balle à la cuisse vers le milieu de l'action, et ne remit le commandement à son lieutenant que lorsque la douleur lui rendit impossible de rester plus longtemps sur son cheval.

Les Autrichiens renouvelèrent sur ce point un de ces subterfuges qu'il est impossible d'excuser, véritable tache à ce drapeau dont sans cela ils auraient su, dans tous les temps, conserver l'honneur intact.

Le comte d'Aviernoz, major général, commandant la brigade de Savoie, s'étant avancé pour reconnaître la position de l'ennemi, aperçut une colonne autrichienne qui s'avançait précédée d'un drapeau blanc et aux cris de *Vive l'Italie!*

Un détachement de soixante hommes se trouvait sur ce point. Le commandant autrichien s'avance, embrasse le chef du détachement, et les soldats se voient traités en frères par les Autrichiens. A ce spectacle, le général d'Aviernoz n'hésite pas à se porter au galop vers la colonne autrichienne.

Mais à peine est-il arrivé que les Autrichiens, à un signal donné par leur commandant, font une décharge sur les Piémontais et se précipitent sur ce faible détachement pour le désarmer. Mais ici, ce n'était plus comme à Curtatone, et les Savoyards sont d'une de ces races intrépides qu'aucun danger ne saurait émouvoir! A la stupeur causée par une aussi insigne trahison succède un transport d'indignation ; le général d'Aviernoz se place à la tête de ses soixante hommes, on croise la baïonnette et on se précipite sur cet ennemi déloyal. Bientôt le général, entouré de morts, lui-même frappé d'une balle et d'un coup de baïonnette, tomba au pouvoir de l'ennemi ; mais il brisait son épée en s'écriant :

« Je ne rends pas mon épée à des traîtres ! »

Vers onze heures, le général Broglia, se voyant tourner par suite de la fuite des Toscans, dut faire évacuer les positions et se retirer en bon ordre sur Pacengo, où la colonie rejoignit le général Sonnaz, puis continua sa retraite sur Cavalcasella, où ils bivouaquèrent. Valeggio était occupé par deux bataillons provisoires, sous le commandement du major général Bruno ; mais ces bataillons, de nouvelle formation et composés en ma-

jeure partie de recrues lombardes, ayant refusé la veille de prêter serment, montrèrent si peu de bonne volonté pour se battre, lorsque les fuyards toscans arrivèrent, que le général Bruno, après avoir fait évacuer les malades, crut devoir se retirer à Borghetto. Un ordre envoyé par le général en chef leur enjoignit de réoccuper Valeggio, ce qui fut exécuté sur les dix heures du soir.

Tel fut le premier acte des opérations autrichiennes. En les examinant avec attention, on est étonné que les attaques du 22 et du 23 aient été successives et non simultanées.

La longueur de la ligne occupée par l'armée piémontaise donnait l'assurance aux impériaux qu'aucun secours ne pouvait arriver à temps au général Sonnaz pour le soutenir. Il se trouvait isolé avec environ 12,000 hommes et chargé de défendre avec ce peu de forces de nombreuses positions, ce qui le rendait encore plus faible.

Si le 22, les Autrichiens avaient exécuté, avec les troupes sorties de Vérone, leur attaque sur Somma-Campagna, pendant que la Corona était assaillie par les troupes descendues du Tyrol, il est probable que ce corps d'armée eût été détruit presque entièrement. Si le 23, la colonne descendant du Tyrol eût marché hardiment sur le derrière des positions, laissées entièrement à découvert par le mouvement de retraite qu'effectuait le général Sonnaz avec les troupes de Rivoli sur Affi et Cavaglione, les troupes de Santa-Giustina, Osteria-del-Bosco, Sona et Somma-Campagna, attaquées à la fois de front par les colonnes sorties de Vérone, et en queue par celle de Rivoli, eussent été anéanties ou forcées de poser les armes. La forteresse de Peschiera se trouvait immédiatement découverte, le passage du Mincio pouvait se tenter sans péril, et l'armée piémontaise était placée dans la position la plus critique. Mais les Autrichiens agirent avec mollesse, malgré une immense supériorité de forces, et ils n'ont réussi que dans une partie de leur plan. Le corps d'armée piémontais a perdu ses positions; mais il s'est retiré en entier sous Peschiera et peut y être rallié par l'armée principale. Rien n'est donc définitivement décidé, et la victoire peut revenir du côté des Piémontais.

Le 24, à une heure du matin, les Autrichiens se montrèrent sur la rive gauche du Mincio, à Sollienze. Le général Federici ayant envoyé reconnaître leurs intentions par le major d'état-major Basso, officier d'un zèle et d'une activité infatigables, fit aussitôt avancer sur les bords du fleuve un bataillon provisoire, qui soutint le feu de l'ennemi avec vigueur jusque vers une heure de l'après-midi.

Comme les cartouches commençaient à manquer, on avait fait avancer vers onze heures un autre bataillon provisoire, et le major Basso se porta rapidement dans la direction de Pozzolengo pour hâter l'arrivée des caissons d'infanterie, dont on ne s'expliquait pas le retard. Le major Basso rencontra bientôt le général Sonnaz, qui, à deux heures du matin, avait opéré sa retraite, en repassant le Mincio à Peschiera. L'ayant prévenu que l'ennemi semblait vouloir jeter un pont à Sollienze, il revint près du général Federici. Tous deux regardèrent le passage du fleuve comme impossible désormais aux troupes autrichiennes. Comment admettre, en effet, qu'ayant pu être tenues en échec par un seul régiment sans artillerie pendant onze heures, elles parviendraient à effectuer cette opération en face de 12,000 hommes soutenus d'artillerie !

Dans la matinée du 24, le major avait eu le soin de donner des ordres aux sapeurs du génie préposés à la garde du pont de Ponti ; le tablier, bien que retiré, était prêt à être rétabli au premier signal ; mais un ordre imprudemment donné par un zèle très-malentendu avait fait jeter à l'eau tout ce matériel, qui, entraîné par le courant sous les arches du pont de Borghetto, avait semé l'alarme à Valeggio et décidé le général Bruno à évacuer pour la seconde fois cette position importante.

Le major Basso, prévenu à temps, s'empressa de remédier à la perte du tablier du pont, en s'assurant dans les environs de tous les matériaux nécessaires pour rétablir, en cas de besoin, la communication d'une rive à l'autre. Le général Sonnaz, à la nouvelle de tous ces détails, crut ou feignit de regarder comme impossible que les Autrichiens osassent passer la rivière. Il négligea même les avis répétés qui lui furent donnés à plusieurs reprises ; mais lorsque les ennemis débouchèrent enfin en colonne sur la rive droite, le général Sonnaz, appréciant rapidement les ressources dont il pouvait encore disposer, fit immédiatement rétablir le pont de Ponti, que traversa aussitôt la brigade de Savoie. Il laissa le 14e régiment de Pinerola et un régiment modenais avec l'artillerie, pour contenir les Autrichiens sur la rive gauche, espérant ainsi prendre l'ennemi en flanc et remporter un avantage signalé. Les ordres venaient d'être expédiés, lorsqu'on vint l'avertir que le 14e régiment n'était plus à son poste et s'était retiré précipitamment sur Peschiera, dans la crainte d'être enveloppé par l'ennemi.

Cette nouvelle fut un coup terrible pour le général Sonnaz ; car il ne

lui était plus donné de s'opposer au passage des Autrichiens ni de les culbuter dans la rivière, comme il en avait eu l'intention. Il ordonna alors la retraite et vint s'établir à Volta, ralliant à lui les bataillons provisoires qui, de Valeggio, s'étaient retirés à Borghetto avec ceux qui étaient cantonnés à Monzambano et qui avaient bravement combattu toute la matinée. Une compagnie des étudiants se fit beaucoup d'honneur dans cette occasion, où elle supporta le feu de l'artillerie avec intrépidité, malgré les pertes qu'elle essuyait.

Un corps de 10,000 Autrichiens déboucha sur la rive droite, mais, au lieu de poursuivre les colonnes piémontaises, s'arrêta aux bords du fleuve, où il prit position.

Le roi recevait, vers dix heures, les envoyés des Siciliens, qui venaient offrir au duc de Gênes la couronne de Sicile. Ainsi, la fortune se plaisait à flatter encore celui qu'elle se préparait à abandonner si cruellement, et, au même instant où elle guidait le maréchal Radetzki vers la victoire, elle souriait encore au monarque qu'elle avait jusqu'alors bercé des espérances les plus brillantes. La réponse du roi fut gracieuse, mais dilatoire; le canon qui grondait au loin disait mieux que tous les discours que la victoire seule pouvait décider une aussi grave question. Après avoir congédié les envoyés siciliens, le roi se rendit à la messe. Ce fut en sortant de l'église qu'il apprit ce qui se passait à Somma-Campagna et la position critique du général Manno.

(*La suite à un prochain numéro.*)

SALON DE 1849.

Après avoir gardé le silence sur le Salon de 1848, nous croyons devoir le rompre cette année. Sans doute le corps social est encore loin d'être guéri et les convulsions qui l'ont agité durant tout le cours de l'année 1848 n'ont pas tout à fait disparu ; mais il est enfin permis de regarder autour de soi ; et, si le nécessaire n'est pas entièrement assuré, du moins l'est-il assez pour que l'on puisse, sans être taxé d'insouciance, jeter un instant les yeux sur ce qu'il est permis d'appeler le superflu de la civilisation, nous voulons dire les arts.

Depuis les derniers Salons, la situation de l'école française a peu changé. Le culte de la sensation y domine encore. Le dégagement de l'esprit et la subordination de la matière y sont encore à l'état d'exception ; on cherche à plaire, ou bien, mais plus rarement, à effrayer, et l'on oublie que le but des arts du dessin est d'élever l'âme ou de toucher le cœur.

Signalons d'abord à l'attention de la critique cinq noms nouveaux. — Les voici, non par ordre de mérite, mais par ordre de genre : MM. Eug. Maison, Bonvin, Courbet, Thomas Smith et Lemmens.

Dans l'*Élévation du calice à la messe pontificale*, M. Eug. Maison a déployé des qualités très-honorables. Il entend la composition et ce mélange assez rare qui associe l'expression et le style. Le pape Pie IX qui, debout à l'autel et à demi tourné vers les assistants, lève le saint Calice vers le ciel, remplit à la fois les conditions de l'esthétique et de la vérité. Il en est de même des cardinaux, des abbés et des prêtres qui sont agenouillés autour de l'autel. Une seule tache gâte ce remarquable ensemble, c'est le capitaine des gardes suisses qui appelle trop vivement sur lui les regards. Nous avons cru reconnaître dans le groupe de spectateurs qui se pressent à la gauche de l'autel la figure noble et pensive du ministre actuel de l'instruction publique.

M. Eug. Maison se recommande aussi par un très-vif sentiment de l'air et de la lumière. Enfin, il dessine correctement ; et, sans être un coloriste, il l'est assez pour que, dans la prise de possession de son œuvre, on ne se trouve point arrêté par l'obstacle souvent insurmontable

d'un coloris faux. Deux ou trois têtes excellemment peintes se remarquent à la droite de l'autel. Que manque-t-il en somme à *la Messe pontificale*? Plus de puissance et plus de solidité.

Dans un triptyque divisé en six compartiments, le même artiste a représenté l'histoire de l'âme. Il y a fait, certes, preuve d'un bon sentiment de composition. La scène principale, celle où l'âme, sortie des mains de Dieu, se trouve en butte aux premières séductions de l'intelligence et du corps, est bien entendue. Elle est même peinte avec assez de vigueur. Le compartiment qui montre l'âme jetée à terre par les violences du péché et secourue par la philosophie chrétienne est presque irréprochable; mais, dans le reste, et même, quoiqu'à un moindre degré, dans l'œuvre tout entière, règne je ne sais quelle timidité qui, pour disparaître ou du moins pour se faire oublier un peu, a besoin de se trouver en contact avec quelques lointains souvenirs des vieux maîtres italiens.

Dans un ordre moins élevé, dans la peinture de *genre*, M. Bonvin ne s'inspire que de lui-même; son début est un début de maître. Sa *Cuisinière* est presque à la hauteur des meilleurs tableaux flamands. Moins remarquables peut-être, ses *Buveurs* n'en sont pas moins dignes d'une très-vive estime.

M. Courbet, dont le début au Salon de 1848 avait été peu remarqué, a pris cette année une large place dans les sympathies de la critique. *Une Après-dînée à Ornans* ne demandait certes pas à être traitée dans les dimensions de l'histoire; mais, à l'exception de ce léger défaut, sauf aussi un peu trop de mollesse dans la touche et d'égalité dans le ton, c'est une production très-estimable et où se trouve écrite l'annonce d'un talent peu vulgaire.

M. Thomas Smith, dont le nom et les ouvrages se présentent à nos regards pour la première fois, a exposé un *Intérieur* et trois paysages. Ces quatre tableaux révèlent une habileté de main qui nous fait peur. Celui qui représente la *Campagne de Rome* est particulièrement d'une hardiesse de touche extraordinaire. Il nous semble qu'il y a là plutôt acte d'improvisation qu'œuvre d'étude. Et pourtant ce sont bien là ces énergiques végétations que le soleil italien fait pulluler dans la campagne de Rome; c'est surtout bien là cette riche lumière qui enveloppe toute chose comme d'une gaze d'or. La fuite de la plaine est bien sentie; les lointains, bien à leur plan et dans leur ton. Les formes et les couleurs sont savamment dégradées selon le point où elles se trouvent. Nous jugerons plus sûrement M. Th. Smith à une nouvelle épreuve; mais dès aujourd'hui il nous est impossible de ne pas reconnaître que son *Intérieur* est d'une palette étincelante.

La *Basse-Cour* de M. Lemmens est une petite perle : touche, coloris,

dessin, tout concourt à en faire un chef d'œuvre d'esprit et de vérité.

Aucun début remarquable ne se présente cette année dans la statuaire. Mais, à défaut de primeurs, on y trouve une espèce de résurrection. Grâce à la nouvelle organisation du jury des Beaux-Arts, M. Préault, que d'impitoyables verdicts écartaient du Salon depuis une douzaine d'années, a reparu devant le public. Homme d'une vive intelligence et d'un sentiment profond, mal à l'aise peut-être dans un art qu'il aspirait à renouveler et où il apportait, du moins à ce qu'il nous semble, les lois d'un autre art qui ne se rattache à la sculpture que par des rapports généraux, nous voulons dire les lois de la peinture, il jouit depuis longtemps du précieux privilége d'exciter l'attention et les sympathies des artistes et des critiques.

Il a exposé un *Christ en croix*, une statuette ou plutôt une ébauche figurant la douleur, un masque funéraire et deux cadres de médailles, dont les unes, un peu plus grandes que nature, sont presque en ronde-bosse. L'originalité, le caractère, l'expression et le sentiment de la chair, voilà par où se fait remarquer M. Préault. Son défaut le plus grave, c'est de négliger la charpente intérieure et de traiter le nu trop cavalièrement. Le *Christ en croix*, le *Masque funéraire*, et deux médailles représentant l'une un profil de Juif, l'autre une tête de femme peau-rouge vue de face, tels sont, à notre avis, les quatre plus remarquables morceaux de cet artiste.

Parmi les autres exposants, voici ceux dont les ouvrages nous ont le plus frappé.

M. Janmot a développé d'une manière neuve un sujet presque usé. Voulant représenter le *Christ au Jardin des Oliviers*, il a personnifié toutes les pensées qui assiégent l'âme du Fils de l'homme. Il l'a environné des hérétiques et des persécuteurs qui, dans le cours des siècles, ont assailli la religion chrétienne, tels que Néron, Julien l'Apostat, Arius, Luther, Marat. A cet effrayant spectacle, la sueur de sang couvre les membres du Sauveur. Deux anges volent au-dessus de sa tête.

De solides qualités de peinture se trouvent dans ce tableau, dont l'aspect aurait dû se tenir davantage dans les conditions de la vraisemblance, et moins rappeler la bizarrerie propre aux visions nocturnes. Il nous semble, en outre, que sans mettre les figures accessoires en rapport de sentiment avec la figure principale, ce qui aurait ôté à la composition quelque chose de sa naïveté, on pouvait du moins se dispenser de faire croiser les mains à plusieurs d'entre elles. Pour qui et pourquoi accompliraient-elles cet acte pieux ? Serait-ce par repentir ? Mais comment sont-ce les mains seules qui se repentent, et d'où vient que les visages restent immobiles ?

M. Riesener, le brillant rival de M. Eug. Delacroix, a exposé cinq tableaux et un pastel. La *Madeleine* et *Clytie* sont seules dignes de son talent. Encore *Clytie* n'est-elle qu'une deuxième édition, corrigée et augmentée, il est vrai. La Madeleine elle-même affecte une attitude qui est plus d'accord avec le péché qu'avec la pénitence. Cette faute grave aurait pu être évitée si le peintre avait relevé davantage la riche draperie qui enveloppe la partie inférieure du corps.

M. Tassaert, dont le nom n'est pas très-familier au public, mais que les artistes tiennent en estime singulière, n'avait point encore exposé une toile aussi importante que la *Tentation de saint Antoine*. La vision qui assiége le pieux ermite embrasse toutes les séductions de l'esprit et du corps. Peut-être reprocherions-nous à M. Tassaert d'avoir un peu trop sacrifié à l'effet, si les détails n'avaient été traités d'une main soigneuse et si l'ensemble n'était animé par un souffle très-poétique.

La statuaire chrétienne est assez pauvre cette année. Nous avons déjà cité le *Christ en croix*, de M. Préault. Nous citerons en outre un *Chartreux en prière*, petite statue d'un très-vif sentiment religieux, par M. Pascal ; la *Cène*, par M. Leharivel-Durocher, dont le talent simple et élevé ne nous était point encore connu, et *saint Louis*, que M. Montagny nous montre portant sur un coussin la couronne d'épines, la vraie couronne des rois, et qu'il a su empreindre d'un profond sentiment de mélancolie.

A la tête des tableaux d'*histoire* non religieux se place *lady Macbeth*, de M. Louis Müller. En proie à un accès de somnambulisme, la conseillère du meurtre de Duncan sort de son lit et promène ses remords dans les salles de son château. Elle s'est arrêtée dans une espèce de vestibule dont la porte ouverte laisse apercevoir les créneaux d'une tour et un pan de ciel semé d'étoiles. Elle a déposé la lampe qu'elle tenait, et faisant le geste de se laver les mains, elle s'écrie : « Toujours l'odeur du sang ! » A quelques pas d'elle, une suivante et un médecin la considèrent et l'écoutent avec épouvante. Lady Macbeth est enveloppée tout entière par les rayons de la lune, qui frappent moins vivement le médecin et qui effleurent à peine la femme de chambre.

Et d'abord ce n'est pas un effet de lune, c'est un effet de jour que nous avons sous les yeux. Nulle transition, en outre, entre la lueur de la lampe et celle de la lune. De là quelque chose d'aigre et de peu harmonieux dont nous avons droit de nous étonner dans une œuvre de M. Müller. Puis lady Macbeth se trouve presque sur le même plan que le médecin, et cependant elle paraît de beaucoup plus grande que lui. Enfin ses traits sont plutôt grimaçants qu'ils n'expriment le remords ; la partie inférieure de son corps est tout à fait dépourvue de style, et nulle part

nous ne trouvons de place pour le talon de son pied droit. Mais laissons là le blâme et passons à l'éloge. Le médecin et la suivante sont d'une couleur et d'un mouvement qui rivalisent presque avec les plus riches productions de l'école vénitienne et de l'école flamande.

Un homonyme de M. Müller a exposé un groupe statuaire dont le sujet a été emprunté à une ballade d'Uhland, *la Malédiction du chanteur*. Nous aurions à reprendre dans ce morceau quelque emphase et quelque bizarrerie ; mais le plus jeune des deux chanteurs présente de belles qualités de style et de ciseau.

Le style, c'est l'âme de l'art ; et l'essence du style, c'est le beau, non celui qui est accessible aux sens, mais celui qui émeut le cœur et qui se manifeste à la raison.

Telles nous semblaient être les doctrines de M. Gleyre lorsqu'il débuta au Salon de 1843. Chacun se rappelle ce charmant tableau du *Soir* qui, si l'on nous permet de jouer sur ce mot, paraissait plutôt être l'aurore d'un talent pur et élevé. En 1845, *le Départ des Apôtres* nous montra M. Gleyre sous un nouvel aspect. En 1849, nouveau changement, mais du bien au mal. M. Gleyre n'a trouvé rien de plus digne de lui que de faire concurrence aux *tableaux vivants*. Il a jugé en outre que l'atelier sensuel de M. Clésinger était le musée spécial où devaient aller puiser les artistes, et il y a pris sans hésiter cette jeune femme qui, s'il faut en croire le candide livret de 1847, est mordue par un serpent. M. Gleyre s'est trompé. Toute la délicatesse qui animait d'une existence si poétique les diverses figures dont se composait *le Soir*, toute la grâce rêveuse qu'il y avait répandue a fait place à je ne sais quelles attitudes aspirant à être légères et n'arrivant qu'à parodier les débris de l'art grec. M. Gleyre n'est point un coloriste. Il a cru que la volonté pouvait tenir lieu d'aptitude et que le coloris, chose toute de sentiment, s'apprenait comme le dessin. Il a échoué. C'est assez d'une fois. Qu'il revienne à ses nobles amours, au culte de l'idéal.

Plus encore que la peinture, la statuaire française semble décidément s'engager dans la funeste route ouverte par M. Clésinger. M. Pradier avait bien un peu aidé à cette déviation ; mais un lointain sentiment de l'antique venait tempérer dans ses productions le caractère déplorable que leur imprimait une inspiration née d'une source moins pure. *Le Printemps* qu'il a exposé aux Tuileries et qui rappelle une composition du premier des Fragonard, témoigne certainement d'un très-habile maniement de ciseau ; mais sans nous expliquer sur la nouvelle tentative de sculpture polychrôme faite par M. Pradier, nous regrettons qu'il ait cru devoir aussi hardiment sacrifier à la tendance sensualiste inaugurée dans notre école depuis quelques années.

Le même reproche, quoique beaucoup moins sévère, doit s'adresser à la *Bacchante* de M. Jaley.

Mais l'artiste qui, cette année, a développé dans ses plus rigoureuses conséquences le principe détestable posé par M. Clésinger, c'est M. Lévêque. Sa *Lesbie*, assez fièrement exécutée du reste, étale sans voiles tous les progrès de notre décadence sculpturale. Les écarts du XVIIIe siècle se reproduisent dans cette statue et s'accroissent plutôt qu'ils ne se corrigent par certaines exagérations de longueurs et de contournements, empruntées à l'école de Michel-Ange.

C'est un hommage à rendre à M. David (d'Angers) : jamais son ciseau ne s'est égaré sur de telles traces. On pourrait même lui reprocher, depuis plusieurs années, d'avoir cherché de préférence le style qui répugne aux yeux du corps. Ces paroles ne s'adressent point à sa dernière production. Le *buste de Saint-Just* est précisément dans les conditions en dehors desquelles nous croyons que la statuaire ne peut pas vivre.

On n'atteint pas toujours au but dans la carrière du style, mais on s'y fortifie et les chutes même y sont honorables. Regardez le tableau où M. Jollivet a représenté *Persée délivrant Andromède*. Ce n'est pas un chef-d'œuvre. L'aspect n'en agrée pas, l'effet en est médiocre, le ressort et le clair-obscur ne s'y font remarquer que par leur absence. L'auteur n'en a pas moins fait preuve d'études sérieuses et d'une grande science de composition. Faire tenir dans une toile assez restreinte un guerrier armé de toutes pièces, un cheval ailé, une jeune fille et un dragon, tous les quatre de grandeur naturelle et dans tout le développement que requiert l'esthétique, c'est-à-dire sans que les parties principales soient distraites du regard ni que la moindre gêne apparaisse ; environner tout cela des accessoires indispensables, en d'autres termes de la mer, des rochers et du ciel, assurément ce n'était point un problème facile à résoudre. M. Jollivet nous paraît l'avoir résolu.

Citons encore deux noms parmi les peintres d'histoire : M. J.-E. Lafon et M. Antigna.

M. Lafon a montré un talent peu ordinaire dans la *mort de Mgr Affre*. Il a le sentiment de l'effet, du mouvement, de l'expression. Nous ajouterions : du coloris, s'il eût laissé prendre moins d'empire à la teinte violette de la robe épiscopale, et s'il eût adouci les contrastes que lui offraient du reste et que lui imposaient même l'heure de la scène et le point d'où rayonnait la lumière. Ces réserves une fois faites et quelque blâme jeté en outre sur certaine figure un peu trop fantastique dont on aperçoit la silhouette dans le lointain, nous n'avons plus que des éloges à donner à M. Lafon. Peut-être, en cherchant trop à être vrai, a-t-il

glissé sur la pente de la vulgarité ; mais il a déployé une verve pleine de franchise et parfois il a su prendre la nature sur le fait.

Après le bain, par M. Antigna. Se proposant de peindre la nudité, l'auteur n'a pas compris que la nudité n'est chaste qu'à la condition d'être idéalisée par le style. A peine, par la couleur, a-t-il essayé de poétiser, c'est-à-dire d'élever son sujet. Non, du reste, qu'il soit tombé dans ces aberrations sensuelles où se fourvoie la jeune école française. S'il n'a pu parvenir jusqu'à la région de la beauté, il a su du moins se montrer désintéressé, et il n'est pas de ceux qui asservissent l'art à des passions qui lui sont étrangères, tandis que, si l'art veut être grand, il faut qu'il soit libre. M. Antigna, d'ailleurs, dessine avec soin, et son pinceau est brillant, ferme et moëlleux. Il n'emploie pas assez de gris.

Si, parmi les exposants, il en est un qui se soit scrupuleusement tenu dans les limites de son art et que s'y soit proposé le but le plus élevé, c'est assurément M. Cavelier. Véritable sculpteur dans la stricte acception du mot, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il frappe notre attention. Nous aimons à nous rappeler que nous avons entrevu de bonne heure la portée de ce talent gracieux et pur ; et ce que nous ferons observer avec encore plus de plaisir, c'est que la lutte pour le prix de Rome ne l'avait point forcé de se dépouiller de lui-même, pas plus que la victoire ne l'a trouvé infidèle au drapeau sous lequel il avait vaincu. Tel il était, tel nous le retrouvons. Il a changé du bien au mieux ; mais c'est toujours lui-même. La *Pénélope* qu'il avait envoyée de Rome et que nous revoyons cette année aux Tuileries, suffirait à justifier les éloges que le nom de M. Cavelier amène toujours sous notre plume.

Le *genre*, cette année, est la plus riche subdivision des arts du dessin. L'absence de M. Decamps est à peu près la seule grande lacune qui s'y fasse sentir.

Les Femmes d'Alger, de M. Eugène Delacroix, ne sont qu'une réduction, fort belle du reste, de leurs aînées du Luxembourg. *Othello et Desdémona*, du même peintre, sont empreintes de toutes les qualités particulières à ce puissant coloriste.

Dans *la Danse des Djinns*, M. Ad. Leleux paraît s'être proposé de lutter avec *les Musiciens juifs*, de M. Eugène Delacroix. Il a obtenu un résultat plein de charme, mais nous croyons que M. Delacroix était entré plus profondément dans le caractère même du sujet et dans la localité du ton. *Le mot d'ordre*, de M. Ad. Leleux, est d'une fort belle palette et d'un bon sentiment d'expression. Il n'y aurait rien à dire si la touche était plus ferme et plus précise.

Le *Fumeur*, de M. Meissonnier, n'est ni inférieur ni supérieur aux ouvrages précédents du même artiste. On y trouve la même sû-

reté de main, la même justesse de ton et la même distinction de sentiment.

Comme M. Meissonnier, M. Steinheil n'a ni descendu ni monté. Dans le tableau intitulé *une Femme et un Enfant*, la femme est gigantesque, mais l'enfant est d'une expression charmante et les draperies sont très-bien peintes.

M. Bellangé ne fait souvent que se reproduire ; parfois il se surpasse. *Le Fils de la Vivandière* est tout simplement un chef-d'œuvre.

Les Noces de Gamache, de M. Baron, établissent de plus en plus que cet artiste n'a le sentiment ni du ton, ni de l'air, ni de la lumière, ni de l'effet. Spirituel du reste, mais gâtant son esprit à force de prétention ; habile mais pédantesque ; léger en apparence, lourd en réalité et se donnant toutes les peines du monde pour arriver à être sec, fatigant, bizarre, tel jusqu'ici nous avait paru M. Baron, tel nous le retrouvons aujourd'hui.

M. Penguilly-l'Haridon n'est pas non plus exempt de sécheresse et même de dureté. Mais il n'est ni maniéré ni faux. Rien de mieux conçu ni de mieux traité que *Don Quichotte voyant berner Sancho Pança.*

Encore un peintre de la bonne roche ! Trivial, mais d'un comique franc et d'une excellente palette, M. Pigal doit être recommandé à l'attention du public. *Malheur aux vaincus* renferme de charmants détails. Pourquoi les accessoires et l'effet d'intérieur y sont-ils à peu près nuls ?

Les trois esquisses de M. Faustin Besson, surtout *le Retour des vendangeurs* et *les Seigneurs vénitiens*, nous promettent un coloriste.

La lithographie nous avait déjà fait connaître *la Mort de l'archevêque de Paris*, par M. Félon. Sommes-nous dans l'erreur? Nous préférons la lithographie au tableau. Et pourtant il y a, dans le tableau, de bonnes qualités d'exécution ; mais l'air y manque, la touche est un peu maigre, et les carnations des figures qui se pressent autour de la sainte victime nous paraissent d'une couleur un peu crue.

Nous ne féliciterons pas M. Jean Louis Hamon sur la manière prétentieuse et, tranchons le mot, ridicule dont il a intitulé plusieurs de ses tableaux. Nous lui demanderons aussi ce qu'il a trouvé de piquant à placarder une affiche française sur les murs de la Rome impériale, de la Rome du IVe siècle. Mais sans nous arrêter à ces défauts purement littéraires, nous louerons M. Hamon de la fraîcheur de son pinceau, de la naïveté, trop mignarde pourtant, qu'il donne à ses airs de tête et à ses attitudes, et de la facilité suffisamment correcte de son dessin. Qu'il se garde, maintenant, de ce que l'on nomme *ficelles* en termes d'atelier ; qu'il ne considère plus le modelé comme trop mâle pour les figures féminines; qu'il donne un peu plus de fermeté à son pinceau, et nous se-

rions étonné qu'il ne se fît point une place honorable parmi les peintres contemporains.

Nous en dirions autant à M. Duveau, s'il s'engageait à ne plus retomber sous l'empire des odieuses doctrines qui lui ont inspiré *la Peste d'Elliant*. Un tombereau chargé de cadavres presque nus et à demi-putréfiés, une femme ou plutôt une bête fauve attelée à ce tombereau , un homme ou plutôt un crétin qui danse à côté de la roue, une terre d'une couleur inconnue, un ciel criard, voilà l'œuvre de M. Duveau, voilà le stérile emploi qu'il fait de son talent! Entre *le radeau de la Méduse* et le chariot funéraire d'Elliant, il y a toute la distance qui sépare un portrait d'une caricature.

N'oublions pas M. Tassaert, qui s'est montré coloriste plein de finesse et dessinateur expressif dans *la Cuisine du peintre* et dans un *Intérieur d'atelier;* ni M. Vidal, qui nous semble avoir eu l'intention de convertir ses jolies pécheresses des années précédentes, mais qui, en réalité, ne leur a donné de la pénitence que l'habit.

La statuaire de *genre* n'est représentée que par la *terre cuite*, un peu mesquinement, mais curieusement traitée de M. Graillon.

Les *marines* ne nous offrent aucun nom qui mérite d'être cité.

Parmi les tableaux de *nature morte*, nous n'avons guère remarqué que le *chevreuil* de M. Landelle.

Il n'y a que deux *intérieurs* à signaler spécialement : l'un, dont nous avons déjà parlé, est de M. Th. Smith ; l'autre, admirable de finesse et de vérité, est de M. Ch. Houël.

Le genre *animaux* est moins pauvre. Si brillante que soit la palette de M. Philippe Rousseau, si large que soit sa brosse, nous croyons que, cette année , il doit céder le pas à mademoiselle Rosa Bonheur. Cette artiste, il est vrai, n'entend ni le ton ni la lumière ; mais elle étudie et elle modèle avec tant de soin , elle peint avec une telle vigueur, qu'on oublie les qualités qui lui manquent pour ne songer qu'à celles dont elle est si richement douée.

Dans la statuaire, les *animaux* de MM. Fremiet et Rouillard ont seuls attiré notre attention.

Le *paysage* a été presque aussi heureux que le *genre* proprement dit.

Jamais M. Flers n'avait lutté avec plus d'avantage contre la palette de la nature, jamais il n'avait, avec plus d'originalité, rappelé le suave pinceau de Ruysdael, jamais les teintes grises et pâles de notre ciel nuageux n'avaient été rendues avec plus de charme et de vérité. Tous les éléments du *paysage*, sauf les ciels méridionaux et le style, se rencontrent dans les huit tableaux et dans les six pastels que M. Flers a ex-

posés aux Tuileries. La *Vue prise à la Meilleraie* nous paraît être le diamant de son écrin. La touche y est d'une légèreté et le ton d'une vérité prodigieuses.

M. Corot ne s'est réellement montré digne de lui-même que dans une *Étude du Colysée à Rome*. Encore cette étude remonte-t-elle à une époque assez reculée.

M. Gaspard Lacroix semble hésiter entre le paysage-nature et le paysage de style. Une erreur sur laquelle on peut insister tout d'abord, c'est qu'il peint la lumière trop jaune et les végétations trop vertes. *Les Laboureurs* sont d'un beau sentiment de dessin ; mais M. Lacroix, pour avoir cherché le style en dehors de la simplicité, est tombé dans la manière. Nous n'aimons pas ce second paysage, qu'il a pour ainsi dire ouvert sous les longues branches d'un groupe d'arbres, vers la partie droite de son tableau. En outre ses taureaux, de belle forme du reste, sont trop déguenillés, et leur pelage a trop de ressemblance avec la pierre. La *Vue prise à Luzancy* (Seine-et-Marne) nous paraît fort supérieure. Elle pourrait seulement moins rappeler l'aspect du pastel.

La touche de M. Troyon est uniforme et peu étudiée. Mais il convient d'ajouter que son *Moulin à eau* (Brie) est d'un effet surprenant.

Dessin sévère, touche large et solide, coloris juste, mais qui, parfois, pousse trop loin la vigueur, et ne se laisse point assez modifier par la lumière, telles sont les qualités et les défauts de M. Prieur.

Nommons ensuite M. Bellel, studieux et docte élève de M. Aligny; M. Fromentin qui a, dit-on, rendu avec une très-grande vérité le ciel algérien, mais qui, selon nous, aurait dû l'accommoder davantage à nos yeux septentrionaux, et M. Haffner, qui, sans cesser d'être brillant, pourrait observer plus fidèlement les lois de l'harmonie.

Nous citerons encore M. Hostein qui a presque rencontré l'accent de la nature dans les *Environs d'Annonay* (Ardèche); M. Edm. Préaux, dont les fières ébauches rappellent M. J. Dupré ; M. Théod. Rousseau, qui, avec un talent très-original, n'atteint guère plus souvent au vrai qu'au poétique, et M. Léon Fleury, dont le coloris manque de charme et d'exactitude, mais qui, dans une *Vue prise à Uzerches* (Corrèze), a su mêler le style à la grâce.

Il y a peu de portraits à citer. Quand nous aurons inscrit sur notre liste celui du général Cavaignac, par M. H. Vernet, celui du même général par M. Lépaulle, deux des cinq portraits de M. Henri Scheffer, deux ou trois de ceux que M. Landelle a exposés, les *portraits d'enfants* de M. Ad. Leleux et le *portrait d'homme* de M. Chaplin, il ne nous restera qu'à engager MM. Guillemin et Faustin Besson à s'inspirer moins de M. Guignet ; MM. Verdier et Tessier, à chercher un autre maître que

M. Couture ; et M. Maurice Cossmann à persévérer dans son amour pour la lumière.

La statuaire nous présente deux beaux bustes de M. Bonassieux d'après l'illustre Ampère et le poétique Ballanche.

Ce sont encore les femmes qui l'emportent, cette année, dans le genre *miniatures*. Madame de Mirbel est ce que nous la connaissions ; sauf ses ciels, qui laissent beaucoup à désirer, ses miniatures sont d'un dessin et d'un modelé au-dessus de tout éloge.

Madame Louise Redelsperger et madame Bibron, toutes deux filles de M. Belloc, ont cette touche large et ce coloris brillant qu'elles ont dû emprunter à leur père ; mais elles ne dessinent pas les mains avec assez de soin, et elles indiquent plutôt qu'elles ne rendent le modelé des carnations.

Mêmes éloges et aussi, mais à un moindre degré, mêmes reproches à madame Herbelin, née Habert. On sent, et nous ne lui en ferons point un blâme, que l'admiration des œuvres de Vandyck l'anime.

Les miniatures de M. de Pommayrac ne sont point à dédaigner, mais le flou et le pointillé y règnent trop en despotes.

Nous n'omettrons point un remarquable portrait de madame la duchesse de Berry, par M. Lequeutre. Cette miniature porte la date de 1830. Il n'y a guère à y reprendre que quelques tons d'ivoire dans les carnations.

Henry Trianon.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 21 juillet 1849.

Les grandes inquiétudes sont passées ; malgré les terreurs dont nous étions environnés, nous n'avons jamais craint outre mesure le triomphe des anarchistes et le bouleversement intégral de la société ; aujourd'hui nous avons le droit de traiter de *badauds* ceux qui entretiendraient encore de pareilles appréhensions. Sans doute les *barbares* vivent au milieu de nous, et puisqu'il a plu à ces profanateurs de se comparer aux disciples du Christ dans les premiers temps de la loi chrétienne, nous pouvons leur appliquer ce que Tertullien disait de l'ubiquité des sectateurs de la nouvelle religion : ils sont partout, à l'armée, au Forum, sur la flotte, dans les palais des grands comme dans la cabane du pauvre. J'ajoute qu'ils sont incorrigibles pour la plupart ; c'est comme un poison qu'ils ont bu et qui a pénétré tous les tissus de leur corps ; ils le garderont toute leur vie, ils l'emporteront dans le tombeau. Après l'expérience de 1848, ils s'imagineront toujours qu'ils ont au bout de leur fusil la faculté de se rendre maîtres de la société et de se faire litière de toutes les institutions. Ecoutons M. Charras, militaire distingué, ses compagnons d'armes l'attestent, mais fanatisé d'une manière irrémédiable, ses paroles le démontrent ; il voit dans l'insurrection un principe de pouvoir plus légitime que tous les autres. Hélas ! hélas ! n'est-ce pas là notre histoire depuis 1789 ? Refuserons-nous de nous reconnaître dans les caricatures odieuses de notre propre folie qui se produisent maintenant à nos yeux ?

Ainsi, de même qu'au retour de chaque saison il nous arrive d'Afrique des rapports qui annoncent que tel de nos caïds a été assassiné, que telle fraction de tribu a refusé l'impôt et qu'on a dû aller le prendre à la pointe de la baïonnette, de même nous ne cesserons d'avoir nos bulletins de l'agitation socialiste, et si le belliqueux M. Faucher n'avait été renversé dans une échauffourée dont tout le monde rougit à l'heure qu'il est, il aurait beau jeu à nous expédier ses bulletins de victoires administratives. M. Faucher écrit aujourd'hui des eaux, qui ne le calment guère, à ce qu'il semble, que la France a besoin d'un remaniement général dans le personnel institué depuis Février, et que la plupart des fonctionnaires de cette époque paient l'indulgence dont on use à leur égard, en trahison, en connivence avec les ennemis de la société.

Sans consentir à donner les mains à ces exécutions en masse sous lesquelles se cachent toujours des coalitions d'intérêts privés, dans un pays

où la soif des places est un des plus grands maux, nous reconnaissons que M. Faucher a le droit de tirer le canon d'alarme, surtout sous un ministre de l'intérieur qui, malgré plusieurs déclarations récentes empreintes d'une incontestable énergie, reste suspect de faiblesse et a certes besoin d'être stimulé dans la voie d'une salutaire sévérité; et d'ailleurs, quand on aura pourvu à cette nécessité incontestable, et que la faux se sera encore promenée sur la tête des préfets et des procureurs de la République, il s'en faudra qu'on soit tiré de peine. Puisque notre légèreté française a besoin d'être tenue en haleine, comptons sur les alertes que nous donneront les repus de Février, pour entretenir cette appréhension efficace sans laquelle tout le monde se débande et en revient à ses habitudes d'opposition criarde et ingouvernable.

Nous n'en avons pas moins fait une expérience complète de la faiblesse de nos ennemis : malgré nos avantages successifs et nos incontestables progrès depuis le 16 avril 1848, première journée de salut, les esprits du plus grand nombre s'étaient surtout laissé préoccuper par un symptôme récent : c'était la transition du socialisme des villes aux campagnes, et son ravage dans les départements du centre et de l'ouest. Sans vouloir nier le péril, et tout en convenant qu'on fait bien d'y chercher un remède, il nous semble que l'expérience des nouvelles élections doit mieux faire apprécier la cause des désastres électoraux du mois de mai et nous mettre à même de faire la part de l'accident dans cet effrayant phénomène. Ainsi, dans la plupart des départements où la victoire des rouges avait été irrésistible, il a suffi du retentissement du 13 juin pour consterner les anarchistes et rendre le courage aux gens de bien; Lyon seul continue de faire exception; mais outre que M. Jules Favre est un aristocrate de première force, en comparaison des représentants sortis du premier scrutin, il faut bien prendre notre parti sur l'esprit d'une cité qui, depuis trente ans et peut-être davantage, a perdu la faculté de se défendre elle-même, et dans laquelle les vertus mêmes qui font ailleurs la force des honnêtes gens sont devenues les auxiliaires de la faiblesse. Les Anglais gardèrent Calais plus d'un siècle après avoir été expulsés du sol de la France; on se battra dans les rues de la Croix-Rousse dix ans après que la paix publique aura été rétablie dans le reste de notre pays.

Nous voyons donc clairement l'effet produit par l'interprétation donnée aux événements de Paris : d'abord l'inaction du président après un encouragement comme le scrutin du 10 décembre, l'obstination délirante de l'Assemblée constituante et le blocus continué par ceux qui l'assiégeaient, tandis qu'un assaut était possible même sans sortir des limites de la légalité, les départements se demandant encore pourquoi Paris ne faisait rien, et faute de croire à l'arme des pétitions, se refusant à faire ce dont Paris avait besoin pour aller vite en besogne, un peuple ignorant, affamé d'un pouvoir quelconque, et se jetant, par désespoir de ne

pas se sentir gouverné, dans les bras du parti qui seul se montrât prêt à proclamer un dictateur, le mauvais sujet du village s'en donnant à cœur joie parce que le gendarme ne savait pas de qui il devait prendre les ordres, du président ou de l'Assemblée, l'idée du tien et du mien s'oblitérant avec la promptitude qu'elle met à disparaître quand l'autorité cesse d'être présente, et les bonnes femmes apprêtant leurs sacs et leurs *pouches*, afin de ne pas perdre une bonne occasion de se remplacer de mouchoirs et de courtepointes... Phénomènes qui ne sont pas un monopole du temps présent, comme nos intérêts inquiétés cherchent chaque jour à nous le faire croire, mais que les conditions actuelles de notre société augmentent et multiplient dans une proportion indéfinie, de manière que ce qui, autrefois, aurait brûlé quelques hectares de forêt entre une colline et un cours d'eau, franchit aujourd'hui les fleuves et les montagnes, monte sur les ailes de la vapeur, embouche les milliards de trompettes de la presse, et finit par donner à un accident les proportions d'une révolution universelle; état prédit à l'homme dans la vision de Patmos, à une époque où l'on n'avait pas la moindre idée de la puissance que l'homme acquerrait un jour sur la matière, de l'excès d'orgueil que lui communiquerait cette puissance, et de la dimension des périls qui dès lors s'empareraient du monde pour l'agiter.

Mais, par la même raison qu'un accident peut tout embraser en un clin d'œil dans le monde actuel, l'idée contraire aussitôt qu'elle s'empare des esprits, doit réduire le mal avec une promptitude proportionnée, ou lui substituer un autre mal. Dès que nos maîtres de Février ont senti que l'œuvre de désorganisation s'arrêtait, ils ont crié à la réaction, et jamais, il faut le dire, expression plus juste n'a été appliquée à une situation mieux comprise. Nous avons réagi concurremment, l'Europe et nous, contre la perturbation de Février. L'équilibre a paru subsister entre les deux forces qui se combattent tant que le souverain Pontife est resté assis dans le siége de saint Pierre, bénissant Rome et le monde; Pie IX obligé de prendre la fuite et la république païenne proclamée dans Rome ont assuré la victoire aux souverains contre la pensée révolutionnaire, et nous ne pouvons que rendre hommage à la perspicacité de ces parfaits émeutiers qui, le 13 juin, refoulés du boulevard dans les rues adjacentes, portaient l'épouvante dans toutes les boutiques, en criant à tue-tête : *la Constitution est violée !* Oh ! sans doute, si la Constitution n'est que le mot d'ordre de l'émeute, on a menti à l'esprit qui l'avait dictée, le jour où l'on a refusé de reconnaître la parenté des barricades de Rome avec celles de février et de juin 1848 ; seulement le tort des émeutiers était de croire que leur interprétation du texte constitutionnel eût un écho sérieux dans la majorité des Français et de ne pas s'être aperçu que la réaction avait commencé beaucoup plus tôt qu'ils n'avaient cru, c'est-à-dire au moment où, à côté du trône traîné dans la fange, la main de quelques braves

ouvriers relevait l'étendard de la Croix. Que n'a-t-on pas tenté pour empêcher nos soldats de devenir les soldats du Pape ? Mais laissez faire la perversité révolutionnaire dans un pays où la scélératesse et l'hypocrisie ont la profondeur du caractère d'Iago, de même que la pusillanimité des bons dépasse d'un million de coudées la proportion lyonnaise, et nos politiques qui auraient voulu ne rendre à Pie IX *sa ville de Rome* qu'après l'avoir garotté dans leurs protocoles, seront bien obligés de laisser faire librement la mansuétude et la magnanimité du Pontife.

On attendait la prise de Rome et mille bruits absurdes produisaient la baisse des fonds publics ; on redoutait dans les élections parisiennes un nouveau triomphe des socialistes, et tout le monde s'attendait à un élan du crédit si l'Union électorale remportait la victoire. Rome est prise, l'autorité du Pape est rétablie dans Rome, les partisans de l'insurrection madgyare avouent qu'elle va être écrasée par les Russes, l'Allemagne rentre toute honteuse dans les alvéoles irréguliers de la précédente confédération, la majorité modérée est renforcée de trente voix dans l'Assemblée nationale, et la Bourse reste stupéfiée ; les comptes-rendus de la Banque accusent une stagnation persistante, les usines vivotent ou se ferment, Paris est un désert peuplé d'écriteaux d'appartements à louer, il y a plus de boutiques fermées toute la semaine qu'on n'en fermait le dimanche avant que les boutiquiers ne criassent si à propos : *Vive la réforme!...* C'est ainsi qu'après une maladie aiguë, et quand on croit le malade sauvé, on s'aperçoit des atteintes que le mal a causées à l'organisation elle-même, et alors les tristesses d'une fausse convalescence sont cent fois pires que les émotions de la maladie.

Hélas ! les blessures de Février sont bien profondes : il ne suffit pas de dire : Nous sommes les maîtres et nous allons enfin faire régner la République modérée. Quelque peine qu'on se donne pour se faire illusion, la lassitude est universelle et la profonde incertitude de l'avenir produit chez tous une torpeur irrésistible ; de là l'inaction de l'Assemblée législative, et le besoin d'en finir avec les discours et d'aller aux champs manger les 25 francs de chacun en toute tranquillité. Allons donc aux champs, comme Cicéron, entre Pharsale et Modène, entre les premiers et les seconds triumvirs ; nous avons bien six semaines de répit devant nous. Ne croyons pas surtout ceux qui nous disent que l'empire est proche ; ce sont encore des *badauds :* car en partant pour la campagne, nous laissons sur le terrain trois sergents de ville qui se regardent dans le blanc des yeux, et dont deux au moins sonneraient la cloche d'alarme, s'ils savaient que leur compagnon manquât aux lois du triangle équilatéral.

Il y aura un dénouement : mais tout homme sage a la conscience qu'un dénouement partiel, quel qu'il fut, achèverait de nous plonger en plein bas-empire : *Dii omen avertant !*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Recherches sur la conduite à tenir dans le traitement du choléra algide ou asiatique, par le docteur RÉCAMIER [1].

Il n'est que trop vrai que le fléau dont la colère céleste s'est servi deux fois en ce siècle pour nous châtier, est demeuré jusqu'à présent un mystère impénétrable aux recherches et aux investigations de la science; le choléra, qui deux fois a promené ses épouvantes dans nos villes, qui a frappé parmi nous de si nobles, de si grandes, de si chères victimes, reste une énigme que n'ont pu deviner nos plus habiles praticiens. Humilions-nous et adorons les arrêts de Dieu, mais rendons grâce aussi aux hommes courageux qui se sont dévoués à combattre cette horrible maladie et dont les efforts, s'ils n'ont pu arriver à en connaître le siége et les causes déterminantes, ont pourtant réussi à en atténuer les ravages. La brochure de M. le docteur Récamier, que nous annonçons aujourd'hui, est déjà à sa seconde édition ; la première, mise en vente il y a environ six semaines, a été en quelque sorte enlevée. Il est impossible de décrire avec plus de verve et d'exactitude les symptômes et les effets d'une maladie, et d'en peindre les divers accidents d'une manière plus saisissante ; le tact médical si éminent, la profonde expérience, la haute science de M. Récamier se retrouvent à chaque page de ce remarquable écrit. Il y a consigné des exemples variés et nombreux, et le résultat sincère des tentatives par lesquelles, à l'aide de moyens très-variés anssi, il a, avec plus ou moins de succès, combattu ce terrible ennemi. Le style de cet écrit est si clair, si précis, que les hommes étrangers à la science peuvent, comme les savants, y trouver intérêt et profit ; nous croyons que les maîtres dans l'art de guérir trouveront un guide précieux dans ce livre où M. Récamier a consigné des observations si multipliées et si consciencieuses.

C'est surtout un manuel indispensable pour toutes les précautions à prendre afin de prévenir et de combattre les accidents précurseurs du fléau.

[1] Paris, chez Labbé, 4, place de l'Ecole-de-Médecine. Prix: 1 fr. 75 c.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE, ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ESSAI

SUR

LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ

CONSIDÉRÉES AUX POINTS DE VUE CHRÉTIEN, SOCIAL ET PERSONNEL

Par Mme L. DE CHALLIÉ (née JUSSIEU [1]).

S'il y a au monde des mots dont le sens et la portée aient besoin d'être nettement expliqués, ce sont assurément ceux de *liberté*, d'*égalité* et de *fraternité ;* car les partis les plus opposés les invoquent, les doctrines les plus contraires les prennent pour devise, et tandis que les chrétiens leur reconnaissent une origine évangélique, les plus grands ennemis du Christianisme s'en font une arme contre lui. Qu'est-ce donc que la liberté, l'égalité, la fraternité, selon qu'on les considère dans la sphère de la métaphysique, dans celle de la morale, dans celle de la politique? Quelle est la définition qui leur convient ? Quels sont les principes cachés sous ces termes? Qu'y a-t-il dans les conséquences qu'on en veut tirer de conforme ou d'opposé à la doctrine chrétienne? Questions obscures, compliquées, faites pour effrayer les esprits les plus habitués aux hautes spéculations philosophiques, et que pourtant une jeune femme de vingt-six ans a tenté d'éclaircir , sinon de résoudre. Nous ajoutons tout de suite qu'elle s'est montrée à la hauteur d'une telle entreprise, et nous ne craignons pas d'être démentis par les juges compétents lorsqu'ils auront lu l'ouvrage dont *le Correspondant* publie aujourd'hui l'Introduction. Nous avouons avoir été émerveillés lorsqu'on nous a dit de quelle plume venaient ces pages si remarquables par l'élévation et la gravité de la pensée, mais surtout par un style dont la pureté, l'ampleur

[1] Un volume in-8°. Pour paraître cette semaine, chez Gaume frères, libraires, rue Cassette.

et la mâle simplicité rappellent les grands écrivains du XVII[e] siècle et par dessus tout Bossuet ; non le Bossuet des *Oraisons funèbres*, mais celui des *Élévations sur les mystères* et du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi même*. C'est pour nous un spectacle réjouissant et consolant de voir cette jeune chrétienne, forte de son amour pour la vérité et de tout ce que lui a mis dans l'esprit l'étude continuelle des plus profonds interprètes de la doctrine catholique, traiter avec une sagesse et une autorité incroyables ces questions qui ont tant fait déraisonner les savants et les philosophes, et qui aujourd'hui sont si souvent une occasion de blasphème contre Dieu et son Eglise ; et nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier avec le psalmiste : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos.*

E. de C.

INTRODUCTION.

La plus grande révo'ution qui se soit accomplie dans le monde, la plus sainte dans son principe, la seule définitive dans ses conséquences, c'est celle dont le Christ fut l'auteur. Elle ne résulta pas, comme les autres, du mouvement des choses humaines qui se renouvellent et qui passent ; elle ne fut pas un de ces accidents violents et terribles qui changent, pour un certain nombre d'années, la face d'une nation ; elle n'eut rien de politique à son origine ; elle ne toucha pas aux gouvernements des peuples ; elle passa sous silence toutes les institutions sociales alors établies dans le monde. Les vainqueurs et les vaincus, les maîtres et les esclaves furent regardés par le Christ du même regard serein et pacifique ; sa parole s'adressa au cœur de l'homme, qu'il fût sous la pourpre ou dans les fers, sans prendre des accents divers pour l'un et pour l'autre. Il rendit à tous le sentiment de la dignité humaine longtemps méconnue, et la conscience des misères qui s'étaient cachées sous l'orgueil ; il signala le malheur et les dangers du riche, en même temps qu'il découvrait au pauvre les trésors de grâce attachés à la pauvreté ; il n'apprit pas à tarir dans le genre humain la source des larmes, mais dans les larmes il mit une béatitude. Enfin, sans rien changer aux lois qui gouvernaient le monde, il porta la révolution dans des régions plus hautes et plus cachées, dans les régions inaccessibles et inviolables de l'âme humaine ; et en touchant la conscience de l'homme, il y fit résonner le son nouveau de ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Dès lors ces trois mots devinrent le code de morale de tous les chrétiens. L'homme, au fond de son âme, s'était reconnu lui-même dans la doctrine de Jésus-Christ. L'âme fut donc le premier théâtre de cette grande révolution qui devait arriver à renouveler les sociétés dans leur essence même, en y changeant le principe du droit; et parce que tel fut le point de départ, l'œuvre dut être immortelle.

Ses conséquences se retrouvent, en effet, à tous les âges qui suivirent l'apparition du Christianisme dans le monde. C'est la même œuvre qui se continue; tout naît de l'esprit chrétien, ou tout ressent son influence. Et aujourd'hui qu'après avoir traversé des phases successives, les principes contenus dans l'Evangile sont arrivés à modifier complétement la vie morale et politique des peuples, la société formée, élevée, développée par eux, se tourne librement vers eux à son tour, leur fait un appel, invoque leur appui et leur sanction pour le travail nouveau qu'elle veut accomplir dans son sein.

Mais cet appel de la société à l'esprit chrétien est-il sincère dans tous les cœurs? Tous les partis reconnaissent l'ascendant de la vérité que l'Evangile apporta sur la terre; tous comprennent qu'en dehors de cette vérité rien ne peut plus être acceptable, que tout ce qui lui est ouvertement contraire porte en soi son arrêt et sa condamnation, et se trouve marqué d'un signe de négation et d'impuissance; tous vont donc lui demander un témoignage; presque tous cherchent à faire accorder avec elle les doctrines et les systèmes inventés par eux, et on voit l'erreur née de la passion, de la faiblesse, de l'ignorance, oser s'approcher aussi de la lumière de l'Evangile, et y chercher des mots et des idées, afin de se donner des franchises au milieu de nous.

Le moment est donc venu, il nous semble, pour les cœurs généreux et sincères, de remonter à la source des grands principes que tous les partis invoquent de nos jours, afin de mieux se pénétrer de ce que ces principes sont en eux-mêmes, et de ce qu'ils doivent être dans leur application.

Il faut arriver jusqu'à Dieu pour toucher à l'origine de toutes les choses saintes et vraies; mais l'homme, en dehors de la révélation, ne trouve Dieu qu'en pénétrant dans les profondeurs de son âme: c'est donc là qu'il doit aller chercher l'origine de ces trois principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité; et s'il interroge sa conscience, elle lui répondra que ces trois choses qui prennent le nom de principes en tant qu'elles servent de règle et de précepte, sont trois faits institués de Dieu.

Dieu a créé l'homme libre en lui donnant la faculté de déterminer ses actions par le choix de sa volonté personnelle ; il a créé l'égalité par le seul fait de sa justice qu'il a établie la même pour tous ; il a créé la fraternité en embrassant tous les hommes dans le même amour. Mais bien que Dieu eût écrit, dès l'origine, ces trois vérités dans la conscience de l'homme, leur lumière ne devait se manifester avec plénitude qu'à la venue de Jésus-Christ, par l'effet d'une œuvre plus ineffable encore que la création de l'homme, c'est-à-dire l'œuvre de sa réparation.

Voici donc la double origine des trois principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité : la main du Dieu créateur d'abord, la main du Dieu réparateur ensuite ; et la source sociale et visible de ces trois principes ne date que de la seconde origine.

Mais avant de pénétrer dans le sujet qui doit nous occuper, avant de développer le sens de ces trois mots, Liberté, Égalité, Fraternité ; avant de définir les idées, les sentiments, les droits et les devoirs qui s'y rattachent, nous voulons nous arrêter à contempler les événements et les circonstances qui ont présidé à la réintégration dans le monde du principe de la Liberté, de celui de l'Égalité et de celui de la Fraternité humaine ; car ces événements, marqués d'un signe surnaturel et divin, sont eux-mêmes la preuve et la source toute céleste d'où ces trois principes se sont répandus dans le monde.

Pour se rendre compte de l'action profonde que la religion chrétienne exerça sur la situation morale et politique du genre humain, il suffit de jeter les yeux sur les temps qui précédèrent la naissance du Christianisme, temps bien différents de ceux qui suivirent, et dont la physionomie, pour les regards les plus simples et les moins éclairés, est tout à fait distincte.

Avant le Christianisme, sans nul doute, le monde présentait déjà le spectacle de sociétés assises sur des bases fortes et puissantes, de civilisations qui avaient atteint un haut degré de splendeur ; car Dieu, en donnant à l'homme des besoins infinis, lui avait donné des aptitudes qui y répondaient ; il en avait fait un des êtres les plus faibles, mais aussi l'être le plus intelligent de la création, et chez l'homme l'intelligence avait agi magnifiquement envers la misère. Elle était allée loin au-delà du nécessaire, dans l'ordre des biens qu'elle avait contraint la terre et toute la nature physique de lui livrer ; elle avait été chercher dans tout le monde extérieur des moyens de jouissances pour le tact délicat et les fines perceptions de la nature humaine. Les arts utiles, nés d'abord des

premiers besoins de l'existence, avaient bientôt emprunté au génie de l'homme un rayon de beauté, un caractère d'ordre et d'harmonie, conformes à la dignité de la créature qu'ils étaient appelés à servir. Les lois avaient été inventées pour garantir l'existence des sociétés, pour régler les rapports des individus entre eux; et si incomplètes que fussent ces lois au point de vue du droit essentiel et de la justice, sorties de la conscience humaine, elles portaient par certains côtés les traces de leur origine, et l'homme, en tant qu'être moral, y trouvait déjà un noble témoignage. Ainsi, dans le monde ancien, l'humanité avait rempli toute la mesure de ses facultés naturelles, et elle avait produit des œuvres magnifiques dignes de l'admiration de tous les temps.

Mais ce n'était pas tout encore: dès avant le Christianisme, et dans les sociétés païennes, il s'était rencontré des hommes qui, par le mouvement libre et spontané de leur âme, avaient été au-delà des notions de justice naturelle qui subsistaient encore, quoiqu'à demi effacées, dans la conscience du genre humain, et qui étaient l'unique soutien de la société; des hommes qui avaient atteint l'héroïsme par l'essor de leur propre cœur, l'héroïsme dans tout ce qu'il a de plus généreux, de plus indépendant de l'opinion des autres, de plus oublieux de soi-même. Sans doute, on chercherait vainement dans l'histoire un temps où l'âme eût perdu tous ses priviléges d'indépendance du fait extérieur, de vie à soi, de relation avec Dieu; et partout où se rencontra, en raison de ces priviléges sacrés de notre âme, l'ombre d'une vertu chrétienne devancée, tout individu qui en fut témoin dut tressaillir, un ordre nouveau de vérités supérieures dut vaguement lui apparaître, et lui communiquer une émotion sublime qui lui rendît la vive conscience de son immortalité. Il ne serait donc ni juste ni vrai de dire que le monde ancien fut déshérité de toute grandeur morale, et qu'il ne rendit pas d'éclatants témoignages à l'élévation de notre nature; mais à côté de ceux-ci, quels singuliers outrages portés à cette majesté de l'âme qu'on ne peut honorer dignement, si on ne l'honore au même degré chez tous les individus!

Partout, dans les âges anciens, on trouve l'oppression à côté de la liberté; on ne peut rencontrer le front élevé et fier d'un homme libre, sans voir tout près de lui le front courbé d'un esclave. L'esclavage n'existe pas seulement comme un accident malheureux et funeste, tel que les événements humains en entraînent à leur suite; il est le fondement sur lequel repose la puissance des nationalités, l'élément reconnu, avoué et indispensable de leur existence.

Une portion de l'humanité est libre, l'autre portion est asservie ; il y a distinction de droit et de justice pour l'une ou pour l'autre ; l'oppression et le mépris descendent de l'une sur l'autre ; la position de l'individu constitue ses droits, son honneur et sa dignité. La valeur propre de l'âme ne compte plus dans l'appréciation des hommes ; et les nations les plus grandes, les plus sages, les plus éclairées, sont celles qui, en méconnaissant la dignité de l'homme lui-même, ont pu s'élever jusqu'à reconnaître les droits et la dignité du citoyen.

Trois malheurs, ou trois vices de notre nature, avaient produit dans la société cet état de choses, ce règne de la force sur le droit par la violation des principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, qui seuls pouvaient être le point de départ et la base d'une législation large et équitable, et qui renfermaient en eux toute justice.

Le premier de ces malheurs, la faiblesse, avait fait substituer à l'idée de la liberté morale l'idée d'une fatalité aveugle, plus puissante que la volonté personnelle, et qui gouvernait nos actions ; l'orgueil, en plaçant la dignité de l'homme dans des faits accidentels et particuliers, lui avait enlevé son siége véritable, le même pour tous, fondement de l'égalité, c'est-à-dire l'âme ; l'égoïsme enfin, par la passion de soi, avait détruit dans les cœurs le sentiment fraternel, et livré le faible sans défense à l'oppression du fort. Toutes les institutions sociales, si grandes qu'elles fussent d'ailleurs, portaient par quelque côté l'empreinte de ce triple malheur de l'humanité ; et par le mélange qu'on y voyait de liberté et d'oppression, de justice et de violence, elles étaient en quelque sorte l'expression et l'emblême de la situation morale du genre humain. Quelque chose de barbare comme l'ignorance et la passion, quelque chose de fatal comme le hasard et comme la force en dehors du droit, gouvernait le monde, et se faisait sentir dans les civilisations les plus avancées, dans celles même où la conscience et la raison avaient répandu le plus de lumières sur les institutions et sur les lois.

Sous cet empire de l'occasion et de la violence, l'idée de la Providence s'était retirée du monde, ou n'y existait plus que d'une manière vague, obscure et partielle. Or, l'idée sociale de la Providence, c'est le grand air libre des nations, c'est l'espérance de l'opprimé, c'est la crainte et le frein de l'oppresseur, c'est l'infini répandant ses clartés sur les œuvres humaines, et leur ouvrant un plus vaste avenir.

Sans l'idée de la justice divine, sans l'idée de la Providence, l'homme est livré à la puissance des faits extérieurs qu'il rencontre sur son che-

min. Il peut, dans un moment de colère ou de désespoir, secouer ses chaînes, mais il n'est capable ni de conserver la liberté, ni de la transmettre, ni de l'étendre à ses semblables; car les grandes inspirations sociales ne naissent pas en nous par l'effet de nos passions ni de nos ressentiments; elles nous viennent d'un principe supérieur, et voilà pourquoi sans doute, dans les âges anciens où l'oppression s'appesantissait sur une portion si considérable du genre humain, la véritable notion de la liberté ne put sortir des douleurs de l'esclavage.

La lumière et la vertu n'étaient d'aucun côté, pas plus chez les opprimés que chez les oppresseurs, et ni les uns ni les autres ne pouvaient ressaisir la notion perdue de la liberté véritable. Il n'était donc pas réservé à la grandeur des passions humaines de réintégrer dans le monde le principe de la liberté, par la réaction de l'esprit d'indépendance contre l'esprit de domination. La révolution devait venir de plus haut et s'accomplir par des voies toutes différentes; et l'on est frappé d'un singulier et nouveau spectacle, lorsqu'après avoir jeté les yeux sur cette barbarie splendide et ornée de la civilisation antique, on rencontre du regard le point du temps et de l'espace d'où sortit la régénération du monde.

Là, rien ne s'accomplit suivant les lois qui avaient jusqu'alors gouverné les hommes et les sociétés; aucune force précédemment connue n'est admise à concourir à l'œuvre qui commence. La puissance créatrice qui est appelée à la fonder ne réside ni dans le prestige du pouvoir, ni dans les lumières de la science, ni dans celles plus captivantes encore du génie, ni dans l'audace entreprenante qui fait un moment reculer ce qui est devant ce qui a la volonté d'être à son tour. Où donc réside-t-elle?

La source de cette puissance était cachée au monde, et ses procédés pour s'y traduire étaient si simples et si candides, qu'on n'aurait pu en attendre rien d'extraordinaire; mais un grand mystère était renfermé dans cette simplicité et dans cette candeur. L'âme et Dieu se reconnaissant à leur céleste ressemblance, et s'unissant par un pacte plus étroit encore que n'avait été le premier, telle était la grande et nouvelle conjuration qui se formait contre la société antique, contre toutes les injustices, toutes les violences, tous les despotismes de la terre.

Toutefois, la faiblesse et le dénuement total des appuis humains signale les commencements du Christianisme; l'oppression doit être son berceau, et il faut qu'il soit en apparence vaincu, avant que ne com-

mence sa victoire. Il le fut en effet jusqu'au supplice et jusqu'à la mort; mais contrairement à ce qui était arrivé auparavant, la voix du sang s'éleva soudain, non pas comme un cri de vengeance, mais comme un chant de délivrance et d'allégresse qui fit tressaillir l'univers. Le droit méconnu et opprimé était une force à laquelle Dieu seul pouvait donner son efficacité, en s'associant à sa douleur ; car rien n'a de mérite, de valeur, ni de sainteté véritable, que ce qui est marqué du sceau de Dieu. Le mystère de la Rédemption et de la mort du Christ, fondement du dogme chrétien, imprima le sceau divin à toutes les douleurs des justes, et les rendit fécondes; et en même temps qu'il affranchit l'âme dans le ciel, il lui restitua ses droits sur la terre.

Dès ce jour donc, une puissance mystérieuse s'était élevée au sein de la société contre les puissances arbitraires qui l'avaient jusqu'alors gouvernée; cette puissance invisible et mystérieuse, c'était l'âme dans la majesté douce et austère de sa réhabilitation, et revêtue de l'armure invulnérable de son immortalité.

Voilà donc la force que le Christ employa pour tirer le genre humain de ses voies dépravées, et pour transformer la société tout entière. Lui seul, au milieu du monde, avait connu l'âme de l'homme pour ce qu'elle était, et lui avait appris à se reconnaître : sa parole simple et familière, marquée d'un suprême caractère de sincérité, avait eu sur la nature humaine une puissance réparatrice égale à la puissance du Verbe créateur. Elle avait pénétré dans les régions les plus intimes de la conscience ; elle y avait rétabli dans leur lumière toutes les notions constitutives de la dignité de l'homme et de ses droits ; elle y avait tracé, enfin, sous la forme du devoir et de la vertu, le plan du monde nouveau dont le jour allait commencer.

Et en effet, l'âme, en raison de sa nature même, ne saurait puiser les éléments de sa vie, de sa force et de sa grandeur, en dehors de la vérité, en dehors du devoir, en dehors de la vertu. Et si l'homme, par l'ensemble de ses facultés, de ses tendances, de ses passions, peut être fort d'une force secondaire, la puissance élevée et supérieure de l'âme elle-même ne peut résulter que de son adhésion à la vérité, qui entraîne nécessairement et l'accomplissement du devoir et l'exercice de la vertu.

Aussi les commencements du Christianisme portent-ils tous les caractères de cette puissance de l'âme sur le monde extérieur par la vérité, par le devoir et par la vertu. La force et la violence sont complétement étrangères à l'établissement de la religion chrétienne. Pendant des siè-

cles entiers, le travail s'en accomplit sans qu'on eût recours à ces moyens. Les Apôtres et leurs disciples, à mesure qu'ils croissaient en nombre, ne cherchèrent jamais à triompher par cette voie. Ils donnèrent leur vie, ce fut là toute leur résistance. Jamais le Christianisme ne chercha un appui auprès des pouvoirs de la terre; il n'accepta leur concours qu'après les avoir d'abord subjugués par l'ascendant de vérité et de beauté morale qui était en lui, et que la persécution rendait plus manifeste encore. Les vertus chrétiennes, enfin, furent les seules messagères qui annoncèrent au monde le rétablissement de la dignité humaine; messagères de paix et de justice, toutes resplendissantes de la liberté morale de l'homme, toutes pénétrées du respect de soi et des autres, toutes rayonnantes d'amour. Avec l'esprit chrétien, le souffle de la liberté se répandit sur l'univers ; mais ce fut le souffle de la liberté pacifique qui se lève à la voix de Dieu, et qui n'a pas besoin de briser violemment ses fers.

On vit alors le front du serviteur se relever vers celui du maître, non plus pour lui porter l'injure et le défi, mais pour lui envoyer le rayonnement du salut fraternel, qui dès lors dut accompagner toutes les relations des hommes entre eux, tous les rapports d'autorité et d'obéissance; et le maître, reconnaissant son frère dans cet épanouissement de la fraternité sur la figure d'un de ses semblables, lui renvoyer son amour, son respect, et, dans tout ce qui intéressait la dignité humaine, des droits égaux aux siens.

Ce commencement du Christianisme, tout spirituel et moral, fut ainsi conforme à son point de départ et à ses desseins sur l'humanité.

Son point de départ, c'est Dieu et notre âme, et les justes rapports où ils sont l'un avec l'autre; son but et sa fin, c'est notre réunion définitive à Dieu, notre dernier terme, par le devoir et par la vertu.

L'homme est un être moral, ses droits sont tous compris dans ses devoirs, et le devoir doit passer avant le droit, comme le fait spirituel passe avant le fait extérieur, et gouverne ce dernier.

C'est là toute la doctrine de l'Évangile touchant les droits de l'humanité; et si nos droits sociaux sont éclos de cette doctrine, c'est par cette seule raison, qu'elle était le résumé le plus juste et le plus complet de nos obligations envers Dieu, envers nos semblables et envers nous-mêmes. Si donc l'homme veut aller chercher dans l'Évangile les principes de ses droits véritables, qu'il commence par aller s'y instruire de ses vrais devoirs, et par en accepter la notion telle qu'elle nous y est présentée,

dans ce qu'elle a de plus élevé au-dessus de l'espace et du temps, et de toutes nos justices sociales.

Il y trouvera le principe de la Liberté renfermé dans l'idée de la responsabilité où nous sommes de toutes nos œuvres, dans le précepte de la résistance au mal, du renoncement à la volonté propre, acte le plus souverain que la volonté puisse accomplir. Il y trouvera le principe de l'Égalité rétabli dans toute sa vérité et dans toute sa force, par la notion de la dignité propre de notre âme, par le précepte de l'humilité, par la condamnation de l'orgueil. Il y trouvera enfin la restitution pleine et entière du principe de Fraternité, par la notion de l'amour de Dieu pour les hommes, par le précepte de la charité qui s'étend à tous, jusqu'aux ennemis, qui fait voir un frère dans son semblable, quelles que soient sa qualité, sa religion et sa patrie.

La Liberté, l'Égalité et la Fraternité sont trois faits qui ont leur existence en Dieu d'abord, dans la vérité éternelle ; mais ils ne sont réalisables sur la terre que par l'union du droit et du devoir, telle que l'Évangile nous l'a présentée.

Démontrer, dans la mesure de nos forces, cette union du droit avec le devoir, démontrer la relation qui existe entre les faits sociaux et les vérités morales, établir enfin la prééminence de l'âme sur le fait social lui-même, tel sera donc l'objet et le but du travail que nous osons entreprendre.

Dieu et l'homme, voilà ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Mais l'homme n'est grand que par sa relation avec Dieu, et la société ne peut être grande dans ses institutions que par leur rapport avec la dignité propre et les droits essentiels de l'âme humaine ; elle ne peut non plus trouver des garanties de force et de durée que dans les vérités métaphysiques et morales par lesquelles l'homme se rattache à Dieu, son créateur et sa fin dernière.

Ainsi donc, nous ne séparerons jamais la vérité sociale de la vérité métaphysique, ni la vérité morale de l'une et de l'autre ; car il existe une étroite liaison entre elles trois.

Il fallait que la société tout entière, dans ses institutions, dans ses lois, dans l'esprit général qui la gouvernait, rendît témoignage à la vérité ; mais la vérité ne pouvait établir son règne sur la terre que par quelque chose de plus grand que la loi, quelque chose qui fût placé en dehors d'elle et qui lui fût supérieur, c'est-à-dire l'inviolable indépendance de notre âme, se déclarant dans l'accomplissement de nos

devoirs, le premier de nos droits contre lequel il n'en existe aucun.

Tel était l'ordre de Dieu, et rien de juste ni d'élevé ne devait triompher dans le monde, sans porter, par quelque côté, le sceau de la douleur soufferte au nom du devoir, insigne suprême de la vertu.

Ces vérités sont hautes, mais si hautes qu'elles soient, leur connaissance doit être le partage de tous les esprits ; voilà pourquoi nous osons prétendre nous élever jusqu'à elles. Il semble que la parole la plus éloquente soit à peine digne de les annoncer ; mais la vérité a toute sa valeur et toute sa force en elle-même, elle ne dédaigne aucun témoignage, elle consent à être proclamée par le langage imparfait des enfants, par la voix la plus faible comme par la plus puissante ; qu'on nous pardonne donc d'oser exprimer ce qu'elle nous inspirera. Et d'ailleurs, toute parole, même inhabile et incomplète, doit peut-être se faire entendre quand elle a la vérité pour objet. Qu'importe si cette parole passe elle-même comme un vague murmure, indistinct et sans écho, pourvu qu'elle se mêle, par une intention et par un désir, au grand chœur de l'Eglise universelle qui retentit dans les âges !

DE LA

MORALISATION PRÉSENTE DES PRISONNIERS

EN ATTENDANT L'APPLICATION

DU SYSTÈME CELLULAIRE.

Deuxième article [1].

Nous venons de relire la seconde partie de ce travail sur l'*améliora-tion morale des prisonniers :* la première a été insérée dans le *Correspondant*, il y a plus d'une année ; depuis, de grands changements ont eu lieu dans les prisons : les religieux ont été remplacés par des gardiens laïques, et le travail a été suspendu ; mais nous n'avons rien à supprimer dans nos observations ; ce que nous disions des frères dans les prisons doit trouver prochainement son application. Les bons religieux ont opéré le bien dans des lieux maudits ; n'est-ce pas un devoir de leur en témoigner de la reconnaissance ? Aussi, livrons-nous à l'impression la suite de notre ouvrage, quoique nous l'ayons écrit sous un autre gouvernement. Nous avons confiance que la République ne se montrera pas moins bien intentionnée envers les prisonniers, que ne le fut la monarchie de Juillet.

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES DANS LES PRISONS.

La nécessité de substituer les congrégations religieuses aux gardiens armés de sabres qui surveillent les prisonniers a été comprise par le gouvernement. Nous applaudissons sincèrement à cette mesure d'une bonne administration et d'une charité prévoyante. Avec des auxiliaires qui se dévouent par état au soulagement des misères humaines, sans se préoc—

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXI, p. 732.

cuper de bénéfice temporel, on peut avancer hardiment qu'il y a encore de l'avenir pour un grand nombre des hommes qui peuplent nos prisons. Nous ne voulons pas exagérer les résultats obtenus ; car nous savons que toute réforme sérieuse persévérante est difficile.

A la tête des religieux qui remplissent si dignement la fonction de surveiller les prisonniers se placent les *frères de la doctrine chrétienne.* De toutes les institutions dont le christianisme a doté le monde, celle des religieux du vénérable abbé *de la Salle* est peut-être une des plus magnifiques dans ses principes et des plus utiles dans ses résultats. Savez-vous en effet ce qu'il est, ce qu'il fait, cet homme simple et bon qu'on reconnaît de loin à sa robe grossière et à son lourd manteau de bure ? C'est l'ami du pauvre, le frère du pauvre, l'instituteur du peuple, l'instrument le plus actif du progrès social. Oh ! c'est dans la sincérité de mon cœur que je m'incline devant les *frères de la doctrine chrétienne.* Je n'ai pas l'intention de faire leur panégyrique ; je sais trop combien je blesserais leur modestie ; encore moins voudrais-je prendre leur défense ; je ferais injure au bon sens de mes concitoyens, qui paraissent les attaquer et méconnaître leurs bienfaits. Leur vie n'est-elle pas une abnégation de tous les jours, et ne se passe-t-elle pas dans l'exercice de la plus méritante des charités ? Donc, si la forme de leur grossier habit de bure choque certains regards, si leur humilité fait hausser les épaules à quelques réformateurs inconsidérés, ne prenons pas au sérieux des attaques sans but, sans fondement, que le bon esprit des populations désavoue. Chaque jour, d'ailleurs, se perd la trace de ce vieux levain d'intolérance *libérale ;* on convient enfin avec le poëte Béranger qu'il doit être *permis d'aller même à la messe,* et les frères sont regardés à juste titre par tous les hommes raisonnables comme les bienfaiteurs de l'humanité.

Eh ! pourrait-il en être autrement ? Quel est l'ouvrier, le petit industriel, le modeste marchand, qui n'ait pas eu pour premier maître dans l'étude les *frères de la doctrine chrétienne ?* Injurier son professeur, applaudir à ceux qui le persécutent, n'est-ce pas outrager plus que son père, celui qui nous a enfanté à la vie intellectuelle ? Grâces à Dieu, ce crime de parricide, produit monstrueux de l'ingratitude, sera toujours odieux et finira par disparaître de nos mœurs.

Les *frères des écoles,* ou *frères de la doctrine chrétienne,* destinés à répandre l'instruction dans la classe ouvrière et pauvre, furent fondés à Rheims, en 1679, par M. de la Salle, chanoine de cette ville. Cette confrérie fut érigée en ordre religieux par le pape Benoît XIII. Comme tous

les grands ordres de religion, les frères de la doctrine chrétienne font les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Ce ne fut qu'à force de constance et de dévouement que M. de la Salle parvint à fonder cette congrégation, l'une des plus belles et des plus utiles inventions de la charité. Mais une fois solidement établie sur sa base, elle s'étendit et se développa considérablement malgré les obstacles sans nombre qui entravaient sa marche, semant partout le bien, ce bien humble, doux, caché, rosée du ciel qui tombe aux plus bas lieux de la terre pour les fertiliser. A l'époque de la Révolution, ces hommes tout dévoués à l'enfance pauvre, qui durant le cours du XVIIIe siècle avaient puissamment aidé à l'émancipation intellectuelle (on l'avait oublié), furent chassés par ceux-là mêmes peut-être qu'ils avaient instruits. Ils revinrent à l'époque du concordat, *qui les reconnut comme corps enseignant :* l'Empire, la Restauration, les virent de nouveau s'accroître, et les protégèrent.

Depuis la révolution de Juillet, où il est de mode d'appeler *jésuite* (une grosse injure) et de honnir tout ce qui prie Dieu, ces pauvres frères de la doctrine chrétienne, malgré leur *admirable insouciance des choses politiques,* selon l'expression de M. Laurentie, furent enveloppés en quelque sorte dans la réprobation qui frappa la puissante *compagnie* accusée de conspirer contre l'Etat. Presque partout on leur a retranché les secours des budgets locaux ; mais leur zèle ne s'est pas ralenti, et c'est de la révolution de 1830 que datent chez eux les écoles du soir pour les adultes.

On sait ce que disait Lucien : *Qu'un des châtiments que les dieux réservaient à ceux qu'ils poursuivaient de leur colère, c'était de les faire maîtres d'école.* Cette plaisanterie du railleur grec ne regarde pas nos frères : car l'enseignement n'est pas pour eux un *pis aller ;* c'est une vocation : ils enseignent *con amore ;* ils comprennent merveilleusement, par la pieuse droiture de leur esprit, la puissance de l'instruction et l'influence incontestée qu'elle a sur la carrière de l'homme ; à voir l'activité de leur surveillance, on devine aisément qu'aucun soin matériel de la vie domestique ne préoccupe leur pensée ; et au calme, à la mansuétude de leur autorité, on sent qu'aucun chagrin extérieur ne vient aigrir le reproche qu'ils adressent à la distraction ou à la paresse de l'écolier ; que pour eux l'univers tout entier est sur les bancs d'une école ; et l'on comprend alors quelle naïve sympathie attache de plus en plus fortement à ce petit troupeau, toujours jeune, toujours impatient de l'avenir, toutes ces existences ignorées qui ne savent plus espérer que le ciel.

Il est vrai que leur enseignement a suivi les progrès de l'instruction : il ne se borne plus à la lecture, à l'écriture et à un peu d'arithmétique. *Les frères* sont devenus d'intelligents professeurs de géométrie, de dessin, de géographie et d'histoire. Ils font eux-mêmes leurs livres ; et l'Université ne les trouve pas trop mauvais. Que voulez-vous ? les statuts de leur ordre défendent bien de changer l'enseignement, mais ils permettent de le modifier, de l'améliorer selon les lieux et les temps. Ainsi font-ils.

Mais leur prospérité est effrayante ; ils deviennent riches et bâtissent de beaux établissements ! Nous en convenons, ils prospèrent : Dieu protége la France ; s'ils deviennent riches, leur habit ne change pas, la même étoffe fournit constamment au sac noir et leur table est toujours aussi frugale. Ah ! je sais bien qu'ils ont un but dangereux ! ils veulent fonder, et toujours, de nouvelles écoles ; donner sans cesse l'instruction gratuitement, et apprendre à nos enfants à craindre Dieu et à respecter leurs parents. Allons, soyons généreux ; n'arrêtons pas ces singuliers apôtres dans une mission que personne ne leur envie.

Je parierais grand'chose que Fourier, Saint-Simon ou M. Cabet ne s'étonneraient pas de la prospérité matérielle des *frères ;* ces grands économistes qui prêchent le dogme de l'intérêt privé, celui de l'association ou attraction passionnelle, auraient découvert, j'imagine, les ressources d'une réunion d'hommes gagnant peu, mais vivant de moins encore. Le *phalanstère* aura de la peine à produire les merveilles d'une société religieuse qui, bien loin de développer les passions, leur fait une guerre de tous les jours.

Laissons donc nos bons frères à leurs écoles ; souffrons même qu'ils élèvent de beaux établissements où le riche qui en aura la fantaisie puisse envoyer ses enfants. Soyons persuadés qu'un enseignement basé sur l'Evangile ne saurait avoir de mauvais résultats. Les libéraux de la Restauration s'en étaient douté, je vous l'assure. J'ai eu pour condisciples, chez les *terribles pères Jésuites*, les fils de vaillants réformateurs dont les paroles retentissaient bruyamment en France. Eh ! mon Dieu ! ne doit-il pas en être ainsi de nos jours, après un demi-siècle de lutte et de combats pour la conquête, toujours illusoire, de ce mot seul : la *Liberté !*

Les bons *frères de la doctrine chrétienne,* dans leur immense besoin de dévouement, ne s'en tiennent plus à l'enseignement élémentaire des classes pauvres. La charité vient d'agrandir le cercle de leurs travaux en

donnant au principal but de leur institution une mission de bienfaisante action. Depuis quelques années, les disciples de M. de la Salle sont chargés de la discipline intérieure de plusieurs maisons centrales. Ils ont compris avec ce noble instinct du cœur, que les malheureux détenus, lisant la haine et le dédain sur le visage de ceux qui les approchaient, sans trouver jamais la bienveillance qui adoucit l'âme, voyaient l'amertume germer dans leur cœur : voilà pourquoi sans doute, malgré les progrès de la *science carcérienne*, inventée par les philantropes, l'amélioration morale des prisons serait restée à l'état de problème.

Les *frères* n'ont rien écrit sur les prisons ; mais la charité évangélique leur a révélé que l'âme la plus avilie se relèvera devant la bonté et que le captif qui git sur la terre, comptant et recomptant sans cesse les jours de son affliction, a droit par sa lente torture à la compatissante pitié de tous. C'est ce que le divin Jésus voulut enseigner, lorsqu'il fit un précepte exprès de la visite des prisonniers ; il pensait que le malheur, mérité ou non, était un titre sacré de respect.

Donc les frères des écoles chrétiennes se sont faits *geôliers*. Un auteur moderne, *Charles Nodier*, a dit : *Le triste ministère de geôlier est un des plus honorables qu'il y ait au monde, quand il est exercé avec douceur et humanité.* Nous pensons comme lui ; mais les frères n'ont guère songé à l'honneur qui pouvait leur revenir de ce ministère sublime. Ils ont vu des infortunés de toute espèce à consoler, des âmes désespérées, et l'horreur de ces lieux maudits appelés *prisons* ne les a pas dégoûtés : on les appelle, ils sont à l'œuvre.

Déjà les maisons centrales de Nîmes, de Melun, de Fontevrault, et d'autres encore, sont soumises à la surveillance des frères. Soixante ou quatre-vingts religieux débonnairement humbles, le chapelet à la main et la bonté sur la figure, ont remplacé les gardiens, dont le seul regard, la moindre parole, faisaient trembler autant que le sabre qui pend à leur côté.

Les geôliers armés devaient maintenir l'ordre matériel : ils frappaient rudement et n'épargnaient pas les injures ; les frères prient et encouragent. Ils jettent des regards de compassion sur ces misérables captifs dont les corps sont dans l'oppression, l'esprit dans l'angoisse, le cœur dans le désespoir, et ils apportent des remèdes à tous ces maux. Il faudrait les voir au milieu de leurs *brigands*, dans des ateliers malsains et dont l'atmosphère empestée soulève le cœur ; à l'école de la prison, dans l'hospice ou infirmerie des condamnés. Partout vous retrouverez les

doux amis des enfants, qui rencontrent quelquefois avec douleur un élève égaré ; partout et toujours, ils remplissent avec charité les rebutantes fonctions de leur sublime ministère.

Dans l'occasion, quelques-uns de ces *maudits* méconnaissent l'héroïque dévouement de leurs patients gardiens ; il les injurient, les menacent, et les gazettes des tribunaux nous ont déjà révélé plusieurs assassinats commis sur des frères. Les verrez-vous moins courageux et plus prudents ? Arment-ils leurs bras pour se défendre ou demandent-ils à quitter un séjour où leur vie est menacée ? Non pas, vraiment ; ils ont un trop grand intérêt à remplir leur mission. Il est vrai qu'ils ne sollicitent pas de croix d'honneur ni de gros appointements ; les journaux n'enregistrent jamais dans leurs colonnes de pompeux rapports sur le bien qu'ils font. Que voulez-vous ? ces hommes simples agissent en sens contraire des gens du monde ; il faut croire qu'ils ont un motif puissant pour dévouer leur existence à des actes d'un tel héroïsme et sans le moindre désir des récompenses terrestres.

La surveillance des prisons confiées aux frères est une mesure sage qu'approuveront tous les hommes de bien. Les prisonniers comprendront qu'il n'est pas au pouvoir de leurs nouveaux gardiens de changer le règlement sévère auquel ils sont soumis ; mais ils les béniront pour les attentions ingénieuses qu'ils mettent à en adoucir la rigueur ; ils comprendront la sublimité de cette captivité volontaire qui leur fait rencontrer des amis que le malheur attire, bien loin de rebuter ; car ils ne trouveront jamais sur les lèvres des frères aucune parole de mépris, de menace ou de colère. La persuasion, la douceur, gagneront les plus rebelles. Et puis, en prévenant au lieu de punir, en réprimandant au lieu de châtier, les frères obtiendront cet ascendant moral plus fort que la résistance armée ; ils assureront sans contrainte l'ordre extérieur ; ils obtiendront le silence dans le travail, et ce qui vaut mieux encore, l'esprit de paix et de résignation dans la souffrance ; ils s'assureront de l'excellence de leur action sur les prisonniers, en étudiant le caractère des individus et l'esprit général de tous.

Dieu sait tout le bien que font et que pourront faire ces hommes simples, animés de charitables intentions ! S'ils sont calmes et paisibles au milieu de leurs brigands, c'est qu'ils pensent qu'il y a plus de natures emportées, turbulentes, impatientes du joug, que fatalement vicieuses ; c'est qu'ils savent combien déjà ils ont soulagé de douleurs et prodigué de consolations. Grâces vous soient rendues, bons frères, vous ramène-

rez la paix où régnait la guerre, la tranquillité dans les cœurs qui blasphémaient, le courage dans les âmes accablées, et vous ferez d'un lieu maudit un séjour de bénédiction. Oh! que les préceptes de l'Evangile, appliqués par de tels hommes, humbles d'esprit et de cœur, doivent avoir d'enseignements touchants et de force pénétrante! Si des écrivains égarés impriment que ces frères sont des ennemis du progrès et de l'humanité, c'est qu'ils n'ont jamais visité leurs écoles, interrogé leurs élèves, ou pénétré dans une prison soumise à leur surveillance. Demandez au prisonnier s'il ne préfère pas le *chapelet* au sabre et la *calotte* au chapeau du soldat geôlier.

Voici ce que dit M. de Lafarelle, membre de la Chambre des députés, en parlant de la maison centrale de Nîmes [1] :

« Les frères des écoles chrétiennes, chargés de garder et de surveiller « les douze cents détenus, sont au nombre de quarante ; ils ne les per- « dent à peu près jamais de vue; ils couchent dans des cellules donnant « sur les dortoirs et d'où l'on peut les inspecter par un guichet. Ils y « font d'ailleurs des rondes nocturnes fréquentes. Ils président au lever « et au coucher, assistent aux repas, dominent chaque atelier du haut « d'une petite chaire, accompagnent les prisonniers à la promenade, « les instruisent à l'école du soir comme instituteurs primaires, les soi- « gnent à l'infirmerie comme gardes-malades, surveillent leur alimenta- « tion comme chefs de cuisine; sont, en un mot, sous la direction su- « périeure de l'administration, la vie, l'âme de toute la maison. Les « détenus les appellent toujours : « *Chers frères*, » soit en leur adres- « sant la parole, soit en parlant d'eux; rarement, bien rarement, ils « osent contredire leurs rapports ; plus rarement encore les bravent et « les insultent en paroles.

« C'est un spectacle vraiment curieux et attendrissant que celui que « présente cette maison centrale, jadis si redoutée de tous les directeurs, « où, sitôt que l'on a traversé la première cour extérieure, siége du « corps de garde, et que l'on a pénétré dans la prison proprement dite. « ne se montrent plus ni baïonnettes, ni sabres, ni uniformes, ni appa- « reil militaire et coërcitif d'aucune espèce, mais où l'on voit quelques « paisibles frères en robe, le tricorne sur la tête et le bréviaire sous le « bras, diriger, reprendre, unir, instruire, soigner et sans doute con- « soler plus d'une fois douze cents hommes si divers de races, d'habitu- « des et de cultes. »

[1] *Coup d'œil sur le régime répressif pénitentiaire.* Paris, 1844.

D'autres congrégations religieuses peuvent avec les frères de la doctrine chrétienne être appelées dans les prisons : et l'essai commencé n'a jusqu'ici donné que de bons résultats ; les frères de Saint-Joseph, comme ceux de Saint-Pierre, concourent à cette œuvre de charité. Dans les maisons de femmes détenues, des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph et de la Sagesse y font l'office de gardiens, et avec elles ont disparu les monstrueux abus qui résultaient de la surveillance des femmes confiée à des hommes, dont le moindre défaut était la brutalité. M. Bérenger de la Drôme a vu les frères de Saint-Joseph à la prison de Roanne, à Lyon et au pénitencier de cette ville, et il a remarqué dans ces établissements *le zèle, la soumission parfaite et le respect profond des détenus pour leurs gardiens, chefs d'ateliers, instituteurs ou porte-clefs ;* ce qui l'a surtout étonné, c'est *le sentiment religieux qui règne dans ces maisons et leur donne le mouvement, la vie, sans dégénérer en hypocrisie.*

La règle religieuse, la direction imprimée à un institut imposent à tous ses membres une discipline sévère, une solidarité commune, une unité de devoirs et d'action, un ensemble de mouvements, qui obligent à d'inviolables lois de décence, de convenance et de respect.

« Tous les membres d'une confrérie religieuse ne sont pas également vertueux ; l'infirmité de la nature humaine se produit là encore comme partout ; mais tous ont fait un vœu, tous se sont imposé une mission sacrée, tous éprouvent le besoin d'inspirer et de mériter la considération et les égards, seuls dédommagements qu'ils reçoivent dans ce monde de tous les sacrifices dont ils n'espèrent la récompense que dans l'autre. »

La substitution des frères aux gardiens civils n'est pas vue généralement de bon œil par les directeurs des prisons. C'est un fait triste à constater, d'autant plus que le mauvais vouloir des administrateurs vient de ce que les frères inspirent un peu plus de respect que les gardiens en uniforme et qu'on ne se trouve pas aussi à l'aise avec eux. Les gardiens étaient les hommes de l'administration ; elle les dirigeait à son gré. On n'ose plus commander aussi impérieusement aux frères ; il est d'ailleurs certains offices qu'on ne voudrait pas exiger d'un homme portant l'habit religieux. De là sont résultés, nous dit de M. de Lafarelle, des nuages, quelques conflits, une sorte de lutte, et l'administration a cru pouvoir appliquer aux frères les dispositions des règlements relatives aux anciens gardiens.

Veut-on connaître maintenant les résultats satisfaisants de l'introduction des frères dans les prisons ? nous invoquons toujours le témoignage de l'honorable député du Gard qui les a observés lui-même et qui en a été frappé.

« 1° La discipline n'est ni moins stricte ni moins constante que lorsqu'elle était faite par des gardiens en uniforme et le sabre au côté : elle a même plutôt gagné que perdu.

« 2° Le principe d'autorité sur lequel repose cette discipline a pris un caractère plus prononcé d'ascendant moral.

« 3° Les directeurs croient pouvoir compter sur une réalité, sur une sincérité, sur une permanence dans l'exécution du régime prescrit, qu'ils n'osaient pas trop espérer auparavant.

« 4° Les rapports entre les prisonniers et leurs nouveaux surveillants sont d'une nature toute différente. En général, sauf de très-rares exceptions, les condamnés montrent de la bienveillance et une soumission volontaire aux frères : ils écoutent les exhortations morales que ceux-ci leur adressent souvent à l'issue des repas, avec une attention marquée, dans une attitude pleine de convenance ; il existe en effet entre les frères et les détenus je ne sais quelle affinité sympathique de commune origine que n'a pu rompre la voie si différente parcourue par les uns et par les autres. »

Nous concluerons donc avec un réformiste bien intentionné, que pour prêcher avec fruit l'amendement moral et religieux dans les prisons, il faut appeler partout les congrégations de frères ; chez eux seulement on trouvera des surveillants au maintien grave, au langage épuré, aux manières fermes et douces, accomplissant sans salaire, pour eux-mêmes, un devoir austère et non une tâche payée ; parlant au nom de Dieu, appelant les condamnés leurs *frères* et pratiquant par état la patience et la résignation. Cette mesure d'une utilité présente, incontestable, fournira plus tard l'un des éléments les plus précieux et les plus nécessaires de l'emprisonnement individuel ; car c'est surtout dans la solitude d'une cellule que le prisonnier a l'indispensable besoin de pouvoir chérir et respecter son gardien, au lieu de trembler devant lui.

Les membres du congrès pénitentiaire de Bruxelles ont unanimement reconnu la nécessité d'appeler les congrégations religieuses dans les pénitenciers cellulaires, et nous sommes heureux de reconnaître que M. Moreau-Christophe a été franchement et éloquemment de cet avis. Mais alors nous demanderons pourquoi on n'adopterait pas dès à présent

dans toutes nos maisons de détention une mesure si salutaire ; ce serait au moins préparer le bien qu'on espère de la cellule.

Avant de terminer les réflexions que ce sujet nous a inspirées, nous prendrons la liberté de faire observer aux supérieurs généraux des diverses congrégations religieuses, de quelle haute importance il est de choisir, pour surveiller les prisonniers, les meilleurs sujets de leurs confréries, ceux en qui ils ont reconnu une vocation spéciale, une douceur sans faiblesse, une inaltérable égalité de caractère et une intelligence appropriée à leur difficile mission. Un choix mal compris aurait en effet ici de plus graves inconvénients que pour la direction des écoles. Les prisonniers sont des hommes singulièrement aptes à juger leurs supérieurs : il serait trop regrettable qu'un manque absolu d'instruction, que des manières communes ou des habitudes d'une trop grande sévérité vinssent paralyser le bien, en déconsidérant l'œuvre. Il nous semble qu'on devrait s'abstenir d'envoyer dans les prisons les jeunes novices, trop faiblement encore pénétrés de l'esprit général de l'Institut. Les religieux d'un âge mûr, éprouvés dans l'enseignement, dans l'administration et la direction des diverses maisons de l'ordre, dans l'étude et la connaissance pratique des hommes, pourront admirablement prendre sur les prisonniers cet ascendant moral qu'on espérerait en vain du seul habit religieux.

S. DE LA CHARBOUZE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

VERS INÉDITS DE BOSSUET.

Le nom du poëte dont nous offrons les premiers vers connus, étonnera peu. Depuis longtemps les hommes de goût ont placé, entre Corneille et Racine, l'orateur des *Oraisons funèbres*, l'hymnographe des *Méditations sur l'Evangile*, le prophète des *Elévations sur les mystères*. Il est souvent venu à la pensée que si la *Cité de Dieu* eût été chantée par Bossuet, et Télémaque soumis au mètre par Fénelon, la France aurait son Virgile et l'Eglise son Homère.

Il ne peut y avoir qu'une surprise : c'est que ce fragment de poésie se révèle si tard et dans un moment aussi intempestif. Le mot qui accueillit le début de Bossuet, aux soirées de l'hôtel de Rambouillet, pourrait avoir ici son application. N'est-ce point trop tard pour une pareille lecture que cette fin du jour, cette heure de lassitude et d'insomnie, où chacun veille comme une sentinelle fatiguée ? Ou bien n'est-ce pas trop tôt ? Ne serait-il pas mieux d'attendre un lendemain de nos alertes, l'aube d'un meilleur jour, qui nous rendît, en quelque chose, le saint et solennel recueillement du poëte, pour le lire, comme il a chanté, en silence devant Dieu : *Silentium, tibi laus?* Mais qui peut dire combien de temps encore durera la nuit qui passe sur nous ? A qui a-t-il été promis de voir, en notre génération, le lendemain de nos orages ? Bien que chaque jour ait beaucoup de peine, demain aura sa part. Dieu seul garde en sa droite la longueur des jours ; et dans sa gauche, l'abondance et la beauté de la paix. Prenons ce qu'il nous donne : ce ne peut être à son insu, ni sans quelque dessein que cet hymne de Bossuet nous vienne en ce moment. Une lecture qui repose l'âme, une bonne pensée de plus, un court répit à nos sollicitudes, une fugitive échappée vers ces régions plus sereines où nous appelle l'aigle de Meaux, ce n'est pas de trop. C'est une bonne fortune que le temps présent rend plus chère et plus opportune.

Ce qui n'est pas de l'heure actuelle et nous convient moins qu'à personne, c'est d'entreprendre, à propos de ces vers, une étude littéraire. En d'autres temps peut-être et d'autres mains, il y aurait eu de l'attrait à comparer le nouveau poëte aux rivaux qui l'environnent, aux

modèles debout à ses côtés, aux deux écoles dont l'une alors finit et l'autre commence. Qui ne se ménagerait l'innocent anachronisme de ces parallèles et de ces constrastes littéraires qui, en égayant le bénévole lecteur, le mettraient à même de juger si Malherbe, en son plus haut essor, s'est élevé jusque-là : si les mâles accents de Corneille sont aussi profonds ; si jamais le mètre virgilien de Racine fut plus mélodieux ; si celui que la France appela son Orphée a, dans ses meilleurs cantiques, dans ses plus heureuses imitations du psalmiste-roi, un psaume, une hymne, six stances comparables à celles de Bossuet ?

Enfin n'eût-il pas fallu mettre le poëte en face de lui-même et vérifier son identité ? Mais il ne peut y avoir une ombre de Bossuet qui trompe un moment. Nous l'avouons, bien que la signature authentique ne fût immédiatement ni en tête ni au bas de cette pièce, notre persuasion a été instantanée : lire tout haut, et nous dire plus haut encore, c'est lui ! ç'a été un même mouvement.

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

Au seul son de cette voix, à ce nombre antique, inimitable, plus inouï que jamais, au timbre de ce magnifique instrument, au charme indéfinissable que chaque note exhale, nous avons été convaincu. Il n'est pas jusqu'aux hardiesses, rompant la rigueur de la prosodie pour laisser couler à pleins bords ce flot d'harmonie, qui n'aient achevé de nous persuader. L'épreuve, sur d'autres plus compétents, pris comme nous au dépourvu, a emporté les mêmes impressions : nous la tenterons, sur une plus grande échelle, avec la plus complète sécurité.

Au reste, toute préoccupation littéraire s'est évanouie, comme une distraction profane, devant la pieuse et chaste majesté de cette poésie. Confiée dans une correspondance intime, elle nous semblait encore protégée par un sceau sacramentel. Bossuet livre à regret, par fragment, ces inspirations furtives ; la plus discrète et la plus cachée de ses filles spirituelles, la sœur Cornuau, les recueille avec une telle timidité qu'elle se fait un scrupule de les lire trop souvent et d'en laisser transpirer quelque chose.

Il faut que Bossuet la rassure, et avec quelle réserve ! « Lisez les vers tant que vous voudrez. J'ai des raisons pour ne vouloir pas qu'on en donne des copies à qui que ce soit. Je veux bien que vous les fassiez voir à celles que vous me marquez. Notre Seigneur soit avec vous[1]. »

Il s'enhardit dans une lettre suivante jusqu'à permettre d'ajouter le chant à cette poésie éminemment lyrique. Si nous avions tous ces *chœurs*

[1] *Lettres de piété*, CCXXV, du 29 mai 1696.

de Bossuet, il serait sûrement aussi difficile de ne les pas chanter que de ne point déclamer sa prose. « Chantez l'hymne que je vous ai envoyé, qui est pour vous, en beaucoup d'endroits, et dans son tout pour toutes les âmes. Jésus vous bénisse, ma fille [1]. »

Il se décide enfin, trois mois plus tard, à céder la pièce entière, comme le devin obsédé et lié, malgré ses résistances. « Je vous envoie le reste des vers sur le cantique, aux conditions que vous me proposez, pour ces dames et pour vous. Dieu soit avec vous [2]. »

Nous avons borné notre exercice littéraire à relire trois ou quatre de ces pieuses lettres qui avoisinent, dans notre manuscrit, la pièce que nous publions, laquelle nous semble être les vers, l'hymne, le cantique dont parle Bossuet. Nous y remarquons une précieuse circonstance : c'était en ce même temps que s'achevaient les *Élévations sur les mystères*. « Je vous enverrai bientôt, dit-il, de la nourriture ; car j'ai poussé les méditations sur les mystères jusqu'au point que je voulais, qui est le moment de l'incarnation [3]. »

Telle est donc la simplicité de cette grande âme. En faisant son discours sur l'histoire universelle, il ne voyait devant lui qu'un enfant ; en s'élevant si haut dans la splendeur des mystères, il cherchait la manne pour quelques âmes contemplatives ; en composant son hymne, il ne voyait, de son regard d'aigle, qu'une humble colombe attentive au fond du désert. La grandeur est à ce prix ; le génie chrétien se reconnaît à ces traits, l'inspiration est là.

Tibi, silentium, laus [4].

Éternel, je me tais ; en ta sainte présence,
Je n'ose respirer ; et mon âme en silence
Admire la hauteur de ton nom glorieux.
Que dirai-je ? abymé de cette mer profonde,
Pendant qu'à l'infini ta clarté nous inonde,
Pouvons-nous seulement ouvrir nos faibles yeux ?

[1] *Lettres de piété*, CXXVII, 1er juin 1696.
[2] *Lettres de piété*, CXXVIII, 11 août 1696.
[3] *Lettres de piété*, CXXIV, 20 mai 1696.
[4] Le manuscrit se trouve en la bibliothèque de La Flèche, n° A, 99, et ne renferme que les *Lettres de piété*, avec d'assez précieuses variantes. Cette pièce de vers précieuse s'y rencontre, pag. 352-354. Nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe que donne la date du manuscrit, lequel d'ailleurs porte l'année 1734. Nous devons remercier ici les personnes qui ont mis ce manuscrit à notre disposition.

Si je veux commencer à chanter tes louanges,
Et que déjà meslé parmi les chœurs des anges,
Je médite en moy-même un cantique charmant,
Dès que pour l'entonner ma langue se dénoüe,
Je cesse au premier son, et mon cœur désavoüe
De ma tremblante voix l'indigne bégayement.

Quoi que je pousse vers toi ma sublime pensée,
Plus de ta majesté je la sens surpassée,
Se confondre elle-même, et tomber sans retour.
Je t'approche en tremblant, lumière inaccessible;
Et sans voir dans son fond l'estre incompréhensible,
Par un vol étonné, je m'agite à l'entour.

Cessez : qu'espérez-vous de vos incertitudes,
Vains pensers, vains efforts, inutiles études ?
C'est assez qu'il ait dit : Je suis celui qui suis;
Il est tout, il n'est rien de tout ce que pense.
Avec ces mots profonds j'adore son essence,
Et sans y raisonner, en croyant je poursuis.

Dieu puissant, trois fois saint, seul connu de toy-même,
A qui je dis sans fin, dans mon ardeur extrême,
Je suis à toy, Seigneur, et mon cœur est rendu :
(Mais quoi ? puis-je l'aimer autant qu'il est aimable?)
Répands dans mon esprit ton esprit ineffable,
Et reçois dans ta paix mon amour éperdu.

Descends, divin esprit, pure et céleste flâme,
Puissant môteur des cœurs qu'en secret je réclame;
Et toi qui le produis dans l'éternel séjour,
Accorde sa présence à mon âme impuissante,
Fais-en, car tu le peux, une fidèle amante,
Et pour te bien aimer donne-lui ton amour.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 28 juillet 1849.

On discute la loi de la presse : suivant l'habitude invétérée de nos assemblées délibérantes, une question de circonstance se trouve transformée en une question de principe ; la discussion générale remplit trois mortelles séances, et quand on en vient au détail des articles, les généralités recommencent au moindre prétexte. Les orateurs les plus éminents, les hommes les plus éprouvés dans les luttes parlementaires, M. Odilon Barrot, M. Dufaure, M. Thiers, M. de Montalembert se succèdent à la tribune ; à vrai dire, rien ne tient devant eux. Car, malgré l'incontestable talent de M. Jules Favre, on ne leur oppose que de l'avocasserie émeutière ou des rêveries subversives. Et pourtant personne n'échappe à la fatalité de la situation, parce que personne ne consent à se placer dans le vrai. Un seul représentant, et c'est un débutant, ose faire un pas de plus dans la voie de la réalité. Après que M. de Montalembert a porté à la tribune, avec une verve et une éloquence incomparables, la pensée qui depuis des années, et surtout depuis février 1848, oppresse le cœur de tous les honnêtes gens, c'est-à-dire que les journalistes sont les vrais coupables et que ceux qui bourrent des fusils sont plus criminels que ceux qui les tirent, M. de Ségur-d'Aguesseau déduit résolument la conséquence de ces déclarations, et demande qu'on applique aux *plus coupables* le maximum de la peine dont peuvent être frappés les délits politiques. Mais l'Assemblée n'en est pas encore là ; elle continue à croire en elle-même comme en une puissance politique à la hauteur des circonstances comme celles où nous vivons, et en opposant une entrave insuffisante à des fureurs impossibles à dompter autrement que par la force, elle montre la prétention d'organiser encore une fois la liberté.

Qu'arrivera-t-il de cette loi, timidement conçue et, sauf de rares exceptions, discutée sans franchise ? On peut en juger par ce qui se passe,

hors de l'atmosphère de l'Assemblée. On s'est de nouveau habitué aux douceurs de l'état de siége : l'an passé on l'avait eu quatre mois de suite, et c'est le seul intervalle pendant lequel la société ait respiré. Au bout de ce temps, les journalistes ont fini par profiter d'une sécurité dont on avait fini par jouir sans en bien comprendre les conditions ; ils ont rencontré, dans la députation d'un département légitimiste, un honnête avocat (M. Crespel de la Touche, mort depuis, et sur la tombe duquel M. E. de Girardin a prononcé un discours de reconnaissance), un honnête avocat, disons-nous, qui a craint de rencontrer dans le général Cavaignac un nouveau Cromwell, et qui a redemandé impérieusement, avec les autres libertés publiques, la liberté de la presse. Le général Cavaignac avait des scrupules, il faiblit devant M. Crespel de la Touche, et à la paix de l'état de siége succéda le renouvellement des fureurs de la presse démuselée.

Un moment l'effet de cette concession fut neutralisé par le mouvement de l'élection du président ; le pouvoir absolu sous les traits de Napoléon avait séduit les populations des campagnes : elles s'imaginaient qu'un vote presque unanime suffirait pour balayer tous les obstacles au rétablissement de la sécurité publique ; on sait combien ces espérances ont été déçues. Au bout de peu de temps, il était bien clair que nous avions un président honnête homme, soucieux de tenir sa parole, et non un jeune victorieux, décidé à entrer le fouet à la main dans une salle de parlement. Aussitôt la presse démagogique reprend courage, et c'est alors que nous voyons avec épouvante la lave qui jusqu'alors n'avait bouillonné que dans les villes, gagner les champs et infecter les populations sur lesquelles on comptait le plus fermement pour la défense de la société. On est arrivé ainsi, à travers les élections, jusqu'à la crise du 13 juin, crise dans laquelle l'effusion du sang a été prévenue par une sagesse et une habileté extraordinaires, mais qui sous de certains aspects, comme l'a fort justement fait remarquer M. de Montalembert, n'en a pas moins été plus grave encore que la crise du 23 juin 1848. M. Dufaure l'a déclaré nettement, et c'était là la seule partie de son discours qui eût une véritable portée, à un jour donné, sur toute la surface de la France, cent cinquante journaux ont fait un appel aux armes, et convié les hommes du désordre à descendre dans la rue. La conspiration a échoué ; la société a encore une foi été plus forte que ses ennemis : mais il a fallu en revenir au régime de l'état de siége. Partout où il règne, la paix publique règne aussi, et l'on s'aperçoit chez les populations sevrées

de leur empoisonnement journalier, une tendance à revenir à des sentiments moins criminels ; les bons instincts reprennent le dessus, et la crainte du châtiment ne nuit pas à ce commencement de conversion : là, au contraire, où l'on n'a pas eu de raison suffisante pour proclamer la loi martiale, la société reste livrée à une agitation inquiétante.

Il est donc bien clair que les vrais coupables, c'est-à-dire les journalistes de la presse démagogique, n'attendent que la levée de l'état de siége pour recommencer une troisième conspiration. Le redoublement de sévérité des mesures pénales ne les effraye pas ; ils savent bien comment on les élude et comment on les brave ; et d'ailleurs, est-ce qu'on suffit à réprimer, quand l'attaque se fait une si grande échelle et avec un ensemble aussi extraordinaire ?

Cependant le gouvernement n'ose pas lever l'état de siége et il a raison : peut-être va-t-il tenter de le faire après la promulgation de la nouvelle loi et avant la prorogation de la Chambre. Mais alors, ce ne sera pas seulement du provisoire de toutes choses dont nous souffrirons : L'épuisement de la société, suivant le système Blanqui, sera de nouveau mis en pratique, et qui sait s'il est possible de supporter encore une telle prolongation de nos épreuves ?

Voici le vrai de la situation : Ce pays-ci est affamé de silence.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES SUR LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

(Quatrième article.)

DE LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ.

(Suite [1].)

Naguères, en exposant les causes d'antipathie pour la liberté que les hommes puisent dans leurs passions politiques, j'ai laissé voir quelques scrupules. Est-il bien, me disais-je, de troubler, même par les réflexions les plus obscures et les plus modestes, l'apaisement que, contre toute attente, l'avénement de la République semble avoir produit entre ceux que divisaient le plus auparavant les questions de liberté qui sont l'objet de ce travail ?

Nous allons aborder un sujet plus délicat encore : reconnaître et déterminer, autant que notre faiblesse le permettra, la part de l'irréligion pure dans l'opposition qui se fait, en ce pays, à la liberté de l'enseignement, à celle de la charité, et en général à la liberté de l'activité et du dévouement personnels. N'y a-t-il pas là un juste motif pour des scrupules plus graves que les premiers ? La crainte d'être inopportun, par conséquent de nuire, ne doit-elle pas dominer en nous toute curiosité, tout désir même de porter la lumière là où elle n'est qu'incomplète ? Car l'apaisement que nous indiquions dans l'ordre politique a été bien plus marqué dans l'ordre de la religion. C'est au point qu'il est inutile de mettre particulièrement en relief les signes nombreux qui rendent témoignage à ce fait irrécusable.

Tout en constatant cet amendement, en y attachant le prix et la gratitude qu'il mérite, je me crois néanmoins en droit de passer outre. Car

[1] Voir *le Correspondant* des 10 février 1848, 11 février et 22 avril 1849.

il est important, dans l'intérêt de l'avenir, de juger après réflexion si ce progrès est chose sérieuse : s'il est enfin le produit direct, régulier et durable de la révolution démocratique à laquelle nous assistons.

Pour résoudre cette question la marche nous est tracée d'avance, c'est la même que nous avons adoptée dans l'étude des complications dont la passion de l'égalité politique est la source. Conformément au plan suivi dans notre dernier travail, nous commencerons par fixer les caractères de la passion irréligieuse qui régnait avant Février ; puis nous aurons à en déterminer le principe et à en reconnaître les causes ; enfin nous nous demanderons si les hommes que les révolutions démocratiques mettent en possession du pouvoir seront, par leur propre nature et en dehors de l'effet de telle ou telle crise passagère, moins accessibles que d'autres à l'influence de cette passion funeste.

I

Sous le dernier régime, et plus encore sous la Restauration qui a précédé, l'on ne peut méconnaître l'existence et la vivacité d'une aversion toute spéciale contre la religion et contre l'action sainte de ses ministres, bien que cette aversion se déguisât sous des noms moins odieux. Les ennemis de la foi se conciliaient par des ménagements de langage des auxiliaires chez qui elle avait conservé son empire ; les protestations de respect ne manquaient donc pas : à en croire les discours, tout se bornait à vouloir protéger à la fois la religion et l'État contre les fautes des hommes religieux et contre l'esprit envahissant de la puissance ecclésiastique. On parvenait ainsi, près des oreilles peu attentives, à confondre sa voix avec celle de chrétiens sincères, et à couvrir de l'autorité de ceux-ci des intentions et des entreprises tout opposées à leurs pensées.

Un mot d'abord de ces chrétiens non douteux :

Le *Correspondant* lui-même n'a pas toujours approuvé le genre d'appui prêté à l'Église par le pouvoir civil aux époques dont nous parlons ; il a fortement réclamé, dès 1828, la substitution du système de liberté au système de protection, comme le moyen unique de satisfaire, sans rien compromettre de ce qui est sacré, à des réclamations qui, pour être mêlées à de mauvais sentiments, ne perdaient pas toute justesse.

Mais parallèlement à nous et à nos amis, d'autres personnes bien plus nombreuses, dont nous ne suspectons pas la franche adhésion à la foi catholique, blâmaient sur un ton plus haut et dans un sens différent la situation qu'un zèle peu éclairé tendait à constituer pour l'Église en France. A les entendre, le clergé abusait, il abusait d'autant

plus qu'il se sentait soutenu par le gouvernement. Or, sous cette impression, que demandaient-elles à ce gouvernement? De quitter son rôle de protecteur spécial? Il s'en fallait bien; elles voulaient au contraire qu'en le conservant il y joignît un second rôle essayé souvent dans le passé : celui de modérateur qui invite et au besoin qui oblige le prêtre et le fidèle à se maintenir dans la voie que lui, gouvernement, a jugée bonne dans sa sagesse supérieure. Ces chrétiens, suivant nous, obéissaient inconsidérément aux traditions d'un autre siècle; cinquante ans de révolution ne leur avaient pas appris combien est glissante la pente où s'étaient placés les parlements et ceux qui adhéraient à leurs maximes; nous les avons souvent combattus, mais enfin non sans rendre justice à leur volonté de rester orthodoxes. Ils n'ont donc point leur place parmi les adversaires de la religion que nous étudions aujourd'hui, et ils ne seront rappelés qu'incidemment dans la suite de cet article. Nous ne les confondons pas avec d'autres hommes dont nous allons parler, très-différents d'intention, quoique souvent mêlés à eux dans toutes les polémiques où la religion et la politique sont intéressées en commun.

Ceux-ci, qui rentrent essentiellement dans notre étude actuelle, acceptent la religion comme pouvant être utile à d'autres qu'à eux-mêmes; ils la respectent à ce titre, à la condition de n'en éprouver aucune contrainte personnelle, soit dans leur vie, soit dans les spéculations de leur pensée. Que si l'apparence d'une gêne dans un sens quelconque commence à poindre pour eux, leur opposition ne connaît plus ni égard ni scrupule; ils la poussent aux dernières limites, quoique sans volonté préméditée de détruire la foi. Ce sont ces hommes qui se sont lancés en grand nombre et à bien des reprises, à propos d'abus souvent imaginaires, par fois réels, dans une lutte à outrance sans répudier les moyens qui pouvaient compromettre la religion elle-même. Ils espéraient sans doute arrêter les choses à temps, au point précis où leur passion du moment serait satisfaite. Ils attisaient le feu dans l'ordre religieux et moral avec des mains non moins étourdies et, j'ose le dire, plus coupables que celles de certains politiques qui, sans le vouloir non plus, ont allumé un autre incendie : celui de Février.

Oui, certes, plus coupables; aucune affection, aucune répulsion politique n'a besoin d'intervenir pour confirmer ce jugement; il suffit de considérer de sang-froid la proportion des choses ainsi imprudemment attaquées et de comparer la valeur très-inégale de l'excuse que produisent ceux qui de part et d'autre conviennent de s'être trompés. Dans les deux cas il va sans dire que les masses sont hors de cause.

L'homme monarchique éclairé qui, sous la Restauration, dans un intérêt d'ambition impatiente ou exaspérée par le mécompte, entrait en

relation avec les sociétés secrètes dont il n'ignorait pas les doctrines subversives ; celui qui préparait de concert avec les artisans de désordre l'avènement de la branche cadette ; celui qui, sous Louis-Philippe, sans volonté de renversement, donnait aux mêmes auxiliaires le signal des banquets, tous ces hommes pouvaient se faire quelque illusion sur la portée de leurs attaques; ils se figuraient du moins ne toucher qu'aux choses de la terre et concentrer leurs entreprises dans les bornes du temps. De leur part il y avait délire, mais non blasphème, à présumer que leur bras, après avoir lâché les tempêtes, aurait la puissance de les contenir et de les arrêter, une fois le résultat obtenu.

Mais peut-on atténuer ainsi les torts de l'homme, témoin attentif des effets produits par la religion, et qui, ne les trouvant pas exactement selon ses désirs, résout de combattre et d'ébranler jusqu'à ce qu'il ait satisfaction complète, enfin jusqu'à ce qu'il ait ployé sous sa volonté et sous sa raison ce principe de force supérieure. Tout lui crie qu'il veut comprimer un ressort surnaturel ; bien plus, il se plait à cette clameur, car si elle pouvait cesser, il mépriserait le ressort et dédaignerait de s'en emparer ; il agit cependant comme s'il ignorait la chose ou comme si elle ne valait pas qu'on y pense. Pour ce téméraire, je le demande, l'illusion peut-elle être alléguée comme une excuse? faut-il moins que l'effort combiné de bien indignes passions pour amener un tel aveuglement et faire consommer un pareil sacrilége ?

Le nombre des hommes égarés ainsi est cependant considérable. Protégés par les chrétiens que nous avons mis d'abord à part, ils apportent à leur tour un concours précieux à des incrédules plus déterminés qu'eux et qui travaillent décidément, avec ardeur et persévérance, au renversement de la religion catholique.

Le désir et l'espoir d'abolir le catholicisme en France ont couvé dans bien des âmes ; le fait est certain et les preuves à l'appui ne manqueraient pas. Nous avons vu, sous la Restauration, la plupart des chefs de l'opinion dite libérale encourager la publication du *Voltaire des chaumières* et propager des écrits plus récents, pareils d'intention quoique inférieurs par le talent. Si beaucoup d'entre ces chefs appartenaient à la nuance flottante que je dépeignais tout à l'heure, d'autres, nombreux aussi, marchaient d'un pas résolu à un but positif de destruction. Nier que parmi les penseurs du parti révolutionnaire il y ait eu un projet sérieusement médité de donner une autre religion à la France serait un acte inutile de dissimulation. Et, remarquons-le, ceux qui concevaient un tel dessein n'avaient pas la conviction fiévreuse des méthodistes, mais ils leur tendaient la main pour répandre le protestantisme. D'un âge mûr en grande majorité, ils n'avaient pas été élevés en dehors de

toute impression religieuse comme certains hommes plus jeunes qui, souffrant de l'indigence morale que l'éducation leur avait faite, voulant, par une illusion que l'ignorance rend excusable, créer pour leur âme ce qui lui manquait, sont devenus saint simoniens sincères. Sans partager les sentiments de ces derniers, ils souriaient pourtant à leurs efforts, mesurant avec satisfaction les coups portés à l'édifice antique et sacré. Eux aussi répétaient avec complaisance que *sur rien l'humanité n'a dit son dernier mot* : formule peu compromettante dans ses termes vagues, mais qui dans leur pensée voilait une négation radicale de la vérité chrétienne. Enfin, chose singulière, mais certaine, bien que le scepticisme dominât dans leur esprit, ils n'échappaient pas toujours aux chimères que le mysticisme seul paraît capable d'enfanter : il s'en rencontrait parmi eux dont l'orgueil intime, non moins que l'exaltation des enthousiastes que le ridicule a tués de nos jours, rêvait par instants d'une nouvelle foi dont ils pourraient être les apôtres. Le public serait bien surpris au nom des hommes aujourd'hui sérieusement considérables qui, dans leurs moments d'ivresse présomptueuse, ont visé tout autant à une sorte de suprématie sacerdotale qu'à la domination politique en ce pays.

Qu'ils succombassent ou non à ce genre de délire, tous s'accordaient au moins dans leur hostilité. Leur guerre, publique ou latente, gardait le même cachet d'obstination. De bonne foi, quel a été pour les habiles le but de la *Société de la morale chrétienne* qui a fait bruit dans les derniers temps de la Restauration et à laquelle, trompés par le titre, d'honnêtes gens religieusement bien intentionnés ont concouru ? Il n'y a plus à cet égard de mystère, et parmi les anciens fondateurs il ne manquerait pas d'hommes assez francs pour en convenir, assez désabusés pour joindre à leur aveu l'expression du regret. Rien de facile comme d'accumuler ici d'autres faits de détail ; je n'en citerai plus qu'un seul qui a, je le crois, sa curiosité et dont je puis attester personnellement l'exactitude.

Ce fut un grand débat que celui que souleva en France l'introduction de l'enseignement mutuel dans les écoles primaires. Dès l'origine une opposition presque unanime des hommes religieux et du clergé surgit contre le nouveau système tant vanté. Une faible minorité recrutée dans les mêmes rangs protestait toutefois contre un jugement si rigoureux. Elle disait qu'une méthode n'est qu'un instrument dont la valeur morale, nulle en elle-même, dépend des idées et des doctrines qu'on lui fait propager ; elle concluait de là que la conscience obligeait les chrétiens à seconder ce progrès innocent en soi pour le faire tourner à l'avantage de la vérité. Opinion modérée qui théoriquement satisfaisait la raison et que, tout jeune encore, j'inclinais à partager, lorsqu'une occasion me mit à portée d'entendre plusieurs des propagateurs principaux de la

nouvelle méthode s'exprimer à ce sujet sans contrainte. Le sentiment mitigé qui vient d'être indiqué fut développé tout d'abord. J'ai encore présent le ton aisé, résolu, presque naïf dont il fut répondu que le clergé dans son opposition n'était pas si aveugle qu'on voulait bien le dire ; que sous le système lancastrien germait une révolution tout entière. Des signes d'étonnement suivirent ces paroles et provoquèrent des explications. Il en ressortit en substance que les enfants formés désormais à se transmettre l'un l'autre, et pour ainsi dire à eux seuls, les notions indispensables, allaient inaugurer une suite de générations soustraites au principe antique d'autorité et dégagées de toutes les traditions qui avaient gêné jusqu'aujourd'hui la liberté de la raison. Entre les interlocuteurs, celui qui me frappa le plus alors s'est classé depuis parmi les hommes d'Etat éminents. A coup sûr, il désavouerait aujourd'hui les sentiments de l'opposant présomptueux de 1818.

Le temps a réduit à leur valeur les miracles que l'enseignement mutuel devait produire. Une appréciation excellente de ce procédé a été faite récemment par un de nos amis [1]. De l'avis de tous, il n'y a plus là qu'un instrument moins parfait que d'autres, mais qu'on peut néanmoins dans de certaines circonstances employer avec fruit. En cet état, il ne doit craindre chez les hommes religieux ou dans le sacerdoce aucun adversaire systématique. S'en suit-il qu'il faille blâmer la défaveur qui l'accueillit à son origine et qu'il n'y ait pas eu de fondement aux soupçons qu'il a rencontrés ? Le fait qui précède, qui d'ailleurs s'explique trop bien par les passions alors dominantes pour être resté isolé, me paraît décisif en sens contraire. C'est ainsi qu'une intention mauvaise peut momentanément vicier et légitimement compromettre une chose bonne et utile de soi. Je me rappelle à ce propos comment un homme éminent aussi et ami passionné du progrès [2] trouvait simple la suspicion et la sévérité dont Galilée a été autrefois l'objet. Elles avaient porté, disait-il, non sur la découverte du mouvement de la terre où l'Eglise était incompétente et se reconnaissait telle, mais sur les inductions hétérodoxes que l'astronome ou ses partisans prétendaient en tirer dès le début.

Ces faits, tout extérieurs qu'ils sont, jettent un grand jour sur la portée réelle de beaucoup de discussions historiques et philosophiques dont on cherchait dans le même temps à déguiser l'hostilité sous des formes respectueuses et ambiguës. Je laisse en dehors à dessein tout ce côté du tableau que nos lecteurs ont eu le plus souvent sous les yeux.

[1] M. A. Cochin, notice sur Pestalozzi.

[2] M. Ballanche.

Je me bornerai, pour achever de mettre hors de doute le levain d'irréligion que cachait la prétendue défense contemporaine contre les envahissements du clergé, à rapprocher une dernière fois le caractère qu'avait pris cette défense des conditions politiques du temps où elle avait été entreprise.

L'esprit de précaution contre les envahissements de la puissance ecclésiastique se comprend, selon moi, dans un pays de pure monarchie où l'on peut craindre qu'une alliance étroite entre le pouvoir politique et le clergé n'affermisse le despotisme. Mais une nation qui se prétend libre et qui pousse la défiance de soi jusqu'à entraver l'activité religieuse de ses citoyens, de peur de tomber à son cœur défendant sous le joug temporel de ses prêtres ; une telle nation, je le demande, ne présente-t-elle pas un imbroglio de sentiments pusillanimes et contradictoires dont le ridicule seul peut faire justice ! Et pourtant c'est un fait que les craintes anciennes n'avaient point disparu avec le régime ancien ; une révolution de quarante ans et ses conséquences de toute nature n'avaient pu les dissiper. La question des deux puissances, qui semblait devoir trouver à l'avantage de tous sa solution finale dans la liberté moderne, restait pour l'esprit des hommes influents sur les affaires publiques aussi embarrassée que jamais. Comment expliquer cette persistance illogique, cet oubli de l'autorité des faits consommés, si un élément différent, étranger aux questions de droit public, un sentiment irréligieux enfin, n'avait exercé ici son influence occulte et pernicieuse !

Etablir le caractère et la mesure de ce sentiment, c'est la seconde tâche que nous sommes donnée. Or, dès le début, l'équité nous défend d'être trop absolus et le problème se complique.

II

Il existe donc chez beaucoup de personnes de ce siècle une aversion intime et passionnée contre ce qu'il y a de plus élevé, de plus indestructible et (elles en conviennent dans leurs moments de raison) de plus nécessaire au fond de la nature humaine, contre la religion enfin. Voilà un fait irrécusable ; mais pour être exact, il reste à tenir compte de nuances très-diverses et parfois aussi très-mélangées. Non-seulement cette aversion n'éclate pas au même degré dans toutes les âmes qui en ressentent l'atteinte ; mais elle ne se montre constante et simple presque dans aucune ; elle varie chez les mêmes individus sous l'action de circonstances particulières, fortuites, passagères ; de ces influences éparses et mobiles résultent dans l'ensemble de la nation les déplacements d'opinion les plus imprévus et les plus étranges. L'étude de ces

fluctuations nous importe, non pour le stérile plaisir de contempler une fois de plus nos misères ; mais sans cette étude, comment mettre dans son vrai jour la passion irréligieuse? comment présager ce que la suite des événements peut y apporter de changement? comment essayer de prévoir ce que le mouvement général de la politique promet à l'avenir de la religion et de la liberté morale ?

Sous ce rapport, rien de plus instructif que les deux dernières années.

Ç'a été, certes, un singulier spectacle que l'explosion de sentiments religieux et de manifestations chrétiennes, dont la révolution de Février a été le signal sur tout le territoire de la France. Les journaux les plus hostiles le 23 sont devenus édifiants le 25.

La surprise a été extrême, de notre côté s'entend ; car, en dehors des *catholiques de la veille*, un instinct presque unanime a compris et suivi cet entraînement soudain. Il a été trop universel pour qu'on puisse l'expliquer par des causes particulières. Sans doute un travail philosophique et religieux avait été entrepris depuis quelques années au sein de la démocratie : catholique de nom, souvent d'intention, bien que compliqué par des idées d'un autre ordre, il a produit des marques de respect, de sympathie pour la religion, et même des adhésions sincères et complètes à ses dogmes. Il mérite donc notre gratitude ; mais nous ne croyons pas méconnaître sa valeur en ne lui attribuant que des effets partiels et très-bornés. D'ailleurs un fait remarquable nous éclaire à ce sujet. Plusieurs des organes de l'opinion, si bien inspirés au début de la République, ont repris, par suite du mouvement des partis, leur attitude et leurs préjugés anciens envers la religion et ses ministres, et cette fois encore ils ont été suivis par leur public dévoué. On en conviendra, ces revirements à courte date ne se rencontreraient pas chez de vrais convertis. Dans la phase édifiante qui a précédé, il y a donc lieu d'assigner une action principale à des causes mobiles et secondaires. Dans ces causes, nous dédaignons de comprendre la ruse et le mensonge.

« A bien considérer les choses, il n'y a peut-être rien où les mouvements de notre cœur soient plus équivoques, et où l'homme paraisse plus contraire à lui-même, que sur le sujet de la vérité. Car il aime la vérité et il la hait ; il la cherche et il la fuit ; il s'en réjouit et il s'en afflige. Tantôt il y défère avec plaisir, et tantôt il y résiste avec obstination ; tantôt il triomphe de l'avoir connue, et tantôt il voudrait la bannir pour jamais de son esprit ; tantôt il se fait un devoir d'en être vaincu, et tantôt il s'en fait un supplice. » Ces paroles, prononcées par Bourdaloue, dans une pensée de l'ordre purement moral, s'appliquent sans effort au

contraste que nous venons de signaler dans l'ordre politique ; c'est que, ici comme là, on retrouve toujours l'homme, et dans son âme deux causes d'impulsion agissant en sens inverse, dont chacune prévaut tour à tour, selon l'effet du moment. Ce contraste ressort d'autant mieux que les événements, plus considérables et plus heurtés, mettent davantage à découvert les replis du cœur humain ; toutefois, même en dehors des crises violentes, ce contraste n'échappe point aux regards exercés. Il était trop sensible dans les années qui ont précédé la dernière révolution pour que nous n'y cherchions pas d'utiles enseignements.

Le calme régnait alors à la surface ; la passion ne sentait plus le frein du péril ; les germes vicieux trouvaient moins de résistance au fond des âmes ; la société, venue à ce point où les scrupules se taisent, où la brutalité des scandales ne choque pas encore, se complaisait en elle-même. Quel moment plus favorable pour le jeu réglé, mais énergiquement délétère, des principes de jalousie et d'ambition indiqués dans notre dernier article ! Mais aussi quel moment plus contraire à la véritable influence religieuse ! Quoi qu'on fasse, on n'obtiendra jamais que la religion juge le mal moral seulement sur le désordre extérieur, ou sur l'embarras qu'il cause à un jour donné ; qu'elle se contente d'ébrancher certaines passions au lieu de porter la hache à la racine de toutes. C'est assez pour mettre deux morales en présence. Quoi de plus simple alors que la plus sévère des deux soit réputée chagrine, outrée, indiscrète, et que la religion qui l'impose soit suspectée d'usurpation ? Comment le monde, livré à une mollesse qui favorise la témérité de l'esprit, résisterait-il à la tentation de se demander si l'heure n'est point venue où toutes choses sauront se maintenir en état fort convenable en se passant de la religion ? Que ces idées, d'abord timides et comme instinctives, se propagent, la communication les affermira, et bientôt les philosophes afflueront pour les ériger en savante doctrine.

Toutefois, et c'est le fait sur lequel nous devons insister pour suivre notre pensée : même dans ces temps, les plus dangereux pour la foi, l'homme le moins religieux souhaite d'ordinaire voir chez ceux qui dépendent de lui plus ou moins de la religion qu'il n'a pas. Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer, disait Voltaire, et aux heures de controverse sur Dieu avec ses amis, il avait soin d'écarter ses valets. Hors de certaines natures d'exception qui font scandale même au milieu des saturnales révolutionnaires, peu de gens en France auraient approuvé, de sens rassis, des mesures politiques tendant à y abolir ou même à y affaiblir notablement le culte public. Si nous revenons à la vie privée, peu de philosophes auraient désiré au fond du cœur supprimer les aumôniers des colléges et en fermer la chapelle. Il n'y a guère de pères

qui eussent pris plaisir à bannir de l'éducation première du foyer domestique l'exercice de la prière et des pratiques légales de la religion. Cet esprit mixte et combattu, qui a dominé certainement dans les quarante dernières années, se retrouverait le même aujourd'hui.

Au vrai donc, tout est ici pour tous, et l'on pourrait dire dans tous les temps, question de degré ; chacun subissant dans son appréciation l'influence des moindres incidents et changeant chaque jour de mesure. Je me suis servi du mot imbroglio pour désigner la contradiction inextricable où tombe un peuple qui, pouvant jouir de la plénitude de la liberté civile et politique, s'en prive cependant sous l'appréhension de sa faiblesse envers ses prêtres, et maintient aux dépens de ses droits une force factice qui, il l'espère, l'abritera contre leur joug. Mais quel mot exprimera la confusion de sentiments qui, dans les rapports avec la religion et ses ministres, porte les hommes, soit dans le gouvernement, soit dans la famille, à donner et à reprendre alternativement sous l'empire de circonstances fugitives, selon le sentiment ou la crainte qui domine passagèrement en eux !

III

Ici cependant j'observe qu'un point reste fixe, et nous donne une indication précieuse tant dans l'ordre public qne dans l'ordre privé.

Mettez la plupart de nos hommes publics en demeure de se prononcer sur l'utilité de la religion et de l'action morale du prêtre, vous ne recevrez pas de réponse négative, mais des hommages mêlés de restrictions, aboutissant à des formules qai varient la mesure à l'infini. Eh bien, tous ces hommes, si divers sur les idées et sur leur application, deviendront unanimes pour attribuer à eux seuls le droit de fixer cette mesure sur laquelle nul n'est d'accord, et ils s'érigeront en juges exclusifs du degré de l'influence que la religion peut exercer utilement à chaque moment de l'existence d'un peuple.

Que si vous posez la même question à l'homme du monde, au point de vue privé et de l'intérieur de la famille, vous trouverez en définitive la même hésitation entre le respect, le sentiment du bien et l'appréhension de ce qu'on croit l'excès ; mais aussi la même prétention de juger en dernier ressort de la mesure bonne et opportune.

Cette prétention envisagée en elle-même ne soutient pas l'examen : le moyen, en effet, que l'homme soit juge équitable dans un ordre d'idées et de difficultés souverainement délicates, dont l'état de son esprit le rend incapable de comprendre les lois et souvent même le langage ! Si du moins il était désintéressé ! Mais ce juge est en même temps partie

La crainte confuse du désordre et de l'immoralité le porte aujourd'hui à désirer le progrès d'une influence fondée sur la religion, et pourtant, demain, s'il a laissé surgir cette influence, il lui semblera que la sienne propre en est entamée, et de bienveillant il redeviendra ennemi. Ballotté de la sorte entre deux sollicitudes opposées, il se perd continuellement à chercher un moyen terme que Dieu connaît sans doute, mais qu'une main humaine est incapable de saisir.

Eh bien, cette prétention, si insoutenable qu'elle soit, elle finira par être reconnue des esprits de bonne foi comme le point commun et central de toutes nos complications en matière religieuse. Les adversaires de la religion que j'ai distingués plus haut en deux classes nourrissent bien d'autres passions : mais celle du suprême arbitrage les prime toutes, parce que toutes peuvent se résumer en elle et sauront se satisfaire à sa suite. Il y a plus : s'il est vrai que cette passion principale se mêle souvent à d'autres éléments plus grossiers, il ne l'est pas moins qu'on la retrouve aussi dégagée d'alliage dans des âmes plus pures d'où les autres sont repoussées : ainsi les hommes respectables que j'ai rangés à part, sous une première catégorie, en rendant justice à leur christianisme sincère, se rapprochent ici de ceux qui en ont été soigneusement séparés. Cette passion n'est point non plus particulière aux États modernes. Même aux époques de foi, l'homme éprouve le désir secret de faire arbitrairement la part des choses divines : le zèle sincère et désintéressé qu'il sent en lui à d'autres égards lui paraît alors un titre à intervenir qui lui déguise le vrai mobile de son ambition. Cette prétention est encore une fois un point commun où se rejoignent, pour marcher ensuite du même pas, les personnes les plus dissemblables par les habitudes morales, par la croyance et par le sentiment religieux. En elle se combine tout ce qui, soit dans l'État, soit dans la famille, produit l'opposition à la liberté de peur du progrès de la religion, ou l'opposition à la religion de peur du progrès de la liberté.

Qui méconnaîtrait cette prétention insensée au fond de la pensée habituelle de nos administrateurs et de nos légistes ! Ces derniers surtout en ont donné surabondamment la preuve dans les débats législatifs et judiciaires de ces quarante années. La liberté moderne leur offrait le moyen d'échapper à la fois à la domination cléricale qu'ils semblaient redouter et à une responsabilité écrasante pour une conscience tant soit peu chrétienne, celle d'être chargé des intérêts de Dieu sans être l'oint du Seigneur. Ils se sont évertués pourtant à torturer les textes, à violenter les institutions pour maintenir la confusion des deux domaines. Auraient-ils agi de la sorte si le domaine temporel leur eût semblé assez grand pour leur ambition, si un secret aiguillon ne les eût pous-

sés à étendre bien plus loin et bien plus haut leur arbitrage suprême?

Pour ce qui est de l'ordre privé, nous n'insisterons pas sur les détails. Ceux de nos lecteurs qui ont vécu et observé connaissent les tiraillements que soulève souvent au sein des ménages le chef qui n'y supporte pas la présence d'un ordre d'idées et de sentiments dont il ne soit pas le régulateur absolu. Enfin, si quelques esprits voulaient d'autres éléments de conviction je les invite à lire un volume, célèbre il y a deux ou trois ans, et à en dégager avec impartialité la pensée principale. On a parlé très-diversement du livre de M. Michelet sur *le Prêtre, la Femme et la Famille*. Quant à moi, ce qui m'a frappé le plus dans cet ouvrage c'est la fureur d'autocratie domestique qui respire constamment dans les paroles de l'auteur, soit qu'il épanche naïvement son âme, soit qu'il fasse appel à la passion des autres pères de famille.

Là encore, l'esprit de la liberté moderne est méconnu et le moraliste est en sympathie de prétention avec l'administrateur et le légiste. Cet accord ne saurait s'expliquer que par une pente secrète et inévitable de la nature humaine, pente qui doit alors se retrouver dans tous les temps, quoique plus ou moins déguisée ou cachée sous des apparences qui varient à chaque époque. En effet, si l'on descend au fond des choses, on remarque une grande similitude entre ces querelles de nos jours où l'Église est mêlée et celles que nous raconte l'histoire du moyen âge et qui se débattaient entre les papes et les souverains. La république même n'y change rien d'important. En dernière analyse, la souveraineté du peuple, aujourd'hui consacrée dans le droit public, se traduit en fait par la souveraineté des hommes qui savent conquérir sur le peuple une autorité active et dominante. Ceux-ci, toutes les fois que la religion s'oppose à leur pouvoir, ne manquent pas plus que les chefs des temps d'inégalité constituée, de stipuler au nom de la puissance civile contre l'Église; ils comptent aussi pour leurs sophismes intéressés de nombreux adhérents; pour toute différence ils impriment au litige un caractère extérieur emprunté à la nature et à la forme de l'empire particulier qu'ils exercent sur la nation. Ainsi, au temps de la hiérarchie féodale, ce sentiment passionné faisait surgir la question des investitures; aujourd'hui, parmi les hommes qui prétendent à l'influence locale ou à l'action sur les intelligences, il soulève les questions de charité et d'enseignement. Alors comme à présent, c'était l'indépendance et la rivalité qu'on redoutait, c'était le pouvoir illimité qu'on voulait pour soi, c'était la concentration des forces morales et des forces matérielles dans sa seule main qu'on entendait réaliser.

Je m'abuse ou, par l'exposition qui précède, nous avons fait un pas

vers la solution du problème que nous nous sommes posé. Les faits qui lui servent de base sont à présent mis dans leur vrai jour. Nous avons reconnu, de plus, que la jalousie du pouvoir, envisagée par nous précédemment sous son rapport purement politique, entre encore pour la plus forte part dans les querelles dont la religion seule semble la cause. Toutefois elle n'y exerce pas une action exclusive : c'est ce que la suite fera comprendre.

Il est temps de pénétrer jusqu'aux motifs les plus intimes de ces sentiments tous hostiles à la liberté, bien qu'à des degrés divers. L'esquisse qui précède en laisse déjà pressentir la nature, mais un tel pressentiment ne suffit pas pour éclaircir un sujet si grave. Nous le développerons à huitaine.

Enfin, dans un dernier article qui suivra sans intervalle, nous donnerons notre conclusion finale en tenant compte des circonstances présentes, et des préventions que notre système de liberté semble, aujourd'hui, particulièrement exposé à rencontrer.

E. Wilson.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 4 aout 1849.

PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La question de l'enseignement prendra encore une fois la place de notre *Revue politique :* nos lecteurs nous le pardonneront et ne s'en étonneront pas. On fait tant de bruit ailleurs de cette question, on forge et on lance tant de foudres contre ceux qui se refusent à déclarer le projet actuel la seule chose *possible*, que si nous ne disions pas quelques mots de plus, on finirait par mal interpréter notre silence.

La liberté de l'enseignement renferme pour ainsi dire tout l'avenir; quant au présent, il faut tenir un grand compte des circonstances au milieu desquelles se produit le projet de loi présenté et patronné par M. de Falloux. Jamais le sentiment de l'instabilité n'a possédé les esprits à un plus haut degré. Quand la tempête soufflait, quand le désordre avait passé des têtes dans la rue, la paix de la rue était considérée comme une formule résolutoire de la situation; mais la tranquillité si péniblement conquise démontre, plus clairement que le désordre même, le peu d'efficacité des remèdes dans lesquels on avait mis sa confiance. On croyait qu'il suffirait d'une éclaircie pour que la société reprît sa marche accoutumée; mais elle se refuse au mouvement. Toute l'activité des affaires se borne aux choses de stricte nécessité; l'esprit d'entreprise est mort; le portefeuille de la Banque est tombé précisément ces jours-ci au-dessous de ce qu'il avait été dans les plus mauvaises époques; les lingots gisent inutiles dans les caves de cet établissement. Si l'on demande aux hommes expérimentés d'où proviennent ce marasme et cette atonie : « Eh! comment, répondent-ils, les affaires reprendraient-elles dans un pays et sous une Constitution qui ne peuvent pas se promettre deux ans d'avenir? Crise de réélection générale, crise présidentielle, voilà ce qui attend un pays où les cordes de la centrali-

sation sont tellement tendues qu'une fausse manœuvre suffit pour renverser tout l'édifice. »

L'extérieur n'est guère plus rassurant. Quoi qu'il arrive, soit que les souverains achèvent de restaurer leur cause, et que Dieu les appelle à savourer le plaisir d'une entière revanche, soit que les peuples parviennent à maintenir la lutte sur quelques points, et que l'exemple de l'indomptable résistance des Hongrois nourrisse dans le reste de l'Europe les espérances de l'insurrection, le règlement du plus prochain avenir présente des difficultés insolubles. Tout espoir d'un véritable équilibre européen est pour ainsi dire perdu : ou les peuples s'épuiseront, se dévoreront dans une agitation sans fin, ou la prépondérance exclusive d'un petit nombre de puissances fera de ce siècle un affreux pénitentiaire pour les nations atteintes du mal des révolutions. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la République française n'a pas de place à tenir : si elle dirige, elle périra elle-même la première ; si elle reçoit du dehors l'impulsion directrice, nous passons définitivement aux Byzantins.

Et encore si nous avions un reproche sérieux à faire, et à nous-même dont tout l'effort s'est appliqué depuis dix-huit mois à atteindre le point où nous sommes, et à la chambre que nous avons nommée, et aux ministres qui sont sortis de son sein, et au président que l'acclamation du 10 décembre a porté au premier rang ; le dénigrement de ce qui existe nous ferait voir en beau ce qui n'existe pas. Malheureusement il n'y a rien à dire à personne : les dernières hideurs du socialisme ont achevé de dégriser les plus ivres; le suffrage universel, après une boutade de nature à faire frémir, rentre partout dans les voies d'une modération exemplaire. On redevient sage, et le gouvernement est sur ses gardes; jamais il ne s'est trouvé dans une chambre une majorité plus assurée et composée de plus honnêtes gens. Le métier de ministre devient assez commode ; sauf quelques opposants incorrigibles, on laisse à peu près toutes les administrations à elles-mêmes, tant est grande la confiance qu'inspire, sinon le talent, au moins la probité de ceux qui les dirigent.

Le président, à son tour, résume à merveille les beaux côtés de la situation : tout le long de la Loire, ces belles provinces où les opinions les plus opposées se groupent et se balancent, viennent de l'accueillir avec un élan de cordialité qui n'a rien de commun avec les banalités et les exagérations de l'enthousiasme ; et cette réception, loin d'inspirer une confiance fâcheuse au neveu de l'empereur, lui a dicté les paroles les plus sen-

sées et les plus dignes qu'il ait encore prononcées. Ce qu'il a dit à Tours des coups d'État et de l'insurrection, en frappant de réprobation toute tentative révolutionnaire, au sommet comme à la base, offre le double caractère d'un jugement bien porté et d'un engagement loyalement pris. La France et le président restent réciproquement dans les termes du contrat signé le 10 décembre; ni l'une ni l'autre n'ont à répondre des conditions de ce contrat : ceux qui les ont dictées ont à peu près tous disparu de la scène politique; mais, en gens d'honneur, la France et le président demeurent fidèles à leur parole. De là, les sentiments de respect et d'affection qu'on voit éclater de toutes parts envers l'élu du 10 décembre, sentiments d'autant plus remarquables qu'ils se dégagent chaque jour davantage de cet aveugle élan populaire qui ne s'adressait qu'au neveu de Napoléon, d'autant plus significatifs de la part des hommes éclairés que l'expérience les oblige plus impérieusement à écarter les appréhensions ou les espérances d'un prochain changement dans la forme de l'État.

Nous nous croyons fondés à blâmer, d'accord avec la tendance générale de l'opinion, les écrivains qui, après avoir combattu courageusement les hommes du désordre, ont cru devoir tourner leur hostilité contre le président de la République. Dans cette guerre qui devient chaque jour plus significative, il y a, selon nous, peu d'habileté et de justice. Nous sommes de ceux qui avons vu avec joie l'opinion légitimiste reprendre une grande part dans la direction des affaires de l'Etat; la branche cadette n'est tombée, selon nous, que pour avoir bravé ou dédaigné cette grande force des traditions de famille et des dévouements héréditaires; que d'efforts n'avons-nous pas faits, pour prévenir la catastrophe, en amenant beaucoup plus tôt les conservateurs de toutes les nuances sur le terrain qui les rassemble aujourd'hui! Mais de ce progrès de l'influence légitimiste à une victoire entière l'intervalle est encore immense; le terrain est loin d'être déblayé, et l'histoire nous apprend que les *cavaliers* ne sont propres qu'à gâter les restaurations. Nous plaignons donc sincèrement ceux qui ne comprennent pas les conditions de la halte actuelle, et nous ne doutons pas d'ailleurs qu'ils ne s'aperçoivent bientôt du fâcheux effet produit par leur système d'insinuations personnelles. Il faudrait que la tête tournât à Louis-Napoléon pour gâter la légitime popularité qu'il a conquise, et tout démontre que la tête ne lui tournera pas.

Nos souhaits sont donc dépassés, et la Providence a été au delà de nos désirs; mais cet accomplissement de nos vœux, nous devons le répéter,

ne sert qu'à nous montrer plus clairement la profondeur du mal auquel nous sommes en proie. Nous avons prévenu les accidents d'un mal aigu et désordonné ; et à la place de ces secousses, nous voyons se développer, avec sa régularité fatale, une affection de langueur qui intéresse toute l'organisation ; nous nous éteignons doucement et à petit feu ; les mesures de sûreté immédiate, les précautions contre les entreprises à main armée sont encore possibles, et on les prend avec une résolution rassurante ; mais ce qui touche à l'avenir, les lois justement appelées organiques, ne trouvent et ne peuvent rencontrer d'hommes qui se dévouent à les élaborer avec cette confiance sans laquelle il ne se crée rien de durable. On ne travaille pas, on se proroge. Au moment de bâtir, chacun se dit malgré soi qu'on n'a d'autre fondement que le sable, et que l'édifice le mieux conçu, composé de matériaux les plus éprouvés, pécherait infailliblement par la base.

C'est au milieu de ces impressions, chaque jour plus prononcées, que M. de Falloux a présenté son projet de loi sur l'enseignement primaire et secondaire. L'ardeur avec laquelle le ministre a jeté dans le parlement l'œuvre de la commission qu'il avait précédemment réunie prouve qu'il considérait la délibération de cette loi comme une nécessité de circonstance ; et, en effet, l'expérience a démontré que les conséquences étaient d'accord avec les prémisses, et que l'Université, portant ses fruits, fournissait à tous les degrés, depuis l'instituteur primaire jusqu'au professeur de faculté, une grande partie des éléments les plus actifs du désordre. Peut-être, dès ce moment, aurait-on pu avertir le ministre qu'il n'établissait pas une distinction suffisante entre la question d'urgence et celle qui pouvait supporter sans préjudice un certain ajournement : une loi fort courte qui aurait suspendu l'inamovibilité des instituteurs primaires aurait été facilement comprise dans le nombre des mesures de nécessité ; quant aux autres membres de la hiérarchie universitaire, la législation actuelle suffisait pour les livrer à l'action vigilante et vigoureuse du ministre ; joignez à cela la faculté qu'il possède et dont il a largement usé, d'autoriser les établissements qui se fondent de manière à faire une concurrence telle quelle aux colléges de l'Université, et nous croyons que les catholiques auraient eu mauvaise grâce de se plaindre de l'inaction du ministre dans lequel ils ont mis leur confiance ; quant à nous, du moins, nous ne lui aurions adressé aucun reproche.

Il ne l'a pas jugé ainsi : sa loyauté chevaleresque l'a poussé à tenter au moins de rattacher une fondation durable et définitive au régime à la

mise en pratique duquel il s'est franchement associé. Nous devons, pour être juste, rappeler que M. de Falloux, obéissant à la même pensée, s'était bien avancé aux yeux des catholiques, en acceptant la solidarité des mesures prises à l'égard des affaires d'Italie, et que l'expérience a décidé en faveur de sa prudente longanimité. Son coup d'œil politique lui faisait voir d'avance que, malgré les tergiversations de ses collègues, les intentions étaient droites au fond, et que l'événement forcerait d'adopter le parti le plus simple, c'est-à-dire la restauration du Saint-Siége. Encore aujourd'hui, les derniers nuages nous inquiètent encore ; on s'agite beaucoup autour de la petite cour de Gaëte : la diplomatie s'efforce de se tirer avec honneur de l'engagement qu'elle a pris de dicter à Pie IX des conditions constitutionnelles ; mais, malgré elle, elle est forcée intérieurement de convenir que la spontanéité des résolutions de Pie IX est la première condition de tout rétablissement durable de l'autorité pontificale.

En sera-t-il de même pour la loi de l'enseignement ? M. de Falloux a-t-il mieux apprécié que nous les difficultés de la situation, et aura-t-il encore une fois la gloire de vaincre nos appréhensions ? Nous en serions charmés pour lui comme pour nous ; de notre part, ce serait presque un sacrilége d'introduire en tout ceci une question d'amour-propre. Mais si nous souhaitons vivement de nous être trompés, il ne s'en suit pas que nous soyons prêts à reconnaître notre erreur. Loin de là, il semble que le trait qui nous a frappés lors de la production du projet de loi s'enfonce de plus en plus dans notre cœur, à mesure que nous y réfléchissons davantage ; jusqu'ici du moins, la discussion préliminaire a encore été moins favorable à ce projet que son premier aspect.

Nous aurions pu facilement tomber dans l'inconvénient de la précipitation : il est inhérent à la presse périodique ; mais tout nous prouve que nous ne nous sommes pas trop avancés en présumant, comme nous sommes presque toujours obligés de le faire, l'opinion des hommes sur lesquels nous avons l'habitude de nous appuyer. Sans parler de ceux de nos amis qui sont auprès de nous et qui nous soutiennent de leurs conseils, qu'on nous permette de citer l'avis de plusieurs de ceux qui, de loin, suivent le mouvement des affaires publiques.

Certes, parmi ceux qui se sont associés à la rédaction du *Correspondant*, il serait difficile de rencontrer un esprit plus mesuré que M. de

Fontette ; on ne dira pas que l'expérience de la législation ni celle des assemblées délibérantes lui fassent défaut ; et pourtant voici ce qu'il nous écrivait à la date du 22 juillet :

« Vous avez été très-net sur la question de l'enseignement, et je vous « en féliciterais quand même je serais d'une opinion opposée à la vôtre ; « car tout ce qu'il y a de pis lorsqu'on est en possession de parler au « public, c'est d'avoir l'air, sur un point de cette importance, de ne sa- « voir ce qu'on doit lui dire. Notre position, à l'égard de l'auteur ou de « l'éditeur et des patrons du projet de loi, rendait la franchise plus né- « cessaire que jamais, et les explications que vous avez données « dans le dernier numéro (celui du 15 juillet) ne permettent pas de « prendre la vôtre pour de la rudesse. Sur le fond de l'affaire j'ai « eu de l'hésitation, je l'avoue ; mais plus je vais, plus je me range à « votre manière de voir. J'ai eu la curiosité de relire notre travail de « 1847 sur l'organisation de la liberté d'enseignement ; il est certaine- « ment beaucoup plus libéral que le projet, il est en même temps beau- « coup moins *clérical*, il réserve sans inconvénient, parce qu'il n'en pré- « juge rien, toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur « ainsi qu'aux réformes à introduire dans les colléges de l'Université ; « sans être sûr, à beaucoup près, qu'on eût pu faire admettre un tel « système par l'Assemblée, je ne crois pas non plus qu'on se fût voué à « une défaite certaine en le lui présentant. Ce que je désirerais mainte- « nant ce serait qu'on ne fît rien du tout, et l'ajournement me paraî- « trait bien raisonnable alors qu'on élabore une loi sur l'enseignement « supérieure : car la connexité est évidente pour moi comme pour vous, « et je m'étonne que tout le monde n'en soit pas également frappé. »

Un autre de nos amis, M. Adolphe Baudon, nous avait écrit pour exprimer un véritable chagrin de l'impulsion vive donnée à la polémique par les principaux organes de l'opinion catholique ; nous lui demandâmes un avis motivé, et nous transcrivons fidèlement celui qu'il nous a transmis de Barèges, à la date du 23 juillet :

« Dans la question de la loi sur l'enseignement, il y a deux points de « vue qu'on néglige trop. Le premier, à l'adresse des défenseurs exclusifs et « intraitables du projet, c'est que M. de Falloux et les hommes de sa cou-

« leur ne seront pas toujours ministres. Sa présence au ministère me « paraît avoir aveuglé certains de nos amis qui, habitués depuis dix-huit « mois à vivre au jour le jour, comme nous tous, continuent à ne plus « voir que le moment. Certes, si j'avais constamment un ministre sin- « cèrement libéral, sincèrement catholique, je ne serais pas effrayé de « beaucoup de dispositions du projet. Mais les hommes passent, les in- « stitutions restent, et surtout la bureaucratie qui les applique. J'appel- « lerais donc l'attention des partisans exclusifs du projet sur ce point, et « je crois que cette réflexion leur ferait ouvrir les yeux sur bien des in- « convénients.

« Mon second point de vue, c'est qu'il ne faut pas trop vouloir. En « 1835, si je ne me trompe, les évêques réunirent tous leurs efforts [1] « contre le projet de M. Guizot, le plus libéral qui ait été présenté en- « core, et cela à cause de l'inspection de leurs petits séminaires, chose, « dont je vous avoue, je ne me préoccupe guère, parce que je crois « qu'un évêque aura toujours le dessus sur un inspecteur. Or, depuis, « la question a-t-elle fait des progrès jusqu'en 1848? Bien au con- « traire, et l'opinion publique vira de bord. Aujourd'hui, les esprits sont « à peu près comme en 1835, entachés de quelques préjugés encore, « mais au fond plus bienveillants. Faites repousser le projet de loi ac- « tuel, et en déconsidérant M. de Falloux, l'un de nos hommes les plus « éminents, vous aurez en même temps jeté dans le public une irritation « profonde qui tournera contre nous. Si l'ordre se raffermit, dans deux « ans on nous rendra des entraves plus fortes encore, on rétablira le « certificat d'études, le serment, etc., etc., et nous aurons perdu pour « attendre.

« De cette double considération, ma conclusion serait celle-ci. J'a- « dopterais les grandes lignes du projet, mais en tâchant de les faire « converger un peu plus vers la liberté ; je me rejetterais sur le détail, « mais je ne ferais pas une guerre acharnée à tout l'ensemble qui me « paraît un mieux relatif, un pas vers la solution. Vous connaissez d'ail- « leurs trop bien l'histoire de la France pour ne pas savoir que nous « sommes le peuple qui aime le plus le mouvement et qui change le « moins en définitive. On fait des émeutes, des *révolutions*, puis on « se retrouve au point de départ. Tout changer d'un seul coup est aussi

[1] Ici les souvenirs de notre honorable correspondant ne sont pas fidèles : les évêques gardèrent le silence en 1835.

« impossible aux forces des catholiques qu'antipathique aux mœurs de « la nation.

« Enfin, il faut espérer que dans l'enseignement supérieur on amélio-« rera encore. La composition des Facultés est chose fort importante, et « si elle se fait sur des bases libérales, elle réparera bien des vices. »

Qu'on lise avec attention cet avis motivé d'un des hommes les plus modérés, et j'oserais dire les plus patients de notre opinion, et l'on y trouvera, je pense, non la justification du parti adopté par nous dès l'origine (notre propre justification nous est parfaitement indifférente), mais la condamnation de ceux qui soutiennent que l'adoption du projet, tel qu'il a été présenté, serait encore un progrès très-considérable sur l'état actuel, que par conséquent la presse catholique devait l'accepter avec une aveugle docilité, et pour ainsi dire comme la décision d'un concile œcuménique. Tout ce que M. Baudon peut dire dans un esprit de généreuse conciliation, c'est qu'il serait bon de se rattacher aux *grandes lignes du projet ;* mais où sont ces *grandes lignes* ? S'il y en avait trace, qu'on en soit convaincu, la discussion aurait pris une autre tournure. C'est en vain qu'une déplorable polémique cherche à donner le change sur la question ; nous ignorons si parmi les écrivains catholiques il y a vraiment des hommes *intraitables ;* quant à nous, nous ne l'avons jamais été, et si nous trouvions dans le projet de loi les conditions de conciliation dont M. Baudon est tenté de se satisfaire, va pour les *grandes lignes !* et qu'il ne soit plus question de nos réserves et de notre défiance.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas contre l'esprit de *transaction* que nous nous sommes élevés : nous savons bien, et nous l'avons toujours dit, qu'on ne finira que par une transaction. C'est à la commission que nous nous en sommes pris ; c'est l'œuvre de la commission que nous avons reproché à M. de Falloux d'avoir adopté. C'est la commission qui a vu dans le sacrifice de la liberté le moyen le plus sûr et le meilleur de transiger avec nos adversaires. Ainsi donc, au point de vue de la pensée dominante, qui est le désespoir de la liberté, la commission nous a paru infidèle aux conditions du pacte qui a lié entre eux les hommes qui, des divers points de l'horizon, sont venus se fondre dans le parti catholique : au point de vue des détails, elle s'est refusée à entrer dans le vif de la question, et sa tendance a été de laisser subsister le *statu quo* des établissements de l'Etat, sauf une concurrence des établissements libres qui

ne sera sérieuse qu'à partir du jour où la fatale routine aura enfin été ébranlée.

Ainsi donc, si la transaction ne réussit pas (ce dont nous sommes convaincus), que la commission n'attribue le mauvais succès qu'à elle-même, et si elle veut rester équitable, qu'elle ne s'en prenne pas de sa déconvenue à une polémique qui est dans notre droit à tous, parce qu'elle est dans notre conscience.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Etudes sur les enfants trouvés, par M. Emm. de CURZON [1].

Presque toutes nos villes de province, celles surtout qui furent autrefois des centres de science et de mœurs austères, renferment un certain nombre d'esprits droits et sains, qui, longtemps adonnés aux études sérieuses, ont examiné toutes les questions dont s'émeut notre société, les ont comparées par l'histoire, et approfondies par la méditation. Lorsque leur jour est venu, ces intelligences isolées apportent à l'œuvre commune le résultat de leurs observations consciencieuses, et viennent donner un corps et un poids aux aperçus rapides que nous avons à peine entrevus, nous qui vivons hâtivement dans la fiévreuse atmosphère de Paris.

Au premier rang parmi ces villes studieuses, il faut compter l'ancienne capitale du Poitou, et parmi ces hommes d'une érudition et d'une conscience devenues de plus en plus rares, le rédacteur en chef de l'*Abeille de la Vienne*, M. E. de Curzon, membre du Conseil général du département, qui, par la ferme indépendance de sa polémique savante, la variété et l'étendue de ses connaissances, autant que par son honorable caractère, a conquis dans la presse provinciale une autorité désormais incontestée.

L'ouvrage de M. de Curzon est déjà vieux de deux années, et nous en aurions depuis longtemps parlé, si les événements politiques n'avaient comblé les pages trop courtes de notre recueil rétréci. Aujourd'hui que les préoccupations des moyens d'assistance publique sont revenues à l'ordre du jour, la question des enfants trouvés va sans doute aussi surgir; le livre de M. de Curzon redevient une actualité.

Nous n'avons pas à traiter ici la question des enfants trouvés si compliquée de chiffres et de détails, nous voulons seulement donner l'impression que nous a laissée le livre de M. de Curzon ; nous en appelons

[1] A Poitiers, chez Oudin. — A Paris, chez J. Lecoffre.

au sentiment; il n'y a point à raisonner avec certains faits, il faut les exposer, et dire au monde : Qu'en pensez-vous? L'économie politique ne sera jamais qu'une parole de philosophe; ce qui ne trompe pas, c'est l'instinct de l'humanité qui ne connaît pas les calculs, qui voit, qui tressaille, et qui crie aux faiseurs de systèmes : Vous êtes des sophistes et des rhéteurs ! J'aime mieux ne rien savoir de l'économie politique, mais me sentir homme, et porté vers les hommes, par le cœur.

Il faut espérer que la question ne sera pas posée aujourd'hui comme il y a trois ans. Une révolution n'aura pas inutilement prouvé au monde l'inanité de ces grands calculateurs qui nous menaient au matérialisme abrutissant et doré. Ce qu'il faut rappeler ici, pour que nous rougissions de l'état où nous étions descendus, et ayons une sainte peur d'y jamais retomber, ce sont les conséquences effroyables de leurs doctrines, l'insensibilité que leur avait faite la complète négation de l'idée chrétienne, la stupide indifférence pour la vie humaine, la barbarie froide et calculée qui leur étaient devenues comme une seconde nature, après que, pour s'assurer leurs jouissances, ils avaient reculé jusqu'à l'application des plus abominables imaginations de la païenne antiquité.

Depuis longtemps, depuis des siècles, la société chrétienne s'était chargée de recueillir, de nourrir les enfants nés de parents pauvres ou d'unions illégitimes. Je ne parle pas de saint Vincent de Paule, dont le grand nom revient à la pensée dès qu'on prononce le mot de charité ; mais Henri II avait réglé les secours qu'on devait accorder aux enfants trouvés ; tous les rois avaient sanctionné ces ordonnances; l'Assemblée constituante, la Convention, qui eut, plus d'une fois, des instincts généreux, en appelant les enfants trouvés *les enfants de la patrie*, avaient voté pour leur entretien des fonds payables trois mois d'avance ; le décret de 1811 avait dit formellement : Dans chaque hospice destiné aux enfants trouvés, il y aura un tour où ils devront être déposés : cette loi de l'humanité était devenue une loi française.

Les économistes vinrent, et toutes les idées furent brouillées ; ils jetèrent des doutes dans les esprits. Etait-il bon de recueillir les enfants trouvés? N'encourageait-on pas la démoralisation? Ne facilitait-on pas un accroissement excessif de population? Les dépenses n'étaient-elles pas considérables? Là-dessus ils entassaient les chiffres et les calculs. Car ils ont créé une science inconnue aux anciens, la statistique, c'est-à-dire l'application à des questions générales de calculs faits par des faits spéciaux. Eux qui ne reconnaissent que des corps, des muscles et du sang qu'il faut nourrir, ne tiennent compte ni des passions, ni des sentiments, ni de l'intelligence : l'homme est un chiffre, voilà tout. Ils n'admettent

même pas que la statistique se puisse tromper : ils oublient que, si les chiffres ne sont pas rigoureusement exacts, au lieu d'éclairer, ils égarent. » (Tocqueville.) Que, fussent-ils exacts, ce n'est jamais que le résultat de l'action de certains agents sur l'homme, qui ont été constatés, que l'on n'a ainsi qu'une partie de l'homme, et que l'homme persiste toujours, un, complet, et inconnu à toutes les statistiques.

Peu leur importe : ce sont des matérialistes, les radicaux du sensualisme, et comme tous les radicaux ils ne s'arrêtent pas devant les conséquences. Ils sont épouvantés d'abord des dépenses ; ces gens-là savent compter ; les enfants trouvés coûtent plus aujourd'hui qu'il y a cinquante ou soixante ans. L'Etat n'a pas trop d'argent ; qu'il ne prenne donc plus soin des enfants trouvés, qu'il ferme les tours ! — Mais que deviendront ces enfants ? — Les mères y regarderont à deux fois avant de devenir coupables. Elles deviendront vertueuses ; le monde y gagnera : c'est dans le but de la morale que nous agissons. — Mais si ces mères continuent à être coupables ou pauvres, et dans un désespoir insensé tuent leurs enfants qu'elles ne peuvent nourrir ? — Eh bien, n'a-t-on pas les gendarmes et le bourreau ? — Il n'y a rien à répondre à cela.

Puis la population est aussi un grand point. Prenez garde ! les peuples se multiplient outre mesure ; la terre ne pourra bientôt plus nourrir ses habitants. — Comment ! il y a quatre-vingts ans, Voltaire prétendait que la population allait en décroissant, résultat qu'il attribuait à l'abominable et inhumain célibat des moines et des prêtres ; tout a donc changé en quatre-vingts ans ? La terre alors se dépeuplait ; aujourd'hui elle est oppressée du poids des hommes. — Oui, la statistique nous l'a prouvé. Il faut désormais admettre ces axiomes incontestables que les produits ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes pour les produits ; que les jouissances sont proportionnelles à ce qu'elles coûtent ; que la population doit être réglée par les besoins que les riches ont des pauvres. Dès lors, la population étant trop considérable, la terre ne pouvant pas nourrir tous ses habitants, les hommes ne jouissant qu'autant qu'il y a des produits, et les riches seuls ayant la possibilité de se procurer ces jouissances, — ceux-là seuls ont le droit de vivre qui peuvent jouir de la vie ; ceux-là seuls ont liberté de procréer des enfants qui les peuvent nourrir ; ceux-là seuls ont le droit d'être hommes qui sont riches. Aux riches la terre, le pouvoir, la liberté ! les autres sont des esclaves. Vous êtes pauvre, vous pouvez à peine vous nourrir vous-même, il doit y avoir un rapport entre la demande du travail et l'offre — et l'offre, mot de la science, c'est le nouveau-né. — Vous n'engendrerez pas d'enfants, vous n'en avez pas le droit.

Et si, ces principes établis, les pauvres sont rebelles à cet ordre, s'ils ont l'insolence d'obéir à la parole de Dieu qui a dit : « Croissez et multipliez, » alors on prendra des mesures ; on connaît l'art d'arrêter le développement de la population. Vous persistez à avoir des enfants ! on tuera vos enfants, non pas les enfants mal conformés et infirmes, comme à Sparte : non, ceux-là étaient des païens et des barbares qui n'étaient pas éclairés des lumières de la civilisation ; ce sont les enfants bien nés et bien formés que l'on tuera. Les mères devront consentir à ce que chaque troisième ou quatrième enfant nouveau-né soit enfermé dans une boîte faite exprès pour y être asphyxié par le gaz carbonique ou tout autre gaz délétère. Les savants de l'Allemagne se réuniront et conseilleront quelque autre moyen infâme. Ou bien encore, si l'enfant, quoique que vous ayez pu faire, est venu au monde, il faut que la mère travaille, qu'elle s'occupe à l'atelier, dans la filature, à dévider sa bobine de coton ; et l'enfant, que deviendra-t-il ? La charité chrétienne a trouvé les crèches, mais la science, chez les Anglais, y a pourvu d'une autre façon ; elle *empoisonne* régulièrement et peu à peu les enfants ; voici comment on opère : « Il faut commencer le plus tôt possible, après la naissance ; la mère débute par le sirop de rhubarbe et de laudanum mêlés ensemble. Puis elle passe au cordial de Godfrey pur, et ensuite au laudanum pur, à mesure que les effets paraissent diminués par l'habitude. Quand l'enfant est suffisamment accablé, il tombe immobile, stupide, sur les genoux de sa mère, qu'il n'empêche alors par aucun mouvement de poursuivre le dévidage des bobines. Les résultats d'un pareil régime ne tardent pas à apparaître. Les petites victimes deviennent pâles, bleues ; leur face présente un caractère d'émaciation tout à fait particulier, et la destruction marche assez rapidement pour que la mort puisse saisir le plus grand nombre. »

Sommes-nous chez les cannibales, et avons-nous le droit de parler des anthropophages, nous qui mettons nos générations en coupes réglées ? L'antiquité défendait le mariage à ses esclaves, et elle était conséquente. Nous, nous rétablissons les effets de l'esclavage ; que n'avons-nous le courage de notre crime ! détruisons la société chrétienne et disons aux pauvres : Vous êtes nos esclaves ! Nous sommes revenus aux mêmes excès que le paganisme ; le paganisme exposait ces enfants, le christianisme, dès les premiers temps, les recueillait ; le matérialisme, la volupté prennent de nouveau possession de la terre. Quoi donc ! faut-il recommencer à 1800 ans de distance les mêmes combats contre les mêmes avilissements ?

Par les chiffres et le raisonnement, l'homme qui s'est absorbé dans une pensée, en dehors du principe chrétien, est arrivé d'autant plus vite

à l'horrible et à l'absurde qu'il est plus logique. Voilà des philosophes qui ont peur que la terre ne suffise pas à ses habitants, qui se réunissent et qui dissertent sur les moyens de détruire l'œuvre de Dieu ; ils s'acharnent et s'enflamment dans leurs systèmes ; ils ont des discussions effrénées, ils deviennent fous furieux, ces *apôtres du néant* (Curzon), ces *grands accoucheurs de la mort* (Pierre Leroux), ce sont bien des panthéistes, ils ne croient pas à Dieu, ce sont là les véritables athées.

Et ils ne sont pas seulement matérialistes et athées, ils sont des despotes de la pire espèce. Si on repousse leurs affreux moyens, ils en ont d'autres de rechange, le bureau ouvert, qui enlève toute pudeur à la femme, la paie des filles-mères, qui détruit la famille, la surveillance, qui livre l'honneur de la mère au bon plaisir de subalternes employés ; ils reviennent par un cercle inverse à ce système socialiste qu'ils combattent si vivement, ils ne peuvent rien faire sans l'Etat, ils mettent tout entre les mains de l'Etat, ils nous emmailloteraient dans les mille plis des décrets, des arrêtés, des rapports, des circulaires administratives ; si on les laissait faire, la société française aboutirait à l'immobilisme des Chinois ; ce sont les plus grands ennemis de la liberté.

Ce sujet et la discussion qu'il a été obligé de faire de ces abominables théories ont inspiré M. de Curzon. Dans cette lutte corps à corps avec le matérialisme, il a trouvé toutes les ressources de la science ; il a toutes ses forces à la main, pour ainsi dire. Cœur sain, non corrompu par les subtils venins du siècle, un des esprits les plus cultivés de ce temps-ci, où il y a tant d'ignorance, il repousse les chiffres par les chiffres, par ceux mêmes de ses adversaires, par le rapprochement de leurs textes, par leurs contradictions, par des citations multipliées ; dépourvu de tous préjugés, il prend ses armes partout, dans Pierre Leroux et la *Démocratie pacifique*, dans Villemain et dans Lamennais ; et comme il n'est pas seulement un économiste, mais un homme moral et religieux, un chrétien, il trouve en son cœur des sentiments généreux qui nous émeuvent. Il faut voir avec quelle hauteur de pensée, avec quelle logique il s'élève jusqu'à l'éloquence, l'éloquence la meilleure, celle de l'âme et du bon sens. Et ne croyez pas qu'en défendant ce qui existe il s'arrête en chemin, satisfait à la manière des sceptiques attardés du XVIIIe siècle. Il a foi dans les destinées de l'humanité, comme il le dit lui-même de Necker, il ne se contente pas de garder le *tour qui, s'il ne produit pas des hommes, les conserve ;* en décelant les principales causes de l'immoralité, la misère, le mélange des sexes dans les ateliers, l'isolement, le défaut d'éducation, il propose, il indique les mesures préservatrices et réparatrices, les sociétés de patronage, les maisons de placement, les ouvroirs, les hospices de maternité, la réhabilitation

des unions illégitimes, et, avant tout, la religion par laquelle, disait Diderot, nous devons commencer, continuer et finir; puis il montre ces bienfaits déjà inaugurés par les colonies d'enfants, par les associations de Saint-François Régis, de Saint-Vincent de Paule, le bon Pasteur d'Angers, ces admirables institutions entreprises sans le concours, malgré le concours du gouvernement. Notre siècle a vu le magnifique développement de ces œuvres de charité; elles ont produit le bien partout, en tout temps, sans relâche, allant chercher le pauvre et le malheureux pour l'amour de Dieu. Bien avant que ce mot eût été prononcé, elles ont réalisé le vrai *socialisme*, le socialisme chrétien, et elles ont prouvé au monde (pour employer l'expression d'un illustre homme d'Etat) que toutes les philosophies promettront le progrès, mais que le christianisme seul le donnera.

E. L.

ERRATUM.

Dans les vers de Bossuet que comprend notre dernier numéro, strophe 3, vers Ier, au lieu de :

Quoi que je pousse vers toi ma sublime pensée

Lisez :

Plus je pousse vers toi ma sublime pensée, —

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES SUR LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

(Quatrième article.)

DE LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ.

(Suite [1].)

Nous allons remonter, s'il se peut, jusqu'aux motifs premiers du sentiment irreligieux et de l'aversion pour la liberté qui en est la conséquence particulière. Pour réussir plus sûrement dans cette recherche, recueillons d'abord ce que la simple observation du monde nous révèle. Bientôt un retour sur l'âme humaine nous conduira vers des causes plus intimes et plus cachées. Sous ce double point de vue, l'ordre public et l'ordre privé se confondent : ici encore l'éducation et la charité sont sœurs.

I

Dans notre discussion de 1843 sur l'Université nous disions :

« Au cri des universitaires joignez par la pensée le sourd murmure de tous les hommes antipathiques à l'éducation donnée par le clergé, de tous ceux qui craindraient de voir leur fils, un certain âge passé, observer l'abstinence et faire ses Pâques, et vous comprendrez les vrais obstacles qui s'opposent à une franche réalisation des promesses de la Charte. »

En matière de charité, ce genre d'appréhension paraît au premier coup d'œil inadmissible. Laissons de côté une multitude de détails qui créent ici de notables différences. Mais dans la charité, le protégé reste presque nécessairement séparé du protecteur par une distance telle que la piété sincère du premier ne devrait avoir pour le second que des avantages

[1] Voir *le Correspondant* des 10 février 1848, 11 février, 22 avril et 5 août 1849.

sans restriction : rien là ne semblerait pouvoir balancer le poids de la maxime : *Il faut de la religion au peuple.*

En y regardant de près cependant, on reconnaît que cette maxime d'intérêt bien entendu rencontre souvent chez ceux qu'elle laisse à part du peuple un instinct assez mauvais pour triompher de son autorité. Pour continuer notre analyse, il est indubitable que la perspective d'un peuple vraiment pieux, à la supposer réalisable, aurait été le sujet d'une vive contrariété pour la plupart des hommes qui exerçaient il y a deux ou trois ans l'influence locale sur presque tous les points de la France. Il n'est pas question de cas particuliers où le lucre était en jeu : par exemple de l'impatience de tel chef d'atelier contre une pratique religieuse qui dérobait un instant au mouvement continu des instruments de son industrie. Nous écartons comme une exception déplorable tel spéculateur dont la cupidité découvrait, au fond du désordre auquel se livraient ses ouvriers et de la gêne qui en serait le fruit, une cause de dépendance de plus et un excitant aux excès intermittents de travail, profitables dans un moment de crise industrielle. Nous ne parlons pas non plus des hommes de violence ou d'intrigue qui avaient besoin, pour leurs desseins, de suppôts nombreux et libres de scrupules. Sans sortir du cours ordinaire des choses, qui niera que, si par un progrès qui eût tenu du miracle, l'austère morale chrétienne avait eu chance d'être désormais la règle de l'opinion dans la masse du peuple, le juste-milieu de vertu à l'usage des puissants du jour ne fût devenu insuffisant à leur considération ! Leur crédit en aurait été exposé : ils n'auraient pu espérer de le soutenir qu'en s'imposant des obligations nouvelles, sévères, parfois fatigantes. N'est-ce pas assez pour expliquer bien des mauvais vouloirs ?

On comprendra le sentiment qui arrête ici notre investigation, sauf à laisser chacun prolonger cet examen de conscience dans l'intérieur du foyer domestique et l'appliquer au détail de toutes les vies privées. J'ai hâte d'ailleurs d'éloigner ce côté inférieur pour reprendre la passion multiple qui nous occupe dans ce qu'elle offre de plus subtil et de plus décent, à savoir : l'ambition de décider souverainement de l'ordre moral. C'est en outre, nous l'avons observé, son aspect le plus général, le plus complet et aussi le plus foncièrement dépravé devant la morale véritable. A notre avis, Bossuet démontre invinciblement cette gradation dans son admirable traité sur les paroles de saint Jean, quand il nous fait voir l'apôtre qui « remonte de degré en dégré, par la concupiscence de la chair et par la curiosité de l'esprit, au premier principe et au comble de tout le mal, qui est l'orgueil de la vie.......

« C'est la plus grande peste, et en même temps la plus grande

tentation de la vie humaine, que cet orgueil de la vie, que saint Jean nous fait détester. C'est pourquoi il nous le rapporte après les deux autres, comme le comble de tous les maux, et le dernier degré du mal. *Mes petits enfants*, nous dit-il, *n'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que tout y est concupiscence de la chair;* c'est ce qui présente le premier et ce qui fait le premier degré de notre chute : ou *concupiscence des yeux,* curiosité et ostentation, qui est comme le second pas que vous faites dans le mal ; ou *orgueil de la vie*, qui est l'abîme des abîmes, et le mal dont toute la vie et tous ses actes sont infectés radicalement et dans le fond. »

Y a-t-il de la prévention à faire une application directe ou indirecte de ce passage à tous les adversaires de la liberté religieuse et morale ? Est-ce sortir de la mesure que de nommer concupiscence l'ensemble des passions que nous n'avons fait qu'indiquer, orgueil de la vie celle qui va particulièrement fixer notre attention ? Enfin exagérons-nous la malice habituelle du sentiment qui combat le principe chrétien au nom du droit des pouvoirs terrestres ou de la raison humaine ? Pour en décider lisez le traité de Bossuet. Déroulez avec le grand docteur le détail de l'orgueil de la vie. Comptez tout ce que cet orgueil renferme d'envies, de vanités, de convoitises, d'ambitions de toute sorte et de tout étage, enfin de soif insatiable et jalouse pour l'importance personnelle que la richesse, l'activité, le bel esprit ou même la vertu peuvent donner. Jugez ensuite.

Cependant Bossuet nous montre plutôt la nature de tant de passions contenues dans une seule que l'état précis des hommes chez qui elles se combinent à d'autres éléments. Son but est moral avant tout : le nôtre est de calculer les suites de ces passions et de reconnaître le poids dont, en dépit des promesses écrites dans les lois, elles chargeront notre avenir. Il nous faut donc, quoiqu'à regret, quitter ces hauteurs pour observer encore l'homme minutieusement, le prendre à son point de vue relatif et complexe, saisir enfin dans son ensemble et dans son âme partagée, ce qu'on pourrait appeler la moyenne de ses concupiscences, et par suite, celle de son irreligion et de son antipathie pour la liberté.

Or, une chose nous frappe : si, comme nous croyons l'avoir démontré, les hommes sont, en matière religieuse, avant tout, hésitants, changeants, infiniment composés et combattus dans leurs dispositions, il est clair que l'irreligion qu'on remarque en eux prend un aspect nouveau. L'impiété cesse d'y former un état principal et constitutif; elle apparaît, seulement, comme le phénomène le plus affligeant d'un état d'infirmité morale dont le doute et l'incertitude sont la base. Au fait, une fois que la vérité n'a plus l'amour des hommes, *le pour et le contre*

sur tout se dispute la possession de leur intelligence et de leur cœur, et quand la lutte douloureuse qui se poursuit dans ces profondeurs leur arrache un cri, *le pour et le contre* revient vers eux comme un écho de tous les points du monde, répété par toutes les voix qu'ils savent écouter.

Ainsi : vague dans les principes, intermittence et contradiction dans les résultats pratiques, voilà ce que nous constatons, en dernière analyse, dans cette humanité si orgueilleuse d'elle-même, tant vantée par ses philosophes qui se croient les maîtres et les pères de sa pensée quand ils en sont eux-mêmes inspirés, et ne font guère que traduire en langage relevé l'écho de ses passions et de ses incertitudes. Du sein de cette confusion sortent pourtant deux effets généraux permanents et positifs.

D'abord, dans les âmes où les intérêts d'ordre supérieur à la terre sont devenus l'objet d'un problème obscur, les intérêts purement terrestres et les appétits qu'ils développent ne perdent pour cela ni leur certitude ni leur intensité ; ils prennent donc naturellement le pas sur les premiers. L'absolu se subordonne ainsi au variable, l'éternité au temps, la vérité à la passion ; et cette subordination suffit, sans négation plus précise et plus énergique de Dieu, pour expliquer dans les actes publics et privés des hommes, par la mobilité de leurs impressions, depuis la moindre faiblesse jusqu'à la dernière impiété.

Mais ce n'est pas tout. Dieu n'a pas concentré le surnaturel dans la sphère de la spéculation ; il l'a déversé abondamment sur la vie : il l'a rendu sensible ici-bas dans l'existence de l'homme et dans sa destinée ; l'absolu, l'éternité, la vérité enfin, ont leur part inviolable en chacun de nous. Qui rend hommage à cette part éminente et sacrée de notre être se voit conduit par là-même à reconnaître et à respecter la liberté humaine. Mais qui l'oublie doit nier dans son cœur cette sainte liberté, car il ne peut plus voir dans les hommes que les parcelles fugitives d'un tout homogène renfermé dans le temps ; parcelles qu'on peut compter, peser, apprécier distinctement selon leur utilité présente, mais chez qui la plainte contre la force qui opprime serait aussi absurde que celle d'un grain de sable de nos rues réclamant contre le pavé qui l'écrase. Conclusion dure, mais naturelle à un double titre : elle est logique pour qui prend ici-bas toutes ses prémisses ; enfin elle s'accorde bien avec l'orgueil des puissants et des ambitieux.

Le mépris de la vérité, le mépris de la liberté sont donc deux fruits certains du doute et de la concupiscence. Déjà coupables à l'état d'inertie et de passivité, ils augmentent en criminalité dans des mains actives et ardentes. Car l'homme d'action ne se borne pas à négliger le monde des choses divines ; il y porte la main pour y trouver son profit,

il en abuse dans un intérêt inferieur, par conséquent il le profane. Il ne voit plus les choses saintes que comme des sources d'avantage personnel; il se rencontre donc là avec l'hypocrite qui commet une profanation du même genre et qui diffère de lui par la forme extérieure des actions bien plus que par le sentiment et le principe qui les produisent.

Ainsi l'hypocrisie forme avec l'exploitation de la vérité et le mépris de la liberté comme une troisième branche du même tronc. La disposition des temps fait tour à tour végéter particulièrement l'une ou l'autre. Leur racine commune, dit toujours Bossuet, est « l'amour de soi que l'homme pousse jusqu'au mépris de Dieu... Ainsi, ajoute-t-il, c'est le néant qui compte pour rien celui qui est, et qui au lieu de se mépriser soi-même pour l'amour de Dieu, qui est la souveraine justice, sacrifie la gloire et la grandeur de Dieu, qui seul possède l'être, à la propre satisfaction de soi-même, quoiqu'il ne soit qu'un néant; qui est le comble de l'injustice et de l'égarement. »

Il serait facile de conduire par le raisonnement cette injustice et cet égarement jusqu'à l'athéisme positif; mais il ressort de notre travail qu'une telle logique, quoique rigoureuse, serait peu conforme aux faits réels. Je me crois plus exact en ne voyant, encore une fois, dans les plus coupables de ces manifestations impies que des formes extrêmes du laisser-aller de l'âme humaine, abattue par le doute, corrompue par la passion. Ce jugement, justifié par l'analyse qui précède, est encore confirmé par la lumière qu'il jette sur une multitude d'obscurités et de contradictions dans la conduite et le langage des hommes.

II

Il ne s'agit pas ici seulement du vulgaire, mais aussi des illustres, des philosophes. Pour nous renfermer dans les temps modernes : Rousseau, si souvent accusé de se contredire, une fois envisagé à ce point de vue relatif, ne cesse-t-il pas d'être une énigme? Donner à tous la notion d'un Dieu à sa mesure, voilà sa philosophie et l'on se rend mal compte de son *Vicaire savoyard*, si l'on fait peu d'attention à quelques paroles du préambule : « Au défaut près qui jadis avait attiré sa disgrâce, et dont il n'était pas trop bien corrigé, sa vie était exemplaire, ses mœurs étaient irréprochables, ses discours honnêtes et judicieux. » Au commencement on lit : « Cet honnête ecclésiastique était un pauvre vicaire savoyard qu'une aventure de jeunesse avait mis mal avec son évêque. »

Je m'abuse, ou il y a au fond de ces phrases le dernier mot de Rousseau. J'y trouve en même temps la parfaite application du traité de Bossuet : concupiscence flagrante; orgueil de la vie immense quoique

voilé sous des formes modestes. Et puis quoi de plus flexible et de moins arrêté que cette prétendue doctrine que le fameux vicaire oppose avec confiance aux doutes et aux contradictions des autres systèmes ! Philosophe, ce n'est pas sur la pure raison qu'il s'appuie ; c'est sur la partie mobile et passionnée de notre nature. A considérer le fond des choses on retrouve dans tout Rousseau l'esprit des *Confessions* et du Dieu des *Confessions* au *Dieu des bonnes gens* il y a moins loin qu'on ne pense.

Rousseau moraliste me paraît représenter exactement l'esprit intime de l'opposition versatile, incertaine, inégale, qui inquiète constamment la religion dans l'ordre de la vie privée. Pour l'ordre civil et politique, un autre nom, qui n'est pas moins célèbre, s'offre de lui-même à la discussion.

Montesquieu reconnaît au début de son livre des principes immuables et supérieurs aux règles d'ici bas. « Les lois, dit-il, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » Mais cette sorte d'acquit de conscience une fois satisfait, le principe humain et terrestre ne prend-il pas bien vite le dessus dans son œuvre ? Ne sent-on pas, sous la forme grave et didactique de l'*Esprit des lois*, le génie des *Lettres persanes* suinter de toutes parts ? Le cadre seul du grand ouvrage de Montesquieu n'est-il pas en désaccord avec son début hautement philosophique ? En classant les lois d'après leur convenance relative à l'état monarchique, aristocratique ou démocratique, en subordonnant toutes choses à la préoccupation première de la forme gouvernementale, ne dispose-t-il pas à l'oubli du développement nécessaire des hommes pour des fins supérieures, à l'inattention à l'endroit des mœurs qui sont l'expression de ce développement ; ne détourne-t-il pas ainsi l'esprit vers des voies opposées à celles de la vraie liberté ? Ce cadre, en effet, a servi de base à cette foule de publicistes-légistes qui, depuis le commencement de l'ère révolutionnaire, prennent un système politique préconçu pour point de départ de tout dans un pays, au lieu de se borner à voir dans la forme du gouvernement le couronnement de l'établissement social que la Providence y produit par une sorte de végétation naturelle. « Ils font de la science politique une mécanique, et c'est une physiologie, » me disait un jour l'un des hommes les plus spirituels de ce temps. Au fait, si tout pouvait être mécanique en ce monde, quelle douce perspective pour ceux qui se flattent de tenir la manivelle ! Au fond de cette erreur funeste on retrouvera, encore si l'on cherche, toutes les passions que j'ai signalées, et que Bossuet a définies.

Si c'est là le fond des philosophies morales et des théories politiques

de ce temps, peut-on s'étonner que leurs diverses applications participent du même esprit, et ne pas le reconnaître dans les deux qui nous touchent le plus : la question de l'enseignement et celle de la charité ?

La Convention avait dit : « Les enfants appartiennent à l'Etat avant d'appartenir à leurs parents. »

En 1844 un homme à qui des talents supérieurs assurent une puissante influence en ce pays, jugeant alors de sa politique de prêter appui à l'un de ces sentiments mitoyens que j'ai décrits plus haut, s'exprimait ainsi dans un rapport célèbre :

« L'enfant qui naît appartient à deux autorités à la fois : le père qui lui a donné le jour et qui voit en lui sa postérité, le continuateur de sa famille, et l'Etat qui voit en lui le citoyen futur et le continuateur de la nation.

« Les droits de ces deux autorités sont divers, mais également sacrés, et ne doivent être éludés ni l'un ni l'autre. Le père a le droit d'élever cet enfant d'une manière conforme à sa sollicitude paternelle ; l'Etat a le droit de le faire élever d'une manière conforme à la constitution du pays. »

Il est plus que probable que M. Thiers ne croyait pas dans ces paroles offenser l'orthodoxie. Il oubliait cependant que la logique religieuse ne saurait concevoir dans un sens précis l'enfant, pas plus que l'homme, comme *appartenant* à qui que ce soit sur la terre.

Pour celui qui tient un compte sérieux de la vie surnaturelle, l'homme appartient sans conteste d'abord à Dieu pour qui il est fait, secondement à soi-même, comme pouvant concourir ou s'opposer à cette fin première. De là deux droits primitifs, entre lesquels s'établit un débat qui se poursuit autant que la vie, qui en est l'objet, et qui n'est pas du ressort de la loi. C'est pourquoi le citoyen qui, en raison de l'état social, consent à faire abstraction de sa croyance dans les rapports civils, peut passer sous silence le premier de ces droits pour réserver toute la valeur légale au second, et proclamer que dans le for extérieur l'homme à tout âge s'appartient : autrement, qu'il est libre. Mais il ne saurait aller plus loin sans scrupule.

Il ne méconnaît pas pour cela les droits très-respectables de la famille et de l'Etat, fondés sur la nécessité de soutenir et de diriger l'enfance, de la défendre tout en l'empêchant de nuire à autrui. Mais il rend à ces droits leur caractère vrai : ils sont en effet secondaires relativement aux premiers, parce qu'ils dérivent l'un et l'autre, non d'un droit primordial, mais d'une mission spéciale à remplir, et reçoivent d'elle leur règle et leur limite.

Cela n'empêche pas que dans l'exercice des deux missions il n'y ait

jour pour une rivalité qui peut dégénérer en conflit. Mais alors, à le bien prendre, ce n'est pas un droit de propriété qui se discute, c'est une question de préséance dans l'accomplissement d'un devoir qui se pose. La question réduite à ces termes devient d'une solution aisée.

En effet, la fin principale de l'homme une fois reconnue supérieure au domaine de la loi, le bon sens dit que, pour le guider vers cette fin, le pas ne peut être refusé à celle des deux institutions où la loi intervient moins, où la nature a plus de part, où l'action providentielle est plus fortement empreinte : j'ai nommé la famille.

A l'appui du bon sens vient aujourd'hui l'établissement légal. En faisant passer, comme je l'ai exposé ailleurs, toute la partie intime et supérieure de la nature humaine dans le domaine privé, il confirme clairement cette gradation de pouvoirs.

Vouloir la contester à présent; tenter, même d'une manière indirecte, de lui en substituer une autre plus favorable à la puissance publique, c'est prétendre installer dans l'ordre civil et politique la pensée morale qui dirige les hommes, c'est concentrer sur la terre tous les efforts de l'intelligence, c'est subordonner la vérité aux intérêts du temps, c'est mépriser la liberté, c'est en effet, comme on l'a dit, établir le communisme intellectuel.

Après les orages que nous avons traversés je n'ai pas à faire ressortir la relation trop visible qui rapproche l'oubli de la destinée supérieure de l'homme de tous les systèmes qui prétendent soulager la misère en supprimant la charité. La jouissance actuelle donnée pour base au droit de chacun et pour but à la vie ; comme moyen la suppression de la responsabilité individuelle : c'est tout à la fois le fond de l'irreligion et le fond du socialisme. Il est bien vrai que la préoccupation du droit du pauvre a sa place nécessaire comme un point principal de religion pratique dans l'âme libre de quiconque peut concourir à le soulager. C'est à cause de cette vérité que des esprits abusés ou fallacieux ont pu, sous le nom de réalisation sociale du christianisme, proposer de rendre forcé ce qui n'est que moralement obligatoire et, par une confusion déplorable, par un véritable renversement des choses, aboutir à la sanctification du socialisme, c'est-à-dire de la perfection du mépris de la liberté, j'ajouterai de la vérité : car elle ne réside pure et fixe que dans les régions supérieures à la terre et s'éclipse devant tous ceux dont les soins d'ici-bas dominent la pensée.

Pour éclairer ce dernier point, pour faire bien comprendre comment de telles combinaisons d'idées sont la négation de la religion chrétienne, il n'y a pas de meilleure lecture que celle du premier ouvrage de M. l'abbé Maret. Après qu'il a démontré l'identité du panthéisme et de

la notion d'une vérité mobile, soumise à l'action du temps, il faut voir avec quelle sagacité il poursuit cette notion dangereuse sous la doctrine changeante et passionnée des hommes les plus illustres de nos jours, et découvre ainsi le venin subtil du panthéisme au fond de la pensée de ceux qui s'en doutent le moins.

La thèse de la vérité mobile, le mépris de la liberté, la subordination des intérêts éternels et individuels à ceux de la généralité des hommes dans le temps, le socialisme, le panthéisme, l'irreligion, tout cela en définitive ne fait qu'un même poison diversement gradué, dont la concupiscence et l'orgueil de la vie sont les éléments.

Il est facile d'en retrouver des traces sous les illusions ou les protestations contraires de presque tous les hommes que nous combattons.

Mais, pour être équitable, notre examen doit-il s'arrêter là ? A cette dose qui se dissimule et qui trompe, sommes-nous sûrs de ne découvrir jamais ce poison chez nous-mêmes et chez ceux qui sympathisent avec nous ?

Parmi ceux-là nous serions conduits à classer beaucoup des adversaires actuels les plus zélés du socialisme matériel, et à qui convenait fort naguères ce que nous avons désigné sous le nom de communisme intellectuel. Je le demande, quand les socialistes distinguent au fond des sentiments de ces derniers le goût de la prépondérance pour le principe humain et terrestre qui leur est commun avec eux, et quand ils les traitent ensuite en faux frères et leur reprochent de ne faire scission que par un sentiment égoïste, y a-t-il une réponse nette et victorieuse à leur opposer ?

Pour avoir le droit, je ne dis pas de combattre extérieurement le socialisme, la lutte contre le mal est permise et méritoire de toute main, mais le droit devant Dieu de lui jeter l'anathème d'une conscience tranquille, ne faudrait-il pas se rendre le témoignage que jamais dans sa pensée on n'a subordonné le principe divin au principe humain, que jamais, dans le zèle qu'on a montré pour la propagation des bonnes doctrines, l'idée de la vérité en soi n'a été dominée par l'idée de son utilité actuelle, surtout au point de vue de l'action sur les masses ; que jamais par impatience ou par paresse on n'a voulu substituer, dans la direction morale des hommes, la force à la persuasion ; que jamais dans le combat pour le bien on n'a pensé à soi et cherché à satisfaire, par une association indigne, un intérêt ou une passion ?

Nous tous, amis, défenseurs de la vérité, nous n'aurions point d'excuse si nous méconnaissions le danger du mélange du principe humain dans la pensée religieuse. La raison le démontre, de terribles exemples le prou-

vent : de celui qui défend Dieu par une passion humaine à celui qui confond Dieu dans l'humanité la distance est courte, la pente est rapide, et les fastes de l'Église gardent la sombre trace de ceux qui s'y sont précipités.

Une réflexion s'est présentée souvent à mon esprit.

Quand nous cherchons à concourir selon nos faibles forces à l'œuvre de Dieu, ne nous flattons-nous pas d'exercer une sorte de sacerdoce ?

Or, si tout sacerdoce a près de lui son genre de simonie contre laquelle il doit se tenir en garde, la satisfaction d'une passion humaine dans nos actions saintes ne serait-elle pas celle qui nous est particulière, dont la tentation nous poursuit sans cesse et dont nous devons repousser la séduction ?

Ayons donc toujours présent à l'esprit que toute simonie est condamnée dans la paraphrase de Bossuet sur le texte de saint Jean, aussi bien et par la même raison que l'aurait été le socialisme si l'illustre évêque l'avait connu de son temps.

III

Mais quittons ce point de vue personnel pour résoudre une dernière question.

Les débats sur le droit à la liberté religieuse et à toutes celles qui s'y rattachent, enfin sur l'indépendance du pouvoir spirituel, ont vivement agité ces derniers temps. Par suite des efforts et aussi des événements, un progrès sensible s'est fait dans l'opinion et peut-être en recueillerons-nous dès à présent quelques fruits incomplets. C'est là un juste motif à notre persévérance ; mais devra-t-elle se flatter, même secondée par le mouvement politique, d'amener un résultat définitif?

Après tout ce que nous avons dit, la réponse à cette question nous semble faite d'avance. Autant vaudrait demander, en effet, si l'action des hommes de bonne volonté et ensuite les changements opérés dans la société parviendront à briser pour jamais la concupiscence et l'orgueil de la vie.

Evidemment le second point du problème, celui qui est indépendant du zèle personnel, le côté social enfin est seul ici susceptible de discussion.

Certes, nous nous rendons compte des abus du passé. Nous savons comment la possession héréditaire dispose peu, dans l'exercice du pouvoir, au scrupule et à la prévoyance, seules qualités qui nous paraissent capables de contenir la double tentation d'abuser de la force et de concentrer en soi tous les ordres de puissance.

L'histoire nous montre des despotes livrés en proie à l'orgueil et aux

passions qui l'accompagnent. Mais nous dit-elle que, chez les peuples, gouvernés par des aristocraties, celles-ci n'aient pas connu les mêmes vices et fait courir à la vérité, à la religion, à l'église, les mêmes dangers ? La bourgeoisie, dont l'empire a été inauguré au bruit des plaintes contre la noblesse, n'a-t-elle pas eu à subir aussi de légitimes reproches ? Et la démocratie, arrivant à son tour, serait sûre d'y échapper ! Elle étend à tous l'ambition de parvenir ; elle allége par l'action collective la responsabilité personnelle de chacun, et pourtant elle ferait éclore des vertus inconnues jusqu'alors ! Le pouvoir qui a souvent perverti les monarques, corrompu nobles et bourgeois, se changerait, dans la main du peuple, en élément salutaire et moralisateur !

L'enivrement auquel ont succombé jusqu'aujourd'hui tous les puissants révolte non sans motif les démocrates, et quand ils auront centuplé le nombre de ceux qui boiront à la coupe empoisonnée, ils appelleraient cela guérison !

Qu'on nous comprenne : ceci n'est pas une protestation contre le fait de la démocratie française et une négation de son droit de subsister dans ce pays. L'apparition d'une forme politique ne saurait être pour nous une cause de désespoir ou de confiance absolue. Eussions-nous la faculté de faire triompher la forme qui nous satisferait le plus, nous n'en éprouverions qu'une joie modérée, car nous ne confondrions pas ce succès avec celui de la religion, et dans celui-là seul nons verrions le salut pour ce monde autant que pour l'éternité. Enfin, nous n'imitons pas ceux qui disent : « Selon que vous suivrez ou non nos pensées sur le gouvernement de la terre, la religion est sauvée ou perdue. » Qu'on le remarque, ce refrain a été dans la bouche de tous ceux qui ont voulu subjuguer l'Eglise ; nul ne l'a crié plus haut que les socialistes. Le répéter serait entrer dans leur esprit et mériter en partie le blâme dont nous les avons frappés. Mais en dehors de ces premières considérations, d'autres motifs, plus pratiques, éloignent de nous toute volonté d'opposition au fait de la démocratie.

D'abord le fait nous paraît invincible.

Ensuite, lorsqu'un fait aussi général se produit sous l'action des siècles et de mille causes indirectes, bien que les hommes qui l'ont mis les premiers en lumière se vantent ou s'accusent d'en être les auteurs, ce fait prend à nos yeux un caractère particulier : nous l'acceptons comme spécialement voulu de Dieu et entrant apparemment dans les fins de sa providence.

Ces deux déclarations nous conduisent forcément à une autre : c'est que, si le monde fondé sur ces bases nouvelles prend de la régularité, si les vertus s'y développent dans les masses en raison des forces ac-

crues, il nous aura été donné d'assister à une heure solennelle de progrès dans la réalisation du plan divin : car enfin la paix n'y aura pas perdu, l'activité générale de l'esprit humain y aura gagné, l'hommage que l'humanité a pour mission de rendre au Créateur sera grandi.

Mais toute chose a deux faces : Qui dit progrès ici-bas ne dit pas essor au-dessus de l'humanité ; supposer cet essor serait sortir de l'orthodoxie, car ce serait abolir la sentence qui a suivi la chute originelle. Parce que nous nous inclinons avec une admiration reconnaissante devant l'œuvre de Dieu, est-ce donc à dire que la foi chrétienne nous oblige à féliciter sans réserve les hommes sur un tel changement, particulièrement ceux à qui il apporte de nouveaux droits et de nouveaux biens, et cela sans nous demander si les conditions de l'épreuve ne deviennent pas pour eux plus graves, plus sévères dans la même proportion ? C'est l'avènement de la virilité, dira-t-on. — Fort bien ; mais cette virilité même ne rendra-t-elle pas plus difficile à bien des hommes de garder la simplicité des enfants, et je le rappelle à tous les catholiques, démocrates ou non ; Jésus-Christ a dit : « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

J'ajoute aussitôt que le Sauveur n'accorde à personne le droit de maintenir cette simplicité par force, en entravant le développement de l'intelligence ou de la richesse ; nul doute que toute entreprise en ce sens n'eût été condamnée de lui comme abus de la puissance et témérité de l'esprit. Raison péremptoire d'accepter franchement l'évolution sociale qui augmentera, dit-on, le nombre des heureux sur la terre. Si, dans ce progrès, beaucoup de ceux que nous avons jusqu'ici encouragés d'un regard bienveillant nous atteignent ou nous dépassent, voyons-les sans dépit, faisons plus, secondons-les en bons frères ; mais, de leur côté, pas d'illusion ; qu'ils ne séparent pas du regard une moitié des vastes perspectives qui s'ouvrent devant eux : le côté des avantages, en voilant celui des dangers ! Qu'ils méditent enfin ces paroles du discours sur la montagne : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. »

Qu'ils prient pour qu'en effet leurs vertus montent au niveau de leurs forces nouvelles ! — Prions avec eux. Nous le devons comme frères ; nous le devons aussi comme intéressés, car la prospérité et la sécurité de tous sont à ce prix.

Ce devoir n'est pas le seul qu'un intérêt si capital nous impose : veillons de plus, agissons toujours, résistons au besoin ; autrement l'ennemi saura bien, dans le présent comme dans le passé, tirer parti de notre mollesse, exploiter notre lâcheté.

La lutte se perpétuera ainsi variable en ses succès, pénible, périlleuse

comme toujours. Encore une fois, quoi d'étonnant! La sagesse de Dieu peut bien résoudre de modifier les conditions secondaires de l'épreuve humaine ; mais de quel droit attribuerions-nous à notre temps le privilége d'en voir changer la base fondamentale, à savoir la proportion entre la tentation et les forces? Sommes-nous donc de ces mystiques qui attendent le règne de Dieu sur la terre? Non, et même nous nous défions d'eux, parce que sous leur croyance se cache inévitablement un fond de panthéisme ; enfin, parce que nous avons observé qu'avec leurs magnifiques promesses coïncidait toujours un redoublement de trouble et de dissentiments parmi les hommes. Nous persisterons donc à combattre sans relâche comme sans emportement, ne prétendant jamais rien au-delà de la justice, certains à l'avance d'obtenir, en tous cas, de la passion des hommes moins qu'il ne nous est dû. Dans l'arène agrandie ouverte à l'Eglise militante, nous bénirons le Ciel si le saint combat se maintient dans les conditions les plus favorables qu'aient connues d'autres temps. Conclusion froide, modeste, mais ferme, qui exclut l'illusion, mais aussi le mécompte; conclusion enfin conforme à la doctrine de l'Evangile et à la tradition de l'Eglise, et qui ne laissera hésitante ou découragée aucune âme raisonnable et sincèrement chrétienne.

Ici pourrait s'arrêter cette discussion. Les paroles qui précèdent marquent nettement notre voie pour le présent et pour l'avenir; elles nous dispenseraient à la rigueur de résumer cette étude difficile et étendue, si les longs intervalles et les événements considérables qui en ont séparé les différentes parties n'avaient dû en affaiblir les traces dans la mémoire du lecteur.

Dans quelle vue avons-nous groupé d'abord tous ces actes de fonctionnaires, contraires à la liberté de la charité, puis exposé les assertions et les maximes sympathiques à leurs prétentions, tirées des économistes et des écrivains politiques du temps ? Pourquoi nous sommes-nous attachés à réfuter ces maximes de monopole dans les divers ordres d'idées où la question peut s'engager ; rapprochant sans effort la liberté de la charité et celle de l'enseignement, ne voyant bientôt plus dans toutes deux que des applications de la liberté générale qui est due, moralement et constitutionnellement, à l'activité licite et au dévouement méritoire ?

Quand nous faisions cette réfutation avec d'autant plus de facilité et de force que nous avions soin de réserver partout sa part légitime et utile à l'action publique, guidés en cela par des considérations pratiques, éclairés ensuite par un parallèle sérieux entre les qualités respec-

tives inhérentes à l'action administrative, et au zèle libre et privé, quelle était notre pensée ?

Enfin, quand toutes ces lumières nous faisaient pénétrer jusqu'aux motifs les plus intimes et les plus généraux de l'opposition à la liberté ; nous les découvraient dans l'état politique et dans la disposition des hommes à l'égard de la religion ; nous conduisaient enfin jusqu'aux grands principes et aux conclusions sévères que contiennent ces dernières pages, quel but poursuivions-nous ?

Nous voulions sans doute signaler au pays un nouveau monopole, *marchant parallèlement au monopole de l'enseignement, croissant* comme lui sans cesse, s'attachant comme lui à ce qu'il y a de plus sensible et de plus inviolable dans la nature humaine, tendant comme lui à dessécher les sources les plus pures, les plus précieuses et les plus fécondes de l'abnégation et du zèle. Mais ce n'était pas là notre unique objet.

Nous tenions surtout, en exposant avec clarté et étendue les idées fondamentales sur lesquelles repose notre doctrine, à manifester la dignité intime du débat sur ces matières, à lui enlever le caractère accidentel, mobile, l'aspect passionné sous lequel des esprits superficiels voudraient le faire envisager ; nous entendions enfin rendre évident qu'il ne s'agit là de rien de moins que d'un principe de conscience à soutenir sans violence, mais sans transaction, contre le principe radicalement contraire. Il nous tenait à cœur de protester, par une discussion approfondie, contre le jugement des politiques frivoles, résumé dans le mot resté célèbre d'un homme d'Etat de la monarchie expirante. On sait que son dédain appelait la controverse sur l'enseignement *une dispute de cuistres et de bedeaux.*

Conçue et commencée sous le dernier régime, cette discussion reçoit des circonstances présentes un genre différent, mais égal, d'opportunité. Elle avait alors pour objet de justifier notre tenacité et celle de nos amis, plus animés que nous, contre le reproche de fanatisme ou de passion intéressée. Elle expliquera aujourd'hui pourquoi cette tenacité persiste malgré les événements, sans que nous nous laissions détourner par la séduction d'une chance heureuse ou l'émotion d'un inconvénient passager. *Le Correspondant* se pardonne d'être opiniâtre parce qu'il a la conscience d'être constamment modéré. Ses rédacteurs sont convaincus que trancher successivement les questions fondamentales en sens opposé, sous l'impulsion des faits, est le procédé de l'erreur, qui doit rester inconnu aux disciples de la vérité.

Nous serions cependant bien coupables si une sotte prétention à la consistance nous faisait fermer les yeux à des clartés nouvelles dont

d'autres se sont sentis illuminés par les dernières tempêtes. Aussi notre conscience nous a-t-elle imposé de mûres réflexions ; nous avons fait maint retour sur nos anciennes doctrines, nous posant en même temps toutes les questions actuelles. C'est seulement après cela que nous avons résolu de dire en toute simplicité comment les principes de liberté que nous soutenons depuis vingt ans continuent de nous paraître les seuls, non-seulement conformes au droit, mais féconds pour l'ordre social, mais capables de maintenir et de relever la dignité humaine contre l'esprit révolutionnaire, mais favorables encore aujourd'hui au développement de la religion, premier besoin des hommes en tout temps.

Un coup d'œil sur cette grave question de circonstance terminera bien cette longue étude.

E. Wilson.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE

DANS L'ANNÉE 1848 [1].

(Suite.)

« Si les Toscans sont une seconde fois battus sans être secourus, que dira l'Italie ? » fut la première pensée qui s'échappa de la bouche du roi ; puis, après quelques instants de réflexion, l'ordre fut expédié au duc de Savoie, au duc de Gênes et au général Sommariva, de se diriger rapidement avec leurs divisions vers Villa-Franca, où le roi lui-même se rendit aussitôt.

On ne laissa à Marmirolo qu'un bataillon de chasseurs sardes. Les équipages eurent ordre de se rendre à Goito, assigné comme point de rendez-vous général. Un aide de camp fut en même temps expédié au général Bava pour lui dire d'accourir au plus tôt auprès du roi.

La brigade de la reine reçut aussi l'ordre de se rendre à marches forcées de Governolo à Goito.

Les troupes se mirent en marche vers le midi ; la chaleur était étouffante ; à chaque pas on voyait des soldats tomber accablés de cette température insupportable, et plusieurs d'entre eux périrent même sur la route, de fatigue et d'épuisement.

Le matin du 23, le quartier général était réveillé par la forte canonnade engagée sur les hauteurs de Somma-Campagna. Des officiers d'état-major furent aussitôt envoyés à la découverte, et bientôt on apprit que Somma-Campagna, Sona et Osteria-del-Bosco étaient vigoureusement attaquées. Un des officiers se rendit jusqu'à Villa-Franca. A peine entrait-il dans la ville, où se trouvaient toutes les troupes sous les armes, que le général Manno le faisait retourner bride abattue à Marmirolo,

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, page 449.

pour prévenir le roi que 12 à 15,000 hommes se présentaient à ses avant-postes et qu'il s'attendait à être attaqué d'un instant à l'autre.

Le général Manno avait sous ses ordres un bataillon de Pignerol, plus le reste du corps toscan. En retournant sur ses pas, l'officier d'état-major prévint le colonel de Genova cavalerie, cantonné à Mozzecana, de tenir son régiment prêt à monter à cheval, et arrivé à Roverbella, il remit au général Olivieri un billet du général Manno, l'informant de ce qui se passait à Villa-Franca.

Le général Olivieri prit aussitôt ses dispositions et partit pour Villa-Franca, accompagné des batteries à cheval et de la cavalerie. Arrivé près de Villa-Franca, on apprit que l'ennemi n'avait rien tenté contre cette position, mais s'était dirigé vers Somma-Campagna pour opérer sa jonction avec celles de ses troupes qui avaient commencé l'attaque sur ce point.

Vers quatre heures du soir, les divisions du duc de Savoie et du duc de Gênes se trouvaient concentrées sous Villa-Franca ; celle du général Sommariva n'arriva au rendez-vous que le 24, à cinq heures du matin, après une longue marche de nuit.

Villa-Franca forme à peu près le centre des plaines renfermées entre le Mincio et l'Adige. Deux larges rues, formant croix, la partagent du nord au midi et de l'est à l'ouest. La première conduit, au nord, vers les routes de Valeggio et de Somma-Campagna, qui viennent se réunir à l'entrée de la ville ; la seconde donne sur la grand'route de Vérone, à l'est, et aboutit, vers l'ouest, à un vieux château fort, reste de l'ancienne puissance des Scaligeri, par lesquels il fut bâti. D'anciens donjons, sous lesquels se prolonge la vue, sont reliés entre eux par de hautes murailles qu'a noircies le temps et qu'entourent de vastes fossés remplis d'arbres fruitiers. Autour de ces murailles se trouvaient disposées quelques pièces d'artillerie, battant les différentes routes qui aboutissent à la face ouest du château et conduisent, l'une vers Roverbella, l'autre vers Isola-della-Scala. Le donjon de cette antique forteresse projetait ses grandes ombres sur la rue principale de Villa-Franca, offrant ce jour-là l'aspect le plus pittoresque.

Les soldats se trouvaient couchés par bataillons, des deux côtés de la rue ; une batterie d'artillerie en occupait le centre. Dans les cafés, les officiers, enveloppés de leurs manteaux, tâchaient de prendre un peu de repos sur des chaises. Quelques-uns avaient transporté des tables dans la rue et s'étaient étendus dessus, pour jouir d'un peu de fraîcheur.

Mais la plupart se promenaient, causant de la situation grave dans laquelle on se trouvait et des grands événements que chacun pouvait prévoir.

On sentait le besoin de la présence d'un homme habile, capable de prendre une décision, et chacun partageait l'impatience évidente du roi, de voir arriver le général Bava. Le roi occupait une mauvaise chambre d'une auberge, et il paraissait fréquemment sur le balcon, d'où il plongeait ses regards dans la direction de Goito, par où devait arriver le général Bava. Chaque fois que les soldats apercevaient leur souverain, des cris de : *Vive le roi*! retentissaient dans toute la ville.

Malheureusement, le général Bava avait quitté de grand matin, le 23, Goito, afin de visiter les différents postes du blocus de Mantoue sur la rive droite. L'avis du roi ne put le rejoindre qu'à la Virgiliana, point extrême des lignes de circonvallation. Il se mit aussitôt en route ; mais avant de se rendre à Villa-Franca, il voulut connaître la situation du premier corps et se dirigea vers Volta.

Ce fut là qu'il apprit les différents incidents des combats de la veille et de ceux de la journée.

Ayant expédié différents ordres, tant à la deuxième division de réserve qu'au général Bruno, il vint par Marmirolo et arriva enfin à Villa-Franca le 24, à neuf heures du matin. Un conseil de guerre fut aussitôt réuni. Le général apprit au roi le détail des événements de la veille du côté de Rivoli, et chacun partageant son espérance, que le général Sonnaz serait à même de défendre le passage du Mincio, on résolut d'attaquer l'ennemi en queue, afin de le refouler sous Peschiera, en lui coupant la retraite sur Vérone. Mais comme la chaleur était étouffante, on attendit jusque vers deux heures pour se mettre en marche, afin d'attaquer sur les trois heures et d'avoir à combattre sous une température moins élevée.

Les Autrichiens occupaient les fortes positions qu'ils avaient enlevées la veille depuis Somma-Campagna, Berettara, le val de Staffolo et le Monte-Torre, et tandis que leur extrême droite passait le Mincio à Sallionze, leur centre s'étendait, de Custoza par Valboa et Oliosi, jusqu'à Sallionze. Les troupes piémontaises, formant à peu près 18,000 hommes d'infanterie, 3,000 chevaux et 6 batteries d'artillerie, se présentèrent à trois heures en face des lignes autrichiennes dans l'ordre suivant :

La brigade des gardes, commandée par le duc de Savoie, formait l'aile gauche, en face du mont Torre ;

La brigade Cuneo, commandée par le marquis de Boul, était au centre de la ligne, à l'embouchure de la vallée de Staffolo;

La brigade de Piémont, commandée par le duc de Gênes, à l'aile droite, en face de Somma-Campagna;

La brigade d'Aoste restée en réserve à Acquaroli, d'où elle était à même de s'opposer à l'ennemi s'il eût voulu tourner l'extrême gauche, en débouchant dans la vallée par la route de Valeggio.

Une brigade de cavalerie, commandée par le général comte de Robiglano, se dirigea, par la route de Valeggio, vers le débouché des gorges qui, sous Custoza et Gherla, donnent accès dans de belles prairies favorables au déploiement de la cavalerie. Il avait mission d'observer les mouvements de l'ennemi, de couvrir le flanc gauche de l'armée et de charger l'ennemi s'il cherchait à se retirer dans cette direction.

Une autre brigade de cavalerie, avec une batterie d'artillerie légère, fut chargée de soutenir l'attaque de l'aile droite et d'observer la plaine du côté de Vérone.

A trois heures l'action s'engagea par quelques coups de canons partant du mont Torre. Presque aussitôt le combat s'étendit sur toute la ligne.

Les tirailleurs, lancés par le duc de Savoie, gravirent le mont Torre, protégés par le feu d'une batterie d'artillerie et gagnèrent du terrain avec une grande hardiesse.

A l'aile gauche la cavalerie était reçue par un feu de tirailleurs des plus vifs, qui la faisait cruellement souffrir; mais deux bataillons d'infanterie, venus à son secours, décidèrent l'ennemi à la retraite.

Le duc de Gênes put dès lors attaquer Somma-Campagna, où les Autrichiens se défendaient avec la plus grande valeur.

La brigade de Cuneo, placée au centre, lancée avec impétuosité contre l'ennemi, pénétrait dans la vallée de Staffolo. Sur toute la ligne, les Autrichiens faisaient une forte résistance; mais bientôt le mont Torre ayant été occupé par la brigade des gardes, celle de Cuneo engagée dans la vallée de Staffolo reçut ordre de déloger les Autrichiens, qui, avantageusement postés sur les hauteurs de droite, faisaient un feu meurtrier. Le roi, qui, placé au centre de la bataille, en avait suivi toutes les phases, se porta alors sur le mont Torre, afin de mieux juger du mouvement ordonné. Bientôt on vit Cuneo gravir les hauteurs au pas de charge.

Ces braves gens s'avançaient à la baïonnette sans riposter au feu meurtrier que les ennemis ne cessaient de diriger sur eux. Arrivés à

cent pas du carré ennemi, les Piémontais entamèrent la fusillade, puis après quelques minutes se précipitèrent à la baïonnette sur l'ennemi.

Celui-ci, effrayé, n'attendit pas le choc. A la vue de sa fuite, un long cri de victoire répondit sur le mont Torre au cri de victoire poussé par la brigade de Cuneo : l'affaire était décidée sur ce point ; mais on entendait encore le canon gronder dans la direction de Somma-Campagna. Le général Bava, infatigable d'activité, se porta aussitôt dans cette direction, et il apprit en chemin que le duc de Gênes était enfin parvenu à s'emparer de Somma-Campagna, après un rude combat. Cette nouvelle victoire, page glorieuse dans l'histoire militaire du Piémont, était due aux bonnes dispositions du général Bava. Elle relevait les espérances de l'armée piémontaise, un moment ébranlée par les fâcheux événements de la veille; et tandis que les Autrichiens voyaient leur retraite sur Véronne coupée, et se retiraient dans les gorges des montagnes, le roi rentrait à Villa-Franca, aux applaudissements de la foule. Dix-sept cents prisonniers, quarante-huit officiers et un drapeau autrichien, lui étaient bientôt présentés.

Chacun des témoins de cette belle journée se disait : « A demain les résultats. » Et peut-être jamais les Italiens ne se crurent aussi près de toucher au but de leurs efforts que le soir du 24 juillet.

X. — CUSTOZA.

En entrant à Villa-Franca, le roi Charles-Albert trouva la ville illuminée. Sur son passage se pressaient les Toscans et les soldats du bataillon piémontais de Pignerol, restés à la garde de cette position. Electrisés par la nouvelle victoire de leurs frères d'armes, ils saluaient avec enthousiasme le prince qui semblait dès lors marcher à un triomphe assuré.

Arrivé à son logement, le roi rassembla aussitôt un conseil de guerre, et communiqua aux généraux la fâcheuse nouvelle des échecs éprouvés dans la matinée par le général Sonnaz. Il fut décidé que le lendemain matin à cinq heures les troupes auraient à reprendre leur marche et à compléter la victoire en rejetant l'ennemi dans les gorges du Tyrol.

Ayant passé la journée et la nuit du 23 à courir d'un point à l'autre, ayant ensuite suivi toutes les glorieuses opérations du 24, j'étais abîmé de fatigue. Mais les émotions du jour et la joie d'une victoire qui compensait amplement les succès des Autrichiens durant les journées précédentes m'avaient empêché de sentir jusqu'alors le besoin du sommeil.

Ma monture, brave cheval anglais, qui depuis deux jours me servait vaillamment, trébuchait à chaque pas et paraissait peu sensible au nom de Staffolo, que je venais de lui donner en récompense de ses services. Mon domestique avait été dirigé de Marmirolo à Goito, parmi les équipages de la garde et de l'état-major. Je me trouvais isolé au milieu d'une cohue compacte ; il était tard, je ne connaissais pas les localités, il faisait une nuit obscure : je désespérais de pouvoir jamais me tirer d'affaire, lorsqu'enfin j'aperçus trois curés qui, pressés dans une petite cariole, se dirigeaient au pas à travers le dédale de chariots, de canons, de soldats qui encombraient la rue. Staffolo, ayant senti du foin attaché derrière la cariole, avança la tête et se mit à suivre de près ce repas ambulant. Je le laissai faire et bientôt j'entrais en vainqueur dans la cour du presbytère. Le curé était venu recevoir ses confrères, accourus pour l'aider dans les soins que devaient réclamer les blessés de la journée. Je profitai du moment pour lui demander l'hospitalité pour mon cheval.

« Pour votre cheval et pour vous, Monsieur, me répondit-il avec cordialité ; et si, comme je le suppose, un mauvais dîner peut vous tenter, venez avec nous ; vous serez maître de vous restaurer tant bien que mal. »

A ces mots l'estomac fit entendre une plainte si ardente, que le sommeil s'enfuit de mon front, et que, sautant à terre, j'eus bientôt mis à l'écurie Staffolo ; mais au moment où dans mon égoïsme j'allais courir vers la cuisine, un petit hennissement me retint sur le seuil de l'écurie. Ingrat ! J'allais négliger la créature qui depuis quarante-huit heures me servait sans murmurer, qui vingt fois dans la journée avait bondi sous le feu des ennemis et qui le lendemain devait encore me prêter son vaillant concours. Je lui donnai donc mes premiers soins. Je plaçai devant lui de l'avoine, du foin, de l'orge ; je lui fis même boire un large verre de vin que le curé, dans son humeur hospitalière, m'envoyait en m'invitant à le rejoindre : et avant de quitter l'écurie je retrouvai encore assez d'énergie pour assouplir rapidement avec l'étrille les membres de mon bon cheval, raidis par la fatigue.

En entrant dans le salon du curé, mes yeux furent joyeusement surpris par la vue d'une table servie abondamment : du pain, du jambon, de la salade, un rôti de bœuf fumant, des figues, du raisin, et pour couronner tout cela une douzaine de bouteilles de vin brillaient à la lueur de quatre chandelles, fréquemment ravivées par la sœur du curé. Quatre ecclésiastiques, deux dames et moi formaient la réunion des convives.

Jamais souper de carnaval à Paris, dans ces cabinets brillants qui retentissent des éclats des plus somptueuses folies, ne m'avait frappé d'un aspect plus délicieux. On demanda le récit de la bataille, j'attaquai le jambon ; on me parla de nos fatigues, je bus une bouteille de vin ; on me questionna sur le plan des opérations du lendemain, je me jetai sur le bœuf rôti : enfin l'on m'offrait le café, lorsque je m'endormis profondément sur ma chaise.

Au bout de quelque temps je fus réveillé par la brusque entrée d'un officier, annonçant au curé l'arrivée de 1500 prisonniers qui venaient coucher dans l'église pour être le lendemain dirigés sur le Piémont. Voyant bien que je ne pourrais plus dormir, au tumulte d'une si nombreuse visite, j'allai voir ces pauvres diables. Ils mouraient de faim et surtout de soif. On leur apporta bientôt du vin et du pain ; il fallut prier les officiers prisonniers de mettre de l'ordre parmi leurs hommes, afin que chacun eût sa part.

Je causai avec plusieurs officiers, et leur ayant témoigné mon étonnement de les voir souvent inhabiles à se faire comprendre de leurs soldats, l'un d'eux me répondit :

« Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Voici un Allemand ; là, vous voyez un Polonais ; plus loin un Hongrois ; celui-ci est un Croate ; celui-là un Serbe. Croyez-vous qu'il soit donné de parler toutes ces langues ? Non ; sachez-le bien, l'armée de Radetski, comme l'armée de Charles-Albert, pourraient être fort poétiques à décrire dans cent ans d'ici ; mais la nôtre spécialement est une marqueterie des plus incommodes par ces langues diverses. L'orgueil peut se trouver flatté de faire l'énumération de cent peuples divers rangés sous la même bannière. Si j'étais le Tasse, j'aimerais à les dénombrer en vers magnifiques ; mais comme général, j'aimerais mieux un seul nom, une seule origine, une seule langue. »

J'avais trouvé dans ces officiers plusieurs jeunes gens de familles distinguées que j'avais connues autrefois, et leur sort me paraissait trop à plaindre pour ne pas désirer de leur être agréable ; mais malheureusement, cela ne fut pas en mon pouvoir, et les événements marchaient trop vite pour permettre de continuer à s'occuper d'eux.

D'ailleurs le roi déployait toujours dans cette guerre le caractère le plus chevaleresque, et jamais ni les blessés ennemis, ni les prisonniers que le sort des armes remit entre ses mains n'eurent la plus légère plainte à élever sur le traitement qui leur fut fait.

La nuit s'avançait ; j'allai dans l'écurie et me couchai amicalement auprès de mon cheval Staffolo.

Les troupes avaient bivouaqué dans les positions conquises la veille. Le 25, à quatre heures du matin, l'ordre fut envoyé au duc de Gênes de partir à six heures du matin pour se diriger sur Oliosi, et au duc de Savoie de partir à six heures et demie, et de se porter sur Sallionze en suivant la crête des collines qui s'étendent le long du Mincio, tandis que la brigade d'Aoste se porterait sur Valeggio.

On espérait par ce mouvement forcer l'ennemi à se retirer sous le canon de Peschiera, et on comptait pouvoir couper le corps qu'il avait lancé de l'autre côté du Mincio, et qui, dans ce cas, eût été contraint de mettre bas les armes. La victoire de la veille faisait croire que le 25 on ne trouverait devant soi que des troupes démoralisées par la défaite, et l'on ne supposait pas que leur nombre pût dépasser trente ou trente-cinq mille hommes.

En même temps que ces ordres étaient expédiés aux deux jeunes princes, on envoyait au général Sonnaz l'ordre d'attaquer vigoureusement sur la rive droite du Mincio, dès qu'il entendrait le combat engagé sur la rive gauche ; et l'on faisait occuper Roverbella par le 17e régiment d'infanterie, afin de se garantir contre une sortie de la garnison de Mantoue. A six heures, la brigade d'Aoste commença son mouvement.

La route de Villa-Franca, à Valeggio, court d'abord vers le nord, au milieu de plaines plantées, comme toute cette contrée, de longues lignes de mûriers, espacés les uns des autres de 50 à 60 mètres. Les intervalles sont cultivés à la charrue, et des vignes entrelacent leurs ceps d'un arbre à l'autre, culture qui donne un air de fête à ces champs fertiles, mais qui rend presque impossibles les manœuvres de la cavalerie, et nécessite l'emploi presque exclusif des tirailleurs. D'un autre côté, un tel pays offre de grands avantages pour effectuer une retraite. Après trois milles environ, la route débouche sur les prairies de Gherla, s'étendant sur la droite jusqu'au pied des hauteurs de Custoza. Ces côteaux sont séparé de ceux qui dominent Valeggio par une gorge étroite, au fond de laquelle coule le Tione, petit torrent encaissé entre des berges de 4 à 5 pieds de hauteur. En arrivant à ces prairies, la route tourne brusquement à gauche, les contourne dans toute leur longueur, puis s'élève par une pente rapide jusque vers le tiers des hauteurs de Valeggio. Au haut de cette côte se trouvent les ruines d'une vieille tour appelée Gherla, à partir de laquelle la route court directement sur Valeggio, dont on aperçoit dans

le lointain le vieux château. Sur la droite de la route le terrain s'élèv graduellement l'espace de 500 mètres, toujours cultivé comme la plaine puis la pente devient de plus en plus rapide jusqu'au sommet de la co line, dont les flancs sont brisés par intervalles dans leurs parties les plu escarpées.

A gauche, le chemin est bordé par un large fossé, au delà duquel l terrain, cultivé avec soin, descend assez rapidement pendant un dem kilomètre jusqu'au point où commence tout à fait la plaine.

A huit heures, la colonne arrivait à portée de canon de Valeggio, e quelques coups partis des ruines du vieux château apprenaient que cett position importante était déjà occupée par l'ennemi.

Je crois que l'on ne s'attendait pas à trouver Valeggio au pouvoir de Autrichiens, et que ce fut un premier mécompte. Car on ignorait qu les deux bataillons provisoires qui le 23 avaient abandonné Valeggio mais qui s'y étaient reportés dans la nuit, l'avaient de nouveau abandonné dans la matinée du 24.

Le roi, accompagné du général Bava, se porta aussitôt à la tête de l colonne, et celle-ci se rangea en bataille, étendant son front vers les hau teurs. Une section d'artillerie fut établie à 100 mètres en avant sur l route, d'où elle ouvrit le feu contre les batteries ennemies. Mai celles-ci, bien que placées sur une plate-forme de l'abord le plus difficile, étaient d'un calibre tellement supérieur, que l'on fut obligé de faire reculer la section d'artillerie et de se contenter de canonner le village.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 11 aout 1849.

Si nous avions plus d'espace à notre disposition, la *Revue politique* de cette semaine pourrait avoir quelque importance. Au moment de la prorogation, et comme pour bien avertir la France de la situation où elle se trouve, des symptômes se sont manifestés à tous les points de l'horizon. Contentons-nous de les signaler aujourd'hui, pour faire voir qu'ils n'ont pas échappé à notre attention ; la suite des événements se chargera de les commenter.

D'abord la discussion sur les affaires de Rome ; quatre discours, celui de M. Arnaud (de l'Ariége), celui de M. de Tocqueville, celui de M. Jules Favre (en deux volumes) et celui de M. de Falloux. M. Arnaud, catholique sincère, a porté à la tribune les doctrines du P. Ventura et de lord Beaumont sur la puissance temporelle du Pape. L'histoire proteste contre ces doctrines, le concile de Trente les a formellement condamnées ; qu'importe à ceux qui veulent absolument faire de l'Eglise catholique une servante de la démocratie ? Il y a une étroite union entre la raison et la conscience : une question mal comprise conduit à l'hérésie, sauf l'obstination, qui fait les vrais hérétiques.

M. de Tocqueville, qui avait précédemment pris possession de la tribune par un discours calqué sur les meilleurs de M. Guizot, s'est gravement compromis en répondant à M. Arnaud (de l'Ariége). Il avouait d'abord que le mieux était de se taire sur une question aussi délicate que la reconstitution du gouvernement pontifical ; mais la démangeaison de parler a fini par le prendre, et il a touché ce grave sujet sans mesure et surtout sans connaissance de l'Italie. Quant à M. Jules Favre, il a prodigieusement avocassé ; mais ses deux discours, car il a parlé deux jours de suite, ont montré avec la dernière évidence que la question romaine n'était qu'une question révolutionnaire. Il répondait ainsi merveilleuse-

ment à M. Arnaud, tout en prêtant le flanc à l'adversaire qui saurait s'emparer de la situation. C'est ce que M. de Falloux a fait avec une énergie et une habileté incomparables. Comme homme de tribune, comme ministre doué du vrai sens politique, M. de Falloux a fait des pas de géant depuis la révolution de Février. Nous ne parlons pas seulement de la manière dont il a fait justice des déclamations de M. Favre; ces deux ou trois bottes portées coup sur coup, avec la prestesse et la courtoisie d'un bretteur du XVIe siècle, voilà ce que les hommes de toutes les opinions admirent malgré eux et respectent infiniment. Pour nous, l'objet essentiel, c'est l'intelligence supérieure de la question romaine, et la révélation de la place que M. de Falloux s'est faite dans les conseils du gouvernement. Sous ce dernier rapport, tout en parlant à la Chambre, il avait l'air de dire à ses collègues du ministère : « Vous voyez bien que j'avais raison; la question romaine n'a été si difficile à trancher, et n'est devenue si grave dans ses conséquences que parce que vous avez perdu un temps précieux. » Cette censure indirecte, M. de Falloux l'administre de si bonne grâce qu'il n'y a pas moyen de s'en fâcher. Les autres courbent humblement la tête, ou, s'ils y trouvaient à redire, ce ne serait certainement pas à leur profit que se dénouerait la crise qu'ils auraient provoquée.

Nous ne faisons pas violence à la modestie de M. de Falloux; nous lui tenons le langage que nous lui devons, au nom de nos convictions communes, en lui répétant que, s'il est un homme de ce temps de transition à qui il soit assigné d'avance une grande part dans l'avenir, c'est certainement lui : qu'arrive-t-il de là ? Autant on se réjouit quand il fait acte de vigueur, autant on se sent involontairement effrayé quand il temporise. A vrai dire, il a prouvé jusqu'ici qu'il savait aussi habilement temporiser que bien agir : mais malheureusement la marche d'un homme d'Etat est toujours un exercice sur la corde tendue, et les spectateurs ont la chair de poule.

Pendant qu'on s'agite ici sur la question de savoir ce qu'on prescrira au Pape comme condition de son retour à Rome (moyen infaillible d'ajourner indéfiniment ce retour), Charles-Albert vient d'expirer de douleur à Oporto, dans l'exil volontaire auquel il s'était condamné après son abdication : noble et touchante expiation d'une faute immense, et dont nous avions, dès le début, signalé la conséquence infaillible. Plus qu'aucun souverain, Charles-Albert, par son éminente piété, avait un compte sévère à rendre envers Dieu : il l'a rendu dès ce monde, pour l'instruc-

tion des hommes, et, nous l'espérons fermement, pour son bonheur éternel.

Le vote de la loi sur la presse faisait pressentir la fin de l'état de siége. La loi *organique* qui concerne ce mode de gouvernement, le plus sûr qu'on ait trouvé depuis qu'on a barbouillé le nom de la liberté sur toutes les murailles, a donné lieu à un incident remarquable. Le ministère, par une faiblesse dont les hommes de l'ancienne opposition ne se guériront peut-être jamais, laissait dans son projet subsister un privilége d'impunité en faveur des journalistes. Tandis que tous les citoyens sans distinction auraient été justiciables des conseils de la guerre, les délits de la presse continuaient d'être déférés au jury; la Chambre s'est divisée par moitié sur cette question, et l'article n'a été rejeté qu'à une majorité insignifiante, quoiqu'au moment de la discussion le gouvernement l'eût à peu près abandonné. Quand les gens de bien cesseront-ils donc de capituler avec la presse? Tant qu'on n'aura pas proportionné la peine au danger, le fond de la situation continuera d'être intolérable.

Nous ne connaissons, que par ce que les journaux en disent depuis depuis deux jours, le grave dissentiment qui s'est opéré dans le sein de la commission d'assistance, à propos de la *liberté de la charité*. Nous faisons les vœux les plus sincères pour que ce conflit s'apaise ; MM. Berryer et Coquerel ont parlé, dit-on, dans un sentiment de conciliation ; nous ne pouvons que les en remercier. Ce n'est pas nous, surtout, qui avons récemment déploré l'étendue des concessions faites à d'anciens adversaires sur le terrain de la liberté d'enseignement, qui nous permettrons de récriminer, quand ailleurs la force des choses oblige M. de Montalembert et M. Thiers à réprendre réciproquement leur place naturelle. Si nous nous en souvenons bien, la commission de l'assistance est la seule où des hommes de tous les bords aient été admis par la majorité de la Chambre ; ainsi donc, si M. Thiers a été nommé rapporteur à deux voix de majorité, il doit cet avantage remporté sur les catholiques à l'appui de M. Emmanuel Arago et de ses amis. M. Thiers doit être embarrassé de sa victoire, et nous sommes bien certains qu'il ne la poussera pas jusqu'au bout. Le bon sens oblige d'endormir cette affaire : nos anciens adversaires ne peuvent, dans les circonstances actuelles, s'allier avec les passions démagogiques pour braver nos convictions, et quant à ceux qui pensent comme nous, ils ne forment encore qu'une minorité dans l'Assemblée. Vainement on serait tenté de se brouiller encore une fois : les sauvages explosions de la démence révo-

lutionnaire qui éclatent sans cesse dans la Chambre empêcheront bien longtemps encore la majorité de se diviser sérieusement. Mais de longtemps aussi, on ne pourra aborder les principes, faire des lois durables; on prendra seulement des mesures de circonstance, et on vivra au jour le jour : c'est la loi inflexible de la situation.

Et, en attendant, que deviennent les finances?

M. Passy n'en tient plus le timon que d'une main fort incertaine et les ressources semblent manquer absolument. Après avoir repoussé avec une espèce de fureur les impôts révolutionnaires, on propose l'*income-tax* et l'on porte la main sur le règlement actuel des droits de succession. Pour peu qu'on suive cette pente, l'impôt progressif, sous une forme plus ou moins mitigée, ne manquera pas de revenir sur le tapis : et alors adieu les dépenses de luxe, adieu l'industrie parisienne qui espérait se relever avec le retour de la tranquillité ; les boutiques achèveront de se fermer et l'herbe croîtra dans les rues; ce qui n'empêchera pas les divers partis de se surveiller les uns les autres, afin qu'aucun ne profite de la détresse générale pour tenter une restauration.

On aura beau faire : une nation ne peut consentir à substituer à un ordre durable une succession de gouvernements provisoires.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE.

(PREMIER ARTICLE.)

Triste champ que la politique ! triste sujet ! triste métier ! où les intelligences se fatiguent, où les cœurs s'aigrissent, où les passions deviennent petites, aigres, stériles !

Il faut cependant y revenir. Il y a un devoir à répéter sans cesse des vérités que les hommes s'obstinent à ne pas comprendre, à frapper du marteau de la parole ces cerveaux et surtout ces cœurs qui ne s'ouvrent pas, à tinter la cloche fêlée du danger public quand les nations se roulent sur leur oreiller et se bouchent les oreilles pour ne pas entendre.

Le danger pourtant, ne semble-t-il pas qu'il frappe tous les yeux ? La gazette de chaque matin vient sonner à nos oreilles le tocsin ; par ses avertissements et ses peurs si elle est conservatrice , bien plus encore par ses menaces si elle est révolutionnaire. Nous étions hier en état de siége ; et si l'état de siége de la cité n'est ni bien visible ni bien rigoureux, il y a un état de siége des esprits ; il y a un état de peur universel. La société vit sur le champ de bataille, non pas tant comme le brave qui doit combattre que comme l'homme désarmé qui doit être le prix du combat.

Oui, la France a peur. Mais, comme il arrive dans la peur, elle juge mal. Elle ne réfléchit pas. Et surtout elle ne fait pas, comme elle devrait le faire, la part de ses erreurs et de ses torts. Elle ne sait pas jusqu'à quel point elle est complice de ses ennemis. Elle ne sait pas ce qu'elle a fait pour eux, comment et combien de fois elle leur a donné la main. Si elle se rendait compte de ce qu'elle a fait pour eux, elle se rendrait compte aussi de ce qu'elle doit faire contre eux.

Les repentirs sont à la mode. Le château de Ham a entendu un acte de contrition princier, des plus honorables et des plus loyaux en même temps que des plus politiques. Mais le grand coupable n'est pas le coupable de Strasbourg ni de Boulogne. La faute est plus universelle et plus ancienne. Le peuple est l'artisan de ses propres malheurs , bien plus qu'un seul homme ne saurait l'être. Ninive est bien plus coupable que

son roi. Quand Jonas viendra-t-il nous faire endosser le sac et la cendre, afin de sauver la grande cité où habitent cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche ?

Je n'ai pas de prétention à un tel rôle. Je n'ai pas et je n'ai garde de m'arroger la sainte mission de descendre dans les consciences. Chacun de nous, sans exception, par ses vices, par ses désordres, par ses crimes, a sa part de responsabilité dans les calamités publiques ; ce ne sont pas, en définitive, les nations qui pèchent, ce sont les hommes : les fautes de la nature le plus intime, les désordres les plus essentiellement domestiques sont pour quelque chose dans les malheurs d'une nation, et selon l'ordre de la Providence comme des attentats qui doivent être châtiés, et selon l'ordre de la nature comme des germes maladifs qui se développent dans le corps social.

Mais il y a des fautes privées et des fautes publiques. Ce sont toujours les hommes qui pèchent; mais les hommes pèchent quelquefois dans leur vie commune ; ils pèchent comme nation et ils méritent d'autant plus d'être punis comme nation. Il faut, non pas pour la justice de Dieu, qui rend à chacun selon sa faute et juste selon la mesure de sa faute, mais pour l'instruction de l'homme, qui a besoin de ces grands exemples, que les crimes des nations retombent sur elles-mêmes. Les nations ne vivent que sur la terre et n'ont pas comme nous d'avenir immortel ; il faut pour faire ressortir la conduite de la Providence qu'elles soient punies et récompensées sur la terre.

Ces fautes publiques sont du domaine de l'écrivain, même le plus humble et le moins qualifié. En confessant les torts de sa nation, il confesse en même temps ses propres torts ; s'il parle le premier, c'est pour se frapper le premier la poitrine. S'il entre dans l'ingrat et amer labeur d'un examen des fautes passées de son pays, c'est qu'il le sait utile et nécessaire. Car, dans ces fautes, une part lui est presque toujours imputable : complice, s'il a adhéré ; et trop souvent provocateur, s'il a combattu.

Le mal qui nous tourmente, n'en sommes-nous pas les auteurs ? Comment et jusqu'à quel point ? Les faux principes qui s'élèvent contre nous, ne les avons-nous pas choyés dans notre sein ? N'avons-nous pas travaillé pendant soixante ans à faire naître et grandir ces écoles subversives, ces véritables chaires de pestilence qui se transforment aujourd'hui en des camps armés contre nous? La révolution, le socialisme, le communisme, tout ce qui nous fait peur aujourd'hui, n'en sommes-nous pas dès

longtemps les complices, par nos idées, par nos mœurs, par nos institutions, par nos lois? N'avons-nous pas creusé le fossé dans lequel nous sommes prêts à tomber?

Et par suite, si nous voulons éviter les chutes, ne devons-nous pas réformer en sens contraire nos lois, nos institutions, nos mœurs, nos idées? N'y a-t-il pas là à porter la cognée dans le vif de l'arbre? N'y a-t-il pas une réforme radicale à faire? Nous ne nous doutons pas, et je voudrais être sûr de bien faire comprendre quel air pestilentiel nous respirons; comment nous avons nous-mêmes imprégné notre atmosphère de ces miasmes révolutionnaires qui nous étouffent. Le socialisme et le communisme ne sont pas d'hier. Fourier ni Babeuf ne les ont pas inventés. Ils sont, depuis soixante ans, pour ne pas remonter au delà, dans nos idées, dans nos habitudes, dans nos lois. Nous nous plaignons que l'air nous manque : et la machine pneumatique qui soutire de nos veines le gaz qui les fait vivre, c'est nous qui l'avons construite, et nous tenons encore la main sur son ressort.

Voilà ce que je voudrais dire dans ce travail.

Mais pour reconnaître le mal il le faut bien caractériser.

Notre mal est triple, ou pour mieux dire il a trois noms : irréligion, révolution, socialisme.

Ce ne sont que les noms différents, ou tout au plus les aspects divers d'un même mal. La religion qui consacre l'obéissance, qui condamne le meurtre, la révolte, la violence, avait dû être oubliée, lorsque le principe révolutionnaire triompha, lorsqu'on en vint à proclamer implicitement et même explicitement le droit absolu, éternel, imprescriptible de l'insurrection. Et d'un autre côté, quand ce droit fut proclamé, il amena avec lui, par une conséquence logique qu'on n'a peut-être pas assez remarquée et que je tâcherai plus tard de faire ressortir, un droit absolu de gouvernement pour le pouvoir que l'insurrection avait fait, et que l'insurrection n'avait pas encore renversé. Le despotisme n'est pas une réaction contre la révolution; il en est au contraire la conséquence la plus directe, le corollaire le plus rationnel, le fils le plus légitime.

Or, quand je cherche ce qu'est le socialisme, je ne vois pas autre chose en lui que le despotisme. On fait beaucoup trop d'honneur au socialisme en l'appellant une utopie. Le peuplier de M. Pierre Leroux et l'Icarie de M. Cabet sont des utopies, j'en conviens. Il y a là du moins l'idéal, peu tentant, il est vrai, d'une société quelconque; il y a quelque effort pour imaginer un système; il y a comme le calque, dessiné pendant

un cauchemar, d'un ordre social différent du nôtre. Mais la masse du socialisme ne croit pas à cela. Elle nie tout simplement l'ordre actuel, et s'inquiète peu de ce que sera l'ordre nouveau ; et au fond l'ordre nouveau ne sera autre chose que l'ordre actuel, avec un changement de personnes. Pour légitimer d'avance ce changement de personnes, elle nie la propriété, elle nie la liberté, elle nie la famille, en un mot elle nie le droit ; c'est ce qu'ont fait tous les despotes. Et j'estime que Nemrod, ce grand chasseur devant le Seigneur, et qui, disent les interprètes, donnait la chasse à l'homme, était un socialiste non moins distingué que M. Proudhon. Les Asarraddon et les Nabuchodonosor, qui transportaient des peuples entiers d'un pays à un autre et donnaient leurs champs à d'autres peuples, avaient évidemment sur la liberté, la propriété, la famille, des idées fort analogues à celles de la Montagne. Cette négation de tout droit humain, qui est le seul point accordé entre socialistes, qui est tout le *Credo* et toute la science du socialisme, cette négation avait été très-pertinemment découverte par tous les despotes asiatiques et européens qui se sont succédé depuis le déluge. Nous sommes persuadé que le schah de Perse et l'empereur de la Chine la professent encore aujourd'hui, et sont, sans qu'ils s'en doutent, des socialistes très-orthodoxes. Encore une fois, Fourier et même Saint-Simon ne sont pas des inventeurs.

Aussi l'alliance est-elle intime entre le socialisme et la révolution. Le socialisme a besoin de la révolution pour arriver, et la révolution ne peut produire autre chose que le socialisme, en d'autres termes le despotisme. Le socialisme a besoin qu'on détruise pour lui faire place, et l'esprit révolutionnaire ne sait faire autre chose que détruire. Il faut à la révolution quelque chose à renverser ; et que reste-t-il à renverser, sinon la propriété, la liberté, la famille, en un mot le droit individuel auquel le socialisme fait la guerre ? Il est clair que, si pendant quelque temps on s'était séparé, un malentendu seul avait pu amener cette brouille. Les deux idées s'embrassent aujourd'hui comme deux sœurs qui se reconnaissent. La révolution est le bras, le socialisme est la tête. La révolution ira se battre et le socialisme sera le vainqueur. La révolution saccage et le socialisme ramasse. De vieux souvenirs, un passé mal expliqué, un reste des préjugés de 1793 et des faiblesses du grand Robespierre, l'aigreur du dissentiment qui exista entre les Jacobins et Babœuf, avaient pu seuls troubler l'harmonie. L'harmonie est rétablie, et, sous les frais ombrages des estaminets, tous les enfants de la république rouge se sont donné l'accolade fraternelle.

Mais si le socialisme et la révolution se confondent dans ce doux embrassement, il est clair que l'athéisme ne saurait rester en dehors. Celui qui nie le droit de l'homme arrive à nier le droit de Dieu. M. Proudhon est en cela d'une logique parfaite : et, malgré trois ou quatre phrases soi-disant religieuses, prononcées *inter pocula* par certains orateurs, il est bien clair que le principe « *Tu ne tueras pas* » n'ira jamais aux révolutionnaires, ni celui-ci « *Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui* » aux socialistes. Entre eux et le christianisme l'incompatibilité est invincible, et à leurs injures, à leurs blasphèmes, il est facile de voir qu'ils s'en sont aperçus. La religion du Phalanstère, toute de satisfaction égoïste, ne sera jamais la religion de l'Evangile, toute d'abnégation et de dévouement. Le mépris de l'homme est au fond de l'une; le respect et l'amour de l'homme est toute la pensée de l'autre. L'une se dispense envers l'homme même du simple devoir de la justice; l'autre s'impose envers lui le devoir supérieur de la charité.

Ainsi donc est venue d'abord l'irréligion, qui a établi l'indépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu, et par suite vis-à-vis de toute loi morale ; est venue la révolution, qui, par une conséquence immédiate, a établi l'indépendance de l'homme vis-à-vis du pouvoir et vis-à-vis de toute loi écrite : en d'autres termes le droit absolu d'insurrection. Et de cette indépendance est sorti, par un retour aussi équitable qu'il était logique, l'asservissement le plus complet. S'il n'y a ni pouvoir divin, ni pouvoir émané de Dieu, il n'y a qu'un pouvoir au monde, c'est la force. Pouvoir changeant et précaire, mais, tant qu'il dure, illimité, irréfragable, absolu. Il n'y a plus de droit pour l'homme, par cela même que l'homme n'a plus voulu reconnaître de droit sur lui-même. C'est la négation de tout droit humain, le despotisme, le socialisme.

Voici donc notre triple maladie : mépris de Dieu ou athéisme, mépris du pouvoir ou révolution, mépris de l'homme ou socialisme. Le mépris sera toujours la forme de toutes nos plaies. Nous sommes toujours ce peuple dont M. Royer-Collard disait cette belle parole tant de fois citée : « Il nous manque deux choses : dans l'ordre intellectuel, l'attention, et dans l'ordre moral, le respect. » Il aurait pu ajouter que l'attention elle-même tient au respect pour la vérité.

Au milieu de tout cela, je n'ai pas nommé la démocratie. Si *démocratie* est un synonyme de *révolution* ou de socialisme, je n'ai rien à dire, je ne dispute pas sur les mots et n'ai pas la prétention de refaire Beauzée. Mais, si, sous le nom de démocratie, on entend autre chose, je ne sais

pas trop quelle est cette autre chose à laquelle on déclare la guerre ; et je n'ai pas envie de m'enrôler dans une croisade contre cet ennemi inconnu.

Sérieusement, espère-t-on détrôner la démocratie? De bien bonne foi, rêve-t-on le jour où l'on aura un autre élément de l'état social que ce terrible élément démocratique, le seul que les révolutions nous aient laissé ? Il ne s'agirait pas ici seulement d'abattre et de détruire, ni de réformer, ni de corriger, ni de bâtir même ; il s'agirait de ressusciter. Ce n'est pas un édifice tombé à terre qu'on voudrait rétablir. C'est un arbre déraciné auquel on voudrait rendre la sève.

> Le Ciel même peut-il réparer les ruines
> De cet arbre séché jusque dans ses racines?

Une aristocratie ne se fait pas ; elle se trouve. Je n'en sais pas une dans l'histoire qui ait seulement une date, bien moins encore une qui ait jamais été décrétée. Décréter l'aristocratie, c'est décréter l'antiquité. Créer une noblesse, ce serait créer un passé.

Me demandera-t-on si, quand je combats la révolution et le socialisme, je ne désespère pas non plus qu'ils soient détrônés? Non, certes, je n'en désespère pas. Dans la pensée révolutionnaire et dans la pensée socialiste, il y a une fausseté morale dont la vérité peut toujours avoir raison ; il y a une hérésie contre le bon sens, contre le droit naturel, contre la religion, en face de laquelle la protestation sera toujours utile ; en pareil cas, le combat est toujours un devoir, et la victoire est toujours une espérance. Si, au même point et dans le même ordre de conviction que je rejette le droit absolu de l'insurrection et la négation absolue de la liberté humaine, je pouvais me persuader que les hommes naissent essentiellement inégaux en droit ; qu'Adam avait un frère aîné, privilégié, au-dessus de lui, et père d'une race privilégiée ; que non loin de l'arche roturière de Noé flottait une arche aristocratique, portant les représentants d'une famille plus noble que celle de Sem, de Cham et de Japhet ; que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes ; que la vérité morale et la vérité chrétienne imposent nécessairement à la société, sous peine de péché, la conservation de certaines inégalités officielles et héréditaires ; si je pouvais croire tout cela : oui, certes, je ferais une guerre acharnée à la démocratie, et je ne désespérerais pas de sa défaite. Le chrétien lutte toujours contre le péché et l'hérésie ; et si la démocratie est hérésie et péché, il faut lutter contre elle sans repos, sans trêve,

sans découragement, sans désespoir. Je ne serais même pas embarrassé alors de savoir où trouver une aristocratie ; car pour celui qui penserait comme je le disais tout à l'heure, cette aristocratie existe ; je ne sais où, mais elle existe. Elle doit être pour lui visible, marquée à des signes éclatants ; sinon sa doctrine est fausse. Il doit savoir la reconnaître, il ne s'agit plus pour lui que de la remettre en sa place.

Malheureusement, ni moi, ni personne n'avons de telles convictions. Les plus fougueux adversaires de la démocratie tiennent à injure qu'on les accuse de vouloir relever l'aristocratie. Que veulent-ils donc ? Ils accordent à ce pays-ci toutes les conquêtes démocratiques qu'il a faites depuis soixante ans, que dis-je, depuis six siècles. Ils ne veulent pas revenir sur le décret de la Constituante plus que sur les Établissements de saint Louis. Songent-ils à rétablir les justices féodales ? pas le moins du monde. Les substitutions ? Dieu les en garde ! L'exemption de la taille ? Ils tiendront cette supposition à outrage. La suppression des charges héréditaires depuis 1789 ; l'égale admissibilité aux emplois depuis 1814 ; l'abolition des majorats depuis 1830, le suffrage universel depuis 1848 : tous ces degrés superposés par lesquels a grandi, non pas l'esprit, mais le fait démocratique ; et par-dessus tout le partage égal des biens, ce grand et terrible niveleur, sont pour eux choses acquises, enracinées, affermies, qu'ils acceptent, qu'ils embrassent même. Mais alors, ne comprennent-ils pas que le pays qui a admis tout cela dans ses lois et surtout dans ses mœurs, qui le garde si profondément enraciné que personne au monde ne songe maintenant à l'arracher, qu'un tel pays est un pays invinciblement démocratique, et que prendre ce terrain pour guerroyer contre la démocratie, c'est perdre, dans une entreprise à la façon du héros de la Manche, ses forces, son éloquence et son temps ? Ce pays-là pourra en cinquante ans changer cinquante fois sa constitution politique ; au fond de toutes les constitutions la démocratie lui restera. S'il est en république, ce sera une république démocratique ; si la monarchie survient, la monarchie sera démocratique ; s'il tombe en dictature, ce sera une dictature démocratique ; s'il se repose sous le despotisme, le despotisme sera démocratique comme tout le reste et plus démocratique que tout le reste.

Il y a plus : et si un fait légitime me paraît sorti de 1789, et je dirais volontiers qu'il n'y en a qu'un seul, c'est l'avénement de la bourgeoisie aux affaires politiques, c'est le gouvernement de la démocratie. En 1789, la bourgeoisie venait à son temps ; elle était mûre pour régner.

La royauté s'était assez longtemps servie d'elle ; elle avait le droit de régler ses comptes avec la royauté et de lui demander à son tour un peu de ce pouvoir politique que, dans les parlements, dans les conseils, dans les camps même, elle avait travaillé à lui assurer. Elle était en droit également, n'eût-ce été que comme complément nécessaire à cette participation à la souveraineté, de réclamer l'égalité sociale avec une noblesse qui avait toujours des priviléges, quoique depuis des siècles elle n'eût plus de pouvoir. La bourgeoisie était mûre pour ce triomphe, par ses lumières, par ses richesses, par ses services. Elle était dans les conditions dans lesquelles un peuple peut légitimement réclamer sa part de la souveraineté, sinon la prendre.

Et elle ne l'a pas seulement réclamée, elle l'a prise. Elle n'a pas seulement demandé une partie du pouvoir, elle a conquis le pouvoir tout entier. Elle l'a conquis et elle l'a gardé. A travers nos mille vicissitudes, la bourgeoisie est toujours restée ou redevenue maîtresse. Elle est maîtresse à cette heure ; elle demeurera ou elle redeviendra maîtresse. Je ne crois pas au triomphe prochain, si ce n'est pour quelques instants, d'une démocratie plus avancée que la démocratie de 1789. Le règne des sans-culottes n'a jamais été et ne pourra jamais être qu'une orgie de quelques moments. La loi a beau être égale pour tous ; les inégalités de fortune, d'éducation, de condition ne peuvent disparaître ; et avec ces inégalités, la prépondérance du riche, de l'homme instruit, du bourgeois en un mot, au moins dans l'état normal des nations, subsistera.

Il faut donc nous résigner de bonne grâce, qui que nous soyons et de quelque part que nous venions, à cette souveraineté de la bourgeoisie. Elle est notre reine et maîtresse. Les révolutions l'ont momentanément ébranlée ; mais en même temps les révolutions même les plus hostiles à son pouvoir ont témoigné de sa suprématie ; car c'est toujours elle qui les a faites. Nous lui devons même cette justice, qu'avec des variations d'humeur infinies en ce qui touche les gouvernements et les hommes, elle n'a pas manqué, en ce qui touche le fond des choses, d'une certaine unité avec elle-même. Il ne faut pas la louer de son progrès comme il ne faut pas l'accuser d'inconsistance. A beaucoup d'égards, elle en est à 1789. 1789 a donné à la France les idées politiques, morales, administratives sur lesquelles elle n'a cessé de vivre. Il lui a donné, en principe du moins, la mesure de liberté, d'égalité, de démocratie vers laquelle, après toutes les oscillations, elle est toujours revenue. Prenez la masse de la bourgeoisie française, et surtout de la bourgeoisie parisienne, par la-

quelle en définitive la France a été gouvernée : elle a varié sur les questions d'hommes, de dynastie, de gouvernement, lesquelles sont affaires de goût. En fait de droit et de liberté politique, elle est toujours demeurée à peu près au même point. On disait sous la Restauration : *« Le pays est centre gauche » ;* et cela exprimait bien, dans le jargon parlementaire, la pensée de cette bourgeoisie, qui aimait médiocrement la liberté, beaucoup l'égalité, un peu la monarchie, pourvu qu'elle-même régnât sous le nom du roi : tout cela en 1829 comme en 1789, et en 1848 comme en 1829.

Maintenant c'est à cette souveraine, légitime ou au moins légitimée, que nous osons demander compte de son administration. Et comme nous sommes tous de cette bourgeoisie qui nous gouverne, ce compte devient forcément un examen de conscience. Qu'avons-nous fait, que faisons-nous, que font nos idées, nos mœurs, nos institutions, nos lois pour la paix et pour le bien public ? Que font-elles pour le désordre et pour le mal? En quoi nous prêtons-nous à ces trois grands conservateurs de la société, l'esprit religieux, l'esprit de gouvernement, et (je ne crains pas d'ajouter) l'esprit de liberté ? En quoi sommes-nous complices (et nous le sommes beaucoup) des trois grands ennemis de l'ordre social : l'athéisme qui méprise Dieu, l'esprit révolutionnaire qui méprise l'autorité, le socialisme qui méprise l'homme ? C'est cet examen que je voudrais faire dans les études qui suivront.

La question ainsi posée paraîtra peut-être bien générale, bien banale, et par conséquent bien inutile. Je tâcherai en la restreignant de la préciser, et par suite de la rendre bonne à quelque chose. Je tâcherai, sur tous les points, d'arriver à des conclusions pratiques ; de reconnaître ce qu'il y aurait fait, non-seulement par l'action des mœurs, plus puissante et en même temps moins définissable, mais aussi par l'action des lois, plus faible mais plus positive.

Dans un tel sujet, d'ailleurs, il peut se trouver une certaine part d'inattendu : il y a des découvertes à faire.

Il y a dans notre conscience de nation bien des recoins dont nous ne nous doutons pas. Nous ignorons plus d'une de nos fautes et plus d'une de nos plaies. Tous les hommes ont besoin de dire à Dieu : *Ab occultis meis munda me :* « Purifiez-moi de mes péchés cachés. » A plus forte raison tous les peuples ; à plus forte raison la nation de toutes qui s'ignore le plus et se vante le plus.

Fr. DE CHAMPAGNY.

DE LA DOULEUR

(FRAGMENT)

PRÉCÉDÉ *D'UN AVANT-PROPOS INTITULÉ*

DES TEMPS PRÉSENTS

PAR M. BLANC SAINT-BONNET [1].

(DERNIER ARTICLE.)

Les pages de M. Blanc Saint-Bonnet sur la douleur sont empreintes, non pas de cette mélancolie fade et stérile qu'on trouve distillée dans les livres d'une philosophie incroyante, mais de cette virile et énergique tristesse que la foi répand dans les âmes religieuses.

Tout le monde connaît ce mystérieux sentiment qui règne en nous du berceau à la tombe, et qui tempère les malheurs par l'espérance et la félicité par je ne sais quel vague commencement d'angoisses. Il semble que le cœur humain soit déchiré dès les premiers jours de la vie, et qu'en passant par cette blessure originelle, toutes nos joies se revêtent d'amertume et d'ennui. Il semble que la douleur creuse en nous des abîmes, et qu'en y regardant notre œil aperçoive à travers ses larmes une région lumineuse et paisible, mais qui fuit jusque vers les limites de l'éternité. Chose étrange ! il y a partout, dans la nature et dans la conscience, il nous vient de toutes parts, du Ciel et de la terre, une voix qui parle de repos et de bonheur sur un mode plaintif et désolé, et qui convie notre âme à sortir d'elle-même et du cercle étroit des réalités grossières pour s'élancer et se perdre dans l'infini.

Au bruit de cette voix descendue des sphères supérieures, l'homme

[1] Voir *le Correspondant* t. XXIV, p. 428.

incroyant lui-même prête l'oreille ; il ne pénètre pas le sens profond de ces accents, mais ils sont si doux à entendre qu'il en reste ému. Sous ce charme, il abandonne son âme au courant de ses pensées flottantes et indécises, comme une feuille détachée que l'eau entraîne en se jouant avec un harmonieux murmure : c'est la mélancolie mondaine. Pour l'homme de foi, ces suaves accents éveillent dans son cœur des gémissements inconsolables : il y reconnaît la langue que notre premier aïeul a parlée dans l'Eden, et comme un écho des hymnes chantés par les élus et les anges ; il y répond, en ramenant vers le Ciel perdu, mais espéré, des souvenirs et des vœux pleins de regret et d'amour : semblable à ces captifs qui habitent une contrée étrangère, et qui, trouvant un jour l'idiôme national sur les lèvres d'un visiteur inattendu, se prennent à pleurer, comme si l'image de la patrie absente leur était apparue. Telle est la grave et noble tristesse du chrétien lorsque, de l'exil de cette terre, il découvre quelque chose de ce pays de lumière et de charité qui est l'immortel séjour des âmes.

On rencontre ce beau caractère dans tout le livre de M. Saint-Bonnet. Ajoutons, pour faire connaître tout de suite la manière de l'écrivain, qu'il n'allonge pas son sujet de tout ce que le cœur humain peut contenir de souffrances et de plaintes. Il a pris la question par le côté des principes ; les sentiments même semblent avoir passé par l'intelligence et contracté des allures métaphysiques, avant de se revêtir de formes et d'expressions. En un mot, le livre de M. Blanc n'est pas une élégie, c'est de la doctrine.

Cette doctrine peut se réduire, autant qu'il nous semble, à trois chefs principaux : Origine et nature de la douleur, répartition et universalité de la douleur, fonctions et résultats de la douleur. Elle peut être présentée dans les termes suivants qui seront, le plus possible, empruntés à l'auteur ; car, comme nous ne saurions partager entièrement ses vues, nous tenons d'autant plus à porter une grande exactitude dans l'analyse de son ouvrage.

1° Origine et nature de la douleur. Deux choses caractérisent l'existence de l'homme et découlent du fait même de la création : le travail et l'amour. En effet, l'amour étant la félicité de l'infini, l'homme ne pourra participer à la félicité, qui est son but et sa fin, qu'en participant de l'amour. De plus, le bonheur est subjectif et réside nécessairement en une personne ; or, la personnalité ne se constitue que par la lutte et le travail. « La formation ontologique de l'homme demande donc pre-

mièrement la personnalité, pour qu'il soit lui-même ; secondement l'amour, pour qu'il aît la félicité... De là, toute sa destination sur terre est de créer sa personnalité et de former son cœur. » (Chap. I, p. 4 et 5.)

Mais l'homme ne sut pas travailler assez énergiquement à obtenir ce double résultat : il manqua de volonté et de cœur pour s'imposer les efforts nécessaires à la formation de sa personnalité et de son amour. Cette défaillance le précipita au-dessous de sa condition native. Alors la douleur fut placée à côté de lui pour le relever, en se surajoutant aux choses qu'il avait évitées d'abord et que pourtant il doit subir. Ainsi à la volonté qui a fléchi s'oppose désormais un obstacle de plus pour la fortifier en l'exerçant ; au cœur séduit par l'orgueil s'oppose une humiliation de plus pour le purifier en le contristant. C'est pourquoi la douleur a pris possession du monde ; « elle est l'auxiliaire de la création après le malheur de la chute, le levier de l'amour, le second bras de Dieu. » (Chap. II, p. 20.)

La douleur est donc le résultat et le remède du mal moral. Le mal moral s'explique par la liberté ; car « la liberté n'est que le pouvoir remis à l'homme de faire le bien quand il aurait la possibilité de faire le mal ; et l'homme a voulu faire le mal. » (Chap. XII, p. 177.) Mais encore ne convenait-il pas que Dieu prémunît efficacement la liberté contre tout écart, ou bien qu'il ne la créât pas pour la laisser à sa faillibilité naturelle ? Non, sur le premier chef ; car si l'on suppose la liberté entourée de tels secours qu'elle se porte immanquablement vers le bien, l'homme alors est moins libre, et par suite moins méritant. La liberté donne sa mesure à la gloire. (Chap. XII, p. 179.) Non, sur le second chef ; car il était bon, sans doute, que l'homme perdît sa liberté originelle pour la refaire lui-même. « L'homme fut créé en puissance ; et il fallait bien qu'il fût créé, ce premier point était le levier de ses efforts ultérieurs. Mais créé, cela ne venait pas de lui ; n'était-il pas nécessaire que ce premier point fût brisé pour que l'homme le refît ? De cette manière, toute sa liberté lui appartient. (Chap. XII, p. 179 et suiv.) La liberté n'est pas un don ; la liberté est d'elle-même à l'image et ressemblance de Dieu. (Ch. XIII, p. 188.) La liberté est précisément ce qui ne peut se donner ; elle ne saurait être qu'acquise. C'est la force qui s'emploie d'elle-même et qui ne vient que d'elle-même. (Ch. XIII, p. 179.) Convoquée pour l'immortalité, l'âme devait tenir de son acte ce qu'elle ne pouvait tenir de son être. Ne pouvant se devoir sa substance, l'homme se devra sa personne. De là, Dieu nous créa le moins possible. Il sacrifia en nous la nature pour mieux

nous remplir de la grâce. (Chap. XIII, p. 189). La liberté remet l'homme tout à faire.... Il faut que sa nature tombe : il ne doit être composé que de grâce et de liberté. (Chap. XIII, p. 197). »

Nous aurions pu confirmer ces passages par d'autres encore qui exposeraient avec développement la théorie de M. Saint-Bonnet sur la condition primitive de l'homme et le caractère de notre liberté ancienne et moderne, détruite et refaite. Mais les textes allégués sont assez nombreux et explicites pour offrir la vraie pensée de l'auteur et justifier les remarques que nous voulons lui soumettre. Des intentions droites et orthodoxes se révèlent certainement dans son livre ; c'est pour nous un plaisir de le reconnaître : mais il s'en faut qu'elles s'expriment toujours avec bonheur ; c'est pour nous un regret de le constater.

D'abord, pour prendre les choses par le commencement, que Dieu nous ait créés le moins possible, ce n'est vrai ni du premier homme ni de sa postérité. La grâce est contemporaine de la création, et comme elle a pour caractère essentiel d'être un don suréminent et pleinement gratuit, il en résulte que nous aurions pu nous trouver en naissant beaucoup moins riches que nous ne le sommes.

Je sais bien que M. Saint-Bonnet mesure précisément notre être sur l'exercice personnel de notre liberté, et que de la sorte nous devons lui apparaître très-peu existants à l'heure même où notre activité ne s'est pas encore exercée ; aussi prétend-il que l'homme crée et constitue sa personnalité, qu'il fait sa propre personne et refait sa propre liberté. Mais ce langage manque certainement de rigueur, car, après tout, l'homme ne peut refaire sa liberté ni créer sa personnalité qu'autant que le résultat de ses actes lui demeure acquis, lui est imputé. Or, la personnalité et la liberté sont la racine et la base de l'imputabilité ; elles la déterminent et la fixent : on n'impute rien ni à une pierre ni à un cheval. Donc, il faut avoir préalablement sa personnalité pour la créer et sa liberté pour la refaire. Il y a plus encore : la personne et sa libre activité, surtout si elles traînent un corps à leur suite, ne sont pas des points mathématiques relégués dans un monde d'abstractions ; ce sont des réalités vivantes nécessairement placées dans des conditions fécondes d'existence et de développement, dans un certain milieu dont l'influence les atteint à divers degrés. Cette loi régit tout ce qui n'est pas indépendant et parfait de sa nature. Ainsi, il faut admettre en principe que la personne, dès qu'elle existe, peut être éclairée dans son intelligence par une lumière plus ou moins persuasive, sollicitée dans sa volonté par un attrait

plus ou moins énergique, aidée et soutenue dans son premier acte par une force amie ou hostile; il faut admettre en fait que l'humanité fut placée, à l'origine, dans un état non-seulement d'intégrité et de pureté naturelles, mais de justice et de sainteté surnaturelles, c'est-à-dire gratuites et suréminentes. M. Blanc ne conteste pas le principe, puisqu'il reconnaît le fait qui en découle lorsqu'il écrit : « qu'au début de la création, l'âme devait être sans doute beaucoup moins homme, beaucoup plus ange (chap. XIII, p. 196), que l'homme fut créé trop près de l'état de bonheur et de gloire où furent mis les anges, puisqu'il se trouve comme eux en proie à l'orgueil. (Chap. XIII, p. 191). » Or, ces conditions extrinsèques qui s'ajoutent à la nature des êtres pour l'enrichir, ces circonstances qui environnent et favorisent leur activité ne sont pas leur œuvre et pourtant leur appartiennent en propre une fois qu'elles y sont placées. Donc, encore une fois, la personnalité de l'homme était bien constituée, sa liberté était faite et bien armée au moment de sa création.

Alors, pourquoi dire positivement que la liberté n'est pas un don e que l'homme ne naît pas libre, mais le devient? Pourquoi? le voici d'après M. Saint-Bonnet. Ce que l'homme tient de création il le perd pour le reconquérir et le brise pour le refaire par le mérite; en lui, la nature disparaît, la grâce et la liberté restent seules sur le champ de bataille, et c'est ainsi que, fils de ses œuvres, il peut rendre à la Providence la mise de fonds qu'il en a reçue, et désormais assez riche des fruits du capital divin, posséder en maître la personnalité et la liberté qu'il s'est faites. Mais cette explication de l'auteur présente une vérité ordinaire en termes si énergiques qu'elle devient un système d'erreur. La vérité ordinaire c'est que l'homme n'est pas réhabilité sans qu'il le veuille, et que, pour le vouloir, il doit lutter contre ses instincts et s'en affranchir. Qu'on répute libres ceux-là seulement qui sont parvenus à un affranchissement complet, il n'y a nul obstacle, pourvu toutefois qu'on s'en explique catégoriquement avec le lecteur, car à lui seul le mot de liberté n'emporte pas cette idée. L'erreur que je trouve dans l'explication de M. Saint-Bonnet roule sur la nature et la grâce, la chute et la réhabilitation. La nature n'est pas, comme l'honorable écrivain paraît le croire, l'ensemble des qualités avec lesquelles, en fait, naissent les êtres, mais c'est l'ensemble des forces qui leur appartiennent au titre même de leur essence. Une âme et un corps unis ensemble par un lien vivant, à quelque degré de distinction que s'élèvent d'ailleurs les facultés qui découlent de ces éléments primitifs : voilà la nature de l'homme. La grâce est

un germe de déification déposé dans les créatures intelligentes qu'elle perfectionne par transfiguration, si je puis parler ainsi, et non par transsubstantiation. Elle n'est pas le complément obligé de la nature : en principe, elles ne s'appellent pas l'une l'autre inévitablement ; mais en fait l'humanité n'a jamais existé un seul moment en dehors de l'état surnaturel. L'alliance fut déterminée, non par l'exigence réciproque des deux parties, mais par la libre et gratuite bonté de Dieu. D'après ces explications 1° l'homme est né tout à la fois avec la nature, la grâce et la liberté, nécessaire apanage de la nature et condition de l'épreuve ; 2° ni avant ni après la chute l'homme n'a jamais rien eu à briser et à défaire, il a eu tout à maintenir ou à ramener dans l'ordre ; 3° la liberté, portion de la nature, compagne de la grâce, ne travaille pas seule au point d'être « une force qui s'emploie d'elle-même et ne vient que d'elle-même ; » 4° la liberté précède la chute, car elle y a été meurtrie ; la nature survit à la chute et elle ne peut être « sacrifiée au point que l'homme ne soit qu'un composé de grâce et de liberté, » car elle fut au péril, elle doit aussi paraître au triomphe,

Il y aurait encore plusieurs assertions étranges et très-fausses à signaler et à combattre dans la théorie de M. Saint-Bonnet. Qu'il nous suffise d'exprimer ici un désir respectueux : c'est qu'avant de publier son grand ouvrage, l'auteur provoque une critique sincère sur le côté de son système que nous venons de toucher rapidement. On fait aujourd'hui peu de livres aussi graves et d'une tendance aussi élevée que les siens ; raison de plus pour les bien faire. Les esprits qui se bornent à traiter la science par l'analyse ne tombent que dans des erreurs de détail, stériles comme les vérités qu'il leur arriverait de proclamer ; mais, quand on aborde la science par l'ontologie, les erreurs sont toujours larges et puissantes comme les principes mêmes qu'elles attaquent ou compromettent.

2° Répartition et universalité de la douleur. Dieu a fait la vie humaine avec un art admirable. Il n'a point envoyé la douleur comme un torrent qui renverse et détruit tout ; il lui a creusé un lit comme à un fleuve destiné à fertiliser ses rives : il l'a, pour ainsi dire, emprisonnée dans le travail. Le travail la répand à dose égale sur la surface de la vie. Puis le travail lui-même, afin qu'on ne pût l'éviter, fut attaché à un besoin impérieux, à la faim. Voyez cet homme : il vient de sortir du néant ; il aspire aussitôt à développer son être ; mais il importe qu'il ne le consume pas dans des accès d'orgueil. Relatif, le premier sentiment

de sa vie sera un besoin, son premier pas un acte de dépendance et un effort. La faim viendra contraindre l'homme mou et superbe d'abord à se soumettre, ensuite à travailler, pour conserver son existence. Trop nouveau dans la vie pour ressentir la faim de l'âme, on lui appliquera celle du corps, comme une nécessité de chaque jour, un aiguillon de tous les instants : tourmenté de ce besoin, il ne pourra l'apaiser qu'en employant sa volonté sans paix ni trève. La faim fait sortir l'homme de son germe : elle éveille cette sourde puissance où gît tout un monde et qui s'appelle le travail.

Le travail est notre grande loi. Il relève et répare l'humanité tombée ; il alimente la volonté généreuse par les sacrifices répétés qu'il lui demande ; il ouvre et dilate le cœur, d'où il fait déborder le dévouement. « Si Dieu venait à détruire le niveau inflexible de cette douleur moyenne qu'on nomme le travail, il y aurait un affaissement effroyable de la nature humaine... Il faut que les rênes du travail tiennent constamment la tête haute à l'homme ; aussitôt qu'elles flottent, sa volonté retombe et l'orgueil croît d'autant. Examinez avec attention les hommes ordinaires, ceux surtout qui vous sont soumis ; vous verrez dans quel moment leurs forces se cabrent en eux, dans quel moment, au contraire, toutes leurs vertus se relèvent, et vous serez saisi d'un sentiment inconnu d'admiration pour l'incomparable justesse avec laquelle la destinée humaine est pesée. L'orgueil et la paresse, état natif de la presque totalité des âmes, obligent Dieu à les tenir ainsi dans les rigueurs d'un travail assidu. (Chap. VIII, p. 106 et suiv.).

Et il ne s'agit pas seulement du travail des mains. « Le travail revêt autant de caractères que la liberté a de formes ; il crée autant de sortes de positions dans la vie qu'il y a de sortes d'instincts à détruire ou à cultiver dans les âmes... Où la liberté morale n'est qu'en germe, il se condensera ; où les volontés étendent leurs ailes, il se raréfiera... Les professions diminuent d'intensité selon ce que l'âme a acquis de volonté... Le rapport établi entre la nature de la douleur et les divers états des âmes produit toutes les positions touchantes de la vie. Que d'ingénieuses douleurs préparées à l'homme de génie trop ardent, au poëte toujours ravi, au cœur vertueux qui s'exalte !... Dans ces classes libérales où une partie du travail se métamorphose en sentiment, la peine, en s'éloignant des membres, entre si avant dans les âmes que je ne saurais plus le dire sans tenir le langage des saints. » (Ch. IX et X, pag. 121, 149). Le travail et la douleur pèsent comme un joug inévitable sur toute la race d'Adam.

On voit qu'il est impossible de creuser plus loin que ne l'a fait M. Saint-Bonnet pour découvrir la source du travail et le principe de la répartition et de l'universalité de la douleur. En outre, de même que pour connaître la loi, il en recherche la raison dernière, ainsi pour l'expliquer il montre le lien secret par où elle se rattache aux phénomènes les plus frappants, qui sont, d'ordinaire, les moins étudiés et les moins compris. Esprit méditatif et pénétrant, intelligence élevée, écrivain original, à l'imagination riche, au style anguleux et tourmenté, tel se révèle l'auteur. Les mêmes qualités apparaissent avec plus d'éclat encore lorsqu'il explique le rôle de la douleur et ses merveilleux effets.

3° Fonction et résultat de la douleur. A peine arrivé à l'existence, l'homme fut pris d'orgueil ; il voulait s'élever outre mesure, il s'abattit au bout de cet élan coupable, et son développement régulier s'arrêta. Ce qu'il avait de divin demeura enchaîné sous les grossières étreintes des organes ; il faut donc que la mort les brise pour que l'âme s'échappe et reprenne son vol. La mort, solde de l'orgueil, vient dévorer par derrière les fruits de réprobation qu'a produits notre liberté, et rétablir la vie pure là où le mal a passé. Mais comme elle a besoin de combattre l'orgueil de son vivant, elle envoie en avant la douleur, qui est son écuyer. L'œuvre de la douleur dans le temps est donc d'étouffer l'orgueil et d'en corriger les suites, en restituant l'âme à sa noble destinée.

La douleur abat la fierté, adoucit la rudesse de l'orgueil. Approchez de cet esprit altier qu'elle vient d'atteindre, de ce cœur insensible qu'elle vient de briser. Dans la gloire et le bonheur, ils ne vivaient que d'eux-mêmes, dédaignant tout secours et toute sympathie. Mais à l'heure sacrée de la souffrance, ils vous appellent, vous écoutent, s'inclinent sous la parole de vos consolations et demandent avec ardeur que vous les aimiez un peu. « La douleur sait, en tombant sur un cœur tendre, y fortifier une volonté que la bonté empêchait de croître, et en tombant sur une personnalité altière, y adoucir un cœur que la fermeté eût empêché de s'ouvrir. Etes-vous doux, elle vous rend forts ; êtes-vous forts, il faut bien qu'elle vous rende doux ! » (Chap. II, p. 155.)

La douleur accroît la vie en nous ; elle condense toutes nos facultés et les fortifie ; elle nous donne ce caractère d'acier qui fait de l'homme une sorte d'épée rougie au feu de Damas, parant et frappant sans plier. La douleur nourrit l'âme, la dilate et l'agrandit. « Il y a dans l'âme des places très-élevées où dort la vitalité et que la douleur seule peut atteindre : l'homme a des endroits de son cœur qui ne sont pas et où la douleur

entre pour qu'ils soient. Ne redoutez pas les ravages de la douleur. Quelquefois elle vide entièrement l'âme, mais lorsqu'elle a passé, Dieu s'y précipite tout à coup pour la remplir. Ah ! les joies du ciel ne sauraient descendre avec toute leur suavité dans toute l'âme humaine, si l'amertume de la douleur n'y avait creusé partout la faim sacrée... C'est dans le vase de la douleur que se répandra la félicité. » (C. III, p. 30 et 31.)

La douleur produit des hommes de génie et des poëtes, des héros et saints : des hommes de génie et des poëtes, « parce qu'elle fait descendre l'homme plus avant dans son âme qu'il n'y serait jamais allé de lui-même ; » des héros, parce qu'elle a ses champs de bataille où, dans les moments critiques, le moi apporte généreusement son abdication ; des saints « parce qu'elle ramène du monde des âmes que les circonstances de fortune, de naissance ou d'affection y auraient sans doute trop attachées. » Mais c'est surtout dans l'éternité qu'apparaîtra la fécondité de la douleur ; car elle n'est pas venue sur la terre seulement pour vaincre le mal, elle y est appelée surtout pour multiplier le bien. Aussi semble-t-elle oublier quelquefois la pénible réduction des méchants pour s'occuper de la sainte progression des bons. Que le juste ne s'étonne donc point des nombreuses visites qu'il en reçoit : elle vient mettre en équilibre la terre avec le ciel, le temps avec l'éternité.

En terminant, M. Saint-Bonnet se demande si la douleur n'a pas un but encore plus sublime que celui qu'il vient d'expliquer ; il soupçonne, en effet, que chacun de nous porte le poids de tout un monde et accomplit solidairement une grande et universelle expiation. Deux pensées motivent son jugement. D'un côté, la part de douleur qui est faite à l'âme humaine semble hors de proportion avec notre nature infirme et bornée. Faut-il tant de douleur pour purifier une âme? Car enfin on peut reprendre aujourd'hui par le repentir la place qu'on a perdue hier avec l'innocence. En ce cas, pourquoi la douleur de demain, de toute l'année, de toute la vie ? L'amertume intarissable déborde dans chacun de nos jours, et du faîte de ses destinées, l'homme voit ses joies flotter comme un faible point sur l'océan de ses douleurs. La mort, généreuse, a soin de venir quand nous n'avons plus de larmes à verser. D'autre part, la création, dans son ensemble, n'échappe pas à la loi de l'unité : tous les mondes s'échelonnent et se tiennent harmoniquement comme les notes d'une gamme indéfinie. En outre, les générations humaines sont unies par une solidarité étroite : les mérites de chacun se répandent sur tous et les mérites de tous sur chacun ; c'est le dogme catholique de

la communion des saints, espoir de ceux qui meurent, force de ceux qui survivent, lien mystérieux qui traverse la tombe pour rattacher la terre au ciel. Mais s'il y a dans l'univers physique un système central autour duquel tous les autres gravitent, pourquoi n'y aurait-il pas dans l'univers intellectuel une race d'esprits qui entraînât les autres dans son orbite? Et si un seul homme a représenté toute sa postérité devant l'épreuve, serait-il impossible que l'humanité fût chargée du fardeau d'une responsabilité générale? Mais si l'on admet une solidarité universelle, et si l'homme souffre trop pour lui seul, ne faut-il pas dire que l'excès de sa douleur est le salut d'un monde? Telle est, effectivement, la pensée de M. Saint-Bonnet. D'après lui, la terre pourrait être nommée le Golgotha de la création, et l'homme, racheté de Dieu, rachèterait à son tour les nations d'intelligences qui peuplent les globes répandus dans l'espace.

Nous avons parlé longuement du livre de *la Douleur*, parce qu'il provoque un sérieux examen et qu'une rapide analyse ne le ferait pas connaître, et aussi parce qu'il traite un sujet qui convient merveilleusement à notre époque : non qu'elle souffre plus que beaucoup d'autres, mais elle ne sait pas souffrir. Et pourtant la douleur est un problème posé par la force des choses dans la conscience de chacun de nous. Posé, il faut le résoudre; résolu, il doit donner une direction à la vie. Quel homme êtes-vous donc, vous qui ne connaissez pas la douleur, ou qui, la connaissant, ne la forcez pas à s'expliquer, ou qui, l'ayant expliquée, ne savez que la maudire! Où conduit ce chemin détrempé de sueurs, de larmes et de sang? Soixante siècles y ont passé; ils sont morts à la peine. Le nôtre court les rejoindre en gémissant et attendre, à côté d'eux, le dénouement de cette tragédie prodigieuse où tous les acteurs ont pour rôle de travailler, de pleurer et de mourir. Si ce fait ne sollicite pas la curiosité de votre esprit, peut-être parlera-t-il à votre cœur. Penchez donc l'oreille vers ce bruit qu'on nomme l'histoire et entendez ce formidable concert de cris, de sanglots, de malédictions, de plaintes et de menaces. Rois et peuples, riches et pauvres, bourreaux et victimes, despotes et anarchistes, hommes libres se débattant les uns contre les autres, esclaves fendant le marbre pour le palais de leurs tyrans, serfs déchirant la glèbe pour en tirer un peu de pain noir, ouvriers amollissant de leurs sueurs le granit des montagnes pour y tracer une route plus directe à l'industrie haletante et fatiguée, cœurs de volcans que les passions font éclater, génies puissants et terribles que la soif du pouvoir brûle et précipite dans le hasard des révolutions et sur les champs de

bataille : il sort de toutes ces poitrines une voix qui émeut et fait trembler, une voix lamentable qui porte la douleur de six mille ans. D'ailleurs, sondez votre propre existence : vous avez peut-être brisé des trônes et agité l'Europe entière, mais la douleur continue à vous braver. Chassée par un côté de votre âme, elle y rentre de l'autre en menaçant de son éternité vos joies d'un instant qui s'épouvantent et qui fuient. Le problème vous envahit donc de toutes parts. Alors comment le résolvez-vous ? Si la vie n'a pas de lendemain, ni la douleur terrestre de contrepoids dans le ciel, le blasphème est votre droit et le désespoir votre partage : vous êtes encore plus malheureux que je ne croyais. Mais non : la création n'est pas une ironie barbare ; c'est un édifice dont nous ne touchons que la base et qui cache sa tête dans l'éternité. Nos sueurs ont leur prix, nos larmes doivent briller un jour dans le diadème de notre immortalité, le travail ouvre devant nous une région de lumière et de paix, notre sang versé pour la justice nous empourpre de son éclat, la douleur est féconde, et quand l'humanité souffre tant et jette des cris si plaintifs, c'est que ses flancs immortels se déchirent et qu'elle enfante sa gloire. Alors il faut souffrir avec résignation, et même, s'il se peut, avec joie : on doit le rappeler souvent à notre siècle parce qu'il n'a souci ni de comprendre, ni surtout de pratiquer cette maxime qui serait pourtant, à cette heure, une règle de haute politique, le correctif de notre égoïsme, l'apaisement de nos jalousies, une leçon de modération pour ceux d'en haut et de courage pour ceux d'en bas, le rétablissement de l'équilibre brisé et le plus fécond principe de grandeur privée et de tranquillité publique.

L'abbé G. Darboy.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 18 août 1849.

La guerre de Hongrie continue de préoccuper l'attention publique, et les contradictions perpétuelles du langage des journaux ne contribuent pas médiocrement à entretenir cette agitation. Nous avons subi comme tout le monde cette impression d'incertitude : il est temps néanmoins d'établir à cet égard quelques idées nettes et qui puissent désormais préserver de toute surprise.

La campagne de l'année dernière présentait des difficultés immenses et que l'Autriche n'a pu surmonter. Les Hongrois, livrés à leurs propres ressources, ont suffi à tenir en échec tout l'effort des troupes de l'Empire, et l'antipathie héréditaire des Slaves sur laquelle le cabinet de Vienne avait compté n'a pu suppléer à l'infériorité héréditaire de ces peuples par rapport à leurs anciens oppresseurs. Il est à remarquer qu'au milieu des complications actuelles, le génie ancien des peuples de l'Europe n'a pas subi la moindre modification. Les qualités militaires des Madgyars sont toujours incomparables ; leur cavalerie légère est la première du monde ; l'homme et le cheval ne font qu'un, véritables cantaures qu'aucune fatigue n'abat, qu'aucun revers ne déconcerte ; en même temps la Hongrie fournit des fantassins très-solides, et l'on en fait des *murailles vivantes* tout aussi bien qu'avec les meilleurs régiments autrichiens.

Les Madgyars qui ont ravagé l'Europe au Xe siècle, et dont les essaims s'étendaient alors depuis la Flandre jusqu'à l'Italie , n'ont jamais complétement abjuré les habitudes de la vie nomade : le Christianisme, qui s'était vivement emparé d'eux au XIe siècle , a plutôt rétrogradé à partir du moment où l'établissement des Osmanlis en Europe a mis les soldats de Jean Hunyade en contact avec les ennemis de la civilisation fondée sur l'Evangile. Après qu'ils eurent, en vrais soldats du Christ, versé le plus pur de leur sang dans les luttes du XVe siècle, l'abandon et l'indifférence du reste de l'Europe leur apprirent qu'ils faisaient un vrai métier de dupes, et la nécessité de lutter contre les prétentions toujours croissantes de la maison d'Autriche les porta à jouer entre la Porte et le cabinet de Vienne un jeu de bascule qui ne pouvait amener

qu'un retour progressif à la barbarie. Quoique l'Eglise catholique ait combattu avec succès les mauvaises influences de la politique, l'Eglise n'a pu là comme presque partout ailleurs qu'empêcher le mal de devenir irrémédiable ; et quand on songe que c'est le clergé, dont l'asservissement a été consommé par Joseph II, qui a rendu ce service au Christianisme et à l'Europe, on se sent pris d'une admiration sans bornes pour ces ressources vivifiantes qui n'ont jamais manqué à la cause de Dieu et de l'humanité, toutes les fois qu'une goutte en est restée.

Cependant les progrès de la maison d'Autriche sur les Musulmans à partir de la paix de Carlowitz, en 1702, avaient sérieusement associé les Madgyars à la cause de leurs souverains dans toute l'action extérieure qu'ils exerçaient, soit sur l'empire ottoman, soit sur l'Europe occidentale. Un gouvernement intérieur parfaitement séparé, et la liberté qui leur était laissée de traiter en Hilotes toute la population slave du royaume de Hongrie, suffisaient à leur patriotisme et à leur orgueil. Cet état de choses, qui, malgré les tracasseries qu'il occasionnait au gouvernement de Vienne, a pourtant le plus contribué à tirer la puissance autrichienne des crises par lesquelles elle a passé (ayant eu successivement des adversaires tels que Frédéric II et Napoléon), aurait pu durer encore plusieurs siècles si le levain des idées occidentales n'était venu se joindre aux passions aristocratiques des Madgyars, et y produire une de ces confusions monstrueuses dont notre siècle de lumières a le monopole exclusif entre tous les siècles de l'histoire. Tandis que la cervelle des nobles était bouleversée par un radicalisme d'importation, la masse continuait d'obéir à ces instincts de domination que l'habitude de commander aux Slaves avait fait passer dans son sang. Sans qu'on ait pu s'expliquer à fond mutuellement au milieu du cliquetis de la polémique des journaux, une passion commune s'est emparée de tous les rangs de la nation madgyare, et a produit cette défense acharnée à laquelle l'Europe assiste depuis l'année dernière.

On sait les résultats, désastreux pour l'Autriche, de la première campagne. A l'exception de Presbourg, ville de transition où l'élément germanique domine depuis longtemps, tout était tombé au pouvoir des insurgés ; la forteresse importante de Comorn, située dans une île du Danube, entre Presbourg et Buda-Pesth, avait résisté à tout l'effort des armées impériales, et d'un autre côté, au commencement de la campagne actuelle, la place la plus importante du Banat, Arad a passé aux mains des Madgyars ; on croit même que Temeswar, la capitale de cette province ancienne vassale des Hongrois, n'a pas mieux résisté qu'Arad. De ce côté il ne reste donc aux impériaux que la forteresse de Peterwardein sur le Danube ; et quant à la Transylvanie, naguère indépendante

de la nation madgyare, on connaît le prodiges que le génie militaire du général Bem y a accomplis dans le cours de 1848 ; les villes saxonnes obligées de se soumettre, les Szeclers, appelés de leurs montagnes, organisés militairement et fournissant un supplément inattendu à la puissance madgyare ; les Russes, qui était accourus au secours des communes allemandes, repoussés dans la Moldavie : voilà ce qu'a su faire la vengeance polonaise inspirée par le génie de la guerre.

Dès lors il était évident que l'Autriche, non-seulement ne viendrait pas à bout toute seule de la guerre de Hongrie, mais qu'elle s'attirerait à elle-même une nouvelle révolution, si, dans cette lutte acharnée, elle restait livrée à ses propres forces. Les Russes d'ailleurs avaient subi en Transylvanie un échec humiliant : dès-lors il était facile de prévoir que le cabinet de Saint-Pétersbourg mettrait, s'il le fallait, au service de la cause autrichienne toutes les forces de l'empire du Nord. C'est ce qui arrive en ce moment, et malgré l'admirable résistance des Madgyars, on ne peut guère douter du succès final des puissances coalisées. La campagne actuelle a quelques rapports avec celle de 1814 en France, et les généraux qui servent la cause madgyare y recueilleront personnellement autant de gloire que le grand homme de guerre qui jeta un éclat si extraordinaire au moment de succomber sous la coalition européenne. Mais de même que Napoléon, quoique conduisant son jeu avec un génie incomparable, n'avait pourtant que quelques cartes à jouer, de même les généraux madgyars ont beau déconcerter leurs adversaires par la prestesse et l'audace de leurs mouvements, il leur sera tôt ou tard impossible d'échapper au réseau de plus en plus serré, dont ils ont jusqu'ici brisé tant de mailles. Toute la tactique des insurgés a consisté à profiter de la lenteur autrichienne et des intervalles laissés nécessairement libres entre les corps russes qui s'avançaient du nord et de l'est, pour tenter des diversions en dehors de leur propre territoire : c'est ainsi qu'on les a vus se porter d'abord vers le midi, repousser les forces insuffisantes du ban de Croatie sur le Danube et menacer le passage de ce fleuve. Ensuite Goergey, après avoir assuré par une garnison très-considérable la défense de Comorn, s'est porté sur la Theiss supérieure, et a fait mine d'envahir la Galicie et d'opérer à revers de l'armée russe. De son côté, Bem a porté la guerre dans la Moldavie et tenté de retarder ainsi les progrès des Russes dans l'est, progrès constatés par la reprise des deux principales villes saxonnes, Kronstadt et Hermanstadt; enfin la garnison de Comorn, dans sa sortie dirigée avec autant de hardiesse que d'habileté, a surpris la ville de Raab, à moitié chemin de Presbourg à Bude, et répandu la terreur jusque dans la capitale de l'Empire, située à une très-faible distance.

Ce qui fait la confusion des rapports et l'incertitude de l'opinion, c'est qu'à chaque fois que les Madgyars opèrent un de ces coups de main, aussitôt la presse radicale s'empare de la nouvelle et en accroît démesurément les proportions comme les conséquences.

Ainsi, quand Jellachich a dû reculer devant des forces supérieures, on a établi aussitôt comme un fait probable et imminent que les Madgyars allaient déborder sur les Slaves du sud, pénétrer jusqu'à Trieste et donner la main aux malheureux et héroïques défenseurs de Venise; lorsque Goergey est parvenu à passer la Theiss et à menacer Kaschau, ville située à peu de distance de la Galicie, on annonçait déjà que la Galicie était en pleine insurrection, et que bientôt les Russes auraient assez de leurs propres affaires sans se mêler de celles de l'Autriche; un corps peu nombreux pénètre-t-il en Moldavie, aussitôt, si l'on en croit les correspondances dont nous parlons, la terreur est dans Jassy, la Bosnie va se soulever, les Ottomans donneront infailliblement la main aux adversaires actuels de la Russie; enfin la surprise de Raab n'a pas manqué d'être présentée comme le prélude de la prise de Vienne, et l'on dirait, à en croire certains journaux, que nous sommes destinés à voir bientôt les cavaliers madgyars inonder les bords du Rhin, de même qu'au X[e] siècle.

Cependant, malgré le parti que les Madgyars tirent de leur position, et les fautes évidentes de leurs adversaires, principalement des Autrichiens qui n'ont pas repris courage depuis leurs revers de l'an passé, le plan du tzar s'accomplit, et peu à peu les insurgés se voient refoulés sur un terrain circonscrit où la défense deviendra bientôt impossible. On parle d'une grande bataille, d'une bataille qui pourrait être décisive dans un sens ou dans l'autre, mais nous n'y croyons pas. Les Madgyars peuvent être disposés à risquer leur va-tout; les Russes ne commettront pas la même faute : ils continueront d'agir lentement parce qu'ils croient agir à coup sûr. Si les Madgyars avaient été vainqueurs, ils n'auraient su que faire de leur victoire; le parti aristocratique et national en serait venu aux prises avec le parti exotique et républicain; l'Autriche aurait pu subir les horreurs d'une nouvelle révolution; mais l'orient de l'Europe n'a pas la faculté de bouleverser l'occident, et le résultat de ces commotions aurait été stérile. Si, comme nous sommes portés à le croire, les Russes viennent à bout d'achever leur entreprise, nous ne doutons pas non plus que l'empereur Nicolas, satisfait d'avoir donné à l'Europe cette preuve de sa puissance, ne déconcerte les prévisions de la politique vulgaire par le spectacle d'une modération affectée. Il se retirera donc aussitôt, en sauveur désintéressé de l'Autriche, laissant parmi les Slaves du midi une impression d'autant plus forte qu'il aura moins prétendu tirer les conséquences immédiates de sa victoire.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Appel aux catholiques, ou Lettre sur la charité, par AD. BAUDON[1].

A ceux de nos amis qui s'occupent de bonnes œuvres dans Paris, M. A. Baudon a prouvé surabondamment qu'il sait faire l'aumône de son temps et de sa bourse ; blessé dans les funestes journées de juin parmi les défenseurs de la société, il a prouvé qu'il sait, au besoin, faire l'aumône de sa vie. Il nous blâmera de rappeler ces choses; mais nous les rappelons pour établir qu'il a particulièrement le droit d'adresser un appel aux catholiques et de leur parler de charité. Il est juge compétent dans la matière, et de plus sa voix est revêtue de l'autorité morale que donne la pratique du dévouement.

La lettre de M. Baudon a pour but de stimuler le zèle un peu endormi des catholiques, et de leur indiquer ce qu'il faut faire immédiatement. Telle est, en substance, la suite logique des idées émises par l'honorable auteur :

Il y a un terrain sur lequel tout le monde est ou doit être d'accord ; c'est celui de la charité. En effet, dans une société qui vit à l'ombre d'institutions nées d'hier, où il ne reste plus, en droit, aucune trace de hiérarchie, puisque tous y sont électeurs, c'est-à-dire souverains, la charité est plus indispensable que partout ailleurs ; car, entre égaux, il n'y a de possible que la guerre ou l'amitié. La guerre, ce serait la mort ; l'amitié, c'est la charité. Descendre avec ardeur, appeler avec instance sur ce terrain, c'est donc le droit, le devoir et le salut de tous.

La charité est essentiellement religieuse, sainte et auguste autant que nécessaire ; d'autre part, le maintien et le développement de la religion parmi nous se rattachent par un lien étroit à la diffusion de la charité, à la multiplication des bonnes œuvres. Ces deux propositions se présentent si bien par leur côté le plus saisissant, elles sont environnées d'une telle splendeur de bon sens et de raison, qu'en vérité elles ne sau-

[1] Trente-six pages in-8°. Chez Bailly, Divry et comp., place Sorbonne.

raient trouver d'adversaires sérieux. « La charité n'humilie point celui « qui la reçoit... Ce qui humilie, c'est la paresse, c'est la lâcheté qui « fait préférer le pain arraché par la prière au pain gagné par le tra- « vail. Ce qui dégrade, c'est le régime des ateliers nationaux, où l'au- « mône est déguisée sous le nom de labeur patriotique, et où la paresse « se fait triomphalement subventionner au nom de la fraternité. » La charité ennoblit et perfectionne celui qui la fait ; en outre, elle est peut-être le moyen providentiel de ramener les esprits à la vérité religieuse si tristement méconnue. Il y a des temps et des peuples au milieu desquels la parole évangélique subjugue les intelligences attentives, et allume l'amour de Dieu comme un incendie dans les cœurs naïfs et droits, et il y a des temps et des peuples au milieu desquels « il ne « faut pas raisonner, il faut marcher ; or, la marche du Catholicisme, « c'est la charité. *Res, non verba :* telle est la devise de ce siècle posi- « tif. Vous pouvez être du ciel, dit-il à la religion catholique, mais je « vois que vos pieds touchent la terre. Prouvez-moi que vous êtes ce « que vous prétendez. — Ma preuve, la voici, répond l'épouse du Christ : « Mes disciples partagent avec les pauvres les biens qu'ils possèdent lé- « gitimement, et ils ne partagent point entre eux le bien des autres. Mes « disciples vont voir le pauvre pour lui porter des paroles de paix qui « le consolent, et non des paroles de haine qui l'exaspèrent. Mes disci- « ples veillent au lit des malades.... vivent avec eux, meurent avec eux « dans la peste, dans le choléra, pendant les maladies dangereuses, et « ils font ces choses parce que la vie éternelle leur appartient. » En un mot, M. Baudon, dans quelques pages éloquentes, démontre péremptoi- « rement que la mission de convertir les âmes est dévolue aujourd'hui à la charité, et non à la controverse. *Res, non verba.*

Passant à l'application de ses principes, l'auteur indique rapidement les œuvres charitables qu'il conviendrait de soutenir, de propager et d'entreprendre. Après une statistique générale des institutions et des hommes de charité, statistique destinée à faire voir le peu de chemin que nous avons parcouru, l'indolence que nous devons nous reprocher, M. Baudon marque la route qu'on pourrait suivre :

1° Il rappelle le grand rôle que peuvent remplir les femmes chrétiennes dans la nouvelle conversion du monde ;

2° Il propose d'organiser dans les campagnes des secours semblables à ceux que la Conférence de saint Vincent de Paul porte aux pauvres des villes ; il exclut les utopies, mais il appelle, il provoque les ingénieuses inventions de la charité individuelle ;

3° Il exprime le vœu de voir, dans les communes qui peuvent se les procurer, des Sœurs hospitalières chargées en même temps de l'école et

du soin des malades ; dans les communes trop pauvres, au moins un lit, une petite pharmacie, de quoi soulager les indigents à mesure que la maladie les atteint ;

4° Il se demande si chaque commune ne pourrait avoir, à l'usage de ses pauvres, une garde-malade, utile auxiliaire du médecin dans la campagne ; un ouvroir-école pour les petites filles, une institution analogue pour les jeunes hommes destinés à l'agriculture, en attendant des colonies agricoles, des établissements divers d'apprentissage dans chaque département ;

5° Il remarque avec raison que la diffusion des bons livres et des bons journaux serait un moyen efficace de soulager les misères morales, au moins dans une certaine mesure, si les catholiques n'apportaient encore plus de froideur dans ce genre d'œuvres charitables que dans toute autre ; et il faut avouer que, sous ce rapport, les ennemis de l'ordre et de la société nous donnent d'éclatantes leçons.

M. Baudon finit en prévenant deux objections qui pourraient lui être faites : la première, c'est que l'isolement où se trouve l'homme de bien dans une campagne ne lui permet pas d'entreprendre avec succès des œuvres où il faut du concours et de la persévérance ; la seconde, c'est que le résultat des mesures proposées, fussent-elles entièrement adoptées par les catholiques, laisserait toujours à combler des vides désespérants. Mais il fait très-bien voir, sur le premier chef, que l'on peut aisément trouver, même dans de petites communes, trois ou quatre personnes disposées à s'entendre, et qu'on peut se rattacher aux associations des villes voisines ; sur le second chef, que chaque catholique a plus de facilités qu'il ne le pense pour ramener à la foi une âme par année, et qu'une âme convertie, chaque année, par tout catholique, diminuerait vite la foule des impies et des démagogues.

Le résumé et la conclusion de l'*Appel aux catholiques*, les voici : « La « religion seule peut sauver aujourd'hui la société française, et la cha- « rité, plus que toute autre influence, peut rendre à la religion l'éclat « et la popularité qu'elle avait dans le siècle dernier... Ce n'est pas la « force physique qui sauvera la société ; elle ne sera qu'un auxiliaire. « Ce qui la sauvera, c'est le retour aux idées du droit et de Dieu, qui « sont inséparables, c'est le respect de la loi et du devoir, c'est le senti- « ment religieux, et dans le sentiment religieux, c'est la charité... La « charité, c'est aux catholiques qu'en appartient le secret. En dehors « d'eux, il y a des exceptions honorables, mais fort rares.... Malheur « donc à la France ; malheur à nous, si nous ne comprenons pas ces « vérités ! »

Petite Anthologie, par A. MANOURY, professeur au petit séminaire de Séez.

Dans un grand nombre de colléges, les enfants se morfondent encore sur le *Jardin* de Lancelot, triste vocabulaire, hérissé de chevilles, de barbarismes et de contre-sens, que la routine fait apprendre par cœur, sous le nom de *Racines grecques.*

Voici un petit livre plus attrayant et qui contient aussi les racines grecques. C'est une collection de jolis apologues, de gracieuses épigrammes, de prières, de chansons, de descriptions, de pensées cueillies dans les anciens; soit que l'auteur ait choisi dans leurs écrits les passages qui contenaient un grand nombre de racines, soit qu'il les y ait mises lui-même, elles y sont. Le texte est fort clair, et une traduction littérale qui l'accompagne donnerait aux élèves diligents la faculté de l'étudier, même sans le secours d'un maître. Avec ce recueil, un enfant peut apprendre en peu de temps toutes les racines grecques sans s'ennuyer; car les aventures d'un chien, l'histoire d'un geai, les nids des oiseaux, la description du printemps, l'île enchantée de Calypso, ou les dangers d'Ulysse dans l'antre de Polyphême, sont des objets plus amusants que le vocabulaire de Lancelot et ses décades les mieux rimées.

L'étendue du dernier article de M. Wilson sur la *Liberté de la charité* nous a forcés de le renvoyer au prochain numéro.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

ÉTUDES SUR LES ŒUVRES DE CHARITÉ.

(Sixième article.)

DE LA LIBERTÉ DE LA CHARITÉ.

(Fin [1].)

Notre dernier article se terminait par une véritable profession de foi. Non-seulement elle témoignait de notre confiance dans la vérité des principes de liberté que nous avons toujours soutenus, mais elle affirmait aussi l'opportunité et la justesse de l'application des mêmes principes aux difficultés de la crise sociale que nous traversons. C'est sur ce second point que nous nous sommes réservé de revenir aujourd'hui avec quelque étendue.

I

La discussion où nous allons entrer tend, nous le sentons à regret, à nous isoler momentanément et à certains égards, au sein du grand parti de l'ordre, auquel nous nous rallions du reste de si grand cœur. Depuis un an (déjà nous l'avons observé en février 1849) les hommes politiques de ce parti ont laissé souvent percer un sentiment de défiance contre l'esprit de liberté dont ils étaient jusque-là les promoteurs inégalement sincères. De la part du plus grand nombre, ce revirement est chose naturelle, et le cours de ces études en a, je le crois, bien expliqué les raisons diverses. Mais certains de nos amis passent pour avoir aussi, sous le choc des circonstances, cédé quelque terrain à ce mouvement. Je vois là, je l'avoue, un incident regrettable, mais dont on aurait tort d'exagérer la gravité. En un temps comme le nôtre, il faut s'étonner rarement ; aussi ce courant d'opinion me cause-t-il

[1] Voir *le Correspondant* des 10 février 1848, 11 février, 22 avril, 5 et 12 août 1849.

peu de surprise et encore moins d'inquiétude, parce que je ne suppose pas qu'il s'étende et surtout qu'il dure. Comment ne pas compter en effet, pour ramener promptement les incertains au centre de notre vieux sol de la liberté, sur le sentiment du vrai que la foi conserve en eux et qui ne les abandonnera pas, et encore, il faut le dire, sur les procédés par lesquels leurs nouveaux alliés ne manqueront pas de payer ce concours accidentel. Nos amis se rappelleront aussitôt ce qu'ils savent mieux que nous, ce qui est démontré, je me le persuade, par toutes les pages que nous venons d'écrire à ce sujet, savoir : que l'hostilité à la liberté, l'exploitation de la vérité, et l'abandon de soi-même aux passions ne sont qu'un même sentiment pervers, quoique souvent trompeur pour celui-là même qui l'éprouve et habile à se dissimuler à ses pures intentions ; que de plus, chercher dans la concentration de l'action gouvernementale en des mains officielles une force contre les théories et les convoitises funestes, c'est faire du socialisme contre le socialisme. Nous reviendrons là-dessus ; j'ai hâte d'ajouter : Fonder une espérance de bien-être social pour l'avenir sur l'accord et, puisqu'on a risqué l'expression, sur le *concordat* de l'Eglise et du gouvernement contre l'esprit du désordre, c'est faire du gallicanisme posthume.

Et il ne s'agit pas ici de celui que Bossuet adoptait sous le nom de gallicanisme des évêques, mais de celui qu'il réprouvait dans la pratique des membres des parlements, c'est-à-dire des seuls hommes qui se crussent mission alors de veiller d'une manière générale aux intérêts et aux droits de l'Etat. Or, si le génie du grand et saint docteur, admirablement secondé en plein siècle chrétien, n'a pu préserver toujours l'indépendance de l'Eglise contre les atteintes de la puissance civile, qu'aurons-nous donc à attendre, nous, le lendemain du pacte qu'on nous propose, du bon vouloir d'hommes de ce temps, mettant leur vanité intime à se sentir au-dessus de la foi ou du scrupule moral, et qui, subitement, sous le coup d'un terrible mécompte, dans un intérêt purement politique, viennent nous presser tendrement de contracter avec eux ? Je vais plus loin : qu'auront-ils eux-mêmes à attendre d'un pareil contrat, si les catholiques se décident à le signer ? L'histoire nous l'apprend : une déception analogue a celle qu'ont éprouvée à d'autres époques, sous la Restauration par exemple, d'autres hommes politiques plus profondément chrétiens que ceux qui nous font aujourd'hui des avances. Dieu me garde d'accuser ces derniers de perfidie ; mais je prévois leur mobilité, dont j'ai ailleurs indiqué le principe. Cette déception, qui ne peut manquer, les étonnera d'abord, puis servira bientôt de prétexte pour les rendre infidèles à leurs engagements. Nous donc, instruits à

puiser aux sources divines l'intelligence des choses morales, évitons toute complicité dans leur illusion actuelle, ne préparons pas ainsi à leur manque de foi prochain une apparence d'autorisation. Leur impuissance à comprendre l'espèce d'amoindrissement et de flétrissure que la religion recevrait au contact de leur main ne peut nous irriter, mais ne favorisons pas leur erreur. Le vrai moyen de la combattre n'est pas de leur opposer des raisonnements : ils ne sauraient en admettre les bases. Mais ils sont hommes de fait, et nous pouvons triompher par le fait de leur scepticisme. Donnons-leur le spectacle de la religion appuyée sur elle-même, agissant librement et sans soutien extérieur sur les consciences par la seule autorité du dogme et du sacerdoce, ne réclamant des hommes et des pouvoirs publics que justice et libre action. Cette conduite simple, égale et courageuse, touchera les cœurs les plus secs, donnera à penser aux esprits les plus rebelles.

Qu'on le remarque : nous ne proposons pas d'innover, mais seulement de persévérer. En effet, l'attitude que nous recommandons aux catholiques, prêtres et laïques, ne date pas d'hier : elle a été tous les jours se dessinant mieux depuis plus de vingt ans. Elle a commencé avant 1830. Certes, les catholiques n'étaient point trop portés naturellement à cette vie détachée et indépendante en face du pouvoir. Tous les progrès, en ce sens, sont dus moins à leur volonté qu'à leur réaction forcée et inévitable contre la malveillance, le soupçon, l'inintelligence des choses religieuses chez les hommes qui prévalaient alors, les mêmes qui nous engagent aujourd'hui à nous unir à eux. Ce qu'on a nommé le parti catholique s'est ainsi formé sans préméditation, sans entente préalable, de tous ceux que le refus d'exécuter ces promesses de la charte en matière d'enseignement a mécontentés, ou de ceux dont le mauvais vouloir administratif a blessé le zèle et irrité l'ardeur. Rien, mieux que cette composition successive d'éléments différents, ne fait comprendre l'inégalité d'allure, de mesure, qu'on a pu remarquer dans la lutte qui s'est engagée, et que nous aurions voulu voir toujours se maintenir, par sa dignité calme, au-dessus de tout reproche.

Mais parce que l'allure vive de certains de nos amis ne nous a pas paru toujours inattaquable à la critique, est-ce à dire que la lutte soutenue ne soit pas jugée par nous dans son ensemble honorable et utile ? Assurément non. Dispensé, durant ce long débat, à cause de notre faiblesse sans doute, de tout scrupule rétrospectif personnel, étranger à toute célébrité, quoique constamment uni à la sainte cause, il nous sied peut-être de revendiquer aujourd'hui comme bien commun la gloire acquise notoirement par d'autres, et dont leur humilité ferait peut-être trop bon marché à cette heure ; de défendre leur œuvre de vingt an-

nées même contre leurs repentirs, et de proclamer les précieux résultats obtenus par leurs efforts.

C'est la vivacité même de ce débat qui nous a valu d'admirables orateurs, de puissants écrivains. Les conséquences en ont été, pour les catholiques, et principalement pour le clergé, l'habitude de s'adresser directement aux populations, de compter seulement comme moyen de succès près d'elles sur ce qu'obtiennent l'autorité de la parole, le zèle et le dévouement. Enfin, sans nul doute, les débats religieux, et particulièrement la controverse relative à l'enseignement, ont donné une nouvelle impulsion considérable, dans le monde catholique, au zèle qui fait agir efficacement en dehors de soi ; le mouvement de l'esprit, le goût littéraire qui se convertit aujourd'hui en amour des plus sévères études, y ont singulièrement gagné. Est-ce donc peu que de tels fruits? mais ce n'est pas tout. Il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer les merveilles inattendues qui, l'an passé, se sont mêlées à tant de faits déplorables. La même activité d'intelligence et de cœur qui avait porté M. de Montalembert à la tribune, les Pères Lacordaire et de Ravignan dans la chaire de Notre-Dame, avait donné à la vérité grand nombre de champions moins connus, s'adressant avec non moins de succès à des masses bien plus nombreuses. C'est à leur apostolat, célèbre ou ignoré, qu'il faut à coup sûr attribuer le caractère favorable à la religion et la sympathie pour le clergé qui se sont manifestés en février. Qu'il y ait eu, dans cet hommage universel rendu à la foi catholique, calcul de la part des chefs du mouvement, d'accord. Mais dix ans plutôt, le calcul, pour être juste, aurait dû être contraire. Ce qu'il y a eu d'hypocrisie a été fondé sur le sentiment de la nécessité ; c'est tout ce qui importe à notre thèse.

Et qu'on ne pense pas la réfuter en objectant que du même point sont sorties, en même temps, d'autres conséquences moins heureuses. Je le sais, du contact affectueux du peuple révolutionnaire et de l'homme de la religion une tentative dangereuse est résultée : celle d'identifier le Christianisme avec le principe même de la révolution. Théoriquement, cette tentative n'est pas nouvelle, ce qui ne la justifie pas à nos yeux : l'idée d'une identification semblable s'était fait jour en 1830, et il y aurait puérilité à asseoir ici une distinction sur la différence des deux révolutions. En fait, des publications récentes ont été entreprises en ce sens, inquiétantes en raison du nom considérable, des talents élevés et purs de ceux qui y concouraient. Nous l'avons regretté, c'est encore vrai ; mais si ce n'est pas la première fois que chose analogue se produit, s'il a fallu déjà, en d'autres occasions, distinguer dans la polémique catholique le vrai et le faux, l'excès et la juste mesure ; si alors une autre main que la nôtre, celle sous laquelle tout

catholique s'incline, a seule eu la force de consommer ce triage ; si, d'ailleurs, le départ fait, on a pu démêler qu'un bien réel s'était opéré ; si l'on a reconnu, à quelque temps de là, que ce qui se cachait de vrai et de bon sous les exagérations et les erreurs se dégageait en définitive pur et fécond, pourquoi supposer qu'il en sera autrement des confusions et des égarements de l'époque actuelle ? Quelle raison d'en désespérer davantage ? Comment surtout ne pas rester vigilant à préserver l'élément précieux qui, couvert à présent par l'abus, n'en doit pas moins survivre pour fructifier dans l'avenir !

C'est là tout ce que nous demandons. Mais il reste à exposer un autre effet indirect de la même lutte, lequel sera, je l'espère, accueilli plus favorablement des catholiques les plus sévères envers l'esprit de révolution.

Il ne fait pas doute, en effet, pour nous, que si dès le début de la République, le mouvement que l'on a depuis appelé réaction s'est montré, avant tout, dirigé par une pensée morale, mesuré et comme désintéressé de passion de parti ; si, sur toute la surface de la France, dans les provinces du Midi et de l'Ouest comme en d'autres contrées, la résistance a été intelligente et réglée, fondée exclusivement sur l'amour de l'ordre dans la liberté, il est juste d'attribuer une part importante de ce bienfait au genre particulier de sentiments que la lutte religieuse avait développé dans l'âme d'une multitude d'hommes, partout disséminés, partout notables et influents. Trente ans plutôt, ces hommes (et qu'on me permette de confondre ici prêtres et laïques) voyaient-ils aussi clairement la profondeur du mal qui nous afflige ? Non, certainement. Beaucoup d'entre eux n'auraient-ils pas été alors disposés à accuser principalement la forme politique établie, ou même la faiblesse des dépositaires du pouvoir, à attendre en conséquence le salut complet d'un heureux coup de main ou du rétablissement d'une famille régnante ? cela est indubitable. Mais heureusement l'ordre supérieur d'intérêts mis en lumière par les discussions religieuses, commandant le dévouement de tous les cœurs capables de le comprendre, avait permis aux hommes dont nous parlons d'entrer sous le dernier gouvernement, à la fois sans scrupule de conscience et sans désaveu de leurs opinions politiques, dans l'arène constitutionnelle. Leur participation à nos débats les avait formés à un langage sincèrement libéral qui devenait par degrés commun à des membres des différents partis : ainsi des barrières se sont renversées, ainsi ont surgi des sympathies dont on ne prévoyait pas l'utilité prochaine, ainsi le coup de foudre de février a pu offrir le phénomène inattendu d'ouvrir de toutes parts les oreilles des populations à des voix auparavant inécoutées et qu'il semblait devoir étouffer

pour jamais. Quand les élections ont fait une part considérable à un élément vraiment nouveau dans les fastes parlementaires de France, à l'élément catholique avec lequel chacun est désormais prêt à compter, il a été juste d'en faire remonter l'honneur à ces débats d'abord obscurs, ensuite illustrés par des talents éminents, mais dont la valeur consistait surtout dans leur objet. C'est sa nature supérieure et sainte qui les a pénétrés de vie, souvent en dépit de la passion des personnes, et qui a contraint celles-ci à répandre partout son influence moralisante.

Ainsi la bonne semence a germé de toute part, et ce n'est pas seulement du côté de la démocratie que s'est fait sentir l'action bienfaisante du labeur religieux et libéral entrepris il y a vingt ans. Que les catholiques le bénissent donc, quelle que soit leur nuance d'opinion, car il est leur œuvre commune. Qu'ils reconnaissent que si, au milieu de périls menaçants, de difficultés inextricables, un faible espoir luit pour nous, c'est la main de tous qui l'a protégé et nourri. Faisons justice de tous les excès, même de ceux que nous avons pu commettre : rien de mieux ! Mais ne faiblissons pas dans la garde du principe auquel il faut attribuer tant de bien ; mais (ce qu'il semble inutile de recommander) évitons tout emprunt fait au principe contraire, à celui qui cherche sa force dans l'action gouvernementale, à celui qui aurait empêché tout ce bien s'il l'avait pu ; surtout ne descendons jamais à lui demander secours contre les abus de l'ordre moral, de l'ordre religieux en particulier ! Ne donnons pas lieu de supposer que nous cessons de voir le régulateur futur de la société humaine dans la conscience réglée par l'autorité religieuse. N'oublions pas que nous nous sommes à bon droit proclamés César, et que le principe de l'éminente dignité de César est dans la possession de son libre arbitre sous la seule direction de la loi divine.

Dans quel but, nous dira-t-on, cette protestation longuement motivée en faveur de la liberté?

D'abord, en droit abstrait, aucun des principes posés ci-dessus n'est sérieusement contesté parmi les catholiques. Seulement l'inopportunité de leur application rigoureuse éclate d'évidence. Depuis deux ans un ennemi nouveau, le socialisme, s'est montré formidable : sa présence a soudain éclairé les esprits sur des dangers jusque-là imprévus : si, sous cette lumière subite, la défectuosité des déductions trop absolues s'est révélée à certains hommes, ceux-ci peuvent faire aujourd'hui mieux que d'en convenir ?

Seconde observation : lorsqu'il y a devoir de combattre et nécessité de vaincre un ennemi, depuis quand est-il défendu de s'entendre avec une puissance jusque-là rivale, mais à qui il se fait également redouter ?

Quoi de plus simple donc que, dans la question de l'enseignement, la seule en cet instant vivement agitée, nous soyons conduits à transiger avec l'Université et à céder en conséquence quelque chose de nos droits ?

On peut ajouter en troisième lieu que la liberté considérée dans son ensemble perdra peu aux concessions actuelles. En effet, si le sentiment du péril oblige à soumettre à un contrôle plus sévère de la part de l'Etat la liberté philosophique et individuelle sous ses formes diverses, en revanche la disposition générale des esprits ouvre une large compensation à la dignité humaine dans la liberté politique ; au fond de toutes les lois récemment proposées on retrouve un dessein marqué de décentralisation.

Telles sont les objections qu'on peut nous faire ; nous ne croyons pas les avoir affaiblies. Il nous reste à en discuter la valeur.

II

On le devine d'avance : ce qui va suivre n'est point une controverse sur la loi proposée par M. de Falloux et préparée avec le concours de M. de Montalembert et d'autres de nos amis. Nous n'entrerons donc à ce sujet dans aucun détail ; nous n'en parlerons qu'en tant que le principe de liberté professé par nous de tout temps, et particulièrement dans ce travail, y est intéressé.

Il faut l'avouer, le prestige attaché à des noms si chers et si honorés avait élevé peut-être hors de mesure les espérances dans nos rangs, et cette exagération contribue à donner au résultat connu actuellement l'amertume d'un mécompte. A vrai dire, si la loi soumise à l'Assemblée législative nous était présentée par des adversaires, nous ne nous étonnerions plus d'y voir notre principe peu respecté ; tenant compte alors de la nécessité de céder en politique aux préjugés et aux passions des hommes, nous finirions par nous résigner et nous viendrions ainsi à voir dans cette loi un progrès sur la législation présente. Ce qui importe donc, selon moi, c'est qu'il soit bien établi que les membres de l'ancien parti catholique, appelés à concourir au projet, le subissent sans y adhérer par la pensée et d'un cœur aussi marri que le nôtre de ne pouvoir mieux faire. Dans ces termes les principes sont saufs, et ce doit être assez pour éloigner de notre part tout sujet de récrimination ou de plainte. Il convient d'ajouter que sans l'intervention de nos frères le triomphe de l'ennemi eût été à coup sûr plus grand et plus incontesté ; ce qui reste de mal nous donne la mesure de celui qu'ils ont em-

pêché. Remercions-les donc, mais à la condition qu'on ne parlera pas en notre nom de transaction, encore moins de concordat, mais d'une défaite adoucie par leur concours utile et méritoire : défaite, du reste, trop naturelle dans une société telle que la nôtre pour être précisément humiliante et pour abattre notre courage.

Je dis défaite, parce que, dans nos discussions et nos luttes, nous n'avons jamais cru défendre des personnes, mais un principe. Or, si des personnes très-respectables peuvent tirer quelque avantage du projet de loi, il me paraît que notre principe de liberté y a incontestablement le dessous.

Ce dernier fait, dont la gravité reste indépendamment des nécessités dont on peut arguer et des bonnes intentions auxquelles il convient de rendre justice, nous impose des devoirs qu'il faut accomplir et avant tout bien connaître.

Lorsqu'un principe subit un échec, deux conduites s'offrent à ses adhérents :

Soit abandonner le principe en tout ou en partie, selon qu'on le reconnaît radicalement faux ou que l'on convient seulement de l'avoir entendu jusque-là dans un sens trop absolu.

Soit protester en faveur du principe, tout en subissant la puissance des faits défavorables, et en s'efforçant de tirer de ces faits le meilleur parti possible.

Or, dans la circonstance, laquelle de ces deux conduites nous prescrit le devoir?

Ceux de nos amis qui se rallient à la loi nous conseilleraient naturellement la première dans son application la plus mitigée et la plus restreinte. Ils nous engageraient à laisser fléchir une doctrine trop absolue devant le besoin des temps.

Notre conscience nous oblige cependant à suivre la seconde : c'est-à-dire à protester sans concession comme sans colère. En développant les motifs de notre protestation nous réfuterons par là même les objections énoncées tout à l'heure.

D'abord notre raison se refuse à admettre qu'il y ait au fond du projet présenté les bases sérieuses et équitables d'un accord, d'une transaction ou si l'on veut, d'une ligue contre un ennemi.

Qui dit ligue suppose plusieurs puissances reconnaissant mutuellement leurs droits et se faisant des sacrifices réciproques.

Or, je le demande, quel sacrifice fait l'Etat (ou l'Université, que je consens pour l'instant à confondre avec lui) quand il garde évidemment plus que le principe de liberté inscrit dans la Constitution ne lui con-

cède, et aussi, nous le soutiendrons tout à l'heure, plus que l'iniérêt public n'exige.

D'autre part, quel droit l'Etat reconnaît-il ici en dehors du sien? Serait-ce le droit collectif de l'Eglise, serait-ce le droit privé des individus?

L'Etat ne tient nul compte du droit surnaturel de l'Eglise, et pour les raisons que j'ai déja développées je ne saurais le lui reprocher. Mais l'Eglise, à la prendre seulement au point de vue humain, se présente comme la manifestation la plus auguste et la plus puissamment ordonnée de la pensée et de la conscience des hommes : elle obtient à ce titre une confiance immense; il est donc juste, quand elle intervient ici-bas, de la considérer comme dépositaire d'une délégation implicite de ses adhérents. Son droit d'agir se puise alors à la source de tous les droits privés dont il est comme une dérivation centrale. Or, ce droit non primordial, mais résultant d'une sorte de subrogation au droit individuel, obtient-il au moins, dans la transaction dont on nous parle, une reconnaissance claire et positive, un hommage non équivoque? J'en appelle au texte du projet. N'offre-t-il pas un ensemble de dispositions trop arbitrairement groupées et réglées pour que la trace même d'un droit, en dehors de celui du pouvoir qui fait les lois, y puisse être discernée? Qu'on en convienne : le système discrétionnaire des anciennes lois subsiste; ce qu'il y a de changé, le voici :

Avant la révolution de Février, l'Etat [1] redoutait la puissance de l'élément chrétien et travaillait à lui opposer tout un personnel, particulièrement dans l'enseignement primaire.

Depuis la leçon de 1848, l'Etat porte ailleurs son épouvante. Il accepte donc comme utile l'élément chrétien et se montre pressé de s'en servir dans une certaine mesure. Il a hâte d'employer le clergé près des populations, surtout en ce qui touche ce que l'on est convenu d'appeler essentiellement le peuple. Car, si certains bruits sont fondés, les plus zélés dans cette œuvre-pie ne manqueraient pas de distinguer complétement à cet égard l'enseignement primaire de l'enseignement lettré. Un mouvement, connexe à leur empressement pour rendre les masses plus religieuses, les porterait en même temps à resserrer pour elles, s'il se pouvait, le cadre de l'instruction populaire. Je n'insisterai pas sur ce qu'il y aurait, au fond de cette simultanéité d'action, d'offensant pour la religion. La seule

[1] Ai-je besoin d'observer qu'en blâmant ici l'Etat je m'adresse à l'esprit de gouvernement qui persiste en ce pays et qui y dicte les mesures, et non aux ministres, qui ne sont d'ordinaire que les éditeurs responsables de cet esprit. Faute de faire cette distinction, on me supposerait singulièrement injuste tant envers M. de Salvandy qu'envers M. de Falloux.

chose que je veuille faire ressortir est que, dans toutes ces combinaisons, la volonté gouvernementale garde assurément plus de place qu'elle n'en cède au sentiment du droit : c'est en maître absolu qu'on entend agir. Or, qui nous dira combien de temps ce maître, aujourd'hui presque obséquieux, nous restera favorable? Ceux-là seuls le pourraient qui devineraient le temps que la peur du socialisme dépassera dans son âme le poids des autres passions. Croire que l'État transige aujourd'hui avec l'élément religieux, lorsqu'il entend seulement l'enrôler plus étroitement à son service, c'est donc s'abuser à plaisir.

C'est tout ce que nous dirons du projet de loi. Mais, ajoute-on, même le mot transaction mis de côté, l'approbation morale donnée à un tel arrangement par les catholiques, en contradiction avec leurs protestations répétées, a sa raison surabondante dans l'apparition instantanée d'un ennemi imprévu et terrible. Cette allégation est-elle bien justifiée? Seconde question à examiner.

Or, nous nions précisément que les catholiques puissent, après réflexion, traiter le socialisme d'ennemi nouveau et se montrer frappés, à son entrée officielle sur la scène du monde, comme d'une révélation étrange et inconnue. Que les philosophes, que les hommes d'Etat, qui depuis un siècle au moins propagent l'égoïsme et s'évertuent à éteindre les forces vives répandues dans le corps social afin d'en concentrer les restes desséchés dans la main du pouvoir, tremblent aujourd'hui de surprise et d'épouvante devant leur succès, à cela nous n'avons rien à opposer; mais de notre part, il n'en peut-être de même.

Un peu de mémoire seulement! Qu'ont annoncé depuis longtemps nos orateurs, nos écrivains, nos prêtres, nos évêques? Une catastrophe imminente, immense, parce que la religion se perd et que tous les freins moraux disparaissent avec elle. Quel sentiment a donc poussé les hommes de foi à réclamer d'un même cri la liberté d'agir, sinon le sentiment du péril! Et, à vrai dire, dès que le socialisme cesse d'être une utopie bonne à étudier pour en tirer peut-être quelques indications utiles et applicables, offre-t-il autre chose que le paroxisme de la cupidité enflammée par l'espoir de réussir et par la confiance orgueilleuse dans la force brutale? Or, qui enseigne aussi bien que la morale chrétienne la nature insatiable des passions? Qui doit plus que le chrétien prévoir leur dernier excès? Qui doit enfin, le désastre éclatant, garder mieux son sang-froid et distinguer d'abord le remède?

L'on m'arrête et l'on dit : Cette connaissance générale du mal moral ne garantit pas la sûreté du coup d'œil dans la prévision des événements politiques ; ainsi l'homme qui aura supposé dans un gouvernement une

force de résistance qui n'est pas réellement en lui pourra se voir subitement déçu par une catastrophe. — Sous ce rapport encore, le nombre des catholiques est bien petit à qui il appartient de se prévaloir d'une illusion perdue. Devant la plupart, il faut en convenir, le drapeau de juillet ne s'étendait pas comme un voile magique impénétrable à la vérité. Les plaies, les faiblesses de l'établissement de 1830 leur apparaissaient dans leur réalité nue. Nous étions prêts à tout, et ce qui s'est accompli n'a offert à nos regards émus que la confirmation triste, mais naturelle, de nos prévisions.

Qu'on y fasse attention : c'est surtout la clairvoyance particulière aux catholiques sur le danger profond qui menaçait la société, qui donne leur vrai sens aux débats des dernières années. Ainsi s'explique la chaleur, l'opiniâtreté, l'impossibilité de s'entendre avec les contradicteurs ; c'est enfin ce qui justifie, s'il en est besoin, les vivacités de certains d'entre nous. Mais précisément parce que nous étions éclairés, parce que les saintes lumières nous faisaient mesurer le péril pour le présent et pour l'avenir, nous aurions été sans excuse de proposer des réformes capables de rendre ce péril plus grave ou plus immédiat. Nous agissions hardiment, au contraire, dans la certitude que nous apportions le remède, véritable antidote du mal, puisé à la source qui lui était directement opposée. Nous étions affermis encore par la confiance sincère et réfléchie que les progrès que nous poursuivions ne causeraient, même pour le moment, aucun dommage. Cette double conviction qui rassurait alors notre conscience, nous ne l'avons pas perdue après coup; elle éloigne à présent de nous les scrupules que d'autres ressentent sur les effets de notre résistance persévérante avant la dernière Révolution. Mais elle ne peut justifier notre passé sans nous imposer de persister dans le présent. Car enfin les principes n'ont pas changé, et ce qui était entièrement pur ne s'est pas chargé de venin. Tout ce qui précède mène à cette conclusion que quelques éclaircissements vont fortifier encore.

Il est à remarquer que, parmi les libertés diverses si souvent mises en discussion : liberté des cultes, d'association, de la presse ; liberté de l'enseignement, j'ajoute : liberté de la charité, notre insistance a toujours été en raison contraire du rapport que chacune d'elles pouvait avoir à la politique. C'est une justice qui nous est due à toutes les époques, quel qu'ait pû être d'ailleurs notre degré de sympathie pour les hommes investis du pouvoir. Nos adversaires se rendront-ils le même témoignage ? S'ils ne le peuvent, de quel droit s'autoriseraient-ils pour suspecter notre cœur de tendances factieuses et notre esprit de témérité ? L'innocence politique des deux dernières libertés, comprises dans

les limites que le bon sens prescrit, que les pays les plus libres admettent et que nous avons toujours eu le soin d'indiquer, ressort d'elle-même pour qui connaît les choses et juge avec impartialité. Sans nous étendre à cet égard (ce qui nous ramènerait sur le terrain spécial de l'enseignement et romprait le fil de nos idées), disons sans ménagement que l'esprit qui prétend y découvrir un élément de danger social, s'il est intelligent, n'est pas de bonne foi. Par un abus de langage dont il ne peut être trompé, il transforme en péril pour la société ce qui compromet seulement l'influence qu'il entend attribuer à lui ou à ses pareils.

Trouverons-nous plus de sincérité au fond du conseil de ceux qui nous insinuent de chercher dans la prolongation de l'action de l'Etat sur l'éducation, c'est-à-dire dans le monopole plus ou moins déguisé, le moyen de vaincre le socialisme? Non, et pour les réduire au silence, c'est assez de rappeler d'où le socialisme est sorti, qui l'a couvé dans son sein, et avec quelle justesse on a pu dire que l'Université c'est le communisme intellectuel.

Historiquement, la dernière proposition est fondée, puisqu'on ne saurait contester que c'est sous l'influence de l'enseignement universitaire, et souvent avec la connivence directe de ses professeurs, que les doctrines aujourd'hui reconnues si funestes ont grandi et se sont comme acclimatées parmi nous. Mais la proposition prend aussi, rationnellement, une certitude rigoureuse, puisque, comme nous l'avons exposé précédemment, la prétention-mère de l'Université, soutenue par ses plus fervents apologistes, a toujours été de comprendre et de coordonner la pensée religieuse et morale dans celle, plus générale à ses yeux, de l'ordre civil et politique. Une telle coordination emporte, quoi qu'on dise, fusion et subordination pour l'élément supérieur ; et, nous avons assez insisté sur ce point, c'est là le principe de tout le mal.

Réclamer au contraire, comme nous le faisions, la liberté; comme nous le faisions aussi, insister plus sur la liberté privée que sur la liberté politique, c'était donc combattre corps à corps l'ennemi qui se dresse aujourd'hui devant nous. Nous le pouvions innocemment, utilement ; nous n'avons, quant au principe et à la ligne générale de conduite des catholiques, rien à regretter.

Ajoutons que la direction donnée par là aux idées et le mode d'action qui devait s'en suivre dans le pays atteignaient plus directement le même ennemi que ne le font d'autres moyens qui jouissent cependant aujourd'hui, parmi les hommes de liberté et chez beaucoup de catholiques, d'une très-grande faveur.

Nous voulons parler de la décentralisation administrative et de l'op-

position de l'esprit rural à l'esprit dangereux des villes. Cette considération nous paraît trop importante pour ne pas mériter encore de notre part quelques développements.

III

Le mouvement des départements, le bon esprit des campagnes ont rendu depuis un an d'immenses services. A Dieu ne plaise que je songe à en atténuer la valeur : ce serait une injustice, et, chose plus grave, ce serait une ingratitude. L'homme de bien et de cœur conservera toujours la mémoire du sentiment exalté qui, au milieu de la stupeur répandue par l'administration née de Février, accueillit comme des rayons d'espoir les premiers signes de vitalité donnés par nos provinces. Oui, c'est le bruit de l'accueil courageux fait sur tant de points aux fameux commissaires du Gouvernement provisoire qui, multiplié par les échos de la presse, a rendu au pays la conscience de sa force réelle. Oui, le mouvement qui a produit spontanément de si heureux effets a droit de se constituer pour maintenir le bien qu'il a fait, pour le développer, le centupler, s'il se peut, dans l'avenir. Nous devons d'autre part les plus vives actions de grâce au dévouement qu'ont montré les campagnes. La manifestation de leurs excellents sentiments a posé en juin la barrière contre l'anarchie et contre toutes les mauvaises passions. En disant cela nous ne faisons qu'énoncer l'opinion de l'immense majorité en France. Cependant la prudence politique ne peut prendre pour base de ses calculs habituels l'explosion de générosité, d'enthousiasme ou de colère que de grands événements amènent chez une nation telle que la nôtre, avec d'autant plus de vigueur et d'éclat qu'elle est prise au dépourvu. Il nous reste donc, pour être parfaitement juste, à distinguer ici ce qui offre un caractère permanent des conséquences immédiates d'un moment de crise extrême faite pour produire des effets extrêmes aussi.

Or, le calme revenu, ne peut-on pas craindre que cet esprit local, cet esprit rural ne vivent par le souvenir plus que par leur énergie actuelle? Le temps agit, d'immenses changements matériels s'opèrent, des moyens rapides de communication s'établissent; n'effaceront-ils pas peu à peu de ce pays le reste des démarcations résultant des distances et les vestiges des diversités fondées sur les coutumes de profession ou le lieu de séjour? Je ne puis m'empêcher de comparer pour l'avenir la France entière à une vaste cité où chaque habitant, poussé par les plus légers et les plus éphémères motifs, hante successivement tous les quartiers; où les délimitations de territoire ne valent plus que comme

moyen d'ordre et de division administratifs, ainsi qu'il en est aujourd'hui des arrondissements de Paris. En second lieu, l'introduction prochaine des machines dans toutes les branches du travail, agricole ou industriel, établira nécessairement plus d'uniformité entre les habitudes d'esprit, d'activité, de vie chez les habitants des villes et chez ceux des campagnes. Elle doit donc, ce nous semble, aboutir des deux parts à une assimilation complète des idées et même des sentiments politiques.

Si ces réflexions sont fondées, on s'abuserait en cherchant dans l'esprit rural et dans le mouvement de décentralisation qui se prononcent aujourd'hui un appui inébranlable pour la sécurité de l'avenir ; et ce qui a offert encore dans la dernière crise une ressource infiniment précieuse, cacherait une fragilité que le temps mettra de plus en plus à découvert. Mais même à supposer ces forces solides et durables, est-on sûr qu'il n'en sortirait jamais que des résultats utiles et rassurants ? Si la décentralisation présente toujours certains avantages administratifs, n'est il pas à présumer que, dans un pays où le sentiment des hautes vérités est loin de servir de règle au commun des esprits, les autorités locales, moins capables de vues élevées, se montreront souvent plus tracassières, par fois plus brutalement hostiles au bien que ne le seraient les fonctionnaires de la centralisation ? Soutiendrait-on enfin que l'émancipation politique de la multitude des campagnes ne puisse devenir une source de dangers ?

Je ne fais que passer sur tous ces points qui mériteraient une discussion approfondie. Je crois pourtant en avoir dit assez pour établir qu'on ne saurait voir là des moyens certains de guérison pour la société. Cependant, chemin faisant, une réflexion s'est emparée de mon esprit.

Que cherchent en définitive les esprits politiques dans la décentralisation, dans le sentiment d'une vie propre rendue aux campagnes? chacun en conviendra : des points de résistance qui puissent au besoin devenir des points d'appui. Mais à ces points de résistance eux-mêmes il faut une cause d'existence, et ces esprits savent la reconnaître dans certains caractères qui distinguent les hommes. Le double mouvement d'affinité et de répulsion imprimé par ces caractères forment des groupes naturels ; êtres collectifs devant la raison, ils sont acceptés comme tels et consacrés par la loi. Or, jusqu'à présent, la cohabitation d'un même lieu, liée d'ordinaire à la communauté de race, a servi de fondement à ces unités composées ; et lorsque, par exemple, on voulait envisager les Français autrement qu'au point de vue général, l'imagination et le langage nous présentaient aussitôt des Bourguignons, des Normands ou des Provençaux ; des Lillois, des Lyonnais ou des Toulousains,

et ainsi de suite, en descendant de distinction en distinction et de groupe en groupe, jusqu'au dernier village. Mais si, par l'effet des changements matériels dont nous avons parlé et dont notre âge est le témoin, la juxta-position des hommes sur un même point du sol devient aux yeux de tous un fait accidentel, étranger à toute tradition, reposant sur des convenances actuelles, prêt à disparaître devant d'autres convenances; si donc cette juxta-position n'offre que des bases de plus en plus fragiles et impuissantes à l'union, à la diversité et par suite à la liberté parmi les hommes, que reste-t-il à faire à ceux que la régularité symétrique et glacée du niveau administratif ne comble pas d'admiration ? Qu'attendre, de bonne foi, tant qu'on restera les yeux fixés en bas sur des cartes géographiques dont les traits pâlissent et s'effacent tous les jours ! — Il s'offrira cependant aux âmes qui se refusent à désespérer une pensée naturelle : c'est de se demander si l'ordre moral, celui des idées et des croyances, qui possède, lui aussi, d'immenses forces d'affinité et de répulsion, qui tient compte de moins en moins des distances et des démarcations territoriales pour grouper les hommes et pour les séparer, n'est pas destiné à remplacer l'ancien ordre et à présenter à la dignité humaine, à la vie morale, peut-être à l'expansion générale de la liberté politique, la puissante mais la seule compensation que Dieu nous laisse aujourd'hui.

Ceci nous inviterait à chercher, contre l'anéantissement personnel qui nous menace et contre l'abaissement social qui en serait la suite, un unique refuge dans la reconnaissance et le développement des droits qui, sous les noms divers de liberté des cultes, de l'enseignement, de la charité, de la presse, sortent tous de la liberté de conscience. Il est bien certain que, si une dilatation des forces vives de l'ordre intellectuel et moral rendait à la vie sociale aujourd'hui suspendue un nouveau cours; si l'activité de l'intelligence et celle du dévouement rassemblaient les hommes autour de points fixes, nombreux en raison de la variété des idées et de la spécialité différente du but poursuivi par le zèle; si la ferveur religieuse, l'élan philosophique, l'activité commerciale et industrielle, l'émulation littéraire, l'ardeur scientifique donnaient naissance à des centres d'opinion, plus tard à des centres d'action, les inconvénients qui résultent de l'effacement des vieilles diversités locales seraient fort atténués. Après l'invasion des Barbares et jusqu'à la fusion des vaincus et des vainqueurs, les hommes ont vécu classés devant la loi par race et non par circonscription géographique. Qu'y aurait-il d'étonnant que l'extrême civilisation poussât les hommes à un classement par affinité de sentiments et de doctrines ? Et il ne s'agit pas de savoir si la chose est facile, mais si une autre ressource s'offre à la so-

ciété pour échapper à la tyrannie. Qu'on l'observe, c'est le sentiment de l'imminence du désastre qui nous conduit seul sur la voie de l'utopie, à supposer que ce nom convienne à ce qui n'est accepté de nous que comme une nécessité impérieuse. Nous n'entonnons pas, comme d'autres, un chant présomptueux de conquête dans les régions de l'avenir ; seulement, en faisant retentir de toutes nos forces le cri de suprême détresse, nous l'accompagnons d'un cri de courage et d'espoir.

Mais des faits singuliers sembleraient révéler qu'il y a dans ces pensées mieux qu'un rêve, et que la substitution à l'ordre social ancien d'un classement assis sur des bases toutes morales entre effectivement dans les vues de la Providence. D'abord l'apparition simultanée de tous ces droits nouveaux sur la scène du monde, au moment précis où tout ce qui servait de base à l'état ancien achève de s'effacer, offre une coïncidence et un signe d'opportunité dignes de remarque; mais une autre indication non moins importante ressort de l'analogie entre la nature des forces nouvelles ainsi développées et celle des faiblesses de la société présente. Si l'analyse à laquelle nous nous sommes livré n'est pas trompeuse, le mal qui ronge la société, favorisé sans doute par des circonstances extérieures, au fond est tout moral ; il tient à l'intimité de l'âme humaine; c'est dans ses profondeurs que nous l'avons poursuivi et reconnu. N'est-il pas simple de le combattre par des agents moraux ? Comment des remèdes cherchés dans le fait d'une proximité matérielle et dans la communauté d'intérêts purement terrestres pourraient-ils le guérir ?

Encore une fois, la décentralisation et les institutions locales ont leur prix. Quand nous avons vu, après février, les doctrinaires se prononcer en leur faveur, nous les en avons félicités comme d'un progrès, car ils triomphaient d'un préjugé ; mais si nous, chrétiens, délaissant notre point de vue supérieur, nous demandions, comme certains l'ont fait, le salut de la France à la résurrection de quelques vieilles appellations et de quelques anciennes formes, ne serait-ce pas de notre part une vraie déchéance intellectuelle ? En parlant ainsi nous suivons les conseils de la raison et les inspirations supérieures que donne la foi ; mais de plus nous répondons certainement à l'instinct général en ce pays. Quoi qu'on fasse, le Français aura toujours l'œil fixé plutôt sur l'avenir que sur le passé ; il cédera plus à l'enthousiasme qu'il ne suivra la tradition. C'est illusion que de croire opposer victorieusement en lui au charme des théories élevées, touchant à l'infini, parfois aventureuses, dangereuses, même funestes, le mérite d'institutions utiles, mais dont la valeur positive ne saurait déguiser les limites. Enfin, quand en présence d'une idée grande offerte à son audace, le Français ne voit autour de lui

qu'abîme et destruction ; quand il est bien convaincu que nul ne peut le sauver que lui-même, que sur l'usage qu'il fera de son libre arbitre repose sa destinée dont il est seul responsable, il trouve dans son âme d'incroyables ressources : alors, par un privilége de sa nature, le *sauve qui peut* devient pour lui un cri de salut ! le mouvement national, de février au 10 décembre, en est la preuve. Toutes les conclusions de ce travail peuvent se réduire à un cri de ce genre : c'est d'un sentiment de force pris dans celui de l'extrême péril que nous voudrions pénétrer les cœurs. Seulement, comme nous portons la lumière dans des désastres bien plus profonds, nous avons à demander à la spontanéité de nos concitoyens de bien autres efforts.

Mais ce n'est pas tout qu'il soit établi que l'ordre intellectuel et moral peut seul opposer, aux principes d'union pour le mal qui se résument dans le socialisme, une source supérieure d'union libre pour le bien ; pour que ce bien se réalise dans les limites du possible, une rénovation est nécessaire ; à quelle conditions s'opérera-t-elle ? — Nous l'avons dit : Le sentiment de l'infini, l'enthousiasme sont ici indispensables. Mais en même temps, la raison le proclame, ce sentiment doit être intelligent et mesuré ; cet enthousiasme doit être réglé, persévérant, car il ne tente pas l'œuvre d'un jour. L'énergie continue pourra seule refaire les mœurs publiques, habituer les hommes à substituer graduellement leur responsabilité personnelle à celle de l'Etat, et à repousser, sans crise violente, la main-mise universelle du pouvoir. Les réactions qui suivent toutes les révolutions sont habiles à tracer des plans de réparation immédiate, mais elles ne produisent que des ébauches sans solidité. Le burin patient de l'action libre peut seul graver des traits ineffaçables.

Ceci donne au problème une complexité effrayante à première vue, et il faudrait renoncer à en chercher la solution pratique si le sentiment de toute force supérieure à la terre était perdu. Aussi les libéraux sincères invoquent-ils, comme les plus fervents chrétiens, le principe religieux, reconnaissant qu'à lui seul appartient de maintenir l'âme humaine dans l'état de dignité morale qui rend la liberté innocente et la responsabilité générale sans danger ; enfin, dans la juste mesure d'indépendance et de déférence envers le pouvoir. Cet hommage est le plus complet que la religion puisse recevoir sur la terre : il est fondamental, car il établit qu'au moment même où la religion perd son caractère officiel chez un peuple, elle devient plus que jamais le principe de vie pour lui ; il est pleinement intelligent, car il attribue l'efficacité de la religion aussi bien à l'amour de la liberté, qui lui est essentiel, qu'à la soumission à l'ordre, qu'elle impose.

Dans le cours de cet article, nous avons touché à beaucoup d'idées, nous en avons omis bien d'autres : les unes méritaient plus de développement, les autres au moins une mention ; mais il faut se borner. Notre but est rempli si dans ce qui précède ressort l'ensemble de ce que les catholiques ont compris, de ce que du moins ils ont dû comprendre avant de se résoudre à combattre, car autrement, dans leur campagne de vingt années, ils auraient été des fourrageurs sans but certain, sans plan tracé. Puisque cette vue claire des choses n'a pas étouffé leur espoir à sa naissance, elle ne doit pas le laisser faiblir aujourd'hui sous des sollicitudes de détail ou des mécomptes passagers. Ajoutons que les catholiques seraient moins bien venus que d'autres à se décourager en cette occurrence ; car enfin, pour l'accomplissement de la tentative nouvelle que, d'accord avec les libéraux sincères, ils ont entreprise dans le monde et dont nous résumions tout à l'heure les conditions, il faut bien reconnaître qu'ils sont privilégiés. En effet, par une association admirable, ils reçoivent de leur foi même l'enthousiasme dans la règle ; enfin leur attitude vis à-vis du gouvernement est naturellement dessinée, puisque la constitution du Catholicisme repose, quoi qu'on dise, sur la distinction des deux puissances, qui sait tout concilier en ne sacrifiant rien.

Si, à la suite de tant de questions soulevées, une excursion dans un ordre supérieur encore était permise, je développerais un argument qui depuis longtemps assiége mon esprit. Je l'adresserais aux amis sincères et éclairés de la liberté qui ne partagent point notre foi.

Nous tombons d'accord, dirais-je, que la religion est indispensable, qu'elle exerce une puissance intime d'autant plus grande qu'elle s'appuie moins sur la force extérieure. Il est facile de démontrer que la nécessité croissante de cette condition de succès est précisément l'un des résultats du Christianisme. Nous avons reconnu enfin que la religion catholique se prête merveilleusement à l'accomplissement de toutes les conditions désirées, et les remplit d'elle-même dès qu'on la laisse libre.

Or, ajouterais-je : Ce qui est ainsi souverainement salutaire, qui l'est d'autant moins qu'on pense plus à l'exploiter, d'autant plus que son caractère extérieurement utile tient moins de place dans la pensée des hommes ; ce qui est enfin substantiellement efficace peut-il, sans contradiction, n'être point reconnu vrai ?

En attendant qu'un tel argument porte ses fruits, bornons-nous à conjurer les libéraux de bonne foi de comprendre que dans les déductions qui précèdent tout est fondamental, que toute constitution régulière de la liberté est impossible, s'il ne se forme pas entre elle et la

religion l'alliance la plus étroite. Et il ne s'agit pas d'une alliance officielle purement extérieure, mais d'une union dans les esprits de tout étage, et même plus intime en raison directe de la hauteur intellectuelle des hommes. Convainquons-les de plus qu'ils n'auraient qu'à perdre à nous entraîner momentanément hors des voies ouvertes depuis vingt années, sur un terrain de circonstance tel que celui qu'on nous propose aujourd'hui, où nous ne pourrions cimenter une union solide. Mais, pour être en droit de les persuader, ne succombons pas nous-mêmes à la tentation du moment. Persistons dans notre doctrine de liberté lorsque tout nous prouve qu'elle est vraie, lorsque rien n'établit qu'elle soit dangereuse. Pour les rédacteurs du *Correspondant*, la chose sera facile, et ils n'auront qu'à se rappeler ce qu'ils ont toujours dit.

E. WILSON.

La liberté de la charité, sujet de cette première étude, nous a souvent conduit sur un terrain plus général. La seconde étude, dont l'objet sera LA SCIENCE DE LA CHARITÉ, nous fera rencontrer aussi bien des questions faciles à étendre ; nous veillerons, tout en y consacrant plusieurs articles, à nous préserver de l'abus des développements et des digressions.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 25 août 1849.

Nous nous sommes pris à temps pour mettre nos lecteurs, mieux que ne pouvait le faire la presse quotidienne, au courant de la guerre de Hongrie. Mais quelque préparés que nous fussions à la catastrophe, la promptitude nous a déconcertés presque autant que ceux qui se repaissaient de l'espérance de voir tourner au profit des Madgyars les résultats de la seconde campagne. Actuellement, on discute à vide sur les conséquences plus ou moins absolues de la soumission de Goergey; nul doute que nous ne voyions pendant quelque temps les *Karpathes* jouer le même rôle qu'après la défaite des insurgés de la Galicie; mais ces chicanes n'auront aucune valeur aux yeux de ceux qui ont quelque expérience des affaires humaines. En toute lutte, il y a une crise suprême d'où le dénouement dépend d'une manière infaillible : tant que l'issue est douteuse, les esprits incertains se portent tantôt d'un côté tantôt de l'autre ; mais après que la Fortune a prononcé, le nombre de ses partisans grossit à vue d'œil, et le vainqueur a bientôt une fois plus d'amis qu'il ne saurait en contenter.

C'est avec une inquiétude profonde que nous avons toujours suivi les phases de la guerre de Hongrie ; il y avait dans cette douloureuse querelle assez de malentendus accumulés pour en faire le nœud du grand combat qui se joue en Europe depuis deux ans. La Hongrie est le seul pays où le parti démagogique n'ait pu rendre le service de dessiller, par ses propres actes, les yeux des amis de la liberté. Peut-être un jour connaîtra-t-on au juste en quoi consistait ce fantôme de république qui dominait ces vastes plaines, lac en hiver, désert en été, où l'indépendance à la manière des Scythes se promenait en souveraine ; mais nous pensons que ceux qui entretenaient ainsi

sur les bords du Danube et de la Theiss l'écho des tempêtes de l'Occident, auraient eu bien de la peine à expliquer eux-mêmes ce qu'ils entendaient par la république madgyare, à moins qu'on ne transporte ce nom aux assemblées tumultueuses des Barbares associés dans un but de conquête et de domination.

Au milieu de cette confusion, une pensée s'était fait jour ; les Slaves catholiques, en se voyant déborder par le torrent du slavisme oriental, avaient cru pouvoir relever leurs affaires, en unissant leurs forces mutilées et désorganisées à celles d'une nation dont l'histoire n'était qu'une suite d'entreprises sur l'indépendances des Slaves. Si la monarchie autrichienne avait été seule en face de l'insurrection madgyare, il serait résulté de cette alliance des Polonais avec les Hongrois une réaction durable contre les conséquences du partage de la Pologne ; mais les hommes prévoyants ne voyaient que trop dans cette coalition un prétexte plausible pour l'intervention russe, et c'est ainsi que des combats héroïquement soutenus pendant deux campagnes n'auront abouti qu'à accroître démesurément les forces du plus grand ennemi de l'équilibre chrétien des nations européennes.

Les Polonais réfugiés, qui ressentent avec une douleur profonde cet avortement de leurs dernières espérances, se retournent contre la France, et lui demandent s'il peut lui convenir de voir ainsi la Russie arriver en pacificatrice armée jusque sur les bords du Rhin, si nous pouvons envisager de sangfroid la situation dans laquelle nous nous trouverons bientôt, quand il n'y aura plus en Europe que nous et la Suisse à pacifier. A ces reproches nous devons une réponse catégorique, et cette réponse nous sera d'autant plus facile qu'il n'arrive rien dont la prévision douloureuse ne se trouve inscrite dans les pages de ce recueil.

A titre de Français, on a le droit d'exiger de nous ces explications : nous le devons bien plus encore à titre de catholiques ; car, qu'on ne s'y trompe pas, c'est sur le pivot de la religion que tourne tout le problème actuel.

La Pologne attribue depuis longtemps à je ne sais quel abus du Catholicisme l'affaiblissement qui l'a conduite à l'état de prostration auquel elle est réduite. Nous n'avons pas le temps d'écrire l'histoire de la Pologne ; mais sans nous arrêter à des détails superflus, nous pouvons affirmer que le malheur de ce pays est de n'être jamais entré par les mœurs dans la grande famille catholique. Dira-t-on que

c'est nous qui sommes la cause du mal, que c'est notre XVIIIe siècle surtout qui a achevé de greffer les vices de la civilisation sur le tronc de la barbarie orientale ? A cela, nous n'avons pour toute réponse qu'à montrer qu'au XVIIIe siècle, comme auparavant et comme aujourd'hui, il a toujours existé deux France, et que si l'une est l'école de la corruption, l'autre est l'asile où s'est le mieux conservée la flamme purifiante et civilisatrice de la foi chrétienne.

Cependant, à trois reprises, sous la République, sous l'Empire, sous la monarchie de 1830, la Pologne a demandé de la sauver à la mauvaise France, à ce que nous pourrions presque appeler la fausse France, et la déception qui fut la conséquence de ce triple espoir n'a pu mettre fin à cet inconcevable aveuglement. C'est surtout dans les années qui précédèrent la catastrophe de février que l'erreur des Polonais prit des proportions gigantesques. Désolés de ne trouver dans le parti libéral français qu'un égoïsme stérile, au lieu de suivre l'exemple du petit nombre d'entre eux, qui les conviait à considérer désormais la religion comme la seule ancre de salut, le plus grand nombre n'hésita pas à chercher un appui dans les sectes socialistes dont le progrès menaçait l'ordre européen. Le poëte de la Pologne, l'illustre et infortuné Mickiewicz, catholique en 1831, était entraîné dix ans plus tard dans l'impie mysticisme de Tovianski, et la bannière du communisme apparaissait comme un *labarum* dans les campagnes de la Galicie.

Personne n'ignore que les réfugiés polonais prirent une part des plus actives à l'insurrection parisienne de 1848 : quelque temps auparavant, un vieillard vénérable, et dont le nom était de nature à faire impression sur les hommes les moins sensés, nous avait raconté que, se trouvant au milieu de troubles qui préludaient à la révolution républicaine, il s'aperçut avec étonnement que les étrangers, et notamment les Polonais, prenaient la part la plus active à des désordres dont il n'était que trop facile de prévoir la conséquence. Comme il entendait, à travers la confusion générale, des voix s'élever en très-mauvais français et exprimer des sentiments haineux envers des membres de la grande famille française, il se crut en droit d'adresser des remontrances à ces réfugiés : « Comment, leur disait-il, vous avez trouvé ici un asile honorable et hospitalier : le gouvernement français vous nourrit ; vous savez que partout, dans notre pays, les rangs se sont ouverts pour donner place à ceux de vos compatriotes qui se sont

montrés capables de prendre part aux fonctions publiques, et votre manière de reconnaître cette libérale adoption, c'est de vous allier aux hommes de désordre, c'est de semer l'effroi dans nos villes, c'est d'envenimer des querelles dont vous ne pouvez comprendre le véritable motif, c'est de prodiguer l'injure à des hommes qui sont peut-être vos amis les plus sincères et les plus dévoués ! » A cela les réfugiés dont nous parlons ne trouvèrent d'autre réponse à faire que celle-ci : « Ces querelles, au fond, nous importent peu, et nous ne jugeons ni les choses ni les hommes ; seulement nous croyons que c'est le moyen d'avancer notre cause ! »

Pourquoi ne le dirions-nous pas avec franchise? Nous avions oublié tout cela, lorsque, dans les jours qui suivirent la révolution de Février, nous rencontrâmes la colonne polonaise qui, parée de ses couleurs nationales, parcourait, enfants et vieillards, les rues de notre capitale encore sillonnée de barricades. Sous l'influence du grand jugement de Dieu qui venait de nous frapper, nous éprouvions une émotion religieuse à voir croûler ou s'ébranler sous la tempête les trônes coupables de tant de dénis de justice envers les nations, et nous disions (on peut s'en souvenir) : « La France a mérité de souffrir pour le salut des autres peuples. »

C'est alors que, au milieu d'applaudissements qui nous étonnent encore, nous entendîmes inaugurer une politique étrangère qui devait surpasser en déception et en délire toutes les erreurs et toutes les tromperies dont notre propagande révolutionnaire s'était jusqu'alors rendue coupable. On osait dire aux puissances étrangères : « Nous sommes vos amis : plus d'esprit de conquête; plus d'armées prêtes à visiter en maîtres toutes les capitales de l'Europe ; nous respectons les traités, même les plus onéreux, même les plus humiliants; la Restauration, la monarchie de 1830 n'ont pas eu une patience, une résignation dont nous ne nous sentions capables. Seulement, nos amis, ce ne sont pas les gouvernements, ce sont les peuples. En conséquence, il ne nous suffit pas d'être sautés en l'air : nous allons nous arranger pour qu'une mine s'établisse sous les pas de tout ce qui, dans le monde, représente l'ordre traditionnel des sociétés. C'est ainsi, c'est par la paix et l'amour, entendus à notre manière, qu'en très-peu de temps l'Europe se trouvera refaite à neuf, et que, par une conquête d'un nouveau genre, nous aurons imposé à toutes les nations l'obligation d'une reconnaissance éternelle. Le mieux est donc

de désarmer et de s'endormir ; la révolution fera le reste ! » C'est au son de cette harmonie insensée qu'a eu lieu le défilé des Polonais, partant pour reconquérir leur patrie.

Aujourd'hui nous voyons la conséquence terrible, mais prévue de ces étonnantes illusions. On a publié dernièrement une dépêche du vieux comte de Nesselrode, à propos des événements de l'Italie (autre victime de la fausse France), dépêche datée du 24 février 1848, dans le moment même où, sans qu'on en sût rien à Saint-Pétersbourg, croûlait la monarchie de juillet. Si les hommes qui se mêlent de politique étaient capables d'apprendre quelque chose, ils devraient méditer tous les termes de ce précieux document. Le diplomate éprouvé voyait clairement les progrès extérieurs de la France à cette époque. Malgré les fautes journellement commises, et les entraves apportées dans nos chambres par une opposition dépourvue d'instruction et d'intelligence, tout le mouvement était pour nous, et le ministre du czar avertissait lord Palmerston du danger qu'il y avait pour l'Angleterre à favoriser les entreprises libérales sur le continent. « Vous croyez ainsi agir dans l'intérêt de votre pays, lui disait-il ; mais ne vous y trompez pas, la France est plus connue que vous en Europe, et chaque progrès dans la voie constitutionnelle profitera à son influence. » Les hommes d'Etat qui ont servi la monarchie de juillet avec intelligence et conviction n'ont pas besoin d'un autre certificat que de celui dont M. de Nesselrode les a gratifiés sans le vouloir. Aujourd'hui l'on doit comprendre que cette monarchie avait une politique étrangère, et pourquoi la République française n'en a pas.

Alors en effet la propagande libérale, à la condition de se maintenir pure de tout excès, gagnait chaque année un terrain considérable ; et qui peut douter qu'en suivant la même progression, les peuples aujourd'hui renversés dans la poussière, l'Italie, la Pologne, ne fussent arrivés à reconquérir une existence politique ? Bien que le côté religieux fût celui qui donnât lieu alors aux préjugés les plus absurdes, le Catholicisme puisait dans le mouvement général de l'Europe une vie nouvelle, dont les symptômes apparaissaient à tous les yeux. Sauf quelques préjugés de l'école historique allemande, qui n'avaient aucune influence sur les événements, la religion était d'accord avec le libéralisme pour flétrir les entreprises du schisme et de la tyrannie sur la noble église de Pologne. Tout l'occident s'é-

tait ému au récit des souffrances d'une religieuse héroïque, et avant que Grégoire XVI ne descendît dans la tombe, ce pontife si méconnu d'une part, et de l'autre si peu en rapport d'idées avec le mouvement politique de l'Europe, avait vu comparaître devant lui l'autocrate du nord plutôt en coupable qui vient se justifier qu'en maître qui prétend dicter des lois à un débile vieillard.

Le moment était solennel, la leçon instructive au suprême degré, et quand l'astre de Pie IX se leva sur l'horizon, comme la conséquence divine des derniers événements, qui n'aurait cru que la Pologne allait enfin ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts, et s'engager dans la voie de salut qui lui était ouverte ?

La Pologne ! elle croyait en Quinet, et s'apprêtait à travailler aux barricades de Paris.

On se souvient que dernièrement, à l'heure où il fallait justifier l'intervention russe dans les affaires de la Hongrie, l'empereur Nicolas convoqua dans Varsovie une espèce de synode auquel il expliqua ses idées sur le bonheur de l'humanité et la grandeur de la religion ; les paroles du tzar ont été répandues dans toute l'Europe, et docilement reproduites par les journaux de toutes les opinions.

L'autocrate avait jugé le moment propice pour donner une nouvelle version de son entrevue avec Grégoire XVI : « Je dis alors à ce vieillard des choses qui depuis lors se sont vérifiées d'une manière bien frappante. » Le chef de la première alliance de 1815, le plus honnête des souverains qui se soient assis sur le trône des tzars, visité par la justice miséricordieuse de Dieu dans les derniers jours de sa vie, avait prononcé ces mémorables paroles : « Dites à mon successeur, quel qu'il soit, qu'il laisse le trône vide, car personne que Dieu n'a droit d'y prendre place. » Et Alexandre est mort catholique.

Or, le successeur et le frère d'Alexandre a plus abusé de la suprématie religieuse qu'aucun des souverains de sa race, et aujourd'hui il est derrière les protecteurs du Pape : probablement, il ira bientôt faire un voyage à Rome, pour continuer à Pie IX les conseils qu'il avait donnés à Grégoire XVI.

Envisageons d'un regard ferme et sans nous faire illusion la situation actuelle de l'Europe. Le libéralisme est hors de cause ; il a laissé passer le socialisme, et celui-ci partout où il pénètre prépare les logements au règne du sabre. Les choses, lors de la première révolution, avaient

été plus et moins loin : plus loin, en ce sens que des excès sanglants déshonorèrent la cause de la liberté , moins loin, parce que les montagnards d'alors pressentirent le socialisme et lui barrèrent résolument le passage. Le résultat, moins promptement amené, fut exactement celui qui nous menace aujourd'hui. La liberté, trahie par ses faux amis, dut replier ses voiles, et l'irrésistible besoin de la sécurité individuelle fit accepter d'abord le gouvernement absolu, fit subir plus tard avec résignation l'invasion étrangère. Pour les autres peuples, le dénoûment n'a plus de mystères : toutes les libertés y sont fauchées et abattues pour bien des années peut-être ; quant à ce qui nous concerne, nous avons le pressentiment d'un avenir fort triste, mais dont les formes probables ne se révèlent pas encore à notre pensée. Une autre fois nous chercherons à pénétrer ce mystère, autant que peut le permettre la profonde obscurité qui l'enveloppe. La nouvelle couronne d'épines que les fautes et les folies de la France réservent au chef de l'Eglise tiendra sa place dans ce tableau.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Manuel d'une femme chrétienne, par l'abbé Frédéric-Edouard CHASSAY, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux [1].

Si les femmes veulent être justes, elles ont beaucoup à faire pour le Christianisme qui a beaucoup fait pour elles. On sait que la famille antique était basée sur l'asservissement de la femme, comme sur l'oppression de l'enfant et sur l'esclavage du serviteur. En régénérant la conscience et en montrant la vraie source de la dignité humaine, le Christianisme a fait jaillir du fond de notre nature spirituelle un éclat merveilleux qui a couvert et repoussé au second plan le corps avec ses qualités et ses défauts. Toute âme a contracté, en passant par le sang rédempteur d'un Dieu, une noblesse et une valeur qui brillent à travers des membres flétris par la souffrance, qui rendent auguste et sacrée la faiblesse d'un enfant et qui environnent la beauté faillible de la femme comme d'un rempart d'honneur et d'une garde angélique.

Ce que les femmes doivent faire pour le Christianisme, c'est de le pratiquer fidèlement et, autant qu'il est en elles, de le maintenir et de lui faire gagner du terrain dans la société. D'abord, c'est justice ; ensuite c'est intérêt bien entendu : les choses prospèrent et vivent à l'aide des conditions où elles naquirent. Si donc le Christianisme s'affaiblit et diminue quelque part, les lois morales qui protègent la famille devront naturellement perdre de leur action, et la faiblesse deviendra, au même degré, la proie de la violence ; car, à mesure que les principes reculent, la force avance et fait son œuvre. En rebroussant chemin, les sociétés modernes trouveront, un jour, le despotisme ; elles pourraient revenir de même à la dégradation de la famille.

M. l'abbé Chassay s'est appliqué à décrire, dans le *Manuel* qu'il publie aujourd'hui, le rôle si pur et si élevé qui convient à la femme chrétienne, et il n'est pas douteux que les conseils donnés par l'auteur ne soient éminemment propres à porter dans les âmes la vertu et la paix, et par suite à exercer au dedans et au dehors du foyer domestique de douces et salutaires influences.

[1] 1 vol. in-12 de 300 pages. Paris, chez Poussielgue-Rusand ; Lyon, chez Pélagaud.

Le *Manuel* est une suite de lectures où se trouvent exposés les principaux points de la vie chrétienne qu'une femme doit connaître et pratiquer ; la doctrine de l'Eglise sur la charité y est spécialement développée. L'auteur observe d'abord qu'il y a une manière de vivre avec une certaine honnêteté, mais sans vraie religion, qui, sous le nom de vie du monde, est condamnée par l'Evangile et ne peut convenir à la femme chrétienne. Il faut en prendre son parti. A la vérité, la conduite opposée n'est pas sans contradictions ni souffrances ; il y a des larmes et la croix y domine. Mais c'est là précisément que l'âme généreuse manifeste sa vertu, en se détachant de ce qui séduit et passe, pour se tourner vers ce qui est douloureux et éternel. Au reste, toute la question est ici : la terre que nous foulons est-elle un exil ou une patrie ? Si c'est une patrie, pourquoi cette tristesse inénarrable qui remplit nos joies mêmes et se trouve au fond de toute âme humaine ? Si c'est un exil, pourquoi vouloir y bâtir l'édifice d'une félicité impérissable, au lieu de reporter notre espoir vers ces régions de lumière et de paix où nous devons habiter un jour ? Il est donc vrai : on doit songer au ciel et y tendre par le travail, l'humilité, le dévouement. C'est ainsi qu'on aime Dieu et qu'on est utile aux hommes.

Touchant la charité, M. l'abbé Chassay rappelle la doctrine de Jésus-Christ et de ses apôtres ; il l'explique et l'interprète à l'aide des enseignements de nos docteurs dans la foi ; puis il montre la femme chrétienne devant la pauvreté, répandant l'aumône au sein de la misère et portant dans ses discours cette discrétion qui s'étend comme un manteau sur les fautes d'autrui.

La doctrine de M. l'abbé Chassay est pure et elle a trouvé une sanction autorisée dans l'approbation de M. l'évêque de Bayeux. Un style orné et abondant, le charme d'une imagination riche, rendent facile et agréable la lecture du *Manuel de la femme chrétienne*. Mais bien qu'il n'ait pas pris les sèches allures de la métaphysique, ce travail n'en est pas moins plein de science et d'aperçus élevés. Du reste, il est parfaitement écrit pour les lectrices françaises qui, sans rien perdre de la facilité souple et de la mobilité ondoyante de leur génie, à Dieu ne plaise ! ont trouvé sans doute dans les événements contemporains l'occasion de pensées plus graves et de réflexions plus soutenues que d'ordinaire. Ce livre leur convient donc de tout point : *Da occasionem sapienti, et sapientior erit.*

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

DE L'IRRÉLIGION.

Le sujet serait vaste. Mais assez d'autres l'ont traité et leur supériorité est assez incontestable pour qu'il me soit facile de me restreindre. Quelles sont les plaies religieuses de la France ? Quels sont ses torts contre le Christianisme ? Tout le monde les sait. La confession est toute dressée : il ne lui manque plus que d'être signée du pénitent.

Quel est le remède à la plaie ? Quelle peut être la réparation pour la faute ? Je n'ai pas besoin de dire que le remède, que la réparation doit être avant tout personnelle. Rien n'est plus puissant que l'exemple ; et sans l'exemple, rien n'est logique, par suite rien n'est puissant.

Mais, pour tracer ce devoir personnel, je suis sans mission. Encore une partie de ma tâche dont je suis déchargé. Je puis donc arriver tout de suite à ces conclusions positives et d'ordre politique, auxquelles je voudrais, autant que possible, que chacune de mes réflexions aboutît.

Un mot seulement sur les circonstances actuelles.

La bourgeoisie, en fait de religion comme en fait de politique, est prépondérante dans notre pays. Ailleurs le foyer de l'irréligion est dans la noblesse, ailleurs dans le peuple. Où est-il chez nous, sinon dans la bourgeoisie ? Ce qui était jadis au-dessus d'elle se rattache toujours à l'Eglise, au moins par quelques traditions d'honneur et de famille. Ce qui est au-dessous, le peuple des campagnes, se rattache encore à l'Eglise, en beaucoup de provinces du moins, par une foi héréditaire, par une certaine simplicité dans les habitudes, par une certaine déférence envers le prêtre. Le peuple des villes lui-même a montré plus d'une fois qu'en fait de religion il ignore plutôt qu'il ne rejette ; son aveuglement peut l'excuser. Mais l'irréligion savante ou soi-disant telle, l'irréligion qui a fait ses études et qui a son diplôme de bachelier, où se trouve-t-elle, sinon dans la bourgeoisie ? La bourgeoisie est donc responsable au plus haut degré de la place que tiennent en France le doute, l'indifférence religieuse, le déisme. Elle nous doit compte de ce qu'elle nous a ôté en fait de foi,

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 561.

comme de ce qu'elle nous a donné en fait de politique. Elle a fait notre catéchisme et notre code.

Son catéchisme, pas plus que son code, n'a beaucoup varié. Nous retrouvons ici ce caractère de persistance obstinée qui est propre aux classes moyennes. La révolution s'est faite sous l'influence de Rousseau; elle n'a jamais menti à cette origine. Trois fois cependant, de grands coups frappés par la Providence ont paru avoir été compris. Les grandes époques d'irréligion ont amené les grandes catastrophes, et les grandes catastrophes nous ont valu des velléités de conversion et de retour. 1789, qui dépouillait l'Église et qui prétendait renouveler la société de fond en comble, sans que Dieu y entrât pour rien;—les derniers temps de la Restauration, où l'on reprenait toutes les bribes du XVIII[e] siècle pour les jeter à la face d'une dynastie suspecte de jésuitisme;—enfin 1843 et les années suivantes, où la bourgeoisie, dérangée dans ses triomphes politiques et ses jouissances personnelles par le bruit que l'Église se permettait de faire, revenait une troisième fois à la charge et recommençait la guerre contre *l'infâme*;—telles ont été depuis soixante ans les grandes époques de l'esprit irréligieux; et, comme par une infaillible loi, chacune de ces époques s'est terminée par un coup de foudre. La première nous a donné 1793, avec le double culte de la raison et de la guillotine;—la seconde, 1830 avec sa révolution, 1831 avec ses sacriléges et quatre années d'émeutes sanglantes;—la troisième enfin, les journées de Février et ce nouveau cycle de révolutions que nous recommençons à parcourir. Aussi, après chacun de ces coups, réveillés dans notre sommeil, troublés dans nos satisfactions égoïstes, ramenés à Dieu par la peur, il a semblé que l'avertissement nous profiterait. Mais après ces courtes oscillations, le pendule est bien vite revenu à son mouvement naturel; le vieil esprit est remonté à la surface. En définitive, le cœur de la bourgeoisie n'a jamais été atteint; une certaine masse compacte, inerte, ignorante, obstinée, base infime, mais fondamentale de la bourgeoisie qui nous gouverne, ne s'est jamais laissée ébranler dans sa vieille tradition voltairienne. Ceux même que l'heure du danger avait fait chanceler, le péril passé, ont été plus fiers que jamais; ceux que l'adversité avait presque convertis ont été bien vite pervertis par la prospérité. Un peu de sécurité leur a rendu toute leur outrecuidance. Singulier peuple, pui n'a un peu de sens, un peu de raison, un peu de foi que sous l'empire de la détresse et de la peur! Que son lendemain soit seulement assuré, son présent seulement tolérable: il revient à son insouciance, à sa folie, à sa corruption.

Nous sommes cependant aujourd'hui dans une de ces oscillations favorables, dans une de ces époques de réflexion et de repentir. Jamais coup de foudre n'avait été plus inattendu pour ceux qu'il frappait que celui de 1848 ; jamais révolution n'avait été moins préparée ; jamais sécurité plus complète, plus aveugle même de la part de la classe prépondérante, jamais recherche plus exclusive et plus imprévoyante des satisfactions personnelles n'avait précédé un réveil plus effrayant et plus subit. L'irréligion de 1789 avait Rousseau pour patron : elle avait de cet homme le parlage sentimental, la philanthropie hypocrite, l'égoïsme larmoyant. L'irréligion de 1825 et des années suivantes était, elle au contraire, toute pleine de l'esprit de Voltaire ; c'était l'incrédulité active, militante, critique, railleuse, se piquant très-peu de sensibilité, de cœur et de poésie, se donnant à cœur joie de ce prosaïsme, de ce sarcasme, de ce dessèchement du cœur au profit de l'esprit, daus lequel tombe si facilement le génie français. Mais quel nom donner à l'irréligion des dernières années de Louis-Philippe? elle ne marchait sous la bannière d'aucun penseur ; car ce qu'elle détestait le plus, c'était la pensée. C'était la pratique, ce n'était pas la docrine de l'irréligion. La bourgeoisie, victorieuse en 1830, délivrée de ses peurs de 1832 et de 1834, satisfaite, bien nourrie, corrigée des petites velléités religieuses que la peur lui avait données, maîtresse des élections, triomphant dans les Chambres, régnant dans les journaux : qu'avait-elle mieux à faire après s'être enrichie que de jouir, et après avoir joui que de s'enrichir encore? Le vrai philosophe de cette époque, c'était Barême.

La bourgeoisie, devenue reine, ressemblait beaucoup à Louis XV. Comme lui, elle n'était ni violente, ni passionnée. Elle ne voulait que ses aises, mais elle les voulait imperturbablement. Elle se carrait sur le trône ; elle avait fait son canapé du pouvoir ; elle ne pouvait pas souffrir que l'on dérangeât un des coussins. Avec de telles dispositions, on devient ennemi de l'Eglise plus vite et plus facilement qu'on ne le pense. Louis XV n'était pas irréligieux ; il détestait les philosophes ; il détestait surtout les luttes, le bruit, le combat ; et Louis XV a bien fini par tendre la main aux philosophes qu'il n'aimait pas, aux jansénistes qu'il n'aimait guère, et par devenir pour leur compte persécuteur. Et la bourgeoisie, qui n'était pas plus méchante que lui, qui ne se souciait au fond d'aucun système, d'aucune philosophie, d'aucune idée, qui tenait surtout à ce qu'on ne troublât pas sa quiétude, et qu'on ne vînt la fatiguer ni d'un avertissement, ni d'une réclamation, ni d'une gêne, ni

d'un reproche, ni d'un remords; la bourgeoisie a fini, importunée du bruit que faisait l'Eglise, par lâcher contre elle toutes les colères de l'Université.

L'Église était importune et ingrate, il faut en convenir. On lui avait orné ses temples, on avait réparé ses cathédrales, on augmentait même le traitement de ses desservants, et elle n'était pas encore satisfaite. Elle se mêlait de contrôler le souverain qui la faisait vivre de ses bienfaits. Elle reprochait à cette bourgeoisie, reine de la France, de faire travailler ses ouvriers le dimanche. — Que lui importait ? —Elle réclamait une certaine liberté d'enseignement votée, disait-elle, le 9 août 1830.—Qu'en feraitelle, et n'avait-elle pas assez de lire le bréviaire sans lire la Charte?—Elle demandait la liberté religieuse. — Qui lui avait permis de parler de liberté? — Elle demandait secours pour les souffrances du pauvre. — Elle était révolutionnaire. —En un mot, elle osait écrire, imprimer, parler, ouvrir la bouche, sans penser qu'il y avait des lois organiques qui la lui ferment; elle parlait de dangers publics, de mécontentements à craindre, de paix sociale compromise. — On lui répondait : Nous avons des soldats. — De révolution possible. — La révolution s'est faite en 1830 ; celle-là sera la dernière de toutes. Nous n'en avons pas d'autre à espérer ni à craindre. — Mais la République qui vous menace? — C'est une chimère. — Mais le communisme qui vous envahit? — C'est un rêve. — Mais le socialisme qui est à vos portes? — Qu'appelez vous de ce nom? — Mais le terrorisme qui relève la tête? — Votre terrorisme, votre socialisme, votre communisme sont des fantômes. Nous ne craignons au monde que le jésuitisme.

Ne nous faisait-on pas cette réponse? et n'est-ce pas ainsi que, pour ne pas voir les dangers réels de la société, on s'amusait à se faire peur de périls imaginaires? Les idées socialistes qui ont fait la révolution de 1848, qui font aujourd'hui tout notre péril et qui pourront faire notre ruine, ces idées, la veille de la révolution qu'elles ont produite, étaient, pour la plupart des hommes politiques, inaperçues ou dédaignées. Si on eût dépensé contre elles la moitié autant de verve, de talent, de passion ; si on eût parlé, écrit, agi, avec la moitié autant de zèle contre les communistes qui nous perdaient que contre l'Eglise qui travaillait à nous sauver, sans nul doute on eût échappé à la crise. Mais il n'en était pas ainsi. Le socialisme était une écorchure inaperçue que le malade sentait à peine au bout de son doigt; le jésuitisme était l'épouvantable fièvre dont il fallait à tout prix le délivrer. M. Proudhon, si toutefois on pensait à lui, était un rêveur assez inoffensif, qui eût été

dangereux peut-être si on l'eût pris au sérieux, mais que personne ne prenait au sérieux. Et le glorieux archevêque, qui depuis, a donné sa vie pour son troupeau, était alors un séditieux des plus redoutables, contre lequel le *Journal des Débats* ne pouvait avoir trop d'attaques, les feuilletons trop d'injures, la cour trop de froncements de sourcils. On voyait triompher au delà du Jura la révolution ou pour mieux dire le communisme ; et l'on n'en était pas fâché, parce que ses premiers coups tombaient sur des Jésuites ; et le parti qui s'appelait conservateur, partagé entre ses intérêts de paix européenne et ses instincts de guerre irréligieuse, hésitait, se divisait, soutenait mal un gouvernement qui, cette fois du moins, avait mieux entrevu la vérité.

Et, au milieu de cet aveuglement, de cette sécurité sensuelle, de ce monde qui croyait pouvoir dire comme le vieil amant de madame du Barry : *Après moi le déluge !* la foudre de 1848 est tombée. De ce festin de Balthazar où nous étions assis depuis quatorze ans, nous nous sommes réveillés en révolution et en république. Nous avons eu alors un peu moins peur des Jésuites. Auprès de la milice rouge des clubs la milice noire des séminaires nous a paru moins redoutable. Nous avons vu dans leur sérieuse réalité ces fantômes du communisme et du socialisme, auxquels nous commencions tout au plus à croire, contre lesquels nous jugions encore les précautions inutiles. Nous avons compris que ces réclamations si persistantes, si vives, si acharnées, pour une réforme de l'éducation populaire et de l'éducation bourgeoise, n'étaient pas aussi insensées, aussi impolitiques, aussi inopportunes que nous l'avions cru. L'Eglise avait eu le pressentiment de l'avenir; pour être en dehors de la politique, elle ne l'en avait que mieux jugée.

On est donc venu demander à l'Eglise son aide, et l'on était sûr qu'elle ne le refuserait pas. On est convenu avec elle que sa parole, que sa doctrine, que son influence étaient nécessaires au salut de la société ; on ne l'a pas marchandée comme autrefois. L'homme qui se noie et à qui une barque porte secours, ne chicane pas le batelier sur la couleur de ses vêtements, et ne se demande pas si les rameurs qui l'auront sauvé ne porteront pas atteinte à sa liberté. Nous sommes venus à l'Eglise, et l'Eglise est venue à nous. Il ne tient plus qu'à nous que la réconciliation se fasse complète, abondante, utile, salutaire.

Quelles seront, dans l'ordre politique, les clauses de cette réconciliation ? Quelles institutions dans notre pays ont été viciées par l'esprit antichrétien et ont besoin d'être régénérées ?

Au commencement de ce siècle, sous un pouvoir qui plus tard a pu mépriser l'opinion, mais qui alors grandissait sous la faveur de l'opinion, qui savait, lui aussi, tâter le pouls à la nation et la servir dans la mesure de ses désirs, qui savait donner l'impulsion, mais qui savait aussi la recevoir, qui connaissait bien la bourgeoisie et qui s'entendait, alors du moins, à la satisfaire : alors aussi une réconciliation et une réconciliation autrement solennelle avait eu lieu. L'Eglise avait reformé, trop tôt peut-être, son antique alliance avec la puissance politique. Mais la bourgeoisie qui, alors comme aujourd'hui, revenait à Dieu par haine des révolutions, avait eu peur d'y trop revenir. L'esprit du XVIIIe siècle était trop vivace ; les souvenirs de 1789 trop chers encore à la nation ; il y avait encore dans l'esprit public trop de colère révolutionnaire, pour que la bourgeoisie en restaurant l'Eglise ne prît pas contre elle ses précautions. Il y en eut trois principales : dans la famille, la loi anticatholique du divorce, legs révolutionnaire qui bouleversait dans sa base le mariage chrétien;— dans l'éducation, l'Université, institution tout à fait nouvelle, chose que personne n'avait encore osée, mais qui avait pour charge de conserver dans une mesure honnête l'esprit et les tendances du XVIIIe siècle; — et enfin, dans l'Eglise même ou autour de l'Eglise, le gallicanisme parlementaire, tradition de la vieille monarchie que la révolution prenait à son compte, legs de Louis XIV, dont le premier consul se déclarait héritier. Ainsi Pierre Pithou revivait dans les articles organiques ; Voltaire et Rousseau étaient assurés, grâce à l'Université impériale, d'avoir des héritiers ; et l'on maintenait par la loi du divorce le type de la famille telle que l'avait conçue le comte de Mirabeau.

De ces trois précautions prises contre le Christianisme, la dernière a déjà fait défaut. Il y a cependant dans la bourgeoisie voltairienne un certain faible pour le divorce. Au jour de son triomphe, en 1830, elle a été bien près de le rétablir. La Chambre des Députés l'a voté presque unanimement par deux fois. C'est la Chambre des Pairs, mutilée, impopulaire, dédaignée de l'opinion, qui a pris sur elle la défaveur du rejet et s'est risquée à nous rendre ce service. Mais par un progrès des mœurs publiques dont nous ne nous sommes pas assez félicités, en 1848, une assemblée autrement populaire par son origine que la Chambre de 1831 n'a même pas laissé la question du divorce arriver jusqu'à sa tribune ; cette loi antichrétienne est tombée sous le dédain, sous la risée, sous l'oubli. La caricature en a fait justice. La Chambre républicaine et populaire de 1848 a donc eu un bon sens et un sens chrétien que n'avait pas eu la

Chambre bourgeoise et monarchique de 1830 ; comme il ne faut pas oublier non plus que le peuple insurgé de 1848 s'est incliné devant le Christ, tandis que le peuple insurgé de 1830 a profané Saint-Germain-l'Auxerrois. Nous ne le savions pas, nous avions peine à le croire, mais nous le voyons aujourd'hui : pendant ces dix-huit années d'une immobilité apparente, l'Église marchait.

La loi du divorce, pour le dire en passant, est anti-française. Nos idées, à certains moments, ont pu accepter le divorce ; nos mœurs n'ont jamais accepté les gens divorcés ; nous ne nous sommes jamais faits, comme certains pays, à rencontrer une femme entre son mari de la veille et son mari du lendemain. Ici, le ridicule sert la morale ; et c'est une chose remarquable comment, avec des mœurs souvent altérées, avec cet esprit d'inconstance souvent reproché à notre nation, avec un goût d'indépendance personnelle qui ne nous a jamais manqué, la loi de l'indissolubilité du mariage, abandonnée par une si grande partie de l'Europe, s'est conservée ou a revécu parmi nous.

Vient ensuite la question de l'Université ; elle se débat à l'heure qu'il est, et je n'ai pas besoin de renouveler ici en passant toute une polémique sur laquelle j'aurais beaucoup trop à dire, si je voulais dire tout, et, si je ne voulais rien dire que de nouveau et d'utile, bien peu de chose à ajouter à ce qui a été dit. Pendant quinze ans, nous avons demandé l'éducation chrétienne, et, comme moyen d'arriver à l'éducation chrétienne, nous avons demandé la liberté. On veut nous accorder l'éducation chrétienne ; on ne nous accorde pas, au moins dans la même mesure, la liberté. Dans notre France révolutionnaire, qui n'est ni chrétienne ni libérale, il y a une chose qui a plus de peine encore à se faire jour que la religion : c'est la liberté. On accepte le but, mais on nous marchande le moyen ; on consent à aller où nous voulons, mais on hésite à prendre le sentier que nous déclarions seul praticable. Je n'appelle pas cela une transaction ; je l'appelle bien plutôt une expérience, une expérience dont nous pourrions ne pas vouloir si elle ne nous était proposée que par des amis ; mais une expérience qu'il faut bien que nous acceptions en fin de compte par cela seul qu'elle nous est proposée par des adversaires. Le mérite de la transaction, si c'en est une, ce n'est pas d'être signée par des catholiques, tant s'en faut ; c'est au contraire d'être signée par des universitaires. L'Église tentera, si Dieu, si le temps, si les révolutions le lui permettent, l'expérience que lui offre l'Université ; heureuse si cette expérience réussit et si, par un moyen ou par un au-

tre, le bien se fait, si par un sentier ou par un autre on arrive au but; mais, si elle ne réussit pas, prête à reprendre la route où elle marchait et se réservant le droit de la reprendre.

Et quant aux amertumes du débat qui a pu se produire entre catholiques, qu'elles nous soient du moins une leçon. Autrefois, dans une sorte d'emportement que nous croyions politique, nous n'avions jamais voulu donner de précision à notre pensée, définir ce que nous demandions, nous entendre sur ce qu'est la liberté et sur ce que sont ses limites : faut-il nous étonner, qu'au jour où un résultat peut sortir de nos réclamations, où il s'agit de déterminer le domaine et les limites de la liberté, questionnés par nos adversaires, nous ne nous soyions pas entendus, et ayions présenté le ridicule spectacle de gens qui, après avoir pendant quinze ans fatigué la société de leurs demandes, au jour où la société pense à les satisfaire, ne savent pas lui dire ce qu'ils demandaient? Nous repoussions la pensée des transactions; nous frémissions à l'idée que nos adversaires pourraient consentir à quelque bien et que nous accepterions d'eux quelque chose ; comme nos pères, nous prenions *tout ou rien* pour notre devise; nous disions qu'il nous fallait toute la liberté, sans du reste avoir jamais défini ce qui comprenait ou ne comprenait pas la liberté : et nous nous étonnons maintenant qu'il y ait parmi nous des esprits intraitables, des ennemis de toute transaction; nous ne comprenons pas que c'est l'exemple commun qui les a formés, et le parti catholique gémit d'avoir fait de si bons disciples. Enfin, nous nous sommes complus dans toutes les vivacités et les amertumes de l'attaque; nous l'avons faite et nous l'avons goûtée, violente, emportée, personnelle; les conseils de modération nous ont paru des conseils de tiédeur et de faiblesse : et nous sommes surpris, aujourd'hui, que la discussion s'élève entre nous aussi vive, aussi violente qu'elle l'était avec nos ennemis; nous trouvons nos armes bien acérées, depuis qu'elles se sont retournées contre nous-mêmes. Nous en recevons de cuisantes blessures; pensons un peu à celles que nos adversaires en recevaient! Le parti catholique, qu'il me permette de le lui dire, porte la peine de ses anciens torts; il est contre lui-même ce qu'il a été contre ses adversaires, absolu dans les idées, âpre dans les formes, exagéré dans les jugements. Il a eu l'amour exclusif de la polémique, la haine des explications : qu'il ne s'étonne pas que dans son propre sein, lorsque les explications seraient nécessaires, la polémique seule se produise.

Mais il est une question encore intacte, sur laquelle il n'y a eu encore

pour la foi, ni une satisfaction accomplie, comme sur la question du divorce, ni une satisfaction essayée, comme sur celle de l'enseignement. C'est la question de la liberté de l'Église.

Cette question (je demande encore pardon aux Catholiques de ma franchise), ils l'ont toujours oubliée. Elle a complétement dormi sous l'Empire. Sous la Restauration, ils ont laissé tomber le concordat de 1817, qui était du moins une réparation offerte à l'Eglise. Sous Louis-Philippe, la querelle de l'enseignement les a absorbés; celle de la liberté de l'Église n'est venue qu'à la suite, et comme un accessoire aujourd'hui négligé. Et il se fait que maintenant, au milieu de ce qu'on appelle le triomphe de l'Église, sous un ministre qui lui est cher et qui lui inspire une légitime confiance, au moment où la philosophie universitaire affecte de pleurer la victoire que les Catholiques ont remportée sur le terrain de l'enseignement; l'Église demeure dans la situation légale qui lui avait été faite en 1802, sous l'empire de ces lois organiques contre lesquelles proteste et a toujours protesté le Saint-Siége : elle reste toujours, selon les lois ou du moins selon les légistes, avec le ministre des cultes pour son chef légal, la déclaration de 1682 pour son symbole légal, le conseil d'État pour le juge légal de ses actes spirituels; légalement incapable de de tenir un concile; légalement privée de tous rapports avec le Saint-Siége; en un mot, aussi peu romaine aux yeux des administrateurs et des légistes qu'elle l'était sous l'ancien régime aux yeux des parlements. Aujourd'hui encore, au moment où les congrégations religieuses cessent d'être repoussées de l'enseignement, leur existence légale demeure un objet de doute; toutes les lois révolutionnaires qui les frappaient restent debout. Il leur sera permis d'enseigner; reste à savoir s'il leur sera permis d'être. Et pendant que le ministre de l'instruction publique leur ouvre l'entrée des colléges, un procureur de la République, mal avisé, peut prétendre leur fermer l'entrée du territoire, en leur disant comme on disait aux premiers chrétiens : *Non licet esse vos.*

Je sais parfaitement qu'il ne faut rien hâter, et que tout ne saurait être obtenu en un jour. Je ne veux pas ici lever l'étendard d'une nouvelle croisade. Je ne suis qu'un humble soldat de l'armée chrétienne, attendant la parole de Pierre l'Hermite et les ordres de Godefroy de Bouillon. La croisade, sur ce terrain plus que sur tout autre, a des chefs légitimes, nécessaires, profondément vénérés. Jamais réclamation ne fut faite avec autant de dignité, autant de mesure, autant d'accord, que celle par laquelle l'épiscopat, sous Louis-Philippe, protesta contre la lé-

gislation de Pithou, renouvelée, commentée et embellie par le bureau des cultes. Par ces protestations, et plus encore par la protestation permanente du Saint-Siége, le terrain est admirablement préparé. Quand le moment sera venu pour une lutte active, si toutefois la lutte est nécessaire, la lutte trouvera dans les Catholiques un accord, une absence de toute hésitation, une résolution et une discipline qui ne pouvaient se rencontrer dans la question de l'enseignement. La question de l'enseignement était autrement humaine, autrement douteuse, autrement mêlée de considérations de ce monde, autrement voisine de la politique. Ici la question est nette; elle est chrétienne, elle est catholique, elle tient au fond même de l'Église, elle n'admet pas d'hésitation. Seulement ne laissons pas périr par notre silence des protestations qui doivent être toujours présentes à notre pensée. Si nous gardons le repos, que ce soit le repos de la trêve.

Mais encore est-il certains points sur lesquels nous ne pouvons, ce semble, nous accommoder du repos, que lqu'il soit. La loi du divorce était une atteinte à la pureté du mariage chrétien : mais nul n'était contraint à réclamer le divorce ni à profiter du divorce; c'était la liberté de mal faire, mais ce n'était que la liberté. L'enseignement constitué sur les bases universitaires est un péril imminent pour les générations naissantes; mais les générations adultes n'en souffrent pas d'une manière actuelle et directe. La servitude légale sous le coup de laquelle l'Eglise est placée révolte nos consciences, blesse notre équité, indigne notre foi; mais elle n'est pas telle, au moins dans le fait, que la conscience de chacun de nous soit opprimée, que l'Evangile ne se manifeste point librement, que les rapports personnels du fidèle avec l'Eglise soient interrompus : cette situation, quelque grave qu'elle soit, nous atteint sans doute parce qu'elle atteint l'association des catholiques dont nous faisons partie; mais elle ne touche pas d'une manière directe et immédiate à notre conscience et à notre liberté personnelle. Elle ne nous constitue pas comme citoyens en état d'oppression, comme catholiques en état de péché.

Mais il y a dans l'état social actuel, dans la législation et dans les mœurs, des atteintes, moins générales peut-être, mais plus directes et par conséquent plus intolérables, à la liberté du chrétien. La liberté de conscience est écrite dans toutes les chartes, et je me hâte de convenir que les consciences non chrétiennes sont parfaitement libres. Il est parfaitement libre à tout homme, dans quelque situation qu'il se trouve, de ne

pas aller à la messe, de ne pas jeûner en carême, de ne pas se reposer le dimanche, de ne pas prier, de ne pas croire en Dieu. Je conviens que cette liberté existe en droit et en fait, d'une manière complète, absolue, assurée : et je ne m'en plains pas.

Mais la liberté des actes opposés, la liberté d'aller à la messe (quoi qu'en dise la chanson de M. de Béranger), la liberté de se reposer le dimanche, la liberté de prier, existe-t-elle pour tous, partout, en tout temps, en tout lieu?

Elle n'existe ni pour le soldat ni pour l'ouvrier.

L'état confisque en vertu de la loi la liberté du soldat. Ce n'est plus un citoyen libre; c'est un instrument, et l'État est l'artisan qui s'en sert. Servons-nous d'une comparaison plus douce : c'est un enfant, et l'État est le père qui le gouverne.

Ce devoir du père de famille impose le soin du corps et celui de l'âme, la garde de la vie et la satisfaction de la conscience. Or, le jeune paysan qui tombe au sort est chrétien ; du moins, il est baptisé. Souvent il est resté fidèle à la foi de son enfance ; il s'éloigne pour la première fois du clocher de son village, au pied duquel il n'a pas manqué de prier un seul dimanche. Sa conscience de chrétien, sa vie de chrétien, son pain de chrétien lui est-il assuré ?

L'État, son père, l'envoie dans de lointaines expéditions. Il l'envoie en Afrique, dans le désert, loin de toute population civilisée, loin de toutes les fondations du christianisme. Là il combattra, il sera malade, il sera blessé, il s'étendra sur son lit de mort ; il passera par toutes les angoisses de l'agonie. Il n'y aura pas une voix pour lui parler de Dieu ; il n'y aura pas un prêtre pour le consoler au milieu de ses douleurs, pour le fortifier au milieu de ses périls, pour l'absoudre au moment de la mort. Un prêtre catholique ! on ferait cent lieues sans en trouver un.

Ou bien encore : l'État, son père, le fait embarquer, l'envoie à cinq mille lieues sur un navire, l'expose aux tempêtes, aux combats de mer, aux maladies. Et sur ce navire, pas un prêtre à côté de lui ; pas un cœur dans lequel il puisse déposer l'aveu d'une faute, pas une bouche qui puisse l'absoudre. Les soins paternels de l'État ont fait provision de vin et de biscuit pour son estomac, mais on a oublié le pain de son âme. Et s'il meurt, il mourra seul, sans une consolation avant d'expirer, sans une bénédiction sur son cadavre, sans qu'avant de jeter cet homme aux requins on ait eu l'air de se rappeler que cet homme était un chrétien.

Mais, du moins, au milieu de notre pays civilisé et chrétien, dans nos

villes où l'église touche à la caserne, où il n'est pas besoin, pour assurer au soldat la liberté de sa conscience, de payer un aumônier, là il est permis au soldat d'être chrétien ? Non ; il faut que la matinée du dimanche soit pour lui plus remplie que celle de tous les autres jours. Le dimanche soir il sera libre pour aller au cabaret, il ne l'est pas le dimanche matin pour aller à la messe. Et cette courte demi-heure qui suffit à l'accomplissement de son devoir religieux, cette courte demi-heure ne lui est pas donnée.

Je ne prétends pas dire qu'il y ait là dedans mauvais vouloir : pas le moins du monde, il n'y a que mauvaise habitude et mauvaise tradition. Il y a défaut de respect pour la conscience de l'homme. On ne sait pas faire céder un détail de service, une difficulté administrative au principe de la dignité humaine et de la liberté chrétienne. On prive aujourd'hui le soldat de la messe comme autrefois on l'envoyait à la messe, bon gré mal gré. Le bataillon priait alors, aujourd'hui le bataillon ne prie plus ; mais, quant à l'homme, la règle est la même, il fait toujours ce que fait le bataillon.

J'ai parlé de la liberté de l'ouvrier. Ici, ce n'est pas à la législation que je m'adresse ; c'est aux mœurs. Je n'examine pas la question délicate de ce que l'Etat peut et doit faire pour protéger en pareille matière la liberté de conscience de l'homme qui travaille ; je réserve absolument cette question. L'Etat n'avait que trop donné le scandaleux exemple du travail du dimanche imposé au mépris de la liberté religieuse que l'Etat lui-même proclamait. Aujourd'hui ce scandale il le répare : dès avant la révolution de Février, le travail du dimanche avait cessé pour les travaux relatifs aux églises : le ministre des cultes avait senti que là du moins la violation de la loi religieuse était trop choquante. Le ministère de la marine avait également restreint le travail des ports aux six jours où l'Eglise le permet. Et dans ces derniers temps, une pareille mesure a été prise par le ministère des travaux publics ; et elle a été prise avec une franchise que je ne saurais trop rappeler. Nous ne demandons donc ici rien à l'Etat : l'exemple de l'oppression, il ne le donne plus ; la protection qu'il doit à la liberté ? je ne veux pas examiner ici quelle en doit être la mesure.

Mais je parle à la bourgeoisie, et la bourgeoisie n'a pas seulement la puissance de la législation, elle a celle des mœurs. Le fait est entre ses mains comme la loi. Et quand des millions d'âmes sont privées de l'accomplissement de tout devoir religieux ; quand elles sont constituées

chaque semaine en état de révolte contre la loi de Dieu ; quand le travail du dimanche est si souvent imposé à l'ouvrier au détriment de sa conscience comme de ses forces ; quand l'apprenti, même celui qui est traité avec plus d'indulgence, est souvent retenu jusqu'à une heure, c'est-à-dire exclu de l'assistance au saint sacrifice ; la bourgeoisie, souveraine du droit et du fait, maîtresse des mœurs comme de la loi, encourt une grave resposabilité. Je crois volontiers qu'un progrès analogue à celui qui s'est fait dans l'administration s'est opéré depuis quelque temps dans les mœurs privées : que le scandale a diminué ; que la liberté de conscience souffre moins. Mais elle souffre toujours ; le mépris du jour du repos est toujours l'habitude dominante ; la loi promulguée au mont Sinaï est toujours ouvertement, scandaleusement, universellement violée.

Je me rappelle ici qu'il y a quelques années on inaugurait un chemin de fer. On parlait de faire la cérémonie un samedi. Il fut observé que parmi les assistants plusieurs étaient israëlites, et qu'il leur coûterait de s'absenter le jour du sabbat. On s'arrêta devant cette objection par un scrupule que j'approuve fort. Le départ fut donc remis au dimanche, à quatre heures du matin, sans que personne pensât à objecter que parmi les assistants il pouvait y avoir aussi des chrétiens, et qu'il leur serait pénible de passer la journée du dimanche sans remplir aucun devoir religieux. C'eût été sans doute pousser trop loin le scrupule de la liberté de conscience.

Je n'en dis pas davantage. Sur tous ces points, la liberté religieuse est blessée, la conscience souffre d'une manière directe, immédiate, intolérable, qui appelle et exige le remède. La nation qui, dans son gouvernement ou dans ses mœurs, continue de pareilles traditions, qui se rend chaque jour coupable de pareils actes de tyrannie irréligieuse, charge sa conscience d'un lourd fardeau. Pour ma part, je me sais bon gré de m'en être déchargé aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici de théories constitutionnelles à satisfaire, d'une utopie à mettre en pratique, d'un mieux à atteindre et pour lequel on peut ne pas se presser ; il s'agit d'un devoir strict à remplir, d'une tache à effacer, d'une responsabilité à secoue d'une iniquité à faire disparaître.

La tache est d'autant plus honteuse que le monde entier est en droit de nous la reprocher. Nous sommes les seuls au monde qui laissions sans secours religieux nos soldats et nos matelots ; nous sommes les seuls qui ne connaissions pas le jour du Seigneur. Ce sont là deux signes de répro-

bation que la révolution nous a laissés, et qu'il faut nous hâter de laver de dessus notre front. Nous avons réparé d'autres plaies ; nous avons compensé d'autres torts ; mais nous avons gardé cette marque qui nous fait reconnaître de prime abord pour le premier peuple révolutionnaire. La foule se presse dans nos églises; notre langage est plus respectueux envers la foi, notre politique plus chrétienne ; nos soldats délivrent Rome, et rétablissent la papauté dans ses droits ; cela est vrai, nous sommes une nation catholique. Et cependant l'étranger, qui voit nos boutiques ouvertes le dimanche, et les défenseurs de la papauté, de retour à Paris, privés du droit d'aller à la messe, ne trouve-t-il pas que nous sommes toujours les fils de Voltaire?

Voilà, selon mon faible jugement, quelle dette a contractée, quels devoirs s'est imposés, de quelles réparations s'est rendue comptable envers le Christianisme, la bourgeoisie française, c'est-à-dire nous tous.

Il ne faut pas surtout qu'elle oublie que c'est elle qui est le premier auteur du mal. C'est elle qui en 1825 et depuis expédiait au peuple par ses colporteurs le *Voltaire des chaumières* et l'*Evangile-Touquet* ; c'est elle qui choisissait, pensionnait, choyait, soutenait contre l'Église ces 30 ou 40,000 instituteurs primaires qui sont maintenant, à titre de socialistes, l'objet de sa détestation et de son épouvante. A la fin du XVIIIe siècle, la noblesse a corrompu la bourgeoisie, et la noblesse a été rudement châtiée. De nos jours, la bourgeoisie a corrompu le peuple : que doit attendre la bourgeoisie !

Que cette fois enfin, le sentiment de sagesse, de raison, de reconnaissance, qui nous ramène vers l'Église, soit plus durable qu'il ne l'a été à d'autres époques ! Que la prospérité, si la prospérité doit venir, ne nous corrompe pas ! Que le calme ne nous ramène pas trop vite à la sécurité, la sécurité à l'orgueil, l'orgueil à l'ingratitude, l'ingratitude à une chute nouvelle et à un retour plus douloureux et plus pénible encore ! Ne roulons pas éternellement dans ce même cercle de désastres et de repentir, de prospérité et d'oubli ! Ce serait un peuple misérable que celui que tant de révolutions n'auraient pas corrigé ! Terrible pensée et qui prouve jusqu'à quel point l'éducation du XVIIIe siècle nous avait gâtés, quel fonds d'orgueil et d'indocilité elle avait mis dans notre cœur ! Dieu a employé 93 pour nous guérir, et 93 n'a pas suffi ; que faudra-t-il donc dans l'avenir ? et quelle nation inguérissable que celle qui est sortie encore gangrénée de la main de ces rudes chirurgiens : Marat et Robespierre!

Fr. DE CHAMPAGNY.

SOUVENIRS DE TROIS MOIS EN ITALIE

DANS L'ANNÉE 1848 [1].

(Suite.)

Avant d'attaquer Valeggio, on résolut d'attendre l'arrivée des brigades des princes, qui, par leur mouvement sur la gauche des Autrichiens, devaient décider l'ennemi à se retirer de Valeggio, s'il ne voulait pas risquer de se voir envelopper. On continua donc à se canonner de loin et sans résultat.

En arrivant auprès de Valeggio, les hauteurs situées à droite de la route offrent un espace aride d'environ quatre à cinq cents mètres, qui s'étend depuis le bord d'un bois fourré jusqu'à un champ de maïs, à partir duquel la colline s'affaisse rapidement sur Valeggio.

De l'endroit où s'était arrêté le roi, une route conduisait droit à la lisière du bois, passant auprès d'une cascine située au pied de la côte. Le flanc de la montagne se déroulait en panorama, et on distinguait un corps de tirailleurs autrichiens, qui, assis au milieu du champ de maïs, semblait observer nos mouvements et attendre notre attaque. Plus bas, un général autrichien présidait à l'établissement d'une batterie d'artillerie, et les rayons du soleil, frappant en plein dans cette direction, faisaient briller une masse de baïonnettes. Il y avait dans ces apprêts mutuels, dans la beauté des lieux, dans la grandeur des destinées qui semblaient définitivement engagées en ce jour, quelque chose de grave et d'émouvant.

En voyant l'attitude des Autrichiens, chacun sentait que cette journée serait rude et que le sort de la campagne allait être décidé.

Vers huit heures et demie, les officiers envoyés aux princes le matin rejoignirent le roi et lui apprirent que LL. AA. RR. ne pouvaient pas arriver à l'heure prescrite. La raison alléguée par les deux princes était péremp-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, page 548.

toire : lorsqu'ils reçurent l'ordre de se mettre en mouvement, les vivres n'étaient pas encore arrivées. Les soldats, campés depuis la veille au soir sur les hauteurs qu'ils avaient conquises, n'avaient rien à manger ni à boire. La mauvaise administration du service des subsistances, qui déjà plusieurs fois avait laissé manquer les soldats dans leurs longs bivouacs, se faisait ressentir d'une manière fatale en ce moment critique. Cependant les princes annonçaient qu'à sept heures et demie ils commenceraient leur mouvement. On pouvait donc espérer de voir paraître la colonne du duc de Savoie vers neuf heures et demie.

Cependant les Autrichiens, ayant terminé toutes leurs dispositions, font évacuer de nombreux tirailleurs, qui, s'étendant sur la droite de la ligne de bataille occupée par la brigade d'Aoste, obligent bientôt à faire marcher successivement plusieurs bataillons contre eux. Une vigoureuse fusillade s'engage sur ce point, et une batterie autrichienne ayant ouvert son feu, semble avoir pris pour point de mire le roi, qui, impassible comme toujours en face du danger, reste immobile sur son cheval, regardant avec attention les fluctuations du combat et tournant de temps à autre ses regards vers les hauteurs par lesquelles doit arriver la colonne du duc de Savoie. Enfin, à dix heures et demie, on aperçoit sur le haut de la colline de Custosa le jeune prince, qui, à cheval au milieu de la division, s'avance précédé d'une compagnie de Bersaglieri. Bientôt un de ses aides de camp arrive et annonce au roi que le duc de Gênes, au moment de se mettre en marche, a été attaqué par des forces imposantes; qu'une forte colonne, sortie de Vérone, a fait en outre une diversion sur Somma-Campagna, et que le prince est vivement engagé entre deux feux. En outre, le duc de Savoie faisait savoir que des forces considérables s'avançaient à sa rencontre avec l'intention évidente de l'attaquer dans la position qu'il occupait présentement à Custosa.

On envoie aussitôt un officier presser le duc de Savoie de hâter sa marche pour venir attaquer Valeggio par les hauteurs, lui enjoignant de laisser des forces suffisantes sur celles de Custosa pour appuyer le duc de Gênes dans son mouvement; ou bien rester lié avec lui dans le cas où il serait forcé de se maintenir dans sa position.

En arrivant auprès du duc de Savoie, l'officier porteur de cet ordre put se convaincre par ses yeux de la gravité des circonstances. Du sommet de Custosa on pouvait distinguer facilement les colonnes Autrichiennes, qui de tous les côtés marchaient sur le théâtre de la bataille, et on voyait de fortes colonnes d'infanterie, qui massées sur le revers

des hauteurs de Valeggio, se tenaient prêtes à entrer en ligne dès que l'action serait complétement engagée contre ce point. Au lieu de trente à trente-cinq mille hommes c'était plus de cinquante mille hommes, qui depuis Somma-Compagna jusqu'à Valeggio s'apprêtaient à combattre vingt-deux-mille Piémontais.

Le duc de Savoie, ayant laissé la brigade de Cuneo à Custosa, se mit à la tête de la brigade des gardes, et vers midi il parut sur les hauteurs de Valeggio, dont il chassa les ennemis, qui, débusqués du bois, traversaient en courant la pente aride dont j'ai parlé et allaient se réunir au corps de tirailleurs accroupis dans le champ de maïs.

Au même instant quelques coups de canon se firent entendre dans la direction de Roverbella ; mais on apprit bientôt que le 17e régiment, attaqué par un détachement sorti de Mantoue, l'avait facilement repoussé.

Dès que la brigade des gardes chercha à déboucher du bois, les Autrichiens embusqués dans le champ de maïs se levèrent ; d'autres parurent sur la crête de la montagne ; et un combat des plus chauds s'engagea sur toute la ligne. On entendait le canon résonner depuis Valeggio jusqu'à Somma-Campagna. Le duc de Gênes résistait énergiquement dans la position de Berettera, qu'il avait conquise la veille, malgré le vide causé dans sa ligne par l'absence de deux bataillons qui, s'étant égarés, se retirèrent sur Villa-Franca : faute grave et qui s'explique difficilement. Le jeune prince, pressé de tous côtés par des forces supérieures, envoya à Villa-Franca demander du secours, et en effet deux bataillons qui, avec une demi-batterie d'artillerie, fussent venus prendre l'ennemi en flanc, auraient pu opérer une diversion importante. Mais le prince éprouva encore ici un refus, qui bien que basé sur la nécessité de pouvoir défendre énergiquement Villa-Franca au besoin, n'en est pas moins une faute grave ; car tout homme de sens devait comprendre que l'ensemble des forces autrichiennes étant concentré sur le champ de bataille, Villa-Franca n'avait rien à craindre, et qu'un millier de Toscans était bien suffisant pour le garder. Sans se décourager par ce contre-temps, le duc de Gênes, ne prenant conseil que de son courage, sut inspirer à ses troupes l'énergie nécessaire et parvint à se maintenir glorieusement jusqu'au moment où l'ordre lui arriva d'opérer sa retraite. A Custosa la brigade de Cuneo se voyait également attaquée par des forces supérieures, et repoussait plusieurs attaques successives de l'ennemi sans perdre un pouce de terrain ; mais sur ce point aussi, trop faible pour profiter de ces avantages momentanés en pre-

nant l'offensive, elle était forcée à une défensive de plus en plus difficile.

A Valeggio la bataille devenait très-ardente. Les gardes, électrisés par la valeur impétueuse du jeune duc de Savoie, redoublaient d'efforts pour chasser l'ennemi de la crète de la montagne, et enfin parvenaient à s'y établir. Mais bientôt ils se virent attaqués par de nombreuses colonnes ennemies, auxquelles ils résistaient avec intrépidité.

La brigade d'Aoste déployait au pied des hauteurs la même valeur, et le roi, parcourant les lignes au milieu du feu le plus vif, enflammait les soldats d'ardeur, leur enseignant par sa ferme contenance ce mépris absolu du danger qui le caractérise. Le comte Jules Litta, officier d'ordonnance du général Sommariva, envoyé près du roi pour prendre des ordres, reçoit en le saluant une balle qui, par un hasard heureux, frappe son manteau mis en sautoir et s'arrête amortie, sans même effleurer les chairs. Le major Giustiani, officier d'un mérite distingué et connu comme écrivain militaire par sa *Tactique des trois armes*, est frappé au menton d'un coup de carabine ; la balle ne fait qu'effleurer les chairs sans atteindre l'os ; mais l'hémorrhagie le force à se retirer, ce qui prive le général Sommariva de son chef d'état-major.

Le général Bava, prévenu des forces imposantes de l'ennemi, de la position critique du duc de Gênes, de celle du duc de Savoie, qui devient chaque moment plus grave, conservait encore une espérance. L'ordre avait été donné au général Sonnaz d'attaquer Valeggio par la rive droite. D'un moment à l'autre, on espérait entendre le canon annoncer son arrivée, et le général Bava attendait cet instant pour lancer ses colonnes contre Valeggio dont la prise eût amené la victoire sur ce point, quel que fût du reste le sort du combat à l'extrême droite de la ligne. Chacun partageait son espérance, mais les moments devenaient de plus en plus précieux : une chaleur étouffante suffoquait le soldat ; de longues files de blessés descendaient des hauteurs, toujours aux cris de *vive le roi*, et sous Valeggio même le feu de l'ennemi faisait de grands ravages dans les rangs.

A trois heures, un officier attaché à l'état-major, M. Torelli, brave Milanais dont le dévouement et le zèle ne connaissaient ni dangers ni obstacles, arriva au galop ; c'était lui qui le matin avait porté au général Sonnaz l'ordre d'attaquer. Il remit au général Bava un billet du général Sonnaz et lui annonça que celui-ci avait déclaré que l'état de lassitude de ses troupes était tel, qu'il lui était impossible de les faire marcher à l'heure prescrite, mais qu'à quatre heures d'après-midi il attaquerait sur

la rive droite. Le général Bava ouvrit alors le billet et vit avec surprise qu'au lieu de quatre heures ce n'était qu'à six heures que le général Sonnaz lui disait devoir se trouver en mesure d'attaquer.

Le roi, informé de ce grave contre-temps, résolut d'attendre encore, espérant probablement que le bruit de la bataille, prouvant au général Sonnaz l'importance de sa diversion, le déciderait à hâter son arrivée. Mais lorsque vers trois heures et demie aucun indice de diversion de sa part ne fut parvenu, lorsque le roi vit au contraire que les bataillons autrichiens ne cessaient de se renforcer et que l'ennemi pressait de plus en plus l'aile droite, il jugea que l'heure était venue de songer à la retraite.

Il ordonna alors à M. de Dino-Talleyrand, capitaine d'état-major, d'aller appeler le général Bava.

Cet officier trouva le général auprès d'une caserne située près de la route menant aux hauteurs.

Là le feu était des plus actifs, une demi-batterie ripostait au feu d'une batterie ennemie ; une masse de tirailleurs se trouvait en même temps aux prises avec les Croates.

La caserne, enflammée par une fusée à la congrève, lançait des feux dans les airs, tandis qu'une centaine de blessés, couchés sous les arbres, rougissaient la terre de leur sang. Le général Bava conservait le plus grand calme ; mais, tenant à s'assurer encore des forces de l'ennemi, il fait répondre au roi qu'il va venir, et se précipite en avant. M. Achille Battaglia est expédié de nouveau à la recherche du général, et, l'ayant rejoint, le suit sur toute la ligne des tirailleurs jusqu'à une petite caserne d'où partait un feu tellement vif à leur passage, que le général fut contraint de rétrograder.

A quatre heures il arriva enfin près du roi, et après quelques instants d'entretien la retraite sur Villa-Franca est décidée.

La position était critique : on se voyait forcé de se retirer sur Villa-Franca, où se trouvaient les équipages de deux divisions ; car les troupes du duc de Gênes, après avoir combattu toute la journée, auraient couru risque d'être écrasées, s'il lui avait fallu se diriger sur Goito, point capital pour l'armée piémontaise, puisque c'était le seul passage qui lui restât sur le Mincio. Mais on pouvait craindre que l'ennemi, profitant du mouvement de retraite, ne saisît la fortune avec impétuosité, et en dirigeant immédiatement des forces sur Goito, ne parvînt à s'en rendre maître, et n'enfermât ainsi la plus grande partie de l'armée dans un cercle de fer.

Ce fut probablement cette appréhension qui décida à envoyer aussitôt ordre au général Sonnaz de suspendre son mouvement d'attaque sur Borghetto. Il fallait au moins deux heures pour porter cet ordre ; si donc le général s'était décidé à attaquer entre quatre et cinq heures, on était encore à même de profiter de sa diversion ; sinon, son mouvement devenait intempestif et fatiguait inutilement des troupes dont on pouvait prochainement avoir besoin. On prescrivit en outre au général Sonnaz de se retirer sur Goito avec une partie de ses forces et de laisser l'autre partie à Volta, position des plus importantes et dont la possession conservait à l'armée une attitude menaçante et un point d'appui réel. Comme on ignorait ce qui pouvait s'être passé de l'autre côté du fleuve, on laissa au général Sonnaz la latitude de se retirer avec toutes ses forces s'il le jugeait indispensable. L'ordre, écrit au crayon sur le feuillet d'un petit carnet, fut remis à un officier d'état-major, auquel on donna pour escorte deux carabiniers qui s'offrirent de bonne volonté à l'accompagner dans cette mission, qui pouvait être périlleuse par la rencontre des partis ennemis envoyés en reconnaissance sur les routes qu'il devait traverser avant d'atteindre un gué sur le Mincio, comme cela arriva en effet.

Toutes les dispositions ayant été prises, on commença le mouvement de retraite qui fut exécuté avec intrépidité par les troupes, disputant pas à pas le terrain à l'ennemi. Le colonel Cassata, sous-chef d'état-major, déploya dans cette occasion un rare sang-froid et aida puissamment par son action au maintien de l'ordre et à la bonne marche des choses. Du reste, les troupes piémontaises déployèrent dans tout le cours de cette journée un courage remarquable, et si plus tard cette armée donna le douloureux spectacle de soldats quittant leur drapeau sans combat, on peut dire à son honneur qu'en face de l'ennemi et après neuf heures d'une lutte sanglante, aucun fuyard n'allait porter l'épouvante sur les derrières. Depuis Valeggio jusqu'à Aquaroli, où la brigade d'Aoste fut rejointe par la division du duc de Savoie et les troupes du duc de Gênes, aucun désordre ne se manifesta dans les rangs, malgré le feu de l'artillerie ennemie. Et après quelque repos à Aquaroli les troupes se rendaient en bon ordre sous Villa-Franca, où elles passèrent la nuit.

Le 26, à quatre heures du matin, Villa-Franca était évacué, et à dix heures toute l'armée se trouvait à Goito sur la rive droite du Mincio, sans que les Autrichiens aient osé l'attaquer pendant cette longue marche de dix milles, offrant le flanc à l'ennemi.

Telle fut l'affaire de Custosa, dont les conséquences devinrent si dé-

sastreuses pour l'Italie. Cherchons, après ce fidèle récit, à résumer, dans un coup d'œil d'ensemble, les opérations principales de part et d'autre. La ligne de l'armée piémontaise était étendue; le maréchal Radetzky saisit le point faible, mais son attaque manquant d'ensemble laisse échapper la plus grande partie des résultats qu'elle pouvait donner. Les Piémontais font une résistance obstinée, au lieu de se replier peu à peu sur le Mincio et sur Valeggio, d'où ils pouvaient se maintenir en communication avec le gros de leur armée. Le 24, les Autrichiens lancent un corps sur la rive droite sans obstacle, et au lieu de culbuter les Piémontais, étonnés du succès de cette opération, les laissent de nouveau se replier tranquillement. Ceux-ci, au lieu de s'établir à Valeggio comme ils le peuvent encore, marchent jusqu'à Volta; le 23, le roi se porte à Villa-Franca avec 22,000 hommes; le 24, il bat les Autrichiens en queue, leur fermant ainsi la retraite sur Vérone; mais dans cette manœuvre hardie on néglige, par trop de confiance dans la faiblesse numérique de l'ennemi, d'enlever du blocus de Mantoue des forces devenues inutiles sous les murs de la ville, et on se prive ainsi d'un appui considérable. Au lieu d'envoyer aussitôt après la victoire la brigade d'Aoste à Valeggio, sur lequel on doit pivoter le lendemain, on la ramène sous Villa-Franca. Les Autrichiens s'emparent, dans la nuit du 24 au 25, de Valeggio, qu'ils avaient dû occuper dès ce 24 au matin. Ils reçoivent pendant la nuit de nouveaux renforts de Vérone; et le 25 les efforts de 22,000 Piémontais viennent se briser contre une disproportion énorme de forces; et pourtant, si le général Sonnaz eût attaqué selon ses instructions, peut-être la victoire était-elle définitivement forcée d'être fidèle à Charles-Albert. Mais ce prince voit ses plans manquer par là et se trouve placé dans la position la plus critique. Si le maréchal marche avec ses réserves sur Goito et l'emporte, si même il se contente d'attaquer l'armée dans sa marche de Villa-Franca à Goito le 26, il peut l'anéantir, mais par bonheur il se contente de quelques charges de cavalerie et laisse les Piémontais opérer tranquillement leur retraite. En pensant à cette immobilité des Autrichiens on est porté à croire que leur projet n'était pas de marcher sur Milan, mais qu'ils voulaient simplement reprendre Peschiera afin de traiter de la paix plus avantageusement.

(*La suite à un prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 1er septembre 1849.

Nous assistions dernièrement à l'inauguration solennelle de la statue de Du Cange : une statue à Du Cange, et dans son pays encore ! Une *Société des antiquaires*, celle de Picardie, assez hardie pour entreprendre d'ériger un monument de bronze, et une ville de province dans laquelle l'idée de conférer ce grand honneur à un érudit finit par réunir tous les suffrages ! On le croira si l'on veut, mais la ville d'Amiens était en fête pour Du Cange. Un perruquier, un confiseur dressaient des transparents avec cette inscription : *Au grand Du Cange*. On aurait demandé à ces honnêtes citoyens : Qu'est-ce que ce grand homme? Qu'a-t-il fait et comment le connaissez-vous? ils auraient été bien embarrassés pour répondre. Mais nous n'en trouvons leur zèle que plus méritoire, et c'est toujours un très-bon signe quand une population entière accepte de confiance le nom d'un homme qui n'a pas cherché la gloire en s'adressant aux mauvaises passions.

Toutefois, nous ne parlerions pas de l'inauguration de la statue de Du Cange dans notre *Revue politique*, si cette cérémonie n'avait eu aussi son côté politique. Nous sommes encore fort inexpérimentés en fait de parlage public : le *Congrès des amis de la paix* vient d'en donner solennellement la preuve; mais sur la place d'Amiens nos Français s'en sont mieux tirés qu'à la salle Sainte-Cécile, et la pensée qui animait la plupart de leurs discours trouvait dans la foule des auditeurs un écho très-sympathique. C'était la louange du passé : passé du moyen âge représenté par la sublime cathédrale d'Amiens et par les travaux de Du Cange, passé du grand siècle dont Du Cange doit être enfin compté comme une des gloires; passé d'il y a deux ans, où les sociétés savantes pouvaient songer à élever des statues de bronze. Dans ce point de vue, le présent ne pouvait être loué que pour la ressemblance qu'il a commencé à prendre avec le passé. Pour les hommes dont la pensée allait plus loin, ce dont on devait se féliciter dans les honneurs décernés à Du Cange, c'était l'utilité de l'hommage rendu à l'expérience de l'histoire. Oui, disait-on, les hommes qui ont jeté les fondements de la critique histo-

rique, tout en paraissant se vouer à des études purement spéculatives, ont bien mérité de la patrie et de l'humanité : car en nous apprenant à juger le passé en connaissance de cause, ils nous ont fourni un guide sûr au milieu des révolutions nouvelles, ils nous ont appris à ne voir que des vieilleries condamnées par l'expérience des générations écoulées dans les prétendues nouveautés dont la séduction entraîne les générations nouvelles dans la voie du désordre.

Mais, nous dira-t-on, vous étiez à Amiens, ville de réaction par excellence; vous auriez tort de tirer des conclusions générales et absolues d'une tendance qui n'est sans doute qu'une exception dans l'ensemble de la France et de l'Europe. — Peut-être aurait-on raison de nous faire cette objection, si la chose avait eu lieu en plein Morbihan, dans quelque paroisse vendéenne ; là encore, il se serait glissé quelque descendant des *bleus* pour protester contre ces *laudatores temporis acti ;* à Amiens, au contraire, ce n'est pas la plus vieille nuance qui domine, et je jurerais bien qu'Amiens n'a si fort pris goût au passé que parce qu'il voit dans le présent la conséquence trop directe de ses illusions de 1847. D'ailleurs nous ne jugeons pas de l'état des esprits uniquement d'après notre transplantation momentanée dans un centre où nous ne vivons pas habituellement. Notre contact ordinaire avec d'autres points du territoire français ne fait que nous fortifier dans notre impression ; la ligne de démarcation qui sépare les exploiteurs de 1848 du reste de la nation française se prononce de plus en plus.

Par exploiteurs de 1848, nous n'entendons pas seulement ceux qui ont pris part à la curée des emplois publics; curée pour curée, celle de 1830 avait déjà bien son caractère que la poésie a rendu ineffaçable, et si la dernière a laissé une impression plus profonde, c'est à cause de la naïve confiance que les hommes du gouvernement provisoire ont eue dans leur personnel républicain. La preuve en est dans la position fort tolérable de tous les administrateurs qui ont mis quelque modération et quelque intelligence dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Nous connaissons même des républicains de la veille, ou passant pour tels, qu'on a renvoyés aux loisirs de la vie privée sans que leurs administrés en eussent fait la demande, et qui ont laissé après eux des regrets sincères. Parmi les *topics* au moyen desquels on cherche à amuser le tapis en l'absence de discussions émouvantes, nous comptons pour fort peu de chose la guerre aux fonctionnaires d'origine républicaine. Dès qu'il s'agit d'emplois subordonnés, il y a vingt sujets sur un d'à peu près bon pour chaque place ; les révolutions se chargent de tirer le bon numéro à cette loterie, et quand elles le font, il leur faut bien du malheur ou de la maladresse pour qu'on ait le droit de les prendre à parti.

Ceux dont le but est encore d'exploiter sérieusement et à fond la révolution de 1848 sont autrement redoutables. Quiconque en ce moment les perdrait de vue, commettrait une haute imprudence ; car, ils le disent eux-mêmes, leur organisation est intacte, et, malgré les échecs qu'ils ont éprouvés, leurs espérances sont aussi vives, et, pour nous servir de l'expression anglaise, aussi *sanguine* que jamais. Les symptômes de la situation matérielle de la France deviennent assez contradictoires : tandis que le numéraire inactif continue de s'enfouir dans les caves de la Banque, on signale de toutes parts, et surtout hors de Paris, une reprise notable dans les affaires ; il est vrai que l'activité se porte principalement sur les objets de première nécessité, dont dix-huit mois d'inaction font sentir plus vivement l'absence ; mais, du moment que des bénéfices auront été réalisés sur des objets de première nécessité, avec les habitudes dépensières et imprévoyantes des hommes qui se livrent au mouvement des affaires, les dépenses de luxe reprendront leur cours, et de plus, l'Europe qui se rassure ne peut rouvrir l'ère des fêtes sans recourir aux oracles de la fabrique française. Tout nous porte donc à croire que nous ne tarderons pas à revoir des signes plus certains de la richesse publique ; mais avec l'incorrigible tendance de notre nation, que résultera-t-il de ce retour de prospérité ? Que les affaires redeviennent brillantes pendant deux ans, et au bout de ce terme nous aurons des élections détestables. Les révolutions, proclamées au nom de la misère, n'arrivent jamais chez nous que quand le calme a démesurément accru la richesse publique.

Un commerçant de joaillerie nous disait dernièrement que les ouvriers en bijoux étaient à peu près tous socialistes, et que leur misère de 1848 et de 1849 n'avait fait qu'accroître l'amertume de leurs opinions. Les opinions de cette sorte sont en effet principalement amères ; elles prennent leur source plus encore dans l'orgueil que dans l'appétit du bien-être. C'est l'orgueil qui leur donne des chefs et souffle dans leurs conseils l'esprit de dévouement et de sacrifice sans lequel les passions les plus exaltées sont frappées d'une impuissance radicale. Nous avons très-mal jugé, en 1848, les ouvriers des grandes villes, quand nous avons cru qu'il nous suffisait d'élargir en leur faveur les rangs des classes éclairées, pour les déterminer à travailler en commun chez elles au developpement de la société. On sait le rôle assez triste qu'ont joué la plupart des ouvriers qui ont siégé dans l'Assemblée constituante. Ceux d'entre eux qui ne se sont pas enrôlés à la suite des démagogues ont gardé une attitude de défiance et de mauvaise humeur qui les a empêchés de se former à la grande école des affaires. En France, un paysan tiré de la charrue est souvent, au bout de quelques années de service,

un excellent officier. On a donné la partie encore plus belle aux ouvriers de l'Assemblée constituante, et s'ils sont restés tellement au-dessous de la mission qu'on leur offrait, il faut attribuer ce mauvais emploi d'une aussi belle occasion plutôt à la disposition qui corrompait leurs sentiments qu'à leur défaut d'aptitude.

L'orgueil est donc le premier mobile du socialisme ; il fait les chefs, et c'est à son tour l'avarice qui fait les soldats. Ce qu'ose l'orgueil nous étonne plus que ce que désire l'avarice. Quelque habitué qu'on doive être à la perversité humaine, on ne saurait assez s'émerveiller de l'audace des mauvais conseils que l'impuissance de réussir autrement a depuis quelques années inspirés à l'orgueil. Or, dès qu'il s'agit du bien d'autrui, dès que ceux qui l'envient (et c'est toujours le plus grand nombre) ont trouvé un prétexte, nous allions dire honnête, pour justifier leur convoitise, les fondements sur lesquels la société repose sont ébranlés. Dans notre temps surtout, où l'étude du génie de l'homme s'est attachée à multiplier les moyens de communication intellectuelle, tout en laissant à l'intelligence humaine, livrée à elle-même, le soin de réprimer ses propres abus, le danger que nous signalons a pris des proportions gigantesques ; mais la conscience que nous avons de ce danger ne va pas jusqu'à nous faire croire qu'il s'agisse là d'un de ces malaises organiques qui doivent s'emparer, dans un délai plus ou moins rapproché, du corps tout entier. En un mot, nous considérons le socialisme comme un grand mal : nous demandons énergiquement qu'on y pourvoie ; mais nous ne condamnons pas irrémissiblement le malade, et si, par un excès inévitable, les désordres de la démocratie mettent le pouvoir aux mains de l'absolutisme, nous tenons essentiellement à n'avoir aucune part dans cette sorte de remède.

Aujourd'hui, nous croyons qu'il est de notre devoir d'insister sur cette dernière pensée ; car, qu'on ne s'y trompe pas, le dissentiment qu'elle a produit entre des hommes habitués à marcher sous la même bannière religieuse a depuis longtemps à nos yeux une portée, hélas ! trop considérable. Ce dissentiment s'est marqué tout à coup dans l'examen du projet de M. de Falloux sur l'instruction publique. Sans cette divergence profonde dans la manière d'apprécier le fond des choses, comment nous expliquerions-nous la véhémence des reproches dont nous avons été l'objet, et comment il a été possible à des hommes envers lesquels nous avions épuisé les formules de l'admiration et du respect, de traiter d'*injurieuses* des observations dictées par le désir de nous éclairer mutuellement ? Dès que la polémique est ainsi transportée sur le terrain des récriminations et des personnalités, nos lecteurs le savent bien, il nous est impossible de nous y maintenir. Nous aimons

mieux remonter jusqu'à la source de nos appréciations réciproques, et là nous découvrons, en effet, deux manières toutes différentes de juger le présent comme le passé. Nous sommes *optimistes*, et nos nouveaux adversaires sont *pessimistes*. Tout en constatant avec désolation l'inévitable va-et-vient des opinions extrêmes, nous persistons à considérer nos principes de liberté comme suffisants au salut de la société ; de l'autre côté, le manque de confiance aux hommes a conduit au désespoir de la liberté, et comme cette disposition a pour conséquence d'abjurer dans la pratique des doctrines par la défense desquelles on s'est illustré, on juge nécessaire de couvrir ce changement de front par autant de feux qu'il en faut pour que la fumée cache la vraie position des combattants.

Quant à nous, qui croyons devoir en rester au même point, nous voudrions, au contraire, élucider la question par une discussion calme, amicale de notre part, et qui ne laissât aucun prétexte à l'expression du dépit et de la colère. Nous pourrions démontrer, par exemple, que si une passion à la chaleur de laquelle nous restons entièrement fidèles, celle de la réhabilitation du Catholicisme, n'avait créé des illusions sur la profonde décadence de la société du moyen âge à certaines époques, on aurait trouvé dans l'étude des maladies sociales du XIVe siècle, par exemple, une raison suffisante pour se rassurer sur la portée des maladies analogues, qui, sous l'influence de causes presque semblables, travaillent aujourd'hui les peuples de l'Europe ; mais cette discussion nous entraînerait aujourd'hui bien au delà des bornes d'une *Revue politique* hebdomadaire.

Nous trouvons devant nous un autre préjugé plus général et que nous avons envie depuis longtemps de réfuter en peu de mots. Les attaques dont le dogme de la propriété est l'objet semblent d'autant plus redoutables qu'on les considère comme le second degré d'une entreprise devant les extrémités de laquelle la première révolution avait elle-même reculé. Les Jacobins, dit-on, s'essayèrent aux dépens du bien des nobles et de l'Eglise : Babeuf voulait tirer la conséquence logique de cet envahissement ; mais c'était trop pour une fois, on remit la partie à une autre génération, et c'est ainsi que l'abolition ajournée du principe de la propriété nous menace, d'ici à peu d'années, d'un accomplissement à peu près inévitable.

Nous prions le lecteur de remarquer que, pour le fond des choses, notre manière de voir ne diffère sous aucun rapport de celle des honorables adversaires que nous nous croyons obligés de combattre. La propriété est pour nous comme pour eux le roc qui doit demeurer ferme au milieu des changements politiques; comme eux, nous comprenons le

sens profond de cette religion du dieu Terme, que, sous les Romains, on ne pouvait remuer de sa place aux bornes de l'héritage, sans commettre un affreux sacrilége. En ce sens, nous allons peut-être plus loin qu'eux ; car il nous est impossible de concéder le nom de doctrine, fût-ce même une doctrine erronée, à toute entreprise concertée contre la religion du dieu Terme. Ce n'est pas une doctrine, c'est un crime, crime contre Dieu et les hommes : ceux qui prêchent les doctrines socialistes conseillent le vol, ni plus ni moins ; et, dans ce sens, nous sommes convaincus que ces prétendues doctrines méritent la punition décernée par nos lois contre le vol.

Si donc la première révolution n'avait fait que s'arrêter en route, nous ne comprendrions ni sa force, ni sa durée quelque éphémère qu'elle ait été ; mais la spoliation des biens, soit des émigrés, soit de l'Eglise, ne nous autorise pas à considérer la première révolution comme ayant transgressé les bornes d'un changement politique ; et si nous cherchions la preuve que les Montagnards actuels, malgré leur prétention à se parer de ce nom odieux et redoutable, ne sont pas de vrais *Montagnards*, nous la trouverions dans la faiblesse qui a porté le Danton de 1848 à passer sous les Fourches Caudines du socialisme.

L'ancienne monarchie avait maintenu constamment dans l'exception les biens de main-morte, particulièrement les biens d'églises, et quant à ceux qui jouissaient d'un privilége politique, elle n'a cessé de mettre pour condition à ce privilége la fidélité des nobles à leurs engagements envers la couronne. Pouvons-nous oublier que c'est la Charte de 1814 qui, la première, a consacré l'abolition du droit de *confiscation?* Nos rois jugeaient qu'il importait à la sécurité de leur couronne que le souverain eût le droit de reprendre tous les biens nobles dont on se serait servi contre eux et contre l'Etat. L'abolition du privilége de la terre entraînait celui du droit de confiscation ; si la Révolution avait eu conscience d'elle-même, elle se serait hâtée de tirer cette conséquence : mais le gouvernement révolutionnaire se trouva là, comme sous tant d'autres rapports, aux droits de la monarchie absolue. Ainsi, du moment que l'émigration était proclamée un crime contre la sûreté de l'Etat, le droit de confiscation du bien des émigrés découlait naturellement du principe même de nos anciens gouvernements. Le jugement à porter sur ces mesures ne doit donc pas s'appliquer à la confiscation qui en fut la conséquence, mais à la définition même du prétendu crime d'émigration, à la justice comme à l'opportunité de cette définition. Hors de là, le principe de la propriété demeurait intact.

Dans l'ancienne monarchie, l'Eglise était subordonnée à l'Etat : c'est ce qu'on appelait, par antiphrase, les *libertés de l'Eglise gallicane*, li-

bertés dont le conseil d'Etat continue de garder le dépôt, suivant la précieuse assertion de M. le vice-président de la République. La couronne était tutrice de l'Eglise, surtout dans la limite de ses intérêts temporels, et la mineure n'avait cessé d'être traitée en conséquence. On était habitué à lui retirer ses biens quand on jugeait qu'elle en avait abusé ; le clergé séculier secondait sous ce rapport, avec un zèle édifiant, la sollicitude de l'Etat. Pour se convaincre à quel point allaient dans cette voie l'arbitraire du gouvernement royal et la condescendance des évêques, il suffit de parcourir le livre précieux et véridique du P. Prat, sur la *Suppression des ordres religieux en France.* En prononçant d'un seul coup l'abolition de la propriété ecclésiastique, le gouvernement révolutionnaire ne fit là, comme pour la confiscation du bien des émigrés, qu'abuser d'un précédent de la monarchie. Après ces attentats, Robespierre avait le droit de proclamer contre les babouvistes que le principe de la propriété était un principe sacré.

C'est ce qui fait que le comité de salut public est resté, malgré tout, dans l'histoire un vrai gouvernement : la création du grand livre de la dette publique a été de sa part un hommage bien solennel au principe de la propriété. Notre gouvernement provisoire de 1848 n'a été au contraire qu'un *brigandage* (pour nous servir d'une expression consacrée par l'Eglise, pour désigner le faux concile d'Éphèse), en ce sens que si l'opinion publique n'avait énergiquement résisté, il aurait *le premier* porté atteinte au principe de la propriété particulière et non privilégiée. Qu'on cesse donc de nous menacer, amis ou ennemis, du gouvernement des rouges. Si ce gouvernement est un gouvernement politique, cette sorte de politique est tellement contraire à la situation intérieure et extérieure de la France, qu'il ne subsistera pas huit jours; si c'est, au contraire, un gouvernement social, autrement dit un *brigandage*, on sait ce que les brigandages ont de chance de durée : on ruine ainsi une nation, on ne la tue pas.

Les socialistes sont pour nous des ennemis à la fois bien vieux et bien nouveaux, bien redoutables et bien faibles. Dans notre intime conviction, un *optimisme prudent* aura plus de force contre eux qu'un *pessimisme éloquent.*

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Ce, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LA QUESTION RELIGIEUSE

EN 1682, 1790, 1802 ET 1848

ET HISTORIQUE COMPLET DES TRAVAUX DU COMITÉ DES CULTES DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE 1848

PAR M. PIERRE PRADIÉ

REPRÉSENTANT DU PEUPLE ET SECRÉTAIRE DU COMITÉ DES CULTES.

Quel jugement portera l'histoire sur l'Assemblée constituante de 1848? Ce n'est pas à nous, contemporains, qu'il appartient de le dire ; ce n'est pas à nous, chrétiens, qu'il importe beaucoup de le savoir. Les hommes, leurs intentions, leur conduite, les appréciations plus ou moins justes dont ils peuvent être l'objet, tout cela occupe une bien petite place dans le stupéfiant tableau que la Providence déroule sous nos yeux depuis dix-huit mois ; elle s'y est réservé le premier plan à elle-même, et, soyons-en sûrs, les personnages secondaires s'effaceront de plus en plus devant elle, à mesure que la toile se déploiera davantage et sera plus près d'apparaître dans son ensemble. On verra plus clairement alors qu'on ne peut le faire aujourd'hui quelle a été l'œuvre spéciale départie à chacun, et par quels merveilleux ressorts il a été conduit à la faire, souvent à son insu, malgré lui peut-être, telle qu'elle lui avait été marquée par cette volonté supérieure qui, sans porter atteinte à la liberté humaine, sait en faire servir l'exercice à l'accomplissement de ses desseins.

Dès à présent il nous est donné d'entrevoir au moins quelques linéaments du plan divin, et nous ne croyons pas nous tromper en assignant à la dernière Constituante un rôle providentiel indépendant de l'opinion qu'on peut se former de son personnel et de ses actes.

Nous ne parlons pas ici d'un rôle accidentel et de circonstance, des conditions de force dont elle s'est trouvée pourvue, par exemple, et que nul autre pouvoir n'aurait jamais réunies comme elle pour triompher d'un 15 mai et d'une insurrection de juin ; en dehors de ces faits particuliers, qui certes sont assez frappants, l'existence tout entière de l'Assemblée qui vient de finir, sa composition, ses travaux, ses qualités bonnes et mauvaises, nous révèlent une mission générale que, sans s'en rendre compte, elle était appelée à remplir ; cette mission, c'était de briser la chaîne des traditions parlementaires, et d'anéantir ainsi un puissant obstacle que les préjugés du vieux libéralisme et les habitudes d'une stratégie à courtes vues opposaient depuis longtemps sur plus d'un point au triomphe de la vérité.

Cette chaîne n'avait pas été rompue par la révolution de Juillet ; on peut même dire qu'elle en avait reçu un notable accroissement de force. La victoire avait été remportée au profit de l'ancienne opposition de la chambre élective ; elle occupa en masse le Palais-Bourbon, où ses adhérents vinrent combler les vides laissés par la retraite de ses adversaires ; aucun élément nouveau de quelque importance n'intervint pour la modifier. Le fait même de son avénement au pouvoir la scinda, il est vrai, en deux camps ; mais sa fraction la plus avancée continua à vivre sur les théories qui avaient pendant quinze années alimenté sa polémique ; et l'autre, s'en écartant tout juste autant qu'il lui parut nécessaire pour ne pas compromettre la position nouvelle qu'elle avait acquise, n'en affecta que plus de s'y montrer fidèle en tout ce qui ne touchait pas à l'intérêt gouvernemental.

Supposez que quelque chose de semblable se fût passé en février 1848, que la gauche parlementaire, entraînée hors des voies dynastiques par les emportements ou par les nécessités du combat, eût proclamé la déchéance de Louis-Philippe et de sa race, et fût devenue, soit par la continuation de ses pouvoirs, soit par une réélection qui ne manque jamais en pareil cas, le noyau d'une assemblée républicaine ; des résultats analogues à ceux de 1830 se seraient presque infailliblement produits. L'apparition du socialisme, si toutefois dans cette hypothèse elle n'eût pas été plus ou moins complétement ajournée, aurait sans doute varié le thème des précédentes discussions ; mais toutes les fois qu'il n'aurait pas été question d'impôt progressif,

de crédit foncier ou d'organisation du travail, on serait demeuré sur le terrain battu par les vieilles luttes, et les préventions les plus aveugles n'auraient pas reculé d'un seul pas.

Dieu avait d'autres vues, et pour ne parler que d'un ordre d'intérêts auquel sa parole infaillible assure une protection spéciale et permanente, il n'entendait pas qu'une nouvelle révolution n'aboutît qu'à river plus étroitement les fers de son Eglise en donnant une sanction de plus aux doctrines oppressives des fils de Voltaire et des héritiers du jansénisme des Parlements. S'il ne jugeait pas à propos d'écarter définitivement de la scène politique les hommes qui avaient le plus contribué à les mettre en honneur, s'il voyait en eux des instruments encore à son usage qu'il ne lui convenait pas de briser, du moins voulait-il qu'il y eût dans leur action sur l'opinion publique une solution de continuité qui neutralisât le danger de leur influence, dans le cas où ils seraient rebelles à l'imposante leçon des événements. Et voilà que cette fois, à part quelques individualités excentriques, la Chambre entière reste en dehors du mouvement, qui balaie presque indistinctement la majorité conservatrice et la minorité libérale. Voilà que des terreurs inconnues jusqu'alors pour l'avenir et pour l'existence même de la société bannissent de tous les esprits les plus vives préoccupations de la veille. Voilà enfin que, par l'application non encore expérimentée du système électoral le plus insaisissable dans ses tendances, le plus incalculable dans ses résultats, sous la pression de mille sentiments divers dont pas un de ceux qui les éprouvent ne s'attendait quelques semaines auparavant à subir jamais l'impulsion, surgit de toutes les parties de la France une foule de législateurs nouveaux, inconnus au pays, inconnus les uns aux autres, souvent inconnus à eux-mêmes, étrangers à la pratique des affaires, ignorants de ce que les hommes politiques se sont jusqu'à présent piqués de savoir, et par cela même libres des liens de la tactique parlementaire, de l'esprit de coterie et du parti pris. Sans doute on voit aussi reparaître beaucoup de membres de la représentation dissoute, mais ils ne dominent ni par le nombre, ni par l'ascendant; car en présence d'une situation si nouvelle les précédents ont singulièrement perdu de leur autorité. Sans doute encore il y a là un contingent honnête de gallicans et de voltairiens; mais à côté d'eux, élus parfois dans le même département et portés sur la même liste, arrivent des partisans déclarés de la liberté religieuse; mais les

opinions et les passions hostiles à cette liberté ne sont point enrégimentées pour ainsi dire, ne forment pas, comme dans les Chambres d'autrefois, un corps discipliné et compact. Dans ce singulier assemblage d'éléments disparates, on ne se met point en peine d'être un avec soi ou avec ses amis, et tel député de l'ancienne gauche qui n'avait jamais fait défaut à une charge contre le parti prêtre, livré à lui-même, reconnaît de bonne grâce ce qu'il y a de raisonnable et de vraiment libéral dans la manière dont Mgr l'évêque de Langres entend les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Qu'on ne s'étonne donc pas des rapprochements opérés, des concessions faites en cette matière dans les délibérations du comité des cultes ; mais qu'on admire et qu'on bénisse la main qui a su profiter des bouleversements du sol pour y déposer des germes précieux, condamnés peut-être à y rester enfouis longtemps encore, mais destinés, n'en doutons pas, à fructifier tôt ou tard. Maintenant M. Dupin peut revenir au fauteuil de la présidence ; M. Thiers peut reprendre plus de crédit qu'il n'en eut jamais dans le Parlement ; quelles que soient demeurées ou quelles que redeviennent leurs dispositions personnelles, ils ne retrouveront plus cet auditoire façonné de longue main à répondre par des acclamations presque unanimes à une tirade contre les Jésuites ou à une thèse politique en faveur de la suprématie du pouvoir civil.

Il faut lire d'un bout à l'autre l'ouvrage de M. Pradié pour comprendre à quel point il justifie ces réflexions ; nous nous contenterons de signaler ce qui en ressort de plus saillant. L'honorable constituant, qui joint à un catholicisme hautement avoué des convictions républicaines et démocratiques très-prononcées, a, pour résumer avec méthode les travaux du comité des cultes, auxquels il a pris une active et louable part, divisé l'analyse qu'il en a faite en autant de chapitres qu'il y a eu de questions principales agitées dans ce comité : rapports généraux de l'Eglise et de l'Etat, ou concordat et articles organiques, mode de nomination des évêques, budget des cultes, facultés de théologie, célibat des prêtres, inamovibilité des desservants, etc. Ouvrons quelques-uns de ces chapitres, et voyons quelles idées ont été émises, quelles conclusions ont prévalu sur les plus importants des points que nous venons d'indiquer.

Sur les rapports généraux des deux puissances, on a dû avant tout examiner la législation en vigueur, celle qui résulte du concordat de 1801 et des articles organiques ; et comment l'a-t-on jugée ?

« *Tous les membres du comité* (nous citons textuellement) ont été
« d'avis que cette législation, inspirée par cet esprit de centralisation
« et d'absolutisme qui est le cachet particulier de toutes les œuvres
« de Napoléon, ne pouvait convenir à un état social où toutes les in-
« fluences doivent se produire, libres de ces nombreuses entraves
« qui caractérisent le régime despotique. » (P. 127.)

Telle était précisément la doctrine que soutenait, au milieu des murmures de l'immense majorité de ses collègues, notre ami M. de Carné à la séance du 19 mars 1844, celle-là même où des applaudissements frénétiques, partis de tous les coins de la salle, couvraient la voix de M. Dupin réclamant la stricte exécution des mesures destinées à contenir l'audace du clergé, et adjurant le gouvernement de se montrer impitoyable dans leur application.

Mais entrons dans le détail. Quels sont les articles qui semblent plus particulièrement en désaccord avec l'esprit des institutions modernes?

C'est l'art. 1er de la loi organique qui prescrit l'autorisation du gouvernement pour la publication des bulles, rescrits, etc.

« Le comité l'a trouvé contraire au principe de la séparation du
« spirituel et du temporel. Ces bulles et ces rescrits doivent être mis
« à exécution sans entraves, sans préjudice des droits de l'Etat, s'ils
« portaient atteinte aux lois de la République. » (P. 129.)

C'est l'art. 2 qui défend à tout nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique d'exercer aucune fonction relative aux affaires de l'Eglise gallicane sans la même autorisation.

« On a dit », M. Pradié le constate sans faire mention d'aucune contradiction, « que le Saint-Siége avait le droit incontestable d'envoyer
« des vicaires apostoliques et des ecclésiastiques chargés de mis-
« sions purement spirituelles; qu'ils pourraient exercer sans une au-
« torisation du gouvernement; que cette autorisation ne pouvait
« s'appliquer à eux, et que cet article ne devait être maintenu que
« pour les cas ordinaires où le Pape envoie un légat ou un nonce
« avec un caractère officiel. On a pensé que, même dans ce cas, on
« devait se borner à suivre les usages diplomatiques. » (*Ibid.*)

« Mêmes observations sur les art. 3 et 4, relatifs aux décrets des
« conciles et à l'établissement en France de ces mêmes conciles et
« des synodes, l'Etat ne devant gêner en rien l'exercice de la juri-

« diction purement spirituelle, sans préjudice toutefois des lois ré-
« pressives de police. » (*Ibid.*)

Sur les art. 6, 7 et 8, on a émis le vœu de voir disparaître la procédure et la juridiction exceptionnelles en cas d'abus, et le clergé rentrer à cet égard dans le droit commun. (P. 130.)

« Sur l'art. 10, on n'a pu se rendre compte du droit que l'Etat
« s'attribuait d'abolir tout privilége portant exemption ou attribution
« de la juridiction épiscopale. » (*Ibid.*)

« On n'a pas compris, sur l'art. 11, la nécessité pour les évêques
« de demander au gouvernement l'autorisation d'établir dans les dio-
« cèses des chapitres cathédraux et des séminaires. On n'a pas com-
« pris non plus la suppression, par cet article, de tous autres éta-
« blissements ecclésiastiques. ***On s'est demandé, à cet égard, ce que***
« ***l'État avait à voir à cela.*** » (*Ibid.*)

« L'art. 18 peut être nécessaire pour que l'évêque puisse agir avec
« un caractère officiel aux yeux de l'Etat. Mais cette disposition qui
« exige que la bulle qui porte l'institution canonique de l'évêque ait
« reçu l'attache du gouvernement, ne saurait porter atteinte à ce
« principe que le Pape pourrait au besoin conférer la juridiction
« épiscopale sans avoir besoin de l'attache du gouvernement. »
(P. 131.)

« La même observation s'applique à l'art. 19. Il ne saurait dépen-
« dre du pouvoir séculier d'empêcher les évêques de confier aux
« prêtres qu'ils choisiraient l'administration d'une paroisse, sauf à
« l'Etat à refuser le traitement dans le cas où il n'agréerait pas le
« candidat. » (*Ibid.*)

« L'art. 20, qui exige des évêques la permission du gouvernement
« pour sortir de leurs diocèses, a paru contraire à toutes les conve-
« nances et contraire au respect qui doit s'attacher à la dignité épis-
« copale. » (*Ibid.*)

« On n'a pas vu la raison pour laquelle on soumettrait, en exécution
« de l'art. 23, les réglements des séminaires au chef de l'Etat, et on
« a trouvé *tyrannique et surannée* la disposition qui prescrit aux pro-
« fesseurs des séminaires de souscrire et d'enseigner la déclaration
« de 1682. » (*Ibid.*)

« Sur l'art. 39, on a dit qu'il était sans doute à désirer qu'il n'y
« eût qu'une seule liturgie et qu'un seul catéchisme pour toute la
« France, mais que ce n'était pas à l'Etat à régler cette liturgie et à faire

« ce catéchisme ; qu'il était très utile *de rétablir en France la liturgie* « *romaine*, et de donner aux enfants qui souvent changent de dio- « cèse un catéchisme uniforme ; mais *que tout cela regardait Rome et* « *les évêques.* » (*Ibid.*)

« L'art. 44, qui prescrit la permission du gouvernement pour l'é- « tablissement de chapelles et d'oratoires, a paru au comité contraire « à la Constitution, qui proclame le droit de réunion (P. 132). »

Une longue discussion s'est engagée sur l'art. 45, relatif aux cérémonies extérieures du culte ; et, chose digne de remarque, pas une voix ne s'est élevée pour combattre en thèse générale la liberté des processions ; on s'est demandé seulement si elle devait continuer à être restreinte par la règle absolue que pose cet article, ou s'il fallait la rendre illimitée, ou enfin s'il convenait de laisser, soit au gouvernement, soit à l'autorité locale, le soin d'apprécier les circonstances de nature à en faire interdire exceptionnellement l'exercice. Après avoir entendu toutes les opinions, notamment celle du directeur des cultes, qui, tout en revendiquant les droits de l'administration, pense qu'elle doit se montrer très-libérale et n'empêcher les processions que lorsqu'il y aurait lieu de craindre des troubles sérieux qn'on ne serait pas en mesure de réprimer facilement et sans scandale, « le co- « mité..... est d'avis qu'il suffit de donner à l'Etat d'une manière géné- « rale la police extérieure des cultes, et qu'à cet égard l'art. 1er du « concordat, modifié par le comité[1], est suffisant. L'art. 45 de la loi « organique, en interdisant toute procession dans les lieux où il y a « des temples destinés aux cultes dissidents, pose une restriction « contraire à la liberté des cultes. En principe, toutes les cérémonies « extérieures doivent être permises et même protégées, qu'elles « aient lieu dans des pays protestants ou non. La police ne devrait

[1] On fait allusion ici à une observation émise sur l'art. 1er du concordat, qui caractérise de plus en plus l'esprit du comité, et que son secrétaire rapporte en ces termes :

« Sur la disposition de l'art. 1er, relative à la police des cultes, et qui attribue « au gouvernement le droit de faire les règlements nécessaires pour la tranquillité « publique, le comité a trouvé que les expressions étaient trop générales, et qu'il « était à craindre que l'administration ne s'autorisât de cette rédaction pour pous- « ser ses prétentions jusqu'à la police intérieure. Le comité a pensé en conséquence « que l'article devait être rédigé de manière à ce qu'il fût bien expliqué que l'au- « torité civile n'aurait que la police extérieure des cultes et qu'elle aurait même « dans ce cas à se concerter avec l'autorité religieuse. » (P. 128.)

« intervenir que dans les cas extrêmes d'agitation et sauf recours à « l'autorité supérieure. » (P. 132-137.)

Forcé d'abréger, nous n'avons fait qu'une énumération incomplète. Mais telle qu'elle est, ne présente-t-elle pas un plan de réforme de la législation des cultes que ne désavouerait aucun des plus zélés défenseurs de la liberté religieuse? Convenons-en, si au mois de janvier 1848 une commission de la Chambre des Députés les eût appelés dans son sein pour y exposer leurs idées, peut-être eussent-ils hésité, dans l'intérêt même de leur cause, à formuler aussi catégoriquement un tel programme.

Nous pourrions nous en tenir là ; mais le lecteur nous pardonnera d'appeler un instant son attention sur les solutions données par le comité à certaines questions particulières qu'il a cru devoir traiter plus à fond, ou dont il a été, soit par des pétitions, soit par des propositions émanées de l'initiative parlementaire, plus directement et plus spécialement saisi.

Il a ajourné celle du mode de nomination des évêques, mais après l'avoir envisagée sous toutes ses faces; et ce qu'il importe de noter, c'est qu'il a repoussé d'emblée la pensée de faire concourir, selon le système de 1791, tous les citoyens sans distinction de croyance à la désignation du premier pasteur ; qu'il n'a songé sérieusement qu'à adjoindre au clergé appelé à y prendre la principale part, soit les maires ou adjoints *catholiques*, soit des délégués des conseils de fabrique, soit les chefs de famille appartenant *notoirement* au culte catholique ; que les inconvénients attachés à ces diverses combinaisons, et notamment la difficulté d'un discernement exact de ceux qui professent réellement le catholicisme lui ont fait écarter en définitive toute intervention d'électeurs laïques, et que l'idée à laquelle il se serait arrêté eût été celle d'abandonner entièrement l'élection au clergé, sauf à ne donner à cette élection que le caractère d'une présentation de candidats entre lesquels le gouvernement aurait eu à choisir. (P. 143-183.)

Tout le monde a su dans le temps qu'il avait eu à se prononcer sur le maintien ou sur la suppression du budget ecclésiastique, si vivement attaqué par quelques personnes comme une violation de l'égalité entre les cultes, ou comme une atteinte à la liberté de ceux qui, entretenus aux frais de l'Etat, semblent devoir dès lors échapper difficilement à une situation subordonnée et dépendante à son égard. Des

considérations de nature et d'origine fort diverses, ainsi que l'explique très-bien M. Pradié, se sont réunies pour amener en faveur du *statu quo* une décision unanime que l'Assemblée n'a pas hésité à sanctionner par son vote. Mais cette décision même est peut-être moins précieuse à recueillir que la manière dont elle a été motivée, que le langage si explicite du rapporteur (l'honorable M. Chapot), constatant que le traitement payé par l'Etat aux ministres de la religion n'affecte point leur liberté dans l'ordre spirituel, qu'il ne les empêche pas de puiser leurs pouvoirs « à une source *indépendante* « *par son essence*, et sur laquelle l'Etat est *complétement dépourvu* « *d'action*, » qu'il ne confie au gouvernement qu'un seul droit, celui de vérifier si la personne qui reçoit le traitement exerce en fait le ministère auquel il est attaché, mais sans examiner comment ce ministère est exercé quant à l'enseignement dogmatique et à la direction des consciences. (P. 191.)

Si le comité s'occupe des facultés de théologie, s'il formule le vœu de voir augmenter leur nombre et rendre leurs cours obligatoires pour le clergé, il a soin de les placer expressément en dehors du domaine universitaire, et de demander que leur réorganisation soit concertée entre le gouvernement et le Saint-Siége, « afin que les grades qui « y seront conférés aient un caractère canonique, et que l'orthodoxie « de l'enseignement soit maintenue dans toutes les chaires catholi- « ques. » (P. 212.)

On se rappelle toutes les déclamations soi-disant libérales contre le célibat des prêtres. Un rapport de pétitions est venu leur donner beau jeu pour se reproduire. Eh bien ! nous en cherchons vainement la trace dans le débat qu'il a provoqué. On a discuté sur la jurisprudence, sur le plus ou moins d'appui que la loi civile devait prêter à la prohibition canonique ; la sagesse de cette prohibition, considérée en elle-même, n'a pas été mise en question. (P. 255-266).

L'amovibilité des desservants était aussi un texte habituel de doléances plus ou moins sincères sur la condition précaire du clergé inférieur, et d'attaques passionnées contre le despotisme de l'épiscopat. Rien de tout cela ne se retrouve dans la discussion approfondie qui, à plusieurs reprises, a eu lieu sur ce point. C'est à peine si M. Isambert a insisté sur la disposition des vicaires généraux à abuser d'un pouvoir arbitraire, sous l'influence de l'esprit de camaraderie ou du désir de se faire des partisans. Il est impossible, du reste, de traiter

de la constitution et de la discipline de l'Eglise en termes plus convenables et plus respectueux que ne l'ont fait tous les orateurs; ceux même qui ont soutenu que la question était de la compétence de l'assemblée ont eu soin de motiver leur opinion sur ce qu'il ne s'agissait pas, suivant eux, de modifier le concordat, mais seulement les articles organiques faits sans la participation de l'autorité ecclésiastique; ils ont énergiquement protesté contre la pensée de rien tenter qui ressemblât à la constitution civile du clergé, et la résistance qu'ils ont rencontrée, même sur ce terrain, à tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'un empiétement sur les droits du pouvoir spirituel, les a bientôt conduits à réclamer l'ouverture d'une négociation avec le Saint-Siége pour régler les conditions du retour au système de l'inamovibilité. Ajoutons qu'ils n'ont pas séparé l'idée de ce retour de celle du rétablissement des officialités ecclésiastiques, ces tribunaux qu'en d'autres temps on n'eût pas manqué de flétrir comme des juridictions d'exception et de privilége renouvelées du moyen âge, en sorte que le comité, en adoptant ce double vœu, auquel le gouvernement a annoncé l'intention de se conformer sans délai, n'a fait que suivre l'initiative prise il y a déjà plusieurs années par un illustre prélat. (P. 326-386).

Ce n'est pas accidentellement, au surplus, et dans une circonstance isolée, qu'il a témoigné de sa volonté formelle de ne jamais franchir les limites qni fixent le domaine respectif des deux puissances.

« Par une résolution générale, et qui devait s'appliquer à toutes « les déterminations qu'il pouvait prendre ultérieurement, il a arrêté « tout d'abord que non-seulement il était incompétent, mais qu'à ses « yeux l'Assemblée nationale était complétement incompétente dans « toutes les matières religieuses ; que sa compétence ne commen- « çait que dans les matières mixtes ; que même, dans ce cas, l'Etat « devait se concerter avec l'Eglise avant d'attacher à ses décrets la « formule obligatoire. Ce principe une fois convenu et arrêté, le co- « mité a passé à l'examen des différentes questions qui lui étaient « soumises, et il a donné son avis sur chacune d'elles, sauf l'appro- « bation toujours sous-entendue des évêques et du Saint-Siége, dans « les matières de leur ressort. » (P. 440).

Certes il y avait longtemps qu'une déclaration aussi précise n'était émanée d'un corps politique quelconque, et lorsque, dans un dernier

chapitre qui forme le résumé de tout l'ouvrage, M. Pradié met en regard de l'esprit qui a présidé aux travaux du comité des cultes celui des législations de 1682, de 1790 et de 1802, on est vivement frappé du pas immense fait en 1848 vers l'affranchissement de l'Eglise. Il est curieux surtout de rapprocher le fameux rapport de Camus à la première Assemblée constituante du langage tenu par ceux des membres de la seconde, qu'on peut le moins soupçonner de partialité en faveur des prétentions sacerdotales. Il est curieux de comparer à la légèreté tranchante avec laquelle l'ancien avocat du clergé présente l'élection populaire comme le seul mode légitime de pourvoir aux évêchés et aux cures (p. 408 et suiv.) la réserve dont fait preuve M. Isambert en traitant le même sujet (p. 156 et suiv.), et l'insistance qu'il met à réclamer le concours du Souverain Pontife, agissant dans la plénitude de son indépendance, à toutes les innovations dont l'état de choses actuel peut être susceptible (p. 182). Mais nous l'avons déjà dit : il n'est pas nécessaire de remonter si haut pour mesurer le progrès des idées, et ce n'est pas du dernier Parlement de la monarchie qu'on eût pu attendre la reconnaissance des principes admis au sein de l'Assemblée qui a inauguré parmi nous le gouvernement républicain.

Dira-t-on, pour atténuer la portée de ce contraste, que, les comités s'étant formés dans l'origine par l'inscription volontaire des représentants pour celui où chacun d'eux se sentait appelé par ses connaissances et par ses goûts, les catholiques zélés se sont portés en masse au comité des cultes et s'y sont assuré une majorité factice, qui était loin de reproduire la proportion réelle des suffrages dans l'Assemblée elle-même? Nous ne nierons pas qu'ils n'y soient entrés en nombre assez considérable, et nous supposerons, si l'on veut, ce nombre supérieur au chiffre que leur eût assigné une répartition faite au moyen d'une règle de trois. Mais nous affirmons en même temps que s'il y a eu calcul de leur part, ce calcul n'eût pas été d'une exécution praticable quelques mois plus tôt. Se figure-t-on bien, dans le cas où le système des comités eût été en vigueur sous Louis-Philippe, les députés catholiques marquant leurs places au comité des cultes sans qu'elles leur fussent disputées par leurs adversaires habituels? Etaient-ils d'ailleurs assez nombreux pour pouvoir faire cette manœuvre saus s'effacer entièrement dans tous les autres ordres de travaux, sans renoncer à prendre part aux discussions préparatoires

des matières politiques, administratives ou financières que tel ou tel d'entre eux pouvait être le plus apte à traiter? En 1848, bien loin qu'il en ait été ainsi, il est à remarquer qu'aucun des hommes qui s'étaient signalés comme champions de la liberté religieuse dans les précédentes luttes parlementaires n'a fait partie du comité : ni M. de Montalembert, ni M. Béchard, ni M. de Corcelles, ni M. de Falloux. On y yoit figurer, il est vrai, les trois membres éminents que l'épiscopat français avait donnés à la représentation nationale, et quelques autres ecclésiastiques (non pourtant pas à beaucoup près tous ceux que l'Assemblée comptait sur ses bancs) ; mais à une époque encore récente, leur caractère sacré n'eût-il pas été une cause de discrédit pour leurs paroles? D'autre part, nous avons déjà constaté la présence de M. Isambert, qui, proclamons-le à son honneur, a singulièrement démenti les prévisions attachées à son nom (et cela même est un symptôme de plus du changement survenu dans l'état des esprits), mais qui n'a sans doute pas tout d'un coup passé à l'ennemi avec armes et bagages; nous devons mentionner encore celle de M. Vivien, dont l'intelligence élevée personnifie à leur avantage les traditions administratives de l'empire perpétuées dans le conseil d'état; de bonne foi, serait-ce sous un tel contrôle qu'il eût été possible d'escamoter des solutions contraires au courant général d'opinion dans lequel on se trouvait placé?

Loin de nous, après tout, de nous laisser aller à des espérances exagérées, et surtout de rapporter ces espérances à un avenir prochain. S'il est un sentiment qui ait été constamment exprimé dans ce recueil au milieu des vicissitudes politiques et sociales qu'il a déjà eu à traverser, c'est la conviction profonde qu'il ne faut pas compter pour les intérêts qui nous sont chers sur un triomphe prompt et facile; que dans la société comme dans l'individu le bien ne prévaut que par les efforts incessants d'une lutte longue et laborieuse, et que même en ce monde il n'est donné qu'à ceux qui ont semé dans les larmes de moissonner dans la joie. Nous n'en recueillons pas moins avec reconnaissance et avec bonheur les encouragements que Dieu daigne parfois nous accorder en nous laissant entrevoir que, grâces à son intervention toute puissante, et par des voies dont lui seul a le secret, nous nous rapprochons un peu du but et ne devons pas désespérer de l'atteindre un jour. C'est ainsi que, nous appropriant à notre point de vue particulier la noble pensée qu'exprimait il y a quelque

temps M. Odilon Barrot [1], nous savons gré au nouveau régime d'avoir brisé les vieux cadres des anciens partis. Ne se reformeront-ils pas sous une dénomination ou sous une autre ? Les préjugés et les passions hostiles à la légitime indépendance de l'Eglise ne se réuniront-ils plus en un menaçant faisceau ? Nous ne nous en flattons qu'à demi ; mais ce sera quelque chose que ce faisceau naguère encore si compacte ait été, ne fût-ce que momentanément, dissous. Ce sera quelque chose que d'avoir, nous aussi, nos précédents à opposer à ceux qu'on se plaît à invoquer contre nous, et de pouvoir répondre à des autorités que la différence des temps et des circonstances suffirait pour rendre récusables par celle d'une Assemblée élue sous nos yeux, alors que le sol était déblayé de tout vestige des institutions détruites en 1789, et pour la première fois directement issue du suffrage de tous les citoyens.

Remercions M. Pradié d'avoir fait un travail consciencieux et plein d'intérêt, et mis au grand jour de précieux documents qui, sans lui, n'auraient eu qu'une publicité fort incomplète ; mais surtout, nous ne saurions trop le répéter, remercions Dieu, et nous rappelant ce mot de de Maistre, que quand il efface c'est pour écrire, ayons confiance que plus il fait disparaître du passé, plus il doit édifier dans l'avenir pour l'accomplissement de ses promesses et pour la gloire de son nom.

E. DE FONTETTE.

[1] Dans sa réponse aux interpellations de M. Sauteyra sur des nominations dans l'ordre judiciaire, séance du 16 juillet.

HISTOIRE DE SAINTE CÉCILE

VIERGE ET MARTYRE

PAR LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER, ABBÉ DE SOLESME [1].

Il semble que ce soit un oubli et un anachronisme que l'histoire d'une vierge romaine, égarée sur le terrain brûlant de nos luttes sociales ; et l'on se prend à relire deux fois un titre et une date qui paraissent contraster si fort, pour bien s'assurer que l'on n'est point le jouet d'une erreur ou d'une illusion.

Mais, si l'on est catholique, on arrive à comprendre bientôt que dans cette contradiction apparente se révèlent en même temps, et l'un des caractères les plus glorieux de notre foi, et l'un des enseignements les plus illustres de notre époque, si féconde cependant en leçons de toute espèce.

L'édifice de Dieu, en effet, n'est posé ni dans le temps ni dans l'espace, et l'écrivain qui y apporte sa pierre ne construit ni dans l'espace ni dans le temps. Or, dans l'éternité il n'y a point d'anachronisme ; et la terre a beau trembler ici-bas : qu'importe à l'ouvrier de Dieu, qui bâtit sur un sol immuable ? « Les chrétiens des trois premiers siècles avaient moins que nous encore cet avenir personnel dont on est aujourd'hui si avide ; cependant ils ne se turent pas au bruit que faisait le char de l'empire, se ruant sur eux, jusqu'à dix fois, pour les écraser. Lorsque les barbares fondaient à leur tour sur cet empire enivré du sang des martyrs, lorsque la société romaine s'affaissait dans l'abîme qu'avait creusé la corruption de ses mœurs, le bruit que fit le colosse en s'écroulant ne couvrit pas plus la voix des chrétiens qu'il n'étonna leur courage.

[1] Paris, 1849. Jacques Lecoffre et Ce. In-18 anglais de 450 pages.

« C'était alors que saint Augustin déroulait tranquillement les destinées du monde dans la *Cité de Dieu*, que saint Jérôme traduisait et expliquait la sainte Écriture aux fugitifs de Rome, que Vincent de Lérins forgeait un bouclier de diamant contre toutes les erreurs, que Salvien proclamait le gouvernement de la Providence sur les ruines d'un monde entier dont elle ne pouvait plus châtier les crimes qu'en l'anéantissant [1] ? »

A cette époque de crise, d'ailleurs, où le bien et le mal, se produisant désormais dans l'arène des questions sociales, semblent vouloir revêtir leur forme dernière et décisive ; où la ligne de démarcation entre les éléments de l'un et les éléments de l'autre est devenue tellement tranchée, que toute espèce de moyen terme aura bientôt cessé d'être possible ; et où tout se prépare ainsi pour une lutte suprême et solennelle ; il est bon que les enfants de Dieu recueillent toutes leurs forces, dans le passé comme dans le présent ; il est bon qu'ils s'entourent de tous leurs souvenirs et de toutes leurs gloires, qu'ils renouent cette longue chaîne des siècles qui mesure l'existence terrestre de la grande famille chrétienne, et qu'ils aillent retremper leur intelligence et leur cœur aux sources mêmes d'où l'un et l'autre sont émanés.

A ne considérer les choses qu'au point de vue du temps, le livre du révérend abbé de Solesme est donc une véritable actualité, et ce caractère lui est d'autant mieux acquis, que dans la vie de la pieuse vierge Cécile nous trouvons réunis comme en un faisceau, et d'une manière suréminente, les trois genres d'héroïsme qui font le plus défaut à notre époque, et dans lesquels, par conséquent, nous avons le plus besoin de renouveler nos âmes : la virginité, le zèle apostolique, le courage contre la mort et les supplices. Mais laissons l'illustre auteur nous développer lui-même ces sévères enseignements.

« N'est-il pas temps, s'écrie-t-il, dans ce siècle aveuglément asservi au culte du sensualisme ; n'est-il pas temps de protester par les fortes leçons de notre foi contre un entraînement auquel échappent à peine les enfants de la promesse ? Depuis la chute de l'empire romain, vit-on jamais les mœurs aussi gravement menacées ? On s'étonne des théories sociales qui se produisent de nos jours ; on en est même à redouter leur application violente. Mais qu'on y réfléchisse donc enfin ! au milieu de ces cris menaçants qui retentissent de toutes parts, invoquant

[1] *Histoire de sainte Cécile*, préface, p. VI.

la loi agraire et par elle le massacre, il en est un plus ardent encore, quoique souvent moins discerné, tant est profonde la distraction du cœur de l'homme, lorsqu'il craint pour les biens de ce monde qu'on parle de lui ravir ; ce cri, c'est celui qui réclame, comme ils disent, l'affranchissement de la chair. La propriété a contre elle l'appât universel du gain ; la famille est plus menacée encore par l'instinct effréné du plaisir. Où donc s'est développée cette effrayante tendance qui, si Dieu, dans sa compassion, ne lui imposait un frein, dévorerait bientôt l'espèce humaine tout entière ?

« Qu'on ne l'oublie pas ! il y a à peine quelques mois, dès les premiers jours de leur application, les théories du socialisme avaient appelé pour complément la reconnaissance légale, disons mieux, l'encouragement du divorce. Leur dernier mot va plus loin ; et quiconque se plaît à en douter n'a rien compris au mouvement que tant de bras mal assurés s'efforcent d'enrayer à chaque heure. Humiliante situation pour une nation civilisée, mais légitime salaire de tant d'efforts employés pour amollir et énerver cette nation, au sein de laquelle tout conspire à pervertir les impressions de l'homme à peine sorti de l'enfance. La littérature, les arts, le luxe, ont-ils un autre but, depuis longues années, que de proposer la jouissance physique comme l'unique terme de la destinée de l'homme ? Où sont les productions accueillies avec faveur qui rappellent l'homme au devoir, et tendent à ranimer l'estime et l'attrait du sacrifice ? Ne se joue-t-on pas, au contraire, de tout cela, tantôt avec les ressources du plus noble talent d'écrire, tantôt à l'aide d'un style effrayant qui sait traduire, sans termes obscènes, ce que, dans d'autres temps, la langue du libertin eût été impuissante à exprimer ? La société compte déjà un nombre immense d'hommes qui ne vivent plus que par les sens ; mais aussi malheur au jour où, pour être sauvée, elle croirait pouvoir compter sur leur énergie ! L'empire romain essaya aussi, et à plusieurs reprises, de soulever le fardeau de l'invasion ; il retomba sur lui-même et ne se releva plus.

« Oui, la famille est menacée, autant et plus que la propriété, et tout homme digne de ce nom doit convenir que la famille est un bien d'un ordre plus élevé que la propriété ; il est donc temps qu'elle songe à sa défense. Elle n'y arrivera que par un seul moyen : en se réformant elle-même, en se régénérant d'après la loi de Dieu, en redevenant sérieuse et chrétienne. Que le mariage soit en honneur, avec toutes les chastes conséquences qu'il entraîne ; qu'il cesse d'être un jeu ou une spécula-

tion ; que la paternité et la maternité ne soient plus un calcul, mais un devoir sévère ; bientôt, par la famille, la cité et la nation auront repris leur dignité et leur vigueur.

« Mais le mariage ne remontera à cette élévation qu'autant que les hommes apprécieront l'élément supérieur sans lequel la nature humaine n'est tout entière qu'une ignoble ruine ; cet élément céleste est la continence. Sans doute, tous ne sont pas appelés à l'embrasser dans sa notion absolue ; mais tous lui doivent hommage, sous peine d'être livrés au *sens réprouvé*, comme parle l'apôtre [1]. C'est la continence qui révèle à l'homme le secret de sa dignité, qui trempe son âme pour tous les genres de dévouement, qui assainit son cœur et relève son être tout entier. Elle est le point culminant de la beauté morale dans l'individu, et en même temps le grand ressort de la société humaine. Pour en avoir éteint le sentiment, l'ancien monde s'en allait en dissolution. Lorsque le fils de la Vierge parut sur la terre, il renouvela et sanctionna ce principe sauveur, et les destinées de la race humaine prirent un nouvel essor...

« Le second caractère que présente à étudier sainte Cécile est cette ardeur de zèle dont elle est demeurée l'un des plus admirables modèles, et nous ne doutons pas que sous ce rapport encore la leçon ne soit de nature à produire d'utiles impressions. L'insensibilité au mal, dont nous n'avons pas à répondre personnellement, dont les résultats ne sont pas en voie de nous atteindre, est un des traits de l'époque. On convient que tout s'en va, on assiste à la décomposition universelle, et l'on ne songe pas à tendre les mains à son voisin pour l'arracher au naufrage. Ne l'avons-nous pas vu dans les années qui viennent de s'écouler, lorsqu'il ne s'agissait que de réclamer avec ensemble, et, avouons-le, sans aucun péril, la simple liberté religieuse, la suspension du funeste monopole qui pèse sur l'enseignement ? Partout la froideur, l'insouciance, le refus de concours, et cela à la veille du jour où le ravage opéré dans les doctrines à la faveur d'une si désolante incurie allait se révéler dans toute son épouvantable réalité.

« Il faut en convenir : il est des catholiques, et beaucoup, que l'on trouve exacts en tout ce qui concerne leurs devoirs de fidèles, hommes timorés, jouissant d'une estime méritée, mais qui accomplissent tranquillement leur vie, sans avoir jamais paru se douter que Dieu nous a rendus solidaires les uns des autres. On les verra même empressés à rem-

[1] Rom., I, 28.

plir le devoir de l'assistance corporelle envers leurs frères ; mais ne dirait-on pas que les besoins plus désespérés encore de tant d'âmes ne les touchent pas, et n'ont, pour ainsi dire, jamais occupé leur pensée? Cependant, ils ont lu dans l'Évangile que l'*homme ne vit pas seulement de pain* [1].

« D'autre part, ils ne peuvent ignorer que la puissance du mal ne dort ni ne se repose jamais ; qu'elle pousse toujours plus avant ses conquêtes ; que ses apôtres, ses émissaires, ses auxiliaires sont partout ; que ses plans marchent à grands pas vers leur réalisation. Ils savent tout cela et ils ne font rien pour s'opposer au torrent. Heureux encore quand ils se bornent à traverser par un simple refus de s'y associer l'œuvre de réaction généreuse que quelques-uns des nôtres, espérant contre toute espérance, osent tenter malgré les douleurs d'un cruel isolement ! Heureux quand ils ne se scandalisent pas des démarches du zèle, quand ils ne désavouent pas ceux qui croient devoir encore parler et agir, quand ils ne vous adressent pas cet axiôme de l'égoïsme : que le mal est trop grand, et qu'on a assez à faire de songer à soi !

« Où en serions nous aujourd'hui si le cœur des premiers chrétiens eût été aussi glacé que le nôtre ; s'il n'eût été pris de cette immense pitié, de cet inépuisable amour qui leur défendit de désespérer du monde, au sein duquel Dieu les avait déposés pour être *le sel de la terre* [2] ? Chacun alors se sentait comptable sans mesure du don qu'il avait reçu. Fût-il libre ou esclave, connu ou inconnu, tout homme était l'objet d'un dévouement sans bornes pour ces cœurs que la charité du Christ remplissait. Qu'on lise les Actes des apôtres et leurs épîtres, on apprendra sur quelle immense échelle fonctionnait l'apostolat dans ces premiers jours ; et l'ardeur de ce zèle fut longtemps sans se refroidir. Aussi les païens disaient : « Voyez comme ils s'aiment ! » Et comment ne se fussent-ils pas aimés ? Dans l'ordre de la foi, ils étaient fils les uns des autres.

« On verra quelle tendresse maternelle Cécile ressentait pour les âmes de ses frères, par cela seul qu'elle était chrétienne. A la suite de son nom, nous pourrions en enregistrer mille autres qui attestent que la conquête du monde par le Christianisme et sa délivrance du joug des dépravations païennes ne sont dues qu'à ces actes de dévouement opérés sur mille points à la fois, et produisant enfin le renouvellement uni-

[1] Matth., IV, 4. — [2] Matth., V, 13.

versel. Imitons du moins en quelque chose ces exemples auxquels nous devons tout. Perdons moins de temps et d'éloquence à gémir sur des maux trop réels. Que chacun se mette à l'œuvre, et qu'il gagne un de ses frères ; bientôt le nombre des fidèles aura dépassé celui des incroyants. Sans doute, ce zèle n'est pas éteint, il opère dans plusieurs, et ses fruits réjouissent et consolent l'Église ; mais pourquoi faut-il qu'il sommeille si profondément dans un si grand nombre de cœurs que Dieu lui avait préparés ?

« La cause en est, hélas ! à la froideur générale, produit de la mollesse des mœurs, et qui donnerait à elle seule le type de l'époque, s'il ne fallait encore y joindre un autre sentiment qui procède de la même source et suffirait, s'il était de longue durée, à rendre incurable l'abaissement d'une nation. Ce sentiment est la peur, et l'on peut dire qu'il s'étend aujourd'hui aussi loin qu'il est possible. Peur de perdre ses biens ou ses places ; peur de perdre son luxe ou ses aises ; peur enfin de perdre la vie. Il n'est pas besoin de dire que rien n'est plus énervant et partant plus dangereux pour ce monde que cette humiliante préoccupation ; mais avant tout, il faut convenir qu'elle n'a rien de chrétien. Aurions-nous oublié que nous ne sommes que voyageurs sur cette terre, et l'espérance des biens futurs serait-elle donc éteinte dans nos cœurs ? Cécile nous apprendra comment on se défait du sentiment de la peur. Au temps où elle véçut, la vie était moins sûre qu'aujourd'hui : alors on pouvait bien avoir quelque raison de craindre ; cependant on était ferme, et les puissants tremblèrent souvent à la voix de leur victime.

« Dieu sait ce qu'il nous réserve ; mais si bientôt la peur ne faisait place à un sentiment plus digne de l'homme et du chrétien, la crise politique ne tarderait pas à dévorer toutes les existences particulières. La persécution religieuse peut suivre ou accompagner ce dernier triomphe du désordre. Les cris d'une impiété sauvage s'uniraient pour la réclamer aux phrases sentimentales de la secte sensualiste. Sommes-nous prêts ? Le Catholicisme n'a-t-il pas dégénéré en France ? Les faits le montreraient. Quoi qu'il arrive, l'heure est venue de rapprendre notre histoire. La leçon ne sera pas perdue si nous arrivons à comprendre ceci : avec la peur, les premiers chrétiens nous eussent trahis, car la parole de vie ne fût pas arrivée jusqu'à nous ; avec la peur, nous trahirions les générations à venir, qui attendent de nous la transmission du dépôt que nous avons reçu de nos pères [1]. »

[1] *Histoire de sainte Cécile*, préface. p. IX-XVII.

Nous ne demanderons point pardon à nos lecteurs de cette longue citation, parce qu'il est des pages trop frappantes de pensée et d'expression, pour qu'on puisse se résoudre à les écourter ou à les passer sous silence; nous ne nous excuserons point non plus, et pour la même cause, de les avoir arrêtés si longtemps au seuil de l'édifice, et nous nous hâtons de les introduire dans l'intérieur et de leur en faire parcourir les différents détails.

L'an 230 de la Rédemption régnait à Rome Alexandre Sévère, prince doux et honnête, mais d'une faiblesse de caractère qui le rendit souvent, malgré ses dispositions personnelles, l'instrument de la malveillance d'autrui. C'est ainsi qu'attiré vers les chrétiens par l'influence de sa mère, la célèbre Mammée, et par les propres instincts de sa nature, on le vit parfois osciller en sens contraire, sous l'inspiration de son favori Ulpien, un de « ces légistes, adorateurs de l'idée de la force, décorée du nom pompeux de la Loi [1], » et ennemis nés d'une doctrine qui tendait à détrôner leur idole ; et céder par frayeur aux caprices sanglants de la populace de Rome, toujours prête, dans les séditions et les calamités publiques, à vociférer son cri de mort contre les disciples du Christ.

A cette même époque, le siége de saint Pierre était occupé par le saint Pontife et confesseur Urbain, qui, du fond des cryptes sacrées de la voie Appienne, où les persécutions du pouvoir l'avaient forcé de chercher un asile, gouvernait spirituellement Rome et le monde, et pourvoyait à la fois aux besoins de sa ville épiscopale et à ceux de l'Eglise universelle, sans cesse accrue par les nouveaux enfants que lui attiraient de toutes parts et la sainteté de ses mœurs, et le courage de ses martyrs, et les miracles de ses thaumaturges, et les aveux forcés de faux dieux, et les visions venues d'en haut, et l'éloquence de ses apologistes, et le zèle de ses apôtres de toutes les classes.

Or, parmi les nombreux fidèles qui faisaient alors l'ornement et la joie de l'Eglise romaine, il n'y en avait aucun qui surpassât en grâces et en vertu la jeune vierge Cécile, issue de l'ancienne famille Cæcilia Metella, qui « se glorifiait d'avoir pour aïeule Caïa Cæcilia Tanaquil, femme de Tarquin-l'Ancien [2], » et dont les annales se rattachaient, par une chaîne non interrompue d'honneurs et de services, aux pages les plus brillantes de l'histoire de la république et de l'empire. Bien que ses parents fus-

[1] Page 11.
[2] Page 29. Selon une ancienne tradition, le palais des Cécilius s'élevait au Champ-de-Mars. Une chapelle célèbre en marque encore aujourd'hui l'emplacement.

sent idolâtres, Cécile avait été dès son enfance initiée aux pures lumières du Christianisme. Toute jeune encore, les graves spectacles des catacombes avaient habitué son âme à l'idée du martyre ; et devenue insensible à tout autre charme qu'à celui de la parole divine, dont le livre reposait continuellement sur son cœur, elle avait voué toute son existence à l'Epoux céleste « dont la main pouvait seule prétendre à cueillir cette fleur qui s'élevait si fraîche et si suave du milieu des épines de la gentilité [1]. »

Mais ces pieux engagements n'étaient point de nature à être compris d'une famille païenne, et ils n'en furent point respectés. L'autorité paternelle était toute-puissante à Rome ; pour de tels parents, d'ailleurs, les considérations de race effaçaient nécessairement toutes les autres, et la belle et chaste Cécile fut « contrainte de recevoir un fiancé parmi les hommes [2]. »

Grandes furent les angoisses de la jeune chrétienne, mais plus grande encore fut sa confiance dans son divin Epoux. « L'ange qui veillait à sa garde », en effet, « avait reçu l'ordre de se montrer à elle ; il l'avait assurée pour toujours de sa protection », et lui avait promis de « la défendre contre le monde et les sens [3]. » Ainsi assurée du secours d'en haut, elle s'attacha de son côté à s'aider elle-même par tous les moyens en son pouvoir. Ses larmes et ses prières se répandirent ardentes devant le Seigneur ; un jeûne rigoureux ferma son âme à la concupiscence, et « sous les broderies d'or d'une robe somptueuse, un rude cilice meurtrit sa chair virginale [4]. »

Cependant le jour fatal arriva, si redouté de Cécile, si désiré de Valérien (c'était le nom de l'époux). Il faut lire dans l'ouvrage même la description à la fois pleine de charme et d'érudition de ces nobles fiançailles ; mais nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire ici à nos lecteurs le sublime et chaste dénouement :

« Lorsque les deux époux furent seuls, tout à coup Cécile, remplie de la vertu d'en haut, adressa à son époux ces douces et naïves paroles : « Jeune et tendre ami, j'ai un secret à te confier ; mais jure-moi que tu sauras le respecter. » Valérien jure avec ardeur qu'il gardera le secret de Cécile, et que rien au monde ne pourra forcer sa bouche à le révéler. « Ecoute, reprend la vierge, j'ai pour ami un ange de Dieu qui veille sur mon corps avec sollicitude. S'il voit que, dans la moindre chose, tu oses

[1] Page 34. — [2] Page 35. — [3] *Ibid.* — [4] Page 39.

agir avec moi par l'entraînement d'un amour sensuel, soudain sa fureur s'allumera contre toi, et sous les coups de sa vengeance tu succomberas dans la fleur de ta brillante jeunesse. Si, au contraire, il voit que tu m'aimes d'un cœur sincère et d'un amour sans tache, si tu gardes entière et inviolable ma virginité, il t'aimera comme il m'aime et te prodiguera ses faveurs. »

« Troublé jusqu'au fond de son âme, le jeune homme, que la grâce maîtrise déjà à son insu (car il était païen), répond à la vierge : « Cécile, si tu veux que je croie à ta parole, fais-moi voir cet ange. Lorsque je l'aurai vu, si je le reconnais pour l'ange de Dieu, je ferai ce à quoi tu m'exhortes ; mais si tu aimes un autre homme, sache que je vous percerai de mon glaive l'un et l'autre. »

La vierge reprend avec une ineffable autorité :

« Valérien, si tu veux suivre mes conseils, si tu consens à être purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit éternellement, si tu veux croire au Dieu unique, vivant et véritable, qui règne dans les cieux, ton œil pourra voir l'ange qui veille à ma garde.

— Et quel est celui qui me purifiera, afin que je voie ton ange ? » reprit Valérien.

Cécile répondit : « Il existe un vieillard qui purifie les hommes ; après quoi ils peuvent voir l'ange de Dieu.

— Ce vieillard, où le trouverai-je ? dit Valérien.

— Sors de la ville par la voie Appienne, répondit Cécile ; va jusqu'à la troisième colonne milliaire. Là, tu trouveras des pauvres qui demandent l'aumône à ceux qui passent. Ces pauvres sont l'objet de ma constante sollicitude, et mon secret leur est connu. Quand tu seras auprès d'eux, tu leur donneras mon salut de bénédiction ; tu leur diras : *Cécile m'envoie vers vous, afin que vous me fassiez voir le saint vieillard Urbain ; j'ai un message secret à lui transmettre.* Arrivé en présence du vieillard, tu lui rendras les paroles que je te dis en ce moment ; il te purifiera et te revêtira d'habits nouveaux et blancs. A ton retour, en entrant dans cette chambre où je te parle, tu verras le saint ange devenu aussi ton ami, et tu obtiendras de lui tout ce que tu lui demanderas[1]. »

J.-A. SCHMIT.

[1] Pages 46-49.

(La suite à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 8 septembre 1849.

Venise est tombée ! De toutes les révolutions enfantées par la nôtre, la sienne est la seule qui n'ait pas donné dans les excès de la démagogie et du socialisme. La vieille république était restée dans les cœurs de tous les Vénitiens : il n'en est pas un seul depuis cinquante ans qui, en glissant sur les canaux de sa ville natale, le long des palais abandonnés, n'ait rêvé le rétablissement du gouvernement national. A la première, à la seule occasion favorable qui se soit offerte depuis cette époque, les Vénitiens ont relevé avec enthousiasme la bannière de Saint-Marc, et, en la voyant, plus d'un vieillard a pu dire son *Nunc dimittis*. Mais, hélas ! ce n'était qu'une illusion, qu'un rêve. Au bout de bien peu de temps, l'événement devait cruellement le dissiper. Le 28 août dernier, après dix-sept mois de la république ressuscitée, les Autrichiens sont rentrés dans la ville que le général Bonaparte leur avait cédée par un des plus étranges caprices dont ait pu s'aviser la tête d'un victorieux.

Si nous pouvions encore nous émouvoir beaucoup d'un événement qui se passe à l'étranger, la lugubre catastrophe de la république de Saint-Marc serait certes un des événements les plus capables de nous toucher. Qui pourrait se défendre d'une impression douloureuse en voyant placer à la tête de la liste de ceux que le gouvernement autrichien excepte de toute amnistie un homme tel que M. Tommaseo, si éclairé, si religieux, si vraiment modéré, et qui a donné, au milieu des circonstances difficiles que vient de traverser sa patrie, tant de preuves d'un bon jugement et d'un vrai patriotisme ? Nous comprenons donc parfaitement le mouvement qui porta récemment un vénérable prélat à tenter un effort en faveur de Venise, et la blâmable indiscrétion qui livra cette démarche à la publicité ne pouvait nous tromper un seul instant sur le caractère qu'on devait y attribuer. Mais pourtant, à regarder ces choses avec un sang-froid bien difficile en pareille occurrence, que pouvait-il résulter de durable de cette exhumation de la bannière de Saint-Marc ? Alors même que l'Italie semblait sérieusement appelée à recouvrer son indépendance, la reconstitution de la république de Venise était une chimère impossible à soutenir ; cette république le sentait si bien elle-même, que, tout en frémissant de cette dure nécessité, elle avait consenti à se laisser absorber dans le royaume de la Haute-Italie. Du moment que ce royaume retombait lui-même dans le domaine des songes, était-il sensé de croire que Venise pouvait gagner son indépendance particulière au rétablissement de la suprématie autrichienne sur les provinces voisines ?

Et d'ailleurs, quelle sorte de république aurait-on pu rétablir à Venise ? Quand on a le douloureux honneur d'être né dans la ville des Dandolo et des Morisini, on a le droit aussi de recouvrir d'un brillant manteau de gloire toutes les misères intérieures de ce fameux gouvernement, et quand l'étranger se promène lui-même au milieu des merveilles que les arts ont accumulées dans les lagunes de l'Adriatique, il se sent pris d'un respect poétique qui lui voile irrésistiblement la vérité. Mais quiconque a la moindre expérience de l'histoire est bientôt forcé d'admettre que le gouvernement de Venise n'a pu survivre aux circonstances exceptionnelles qui l'avaient fondé et entretenu pendant une longue suite de siècles, et que l'impossibilité de faire revivre la moindre de ces circonstances condamne d'une manière irrémissible toute tentative de rétablissement de la république de Saint-Marc. Après avoir servi d'asile aux débris de la population italienne contre l'invasion des Barbares, les îlots des lagunes se transformèrent en une forteresse inexpugnable, d'où la fière république bravait à la fois les puissances chrétiennes et musulmanes ; ses usurpations sur la Terre-ferme et la manière peu chevaleresque dont elle parvint à se substituer aux derniers défenseurs de la bannière catholique dans l'Orient, sans pouvoir défendre longtemps contre les progrès de l'islamisme les pays qu'elle s'était ainsi appropriés, furent le résultat de cette position inaccessible, et le gouvernement soupçonneux et implacable qu'elle organisa à l'intérieur peut justement s'assimiler à un état de siége indéfiniment prolongé. Athènes aussi, dans les temps anciens, a jeté un éclat incomparable et qui brille encore dans ses débris ; mais si l'on réfléchit par quelle tyrannie exercée sur les autres Grecs Athènes était parvenue à s'entourer d'un lustre si extraordinaire, tout en jouissant des merveilles produites par un tel ordre de choses, on ne s'étonne nullement qu'il ait cessé, et l'on ne s'avise pas d'en souhaiter le retour.

La condition naturelle qui a fait la grandeur de Venise n'existe même pas, et ici, qu'on nous permette de présenter une réflexion dont tous les hommes qui s'occupent en Europe de révolutions et de progrès devraient, ce nous semble, faire leur profit. Il y a quelques années, les Autrichiens étaient plus populaires à Venise qu'en aucune autre partie de l'Italie. Entre autres avantages que le gouvernement viennois avait prodigués à la ville des doges pour la relever de sa ruine, on célébrait surtout l'établissement de la chaussée qui permettait aux wagons du chemin de fer lombard-vénitien de pénétrer jusqu'à la ville insulaire ; or, c'est précisément cette même chaussée qui a rendu possible le siége régulier d'une ville considérée autrefois comme absolument imprenable. Le point d'accès aurait manqué que la science militaire serait venue à bout d'en trouver un autre ; car aujourd'hui, qu'on ne s'y trompe pas, devant les moyens dont la guerre dispose, les anciennes merveilles du patriotisme sont devenues impossibles. On prétend que Napoléon parlait fort dédaigneusement de Léonidas : « *Après tout*, di-

sait-il, *c'est un général qui s'est laissé tourner.* » Il en est de même pour les temps modernes; toutes les grandes choses qui ont tenu à l'imperfection de l'art sont désormais rayées du nombre des ressources de l'homme contre la tyrannie et l'oppression ; un François de Guise ne pourrait pas plus défendre une place démantelée, telle que Metz l'était au XVIe siècle, contre tous les efforts des armées de Charles-Quint, que reprendre par surprise une place comme Calais, que les Anglais auraient gardée pendant plus de deux siècles à la barbe des Français.

Ainsi donc, toutes les résolutions d'une défense désespérée qu'on formerait de nos jours contre une grande coalition militaire manqueraient leur effet, s'il existait une disproportion positive entre l'attaque et la défense. Dans les données actuelles de l'art de la guerre, un officier du génie, s'il est pourvu de moyens supérieurs, sait, à quinze jours près, quand il aura vaincu les obstacles qu'on lui oppose. Quand on a vu dernièrement la Russie mettre plus de deux cent mille hommes en mouvement pour soutenir les forces autrichiennes, tout homme raisonnable a dû prévoir que les Madgyars auraient beau faire des prodiges, et que l'heure de leur indépendance sonnerait prochainement. On a trouvé que les Autrichiens mettaient bien du temps à prendre Venise ; mais nul n'a dû croire que la prolongation de la résistance pût ouvrir aux assiégés une chance de succès.

Sans doute, dans la remarque que nous présentons ici, il y a quelque chose de désespérant et qui répugne à tout esprit qui voudrait faire dépendre les événements humains de la force morale. La conscience de l'homme et son intelligence s'uniront toujours pour protester contre la fatale puissance du sabre et du canon ; mais il s'en faut, la plupart du temps, que la question soit aussi nettement posée qu'il plaît aux diverses opinions de le dire dans leur intérêt particulier ; et quand, en effet, le combat s'engage positivement entre la puissance brutale du glaive et la force morale, celle-ci n'a besoin ni d'un fusil ni d'une épée : les Papes du moyen âge l'ont bien prouvé. Mais aujourd'hui les hommes s'imaginent qu'il dépend du caprice de leur passion de placer au bout d'un fusil le triomphe de leur idée, et c'est pour cela qu'ils reçoivent de la seule puissance à laquelle ils rendent réellement hommage, la puissance de la guerre, des leçons humiliantes et réitérées.

Souhaitons-nous donc de mieux profiter de ce qui se passe, et espérons pour l'Italie qu'elle tirera quelque avantage des déceptions si cruelles qui l'accablent aujourd'hui. On doit croire qu'il nous en coûte de lui tenir un langage sévère : car, parmi les réhabilitations que nous espérions du XIXe siècle, en est-il une seule qui ait parlé plus vivement à notre imagination que l'établissement de l'indépendance italienne? *Les espérances de l'Italie!* nous nous rappelons encore l'émotion fiévreuse avec laquelle nous dévorions le livre publié sous ce titre par le comte Balbo, livre dans lequel ce zélé patriote énumérait tous les symptômes favorables à son pays dans la nouvelle politique de l'Europe :

mais dès que l'Italie, sous ses auspices séduisants, parut se mettre en marche, nous fûmes effrayés de la monstrueuse erreur qu'elle commettait sous le rapport religieux ; et quoique comprenant d'avance que l'illusion serait trop forte pour qu'il fût permis à personne de la faire rétrograder, nous crûmes qu'il était de notre devoir d'élever la voix autant que possible, pour avertir, au nom de notre propre espérance, les esprits généreux de la nouvelle Italie de l'abîme vers lequel ils marchaient.

A l'époque où parut dans le *Correspondant* l'analyse du *Gesuita moderno* de Gioberti, un homme qui vient de mourir et qu'on a presque toujours confondu avec son homonyme le triumvir de Rome, M. André Mazzini nous envoya son ouvrage sur la question italienne, et nous demanda, dans les termes les plus convenables, de faire succéder la critique de ce livre à celle de l'énorme pamphlet du philosophe piémontais. Nous ne crûmes pourtant pas devoir déférer à cette requête : ceux qui, comme les deux Mazzini, considèrent franchement le catholicisme comme l'ennemi de l'Italie, sont pour nous des adversaires tellement formels qu'une réfutation directe de leurs écrits nous aurait semblé parfaitement inutile. « Je n'ai pas besoin, disait le vieux Cherubini à un jeune compositeur qui insistait pour lui faire entendre ses productions, je n'ai pas besoin d'apprendre comment il ne faut pas faire. » De son côté un homme profondément naïf et spirituel, le philosophe Ballanche, disait habituellement : « Il n'y a de profit à se disputer que quand on est d'accord. » Oui, en effet, il faut un terrain commun, pour que les résultats de la plus belle discussion ne soient pas stériles, et cette condition n'existait pas pour nous et pour M. André Mazzini.

Il n'en était pas de même quant aux hommes du parti modéré en Italie : presque tous, et principalement les plus remarquables d'entre eux, avaient compris à quel point la grandeur de l'Italie est liée à celle du catholicisme; par quelle aberration les voyions-nous, après avoir proclamé cette grande vérité, faire des conditions à l'indépendance de l'Eglise, et lui forger d'avance des chaînes empruntées au vieil arsenal du gallicanisme ? Mais les têtes étaient déplorablement montées, et ceux qui comprenaient comme nous l'erreur fondamentale de Gioberti n'osaient affronter l'impopularité qui se serait attachée à leur nom, s'ils avaient osé lever le doigt contre les doctrines et les assertions du philosophe pamphlétaire. Faire volontairement cette brèche au catholicisme, c'était assurer d'avance le triomphe des mazziniens, c'était faire par conséquent, de la cause sacrée de l'indépendance italienne, un péril pour l'ordre européen. La commotion causée par notre révolution de février hâta l'accomplissement de ces fatales conséquences, et pour n'avoir pas mis l'auteur du *Gesuita moderno* à la porte de sa tente quand il y vint dicter *l'ultimatum* de son système philosophico-politique, Charles-Albert est allé mourir, expié par le désespoir, aux lieux où le Dante place le départ des âmes pour les régions du purgatoire, pleines à la fois de douleur et d'espérance.

Dans cette fin si triste et si noble du roi éphémère de la Haute-Italie, il y a une grandeur qui nous frappe et qui nous touche : nous voudrions pouvoir y reconnaître un meilleur symptôme pour la malheureuse Italie ; ajoutons que déjà, malgré la chute de Venise, quelque commencement d'éclaircie semble se montrer à l'horizon. Lorsque dernièrement les Chambres se réunirent à Turin après des élections qui portaient le caractère d'une protestation impuissante contre le coup porté à Novare, nous ne pûmes nous défendre encore une fois d'un fâcheux pressentiment : mais l'événement ne l'a pas confirmé jusqu'ici. On dirait qu'une lueur de bon sens a pénétré dans ces assemblées qui n'ont pas eu encore le courage de faire taire les tribunes publiques ; les députés ne se préoccupent pas si exclusivement de faire ce qu'un Napolitain appelait l'année dernière *una buona figura ;* enfin, devant la nécessité d'accepter les conditions de l'Autriche, qui n'étaient dures qu'au point de vue financier, on n'a plus crié comme des choristes de théâtre : *Marciamo, andiamo ;* on a reconnu quelque obstacle à ce que l'Italie fît *da se*, et le ministère d'Azeglio s'est tiré, sans coup d'Etat, de cette nouvelle crise ; après tant de folies, nous considérons cette première victoire de la raison comme un progrès véritable.

A Rome, dit-on, les esprits ne sont pas dans une disposition aussi satisfaisante, et nous contribuons pour notre bonne part à la prolongation du malentendu. Le rappel du général Oudinot est-il une disgrâce ? Lui a-t-on sérieusement reproché de s'être montré trop *papalino ?* Nos gens en sont bien capables, et leur impossibilité de se rendre pleinement compte de la question romaine ne s'est jusqu'ici manifestée que par trop de preuves. Ils en sont encore à chercher une position intermédiaire, qui leur permette, selon la nature de leurs interlocuteurs, de dire alternativement :

> Je suis oiseau, voyez mes ailes !
> Je suis souris : vivent les rats !

Ils font ainsi à nos soldats une position dont les inconvénients se développeront de jour en jour, à moins que la force des choses, dans laquelle on annonce que Pie IX a pleine confiance, ne finisse par entraîner à la seule conclusion raisonnable, celle de laisser Pie IX maître et juge du terrain qu'on s'est donné la peine de lui restituer.

On comprend bien que nous ne tenons nul compte de tous les commentaires dont les journaux, même les plus favorables à l'expédition romaine, sont remplis par rapport aux premières démarches du gouvernement restauré. Outre que Rome a toujours été un foyer d'opposition médisante contre le gouvernement établi, la présence persistante d'une foule d'hommes qui ne sont venus là que pour donner le coup de grâce à ce qu'ils appellent le gouvernement des prêtres suffirait bien pour entretenir ce foyer d'agitation, et tant que notre gouvernement ne se

sera pas résolu de s'en rapporter à Pie IX, la neutralité de nos troupes continuera de nourrir des espérances coupables et insensées.

Mais nous sommes les mêmes partout et toujours : après n'avoir pas su nous en tenir à la fiction de l'école anglaise, nous voudrions imposer cette fiction comme une panacée à des peuples qui sont encore moins en état que nous de la comprendre et de la pratiquer. Nous ne voulons pas réfléchir à la nature du gouvernement pontifical, où le principe républicain, dans sa plus haute acception, dépasse de mille coudées ce que nous appelons encore les garanties constitutionnelles : nous ne pesons pas ce qu'il en a coûté à Pie IX pour avoir renoncé un jour à la plénitude de la souveraineté. Afin de mettre en œuvre une constitution qui ne fût pas pour le souverain un danger de toutes les heures, il faudrait au moins un noyau respectable de population qui acceptât de bonne foi et avec intelligence le gouvernement constitutionnel : à Rome pourtant (et l'assassinat de Rossi l'a bien prouvé) il n'y a en réalité que deux partis, celui des hommes qui n'acceptent les concessions que comme une arme contre le gouvernement établi, et celui de la vieille Italie, aux yeux de laquelle les constitutions ne sont qu'une invention du diable. Pie IX, après avoir résolument combattu ce préjugé si fort parmi ses sujets vraiment religieux, a été obligé de convenir avec eux que sa confiance avait dépassé les bornes raisonnables : et l'on voudrait aujourd'hui qu'il blessât au cœur ceux qui veulent énergiquement le maintien du gouvernement pontifical, et qu'il offrît aux hypocrites et aux impuissants l'occasion de le chasser ou de le laisser chasser de nouveau ? Mais qu'importe à nos grands politiques, puisqu'ils ne sentent même pas que c'est faire une mortelle injure à un tel pontife de mettre en doute sa sincérité comme ses lumières, et que des mesures bonnes en elles-mêmes, mais imposées comme des conditions à son retour, perdraient immédiatement toute leur efficacité, se transformeraient même en un danger public ?

Nous le répétons, Pie IX a pour lui la force des choses ; et comme, après tout, rien ne dément l'idée que ce pontife, en même temps qu'il est le plus saint et le plus doux des hommes, ne soit pas aussi l'un des plus éclairés et des plus propres à surmonter toutes les grandes difficultés de notre époque, nous restons fort indifférents aux puériles agitations de nos diplomates, et la force des choses, comme toujours, nous paraît avoir la plus rassurante affinité avec la Providence elle-même.

Nota. En écrivant ces lignes, à quelque distance de Paris, nous ne croyions pas adresser une réponse à M. le président de la République dont une *lettre confidentielle*, répandue à Rome à profusion par son aide de camp, M. Edgar Ney, met aujourd'hui la presse en rumeur et mettra la France catholique en émoi. Une appréciation de ce document sera présentée dans notre prochain numéro.

L'un des Gérants, Charles DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. Desoye et Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

UN EXAMEN DE CONSCIENCE.

(TROISIÈME ARTICLE [1].)

DE LA RÉVOLUTION.

Que nous soyons entachés de scepticisme religieux, il n'est guère personne qui ne l'accorde. Que nous soyons un peuple révolutionnaire, on ne le conteste pas non plus. Mais sait-on jusqu'à quel point le mal est profond, radical, étendu?

Ce que je vais dire, si j'avais le malheur de tenir une place quelconque dans la vie publique, je ne le dirais peut-être pas. Cela pourrait ne pas être politique. Mon obscurité fait mon indépendance, et je l'en bénis. Une bouche aussi inconnue que la mienne peut tout se permettre, même la vérité.

Nous parcourons à cette heure les redoutables anniversaires des journées par lesquelles notre révolution a débuté. Nous venons de traverser, à soixante ans de distance, le 5 mai où les États-Généraux s'ouvrirent, le 20 juin où fut prononcé le serment du jeu de paume, le 14 juillet où la Bastille fut prise. Nous serons bientôt au 6 octobre. Il y a soixante ans, la France donnait la première impulsion à ce mouvement révolutionnaire qui depuis soixante ans ne s'est pas encore arrêté. Faut-il célébrer ces dates comme de glorieux anniversaires? Faut-il les déplorer comme des jours de deuil?

1789 nous a faits ce que nous sommes. J'ai dit ailleurs avec quelle fidélité la bourgeoisie française, devenue souveraine, a gardé le symbole politique et philosophique de 1789; comme la mesure qu'elle adopta à cette époque, de liberté et de pouvoir, d'égalité et de hiérarchie, de religion et de doute, de vertu et d'immoralité, est restée pour elle le prototype du juste et du vrai. Un jugement sain sur 1789 est donc une des choses les plus nécessaires à la sûreté de nos vues, à notre appré-

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 617.

ciation du présent, à la direction de notre avenir, à la connaissance de nous-mêmes comme nation.

1789 a été l'avènement de la bourgeoisie. Ce que cet avènement avait en soi de légitime, je l'ai déjà dit. La bourgeoisie datait de sept siècles. Depuis ce temps, elle n'avait cessé de grandir, par ses travaux, par ses luttes, par son dévouement. Fidèle auxiliaire de la royauté, elle était bien en droit, à la fin, de partager avec la royauté. Dans une telle situation, son irruption au pouvoir n'était pas un fait moralement licite ; son accession au pouvoir était un fait historiquement légitime.

Dire que la bourgeoisie devait arriver au pouvoir, c'est dire que des idées, plus philosophiques et plus générales, devaient désormais régir l'Etat ; c'est dire que les principes de liberté et d'égalité devaient être proclamés. La bourgeoisie ne pouvait arriver au pouvoir que par des institutions libres, ouvertes à tous. Elle ne pouvait arriver au pouvoir, et demeurer en même temps l'inférieure d'une prétendue aristocratie, dépouillée elle-même depuis des siècles de toute puissance politique. Il fallait donc, de toute nécessité, revenir vers un passé qui avait paru oublié pour jamais, vers les états généraux et les institutions libres du moyen âge. Il fallait aussi, plus largement et plus solennellement que personne ne l'avait encore fait, transporter dans l'ordre civil l'éternelle notion de l'égalité chrétienne. Ainsi fût-on demeuré et dans l'ordre de la justice, et dans les traditions nationales, et dans les voies chrétiennes. On n'eût fait violence ni à l'équité, ni à l'histoire, ni à la religion.

Et cette conquête, si naturelle et si légitime, était encore rendue facile par les dispositions personnelles du souverain. Par un phénomène bien rare, le pouvoir non-seulement souhaitait les réformes, mais poussait la condescendance, je pourrais dire l'humilité, jusqu'à demander qu'on lui en montrât la route. Il sollicitait l'impulsion, loin de prétendre la donner. Non-seulement ce n'était pas Pharaon fermant aux Israélites le chemin de la terre promise; il n'avait pas même l'ambition d'être Moïse pour les y conduire. Jamais prince n'eut un tel désir du bien et une si humble conviction de son impuissance à le faire. Défaut d'initiative sans doute funeste, mais dont la bourgeoisie n'avait pas le droit de se plaindre. Jamais donc, malgré des regrets et des résistances qui se rencontreront toujours, révolution ne trouva la porte ouverte aussi large ; jamais souverain ne fit la route aussi belle aux réformateurs. Dans une monarchie comme celle que Louis XIV avait fondée, les états généraux convoqués, la révolution était déjà faite.

Que manquait-il donc au triomphe futur de la bourgeoisie? Pourquoi le peu d'hommes sages qu'il y avait alors ne marchaient-ils vers ces nouvelles destinées qu'avec des pressentiments sinistres? Nous que l'histoire a instruits, et qui jugeons par leurs fruits les fautes de nos pères, nous pouvons le dire. Ce qui manquait à la bourgeoisie, c'était une seule chose : l'éducation.

Je prends ce mot dans son acception la plus littérale. L'éducation politique manquait à son âge mûr, faute d'expérience; et surtout l'éducation morale avait manqué à sa jeunesse, faute de religion. Rousseau l'avait élevée. Elle avait appris à cette école le sentimentalisme de la corruption. Elle avait appris à se payer, en fait de morale, de phrases; en fait d'humanité, de larmes; en fait de fraternité, de sentimentales accolades. Elle n'avait que les vertus du théâtre. La rhétorique était sa religion, l'Académie son église. Le sens moral, dans ce qu'il a de vrai, de ferme, de sérieux, lui manquait. Tous les révolutionnaires, Robespierre y compris, étaient de l'école de Rousseau.

Le même maître avait fait l'éducation politique de la nation. La politique arbitraire et conventionnelle du *Contrat social* était bien la politique d'une nation qui, depuis cent trente ans, n'avait vu ni débats publics, ni guerres civiles, ni rien de ce qui fait la vie active des peuples; qui, dans les salons, les coulisses et les boudoirs, avait rêvé gouvernement, et qui réformait le monde avec un penseur Génevois, faute de pouvoir faire entre Français les affaires de la France. Les hommes du siècle de Louis XIV, qui ne demandaient pas, eux, tant de liberté, et n'avaient rien de cette ardeur pour les révolutions, avaient, beaucoup plus que leurs petits-fils, une notion de ce qu'est la liberté politique, et eussent pu beaucoup mieux qu'eux traverser un temps de révolution. Ces hommes, dont l'éducation morale avait été faite par un Christianisme aussi positif que la religiosité de Rousseau était vague, dont l'éducation politique s'était faite dans les agitations de la Fronde, bien plus sérieuses et plus profondes qu'on ne le croit, ces hommes n'ont pas écrit le *Contrat social*, il est vrai; ils ont peu écrit sur la politique; ils n'étaient pas libres de le faire, et surtout ils ne s'en souciaient pas. Mais il y a un grand sens dans le peu qu'ils ont écrit. Ils savaient accepter l'obéissance, et ils eussent été capables de la liberté.

Ce vice de la bourgeoisie du XVIIIe siècle éclata, non pas dans la suite des temps, non pas au bout d'une année ni de quelques mois, mais dès le premier jour. Cette souveraineté qui venait à elle naturel-

lement, pacifiquement, sans briser le droit public reconnu jusque-là, elle ne voulut pas l'accepter, parce qu'il fallait l'attendre; elle aima mieux, dans son impatience, la saisir de force. Par la violence parlementaire du Jeu de Paume, par la violence populaire du 14 juillet, elle rompit brutalement avec un passé qu'il lui était si facile de continuer à son profit; avec une royauté qui, loin de la repousser, l'appelait; avec la justice que jusque-là elle avait eue pour elle; avec la religion qu'il lui était si aisé de se concilier; avec l'histoire dans laquelle, au lieu de rechercher ses titres, elle les brûlait. Elle se mit de gaîté de cœur sur le terrain de la révolte. Un peu d'expérience politique lui eût appris le danger d'une telle route, dans laquelle les violents peuvent être sûrs d'être brisés par de plus violents. Et à défaut d'expérience politique, un peu de sens moral, parlons plus simplement, une probité un peu sévère lui eût appris, bien mieux encore, à ne pas faire gratuitement appel à la force contre un ennemi qui n'ambitionnait d'autre titre que celui du meilleur de ses amis.

Le sens moral, que la bourgeoisie répudiait ainsi, chaque jour l'abandonna davantage. La révolution devint une sorte de dieu auquel tous les sacrifices durent être légitimement offerts; et, sous l'empire de la fascination politique, cette société si douce, si larmoyante, si sensible, si sentimentalement, je ne dis pas sérieusement, vertueuse, arriva à voir toutes les atrocités avec un sang-froid que l'on ne comprend pas. Je ne parle pas ici de 1793, mais de 1789; 1789 fut plein de crimes. Les châteaux brûlaient, le pillage se répétait de province en province; les assassinats populaires se multipliaient de plus en plus; le gouverneur de la Bastille et son insignifiante garnison avaient été égorgés de sang-froid, après une victoire qui n'en était pas une; Berthier et Foulon avaient été massacrés à l'Hôtel-de-Ville, Belzunce à Caen, les gardes-du-corps à Versailles; et tous avec des raffinements d'atrocités qui montraient assez combien cette époque était maudite. En un mot, le démon de 93 était déjà partout, et le crime sortait par tous les pores. Et cette benoîte Assemblée, occupée, dans sa philosophique solitude, à rêver des constitutions à la façon de Minos et d'Epiménide, et trouvant la police des assassins trop au-dessous d'elle, n'avait rien à dire ni à faire contre cette épouvantable anarchie : ces hommes si bienveillants, qui avaient respiré dans les écrits de M. Dorat et de M. le marquis de Pezay la sensibilité la plus exquise et le plus parfait amour de leurs semblables, versaient tout au plus quelques larmes sentimentales extraites de la *Nouvelle Hé-*

loïse ; et puis s'en retournaient à leurs immortels travaux qui, en inaugurant une ère nouvelle pour la France, devaient la délivrer à jamais du brigandage et du meurtre, bien mieux que ne l'aurait fait la prévôté. Avec une facilité merveilleuse, on prenait son parti des crimes du présent, tant on se croyait sûr de la prospérité de l'avenir. La vertu de ce temps-là, la vertu commode de Jean-Jacques se prêtait à de tels accommodements. On avait coupé M. de Belzunce en petits morceaux et on l'avait mangé ; c'était un malheur : mais encore deux ou trois semaines, la Constitution allait être faite, et, d'un bout de la France à l'autre, il n'y aurait plus que des frères confondus dans un éternel embrassement.

Il y eut peu d'hommes, il y eut cependant quelques hommes qui, après avoir compris comme les autres la nécessité d'une vie nouvelle pour la nation, avaient vu avec horreur les premiers pas de la nation dans cette voie. Ces hommes-là n'avaient pas plus d'expérience politique que leurs contemporains. Ils étaient seulement de véritables honnêtes gens; des gens d'une honnêteté plus forte, plus sérieuse, plus chrétienne ; et leur honnêteté leur valait des lumières. Le 14 juillet et le 6 octobre avaient suffi pour les instruire ; ils comprenaient toujours la nécessité des réformes ; ils ne se jetaient pas dans une résistance inutile et insensée ; ils n'abandonnaient pas les grands principes qu'ils avaient résolu d'appliquer à l'ordre social ; mais ils comprenaient aussi la nécessité de gouverner, et ils sentaient que la nation était perdue, si l'assemblée, qui s'en était rendue la souveraine, ne savait faire face au double devoir de la réformer et en même temps de la contenir. Le souverain n'est pas seulement un législateur, c'est un guide. Et si, pour mieux s'occuper d'embellir le char, il en laisse tomber les rênes, il le laisse courir vers l'abîme. A mesure que l'assemblée se refusait à comprendre et à pratiquer ce double devoir, ces hommes sages et dévoués allaient perdant l'espérance ; ils reconnaissaient sur le front de la nation le signe de la colère céleste. Sobres d'enthousiasme et d'innovation, ils gardaient leur voix pour protester contre le crime et sauver par hasard quelque tête. Sauf ce petit nombre, tout le reste demeurait sous l'empire d'une fascination qui, pour être profonde, n'en était pas moins criminelle ; et ce n'était pas Orléans, ni Mirabeau, ces deux grands coupables, c'était Barnave, si courageux depuis, qui disait : *Le sang qui coule est-il donc si pur ?*

En repassant l'histoire de cette époque, que nous osons appeler glorieuse, et qui, dans les faux souvenirs qu'on nous a faits, semble pres-

que avoir été une époque pacifique, je ne puis m'empêcher de céder à la consolante pensée de comparer notre temps avec celui-là. Au moins nous n'avons pas su prendre si facilement notre parti de crimes pareils. Au moins, le sang si indignement versé à la barrière de Fontainebleau a-t-il été expié par la détestation publique et par le terrible remède de l'échafaud. L'impunité de l'assassinat politique n'est pas encore un principe admis parmi nous. Dieu veuille qu'elle ne le soit pas à l'avenir ! Mais alors pourquoi tant glorifier 1789 ? Pourquoi nous tant incliner devant cette révolution, œuvre de l'assassinat et protectrice de l'assassinat ? Pourquoi ce respect bannal pour une Assemblée, qui après avoir usurpé la souveraine puissance, n'a pas su la tenir, qui a établi son pouvoir par la révolte et l'a laissé vaincre par l'anarchie?

Et, remarquons-le bien, les faits se traduisent en principes. Cette réforme commencée par la révolte, cette absolution donnée à toutes les violences populaires, devaient chercher une maxime qui les justifiât. Ce principe est celui qu'on peut appeler proprement le *principe révolutionnaire*. Ce n'est pas la souveraineté du peuple, c'est la souveraineté de la force. C'est le droit du succès. Quiconque a réussi, a réussi légitimement. Quiconque veut renverser un pouvoir en a le droit s'il en a la force. Ce n'est pas le droit de résistance, comme l'Angleterre l'a admis dans son code constitutionnel, comme les Etats-Unis l'ont pratiqué : la théorie d'un engagement mutuel entre le souverain et les sujets, de conditions positives et réciproquement jurées, dont la violation brise le pacte, autorise l'insurrection, confère le droit de fonder un nouveau pouvoir. Non, c'est le droit à la révolte, éternel, universel, absolu, sans conditions, reconnu dans la personne du peuple ; et le peuple personnifié dans les 100,000, les 10,000, les 1200 individus qui auront mis quatre pavés l'un sur l'autre, et qu'on n'aura pu ou pas osé chasser à coups de fusils.

C'est là le principe révolutionnaire, et c'est là notre mal. De 1789, tout le reste est acceptable ; tout le reste a été pratiqué ; tout le reste a réussi quelque part. La liberté politique a fait la force, la grandeur, la gloire de l'Angleterre ; elle vient de sauver de la révolution européenne un petit peuple, un état nouveau et chancelant encore, la Belgique, placée entre deux grandes nations que la révolution dévore. L'égalité civile et politique la plus absolue n'a pas perdu les Etats-Unis ; la souveraineté populaire s'y exerce dans sa plénitude et n'a pas encore en soixante-dix ans enfanté une révolution. Mais, avec la légitimité d'avance proclamée

de toutes les insurrections qui triomphent, avec la couronne placée par l'Assemblée constituante sur la tête des prétendus vainqueurs de la Bastille, avec sa faiblesse envers les coupe-têtes des 5 et 6 octobre, avec cette absolution tacite donnée aux assassinats qui avaient la politique pour motif ou pour prétexte, avec de tels principes et de tels jugements, écrits une fois dans le catéchisme d'une nation et pieusement appris par elle ; la révolution n'est pas seulement toujours menaçante ; elle est nécessaire et inévitable. C'est le fait normal de la vie d'une nation ; c'est la crise naturelle et par laquelle tout se dénoue. C'est l'état propre de la nation et auquel elle revient toujours. Tout le reste est factice, artificiel, précaire, provisoire. L'esprit de révolution est le seul fait qui dure ; il n'y a d'éternel que la destruction.

1789 a enfanté 1793 ; 1830 a enfanté 1848. Les révolutions se punissent les unes les autres. Le principe a été posé, et une fois posé, il a agi de période en période, avec une régularité presque infaillible et comme sous l'influence d'une loi mathématique. L'algèbre finira sans doute par lui trouver une équation. A travers ces ruines continuelles, ce qu'il y avait de légitime dans le mouvement de 1789 ne s'en est pas moins maintenu ou du moins a toujours fini par revivre. L'égalité, à chaque retour de la fortune politique, est entrée plus profondément dans les mœurs ; la liberté, moins goûtée et peut-être plus nécessaire encore, a fait sa route comme par force, et a toujours été après chaque lutte la transaction forcée qui seule pouvait donner le repos. Mais surtout la souveraineté de la bourgeoisie a toujours fini par dominer. Malgré toutes ses erreurs et tous ses torts, il faut bien, les événements nous le montrent, que nous la reconnaissions depuis soixante ans pour notre légitime maîtresse. Les révolutions elles-mêmes, en quelque sens qu'elles se soient faites, ont témoigné, et même témoigné que trop, de sa souveraineté. Elle a fait le 10 août et le 31 mai, ou du moins elle les a laissé faire avec une complaisante mollesse qui était de la complicité ; elle a donné son concours au 9 thermidor, qui sans elle n'eût été qu'un revirement de pouvoir entre Jacobins et n'eût servi qu'à faire passer des mains de Robespierre à celles de Tallien le manche de la guillotine ; elle a préparé, par son admiration et son espérance, le facile coup d'Etat du 18 brumaire ; elle a déserté Napoléon, et Napoléon est tombé ; elle a condamné Charles X, et Charles X a dû s'exiler ; elle a eu un caprice contre Louis-Philippe, et Louis-Philippe a disparu. Son règne n'est donc pas fini, sa puissance n'est pas abattue ; et comme sa puissance, par malheur, ne

se manifeste que par des révolutions, nous ne sommes pas au bout des révolutions.

Singulier pouvoir! le seul qui persiste en notre temps, le seul qui semble avoir pour lui la légitimité des événements et de la durée, la seule force acquise; et ce pouvoir ne persiste que pour détruire! Il gouverne depuis soixante ans et il n'a pas encore appris à gouverner. Sur lui seul on pourrait fonder quelque chose, et tout ce que l'on essaie de de fonder, il le renverse. Il le renverse sans passion violente, sans savoir pourquoi, sans vouloir renverser et même sans savoir qu'il renverse. Souvent il n'agit pas : il laisse faire; il ne donne pas l'impulsion, mais il aide; il ne prend pas le fusil, mais il applaudit à ceux qui le prennent. Et la révolution, une fois faite, retombe immanquablement sur lui. Pour avoir souffert le 10 août et le 31 mai, il paie son large tribut à l'échafaud de 1793. Pour avoir mis sur le pavois le héros du 18 brumaire, il a toutes les rigueurs de la conscription à supporter. Il paie les 100 millions en 1814, le surcroît d'impôt en 1830, les 45 centimes en 1848 : à chaque révolution son commerce languit; sa boutique se ferme, quand sa vie n'est pas en danger. Et cependant il recommence! Et aujourd'hui, où la leçon a été si dure et où il a payé si cher son caprice du 24 février, il est tout disposé à recommencer; et la même circonstance se représentant, il aura exactement le même caprice; et si une nouvelle révolution nous attend, nous ne la devrons qu'à lui. Elle ne sera imputable à personne autant qu'au commerce parisien; sans lui, sans son amour du nouveau, sans ses bouffées de jacobinisme, sans son dégoût des personnes, sans son humeur fantasque, sans son ennui, sans l'aide de ses votes et de son uniforme, elle ne se fera pas. Mais soyez tranquilles; ses votes et son uniforme viendront à l'aide, et elle se fera.

Pourquoi en est-il ainsi? Parce que la bourgeoisie depuis 1789 est restée la même. Son éducation politique, à travers tant de crises, aurait dû se faire. Mais son éducation politique ne s'est pas faite, parce que son éducation morale est demeurée nulle. Cherchez le fond de la plaie; c'est toujours le sens moral qui manque. Il y a quelque chose de beaucoup plus clair que la politique, c'est le devoir; et c'est par la pensée du devoir seulement que les masses peuvent entrer d'une manière utile et intelligente dans la politique. En 1789, en 1792, en 1830, en 1848, aujourd'hui, le moindre sérieux dans les idées morales eût arrêté la bourgeoisie sur la pente révolutionnaire. Elle eût compris que pour un caprice d'opinion, pour un défaut de goût envers quelques hommes au

pouvoir, il n'est pas d'un honnête homme de jeter dans tous les hasards d'une lutte révolutionnaire sa patrie, sa ville, sa famille, soi-même. Elle eût compris que si les insurrections peuvent parfois être permises, elles ne sauraient l'être pour de tels motifs; qu'on ne doit pas faire un 14 juillet parce qu'on aime la figure de M. Necker, ni un 24 février parce qu'on n'aime pas le profil de M. Guizot. Sa conscience eût servi ses intérêts. Et, il faut bien le savoir, la conscience est un aide dont l'intérêt personnel lui-même a presque toujours besoin. Cet *intérêt personnel bien entendu*, par lequel certaines écoles veulent remplacer toute la morale, est une des choses les plus rares qui soient en ce monde. L'intérêt touche de bien près à la passion et la passion est aveugle. L'égoïsme ne sauve rien, et ne se sauve même pas lui-même. Quand la conscience n'est pas là, on risque fort, en hygiène, la maladie ; en affaires, la banqueroute ; en politique, la révolution.

Et ce manque de conscience, cette absence de sens moral a toujours été la plaie de la bourgeoisie. Le fond de sa pensée politique est justement ce que le sens moral réprouve le plus. Ce n'est pas la liberté, elle en erait bon marché; ce n'est pas la souveraineté du peuple, elle n'y pense guère ; ce n'est pas l'égalité, car le nivellement avec ce qui était au-dessus d'elle lui est maintenant acquis, et le nivellement avec ce qui est au-dessous d'elle ne laisse pas que de lui déplaire. Le fond de sa pensée, de sa passion, de son inclination, de ses habitudes, en politique c'est *la révolution*, la révolution pour elle-même, la révolution érigée en principe et en dogme. Elle sait qu'elle a détrôné quatre souverains, mis à la porte six ou sept assemblées délibérantes, brisé je ne sais combien de constitutions. Elle en est fière, et elle caresse avec amour la pensée qu'au premier jour, au premier caprice, à la première mauvaise humeur, elle recommencera, avec la même légitimité, avec le même succès et aussi avec le même fruit pour l'avenir.

Il faut cependant qu'elle y prenne garde : à force d'abuser de la souveraineté que Dieu lui a donnée, elle l'usera ; elle ne sera pas seulement, comme elle l'a été en 1793, en 1830, en 1848, flagellée avec la verge qu'elle a faite, et la première à pâtir de la révolution qu'elle aura appelée : elle finira par y périr. Les conséquences de 1789, la liberté, l'égalité, le règne de la bourgeoisie, la souveraineté du peuple succomberont définitivement sous l'influence du principe destructeur de 89. La question est là ; il faut que tout le reste périsse devant le principe de la révolution, ou que le principe de la révolution soit répudié pour sauver tout le reste.

C'est une chose importante pour une nation que la manière dont elle juge son passé. Tous les hommes qui ont fait le panégyrique de 1789 se sont tous trouvés d'une manière ou d'une autre entraînés dans la politique révolutionnaire, ou du moins hors d'état de lui échapper sans se démentir. Il faudrait enfin être plus hardi et remonter à la source du mal. Le premier homme et la première assemblée qui ont proclamé le droit absolu de révolution et le mépris absolu des lois antérieures, se sont rendus responsables devant l'histoire des derniers excès où l'esprit de révolution pourra jamais arriver ; et quand je vois cet homme et cette assemblée placés, comme par un consentement unanime de l'admiration publique, au-dessus de tous les débats, de toutes les controverses, de tous les jugements, acceptés comme la raison suprême par ceux qui, dans le jugement des choses présentes, semblent être les plus modérés et les plus graves ; je ne puis m'empêcher de voir dans cette servile indulgence envers le passé un triste présage pour l'avenir. Les panégyristes de Danton et de Robespierre sont amenés à prêcher le rétablissement de la terreur ; les panégyristes de Mirabeau en viennent toujours malgré eux à fonder l'instabilité éternelle et le règne éternel des révolutions. Acceptons de 1789 ses conséquences légitimes, salutaires, libérales ; n'acceptons pas son principe révolutionnaire qui détruirait tout le reste en détruisant la société elle-même. Un jugement vrai sur les faits originels de la révolution est à mes yeux une condition nécessaire pour que la révolution ait un terme. On ne sort pas de l'abîme quand on ne l'a pas reconnu ; on n'est point absous de ses fautes quand on ne les confesse pas. La France a un grand acte de contrition à faire envers Dieu, envers le monde, envers elle-même. Il faut qu'elle dise avec le psalmiste : *Peccavimus cum patribus nostris*. Car elle a péché avec ses pères ; et tous, par nos éloges, par notre imitation, par l'allure de toute notre vie politique, nous avons pris notre part de la criminelle et si gratuite révolte de 1789. Je n'aurai pas foi à la conversion politique de la France, encore moins à sa conversion religieuse, tant qu'elle n'aura pas détrôné de son Panthéon le fétiche de Mirabeau. Elle aussi a besoin de brûler ce qu'elle a adoré et d'adorer ce qu'elle a brûlé ; il faut que l'idole de 1789 soit brisée pour que notre souveraine, la bourgeoisie, soit enfin admise au baptême.

Fr. DE CHAMPAGNY.

PORTRAITS PARLEMENTAIRES.

III

M. JULES FAVRE.

C'est le malheur des révolutions de mettre en lumière, et c'est une douleur pour l'historien d'être obligé de peindre ces hommes qui n'ont d'autre passion que leur ambition, d'autre amour que leur propre personne, et d'autre but que le pouvoir. Doués d'une intelligence distinguée et de facultés éminentes, ils ont puissamment agi dans l'État, il faut en tenir compte; mais s'agitant sans cesse dans le cercle de leurs intrigues et de leur envie, suspects à leur parti, non estimés de leurs adversaires, ne ralliant à eux aucune âme généreuse, parce que sous leurs captieuses promesses on ne voit aucune noble pensée, ils demeurent isolés; leur intelligence n'a rien produit que le trouble, leur aspect n'inspire qu'un stérile étonnement, et l'écrivain qui les étudie, ne se sentant ni ému par la sympathie, ni grandi par la hauteur des conceptions, ni entraîné par une passion convaincue, n'a pour stimulant et pour soutien dans son travail aride qu'un sentiment pénible et douteux qui oscille entre l'indignation et le mépris.

La révolution de 1848 n'a pas décélé un homme plus caractérisé et plus inutilement capable que M. Jules Favre : il est le type de l'ambitieux industrialiste. Esprit sec et positif, voyant dans ce qu'il y a de plus matériel la réalité des hommes et des choses, jugeant sûrement ce qui peut nuire et être utile, il applique en grand, dans sa position de représentant, le froid assemblage des qualités négatives qu'il avait montrées dans son état d'avocat. N'être passionné pour rien, le paraître à volonté; n'avoir aucune conviction, être toujours prêt à défendre habilement une cause quelle qu'elle soit; ne croire à la bonne foi de personne, sembler en tout temps sincère; s'élever avec plus de talent, d'autant que

la cause est plus mauvaise ; préférer même celle-ci à une bonne, pour obtenir plus d'applaudissements, et ne compter pour succès estimable que celui qui soulève l'admiration du vulgaire ; voilà ce qui plaît à sa vanité, et la vanité est le fonds même du caractère de l'avocat, comme de tous ceux qui aiment à parler ; voilà ce qu'il faut à son ambition, et il veut gouverner l'Etat.

M. Jules Favre, d'une famille bourgeoise de Lyon, est né avocat, embrouilleur d'affaires. Un sens subtil lui montra, dès sa jeunesse, le côté faible du pouvoir monarchique ; il commença en 1831 l'une de ses premières plaidoieries par cette déclaration de foi : Je suis républicain ! Le parti démocratique l'adopta dès lors, et sa réputation fut rapidement faite à l'aide de cette propagande active, incessante, qui popularisait en mille brochures les noms des principaux ennemis de la royauté.

La révolution de Février ne lui donna de place qu'au deuxième rang. La France se souvient quelle main écrivit les circulaires qui prétendaient fonder le despotisme de la démocratie, et qui, par l'énergie de l'indignation, délièrent en province les ailes de l'esprit de liberté. M. Jules Favre avait poussé à l'extrême pour que les regards des partis extrêmes se portassent vers lui : il était trop tôt ; il ne put être encore ministre. Mais à son entrée à l'Assemblée, il vit les facilités que lui préparaient les mille questions qui s'allaient débattre ; il espéra, et il agit.

Il est possédé d'un démon inconnu au temps de l'Évangile, le plus entreprenant, le plus hardi, le plus improbe et le plus impudent de ce siècle, le démon des portefeuilles ; délié, insinuant, flatteur, langue facile, maître de sa parole, indifférent pour les moyens, il est rongé d'une rage sèche et âcre de voir à la tête du gouvernement des hommes qui ne le valent pas. Il ne considère pas une action dans la pensée et le but ; ce qu'il ne dirige pas lui porte sur les nerfs, c'est mal fait ; il ne voit que le côté mauvais, il n'indique que la faiblesse, et il se dresse sur toutes les fautes amoncelées de ses adversaires, comme sur un piédestal pour apparaître grand et fort ; sous chacune de ses phrases il y a un mot sous-entendu : Faites-moi ministre ! faites-moi ministre !

Tant que les discussions ne portent que sur les affaires et questions pratiques, il se tait ; inactif et possédé de son unique pensée, il est agité d'une fièvre inquiète. Sans cesse sur le qui-vive, il ne tient pas en place, il va s'asseoir tantôt ici et tantôt là, à la Montagne, à la droite, au centre, parmi les membres du bureau. Il observe chaque banc tour à tour, en souriant de ses lèvres minces qui se contractent ;

que dis-je ? Il n'a point de lèvres, marque d'un tempérament sarcastique et mordant ; par-dessus ses lunettes bleues il braque ses yeux noirs et perçants, car il pourrait bien ne pas avoir besoin de lunettes, il ne s'en sert que rarement, et pour se couvrir ; derrière ce verre sombre, il examine caché, et guette.

Mais surgit-il des difficultés, des embarras : Ah ! voilà mon milieu, s'écrie son démon, un procès ! Je vais plaider, gêner, mettre les gens aux mains ! Le moment est venu, il monte à la tribune ; pendant quelques instants il demeure immobile, il est sûr de lui, il se contient ; il n'a pas encore prononcé une parole, et déjà on l'écoute ; il a produit de l'effet, comme ces grands acteurs qui, avant d'avoir ouvert la bouche et dès qu'ils apparaissent, se sont déjà décelés maîtres consommés. Ne le reconnaissez-vous pas ? Sa tête carrée est d'un homme d'affaires ; sa face plate, sans rien qui aille en avant, est comme ramassée ; toutes ses pensées il les a ramenées et renfermées en lui ; ses cheveux, extrêmement noirs et abondants, indiquent la force bilieuse, le *robur*. Il est correctement habillé de noir, par respect pour les convenances parlementaires. Il dépose sur la tribune une énorme liasse de papiers, c'est son dossier, les pièces du procès, son acte d'accusation. De ce lieu élevé il s'embusque, et met son discours en joue ; chacun se tient coi, et se dit : Sur qui va-t-il tirer ?

De quoi s'agit-il ? Peu importe. Tout lui est bon, il est préparé pour quelque question que ce soit, il la connaît, non pas mieux qu'un autre, mais assez pour ce qu'il en veut faire. Il s'agit de la liberté de la presse, ou des concordats amiables, ou d'une réponse à Proudhon, ou du chemin de fer de Lyon, ou des clubs, ou des ateliers nationaux, ou d'une interpellation sur l'Italie. La liberté, la propriété, le commerce, les besoins de sa ville natale, l'honneur national, il n'est pas d'intérêt si sacré dont il ne se déclare le défenseur. Il aura l'indignation, le sentiment, l'élévation que comporte le sujet. Il sera entraînant, ironique, raisonnable, modéré même. Quoi ! l'on prétendrait amoindrir la France, on manquerait aux engagements pris ! on se mettrait à la suite de l'Angleterre ! « Mais le peuple ne considère jamais l'alliance anglaise comme nationale, et je suis ici l'interprète de la pensée populaire » (18 août 1848). Il donnera des leçons de dignité, d'un ton pédant, mais en enveloppant son blâme amer dans une phrase élégante et polie : « On veut entraver la liberté ! les explications, a dit M. le ministre, ont moins de dangers avec le régime monarchique que sous le système républicain. Nous avons donc

moins de liberté sous la république que sous la monarchie ! » Il fulminera un terrible anathème contre ces démolisseurs de la société, qui la sapent dans ce qu'elle a de plus vénérable et de plus saint ! Il montera trois fois, quatre fois à la tribune, et, regardant en face Proudhon, qui, debout à deux pas de lui, pâlit de rage, ainsi qu'un maître qui châtie un élève il l'accablera de ses sarcasmes et de ses malédictions : « Vous êtes un utopiste furieux, vous n'avez rien inventé, vos théories étaient connues dès le moyen âge, la propriété qui existait avant vous vivra après vous, vous n'êtes qu'un insensé ! » (9 août 1848). Et les acclamations éclateront, il descendra au milieu des applaudissements, et l'on viendra lui serrer les mains ; car il s'est fait le représentant des idées et des institutions que l'Assemblée s'épouvante de voir attaquer, il l'a rassurée, il a rendu en une parole de fer les sentiments dont elle était émue ; il est l'homme de la majorité du moment.

Un an après (26 juillet 1849), ces mêmes théories socialistes qu'il avait si violemment attaquées il les a défendues devant les mêmes hommes et la même France. S'il eût été d'accord avec les membres du ministère, il n'avait nulle chance de s'asseoir à leur banc ; il les a combattus, semblable à ces condottieri mécontents de leur paye, qui abandonnent le drapeau de l'assiégeant et se mettent derrière ces remparts à demi démantelés, à l'assaut desquels ils avaient monté.

Mais où il possède toute sa force, c'est lorsqu'il peut prendre corps à corps le ministère. Je veux raconter une des séances où son talent — on est obligé d'employer ce mot, il n'implique aucune vertu — s'est déployé dans sa souplesse la plus rapide, son sang-froid le plus précis, ses ressources les plus habiles, et sa méchanceté la plus calculée.

Aujourd'hui (22 août 1848) il s'agit des *contrats à l'amiable*. La révolution de Février avait jeté le commerce hors de ses voies ; beaucoup de débiteurs ne pouvaient payer leurs créanciers, une masse de faillites étaient sur le point d'éclater. M. Jules Favre et l'un des nouveaux députés les plus spirituels et les meilleurs logiciens, M. Dupont de Bussac, présentèrent un projet dans le but de favoriser les arrangements entre les commerçants. L'Assemblée se partagea en deux camps énergiquement opposés : le projet fut attaqué et défendu avec une fermeté, une persistance et une argumentation serrée dont l'Assemblée avait jusqu'alors rarement présenté l'exemple. Les orateurs des deux partis ne trouvaient pas de termes assez forts pour faire réussir ou échouer le projet : selon les uns, à l'adopter il y avait humanité, politique, justice, nécessité :

sans elle le crédit était perdu, et le commerce anéanti. — Votez cette loi, s'écriaient les autres, et vous voterez une loi injuste, rétroactive, inutile, immorale et scandaleuse ; c'en est fait de l'antique loyauté française et de l'honneur !

Entre ces deux opinions extrêmes le gouvernement n'osait se décider ; pendant six jours il demeura muet ; enfin trois articles étant déjà votés, le ministre des finances se prononça contre la loi et déclara qu'elle n'était qu'un moyen empirique, un expédient révolutionnaire.

« Vous n'avez pas toujours été de cet avis, s'écria un partisan du projet. Hier, vous m'avez dit le contraire ! — C'est faux ! réplique le ministre ! — C'est vrai, reprend M. Jules Favre. Grande rumeur. Le président le rappelle à l'ordre ; le général Cavaignac ajoute qu'il y a indiscrétion à divulguer des conversations officieuses. M. Jules Favre monte à la tribune.

Il commence simplement, d'un ton calme et modeste, avec une convenance parfaite : Messieurs, dit-il ; car il se garde bien de dire : *citoyens !* On n'est pas plus poli, plus savant dans la science des relations affectées du monde. « Ce n'est pas moi qui contesterai les dernières paroles de M. le président du conseil ; je m'y associe de tout mon cœur. » Il veut accabler le ministère, il ne ménagera pas les formules parlementaires, il fera son éloge, il l'enlacera de ses replis. « L'honorable préopinant a présenté des considérations d'un ordre élevé... Jamais la république n'a eu un gouvernement composé d'hommes plus éminents, plus dignes de notre estime. » A ce début, il y a de braves gens qui se rassurent ; ce ton mielleux les *acoquine*, comme dirait Montaigne, ils sont tout prêts à s'écrier : mais c'est un très-bon homme ! — Attendez, messieurs, ce n'est pas pour rien qu'on a appelé M. Jules Favre *une jatte de lait empoisonnée.*

Son auditoire n'est encore qu'indifférent, il va le conquérir ; avant de se tourner vers ses adversaires, il lui faut la sympathie de la majorité. Nul plus que lui, certes, n'a une haute idée de la grande mission de la Chambre : il serait désolé qu'elle s'égarât ; il la prévient, il l'éclaire. Dans une précédente occasion (discussion sur les clubs), il s'était écrié : « Remarquez bien l'inconséquence profonde où l'on veut vous entraîner ! votre décret proscrira toute association, et, j'en suis sûr, vous ne voulez pas aller jusque-là ! » Aujourd'hui, il l'engage dans sa querelle : « La déclaration de M. le général Cavaignac ne doit en rien nuire aux droits de cette Assemblée et à l'initiative de chacun de ses membres ;

quand il s'agit de dignité, mon honneur et celui de l'Assemblée sont intéressés... Tout outrage à l'Assemblée serait un crime! » L'Assemblée, qui est jalouse, ainsi que tous les grands corps, de ses droits et surtout de ses priviléges, commence à trouver, comme Georges Dandin, que cet avocat parle fort bien.

Il achève de la mettre de son bord, en ajoutant: « Si l'indiscrétion a été commise, le coupable est devant vous! » Et, à ces mots, il met la main sur son cœur; le voilà! il se livre dans toute la pureté de son âme. C'est l'humilité même. L'Assemblée est son juge, elle est maîtresse, elle peut faire de lui ce qui lui plaira! Maintenant il peut tout dire. « Oui, il a péché, mais sa faute était au moins vénielle; devant une telle expression, il n'y avait pas d'homme d'honneur qui pût se taire. « Je ne doute pas que M. le ministre des finances n'ait parlé dans des intentions parfaitement pures; le caractère de l'honorable M. Goudchaux m'est trop connu pour que je suspecte en rien sa loyauté; l'expression qui lui sera échappée aura été tout involontaire. »

M. Goudchaux, juif calculateur et lourd, qui ne s'attendait pas à ce panégyrique à brûle-pourpoint, est étourdi et ne trouve pas un mot à répondre; M. Jules Favre s'accroche d'une main à la tribune, et, se cambrant en arrière, parcourt des yeux son auditoire; l'auditoire est attentif, et cherche par quel repli il va se retourner sur le ministre et le mordre. Levant alors le bras à la hauteur de sa tête de manière à former un angle droit, la main en avant et le doigt démonstratif, il entame son argumentation: « Mais que M. le ministre me permette de le lui dire: ce que j'ai avancé, je le tiens de M. le ministre de la justice, qui, samedi matin, me disait que le conseil soutenait ma proposition. En affirmant cette particularité, j'ai donc pu dire tout à l'heure: c'est vrai! et mon assertion est soutenue par M. Dupont de Bussac, qui a également entendu la réponse de M. Marie. Je puis donc ajouter que par son interruption M. le ministre des finances était dans l'erreur. »

Il a appuyé avec une merveilleuse sagacité sur tous les mots importants; nul ne les met mieux en lumière: « *M. le ministre m'en a donné — sa parole — d'honneur!* » Là dessus il fait un demi-tour sur lui-même en s'éloignant de la tribune, et attend l'effet de son syllogisme. L'effet est bon. Une partie de la Chambre est ébranlée; quelques-uns hochent la tête en murmurant: il a pourtant raison! Des amis du cabinet, voulant sauver la dignité du ministre, en vain réclament et crient: assez! à la question! discutez la loi! Le président lui-même est pris

et impose silence aux interrupteurs : « L'orateur est dans son droit! »

Dès-lors, assuré de l'assentiment général, fortifié par ce premier succès, et voyant déjà s'épanouir sur tous les bancs ce sourire de satisfaction qu'excite toujours dans les assemblées la gêne du pouvoir, il change de rôle, il se tourne vers le banc des ministres, il les désigne d'un geste accusateur ; ce n'est plus lui qui se défend, il les attaque, il leur porte des coups précipités, violents, pénétrants ; les arguments pleuvent avec une rapidité qui ne laisse pas respirer : « Le ministère était prévenu, le projet de loi a ému Paris, la France entière ; les comités l'ont examiné avec la plus sérieuse attention ; ils lui ont consacré trente et une séances ; il était donc indispensable de s'informer de l'opinion du gouvernement, c'était un devoir pour les auteurs du projet ; le gouvernement s'est prononcé dans une conversation ; la discussion a été entamée et il n'a pas protesté. Le gouvernement trouvait que notre projet est abominable, que c'est un fléau destructeur. Comment donc s'est-il tenu si longtemps muet? Son silence et sa première opinion le condamnent, il est notre complice! il est coupable! »

Il s'arrête, il fait un geste de réserve comme pour calmer le débat; « il ne veut pas le prolonger, il y a pris part, il y a été poussé. Ce n'est pas lui qui a provoqué la discussion! »

Disséquer des phrases, rapprocher des mots éloignés, citer une parole isolée et en tirer des conclusions absolues, soulever le doute sur les intentions de ses adversaires, pousser une partie de la Chambre contre l'autre, préparer pour un temps prochain la chute du pouvoir, les embarras de l'anarchie et les violences d'une révolution, tout cela sans principe arrêté, sans pensée généreuse, dans la seule vue de sa personnalité, voilà ce que la vieille société française n'avait pas vu se produire en public, et ce que, dans le langage des assemblées parlementaires, on appelle aujourd'hui *discuter*.

Il y a un homme qui fait le métier de duelliste, il a appris la science des armes et va sur le terrain, sûr de son coup ; on ne l'appelle pas dans le monde un *assassin*. Quand il a essuyé le feu de son adversaire, il s'approche pas à pas de lui, et, le parcourant d'un œil de sinistre pitié, il sourit : « Quelle blonde et fine chevelure! quel air doux et charmant! Dans ces yeux francs et purs avec quelle force vit la beauté, la santé, la passion et l'amour! Ah! belle jeunesse en fleur, quelle sève ardente monte et bouillonne, aspirant l'air de l'avenir! » Il se recule de quelques pas, et lui envoie une balle dans la tête.

Ainsi de cet orateur : il tient le ministre à la gorge, et le serrant de près, ses yeux dans ses yeux et le poignard sur son cou, il le caresse de la pointe, il le loue : « L'honorable M. Goudchaux est un défenseur trop vigilant des intérêts du crédit pour se taire dans une question aussi grave. » Mais c'est précisément parce qu'il est honorable que M. J. Favre veut le renverser, comme le duelliste tuer le jeune homme pour sa beauté. Il en assure plus froidement son coup. Ce silence obstiné du cabinet émeut son patriotisme. Il s'emporte à la plus vive indignation, les sentences sévères tombent de sa bouche frémissante ; avec une hauteur superbe, il fulmine l'arrêt de la condamnation, et, du ton d'un premier président de parlement siégeant sur les fleurs de lys : « Le gouvernement, s'écrie-t-il, change du blanc au noir, c'est son droit ! mais c'est aussi notre devoir de le constater ! »

Il prétend encore garder les honneurs de la modération, et la clémence dans la victoire, il se retire : mais, près de descendre, il réfléchit, il se retourne, il veut bien laisser le ministre en vie, il lui cassera du moins un bras, une jambe, il lui portera un coup qui l'estropiera : « Comme membres du cabinet, les ministres sont solidaires d'une opinion concertée entre eux ; comme hommes, ils peuvent changer d'opinion ; mais nous avons bien le droit de dire à l'Assemblée ce qui se passe dans le sein du gouvernement ! »

Et M. le général Cavaignac, par des parolesde bon goût et de bon sens, a beau protester, l'Assemblée est sous le charme de cette éloquence habile et venimeuse, et comme fascinée par ces yeux froids et noirs ; un murmure d'étonnement troublé parcourt les groupes, et les députés s'agitent en mille sens comme les hautes herbes au travers desquelles a passé un serpent.

Il connaît sa force et nul ne la sait mieux diriger. A-t-il raison, sa dialectique est écrasante ; a-t-il tort, il ne discute pas, il sait qu'il serait écrasé sous les arguments. Le moyen qu'il emploie, c'est de faire fâcher ses adversaires ; il les pique jusqu'à les mettre en fureur, ils perdent la tête et tombent dans des absurdités : ne voyant pas leur bon droit, ils frappent à droite et à gauche, comme ce lutteur antique, qui donnait des coups dans l'air : alors, il n'y a plus égalité, il y a supériorité réelle pour lui. Il a eu la puissance de les mettre en colère ; lui, il ne s'émeut jamais ; la salle entière est troublée, les interpellations volent dans tous les sens ; calme et contenu, il se croise les bras, et il contemple son ouvrage.

Ainsi, toujours, avec une adresse perfide et une pénétrante sollicitude, hardi et rusé tour à tour, il rampe ou s'élance par bonds vers le pouvoir. Pour l'obtenir, rien ne lui coûte, il ne tient à personne, il n'a point de parti ; s'il est besoin, il se séparera avec éclat de la Montagne, puis il y reviendra ; il attaquera ses anciens amis, il s'en fera l'accusateur, il dressera le réquisitoire, il les fera chasser de l'Assemblée et de leur patrie (affaire de Louis Blanc). On le voit passer au milieu des groupes, souriant à demi, et mordant ses lèvres pâles, jaune de bile et de désirs calcinés ; et quand un *ami* prend la main sèche et glacée qu'il lui présente, cet ami la serre en frémissant, car il sait ce mot qu'on a dit de lui : Voilà un homme qui pourrait bien me condamner à mort un jour !

Cet homme, pourtant, je l'ai vu applaudir pour de beaux mouvements que son talent savait trouver ; plus d'une fois, échauffé par son sujet, il a eu de ces entraînements d'argumentation, de ces lueurs d'éloquence qui appartiennent au grand orateur. Quand, lors de la discussion sur la loi de la presse (le 27 juillet 1849), il rappela à M. le duc de Broglie que lui aussi il avait jadis proposé des lois liberticides, qui devaient, il le croyait du moins, servir à la défense de la royauté, et qui n'avaient servi qu'à sa destruction ; quand, se tournant vers la hauteur d'où M. de Broglie l'écoutait en sceptique, il s'écria : « Et vous-même, monsieur, si vous siégez en cette enceinte, c'est par ce droit de suffrage universel que vous avez toujours considéré comme un moyen de perdition ! » A ce rappel vers un temps de systématique résistance, le passé entier sembla revivre : tous les regards se portèrent vers l'ex-ministre de la monarchie déchue, devenu représentant de la République, et, remuée par cette grande image qui mettait face à face l'une de l'autre, et la ruine d'une dynastie qui semblait si forte, et le triomphe de ce qu'on regardait jadis comme une utopie, l'Assemblée éclata en applaudissements.

Mais il y a une justice divine contre laquelle l'homme ne peut regimber, et qui nous frappe à nos plus sensibles endroits. Cet habile orateur qui aspire à de si grandes destinées, qui veut, par la preuve de son intelligence, s'attirer la considération et la crainte, et qui halète après un portefeuille, qu'à de certains égards il serait digne de posséder, il n'est plus ni estimé ni redouté ; on ne le prend plus au sérieux.

En vain, tendu de toute la force de sa volonté, et se repliant avec tout l'élan de sa souplesse, invoque-t-il les règles éternelles de la justice et de la raison ; en vain lève-t-il les mains au ciel en se pressant la poitrine, et

atteste-t-il les plus réelles vérités ; tout le monde sourit en l'entendant, on l'écoute comme on écoute un artiste habile, comme on lit les imaginations des industriels du feuilleton ; on s'attend à ses coups, à ses soubresauts, à ses indignations ; on se glisse à l'oreille : Il va dire telle chose. Et en effet, il la dit, il la dit sans rire. On ne fait plus attention au fonds, on s'amuse encore à sa phrase élégante dont la fin, toujours faite d'un mot terne, est une marque de la sécheresse de son cœur ; on ne le croit plus, on ne s'émeut plus, on n'admet pas qu'il sorte de cette bouche, dont la lèvre tombe, de ces paroles élevées et convaincues qui ravissent à la terre et font tressaillir d'un sentiment profond. Il est le plus frappant exemple de l'immortelle vérité de cette définition de l'orateur que nous a donnée l'antiquité : « *Vir bonus dicendi peritus,* » un homme de bien qui sait parler.

Il y a cette différence entre lui et M. de Falloux, que les partisans de M. Jules Favre, même en l'applaudissant, n'ont pas confiance en lui, et que les adversaires de M. de Falloux, en le couvrant de clameurs furieuses, croient à sa sincérité.

Eugène LOUDUN.

REVUE POLITIQUE.

***, le 14 septembre 1849.

Nous ne nous aviserons plus de nous permettre la moindre fiction dans l'intitulé de notre Revue politique : nous ne la daterons plus de *Paris* et du *samedi,* quand nous l'aurons écrite la veille et à quelque distance de Paris ; il importe peu à nos lecteurs de savoir où notre prorogation à nous nous a momentanément conduit : mais qu'il vienne à tomber encore le samedi une tuile sur la capitale (et quelle tuile que celle de la semaine dernière !), nous nous perdrions de réputation si nous avions puru méconnaître la gravité de l'incident.

Après tout, c'est peut-être un avantage que de parler de la lettre du président de la République à M. Edgar Ney seulement après que la confusion causée par l'apparition de ce document s'est déjà apaisée, et qu'on peut avec plus de sang-froid en apprécier le caractère et en peser la gravité. Quant à la pièce en elle-même, son importance est limitée. Si les passions révolutionnaires ne s'étaient trouvé flattées par les avances que le neveu de l'empereur semble leur faire, nous en aurions entendu de belles sur cette nouvelle infraction à l'étiquette de la Constitution ; mais en faveur de l'intention qui se manifeste dans les régions du pouvoir, les puritains de la République font grâce cette fois à leur ancien adversaire, et nous ne les voyons plus tout prêts à bouleverser la ville pour prendre les gens à témoin qu'*on a violé la Constitution.* Cette déférence inattendue pour les coups de tête du président n'en change pas le caractère. Dans l'état d'équivoque où la Constitution nous a laissés sur les points les plus essentiels de la marche du pouvoir, le *chef de l'Etat* (l'expression a passé en habitude) prend sur lui d'écrire ce qu'il lui plaît et à qui il lui plaît en dehors de la responsabilité des ministres et sous sa propre responsabilité. Si le chef de l'Etat a vu juste dans la question dont il s'empare, sa démarche lui profite personnellement, et chacun lui sait gré de son initiative ; si, au contraire, il s'est trompé, le coup qu'il a tiré retombe comme une fusée qui s'évanouit dans les airs, et son pécule d'influence individuelle se trouve notablement écorné par l'erreur qu'il a commise.

Evidemment, en mettant le poids de sa lettre dans la balance qui

contient la rançon de Rome, le président de la République a cru à la fois enlever la France et peser d'une manière victorieuse sur le résultat des négociations. Or, dès à présent il est clair que son double but est manqué. En France, il a provoqué au moment le moins opportun une crise ministérielle, préparé la désorganisation du parti de l'ordre et fourni des arguments aux accusés du 13 juin ; à l'étranger, il a précipité une rupture fatale avec le gouvernement du Pape et rejeté dans la nouvelle sainte-alliance le seul souverain du continent qui n'eût pas jusqu'à présent consenti à traiter la nation française en ennemie. Aussi, dès ce moment, tout ce qu'on peut faire en faveur de cette malheureuse lettre, c'est de la traduire au tribunal des prises, comme un corsaire sorti sans lettres de marque, et de lui retirer en toute hâte toute patente de circulation.

C'est ce qu'on a fait, et l'on sait déjà le rôle remarquable que M. le ministre de l'instruction publique a joué dans le radoub précipité de la barque gouvernementale. On s'était conduit envers lui comme les écoliers les plus étourdis ne le feraient pas envers le plus débonnaire des professeurs ; il avait entrevu, avant son départ pour les eaux, une copie de la lettre présidentielle déjà partie pour Rome ; mais alors il ne s'agissait que d'une communication purement privée, et M. de Falloux, qui possède à un haut degré l'art de la prudence, s'était dit que le charriage de ce corps étranger pouvait avoir lieu sans inconvénient. Le temps s'écoule, M. de Falloux s'apprête à revenir, lorsque tout à coup il apprend la prétention qu'on a de transformer la toute petite lettre du 18 août en un ultimátum diplomatique.

M. le ministre de l'instruction publique était aux eaux ; on a profité de son absence pour en remontrer à Pie IX. « Le pauvre monsieur du « Pape, dit Picrochole, se meurt déjà de peur. Par ma foi ! je ne lui bai- « serai jà la pantoufle. » La scène est complète, et ce n'est pas notre faute si elle nous revient aussi en mémoire. « Sire, aujourd'hui nous « vous rendons le plus heureux, le plus chevaleureux prince qui oncques « fut depuis la mort d'Alexandre Macédo. » Mais il n'y a pas seulement l'enivrement des aides-de-camp, il y a la folie des ministres ; et comme ces anciens qui mangeaient du cumin, M. de Tocqueville, malgré « son air d'homme sage, » paraît en avoir eu sa part d'aberration ; il s'est vengé à sa manière de ce que M. de Falloux avait réparé l'effet de son malencontreux discours. Bref, la boutade du président paraît avoir réuni tous les suffrages, même celui de M. Dufaure, communément si scrupuleux en matière de constitution, et l'on s'est félicité de ce que l'absence du ministre catholique permettait de donner une impulsion vigoureuse aux affaires de Rome.

M. de Falloux accourt à Paris; vainement ses amis politiques, allant au-devant de sa pensée, ont-ils protesté d'avance contre toute connivence de sa part à un acte injurieux envers le Souverain-Pontife. Une *note communiquée* aux journaux du soir lui apprend qu'il a pleinement approuvé la lettre du président. Que pouvait faire M. de Falloux devant une telle bravade? offrir immédiatement sa démission, et c'est ce qu'il a fait dans des termes qui, dit-on, ne prêtaient à aucune équivoque.

Nous pouvons nous demander incidemment :d'où vient que des gens raisonnables, ou à peu près, s'étaient imaginé qu'ils auraient si bon marché de la fermeté de M. de Falloux, et qu'on pouvait impunément disposer de son vote dans un sens diamétralement contraire à ses convictions religieuses? Hélas! c'est que, dans une occasion récente, il avait cru devoir faire céder une partie de ses anciennes opinions devant un honorable désir de conciliation. M. de Falloux est un trop habile homme pour que nous nous permettions de lui donner des conseils; mais s'il nous en a voulu de notre insurmontable répugnance à emboîter le pas derrière lui dans la question du libre enseignement, l'expérience qu'il vient de faire ne pourra-t-elle pas lui servir à se convaincre que les hommes avec lesquels nous marchons aujourd'hui ne peuvent avoir que deux sortes de dispositions à notre égard : nous respecter ou nous haïr; nous respecter, quand toute force les abandonnant eux-mêmes, ils trouvent quelque sécurité à s'appuyer sur ce que nos convictions ont d'inébranlable; nous haïr, quand, le beau temps revenu, ils recommenceront à trouver les robes de prêtres bien noires et les prescriptions du catéchisme bien incommodes. Pour exercer une grande influence au milieu des désordres soulevés par la révolution de 1848, les catholiques n'ont pas eu besoin de détacher une seule pièce de leur armure : le combat n'est pas fini, et ils désarmeraient déjà, ils priveraient volontairement la société d'une partie de la force qui repose dans leurs doctrines!

Nous supposons qu'avant le dernier éclat M. de Falloux, poussant aussi loin que possible le désir de la concorde, ait laissé passer dans le conseil beaucoup de propos déraisonnables et intempestifs à l'occasion des affaires de Rome; le moment est venu de s'expliquer catégoriquement : le ministre de l'instruction publique, avec la force de son talent, devenu le bouclier le plus fort du parti de l'ordre, est à prendre ou à laisser; le président, de son côté, est toujours charmé de son équipée : les casernes trouvent la lettre bien frappée, et les journaux anglais lui annoncent qu'il a coupé le nœud gordien de l'affaire de Rome. Va-t-il donc voler de ses propres ailes et s'enfoncer plus avant dans les souvenirs de Fontainebleau? Non, il hésite, et bientôt il recule : la lettre est sacrifiée, elle

rentre dans le nébuleux domaine des correspondances de fantaisie, et M. de Falloux reste ministre. Nous ne savons pas ce que M. de Tocqueville dira au retour de l'Assemblée législative ; mais, comme toujours, le gouvernement s'abritera derrière un beau discours de M. de Falloux, et si un remaniement ministériel a lieu, il ne se fera pas contre le ministre de l'instruction publique.

Cependant une modification profonde se sera opérée dans la position réciproque des partis : au moment de la prorogation nous parlions d'un triangle équilatéral formé par les trois opinions monarchiques, et qui les tenait réciproquement en équilibre. La sagesse du président avait produit ce résultat ; jusqu'ici on s'accordait à dire qu'il n'avait pas commis de faute, et cette prudence extraordinaire, jointe à des sentiments auxquels tout le monde rend justice, tenait en échec ceux qui nourrissent d'autres pensées que celles de la restauration du nom impérial. Aujourd'hui, sans remonter à la cause trop évidente de la faute qui vient d'être commise, c'est-à-dire à l'erreur fondamentale de l'école napoléonienne en matière de catholicisme et de papauté, nous constatons comme un fait que le nom de l'empereur, déjà privé d'une partie des adhérents que lui aurait donnés une répétition hardie du 18 brumaire, a pris définitivement un caractère temporaire aux yeux de ceux qui continuent de lui savoir le plus de gré des services qu'il a rendus à la cause de l'ordre : or, les deux autres causes monarchiques n'admettent rien de temporaire dans leurs espérances et dans leurs combinaisons.

Pour le moment donc on se contentera d'étançonner l'édifice et il durera ce qu'il plaira à Dieu : mais, à partir de la dernière échauffourée, les conséquences de la position des partis se précipiteront avec plus de rapidité, et, au milieu de toutes nos complications, le succès incomplet et passager de la cause napoléonienne se réduira de plus en plus aux proportions d'un accident.

D'ailleurs, ne l'oublions jamais, quelque pénible que doive être pour nous cette pensée, il ne nous appartient plus de décider à nous seuls de notre destinée. La France a trop abusé depuis deux ans de son initiative en Europe, pour que le poids de sa responsabilité ne retombe pas sur elle : et c'est à ce point de vue désolant, mais nécessaire, qu'il nous faut envisager la nouvelle position de Pie IX.

Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire déjà si remplie de cet illustre pontife semble nécessaire, puisqu'on s'obstine à dénaturer les faits aux dépens du bon sens et de la justice.

Pie IX est le seul souverain spontanément libéral qui ait apparu dans le XIX[e] siècle : tous les autres se sont fait arracher de mauvaise grâce les concessions constitutionnelles ; Louis XVIII lui-même a agi sous le

poids de circonstances impérieuses : Pie IX *pouvait* continuer le gouvernement de Grégoire XVI, et il ne l'a pas voulu. Envers une nation hypocrite et ingrate, il a agi avec franchise et générosité. Les publicistes qui l'ont accusé de se laisser enivrer par les charmes de la popularité n'ont eu qu'une fausse idée de cette âme aussi grande que bonne. Ceux qui bravent la peste dans un lazaret afin de secourir les malades savent très-bien les dangers de la peste. Pie IX tentait une expérience hardie, mais nécessaire. Jusqu'à lui, on pouvait dire que le Saint-Siége repoussait les progrès de la civilisation par horreur pour la liberté. Aujourd'hui, il sera démontré pour tout homme de bonne foi, que si la liberté ne prend pas racine à Rome, ce sera la faute de ceux à qui Pie IX l'avait donnée.

L'expérience était hardie, disons-nous ; mais elle pouvait conduire à un heureux résultat, si Pie IX avait trouvé autour de lui des gens capables de le comprendre et de le seconder. Deux hommes, qui devaient leur expérience politique à un long séjour dans les pays étrangers, entrèrent dans les vues du Pontife : l'un, M. Orioli, fut réduit à s'enfuir devant la menace des poignards; l'autre, M. Rossi, succomba sous les coups d'un assassin, au vu et au su de toutes les nuances du parti modéré et constitutionnel, dont les membres passèrent tranquillement dans le sang du ministre égorgé, en s'entretenant, avec un sang-froid qu'ils croyaient sublime, de ce nouveau chapitre à joindre à l'histoire des Brutus et des Lorenzino. Les enfants de M. Rossi avaient enseveli en secret le corps de leur père, la justice restait muette comme le sénat, et M. le comte Mamiani de la Rovere, grand philosophe, comme chacun sait, était accouru de Gênes pour profiter d'une catastrophe que la haute philosophie avait sans doute fait prévoir. M. Mamiani étant devenu ministre, Pie IX fut son prisonnier, et l'on pensa en Italie qu'on pourrait faire désormais d'un Pape ce que les empereurs de la Chine ont fait du grand Lama : telle était la récompense de la nouvelle résolution qui, sous la pression du terrible mouvement de 1848, avait porté Pie IX à aliéner volontairement une partie de la souveraineté temporelle du Saint-Siége au profit des libertés de la nation ! Voilà l'indigne traitement auquel avaient abouti les conseils de Rosmini, qui, de même que quelques ecclésiastiques français dont nous combattions vainement l'illusion, s'était imaginé que le Pape avait le droit de renoncer, pour lui et ses successeurs, à une partie de l'autorité politique de la chaire de saint Pierre !

On sait l'impression, pour ainsi dire universelle, qu'avaient produite en France l'assassinat de M. Rossi et la captivité de Pie IX : au moment d'échapper à ses geôliers, le saint Pontife, secondé par l'ambassadeur de la République française, eut d'abord la pensée de se réfugier parmi nous ; mais s'il avait confiance dans la nation, il doutait de son gouvernement,

et d'ailleurs l'instabilité des affaires de notre patrie devait lui inspirer de graves réflexions. La balance pencha donc en faveur de Naples, pays italien d'ailleurs et limitrophe des États pontificaux. Depuis son établissement à Gaëte, Pie IX n'a pas varié une seule fois dans son langage : c'est une fiction misérable que d'accuser chaque jour, comme on le fait, l'influence de son entourage ; il est tout simple que ceux des cardinaux qui n'approuvaient pas son entreprise libérale aient pris, après l'issue qu'on lui connaît, de l'empire sur l'esprit du Pape : à défaut de leurs conseils, il suffisait de la leçon des événements. Pie IX a donc solennellement déclaré qu'il avait été trop loin, et qu'il ne se livrerait plus à une confiance aussi funeste. Nos ministres le savaient pertinemment, quand ils ordonnaient l'expédition de Rome ; cette expédition, ils l'ont faite d'abord pour céder à une impulsion secrète mais irrésistible de l'opinion nationale, et ensuite pour échapper à l'alternative ou de voir les Autrichiens rétablir le Pape dans Rome, ou de laisser cette citadelle de la démagogie au pouvoir de tous les conspirateurs de l'Europe.

Une situation aussi nette exigeait une résolution qui ne le fût pas moins. Du moment que le parti de l'ordre en France sentait, pour son propre salut, la nécessité de ne pas laisser Rome entre les mains des démagogues, le seul parti qu'il eût à prendre était de substituer la République catholique de Pie IX à la République payenne de Mazzini, et de remettre purement et simplement l'État pontifical à son légitime possesseur. Si les choses avaient été faites avec cette netteté (et la majorité de l'Assemblée législative n'y mettait certes pas d'obstacle), Pie IX serait rentré directement dans la capitale, et l'on peut être assuré qu'il eût agi dans la juste mesure qui lui imposent et ses intentions toujours libérales et l'expérience de son excessive générosité. Mais la majorité de nos ministres traînait après elle je ne sais quel bagage absurde, héritage des habitudes de l'opposition sous le règne de Louis-Philippe et des discussions de l'Assemblée législative. Au moment de faire à l'esprit de notre époque de larges concessions, Grégoire XVI s'était arrêté devant l'injonction des cinq grandes puissances, conseillée, on s'en souvient, par le ministre de l'Angleterre, et l'on n'a imaginé rien de mieux que d'en revenir, envers le chef de la religion, à la tyrannie des protocoles. Encore si l'on avait pu entraîner dans cette voie les représentants des autres puissances catholiques! Mais d'abord Naples et l'Espagne appuyaient Pie IX dans sa résistance, et quand à l'Autriche, l'expérience du passé était et est encore perdue.

Nous rougissons pour le bon sens de notre pays quand nous lisons dans nos journaux les plus accrédités, que l'Autriche a voulu comme nous, dans les conférences de Gaëte, « l'amnistie sans restriction, la sé-

« cularisation du gouvernement pontifical et (*Dii boni!*) le *Code Napoléon.* » L'Autriche agit là comme elle l'a toujours fait envers l'Italie. Placée en face d'un gouvernement qui a peut-être le tort de prendre trop souci des âmes (car c'est à cela que se réduisent les griefs immenses qu'on accumule contre l'autorité temporelle du Pape), elle n'a pas cessé un seul instant de considérer le relâchement des mœurs comme le plus sûr auxiliaire de sa tyrannie à séculariser le gouvernement ; c'est pour l'Autriche autoriser le peuple italien à rester dans la fange du XVIIIe siècle. En même temps, l'Autriche possède la science de l'administration qu'on a trop négligée à Rome ; et sous ce rapport, la comparaison que les Italiens peuvent faire de son gouvernement avec celui du Pape est tout à l'avantage de l'étranger ; elle a donc conservé dans les dernières circonstances son attitude traditionnelle de censeur incommode envers la puissance temporelle des papes : mais que la rupture entre Gaëte et l'Elysée devienne complète ; que le Pape, au lieu de revenir à Rome, parte pour Bologne et se remette à la garde des Autrichiens, il s'en suivra une restauration de l'autorité pontificale aussi complète qu'a pu la rêver le plus incorrigible adversaire des idées de la révolution ; l'Autriche n'y mettra aucun obstacle ; et si Pie IX rencontre des difficultés, elles porteront uniquement sur le libre développement de ses intentions libérales.

Qu'on se figure maintenant le Pape à Bologne et les Français à Rome ; que peut-il résulter de cette étrange péripétie ? Un *statu quo* pendant lequel les choses continuent de graviter en Europe vers le dénouement *misogallique* qui se prépare : l'Allemagne reconstituée sur les bases de sa précédente confédération, avec l'action du libéralisme de moins et l'influence moscovite de plus ; la Suisse contrainte de restituer aux cantons opprimés les franchises politiques et religieuses dont le *Sunderbund* réclamait le maintien ; la France enfin de plus en plus cernée et comprimée dans ses limites, jusqu'à ce qu'elle ait délivré l'Europe du cauchemar de révolution et de socialisme qu'elle entretient contre elle.

L'autruche poursuivie par les chasseurs cache sa tête dans le sable et se croit délivrée parce qu'elle ne voit plus ceux qui en veulent à sa vie. Si la race des autruches était douée de la parole, et qu'elle eût des journaux au service de son aveuglement, elle ne manquerait pas de dire à ceux qui l'avertiraient du péril : « Ah ! vous dites que je serai prise !...
« malheureux ! c'est vous qui voulez que je sois prise. »

Le Culte de Marie, origines, explications, beautés ; contenant un précis historique et des notices sur toutes les fêtes et dévotions, etc., par J.-B. G***[1].

Ce livre est certainement remarquable entre tous ceux qu'on a publiés, dans ces derniers temps, sur le culte rendu à la Vierge mère de Dieu. Il faut l'avouer : le sujet est riche. Qu'y a-t-il de plus mystérieux et de plus doux que les fêtes et les dogmes qui nous présentent la vie si humble et si grande de Marie comme exemple et comme consolation et qui nous font voir la noble créature placée au firmament de l'Eglise pour répandre sur la nuit de nos âmes l'éclat de sa sereine et pacifique lumière ?

L'auteur a compris les beautés et les charmes d'un pareil sujet, et nous pouvons dire, en toute sincérité, qu'il les fait connaître et surtout aimer. Des explications précises, complètes dans leur brièveté, exactes dans leurs détails, révèlent au lecteur l'origine, l'esprit et la grandeur des solennités, des offices et des dévotions établies en l'honneur de la Vierge et lui rappellent les mystères voilés sous ces différentes formes de notre culte. Des considérations pleines de doctrine et de piété, quelquefois empruntées aux pères et aux docteurs de l'Eglise, parlent à l'esprit et au cœur, et ramènent l'âme à cette vie intérieure qui, après tout, a bien le droit de réclamer et de prendre une portion de notre activité. Le côté gracieux et poétique de son sujet, l'auteur ne l'a ni méconnu ni négligé dans l'occasion. Sage dans sa critique, il ne fait pas abus de la légende et ne repousse pas les faits qui, sans être proclamés solennellement par l'histoire, s'appuient cependant sur des autorités considérables.

Ce qui permet à l'auteur d'être si complet dans des limites assez étroites, ce qui donne à son travail un caractère particulier, c'est l'étude et la réflexion qui semblent présentes à chaque page. On trouve, chose rare aujourd'hui, une pensée qui a vécu longtemps avec elle-même et qui dit beaucoup en parlant peu. Le syle en devient par là même plus énergique ; en outre, il possède une force secrète qui touche l'âme et la remue doucement, comme il arrive toutes les fois qu'on est en présence des choses vraies, profondément senties et bien exprimées.

Notre conviction sera partagée, et notre éloge ratifié par tous les lecteurs de ce livre, qui mérite vraiment de devenir le manuel des chrétiens dévoués au culte de la Mère de Dieu.

[1] In-18 de XV-552 pages. Paris, chez Sagnier et Bray.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

LES RATIONALISTES

ET LES TRADITIONALISTES.

(Dernière partie[1].)

DE LA FOI DANS SES RAPPORTS AVEC LA RAISON.

La question de la foi a toujours été regardée comme une des plus ardues et des plus délicates de la théologie. Dans cette courte explication que nous allons essayer, nous espérons ne rien donner qui ne puisse être accepté par la plus stricte orthodoxie.

On pourrait s'étonner qu'il soit si difficile de faire comprendre une chose que tant d'âmes possèdent et goûtent avec bonheur. Mais il en est ainsi des plus beaux sentiments et des plus nobles pensées : rien de plus doux et de plus facile que d'admirer leur expansion, leur abondance de vie, et pour ainsi dire leur cours majestueux ; mais s'il s'agit de remonter à leur source, de les analyser à leur origine, d'explorer leur nature, leurs causes et leur ordre de génération, alors on doit s'attendre à un travail aride, à des recherches pénibles. De nos jours d'ailleurs on lit sur ce sujet tant de théories étranges, contraires, incohérentes ; plusieurs écrivains qui ont voulu l'aborder, en ont donné des explications si propres à l'embrouiller, l'ont environné de tant de nuages, en ont obscurci la notion par des couleurs si vagues, si flottantes, et quelquefois si fausses, que ce n'est pas une peine légère de la dégager, cette notion, et de la montrer au regard nette et précise.

Il est pour l'homme plusieurs manières de recevoir la vérité, d'y adhérer et d'obtenir la certitude.

L'affirmation peut naître d'abord de l'évidence. Quand l'éclat de l'évidence est tel que les deux termes de la question resplendissent d'eux-mêmes au regard de l'esprit, c'est l'évidence immédiate. Mais il n'en va pas toujours ainsi : souvent on est obligé de chercher un autre terme en affinité avec les deux premiers, et qui, interposé au milieu d'eux, provoque un développement de lumière. Ce développement de lumière

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 113.

peut être tel qu'il produise entre ces deux termes une évidence immédiate. Vous voulez prouver à une jeune intelligence que l'univers a une cause : vous lui parlez d'un objet d'art et de l'ouvrier qui a dû le façonner, et aussitôt l'auteur de l'Univers devient évident pour elle. Souvent il arrive aussi que les premiers termes, malgré la présence d'un troisième, restent l'un par rapport à l'autre dans leur obscurité primitive ; mais, comme dans la lumière de ce troisième on aperçoit du moins leurs rapports avec celui-ci, on en conclut avec certitude leurs rapports entre eux. C'est l'évidence médiate, ou de raisonnement. Un astronome soupçonne l'existence d'une planète ; il observe certains phénomènes célestes, en étudie les lois, calcule leurs résultats par rapport à l'astre supposé ; et il en déduit l'existence de la planète qu'il ne voit pas. Enfin, il peut se faire qu'un seul intermédiaire ne suffise pas, et qu'on doive en appeler d'autres en nombre indéfini. Mais comme dans cette chaîne ainsi allongée, tous les anneaux, depuis le premier jusqu'au dernier, sont unis entre entre eux et que leur union est reconnue et constatée, on prononce sans hésiter l'union des deux extrêmes, quoiqu'on ne l'aperçoive pas en elle-même. Dans une longue équation algébrique, on doit à la fin de l'opération, si tous les moments en ont été soigneusement observés, rigoureusement conclure le rapport des deux termes du problème, quelque étrangers l'un à l'autre qu'ils continuent à paraître.

Or, nous disons maintenant : quels que soient les intermédiaires employés, que ce soit une idée pure ou un fait, une sensation ou un témoignage, le prononcé final est toujours de la même nature, et l'affirmation revêt toujours le même caractère, parce qu'elle est toujours engendrée par l'évidence, par l'évidence médiate sur laquelle elle s'appuie. En effet, si par le témoignage de quelqu'un, homme, ange ou Dieu, j'apprends un fait ou une vérité, si je n'y adhère que sur la preuve évidente de la véracité de ce témoignage ; en quoi ma conviction sera-t-elle moins rationnelle, moins logique et moins scientifique, que si j'admets, par exemple, après les avoir prouvées par de longs syllogismes, les propriétés du carré de l'hypothénuse ? Dans ce dernier cas, la certitude est rationnelle, parce qu'elle résulte de l'enchaînement évident de tous les termes qui entrent dans la série de la démonstration ; mais dans le premier, elle est également fondée sur un enchaînement d'une évidence pareille, c'est-à-dire sur la preuve évidente que le témoignage existe, que celui qui parle connaît ce qu'il dit, et que sa parole dans la circonstance donnée ne peut être que l'expression de la vérité.

Mais quand il s'agit d'admettre quelque chose sur la parole d'autrui. il se produit en nous un autre phénomène psychologique, auquel les philosophes n'ont pas donné peut-être une attention suffisante, ou que du moins ils n'ont pas analysé ni caractérisé sous sa forme particulière. Toutes les fois que nous nous tenons suffisamment assurés que la parole de quelqu'un est pour nous une source de vérité, qu'il possède une raison éclairée et qu'il n'a d'autre volonté que de nous instruire, alors, non-seulement nous demeurons convaincus de la vérité qu'il nous atteste, mais nous nous *fions* à lui, nous avons *foi* ou *confiance* en lui, nous *croyons* à sa parole, non plus précisément en vertu de la certitude acquise que dans le cas présent il ne peut nous tromper, mais sur l'autorité de sa seule parole. C'est ainsi qu'un fils croit à son père, un ami à un ami, un disciple à son maître. Dans les actes que nous produisons alors, il existe une différence essentielle, digne d'être remarquée : j'admets un fait sur la parole d'un certain nombre d'hommes, sans avoir *confiance* en leur parole, sans *croire* à leur parole, mais uniquement parce que je *sais* qu'ils ont dit la vérité. Je puis être même contre ces témoins dans une défiance légitime, parce que je ne connais ni leurs lumières ni leur volonté de ne jamais me tromper; chacun d'eux est sujet à l'erreur, chacun d'eux peut trahir la vérité; ce n'est donc pas directement sur leur témoignage que je m'appuie, et ce n'est pas leur témoignage en lui-même qui fait ma sécurité. Mais parce qu'ici le fait est à leur portée, parce qu'ils n'ont aucun intérêt à me tromper, et qu'ils parlent même contre leur intérêt, je suis forcé d'admettre ce qu'ils m'attestent. Il y a là évidence, il y a conviction rationnelle. Au contraire, un homme en qui j'ai pleine confiance m'apprend un fait ou une vérité; quand même il me serait évidemment prouvé qu'il ne me trompe pas, je n'envisage plus cette preuve et cette évidence, mais uniquement son autorité, à laquelle je m'abandonne avec sécurité et bonheur. C'est la foi.

On peut se fier à la parole de l'homme et à la parole de Dieu : il y a donc foi humaine et foi divine; avec cette différence que la première est naturelle et que la seconde doit être surnaturelle. La foi à un homme est naturelle parce qu'elle n'est que l'acte ordinaire de notre esprit et surtout de notre cœur. La foi en Dieu peut aussi être naturelle, parce qu'il n'est rien de plus naturel pour l'homme que de se confier à la parole et à l'autorité de Dieu quand il a parlé. Mais dans le chrétien elle devient surnaturelle lorsque ses facultés humaines n'agissant plus seules

en lui, et que la grâce opérant sur son esprit et sur son cœur d'une manière spéciale et supérieure, il en résulte une adhésion toute nouvelle et *sui generis* au dogme révélé. Sa croyance à la parole de Dieu est alors un acte divin, non-seulement par son objet, mais par le principe supérieur qui le produit et par le mode spécial dont il le produit.

D'après ces explications, on peut admettre une vérité révélée de trois manières différentes qui renferment et qui montrent le caractère distinctif de la raison et de la foi : 1° Une conviction rationnelle, scientifique de la vérité divinement attestée ; 2° une foi naturelle au témoignage de Dieu ; 3° une foi surnaturelle à sa parole et à son autorité.

Telle est la notion simple et précise de cette foi divine ou théologale dont quelques hommes du monde se font une idée si étrange, comme d'une chose qui n'aurait pas de sens pour la raison humaine et qui serait sans analogies dans la vie ordinaire. Non, la foi n'est pas sans analogies dans les actes de la vie humaine. D'abord la foi divine naturelle ou l'adhésion et la confiance naturelle à la parole de Dieu n'est point d'un autre genre que la foi à la parole d'un homme. La seule différence est que l'autorité divine commande nécessairement plus de confiance que n'importe quelle autorité humaine. Ensuite la foi surnaturelle n'est autre chose que cet assentiment et cette adhésion produite en nous par la grâce, quoique nous ne comprenions pas la manière dont elle agit en nous et par nous. C'est là tout ce que l'Eglise entend lorsqu'elle enseigne que « la foi consiste à croire fermement sur l'autorité de Dieu tout ce qu'il a révélé. »

La raison et la foi sont distinctes, mais nécessairement unies. N'est-il pas évident que la foi à la parole de Dieu comme à celle de l'homme ne doit avoir lieu qu'après la certitude acquise qu'il a parlé et que sa parole est véridique. Par conséquent la foi suppose avant elle la raison et la connaissance certaine.

Sur ce point encore les rationalistes et les traditionalistes se sont rencontrés dans une erreur commune, qui consiste à dire que c'est la foi qui précède et la science qui vient après ; que la foi arrive sans raisonnement antérieur ; qu'elle nous vient spontanément ou providentiellement. D'après les traditionalistes, la foi donne le premier fondement à la certitude ; elle précède donc l'exercice de la raison. « Nulles vérités antérieures à la foi ; mais la foi étant donnée, la science, celle qui est possible à l'homme, consiste uniquement à pénétrer la foi, à en saisir les enseignements, à en découvrir l'enchaînement et la raison. Le fond de

la foi est le fond de la raison même. Toute science humaine est mêlée de foi, et la science pure est réservée à Dieu. »

La théorie des rationalistes n'est pas moins surprenante. Pour eux la foi c'est l'enthousiasme primitif des hommes ou des peuples dans l'enfance ; c'est poésie, instinct, spontanéité, besoin non raisonné de croire. « L'enthousiasme, après avoir entrevu Dieu dans le monde, crée le culte, et dans le culte entrevoit Dieu encore. La foi s'attache au symbole et y contemple Dieu, qui n'y est pas cependant ; mais sa gloire est de voir Dieu où il n'est pas. (Cousin, *Introd. à l'Histoire de la Philosophie*, leç. I.)—La foi n'est qu'une raison aveugle, ignorante, enveloppée. (Gatien Arnoult.) Pour M. Saisset, la science représente « les clartés de l'intelligence, et la foi les mystérieux besoins du cœur[1]. (*Essais*, p. 1-3-7.) Cependant l'enthousiasme et la foi ne sont pas, ne peuvent pas être les derniers degrés du développement intellectuel ; en présence du symbole, l'homme, après l'avoir adoré, éprouve le besoin de s'en rendre compte ; et le jour où l'homme s'est rendu compte de sa croyance, est née la science et la philosophie. » (Cousin, Lamennais, etc.)

On ne sait en vérité de quelle foi ces philosophes veulent parler ; on pourrait douter même qu'ils veulent parler sérieusement. Toute espèce de foi, si elle est raisonnable, ne suppose-t-elle pas la raison et l'usage convenable de la raison, loin de l'exclure ? Comment la foi que j'ai en vous excluerait-elle les preuves que je puis avoir que vous ne me trompez pas ? Si je me fiais à votre parole, sans savoir si vous êtes digne d'être écouté, ne penseriez-vous pas, quand vous craindriez de l'avouer, que ma confiance est insensée et ma foi stupide ?

Pour soumettre ma raison, il me faut des raisons : rien de plus rigoureusement orthodoxe que cette parole célèbre, même quand il s'agit de la foi divine. Il me faut des raisons ; il me faut même des raisons certaines ; et l'Eglise a condamné comme fausse la pensée qu'on pût avoir la foi avec le doute ou la seule probabilité que Dieu ait parlé. (Innoc. XI, prop. 21. 1679.)

L'enseignement catholique est unanime sur ce point, qu'il faut des raisons pour croire. On a toujours reconnu que « c'est une légèreté in-

[1] Cette notion de la foi donnée par les philosophes est tellement accréditée que des gens du monde qui ne sont pas philosophes l'adoptent de confiance, sans essayer même de la justifier. «La foi, dit M. Proudhon (1er mars 1849), c'était la reconnaissance d'un principe mystique, supérieur à l'humanité et hors de l'humanité, reconnaissance qui ne s'appuyait sur aucune raison dialectique et qui s'exprimait seulement par l'adoration et la prière. »

sensée, de croire précipitamment ou sans avoir réfléchi. » (*Eccli.* 19.) Jésus-Christ lui-même ne proclamait-il pas que les incrédules de son temps auraient été autorisés à ne pas croire, s'ils n'avaient pas eu les preuves des vérités qu'ils entendaient? (*Joan.* XV, 24.) « Ne croyez pas à tout esprit, nous dit l'apôtre, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu ; car il y a de faux prophètes dans le monde. » (I *Joan.* IV, 1.) Selon saint Augustin, la foi ou l'autorité prépare l'homme à la raison, c'est-à-dire à l'intelligence des vérités qu'il ne concevrait pas sans elle ; quoique à vrai dire, ajoute-t-il, la raison ne laisse jamais l'autorité agir toute seule, puisque l'on examine à quelle autorité on doit ajouter foi (*de vera relig.*, n° 45). Aussi dit-il ailleurs : « Il serait impossible à l'homme de croire en Dieu, si auparavant il ne comprenait déjà quelque chose.» (*In Ps.* 118, *serm.* 18, n° 3.) La doctrine de saint Thomas n'est point différente : « Pour les dogmes qui sont l'objet de la foi, l'homme ne les croirait pas, s'il ne voyait qu'ils doivent être crus, soit par l'évidence des miracles, soit par toute autre preuve ; *non crederet, nisi videret ea esse credenda.* (2, 2, q. 1. a. 4, ad 2.) Sans doute, ajoute-t-il plus loin, la foi n'admet point un examen par lequel la raison naturelle se démontrerait ce qui est cru, mais elle admet l'examen des motifs qui portent à croire. » (*Ibid.* q. 2. a. 1, ad 1.) « Comment serait-il possible, demande Suarez, que l'homme crût avec assurance et pleine sécurité, s'il ne voyait avec certitude que la chose est croyable ? (*De fid.* D. 4. S. 2.) Aussi prouve-t-il clairement que la raison et l'intelligence sont nécessaires à la foi ; 1° pour savoir ce qu'il faut croire, et comprendre d'une manière quelconque ce qui est enseigné ; 2° pour juger si les motifs de croire sont réels et suffisants ; 3° au moins dans le théologien, pour expliquer et réfuter les objections contre le dogme révélé.

Mais c'est trop insister sur une vérité incontestable, et jusqu'ici incontestée parmi les catholiques. On cherche en vain ce qui a pu donner occasion à cette singulière idée, que la foi exclut la science et la raison ; si ce n'est peut-être certains principes théologiques mal compris et mal interprétés, tels que ceux-ci : 1° La foi ne repose pas sur la raison. D'où il suivrait qu'elle n'a besoin ni de la science ni de la raison ; 2° la foi est une affaire de la volonté, c'est elle qui commande de croire. Preuve évidente que la raison n'est pour rien dans cet acte mystérieux ; la volonté ne commande jamais de comprendre et de savoir ; 3° la foi cependant ne dépend pas de l'homme, c'est un don du Ciel, il faut la demander. Elle n'a donc rien de commun avec la science, qui n'exige que

l'exercice de nos facultés ; 4° la foi est essentiellement et constamment libre ; il dépend de nous de l'accepter, et quand nous la possédons, nous sommes toujours libres d'y renoncer ; tandis que celui qui a la science d'une chose, qui la voit avec évidence, n'est pas libre de ne pas la voir et de ne pas la connaître ; 5° la foi exige le sacrifice de la raison, réduit l'esprit en servitude (2 Cor. x, 5), soumet et captive l'intelligence, arrête son libre exercice, loin de le développer. D'où Pascal a pu conclure que, pour croire, il n'est qu'un moyen, c'est de *s'abêtir :* expédient extrême auquel les esprits malades ne balancent pas de recourir, n'ayant d'autre moyen d'échapper au scepticisme que de se précipiter dans la foi ; 6° il est si vrai que la foi exclut la raison, qu'elle commande de croire contre la raison même. Elle affecte l'absurde, et la plus haute expression d'une foi dévouée est cette parole fameuse : *Credo, quia absurdum.*

Un mot d'explication sur chacune de ces difficultés, qui semblent effaroucher plus d'un rationaliste se croyant esprit sérieux. Cependant si elles prouvent quelque chose c'est que la foi n'est pas la raison, qu'elles sont entièrement distinctes ; mais nullement qu'elles s'excluent ou que la raison ne soit pas nécessaire à la foi.

Pour croire, la foi exige des motifs de crédibilité, nous l'avons vu ; mais dans le moment même de croire, elle n'envisage plus ces motifs qui l'ont amenée à croire. Elle ne considère plus que l'autorité de celui à qui elle croit, elle s'y abandonne, elle s'y livre et s'y repose avec affection et sécurité. Le disciple ne fait pas tous les matins avant la leçon un raisonnement pour se prouver qu'il y a obligation pour lui d'aller en classe, que son maître est présent, qu'il l'entend, etc. Il sait tout cela, il n'a plus besoin d'y penser ; il est tout entier à la parole de son maître, dont il reçoit les enseignements avec pleine confiance. Ainsi en est-il du chrétien : les preuves logiques, historiques, métaphysiques ou morales qui établissent le fait et le sens de la révélation divine, sont incontestables pour lui ; mais dans l'acte de foi, c'est uniquement l'autorité de la parole de Dieu qui entraîne son esprit et sa volonté, et qui est le motif direct, formel et intentionnel de son assentiment. On n'entend pas autre chose, quand on dit que la foi repose non sur la raison mais sur l'autorité de Dieu.

C'est la volonté qui détermine la foi, rien de plus simple. Quand je me serais prouvé évidemment, irrésistiblement, et que Dieu a révélé un dogme, et que Dieu ne peut être trompé, et qu'il ne peut me tromper,

j'aurais nécessairement la certitude de la vérité révélée, mais je n'aurais pas encore la foi. Les Juifs, témoins des miracles de Jésus-Christ, étaient convaincus, et ils ne croyaient pas. C'est qu'on peut être convaincu de la nécessité de croire, et refuser encore de croire. L'impossibilité de nier la vérité ne suffit pas pour avoir la foi; il faut de plus que par un mouvement affectueux de la volonté, que les théologiens appelleraient *pius motus voluntatis*, l'esprit s'appuie exclusivement sur l'autorité de Dieu et s'y repose avec confiance. On peut appliquer à toute espèce de foi ce que dit saint Thomas de la foi divine : *Credere est actus intellectûs assentientis veritati divinæ ex imperio voluntatis* (2. 2. q. 2. a. 9).

Mais il faut plus encore, s'il s'agit de la foi chrétienne et surnaturelle. L'homme réduit à ses efforts ne peut y parvenir, parce que la grâce seule peut surnaturaliser nos actes. Il faut donc demander la grâce nécessaire pour croire. Tant d'hommes qui disent avoir le désir de croire, qui hésitent et se fatiguent loin de Dieu, ont-ils pensé à cette nécessité de la prière?... Néanmoins nous pouvons par nos seules forces avoir la foi naturelle. Croire naturellement à la parole de quelqu'un, même à celle de Dieu, n'est pas au-dessus des facultés humaines.

L'homme est libre sous l'empire de la foi, il ne faut pas s'en étonner, ni penser qu'il ne l'est jamais sous l'empire de la science. Lorsque la vérité brille avec le plus d'éclat, si elle offense quelque passion, la volonté peut chercher des nuages, obscurcir l'esprit, distraire son regard, dissiper sa conviction ou l'atténuer indéfiniment. Que sera-ce s'il s'agit d'une vérité longuement et laborieusement prouvée, mais restée en elle-même toujours incomprise? S'il s'agit d'un fait contingent, d'un fait éloigné, reposant sur la parole de témoins dont chacun est sujet à l'erreur et capable de tromper sciemment? S'il s'agit enfin de cette certitude morale où à côté de preuves réelles peuvent toujours se présenter des apparences contraires, et avec la raison d'affirmer la possibilité de nier? Cependant il est vrai de dire que sous l'empire de l'évidence, qu'elle vienne de la clarté de l'idée ou de la force du témoignage, je ne serai point libre de refuser mon assentiment tout le temps que cette évidence frappera mon attention et que l'impression des motifs se fera sentir à mon esprit. Tandis qu'un penseur qui, par le raisonnement, serait forcé d'admettre une vérité révélée, resterait toujours libre de céder à ce *pius motus voluntatis* qui porte à croire, resterait toujours libre de s'abandonner à l'autorité de Dieu avec cette confiance affectueuse qui constitue la foi. La foi humaine, la foi à l'homme que nous voyons, est en

soi libre et volontaire, à plus forte raison la foi en Dieu que nous ne voyons pas ; mais à plus forte raison surtout la foi chrétienne et surnaturelle qui est produite en nous par la grâce. Pour la perdre, il suffit de renoncer à la grâce qui la produit, ce que nous avons le malheureux pouvoir de faire à chaque instant. Nous ne l'avons plus du moment que nous ne voulons plus l'avoir.

On comprend donc que ce formidable sacrifice de la raison, par lequel on la fait taire, on la réduit en servitude, etc., consiste tout simplement, non à croire sans raison, sans preuves ou sans motifs de crédibilité ; mais une fois qu'on s'en est assuré, à en faire très-raisonnablement abstraction, pour ne se reposer que sur la parole de celui à qui l'on croit. Qu'y a-t-il de plus légitime et de plus conforme à la raison ? Est-ce donc là pour l'homme *s'abêtir* ou croire en aveugle ? Le disciple est-il obligé de *s'abêtir* pour se fier à la parole d'un maître qu'il sait d'ailleurs être capable [1] ?

Mais prétendre que la foi se déclare elle-même opposée à la raison et ordonne de croire ce qui est contraire à la raison, c'est une accusation tellement énorme qu'elle peut à peine paraître sérieuse. La vérité peut-elle jamais être opposée à la vérité ; ou bien de la révélation et de la raison, y en a-t-il une qui soit pour nous une source d'erreur ? C'est le raisonnement que développe longuement saint Thomas dans le C. VII, l. 1, contr. Gent. Quand donc un apologiste chrétien, après avoir prouvé la divinité du dogme catholique par cette raison qu'étant si en dehors de toutes les notions humaines il était naturellement introuvable à la raison, résume sa pensée par cet énergique épiphonème : *credo, quia absurdum ;* ce mot s'explique de lui-même, et forme une preuve aussi solide qu'inattendue. Mais en conclure que l'absurdité est en soi pour les Chrétiens un motif de croire, leur supposer un sens perverti et sympathique avec l'absurde, comme on voit certains malades bizarres rechercher les poisons et les aliments malfaisants; en vérité, c'est se montrer par trop naïfs, pour des philosophes.

La foi, pour naître dans une âme, n'ôte rien à la science et à la raison ;

[1] M. Lamennais, dans son dernier ouvrage, s'efforce de prouver que la foi des Chrétiens est nécessairement aveugle et dénuée de tout fondement; parce qu'ils ont foi à l'ordre surnaturel, et que l'ordre surnaturel étant sans réalité, ou du moins hors de la portée de l'esprit humain, est nul pour lui, et ne peut être cru que par un acte pur de la volonté, par un acte complètement arbitraire ou fatalement déterminé par Dieu. (*De la Société première ou de la Religion,* p. 82 à 85.) Il avouera que sa preuve n'est pas péremptoire.

lorsqu'elle règne dans les cœurs, loin de lui nuire, elle la seconde et la favorise. On voudrait faire entendre qu'une fois maîtresse du terrain, la foi comprime la raison et paralyse tous ses élans; c'est une calomnie. Loin de là, elle est pour elle un élément de progrès. Non-seulement elle provoque et encourage ses efforts dans toutes les sciences humaines, dans tous les arts, dans toutes les branches de la civilisation ; mais elle soumet à son regard et à son activité son propre domaine à elle-même, les vérités religieuses. Et ici quelle ample moisson elle lui offre dans son histoire, son dogme, son culte, sa morale ! La foi se livre tout entière à la curiosité de l'esprit humain ; elle ne pense point à renfermer dans un sanctuaire impénétrable un choix de vérités secrètes qu'elle veuille soustraire à ses investigations. Non, elle l'invite elle-même à étudier ses dogmes les plus sacrés, à les comprendre autant qu'il est en lui. Il peut travailler à pénétrer leur sens profond, à saisir leurs rapports, leur ordre de génération et de dépendance, à les relier entre eux, à les systématiser, à en former une vaste synthèse qui unit le ciel avec la terre. Il existe de ce travail des monuments qui feront un éternel honneur à l'esprit humain.

La foi et les vérités qu'elle contient, c'est pour l'homme une science de plus, et la première de toutes; c'est un monde nouveau qui nous est livré, et où peut se déployer toute l'activité de l'esprit humain. Quand Dieu plaça sous nos pieds la terre et sur nos têtes la voûte céleste, il ne nous défendit point de considérer son œuvre, d'en admirer l'ensemble, d'en étudier les détails, d'en saisir les lois, de les faire servir aux besoins de la vie, et d'arriver ainsi à connaître, à bénir et à glorifier davantage l'auteur de toutes choses. Ainsi en est-il du monde surnaturel et divin : Dieu ne nous l'a point confié comme un dépôt que nous devions conserver sans y porter le regard. Plus nous en ferons une étude sérieuse et approfondie, plus nous apprendrons à honorer Dieu et à respecter sa religion.

La raison peut non-seulement pénétrer les dogmes de la foi ; elle peut aussi en examiner la certitude et les preuves qui l'établissent. Celui qui possède la foi ne peut pas suspendre son adhésion et s'établir dans un doute réel ; par la raison toute simple que celui qui est certain d'une chose ne peut pas en douter. Est-ce qu'un géomètre à qui on demande les preuves de ses théorèmes, cesse de les tenir pour certains pendant qu'il cherche les preuves demandées ? Le chrétien aussi peut, et souvent il doit rechercher les raisons qu'il a eues de croire, afin de les constater,

de les fortifier, et d'être en état de les administrer à soi et aux autres : *Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de eâ quæ in vobis est spe* (1 Petr., 3,15). Sans doute ce travail a ses dangers : bien des esprits, manquant de fermeté ou de rectitude, seront exposés à prendre des difficultés pour des démonstrations, et pour peu que la passion sollicite l'intelligence, ils se laisseront facilement égarer par la lueur la plus légère. Mais la raison elle-même leur tracera des règles ; s'ils les suivent, ils ne s'égareront pas. Cette étude a des principes certains qui peuvent en assurer le succès.

Quant à ceux qui ne croient pas, ah ! ils peuvent, ils doivent chercher, examiner, raisonner, se démontrer. Et pourvu qu'ils procèdent avec droiture et sincérité, disposés à embrasser la vérité quelles qu'en soient les conséquences, à suivre la parole de Dieu quand ils l'auront découverte; pourvu encore qu'ils prient et invoquent cette influence divine qui éclaire les intelligences et attire les cœurs à la vérité ; bientôt ils trouveront un terme à leurs doutes, à leurs perplexités, et pourront reposer leur âme dans la certitude et le bonheur de la foi.

Oui, ils peuvent croire, s'ils le veulent. Mais le veulent-ils, ceux qui cherchent et allèguent des impossibilités qu'eux-mêmes ne prennent pas au sérieux? « N'est pas toujours orthodoxe qui veut l'être, » ose-t-on dire (M. Cousin, *Fragm. phil.*, 3e édit., 2e préf.), et « ne croit pas qui veut ; la preuve c'est qu'il faut des raisons de croire » (M. J. Simon, *Revue des Deux-Mondes*, mars 1841). Impertinente excuse, raillerie sacrilége. On dirait un fils insolent qui, invité d'aller à son père et de répondre à ses caresses, prétexterait en ricanant une folle impossibilité de marcher. Ils ne peuvent croire sans raisons, ces philosophes ! Serait-ce donc que le vulgaire, c'est-à-dire tous les chrétiens, croient sans raisons ? ou que les raisons manquent aux philosophes ? Non, la lumière ne manque à personne; et si Dieu a donné aux hommes une religion, il ne veut pas apparemment qu'elle soit impossible à connaître. Il veut « que tous parviennent à la connaissance de la vérité ; son désir est que tous les hommes soient sauvés » (1 Timoth., 2, 4) ; et il en ménage les moyens à tous les cœurs sincères.

L'abbé M. A. Chastel.

P. S. — Un recueil religieux entreprend de défendre les opinions que nous avons signalées comme contraires à l'enseignement des théologiens. Si quelque difficulté nouvelle et sérieuse nous était présentée, de quelque part qu'elle vînt, nous ne refuserions pas d'y répondre.

HISTOIRE DE SAINTE CÉCILE

VIERGE ET MARTYRE

PAR LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER, ABBÉ DE SOLESME.

(Suite et fin [1].)

Tout s'accomplit suivant les désirs de la jeune épouse. Valérien fut baptisé au milieu de manifestations sensibles de la volonté divine, et lorsqu'il revint vers sa pieuse compagne, il avait quitté la toge du patricien pour la robe blanche du néophyte. A peine entré dans la chambre nuptiale, « ses regards respectueux rencontrent Cécile prosternée dans la prière, et près d'elle l'ange du Seigneur au visage éclatant de mille feux, aux ailes brillantes des plus riches couleurs. L'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis. Il en pose une sur la tête de Cécile, l'autre sur celle de Valérien, et faisant entendre les accents du ciel, il dit aux deux époux : « Méritez de conserver ces couronnes par la pureté de vos cœurs et par la sainteté de vos corps; c'est du jardin du ciel que je vous les apporte. Ces fleurs ne se faneront jamais; leur parfum sera toujours aussi suave ; mais personne ne pourra les voir qu'il n'ait mérité comme vous, par sa pureté, les complaisances du ciel. Maintenant, ô Valérien ! parce que tu as acquiescé au désir pudique de Cécile, le Christ fils de Dieu m'a envoyé vers toi pour recevoir toute demande que tu aurais à lui adresser. »

« Le jeune homme, saisi de reconnaissance, se prosterna aux pieds du divin messager, et osa ainsi exprimer son désir : « Rien en cette vie ne m'est plus doux que l'affection de mon frère ; il serait cruel à moi, qui suis maintenant affranchi du péril, de laisser ce frère bien-aimé en

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, page 658.

danger de se perdre. Je réduirai donc toutes mes demandes à une seule; je supplie le Christ de délivrer mon frère Tiburce, comme il m'a délivré moi-même, et de nous rendre tous deux parfaits dans la confession de son nom. » Alors l'ange, tournant vers Valérien un visage rayonnant de cette joie dont tressaillent au ciel les esprits bienheureux, lorsque le pécheur revient à Dieu, lui répondit : « Parce que tu as demandé une grâce que le Christ est encore plus empressé de t'accorder que tu ne l'es toi-même à la désirer, de même qu'il a gagné ton cœur par Cécile sa servante, ainsi toi-même tu gagneras le cœur de ton frère, et tous deux vous arriverez à la palme du martyre. »

« L'ange remonta aux cieux et laissa les deux époux dans la plénitude de leur bonheur. Cécile glorifiait le maître des cœurs, qui avait déployé avec tant d'éclat les richesses de sa miséricorde; elle tressaillait à la vue des roses mêlées aux lis sur la couronne de Valérien comme sur la sienne, pour annoncer que lui aussi aurait part aux honneurs du martyre. Tiburce partagerait la palme avec son frère ; mais la prédiction fortunée ne s'était pas étendue jusqu'à *elle*. La vierge devait donc survivre aux deux frères et les assister dans le combat ; jusque-là, le ciel n'avait point manifesté plus avant ses décrets. Les deux époux s'épanchèrent dans un entretien que l'amour du Christ rendait semblable à un festin délicieux, et ils s'encouragèrent à mériter toujours la couronne dont l'ange avait ceint leurs fronts. Le néophyte, rempli du feu divin qu'avaient allumé dans son cœur les mystères auxquels Urbain l'avait fait participer, savourait à longs traits cette vie nouvelle révélée tout à coup à son âme. Cécile, initiée dès l'enfance à la doctrine du salut, parlait avec l'expérience et l'autorité d'une chrétienne éprouvée [1]. »

L'arrivée de Tiburce « vint suspendre ce colloque digne des anges [2]. » Le parfum exhalé par les roses et les lis, encore invisibles pour lui, provoque son étonnement et ses interrogations. Il en résulte entre les trois prédestinés un dialogue plein de charme et d'intérêt, dans lequel Cécile, maniant tour à tour les armes de l'apôtre, du docteur et du controversiste, expose au jeune païen tout l'ensemble de la doctrine catholique, répond à ses objections, et finit, Dieu aidant, par le gagner lui-même à la foi du Christ. Bientôt, régénéré comme son frère par les mains du pontife de Rome, le nouveau converti devient participant des priviléges de ses aînés : « Les anges de Dieu se montraient à lui conti-

[1] Pages 53-56. — [2] Page 57.

nuellement, et il conversait avec eux. S'il témoignait un désir au ciel, ces aimables messagers s'empressaient de l'obtenir pour celui qu'ils regardaient déjà comme leur frère [1]. »

Cependant il arriva qu'Alexandre Sévère fut obligé de s'absenter de Rome, probablement à cause de la guerre qu'il avait entreprise contre les Perses; et le préfet de la ville, Turcius Almachius, profita de la circonstance pour donner libre cours à sa haine bien connue contre les chrétiens. Il eut soin toutefois de ne choisir ses victimes que dans la classe populaire, où ses violences devaient être plus inaperçues et les réclamations moins à craindre. Mais il avait compté sans la foi et la charité catholiques, et il ne tarda pas à se trouver entraîné malgré lui bien au delà des bornes qu'il s'était imposées.

Valérien et Tiburce furent des premiers à comparaître devant le tribunal du persécuteur, sous la prévention d'avoir rendu aux dépouilles des martyrs, contre sa défense expresse, les honneurs de la sépulture, et d'avoir prodigué leurs richesses aux familles des proscrits. En vain furent essayés les menaces et les sophismes : « Ce qui paraît être quelque chose et n'est rien, » répondait Tiburce aux questions du préfet, « c'est tout ce qui est en ce monde, tout ce qui entraîne les âmes dans la mort éternelle, à laquelle aboutissent les nécessités du temps. Ce qui ne paraît pas encore, et est néanmoins la seule réalité, c'est la vie future pour les justes, et le supplice à venir pour les injustes. L'un et l'autre approchent, et, par une triste dissimulation, nous détournons les yeux de notre cœur, afin de ne pas voir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps s'arrêtent aux objets du temps, et, mentant à notre propre conscience, nous osons employer pour flétrir ce qui est bien les termes qui ne conviennent qu'au mal, et décorer le mal lui-même par les qualifications qui servent à désigner le bien [2]. » — « Mais, interrompait le préfet, je ne comprends pas tes paroles, et je ne saurais entrer dans cet ordre d'idées. » Et le jeune homme reprenait : « C'est que l'homme animal ne perçoit pas les choses qui sont de l'esprit de Dieu [3]; mais l'homme spirituel juge toutes choses, et n'est jugé par personne [4]. »

« J'ai vu au temps de l'hiver, ajoutait à son tour Valérien, des hommes traverser la campagne, au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs

[1] Page 76. — [2] Pages 85-86.
[3] Cor., II, 14. — [4] Cor., II, 13. Page 87.

villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne et écussonnaient des roses sur des églantiers ; d'autres greffaient des arbres fruitiers, ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations ; tous enfin se livraient avec vigueur aux travaux de la culture.

« Les hommes de plaisir, ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs travaux pénibles, et ils disaient : « Misérables que vous êtes, laissez ces labeurs superflus ; venez vous réjouir avec nous, et partager nos amusements et nos transports. Pourquoi se fatiguer ainsi dans de si rudes travaux ? Pourquoi user le temps de la vie à des occupations si tristes ? » Ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains et d'insultantes provocations.

« A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins, et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts s'étaient couvertes de feuillages touffus ; les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long du sarment, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux. Ces villageois, dont les fatigues avaient paru insensées, étaient dans l'allégresse ; mais les frivoles habitants de la ville, qui s'étaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette, et regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et se disaient entre eux : « Voilà pourtant ceux que nous poursuivions de nos railleries ; les travaux auxquels ils se livraient nous semblaient une honte, leur genre de vie nous faisait horreur, tant il nous paraissait misérable ; leurs personnes nous semblaient viles, et leur société sans honneur. Le fait cependant a prouvé qu'ils étaient sages, en même temps qu'il démontre combien nous sommes malheureux, vains et insensés. Nous n'avons pas travaillé ; loin de venir à leur aide, du sein de nos délices nous les avons bafoués, et les voilà maintenant environnés de fleurs et couronnés de gloire... Toi, de même, tu nous as traités de fous et d'insensés, sous le prétexte que nous répandons nos richesses dans le sein des pauvres, que nous donnons l'hospitalité aux étrangers, que nous secourons les veuves et les orphelins, enfin que nous recueillons les corps des martyrs et leur faisons d'honorables sépultures. Selon toi, notre folie consiste en ce que nous refusons de nous plonger dans les voluptés, en ce que nous dédaignons de nous prévaloir aux yeux du peuple des avantages de notre naissance. Un temps viendra où nous recueillerons le fruit de nos privations. Nous nous réjouirons alors ; mais ils pleureront, ceux qui tressaillent maintenant dans leurs

plaisirs. Le temps présent nous est donné pour semer ; or, ceux qui sèment dans la joie en cette vie recueilleront dans l'autre le deuil et les gémissements, tandis que ceux qui sèment aujourd'hui des larmes passagères moissonneront dans l'avenir une allégresse sans fin [1]. »

Et comme le préfet l'accusait d'être en désaccord avec l'univers tout entier : « Ne te fais pas illusion, Almachius, répliquait le martyr avec « une sainte fierté ; les chrétiens, ceux qui ont embrassé cette doctrine « sainte, ne peuvent déjà plus se compter dans l'empire. C'est vous qu « formerez bientôt la minorité ; vous êtes ces planches qui flottent sur « la mer après un naufrage et qui n'ont plus d'autre destination que « d'être mises au feu [2]. »

La condamnation des deux frères fut comme le signal d'une immense effusion des grâces d'en haut. Le premier sur lequel elles tombèrent fut Maxime, greffier d'Almachius et chargé de présider à leur supplice. « Comme le corps est recouvert par les vêtements, lui avait dit Tiburce, « ainsi l'âme est revêtue du corps ; et de même que l'on dépouille le « corps de ses vêtements, ainsi en sera-t-il de l'âme à l'égard du corps. « Le corps, dont l'origine grossière est la terre, sera rendu à la terre ; « il sera réduit en poussière pour ressusciter, comme le phénix, à la lu- « mière qui doit se lever. Quant à l'âme, si elle est pure, elle sera « transportée dans les délices du Paradis, pour y attendre, au sein des « plus enivrantes félicités, la résurrection de son corps [3]. » Sur la proposition des deux confesseurs, Maxime les conduisit dans sa maison, où il fut baptisé, lui, sa famille et tous les soldats de l'escorte. Ce fut là qu'ils reçurent les derniers embrassements et les dernières exhortations de Cécile, accourue avec quelques prêtres du Christ pour recueillir « cette moisson fortunée qui avait surgi tout à coup sur le chemin du « martyre [4] », et destinée à partager bientôt avec eux la palme qu'ils allaient conquérir.

La jeune vierge, en effet, touchait de trop près aux deux confesseurs, et les témoignages de sa foi avaient été trop publics pour que la persécution n'arrivât pas jusqu'à elle, même en dépit du persécuteur. Pour éviter l'éclat, et en même temps pour sauver les formes, il envoya donc à son domicile des officiers de justice, pour obtenir d'elle une réparation quelconque envers les dieux de l'empire. Mais à l'aspect de Cécile, les

[1] Pages 89-92.
[2] Pages 94-95. — [3] Pages 100-101. — [4] Page 104.

hommes du préfet sont saisis d'un trouble involontaire : « Mourir pour le Christ, leur dit la généreuse épouse, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais la renouveler ; c'est donner un peu de boue pour recevoir de l'or ; échanger une demeure étroite et vile contre un palais magnifique ; offrir une chose périssable et recevoir en retour un bien immortel [1]. » Puis tout à coup, s'élevant sur un marbre qui se trouvait près d'elle, elle leur demande d'une voix inspirée : « Croyez-vous tout ce que je viens de vous dire ? » Tous répondent à la fois : « Oui, nous croyons que le Christ fils de Dieu, qui possède une telle servante, est le Dieu véritable [2]. » Le lendemain, sur un message de la sainte, le vicaire de Jésus-Christ venait conférer le sacrement de la régénération aux nouveaux convertis et à plus de quatre cents autres néophytes touchés comme eux de la même grâce.

Ainsi consacrée par les dernières bénédictions du Pontife suprême, et riche d'une mission si bien remplie, la noble chrétienne pouvait désormais comparaître sans regrets devant le tribunal des persécuteurs ; mais ce ne fut que pour « venger, dans d'énergiques réponses, la dignité humaine, que l'idolâtrie et la tyrannie païennes avaient si indignement violée, et flétrir le matérialisme grossier qui depuis si longtemps asservissait ce monde racheté du sang d'un Dieu [3]. »

Le préfet la condamna à être étouffée dans le *caldarium* des bains du palais conjugal [4] ; mais Cécile « y passa tout le reste du jour et la nuit suivante sans que l'atmosphère enflammée qu'elle respirait eût seulement fait distiller de ses membres la plus légère moiteur [5]. » Il fallut donc recourir à la hache du licteur ; mais trois fois l'arme fatale s'abattit sans pouvoir détacher entièrement la tête de la jeune femme. Durant trois jours entiers la généreuse victime demeura étendue, souriant doucement à la foule des chrétiens accourue autour d'elle, et leur adressant ses dernières exhortations. « Elle était couchée sur le côté droit, les genoux réunis avec modestie. Au moment suprême, ses bras s'affaissèrent l'un sur l'autre, et, comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son amour, elle tourna contre terre sa tête sillonnée par le glaive, et son âme se détacha doucement de son corps [6]. »

[1] Pages 114-115. — [2] Page 115. — [3] Page 127. — [4] Situé dans la région transtibérine, sur la Voie Salutaris, à peu de distance du pont Cestius.
[5] Page 130. — [6] Pages 135-136.

Les devoirs suprêmes furent rendus à la vierge par le Pape Urbain, qui avait reçu ses dernières paroles, et qui devait la suivre bientôt après dans le chemin du martyre.

Tel est le drame touchant et sublime que dom Guéranger déroule à nos yeux dans un récit de 150 pages, plein de tableaux admirablement dessinés, et écrit dans un style à la fois rapide et calme, simple et pittoresque, élégant et naturel, et où l'on sent respirer tour à tour, et la suavité de la vierge, et la chaleur de l'apôtre, et l'héroïsme de la martyre dont il nous raconte les triomphes. Partout, dans ce gracieux et magnifique épisode, l'auteur a su marier avec tant de bonheur la piété et la science, la foi et l'érudition, le surnaturalisme et la critique, que l'âme tout entière se laisse emporter après lui, sans plus éprouver d'autre sentiment que celui d'une chaste jouissance. Point de ces longueurs si fréquentes chez nos hagiographes officiels, et cependant tout y est plein et achevé ; point de ces réflexions pratiques, de ces élévations pieuses qu'ils nous ont habitué à regarder comme le complément nécessaire du récit ; et cependant tout y est si pénétré de Dieu qu'il est impossible de parcourir ces belles pages sans se sentir ensuite plus ferme, plus affectueux, plus dévoué ; enfin, point de ces dissertations savamment fatigantes, qui ont l'inconvénient de ne s'adresser qu'à l'esprit et d'interrompre ainsi violemment l'intérêt et l'enchaînement de l'œuvre principale ; et les détails néanmoins y sont si bien amenés, les difficultés si bien prévenues, le terrain si bien préparé d'avance, que l'objection ne trouve jamais d'issue pour s'introduire dans l'esprit. En un mot, de même que la vie de sainte Cécile est une des plus admirables épopées des fastes du Christianisme, ainsi le livre de dom Guéranger est-il un des plus beaux monuments que la science et la piété aient encore élevé aux illustrations de la foi.

Il semble qu'après avoir ainsi conduit ses héros jusque dans les cryptes de Rome souterraine, l'auteur ait accompli sa tâche et n'ait plus qu'à prendre congé de son lecteur. Mais ce serait mal comprendre et la nature de la biographie d'un saint, et le génie religieux de l'abbé de Solesme. « Il nous a semblé, écrit-il lui-même, que les deux découvertes du tombeau de sainte Cécile, au IXe et au XVIe siècles, qui ont jeté tant de lumière sur sa vie, appartenaient à son histoire, et que la permanence de sa maison transformée en église semblait en quelque sorte prolonger son existence jusqu'à nos jours. Nous ne devions pas priver le lecteur de tant de détails du plus haut intérêt.

« En second lieu, et c'est un caractère que Cécile possède en commun avec plusieurs autres saints, mais que la main de Dieu semble avoir empreint en elle plus profondément qu'en la plupart des autres, la vie des héros du Christianisme sur la terre ne s'arrête jamais au jour de leur mort : elle se continue dans l'influence qu'ils exercent, dans les prodiges dont ils brillent, dans la confiance si ardente du peuple fidèle, dans les monuments qu'on leur dédie, dans l'inspiration dont ils sont la source pour la poésie et les arts. La gloire des saints est la seule gloire populaire ; leurs noms, portés par toutes les générations, survivent aux révolutions et aux empires ; souvent même ils se lient indissolublement à l'histoire des peuples. Les héros profanes sont vite oubliés, et si quelques noms ont le privilége de survivre, l'admiration qu'ils inspirent est froide et s'étend peu ; plus rarement encore ils sont aimés ; et songe-t-on jamais à les invoquer? Pour raconter l'amour des chrétiens envers Cécile, il nous fallait parcourir seize siècles, et dans tout le cours de notre marche nous n'avons fait que constater un perpétuel triomphe [1]. »

A la suite de la vie terrestre de la fille des Cécilius, le savant Bénédictin a donc voulu nous retracer aussi en quelque sorte sa vie posthume, et il fait de cette seconde partie de son œuvre comme une vaste et brillante mosaïque, où viennent se classer, chacun en son lieu, avec un ordre et un enchaînement merveilleux, tout ce que l'histoire, la liturgie, les arts, la littérature, la critique elle-même, peuvent apporter de lumière et de gloire à cette double existence de la vierge romaine. L'authenticité de ses actes préalablement constatée, soit par l'usage bien connu où était l'Eglise primitive d'enregistrer avec soin tous les fastes de ses martyrs, soit par le fait positivement établi de la révision et de la rédaction définitive de ces matériaux sacrés, au Ve siècle de notre ère, sous le patronage des Pontifes de Rome, soit enfin par le caractère de haute et indubitable antiquité qu'ils portent en eux-mêmes ; l'auteur des Institutions liturgiques appelle successivement en témoignage les anciennes chroniques des Papes ; les Sacramentaires léonien et grégorien ; le Responsorial ambroisien ; les missels gallican et mozarabe ; les martyrologes de Bède le Vénérable, Rhaban-Maur, Adon de Vienne, Usuard de Saint-Germain-des-Prés, Wandelbert de Prum ; le Ménologe et les Ménées des Grecs ; les hagiographies de Bonino Mombrizzio, Georges Wicelius, Louis Lipoman, Laurent Surins ; la traduction grecque du logothète Si-

[1] Préface, pages XX-XXI.

méon Métaphraste. Puis, autour de cet imposant faisceau d'autorités, il groupe, comme autant de pierres précieuses, les innombrables productions enfantées en l'honneur de la sainte par la piété antique : les poëmes de S. Adhelme de Sherburn, du chanoine Flodoard, d'Aelrède de Rieval, de Thomas à-Kempis ; les Parthémies du Mantouan ; l'Epitalame d'Ange Sangrini ; les Panégyriques de Guillaume de Paris, Honorius d'Autun, Albert-le-Grand, S. Thomas-d'Aquin, S. Bonaventure, S. Vincent-Ferrier ; le Miroir historial de Vincent de Beauvais ; la légende dorée de Jacques de Voragine, les histoires sacrées de Pierre de Natalibus, Antoine Bosio, Nicolas de Bralion, Jacques Laderchi. Viennent à leur tour les splendides basiliques élevées sous son invocation, les munificences des Souverains Pontifes et des princes de l'Eglise, les chefs-d'œuvre des arts inspirés par son souvenir, dans la statuaire, dans la musique, dans la peinture, depuis les figurines du portail gothique jusqu'au mausolée d'Etienne Maderno, depuis les fresques antiques de Sainte-Apolline de Ravenne jusqu'à celles du Dominiquin à Saint-Louis-des-Français ; les huit Pontifes suprêmes fournis à l'Eglise de Dieu par le Titre de sainte Cécile, les nombreux et illustres cardinaux préposés tour à tour à la sainte basilique, les différentes congrégations chargées d'y perpétuer le sacrifice, les événements historiques accomplis dans son enceinte, les douces et surnaturelles manifestations de la vierge aux Opportune, aux Dominique, aux Réginald, aux Pierre de Vérone, aux Oringa de Florence, aux Françoise de Rome, tout vient prendre place et se classer comme de soi-même, sans excès ni confusion, dans cet admirable tableau. Mais il est un point sur lequel l'auteur s'arrête et s'étend avec une complaisance plus particulière, parce qu'il n'en est aucun, en effet, qui soit plus propre à réaliser le double but qu'il s'est proposé dans son ouvrage : confirmation d'une part, et glorification de l'autre. C'est, comme il nous le dit lui-même, la découverte deux fois renouvelée du tombeau de sainte Cécile; la première au IXe siècle, la seconde au XVIe. Nous devons nous borner, quant à nous, à renvoyer nos lecteurs aux récits du pieux Bénédictin. Nous leur recommanderons aussi les belles pages où, s'appuyant sur le témoignage des faits, le concert unanime de quinze siècles d'admiration et de foi, et l'autorité sans appel des illustres bollandistes Henschenius et Papebrok, il s'attaque corps à corps au criticisme systématique et défleuri de l'école de Port-Royal, et venge triomphalement son héroïne du rationalisme glacial de Tillemont et de Baillet. On est heureux, pour peu que l'on ait le cœur chrétien, de voir

ainsi conserver, sinon rattacher à la couronne du Christ et de l'Eglise, tant de fleurons magnifiques, ou méconnus, ou oubliés ; et l'on se prend d'une reconnaissance religieuse pour ces hommes d'intelligence et de foi dont les travaux viennent révéler ou restituer à la grande famille du Calvaire tant de richesses injustement déshonorées par la conspiration du sophisme et du silence. Après avoir parcouru le beau monument élevé par dom Guéranger à la mémoire de sainte Cécile, on éprouve cette sorte d'étonnement ineffable que tous nous avons ressenti jadis à la lecture des actes de sainte Elisabeth de Hongrie, et rien qu'à l'impression produite, on sent assez qu'entre les deux ouvrages il y a des affinités nombreuses et profondes, ou plutôt qu'ils sont frères l'un de l'autre. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire du livre de l'abbé de Solesme, et nous croyons n'être ici que l'interprète de l'universalité de ses lecteurs, en exprimant le désir de le voir rentrer bientôt, et souvent, dans une carrière qu'il vient de remplir avec tant de succès, et où les besoins de la foi réclament avec tant d'énergie des ouvriers habiles et dévoués.

J.-A. SCHMIT.

REVUE POLITIQUE.

***, le 21 septembre 1849.

En appréciant, dans notre dernière livraison, la conduite énergique et loyale de M. le ministre de l'instruction publique, nous étions loin de pressentir quelle serait la conséquence immédiate de ces démarches. Aujourd'hui on ne s'entretient plus que de la rechute de M. de Falloux, et c'est avec une véritable angoisse qu'on suit les phases de cette maladie. S'il ne s'agissait en ce moment que de la gloire de l'homme d'Etat, on pourrait remarquer que c'en est une assez belle, pour un homme aussi nouveau dans la carrière politique, que de tenir ainsi en suspens, dans un grand pays comme la France, les esprits de tous ceux qui ont le sentiment du présent et la prévoyance de l'avenir. Mais ce n'est pas de M. de Falloux seulement qu'il s'agit à l'heure qu'il est, c'est de nous tous, c'est de la France, qui, amenée sur le bord de l'abîme par l'esprit de sédition, a trouvé dans un jeune homme, hier presque inconnu, cette force de résolution et ce bonheur de parole qui conjurent les plus imminentes catastrophes.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour que la constitution physique de M. de Falloux, assez frêle déjà pour une âme aussi vaillante, résiste à ce dernier choc, et que le pays ne soit d'aucune façon privé de services qui lui sont devenus si nécessaires. Ce qui augmente encore aux yeux des catholiques l'intérêt qu'excite M. de Falloux, c'est qu'ils savent qu'aucun sentiment ambitieux ne l'a porté au pouvoir, et qu'en l'acceptant il n'a fait que déférer aux instantes prières de quelques-unes des personnes qui ont droit de parler au nom des intérêts de la religion. Il savait donc les immenses difficultés qui l'attendaient, en s'alliant à des hommes dont les principes avaient jusqu'alors si prodigieusement différé des siens; et la certitude de rencontrer des luttes à la hauteur desquelles ne saurait s'élever aucune force humaine n'a pu l'empêcher de se dévouer à une telle tâche. C'est jusqu'ici le plus noble exemple que nous

ayions rencontré de ces martyres de la politique auxquels le public, envieux de prétendues grandeurs, ne sait pas la plupart du temps rendre hommage.

Au milieu des tristes préoccupations que la destinée d'un seul homme fait en ce moment peser sur notre âme, deux événements d'une nature consolante sont venus faire diversion à nos soucis. Le P. Ventura s'est soumis à la condamnation de son *Eloge funèbre des morts de Vienne*, récemment prononcée par le Saint-Siége. Il nous est arrivé, au milieu du choc des événements, de prononcer des paroles pleines des plus tristes pressentiments à l'occasion du P. Ventura. Il nous semblait voir cet illustre orateur entraîné, par une espèce d'obstination politique, dans la voie d'orgueil et de perdition où s'est jeté de notre temps un autre éloquent interprète des vérités catholiques. Aujourd'hui, c'est avec une joie profonde et sincère que nous rétractons ces prédictions sinistres. Un spectacle aussi navrant pour les cœurs catholiques ne sera pas donné une seconde fois, nous l'espérons du moins, dans notre siècle. Déjà le décret de la congrégation de l'*Index*, qui rassemblait trois des noms les plus éclatants du clergé italien : Gioberti, Ventura et Rosmini, avait annoncé que ce dernier se *soumettait humblement* à la censure pontificale.

Le P. Ventura n'a pas tardé à suivre un exemple aussi salutaire, et les termes de la soumission qu'il vient de publier à Montpellier, ville où il réside depuis les derniers événements de Rome, offrent le caractère de sincérité, d'humilité et de foi qu'inspire le véritable esprit de la religion. C'est là une grâce immense, non-seulement pour le P. Ventura, mais pour le temps où nous vivons. Dans les circonstances actuelles, où tous les partis hostiles au catholicisme abusent plus que jamais de la politique pour multiplier leurs atteintes à la majesté du Saint-Siége, ceux qui seraient tentés de douter de la persistance de la protection divine envers une institution qu'on peut appeler la clé de voûte de l'ordre social, doivent être nécessairement frappés de cette douceur et de cette promptitude avec laquelle, dans le vrai troupeau, s'abaissent, au jour donné, les fronts en apparence les plus superbes.

Aujourd'hui toutes les opinions sont chancelantes ; il n'y a pas une des causes auxquelles les hommes s'attachent qui n'offre au moins ces quatre faces que quelques traditions mythologiques attribuaient à Janus. A chaque instant on est exposé à voir les hommes les plus faits pour s'entendre se combattre avec acharnement et mettre une espèce de fureur à

se méconnaître. A ce spectacle si souvent renouvelé, les diverses écoles qui ont l'antipathie de l'autorité en général, et surtout de l'autorité catholique, battent des mains, excitent les combattants, et ouvrent leurs portes toutes grandes pour recevoir les victimes de la discussion. Mais il en est heureusement presque toujours (et c'est là, nous le répétons, un heureux privilége de notre époque), il en est de ces loups ravissants comme de celui qui attendait l'accomplissement des menaces de la mère dont parle La Fontaine :

> Biaux chieres leus, n'écoutez mie
> Mère tenchent chen fieu qui crie.

Nous ne disons pas pour cela que les loups qui rôdent autour du troupeau catholique aient à craindre pour leur peau ; mais après une vive espérance, ils sont bien forcés de s'en retourner l'estomac vide et les dents plus longues qu'auparavant.

Le P. Ventura avait *profondément affligé les fidèles enfants de l'Eglise* : son retour leur causera autant de satisfaction que la route suivie par lui depuis deux ans leur avait inspiré jusqu'ici de soucis et de craintes. Ce n'est pas à dire pour cela que nous croyions le P. Ventura disposé à renoncer à celles de ses opinions politiques que nous ne partageons pas ; sous ce dernier rapport, il reste dans une liberté entière et que nous respectons sincèrement : seulement, selon nous, ces opinions le conduisaient à *une limite extrême et qu'il n'aurait pu franchir sans renier* l'autorité suprême de l'Eglise catholique. Il a reçu d'en haut un avertissement sévère, et en entendant la voix de Pie IX il s'est souvenu qu'il était catholique et prêtre, il s'est frappé la poitrine, et s'est incliné comme un enfant docile sous la main qui le frappait.

C'est ainsi que, dans une circonstance bien moins solennelle, a récemment agi un homme que nous aimons, et dont il nous aurait été bien pénible d'enregistrer l'erreur momentanée, si une prompte rétractation n'était venue presque aussitôt consoler ses nombreux amis. Entraîné par un mouvement de l'âme que notre cœur partage, quoique notre raison y répugne invinciblement. M. l'abbé Deguerry avait cru devoir prendre part aux délibérations de ce *Congrès de la paix*, dans lequel un jugement sévère aurait facilement reconnu beaucoup de gobes-mouches et quelques charlatans. Entraîné par cette fausse démarche, le respectable curé de la Madeleine ne sut pas assurer sa position de prêtre catholique au milieu d'une telle cohue ; il ne domina pas sa parole, ordinairement

si convaincante et si claire, et il lui échappa de ces mots qui donnent lieu à de fâcheuses interprétations. Tandis que la presse catholique le maltraitait assez rudement, un prélat vénérable, M. l'archevêque de Toulouse croyait devoir élever la parole au nom de l'épiscopat dont il est le doyen, et demander à la témérité de l'improvisation une explication rendue nécessaire par l'éclat que la publicité lui avait donnée. Aussitôt M. l'abbé Deguerry a dissipé, par les paroles les plus honorables et les plus franches, l'impression pénible qu'avait pu laisser son discours au *Congrès de la paix*, et il est sorti de cette difficulté passagère encore plus relevé qu'il n'avait été momentanément compromis. Il suffisait à la religion chrétienne, pour établir son caractère divin, d'avoir révélé à l'homme la grandeur et la sainteté du repentir.

C'est aussi dans le cours de cette semaine qu'a eu lieu, au séminaire de Saint-Sulpice, l'ouverture du concile métropolitain convoqué par Mgr l'archevêque de Paris. En parlant d'une assemblée dont le caractère sacré ne peut inspirer à la presse laïque d'autre sentiment et d'autre langage que celui d'une vénération profonde et d'une attente pleine de soumission, il nous suffirait de dire qu'en renouvelant, après la conquête des libertés consacrées par la Constitution, des réunions nécessaires au maintien de l'Eglise, notre digne pasteur a enfin accompli l'un des désirs les plus ardents que nous ayions pu former depuis longtemps. L'Eglise, dans tous les temps, a vécu de délibération tout autant que d'autorité, et il faut vraiment la vitalité divine dont sont pourvues les institutions catholiques pour que l'Eglise de France ait pu se maintenir au degré de discipline et de pureté dont elle offre un si étonnant modèle, malgré la privation prolongée des réunions solennelles où la hiérarchie se retrempe, où la foi s'éclaire et se raffermit. Il semblait d'ailleurs que le droit de réunion des évêques ne devait pas rencontrer d'obstacles, et que les conciles métropolitains pourraient librement exercer leur salutaire influence sur le clergé et sur les fidèles, sans que personne s'avisât d'exhumer la législation tyrannique sous laquelle l'Eglise de France a gémi pendant si longtemps.

Dans cette circonstance, Mgr l'archevêque de Paris avait suivi les vrais principes tracés par la Constitution, et, malgré les démarches officieuses tentées auprès de lui, il s'était refusé à demander une autorisation pour l'exercice d'un droit qui va de soi-même dans notre législation politique. M. de Falloux, à son retour des eaux, avait parfaitement compris la question, et, sans sa rechute, le concile de Paris se serait ou-

vert librement, au grand scandale de quelques jurisconsultes, dont le gallicanisme de basoche paraît incorrigible ; mais, après avoir repris les rênes de son administration, M. de Falloux se voit obligé de les abandonner de nouveau, et aussitôt le ministre intérimaire, M. Lanjuinais, se hâte de soumettre à l'approbation du président de la République un décret qui octroye aux conciles métropolitains une permission de trois mois. Le rapport qui précède ce malencontreux décret est, il est vrai, conçu en termes modérés, et l'on n'y promet pas une vie bien longue aux articles organiques ; on y reconnaît la nécessité de réviser une législation désormais incompatible, non-seulement avec la Constitution (dont on ne parle pas), mais encore avec l'état réel de l'opinion. Malgré la modération et la bonne volonté de M. Lanjuinais, auxquelles nous aimons à rendre hommage, cette manifestation du pouvoir exécutif a pour nous quelque chose de triste et de décourageant.

Quand il s'agit des rapports de l'Église et de l'État, dont une voix éloquente proclamait dernièrement l'arrangement comme un fait accompli, il semble que la discussion soit comme une toile de Pénélope, dont une main furtive détruit le tissu, à mesure qu'il se forme. Nous ne connaissons pas de matière où l'expérience du passé soit plus claire, et où l'ensemble des faits présente des conclusions moins équivoques. Mais n'importe! le vieil arsenal est là, et les préjugés s'accorderont toujours pour y chercher des armes. Dites après cela que les Français n'ont pas l'esprit conservateur!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire philosophique de la bienfaisance, par M. TAILHAND, prêtre desservant [1].

Ce livre, comme le titre peut le faire entendre, renferme deux parties : l'une doctrinale et l'autre historique.

La doctrine exposée par M. l'abbé Tailhand peut se ramener à ces propositions : ce qui apparaît le plus dans la conscience humaine, c'est le sentiment d'une ruine originelle ; dans la religion universelle, c'est la pratique des expiations. La bienfaisance, une des principales vertus de l'homme, participe nécessairement à ces caractères, et par suite elle se rattache à la doctrine de la chute et à la religion des sacrifices. Il suit de là que la bienfaisance, quoique fondée sur la nature humaine et devant se trouver partout, se manifestera d'une manière plus énergique encore là où la créature est convaincue qu'elle doit au créateur une réparation et une amende honorable perpétuelles. D'où l'on peut conclure ultérieurement que le Christianisme surtout est la religion de la bienfaisance et que cette vertu portera d'autant plus de fleurs et de fruits que la foi sera plus vive et plus pure.

M. l'abbé Tailhand vérifie ensuite tous ces principes en parcourant l'histoire. Il décrit les œuvres de bienfaisance accomplies par les divers peuples et montre par quels liens elles tiennent aux doctrines religieuses qui étaient alors en vigueur. Naturellement il fallait, à ce point de vue, examiner et comparer le peuple qui fut dépositaire de la vraie religion dans les temps anciens, puis les sociétés païennes, enfin les nations régénérées par le Christianisme.

Tel est le travail de M. l'abbé Tailhand. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas mis plus de nerf dans les raisonnements de la première partie, plus de concision dans l'exposé des faits historiques qui forme la seconde. Néanmoins son œuvre est estimable par l'étude et les réflexions qu'elle suppose, par le mérite de la conclusion pratique qu'elle met en évidence, par les bonnes intentions qu'elle révèle. Sans doute il y aura toujours des hommes souffrants, et il n'y a ni doctrine ni religion qui puisse supprimer la misère, parce que la misère résulte soit de causes physiques que la créature ne saurait détruire, soit des égarements de la liberté humaine qui est faillible et que Dieu respecte ; mais s'il est une

[1] Un volume in-8° de 486 pages. Paris, Sagnier et Bray.

vert librement, au grand scandale de quelques jurisconsultes, dont le gallicanisme de basoche paraît incorrigible ; mais, après avoir repris les rênes de son administration, M. de Falloux se voit obligé de les abandonner de nouveau, et aussitôt le ministre intérimaire, M. Lanjuinais, se hâte de soumettre à l'approbation du président de la République un décret qui octroye aux conciles métropolitains une permission de trois mois. Le rapport qui précède ce malencontreux décret est, il est vrai, conçu en termes modérés, et l'on n'y promet pas une vie bien longue aux articles organiques ; on y reconnaît la nécessité de réviser une législation désormais incompatible, non-seulement avec la Constitution (dont on ne parle pas), mais encore avec l'état réel de l'opinion. Malgré la modération et la bonne volonté de M. Lanjuinais, auxquelles nous aimons à rendre hommage, cette manifestation du pouvoir exécutif a pour nous quelque chose de triste et de décourageant.

Quand il s'agit des rapports de l'Église et de l'État, dont une voix éloquente proclamait dernièrement l'arrangement comme un fait accompli, il semble que la discussion soit comme une toile de Pénélope, dont une main furtive détruit le tissu, à mesure qu'il se forme. Nous ne connaissons pas de matière où l'expérience du passé soit plus claire, et où l'ensemble des faits présente des conclusions moins équivoques. Mais n'importe! le vieil arsenal est là, et les préjugés s'accorderont toujours pour y chercher des armes. Dites après cela que les Français n'ont pas l'esprit conservateur!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire philosophique de la bienfaisance, par M. TAILHAND, prêtre desservant [1].

Ce livre, comme le titre peut le faire entendre, renferme deux parties : l'une doctrinale et l'autre historique.

La doctrine exposée par M. l'abbé Tailhand peut se ramener à ces propositions : ce qui apparaît le plus dans la conscience humaine, c'est le sentiment d'une ruine originelle ; dans la religion universelle, c'est la pratique des expiations. La bienfaisance, une des principales vertus de l'homme, participe nécessairement à ces caractères, et par suite elle se rattache à la doctrine de la chute et à la religion des sacrifices. Il suit de là que la bienfaisance, quoique fondée sur la nature humaine et devant se trouver partout, se manifestera d'une manière plus énergique encore là où la créature est convaincue qu'elle doit au créateur une réparation et une amende honorable perpétuelles. D'où l'on peut conclure ultérieurement que le Christianisme surtout est la religion de la bienfaisance et que cette vertu portera d'autant plus de fleurs et de fruits que la foi sera plus vive et plus pure.

M. l'abbé Tailhand vérifie ensuite tous ces principes en parcourant l'histoire. Il décrit les œuvres de bienfaisance accomplies par les divers peuples et montre par quels liens elles tiennent aux doctrines religieuses qui étaient alors en vigueur. Naturellement il fallait, à ce point de vue, examiner et comparer le peuple qui fut dépositaire de la vraie religion dans les temps anciens, puis les sociétés païennes, enfin les nations régénérées par le Christianisme.

Tel est le travail de M. l'abbé Tailhand. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas mis plus de nerf dans les raisonnements de la première partie, plus de concision dans l'exposé des faits historiques qui forme la seconde. Néanmoins son œuvre est estimable par l'étude et les réflexions qu'elle suppose, par le mérite de la conclusion pratique qu'elle met en évidence, par les bonnes intentions qu'elle révèle. Sans doute il y aura toujours des hommes souffrants, et il n'y a ni doctrine ni religion qui puisse supprimer la misère, parce que la misère résulte soit de causes physiques que la créature ne saurait détruire, soit des égarements de la liberté humaine qui est faillible et que Dieu respecte ; mais s'il est une

[1] Un volume in-8° de 486 pages. Paris, Sagnier et Bray.

doctrine et une religion qui puisse quelque chose pour l'amélioration du sort des pauvres, c'est assurément le Christianisme.

Démonstration de l'Immaculée conception de la bienheureuse vierge Marie mère de Dieu, par M. PARISIS, évêque de Langres [1].

Il y a deux choses à considérer dans la question qui fait le titre de cette brochure : premièrement la certitude et deuxièmement la *définibilité* du point doctrinal qui est soumis à l'examen. Tout ce qui est défini dans l'Eglise est certain et de foi ; mais tout ce qui est certain n'est ni actuellement défini ni susceptible de l'être.

Cette distinction rappelée, nous dirons que M. l'évêque de Langres a voulu se borner à traiter le premier point seulement et proposer à la religion des fidèles les preuves qui justifient la commune croyance touchant l'immaculée conception. On comprend qu'après les travaux des théologiens des trois derniers siècles, après les récentes dissertations du cardinal Lambruschini et du P. Perronne, il n'y a pas d'argument nouveau à faire valoir. Aussi le pieux prélat s'est contenté de produire, sous la forme concise qu'on lui connaît, les inductions et les preuves diverses que la théologie avait fournies aux docteurs précédents. Il lui appartenait d'insister particulièrement, comme il l'a fait, sur les paroles de l'Ecriture qui tendent à établir la vérité de l'immaculée conception ; il a également tiré bon parti de la pratique générale de l'Eglise. Les Pères et les théologiens sont un peu laissés dans l'ombre ; mais cela tient au plan de l'honorable auteur qui, dans sa sollicitude, a voulu, selon ses propres expressions, faire comprendre aux fidèles l'importance de la question proposée.

Enfin, sans entrer dans l'exposé des conditions théologiques de la définibilité, ni dans la discussion des motifs qu'on peut invoquer pour ou contre l'opportunité d'une définition, M. l'évêque de Langres exprime le vœu que la doctrine de l'immaculée conception, établie déjà par des appréciations de jugement humain, soit confirmée et devienne objet de foi explicite, en vertu d'une décision formelle du souverain Pontife, et qu'ainsi la gloire de Marie s'augmente dans le monde, et sa protection descende encore plus forte sur les hommes.

[1] Brochure in-8° de 80 pages. Paris, Jacques Lecoffre.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

DE LA LIBERTÉ DE PENSER.

S'il est une œuvre dont la philosophie moderne se montre fière, dont elle se glorifie comme de sa plus précieuse conquête, c'est assurément d'avoir, pour parler son langage, affranchi l'esprit humain en proclamant le principe de la liberté de penser. Elle est assez disposée à faire bon marché de tout le reste ; lorsqu'on l'interroge et qu'on la presse de s'expliquer sur la valeur des autres résultats obtenus par elle, elle confesse volontiers, dans ses jours de franchise du moins, que la science en elle-même a peu progressé entre ses mains, que même à beaucoup d'égards elle a rétrogradé ! Mais qu'importe, il suffit que le principe de vie ait été posé, le temps ne saurait manquer de le féconder et de lui faire porter ses fruits.

La liberté de penser est ainsi devenue pour la philosophie moderne non-seulement la pierre fondamentale de l'édifice qu'elle se propose d'élever, mais encore le criterium à l'aide duquel elle décide si une philosophie est bonne ou mauvaise, bien plus, si elle est ou n'est pas une philosophie. Car elle subordonne toutes les questions à celle-là, et sur ce point seul ne transige pas : professez-vous le principe de la liberté de penser ? quelles que soient d'ailleurs vos doctrines, spiritualistes ou matérialistes, elle vous admet dans le sanctuaire, sauf à débattre avec vous des problèmes qu'elle n'estime que d'un intérêt secondaire ; refusez-vous au contraire de vous déclarer libre penseur dans le sens auquel elle l'entend, elle vous met au ban de la philosophie et ne consent même pas à discuter avec vous.

Examiner ce que c'est que le principe de la liberté de penser tel que le définit la philosophie moderne ou, pour parler plus exactement, la philosophie rationaliste, c'est donc juger son œuvre dans ce qu'elle a de plus essentiel, c'est donner la mesure de ce qu'elle a été, et de ce qu'el e pourra être dans l'avenir.

Toute formule a un sens propre et absolu qu'elle tient de la signification même des mots qui servent à l'exprimer, puis souvent aussi au

sens arbitraire et relatif que lui donnent les circonstances ou le caprice de ceux qui en font usage ; de là il naît des méprises qui empêchent qu'on puisse jamais s'entendre sur les idées, car on n'est pas même d'accord sur les termes.

Il importe donc avant tout de déterminer avec netteté ce que la philosophie rationaliste entend par liberté de penser. Rien en soi assurément de plus clair que le sens de ces mots. Ils signifient que la pensée est et doit être libre ; or non-seulement une telle proposition est juste et vraie en soi, mais elle renferme un pléonasme, car tout ce qui pense est nécessairement libre, comme tout ce qui est libre pense nécessairement.

Si la philosophie rationaliste prenait cette formule dans son sens propre et naturel, elle n'avancerait donc rien qu'une chose qui va de soi, mais elle lui attribue une tout autre signification, et lorsqu'elle proclame la liberté de penser, elle sous-entend la liberté de penser contrairement aux enseignements de la révélation chrétienne, c'est-à-dire d'émettre sur les grands problèmes qui touchent aux destinées de l'humanité des solutions autres que celles proposées par cette révélation.

La proposition change dès lors entièrement de caractère, ce n'est plus la liberté de penser qui est en question, mais le principe même de la révélation, que l'on déclare inconciliable avec le libre développement de l'esprit humain.

Telle est, disons-nous, toute la portée de la proposition mise en avant par la philosophie rationaliste, elle s'attaque directement à la révélation, elle en contient virtuellement au moins la négation.

La question étant posée en ces termes, les faits pourraient tout d'abord suffire à la résoudre. S'il ne s'agit que de savoir laquelle, de la philosophie qui admet le principe de la révélation, ou de celle qui la rejette, est la plus propre à favoriser le développement intellectuel et moral de l'humanité, il n'y a qu'à interroger les résultats donnés par l'une ou par l'autre, qu'à rechercher lesquels, des philosophes chrétiens ou des philosophes rationalistes, ont pénétré le plus avant et avec le plus de hardiesse dans les profondeurs de la science, remué le plus d'idées, agité le plus de problèmes métaphysiques, donné les solutions les plus précises et les plus sûres, le plus empreintes du double cachet de la vérité et du bon sens.

Or si, disons-nous, on établissait un tel parallèle, si on mettait d'un côté les monuments de la science chrétienne depuis saint Justin jusqu'à Bossuet, jusqu'à Joseph de Maistre, et de l'autre ceux de la philosophie ra-

tionaliste depuis Celse et Porphyre jusqu'aux éclectiques modernes, il n'y aurait assurément aucun doute, et les esprits les plus prévenus seraient contraints de reconnaître l'incomparable supériorité des premiers sur les seconds. Cette sorte d'argumentation serait pleine de force sans doute, concluante même ; cependant on pourrait opposer que s'il en a été ainsi jusqu'à ce jour, il n'en sera plus de même dans l'avenir ; que l'émancipation véritable de l'esprit humain ne date guère que d'un siècle et que dès lors il n'y a pas lieu de s'étonner qu'étant si nouvelle dans le monde elle n'ait pas porté plus de fruits. Il faut donc s'adresser au principe lui-même, en apprécier la valeur intrinsèque et voir s'il est permis d'en attendre autre chose que ce qu'il a encore produit.

Le principe du rationalisme peut s'énoncer ainsi : la liberté est la condition essentielle du développement de l'esprit humain ; l'esprit humain n'est vraiment libre que lorsqu'il ne prend conseil que de lui-même, qu'il ne reconnaît d'autre autorité que la sienne propre, d'où il suit que la révélation, qui parle au nom d'une autorité extérieure à l'homme, porte atteinte à la liberté de son intelligence et en contrarie par là même le développement.

Nous réduisons le problème à sa formule la plus simple et la plus rigoureuse : la liberté de penser est-elle la condition essentielle du développement de l'esprit humain ? La révélation peut-elle se concilier avec la liberté de penser ? Telles sont les deux questions qu'il renferme. Pour y répondre, il ne s'agit que de donner la notion véritable du principe de la liberté de penser et de celui de la révélation.

Et d'abord qu'est-ce que la liberté ? La liberté est la puissance en soi, l'attribut en vertu duquel l'être intelligent a une puissance qui lui est propre, un principe d'activité qui est à lui et à nul autre. La liberté suppose l'intelligence, car il n'y a que l'être intelligent qui ait une puissance-principe ; la matière n'a qu'une force seconde, elle est un moyen, non un principe de puissance ; le levier qui soulèverait une montagne serait une force immense, mais une force seconde ; le principe de la puissance serait en dehors de lui. De même l'intelligence suppose la liberté, car, par cela seul qu'il pense, l'être intelligent a en lui une puissance substantielle dont il se rend compte, qu'il dirige, dont il est maître ; s'il ne l'avait pas, il ne serait pas un être intelligent, puisqu'il n'aurait pas même conscience de sa personnalité.

Ainsi la pensée et la liberté, ou autrement la connaissance et la volonté ne sont que deux attributs du même être, et le rapport qui les unit

est ce qui constitue l'être intelligent dans l'harmonie de sa merveilleuse unité. Est-il permis cependant d'en induire que la pensée et la liberté soient deux termes identiques qui se confondent? Non, assurément, l'une implique l'autre, mais il y a quelque chose qui est plus particulièrement la pensée et quelque chose qui est plus particulièrement la liberté : ce sont deux principes coexistant dans le même être, que l'on peut, que l'on doit distinguer, sans toutefois les séparer entièrement. Cette économie intime de l'être intelligent ne saurait être exprimée par une image, par une figure empruntée au monde extérieur, car la nature physique ne présente rien d'analogue, rien qui reproduise même d'une manière imparfaite cette entité mystérieuse, à la fois une et distincte de la connaissance et de la volonté.

Telle est donc la notion de la liberté : elle est la puissance en soi, l'attribut en vertu duquel l'être est en possession de pouvoir par lui-même ; mais cette puissance a des degrés, elle acquiert selon les circonstances plus ou moins de développement, et c'est là le point qu'il est essentiel ici de déterminer.

Or, la liberté étant la puissance, son développement doit avoir lieu : 1° en proportion de l'excellence de la nature du sujet qui en est en possession ; 2° selon qu'elle est plus ou moins dirigée vers sa fin, c'est-à-dire vers le juste et vers le vrai.

D'abord que la liberté soit d'autant plus développée que la nature du sujet est plus parfaite, cela va de soi ; il est évident que l'être le plus excellemment doué doit être aussi celui qui a naturellement en lui le plus de liberté, le plus de puissance.

En second lieu, plus la liberté est dirigée dans le sens du juste et du vrai, plus elle acquiert de force et d'énergie.

La loi de tous les êtres est d'accomplir leur fin ; plus ils s'en rapprochent, plus ils sont puissants, plus ils sont libres, et ils n'entrent en la pleine jouissance de toutes leurs facultés que lorsqu'ils ont atteint cette fin vers laquelle ils tendent. Il en est ainsi même pour la nature physique : la vapeur n'est une force qu'autant qu'elle est dirigée vers son but ; si elle n'entre pas dans le récipient, elle ne fait pas mouvoir la machine, si elle s'y précipite avec excès, elle la brise : dans les deux cas, sa force, faute d'un pouvoir qui la dirige, est également annihilée. Or, la fin de l'être intelligent étant le juste et le vrai, plus il dirige sa liberté, son principe d'activité vers la justice et la vérité, plus il lui donne de puissance et d'étendue.

Si les choses sont ainsi, la liberté en Dieu est infinie, parce que le sujet, Dieu, étant infini, il ne peut y avoir en lui que des facultés également infinies. C'est pourquoi Dieu ne fait pas le mal, car si la liberté est la puissance, cette puissance cesserait d'être infinie du moment où elle s'éloignerait à un degré quelconque de sa fin.

Dans l'homme au contraire la liberté est finie, parce que le sujet, l'homme, est fini ; d'où il suit qu'il y a possibilité, chance pour l'homme, de faire le mal, non point, il est essentiel de le remarquer, parce qu'il est libre, mais parce que étant libre il est fini. Aussi lorsqu'on définit la liberté : le pouvoir de choisir entre le bien et le mal, on en donne une notion inexacte et qui en dénature le véritable caractère. Si, en effet, l'essence de la liberté consistait dans un choix à faire entre le bien et le mal, il s'en suivrait d'abord que Dieu ne serait pas libre, puisque le mal est inconciliable avec sa nature, en second lieu, que l'homme serait d'autant plus libre qu'il se tiendrait plus également en équilibre entre le bien et le mal, et que du moment où il adhérerait davantage au bien, qu'il répugnerait davantage au mal, il serait moins libre : deux conséquences qu'évidemment on ne saurait admettre. Ce qui a trompé à cet égard, ce qui justifie même cette définition à un certain degré, lorsqu'on ne la prend que dans un sens relatif, c'est qu'en effet la liberté pour l'homme se traduit dans la pratique à un choix entre le bien et le mal. Mais ce n'est là que l'énoncé d'un fait, et c'est la raison de ce fait qu'il s'agit d'expliquer. Or, on ne le peut que si préalablement on s'est rendu compte de ce que c'est que le bien et de ce que c'est que le mal.

La nature de l'être en soi est de rechercher sa propre satisfaction. Cette loi est commune à tous les êtres ; l'être infini, Dieu, tend à se satisfaire parce qu'étant infini il trouve dans cette satisfaction de lui-même son bonheur et sa fin.

Ainsi de l'être fini : il tend et doit tendre à sa propre satisfaction, car s'il ne le faisait pas, il se manquerait à lui-même et la vie bientôt l'abandonnerait. La nature inanimée elle-même a l'instinct de cette tendance parce qu'elle aussi a une vitalité aux conditions de laquelle elle doit satisfaire.

Mais si telle est la loi de tous les êtres, l'être intelligent fini en a une autre à laquelle il est également soumis et qui n'est pas moins essentielle ; l'être fini ne s'est pas créé lui-même, il ne s'est pas donné l'être, il l'a reçu d'un autre ; dès lors il est juste, il est légitime, il est dans l'ordre naturel des choses qu'il rapporte et subordonne cet être tout entier à celui qui le lui a donné, à Dieu.

Ces deux lois ne sont pas contraires l'une à l'autre, elles peuvent, elles doivent se concilier ; toutefois, comme elles prennent leur source dans deux principes différents, dans celui du moi fini et celui du non moi infini, lesquels déterminent des penchants également divers, il peut arriver qu'au lieu de s'accorder elles se contrarient.

Or le bien n'est autre chose que la conciliation de ces deux lois, et le mal que l'antagonisme qui s'établit entre elles ; lorsque l'être fini, après s'être satisfait lui-même, rapporte son être entier à Dieu, il accomplit sa fin, il fait le bien ; lorsque, au contraire, concentrant sa propre satisfaction en lui-même, il refuse de rapporter son être à celui de qui il l'a reçu, il manque à sa fin, il fait le mal.

L'homme a donc en lui deux principes, non pas contraires, mais de nature diverse : le principe du moi fini, et celui du non moi infini, et selon qu'il les concilie ou ne les concilie pas, il fait le bien ou il fait le mal. Il s'ensuit qu'en fait, il y a une alternative sur laquelle sa liberté, son principe d'activité a à se décider. Mais pourquoi en est-il ainsi ? Est-ce parce qu'il est libre ? non, mais parce qu'étant libre il est fini : en d'autres termes, parce que sa liberté n'a pas assez de vertu pour atteindre toujours le but proposé et accomplir sa fin. Cette alternative posée devant lui est, disons-nous, la condition de sa nature d'être fini, non pas celle de sa nature d'être libre. Loin de prouver la grandeur, elle accuse au contraire la faiblesse, l'infirmité de son être. Si en effet son intelligence avait plus de lumière, sa liberté plus de puissance, il répugnerait essentiellement au mal et ne ferait que le bien.

Ainsi il demeure établi :

1° Que la liberté étant la puissance, elle acquiert plus ou moins de développement, d'abord en proportion de l'excellence de la nature du sujet, ensuite selon qu'elle est plus ou moins dirigée vers sa fin ;

2° Que la liberté dans l'homme est finie comme le sujet lui-même ; que dès lors par ce seul fait qu'elle est finie, il se peut qu'elle n'accomplisse pas sa fin ; mais en même temps que plus elle tend vers cette fin, plus elle s'en rapproche, plus elle acquiert de force et d'étendue. D'où il suit en dernier résultat que l'homme est d'autant plus libre qu'il dirige davantage sa liberté vers sa fin qui est le juste et le vrai.

Nous venons de voir ce que c'est que la liberté ; elle est la puissance en soi. Il nous reste, pour avoir l'entière notion de la liberté de penser, à rechercher ce que c'est que la pensée, et à quelles conditions elle se développe en l'homme.

La pensée est la faculté par laquelle l'homme connaît, se connaît lui-même d'abord, connaît ensuite tous les êtres avec lesquels il doit entrer en rapport. La pensée en Dieu est infinie ; en l'homme elle est finie, et comme la liberté elle a des degrés et des conditions de développement qu'il nous faut exposer sommairement.

Tous les hommes ne sont pas doués d'un degré d'intelligence égal ; cependant l'intelligence humaine a des caractères généraux qui sont les mêmes pour tous, par conséquent il y a des lois générales qui sont applicables à tous.

L'homme trouve en sa propre intelligence les éléments premiers de la connaissance, et de plus le principe d'activité à l'aide duquel il peut la développer. Toutefois seul, livré à son propre individualisme, il ne saurait arriver qu'à une connaissance essentiellement imparfaite, et il a besoin encore du concours de ses semblables. Il faut qu'il apprenne à parler pour pouvoir exprimer ses idées, et en acquérir ainsi la notion claire et distincte. Il faut en outre qu'il reçoive de la société dans laquelle il est placé une direction, et qu'il puise dans le fonds d'idées qui est commun à tous, parce qu'il est le produit du travail accumulé de tous. En d'autres termes, il faut que l'homme soit enseigné. La parole et l'enseignement sont ainsi les deux premières conditions du développement de la connaissance.

Mais ce ne sont là que des opérations préliminaires dans lesquelles l'individu joue un rôle moins actif que passif, où il reçoit des autres plus qu'il ne prend sur lui-même ; il lui reste à féconder ce qu'il a déjà acquis, et c'est alors que commence le travail propre de son intelligence.

Or, pour que ce travail profite, pour qu'il produise tous ses fruits, il doit être soumis à certaines lois qui le dirigent et le réglementent.

En premier lieu, l'homme doit soumettre à un examen attentif et désintéressé tous les faits internes et externes, ceux qui se passent en lui comme ceux qui se produisent en dehors de lui, comparer les uns aux autres et en tirer les inductions qu'ils comportent ; en second lieu, il doit procéder selon l'ordre logique, n'admettre une vérité que lorsque celle d'où elle découle a été préalablement établie.

Nous disons que l'homme doit observer à la fois les faits internes et externes, et que c'est de leur comparaison qu'il induit la connaissance. Et en effet, s'il concentre en lui-même l'observation, il n'a pas de moyens suffisants de s'éclairer ; l'homme n'est pas un être solitaire et purement individuel ; il est encore la partie d'une espèce avec laquelle il est uni

par des liens intimes de solidarité. Il est donc dans la nature des choses qu'il communique avec elle, et puise incessamment à cette source commune ; s'il ne le fait, outre qu'il se prive de tout ce que celle-ci lui donnerait, il ne peut mettre à l'épreuve sa propre pensée en la comparant à celle des autres, et dès lors il est inévitable qu'il s'égare. D'un autre côté, s'il néglige les faits internes, s'il n'observe que ceux qui se produisent en dehors de lui, il n'a pas de criterium pour les juger ; la vérité passe devant lui sans qu'il s'y arrête, car il ne peut y adhérer qu'autant qu'il reconnaît la parfaite concordance de ce qu'elle enseigne avec les principes de connaissance qu'il trouve en lui-même.

Ainsi observation des faits internes et externes, telle est la première condition du développement de la connaissance. Nous ajoutons que cette observation doit être attentive et désintéressée ; attentive, cela va de soi ; il est bien évident que, si on néglige une partie des faits, si on ne les considère pas dans leur ensemble, la connaissance sera incomplète, défectueuse et par conséquent erronée à certains égards. Il ne s'en suit pas toutefois qu'il faille connaître tous les faits et acquérir la science universelle, ce qui serait impossible ; il suffit d'observer certains phénomènes généraux auxquels tous les autres se rapportent. Rousseau se moquait, lorsqu'il demandait qu'avant de se prononcer sur la vérité on s'enquît de toutes les doctrines, de toutes les opinions, de tous les faits qui avaient eu cours dans le monde ; ou il ignorait les lois rudimentaires de la connaissance, ou il voulait la rendre à jamais inaccessible à l'esprit humain, qu'il confinait ainsi dans un scepticisme irrémédiable.

Le désintéressement dans l'étude des faits n'est pas moins essentiel et il est plus rare ; ou on se laisse entraîner au plaisir d'innover, de produire des idées autres que celles qui ont prévalu jusque-là, ou on cède à un sentiment de basse jalousie, ou bien encore on contredit des doctrines par cela seul qu'elles ont des conséquences pratiques qui répugnent ; presque toutes les erreurs ont leur source dans l'une de ces trois causes. Sans doute on ne manque pas absolument de sincérité, mais on se donne le change à soi-même, on met un voile devant la vérité, ou on la défigure pour ne pas la voir telle qu'elle est. Cependant la vérité veut être cherchée pour elle-même, et l'homme ne peut la saisir qu'autant qu'il dépouille, dans l'étude qu'il en fait, toute préoccupation égoïste, tous ses préjugés comme toutes ses passions.

Enfin, il faut procéder selon l'ordre logique ; toutes les vérités se tiennent, découlent les unes des autres ; si on ne suit pas l'ordre dans lequel

elles s'enchaînent, si on s'attaque à une conséquence sans avoir considéré le principe d'où elle sort , comme on ne peut s'en rendre compte on la rejette. Une vérité isolée, détachée de son ensemble, n'a plus toute sa signification ; et souvent on voit des esprits, sincères d'ailleurs mais superficiels, refuser d'acquiescer aux idées les plus justes, par ce seul motif qu'ils n'en ont pas saisi la génération.

Nous ne faisons qu'indiquer ici rapidement les lois de la connaissance, mais cet exposé, si incomplet qu'il soit, suffit ce semble pour le point qui nous occupe. Nous savons désormais ce que c'est que la liberté et ce que c'est que la pensée, nous connaissons également les conditions de leur développement ; dès lors nous possédons la notion entière de la liberté de penser.

La liberté de penser est la puissance de connaître. En Dieu cette puissance est infinie, en l'homme elle est finie, mais elle acquiert d'autant plus de force et d'étendue, que d'abord le sujet est plus excellemment doué, ensuite que la direction qui lui est donnée la rapproche davantage de sa fin, c'est-à-dire de la vérité , enfin que les conditions propres au développement de la connaissance sont mieux remplies.

Si telle est la notion véritable de la liberté de penser, pour savoir en quoi la révélation peut lui profiter ou lui faire obstacle, il n'y a plus qu'à considérer ce qu'est cette révélation elle-même.

La révélation est l'acte par lequel Dieu, entrant en rapport avec l'homme, lui communique sous une forme quelconque une ou plusieurs vérités.

La révélation est un rapport ; or, pour qu'un rapport s'établisse entre deux intelligences, il faut que chacune d'elles conserve entière sa personnalité, la puissance qui lui est propre ; sinon il n'y aurait pas rapport mais absorption, confusion de l'une dans l'autre, ainsi qu'il arriverait dans l'hypothèse du panthéisme.

La révélation, par cela seul qu'elle est un rapport, présuppose donc nécessairement la liberté, car la liberté, nous l'avons vu, n'est autre chose que la puissance substantielle de l'être.

Mais ce n'est pas tout , la révélation est l'acte par lequel Dieu communique à l'homme une ou plusieurs vérités , dès lors elle ajoute d'abord à sa connaissance , de plus elle affermit celle qu'il avait déjà, car désormais cette connaissance ne repose plus seulement sur l'autorité de la raison humaine mais encore sur celle de la raison divine.

Ainsi la révélation, par la nature même de son essence, présuppose né-

cessairement la liberté ; de plus, en fait, elle accroît et affermit la connaissance de l'homme, par conséquent, si la liberté de penser est la puissance de connaître, loin de lui porter aucune atteinte, elle la développe au contraire et l'établit sur des bases plus fermes et plus sûres.

Pour nous en convaincre davantage, considérons la nature du phénomène que produit en l'homme le fait de la révélation.

Lorsque l'homme a acquis les premiers éléments de la connaissance par le travail propre de son intelligence, il ne tarde pas à constater qu'ils sont insuffisants et ne lui apprennent rien de certain sur ce qu'il lui importe de savoir, car il ignore encore ce qu'il est, d'où il vient, où il va. Son principe, son moyen et sa fin lui sont également inexpliqués. En vain il pose le problème, le retourne sous toutes ses faces, il ne peut arriver qu'à des hypothèses plus ou moins vraisemblables, qui s'évanouissent bientôt devant l'examen pour faire place à d'autres, lesquelles n'ont pas plus de consistance.

L'homme alors est obligé de confesser qu'il ne peut trouver en lui-même l'explication du mystère de sa destinée. Pour peu qu'il réfléchisse, il ne s'en étonne pas, car il sait qu'il n'est qu'une intelligence finie, que sans doute il a une existence propre et substantielle, mais qu'il ne se l'est pas donnée à lui-même, bien plus qu'il ne peut en faire usage qu'avec l'aide d'une puissance, sans le concours de laquelle il ne saurait produire un seul acte.

L'homme a ainsi la notion d'une puissance qui est sienne et d'une autre puissance qui lui est extérieure et qu'il est contraint de reconnaître supérieure à lui, car il en relève en tout et pour tout. Il peut hésiter sur le nom ou la qualification à lui donner, l'appeler fatalité ou providence, Dieu ou hasard, mais il ne saurait la nier, car il en subit incessamment l'influence.

Or de quelle nature est cette puissance? Est-elle intelligente ou ne l'est-elle pas? Si elle ne l'est pas, il n'a qu'à s'efforcer de se soustraire, autant que faire se peut, à son action. Si au contraire elle est intelligente, il est évident que l'homme doit tendre à entrer en rapport avec elle, car outre que la nature des intelligences est de se communiquer l'une à l'autre, l'intelligence finie ne peut que gagner à établir une relation avec l'intelligence infinie.

Il s'enquiert alors si cette communication n'a pas eu lieu, et le grand fait de la révélation chrétienne se présente tout d'abord à lui. Il l'examine, il s'assure si cette révélation est bien ce qu'elle prétend être, il

la soumet aux mêmes procédés d'observation dont il a fait usage précédemment pour les connaissances premières ; il considère les faits sur lesquels elle s'appuie, compare les vérités qu'elle propose avec les principes de celles qu'il trouve en lui-même, et lorsqu'il a enfin acquis la certitude que cette révélation a tous les caractères d'une manifestation de l'intelligence divine, il y croit, il y adhère de toutes les forces de son âme, et par là même il est en possession de vérités, qui lui donnent la solution de ce qu'il lui importe le plus de connaître.

Or, il est bien évident qu'en faisant ainsi, l'homme, loin de porter atteinte à la liberté de sa pensée, en a étendu les limites et affermi les bases. Il n'a porté aucune atteinte à sa liberté, car c'est par le travail propre de son intelligence qu'il est arrivé à connaître la révélation ; il en a reculé les bornes, car il est en possession de vérités nouvelles ; il en a consolidé les bases, car tant qu'il ignorait sa fin, toutes ses connaissances se ressentaient de l'état d'incertitude dans lequel il se trouvait par rapport à ce point essentiel. Lorsqu'au contraire il est fixé sur le problème de sa destinée, lorsqu'il sait ce qu'il est, d'où il vient, où il va, il se sent plus sûr de lui-même, il avance plus librement dans la voie ouverte devant lui, il porte avec plus de hardiesse ses investigations sur les parties de son domaine intellectuel, restées encore obscures et inexpliquées. Il est comme le navigateur, qui ne craint pas d'aller à la découverte de terres nouvelles, parce qu'il a une boussole pour le conduire à travers l'immensité de l'Océan, et un port pour l'abriter contre les chances de la tempête.

Mais chose étrange ! C'est précisément parce que la révélation apporte à l'esprit humain la connaissance de vérités qu'il ne trouve pas en lui-même, et un plus haut degré de certitude, qu'on prétend qu'elle porte atteinte à la liberté de penser, car, dit-on, tous les grands problèmes que l'homme peut se poser étant résolus, et résolus par une autorité autre que la sienne, il perd toute spontanéité, il abdique son indépendance native et il n'a plus qu'à subir la loi qu'on lui fait.

Examinons, et d'abord il est manifeste que plus l'homme connaît, plus aussi son esprit acquiert de puissance, plus il a conscience de ses forces, plus il est maître des facultés qui sont en lui, en un mot, plus il est libre. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait, nous l'avons montré, admettre la proposition adverse, et supposer que plus l'homme ignore, plus il est libre ; de telle sorte que l'esprit perdrait de sa liberté, à mesure qu'il avancerait davantage dans la connaissance, qu'il aurait résolu

plus de problèmes. Il faudrait dire par exemple que Newton, en découvrant la loi de l'attraction, a diminué d'autant la liberté de sa pensée, car ayant acquis la notion de cette loi, il n'était plus libre de la nier. Dans cette hypothèse, le théiste serait moins libre que le déiste, le déiste que l'athée, l'athée que le sceptique. Ce dernier serait le libre penseur par excellence, car n'ayant de certitude sur rien, il peut encore tout nier comme tout affirmer. L'absurdité d'une telle conséquence suffit assurément pour montrer la fausseté du principe. Ce n'est pas que l'aberration des intelligences n'ait été poussée si loin de notre temps, que le doute ne soit devenu pour beaucoup signe de force et d'étendue d'esprit. Mais que dire et que faire contre de tels égarements, sinon rappeler qu'il n'ait pas de folles extrémités auxquelles ne puisse entraîner l'orgueil enté sur la faiblesse et l'irréflexion.

Ainsi donc, par là même que l'homme est en possession d'un plus grand nombre de vérités, sa pensée est plus libre. Mais, dit-on, ces vérités il ne les doit pas au travail propre de son intelligence, il les tient d'une autorité plus haute que la sienne, dont il relève et dont il subit la loi !

Si on veut dire que la pensée de l'homme serait plus libre, plus puissante dans le cas où elle trouverait en elle-même les vérités que lui donne la révélation, on ne saurait le contester, mais qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il n'en est pas ainsi, l'esprit humain a des limites qu'il ne peut dépasser, et l'expérience a suffisamment démontré qu'il ne pouvait arriver à établir qu'un certain nombre de notions premières, lesquelles ont été et sont encore chaque jour contestées. Sous ce premier rapport il n'a donc rien à perdre et il ne peut que gagner à appeler à son aide une intervention supérieure.

Mais en soi est-il vrai que la révélation impose des solutions que l'esprit humain doive accepter, sans les soumettre préalablement à son libre examen ?

Nous avons vu qu'il n'en était pas ainsi, que l'homme, au contraire, n'ajoutait foi à la révélation qu'après avoir examiné les dogmes qu'elle enseigne et les faits sur lesquels elle s'appuie, qu'après s'être assuré en un mot qu'elle avait tous les caractères d'une communication de l'intelligence divine.

Rien donc encore jusque-là qui porte atteinte à la liberté de penser, rien au contraire qui en montre mieux la force et la puissance que cette étude laborieuse de l'intelligence, que cette adhésion raisonnée qu'elle donne à la vérité.

Cependant, ajoute-t-on, du moins, lorsque la foi a prévalu, la liberté disparaît, car désormais la raison est obligée de se soumettre sans examiner.

D'abord il n'est pas exact de dire que le croyant ne puisse pas examiner les vérités révélées; non-seulement il le peut, mais il le doit. Les pères et les docteurs de l'Eglise catholique n'ont pas fait autre chose que rechercher la raison du dogme et en pénétrer la profondeur, avec une liberté d'autant plus sûre d'elle-même qu'elle savait n'avoir rien à redouter de l'examen. Ce qui est vrai, c'est que le croyant ne peut mettre en doute la solution. Mais pourquoi ? parce que sa raison est conséquente avec elle-même. Elle a admis que cette solution avait été donnée par Dieu ; elle ne pourrait, sans impiété, supposer qu'elle est erronée. Le principe ayant été posé, les conséquences doivent suivre. Lorsque l'homme a adhéré à une vérité, il ne lui est plus permis de la révoquer en doute, de supposer qu'elle n'est pas, sinon il devrait chaque jour refaire ses idées, ses croyances, ses opinions, ce qui le conduirait bientôt au scepticisme absolu. La seule différence qu'il y ait à cet égard entre les vérités rationnelles et les vérités révélées, et elle est toute à l'avantage de celles-ci, c'est que les premières ne s'appuient que sur l'autorité de la raison humaine et que les secondes ont en outre pour garant l'autorité de la raison divine.

Or, de ce qu'un être plus faible, sentant l'infirmité de sa nature, a recours à l'intervention d'un être plus fort, il ne perd rien de la puissance qui lui est propre et il a de plus celle de celui sur lequel il s'appuie. L'homme n'aliénerait sa liberté que si au lieu d'adhérer il s'absorbait dans l'intelligence infinie, et c'est ce qui n'a pas lieu. La raison humaine n'abdique pas; elle admet les vérités révélées, bien qu'elle n'en pénètre pas toute la signification, mais elle se réserve le droit de s'en rendre compte et implicitement celui de les rejeter, si, par impossible, elle les trouvait contraires aux principes qui sont en elle. Elle s'abaisse sans doute devant l'autorité de la parole de Dieu, mais c'est un abaissement volontaire, libre, rationnel, qui par conséquent n'atteint en rien la liberté de penser.

Enfin, si on considère les conditions particulières du développement de la connaissance en l'homme, on trouve que la révélation chrétienne n'exerce pas sur ce développement une moins heureuse influence; la révélation enseigne l'homme dès le berceau et le suit dans tous les âges de la vie jusqu'à la tombe. Elle s'adresse d'abord et avant tout à la con-

science, et il n'est pas de psychologie plus sagace, plus pénétrante, que celle qui se fait à la clarté du dogme chrétien. Elle ne néglige pas davantage les faits extérieurs ; elle-même est un de ces faits ; en un mot, elle tient autant compte de ce qui se passe au dedans que de ce qui se produit au dehors de l'homme. Elle veut des esprits attentifs, car elle apprend ce que vaut la vérité et à quel prix on doit l'estimer. Elle commande le désintéressement de l'intelligence, car elle prêche l'humilité, le sacrifice, l'abnégation ; et si elle promet des récompenses, elle ne les fait voir que dans le lointain de la vie à venir. Enfin, rien de plus logique, de plus rigoureusement déduit, de plus harmonieusement ordonné que son enseignement. Elle satisfait donc à toutes les conditions du développement de l'intelligence, et s'il n'est pas absolument nécessaire qu'elle y préside pour qu'il ait lieu, il faut du moins reconnaître qu'elle lui apporte un fécond et puissant concours.

De tout ce qui précède il résulte d'abord que la liberté de penser, telle que l'entend la philosophie rationaliste, n'est autre chose que la liberté de penser contrairement aux enseignements de la révélation chrétienne, et par conséquent de nier cette révélation ; en second lieu, qu'ainsi définie, la liberté de penser est détournée de son sens naturel, perd sa véritable signification, qu'elle n'est plus la liberté, mais la licence de penser, que dès lors, loin de développer la puissance de l'esprit humain, elle l'affaiblit au contraire et tend à arrêter tous ses progrès ; enfin que la prétention de la philosophie rationaliste d'avoir ouvert une voie plus libre à la science repose sur la fausse notion qu'elle donne à la fois du principe de la liberté de penser et de celui de la révélation.

La liberté de penser, en effet, ne consiste pas, ainsi qu'elle le suppose, à faire un choix entre la vérité et l'erreur, car alors il faudrait admettre que l'ignorance ou le scepticisme absolu est l'état de l'âme où l'homme est le plus libre, puisque c'est celui où n'ayant encore aucun parti pris, aucune opinion arrêtée ni sur la vérité ni sur l'erreur, il est le plus libre de choisir entre l'une ou l'autre.

La liberté de penser n'a pas et ne peut avoir de telles conséquences. La liberté de penser, à la prendre dans sa véritable signification, est la puissance de penser ; or, comme la puissance d'un être s'accroît en proportion qu'il se rapproche de sa fin, il s'ensuit que plus la pensée adhère à la vérité, plus elle est puissante, plus elle est libre.

La révélation n'est pas non plus, ainsi que le prétend la philosophie rationaliste, une abdication de la raison humaine. Elle est une comm-

nication de l'intelligence divine, un rapport entre Dieu et l'homme, qui, en maintenant intacte la personnalité de l'un et de l'autre, exige du dernier une adhésion absolue et sans réserve, il est vrai, mais en même temps libre, volontaire, rationnelle, et qui, par conséquent, ne peut que profiter au développement de l'esprit humain.

Ainsi la philosophie rationaliste n'a rien produit qu'une négation, elle a nié la révélation chrétienne, son œuvre n'a pas d'autre valeur, et par là, loin d'avoir accru dans l'homme la liberté, la puissance de penser, elle l'a, au contraire, diminuée et affaiblie. Les sectateurs de cette philosophie peuvent bien se dire, s'ils le veulent, des libres penseurs, mais en faisant ainsi, ils abusent des mots et usurpent un titre qui ne leur appartient pas. Leur vrai nom est celui qu'on leur donnait autrefois, de libertins de la pensée, car ce n'est pas la liberté mais la licence de penser qu'ils ont fait prévaloir ; d'où il est arrivé que dans la réalité l'esprit humain, abandonné sans guide ni direction supérieure à son infirmité native, a reculé au lieu d'avancer.

Il ne faut pas, en effet, se méprendre sur la nature des progrès accomplis de notre temps, que l'on vantait naguère avec tant de complaisance, dont on est moins fier aujourd'hui.

Sans doute les sciences physiques, celles qui tiennent à l'ordre matériel, ont pris un remarquable développement, parce que d'abord, les principes ayant été posés antérieurement, elles n'ont eu qu'à suivre la voie qui leur était ouverte, parce qu'ensuite, par l'effet même des tendances matérialistes de la société, l'activité des intelligences s'étant portée presque exclusivement de ce côté, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle soit parvenue à obtenir d'importants résultats. Mais les sciences morales, qui sont les premières, sans lesquelles les autres perdent leur véritable caractère et tendent bientôt à une autre fin que celle à laquelle elles ont été destinées, les sciences morales, disons-nous, ont toutes plus ou moins décliné. La politique, bien qu'elle touche d'une manière plus directe à l'ordre matériel, où en est-elle en ce moment ? Après des efforts laborieux dont on ne saurait nier cependant la louable tendance, elle n'a guère réussi qu'à engendrer les plus redoutables antagonismes, et sinon à poser elle-même, du moins à laisser poser des problèmes devant lesquels elle recule épouvantée, parce qu'elle sent son impuissance à les résoudre. La littérature n'est-elle pas devenue, sauf quelques honorables exceptions, une marchandise qui se débite d'autant mieux qu'elle satisfait davantage aux exigences des plus mauvais penchants du cœur de l'homme.

La philosophie surtout, la science des sciences, dans quelle situation se trouve-t-elle? A part quelques philosophes de profession, qui en fait cas aujourd'hui? n'a-t-on pas été jusqu'à nier qu'elle fût une science? Et ce qui est plus grave, ne doit-on pas reconnaître que ce discrédit, injuste si on considère la science en elle-même, n'est que trop mérité, si on la juge par les résultats qu'elle a donnés depuis un siècle. Ne l'a-t-on pas vue passer tour à tour du déisme à l'athéisme, de l'athéisme au panthéisme, c'est-à-dire parcourir tout le cercle des erreurs, pour revenir à son point de départ, à son enfance, lorsque s'étant séparée de la tradition religieuse elle a commencé à balbutier seule ses premiers enseignements.

L'expérience a donc aussi prononcé; elle a montré que la philosophie, en se séparant de la révélation, a porté l'atteinte la plus grave à la science, dont elle a compromis les résultats déjà obtenus et arrêté les développements ultérieurs.

Il en a été et il devait en être ainsi, car la philosophie n'a pas moins besoin de la religion que la religion de la philosophie. Sans la philosophie la religion n'a pas de base, du moins pour l'homme, puisque c'est par la philosophie qu'il apprend à connaître sa propre existence et celle de Dieu, et sans la religion la philosophie n'a pas de fin ni de couronnement, elle pose des principes qui demeurent inféconds, elle est comme une terre sans soleil, elle peut par la vertu qui lui est propre faire lever le germe déposé dans son sein, mais elle ne saurait le mûrir, ni lui faire porter ses fruits.

La philosophie en un mot, sans la religion, n'est qu'une science vaine, trompeuse, propre seulement à égarer l'esprit humain, qui ne lui donne d'abord une folle et présomptueuse confiance en ses propres forces que pour le désespérer bientôt et le faire douter de lui-même, par l'impuissance où elle est de lui apprendre ce qu'il lui importe le plus de savoir, son principe, son moyen et sa fin; et alors il ne faut pas s'étonner si elle perd toute autorité, si elle déchoit du haut rang qui lui appartient, car elle-même a abdiqué, elle a cessé d'être la science mère, la loi élémentaire de toute connaissance, elle n'est plus qu'un instrument de destruction, qu'une arme de guerre aux mains des ennemis de la vérité.

Victor DE CHALAMBERT.

MARY BARTON[1]

SCÈNES DE LA VIE DE MANCHESTER.

(SUITE.)

Barton partit et courut chez lui. Il vida dans son mouchoir le reste de son repas. Mary avait pris le thé chez miss Simmonds : elle n'aurait don besoin de rien pour ce jour-là, puis il monta chercher son meilleur habit et son foulard rouge et jaune : c'étaient là ses bijoux, son argenterie, ses objets de prix. Il alla chez le prêteur sur gage ; on lui prêta 5 shellings. Il ne s'arrêta plus jusqu'à ce qu'il fût près de Berry-Street. Là, il ralentit le pas pour faire ses emplettes ; il acheta de la viande, un pain, des chandelles, des copeaux et un petit sac de charbon. Il lui restait encore un peu d'argent, et tout était pour eux ; mais il ne savait encore à quoi le dépenser. Il avait su tout de suite que de la nourriture, de la lumière et du feu étaient nécessaires ; pour des délicatesses, on pouvait attendre. Les yeux de Wilson se remplirent de larmes quand il vit entrer Barton avec ses provisions. Il comprit tout, et désira d'avoir de nouveau de l'ouvrage, afin de pouvoir disposer de quelque chose sans prendre sur le produit du travail de son fils. Mais quoiqu'il n'eût ni or ni argent, il rendait de ces services de cœur qui ont mille fois plus de valeur. John Barton n'était pas en arrière non plus pour ceux-là. La fièvre, résultat ordinaire de la misère à Manchester, y régnait avec violence : une fièvre typhoïde causée par une misérable nourriture, des habitations malsaines et un grand abattement de corps et d'esprit. Elle est maligne et très-contagieuse ; mais par bonheur les pauvres sont fatalistes sur la contagion ; car, dans leurs étroites demeures, il serait impossible d'isoler un malade. Wilson demanda à Barton s'il croyait qu'il prendrait la fièvre, et son ami se moqua de lui.

[1] Voir *le Correspondant*, t. XXIV, p. 440.

Ces deux hommes rudes, devenus d'attentives gardes-malades, allumèrent du feu, qui répandit bientôt dans la chambre une épaisse fumée ; il semblait qu'elle ne pouvait trouver une issue dans cette cheminée humide et dont on ne se servait jamais ; mais la fumée même paraissait purifier et assainir l'air épais de la chambre. Les enfants demandaient encore du pain ; cette fois Barton en donna d'abord un morceau à la pauvre femme, qui, faible et sans espérance, était toujours assise à côté de son mari, écoutant ce qu'il murmurait. Elle prit le pain quand on le lui mit dans la main, et en cassa un morceau ; mais elle ne pouvait manger ; elle en était au point de n'avoir plus faim. Elle tomba à terre avec un bruit sourd. Les hommes se regardèrent avec inquiétude.

« Elle est presque morte de faim, dit Barton. On dit bien qu'il ne faut pas donner trop à manger aux gens qui meurent de besoin ; mais elle ne veut rien manger du tout.

— Je vais vous dire ce qu'il faut faire, répondit Wilson ; je vais emmener ces deux grands garçons, qui ne font que se battre, chez ma femme pour cette nuit, et j'apporterai une tasse de thé. Les femmes s'arrangent toujours mieux de thé et de ces drogues-là. »

Barton resta donc seul avec un petit enfant pleurant, une femme presque évanouie et qui présentait assez l'aspect d'une morte, et le malade dont les gémissements se changeaient parfois en cris d'angoisse. Il porta la femme près du feu et lui frotta les mains. Il chercha autour de lui quelque chose pour lui soutenir la tête, et ne trouva que quelques briques détachées du carreau. Il les réunit, et ôtant ses habits les en couvrit de son mieux. Il approcha du feu, qui commençait à donner une faible chaleur, les pieds glacés de la pauvre femme. Il chercha de l'eau, mais mistriss Davenport avait été trop faible pour se traîner jusqu'à la pompe, et il n'y avait point d'eau. Il prit l'enfant, et escaladant les quelques marches qui séparaient la cave de la chambre au-dessus, il emprunta à ses habitants leur unique casserole pleine d'eau. Puis, redescendant, il se mit à faire du gruau ; il s'empara ensuite d'une vieille cuillère de fer qu'on avait gardée pour nourrir l'enfant, quand tant d'autres petites choses avaient été vendues en masse, et il fit couler quelques gouttes de gruau entre les dents serrées de la pauvre femme. Sa bouche s'entr'ouvrit machinalement, et bientôt elle revint à elle-même ; elle s'assit et regarda autour d'elle, et se souvenant de tout, elle retomba dans un désespoir impuissant. Son enfant se traîna jusqu'à elle, et essuya avec ses petites mains les larmes qu'elle avait enfin la force de ver-

ser. Il était temps de s'occuper du malade. Il était couché sur de la paille si humide et si pourrie, qu'un chien n'en aurait pas voulu ; on l'avait recouverte d'un morceau de grosse toile en contact immédiat avec son corps décharné ; sur lui étaient entassés tous les vêtements dont la mère et les enfants avaient pu se dépouiller par un temps aussi froid : cela, ajouté aux siens, lui aurait tenu presque aussi chaud qu'une couverture, si, dans l'agitation fébrile qui le dévorait, il n'avait sans cesse jeté à droite et à gauche les haillons qui le couvraient, pour rester ensuite tremblant et glacé malgré la chaleur brûlante de sa peau. De temps en temps il tressaillait dans son délire et se soulevait sur sa couche, puis il retombait épuisé, et Barton reconnut la nécessité de le veiller de près pour que dans ses chutes il ne se blessât pas contre le carreau de briques. John fut heureux de voir revenir Wilson portant une tasse de thé fumant, destiné à la pauvre femme ; mais à peine le mari aperçut-il quelque chose à boire, qu'il saisit la tasse, dominé par un instinct d'égoïsme qu'il n'eût jamais montré lorsqu'il avait sa raison.

Les deux charitables voisins se consultèrent alors ; ils étaient décidés à passer tous deux la nuit auprès de ce couple désolé. Mais ne serait-il donc pas possible d'avoir un médecin ? Probablement non : le lendemain on pourrait avoir une carte de dispensaire, mais pour le moment le seul avis médical qu'on pût avoir était celui d'un pharmacien. En conséquence, Barton qui avait l'argent partit pour en consulter un.

C'est un joli spectacle que celui d'une rue ornée de boutiques éclairées ; le gaz est si brillant, que les étalages produisent plus d'effet que pendant le jour. Barton fut frappé du contraste entre les boutiques bien pleines, bien éclatantes, et la cave sombre et triste où gisaient de pauvres créatures ; ce contraste le blessa vivement. Ce mystérieux problème des sociétés civilisées en a préoccupé d'autres que lui. Il se demandait si dans cette foule en mouvement il se trouvait quelqu'un qui vînt d'une maison de deuil. Il trouvait à tous les passants l'air joyeux et s'en irritait contre eux. Mais qui peut lire sur le visage de ceux qui passent dans la rue ? Qui connaît les étranges romans de leurs vies, les épreuves, les tentations qu'ils supportent et auxquelles ils résistent, ou sous lesquelles ils succombent ? Cette jeune fille dont le visage exprime une sorte de gaîté, désespérée de son isolement, aspire peut-être au repos de la tombe, et pense aux ondes froides de la rivière comme au seul moyen de salut qui lui reste. Vous coudoyez peut-être un misérable qui médite un crime dont le seul récit vous fera demain frémir d'horreur.

Vous vous heurtez peut-être contre quelque homme humble et inaperçu, le dernier sur la terre, et qui dans le ciel prendra une des premières places du royaume de Dieu. Barton allait accomplir une œuvre de miséricorde; mais les pensées de son cœur étaient souillées par une haine amère contre les heureux qu'il confondait pour le moment avec les égoïstes.

Il arriva à la boutique d'un pharmacien. Le pharmacien écouta attentivement la description que lui fit Barton de la maladie de Davenport; il en conclut que c'était une de ces fièvres typhoïdes si communes dans le voisinage, et remplit une bouteille d'une drogue insignifiante fort bonne pour un léger rhume, mais parfaitement impuissante pour arrêter un seul instant la fièvre dévorante du pauvre homme qu'elle aurait dû soulager. Il conseilla ce que Barton se proposait déjà, de demander le lendemain matin une carte de dispensaire, et Barton quitta la boutique plein de confiance dans l'efficacité de la médecine qu'on lui avait remise.

Pendant ce temps, Wilson avait fait de son mieux chez Davenport. Il avait recouvert le pauvre malade bien des fois, donné à manger et endormi le petit enfant et cherché par de douces paroles à ranimer la femme que la fatigue et la faiblesse maintenaient dans l'immobilité. Il essaya d'ouvrir une porte pour un instant, mais elle donnait sur une cave de derrière non pavée et remplie de boue et de fumier. Elle ne servait à rien, et un être humain n'aurait pu y vivre plusieurs jours : cependant l'*appartement de derrière* faisait une différence dans le loyer, et les Davenport payaient 10 sous de plus pour avoir deux chambres. Wilson aperçut alors la femme qui allaitait son enfant.

« Certainement, ce garçon est sevré, s'écria-t-il avec surprise. Quel âge a-t-il?

— Près de deux ans, répondit-elle faiblement. Mais cela le fait tenir tranquille quand je n'ai rien autre à lui donner, et il dormira un peu, s'il n'a rien à manger. Nous avons fait de notre mieux pour nourrir les enfants, quand nous-mêmes ne mangions guères.

— Mais ne recevez-vous rien de la ville?

— Non, mon mari est né dans le Buckinghamshire, et il craignait que la ville ne le renvoyât à sa paroisse, s'il demandait quelque chose; nous avons tout supporté, espérant de meilleurs jours, mais je crois qu'ils ne viendront jamais pour moi; et la pauvre femme recommença ses gémissements.

— Voyons, buvez cette goutte de gruau, et essayez de dormir un peu. John et moi, nous veillerons votre mari cette nuit.

— Dieu vous bénisse. »

Elle prit le gruau et tomba dans un profond sommeil. Wilson la couvrit avec son habit le mieux qu'il put. Il marchait légèrement, de peur de la réveiller. Mais il n'y avait pas de risque, son sommeil était pesant, ses forces étaient épuisées ; une seule fois elle se réveilla à demi, pour envelopper le petit enfant dans son habit.

Tous les soins de Wilson et de Barton qui l'avait rejoint devinrent alors nécessaires pour contenir l'agonie furieuse du mari mourant. Il tressaillait, rugissait, et semblait saisi d'une angoisse indicible. Il priait, puis blasphémait, à la grande surprise de Wilson qui connaissait sa piété et n'avait pas l'expérience du débordement de paroles que donne le délire. A la fin il parut épuisé, et s'endormit ; Barton et Wilson se rapprochèrent du feu et commencèrent à causer à voix basse. Ils s'assirent par terre, car il n'y avait point de chaises. Ils éteignirent la chandelle et continuèrent leur conversation à la lueur incertaine du foyer.

« Y a-t-il longtemps que vous connaissez ce camarade ? demanda Barton.

— Plus de trois ans. Il a travaillé chez Carson tout ce temps, il était rangé et poli, quoiqu'un peu méthodiste, comme je vous l'ai dit. Je voudrais avoir une lettre qu'il a écrite à sa femme, il y a une semaine ou deux, pendant qu'il cherchait de l'ouvrage. Cela m'a fait du bien à lire ; car, voyez-vous, j'étais de mauvaise humeur d'être à la charge de Sem, et de prendre son argent pour acheter du pain pour moi et pour ceux que je dois soutenir. Mais même quand je ne gagne rien, il faut bien que je mange. Donc, comme je vous le disais, j'étais de mauvaise humeur, quand elle (montrant du doigt la femme endormie) m'a apporté la lettre de Ben, parce qu'elle ne pouvait pas la lire. C'était aussi beau que des paroles d'Evangile, pas un mot de murmure, mais que Dieu était notre père et que nous devions supporter patiemment les épreuves qu'il nous envoie. »

La conversation continua pleine d'aigreur de la part de Barton qui maudit les riches et les heureux, tandis que Wilson essayait en vain de l'adoucir ; le jour parut enfin, et vers huit heures Wilson partit pour aller demander à M. Carson une carte de dispensaire pour Davenport. Il est reçu avec assez de bonté par M. Carson et son fils, et revient à Berry-Street après avoir obtenu ce qu'il allait chercher ; mais en en-

trant dans la cave, il aperçoit Barton et la pauvre femme penchés sur le lit du malade.

« Venez ici, dit Barton ; il y a du changement depuis que vous êtes sorti, n'est-ce pas? »

Wilson regarda. Les joues étaient creuses, les traits déjà raidis; la teinte sombre de la mort était là, mais les yeux étaient ouverts et intelligents, quoique les nuages du tombeau commençassent à les couvrir.

« Il s'est éveillé et a commencé à murmurer et à gémir; mais il s'est bientôt endormi, et nous n'avons pas su qu'il fût éveillé jusqu'à ce qu'il ait appelé sa femme; mais maintenant qu'elle est là, il ne sait rien lui dire. »

Très-probablement, comme tous en avaient le sentiment, il ne pouvait plus parler, car sa force déclinait rapidement. Ils l'entouraient mornes, silencieux; la femme même étouffait ses sanglots, quoique son cœur semblât prêt de se briser. Elle serrait son enfant sur son sein pour l'empêcher de crier. Tous les yeux étaient fixés sur celui qui n'avait plus que quelques minutes à vivre. A la fin, il rapprocha ses mains par un effort brusque et convulsif, dans l'attitude de la prière. Ils virent remuer ses lèvres et se penchèrent pour entendre ses dernières paroles, qui ressemblaient bien plus à un soupir qu'à des paroles.

« Oh! Seigneur mon Dieu, je vous rends grâce de ce que le rude combat de la vie est fini!

— Grand Dieu! s'écria sa femme, ne penses-tu pas à moi? Oh! dis un mot pour m'aider dans la vie! »

(La suite à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

***, le 28 septembre 1849.

Les hommes qui ont fléchi depuis deux ans sous l'empire de la religion commencent à prendre leur revanche ; pendant quelque temps ils sont restés étonnés et muets en présence d'un concours de circonstances qui tendaient à faire reculer le XVIIIe siècle bien au delà du terrain qu'il avait gagné depuis soixante ans. Mais si la France semblait entrée, autant par l'intelligence que par le cœur, dans les voies d'une véritable régénération religieuse, d'autres pays, arriérés dans le mal, avaient à subir des phases semblables à celles par lesquelles le nôtre a passé, et ces épreuves ne pouvaient s'accomplir sans réagir sur notre propre situation. L'erreur de l'Italie est aujourd'hui comme un boulet que nous traînons après nous ; notre marche en est retardée, et peu s'en faut que nous ne rétrogradions vers notre ancien aveuglement.

Pie IX vient de répondre aux sollicitations acharnées de notre diplomatie : après un silence et des retards dont on essaie de faire retomber sur lui toute la responsabilité, il a proclamé les concessions qui lui semblaient compatibles avec l'intégrité du pouvoir pontifical dont il a reçu le dépôt et qu'il doit laisser intact à son successeur. Dans cet acte solennel, il faut considérer et la forme et le fond. Quant à la forme, on peut dire que le gouvernement pontifical a fait preuve d'une étonnante bonhomie. Pie IX ne se préoccupe nullement de la relation que les esprits malveillants ne manqueront pas d'établir entre sa notification et la lettre du président de la République ; d'autres, à sa place, auraient pu craindre d'avoir l'air de céder à la pression : mais le saint Pontife ne confond pas, comme nous le faisons presque toujours, nous autres Français, la dignité avec l'amour-propre ; les commentaires dont l'acte qu'il promulgue pourra être l'objet lui sont indifférents : le Saint-Siége a sa réputation trop bien faite en matière de fermeté pour ne pas braver jusqu'à l'apparence de la faiblesse.

L'examen du fond nous montre Pie IX tout entier : dès son avénement au souverain pontificat, il a eu son idée arrêtée sur la mesure des

reproches qu'on pouvait faire à l'administration de Grégoire XVI et sur les remèdes qu'on devait apporter aux abus si amèrement reprochés à l'administration temporelle du Saint-Siége. Quelques obstacles qu'il rencontrât dans l'ingratitude et dans l'hypocrisie des adversaires de l'Église, il se maintint résolument et non sans succès dans sa ligne de conduite jusqu'à la terrible secousse du 24 février : à ce moment, des théologiens graves et des politiques amis du Saint-Siége furent d'avis que les circonstances exigeaient impérieusement la concession du Statut constitutionnel, et que l'indépendance spirituelle du successeur de saint Pierre résisterait à cette innovation. Si Pie IX n'avait pas écouté ces conseils, il aurait dès lors passé pour obstinément rétrograde : il céda donc, mais certainement non sans prévoir qu'il aurait à se repentir de sa confiance, et l'événement ne tarda pas à justifier ses craintes. La République romaine est une filiation directe du Statut constitutionnel.

Dès ce moment, Pie IX déclara que rien ne le ferait revenir à des concessions si considérables, et les malheureux qui osent aujourd'hui parler de la *mauvaise foi* de Pie IX ne sauraient produire contre lui et en opposition avec sa conduite actuelle une seule des paroles qu'il a pu prononcer depuis sa fuite à Gaëte. Le *motu proprio* du 12 septembre est dans toutes ses dispositions identiquement conforme aux intentions constamment manifestées par Pie IX. Le pontife admet à côté du Saint-Siége des institutions consultatives; les concessions très-larges qu'il fait à l'indépendance municipale sont un hommage mérité à l'expérience et pour ainsi dire au génie de la population italienne, si peu faite pour la politique générale, si sûre d'elle-même quand elle se maintient sur le terrain de la commune. Le seul reproche que nous puissions adresser à cet acte solennel, c'est de venir trop tard. Mais à qui la faute? Nous oserions affirmer que si le gouvernement français avait eu le bon sens de s'en rapporter à Pie IX et de lui remettre purement et simplement la libre disposition de son autorité temporelle, le Pontife n'aurait ni tenu un autre langage ni adopté une autre ligne de conduite : et alors ces déclarations, venant en temps utile, auraient été mieux appréciées par l'opinion. La première condition était que tout le monde sût à Rome que le Pape était le maître de donner ou de ne pas donner.

Les concessions de Pie IX en matière de gouvernement, d'administration et de législation, sont accompagnées d'une amnistie, et cette amnistie, nous n'hésitons pas en à convenir, est fort restreinte; elle excepte du bienfait commun un nombre très-considérable d'individus, et nous

concevons que des écrivains qui ne prennent pas aussi à cœur que nous les intérêts de la religion et du Saint-Siége, trouvent dans ces catégories d'exclusion un sujet d'agréables plaisanteries. Quant à nous, il nous suffira d'adresser aux hommes de bonne foi cette question : Qu'est-ce à vos yeux qu'une amnistie politique ? Dans quelles circonstances et à quelles conditions croyez-vous que puisse réussir une amnistie générale ? Depuis quelques années, sans parler du fameux pardon de Pie IX, nous en avons vu s'accomplir trois qui pouvaient passer pour telles : celles dont la France, l'Autriche et l'Espagne ont été le théâtre, et qui doivent recevoir les noms de Louis-Philippe, de M. de Metternich et du général Narvaez. Toutes trois ont été octroyées par des gouvernements victorieux, solides en apparence, et qui se croyaient sûrs de leur fait. L'amnistie a pu leur donner bon air, faire cesser pour un temps des embarras de diplomatie et de police ; mais a-t-elle fait autre chose que constater pour eux la force du moment, et a-t-elle ajouté un atôme à cette force ? Tous les lieux communs sur la clémence des princes sont admirables au collége dans l'explication du *Pro Ligario*, et encore à la condition qu'on se souvienne que ce Ligarius, arraché par l'éloquence de Cicéron à la vengeance de César, fut l'un des premiers à poignarder son bienfaiteur.

Le Pape est politiquement sans aucune force, et les sujets qui l'ont chassé de Rome sont de la même race que Ligarius. Nous concevons parfaitement que les esprits soient restés dans l'incertitude, tant que des témoins oculaires avaient droit de nous dire : « Nous avons vu verser « aux Romains des larmes sincères ; les amnistiés dépassent tous les au« tres en sincérité et en enthousiasme ; » mais quand l'expérience s'est prononcée pour nos défiances d'alors, car il est resté démontré, par l'audacieuse confession des coupables, qu'on ne voyait dans la clémence de Pie IX qu'un moyen d'amener la ruine du catholicisme en Italie, ce serait se rendre complice de cette odieuse hypocrisie que d'exiger désormais du Souverain-Pontife une confiance dont on ferait le même abus, et qui conduirait au même résultat.

A travers la mauvaise foi et l'exagération des correspondances italiennes qui remplissent la plupart des journaux, nous voyons, non sans douleur, une partie de notre armée se compromettre par une connivence imprudente avec les nouvelles hypocrisies politiques qui ne réussissent que trop bien à retarder le rétablissement définitif de Pie IX. On ne se trompe jamais quand on compte sur l'énergie et sur la loyauté de nos

soldats. Mais on peut avec autant de certitude s'attendre à un défaut de réflexion de la part des Français, quand il s'agit d'apprécier la manière d'agir d'un peuple étranger et les mesures qui conviennent à son gouvernement. Des concessions municipales comme celles que fait aujourd'hui Pie IX avec une opportunité incontestable, et sans le moindre danger pour l'intégrité de son pouvoir, bouleverseraient de fond en comble (l'expérience ne le fait que trop voir encore une fois) un pays comme le nôtre. D'un autre côté, si la nation française avait donné à un souverain quelconque des preuves d'enthousiasme et pour ainsi dire d'adoration, comme celles que l'Italie patriote a pendant plus d'une année prodiguées à Pie IX, il en serait résulté, à la face du soleil, un contrat de loyauté entre le prince et son peuple, et le peuple rougirait de s'y montrer infidèle.

Pour quiconque connaît par expérience le caractère italien, il se fait en ce moment contre Pie IX, et à nos dépens, un jeu dont nous ne nous apercevrons que quand il sera trop tard pour revenir sur l'abus qu'on aura fait de notre confiance. Des hommes qui regardent comme une duperie les sentiments chevaleresques, si habituels dans la nation française, excitent habilement ces sentiments contre le gouvernement pontifical; ils jouent à merveille le rôle de victimes, et en nous apitoyant à leurs malheurs ils nous empêchent d'apprécier avec équité les obstacles qui s'opposent au rétablissement dans Rome d'un gouvernement fort et régulier ; et ils éprouvent d'autant moins de difficulté à nous exploiter sous ce rapport, qu'ils ont à leur disposition un lieu commun, l'inconvénient du *gouvernement des prêtres*. Qui ne sait jusqu'où l'on mène les Français avec un lieu commun bien choisi et une rédaction spécieuse ?

Vouloir combattre aujourd'hui le préjugé qui flétrit irrévocablement, même à Rome, le *gouvernement des prêtres*, entrer pour cela dans l'examen des conditions particulières à l'Etat romain et à sa population, interroger dans ce but et l'histoire et la tradition et le génie propre à chaque peuple, ce serait, nous le sentons bien, une entreprise vaine, un effort de Sisyphe pour repousser le rocher qui lui retombe sans cesse sur la tête : nous ne l'entreprendrons pas. Peut-être réussirons-nous mieux à éclairer quelques esprits de bonne foi par une observation bien simple et qui néanmoins semble avoir échappé à la plupart de ceux qui se préoccupent de la question romaine.

A Turin, il n'est point question du *gouvernement des prêtres ;* le ministère d'Azeglio-Pinelli n'est point suspect de condescendance à l'égard

du clergé, et pour reconnaître sa parfaite innocence sous ce rapport, il suffit de voir la faiblesse qu'il montre toutes les fois que le préjugé giobertiste et mazzinien s'empare de la tribune et bat en brèche ou l'indépendance des évêques ou la propriété ecclésiastique. Le ministère d'Azeglio-Pinelli, ou plutôt le gouvernement royal de la Sardaigne, n'en est pas moins poursuivi l'épée dans les reins par une majorité prétendue libérale qui parodie, avec une délirante servilité, les plus mauvaises tendances de nos assemblées délibérantes. Après quelques lueurs de bon sens que nous avons enregistrées avec plus d'empressement que de confiance, cette majorité semble avoir pris à tâche de rendre impossible le maintien des institutions constitutionnelles dans la seule partie de l'Italie qui soit restée fidèle au programme de la politique nationale, et qui ose continuer la malheureuse expérience des trois dernières années. Les *Montagnards* de Turin (car il y a aussi une *Montagne* dans la Chambre élective du Piémont) ne voient dans le jeu des institutions qu'un moyen de les renverser, et dans la confiance de la royauté qu'une brèche déjà faite à son existence, et qu'il ne s'agit que d'agrandir tous les jours. Les organes de la presse modérée en France comprennent ce qu'il y a d'ingrat et d'insensé dans cette conduite, et ce sont les mêmes écrivains qui, au moindre prétexte, font chorus avec les mazziniens contre l'abomination du *gouvernement des prêtres*. Nous savons bien que cette étourderie n'aura qu'un temps; mais en attendant, le mal se fait, et dès à présent nous le considérons comme irréparable.

C'est sous les auspices de ce déplorable malentendu que l'Assemblée législative va reprendre ses délibérations. M. de Falloux est seul capable de remettre les esprits dans la bonne voie : le pourra-t-il ? Les bulletins de sa santé sont plus rassurants, et déjà l'on se flatte de le voir bientôt en possession de la tribune. Dieu nous le garde ! car il est le seul ministre dont le bon sens soit à la hauteur de la situation.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.
Paris. — E. DESOYE ET Cᵉ, imprimeurs, 32, rue de Seine.

TABLE DES MATIÈRES.